

LA PÊCHE ET LES POISSONS

CORBEIL, TYP. ET STÉR. DE CRÉTÉ.

LA PÊCHE ET LES POISSONS

NOUVEAU

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL

DES PÊCHES

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

de LL. EE. MM. le Ministre de la Marine et des Colonies, le Ministre du Commerce et de l'Agriculture et le Ministre de l'Instruction publique

PAR

H. DE LA BLANCHÈRE

Ancien élève de l'École impériale forestière, président et membre de plusieurs Sociétés savantes, etc.

PRÉCÉDÉ D'UNE PRÉFACE

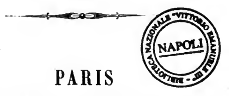
PAR

Aug. DUMÉRIL

PROFESSEUR D'ICHTHYOLOGIE AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

1100 ILLUSTRATIONS DESSINÉES ET COLORIÉES PAR A. MESNEL

D'APRÈS LES PHOTOGRAPHIES FAITES SUR NATURE PAR L'AUTEUR



PARIS

LIBRAIRIE DE CH. DELAGRAVE ET Cie

78, RUE DES ÉCOLES, 78

1868

QUELQUES MOTS D'AVANT-PROPOS

Observer, c'est apprendre.

***

« La Pescherie n'est point une petite industrie, ne simple et grossiere. »

AMYOT, *Plutarque*.

Ce qui constitue le vrai pêcheur, ce qui fait de la pêche un art véritable, ce n'est pas tant le plus ou moins de perfection des instruments et des filets, ce n'est point la lecture des livres didactiques, c'est tout simplement l'étude de la nature.

R. DE SAVIGNY.

Plus on pêche, plus on voit que toute affirmation, tout axiome, toute théorie trop rigoureuse dans les principes de la pêche à la ligne, sont absurdes.

BÉGUIN.

Les richesses de la chasse ne sont rien, si nous les comparons à celles de la pêche en général. La chasse, comme la pêche sa sœur, dérive du besoin de nourriture quotidienne, de l'instinct de conservation que la nature a mis en l'homme comme en tous les êtres vivants. La chasse tend malheureusement à disparaître si vite des contrées civilisées, qu'elle s'y transforme bientôt en un simple divertissement, tandis que la pêche, surtout la grande pêche des nations maritimes, devra devenir et deviendra forcément un jour une source de revenus de plus en plus importante.

En effet, il est indispensable au bien-être, au perfectionnement de l'humanité, que le domaine de la nature entière soit exploité

partout et sans relâche dans toute son étendue avec la plus grande économie possible, et que le moindre des produits utilisables soit utilisé. Si l'on pense à l'accumulation fatale des générations sans cesse croissantes sur une surface inextensible, on arrive à s'effrayer de l'avenir et à se demander anxieusement comment un jour cette terre, dont la fécondité est si limitée, pourra fournir le vivre aux hommes pressés à sa surface? Il est donc prudent de proclamer dès aujourd'hui, pendant que nous avons autour de nous encore un peu de place libre, que l'homme ne doit négliger aucune des ressources que la nature a placées à sa portée. Il faut, dès aujourd'hui, que nos enfants s'habituent à ces considérations économiques, et qu'ils apprennent à compter de près et à tirer parti de tout.

Or, si nous portons nos regards sur l'Océan, sur ce domaine des eaux qui nous entoure et dont les mille ramifications couvrent le monde solide, nous sommes amenés à considérer l'eau comme une autre atmosphère plus dense que celle que nous respirons, et à reconnaître de suite que bien plus de terrains sont soumis au régime de l'eau qu'au régime de l'air.

Si les derniers ont leur culture, les premiers doivent l'avoir aussi ; or, la culture de l'eau, c'est, comme sur terre, l'ensemencement et la récolte : c'est la piscifacture et c'est la pêche. C'est la pêche, surtout, qui, s'étendant sur une surface trois ou quatre fois plus vaste que la terre solide, devrait avoir une importance autant de fois plus considérable. Or, le contraire saute aux yeux. A quoi tient un pareil état de choses? Évidemment à ce que l'homme ne peut que flotter à la surface de ces champs liquides, sans en sonder les profondeurs. A ce que l'immense végétation marine, créée pour l'organisme particulier qui habite autour d'elle, ne s'adapte que difficilement aux besoins de l'homme.

Et cependant, proclamons-le hardiment : la mer doit, un jour, nourrir la terre !...

C'est pour cela, par une prédisposition merveilleuse, et avec une infatigable prodigalité, que dans ces champs liquides et à des

profondeurs inabordables, la nature travaille sans cesse pour l'homme. Grâce à sa bienveillance féconde, les poissons et autres animaux de l'onde naissent, croissent et multiplient sans relâche d'une manière si prodigieuse que nous sommes obligés de nous incliner devant ces migrations, ces apparitions, ces envahissements dont le nombre et la loi sublime nous sont inconnus.

Constatons en même temps que la végétation presque complète de la mer, des fleuves et des lacs, ne nous offre que peu de plantes et de productions utilisables directement à nos besoins, mais que le nombre encore restreint de celles qui s'appliquent, par transformation, aux nécessités de notre civilisation augmente chaque jour avec les progrès de la science. Nous sommes donc amenés à considérer les poissons, jusqu'à présent, comme la vraie récolte que nous offre l'eau. Mais cette récolte pousse sauvage, inculte, au hasard, si l'on peut se servir de ce mot pour indiquer l'ensemble des lois inconnues qui dirigent la production et la destruction de ces êtres.

L'homme cependant, doué sur la terre d'une faculté perfectible dont il n'entrevoit pas encore le terme, doit comprendre, dès maintenant, le dommage que lui cause cet état de délaissement non justifié, et nous voyons, en ces temps-ci, de faibles mais précieux efforts faits dans la voie de reproduction artificielle et d'acclimatation des poissons utiles. Sans doute, ces efforts de la science humaine sont encore peu accentués, mais il faut en constater la naissance, parce que leur apparition marque pour l'humanité le besoin de cultiver le domaine aquatique. Nous ne devons pas omettre le souvenir des essais gastronomiques des riches Romains, quoique ce premier pas compte peu pour nous, car l'idée philosophique et générale du perfectionnement de l'humanité n'en était pas le mobile.

Nous venons de dire que les poissons vivaient libres et sauvages dans les eaux ; c'est la cause des différents modes de pêche, adaptés à leurs instincts, à leur genre de vie, à leurs habitations, etc. Sans

vouloir nous appesantir ici sur les grandes pêches maritimes qui forment les marins et les navigateurs des nations, et dont l'étude remplira la seconde partie de cet ouvrage, nous pouvons remarquer que la pêche la plus ancienne de toutes, et celle qui réussit partout et en tous temps, est la pêche à la ligne.

Faite en mer sur une grande échelle, c'est elle qui fournit nos tables des poissons les plus recherchés, parce que les filets ne les peuvent enlever des endroits où ils habitent; c'est elle qui nous apporte toutes les espèces fraîches, *non oyées*, et assez bien conservées pour subir les transports à l'intérieur, où ces produits viennent varier la nourriture des hommes et concourir à la santé et au bien-être de la population.

La France, il faut le dire, est plus en arrière que les nations du Nord dans tout ce qui tient à la grande comme à la petite pêche. Qu'elle délaisse les grandes expéditions, c'est une question politique qui ne nous regarde point; — elle les a délaissées longtemps: maintenant elle les encourage, c'est bon, c'est mieux; — mais ce qui est déplorable, c'est de voir les pêches du littoral négligées et conduites sans ordre et sans les ménagements nécessaires. Les populations maritimes, au lieu de s'occuper nettement et avec zèle de ces récoltes, semblent se complaire à une incurie, à un laisser aller déplorable. Les méthodes sont encore ce qu'elles étaient il y a cent ans, il y a mille ans; cependant la science a marché, les perfectionnements ont surgi..... Rien n'a pénétré là où devait arriver le progrès!

C'est pourquoi ce livre est fait.

Il est fait pour essayer d'amener le progrès dans les méthodes de la pêche à la ligne et aux filets employées sur les côtes de la mer et sur celles des rivières de notre pays.

Nous avons, en ces matières, à recevoir un assez grand nombre de leçons des peuples voisins; il nous sera surtout bon d'apprendre que jeter le ridicule sur le pêcheur est un fait aussi inepte, aussi maladroit que de le verser sur le laboureur. L'un fait produire

les mers, l'autre la terre : en quoi valent-ils mieux ou moins l'un que l'autre ? Arrière donc les sottes pointes des loustics de nos petites villes, foulons aux pieds le ridicule quand la cause que nous soutenons est sainte ! Pêchons, hommes de cœur !... Pêchons !.. avec soin, talent, science, même à la ligne... car nous suivons ainsi la grande marche des temps modernes, le perfectionnement de l'humanité !

PRÉFACE

« Il serait superflu de s'étendre beaucoup sur l'utilité du travail que nous entreprenons, » disait, en 1769, Duhamel du Monceau dans l'*Introduction* de son *Traité des pêches*. « Tout le monde sait, ajoute-t-il, que la pêche occupe et fait subsister un grand nombre d'hommes robustes et utiles à l'État. »

Trente ans plus tard, en 1798, Lacépède a exprimé une pensée analogue dans le *Discours* qui ouvre le tome I de son *Histoire naturelle des poissons*, quand il a dit, en parlant de ces animaux et des avantages que la pêche procure : « Diversité de familles, grand nombre d'espèces, prodigieuse fécondité des individus, facile multiplication sous tous les climats, utilité variée de toutes les parties, dans quelle classe rencontrerions-nous et tous ces titres à l'attention, et une nourriture plus abondante pour l'homme, et une ressource moins destructive des autres ressources, et une matière plus réclamée par l'industrie, et des préparations plus répandues par le commerce ? Quels sont les animaux dont la recherche peut employer tant de bras utiles, accoutumer de si bonne heure à braver la violence des tempêtes, produire tant d'habiles et intrépides navigateurs, et créer ainsi pour une grande nation les éléments de sa force pendant la guerre et de sa prospérité pendant la paix ? »

On pourrait facilement citer d'autres témoignages en faveur de l'utilité des pêches non-seulement à l'époque actuelle, mais aux époques les plus reculées, car rien de ce qui a trait à celles des anciens et du moyen

âge n'a été omis dans le tome I du bel ouvrage de Noël de la Morinière. Ses nombreux manuscrits déposés à la bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle fournissent la preuve que si la publication de l'*Histoire générale des pêches anciennes et modernes dans les mers et dans les fleuves des deux continents* n'avait été interrompue par la mort de l'auteur, nous possèderions un traité précieux sur ce que l'on a nommé l'agriculture des eaux et plus exactement encore l'aquiculture. Aujourd'hui où tout ce qui se rattache au développement de cette industrie est étudié avec ardeur, il était convenable, après un siècle écoulé depuis le commencement de la grande publication de Duhamel, de reprendre un sujet autour duquel sont venus se grouper tant de matériaux nouveaux.

Les tentatives de repeuplement des eaux par l'établissement de frayères ou par les procédés des fécondations artificielles, la multiplication, sur un grand nombre de points, des moyens de rendre accessibles aux poissons anadromes, et particulièrement aux Saumons, les rivières dont ils ne pouvaient, sans le secours des échelles, franchir les embouchures ; enfin, les efforts récents du gouvernement pour favoriser les pêches et leur rendre leur ancienne prospérité : voilà quelques-unes des innovations dont il était indispensable de tenir compte.

A côté de ces grandes questions viennent se placer toutes celles qui se rapportent à ce qu'on peut appeler l'art du pêcheur.

Les hommes qui le pratiquent et y sont devenus habiles verront, par les nombreux documents que contient le présent ouvrage, combien l'auteur est versé dans la connaissance de cet art, et ils y trouveront plus d'un enseignement nouveau. A ceux qui y sont encore novices, le dictionnaire fournira des renseignements précis et complets sur les nombreuses armes inventées pour faciliter la victoire dans la guerre acharnée faite aux habitants des eaux. Ainsi, aux articles concernant les filets en général, et les différentes sortes de filets en particulier, soit les plus simples, tels que l'épuisette ou l'échiquier, soit les plus compliqués et les plus savamment disposés, comme les madragues, aucun de ces instruments, sous quelque nom qu'on les désigne, ne paraît avoir été omis.

Toute l'histoire de la pêche à la ligne, où le succès ne s'obtient qu'à force d'habileté, se trouve dans une série de paragraphes qui, si on les



range dans un ordre méthodique, traitent d'abord de l'instrument. Il s'agit, en premier lieu, des *perches*, des *cannes à pêche* si différentes les unes des autres, puis des *lignes*, c'est-à-dire des fils destinés à supporter l'*hameçon* dont le volume ou le *numéro*, suivant l'expression technique, et dont la forme, ainsi que celle du *dard* qui le termine, offrent tant de variétés essentielles à connaître, puisque toute la pêche, selon l'un des *aphorismes* du praticien, est dans le choix de l'hameçon. L'*empilage*, c'est-à-dire la manière de le fixer à l'*avancée*, exige les soins les plus minutieux. Enfin, la *flotte* est employée sous des modèles si divers, que l'auteur craint, malgré les détails où il est entré, soit à l'occasion de ce mot, soit en parlant du *bouchon*, d'en avoir laissé échapper quelques-uns dans son énumération. L'instrument prêt à fonctionner doit être armé. On doit faire un choix judicieux, selon la pêche à laquelle on veut se livrer, et suivant la saison, soit des *pâtes*, soit des *amorces* ou *appâts*, dits aussi *esches*, dont l'*emploi* est longuement expliqué. La *manière d'enferrer les esches* réclame toute l'attention du pêcheur. Comment se servira-t-il d'une arme ainsi préparée? Pêchera-t-il à la *canne fixe*, ou jettera-t-il la ligne de manière à *fouetter*; la lancera-t-il à *grande volée*, ou pêchera-t-il au *passer*, comme on le fait surtout dans les chutes rapides, ou bien, emploiera-t-il la *ligne courante*, la *ligne dormante* ou la *ligne à grelots?* La convenance de tel ou tel de ces procédés, les avantages ou l'inconvénient que chacun d'eux présente, sont sagement discutés.

A cette pêche veut-on substituer celle si animée et si préconisée par les Anglais? On trouvera exposé aux mots *Mouches artificielles*, *Papillons* et *Pêche à la mouche naturelle*, tout ce qu'il importe de savoir sur un sujet qui n'a point paru à l'illustre chimiste Humphry Davy indigne d'occuper les rares loisirs que ses nombreuses occupations lui laissaient et qu'il a consacrés à la rédaction d'un livre sur la pêche du Saumon (*Salmonia*), plein de faits intéressants et pour le naturaliste et pour le pêcheur.

Que de déceptions sont réservées à celui-là même qui est le mieux outillé, s'il ignore la manière dont le poisson, soit dans l'eau douce, soit à la mer, se jette sur l'appât! On se convaincra de l'utilité de notions précises à cet égard, en étudiant l'article consacré à la description de l'*attaque des poissons*. Là, se dévoilent les ruses nombreuses et variées

des habitants des eaux qu'il faut encore savoir déjouer quand il s'agit de *noyer le poisson* qui, après s'être enferré, cherche à se dégager.

Toutes les espèces d'ailleurs ne se pêchent pas à la même saison, et au mot *Calendrier* sont réunies les indications nécessaires sur les moments de l'année et sur les heures du jour où, pour ne pas éprouver trop d'insuccès, il convient de tenter les hasards du combat.

En outre, on doit bien constater l'*aspect des eaux*, c'est-à-dire en sonder la profondeur, en étudier le courant et savoir sur quel fond elles roulent, pour en connaître, par avance, jusqu'à un certain pas, la population, et, par conséquent, dans une localité où l'on n'a pas encore eu l'occasion de lancer sa ligne, dresser en vue du succès, sur son *carnet d'étude*, un tableau dont l'auteur donne un modèle et où sont inscrites, en regard de points de repère fixes, les indications dont il s'agit.

Les détails qui précèdent suffisent pour montrer, sous un point de vue spécial, les secours que l'on a tirés de la lecture des articles dont je viens de donner les titres.

Je ne puis pas, en raison même des limites étroites de cette préface, pousser plus loin l'analyse de la portion du livre consacrée à l'examen des questions pratiques. L'auteur, d'ailleurs, n'a pas envisagé son sujet, sous un seul aspect. Obligé, presque à chaque page, de citer des noms de poissons, il a trouvé utile, et avec juste raison, de faire connaître les animaux dont il avait sans cesse à parler. Abordant ainsi l'histoire des pêches par son côté scientifique, il ne pouvait pas négliger les détails principaux sur l'anatomie et sur la physiologie des poissons. Voilà comment le *Dictionnaire des pêches* est forcément devenu un Dictionnaire d'ichthyologie.

Tout ce qui se rattache aux *Lois sur la pêche* est commenté et attentivement étudié.

L'auteur, très-expérimenté dans les manipulations photographiques, n'a négligé aucune occasion de se servir de la science nouvelle et de prendre, sur les poissons mêmes, préparés par une méthode rapide de son invention, des images qui, reproduites, soit par la gravure sur bois dans le texte, soit par la lithographie, pour de belles planches formant album, donnent la représentation excellente d'un grand nombre d'espèces. Au mérite de l'exactitude des figures, s'en joint un autre souvent absent

des ouvrages d'histoire naturelle : je veux parler de l'expression de vérité qu'on y remarque. Les poissons vivent, en quelque sorte, sous le crayon; ils sont en mouvement et occupent la position qu'ils prennent en nageant. Le fond sur lequel ils se détachent, pour la plupart, et l'eau qui les baigne ajoutent à l'illusion.

Des dessins anatomiques placés au milieu des descriptions aident le lecteur et lui font mieux comprendre ce que le texte, malgré sa précision, pourrait laisser d'obscur dans l'esprit de ceux qui ne sont pas habitués aux expressions techniques dont il faut se servir, quelque réserve qu'on apporte à leur emploi.

Aux figures propres à faciliter la connaissance des animaux et de leur organisation, l'auteur en a ajouté un beaucoup plus grand nombre relatives à la pratique de l'art du pêcheur. Pas un engin n'est nommé, pas un procédé de pêche n'est décrit, pas un appât vivant n'est signalé sans que le texte soit enrichi de figures aussi variées que le sujet l'exige. Dans cette encyclopédie illustrée, l'art du dessinateur, où M. A. Mesnel se montre fort habile, tient donc une place importante tant par la copie des belles photographies sur nature que l'auteur réunissait depuis bien des années déjà dans ce but, que par la reproduction d'une foule d'objets dont la connaissance exacte ne doit point échapper à celui qui veut apprendre, et doit devenir familière au praticien.

Tels sont, en résumé, le plan et le mode d'exécution du livre de M. de La Blanchère.

Ce n'est, au reste, que le premier volume de ce grand ouvrage. Le second, traitant des Pêches de la Baleine, du Hareng, de la Sardine, du Thon, du Maquereau, de la Morue, etc., de la Pisciculture fluviatile et de la Pisciculture marine, de l'Ostréiculture, ainsi que de l'exploitation des Plages, sera une *Histoire des Grandes Industries des eaux* destinée à compléter l'œuvre considérable qu'il a entreprise.

AUG. DUMÉRIL.

LA PÊCHE ET LES POISSONS

NOUVEAU

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL

DES PÊCHES

A

ABBE. — Nom de l'*Ablette* dans diverses localités. (Voy. ABLETTE, *Pêche*.)

ABLE (*Genre*), (**Leuciscus ou Cyprinus**). — Les Ables formaient, dans la classification de Cuvier et Valenciennes, un genre appartenant à la première famille, les Cyprinoïdes, du 2e ordre des poissons osseux, les Malacoptérygiens abdominaux. Quoique, sous le mot *Able*, on rangeât un groupe de poissons assez naturel, les classificateurs modernes ont senti le besoin d'y créer de nombreuses divisions, et le mot a été abandonné.

Aujourd'hui les Ables correspondraient aux genres : *Ablette*, *Rotengle*, *Gardon*, *Ide*, *Chevesne*, *Véron* et *Chondrostome*. (Voy. ces mots.) Quoi qu'il en soit, la grande division primitive des Ables en un seul groupe n'est point absolument à rejeter, car tous ces poissons ont, au premier coup d'œil, un certain air de parenté évidente et une grande ressemblance comme couleur générale.

Leurs différences sont surtout appréciables quand ces poissons sont comparés vivants, dans les eaux qu'ils habitent ensemble. Aussi les divisions qui séparèrent les espèces furent-elles basées d'abord sur la largeur plus ou moins considérable du corps, sur la coloration plus ou moins marquée des nageoires, mais elles se trouvèrent souvent si faibles entre certains individus que ceux-ci devenaient impossibles à distinguer, semblant métis des deux espèces. On a dû chercher autre chose, et la classification actuelle, sans être tout à fait rigoureuse, accentue davantage les sections ; malheureusement il a fallu recourir à un caractère anatomique interne, et c'est surtout de la comparaison des dents pharyngiennes de chaque animal que l'on a tiré des divisions suffisamment tranchées pour séparer la masse des Ables. Ce caractère, impossible à reconnaître d'un premier coup d'œil, est, sous ce rapport, peu satisfaisant, mais on n'a pas trouvé mieux ; il faut attendre. (Voy. CYPRINOIDES, pour la classification générale de ces poissons.)

En général, la position de la dorsale et le nombre de ses rayons fournissent des caractères différentiels, mais ils sont loin d'être toujours assez nets. Aussi, pour les gens du monde, la détermination des individus offre-t-elle souvent de véritables difficultés.

Compris sous le nom général et vulgaire de *Poissons blancs*, ce genre renferme d'ailleurs des espèces nombreuses et variées. La qualité du fond, les eaux, les herbes, la latitude, mille causes encore inconnues d'*habitat*, sans parler du sexe, modifient souvent profondément l'aspect extérieur des individus de la même espèce, et rendent l'étude de ces poissons d'eau douce une des plus ingrates et une des moins claires. Joignons à cela une synonymie mal établie et souvent très-douteuse, tant parmi les noms vulgaires que parmi les appellations scientifiques, et nous aurons une idée juste de

la défiance qu'on doit apporter dans la détermination de ces poissons, d'autant que le mot *Able* est générique et spécial.

Il faut remarquer, comme caractères généraux, que les Ables vrais ont l'anale étroite et soutenue par 15 à 20 rayons seulement, tandis que celle de la Brême en a au moins 27. Ce caractère est le plus constant, car certains Gardons ont le corps presque aussi large et aussi aplati que certaines Brêmes plus râblées que les autres. Ce sous-genre, en outre, ne porte pas de barbillons, ce qui le sépare, d'un seul coup, des Goujons et des Tanches ; de plus, il n'a aucun rayon épineux, ni 2e, ni 3e à la dorsale, ce qui le distingue des Carpes et des Barbeaux.

Tous ces poissons ont la bouche dépourvue de dents, si ce n'est autour du pharynx. Aussi sont-ils des animaux non carnivores, *destinés à être mangés* tant par l'homme que par les poissons carnassiers dont ils forment la provende habituelle.

Sur nos tables, la mollesse et la fadeur de leur chair très-remplie d'arêtes les font peu rechercher, à moins qu'ils ne soient de très-grosse ou de très-petite taille. Dans le premier cas, les arêtes s'enlèvent facilement ; dans le second, on les accommode de manière qu'elles passent inaperçues.

Leur chair, par le fait même de sa qualité spongieuse, participe facilement au goût du milieu où ils ont vécu. Dans les eaux vives et claires de la Loire, de la Garonne, de l'Allier et des rivières à fond sableux et plein de gravier, ces Cyprins ont la chair assez ferme et de bon goût ; mais si, au contraire, on les a pris dans les petites rivières vaseuses et sans courants qui affluent de l'intérieur des terres aux rivières plus considérables, ou dans les étangs à fond glaiseux, ces poissons contractent un goût désagréable de marais et de vase, et présentent une chair beaucoup plus molle.

Tous se nourrissent d'insectes et de détritus qu'ils happent très-adroitement à la surface de l'eau. Aussi, pour les pêcheurs à la ligne, ces poissons portent-ils le nom de *Poissons de surface*. Ce sont eux que l'on prend, à la mouche naturelle ou artificielle, dans les beaux jours de l'été, alors qu'ils chassent vigoureusement entre les herbes, auprès des piles des ponts et des barrages, auprès des écluses des moulins, etc. Dans la Loire, l'Allier et toutes les rivières à eau claire peu profonde, on les voit, au printemps, frayer en longues troupes sur les bancs de sable, à demi découverts au milieu du fleuve ; ils sont là, défendus des pêcheurs par le désert de sable et d'eau qui les entoure et leur permet de fuir à l'approche du premier objet qui leur semble suspect.

ABLE [*Genre*]. — La pêche des Ables de toutes les espèces est, à proprement parler, la *Pêche d'eau douce ;* c'est celle qui se fait le plus souvent, c'est la seule, même, que la plupart des pêcheurs à la ligne aient faite, car ces poissons étant de beaucoup les plus nombreux dans les cours d'eau et les étangs de la France, ce sont eux naturellement que les pêcheurs ont dû le plus souvent rencontrer. D'autant mieux que, par une singulière fatalité, ils semblent moins défiants et plus faciles à prendre que les autres. On dirait que la nature en a fait une manne répandue partout pour calmer l'impatience du pêcheur avide de capture, le satisfaire par un triomphe aisé, et lui ôter l'idée de poursuivre une proie plus glorieuse mais plus difficile à conquérir. En effet, un grand nombre d'amateurs de la pêche s'en tiennent à un succès assuré, et prennent force Dards, Ablettes et Chevesnes, plutôt que de faire la guerre à la Carpe rusée, au Barbillon robuste ou à la Truite agile.

Parmi les Ables se rencontrent d'ailleurs des individus de grande taille et de force respectable, qui nécessitent l'emploi de moyens de pêche appropriés.

Les énormes Chevesnes qui se promènent nonchalamment dans les trous formés devant le déversoir des moulins, ne peuvent être capturés avec la même ligne et la même canne que les Ablettes qui couvrent la surface de l'eau près des lavoirs ou des usines dans lesquelles on lave des laines et des peaux.

Le genre Able renferme ce que l'on appelle, avec raison, les *Poissons de surface*, parce qu'ils habitent cette partie des rivières dès que les rayons du soleil ont acquis un peu de force. On les voit alors remonter des fonds d'eau, des sources chaudes où ils se sont tenus, à moitié engourdis, pendant l'hiver, et venir chasser les premiers insectes que le vent du printemps fait tomber sur les eaux encore froides.

Ce genre de nourriture, pour lequel cependant aucun d'eux ne dédaigne les

aubaines plus substantielles que peut lui amener le courant, les rend tous aptes à se laisser prendre à la mouche naturelle ou artificielle, à l'insecte, etc.

En pêchant à la surprise surtout, on en prend, sans fatigue et sans difficulté, des quantités considérables.

Parmi les Ables, il faut mettre à part les Gardons, qui, eux, se tiennent plus volontiers au fond, dans certaines rivières, ce qui ne les empêche pas de mordre parfaitement à la mouche comme leurs cousins les Chevesnes et les Ablettes. Ce sont plutôt des habitants de la partie moyenne des eaux que du fond absolu, où se trouvent seulement les plus grosses pièces. Les troupes que les poissons de cette dernière espèce aiment à former, se promènent entre deux eaux, mais viennent volontiers à la surface happer la mouche perfide que l'on y fait jouer.

Remarquons enfin un fait intéressant, c'est que toutes les Ables, — nous parlons des espèces qui sont susceptibles d'un fort développement : Chevesnes, Gardons, Rosses, Nases, Dobules, etc.,— parvenues à une taille respectable et à un poids de 2 à 3 kilos, changent de mœurs, se transforment en *Poissons de fond, chasseurs, carnassiers* même, et,— fait remarquable, qui indique que l'intelligence existe chez eux comme chez tous les autres animaux, — deviennent, sans doute grâce à leur expérience, très-fins, très-défiants, et très-difficiles à prendre. L'étourderie du jeune âge s'est envolée ; la vie leur a apporté ses conséquences. Ce sont de vieux routiers, contre lesquels le pêcheur doit déployer toutes les ressources de son habileté.

ABLES DES EAUX DE FRANCE. — Les Ables proprement dites, ou *Poissons blancs*, que nourrissent les eaux de la France, sont :

1° L'Able aspe (*Cyprinus aspius*) (?).
2° L'Able Dobule (*Cyprinus Dobula*).
3° L'Able Chevesne (*Squalius Cephalus*).
4° L'Able Chevesne méridional (*Squalius meridionalis*).
5° L'Able Chevesne treillagé (*Squalius clathratus*).
6° L'Able ide (*Cyprinus idus*).
7° L'Able Jesse *Cyprinus Jeses*). } Quelques auteurs pensent que ce poisson est le même animal, de deux provenances différentes.
8° L'Able nase (*Cyprinus* ou *Chondrostoma nasus*).
9° L'Able nase bleuâtre (*Chondrostoma cærulescens*).
10° L'Able nase de Drême (*Chondrostoma Dremæi*).
11° L'Able nase du Rhône (*Chondrostoma Rhodanensis*).
12° L'Able rosse — Gardon — (*Cyprinus* ou *Leuciscus rutilus*).
13° L'Able Gardon pâle (*Leuciscus pallens*).
14° L'Able Gardon rutiloïde (*Leuciscus rutiloïdes*).
15° L'Able Gardon de Sélys (*Leuciscus Selysii*).
16° L'Able Gardon vengeron (*Leuciscus prasinus*).
17° L'Able rotengle — Gardon rouge — (*Cyprinus erythrophthalmus*).
18° L'Able vandoise — Dard — (*Cyprinus* ou *Squalius leuciscus*).
19° L'Able vandoise Aubour (*Squalius Bearnensis*).
20° L'Able vandoise Blageon (*Squalius Agassizii*).
21° L'Able vandoise Bordelaise (*Squalius Burdigalensis*).
22° L'Ablette alburnoïde (*Cyprinus alburnoïdes*).
23° L'Ablette spirlin — biponctuée — Éperlan de Seine — (*Cypr. bipunctatus*).

24° L'Ablette de Fabre (*Alburnus Fabrei*).
25° L'Ablette hachette (*Leuciscus dolabratus*).
26° L'Ablette mirandelle (*Alburnus mirandella*).
27° L'Ablette ordinaire (*Cyprinus alburnus*).
28° L'Ablette vairon (*Cyprinus phoxinus*).
29°. L'Ablette Vernhe (*Cyprinus Vernhe*).

ABLET. — (Voy. ABLETTE, *Hist. Nat.*)

ABLETTE [*Genre*], (**Alburnus**, Rond). — Malacopt. abd^{x}. Cyprinoid.

Ce petit genre, comprenant au moins six espèces pour la France, n'aurait presque que des caractères *négatifs* au milieu des autres cyprins, si sa mâchoire inférieure proéminente, sa dorsale très-reculée en arrière des ventrales ne le distinguaient un peu. Chez tous, l'anale est longue; mais ce qui groupe bien ces poissons ensemble, c'est leur *facies* dépendant de la qualité de leurs écailles nacrées, caduques et minces.

Dents pharyngiennes longues, pointues, grêles, sur deux rangs ; 2 internes très-petites, et 5 plus grandes au dehors. Chaque dent un peu *en scie* sur son bord postérieur.

ABLETTE COMMUNE, (**Cyprinus** ou **Alburnus lucidus**, Heck.).— Malacopt. abd^{x}. Cyprin. Long. max. = 0^{m},15; haut. = 0^{m},03.

Syn : *Bleak*, angl. — *Weiss fisch*, *Ukeley*, all. — *Alphenaar*, holl. — *Sslawa* ou *Sölyla*, russ. — *Arborello*, ital. — *Rondion*, suiss.

Ce petit cyprin a le corps étroit, un peu aplati et allongé, argenté et brillant ; de même courbure en dessus qu'en dessous ; par conséquent, le dos un peu arrondi en arc, vert-bleuâtre. Côtés, flancs et ventre blanc argenté, *sans reflets colorés*. La tête est allongée, pointue ; la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure, et un peu relevée du bout. Yeux grands et brillants, à prunelle noire. Dorsale de 10 rayons ; anale de 20. Nageoires pâles, généralement teintes de rouge à l'endroit où elles s'attachent au corps.

Les écailles de ce poisson tiennent à peine à la peau ; elles sont petites et minces. Celles des côtés sont argentées et couleur perles d'Orient; celles qui couvrent le dos sont bleuâtres, avec un reflet vert. Les Ablettes, dont la couleur du dos est plus intense, sont moins estimées des fabricants de perles que les pâles, dont les écailles blanches et argentées servent à faire des perles fausses au moyen d'une préparation qu'on appelle *essence d'Orient*.

L'Ablette ressemble un peu à l'Éperlan, mais elle ne porte pas l'appendice muqueux ou nageoire adipeuse qui caractérise celui-ci, et le fait rentrer dans la famille des Salmones.

Regardée entre le soleil et les yeux, elle est transparente, et cependant le dos est épais et charnu. La ligne latérale, qui part de l'opercule des ouies et aboutit au milieu de la queue, forme une courbure assez considérable du côté des ouies.

Tous les poissons carnivores recherchent ce cyprin et ses œufs. Le seul défaut de l'Ablette comme appât vif, c'est qu'elle meurt sortie de l'eau et que, même remise de suite dans son élément elle y supporte très-peu de temps la piqûre de l'hameçon et la captivité au bout de la ligne.

Dans quelques pays, en Suisse par exemple, on sale et on sèche l'Ablette, puis on la mange préparée à l'huile et au vinaigre. La chair de ce poisson est en général maigre, sèche et pleine d'arêtes, ce qui la rend peu recherchée.

On croit ce petit cyprin originaire de la mer Caspienne. Nous pensons plutôt qu'il est indigène des eaux douces de l'Europe entière.

ABLETTE COMMUNE. — La pêche de l'Ablette à l'hameçon est une des plus faciles. C'est celle à laquelle s'exercent les gamins au bord de toutes les rivières et de tous les ruisseaux, car le petit poisson qui nous occupe est extrêmement répandu dans les eaux douces de la France.

On peut dire de l'Ablette qu'elle est la gourmandise faite poisson. Elle mord à tout ce qu'elle peut avaler, et même attaque et tourmente des amorces aussi grosses qu'elle, mais dont elle espère détacher quelques bribes à son profit.

Par un temps sec, en été, on prend l'Ablette avec l'asticot, entre deux eaux : avec la mouche naturelle ou les mouches artificielles, de surface. Il faut même déployer un soin continuel quand on pêche à la surprise les Chevesnes, Dards et Gardons, pour garantir sa mouche naturelle des attaques de ce petit rapace



24° L'Ablette de Fabre (*Alburnus Fabrei*).
25° L'Ablette hachette (*Leuciscus dolabratus*).
[illegible]

Mesnel pinx et lith — Phot de La Blanchère

ABLETTE ALBURNOÏDE (Aspius alburnoides. Selys)

ABLETTE COMMUNE (Alburnus lucidus. Heck) ABLETTE BIPONCTUÉE ou SPIRLIN (Alburnus bipunctatus. Bloch)

acharné et endiablé. Les Ablettes sautent à 1 décimètre hors de l'eau, pour saisir au vol la mouche friande que vous laissez imprudemment approcher d'elles, et, ce qui est vraiment curieux comme miracle d'adresse, c'est qu'elles ne la manquent pas et se manquent toujours.

L'Ablette est donc un des poissons les plus vifs, les plus lestes et les plus adroits à dépouiller un hameçon sans y rester accrochés. Aussi peut-on, avec vérité, certifier aux apprentis dans le noble art de la pêche que, lorsqu'ils sauront bien piquer une Ablette à la mouche, ils auront dix fois plus de facilité à prendre un poisson vingt fois plus gros, mais dont le *ferrer* est moins rapide, et l'attaque moins fugitive. En effet, l'Ablette s'est élancée, a dévoré l'insecte et a fui au loin, avant que votre main ait pu transmettre au scion le mouvement qui doit enfoncer le dard dans les chairs de la gourmande petite bête.

Dans certains grands fleuves où l'Ablette pullule, on la prend en quantités énormes, au moyen de la pêche à fouetter. (Voy. ce mot.)

Il est d'ailleurs assez difficile d'indiquer les lieux qu'affectionne l'Ablette ; elle se tient partout : en été, à la surface de l'eau, où elle chasse sans cesse ; en hiver, au fond, parmi les roseaux et dans les sources d'eau vive, qui restent plus chaudes que la masse de la rivière. Au premier rayon de soleil, vous la voyez remonter à la surface et commencer sa chasse.

On doit cependant remarquer que ce petit *Cyprin* se tient de préférence dans les endroits où un courant rapide et l'eau qui se renouvelle peuvent lui apporter les parcelles animales et végétales qu'elle recherche pour sa nourriture. Près des moulins, on la trouvera au-dessous des déversoirs, dans les filets d'eau que les vannes ou les pierres de l'écluse laissent passer. Au-dessus des moulins, elle se tiendra en foule dans le fil de l'eau qui marche à *la herse*, la tête ordinairement tournée vers le courant, qu'elle remonte doucement et constamment en s'aidant d'un petit mouvement ondulatoire de la queue. Si quelque part on lave des peaux, de la laine, etc., les Ablettes y viendront en foule pressée, et alors on verra apparaître les géants de l'espèce, qui représentent de très-jolis poissons, *presque de la taille du hareng*.

C'est surtout dans la variété, dite alburnoïde, à dos presque horizontal, que l'on rencontre de beaux individus, véritablement susceptibles d'être mis en friture et d'offrir aux dents autre chose qu'une petite masse d'arêtes et de chair filandreuse. Aussi, ces grosses Ablettes, appelées *Libournaises* dans le Midi, sont-elles fort recherchées, et c'est avec raison.

L'Ablette sert elle-même d'appât pour le Brochet et la Perche, mais seulement à défaut d'autres poissons plus vivaces, tels que le Gardon, la petite Carpe, le petit Dard, le Goujon, la Loche, etc., qui tous vivent beaucoup plus longtemps qu'elle attachés à l'hameçon, et surtout se transportent plus loin dans le bidon ou seau approprié à la pêche au vif.

Il faut se servir, pour pêcher l'Ablette, de très-petits hameçons n°s 16 à 20, montés sur un simple crin de cheval. La flotte peut être *comparativement* grosse, parce que le toucher de ce poisson est brutal, quoique d'une extrême rapidité ; et cependant, il est préférable de se servir d'une simple plume, qui indique l'attaque d'une manière plus rapide et plus sûre. En mettant trois ou quatre hameçons à la même ligne, on prend souvent plusieurs Ablettes d'un seul coup; dans ce cas, il n'est pas rare que la flotte soit *relevée* hors de l'eau, parce que ces poissons, au lieu de s'enfoncer quand ils ont pris l'esche, jouent avec elle et remontent à la surface de l'eau.

On les prend aussi, sans flotte, avec un hameçon n° 16, monté sur un crin de cheval. On amorce avec une mouche ordinaire (*musca domestica*), dont elles sont très-friandes, et on laisse aller la mouche entre deux eaux. Le *toucher* est si intense que l'Ablette entraîne la ligne. En ferrant légèrement de côté, on rapporte, à tout coup, un de ces petits poissons.

Il nous semble inutile de nous étendre davantage ici sur les manières si variées de prendre les Ablettes; plusieurs de leurs pêches portant un nom spécial, tel que la *pêche à fouetter*, etc., se trouveront à la place que nous assignera leur rang alphabétique.

ABLETTE ALBURNOÏDE (**Cyprinus** ou **Aspius Alburnoïdes**, Selys). — Malacopt. abdom. Cyprin. Long. max. = 0m,18; haut. = 0m,04.

Ce cyprinoïde, très-voisin de l'espèce commune, s'en distingue cependant avec un peu d'attention, d'abord par sa taille plus considérable, puis par les caractères suivants : Tête allongée, yeux très-grands (plus, proportionnellement, que ceux de l'Ablette type), d'un blanc d'argent, portant en haut une tache jaune ; dos verdâtre, les côtés bleu variant au noir, avec une bande longitudinale *dorée et changeante* suivant l'incidence de la lumière. Ventre et flancs blanc argenté, *irisés ;* opercules argentés portant de petits points noirs.

Ligne latérale de 48 points blanc-jaunâtre. Dorsale et caudale un peu verdâtres ; ventrales, anales, blanches ; pectorales légèrement jaunes. Le caractère le plus saillant de cette espèce, c'est que le dos est droit et que la ligne du ventre en paraît d'autant plus arquée. Dans l'eau, cette Ablette se reconnaît d'abord par sa taille, puis par la couleur vert-bouteille de son dos.

Mêmes mœurs et habitudes que l'Ablette commune, *même manière* de la pêcher. Commune dans les rivières du N.-E. de la France, la Moselle, la Meuse ; au centre, dans le Loir, l'Eure, etc., en général dans toutes les rivières d'eau vive, à fond caillouteux et sans vase. Peu commune dans les fleuves.

Ce poisson semble parfaitement conforme à celui auquel Bonnaterre donne le nom de *Nimbe*, et qui présente à la dorsale 12 rayons, 17 aux pectorales, 23 à l'anale et 20 à la caudale.

L'Alburnoïde ressemble beaucoup au Nase petit, mais elle a l'intérieur du ventre blanc. (Voy. *Temps du frai.*)

ABLETTE BIPONCTUÉE (**Cyprinus** ou **Aspius bipunctatus**, Lin.). — Malacopt. abdom. Cyprin. Long. max. = 0m,12; haut. = 0m,03.

Syn. : *Lauben*, allem.

Yeux très-grands, blanc-jaune, portant en haut une tache violet-noirâtre.

Dos vert pâle, un peu bleu sur les côtés ; ceux-ci marqués d'une ligne dorée, au-dessous de laquelle s'étend une bande violacée composée d'un grand nombre de taches rapprochées.

Flancs et ventre blanc argenté. Ligne latérale de 50 points jaunes, entre deux lignes de points noirs fort petits, d'où vient le nom du poisson. Anales, de 16 rayons, et ventrales rouges à leur base et plus pâles à l'extrémité ; pectorales très-rouges à leur base, blanches-vertes au sommet.

Dorsales de 10 rayons, caudale de 20. Souvent la tache, existant à l'intersection des pectorales, est d'un beau jaune d'or ; dans ce cas, la nageoire est incolore et le corps entier participe à cet affaiblissement de la couleur, mais le dos est toujours remarquable par la bande orange pâle qui, de chaque côté, sépare le bleu du dessus du blanc pur des flancs. Cette bande n'a pas plus de deux écailles de large. Opercules argentés, avec une tache violette-noire à leur partie supérieure.

Épine dorsale de 33 vertèbres, 15 côtes de chaque côté.

Mêmes mœurs et mêmes usages que l'Ablette type.

L'Ablette biponctuée se pêche dans la Seine sous le nom d'*Éperlan de rivière*, et dans la plupart des rivières du Nord, où elle se trouve en compagnie de l'Alburnoïde.

ABLETTE DE FABRE (**Alburnus Fabrai**, Blanc.). — Malacopt. abdom. Cyprin. Long. max. = 0m,12.

Cette espèce, voisine du Spirlin ou A. biponctuée, a le dos arrondi comme elle, la tête courte, les mâchoires égales, l'opercule plus court que l'A. commune.

La ligne latérale a 50 points très-visibles et saillants ; les écailles grandes plus longues et plus arrondies que chez l'A. commune. D = 8 rameux, après les 3 simples. A = 17 à 18 rayons branchus.

Coloration de l'A. commune ; dents pharyngiennes plus courtes et plus faiblement dentelées. Se pêche dans le Rhône, vers Avignon.

ABLETTE HACHETTE (**Leuciscus dolabratus**, Holl.). — Malacopt. abdom. Cyprin.

Cette Ablette s'éloigne déjà du type principal pour se rapprocher du Gardon rouge dont son œil grand, ses mâchoires égales, l'inférieure un peu plus courte, rappellent la figure. Le corps est moins effilé que chez l'A. commune, la tête plus massive, le dos un peu voûté, ce qui la rapproche de la Vandoise.

Le dos est gris bleuâtre ou verdâtre, le reste du corps argenté avec quelques points noirs sur les écailles, l'opercule et la joue. Sa ligne latérale a 45-50 points ; au-dessus 7 ou 8 rangées, au-dessous 4 seulement. Les écailles sont plus longues et plus arrondies en arrière que celles de l'A. commune. Fraye en mai.

D = 8 rameux + 3 simples ; s'élève un peu en arrière de l'insertion des ventrales. A. très-courtes = 12 - 12 - 14 - 16, variables; nageoires inférieures jaunâtres. Se trouve dans la Moselle, la Meuse, le Rhin.

ABLETTE MIRANDELLE (Alburnus mirandalla, Blanc.). — Malacopt. abd. Cyprin.

Espèce assez voisine de l'A. commune, dont elle se distingue cependant par le dos et le sommet de la tête formant une ligne parfaitement droite, la mâchoire inférieure tout à fait ascendante et presque égale à la supérieure. L'opercule est plus grand que chez l'A. commune, et moins pointu vers la pectorale. La ligne latérale de 57 ou 58 écailles est plus tombante au milieu du corps, et serpente en se relevant derrière la tête.

D = 8 rameux après les 3 simples ; un peu plus ample que chez l'A. commune. A = 15 à 16 au lieu de 17 à 22. Corps d'un blanc d'argent. Sur la région dorsale, bleu foncé chatoyant comme la Sardine dont elle porte le nom en Savoie. On la trouve dans le lac Léman et dans celui du Bourget.

ABLETTE SPIRLIN. — (Voy. SPIRLIN ou ABLETTE BIPONCTUÉE, *Hist. Nat.*)

ABLIER. — Petit carrelet qui sert à la pêche des Ables. (Voy. CARRELET GOUJONNIER, *Pêche*.)

ABRAMIDOPSIS (Abramidopsis, Siéb.). — Malacopt. abd. Cyprin.

Sous-genre établi aux dépens du genre Brême, pour en séparer la *Brême de Buggenhagen* (voy. ce mot), par l'absence, chez cette espèce, de tout espace dépourvu d'écailles sur la partie du dos, en avant de la dorsale.

ABRAMIDOPSIS (*Genre*). — (Voy. ABRAMUS LEUCKARTII, *Hist. Nat.*)

ABRAMIS (*Genre*). — Le mot *Abramis* ou *Abramus* sert à désigner un genre, d'après Cuvier, et a remplacé celui de *Cyprinus*, de Linné, devenu qualificatif exclusif du genre CARPE.

ABRAMUS-ABRAMO RUTILUS. — (Voy. BRÊME-ROSSE, *Hist. Nat.*)

ABRAMUS BJŒRKNA. — Nom donné à la *Brême Bordelière* par Siébold dans ses *Poissons d'eau douce de l'Europe moyenne*. (Voy. BRÊME BORDELIÈRE, *Hist. Nat.*)

ABRAMUS BLICCA. — (Voy. BRÊME BORDELIÈRE, *Hist. Nat.*)

ABRAMUS BRAMA. — (Voy. BRÊME COMMUNE, *Hist. Nat.*)

ABRAMUS BUGGENHAGII. — (Voy. BRÊME DE BUGGENHAGEN, *Hist. Nat.*)

ABRAMUS GEHINI. — (Voy. BRÊME DE GEHIN, *Hist. Nat.*)

ABRAMUS HECKELII. — Nom donné à la *Brême de Buggenhagen* de Block, par Sélys-Longchamps dans sa *Faune Belge*, p. 217; 1842. (Voy. ce mot.)

ABRAMUS LEUCKARTII. — Nom donné par M. Siébold, dans ses *Poissons de l'Europe moyenne*, à la Brême de Buggenhagen, qu'il considérait comme une espèce pour laquelle il a composé le nom de *Abramidopsis*. Cette distinction était basée sur ce que cette Brême n'a pas d'espace sans écailles sur le dos, au-devant de la dorsale.

ABRANCHES. — Ce nom créé par Cuvier, et qui veut dire *privé de branchies*, désigne une des trois grandes divisions de l'ordre des *Annélides*, ou vers à sang rouge.

Ce groupe renferme les Lombrics ou vers de terre, les Sangsues, etc., qui sont fort utiles pour la petite et la grande pêche aux hameçons, et dont nous parlerons plus loin.

ABUSSEAU. — Nom donné aux Athérines sur les côtes de Gascogne. (Voy. ATHÉRINE.)

ACANTHOPSIS RUBANÉ (Acanthopsis Tænia, Agass.). — Malacopt. abdom. Cyprin. Long. max. = 0m,12 ; haut. = 0m,01.

Syn. : *The spined loche*, angl.

Le genre *Acanthopsis* est une création du célèbre Agassiz pour y faire entrer la Loche de rivière. Quoique tous les Ichthyologues ne l'aient pas admis, nous avons cru devoir le conserver ici en donnant la caractéristique de l'animal qui avait servi de type et dont on retrouve la pêche et les mœurs plus loin, au mot LOCHE (*Cobitis*).

Tête très-comprimée, portant deux barbillons à la lèvre supérieure, quatre à l'inférieure : l'os préorbitaire est épineux : corps roussâtre, marqué sur le dos de trois bandes latérales de taches verdâtres ; l'inférieure plus large et formant 14 à 16 taches. Ventre blanc jaune. Nageoires jaunâtres, dorsale de 8 rayons et caudale de 15, tachetées de brun. La caudale porte à son origine, au-dessus de la ligne latérale, une petite tache noire. Pectorales de 9, ventrales de 7 rayons. Écailles assez distinctes qui semblent enfermées dans la peau.

L'Acanthopsis ou Loche vit dans les eaux claires et présente une chair maigre, sèche et coriace. Il porte beaucoup de noms différents et sert d'appât pour les poissons carnivores. (Voy. Temps de frai.)

ACANTHOPTÉRYGIENS. — C'est le premier *Ordre* des poissons osseux, dont les caractères généraux sont :

Branchies en forme de peigne. — Rayons osseux aux nageoires.

Cet ordre comprend 15 familles :

1° Percoïdes.	6° Squamipennes.	11° Mugiloïdes.
2° Joues cuirassées.	7° Scombéroïdes.	12° Gobioïdes.
3° Sciénoïdes.	8° Tænioïdes.	13° Pectorales pédiculées.
4° Sparoïdes.	9° Teuthyes.	14° Labroïdes.
5° Ménides.	10° Pharyngiens labyrinthiformes.	15° Bouche-en-flûte.

Cette division, de beaucoup la plus nombreuse des poissons ordinaires, se reconnait tout d'abord aux épines qui tiennent lieu des premiers rayons de la dorsale, ou qui soutiennent seules la première nageoire du dos lorsque ces animaux en ont deux. Quelquefois même, au lieu d'une première nageoire dorsale, ils n'ont que quelques épines libres. Leur anale porte aussi quelques épines pour premiers rayons, et il y en a généralement une à chaque ventrale.

Leur nom, qui vient des deux mots grecs ἄκανθα *épine*, et πτερύγιον *petite aile, nageoire*, leur a été donné par Artédi, et est caractéristique des nageoires piquantes qui distinguent si nettement ces animaux des poissons à nageoires molles et flexibles, auxquels il a donné le nom significatif de Malacoptérygiens.

Nous venons de voir que Valenciennes et Cuvier ont subdivisé cet ordre en 15 familles fort naturelles, dont plusieurs sont représentées par des poissons qui n'habitent pas notre hémisphère, ni les latitudes tempérées de l'Europe.

ACARNE (**Pagellus Acarna**, Cuv.). — Acanthopt. sparoïdes. Long. max. = 0m,40.

Syn. : *Axillary Bream*, angl. — *Bezugo*, Madère.

L'Acarne est beaucoup plus commun dans la Méditerranée que dans l'Océan ; cependant on le prend quelquefois dans la Manche. C'est un poisson à corps ovale comprimé, à écailles grandes et ciliées, dont la couleur générale est d'un rose argenté. L'espace entre les yeux est brun-rouge, et les préopercules sont un peu gris plombé. A la base de la pectorale se trouve une tache d'un violet noir très-foncé, qui persiste même après la mort.

Les yeux sont grands ; la ligne latérale, de 70 écailles, suit la courbe du corps. D = 12 + 11. P = 16. V = 1 + 5. A = 3 + 10. C = 17.

La queue est fourchue. La base de la caudale et la membrane entre les deux derniers rayons des nageoires, l'anale et la dorsale, sont couvertes de petites écailles fines. (Voy. Pagel.)

ACCRUES. — On appelle ainsi des boucles que l'on fait servir de mailles et que l'on ajoute à celles déjà complètes pour donner au filet plus d'étendue. C'est donc une maille supplémentaire qu'on prend dans un rang en la jetant entre deux mailles du rang supérieur.

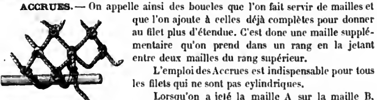


Fig. 1.

L'emploi des Accrues est indispensable pour tous les filets qui ne sont pas cylindriques.

Lorsqu'on a jeté la maille A sur la maille B, avant de jeter la suivante sur la maille D, on en jette d'abord une au-dessus du nœud C, qui unit les mailles B et D, ce qui produit une maille supplémentaire G, en forme de pigeon (voy. ce mot). (Voy. Mailler un filet.)

ACERINA (*Genre*). — (Voy. Gremille, *Genre, Hist. Nat.*)

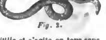
ACERINA CERNUA. — Siébold, *Poissons de l'Europe moyenne;* synonyme d'*Acerina vulgaris*, Cuv. (Voy. Gremille ou Perche goujonnière.)

ACHÉES. — On nomme ainsi, communément, des vers de terre qui servent de nourriture aux oiseaux et d'appâts pour la pêche. Ces vers, surtout en été, pendant les temps secs et chauds, sont assez difficiles à trouver et il faut, pour s'en procurer, employer, même dans toutes les saisons, des moyens appropriés.

Ces animaux se tiennent de préférence dans les endroits humides, et où l'humidité peut se charger de particules animales, et en imprégner la terre que ces vers avalent et rendent privée de ces matières que leur organisme s'est assimilées. Aussi les rencontre-t-on en abondance aux environs des fumiers humides, et non chauds ou en putréfaction, mais tout à fait fermentés et réduits en terreau. On les trouve également dans les prés où vont les bestiaux, dans les cours où coulent les eaux ménagères, dans les jardins bien garnis de fumier consommé, etc.

L'endroit où l'on rencontre les meilleurs est sous un dépôt, en tas, des herbes fauchées d'une rivière ou d'un étang. Ces matières, en pourrissant, forment un compost noir dans lequel se développent des vers *rouges* excellents pour la pêche.

Nous venons de souligner le mot *rouge* parce qu'il qualifie l'espèce la meilleure et la plus recherchée des poissons, et en même temps celle qui vit le plus longtemps dans l'eau. Or, il faut remarquer que c'est surtout sur les vers *en vie* que les poissons aiment à satisfaire leur voracité. La Perche, la Truite n'attaqueront presque jamais un ver mort ou d'une autre espèce que le *rouge*. Les poissons de fond et ceux de la famille des Ables sont également sollicités beaucoup plus vivement par le ver qui frétille et s'agite en tous sens, que par celui qui pend comme un brin d'herbe au bout de la ligne.


Fig. 2.

Les espèces que l'on trouve le plus communément, sont :

1° Le *Ver rouge* à tête plus foncée. Il n'est jamais très-gros, et ne se rencontre pas souvent plus long que 0m,10, ni plus gros qu'une plume d'oie moyenne.

2° Le *Ver rose*, ou Achée de terre proprement dite, qui parvient à une grosseur très-respectable, ayant 0m,35 de long sur 0m,008 de diamètre.

3° Le *Ver annelé*, dont le corps est formé d'anneaux rouges et jaunâtres alternatifs et qui, quand on la coupe, rend une humeur jaune liquide d'une odeur particulière. Ce ver ne devient jamais plus long que 0m,06 à 0m,07, avec la grosseur d'une paille de blé. Il est bon, quand on ne peut trouver de *vers rouges* vrais. Cependant beaucoup de poissons ne l'attaquent pas ; ils s'en approchent, et sont repoussés par son odeur qui, probablement, ne leur convient pas. Ainsi, la Perche le dédaigne; le Gardon, la Brême également. On le trouve, non auprès, mais dans les fumiers de cheval et de détritus de légumes. Il s'enfonce moins profondément pendant les chaleurs que les vers rouges et roses ; aussi, en été, c'est celui que l'on ne recueille que trop facilement.

Fig. 3.

4° Le *Ver jaune* ou verdâtre, court, dur et qui se trouve dans les terres fortes qui n'ont point été remuées depuis longtemps. Sa longueur est de 0m,05 à 0m,07 : il a la grosseur d'une petite plume d'oie. Le poisson y mord peu. C'est dommage, car ce ver est longtemps en vie dans l'eau et tient bien à l'hameçon. Il n'est guère attaqué que par la Carpe, le Gardon de fond, dans les étangs, et l'Anguille dans les rivières à courant moyen ; les poissons blancs s'en détournent et n'y touchent pas. Il est probable que les poissons de fond des étangs, ayant plus souvent occasion de le rencontrer entre les racines des herbes et dans les détritus des champs et des berges emmenées par les grandes eaux, s'y habituent et finissent par ne plus le dédaigner. Ce ver se trouve facilement en été en piochant des terrains un peu argileux non remués depuis longtemps.

5° Nous ne parlerons ici des autres espèces de vers employés pour la pêche que pour mémoire, car ils ont chacun leur article à part. On connaît et on emploie le *Ver de mouche* ou *Asticot*, et le *Ver à queue*, larve vivant dans les lieux de déjections immondes et dont nous ne conseillons pas de se servir, puisque d'autres *plus propres* le remplacent fort bien.

Enfin le *Ver d'iris*, indiqué par Walton; la *Ver de vase* ou larve de névroptère, employé beaucoup à Paris et que les poissons des environs connaissent, tandis que, transporté dans d'autres rivières, les poissons, même les plus voraces, Ablettes, etc., s'en détournent et en ont peur.

Nous ne pouvons mieux terminer cet article qu'en indiquant quelques recettes aussi vieilles que l'invention de la pêche à la ligne, et qu'on recommande pour se procurer des vers. Nous avons toujours, nous, employé la bêche ou la pioche comme moyen, un peu long, mais *sûr*.

Dans un pré ou un lieu rempli d'herbe, on trépigne sur la terre au même endroit pendant 8 ou

10 minutes. On voit alors sortir les vers tont autour de sol. Il faut ne les ramasser qne quand ils sont absolument hors de terre. Si l'on s'arrête un instant, ils rentrent aussitôt, et si l'on en veut saisir un à moitié sorti, il se cramponne si fortement qu'on le casse plutôt que de l'arracher.

Lorsqu'on est an temps des noix vertes, on en prend 25 ou 30 dont on râpe le *brou* sur une brique plongée dans un seau d'eau. L'eau devient amère et on la répand sur la terre ; les vers sorient an bout d'un instant.

Le même moyen s'emploie également avec une décoction de feuilles de noyer on de chanvre.

Les Achées se peuvent recueillir encore la nuit avec une lanterne sourde dans les allées d'un jardin ; mieux après une pluie on un brouillard. Qnand il fait sec, elles ne sortent que dans des lieux humides ou à l'abri du vent et du soleil.

ACIPENSER (*Genre*). — Les Esturgeons sont des poissons de forme allongée, à bouche placée en dessous, privée de dents et saillante, espèce d'ouverture elliptique, garantie par un museau pointu avancé et immobile qui leur sert, sans doute, à fouiller les sables et les vases. Entre la bouche et le museau, 4 barbillons.

Les Esturgeons sont très-remarqnables par suite des plaques osseuses cutanées, disposées en 5 séries sur leur corps. Elles sont de grandeur différente et toujours garnies d'une pointe plus ou moins émoussée. La caudale est formée de deux lobes dont le supérieur est très-long, comparativement à l'inférieur. Poisson de mer de grande taille, remontant dans les grands fleuves. Une seule espèce pour la France.

ACIPENSER STURIO. — (Voy. Esturgeon.)

ACHON. — Les pêcheurs de la Moselle donnent ce nom à l'*Able Dobule*.

On prononce aussi *Anchon* et *Ançon*. (Voy. Chevesne.)

ACON. — Sous Charlemagne, et même avant lui, on se servait de l'Acon le long des rivages de la Saintonge, car il en est fait mention dans la loi salique. L'acon n'est qu'un assemblage de trois planches de sapin, dont l'une forme le fond de cette espèce de bateau. Le conducteur de l'acon s'appuie sur le genou, passe en dehors la jambe droite, et frappe de son pied la vase. Au moyen de cette espèce de rame, il fait glisser l'acon sur ces fonds mous, et franchit ainsi des espaces qu'il ne pourrait traverser autrement. Le pêcheur va alors tendre ses filets assez loin du rivage. L'Acon est surtout employé aux environs de la Rochelle, sur les côtes d'Esnandes.

ACULEATUS (Gasterosteus). — (Voy. Épinoche.)

ACUS (Raja). — (Voy. Raies, § 15.)

ADIPEUSE (Nageoire). — La famille si naturelle des Salmones présente tous les individus qui la composent avec deux nageoires dorsales ; mais la seconde de ces nageoires se montre sous une forme si singulière que, jusqu'à présent, les naturalistes ignorent complétement à quoi elle peut servir à l'animal qui la porte.

Au lieu d'être formée de rayons plus ou moins solides reliés par une membrane et destinés à frapper l'eau ou du moins à lui opposer une résistance calculée, cette nageoire est composée de rayons absolument rudimentaires enfermés tous ensemble dans une espèce de sac membraneux rempli de tissu graisseux, d'où lui vient son nom ἄδιπος, *graisse*.

La forme générale de cette nageoire représente une espèce de crête de coq non découpée et penchée en arrière vers la queue : c'est plutôt un appendice qui semble dénué de mouvements propres, qu'un organe analogue aux nageoires. C'est donc très-improprement qu'on lui a donné ce nom : celui d'*appendice* ou d'*excroissance adipeuse* serait plus exact et rendrait mieux, à l'esprit, l'image qu'il présente aux yeux.

La nageoire adipeuse des Salmones est généralement de couleur très-foncée, noire, brune on verdâtre, assez semblable aux parties les plus obscures du dos. Chez certaines Truites elle porte une on plusieurs taches rouges tout à fait caractéristiques. Sa longueur même sert à la distinction des espèces dans le genre des Salmonidés, quoiqu'il semble que cette nageoire soit plus grande chez le mâle adulte que chez les femelles. Aurait-elle donc quelque connexion avec l'appareil génital, comme les cornes et autres appendices variables des animaux supérieurs qui n'apparaissent qu'à l'époque de la puberté ? C'est ce que l'on ne sait pas. Le rôle de l'adipeuse est absolument inconnu. En a-t-elle même un ? C'est ce qu'il est presqne permis de nier, qnand on voit les poissons que l'on en a privés, vivre aussi alertes qu'avant l'opération.

AESCHE. — Dénomination alsacienne de l'*Ombre commun.* (Voy. ce mot.)

AESSEAU. — Nom de l'Épervier dans quelques départements de France. (Voy. ÉPERVIER.)

AGRION (Agrio, Latr.). — Genre d'insectes névreptères, de la famille des Subulicornes, comprenant toutes les espèces de Demoiselles ou Libellules à corps linéeire, portant les ailes verticalement pendant le repos.

Ces animaux ont la tête courte, large, le front plat, les yeux globuleux et saillants.

Les Agrions fréquentent le bord des eaux douces où ils sont nombreux. Ils respirent l'eau par l'anus et sont remarquables par leurs couleurs brillantes sur l'abdomen et leurs ailes métalliques et chatoyantes. Ils font entendre en volant un cliquetis particulier, quand, en changeant brusquement de direction, leurs ailes membraneuses et sèches frappent les unes contre les autres.

Le type de cette famille est l'*Agrion vierge*, remarquable par sa couleur bleue.

Ces insectes sont placés entre les Libellules ou Demoiselles dont ils ont les mœurs, et les Éphémères.

Mis à l'hameçon pour la pêche à la mouche, ils plaisent quelquefois aux poissons, mais le plus souvent leurs ailes raides sont un obstacle. En mordant sur eux, les Chovesnes, Dards, etc., se blessent et recrachent l'appât. Il est toujours préférable d'arracher les ailes, de se servir du corps seulement, et de mettre, sur la pointe de l'hameçon, un autre insecte à ailes molles.



Fig. 4. — Agrion vierge. (Gr. nat.)

AGÜEILLE. — Nom gascon de l'Orphie. (Voy. ce mot.)

AGUGLIAT. — Nom de l'Aiguillat à Nice. (Voy. AIGUILLAT.)

AGUIJE. — Nom de l'Orphie aux Martigues. (Voy. ORPHIE.)

AGUILLA. — Nom de l'Aiguillat aux Martigues. (Voy. AIGUILLAT.)

AGUILLAT. — Nom de la Roussette petite, ou Chien de mer, dans plusieurs départements du Midi. (Voy. ROUSSETTE.)

AGUIO. — Nom de l'Orphie aux environs de Nice. (Voy. ORPHIE.)

AGULIA. — Nom languedocien de l'*Aiguillat.* (Voy. ce mot.)

AGULIO. — Nom languedocien de l'*Orphie.* (Voy. ce mot.)

AICHE. — Synonyme de *Esche.* (Voy. ce mot.)

AIGLE. — On donne à Dieppe, où on le prend souvent, le nom d'Aigle au *Maigre* (*Sciène*). (Voy. ce mot.)

AIGLE (Raie). — (Voy. RAIES, § 14).

AIGUILLAT (**Spinax acanthias**, Flem.). — Chondropt. à branch. fixes, plagiostome. Long. max = $1^m,50$.

Syn. : *Picked dog, Picked dog fish*, angl. — *Haafisk*, dan. — *Pighaa*, norw. — *Haafur*, island. — *Hay*, suéd. — *Dornhay, Dornhund, Spornhay*, all. — *Speerhaay*, holl. — *Azio, aguzeo, pesce can*, ital. — *Spinec*, bret. — *Sea-dog*, écoss. — *Peixe prego*, portug.

Squale très-voisin du Requin, mais n'ayant pas d'anale et portant des évents. Ces animaux ont une forte épine en avant de chacune des dorsales, et des dents tranchantes sur plusieurs rangs.

Corps noirâtre sur le dos à reflets bleus, tacheté de blanc chez les jeunes ; ventre jaune-blanchâtre. Peau très-rude et chagrinée. Pas de nageoire anale. Bouche semi-circulaire et couverte, presque ronde. Dents basses, enchevêtrées, avec leurs pointes dirigées alternativement en dedans et en dehors, bords coupants. Nageoires pectorales grandes, ventrales petites. Queue puissante, lobe supérieur beaucoup plus grand.

Chair filandreuse, dure, mauvaise, pouvant empoisonner quelquefois. Œuf à jaune recherché et délicat. Les jeunes naissent de juin en novembre.

AIGUILLAT. — Ce squale est sans contredit le plus commun de tous les requins. Il marche toujours en troupes, quelquefois en nombre incalculable, si l'on en juge par les pêcheurs qui les prennent, les uns après les autres, à l'hameçon, avec une rapidité inconcevable. Les petits sont de la partie et suivent les gros à la

poursuite de bandes de poissons qu'ils sont encore incapables d'attaquer. Quand on prend l'Aiguillat, il se courbe en arc pour se défendre avec ses épines, et se dé-

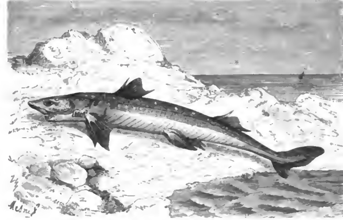


Fig. 5. — Aiguillat (*Spinax acanthias*, Flems).

tend comme un ressort. Montagu a entendu parler de 20,000 pris dans un seul coup de senne.

C'est au moment de la pêche du Hareng que ces armées de ravageurs apparaissent et n'ont de rivaux que dans le nombre de leurs victimes. On croit reconnaître qu'ils se réunissent en plus grand nombre à la pleine et à la nouvelle lune.

AIGUILLE (Pêche à l'). — (Voy. ANGUILLE, *Pêche.*)

AIGUILLE A ENFERRER LE POISSON VIF. — (Voy. ENFERRER LE POISSON VIF.) — (Filets). Ce mot est synonyme de *Navette.* (Voy. ce mot.)

AIGUILLETTE. — Nom populaire de l'*Orphie* en Bretagne. (Voy. ce mot.)

AIGUILLÈRE. — Sorte de filet fixe employé dans la Méditerranée.

AIGUILLON. — Nom populaire du jeune *Brochet.* (Voy. ce mot.)

AIGUISER LES HAMEÇONS. — (Voy. PIERRE A AIGUISER.)

AIR. — L'air est nécessaire aux poissons comme aux autres animaux de la création ; seulement il ne leur arrive pas directement, mais par l'intermédiaire de l'eau qui le tient en dissolution. Cette manière de respirer a nécessité chez eux les organes spéciaux connus sous le nom de *branchies*, placés près de la poitrine, des deux côtés de la tête, et protégés par les organes vulgairement appelés *ouïes*.

L'air est absorbé par les poissons non-seulement en dissolution dans l'eau qui les entoure, mais également en nature à la surface de l'élément qu'ils habitent. Ils semblent venir *boire* de l'air, comme nous buvons de l'eau, dans certaines circonstances de leurs besoins organiques. Cet air, avalé par eux au moyen d'une aspiration, ne passe jamais par les branchies pour sortir de leur corps ; il n'est donc pas destiné à la respiration. Le poisson l'avale, le fait sans doute descendre dans son estomac dont il doit peut-être vivifier les sécrétions, mais, en tous les cas, il rend en bulles, *par la bouche*, la quantité d'air avalée. Cette exglutition s'exécute souvent par l'animal, en plusieurs fois, à d'assez longs intervalles, ce qui ferait penser que l'air ne séjourne pas seulement dans les cavités buccales, mais est avalé et sert dans l'estomac à une fonction encore inconnue, après laquelle il est expectoré comme substance inerte et désormais inutile. La facilité qu'ont les poissons de rejeter les objets avalés par eux, ne rendrait, en aucun cas, cette fonction pénible pour eux.

La quantité d'air nécessaire à la respiration des poissons est assez considérable; il est probable

qu'en absorbant l'oxygène, ils rendent l'azote et sans doute aussi de l'acide carbonique; toujours est-il que quand on les séquestre dans de l'eau sans communication facile avec l'air extérieur, comme celle qui est renfermée sous la glace et ne possède pas un écoulement qui la renouvelle, ou un volume suffisant pour prévenir l'épuisement d'air vital, ces animaux meurent asphyxiés. On a de nombreux exemples de ce fait, dans les étangs dont l'eau n'est pas remplacée par celle des ruisseaux ou des sources.

Il ne faut cependant pas négliger de faire entrer dans ces considérations la quantité des gaz divers qui s'échappent en abondance des vases et des détritus végétaux accumulés au fond des eaux. Ces gaz, parmi lesquels les combinaisons de l'hydrogène, du carbone, du soufre, du phosphore, etc., sont nombreuses, doivent être aussi délétères pour les poissons que l'air devenu irrespirable parce qu'il a déjà été respiré. Il y aurait de curieuses expériences à faire à ce sujet, en séparant d'un volume d'eau donné la quantité des gaz qui le traverse dans l'état ordinaire des choses de la nature. On serait certainement frappé, dans certaines localités, de son extrême abondance, et l'on ne manquerait pas d'en déduire des faits du plus haut intérêt.

ALA-LONGA (Thymnus). — (Voy. GERMON.)

ALANDT. — Nom du *Jesse*.

ALAUSA COMMUNIS. — (Voy. ALOSE COMMUNE, *Hist. Nat.*)

ALAUSA FINTA — (Voy. ALOSE FEINTE, *Hist. Nat.*)

ALAOUZO. — Nom languedocien de l'*Alose commune*. (Voy. ce mot.)

ALBA (Raja). — (Voy. RAIES, § 8, *Hist. Nat.*)

ALBURNOIDES CYPRINUS. — (Voy. ABLETTE ALBURNOÏDE, *Hist. Nat.*)

ALBURNUS (*Genre*). — (Voy. ALBURNUS CYPRINUS, *Hist. Nat.*)

ALBURNUS BIPUNCTATUS (Heckel). — (Voy. ABLETTE BIPONCTUÉE, *Hist. Nat.*)

ALBURNUS CYPRINUS. — (Voy. ABLETTE, *Hist. Nat.* et *Pêche*). La désignation d'*alburnus* a été appliquée à l'Ablette par Rondelet. On en a fait un genre, c'est Heckel et Kner qui ont opéré ce changement. Jusqu'à eux, le mot Alburnus était seulement appliqué par Linné à l'espèce *Cyprinus alburnus*.

ALBURNUS DOLABRATUS (Siéb.). — (Voy. ABLETTE HACHETTE.)

ALOZAT. — Sorte de filet fixe, en tramail, dont on fait usage dans la Méditerranée pour prendre les *Aloses*.

ALBURNUS FABREL — (Voy ABLETTE DE FABRE, *Hist. Nat.*)

ALBURNUS LUCIDUS (Heckel). — (Voy. ABLETTE COMMUNE.)

ALBURNUS MIRANDELLA (Blanc). — (Voy. ABLETTE MIRANDELLE.)

ALESNE — Dans quelques départements sur la Méditerranée et l'Océan, on donne le nom d'*Alesne* à la *Raie oxyrhinque* ou à long bec. (Voy. ce mot.)

ALEVIN. — Nom donné aux jeunes poissons dont on se sert pour peupler les étangs.

On affecte surtout ce nom aux jeunes Carpes de $0^m,10$ à $0^m,15$ de longueur.

ALGUES. — Ce mot a longtemps été appliqué à des plantes bien différentes, mais en général appartenant toutes à la mer ou à ses rivages.

Linné d'abord, Jussieu ensuite ont restreint le sens de cette appellation, et l'ont appliquée à des plantes qu'ils ont divisées en 3 classes :

Phycées	ou Algues	submergées.
Lichens	—	émergées.
Byssacées	—	amphibies.

Des travaux plus récents ont encore renversé cette classification, et les Algues marines ou *Thalassiophytes* ont été réparties en trois nouvelles familles assez naturelles.

Les *Zoospermées*, à feuille vert herbacé.

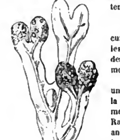
Les *Floridées*, à couleur rose, violette ou pourpre.

Les *Phycées*, à nuance vert olivâtre plus ou moins foncée.

Les Algues sont des plantes *agames*, le plus souvent *vivaces*, vivant dans l'eau douce ou salée, souvent à leur surface, quelquefois dans l'air. Extrêmement abondantes en mer, le flux et le reflux les ballottent en masses énormes, et l'eau les abandonne enfin quand elles sont flottantes ou détachées des rochers sur lesquels une de leurs extrémités est ordinairement fixée. Elles sont utiles à la repro-

duction de certains poissons qui y attachent leurs œufs. Elles servent de refuge à d'autres contre les dents des plus forts et aussi de lieu d'embuscade aux espèces rapaces d'un volume faible ou moyen.

On les emploie souvent à l'emballage des poissons et des crustacés, l'humidité qu'elles conservent aidant à maintenir les poissons à l'état de fraîcheur pendant un temps assez long.


Fig. 6. — Fucus vesiculosus.

L'industrie et l'agriculture en tirent également parti.

Sans vouloir, en aucune façon, nous étendre sur l'étude de ces curieux végétaux, il nous a semblé indispensable que le pêcheur, qui les rencontre en mer à chaque moment, soit qu'il les roule du pied près des rochers, soit qu'il les accroche au fond avec ses hameçons, sache au moins les premiers mots de leur histoire.

Il faut qu'il apprenne que si les Algues lui paraissent des plantes, un peu bizarres il est vrai, elles n'en sont pas moins placées si près de la limite du règne animal, qu'empiétant un peu sur lui, il y a des moments de leur existence où la séparation est presque impossible à faire. Rappelons que Cuvier avait rangé, comme beaucoup d'autres, parmi les animaux, les *Corallines* qui sont actuellement classées parmi les végétaux, et constatons qu'il existe encore des êtres si équivoques sur la limite de ces mondes, que les zoologistes et les botanistes les revendiquent tour à tour en leur faveur, sans parvenir à s'entendre sur leur nature ambiguë et à les attribuer à qui de droit.

Le phénomène le plus curieux de l'histoire des Algues et le seul sur lequel nous voulons nous appesantir un instant, est celui de leur reproduction. Au premier rang nous voyons à peu près toute la famille des Zoospermées, dont le nom va recevoir par là son explication.

Lorsque ces plantes sont arrivées à leur entier développement, la matière verte renfermée dans les cellules de leur tissu, subit une modification profonde, inconnue, merveilleuse, comme tout ce qui s'imprègne de la *force vitale*, modification par suite de laquelle cette matière naguère inerte et insensible se transforme en véritables animalcules. Ceux-ci, au moyen de leur bec, percent la paroi de leur cellule natale pour s'échapper. Globuleux ou ovoïdes, ils s'agitent et nagent d'un mouvement rapide au moyen des cils vibratiles dont ils sont munis et qui leur forment une couronne mobile ou une toison animée.

Si l'on suit attentivement leur mouvement, on les voit, après avoir erré quelque temps, soit à la recherche d'une nourriture microscopique, soit, pour accomplir des fonctions que nous ne connaissons pas encore, se fixer à quelque corps sous-marin, et là devenir d'une fixité parfaite, privés de leurs appareils moteurs, se changeant en une véritable graine, régénérant une plante semblable à celle qui leur a donné naissance. Un dernier mot : *Algues*, ces êtres sont composés comme les végétaux; *zoospermes*, ils ont une composition chimique tout à fait analogue à celle des matières d'origine animale!

Bien que toutes ces plantes, jusqu'à ce jour connues, appartiennent à un nombre relativement restreint de familles, les espèces y sont si multipliées, les formes si variables, les couleurs si merveilleuses, que la flore de la mer ne le cède guère en splendeur à celle de la terre.

Les unes sont immenses, puisqu'elles ont 2 à 300 mètres de long; les autres si petites qu'elles deviennent microscopiques. Les unes sont parasites, et vivent soit aux dépens des autres Algues, soit aux dépens des animaux de différentes classes plongés dans le même milieu qu'elles.

Il est aujourd'hui acquis à la science qu'elles jouent dans les eaux un rôle tout à fait similaire à celui des végétaux dans l'air. Non-seulement elles fournissent à des myriades de poissons la vivre et le couvert, — et à ce titre elles intéressent le pêcheur, — mais encore la culture des *aquarium* a prouvé qu'elles absorbaient les gaz *viciés* par les poissons et restituaient l'oxygène dont ils ont besoin pour soutenir leur existence.

Admirable équilibre! Quelque part que le naturaliste tourne les yeux, la prévoyance providentielle éclate, et quelque nom qu'il donne à cette puissance, elle n'en est pas moins la plus grandiose manifestation dont son esprit puisse être frappé!

ALIGNOLE. — Filet dont on se sert pour prendre les petits poissons de mer. Il a la forme d'une simple nappe avec flotte et plombs, qu'on établit près de la surface de l'eau. On l'ourdit quelquefois en Provence avec un fil retors assez fort, parce qu'il sert alors à prendre des *Bonites*, des *Thons*, des *Espadons*, etc.

ALOSA. — (Voy. Alose. [*Genre*]).

ALOSA CLUPEA. — (Voy. Alose).

ALOSA COMMUNIS. — (Voy. Alose commune.)

ALOSA FINTA. — (Voy. Alose feinte.)

ALOSAOU. — Nom provençal de l'*Alose commune*. (Voy. ce mot).

ALOSE [*Genre*], (**Alosa**, Cuv.) — Malacopt. abdm. Clupéoïdes.

Les Aloses se reconnaissent facilement à la carène ventrale dentée en scie dirigée en avant, qui s'étend des ventrales à la caudale. Dans leur bouche, les maxillaires et les intermaxillaires sont seuls munis de très-petites dents. Le corps est d'ailleurs comprimé.

Deux espèces très-voisines, pour la France, peut-être trois.

ALOSE BATARDE. — Quelquefois *fausse Alose* : dénomination populaire du *Saurel* (voy. ce mot), quand il remonte les fleuves en même temps que les Aloses.

ALOSE COMMUNE (Alosa Clupea, Lin.). — Malacopt. abd. 3e fam. Clupes. Long. max. = 1m.

Syn. : *White Shad.*, angl. — *Âlse*, *Godfisch*, all. — *Elft*, holl. — *Laccia*, *Agone*, ital. — *Sabogo*, espag. — *Stad sill*, suéd. — *Savel*, portug.

Sur deux Aloses prises à Brest en 1861, nous avons trouvé A = 23, P = 15, incolores, légèrement bordées de vert, ventrale et anale incolores, caudale un peu grise en bout.

Corps très-mince, plus comprimé encore que le Brême, avec laquelle elle a une certaine analogie de forme, quoique appartenant au même genre que le Hareng (Clupéoides). Tête petite, bouche grande, garnie de petites dents, mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure qui est échancrée à son extrémité. La langue est blanche, marquée de petits points noirs : elle est pointue et à demi libre. Le système tout particulier au moyen duquel la mâchoire inférieure, terminée en pointe, entre dans la supérieure, est tout à fait caractéristique de ce poisson. Les maxillaires supérieurs se terminent de chaque côté en lames minces et transparentes, articulées au bout du nez et qui s'écartent quand la bouche s'ouvre. Le palais est marqué de taches régulières.

19 rayons à la dorsale grise-noirâtre, 20 à l'anale, basse, allongée, de couleur grisâtre et finement pointillée de noir; caudale fourchue, grise aussi ; ventrales blanches ; carène du ventre dentée et couverte de lames transversales. Elle porte des taches noirâtres sur les opercules et aux environs de la caudale. Les écailles dures et terminées par une pointe aiguë se continuent jusque sur la queue. Dos vert-olive pâle, avec des reflets dorés et irisés ; flancs, gorge et ventre nacrés à reflets un peu verdâtres et comme dorés. Œil blanc à iris noir.

Les Aloses habitent l'Océan et la Méditerranée. Elles remontent au printemps, en franchissant les digues, les fleuves jusque près de leur source, puis elles retournent à la mer en automne. Il ne faudrait pas conclure de ceci que l'Alose a, pour remonter les courants et sauter les barrages, la même force que le Saumon ou la Truite; elle recule devant des chutes un peu fortes et des déversoirs à nappe rapide. Aussi les barrages que les usines ou les entreprises d'arrosement forcent à établir sur les rivières nuisent-ils considérablement à la reproduction de ce poisson, qui ne peut franchir ces obstacles et parvenir à une eau convenable à sa ponte. C'est pour l'Alose autant que pour le Saumon et la Truite, qu'il convient d'établir, auprès de ces barrages, des *échelles* de remonte appropriées à la force du poisson et lui permettant, par une série de bonds peu considérables, de franchir ces passages désormais pour lui inabordables. C'est à leur arrivée en mars et avril qu'elles déposent leur frai sur le bord des eaux en se pressant par troupes et faisant, comme la Carpe, un bruit considérable qui s'entend au loin. A la suite de cette opération, les Aloses sont amaigries et fatiguées. Quelques-unes même n'ont plus la force de nager et se laissent emporter par le courant renversées sur le dos. On dit même qu'il en meurt, en ce moment-là, un certain nombre.

En août et septembre on rencontre dans les fleuves et leurs affluents de jeunes Aloses de 0m,06 à 0m,08 de longueur, descendant à la mer.

La chair de l'Alose est de qualité très-variable ; lorsqu'elle est prise dans l'eau douce et quelque temps après le frai, cette espèce est très-recherchée, quoique sa chair soit remplie d'arêtes.

Ce poisson mord rarement à la ligne, quoiqu'il se nourrisse de vers, d'insectes et de petits poissons, mais on en a des exemples, surtout pour les jeunes individus.

La Seine-Inférieure est de toutes nos rivières la plus abondante en Aloses ; il y a des années où l'on y en prend 12 à 14,000, avec des filets appropriés.

ALOSE COMMUNE. — La pêche de l'Alose se fait en eau douce dans les fleuves et rivières où elle remonte, et exclusivement au filet. On emploie surtout la

senne et le tramail, mais on peut également les prendre à la truble dans les petites anses, au verveux et à la nasse. Le talent principal du pêcheur consiste à deviner, par l'inspection du temps, de la marche de ces poissons, s'il faut qu'il les attaque de fond ou à la surface.

On pêche ordinairement l'Alose en descendant le courant. Si le temps est chaud, orageux, lourd, ce poisson descend au moins à 2 mètres, et se tient dans les grandes eaux. Si la chaleur est sèche, dure, le temps élevé, les Aloses viennent s'ébattre dans les anses abritées et jouer sur le sable et les petits cailloux. Le meilleur moment pour la pêche, c'est la nuit, quand il n'y a pas de lune et par les petites crues qui troublent les eaux. Comme ce poisson est extrêmement défiant, on en prend, avec ces précautions, plus que si on l'attaque à guerre ouverte.

La pêche dure de mars à juillet. La senne que l'on emploie porte le nom d'*Alosière*. On a remarqué que quand l'eau est claire au printemps, les Aloses montent plus tôt. S'il vient une crue par hasard, elles attendent pour monter que l'eau ait repris sa pureté première. Si elles sont surprises par une crue dans leur remonte, elles s'en retournent vers la mer. On dit de même — et cela ne date pas d'aujourd'hui, puisque Élien le rapporte, — que s'il tonne pendant que les Aloses remontent les fleuves, elles retournent rapidement à la mer. La seule réflexion que doivent inspirer ces assertions, c'est que de toute antiquité on s'est aperçu de la sauvagerie et de la défiance de ce poisson, ce que nous avons fait remarquer plus haut.

L'Alose remonte tous nos fleuves, la Gironde, la Loire, la Seine, la Somme, la Meuse, le Rhin, le Rhône, etc. Dans ce dernier, elle est même une des pêches les plus importantes. C'est pour elle que l'on emploie le filet spécial nommé *Araignée*. (Voy. ce mot.)

Où vont les Aloses une fois redescendues à la mer ? On ne le sait pas. On prend quelques rares individus, en automne, sur les côtes près des embouchures des rivières : il est probable que ce sont quelques retardataires malades ou blessés, car leur chair est maigre et mauvaise. Mais la grande armée, la masse, où va-t-elle ? Nul ne le sait.

Elle va où vont les Harengs, ses cousins, les Sardines, ses cousines, et mille et mille autres que nous perdons de vue..., car notre vue est encore bien courte !

ALOSE FEINTE (Aloa Finta, Cuv.). — Malacopt. abdom. Clupéoïd. Long. max. = 0m,45.

Syn. : *White Shad*, angl — *Alacha*, esp. — *Blomstecq*, bret. — *Vinlen*, holl. — *Sabella*, portug. — *Vint*, *Venth*, *Verich*, flam. — *Astouna*, basque.

La Feinte ressemble tellement à l'Alose commune que ces deux poissons sont très-difficiles à distinguer au premier coup d'œil. Cependant la Feinte a la dorsale plus haute et les ventrales plus petites que l'Alose commune. De plus, elle porte sur la ligne latérale 5 à 6 taches rondes noires, espacées à la suite l'une de l'autre.

La Feinte est un poisson de mer qui entre dans nos rivières vers le mois de mai, aussi l'appelle-t-on dans beaucoup de pays le *poisson de mai* : elle arrive après l'Alose vraie, et marche, comme elle, par troupes. Le but de ce voyage dans l'eau douce est d'y déposer son frai ; cela fait, elle retourne à la mer vers la fin de juillet. Dans le mois de juin, on voit ces poissons en grand nombre faisant grand bruit et jouant près de la surface. En langage de pêcheur, cela s'appelle *battre l'eau*, mais il paraît qu'elles se débarrassent ainsi de leurs œufs mûrs par une violente action musculaire : ce bruit se fait entendre à une grande distance le soir ou dans le silence de la nuit. En octobre on trouve du frai de 0m,10 à 0m,15 ; nous en avons pêché à la senne, en mer, avec des bancs de petits mulets. (Sept. 1866.)

On remarque dans la remonte des Feintes un ordre différent des Aloses vraies : chez celles-ci ce sont les petites et les maigres qui entrent les premières dans l'eau douce ; chez les Feintes, au contraire, ce sont les gros individus qui ouvrent la marche. Les pêcheurs ont donné à ces premières

venues le nom de *Feintes à gros œil* ou *Feintes noires*, parce qu'ils ont cru remarquer qu'elles avaient l'œil beaucoup plus grand que les autres et la peau plus noire. Ce dernier caractère peut parfaitement tenir à leur âge plus avancé ; quant à la grandeur de l'œil, il serait à désirer que des observations fussent faites à ce sujet ; elles pourraient indiquer une autre espèce, ou au moins une variété.

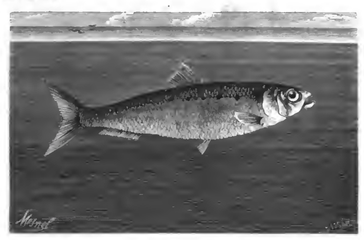


Fig. 7. — Alose feinte (*Alosa finta*, Cuv.).

Les dernières arrivées, car les bandes montent, pendant l'été, à deux ou trois reprises différentes, sont appelées par les pêcheurs de la Loire *Feintes bretonnes*, comme s'ils pensaient qu'elles viennent de la basse Loire ou des eaux bretonnes de ce fleuve. Elles sont beaucoup plus maigres et moins estimées que les Feintes à gros œil. Dans la Seine-Inférieure les pêcheurs appellent *Cahuhau* le mâle de la Feinte, et ils ne l'estiment qu'au second rang. C'est le contraire de l'Alose vraie.

La nourriture de la Feinte paraît être les petits poissons et les crustacés à carapace pas trop dure

D = 18. P = 15. V = 9. A = 21. C = 19.

ALOSE FEINTE. — La Feinte se pêche absolument de la même manière que l'Alose vraie, au moyen des sennes, des trubles, surtout du tramail et quelquefois des nasses et verveux. (Voy. ALOSE COMMUNE.)

Yarrell rapporte que M. Holdsworth lui a affirmé avoir pris plusieurs Feintes, un jour, en pêchant au maquereau avec une légère ligne flottante à l'embouchure d'une rivière. Son amorce était un morceau de maquereau.

ALOSE ROUSSE. — (Voy. CLUPÉE ROUSSE.)

ALOSIÈRE. — Senne fine et à grandes mailles avec laquelle on prend les *Aloses*. (Voyez ce mot.)

ALVIN. — (Voy. ALEVIN.)

AMAIRADE. — Filet du Languedoc qui s'appareille comme les *Battudes*, et ressemble à des *Demi-folles*. (Voy. ces mots.)

AMBRE. — On confond souvent l'Ambre jaune et l'Ambre gris. Le premier, dont on fait des bijoux, ne nous est point utile pour la pêche ; il s'agit ici de l'Ambre gris, substance grasse, aromatique et douée d'un parfum analogue au musc, et qui paraît être une concrétion formée dans les intestins de certains Cachalots.

On emploie cette substance odorante dans la composition des *appâts* et des *amorces artificielles*. (Voy. ces mots.)

AMERTUME. — Certains poissons présentent naturellement un goût amer dans leur chair ; la *Bouvière* est de ce nombre. D'autres, comme le *Gardon*, ne contractent ce goût que dans certaines eaux et à un moment de l'année, quand ils se nourrissent d'herbes aquatiques abondantes dans ces endroits.

La *Perche* elle-même, quoique carnivore, contracte ce même goût amer dans les eaux où le Gardon le devient, sans doute parce qu'elle se nourrit de Gardons amers.

Quel que soit le poisson, il prend également une amertume extrême si, en le vidant, on vient à crever la vésicule du fiel.

On prétend que pour enlever cette saveur désagréable, il suffit de mettre dans l'apprêt du poisson quel qu'il soit, friture ou matelote, un morceau de fer, bien décapé à surface vive ; ce moyen n'est pas à dédaigner et mérite d'être mis en pratique.

AMMOCŒTE. — Le nom de ce poisson est formé de deux mots grecs (ἄμμος sable, et κοίτη, gîte) ; il rend parfaitement compte des mœurs de ce petit animal.

L'Ammocœte, il y a dix ans, était simplement un cyclostôme assez semblable, comme forme, aux Lamproies, en très-petit. Deux espèces étaient connues ; nous verrons tout à l'heure ce qu'est ce poisson en réalité.

1° *L'Ammocœte lamprillon*, nommé aussi *Sept-œil* et *Chatouills* (*Ammocœte branchialis*, Duméril).

Long. max. = 0m,20.

Syn. : *Pride*, *Mud-Lamprey*, angl. ; — *Vor-igla*, allem.

Ce petit poisson est conformé absolument comme la Lamproie ; son corps paraît annelé. Au fond de la bouche sont placées 5 ou 6 dents ou osselets semi-circulaires ; le bord postérieur de cette bouche est bilobé. Nageoires dorsales très-basses, terminées en ligne courbe ; yeux très-petits, voilés par une membrane. Dos verdâtre ; côtés jaunes ; ventre blanc sans taches ni raies.

Ce petit poisson attaque quelquefois les branchies des poissons plus forts. Il est très-bon à manger, mais sert rarement à cet usage. On le trouve dans le sable ou la vase des ruisseaux et rivières à eau limpide.

Les Ammocœtes sont très-fécondes et pondent des milliers d'œufs que le mâle vient féconder. Les œufs sont abandonnés comme ceux des autres poissons à l'éclosion naturelle, qui a lieu au bout d'un temps plus ou moins long, selon la saison.

2° L'*Ammocœte rouge* (*Petromyzon ruber*, Lac.).

Long. max. = 0m,20.

Rouge de sang, plus foncé sur le dos que sur le ventre, se trouve aux mêmes lieux que la précédente. Celui que l'on prend dans la Seine est souvent appelé par les pêcheurs *Aveugle*, à cause de l'extrême petitesse de ses yeux, ou encore *Sept-œil rouge*. On trouve aussi dans la Seine-Inférieure une autre Ammocœte que les pêcheurs nomment le *Sucet*, et qui ressemble beaucoup à l'Ammocœte rouge.

Corps cylindrique, long. max. = 0m,10, nageoires dorsales basses, un peu adipeuses et la seconde s'étendant presque jusqu'à la queue. Tête large, yeux loin du museau, et comparativement grands, recouverts par la peau de la tête, iris doré. Dans la bouche, 9 petites dents orange, langue blanche et garnie elle-même de crans. Cet ammocœte suce le sang des Aloses et paraît dans les rivières en même temps qu'elles (?).

On trouve encore à Rouen le *Sept-œil noir*.

Ces trois ou quatre poissons se nourrissent de vers, d'insectes et surtout de charognes.

Tel était l'état des connaissances que l'on possédait sur les Ammocœtes, quand A. Müller démontra d'une manière irréfragable, en les conservant en captivité et observant leurs mœurs, que ces poissons n'étaient que des larves, à différents états de développement, de la *Lamproie de Planer* ou petite *Lamproie de rivière* (*Petromyzon Planeri*, Bloch).

Plus petite que la L. fluviatile dont elle a la couleur, celle-ci ne dépasse pas une longueur de 0m,25. Sa bouche porte des dents obtuses. Elle passe au moins deux années à l'état de larve ou d'Ammocœte, et ce n'est que la troisième année, quelquefois même au commencement de la quatrième, que la métamorphose s'accomplit, vers le mois de mars ou d'avril. A ce moment elles pondent et meurent après.

Adulte, cette Lamproie est carnassière, active, elle peut sucer sa proie. C'est elle que les pêcheurs ont vue parasite sur les branchies des différents poissons (?). A l'état de larve (ammocœte), la Lamproie est lucifuge, et ne vit que par l'absorption des particules animales que lui apporte l'eau dans laquelle elle est plongée, car sa bouche est encore imparfaite et ne peut lui permettre une succion véritable.

Tout à fait jeune, la bouche est triangulaire et sans dents ; à mesure que l'âge arrive, la bouche se métamorphose et se rapproche du cercle, tandis que les dents apparaissent et arrivent rapidement à leur grandeur normale. Sans yeux d'abord, ceux-ci paraissent peu à peu, d'abord sous la peau, puis au dehors.

Ces faits sont du plus haut intérêt et singulièrement anormaux parmi les animaux vertébrés.

AMMOCŒTE. — L'Ammocœte, connue sous dix noms différents, ainsi que nous venons de le voir, est toujours et partout une des esches les plus précieuses pour les poissons carnassiers des eaux douces. Tous y donnent. L'An-



Fig. 8. — Ammocœte (*Petromyzon Planeri*, Mül.).

guille en est friande, le Brochet, la Truite ne cherchent pas de meilleure proie quand ils aperçoivent celle-ci.

Le secret de cette prédilection doit se trouver dans l'extrême vitalité de ce petit poisson, qui résiste pendant de longues heures à la piqûre de l'hameçon et passe ce temps en convulsions continuelles. Je sais bien que le pêcheur à la ligne est cruel et que pour lui les souffrances n'ont pas d'émotions : elles sont favorables à son projet, car elles ont pour effet d'attirer de très-loin les carnassiers qui, apercevant ces mouvements rapides et continuels, craignent qu'une si bonne aubaine ne leur échappe et se précipitent, tête baissée et gueule béante, afin de satisfaire leur voracité.

Pour empiler les *Chatouilles* ou Sept-œil, il faut passer le dard de l'hameçon seulement dans la partie charnue du dos. Dans la bouche, on les tuerait rapidement, ce qui est contraire à ce qui fait leur prix.

On les conserve facilement dans l'eau sur un peu de sable.

L'Ammocœte se prend avec des nasses, des guideaux et des filets mobiles auxquels on a imposé différents noms, suivant les rivages où on les emploie et la forme qu'on leur a donnée.

AMMOCŒTE BRANCHIALIS. — (Voy. Ammocœte.)

AMMODYTES LANCEA. — (Voy. Équille.)

AMONT. — **Ce terme vient du mot latin *ad montem*, signifiant *du côté de la montagne*, *d'en haut* ; c'est le côté d'où descend, d'où vient un cours d'eau quelconque.**

Il est l'opposé d'aval. (Voy. ce mot.)

La direction du vent, d'amont ou d'aval, est très-importante pour le pêcheur à la ligne : le vent d'amont forme des vagues ou rides qui soulèvent le poisson de surface, *dans le sens* de ses écailles, puisqu'il présente toujours la tête au courant pour être prêt à saisir la nourriture que celui-ci charrie.

Quand ce vent n'est pas froid, il est préférable, dans les mêmes cas, au vent d'aval.

AMORCES. — Les *amorces* sont des appâts que l'on jette dans l'eau pour attirer le poisson *à l'endroit où l'on doit pêcher*, à la différence des *Esches* qui sont des appâts également, mais *attachés à l'hameçon.*

Une des meilleures amorces est le ver blanc de viande ou *asticot ;* mais chaque poisson ayant une préférence pour telle ou telle nourriture, on a dû varier l'espèce d'amorces pour chacun ou pour ceux de mœurs semblables.

Le secret de la réussite des pêcheurs qui font de belles captures, dans la localité qu'ils habitent, se compose de deux choses : 1° une parfaite connaissance de la rivière, et 2° la précaution d'amorcer à intervalles égaux les mêmes places choisies et connues d'eux seuls.

Le poisson, comme tous les animaux, est susceptible d'une certaine éducation ; donnez aux Carpes d'un bassin ou d'une rivière, tous les jours, du pain à la même heure, et *à cette heure-là*, elles viendront d'elles-mêmes se rassembler au lieu habituel pour attendre leur provende ; changez de place un jour, et vous verrez l'amorce délaissée pendant assez de temps, jusqu'à ce que le hasard la leur ait fait trouver.

Or, ce qui se passe à la surface pour les Carpes apprivoisées d'un bassin, se passe également au fond de l'eau pour les Carpes sauvages d'une rivière. Elles s'habituent, au bout d'un certain temps à trouver à un certain endroit, une nourriture abondante et appropriée à leur goût ; elles y viennent, se repaissent, puis s'éloignent chercher aventure. Leur estomac est repu, elles vont cueillir leur dessert.

Qu'au lieu de leur apporter leur nourriture, vous laissiez tomber au même endroit votre hameçon couvert d'une partie de l'amorce habituelle, elles se jetteront dessus sans regarder, sans défiance et avec une voracité dont vous serez surpris. Si, de plus, vous avez choisi l'heure, d'après les habitudes connues des poissons, la grosseur de la bouchée suivant l'animal que vous désirez, vous êtes à peu près sûr de réussir ; car un gros poisson mord quelquefois à une petite esche, mais jamais un petit ne mord à une grosse.

C'est ainsi qu'en variant les amorces suivant les endroits qu'affectionnent les poissons, on peut arriver à les réunir. Les fèves, le blé cuit rassembleront en un seul endroit les Carpes, Tanches, Gardons de fond, Brêmes, tous poissons qui habitent ensemble et qui fréquentent les mêmes fonds vaseux, entre les roseaux.

Les détritus d'animaux, les vers de terre hachés, les débris de vers à soie, la rate cuite, le sang caillé, les entrailles de volailles, des oiseaux, etc., rassembleront les Anguilles, les Lottes, les Barbeaux, si vous les déposez, mêlés avec de la terre glaise et du crottin de cheval, à l'extrémité d'une digue, d'un perré, d'un vieux mur, entre des souches profondes, près des carrières ou des remblais trempant dans la rivière.

Du crottin de cheval, du son, du sang, mêlés dans un panier ou un filet, feront assembler en un endroit rapide et dans l'eau claire, les Ablettes, Goujons, petits et gros Chevesnes, Dards, même les Barbillons, etc.

Il est donc vrai de dire que l'amorce est le moyen par excellence et le secret du grand pêcheur. C'est surtout le secret de ceux qui en font leur profession et qui souvent, ne reculent devant aucune préparation peu ragoûtante pour rendre certain le succès du lendemain, succès du reste légitime, puisqu'il assure leur existence, mais que le pêcheur *amateur* n'oserait pas poursuivre au prix des mêmes sacrifices de délicatesse. S'il l'ose, tant mieux pour lui, ce sera le cas de lui dire : honneur au courage récompensé !

L'expérience démontre surabondamment ainsi, que toutes les fois qu'on en aura le temps et les moyens, il faudra amorcer au même endroit, aux mêmes heures et avec la même substance pendant plusieurs jours de suite. Il est bon d'amorcer plusieurs endroits à la fois et de quitter l'un pour aller à l'autre quand un premier poisson a été pris. Comme les endroits choisis sont ordinairement placés sur la même rive de la rivière, il faudra commencer par en bas, en remontant, et cela pour deux raisons. D'abord, quand un bruit se produit dans l'eau, le courant lui-même fait *descendre* l'ébranlement, produit ainsi, à une plus grande distance qu'il ne peut remonter ; en second lieu, si le poisson pris a effrayé les autres en se débattant, ceux-ci ont fui *en remontant* la rivière, toujours, ce qui peut donner l'espoir de les retrouver aux autres places amorcées qu'ils peuvent renconter sur leur passage.

Le choix des endroits où l'on dépose l'amorce est également fort important. Il faut qu'ils soient nets d'herbes et de grosses pierres, que le courant ne puisse entraîner les matières déposées, etc. ; c'est pourquoi, dans les rivières à courant rapide, il faudra choisir les endroits abrités par des coudes brisant l'eau et produisant des parties tranquilles et à demi dormantes, que l'on nomme *hayes* ou *haies*. Cela se trouve près des ponts, des digues, des barrages, au bout des quais, des murs, etc. Encore est-il bon de remarquer que vouloir amorcer dans les grands fleuves, est quelquefois très-difficile, même quand l'endroit est bien choisi. C'est souvent dans de tels cours d'eau, et sans aucune amorce, que l'on trouve la meilleure réussite, guidé par le hasard. Dans les petites rivières, c'est le contraire.

Quel que soit le mode de pêche à la ligne que l'on veuille suivre, — excepté la pêche à la mouche naturelle ou artificielle, dans laquelle on chasse plutôt que l'on ne pêche, puisqu'on marche sans cesse à la recherche du poisson de surface, — il faut amorcer son *coup*. On le fait en arrivant, si l'on n'a pu le faire, dans un autre moment, d'avance ; mais l'effet ne se produit qu'au bout de plusieurs heures, et c'est pour attendre ce moment qu'il faut s'armer de patience. Il va sans dire qu'un coup bien amorcé le matin, et entretenu pendant la journée, ne doit pas être quitté, puisque sa valeur, comme chance de prise, croît avec le temps écoulé et la quantité d'amorces dépensée.

Non-seulement le genre de poisson que l'on recherche fait varier la nature de l'amorce employée, mais la qualité des eaux, le genre de rivière où l'on pêche, influent également sur cet objet. On en trouve un exemple frappant dans l'emploi des asticots qui conviennent, comme esches, à la majeure partie des poissons d'eau douce, et qui forment, mêlés au son et à la terre glaise, une excellente amorce. Dans les fleuves ou dans une rivière rapide, tous les poissons y viendront, gros et petits, et s'en rassasieront. Dans une rivière à cours tranquille, pleine de roseaux, les mêmes poissons se détourneront de l'asticot, et le menu fretin des Ablettes ou des Épinoches le dévorera seul, et encore !

A quoi tient cette différence de mœurs ? Sans doute, à ce que sur le bord des grands fleuves se trouvent jetés plus de corps en décomposition qui deviennent une abondante source d'asticots que l'eau entraîne et dont les poissons sont habitués à se nourrir. Sur les petites rivières qui sont, au contraire, enfermées dans les terres, sans crues, bordées de ceintures épaisses de roseaux, plus loin des villes et des fabriques, le même fait ne se produit pas. Peut-être aussi le poisson qui là trouve une abondante pâture végétale et d'innombrables légions d'insectes, ne se soucie-t-il plus de l'asticot, vers lequel la faim ne le pousse pas.

Nous allons passer en revue les amorces les plus ordinaires et les plus faciles à se procurer, en indiquant le genre de poisson auquel elles sont adressées, et l'heure à laquelle il convient de les jeter pour aller ensuite pêcher au même endroit, à une heure convenable.

Quelques-unes de ces recettes sont fort anciennes, nous les avons reproduites et respectées, parce que nos pères, dont on raille souvent la pharmacopée, avaient du bon cependant et prenaient autant, sinon plus, de poissons que nous. On prétend que c'est parce qu'il y en avait davantage ; je ne le crois pas plus que pour la chasse, mais il y avait moins de règlements et par conséquent moins de braconniers, voilà la raison, car l'un ne va pas sans l'autre.

TABLEAU DES MEILLEURES AMORCES

COMPOSITION DES AMORCES.	POISSONS QUI Y MORDENT.	HEURES.	OBSERVATIONS.
I. Prenez : 85 grammes de fromage vieux de Hollande ou de Gruyère, broyez le tout dans un mortier avec de la lie d'huile d'olives, et mêlez-y du vin, peu à peu, jusqu'à ce que votre composition ait acquis la consistance d'une pâte un peu épaisse, et vous y ajouterez un peu d'huile de rose. Faites, avec cette pâte, de petites boulettes de la grosseur d'un pois, tout au plus.	**Tout poisson d'eau douce.**	**Plusieurs heures avant la pêche.**	**Les poissons très-avides de cette amorce restent longtemps à rôder autour de l'endroit où ils en ont rencontré.**
II. En Angleterre, on amorce dans la Tamise avec du pain de creton bouilli et coupé.	**Tous les poissons, surtout le barbillon.**	**En pêchant.**	***id.***
III. Laissez tremper 6 litres de fèves (*Faba vulgaris*) une nuit dans de l'eau ; faites cuire alors à demi avec 250 gr. de miel et 1 décigr. de musc. Retirez du feu pour les pétrir et en faire des boulettes.	**Carpes.**	**Le soir pour le lendemain, *au point du jour*.**	***id.***
IV. Mélangez : mie de pain, crottin de cheval, chènevis, et sang caillé.	**Tous poissons blancs.**	**Toute la journée.**	
V. Faites durcir au soleil ou au four des œufs de poisson, gardez-les dans des pots entre des lits de laine et de sel, et coupez par morceaux pour la pêche.	**Tout poisson de surface et poissons blancs**		**S'emploie en petits morceaux comme esche à l'hameçon.**
VI. Faites jeter un ou deux bouillons à de l'orge ou de l'avoine germée et grossièrement moulue. Passez dans un linge et laissez refroidir (Walton).	**Brême.**	**Mettre à l'eau vers la nuit le bouillon de cuisson, surtout si l'eau est dormante.**	**Cette orge porte le nom de *malt*, et sert à faire la bière.**
VII. Faites cuire du gros blé, dit *poulard*, avec de la cannelle (*Laurus cinnamomum*), ou du serpolet (*Thymus serpyllum*, Lin.).	**Gardons, brêmes, carpes, barbillons.**		

COMPOSITION DES AMORCES.	POISSONS QUI Y MORDENT.	HEURES.	OBSERVATIONS.
VIII. Recette de Florent (ramenée aux mesures décimales). *Croton Cascarilla*, ou résidu de manne ordinaire venant du *Boswellia serrata*, Dec..... 30 gr. (Ou remplacez ceci par le n° XIV et ajoutez :) Écorce d'encens........... 30 gr. Myrrhe (*Balsamodendron Myrrha*)............... 30 » Bol d'Arménie commun, ou argile ocreuse rouge..... 30 » Farine d'orge détrempée dans le vin............. 8 lit. Foie de porc rôti.......... 100 gr. Ail................ .... 100 » Piles ebaque ehose à part, et mêlez à du sablon menu.	Tous les poissons d'eau douce.	Mettre à l'eau une heure ou deux avant de pêcher.	
IX. Prenez et pétrissez ensemble : Mie de pain Miel Assa fœtida (*Ferula assa fœtida*, de Cand.) et faites-en des boulettes.	Gardons, chevesnes.	Pendant la pêche.	Se met à l'hameçon.
X. Faites cuire ensemble : Froment........... 500 gr. Orge............... 500 » Chenevis.. .... 125 » ajoutez-y : Sel de cuisine...... 1 poignée surtout en été, de penr que le blé ne devienne aigre.	Tous les poissons herbivores de fond.	Jeter des poignées le soir pour le matin ou pendant la pêche, toutes les demi-heures, en amont du coup.	Certains auteurs veulent au contraire que le blé soit fermenté et aigri, mais nous devons déclarer que jamais ce système ne uous a réussi. Les appâts végétaux doivent toujours être frais.
XI. Faites bouillir du blé ; quand il est bien attendri, fricassez-le sur le feu avec du miel et un peu de safran délayé dans du lait (Walton).	Idem.	Idem.	
XII. Chemel (1718) modifia cette recette. En transformant les quantités anciennes en mesures nouvelles, on la fait ainsi, en mettant à cuire dans : Eau de rivière Feves (*Faba vulgaris*), 3/4 de litre. Quand elles seront à demi cuites, ajoutez : Miel...... .... 100 gr. Musc............... 1 à 2 decigr. Laissez encore cuire, et retirez du feu. On croit qu'il peut être bon de donner la veille aux carpes une amorce de fèves purgatives ; environ la valeur de deux fèves d'*aloès soccotrin* en poudre sur 2 litres de fèves, et les faire cuire ensemble. Le poisson mord mieux le lendemain aux fèves musquées.	Carpes.	5 à 6 heures du soir et du matin.	Cette prescription plus moderne que la recette a été l'objet de beaucoup de plaisanteries de la part de quelques pêcheurs. Il eût mieux valu rapporter des expériences plausibles que de se moquer d'une idée, en vérité *diabolique*, pour forcer à mordre ces pauvres carpes qui n'en peuvent mais.

COMPOSITION DES AMORCES.	POISSONS QUI Y MORDENT.	HEURES.	OBSERVATIONS.
XIII. *Recette de Hermès.* Pilez de l'ortie (*Urtica urens*), de la quintefeuille (*Potentilla reptans*, Lin.). Ajoutez-y du suc de joubarbe (*Sempervivum tectorum*, Lin.), frottez-vous les mains avec le jus pour manier l'hameçon et les esches, et jetez le marc à l'eau. On peut remplacer la joubarbe par la serpentaire (*Arum dracunculus*, Lin.).	Tout poisson de fond.	Idem.	
XIV. *Recette de Florent* (variante). Prenez : Origan (*Origanum vulgare*, Lin.), ou marjolaine bâtarde... 12 gr. Sarriette (*Satureia hortensis*, Lin.)............ 12 » Marjolaine............... 12 » Suivez alors la formule VIII.			
XV. Feuilles de mauve (*malva*) pilée avec du pain de chènevis qui est le résidu de l'huile de cette plante.	Goujons.		Dans un sac ou un panier descendu au fond de l'eau.
XVI. Prenez une touffe de gazon vert et court, large comme une assiette. Au sommet de cette herbe, du côté vert, attachez avec une aiguille et du fil vert autant de petits vers rouges que vous pourez, pour recouvrir le gazon. Faites un rond de bois de la grandeur du gazon, percez-le au milieu, placez-y le gazon, et descendez-les ensemble dans l'endroit où vous voulez amorcer de fond.	Carpe.		Ce mode doit réussir pour tout poisson, mais demande un temps précieux.
XVII. D'après Walton. — Faites une pâte composée de fromage bien fort, que vous pilerez dans un mortier avec un peu de beurre et de safran, jusqu'à ce que le tout revête une couleur jaune citron.	Chabot de rivière.		
XVIII. On peut également faire pour l'hiver une pâte composée de fromage et de térébenthine.	Chabot de rivière.		Et probablement plusieurs autres poissons de fond.
XIX. On fait des boules de terre glaise prise sur les bords de la rivière, on les mélange de son, de crottin de cheval, de pain de creton bouilli et de débris animaux de la cuisine. On coule ces boules parmi les pierres.	Civelles ou jeunes anguilles remontantes.	Le matin ou la veille.	Souvent barbillon, etc.
XX. Pour mettre dans les nasses en mer, employez des sardines fraîches ou pourries, des débris de confiseries de poissons, de seiches et calmars, du foie, de la chair de chien de mer ou autre animal semblable, enfin des boulettes de farine grossière pétrie avec des débris de sardines, d'anchois ou autres poissons qu'on prépare dans la localité.	Crustacés de toute espèce, congres, murènes, pagels, trigles, rougets.	Au relais de basse mer pour relever au jusant suivant.	

AMORTIS. — Synonyme de *Remous*, *Haïes*, etc. (Voy. ces mots.)

AMOUTELLE. — Nom de la *Loche franche* dans le département de l'Aube. (Voy. Loche franche.)

AMPLORA. — Nom donné à l'Anchois aux environs de Nice. (Voy. Anchois.)

AMURES. — Une des deux secondes lignes de pêche des barques de l'île Dieu, pour le *Germon*. (Voy. ce mot.)

ANALES (Nageoires. — Ces nageoires placées près de l'anus, en arrière de cet organe, en prennent leur nom. Elles sont toujours impaires, c'est-à-dire placées dans le plan d'axe de l'individu, et varient considérablement de grandeur et de forme. Quand il n'en existe qu'une, elle est placée immédiatement derrière l'anus ; quand il en existe deux, elles sont placées l'une devant l'autre, comme dans les Morues (Gades), et *toutes deux en arrière* de l'anus.

Il arrive quelquefois que le rayon de la première de ces nageoires est épineux : exemple, la Morue (*Gadus morrhua*, Lin.).

L'usage de cette nageoire est d'abaisser le centre de gravité des poissons et d'augmenter leur stabilité dans toutes les positions données. Quand elle s'étend jusqu'à la queue, elle participe à son mouvement et augmente sa puissance ; elle aide encore aux changements de direction de l'animal en mettant une inégalité plus grande entre l'impulsion communiquée d'un côté, à la résistance qu'elle oppose, en se déployant de l'autre.

Enfin la nageoire anale fait plutôt l'office d'un gouvernail que d'un propulseur, et, en effet, elle est le vrai gouvernail des poissons.

Dans la *station à trois points*, elle est repliée.

ANARRHIQUE LOUP (Anarrhicus lupus, Lin.). — Acanthopt. Gobioïd. Long. max. = 1 à 2 mètres.

Corps allongé et comprimé, tête grosse et ronde ; crâne aplati, bouche grande, lèvres charnues principalement sur les côtés ; dents n'adhérant pas immédiatement à la mâchoire et aux os du palais, mais à des épiphyses osseuses, coniques ou hémisphériques, qui elles-mêmes tiennent à ces os par une sorte de suture et s'en détachent facilement à certaines époques.

Les dents des intermaxillaires et celles du devant de la mâchoire inférieure sont coniques et

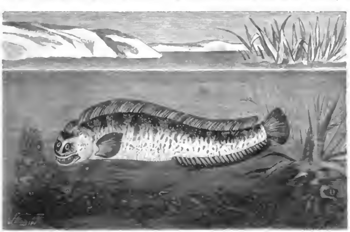


Fig. 9. — Anarrhique loup (*Anarrhicus lupus*, Lin.).

pointues ; et celles des côtés de la mâchoire supérieure, des palatins et du vomer évasées et attachées sur de gros tubercules hémisphériques. Couleur générale d'un brun foncé tirant sur l'olivâtre ; de petites taches noirâtres formant par leur rapprochement de larges bandes verticales au nombre de neuf à dix ; sur la dorsale, des lignes irrégulières noirâtres se portant un peu plus obliquement en

arrière que les rayons qu'elles croisent à angles aigus. Ce poissen n'est pas rare sur nos côtes ni sur celles de l'Angleterre. On le trouve aussi sur les côtes de l'Amérique septentrionale.

Sa chair ressemble à celle de l'Anguille. L'Anarrhique, par sa bouche fort bien armée et par ses muscles puissants, peut mordre avec force et briser facilement les objets qu'il rencontre. Nombre de coquillages, tels que les crabes, les astéries, les oursins et autres, forment sa nourriture. Il n'est pas vivipare La femelle depose les œnfs sur des plantes marines et les jennes croissent lentement. D'ordinaire il nage avec lenteur par des meuvements d'ondulation et comme se trainant sur le sable. Il se retire de préférence dans les anfractuosités des rochers. L'Anarrhique peut vivre longtemps hors de l'eau.

ANATOMIE DES POISSONS. — (Voy. Anales [nageoires]. Barbillons. Bassin [os du]. Cartilagineuses [nageoires]. Caudales [nageoires]. Ceinture huméfale. Cerveau. Circulation. Clavicules. Cœur. Coracoidiens. Cotes. Crane. Dents. Digestion. Dorsales [nageoires]. Écailles. Épaule. Estomac. Évent. Génération. Huméral [os]. Huméaus. Interépineux [os]. Interraxillaire [os]. Interoperculaire [os]. Intestins. Laitance. Langue. Latérale [ligne]. Machoires. Maxillaires [os]. Membranes branchiostéges. Mitral [os]. Muscles. Museau. Nageoires. Narines. Nerveux [systéme]. Nutrition. Opercule. Orbite. Oreilles. Os. Ouies. Ovaires. Palais [os du]. Peau. Pectorales [nageoires]. Pharyngiens [os]. Poitrine. Pores. Rayons [nageoires]. Rayons branchiaux. Symphyse. Système nerveux. Testicules. Tête. Timpanique [os]. Ventrales [nageoires]. Vertèbres. Vessie. Vessie natatoire Voix. Vue. Yeux.

ANCHIORE. — Nom provençal de l'Anchois. (Voy. Anchois.)

ANCHOIS (Clupea ou Engraulis Encrasicholus, Lin.). — Malacopt. abd. Clupéeides. Long. max. = $0^{m},15$.

Syn. : *Anchovy*, angl. — *Roqueron*, esp. — *Amplora*, ital. — *Chamsa*, crim. — *Anjovis*, suéd. et allem. — *Bykling*, dan. — *Guinongamet*, bret. — *Sardela*, pol. — *Brisling*, norw.

Corps très-allongé et arrondi, écailles très-minces. Vivant, il a le dos vert-bouteille et le ventre argenté ; mort, il devient promptement bleu si foncé qu'il en parait quelquefois noir. Au demeurant un grand air de parenté avec une petite Sardine, mais pour caractère très-apparent la fente énorme des mâchoires jusque derrière les yeux. Ouies excessivement ouvertes.

Yeux grands et vifs, iris argenté, narines visibles et rapprochées au bout du museau qui est plus noir que le reste de la tête et qui se termine en pointe mousse. Ligne saillante de la nuque au museau. Sur le front se trouve une espèce de cœur dont la couleur blanchâtre tranche avec celle de la peau qui revêt les côtés de la tête.

Dorsale petite = 17. Caudale fourchue profondément = 21 ; pectorales insérées en bas, près de la fente des ouies = 17 ; ventrales très-petites insérées un peu en avant de la dorsale = 7. Anale plus haute, mais assez étendue = 16, ayant, en tout petit, un peu la forme de celle de la Brême.

Pas de dentelures au ventre comme en ont les Aloses. Les dents sont excessivement fines et au nombre de 4 ou 6. Langue pointue et étroite ; les écailles très-caduques et transparentes, la ligne latérale en contient 48 à 50.

L'ouverture des branchies est grande et susceptible d'une dilatation considérable, ainsi que chez toutes les Clupées, faculté qui explique pourquoi ces poissons meurent presque aussitôt sortis de l'eau. Les plaques qui recouvrent cette ouverture sont soudées entre elles ainsi qu'il se remarque dans plusieurs espèces de poissons : leur couleur est brillante et nacrée.

Excessivement voraces, ces petits poissons vivent en troupes nombreuses comme les Harengs, les Sardines, les Sprats et la plupart des autres Clupées, se nourrissant de petits poissons, de crustacés du premier âge, d'œufs, d'insectes de mer.

Ils sont très-abondants dans les mers chaudes et tempérées de l'Europe, surtout près des côtes de l'Italie, de la France, de l'Espagne ; cependant on les trouve jusque dans la Baltique et dans le grand Océan septentrional, mais ils y sont notablement plus gros On les trouve également dans la mer des Indes.

La multiplication de ce petit animal est prodigieuse ; vers le printemps il fait son apparition sur les côtes venant on ne sait d'où, quelques-uns pensent de la haute mer, car la même incertitude règne sur ses mœurs que sur celles de ses congénères de la même famille. C'est le moment des grandes pêches qui approvisionnent tous les pays : suivant la saison, les côtes et des causes encore peu connues, ce temps dure de mai en juillet. Les Marsouins, les Phoques, les Squales, les gros Gades, tous les carnassiers de la mer en font une consommation énorme et l'apparition de ces gros visiteurs est, comme pour la Sardine, un signal que les bandes innombrables de leurs victimes sont arrivées.

Quelques traités de pêche prétendent que l'on faisait autrefois la pêche de l'Anchois en Bretagne, et que Vannes et Quimper en préparaient 12 à 15,000 barils : il n'y parait plus aujourd'hui.

On chercherait en vain un Anchois frais sur ces marchés, mais en revanche on y *anchoite* une énorme quantité de *Sardines*. Il n'y a que la foi qui sauve !

On rencontre quelquefois l'Anchois dans les eaux douces et saumâtres des grands fleuves. C'est ainsi qu'on a constaté sa présence, dans la Seine sur les bancs de Quillebœuf. L'Anchois est commun sur les rivages de Cornouailles, sur les côtes de la Zélande, particulièrement dans les bras de l'Escaut.

ANCHOIS. — La grande pêche des Anchois se fait en Sicile, à l'Ile d'Elbe, et, pour la France, en Corse, à Antibes, Fréjus, Saint-Tropez, Cannes, Martigues, etc. Il est probable que, si l'on s'amusait à jeter, à ce poisson quand il donne, une ligne amorcée d'un petit hameçon et d'un petit ver, on en prendrait à volonté, car il est assez vorace pour ne pas laisser passer une proie offerte, sans l'attaquer ; mais cela n'en vaudrait pas la peine. Aussi la pêche de l'Anchois ne se fait-elle qu'aux grands filets comme celle de la Sardine, du Hareng, et au moyen de filets du même genre.

De même que tous les petits poissons blancs de la mer, les Anchois peuvent servir d'excellente esche pour tous les poissons voraces, tant de fond que de surface, le Bar, les Pagres, Pagels, Dorades, Orphies, etc., etc.

Parmi les procédés de pêche de l'Anchois, il faut en distinguer deux, la *Rissolle mobile* et la *Rissolle fixe*. (Voy. Rissolle.)

Pour faire cette pêche, trois ou quatre bateaux *fastiers* (voy. ce mot), partent, le soir, par les nuits sombres et sans lune, d'avril en juillet, allument leur *pharillon* et vont à une ou deux lieues en mer, sur les fonds où ils pensent trouver le plus d'Anchois. Derrière eux vient doucement et dans l'ombre le *Rissollier*, porteur des filets. Les fastiers se tiennent à une certaine distance les uns des autres, 150 à 200 mètres, et quand ils voient que les Anchois, rassemblés par la lueur des feux, sont en grand nombre, ils font un signal au Rissollier en même temps qu'ils se rapprochent.

Le Rissollier entoure un des fastiers, avec précaution, de ses filets qu'il laisse glisser à l'eau; puis, quand cela est fait, à un signal donné, tous les feux s'éteignent, les pêcheurs battent l'eau en faisant le plus de bruit possible : les Anchois, effrayés, éperdus, se sauvent de tous côtés, donnent de la tête dans les filets de l'enceinte et se maillent. Il ne reste plus qu'à relever les filets, récolter le poisson et aller plus loin recommencer cette fructueuse opération, tant que la nuit est assez obscure, car il y a toujours un ou deux fastiers de prêts qui attendent le secours du Rissollier.

La *Rissolle fixe* se tend auprès de la côte : le Rissollier en forme une espèce d'enceinte dont le centre est fait par la poche que porte le filet, puis il attend à l'ancre à sa portée. Pendant ce temps les fastiers vont à la découverte, s'efforçant de rassembler des Anchois sous leurs pharillons; aussitôt qu'ils en ont assez, ils marchent doucement et les amènent entre les bras de la Rissolle fixe. Alors on éteint les feux, on fait du bruit et l'Anchois se précipite vers la Rissolle où une partie se maille et l'autre se jette dans la poche.

Quand l'Anchois se trouve mêlé à la Sardine, les pêcheurs en tirent un mauvais augure pour la pêche de cette dernière, car l'Anchois étant très-vorace, mange la Rogue et chasse la Sardine, poisson craintif par excellence.

Voici un fait à l'appui de ce que nous avancions sur la richesse des côtes de Bretagne en Anchois.

Du 20 mai au 20 juin 1816, plus de douze cent mille Anchois furent pris sur la côte et devant la ville de Douarnenez. Ils étaient plus petits que d'habitude et mêlés avec une grande quantité de Sprats. On dut pêcher les uns et les au-

tres au moyen d'une senne très-longue et à mailles très-étroites. Pour enlever les Sprats dont on n'avait que faire, on imagina de resserrer le tas de poissons, le plus près possible de la chaloupe, en tirant vers le bateau les deux bouts du filet. On pensait que cette position étant très-fatigante pour le poisson, le plus faible, c'est-à-dire le Sprat, devait périr promptement. C'est ce qui arriva. Mais comme néanmoins il en passait toujours une certaine quantité avec les Anchois, les femmes et les enfants des marins étaient occupés à les trier et à les rejeter à la mer. Le millier d'Anchois se vendit alors 1 fr. 50 et 2 fr. le kilog., et l'on en prit jusqu'à 100,000 d'un seul coup de filet! (Noël, m. s.)

ANCHOYE. — Nom de l'Anchois aux Martigues, on dit aussi *Anchoi*. (Voy. Anchois.)

ANDOUILLE. — Nom lorrain de l'*Anguille*. (Voy. ce mot.)

ANCHON ou **ANÇON.** — (Voy. Acdon.)

ANCHOUBET. — Sorte de filet flottant, employé pour prendre le poisson de passage dans la Méditerranée.

ANE. — (Voy. Chabot de rivière.)

ANFOUNSSOU. — Nom du Mérou, en dialecte de Nice. (Voy. Mérou.)

ANGAYRE. — Nom de l'Anguille à Lunéville. (Voy. Anguille.)

ANGE DE MER (**Squalus Squatina**, Lin.). — Chondropt. à br. fixes, Plagiostomes. Long. max. = 2 mètres.

Syn. : *Angle fisch*, angl. — *Meer Engel*, allem. — *Angelote*, *Peje angel*, espag. — *Squadro*, ital. — *Schoerhay*, holl. — *Loerec*, bret. — *Lixa*, portug.

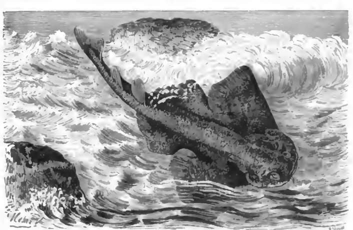


Fig. 10. — Ange de mer (*Squalus Squatina*, Lin.).

Ce squale habite nos mers, tant l'Océan que la Méditerranée, et n'est même pas très-rare. Sa forme est si caractéristique qu'on ne peut s'y méprendre ; sa tête ronde plus large que le tronc, les nageoires qui l'entourent et se développent de chaque côté comme des ailes, sont bien reconnaissables. La bouche est énorme, les dents longues, pointues et extractiles ; 3 rangées à la mâchoire supérieure, 5 à l'inférieure.

Narines placées près du museau, recouvertes d'une espèce de peau terminée par deux barbillons. Yeux très-petits derrière lesquels se trouvent 5 évents communiquant entre eux.

Dessus brun pâle ou brun sale, couleur de vase : peau granulée, rude, chagrinée. Dessous plus



Mesnel pinxet lith   Phot. de La Blanchère

ANGUILLE COMMUNE.

Anguil. vulgaris (yarr)

[illegible] grands.

[illegible] femelles [illegible]

[illegible] la [illegible] aux [illegible]

[illegible] qu'il [illegible]

[illegible]

[illegible] — [illegible] à [illegible]

[illegible] que possible.

[illegible]

[illegible] de [illegible] sous les [illegible]

[illegible] la [illegible]

[illegible]ALO. — [illegible]

[illegible]ILLO. — Nom de l'A[illegible]

[illegible] — Nom donné aux Martig[illegible]

[illegible]LE. — Nom de l'Angu[illegible]

[illegible]A. — (Voy. Ang[illegible])

[illegible]A ACUTIROSTRIS. — [illegible]

[illegible]A MEDIOROSTRIS. — [illegible]

[illegible]LLA LATIROSTRIS. — (Voy. [illegible])

[illegible]A VULGARIS. — Voy. A[illegible]

[illegible]LLE [illegible] — Les Anguilles présentent [illegible] chaque côté. Elles n'ont pas de [illegible] et [illegible] leurs [illegible] très-petites, sont [illegible] sensiblement prolongées autour de la queue et [illegible] pointue.

[illegible] F[illegible] sont [illegible] et encore assez mal [illegible]

[illegible]LE CHIEN. — On donne ce nom, dans certaines [illegible] l'Anguille plat-bec, dont la [illegible] dents si fortes qu'elle [illegible] filets, et ron[illegible] quelle on la prend.

[illegible] et de mauvaise qualité. On dit qu'elle [illegible] bar[illegible] quant à nous, nous ne lui en avons jamais [illegible], mais les [illegible] qu'elle porte, — comme toutes les anguilles, et un peu plus déve[illegible] — aux narines, ont pu donner lieu à cette croyance pour des [illegible]iels.

[illegible]LLE A BEC MOYEN. — C'est l'Anguille Verniaux de nos pêcheurs, le *Znig* des [illegible] Ang[illegible])

ANGUILLE A LARGE BEC. — (Voy. Anguille commune. C'est le Pimperneaux de nos [illegible] des Anglais.

[illegible]LLE A LONG BEC. — (Voy. Anguille commune.)

[illegible]ILLE COMMUNE. *Muræna Anguilla*, Linn. — Malacoptérygien [illegible]. Long[illegible] 1 m. [illegible]

[illegible], sued. — *An[illegible]*, espag. — *Anguira*, basq. — *Argann*, irland. [illegible]



pâle, presque blanchâtre : sur le dos une rangée de courtes épines entre les pectorales. Évents derrière les yeux, grands.

Le frai des femelles a lieu en juin.

Ce poisson extrêmement vorace fait la chasse aux poissons plats, et, comme eux, ne quitte pas le fond où il se cache sous le vase et le sable qu'il soulève.

Il s'embusque sous la vase et agite ses barbillons qui ont l'apparence de petits vers marins. Les poissons, trompés, se précipitent sur cette proie frétillante et tombent ainsi dans le piége qui leur est tendu.

Chair très-médiocre. Cependant, en Bretagne, les paysans le découpent en morceaux, le salent et le font sécher au soleil.

ANGE DE MER. — On prend ce poisson à la ligne en même temps que les Raies, les Squales, et au Bahou (Voy. ce mot), amorcés avec de la chair de Labres, de Lieu, etc. Le Bahou n'est vérifié que vingt-quatre heures après qu'il a été posé sur des fonds de sable, autant que possible.

Il est commun dans le bassin d'Arcachon. Les pêcheurs de Dieppe en prennent de grandes quantités dans les eaux de Brighton et de Hastings.

La chair de l'Ange de mer est inférieure à celle de la Raie, mais sa peau est utilement employée dans les arts. On en fait des étuis, des fourreaux de sabre, etc., de même qu'avec la peau des Squales.

ANGHIALO. — Nom languedocien de l'*Anguille.* (Voy. ce mot.)

ANGHILLO. — Nom de l'Anguille à Nice. (Voy. ANGUILLE.)

ANGI. — Nom donné aux Martigues à l'*Ange de mer.* (Voy. ce mot.)

ANGUIELLE. — Nom de l'Anguille, aux Martigues. (Voy. ANGUILLE.)

ANGUILLA. — (Voy. ANGUILLE. *Genre.*)

ANGUILLA ACUTIROSTRIS. — (Voy. ANGUILLE A NEZ POINTU, art. ANGUILLE.)

ANGUILLA MEDIOROSTRIS. — (Voy. ANGUILLE A BEC MOYEN, art. ANGUILLE.)

ANGUILLA LATIROSTRIS. — (Voy. ANGUILLE A LARGE BEC, art. ANGUILLE.)

ANGUILLA VULGARIS. — (Voy. ANGUILLE, *Hist. Nat.* et *Pêche.*)

ANGUILLE (*Genre*). — Les Anguilles présentent des nageoires pectorales sous lesquelles les ouïes s'ouvrent de chaque côté. Elles n'ont pas de nageoires ventrales. Leur forme allongée, leur peau épaisse et molle entourant leurs écailles très-petites, sont des caractères tout à fait typiques. La dorsale et la caudale sont sensiblement prolongées autour de la queue et forment par leur réunion une nageoire pointue.

Les espèces pour la France sont nombreuses et encore assez mal déterminées.

ANGUILLE CHIEN. — On donne ce nom, dans certaines localités, à une variété d'Anguilles qui doit être l'Anguille plat-bec, dont la gloutonnerie est excessive. Elle a les dents si fortes qu'elle coupe les filets, et ronge même le fil de fer des empiles sur lesquelles on la prend.

Sa chair est filandreuse et de mauvaise qualité. On dit qu'elle a des barbillons à la bouche ; quant à nous, nous ne lui en avons jamais trouvé, mais les papilles saillantes qu'elle porte, — comme toutes les anguilles, et un peu plus développées que les autres, — aux narines, ont pu donner lieu à cette croyance pour des observateurs superficiels.

ANGUILLE A BEC MOYEN. — C'est l'Anguille Verniaux de nos pêcheurs, le *Znig* des Anglais. (Voy. art. ANGUILLE.)

ANGUILLE A LARGE BEC. — (Voy. ANGUILLE COMMUNE.) C'est le Pimperneaux de nos pêcheurs, le *Grig-eel* des Anglais.

ANGUILLE A LONG BEC. — (Voy. ANGUILLE COMMUNE.)

ANGUILLE COMMUNE (Muræna Anguilla, Lin.). — Malacoptérygiens apodes, 4e ordre, anguilliformes. Long. max. = 1m,80.

Syn. : *All*, suéd. — *Anguilla*, espag. — *Anguira*, barq. — *Argann*, irland. — *Qucuruseen*,

bret. — *Anguilia*, ital. — *Ingola*, hengr. — *Biart-aal*, islend. — *Anguia, inguia*, portug. — *Eel*, angl. — *Aal*, allem.

Nous ne nous dissimulons pas qu'en abordant l'histoire de ce singulier animal, nous soulèverons un certain nombre de questions encore controversées. Tant mieux ! peut-être quelque lumière viendra-t-elle éclairer l'obscurité insondable où demeure, malgré tout, la question si capitale de la reproduction de ces animaux.

L'Anguille est un poisson, à n'en pas douter, mais c'est un des poissons les moins poissons qui entrent dans les eaux douces de notre pays : tout ou presque tout est anormal en elle. Pour notre part, nous n'avons jamais pu trouver en elle ni ovaire, ni laitance, à quelque moment de l'année que nous ayons cherché. Ces organes existent cependant ; mais où ? Là est le mystère. L'Anguille, à demi reptile, quitte l'eau avec facilité. Ce fait, depuis longtemps répété dans les livres d'Ichthyologie, et enjolivé du goût de ce poisson pour les petits pois qu'elle va, dit-on, manger la nuit dans les jardins, avait été révoqué en doute, d'abord timidement, par quelques savants de cabinet, puis enfin plus hardiment. La chose allait passer à l'état de fait démontré *erroné* quand, l'année dernière, un de nos amis et camarades, M. Lepaute, conservateur du bois de Vincennes, nous raconta les faits suivants que nous trouvons ainsi consignés dans nos notes. (4 juillet 1865.)

« M Lepaute, conservateur du bois de Vincennes, m'affirme à l'instant que des Anguilles adultes mises par lui dans une pièce d'eau du bois, bétonnée au fond, où elles ne se plaisent pas beaucoup, ont été prises ces jours-ci, la nuit, au milieu des pelouses de la forêt, gagnant la Marne vers Charenton. Ces étangs sont repeuplés, par lui, au moyen de *Montée* qu'on lui envoie de Boulogne.

« De petites Anguilles, en fils, étant mélangées dans un aquarium à de petits Saumons très-jeunes, ces derniers disparaissaient. M. Lepaute, croyant impossible que des Anguilles si petites absorbassent des individus plus gros qu'elles, fit l'expérience suivante. Il mit une certaine quantité des uns et des autres dans un verre plein d'eau qu'il renversa dans une assiette. La fermeture semblait hermétique... Au bout de quelques jours toutes les Anguilles étaient parties. Comment et par où ? Sans doute en passant l'extrémité de leur queue mince et glissante entre le verre et l'assiette et poussant ainsi. Leur corps est d'ailleurs très-compressible. Enfin, quel que soit le moyen employé, elles disparurent, les Saumons restèrent, et ce n'étaient pas ceux-ci qui avaient mangé celles-là, les Saumonneaux naissants ne prenant aucune nourriture extérieure. »

Malgré l'incohérence de cette note, elle a une grande importance. Elle met hors de doute, une fois pour toutes, les promenades de l'Anguille à travers les prairies ; par conséquent, elle explique très-bien qu'on en ait rencontré au milieu des pois dans des jardins proches de l'eau. Y venaient-elles pour manger les pois ? ce n'est pas probable. Elles y venaient plutôt chercher les insectes, limaces, chenilles, etc., qui pullulent dans ces endroits, et sortent de leurs retraites au milieu des nuits fraîches et mouillées de rosée.

Mais la note de M. Lepaute prouve encore autre chose, c'est la difficulté de maintenir l'Anguille dans les eaux qui ne lui conviennent point, — fait que tous les éleveurs de poissons connaissent à merveille, — et la difficulté de se garer de ses promenades dans les endroits que l'on réserve à l'élevage des jeunes alevins de salmonidés. Nous ne devons pas hésiter un moment, en présence de ces faits et des considérations qui en découlent, à placer l'Anguille au nombre des ennemis du pisciculteur et à la regarder comme l'un des plus dangereux. En effet, si des *fils* avalent des Saumonneaux aussi gros qu'eux, que doivent absorber, de jeunes Truites et autres, les Anguilles adultes dont la taille n'est pas inférieure à la grosseur du bras et dont la voracité est telle qu'on les pêche au moyen d'un Goujon comme appât ?

C'est ainsi qu'en cherchant une chose, on en trouve une autre. Mais l'évanouissement des petites Anguilles enfermées sous le verre est caractéristique et démontre, sans réplique, la valeur des dégâts que ces poissons peuvent et doivent commettre dans les étangs, disloquant les pierres des digues, et creusant dans la berge des trous qui peuvent permettre l'échappement de l'eau.

Certaines espèces d'Anguilles semblent, au dire des pêcheurs, plus aptes à se promener sur le sol que d'autres. D'après les pêcheurs de la Seine, cette faculté serait surtout l'apanage de celles qu'ils nomment *Anguille jaune ou verte*, *Anguille de printemps*, *Anguille coureuse*. La variété dite *Anguille noire* ne sortirait pas de la vase et du limon, tandis que l'*Anguille blonde* rechercherait les eaux plus claires et les fonds caillouteux. Celle-ci a la chair plus délicate et la peau plus fine que les deux autres.

La remarque de M Lepaute me fit faire quelques recherches au sujet des migrations terrestres des Anguilles. M. Desvaux, dans les *Essais d'Ichthyologie*, 1851, constate qu'il a trouvé en 1802, pendant l'été, une Anguille très-vivante, au milieu des prés et dans les herbes, à plus de 30 mètres de l'eau. Il dit, un peu plus loin, avoir mangé en 1811, au mois de septembre, une Anguille enlevée par le soc d'une charrue, au milieu des terres, à plus de 400 mètres de l'eau.

M. Millet, dans l'*Encyclopédie de l'Agriculteur*, s'exprime ainsi : « Quant à moi, j'ai vu, en diverses circonstances, des Anguilles sur terre à des distances très-considérables des rivières et des étangs ; les unes coupées par des faucheurs dans les prairies, les autres blotties dans de petits buissons où les chiens et les chasseurs les surprenaient avant les premières lueurs du jour, d'autres restant dans des fosses ou mares au milieu des champs et à l'abri de toutes inondations ; d'autres enfin écrasées par des piéges dits *assommoirs*, destinés à la destruction des animaux nuisibles. »

Dans le bassin d'Arcachon on connait deux espèces d'Anguille, la commune, verdâtre, et la blanche, plus estimée. Celle-ci porte, dans le Maransin, le nom de *Chardicat*, et de *Mourgain* à la Teste. Ces deux espèces remontent le courant, d'avril en septembre, se répandant en partie dans des étangs d'eau douce et dans les ruisseaux qui débouchent dans le bassin.

En hiver et pendant les crues, elles reviennent dans les bassins, se retirent dans les lieux les plus profonds et sur les bords des chemins où il y a de la vase et de l'herbe. On les pêche toute l'année à la fouanne, et l'on en prend autant en hiver qu'en été.

A Saint-Valery-sur-Somme, les pêcheurs croient que la couleur blanche des Anguilles vient de ce qu'elles ont séjourné dans les herbiers ou sur les sables où elles acquièrent une meilleure chair.

Dans les étangs du Midi, voisins d'Aigues-Mortes, on prend également deux espèces d'Anguilles, la commune que l'on nomme *Lachenaux* et la blanche qui devient le *fine*. Voici quelques détails sur leurs mœurs, au dire des pêcheurs du pays, qui font remarquer que les Anguilles ne viennent que dans les etangs peu profonds comme ceux de *Mauguis* et *Ripausset* et jamais dans celui de *Tau* où l'eau a une grande profondeur. Bien entendu nous citons leurs curieuses observations comme renseignements et sous toutes réserves.

L'A. fine vient de la mer. Elle entre dans les étangs à l'état de fil (*montée*) par millions et par bancs : elle s'enterre dans la vase, où elle se nourrit, grossit et engraisse. Lors des premières pluies d'octobre, à l'entrée de l'hiver, elle cherche à regagner la mer et rien ne la retient. On ferme tous les graus par des manignières, rien n'y fait ; elle passe tout de même. Par où ? Les mailles ont trois lignes en carré ! Il est probable que cette migration, contrariée par les filets, s'exécute par terre. Autre fait curieux. On a beau tendre des filets pendant l'été, jamais on ne prendra d'Anguille fine ; rien ne lui fera quitter la retraite qu'elle habite au fond de l'eau, avant le mois d'octobre ; on prendra tant qu'on voudra de *Lachenaux*.

Ces Anguilles ont des mœurs toutes différentes : elles frayent *dans les rivières en eau douce* : elles viennent du Rhône et des autres rivières, et elles entrent dans les étangs salés où ces cours d'eau se déchargent, à peu près de la même grosseur que les *fines*, non dans le printemps ou dans un autre temps marqué, mais lors des inondations et des débordements de l'automne et de l'hiver. Cette anguille ne cherche ni la mer, ni les rivières d'où elle est sortie et où elle a pris naissance. Elle s'enfonce dans la vase et se nourrit de racines, d'herbes, de petits poissons et surtout de vers et de larves.

Au plus fort de l'été, lorsque le chaleur échauffe le limon, les herbes qui poussent au fond de l'eau et où les Lachenaux se trouvent cachés, meurent, pourrissent, se détachent et surnagent; l'eau devient alors rougeâtre et exhale une mauvaise odeur. Quelquefois même elle noircit comme de l'encre et devient infecte ; c'est alors la *Malaigue*. S'il survient des pluies, le Rhône, la Vestre, la Vidourle débordent et viennent mettre en mouvement les eaux croupissantes des étangs. Alors l'Anguille Lachenaux se réveille, elle s'agite et suit avec indifférence le flot qui l'emporte du côté de la mer. C'est l'époque où l'on en fait des pêches considérables.

L'Anguille commune appartient, parmi les poissons anguilliformes, à la section des Anguilles vraies. Les pêcheurs en reconnaissent quatre sortes qu'ils prétendent former autant d'espèces, mais que les naturalistes confondirent d'abord sous le nom de *muræna anguilla* (Lin.). Toutes ont la peau visqueuse, très-glissante, les écailles à peine visibles, enfoncées dans la peau et ne paraissant que quand celle-ci est desséchée. Les dents qui garnissent leurs mâchoires font connaître leurs instincts de proie.

Corps cylindrique très-allongé ; tête petite et pointue ; dos verdâtre ou brun sans taches; ventre blanc ou jaune suivant les rivières, ou les étangs habités, probablement aussi suivant la variété à laquelle appartient l'individu.

Dorsale et caudale réunies formant une caudale pointue. Ouvertures branchiales petites et portant les pectorales.

L'Anguille est un animal très-vorace ; elle vit de poisson, frai, vers, insectes, cadavres en décomposition ; nage avec rapidité, souvent à reculons. Elle est douée d'une grande vitalité, car, dépouillée de sa peau et découpée en morceaux, les tronçons s'agitent pendant longtemps encore, ce qui tient aux ganglions nerveux répandus dans toute la longueur du corps, et dont chacun est un centre de vie.

L'anatomie de l'Anguille a démontré une anomalie très-curieuse dans son organisation, c'est l'existence d'un *cœur lymphatique* situé à l'extrémité de la veine caudale, et doué de pulsations très-appréciables. Cette découverte, due au docteur Marshall Hall en 1831, d'un organe analogue à celui qui existe chez la grenouille, le crapaud, la salamandre, le lézard vert (J. Müller, 1833), est assurément remarquable chez un poisson.

Ce fait rend compte de l'extrême sensibilité de l'Anguille quand on lui brise la queue, et de la coutume des pêcheurs qui veulent tuer cet animal, de lui frapper d'un coup sec, non la tête, mais la queue, contre un corps dur, un arbre, une pierre, ou même la pointe de leur soulier. D'autres mordent fortement la queue de l'Anguille et la tuent sans la mutiler. La sensibilité de l'animal en cet endroit est telle, qu'une Anguille à moitié morte, immobile, reprend ses convulsions désordonnées rien qu'en lui passant le doigt sur l'extrémité de la queue et pressant ce cœur légèrement.

L'Anguille est ovovivipare, et c'est dans la mer qu'elle se reproduit. On appelle *montée*, les masses de petites anguilles qui, au printemps, remontent les fleuves et les rivières. En somme, on sait peu de choses sur la multiplication des Anguilles et surtout sur leur accouplement ou leur fécondation. Mais si, aux mois de mars, avril, on recueille les animalcules filiformes, diaphanes, de 0m,06 à 0m,07 de long, qui fourmillent auprès du sable de la mer, à l'embouchure des cours d'eau, y forment des masses d'apparence gélatineuse, et qu'on les transporte en eau douce, dans un étang, elles deviennent des Anguilles parfaites dont la croissance est très-rapide. (Voy. plus haut, note Lepaute.)

Des pêcheurs exerçant leur état dans la rivière d'*Aigre*, près de Châteaudun (Eure-et-Loir), rivière très-limpide, roulant au milieu des prairies tourbeuses, nous ont affirmé avoir, plusieurs fois, pris de très-grosses Anguilles portant leurs petits dans leur ventre, d'où ils sortaient devant eux. Ce fait prouverait que l'Anguille est fécondée ailleurs (peut-être accidentellement) que dans l'eau salée, et qu'elle serait fécondée par le mâle dans les eaux d'*habitat*. Descend-elle ainsi à la mer y déposer ses petits, éclos dans son corps pendant le temps nécessaire au trajet? Toutes les questions que l'on peut poser à ce sujet sont fort obscures, mais le fait d'une Anguille pleine de petits, à *au moins cent lieues de la mer*, est une circonstance à noter.

Dans le même pays, les pêcheurs prétendent — nous reproduisons ceci sous toute réserve, quoique dans leurs observations il y ait toujours quelque chose de vrai, — que les Anguilles, au printemps, sont trouvées par eux entortillées en pelotons *hors de l'eau*, entre des touffes de gazon humide, dans les prairies tourbeuses, la nuit, et surtout les nuits de rosée et de lune, et que c'est là qu'a lieu la fécondation de ces animaux. Ce moment peut être fixé, de fin février à mi-mars, et comme la montée se produit fin mars et avril, cela supposerait une incubation moyenne de 30 jours, dont la durée serait employée par l'animal à changer de lieu.

Le fait du pelotonnement des Anguilles pour le cas de l'accouplement n'est pas une utopie et peut même précéder le moment où les pêcheurs l'ont observé, car, vers l'automne, il est certain que les Anguilles qui ont passé la belle saison dans les ruisseaux, les rivières et les fleuves se réunissent, s'entrelacent en boule et se laissent dériver au courant. A ce moment, vers l'embouchure de ces cours d'eau plus ou moins considérables dans la mer, les pêcheurs au filet prennent ces paquets enroulés, de 20 à 30 Anguilles nouées ensemble.

La constatation, cependant, des étangs isolés qui sont et demeurent constamment peuplés de ce poisson, des petits cours d'eau qui en contiennent aussi en toute saison, prouve que ces animaux ont une autre manière de vivre, voyageuse ou sédentaire. Ce fait, de la migration partielle d'une espèce dont de nombreux individus demeurent et nichent dans des lieux d'élection, est commun parmi les oiseaux. Les bruants, les grives, les poules d'eau, sarcelles, canards, etc., en offrent des exemples frappants.

L'Anguille est le seul poisson d'eau douce qui entre dans la mer. Il habite ordinairement le fond même des eaux et ne s'élève à leur surface qu'à l'approche de l'orage.

Il sort quelquefois, avons-nous dit plus haut, d'un étang pour passer dans un autre, ou pour chercher sa nourriture dans les herbes, où il trouve de petits limaçons, etc. L'Anguille est donc un vrai rapace nocturne, ne chassant que dans les ténèbres les petites proies dont elle est avide, et se nourrissant même de cadavres.

La chair de ce poisson est très-agréable, grasse et délicate, mais difficile à digérer. Cet animal croît très-lentement, mais acquiert une grosseur souvent considérable; les individus de 1 à 2 kilog. sont communs, quoique formant déjà une fort belle proie. Leur vie est longue; car on a des exemples d'Anguilles conservées 17 à 20 ans en domesticité.

Rapprochons maintenant ces faits de ceux qui tendent à faire croire les Anguilles *ovipares* : ce qui est l'opinion des pêcheurs de la basse Seine. Suivant eux, ce poisson fraye deux fois l'an, une première fois au mois de février-mars, et une seconde en septembre.

A l'appui de l'avis qu'elles sont vivipares ou au moins ovovivipares, il faut rapporter l'observation de Joanni qui tient d'un paysan, qu'une grosse anguille mise entre deux plats fut trouvée au bout de quelques heures entourée de plus de 200 petites Anguilles longues de 0m,03 à 0m,04, blanches et filiformes. Valenciennes pense que ce pouvaient être des *oscarides vermiculaires*; son avis est que l'Anguille est ovipare seulement, qu'elle froye dans la vase, que ses œufs restent réunis, et que les petits qui en naissent restent également unis pendant quelque temps ; mais que, quand ils ont acquis une taille de 0m,04 à 0m,05, ils se séparent et remontent l'eau douce des cours d'eau en formant la *montée* dont nous avons parlé plus haut. Quoi qu'il en soit, cette montée est bien, sans aucun doute, du frai d'anguille, puisqu'elle a servi, sous la direction de M. Coste et plusieurs fois, au repeuplement des eaux stagnantes et isolées. (Voy. plus haut, expériences Lepaute.)

D'après les auteurs anglais les plus éclairés, l'Anguille serait ovipare simplement; c'est l'avis de Yarrell et de Young. Ils font remarquer que les œufs de la femelle sont nombreux et extrêmement petits. D'après leur opinion, les sujets adultes pondraient dans les mois chauds de l'été parmi le sable et les bancs de graviers des rivières et ne descendraient point dans l'eau saumâtre pour frayer. Le frai éclorait aux mois de septembre ou d'octobre, et restarait parmi les graviers dans le même endroit ou les environs, jusqu'aux mois d'avril ou de mai, suivant que l'eau demeurerait chaude ou froide. Aussi ne voit-on jamais paraître le frai à un moment toujours le même, quoique cependant il ne déposse pas les mois d'avril et de mai.

Quant aux Anguilles adultes, au lieu d'émigrer, elles demeurent enfermées dans les trous des berges ou sous de grosses pierres, aussi longtemps que l'eau est froide, et, dans cette immobilité, attendent que la chaleur de l'été réchauffe l'eau et les ramène à la vie et au mouvement. Il est donc probable que les Anguilles qui viennent déposer leur frai dans l'eau saumâtre, le font plus tôt que les autres, parce que cette eau est plus chaude que celle des sources des montagnes, par exemple. Si nous nous laissons guider par l'analogie, en les comparant à ceux des autres poissons similaires, nous devons penser que les œufs de l'Anguille, qui sont extrêmement petits, n'ont pas besoin de plus de trois semaines pour éclore.

Telles sont les opinions diverses qui s'étaient produites sur la génération encore imparfaitement connue des Anguilles, lorsqu'une troisième opinion s'est fait jour, beaucoup plus radicale que les autres, mais en même temps infiniment moins commode à soutenir, puisqu'elle nie toutes les observations faites. Suivant cette opinion un peu bien hardie, de M. E. Blanchard, entomologiste, en face d'hommes aussi considérables comme ichthyologistes que Yarrell, Young, etc., l'Anguille est une *larve*. De quoi? Il ne le dit pas, mais il l'affirme : les Anguilles sont certainement des larves. — Pourquoi? — Ce sont des êtres incapables de se reproduire, des êtres qui doivent subir des changements avant de satisfaire à la loi de la reproduction.

Et les œufs petits et noirs que les observateurs anglais ont vus? — Erreur!

Et les petits vivants sortant du corps de la mère? — Erreur! *Filaires* que tout cela! — Chimère, devrait-il dire. Ce qui prouve que tous les observateurs passés sont des niais, incapables de distinguer un poisson naissant d'un helminthe! Avec cela, que les gros yeux noirs de la jeune Anguille, à l'état de naissain, ne se voient pas! et que ce petit poisson ressemble à un ver!

Il faut, en vérité, faire bon marché de ses semblables pour supposer qu'ils sont tous aussi bornés, et que des gens *accoutumés à voir des poissons depuis longtemps, et sur nature*, ne peuvent pas les reconnaître même à l'état naissant!...

Enfin, toutes les opinions étant utiles à rapprocher, nous dirons un mot de celle de quelques pêcheurs qui pensent que les Anguilles de l'eau douce ne sont qu'un état non adulte du *Congre* ou Anguille de mer, de même que la *Parr*, le *Smolt* et le *Grilse* sont des états de jeunesse successive du Saumon. Cette théorie séduit au premier coup d'œil, malheureusement elle vient se briser, — au moins quant à présent, — contre la remarque que le nombre de vertèbres de l'Anguille commune est au plus de 116, tandis que le Congre en possède 156, c'est-à-dire 40 *de plus*, d'après les remarques de Yarrell.

Cependant, malgré le dédain avec lequel le savant ichthyologiste anglais repousse cette opinion, elle est encore celle de toutes qui me séduirait le plus. Je sais qu'il est difficile de supposer qu'un animal passant à l'état adulte, acquière 40 vertèbres de plus que dans son jeune âge. Malgré cela, ne pourrait-on penser que cet accroissement a lieu dans la série des vertèbres caudales, peut-être par dédoublement de celles primitivement existantes. Nous avons bien des animaux qui naissent avec une queue et qui la perdent ensuite, pourquoi n'en aurions-nous pas qui augmenteraient leur queue de moitié, en arrivant à l'état adulte?

Malheureusement nous nous heurtons ici à une autre difficulté. On trouve de petits Congres, — très-rarement, il est vrai, — mais on en prend à chaque instant dans la mer qui ne sont pas plus

gros que l'Anguille quand elle redescend pour frayer, qui sont même plus petits, et cependant, ils ont 156 vertèbres !...

Quel dommage ! Le lieu de naissance, la mer ; le genre de vie, carnage ; la chair, huileuse ; la forme, identique ; tout concorde : du petit au grand, du *Smolt* au *Saumon !*

Chenu et Desmarest n'hésitent pas à affirmer que l'Anguille fraye dans la vase après une sorte d'accouplement. Les œufs restent réunis ensemble par une viscosité analogue à celle qui réunit les œufs des Perches d'eau douce, et forment de petits pelotons ou boules arrondies : chaque femelle, comme ils ont pu l'observer, produit annuellement plusieurs de ces boules. Les petits éclosent bientôt et restent, pendant les premiers jours de leur naissance, réunis dans ces pelotes ; quand ils ont atteint 0m,04 ou 0m,05 de longueur, ils se débarrassent des liens qui les retenaient et bientôt remontent tous, en bandes serrées et excessivement nombreuses, les fleuves ou les affluents près desquels ils se trouvent.

L'avenir nous dira le dernier mot.

D'après les observations les plus récentes faites en France et en Angleterre, on sépare les Anguilles en plusieurs espèces, basées sur la couleur et la forme du corps et de la tête. Ces caractères semblent assez constants et donnent lieu aux coupes suivantes.

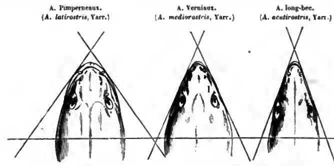


Fig. 11. — Comparaison de la forme de tête des anguilles, ramenée a une même mesure.

1° *Anguille commune* ou *Verniaux* des pêcheurs, le *Swig-eel* des Anglais (*Anguilla mediorostris*, Yarr.). — Anguille *jaune* ou *verte*, *Coureuse*, des pêcheurs de la Seine, facilement remarquable à sa tête en pointe, large vers les yeux et s'appointissant plus brusquement que dans les autres espèces. Couleur générale vert-olive plus ou moins foncé sur le dos, passant au jaunâtre ou vert clair sous le ventre. D'après Valenciennes, pectorales presque noires ; 10 rayons aux ouies. Une bande jaune entre le vert des côtés et le blanc du ventre.

2° L'*Anguille à long bec* (*Anguilla acutirostris*, Yarr., *Sharp-nosed-eel*), dont la tête est mince, grêle, et le museau plus comprimé et plus pointu que dans les autres espèces. En regardant la tête en dessus, il est facile de voir que les yeux sont plus latéraux que chez les autres espèces : mâchoire inférieure saillante. En général, les Anguilles à long bec sont plus petites. Porte 130 vertèbres. Pectorales grises, dos et côtés verdâtres, ventre blanc sans teinte jaune. Dents sur les mâchoires et formant une bande qui ne dépasse pas le chevron du vomer.

3° L'*Anguille à large bec*, *Pimperneaux* ou *Pimperneau* des pêcheurs, *Glut-eel* des Anglais (*Anguilla latirostris*, Yarr., *Broad-nosed-eel*), qui a la tête plus courte et l'œil plus grand que les autres espèces : mâchoire inférieure presque égale. 115 vertèbres. Pectorale bordée de blanc, dos vert noir, ventre blanc. 11 rayons aux ouies. Dents en bande étroite sur toute la longueur du vomer.

4° L'*Anguille plat-bec*, *Anguille-chien*, *Goulu*, *Grig-eel* des Anglais, à museau plus aplati et obtus, œil plus petit. D'après Valenciennes, pectorales jaunes, dos vert-jaune, ventre blanc d'argent. 13 rayons aux ouies. Dents en deux rangées au-devant de la mâchoire et formant un petit groupe sur le chevron du vomer.

5° L'*Anguille de fond*, *Sink-eel* des Anglais.

6° L'*Anguille napolitaine*, trouvée dans la mer de Naples et aussi dans les étangs du midi de la France. Probablement l'*A. océrine* de Lacépède. Dimensions faibles.

7° L'*Anguille à bec oblong* (*Anguilla oblongirostris*, Blanch.), paraît intermédiaire entre la

medio et l'*acutirostris*, avec le museau plus court et plus obtus. Se trouve dans l'Huveaune près de Marseille, dans le Lot et dans le lac du Bourget.

Beaucoup d'incertitude règne dans toutes ces appréciations : les figures données jusqu'ici sont d'ailleurs mauvaises et difficiles à faire, parce que tous les auteurs ont oublié que, quand on veut comparer des grandeurs entre elles, il faut, avant tout, choisir une commune mesure. Or, cette commune mesure manque chez tous les auteurs, Yarrell, le soigneux, en tête.

Puisque la classification des Anguilles ne peut se faire, jusqu'à présent, que par comparaison de forme et de grandeur de la même partie de corps, la tête, il fallait que toutes les têtes dessinées de la même manière le fussent à la *même échelle*, afin que toutes les images fussent *superposables*. Une autre méthode permettait de le faire sans erreur et d'une manière irréfragable, on n'y avait pas eu recours avant nous, c'est la photographie. Par ce moyen nous avons obtenu, non-seulement des images vraies, indiscutables comme rende, mais superposables et de même échelle, puisqu'il dépend de l'artiste de grossir ou de diminuer le sujet qu'il reproduit (*fig.* 11).

Certaines Anguilles, parmi celles de la même espèce, ont la mâchoire inférieure plus courte et la supérieure prédominante.

Dans les eaux des étangs salés, aux bords de la Méditerranée, on distingue trois sortes d'Anguilles dont on prend chaque année d'énormes quantités. Ces Anguilles sont, d'après les gens du pays :

La *Pougaou*. Long. max. = 0m,60. Grosseur = 0m,07.

Dos vert-noir, ventre blanc d'argent ; vient de la mer aux étangs, ne quitte jamais les grandes eaux, et sa chair blanche et ferme n'a pas d'odeur de vase. (Paraît être l'*acutirostris*.)

L'*Anguille fine*. Forme allongée et élégante. Peau vert clair, presque transparente ; ventre blanc pur ; tête petite ; habite les fossés entourant les étangs salins ; se tient dans une eau jamais bien profonde. Chair fondante, sans odeur de vase. C'est probablement le *Verniaux* ou Anguille franche ordinaire.

L'*Anguille commune*. Peau presque noire, ventre blanc grisâtre légèrement teint de noir ; tête grosse ; se tient partout, même dans l'eau noire et croupie ; chair à forte odeur de marécage. Il faut les laisser, avant de les manger, quelques heures dans le sel, après les avoir lavées dans l'eau vinaigrée. Sa chair est toujours inférieure à celle de la Pougaou.

Cette Anguille ressemble beaucoup au *Glut-eel*, ou *Anguille chien*, ou *Goulu*, dont la voracité est extrême et la chair de médiocre qualité.

Les jeunes alevins d'Anguille que l'on récolte en si grande abondance à l'embouchure des rivières et des fleuves dans la mer, qu'on les y prend avec un panier, ont une longueur moyenne de 0m,02 à 0m,03. Elles sont presque transparentes et n'ont de bien visible que les yeux qui sont noirs. Vers la fin de l'hiver cette *montée* apparaît : elle doit séjourner quelque temps dans l'eau saumâtre, car ce n'est qu'au bout de plusieurs mois, c'est-à-dire en avril ou mai, suivant la température, que se montre dans la Loire par exemple, le grande émigration des *Civelles*. (Voy. ce mot.)

Cette armée innombrable, incalculable, monte sans trêve ni repos, nuit et jour, sur toute la largeur du fleuve, séparant un peloton dans chaque affluent, grand ou petit, qu'elle remonte, mais montant toujours, poussée par une force irrésistible. Les premiers individus ne sont pas beaucoup plus gros ni plus longs qu'un crayon. Un mois après il en passe tout autant, mais ils ont presque le double de grosseur, sans que leur longueur ait beaucoup augmenté. Un mois après, car la montée dure sans relâche aussi longtemps que cela, on ne prend plus que les traînards et les retardataires de la légion ; mais ils ont vieilli, ils ont crû, et ils sont plus gros que le pouce d'un homme et longs de 0m,30. Peu à peu le passage s'efface, tout est rendu aux sources du cours d'eau, casé dans les étangs, les fossés, etc.

Il faudra attendre l'automne pour voir redescendre, adultes, les Anguilles pelotonnées à la mer. Cette croissance remarquablement rapide indique deux choses : d'abord, que l'Anguille absorbe une très-grande quantité de nourriture, ce que sa voracité bien connue ne laissait pas ignorer ; et secondement, qu'une telle croissance la place au premier rang des animaux utiles à l'homme.

Le baron de Rivière rapporte que dans un abreuvoir de 200 mètres carrés environ, isolé au milieu des sables maritimes de la Camargue et ne recevant d'autre eau que celle des pluies, l'un de ses pêcheurs prit 300 à 350 kilog. d'Anguilles.

D'après M. Millet, un kilogr. de montée (3,500 Anguilles environ), récolté à Abbeville au printemps de 1840 et jeté dans des fossés et canaux creusés pour l'extraction de la tourbe dans l'Aisne, a donné en cinq ans plus de 2,500 kilogr. de belles Anguilles. Cette production, alimentée par la même quantité annuelle de montée, se soutient. (*Dict. agric.*)

L'Anguille parvient à une taille véritablement monstrueuse. Dans ma jeunesse, des douves se trouvaient à sec dans un château de la Sarthe, appartenant à l'un de mes parents. Ces douves, ali-

mentées par une source conduite dans un canal de construction romaine, n'avaient pas été curées depuis plusieurs centaines d'années de la boue qui les encombrait et s'y élevait à une hauteur de 3 à 4 mètres. Une fois les douves à sec, le propriétaire résolut de profiter pour ses cultures de la masse d'engrais accumulée, et l'on y mit les ouvriers terrassiers. Au bout de quelques jours, en bêchant dans la vase à demi solidifiée, — car elle était à sec depuis près d'un an, — ils tombèrent sur une énorme Anguille endormie et ensevelie qu'ils prirent, à leur grande frayeur, pour un serpent. Elle avait près de 2 mètres de long et 0m,25 de tour. Je ne me rappelle plus son poids formidable, mais ce dont je me souviens, c'est de la dureté de sa chair coriace et immangeable, plus semblable à des tronçons de gros câbles qu'à toute autre chose.

Depuis combien d'années vivait-elle là ? Nul ne le sait. Mais elle était probablement centenaire... et au delà, si l'on en juge à la dureté de ses muscles.

Bien nourrie, l'Anguille atteint en peu d'années un poids de 2 à 3 kilogr., et c'est là le poids où elle doit être consommée. Elle a beaucoup d'ennemis, sans compter l'homme. Les rapaces aquatiques, la loutre, dit-on, la chassent, quoique dans les *relais* de ces carnassiers je n'aie jamais trouvé de trace d'Anguilles au milieu des nombreux ossements de toute espèce d'autres poissons. Les Anguilles, assure-t-on, se mangent même entre elles : c'est bien possible.

ANGUILLE COMMUNE. — Nous voici arrivés à la question *Pêche*, l'une des plus intéressantes quand il s'agit d'Anguille, car ce poisson fournit une énorme part à l'alimentation publique et devra, dans un avenir plus ou moins éloigné, être sous ce rapport d'une bien plus grande utilité encore. Ce qui se fait à Commacchio n'est pour nous que lettre morte en ce moment, et cependant il nous faudra en France établir, un jour ou l'autre, la même fabrique de chair marine. Les endroits heureusement ne manqueront pas sur nos côtes du Midi, quand on voudra les choisir et les aménager en *Lavorero*. Nous en reparlerons dans notre deuxième partie.

Il nous suffit ici de rappeler que, d'après ce que nous venons de voir, les mœurs de l'Anguille sont nocturnes, sa conformation carnassière, sa voracité assez grande, sa finesse, sa malice, son intelligence en un mot, plus développée que chez la plupart des autres poissons. Il y a là tout le secret de cette pêche et de ses difficultés.

Avant tout, disons que les appâts que ce poisson préfère, sont : les gros vers rouges ou lombrics, les débris d'animaux, sang, boyaux de volailles, etc., les petits poissons, — parmi eux le Véron, avec prédilection, — enfin, en allant du médiocre au meilleur, les Sangsues, et l'Ammocète, Sept-œil ou Chatouille suivant le pays.

Il est probable que, faute de pièces aussi succulentes, l'Anguille, avec sa bouche petite et peu fendue, doit se contenter souvent de vers et de mollusques aquatiques.

Comme ce poisson se creuse sous les berges, ou tout auprès, des trous dans la vase ou dans l'argile un peu molle, ce sera près de ces endroits qu'il faudra tendre des lignes. Il aime également les pierres, entre lesquelles il se cache pour guetter sa proie ; aussi abonde-t-il parmi les perrés, dans les digues, les murs démolis trempant dans l'eau, près des rochers à surfaces dégradées, etc.

C'est dans ces retraites que demeure l'Anguille tout le jour ; tant que les eaux sont claires, il est rare d'en prendre une après 8 heures du matin et avant 4 à 5 heures du soir pendant la saison. Mais si l'orage monte à l'horizon, un instinct curieux se développe chez cet animal et lui dit que la pluie suivra, que l'eau deviendra trouble et charriera la manne abondante des insectes et des débris animaux ; aussi, par l'eau trouble, l'Anguille s'agite, monte à la surface, chasse, et par conséquent se fait prendre par le pêcheur.

On pêche l'Anguille à la ligne à soutenir à la main, en amorçant au même endroit, à l'extrémité d'une berge ou d'un perré, plusieurs jours de suite. Il est extrêmement important de choisir un hameçon Limerick courbé très-fort, mais pas gros, l'Anguille n'ayant pas la bouche grande ; ce sera le cas d'employer un hame-

çon renforcé. Les numéros 5, 6, 7, sont déjà très-gros; nous préférons 9 ou 10, qui, quoique plus petits, nous offrent plus de sécurité, et voici pourquoi.

L'Anguille, nous l'avons dit, est un poisson extrêmement vorace, mais à gueule petite; elle saisit la proie, l'avale entièrement. Si l'hameçon est gros, il happe dans la gueule qui est petite et où il prend peu de chair, d'autant plus que l'intérieur de la bouche est dur et garni de dents sur lesquelles il peut glisser. Enfin, quelque vorace que soit l'Anguille, quand elle sent une résistance dans sa proie, elle l'abandonne: c'est une occasion manquée et un poisson laissé pour un autre. Si au lieu de cela, le pêcheur intelligent a fait choix d'un hameçon très-petit et qu'il ait su le dissimuler entièrement dans l'esche, l'Anguille avale à peu près sans défiance l'hameçon qui ne prend que dans les téguments de l'estomac d'où il est impossible de l'arracher, car il ne mord pas seulement par sa pointe, — ce qui est la position la plus favorable pour casser, — mais par toute la courbure de son crochet, car souvent dans les petites Anguilles la pointe ressort à l'extérieur du corps. Comme dernière considération, il est bon de remarquer combien important est que ce poisson soit très-solidement piqué. Il a une telle horreur du jour que, quand on le sort de l'eau, il brise souvent la ligne par ses mouvements convulsifs: sa force est telle qu'il s'entortille et *remonte verticalement* son corps, la queue en l'air, autour de la ligne, en prenant un point d'appui sur sa blessure.

N'essayez jamais de noyer une Anguille, comme un autre poisson pris à l'hameçon; elle peut rester hors de l'eau longtemps sans en être incommodée, et d'ailleurs elle a la vie si dure que ce serait peine perdue. C'est donc une pêche pour laquelle (et c'est une des rares) il n'est pas besoin de moulinet. Enlevez votre Anguille d'autorité, sans vous hâter, mais solidement, et encore quand elle aura bien voulu quitter les perrés ou les racines auxquelles elle a l'habitude de s'entortiller, et au moyen desquels elle parvient souvent à casser l'empile ou à se déchirer la gueule, si l'on s'est servi de gros hameçons qui ont piqué dans les lèvres.

L'Anguille est sortie de l'eau, vous ne la tenez pas encore, si elle tombe; au lieu de sauter sur place comme les autres poissons, elle fuit, elle gagne l'eau, glissant, rampant comme un reptile.

C'est alors qu'elle est suspendue entre ciel et terre, qu'il est important d'avoir une monture de ligne solide et à toute épreuve; vous prenez l'Anguille entre les doigts, en relevant le médium sur les deux autres de façon, à forcer le corps à se plier et à ne pas glisser, car vous savez, glissant comme une Anguille! En frappant fort avec la queue de l'animal contre un corps dur, on ralentit ses mouvements. Cette précaution est très-bonne, ainsi que celle de prendre dans sa main une poignée de sable ou de terre pour saisir l'Anguille. Enfin, elle n'est à vous que quand elle est entrée dans le sac ou dans le panier.

L'Anguille a les dents nombreuses et acérées, suffisamment fortes pour couper l'empile d'un hameçon. Quand on la pêche à la ligne de main, elle n'a pas le temps de se livrer à ce plaisir, mais il est toujours prudent de monter l'hameçon sur une très-forte florence, mieux sur du cordonnet de soie *dévrillé*, mieux encore sur de la *cordelette filée fine* sur laquelle les dents de l'Anguille n'ont pas d'effet.

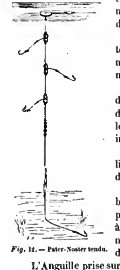
Avec un poisson si difficile à manier et qui se défend si bien, il est à peu près impossible d'aller rechercher son hameçon à une profondeur de 8 à 10 centimètres dans son estomac. Le plus simple moyen est d'abandonner ce soin à la cuisinière, et quand l'Anguille est prise, de la mettre au-dessus de son panier et de

couper le fil qui la retient captive. On en est quitte pour remonter un hameçon, une Anguille vaut bien une empile !

La méthode la plus simple de prendre les Anguilles est de les pêcher à la ligne de fond de nuit, aux cordées ou aux jeux.

Nous allons passer ces méthodes en revue.

Les cordées (Voy. ce mot), que l'on tend le soir, doivent être montées finement et fortement sur fil de lin bien dévrillé ou sur soie, les hameçons pas trop gros, mais forts. Dans ce cas, il faut prendre du numéro 6, parce qu'en retirant les cordées on peut accrocher des pierres ou des racines, et que dans ce cas des hameçons trop faibles sont rompus. On esche avec des lombries, des sangsues, etc., comme nous avons dit plus haut, ou de petits poissons vifs. L'Anguille prise se tient tranquille tant que dure l'obscurité, mais au matin elle se démène dans tous les sens, noue l'empile, s'aide de la puissance de sa queue sur les pierres pour chercher à se détacher, et y parvient malheureusement souvent. Elle laisse, dans ce cas, comme témoignage irrécusable de ses efforts, l'empile nouée, renouée, tortillée et couverte d'une glu visqueuse insoluble dans l'eau. Nous avons vu des Anguilles qui, ayant tordu autour de leur cou une empile solide, avaient usé leur peau et coupé leurs chairs de manière à détacher presque la tête du tronc auquel elle n'adhérait que par l'épine dorsale et l'empile, car ceci n'arrive que quand l'hameçon a été avalé et s'est accroché dans l'estomac.


Fig. 12. — Pater-Noster tendu.

Les *jeux* à 4 ou 5 hameçons doivent être également tendus le soir, entre les herbes, dans des endroits profonds, non rapides, près des perrés ou des bords argileux. Les hameçons et les empiles sont les mêmes.

L'hameçon inférieur des *Pater-Noster* rend également de bons services, surtout parce que ce genre de ligne qui demeure verticale, peut se tendre et passer entre les arbres, les joncs, dans des endroits où les jeux et cordées sont impossibles à placer (*fig.* 12).

Dans certains pays, on emploie une méthode particulière pour empiler les hameçons, et même un système d'hameçons spéciaux que nous allons décrire.

Empiles. On prend des brins de chanvre non filé, fort et bien choisi, dont on fait un petit écheveau que l'on ne tord pas, mais que l'on attache de place en place (*fig.* 13); à l'une des extrémités, on empile un hameçon à la manière ordinaire, et à l'autre on fait une boucle au moyen d'une ligature en bonne soie poissée.

L'Anguille prise sur cette empile a beau la mordiller, comme ses dents passent entre les fils du chanvre et ne rencontrent pas d'obstacle, elle ne peut la couper.

Hameçon. Au lieu de se servir d'un hameçon, on empile une aiguille à coudre ordinaire numéro 6, ou un morceau de fil de fer de la même grosseur. L'un ou l'autre de ces engins est aiguisé des deux bouts, et, au milieu de sa longueur, on pratique, à la lime, une petite entaille circulaire sur laquelle on attache, par une empilure de soie, le petit écheveau de chanvre indiqué ci-dessus (*fig.* 13).

On choisit un gros ver rouge et l'on introduit dedans l'aiguille ainsi montée, en la cachant tout à fait. Lorsque l'Anguille a avalé le ver, cet hameçon se met en

travers dans son estomac et ne peut plus ressortir. Il faut, pour l'enlever, ouvrir l'animal ; aussi, quand une Anguille est prise ainsi, on coupe l'empile pour ne pas perdre de temps.

Ces deux perfectionnements rendent la pêche de ce poisson très-intéressante et très-fructueuse.

L'usage des écheveaux de chanvre peut avec succès être appliqué à la pêche du Brochet, de la Perche, de la Truite, du poisson de mer à dents aiguës, tels que Bar, Daurade, Sargue, Saupe, Roussette, etc., etc.

Les Anguilles cherchent leur refuge pendant le jour dans les endroits où se trouve de la vase. Après avoir passé la nuit à chasser leur proie, elles choisissent un lieu où la vase demi-liquide soit peu résistante ; après avoir sondé le terrain avec leur tête, elles se retournent, introduisent le bout de leur queue dans le trou commencé, puis, par des oscillations rapides, une suite de mouvements habilement combinés, elles creusent la vase et s'y enterrent jusqu'au museau. Tout cela se fait sans former de bourrelet ; et le pêcheur ne les découvrirait jamais, si le courant d'eau qui passe dans les branchies de l'Anguille ne soulevait, au-dessus de son trou, un imperceptible petit nuage boueux qui suffit cependant pour déceler, quand l'eau est limpide, et au loin, la présence de l'animal.



Fig. 13. — Aiguille à deux pointes et écheveau de chanvre noué.

Nous ne devons pas omettre la recette suivante qui réussit parfaitement dans l'emploi des jeux de nuit. On prend des Ablettes et on les expose au soleil de midi sur la grève, on les y laisse sécher et bleuir. Quand on veut en escher les hameçons, qu'elles soient entières ou en morceaux, on les trempe dans de la bouse de vache, ou à défaut dans de la boue ; les Anguilles en sont extrêmement friandes. Cet appât s'emploie pour la pêche de nuit.

On a des exemples, dit Wood, d'Anguilles prises à la mouche, par des pêcheurs qui s'en servaient pour la Truite.

En Anjou et en Vendée on emploie le procédé suivant, — que l'on appelle Pêche à la *vermée,* — pour prendre les Civelles, au moment où elles remontent en grand nombre. Nous l'avons vu employer de même dans le port de Saint-Nazaire, au moment du printemps où les Anguilles sont encore en grand nombre sur les côtes.

On récolte une certaine quantité de vers de terre dont on fait un chapelet, en les enfilant dans leur longueur au moyen d'une aiguille montée de bon fil, fort, long de 1m,50 à peu près. On love alors ce cordon de vers sur lui-même, de manière à en former des anses de 0m,25 environ, que l'on réunit par un lien et que l'on attache au bout d'une ligne jointe à une canne solide. Du rivage ou de dessus un bateau, le pêcheur laisse descendre ou jette ce paquet dans le lieu où il suppose que des Anguilles sont rassemblées, et, tendant légèrement la ligne, il attend.

Les Anguilles attaquent les vers que le fil intérieur empêche de se diviser ; le pêcheur sent quelques petites secousses, relève vivement le paquet qu'il jette soit dans le bateau, soit sur le rivage, où il entraîne les Anguilles accrochées par les dents. Si le mouvement est assez vif, peu retombent à l'eau et l'on en prend par ce moyen de grandes quantités. Cette pêche réussit au moment où les Anguilles s'agitent et chassent, c'est-à-dire le soir, la nuit et par l'orage, sur la côte.

Non-seulement on pêche les Anguilles à la ligne, mais encore avec un certain nombre d'engins différents : à la fouane, dans la vase, comme nous l'avons indiqué plus haut; aux filets, nasses, verveux, râteaux, ou au moyen de barrages spéciaux nommés gords, bourdigues, labyrinthes, anguillières, etc., suivant les pays où ils sont établis. Ces derniers appareils reposent sur deux principes : on forme un barrage dans le cours d'eau, afin de forcer les Anguilles à passer par une ouverture et à tomber dans un filet, ou une nasse, ou toute autre sorte de piége dans lequel l'Anguille, une fois introduite, demeure forcément à la portée du pêcheur.

Les barrages s'établissent dans des bras de rivières ou de mer (Graus) dans lesquels ils ne peuvent gêner la navigation, et, dans un cas comme dans l'autre, il faut une autorisation de l'autorité. Ces travaux consistent en files de pieux formant un angle aigu dont les côtés, partant du rivage, se réunissent au milieu de la rivière. Cet angle est tronqué par une ouverture tournée vers l'amont si l'on veut prendre les Anguilles de remonte (Civelles), vers l'aval si l'on fait la pêche aux Anguilles qui descendent à la mer. Le long des pieux on tend des nattes, des filets, ou l'on établit de simples clayonnages, et à la porte du gord on tend un guideau, sorte de grande chausse, dans lequel tombe le poisson qui n'en peut plus sortir. C'est surtout la nuit que cette pêche est abondante, principalement à la descente ; à la remonte, les Civelles passent toute la journée, mais cependant en moins grande abondance que quand le soleil est couché, car alors toute l'armée se met en mouvement. La pluie est favorable, l'orage aussi et surtout la profonde obscurité des nuits sans lune. (Voy. Bourdigue, Écluse [Pêche à l']).

Depuis l'Escaut jusqu'à Bayonne on pêche l'Anguille, à l'embouchure des fleuves, avec les guideaux, les sennes, les nasses, dans lesquelles on met différents appâts composés de limaçons, moules, grenouilles, tourteaux de chènevis, foie de bœuf ou de porc, etc.

Quoique les Anguilles de la Seine, de la Loire, de la Gironde soient très-estimées, la grande pêche des Anguilles se fait dans la Méditerranée. Elle a lieu dans les marais salés pendant les trois derniers mois de l'année, suivant que le permet la saison. On pêche avec des bourdigues, des maniguières, des paradières et différents autres instruments qu'on emploie suivant les localités et les circonstances.

C'est pendant la nuit et quand les vents soufflent du nord que la pêche est la plus abondante. Dans ces étangs salés on prend les Anguilles au moyen d'espèces de parcs formés de pieux et de filets tendus dont la distribution présente différentes chambres au milieu desquelles s'engage le poisson ; quand les Anguilles ont traversé ce labyrinthe, elles arrivent dans la quioulette, poche en filet munie de plusieurs goulets, comme aux verveux.

Dans les étangs voisins d'Aigues-Mortes on pêche ainsi jusqu'à 7 et 800 quintaux d'Anguilles par an. On en sale la plus grande partie. Cette opération consiste à faire mourir les Anguilles dans le sel, puis à les disposer par lits séparés par une couche de sel broyé.

ANGUILLE DE MER. — (Voy. Congre.)

ANGUILLE PIMPERNEAUX. — C'est l'Anguille à large bec. (Voy. Anguille.)

ANGUILLE VERNIAUX. — C'est l'Anguille à bec moyen de nos pêcheurs. (Voy. Anguille.)

ANGUILLIÈRE. — On donne ce nom, en beaucoup d'endroits, à une espèce de *Guideau* (Voy. ce mot) ou grande chausse que les mariniers et usiniers placent, la nuit, aux vannes et déversoirs de leurs cours d'eau pour prendre les Anguilles. Cette méthode est désastreuse, parce que le poisson y entre, gros et petit, aussi bien

que l'Anguille, et y est tué, ballotté pendant toute la nuit au milieu des herbes et des détritus qui y pénètrent toujours, et roulé sous les vagues rapides du courant d'eau.

On appelle aussi *Anguillière* un réservoir construit spécialement en vue de conserver ou d'améliorer les Anguilles. (Voy. ce mot dans : *Les Grandes Industries des eaux*.)

ANGUILLIFORMES. — Famille unique formant l'ordre des Malacoptérygiens apodes, 4e des Poissons osseux.

Caractères : Pas de nageoires ventrales, corps allongé, couvert d'une peau épaisse, gluante ; écailles peu visibles, vessie natatoire de forme variable et singulière ; pas de cœcum. Chair présentant peu d'arêtes.

Ces poissons se distinguent surtout par le double caractère de nageoires pectorales et d'ouïes s'ouvrant, de chaque côté, sous ces nageoires. Leur estomac est en long cul-de-sac, leur intestin à peu près droit ; leur vessie aérienne allongée porte vers son milieu une glande propre. La dorsale et la caudale, sensiblement prolongées autour du bout de la queue, y forment, par leur réunion, une caudale pointue. (Voy. Cœur lymphatique, dans *Anguille*, Histoire naturelle.)

Dans les *Anguilles vraies*, la dorsale commence à une assez grande distance en arrière des pectorales, quelques-unes ont la nageoire pectorale plus courte.

Tous ces poissons présentent de petits opercules entourés concentriquement par les rayons et enveloppés aussi bien qu'eux dans la peau qui ne s'ouvre que fort en arrière par un trou ou une espèce de tuyau, ce qui, abritant mieux les branchies, permet à ces animaux de demeurer quelque temps hors de l'eau sans périr ; leur corps est long et grêle ; leurs écailles, comme entourées dans une peau grasse et épaisse, ne se voient bien qu'après le dessèchement. Ils manquent tous de ventrales et de cœcums et ont l'anus assez loin en arrière. Cette famille se divise en 7 genres :

1° Anguille. — *Sous-genres* : Anguille, Congre, Ophisure, Murène ; — Sphagebranchos, Monoptères ; — Symbranches ; — Alabès.
2° Saccopharynx.
3° Gymnotes. *Sous-genres* : Carape, Apténotes.
4° Gymnarques.
5° Leptocéphale.
6° Donzelle.
7° Équilles ou Ammodytes.

ANMAILLADE. — Filet traînant tramaillé, employé dans le golfe de Gascogne à la pêche des Rougets, Mulles, Aiguilles. Les mailles de la flue ont 0m,16, celles des aumées 0m,108. Usage, du 1er avril au 1er novembre.

ANNEAU [**Hameçon à**]. (Voy. Palette et Hameçons.)

L'hameçon à anneau est l'outil des maladroits ou des pêcheurs de profession qui manquent de temps pour empiler convenablement leurs hameçons. Hélas ! combien de poissons ne perdent-ils pas par ce défaut de soins ! et quelle triste économie que celle qu'ils croient faire ainsi ! Certes, nous savons pertinemment qu'il n'est pas donné à tout le monde, surtout à la campagne, de pouvoir manier les hameçons courte queue numéros 14 et 15, qui sont fins comme des aiguilles. De pareilles armes vont mal entre des doigts habitués à manier la gaffe et l'aviron. Mais, auprès du pêcheur, se rencontrent sa femme ou sa fille ; il n'est pas difficile de leur faire apprendre ce que l'on ne peut pas faire, et tout va bien, tout va mieux, lorsque le poisson a le moins de chances possibles de son côté.

Au bord de la mer, c'est autre chose ; la manie des pêcheurs de profession est d'employer d'énormes hameçons ; il n'y a rien à leur dire, ils ne veulent rien entendre. — Le fond, les rochers, les varechs, que sais-je ? tout cela brise les hameçons fins. — Il y a bien quelque chose de vrai dans cela. En outre, les poissons de mer, avec leur gueule, la plupart du temps énorme et pavée de dents rudes, carrées ou pointues, leur ouverture de mâchoires considérable, et leur voracité proverbiale, sont moins sensibles au toucher de l'hameçon. Mais en eau douce !

L'hameçon à anneau est toujours de qualité inférieure ; les fabricants n'en font pas autrement ; c'est assez dire combien les pointes sont défectueuses, combien le fer est ployant et cassant, enfin combien de mécomptes ils apportent, sans parler

de la grosseur forcée de l'empilage et de l'inconvénient de l'anneau. Cet anneau A (*fig.* 14) et l'empile — nécessairement double en cet endroit, sans compter le nœud qui existe un peu plus haut, — tous ces obstacles empêchent de faire remonter suffisamment le ver dont on désire couvrir l'hameçon. Il reste là une partie dure que le poisson sent, en fermant les lèvres.

Avec un Limerick à palette, à ce moment, il serait pris, parce que l'hameçon présente assez *d'avantage*; mais avec le grossier hameçon à anneau qui ne pique pas, le poisson le crache, s'en va, et tout est dit.

Pour empiler l'hameçon à anneau, on le prend par la pointe CB, que l'on place en bas, entre les doigts; on passe dans l'anneau A, formé par la hampe recourbée sur elle-même en arrière, l'empile en ficelle D; on fait un nœud simple et l'on attache le petit bout par un second nœud simple un peu plus haut. Quelques pêcheurs effilent le petit bout de l'empile de cordelette ou de fil qu'ils emploient, ouvrent en la détortillant la partie correspondante de l'empile, passent le bout effilé, une fois, reviennent deux tours plus haut sur leurs pas, revrillent le tout et composent ainsi une empilure sans nœud saillant. C'est un peu meilleur.

D
A
C
B

Fig. 14. — Hameçon à anneau et son empilage.

Lorsqu'on veut empiler des hameçons à anneau sur florence ou sur crin, le seul moyen est de redoubler, après l'avoir passé dans l'anneau, le crin ou la florence sur eux-mêmes et d'y faire une ligature de soie poissée. Il est tout aussi simple alors d'empiler un hameçon ordinaire, qui a l'inconvénient de la boucle de moins. Faire un nœud avec ces empiles est pire encore qu'avec la corde, car il reste forcément un bout raide et dur qui pique la bouche du poisson et l'aide à l'avertir qu'il est temps de rendre gorge et de filer.

ANNEAU A DÉCROCHER. — Ce petit instrument, qui fait partie du bagage du pêcheur, est un des plus utiles pour la pêche à la ligne de fond, parce qu'il sert à la décrocher des racines dans lesquelles elle se prend fréquemment, et à dégager l'hameçon des pierres sous lesquelles il est souvent, trop souvent engagé. Cet anneau est d'autant plus utile, que nous recommandons sans cesse aux pêcheurs vraiment dignes de ce nom, de se servir d'hameçons très-petits et très-acérés; or ces petits hameçons, quoique montés sur des empiles fortes et bien choisies, ne peuvent être attachés à un câble. Il est donc certain que dans un accident semblable, si l'on tire brusquement avec la canne, on cassera le scion; si l'on tire sur la ligne, on cassera l'empile et souvent la ligne elle-même, qui se trouve ainsi perdue, avec flotte, plombée, etc.

D'un autre côté, cet anneau lourd et muni de piquants est difficile à loger sans inconvénients dans sa poche ou dans son sac; et puis, c'est un outil de plus, et le pêcheur en porte déjà tant!

Ce que ces objections prouvent, c'est qu'il y a un choix à faire. Si l'on va pêcher spécialement de fond, dans une rivière inconnue, qu'on le prenne; si l'on pêche de surface ou à la ligne flottante, qu'on le laisse au logis, quitte à briser sa ligne si un accident arrive!

Fig. 15. — Anneau à décrocher.

Cet anneau est fait en cuivre ou en fer, et pèse de 200 à 300 grammes au plus; il est muni de pointes recourbées (*fig.* 15). Quand on pêche à la canne ordinaire, sans moulinet, on peut choisir un anneau ordinaire sans charnières, on passe dedans

le gros bout de la canne, on dévide la forte ficelle qui tient à l'anneau, on laisse couler celui-ci le long de la ligne tendue par l'obstacle, et en tirant sur la ficelle, on ramène souvent la racine et l'hameçon dedans, ou bien l'on détourne la pierre, et la ligne redevient libre et prête à recommencer.

Mais avec une canne à moulinet, — et c'est celle que nous recommandons toujours, même pour aller pêcher le Goujon, — il faut que la queue de l'anneau soit double. L'anneau s'ouvre par une charnière : pour l'ouvrir, il faut détacher la corde qui servira à tirer dessus; on referme alors l'anneau au-dessus du moulinet; on repasse la corde dans les œillets correspondants des deux queues; on la noue, on décroche la ligne, et on sort enfin l'anneau par l'hameçon, sans l'ouvrir de nouveau.

Le diamètre de cet anneau est de $0^m,07$ à $0^m,08$.

ANNEAUX. — Les Anneaux sont nécessaires, dans la confection des cannes à moulinet, pour offrir un passage au fil de la ligne. Ils se placent de distance en distance sur la canne, espacés d'abord de $0^m,50$ vers le gros bout, et se rapprochant toujours les uns des autres, de façon que les deux derniers ne soient écartés que de $0^m,10$, vers l'extrémité du scion.

Il est bon également d'en avoir de trois grandeurs, de manière à mettre les plus petits au scion, qu'ils ne chargent pas, et les plus gros auprès du moulinet.

Ces Anneaux portent, dans le commerce, le nom d'*Anneaux à corsets*, et se trouvent chez les merciers. On en fait, depuis quelque temps, qui sont enlevés à l'emporte-pièce dans des plaques de tôle ; ils ont l'avantage d'être d'une seule pièce, mais aussi le désavantage d'être toujours irréguliers, comme épaisseur, et à bords tranchants et déchirés en dedans et en dehors. Il faut leur préférer ceux que l'on fait par l'ancienne méthode et qui sont en fil de laiton soudé. Ceux-ci, quoique moins solides, parce que la soudure n'est pas toujours parfaite, possèdent au moins une circonférence arrondie et non tranchante, et ne risquent pas d'érailler ni de couper le fil de soie de la ligne.

Les uns et les autres sont étamés (ce sont les meilleurs), ou vernis à l'huile et noircis.

Fig. 16.— Anneau et sa lanière de tôle, à mettre sur la canne.

Ces Anneaux étant choisis avec soin et repassés légèrement à la lime douce sur leurs bords, on procède à leur montage. Pour cela, on commence par couper, avec des ciseaux ordinaires, une petite lame (*fig.* 16) de tôle très-mince dont se servent les marchands de parapluies. Cette petite lame doit avoir environ $0^m,02$ de long sur 1 millimètre et demi à 2 de large; on lui donne, en appuyant avec le doigt, une légère courbure au milieu, de façon que quand elle sera appliquée sur la canne elle laisse librement tourner l'Anneau dans la petite cavité formée.

On a marqué, d'un trait de lime, la place de l'Anneau sur la canne, et l'on fixe le tout au moyen d'une ligature de soie poissée, de fil de lin ciré ou de cordelette solide et bien retorse. Cette ligature commence cinq ou six tours plus loin que l'un des bouts de la petite lanière de tôle, continue jusqu'à l'Anneau, passe de l'autre côté, et va au delà où elle est arrêtée cinq ou six tours plus loin que la seconde extrémité de la lanière.

Lorsque cette ligature est terminée, on la vernit au moyen d'un pinceau trempé dans du vernis noir à l'essence, que l'on trouve partout dans le commerce.

La première couche que l'on pose un peu claire est absorbée par le fil ; elle

sert à l'imbiber et à le coller au bois; la seconde, plus épaisse, et que l'on applique quand la première est bien sèche, consolide parfaitement les tours du fil, en les réunissant par une matière imperméable à l'eau. Comme, par le frottement du service, cette peinture s'enlève légèrement chaque année, on profite du mauvais temps et du repos forcé de l'hiver pour réparer ce dommage, en redonnant une solide couche de vernis.

ANNÉLIDES. — L'origine de ce mot est *Annulus*, petit anneau; il représente une *classe* d'animaux articulés renfermant des vers à corps mou, sang rouge, vivant dans l'eau douce, la mer, le sable humide, etc.

Leur corps est marqué de rides annulaires ou d'anneaux, d'où vient leur nom créé par Lamarck. — Les Annélides forment 4 *ordres : A. Errantes :* Ex. : *Arénicoles*. — *A. Tubicoles* ou sédentaires : Ex. : *Serpules*. — A. *Terricoles :* Ex. : *Lombrics*. — A. *Suceuses :* Ex. : Sangsues.

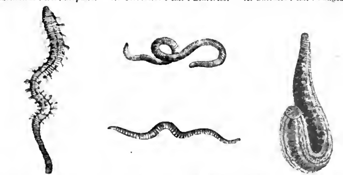


Fig 17. — A. Errante. (*Arénicole.*) *Fig.* 18. — A. Terricoles. (*Lombrics.*) *Fig.* 19. — Suceuse (*Sangsue méd.*).

Ce sont des animaux à corps allongé, mou, divisé en un grand nombre d'anneaux, munis ordinairement de poils roides et piquants ou de tubercules charnus servant à la locomotion. Ils sont quelquefois dépourvus de tête, et d'autres fois cette partie se présente très-distincte.

Le sang est presque toujours rouge, circule dans un système de vaisseaux clos. Il s'oxygène par une respiration aquatique et branchiale, rarement aérienne.

ANODONTES. — Ces mollusques d'eau douce, auxquels on donne le nom de *Moules d'étang* et *de rivière*, servent d'appâts aux pêcheurs pour un certain nombre de poissons de fond. On les emploie surtout comme amorce après avoir eu soin d'en briser les coquilles et d'en couper l'animal, car sa nature coriace ne permettrait pas aux petits poissons de le dépecer. Or, il ne faut jamais perdre de vue, pour la réussite d'une amorce, que c'est le mouvement que se donnent les petits poissons autour de la nourriture offerte qui y attire les gros et les fait rester aux alentours.

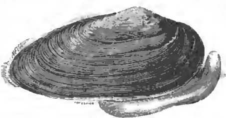


Fig. 20. — Mulette d'eau douce, Moule des peintres. (*Gr. nat.*)

Parmi les moules propres aux eaux douces, le pêcheur en distinguera deux espèces bien différentes que les naturalistes ont tantôt rapprochées, tantôt séparées dans un même genre. Ce sont les Anodontes et les Mulettes. Ces coquilles sont habitées par des animaux semblables comme forme, et la plus grande différence vient des coquilles qui, chez la Moule d'étang ou Anodonte, sont loin d'être belles, à l'extérieur couvertes d'un épiderme assez épais noir ou verdâtre, tandis que les Mulettes ou Moules de rivières ont de jolies couleurs bleues ou violettes, et quelquefois striées et nuancées d'une élégante façon.

La coquille des Anodontes est ordinairement arrondie ou ovale, tandis que la Mulette est d'une forme beaucoup plus variable. Chez la première, les impressions musculaires sont très-distinctes et écartées, tandis que chez la seconde elles sont très-écartées et peu distinctes.

Tout le monde connaît d'ailleurs les immenses écailles des Anodontes, lesquelles servent dans le Nord, où on les appelle *Cafotles*, à écrémer le lait. Ce sont celles de l'espèce appelée *M. Cygneus*.

On mange ces animaux dans quelques localités, quoiqu'ils soient durs et coriaces, à chair très-fade. Le pêcheur, lui, ne s'en servira de nourriture..... que pour ses poissons.

Les Mulettes, comme les Anodontes, fournissent des perles dans les circonvolutions de leur manteau ; on distinguera, sous ce rapport, la *Moule du Rhin* (*Mya margaritifera*, L.), la *Mulette littorale* (*Unio littoralis*, L.), à coquille petite et plus carrée ; enfin, la *Moule des peintres* (*Mya pictorum*, L.), oblongue et mince, qui sert à contenir des couleurs et souvent des or et argent au pinceau.

ANON. — (Voy. EGREFIN.)

ANUS. — L'Anus est l'orifice extérieur des déjections. Il est placé à l'inverse des mammifères, c'est-à-dire en avant de l'orifice urétral de la vessie, au lieu d'être en arrière ; il en est de même de l'organe de la génération, qui est également à l'inverse de celui des animaux plus élevés dans l'échelle des êtres.

Les Poissons laissent sortir sans contraction leurs excréments qui pendent assez longtemps comme un filet attaché à l'individu et qui se détachent peu à peu par les mouvements de la locomotion ou le frottement sur les herbes et les pierres.

Ces produits de la digestion sont assez ramollis, parce qu'ils sont toujours mêlés vers l'extrémité de l'intestin, dans le cloaque, avec une quantité d'urine d'autant plus grande que les reins qui la sécrètent sont aussi longs que l'abdomen et par conséquent très-volumineux. Ceux-ci sont placés immédiatement sous l'épine dorsale, et souvent divisés en 2 lobes. L'urine est un peu épaisse et comme huileuse.

ANXCHOIS. — Nom donné à l'*Anchois* dans la Gascogne. (Voy. ANCHOIS.)

AOUSE. — Nom provençal de l'*Alose commune*. (Voy. ce mot.)

AOUT. — (Voy. CALENDRIER DU PÊCHEUR A LA LIGNE.)

APHORISMES. — I. Un poisson manqué n'a jamais pesé moins d'une demi-livre ; au moment où on met le pied sur la plage, le soir, — tout poisson manqué est une espèce particulière dont la croissance est rapide, — le soir il pèse une livre, huit jours après, c'est un monstre. (A. Karr.)

II. La pêche est un plaisir même quand on ne prend pas de poisson.

III. Il y a deux grandes espèces de poissons : le poisson frais et celui qui ne l'est pas. Le premier est toujours bon, fût-ce une Ablette ; — le second, fût-ce une truite, ne vaut rien.

IV. L'homme est né pêcheur et chasseur.

V. La pêche est le premier des arts de l'homme. (A. Karr.)

VI. Pour la pêche à la mouche, choisissez eaux rapides pendant le calme, eaux calmes pendant l'orage.

VII. Eaux limpides, mouches claires ; eaux troubles, mouches foncées.

VIII. Grand vent, grosses mouches.

IX. Temps calme, insectes très-petits, ligne imperceptible, pêcheur invisible.

X. Ne vous endormez pas où vous vous laisserez manger.

XI. N'ambitionnez pas trop de profondeur, c'est nul.

XII. Soyez flexible et pliez : la force est dans la souplesse, l'impuissance dans la raideur.

XIII. La ligne n'est point un exercice, c'est une manie chez les uns et un art chez les autres.

XIV. Tout gros poisson marche la nuit ; s'il est pris, il se tient coi jusqu'au jour, où il fait d'incroyables efforts pour se dégager.

XV. Fatiguez un monstre avant de le sortir de l'eau, et surtout pas de résistance.

XVI. Piquez du poignet, jamais de l'avant-bras.

XVII. Pêchez l'Ablette et le Goujon avec une canne à moulinet, on ne sait jamais ce qui peut arriver.

XVIII. Pêche de fond, un hameçon.

XIX. Pêche de surface, un hameçon.

XX. Deux hameçons, même esche.

XXI. Quand on jette une ligne de fond, mettre le pliant sous le pied, pour ne pas lancer tout à vau-l'eau.

XXII. Crin blanc ou crin noir mélangés valent mieux.

XXIII. Toute la pêche est dans le choix de l'hameçon.

APLET. — Ce mot s'applique très-souvent, en fait de pêche de mer, comme synonyme d'engin ou d'appareil, c'était du moins la signification du mot *Aploïdum* du moyen âge. Aujourd'hui on donne quelquefois ce nom au filet qui sert à la pêche du hareng.

APOGON COMMUN (Apogon, Rex mullorum, Cuv.). — Acanthopt. percoid. Long. max. = 0m,15.

Syn. : *Sarpananso*, ital.

L'Apogon est un petit poisson rouge argenté ou doré, propre à la Méditerranée et dont la couleur est plus ou moins jaune, suivant la saison : il est remarquable parce qu'il porte une tache noire de chaque côté de la queue. Il est assez facile à reconnaître par ses grandes écailles tombant aisément, ses deux dorsales très-séparées, et la double dentelure de son préopercule.

Ce petit poisson a été longtemps ballotté entre les Trigles et les Mulles des anciens, et a fini par être reconnu pour ne représenter ni l'un ni l'autre. Aujourd'hui, il est rentré dans la grande famille des Percoides, dont son aspect seul aurait suffi pour ne jamais le faire éloigner.

D = 6 + 1/9. A = 2 + 8. P = 10. V = 1 + 5. C = 19.

On ne prend ce poisson que dans le temps du frai.

APOPHYSES. — On donne, en anatomie, le nom d'Apophyses aux éminences que l'on observe à la surface des os. (Voy. Arêtes.)

APPATS. — En terme de pêcheur, *appât* est synonyme d'*amorce*, tant qu'il s'agit d'eau douce; mais en parlant de pêche de mer, *appât* devient en même temps, et plus souvent, synonyme d'*esche*. On appelle appât, en termes de mer, toutes les substances dont le poisson est friand, et dont on se sert pour l'attirer à un hameçon, dans un filet, ou dans un lieu quelconque. Ces appâts ou amorces ne sont pas les mêmes pour tous les poissons.

Pendant l'été certains pêcheurs d'eau douce amorcent avec du fromage passé, le plus souvent celui de Gruyère ; d'autres emploient la chair de quelques quadrupèdes, et particulièrement celle du chat et du lapin, et le foie de ces animaux de préférence : tout cela dépend du poisson que l'on veut prendre, et s'il est carnassier ou non.

Pour les premiers, on fait souvent usage, non comme *appât*, mais comme *esche*, des chatouilles, des moules de rivière, séparées de leur coquille, des sauterelles, des mouches, des papillons, des grenouilles, etc. Beaucoup de petits poissons, qu'on nomme blanchaille, sont de bonnes esches à l'hameçon.

On amorce au contraire avec de grosses fèves, qu'on appelle *fèves de marais*, pour réunir les poissons de fond en un seul endroit choisi.

Les odeurs fortes, comme l'assa fœtida, le musc donnent à l'appât auquel ils sont mêlés un attrait tout particulier pour le *Brochet* et d'autres poissons d'eau douce.

Les poissons qui servent généralement pour escher l'hameçon en mer sont les harengs blaquets, les sardines, les lançons, les anguilles, que l'on nomme en Normandie *quilles* ou *équilles*, le grados, ou éperlan bâtard, en un mot, toutes les espèces de petits poissons ronds.

Lorsque les pêcheurs de mer n'ont pas de bons appâts, — car on n'en trouve pas facilement en toute saison comme ceux indiqués tout à l'heure, — ils se servent de coquillages, tels que les moules, etc., ou de crustacés, comme les crabes; ils ôtent l'écaille de ces animaux et garnissent les hameçons avec l'animal, mais ils ne prennent avec cet appât que des Merlans et des Limandes. Ils emploient aussi le *pitot*, qui est assez gros seul pour garnir un hameçon.


Fig. 21. Calmar commun ou Cornet.

Les *sèches* et les *cornets* (*fig.* 21) ne s'emploient qu'à défaut d'autres nourritures, et les poissons que l'on prend avec ne sont que des *Raies* et des *Merlans*.

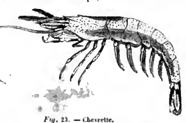
Les *cornets* (*fig.* 22) entiers sont cependant meilleurs que les *sèches*; ils conviennent à tous les poissons, excepté aux poissons plats, et les diverses *Morues* en sont friandes.

Depuis le mois de mars jusqu'en septembre, on garnit l'hameçon avec quelques crustacés, tels que la *grosse*, la *petite chevrette*, ce qui attire les *Maquereaux* et les *Raies*.


Fig. 22. — Sèche vulgaire.

Quand on se sert de la petite chevrette (*fig.* 23), il en faut au moins cinq à six pour un hameçon, et l'on prend des *Raies grises*. Les crabes de toute espèce, quand ils sont près de quitter leur enveloppe, ou que la nouvelle est encore tendre, servent aussi à amorcer les hameçons. On déchire ces animaux par morceaux suffisants pour couvrir le fer en entier. Le *Congre* se prend souvent à cet appât, et les pêcheurs au libouret prennent aussi avec lui des *Merlans* et des *Limandes*.

Les pêcheurs de la côte amorcent également avec des *loches de mer*, malgré la mauvaise qualité de cet appât, et quand, par les mauvais temps, la disette est complète, on est quelquefois obligé de se servir d'appâts salés, tels que les harengs et le foie de bœuf; dans ce cas il faut veiller avec soin à ce qu'ils ne soient pas corrompus. On garnit la pointe de l'hameçon avec un petit morceau d'un des meilleurs appâts qu'on peut se procurer dans le moment, soit de la viande fraîche de bœuf, vache, cheval, âne, chien, etc., et surtout en veillant à ce que ces viandes n'aient aucune mauvaise odeur. Il est préférable d'employer le foie et les poumons de ces animaux que leur viande.


Fig. 23. — Chevrette.

Ces appâts employés aux petites pêches, à l'entrée des ports, n'amènent généralement que des *Merlans*.

Les poissons de mer sont tous carnassiers : il faut remarquer que tous sont en général plus friands des individus de leur espèce que de tous autres appâts, et l'on trouve ordinairement pris aux hameçons les poissons de même espèce que ceux qui servent d'esches.

Si l'on n'a à sa disposition que des poissons un peu gros pour garnir les hameçons, on s'en sert très-bien en les coupant en biais, pourvu que l'hameçon en soit complétement couvert. On doit cependant prendre soin de laisser toujours saillir

la pointe, parce que, si elle était cachée, comme l'appât de poisson mort ou vif est dur à traverser, le fer n'atteindrait les lèvres qu'après une vive pression du poisson mordant; or il aurait senti la dureté du fer avant d'être piqué et aurait rejeté l'hameçon ainsi que l'amorce mal mise qui le cache. Il ne faut pas oublier que, malgré sa voracité, le poisson de mer se prend en général seul, le pêcheur est rarement là pour *ferrer* au moment opportun et assurer ainsi sa capture; il faut donc établir son attache de façon qu'elle ne gêne point la piqûre de l'hameçon.

Dans la pêche en eau douce, si l'on se sert d'appâts vivants, on peut cacher la pointe, mais, quand on s'y sert de poisson vif ou d'appâts durs, il faut également la laisser dépasser.

Jamais le poisson ne peut se défier du petit appendice noir ou bleu que produit cette pointe qui saillit, la nourriture qu'il prend est souvent accompagnée de petits morceaux de paille, de bois, etc., qui font le même effet. S'il devinait ce que c'est, il devinerait encore mieux ce qu'est le fil qui tient le tout, et se sauverait avec raison de cette amorce douteuse et perfide.

En mer, comme en eau douce d'ailleurs, il est toujours préférable de se servir d'hameçons très-fins et de montures très-solides : le poisson se prend ainsi par les parties grasses et charnues de l'estomac ou de la gorge, au lieu des membranes sèches et osseuses des lèvres et du palais.

Cette règle est capitale, pour les poissons de mer surtout, qui ont la gueule toujours armée de dents nombreuses et acérées en beaucoup de cas.

Les pêcheurs normands se servent, pour prendre les *Maquereaux*, d'un appât artificiel composé d'un morceau de drap rouge, mais ils n'en usent que quand ils manquent d'autres appâts meilleurs, car la pêche aux hameçons ne peut se faire par tous les temps et en toute saison ; pendant l'hiver, elle n'est pas commode ni lucrative à cause des gros temps. Pendant l'été, les poissons mordent bien à la viande, aux poissons, aux crustacés en mer, en eau douce, à toutes les esches. En automne, on amorce avec de la viande fraîche ou des poissons vivants.

Il y a donc lieu de faire la plus grande attention au choix des esches ou appâts dont on peut disposer. Il est une manière judicieuse de les employer qui révèle le pêcheur consommé, et celui qui a réfléchi aux mœurs des poissons et étudié leurs habitudes et leurs instincts. (Voy. aussi : EMPLOI DES ESCHES PAR INDIVIDU ET PAR SAISON.)

APPATS ARTIFICIELS. — (Voy. INSECTES ARTIFICIELS selon les mois [emploi des] et MOUCHES ARTIFICIELLES [fabrication].)

APPATS DE FOND. — On donne le nom d'*appâts de fond* à ceux qui tombent au fond de l'eau et qui servent à attirer le poisson à cet endroit ; ce mot est synonyme d'*amorces*.

APPAT VIF. — (Voy. VIF [pêche au], ABLETTES, GOUJON, GARDON, CARPE, TANCHE, LOCHE.)

APPATS PAR ESPÈCES ET SAISONS. — (Voy. l'article : EMPLOI DES ESCHES ET APPATS.)

APPELET. — Une pièce d'appelets est une ligne de fond garnie de ses empiles avec leurs hameçons pour la pêche en mer.

Si l'on joint, les unes au bout des autres, plusieurs pièces d'appelets, on forme une *Tessure*.

C'est ainsi que ces grandes lignes sont mises à l'eau, au moyen de bateaux.

APRON [*Genre*] **(Aspro, Cuv.).** — Les Aprons diffèrent, au premier coup d'œil, des Perches, parce qu'ils ont l'air écrasés sur le dos et sur la tête, tandis que la Perche commune est plutôt comprimée. Les deux dorsales, au lieu de se toucher, sont écartées l'une de l'autre. Le préepercule est à peine dentelé, et l'epercule perte en arrière une pointe très-visible.

Une seole espèce pour la France.

APRON COMMUN (Parca asper, Lin. — Aspro vulgaris, Cuv.). — Acanthept. percoid. Long. max. = 0m,18.

Syn. : *Stricher-Streben*, all. — *Kuts*, Bàie — *Persico*, ital.; — *Ostrzyca*, pol.

Espèce du Rhône, de la Saône, de l'Ouche, du Doubs, de l'Ognon, son tributaire, de l'Isère et de ses affluents, mais n'existant pas dans les rivières de l'euest de la France.

Ce poisson reste petit, d'une teinte jaune, avec le des et le dessus de le tête plus fencés ; a la chair blanche, légère et agréable, d'un goût analogue à celui de la Perche. Il porte ordinairement trois marbrures plus fencées, neirâtres, partant du des et descendant sur les flencs obliquement en avant, dans le genre de celles de la Perche commune.



Fig. 24. — Apron (*Perca asper*, Lin.).

Corps allongé, à peu près rond au milieu ; tête déprimée et large vers les ouies, museau convert d'écailles et en saillie au-dessus de la bouche; dents en veleurs aux mâcheires, au vomer et aux palatins ; langue lisse.

Yeux petits, préopercule finement dentelé, opercule à un piquant prononcé. Ouies et membranes semblables à celles de la Perche. Écailles âpres et ciliées, ligne latérale rapprochée du des et lui étant parallèle, peu marquée, 70 à 80 écailles.

Dos brun-rougeâtre à 4 ou 5 bandes obliques neirâtres. Le ventre blanchâtre, les nageoires gris-jaunâtre. Première dorsale à peu près arroodie à 8 rayens, 2e et 3e plus lengs. Deuxième dorsale 12 ou 13 rayons. Anale, 12 ou 13 rayons; caudale en creissant, 17 rayens; pectorales, 14 ; ventrale plus longues que les pectorales, 6 rayens, le 1er épineux.

Noël, dans la partie manuscrite de son *Dictionnaire*, denna à l'Apron : branchiostèges, 7. D = 13-23, cinq rameux. P = 14. V = 6. C = 15.

42 vertèbres, intestins à 2 replis; ovaires gros à proportien de l'animel. (Vey. Temps du frai.) Se nourrit de vers et autres animaux aquatiques ; se transporte facilement ; habite les eaux vives et pures.

Le Rhin en a trois variétés; la plus grande gris-neirâtre, une gris cendré, la plus petite, enfin, jaune-bronze.

APRON COMMUN. — Ce poisson, analogue comme couleur à la Perche vulgaire dont il se rapproche beaucoup par la taille, est de la même famille naturelle. Il se rencontre en France dans les fleuves et rivières de l'Est et du Sud-Est.

Il aime les eaux vives et pures, où il se nourrit de mollusques, de vers et probablement de très-jeune frai. Sa bouche, petite, comparée à celle de la Perche, le rend omnivore plutôt que complétement carnassier. Il n'est d'ailleurs commun nulle part.

Sa chair est agréable.

On le prend au moyen de vers de fumier, vers rouges à tête noire, bien vifs, ou de vers de vase. Il mord également sur l'asticot, mais plus rarement.

On doit avoir soin, comme pour la Perche ordinaire, que l'appât ne reste jamais en repos. Ce mouvement s'obtient d'abord en renouvelant souvent les vers parce qu'ils sont fretillants, et enfin, en déplaçant souvent la ligne; on la sort de l'eau, et on la jette un peu plus loin.

Tout cela doit se faire doucement, sans secousse et sans bruit; le plus souvent ces poissons se précipitent sur l'appât au moment où il descend verticalement dans l'eau, entraîné par son poids.

AQUILA (Raja). — (Voy. Raies, § 11.)

ARACE. — Genre d'Annélides errantes, qui vivent dans la mer, sur les côtes de l'Europe, et dont on se sert pour amorcer les lignes de mer. (Vieux mot.)

ARACHE. — Nom donné aux Martigues à l'*Alose commune*. (Voy. ce mot.)

ARAIGNÉE. — Nom de la vive à Gênes, à Marseille, en Languedoc. Sans doute parce que, regardant comme venimeuse la piqûre de la vive, on l'a assimilée à l'araignée.

— [Esche]. — Nous ne pouvons entrer ici dans des détails techniques sur ces animaux *articulés*, intéressants à tant de points de vue autres que celui du pêcheur.

Pour ce dernier, les Araignées sont de très-bonnes esches à mettre à un hameçon pour la pêche de surface en *eau douce*: il n'en demande pas beaucoup davantage. Cependant il n'est pas tout à fait superflu de le mettre à même de s'assurer s'il rencontre une *araignée* ou un *insecte*, et cela est si facile à apprendre qu'il y aurait mauvaise grâce à ne pas le savoir.



Fig. 25. — Mygale maçonne (*Gr. nat.*).

Les insectes ont toujours 6 pattes, les Araignées en ont presque toujours 8: les araignées ne sont donc pas des insectes, ce qu'il est déjà bon d'apprendre. Les Araignées n'ont jamais d'ailes, ni d'antennes, mais un *facies* qui varie d'une façon incroyable, non-seulement comme grosseur, mais comme disposition. Chez toutes, la tête est confondue avec le thorax; leur bouche est fort bien armée. La plupart sont chasseresses et vivent d'insectes. Comme elles sont succulentes, les poissons les recherchent beaucoup. Les unes vivent dans ou sur l'eau, les autres, sur la terre; aussi la respiration des unes et des autres est-elle appropriée à ces milieux différents.

Excellentes pour tous les poissons de surface, Truites, Ombres, Chevesnes, Vandoises, Ablettes, etc., on les imite parfaitement par des espèces de chenilles artificielles.

— [Filets]. — Filet spécial pour la pêche des Aloses dans le Rhône. Voici comment se pratique cette pêche d'après Cuénier :

Le pêcheur se met en ouvrage. Armé d'une poche en filet à grandes mailles et peu profonde, montée sur un cercle en lattes de saule, emmanchée d'une perche de 2 à 3 mètres, il la plonge à l'avant de son bateau du côté du large, il la descend en pesant sur le bout du manche, perpendiculairement à la surface de l'eau, et, une fois que tout est noyé, il laisse le courant entraîner le filet, en ayant soin de le maintenir toujours dans sa position, en l'accompagnant ou en l'aidant d'une main attentive et intelligente. L'Alose est un poisson très-vif, doué d'une grande puissance natatoire; il importe donc que la poche se fasse lestement,

sans quoi, comme ce filet n'offre aucune espèce de goulot de nasse, qu'il est à fond très-rapproché et très-plat, le poisson a le temps de s'échapper; un bon courant est nécessaire, puisque c'est lui qui doit imprimer la vitesse au filet. On comprend que l'*Araignée* intercepte le passage dans la tranche d'eau correspondante à sa circonférence, le poisson allant dans un sens, celui opposé au courant, tandis que le filet le suit; le moment important est celui où cette rencontre a lieu. Le poisson est touché, mais bien s'en faut qu'il soit pris, il faut l'amener à la surface, et notez qu'il n'y a, pour le soutenir, ni engin, ni traquenard d'aucune sorte. Aussitôt que le filet noyé en tête du bateau en a suivi la longueur, une corde qui s'y fixe porte et se roidit. On cesse de peser sur le filet, qui tend alors avec impétuosité à quitter la position forcée où il est maintenu, pour reprendre sa position naturelle, c'est-à-dire flotter horizontalement. C'est à ce moment que le pêcheur a à donner tous ses soins pour faire émerger le filet simultanément sur tous les points de sa circonférence; de là dépend la bonté du coup, car si son filet émerge droit, au lieu de venir à plat, adieu le succès! fût-il plein d'Aloses, il versera tout dans le fleuve. Le poisson, lorsque le coup est bien donné, est prisonnier alors dans la partie lâche du filet qui flotte au delà du bord extérieur du cercle. Cette pêche est très-fatigante. On comprend, en effet, que le maniement d'une espèce de *poêle*, de 20 à 25 pieds de tour, fichée au bout d'un long bâton, et cela au milieu d'un courant rapide, ne soit pas précisément un amusement de femmelette. Les hommes qui s'y livrent donnent environ 40 à 50 coups par heure, et se relèvent toutes les deux heures.

ARAIGNÉE DE MER. — (Voy. CRABE.) — Il est difficile d'imaginer rien de plus hideux que l'Araignée de mer ou *Maia Squinado*. Bossuée, hérissée, le dos couvert de varechs parasites qui lui font une barbe étrange; la carapace barbouillée de la vase dans laquelle elle se retire; des pinces faibles, mais une forêt d'épines en avant, en arrière et de tous les côtés, la couleur noire, brune ou violette : telle est l'Araignée de mer solitaire sous la pierre où elle se tapit.

Infatigable comme tous les Crabes, le Maïa est un nettoyeur, sans trêve ni repos, de tout le voisinage. Quel est le sens qui lui apprend que son office est utile à quelques mètres aux environs, au milieu de cette énorme masse d'eau qui bat les rivages? Quelle diffusion merveilleuse de molécules a pu, partant du cadavre qu'il aidera tout à l'heure à dépecer, venir frapper son odorat? Et cet odorat lui-même... où est-il? où en est le siége? L'homme ne le sait pas.



Fig. 26. — Araignée de mer (*Maia Squinado*).

Pour nous, alors que la drague nous rapportait, des grands fonds, les Maïas mêlés aux huîtres ramassées, nous étions toujours en admiration devant la laideur inimitable de la pauvre bête et devant la splendeur des merveilles qu'elle portait sur son dos.

Sous le microscope, ces petites mousses roses et blanches devenaient des arbrisseaux de cristal, habités de fleurs vivantes, de renoncules agitant leurs pétales.

A leurs pieds, ces gazons invisibles étaient encore des milliers de polypes sor-

tant et rentrant leurs bras et rayonnant dans tous les sens, affamés de l'eau qui leur manquait.

Il est probable que ces arbuscules et ces mousses vivantes, tous carnassiers, tous amis de la chair, ne viennent envahir la carapace du Maïa, que pour prendre part, et une part active, à l'absorption des débris, jadis vivants, dont se repaît l'Araignée. Tandis que celle-ci déchire à belles dents et dévore par gros morceaux, elle secoue un nuage de poussière animale que l'eau porte aux tentacules affamés des fleurs parasites.

C'est sur le dos du Maïa qu'on trouve la *Polysiphonia variegata*, petite floridée à couleur de rubis, le *Plocamium coccineum*, rose lui aussi, avec ses ramilles en forme de doigts fermés, et puis la *Céramie élégante*, et des *corallines*, etc., etc.

ARBALÈTE. — L'Arbalète est une variété d'*archet* ou de *couple* (Voy. ces mots) dont se servent les pêcheurs du Boulonais. Il se compose d'un morceau de fil de fer long de $1^m,20$, gros comme une forte paille et enfilé dans la partie épaisse d'un plomb pesant de 500 à 1,000 grammes. Ce fil de fer est presque droit, très-légèrement courbé en arc au milieu. On aplatit au marteau chacune de ses extrémités en palette et l'on y attache une ou deux empiles en fil double retors de 2 mètres de long, montées d'hameçons pareils à ceux qui servent à la pêche du Maquereau.

Pendant le calme, les pêcheurs, de dedans leur bateau, descendent cet engin au fond de la mer, au moyen d'un orin frappé au haut du plomb de fond, et semblable à celui sur lequel ils montent les quipots. (Voy. ce mot.) On prend ainsi les Merlans, les Grondins, etc.

La pêche de jour se fait au fond, mais pendant la nuit on maintient l'arbalète entre deux eaux.

ARBRES A ENIVRER LES POISSONS. — L'un de ces arbres croît aux Antilles et opère sur les poissons un singulier effet. Il est de la taille d'un poirier, ses feuilles ressemblent à celles des pois, mais elles sont plus épaisses; son bois est dur et jaune.

On prend l'écorce des racines de cet arbre, on la pile de manière à la réduire en parcelles très-minces, et on la met dans des sacs.

Lorsqu'on veut pêcher, on agite les sacs dans l'eau, et une légère poussière, formée par les parcelles les plus petites, se répandant, le poisson l'avale, est enivré, nage sur le dos et se jette au rivage. On en prend ainsi de grandes quantités.

Nous devons ajouter à ce récit, extrait de Duhamel du Monceau, que rien ne prouve l'innocuité du poisson ainsi empoisonné; de plus, que c'est une manière barbare et irréfléchie de détruire une grande quantité de poisson, le plus souvent sans profit pour personne, puisque le poisson ainsi capturé ne se conserve pas et est malsain.

A la Nouvelle-Grenade (Amérique), les Indiens font usage de plusieurs substances végétales, dont l'une pourrait bien être l'arbre indiqué plus haut par Duhamel.

Le *Fromager* ou Seiba fournit un suc avec lequel les habitants de *Santa Martha* empoisonnent les rivières pour faciliter leur pêche.

Les Indiens de la *Méta* font une chose semblable avec l'effusion du suc de la racine *Barbasco*, qu'ils jettent dans l'eau de cette rivière pour enivrer les poissons.

ARCHET. — Cette pêche se fait surtout entre les rochers, dans les endroits où le sable s'est accumulé sous les efforts de la mer, et où ne se trouvent pas de trop grands herbiers dans lesquels les hameçons se cacheraient, ce qui les déroberait à la vue du poisson, et en second lieu où ils se mêleraient par le mouvement de l'eau et présenteraient un obstacle à la levée de cette ligne.

Pour construire un archet, en Poitou, sur les côtes de l'Océan, on fait choix d'une baleine ou d'un jonc de $1^m,50$ de long environ, ABC (*fig.* 27). On le ploie sous la forme indiquée dans cette figure, en sorte que les longueurs AN, BN, soient égales à MC, ce qui divise la baguette ployante en quatre parties égales.

En N on fait une ligature solide, puis on y comprend l'extrémité R de la ligne de fond NS qui traverse la courbe NC, et vient s'attacher en C à l'archet et en même temps à un plomb de fond qui fait caler le tout.

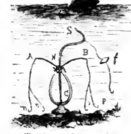


Fig. 27. — Archet en station.

L'autre extrémité T de la ligne, porte une bouée pour la retrouver et la retirer.

Il est quelquefois bon, outre les hameçons empilés *m*, *n*, *o*, *p*, que l'on attache aux bras A, B de l'archet, de placer un autre hameçon *f* à une certaine hauteur au-dessus de l'archet et sur la ligne NS. On peut munir l'empile d'un *corceron* léger *f* qui empêche cette petite cordelette de se tortiller autour de la plus grosse AS. (Voy. aussi Arbalète.)

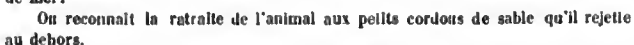
—— [Filets]. — Portion de cercle fort, courbé en demi-circonférence, et soutenant la coiffe d'un verveux. Ses deux extrémités sont tenues écartées par une corde tendue passée dans les mailles qui bordent le bas de la coiffe.

ARCS BRANCHIAUX. — (Voy. Branchiaux [Arcs].)

AREIGNOLE. — C'est une *Battude* de grande dimension. (Voy. ce mot.)

ARÉNICOLES. — Espèces d'Annélides errantes qui habitent les sables de la mer. Cette famille des Arenicoliens ne renferme que le sous-genre Arénicole.

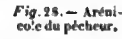
L'Arénicole du pêcheur (Cuv.), long. max. = 0m,15 à 0m,20. Couleur cendrée, rouge ou brune, changeant en vert foncé. Corps allongé, mou, de la grosseur d'un fort crayon, fusiforme, c'est-à-dire plus gros ou milieu qu'aux deux extrémités. Ces Annélides présentent une tête peu ou point distincte; elles sont dépourvues d'yeux, de mâchoires, d'antennes et de cirrhes; elles ne portent de branchies que sur la partie moyenne du corps. Les anneaux qui composent leur corps sont nombreux et à surface comme chagrinée. Ces Annélides portent sous le ventre des appendices rangés deux à deux, ressemblant au premier abord aux fausses pattes des chenilles de lépidoptères. La tête est terminée, comme celle des *Lombrics*, par une ouverture circulaire. Ces vers sont tirés de leur trou de sable, souvent profond de 0m,50 à 0m,60, pour amorcer les hameçons tendus aux poissons de mer.



On reconnaît la retraite de l'animal aux petits cordons de sable qu'il rejette au dehors.

Quand on le touche pour en amorcer les lignes, il sécrète une liqueur jaune qui tache les doigts comme la bile.

(Voy. aussi Dorsibranches.)


Fig. 28. — Arénicole du pêcheur.

ARÊTE. — Les parties osseuses des poissons portent vulgairement le nom d'*arêtes*, que l'on peut supposer dérive du mot latin *arista*, barbe d'épi.

La colonne vertébrale, munie de ses longues apophyses, forme la grande arête; les côtes, soudées aux apophyses transverses, présentent les arêtes ordinaires de la chair.

Les rayons des nageoires reçoivent aussi quelquefois ce nom, ainsi que les petits stylets grêles et longs qui, dans certaines espèces, partent des vertèbres pour traverser les chairs qu'elles soutiennent.

Les *poissons blancs* contiennent une très-grande quantité d'arêtes. En général, on estime, à part son goût, d'autant plus un poisson qu'il contient moins de ces appendices désagréables et même dangereux. Sous ce rapport, les poissons du genre Salmones sont favorisés. Il en est de même de la plupart des poissons de mer.

Fig. 29. — Arête (côte).

ARGENTEUS (Leuciscus). — (Voy. Dard ou Vandoise.)

ARICIE. — Genre d'Annélides errantes qui vivent dans la mer, sur les côtes de l'Europe, et servent d'amorce à la mer.

ARLEQUIN. — Nom que l'on donne quelquefois au Véron en costume de noces. (Voy. Véron.)

ARMAILLADE. — Synonyme d'*Amairade*.

ARPHYE. — Synonyme d'*Orphie*, dans la langue des pêcheurs de certaines côtes. — (Voy. Orphie.)

ARRAIN GORRIA. — Nom provençal ou basque de la *Brème de mer*. (Voy. ce mot.)

ARROSE. — Nom gascon de la *Dorée*. — (Voy. ce mot.)

ARSELIN. — Poisson de mer plus petit que la Vive, armé d'aiguillons et dangereux comme elle, et qui s'enfouit également dans le sable.

C'est l'espèce *Vive marinière* (*Trachinus vipera*), remarquable par sa couleur plus foncée, sa taille moins considérable et le plus grand nombre d'individus qu'on en rencontre sur les côtes.

Il se prend de la même manière que la *Vive commune*. — (Voy. ce mot.)

ARTICULÉS. — Embranchement des animaux, se distinguant par leur système nerveux, composé de ganglions cervicaux, thoraciques, abdominaux, anal, et d'une chaîne double, ganglionnaire, les unissant dans la longueur du corps.

Tous sont à sang blanc, excepté les Annélides.

Le corps, en forme d'anneaux mobiles, est plus ou moins rétractile.

ASPE (**Cyprinus aspius**, Lin.). — Malacopt. abd. cyprinoïd.

Syn. : *Schad*, *Rappe*, *Aland*, all. — *Asp.*, suéd.

Le nom d'Aspe (*Aspius*) a été assigné, par certains naturalistes, aux Ablettes, dont nous avons décrit six espèces qui se trouvent dans nos eaux : l'Ablette commune, l'Alburnoïde, la Biponctuée, etc. Cependant, il représente également une espèce du genre Able, espèce assez voisine de l'Ablette comme caractères, mais parvenant à un poids de 5 à 6 kilogr.

Les caractères principaux de ce poisson, peu estimé, sont :

Dos noirâtre, nuque bleu foncé; opercules bleus mêlés de jaune et de vert; ventre blanchâtre.

Dorsale grise pendant la jeunesse, puis bleue; caudale de 28 rayons, de même; — anales, pectorales et ventrales jaunâtres dans la jeunesse, et ensuite bleuâtres mêlées de rouge.

Canal intestinal à 3 sinuosités. 18 côtes de chaque côté, épine dorsale de 44 vertèbres.

Cette espèce se nourrit de petits poissons, de vers, de végétaux et de débris de corps organisés; elle habite les rivières à fond propre et à courant peu rapide, et perd la vie facilement hors de l'eau.

Chair molle et grasse offrant beaucoup d'arêtes.

N'y aurait-il pas ici confusion avec le Chevesne commun? La synonymie de ces poissons blancs est encore fort obscure. L'Aspe d'Agassiz est un poisson allemand, et celui dont nous parlons se prend au nord et à l'est de la France?

ASPE. — L'Aspe est un beau poisson très-rusé qui habite dans les eaux calmes des rivières du nord de la France. Il est vorace cependant et fait sa proie de petits poissons comme le Chevesne, avec lequel il a beaucoup de rapports, il se prend aux mêmes appâts. C'est le Chevesne des eaux tranquilles.

ASPECT DE L'EAU. — Lorsqu'on ne connaît pas une rivière, il est absolument nécessaire d'en sonder la profondeur et de reconnaître la qualité du fond, parce que, ces deux choses une fois connues, on peut présumer l'espèce de poisson qu'on y attaquera.

Il peut se faire des divisions fictives par rives et par cantons compris entre des objets fixes servant de repères. On prend un petit carnet de poche sur lequel on trace un tableau analogue à celui-ci :

RIVIÈRE DE......................

COTÉ.	STATIONS.		COURANT.		FOND.	OBSERVATIONS.
	Nos	DÉSIGNATION DES LIMITES.	PROFONDEUR.	NATURE.		
Rive droite.			met.			
	1	Du pont de pierre aux 3 chênes.	2	Moyen.	Sable fin.	
	2	Des 3 chênes au rocher près du chemin de	1,50	Courant très-vif.	Jars ou fond de cailloux.	
	3	etc.	»»	etc.	etc.	
	8	etc.	»»	etc.	etc.	
Rive gauche.	1	Du pont de pierre au coude du chemin de	4	Eau tranquille, presque pas de courant.	Fond de vase.	Herbes à 2 mètres au large.
	2	Du coude au hêtre fourchu.	0,50	Haie.	Gravier.	
	3	En face du rocher double fendu.	»»			
	9	etc.	»»	etc.	etc.	

Rien n'empêche même de mettre dans la colonne d'observations les espèces de poissons que l'on peut espérer y trouver, d'après leurs mœurs connues.

Tous les renseignements nécessaires pour remplir le carnet ci-dessus sont fournis par la sonde. Voici comment il faut opérer : On monte une canne à moulinet ordinaire, et au bout de la soie on attache la sonde, dont le dessous est bien garni de suif, puis on la plonge, devant soi d'abord, à la longueur de la canne, et on rapporte la qualité du fond par ce qui s'est attaché au suif mis sous le morceau de plomb; en sondant à plusieurs endroits, on s'assure mieux encore que la qualité du fond est constante, et comme on est maître de choisir la subdivision de ses stations et leur espacement, on peut arriver en très-peu de temps à connaître parfaitement le fond de la rivière où l'on veut pêcher.

Pour trouver immédiatement la hauteur de l'eau, il vaut mieux se faire une mesure spéciale; voici comment : on prend une ficelle de la longueur de la canne et on l'attache à l'extrémité de la ligne de soie passant dans les anneaux, à l'autre extrémité on place la sonde suiffée.

Cette ficelle porte, à partir de la sonde, des divisions de mètre en mètre, soit de petites boules de liége retenues par un nœud et peintes de différentes couleurs; les demi-mètres peuvent être indiqués par deux petits plombs fixés à côté l'un de l'autre, et les quarts de mètre par un seul petit plomb; on apprécie parfaitement à vue d'œil les dimensions intermédiaires.

Cette jauge, faite une fois pour toutes, sert continuellement.

On peut également faire usage d'un petit ruban verni et garni de numéros

peints à l'huile; on lui donne 4 mètres de long, c'est tout ce qu'il faut dans la plupart des cas.

Malgré d'assez nombreuses exceptions, on peut ranger ainsi les poissons d'eau douce par connaissance de leur habitation, comme fond et comme courant.

Dans les courants raides, fond de sable ou de pierre, ce qu'on nomme en certain pays *jars* ou *corrées*, profondeur de 0m,50 à 1 mètre, on prendra : Ablettes vraies et alburnoïdes, Dards, Chevesnes petits, petite Truite, Ombre, Saumonet, tout cela à la surface ; au fond, Goujons et petits Barbillons. Par un courant moyen, sur un fond de vase ou de sable vaseux, de 1 mètre à 3m,50 de profondeur, on prendra, à la surface, en été : des Chevesnes ; au printemps et à l'automne, des Dards; et au fond, en toute saison, les Gardons, Brêmes, Carpes ; et la nuit, des Anguilles. Au contraire, dans l'eau calme et tranquille, par 3 à 4 mètres d'eau, sur du sable fin ou de la vase, et surtout s'il y pousse des joncs et des herbes, on prendra à la surface du fretin; entre deux eaux : la Perche et le Brochet, et au fond : la Carpe, Anguilles, le soir, Barbillon aussi, car il va partout. C'est un des rares poissons qui ne se cantonnent point, au contraire de la Carpe, de la Tanche et du Brochet même. A la chute des moulins, des écluses ou des cascades, on prendra : la Truite, l'Ombre, tout cela au fond ; le Brochet même qui s'y plaît ; le soir, l'Anguille qui s'y promène.

ASPER PERCA. — (Voy. Apron.)

ASPIC. — Nom vulgaire d'une espèce de Lavande. — (Voy. Huile d'aspic.)

ASPIUS CYPRINUS. — (Voy. Aspe.) — Le genre *Aspius* a été établi par Agassis sur une espèce de l'Allemagne.

ASPRO (Genre). — (Voy. Apron.)

ASPRO VULGARIS. — (Voy. Apron commun.)

ASSA FŒTIDA. — Cette gomme résine provient d'incisions faites à la racine d'une ombellifère, *Ferula assa fœtida*, qui croît en Perse, dans les montagnes.

Cette résine jouit de la propriété de rougir par l'action de la lumière et de l'air réunis.

On trouve cette substance en masses brun-rougeâtre demi transparentes, et quelquefois mêlées de terre et de petites pierres. Elle répand une odeur alliacée forte et fétide, et possède une saveur amère âcre et repoussante.

Elle est beaucoup plus soluble dans l'alcool que dans l'eau, mais elle l'est encore assez pour lui communiquer au loin son odeur qui paraît avoir de l'empire sur l'odorat et le goût des poissons.

ASSÉE. — Poisson du genre Chevesne, qui se pêche dans la Dordogne et la Vézère. C'est la *Vandoise Bordelaise* (*Squalius Burdigalensis*, Val.). (Voy. ce mot) — Sa chair est très-délicate, plus ferme que celle de la Vandoise commune, et n'a pas d'arêtes dans les muscles.

Se prend comme le *Chevesne*. (Voy. ce mot.)

ASTACUS SERRATUS. — (Voy. Palémon porte-scie.)

ASTICOTS. — Les pêcheurs donnent ce nom aux larves de plusieurs mouches, qui sont le plus ordinairement :

Musca Cæsar. — *Musca carnaria*. — *Musca vivipara*. — *Musca domestica*. (Voy. Mouches.)



Fig. 30. — Mouche de la viande. (*Sarcophaga carnaria*, Lin.)



Fig. 31. — Mouche Cæsar. (*Musca cæsar*, Lin.)



Fig. 32. — Mouche domestique. (*Musca domestica*, Lin.)

Ces larves sont cylindriques, molles et blanchâtres ou jaunes. Elles sont apodes, c'est-à-dire sans pieds; leur tête est garnie de crochets écailleux.

A peine un animal a-t-il perdu la vie, qu'averties par un sens, un odorat particulier et qui ne les trompe pas, arrivent en troupe des mouches bleues à corselet rayé et abdomen soyeux (c'est la Mouche à viande commune), d'autres vertes à beaux reflets métalliques (c'est la *Mouche Cæsar*). La mouche à viande pond sur ces animaux de petites larves microscopiques; la mouche verte, des œufs qui éclosent vite et donnant naissance à des myriades de petites larves analogues. Alors se passe un phénomène très-curieux. Toutes ces larves, au moyen de leurs mouvements et de leur appareil masticatoire composé de crochets cornés très-solides, pénètrent dans les tissus qu'elles désorganisent et réduisent en une sorte de bouillie dont elles se nourrissent. Cette fermentation est activée par une espèce de liqueur que sécrètent ces larves qui croissent à vue d'œil, tant elles s'assimilent promptement le produit de cette décomposition.

L'Asticot, alors parvenu à toute sa croissance, présente une larve à peau solide et résistante remplie d'une matière grasse et blanche, d'une espèce de pulpe animale qui semble fort attrayante aux poissons de certaines eaux. Nous disons à dessein de certaines eaux ; car, dans de nombreuses rivières, le poisson ne les goûte pas du tout. L'odeur qui reste à ces larves, du milieu où elles ont vécu, est peut-être également un attrait pour les poissons ; cependant, pour le pêcheur, on les débarrasse à peu près de toute odeur en les déposant dans du son qui les nettoie.

Un des faits les plus singuliers de cet animal, c'est la puissance de pénétration dont il est doué ; par le mouvement vermiculaire qu'il se donne, il disparaît entre les bois même joints d'un bateau, entre les pierres, dans la terre, en très-peu de temps, et cependant, entre elles, ces larves n'ont aucune action les unes sur les autres. Elles sont dans un état de grouillement perpétuel, qui atteste leur bonne santé et qu'elles conservent longtemps sous l'eau quand elles sont convenablement mises à l'hameçon. Lorsque les Asticots vont se changer en chrysalides, ils perdent leur mouvement et s'enferment dans un cocon brun, rouge ou noir, formé par leur peau distendue et durcie ; en cet état, on les nomme *Épine-vinette*, parce qu'ils ont une certaine ressemblance, comme forme et comme couleur, avec le fruit de cet arbrisseau.

A l'état de chrysalides, ils servent encore d'appâts pour certains poissons. — (Voy. GARDON.)

Pour se procurer les Asticots en grand, on étend à terre des débris de viande sur une épaisseur de $0^m,25$ à $0^m,30$, et on les recouvre de paille pour empêcher le dessèchement par le soleil. Les mouches y déposent leurs œufs ou leurs larves, et, au bout de quelques jours, la masse n'est plus qu'un composé fort mal odorant des Asticots dont on a besoin.

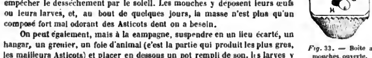


Fig. 33. — Boîte à mouches, ouverte.

On peut également, mais à la campagne, suspendre en un lieu écarté, un hangar, un grenier, un foie d'animal (c'est la partie qui produit les plus gros, les meilleurs Asticots) et placer en dessous un pot rempli de son, les larves y tombent à mesure, et on y fait sa provision au besoin.

Lorsque, pour la pêche à la mouche, on veut se faire une bonne quantité d'appâts sans la fatigue de les prendre, il suffit de placer les Asticots dans une boîte de son, recouverte d'un couvercle percé d'un trou de 3 à 4 centim. de diamètre ; en place sur ce trou une boîte à mouches (*fig.* 33) dont l'entrée est ouverte, en fait coïncider cette entrée avec le trou du couvercle, et les mouches, à mesure qu'elles éclosent, se rendent peu à peu dans la boîte, où elles sont retenues par le tulle et où elles achèvent de solidifier leurs téguments. On se sert d'une des boîtes ; et l'autre, vide, remplace, sur l'ouverture, celle dont on se sert. On recueille ainsi, sans fatigue, de très-belles et bonnes mouches pour la pêche de tous les poissons de surface.

Fig. 34. — Manière de tenir l'asticot.

En regardant attentivement l'Asticot, on lui reconnaît la forme d'un cône très-allongé et un peu renflé, dont la pointe est la tête. On ne peut l'enferrer ni par un bout ni par l'autre, il faut le faire par le côté ; sans cela la pulpe blanche de l'intérieur se répandrait, et la peau resterait seule vide et sans vie sur l'hameçon. Au lieu de cela, il faut prendre l'Asticot entre le pouce et l'index de la main gauche en tournant la base du cône du côté du corps, comme en B (*fig.* 35), et introduire, de la main droite, la pointe de l'hameçon entre le 3e ou le 4e anneau inférieur. La pointe s'enfoncera dans le sens de l'axe du corps de la larve, et le tout prendra la position D au bout de la ligne, la contraction des lames cartilagineuses qui forment la peau de l'insecte empêche la sortie de la pulpe intérieure, et l'Asticot demeure vif et remuant à la pointe de l'hameçon dont il couvre seulement le dard et le crochet, la hampe restant découverte sans inconvénient.



Fig. 35. — Asticots vifs à l'hameçon.

Quant à l'Épine-Vinette dont l'enveloppe est très-cassante et très-dure, tandis que le dedans est

une substance blanche, molle et laiteuse, elle est fort difficile à mettre à l'hameçon auquel elle tient fort peu. Il faut la piquer avec délicatesse et vérifier souvent si l'hameçon n'en est pas dégarni. Il faut être très-prêt à ferrer, parce que la moindre attaque du poisson suffit pour la détacher. On ne doit essayer cette pêche que par un temps très-calme et avec une flotte extrêmement sensible, d'autant plus que le Garden, poisson auquel on s'adresse, est un de ceux qui mordent le plus légèrement.

ASTON. — Nom de l'Alose feinte, à Dax. (Voy. ALOSE FEINTE.)

ASTRODERME ÉLÉGANT (Astrodermus coryphœnoides, Bons.). — Acanthopt. Scombér. Long. max. = $0^m,40$.

Un des plus jolis poissons, mais aussi un des plus rares des côtes méridionales de notre pays.

Corps argenté, couleur de rose, tacheté de noir; nageoires rouges; tête élevée et tranchante. Bouche peu fendue; ventrales petites et surtout à écailles rayonnant de tous côtés comme des étoiles.

$$D = 22. \; P = 18. \; V = 1 + 4. \; A = 18. \; C = 17 + \frac{7}{8}.$$

Se prend dans la Méditerranée, sur les côtes.

ATHÉRINA HEPSETUS. — (Voy. ATHÉRINE ROSSÉ.)

ATHÉRINA PRESBYTER. — (Voy. PRÊTRE.)

ATHÉRINE (Genre). — Acanthopt. 11e famille.

Petite famille que les naturalistes ont grand'peine à classer dans le grand groupe des Acanthoptérigiens. Par leur première dorsale mince, de peu de rayons, écartée de la seconde, par l'organisation de leur mâchoire, ils se rapprochent évidemment des *Muges*, sans cependant pouvoir s'y joindre. Ces poissons ont le corps très-allongé, la bouche très-protractile, munie de petites dents très-fines, et tous une bande argentée, caractéristique, sur les flancs.

Se trouvent dans toutes nos mers, sous des noms variés, et probablement représentées par un assez grand nombre d'espèces encore fort mal étudiées.

ATHÉRINE JOEL (Atherina Boieri, Risso). — Acanthopt. Athérin. Long. max. = $0^m,10$.

Syn : *Spillancosa*, ital. — *Kornahren fisch*, allem. — *Silven fich*, suéd. — *Salv bandt*, dan. — *Smelt*, angl.

Espèce méditerranéenne, analogue au *Sauclet*; dont les dents visibles aux mâchoires, au vomer et aux palatins, les séparent.

1re D = 8. 2e D = 10. A = 13. P = 15. V = 6. C = 20 fourchue.

Écailles en losange, minces et unies. Ces poissons frayent au printemps.

On les pêche à Fécamp à la marée montante, vers la fin de l'été, au moyen du carrelet, du lanet surtout, au fond duquel on met pour appât des crabes écrasés. On les recherche beaucoup comme amorce. On les fait sécher, et elles deviennent jaunes en restant transparentes.

ATHÉRINE PRÊTRE. — (Voy. ATHÉRINE ROSERÉ.)

ATHÉRINE ROSERÉ (Atherina presbyter, Val.). — Acanthopt. athérinoid. Long max. = $0^m,15$.

Syn. : *Kornhren fisch*, allem. — *Roorna cirwiech*, holl. — *Sandsmelt*, angl.

Petit poisson de l'Océan, tout blanc, corps demi-transparent, laissant voir la grande arête dans toute sa longueur. Sa couleur est ordinairement verdâtre sur le dos, où les écailles sont bordées de petits points noirs; blanche sous le ventre avec une bande d'écailles argentées, mates et opaques sur deux de hauteur le long des flancs.

Toutes les nageoires sont transparentes, la caudale un peu plus brune.

Deux dorsales de 8 et 1 + 12 rayons; ventrales 1 + 5; pectorales de 15; abdominales 1 + 4; caudale fortement fourchue de 17.

Écailles petites, mais épaisses. Yeux grands et parfaitement ronds, un peu jaunes en haut, iris noir; mâchoire supérieure protractile et garnie de fines dents en avant. — Inférieure plus longue que la supérieure; langue blanche, pointue, de sorte que la bouche, d'ailleurs peu fendue, semble avoir son ouverture tournée en haut. Bout du museau piqueté de petits points bruns ou noirs, semblables à ceux du dos.

Ses petits demeurent rassemblés en masses considérables pendant les premiers jours qui suivent leur naissance. On vend cela dans le Midi, frit ou cuit dans le lait, sous le nom de *Nonnat*.

Adultes, les Athérines vivent également par troupes assez considérables pour qu'on en fasse une pêche spéciale. On les vend alors sous le nom de *faux Éperlans*.

En Bretagne, on les sale et on les conserve dans l'huile en même temps que les Sardines. Elles sont quelquefois en si grande quantité, qu'on en nourrit les animaux domestiques.

Excellente pour amorcer les lignes à Merlan, et très-bonne à manger.

L'Athérine mord parfaitement à un hameçon amorcé d'un ver marin (Néréide), appelé en anglais *Ragworm*, et *Pelouse* ou *Gravette* en français.



Fig. 36. — Prêtre ou Athérine Roseré (*Atherina presbyter*, Val.).

ATHÉRINE SAUCLET (Atharina Hapsatus, Cuv.). — Acanthopt. athérin.

Espèce de la Méditerranée, portant aux palatins des dents si petites, qu'on peut à peine les distinguer; ce qui la sépare de l'*Ath. Joël* (*A. Boieri*, Riss.), dont les dents au même endroit sont très-visibles. Corps fauve clair, pointillé de noir en dessus; demi-transparent pendant la vie, avec la bande d'argent caractéristique. Nageoires transparentes, œil énorme, museau pointu, caudale très-fourchue.

Excellente amorce comme toute les Athérines. Se prend au carrelet, au lanet, à la senne fine, à la ligne, avec un morceau de gravette, etc.

ATTAQUE DES POISSONS D'EAU DOUCE.

NOMS DES POISSONS.	ATTAQUE DES POISSONS.	MANIÈRE DE FERRER.
Ablette.	Franchement, par petits coups.	Vivement.
Anguille.	Chipote, puis entraine fort et goulûment : il est rare qu'elle lâche la proie une fois mordue.	Ferrer fort et sortir de l'eau d'autorité, car elle ne peut être ni noyée ni fatiguee : elle combat jusqu'à la mort en s'aidant des pierres, des herbes et des racines.
Barbeau ou Barbillon.	Frappe du nez sur l'appât. Attaque ensuite franchement. Son attaque forme deux coups d'autant moins marqués que l'individu est plus gros. Il donne quelquefois un seul coup, mais très-fort. Quand il a saisi le ver, il l'avale en entier et ne le lâche jamais.	Ne pas se presser, attendre le coup d'entraînement décisif et brusque. Une fois ferré, le barbillon se laisse aller, mais pour l'amener à la surface il faut commencer une lutte qui ne finit qu'avec sa vie.

NOMS DES POISSONS.	ATTAQUE DES POISSONS.	MANIÈRE DE FERRER.
Brème.	Chipote longtemps et attaque ordinairement l'esche par-dessous, ce qui fait sortir la flotte de l'eau comme poussée par-dessous. D'autres individus attaquent franchement, mais toujours légèrement, comme le Gardon.	Ferrer au remonter de la flotte, ou au plonger quand le coup est tirant.
Brochet.	En chasse, attaque franchement : ordinairement, entraîne franchement, mais sans se presser.	Ferrer vite et fort. Ferrer fort, mais de côté, et quand il a bien entraîné.
Carpe.	Chipote longtemps et entraîne.	Ferrer solidement, mais sans se presser ; combat à mort.
Chasot.	Comme le Gardon.	Comme le Barbillon.
Chevesne.	De fond, au printemps, à la cerise ; à l'automne, aux boyaux de poulet et au raisin, il mord très-franchement et entraîne vite. De surface, il mord et lâche presque en même temps, au sang de même.	Ferrer fort sans se presser, et bien tenir coup ; il combat fort, mais peu longtemps. Ferrer très-vite et de côté : le coup de poignet doit être aussi vif que l'éclair.
Cyprin doré.	Comme la tanche, en chipotant.	Ferrer au coup tirant ; ne combat pas fort.
Dard.	Mord comme le Chevesne ; mais de surface, encore plus légèrement.	Très-vite : gueule peu forte et à ménager ; quand il est un peu gros, il se défend bien.
Épinoche.	La gloutonnerie personnifiée.	Se prend seul.
Gardon blanc.	Mord vite, lâche plus vite encore, et touche, au blé et au sang, si légèrement que c'est à peine si la plume remue. Au ver de vase, il fait encore moins de signal.	Ferrer très-vite. Ferrer au premier mouvement ; on en manque, mais c'est le seul moyen de le prendre.
Goujon.	Un gourmand : une fois le ver attaqué, il le sucera jusqu'à ce qu'il se soit pris seul.	Ne pas se presser ; on ne le manque jamais si l'on attend le coup entraînant.
Lotte.	Attaque comme l'Anguille.	Ferrer de même.
Ombre.	Attaque franchement et rapidement, quitte de même.	Ferrer très-vite et franchement.
Perche.	Attaque franchement et entraîne de suite.	Ferrer sec, mais sans se presser au coup tirant ; ne combat presque pas, même quand elle est grosse.
Plie.	Mord comme le Barbillon ; elle mangera les deux esches d'une ligne l'une après l'autre.	Ne pas se presser : elle se prend seule ; une fois l'hameçon dans le corps, elle ne bouge plus, la plume ne remue pas, parce qu'en attaquant, sans doute elle suce.
Rotengle, ou Gardon rouge carpé.	Attaque bien de fond ; à la mouche, il mord légèrement.	Ferrer vite ; il est fort quand il est gros.

NOMS DES POISSONS.	ATTAQUE DES POISSONS.	MANIÈRE DE FERRER.
SAUMON.	Attaque franchement comme quelqu'un qui a conscience de sa force. L'eau bouillonne sous son coup de tête quand il enlève la mouche.	Ferrer solidement et donner du fil ; il est terrible et combat à mort, devrait-il vous faire parcourir plusieurs kilomètres.
TANCHE.	Chipote comme la Carpe, et mord encore moins franchement.	Ne pas se presser. Assez forte.
TRUITE.	Si elle chasse, elle attaque vive comme un éclair ; dans le cas contraire, elle entraine doucement, mais franchement.	Ferrer sans hésitation et ne pas forcer la main. Elle est forte au premier coup, mais elle ne combat pas longtemps ; elle se noie et meurt de suite.
VÉRON.	Attaque bien, et entraine quand il peut.	Ferrer sans se presser.

ATTAQUE DES POISSONS DE MER.

NOMS DES POISSONS.	ATTAQUE DES POISSONS.	MANIÈRE DE FERRER.
ALOSE.	Très-mollement, en suçant.	Finement et bien de côté, l'hameçon étant toujours tenu entre les lèvres.
BAR.	Mord franchement et entraine sans hésitation, puis se défend à mort.	Ne pas se presser, attendre le coup d'entraînement, ferrer alors solidement de manière à assurer l'entrée du fer dans la gueule qui est fort bien armée. Plus on se servira de petits hameçons, moins on aura besoin de ferrer promptement et fort, parce que l'on ne devra pas craindre de piquer dans les dents.
BARBUE.	Attaque lentement, puis demeure immobile ; mais, une fois piquée, se balance d'une curieuse manière.	Demande une main exercée, comme tous les poissons plats avec lesquels il faut beaucoup de prudence, surtout quand ils sont gros. Il faut d'abord ferrer fortement pour bien assurer l'entrure et ménager ensuite à cause des soubresauts.
BAUDROIE.	Avale goulûment et se laisse amener sans défense.	Ferrer ferme : hameçons gros et forts à cause des téguments blancs lâches qui tapissent son immense gueule.
BONITE.	Attaque d'un seul coup, sans qu'on la sente, et entraine rapidement en filant à la main.	Ferrer d'un coup sec, et amener sans résistance.
CAPELAN.	Goulu par excellence, tire d'une manière incroyable pour un si petit poisson.	Amener sans ménagement.
CARRELET.	(Voy. PLIE.)	
CONGRE.	Comme l'Anguille. Se tient collé au fond.	Ferrer sec ; amener vite à bord, parce qu'il se tortille beaucoup quand il est petit. Lorsqu'il est gros, il se laisse souvent amener, au bord du bateau, comme un poisson mort.

NOMS DES POISSONS.	ATTAQUE DES POISSONS.	MANIÈRE DE FERRER.
DAURADES.	Mordent comme tous les poissons de surface, vivement et légèrement ; mais, comme on les pêche à la ligne traînante loin du bateau, elles se croient en sûreté et entraînent fortement, mais sans secousse.	Les Daurades de toutes les espèces se pêchent avec des morceaux de poissons, et cette esche étant ferme et dure, il ne faut pas craindre de ferrer sec au coup d'entraînement. Ménager en ramenant quand elles sont grosses, parce qu'elles se balancent beaucoup, mais ne prennent point de parti.
DORÉE.	Idem.	Idem.
ÉGREFIN.	Mord bien, attaque franchement et entraîne de même.	Se prend souvent seul, mais assurer la prise au coup entraînant. Se défend assez bien et peut être lourd.
FLET.	Se prend seul.	Ferrer fortement et retirer lentement. Il est lourd.
GRONDIN.	Se prend seul aux lignes traînées.	Idem.
HARENG.	Mord quelquefois, à l'embouchure des fleuves, sur la mouche artificielle.	Même pêche que pour le Dard.
LIEU.	Attaque, comme tous les Gades, goulûment et franchement, tire fort et ne se défend pas.	Assurer l'entrure du fer par un coup sec. En général, le toucher de ces poissons est caractéristique : c'est un coup tirant, brusque, et sans clapotement.
LIMANDE.	Mord comme la Plie et tous les poissons plats.	Se prend le plus souvent seule : la ligne semble tenir au fond ; ce n'est que par quelques légères saccades que l'on fait lever le poisson qui, vaincu par la douleur, se défend par des soubresauts ondulatoires.
LINGUE.	Encore une **Morue** : comme telle, attaquant sans peur et tirant fortement.	Pêche très-facile.
MAIGRE.	Mêmes mœurs que le Bar.	Même pêche.
MAQUEREAU.	Attaque comme un fou, tire de même, mord sur tout ce qui flotte ou sautille à la surface de l'eau.	Amener sans précaution : il n'est même pas besoin de ferrer ; le poisson prend son élan tellement rapide qu'il s'enferre toujours de lui-même.
MERLAN.	De fond ; touche très-légèrement ; l'un des plus rusés parmi les poissons de mer.	Ici, il faut avoir la main leste : au premier tressaillement de la ligne, ferrer sec et court, puis amener sans précaution.
MERLU.	Se prend seul : encore un goulu, comme toutes les Morues.	La pêche la plus amusante de l'entrée des ports, où ce poisson remplit le même office que le Barbillon en rivière. Seulement, autant le second est défiant et rusé, autant le premier est vorace et stupide. Il
MORUE.	Rien à ajouter.	

NOMS DES POISSONS.	ATTAQUE DES POISSONS.	MANIÈRE DE FERRER.
		faut ferrer sec quand le fil tressaille ou tire. Si le poisson est gros, il semble quelquefois qu'il va vous arracher la ligne des mains.
MULET.	La Truite de la mer. Mord à la surface, si finement qu'on ne le sent pas; lâche immédiatement, ne revient plus; heureusement que ce poisson marche en troupe, tourne souvent autour de l'esche avant de l'attaquer du bout des lèvres; quand il ne veut pas mordre, rien ne l'attire.	Vraie pêche de surface, pour laquelle nous renvoyons à tout ce que nous en avons dit. Finesse de main, rapidité de vue, adresse, il faut tout cela, et de très-petits hameçons Limericks bien affilés, pour réussir, et encore !
OBLADE.	Mœurs des Daurades, mais à fond, et mord nonchalamment. Capricieux.	Ne pas se presser et ferrer sec au coup tirant. Pêche de la tanche, transportée en eau salée.
ORPHE.	Encore un goulu comme la Brême de mer, Pagel ; se prend de même.	
ORPHIE.	Mord très-bien de surface, mais il faut ferrer à temps ; l'attaque est légère.	La main leste. Saute et se débat sur l'eau comme une anguille.
PAGEL.	Avide, goulu, fort. Tout à fait les mœurs des Dorades; avalant tout ce qui fuit devant lui.	(Voy. DORADES.)
PAGRE.	Mœurs de la Dorade, mais souvent de fond.	Même pêche qu'elle.
PÉLAMIDE.	Poisson de surface qui se lance sur toute esche fuyant devant lui.	Se prend seul comme le Maquereau, et sa taille peu considérable permet de ne pas le ménager plus que ce dernier.
PILONO.	Mord partout, surtout sur un morceau de ses frères. La peste des ports. Excellent pour esche.	Tient bien dans l'eau eu égard à sa taille, ferrer facile; il attaque franchement.
RAIES.	Mordent doucement et se tiennent immobiles, collées au fond.	Se prennent seules aux grandes lignes de fond ; mais il faut que celles-ci soient solides, car elles font de furieuses embardées quand une Raie un peu forte les secoue en tourbillonnant. S'aider du croc, à bord du bateau, pour y monter le poisson.
ROUSSETTE.	Vorace. Attaque sans peur et combat de même jusqu'à la mort.	Hameçon sur corde de métal, et gare les dents ! Tirer sur la ligne comme pour haler un bateau.
SARDINE.	Rarement, mais quelquefois prise à de petits hameçons à vers.	Se prend seule.
SARGUE.	Petite Daurade ultra-vorace.	Pêche de surface comme celle des grandes Daurades. Se prend seule.
SAUPE.	Idem.	Idem.

NOMS DES POISSONS.	ATTAQUE DES POISSONS.	MANIÈRE DE FERRER.
SAUREL.	Comme le Maquereau.	Comme le Maquereau.
SERRAN.	Avide, mord bien et se défend de même. Mort, il est raide comme un morceau de bois.	Toucher des Vieilles. Attaque fine et légère; plus il est gros, plus il touche doucement. Ferrer vivement: les gros se promènent pendant quelques minutes; leur rendre de la ligne en conséquence, mais doucement. Ils ne se défendent pas longtemps.
SOLE.	Se prend seule de fond, aux lignes de nuit surtout.	
SURMULET.	Comme les Daurades de surface, en été.	Se prend seul.
TANCHE DE MER.	Mord de fond, comme le Merlu barbu.	Même pêche.
THON.	Un goulu qui s'élance sur tout ce qui brille et vole sur l'eau. Il faut que le bateau file bien.	Se prend seul par son poids, mais il faut être monté solidement. Gare la bataille! il prend du champ et combat jusqu'à la mort: ne pas se faire couper les doigts par la ligne qu'il emporte, et monter les mouches artificielles sur *bricoles* attachées de métal.
TURBOT.	Un ami du fond, qui allonge sa trompe pour sucer et engloutir sournoisement l'esche et l'hameçon. Rejette l'esche aussi aisément qu'il la prend.	Se prend seul, mais se défend bien et pèse beaucoup par ses coups d'aile.
VIEILLE DE MER.	Attaque doucement, chipote comme la Carpe en eau douce. D'autant plus défiante qu'elle est plus grosse. Boucha petite, hameçons très-petits.	Main légère: ferrer au premier petit coup qui suit le tressaillement du fil. Ne donne jamais de coup tirant et se prend rarement, bien rarement seule. Se défend et prend un parti quand elle est grosse, mais se lasse vite.
VIVE.	Comme le Maquereau.	Se prend seule.

ATTERRIR. — Se dit du poisson qui vient habiter la plage, la grève, pendant qu'elle est recouverte du flot de la marée montante.

AUBOUR. — (Voy. VANDOISE AUBOUR.)

AUBUSSEAU. — Dénomination de l'Athérine sur nos côtes de l'Ouest. (Voy. ATHÉRINE.)

AUCON. — Nom vulgaire du Nase, en Lorraine. (Voy. CHONDROSTOME NASE.)

AUMÉES. — Rets extérieurs, à grandes mailles, du *Tramail*. (Voy. ce mot.)

AURATUS CYPRINUS.— (Voy. DORADE DE LA CHINE, ou *Cyprin doré*.)—C'est le poisson rouge ordinaire.

AURIOL. — Nom du *Maquereau*, sur les côtes du midi de la France. (Voy. MAQUEREAU.)

AUSSIÈRE. — En général, une Aussière est une corde faite avec plusieurs

faisceaux de fils réunis ensemble et roulés les uns sur les autres. (Voy. PÊCHE A LA LIGNE EN MER.)

AVAL. — L'opposé de Amont ; vient des mots *ad vallem*, *vers la vallée*, *en bas*. C'est le côté où descend, où va un cours d'eau.

Aller *à val* l'eau, ou *à vau* l'eau, c'est suivre son tracé comme le vent qui vient d'amont. Celui au contraire, même chaud, qui vient d'aval, contrarie les poissons surtout ceux de surface dont il relève les écailles et les nageoires, puisqu'il les prend par derrière.

Les cours d'eau n'ayant jamais un cours rectiligne, mais offrant des contours variés et nombreux, il en résulte que les poissons, gênés dans les parties où ils reçoivent le vent d'aval, se réfugient dans celles où ils sont à l'abri, où le vent devient vent d'amont. C'est donc là que le pêcheur les devra chercher avec le plus de succès.

(Voy. aussi TEMPS DE PÊCHE.)

AVALETTE. — (Voy. LIBOURET, et sa construction.)

AVANCÉE. — Ce mot, synonyme de *Bas de ligne*, représente l'extrémité opposée à celle qui est attachée à la canne. C'est à l'Avancée que tiennent les hameçons.

Sans attribuer aux poissons une finesse de vue extrême, il faut cependant reconnaître que, parmi eux, se trouvent des espèces très-rusées et très-défiantes, lesquelles, loin de se jeter goulûment sur un appât, le regardent, l'étudient, tournent autour, enfin, apercevant la *ficelle*, se détournent gravement et vont ailleurs chercher fortune, dédaignant une prise qui ne leur semble point dépourvue d'embûches. Pas un pêcheur, un peu observateur, qui n'ait été témoin de cette scène et n'ait maudit la nécessité d'attacher l'hameçon à quelque chose !

Cette nécessité, cependant, étant bien constatée, ainsi que le tort qu'elle apporte aux ruses du pêcheur, celui-ci a dû s'ingénier à trouver un remède. Il a donc imaginé l'*Avancée* ou le *Bas de ligne ;* cette partie, qui succède et se rattache au corps de la ligne proprement dit, doit être composée des matières les moins visibles et de fils aussi déliés que possible. Le crin, la florence, semblent formés par la nature et l'industrie exprès pour remplir ce double but.

Suivant le mode de pêche que l'on adopte, la qualité et la longueur de l'Avancée varient énormément ; mais, dans tous les cas, il faut la faire le plus mince possible, eu égard à la nature du poisson que l'on cherche à prendre. Un seul brin de crin est suffisant, — quand il est bien choisi, — pour le Goujon, le Dard, le Gardon, la Brême, la Perche ; mais un seul brin de crin n'a pas une longueur assez grande pour éloigner autant de l'appât qu'il est nécessaire, le fil opaque du corps de ligne. Il faudra donc attacher plusieurs brins bout à bout.

Malheureusement, la fragilité de l'Avancée croît avec sa longueur. Nous sommes donc amenés à donner, à toutes les Avancées, la forme d'une *queue de rat*, qui, mince à une extrémité, devient de plus en plus grosse en allant vers l'autre. Pour ne pas être trompés dans nos calculs, nous partirons de cette règle : si un, deux, trois brins de crin ou de florence suffisent pour enlever le poisson que nous cherchons, nous prendrons cette quantité pour extrémité fixe de l'Avancée, la renforçant régulièrement d'un brin à chaque margotin, jusqu'à son extrémité forte, à laquelle le corps de ligne sera attaché.

Pour une ligne de fond, l'Avancée peut avoir seulement de $0^m,50$ à 1 mètre. Elle se fait souvent en deux florences tordues, quelquefois en trois, car ce genre de pêche s'adresse à de forts poissons, et il faut être avant tout monté solidement, d'autant plus que le poids du plomb s'ajoute à celui du poisson.

Pour les lignes flottantes ordinaires, l'Avancée varie suivant qu'on se sert de

5

canne à moulinet ou de canne ordinaire. Dans ce dernier cas, on peut faire l'Avancée à volonté. On peut même ne pas faire de corps de ligne et attacher à la canne une Avancée aussi longue qu'elle ; la ligne n'en sera que meilleure.

La texture, la grosseur, et par conséquent la diaphanéité de l'Avancée varient beaucoup ; il importe de pouvoir changer cette partie suivant la nature de l'eau où l'on pêche, suivant l'heure du jour, suivant l'espèce de poisson que l'on poursuit ; il est donc extrêmement utile que ce changement puisse se faire sans peine et surtout sans perte de temps.

Voici les modifications ou plutôt les simplifications au moyen desquelles nous avons régularisé cette partie du matériel de pêche, qui devient extrêmement commode.

Il faut se faire un *Portefeuille spécial des Avancées*, lequel en contient en crin et en florence ; nous parlerons seulement des premières, car tout ce que nous en dirons s'applique sans changement aux secondes, à la force des brins près.

Pour la pêche au coup, que ce soit avec une ligne de fond ou une ligne flottante, on fait une série d'Avancées par numéros ou désignation arbitraire :

N° 1. Fort (FF) : 12 crins.	— Long.	3m,00	2m,00	1m,00
2. Moyen (M) : 6 crins.	—	2 ,00	1 ,00	0 ,50
3. Faible (F) : 1 crin.	—	1 ,50	1 ,00	0 ,50

que l'on étiquettera par exemple :

FF : 2m — ou : M : 0m,50 — ou F : 1m,50

Par conséquent, avec neuf Avancées, on peut répondre à toutes les éventualités de la pêche à la canne ordinaire, pour laquelle nous supposons une canne de 4 mètres, ce qui laisse 1 à 2 mètres au plus de soie au bout du scion, afin que l'Avancée ne soit pas plus longue en aucun cas qu'il ne faut. Presque toujours on pêche avec beaucoup moins de lignes dehors, et, si l'Avancée a 2 mètres, c'est pour l'attacher au scion, elle en sera très-près.

Toutes ces Avancées ont la forme suivante :

A, boucle inférieure à laquelle s'attache l'empile de l'hameçon ; B, ligature en soie poissée et vernie ; C, plombs très-fins fendus, mis à demeure et vernis ; D, ligature en soie vernie, faite de manière que la partie EP, qui doit porter, au besoin, une seconde empile, ne puisse se recourber et se mêler à l'Avancée. La partie EPD se fait en soie de sanglier qui, ne se ramollissant que partiellement à l'eau, conserve assez de rigidité pour éloigner l'hameçon de l'Avancée BH.

Fig. 37. — Avancée.

P, ligature en soie formant la boucle E ; H, corps de l'Avancée qui va toujours en grossissant vers G. où se trouvent la boucle supérieure et la ligature également en soie vernie.

Cette extrémité s'attache au corps de ligne par une demi-clef.

Toutes les ligatures sont faites en soie *blanche écrue*, qui, vernie, ne prend pas de couleur apparente. La soie doit être extrêmement fine ; pour faire les boucles, il faut se servir du valet. (Voy. ce mot.)

Quand on se sert d'une canne à moulinet, l'emploi de ces Avancées est aussi

facile. Dans toutes, les plombs mis à demeure doivent être très-légers et calculés sur ce qu'il en faut pour une eau tranquille, avec une flotte de plume seulement. On en ajoutera au moment ce qui sera nécessaire ; ou mieux, on se fera une ou deux autres séries d'Avancées portant des plombs de plus en plus gros ; avec trois séries en tout, on pare à toutes les éventualités.

Ces petits engins ne sont pas bien longs à faire, et, d'ailleurs, le pêcheur qui se livre à ce travail n'a-t-il pas à charmer les loisirs que l'hiver lui crée, et n'est-ce pas se procurer une jouissance que de les préparer d'avance ?

Pour la pêche à la mouche, soit qu'on la fasse du rivage ou de dessus un obstacle quelconque, un pont ou un barrage, la construction de l'Avancée est différente. Il faut adapter la construction de l'Avancée à la longueur de la canne dont on se sert. Si la canne a 5 mètres, l'Avancée en aura autant, au maximum, et ainsi de suite. Ces Avancées doivent être construites avec le plus grand soin, en forme de queue de rat, au moyen de crins choisis et éprouvés, le plus mince possible; elles ne porteront aucun plomb, bien entendu.

Dans ce cas, ce qui fait varier la grosseur de l'Avancée, c'est non-seulement le poids supposé du poisson que l'on attaque, mais encore c'est la prise du vent, et, toutes choses égales d'ailleurs, si le pêcheur est sur un pont, plus son Avancée sera légère, mieux il réussira. Il faut donc en faire de FF, de M et de F, afin de choisir au moment.

Toutes sont roulées en cercle dans le portefeuille ; si elles sont en crin, ce que nous recommandons, elles s'étendent de suite en les mouillant au moment de s'en servir.

Les hameçons, d'après notre système, sont tous empilés sur des empiles de même longueur et très-courtes, ne variant que de 0m,08 à 0m,10 au plus. De cette manière, on les change avec la plus grande facilité, suivant le besoin du moment.

Qu'on ait accroché son hameçon dans une pierre, une racine, un arbre, comme l'empile doit toujours être choisie *plus faible que l'extrémité mince* de l'avancée, on ne peut perdre que l'hameçon, et la perte est immédiatement réparée. Cette règle d'équilibre doit être très-régulièrement observée, parce qu'elle rassure à chaque instant sur l'endroit le plus faible de la ligne entière. C'est beaucoup de savoir où le secours est utile et, en même temps, où la force est suffisante. Ainsi, par notre méthode, le pêcheur ne se préoccupe ni de la ligne ni de l'avancée ; il sait que tout cela tiendra bon, il ne s'occupe que de garantir son empile ; c'est le point le plus faible, il le sait, il le ménage ; et dans une lutte avec un gros poisson, il se méfie et s'arrange de manière à garder les chances pour soi.

Certainement on perd des empiles, on en casse, mais ne vaut-il pas mieux perdre un hameçon et un bout de florence ou de crin insignifiant que de voir s'en aller une partie de ligne bien faite et susceptible d'un bon service ?

Aussi nous disons toujours : soyez sûr d'abord de votre ligne ; puis, soyez également sûr de votre avancée, et ne négligez aucun soin, aucune attention dans le choix des matières, la confection des ligatures, leur vernis, etc., etc.

On peut encore employer la méthode suivante que nous avions trouvée, mais antérieurement à celle ci-dessus dont elle était la première ébauche. Cependant, comme un assez grand nombre de personnes qui l'ont connue la conservent, nous ne pouvons la passer sous silence; elle a pour elle l'avantage d'un peu plus de simplicité.

Les hameçons, dans ce système, sont empilés sur des brins de florence de dif-

férentes longueurs. Du n° 00 au n° 6, leurs brins d'empile ont $0^m,25$ à $0^m,30$, boucle comprise ; du n° 6 au n° 20, $0^m,05$ à $0^m,10$ d'empile, boucle comprise.

Tous les corps de rechange des avancées sont égaux, construits en florence simple ou double, et ont 1 mètre de long.

La boucle A est faite au moyen du nœud d'assemblage ordinaire B ; en G, est un grain de plomb fendu. Dans la boucle A on passe les deux boucles des empiles C, et D des hameçons F et E. La mobilité des boucles AC et D, les unes sur les autres, fait que ce système qui, au premier abord, semblerait devoir se mêler, n'offre pas cet inconvénient et se comporte très-bien à l'eau.

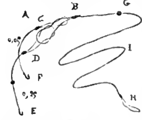


Fig. 38.

Le plomb G sert non-seulement à faire caler la ligne I, mais encore à arrêter la plombette, si l'on veut pêcher de fond.

H est la boucle supérieure fixée à la ligne par une demi-clef.

Toutes les fois qu'on veut faire subir à une florence ou à un margotin de crin le nœud d'assemblage, il faut ne pas oublier de les parfaitement ramollir dans une eau tiède ; ainsi fait, ce nœuf ne casse ni ne cède jamais.

Pour la pêche de mer on emploie le même système ; mais, à moins que l'on ne soit dans un port, on peut employer des engins plus gros. La florence y est très-usitée, le crin aussi, mais il est tordu au moins en 6 brins. Quand on s'attaque aux nombreuses espèces qui ont la gueule garnie de dents, on emploie des avancées en corde filée comme pour la pêche du Brochet. Dans ces cas-là, la solidité est la première condition et ne nuit point au succès, car le poisson de mer mord plus âprement que celui d'eau douce. Toutes ces avancées doivent être munies d'émerillons, si l'on emploie les poissons vifs. On peut s'en passer quand on se sert des autres amorces. Dans toute pêche en eau salée, l'hameçon peut être mince et petit, mais l'avancée et la ligne doivent être solides avant tout, quand même elles se dissimuleraient moins facilement.

AVANTAGE. — On donne le nom d'*avantage* à la courbure plus ou moins prononcée que présente la pointe du dard d'un hameçon sur la hampe. Cette courbure part de plusieurs points différents. Quelquefois même elle a lieu dans deux sens opposés.

Par exemple, dans les hameçons *ordinaires* minces et renforcés, anglais et allemands, si nous tournons le dard à droite, la palette en haut, et l'hameçon placé devant nous, nous voyons la courbure commencer au bas de la hampe et relever, dans le même plan en dessus, tout le bas de l'hameçon ; mais en même temps la pointe même se courbe encore en arrière au-dessous de ce plan de courbure générale. Cette disposition s'aperçoit parfaitement en plaçant l'hameçon devant l'œil, de façon que la pointe MN se projette sur la hampe A. Il prend alors cette forme AMN, qui fait voir que la pointe M reste dans le plan TM général de courbure ou d'avantage et quelquefois sort en dessous de lui.

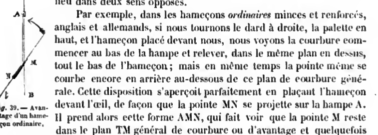


Fig. 39. — Avantage d'un hameçon ordinaire.

Les hameçons Limericks droits, les hameçons à Gardons, les hameçons de mer, n'ont pas d'avantage.

Les hameçons Limericks, quand ils en reçoivent un, s'appellent alors *limericks courbes;* ils ont une autre forme plus avantageuse, et mieux entendue que la première figure (39).

Si nous en plaçons un de même que le premier, la pointe à gauche et devant nous, nous verrons que l'hameçon porte à plat non-seulement sur sa hampe, mais encore sur toute sa courbe : ce n'est que le dard seul qui se relève, et cela en dessus au lieu de le faire en dessous. Ces hameçons sont donc opposés aux autres comme forme. La courbe du plan XY est très-faible, celle au contraire du dard est très-forte en M, ce qui donne un grand avantage à ces hameçons.

La forme particulière de la courbe, et en même temps la qualité de ces hameçons d'être bas de pointe, augmente encore leur facilité de piquage, et par conséquent leur supériorité incontestable sur tous les hameçons courbes. (Voy. enfin les articles HAMEÇON et DARD.)

Fig. 40. — Avantage d'un Limerick courbe.

AVEN (Pêche à l'). — Ce genre de pêche se fait de nuit dans les étangs salés des environs de Cette. Le pêcheur monte des hameçons sur un fin et solide fil de chanvre (*Aven*); il attache cette ligne à une canne de roseau, puis, se plaçant dans un petit bateau, et ramant sans faire de bruit, il avance doucement.

Il passe une ou deux de ces cannes sous chacune de ses cuisses, pendant qu'il est assis pour ramer, et au mouvement qu'imprime le poisson à la ligne, il peut s'apercevoir des attaques, et laissant aller les rames, sortir sa capture de l'eau.

C'est une espèce de pêche à la ligne volante entre deux eaux, mais faite en bateau au lieu de l'être sur le bord. Elle doit être fructueuse quand le pêcheur ne fait aucun bruit en nageant.

AVOINE. — Cuite, cette graine s'emploie avec d'autres substances pour appât de fond ou amorces sur un coup. (Voy. aussi GRAINS.)

AVRIL. — (Voy. CALENDRIER DU PÊCHEUR A LA LIGNE et TEMPS DU FRAI.)

B

BACHE TRAINANTE. — Filet en forme de manche que l'on traîne sur les sables, dans les endroits où il y a peu d'eau, pour prendre la *Blanchaille*.—(Voy. ce mot.)

BACHE VOLANTE. — Petit guideau pour *bas Etaliers*. — (Voy. GUIDEAU.)

BADAIL. — Synonyme de *Drague*. — (Voy. ce mot.)

BAHON. — Ligne de fond de 2 à 300 mètres, servant à prendre les Congres. — (Voy. LIGNE DE FOND.)

BALANCE. — Dans le pays de Chartres, en Beauce, on prend, dans les rivières à cours tranquille, une grande quantité de Goujons au moyen d'une ligne montée d'une manière particulière, qui constitue ce qu'ils appellent la pêche *à la balance*.

On prend du fil de fer ou de cuivre recuit, de la grosseur d'une fine épingle (*fig.* 41), on le ploie en deux parties, et, le passant sur un clou, on le tord AD, dans une longueur de 0^m,15 ; puis, écartant chaque branche DB, DC sur une longueur

de 0m,15, on les termine chacune par une petite boucle B et C formée par le fil métallique.

On passe dans chacune des boucles la boucle d'empile d'un hameçon limerick ou droit, n° 12, monté sur une florence de 0m,10 de long, de façon que les deux hameçons ne puissent s'accrocher l'un dans l'autre. Ces deux hameçons traînent simultanément sur le fond de sable où l'on pêche, et rencontrent souvent deux Goujons, parce que ces poissons se tiennent toujours en troupes; aussi, quand la pêche va bien, on prend une grande quantité de ces poissons en peu de temps.

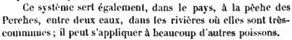


Fig. 41. — Balance à goujons.

Ce système sert également, dans le pays, à la pêche des Perches, entre deux eaux, dans les rivières où elles sont très-communes; il peut s'appliquer à beaucoup d'autres poissons.

La Balance entière forme un engin de 0m,40 de long et ne peut servir que dans une eau qui ait plus que cette profondeur; si l'on veut l'employer dans un endroit d'une profondeur moindre, il faudra la raccourcir ou en construire une, dont la partie cordée AD soit plus courte, ou même presque nulle.

Il ne faut pas oublier, dans tous les cas, que l'écartement des deux boucles B et C doit être plus grand que la somme des longueurs des deux empiles, afin d'éviter que les hameçons ne s'accrochent l'un dans l'autre à chaque instant.

BALANCE [*Filet*]. — Les Balances pour la pêche des Écrevisses se composent d'un cercle de fort fil de fer, d'environ 0m,30 de diamètre, sur lequel est monté un filet en gros fil retors et à petites mailles, formant une poche peu profonde de 0m,10 à 0m,15 tout au plus. Au milieu de ce filet, on attache une amorce dont on trouvera le détail à *Écrevisse* (Pêche). Il est bon d'attacher trois ou quatre balles de plomb autour du cerceau en fer. Les pêcheurs de profession, qui n'y regardent pas de si près, se contentent d'attacher une pierre sous le filet pour le faire caler.


Fig. 42. — Balance simple à écrevisses, relevée avec la fourche à canne.

On fixe, au cerceau en fer, trois ficelles qui se réunissent ensemble à 0m,40 au-dessus de la balance et donnent à l'appareil la figure de l'instrument d'où vient son nom. Si l'eau dans laquelle on veut pêcher n'est pas plus profonde que 1 mètre à 1m,50, on donne à la ficelle qui part des trois réunies, une longueur de 1m,20, et on l'attache à l'extrémité d'une gaulette de même longueur que l'on pique horizontalement dans le rivage, lorsque la balance est à l'eau. Si au contraire, la rivière dans laquelle on pêche a plus de 2 mètres de profondeur, il faut employer un autre moyen pour relever assez vite et sans temps d'arrêt les balances. On n'attache plus la ficelle de suspension à une gaulette, on lui donne 4 mètres de longueur, et on attache à son extrémité libre un piquet blanc pour le voir de loin dans l'herbe. Ceci fait, on monte une petite fourche en fort fil de ref

(*fig.* 43) sur un bas de canne à pêche, le manche de la fourche entrant dans la douille de l'extrémité.

Lorsqu'on veut relever la balance, on s'approche doucement du bord, — ce qu'il ne faut jamais négliger de faire, l'Écrevisse entendant fort bien et fuyant avec une égale facilité; — de la main gauche, on présente en avant la petite fourche au bout de la canne; on passe celle-ci sous la ficelle de la balance, et, tirant de la main droite cette ficelle, autant que possible, et élevant en même temps le bras gauche en l'air, on développe assez de ficelle pour remonter la balance rapidement et sans secousse.



Fig. 43. Fourche à canne.

La pêche à la balance se fait ordinairement la nuit, mais elle peut réussir tout aussi bien dans la journée, cela dépend des mœurs des Écrevisses, qui ne sont pas les mêmes dans tous les pays. Si on leur fait une poursuite acharnée, si on les pêche à chaque instant, elles apprennent — comment apprennent-elles? — à se tenir cachées dans leurs retraites, et elles ne sortent plus que la nuit et surtout la nuit noire. Si, au contraire, on poursuit les Écrevisses dans un ruisseau retiré, peu fréquenté, ou dans le réservoir d'un parc ou d'un enclos dans lequel elles ne sont pas tracassées, elles conservent l'habitude de se promener nonchalamment toute la journée, et la balance fait presque aussi bien son office de jour que de nuit.

BALANCES DOUBLES. — La balance simple offre quelques inconvénients, surtout dans les cours d'eau ou dans les étangs dans lesquels l'Écrevisse, quoique nombreuse, est devenue farouche et expérimentée. Dans ces endroits, elle ne mange l'appât qu'avec toutes les précautions possibles pour fuir à temps. Au moindre mouvement des cordelettes de la balance, la maligne bête donne un coup de queue et recule instantanément au delà du cercle fatal.

Pour éviter cela, on a eu recours aux balances doubles. Le cercle inférieur de ces balances est tout à fait semblable aux simples; seulement, à 0m,15 au-dessus de lui, se trouve un second cercle semblable, ou, ce qui vaut mieux, un peu plus grand et relié au premier par une bande de filet de 0m,15 de hauteur. C'est ce second cercle qui porte les trois ficelles de suspension. Le premier ne conserve que le lest; en un mot, la balance déployée rappelle tout à fait la partie inférieure d'une bourriche. (Voy. ce mot.)



Fig. 44. — Balance double à écrevisses, déployée en la remontant au moyen de la fourche à canne.

Lorsqu'on se sert de ces balances et qu'on s'est approché doucement du bord, qu'on a saisi avec précaution la ficelle, il suffit de tirer brusquement un petit coup sec, qui déploie le cercle supérieur pour qu'aucune captive ne puisse s'échapper. On n'attend pas d'ailleurs qu'elles se reconnaissent, et le mouvement de relevage suit immédiatement celui de déploiement du sac.

BALEINE. — L'emploi de la Baleine est très-fréquent dans la confection des ustensiles de pêche. Les scions en consomment beaucoup, les grelots aussi. Pour ces derniers instruments, on

trouve à acheter des lots de bouts de rebut chez les fabricants ; mais, en général, on a plus d'avantage à se procurer de vieux parapluies que l'on démonte. Les baleines y sont à peu près de la grosseur convenable, et il suffit la plus souvent d'un léger travail pour les rendre tout à fait propres à l'usage auquel on les destine.

La baleine se taille très-bien au canif; elle se scie également et se gratte facilement, soit au moyen du gratteir, soit avec des morceaux de verre cassé. On la polit, enfin, au papier de verre plus fin.

Si l'on a besoin de lui donner une forme spéciale, elle se ramollit dans l'eau bouillante ou simplement devant le feu.

BALISTE CAPRISQUE (Balistes capriscus, Lin.). — Plectognathes sclérodermes. Long. max. = 0m,25.

Syn. : *File fish*, angl.

Poissons de haute mer, aimant cependant le voisinage des rochers, au choc desquels leur armure d'écailles soudées leur permet de résister. Leur corps entier est enveloppé de grandes écailles juxtaposées qui semblent des compartiments rhomboïdaux de la peau. L'espèce qui nous occupe est gris-brunâtre tachetée de bleu et de verdâtre. Elle porte deux dorsales, une première à 3 aiguillons, et une autre molle beaucoup plus en arrière.

La bouche est petite et contient 8 dents tranchantes et sur une seule rangée à chaque mâchoire. Les yeux sont petits et à fleur de tête ; corps uniforme brun pâle, plus foncé sur le dos, plus clair sous le ventre et surtout sous la tête ; quelques taches bleues.

D = 3 + 18. P = 15. A = 26. C = 11.

Ces poissons semblent vivre d'une nourriture mixte, végétale et animale. Chair peu estimée. Se prennent aux filets.

BALLE. — La pêche à la balle, qui est une véritable pêche de fond, appropriée aux nécessités de la mer, se fait de deux manières, sédentaire, ou en traînant la balle.

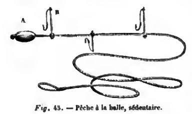


Fig. 45. — Pêche à la balle, sédentaire.

Pêche sédentaire. — Elle s'exécute en accrochant un fort plomb A (*fig.* 45) ou une câblière, à l'extrémité d'une ligne, et coulant le tout au fond de l'eau. Une bouée indique l'extrémité supérieure de la ligne.

Cette ligne est munie de balnettes B, en plus ou moins grand nombre; ces balnettes sont armées chacune de leur empile, portant un hameçon garni de son amorce.

Pêche en traînant. — On choisit une maîtresse corde, d'une longueur moindre, d'environ 3 mètres, que la profondeur moyenne de l'endroit où l'on veut pêcher ; à l'extrémité de cette ligne, on amarre un fort plomb, ou un petit boulet de fer, ou un poids d'horloge, puis on garnit de 2 en 2 mètres la maîtresse corde avec des balnettes.

Cette pêche se fait en bateau; quand on a mis la corde à l'eau, le poids de la balle lui fait prendre une position verticale tant que le bateau demeure au repos ; mais, quand il marche, la résistance de l'eau donne à la corde une position d'autant plus oblique que la marche est plus rapide. Cette position peut même, si le plomb est trop léger, devenir tellement oblique par une marche rapide, que la ligne se place horizontalement et flotte à la surface. Mais on se contente de donner peu de voile au vent, assez pour que la ligne quitte la position verticale. De cette manière, les empiles attachées aux balnettes s'éloignent de la maîtresse corde, s'écartent en éventail dans l'eau, et permettent aux poissons de saisir facilement les amorces, qui, soumises à cette traction énergique, acquièrent ainsi un mouvement vif et attrayant par son irrégularité.

Le point le plus délicat consiste à bien calculer la longueur des balnettes et des empiles, afin que rien ne se mêle et que le tout s'écarte dans l'eau sans confusion.

On pêche ordinairement à trois lignes à la balle par chaque bateau; pour cela, il est nécessaire que les hommes s'entendent, afin de ne pas mêler leurs lignes.

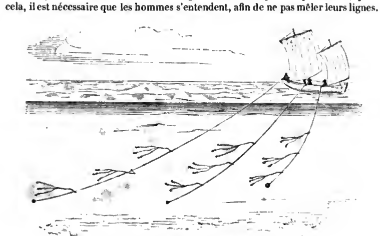


Fig. 46. — Pêche à la balle, en mer, à trois lignes traînantes.

Les trois pêcheurs se tiennent sur un même côté de la chaloupe, qui est le côté *sur le vent;* le plus vers l'arrière jette sa ligne à la mer le premier aussi loin que possible et dans le sillage du bateau; le second pêcheur, placé au milieu, jette sa balle devant lui moins loin et en ne filant pas une aussi grande longueur de corde; enfin, le pêcheur de l'avant laisse filer sa corde à pic et en donne encore moins long que celui du milieu. C'est lui qui porte le plomb le plus lourd, et le plus léger est celui du matelot de l'arrière, car il faut que dans l'eau les trois lignes s'étagent sans se mêler: celle de l'arrière sera plus près de la surface, celle de l'avant restera presque à pic, et l'autre entre les deux.

Les pêcheurs sentent à la main les secousses des poisssons qui ont mordu; s'ils ne le sentent pas, ils relèvent au bout d'un temps convenu, en halant sur la bauffe, mais à petites brasses et en la levant auprès d'eux sur un appui quelconque. Quand ils sont arrivés aux balnettes, ils les relèvent avec précaution, détachent le poisson s'il y a lieu, remettent des amorces et filent la ligne à l'eau de nouveau.

BALLE FENDUE. — (Voy. Ligne a soutenir.)

BALLES PERCÉES. — [Voy. Plombées.] (Filets.)

BALNETTES. — On appelle Balnettes de petites baguettes faites en houx-frelon, auxquelles on donne $0^m,10$ à $0^m,20$ de longueur, et qui d'un bout sont attachées à la bauffe, et de l'autre servent de support à des empiles.

Ces empiles doivent être faites en fil très-fort et tordu fin, ou mieux en soie filée ou en crin. Elles doivent avoir une longueur de 3 mètres environ, et porter un hameçon approprié à la grosseur du poisson que l'on espère prendre.

Pour la pêche ordinaire du poisson de mer, sur les côtes, on emploie les hameçons nº 1 à 3. (Voy. Balle, *Pêche*.)

BAMBÈLE. — Nom de la Carpe Gibèle ou d'une de ses variétés, dans les lacs des montagnes, près de la Suisse.

Elle se prend de la même manière. — (Voy. GIBÈLE.)

BAMBOU Bambuza). — (Voy. CANNES A PÊCHE [*Confection des*]).

Genre de la famille des Graminées, composé de plantes souvent très-grandes, originaires de l'Inde, de la Chine et des îles de la Sonde; remarquables par leur port qui participe de celui des Jones et de celui du palmier.

Épillets lancéolés, comprimés, à 5 fleurs, renfermant chacune 6 étamines.

Le type qui intéresse le pêcheur à la ligne, est l'*Armidn bam'os* ou Bambou proprement dit, dont les jeunes tiges servent à faire les cannes à pêche. La tige du Bambou est droite, et présente, comme celle de tous les roseaux, des nœuds également espacés sur sa longueur. Elle est composée d'un bois flexible, à la fois solide et léger, recouvert d'une espèce de vernis naturel, siliceux, noir, brun-jaunâtre ou moucheté. Ses feuilles ressemblent à celles du roseau ordinaire, et ses pédoncules de fleurs sont peu colorés.

Les vieilles tiges qui atteignent une grandeur considérable deviennent plus lourdes, par accumulation de matière ligneuse sur leur épaisseur, elles servent à faire des pieds de canne.

On refend l'intervalle entre deux nœuds, aussi éloignés que possible, en bûchettes que l'on polit et que l'on monte l'une au bout de l'autre en les assujettissant par des ligatures de soie poissée et vernie. On obtient ainsi de très-bons sciens droits, flexibles, élastiques, mais malheureusement un peu raides. Ils conviennent admirablement à la pêche de fond eu à la monture des grelets.

BANDE DE FILET. — (Voy. SPENS.)

BANDINGUE. — On nomme ainsi des cordelettes ou lignes que l'on attache à la corde qui tient les liéges et qui forme la tête d'un filet. Ces lignes deux fois plus longues que la hauteur du filet, portent, à leur extrémité libre, soit une câblière, soit un fagot de genêts, d'ajones ou de paille, que l'on enterre dans le sable. Ces cordelettes, quand un filet est debout, remplacent les perches ou étais, et servent à le maintenir dans une position perpendiculaire, en retenant la tête du filet et en empêchant que la force du courant ne le couche sur le sable.

BANNIÈRE. — On appelle ainsi la portion de ligne qui s'étend du bout de la canne à la surface de l'eau. La détermination de cette quantité, qui paraît arbitraire, est au contraire fort importante et décèle la science du pêcheur à la ligne sédentaire. En effet, plus la bannière est petite, plus le mouvement de ferrer est prompt et sûr; si la bannière est grande et le fil de la ligne lâche, il faut un temps très-appréciable pour relever assez la canne et pour tendre le fil de la ligne. Cet effet de tension subite sur des parties élastiques comme la canne et la ligne, produit un choc brusque sur l'hameçon, choc qui suffit à déchirer la gueule du poisson et le fait perdre pour le pêcheur.

L'action de ferrer ne comporte qu'un très-petit mouvement du poignet de droite à gauche, et réciproquement; mouvement juste assez étendu pour enfoncer le dard dans les chairs et assurer une prise certaine. Le pêcheur habile doit donc sentir, en ferrant, une petite résistance, suffisante pour lui indiquer que, plus loin, l'hameçon déchirerait au lieu de piquer.

Toute cette délicatesse de mouvements, si longue à expliquer et qui s'exécute en un clin d'œil, fait parfaitement comprendre que la longueur de la bannière doit être juste appropriée à l'endroit d'où se fait la pêche, mais que toujours et partout elle doit être le plus petite possible. Que la pêche ait lieu avec une flotte ou sans flotte, comme la pêche à soutenir, la ligne, sans être tendue, ne doit jamais être lâche; elle doit présenter une tension moyenne suffisante pour que le pêcheur en soit bien maître, et non assez forte pour atténuer la sensibilité de la flotte ou du fil qui décèlera l'attaque du poisson.

Dans un courant rapide, le maintien d'une bannière convenable est souvent

Mesnel pinx' et lith Phot de la Blanchère

BARBEAU COMMUN

(Barbus Fluviatilis [illegible])

d'une grande difficulté, et l'impossibilité où l'on est d'y arriver fait manquer beaucoup de poissons, parce que, trompé par le courant et par le vent, le pêcheur n'est jamais sûr de l'attaque. C'est alors, pour lui, le cas de monter une ligne à mouche; pour ce genre de pêche, rivière et temps sont favorables; à cette pêche-là aussi, le trop de bannière est encore un défaut. On peut donner comme base générale, pour régler une bannière, que, la canne étant tenue presque horizontale, en faisant avec l'eau un angle de 100 à 120°, la bannière doit être tout entière hors de l'eau et la ligne médiocrement tendue.



Fig. 47. — Bannière de la ligne.

BAR ou **BARS COMMUN** (Labrax lupus, Cuv.). — Acanthopt. percoïd. Long. moy. = 1 mètre.

Syn. : *Basse*, angl. — *Har Barsch*, dan. — *Yan, Dreinec*, bret. — *Boy*, à Arraden près de Vannes. — *Spigola*, ital.

Ce poisson, qui ressemble à une grande Perche argentée et allongée, est commun sur les côtes de France, surtout en Bretagne et dans la Méditerranée; il est très-estimé comme nourriture.

Il a le dos argenté bleu-ciel, le corps argenté vif; les deux nageoires dorsales rose tendre; les pectorales et les ventrales jaunâtres; une tache noire à la pointe des opercules.

Le corps du Bar est plus comprimé et plus allongé que celui de la Perche: la plus grande hauteur du corps se trouve un peu après les ventrales. Mâchoire inférieure plus longue que la supérieure : l'œil est au-dessus de la commissure des lèvres; l'intermaxillaire porte une bande de dents en cardes fortes et aiguës, le vomer une bande en chevron, et chaque os du palais une bande également; la langue est rude au toucher à la pointe et sur les côtés. La joue est revêtue d'écailles. Le préopercule est grand, l'opercule triangulaire et couvert d'écailles. Ouies très-grandes ; 7 rayons branchiaux. 1re dorsale gris pâle = 9 rayons épineux, 4e et 5e plus longs; 2me dorsale = 13 rayons. Caudale peu fourchue, grise, = 17 rayons. Lobe supérieur plus long. Pectorales blanches, = 16 rayons. Ventrales blanches, = 5 rayons et une épine forte ou bien externe. Ces nageoires sont attachées en arrière des pectorales, mais en avant de la première dorsale.

La ligne latérale noire, se relève en dessous de la 1re dorsale, et forme une ligne convexe vers le haut; elle va de là au milieu de la queue; elle est formée de points allongés, relevés, et contigus sur chaque écaille. Les écailles sont pentagones, marquées chacune d'un point argenté formant des raies longitudinales brillantes ; sur le dos, petits traits noirâtres.

L'iris de l'œil est blanc d'argent. Ouverture des narines, double.

L'intestin forme deux replis; vessie natatoire simple, grande, s'étend du foie à l'anus, avec membrane blanc mat épaisse, mais facile à crever. 26 vertèbres; 12 paires de côtes.

Très-vorace; on le nomme souvent *Loup de mer*, mais il ne faut pas le confondre avec un squale auquel on donne le même nom.

Comme forme générale ce poisson rappelle un peu un Saumon râblé. Les Bars nagent souvent à la surface de la mer et aiment l'embouchure des cours d'eau douce où même quelques-uns remontent. (Voy. Temps de frai.)

Quelques personnes prétendent que le Bar n'est pas le même poisson que le *haut Bar*, parce que celui-ci a les écailles violettes. Nous pensons que ces différentes colorations tiennent simplement aux fonds ou aux eaux qui servent d'habitation à ces animaux, de même que l'on voit des Carpes plus dorées, plus blanches ou plus brunes suivant le lieu où elles vivent. Le nom de haut Bar dérive, d'ailleurs, des langues du nord : *Hav*, mer, *Bar*, Perche : c'est la *Perche de mer*. Peu de poissons diffèrent plus que celui-ci comme valeur de chair, si nous laissons de côté sa coloration. Celui qu'on prend dans la baie de Douarnenez durant la pêche de la Sardine, n'est pas estimé, et dans certaines années il est si huileux, qu'on n'en saurait manger. Ce défaut de qualité provient nécessairement de la nourriture qu'il a prise, en ne donnant la chasse qu'aux sardines. Il est bien meilleur à Port-Louis.

Lorsqu'il y a beaucoup de Sardines sur un fond, le Bar ne fait pas un grand tort à la pêche, au contraire, il dispose le poisson à ne pas rester sur le même place. Si, d'une part, il éveille ses

craintes, de l'autre, il le force à se livrer à plus de mouvement. Sous d'autres rapports, le Brochet n'en use pas différemment avec la Carpe. Mais, dans les années où la pêche de la Sardine est médiocre, la présence du Bar est nuisible. Le peu d'abondance des Sardines l'explique suffisamment.

Le Bar se prend en plus grande quantité durant la pêche de ces Clupes que pendant toute autre saison Les plus grands ont 1 mètre de longueur, mais ils sont assez rares de cette taille.

Lorsqu'ils se trouvent sur un fond où l'on fait la pêche, ce qui malheureusement se voit chaque jour, ces poissons ne s'approchent jamais des filets; ils s'en tiennent, au contraire, éloignés, comme s'ils craignaient d'y trouver la mort. Mais, à mesure qu'il s'en détache une Sardine quand on tire le filet à bord, ils s'en emparent. Heureux le pêcheur qui ne leur paye que ce faible tribut, car il est reconnu que leur présence fait fuir les Sardines, qui ne la redoutent pas moins que celle des *Lieux* ou des *Morues!*

On prend le plus souvent les Bars à la ligne par trois ou quatre brasses de profondeur. Ils opposent souvent une assez forte résistance, et il est besoin de les fatiguer avant que de les amener à la surface de l'eau.

BAR COMMUN. — Le Bar est un poisson de mer, de surface, qui hante l'embouchure des rivières, surtout dans sa jeunesse. Il se rassemble souvent en troupes dans les anses, aux mois d'août, de septembre et d'octobre, et se mêle volontiers aux *Mulets*.

On le prend à l'hameçon en ne laissant pas gâter l'appât, que l'on fait soit de lanières de chair de Sèche, soit de vers de terre ou de mer, soit de poltrons ou crabes mous, soit de chair de Pilono ou de Sardine fraîche et salée. Il faut employer des hameçons nº 000. Sa chair est ferme, blanche, sans arêtes, plus délicate que celle du Mulet, mais varie beaucoup, suivant le fond où ce poisson est pris.

Se pêche à la Belée. (Voy. ce mot.)

Quoique le Bar ne soit pas un poisson de *passage* proprement dit, on le prend plus facilement d'août à fin octobre, quand il s'approche des côtes et qu'il choisit le voisinage des eaux douces. A Cherbourg on le trouve près du rivage, rarement à quelque distance; il préfère le voisinage des côtes et surtout les rochers, devant lesquels il rôde continuellement, passant et repassant à diverses reprises.

Dans la rade de Brest, on le prend au pied même des rochers; il en est de même dans la rivière de Tréguier, dans la baie de Concarneau. Commun aux Glénans, il a donné son nom breton, *Dreinec*, à l'un de ces écueils. A l'Ile-Dieu, il n'est pas rare non plus, et on le pêche à la ligne flottante.

La pêche du Bar est une des plus agréables de l'automne, au bord de la mer. Elle se fait des rochers du rivage ou des jetées des petits ports. Si l'on peut se procurer des Sardines fraîches, la réussite en est à peu près assurée, à moins que le vent ou le mauvais temps n'ait éloigné les Bars de la côte. Vorace, rôdeur, le Bar mord franchement. Comme il a la gueule grande et qu'il est d'une taille respectable, ordinairement 0^{m},50, pesant 3 à 5 kilogrammes, il faut employer une forte ligne de soie bien dévrillée, ou de fil plusieurs fois redoublé et cordonné ensemble.

Cette ligne est terminée par une avancée en *racine* de premier choix, double et tordue. On la remplace souvent, dans les ports de mer, par du crin filé en vingt brins, lequel vaut mieux que la racine, parce qu'il ne brille pas dans l'eau. Il est bon de garnir l'extrémité de l'avancée d'une empile de *corde filée*, ou, si l'on en manque, de monter l'hameçon sur un fil de laiton mince et bien recuit, car le Bar a la gueule si solidement armée que je lui ai vu maintes fois couper, d'un seul coup, la ligne en vingt brins dont nous parlions tout à l'heure. Les pêcheurs de la côte en manquent beaucoup par ce motif, et en même temps parce qu'ils persistent à employer des hameçons d'une grosseur ridicule. Il en résulte que ce *crochet* n'est pas



craintes, de l'autre, il le force à se livrer à plus de mouvement. Sous d'autres rapports, le Brochet n'en use pas différemment avec la Carpe. Mais, dans les années où la pêche de la Sardine est mé- [illegible] du Bar est nuisible. Le peu d'abondance des Sardines l'explique suffisamment. [illegible] rant la pêche de ces [illegible]

LIB CH DELAGRAVE ET Cie

NOUV. DICT GÉN DES PÊCHES

PARIS, 78, R. DES ÉCOLES



Mesnel pinx.t et lith

Phot de la Blanchère

BAR COMMUN, LOUP ou LOUBINE

(Perca Labrax. Lin.)

avalé par le poisson, quoique sa gueule soit fort grande, comme nous l'avons dit; la pointe du crochet s'implante dans les dents et elle ne tient pas, ou elle passe dans les lèvres et les déchire pendant les efforts du poisson et ceux du pêcheur qui hale sur sa ligne sans beaucoup de précaution.

En employant, au lieu de cela, des Limericks à palettes n° 3, bien cachés dans 1/3 ou 1/2 sardine, le Bar avale tout, et l'hameçon, au lieu de faire effort sur sa pointe, ce qui la brise ou l'ouvre, s'engage en entier dans les téguments charnus du gosier ou de l'estomac, et tient de toute la force de son crochet. Au moyen de ce système, nous n'avons presque jamais perdu un seul de ces magnifiques poissons.

On a soin de placer sur la ligne, au-dessus de l'empile, un plomb suffisant pour tenir la ligne vers le fond où le mouvement de l'eau la roule sur les herbes ou le sable, selon l'endroit. Quoique poisson de surface, le Bar a l'œil à tout; il voit de fort loin et généralement ne mord qu'au fond, surtout quand il s'agit de fortes pièces. Il ne faut pas quitter la place quand on a pris un de ces poissons, mais persister; la troupe n'est pas loin, et il y a beaucoup à parier qu'elle reviendra.

Comme cette pêche se fait au milieu des rochers, on est souvent exposé à y briser les hameçons; c'est pourquoi il faut être monté soigneusement, car il vaut mieux casser son hameçon accroché, que d'abandonner là une partie de sa ligne.

Pour lancer celle-ci à l'eau, on la dévide en rond devant soi, on attache une extrémité à son bras, puis, saisissant le fil à 60 centimètres au-dessus de l'hameçon, on fait tourner cette extrémité comme une fronde, mais d'arrière en avant. Au moment voulu, alors que le plomb a donné assez de volant et que l'hameçon revient de derrière, on lâche le tout, et le plomb entraîne la ligne en décrivant une parabole qui porte fort loin. Il ne reste plus qu'à assurer la position de l'appât au fond de l'eau, ce qui se fait en retirant un peu et à petits coups, à passer le fil autour de son doigt, sous le pouce, et à attendre l'attaque du poisson, qui est franche et se distingue très-aisément.

Au coup tirant, ferrez court et sec; le fil élastique ne rendra que trop. Ferrez d'ailleurs du poignet et jamais du bras, ou vous briserez la gueule du poisson, et ce sera autant de perdu. Le Bar est tellement vorace que, manqué une fois, il revient se faire prendre au bout d'une demi-heure, rapportant au pêcheur le premier hameçon engagé dans sa gueule, avec le bout de ligne pendant après.

Cependant il ne faut pas s'y fier.

Se défend bien, ménager et noyer avec soin. Comme il pèse beaucoup, l'épuisette est presque de rigueur.

BARBARIN. — Nom populaire du *Barbeau commun,* quand il est petit. (Voy. BARBEAU COMMUN.)

BARBATULA (Cobitis). — (Voy. LOCHE FRANCHE.)

BARBEAU (*Genre*) (Barbus, Cuv.). — Malacopt. abd. Cyprin.

Ce petit groupe est l'un des plus naturels de toute la famille des Cyprinoïdes. Leur corps allongé, leur bouche en dessous, les quatre barbillons qu'ils portent à la mâchoire supérieure, et le premier rayon osseux de leur dorsale les distingueraient suffisamment, quand même leurs mœurs ne seraient pas remarquables.

Les jeunes Barbeaux se mêlent souvent aux Goujons; mais, si leur couleur ne les faisait pas distinguer, la position de leurs barbillons et leur nombre suffirait pour les séparer. En effet, le Goujon a deux barbillons à la mâchoire inférieure, le Barbeau quatre à la supérieure.

Deux espèces en France.

BARBEAU COMMUN (Cyprinus barbus, Lin.). — Malacopt. abd. Cyprin. Long. max. = 1 mètre.

Syn. : *Barbel*, angl. — *Barb*, allem. — *Barm*, holl. — *Barba*, ital.-esp.

Corps allongé fusiforme ; dos verdâtre, côtés et ventre blancs ou blanchâtres ; anales, ventrales et pectorales un peu jaunes, quelquefois orangées ; dorsale et caudale verdâtres mêlées de rouge, quelquefois bordées de noir. 4 barbillons au bout de la mâchoire supérieure, dont 2 à la naissance des lèvres. La dorsale a 10 rayons. Le 3me de cette nageoire est dentelé aux deux côtés. L'anale courte et forte présente 8 rayons dont 3 plus forts. Les pectorales en ont 16, la dorsale 12, dont 4 plus grands ; la caudale 19. La tête est allongée.

Ce poisson se tient dans les eaux pures, vives et limpides ; au fond, sur les cailloux et dans les courants les plus rapides. L'Italie a quelques espèces voisines, dont l'épine est plus faible, et qui, néanmoins, diffèrent des Goujons par leurs quatre barbillons.

Le Barbeau se nourrit de vers, de poissons, d'insectes, de mollusques et de toute matière animale charriée au fond des eaux. Sournois et rampant, il se glisse partout. On le rencontre dans presque tous les cours d'eau en plus ou moins grande quantité, mais il est rare qu'il y fasse absolument défaut.

Défiant et peureux, il aime les eaux pures pour voir loin autour de lui. Quand les rivières sont chargées de terre, que les crues ont troublé l'eau, il oublie sa timidité, la gourmandise l'emporte, et il vient sur les bords, sur les berges nouvellement couvertes, chercher sa nourriture alors plus abondante. On le prend facilement dans ce moment avec le ver rouge, surtout si l'eau a recouvert une pelouse d'herbe rase, foulée, ainsi qu'on en rencontre sur les talus sableux des grands fleuves comme la Loire et la Seine.

Le Barbeau y vient en abondance ; fouillant avec son museau, il soulève les petites touffes entre lesquelles il espère trouver des vers. Il s'aventure quelquefois si près du bord que sa dorsale est hors de l'eau.

Le Barbeau aspire l'eau et la rejette avec force ; il a les yeux saillants et peu développés, la prunelle est noire, l'iris nacré avec des reflets d'or. La mâchoire inférieure étant plus longue que la supérieure, son museau est cartilagineux et charnu Les lèvres de ce poisson sont grosses, et surtout celle de la mâchoire supérieure qui est rouge, épaisse et conformée pour que l'animal puisse l'étendre et la retirer facilement. L'ouverture de la gueule est elliptique. Les dents pharyngiennes (Voy. ce mot) du Barbeau sont fortes et crochues ; elles se montrent sur trois rangs, cinq à l'intérieur et au milieu, une en bas et en dedans. — Mais les deux côtés sont très-souvent inégaux : le second peut n'avoir quelquefois que quatre dents, irrégulièrement espacées *sur une seule rangée.*

Ce poisson, dont la croissance est rapide, est carnivore, et partout gros et bien vivant.

La chair du Barbeau est blanche, ferme et délicate ; la laite est grosse, plus rouge que blanche, et très-bonne à manger. Les œufs sont vénéneux, ou du moins purgatifs, et peuvent produire un empoisonnement qui n'est pas sans rapport avec celui de la belladone.

BARBEAU COMMUN. — On ne peut pas dire qu'il y ait une pêche particulière pour ce poisson. Le moment où il est le meilleur est depuis le mois de septembre jusqu'en mai : alors il a peu de laite et d'œufs.

Comme il est très-vorace, il mord bien à l'hameçon et se prend en même temps que les autres poissons de fond, mais de préférence dans une eau courante, limpide et profonde. Il ne se cantonne pas et rôde sans cesse dans tous les endroits d'une rivière, dans les grands fonds d'eau qu'il affectionne, mais qu'il quitte souvent pour parcourir les bancs de sable où son dos est à découvert.

Pendant l'été, il fréquente les parties herbeuses des bancs de sable ; mais comme, avec l'automne, les herbes tombent et disparaissent, il se retire dans l'eau profonde et élit domicile auprès des pilotis, des écluses et des ponts, où il reste jusqu'au printemps suivant.

Sa nourriture habituelle se compose de limaces, de vers et de petits poissons. Pendant qu'il tourne et retourne la couche de sable du fond, dans l'espérance d'y trouver sa nourriture, on voit les petits poissons attentifs à becqueter les menus animalcules de la terre remuée.

Il arrive qu'en pêchant à rouler (*Trolling*) ou à suivre (*Spinning*), la Truite avec des esches vives d'Ablettes, Goujons ou Vérons, on a souvent pris des Barbeaux.

Pendant l'hiver, le froid semble mettre les Barbillons dans un état de torpeur

qui permet de les prendre à la main. A cette époque, ils ne mordent plus à l'hameçon et forment des bandes quelquefois agglomérées sous le bord de quelque bateau coulé à fond; là ils demeurent couchés les uns à côté des autres en tel nombre qu'on les prend souvent en laissant descendre un gros hameçon parmi eux, et le tirant à soi brusquement; on en accroche tout simplement par le milieu du corps.

On choisit pour cela une bricole, ou un grapin, que l'on fait avec 2 ou 3 hameçons, n° 00 (*fig.* 48 et 49).

Fig. 48 — Bricole.

Le Barbillon est du nombre des Cyprins qui ont la propriété d'émettre un son guttural sous l'eau, mais on ignore le mécanisme qui leur permet cette faculté. Pendant ce son, aucune bulle d'air ne s'échappe de la bouche du poisson. (Voy. Voix.)

Quoique omnivore, le Barbillon aime les aliments à goût fort : le fromage de Gruyère, très-fort et passé, lui est agréable, il le recherche. En été, c'est le meilleur appât pour les lignes de fond. On peut également se servir d'une espèce de larve de mouche, à laquelle un appendice caudal développé a fait donner le nom populaire de *ver à queue*, et qui se trouve dans les lieux de déjections les plus infectes. Sans demander aux pêcheurs le tour de force de les aller chercher là, on peut s'en procurer d'un peu moins dégoûtants dans les étables à vaches, où on les récolte dans les conduits. L'asticot peut les remplacer.

Fig. 49. — Grapin.

Le ver rouge est bon, mais à l'automne et au printemps, pendant les crues.

La véritable pêche du Barbillon, c'est la pêche dans les pelotes, et plus généralement toute pêche de fond, la ligne à soutenir, les jeux, les lignes de nuit; car ce poisson mord peu en jour, et très-vivement le soir et le matin, au crépuscule.

On peut également escher à la rate de bœuf, ou à la viande cuite quelconque.

BARBEAU MÉRIDIONAL (**Barbus meridionalis**, Risso). — Malacop. abd. Cyprin. Long. max. = 0m,50.

Originaire des rivières du midi de la France, ce poisson se distingue tout d'abord du Barbeau commun, parce que sa dorsale est dépourvue de gros rayon denté. Couleur grise, ventre argenté, dos bleu d'acier, yeux petits, Iris doré.

D=5 simples, 9 branchus, tachée de brun, plus large que chez le B. commun, tandis que l'anale est plus petite. Opercule un peu pointu en arrière.

Se prend dans les rivières du Languedoc et de la Provence, le Lez, l'Hérault, la Sorgue. On le trouve aussi dans toutes les eaux des Alpes-Maritimes, il présente les mêmes habitudes que le B commun; on le pêche de la même manière.

BARBERIN. — Nom vulgaire du *Surmulet* à Bordeaux et à Bayonne. (Voy. Surmulet.)

BARBETTE. — Nom populaire de la *Loche franche* dans certains endroits. (Voy. Loche franche.)

BARBIER COMMUN (**Serranus anthias**, Val.). (*Hist. Nat.*) — Acanthopt. percoid. Long. max. = 0m,25.

Syn. : *Sarpananto*, ital.

Le Barbier de la Méditerranée est l'un des plus beaux poissons de cette mer si fertile en espèces remarquables. Corps rouge rubis avec reflets d'or et d'argent, et les joues couvertes de bandes jaunes. Les ventrales se prolongent beaucoup et se terminent par des filets singuliers dont l'inférieur est le plus long.

Troisième rayon de la dorsale s'élevant du double des autres, en panache. Les deux mâchoires et le bout du museau sont, chez ce poisson, garnis d'écailles petites, mais sensibles. Caudale très-fourchue et terminée en filets gracieux. La ligne latérale, plus convexe que le dos, se redresse vers

la région caudale, et se marque par un tube simple, assez gros, sur chaque écaille. Les nageoires sont nuancées de rouge, de jaune, etc. ; la couleur de ce poisson est inimitable.

D = 10 + 15. P = 17. V = 1 + 5. A = 3 + 7. C = 17.

Ce poisson magnifique habite les lieux rocailleux et il se tient dans les grands fonds.

BARBILLONS. — On comprend sous ce nom des filaments plus ou moins nombreux, qu'en remarque autour de la bouche de certains poissons, et qu'on a regardés comme des organes de tact.

Le Barbeau, les Carpes, les Loches, les Merues, les Mulles, et un grand nombre d'autres poissons en sont pourvus, mais on est encore sans certitude sur le rôle réel de ces organes. Cependant, on remarque qu'ils accompagnent presque toujours la boucha des poissons fouisseurs et habitant le fond des eaux, ce qui corrobore la supposition que ces organes les dirigent dans leurs fouilles, en développant leur sensibilité tactile pour des choses que leur vue ne pourrait découvrir.

Un de ces exemples les plus curieux de l'emploi des Barbillons, est celui du Mulle ou Rouget; d'autant plus que ces organes étant beaucoup plus longs, proportionnellement, que dans les autres poissons, leur fonction devient bien plus apparente. Places sous le menton, ces organes, blancs et légèrement effilés, sont parfaitement libres au gré de l'animal. Non-seulement il peut les coucher en arrière, dans une petite gouttière creusée entre les maxillaires inférieurs, et où ces tentacules sont à l'abri, mais il peut les diriger simultanément en avant, ou l'un à droite et l'autre à gauche, l'un en avant et l'autre en arrière.

L'utilité de la gouttière sous la gorge est évidente, si l'on réfléchit à la sensibilité exquise que doivent avoir ces organes; aussi, tandis qu'il nage, le Mulle les tient-il ordinairement reployés; ce n'est qu'alors qu'il repose sur le fond et qu'il y avance par une sorte de petit mouvement reptatoire des nageoires inférieures, qu'il déploie ses Barbillons et commence à s'en servir. Leurs mouvements sont tout à fait semblables à ceux des antennes des insectes : c'est bien réellement en palpant, par une vibration légère, le contour des objets que le poisson en acquiert la connaissance.

Quel but ont ces organes complémentaires, chez une espèce de poissons, plutôt que chez une autre? La vue, chez le Rouget, serait-elle conformée différemment que chez les autres poissons? Rien ne semble le faire prévoir. On comprendrait la présence de Barbillons sensibles pour accompagner la bouche de poissons dont les lèvres ou le museau seraient revêtus d'armures solides ou d'écailles insensibles et mauvais conducteurs du tact; mais, chez le Rouget, au moins, cette nécessité ne se faisait point sentir! Il a les lèvres nues et charnues, la bouche grande et épaisse, pourquoi lui donner un organe qui semble une superfétation ?

Toutes ces questions, et bien d'autres, qui se pressent à l'esprit, restent encore à présent sans réponse. Avouons-le, nous ne savons rien ni sur le but, ni sur l'utilité des Barbillons en général. Quelques-uns, chez d'autres espèces, par exemple, chez la Carpe, semblent dénués de mouvement et de sensibilité. A quoi peuvent-ils servir alors ?

Ces appendices, par leur forme, leur nombre et leur lieu d'insertion, présentent d'excellents caractères distinctifs des genres, familles et espèces naturelles.

BARBOTEAU. — Nom du *Jeses*. (Voy. Dobule.)

BARBOTE. — 1° Nom vulgaire de la Lotte commune; 2° nom de la Loche de rivière ou d'étang, parce qu'elles se plaisent souvent à barboter dans l'eau trouble. (Voy. Lotte et Loche.)

BARBUDE. — Nom de la Barbue à la Teste de Buch. — (Voy. Barbue.)

BARBUE (**Pleuronectes rhumbus, Val.**). — Malacopt. subrach. Pleuronectes. Long. max. = 0m,50.

Syn. : *Brill, Peopl, Moule dab*, angl. — *Glattbutt, Winckelbutt, Viereck*, allem. — *Slaetwar*, dan. — *Pigghvars*, suéd. — *Sand-flynder*, norw. — *Griet*, holland. — *Rhombo, Scatto*, ital. — *Perl*, gallois. — *Varvnen*, breton de Morlaix. — *Griet*, flam. — *Bonnet-flenk*, écoss.

La Barbue diffère peu du Turbot, mais son corps est plus ovale et n'a pas de tubercules. Ses yeux, placés comme ceux du Turbot, sont un peu plus petits ; sa peau, dont la couleur grise est un peu moins foncée, est marquée d'une multitude de petits points blancs brillants et mouchetée de marron. Quelques individus, à Brest, ne présentent aucune tache, mais une robe uniformément brune, traversée d'une grande marbrure plus claire en travers.

Les écailles sont petites, mais noires; la ligne latérale très-peu visible et faisant un cercle au-dessus de la pectorale. Toutes les nageoires sont brun clair, piquetées de petites taches brun foncé, plus ou moins marquées, mais toutes *petites*.

Le nombre des rayons est : D = 76. P = 10 à 12. V = 6. A = 59. C = 16.

Le squelette présente 35 vertèbres.





Mesnel pinx et lith — Phot de la Blanchère

BARBUE.

Pleuronectes rhumbus (Val.)

La bouche est grande et extrêmement fendue; la mâchoire inférieure étant la plus longue, cette bouche ouverte prend une forme carrée par un mécanisme de bascule des maxillaires analogue à [illegible]

[illegible]



La bouche est grande et extrêmement fendue ; la mâchoire inférieure étant la plus longue, cette bouche ouverte prend une forme carrée par un mécanisme de bascule des maxillaires analogue à celui des ophidiens. La langue est pointue et blanche. Les dents sont nombreuses, petites, pointues et tranchantes, surtout à la mâchoire supérieure ; les yeux se présentent souvent jaunes, mais toujours peu saillants. L'iris est brun comme le corps.

Les jeunes individus sont d'une couleur pâle, brun-rouge, marqués de taches noires ou brunes très-foncées.

La nourriture et les mœurs de ce poisson se montrent semblables à celles du Turbot.

BARBUE. — On pêche la Barbue de la même manière que le *Turbot*, au moyen de lignes amorcées avec de petits poissons. Elle fréquente peu les côtes. Sa chair est très-délicate, surtout quand ce poisson est pris sur les fonds de sable ou sur les rochers.

Voir la pêche du *Turbot*.

BARBUS (Genre). — (Voy. Barbeau [*Genre*].)

BARBUS (Cyprinus). — (Voy. Barbeau commun.)

BARBUS MERIDIONALIS. — (Voy. Barbeau méridional.)

BARIGNE. — Nasse de forme conique qui sert, dans la Garonne, à prendre les Lamproies. — (Voy. ce mot.)

BARRAGE. — La loi du 15 avril 1829, art. 21, interdit de placer ou construire, dans les cours d'eau de toute nature, aucun barrage, appareil ou établissement quelconque de pêcherie, qui empêche entièrement le passage du poisson. (Voy. Gors.)

Cette interdiction est de la plus haute sagesse, car toutes les eaux courantes forment un système complet, depuis le ruisseau originaire jusqu'au fleuve qui en réunit des milliers et les conduit tous à la mer, le grand réservoir commun. Par conséquent, tout cet ensemble de voies d'eau renferme un peuple nombreux d'animaux, qui remontent et qui descendent, suivant les saisons et les espèces, et forment un va-et-vient perpétuel, qu'un homme n'a pas le droit d'interrompre à son profit exclusif.

Toute la famille si précieuse des Salmones remonte ainsi de la mer aux eaux vives des ruisseaux, pour redescendre ensuite quand le vœu de la nature qui les pousse là-haut a été accompli. D'autres, comme les Anguilles, descendent en sens inverse.

Les eaux, sans communication avec les grands cours dont nous venons d'expliquer le mouvement merveilleux, sont donc les seules où un propriétaire isolé peut agir à sa guise. Ces eaux ne se repeuplent qu'artificiellement, ou à la longue, par les œufs qu'y apportent les grenouilles, les oiseaux riverains et les animaux qui viennent se désaltérer à leurs bords, après avoir été, près de la rive du fleuve, se charger, sans s'en douter, des germes qui s'y trouvent.

BARREAU. — Nom vendéen du *Bar commun*. (Voy. ce mot.)

BARSCH. — Nom de la *Perche* dans nos provinces alsaciennes ; c'est l'appellation allemande. — (Voy. Perche.)

BAS DE LIGNE. — (Voy. Avancée.)

BAS ÉTALIERS. — (Voy. Guideau.)

BAS-FOND. — Ce mot désigne souvent des endroits qui devraient porter un nom tout à fait contraire. Communément, on appelle bas-fonds les endroits de la mer où il y a peu d'eau, où la sonde rencontre promptement le fond.

Les marins disent plus justement que l'endroit ci-dessus désigné est un *haut-fond*, et que les bas-fonds sont des endroits où la profondeur de l'eau est considérable.

Cette dénomination est très-ambiguë : la première acception, la moins juste, paraît la plus communément adoptée.

BAS PARCS. — On appelle bas parcs tous les filets tendus au moyen de pieux et dont l'extrémité repose sur le sol. Leurs mailles, de $0^m,047$ en carré, doivent toujours rester ouvertes, mais leur ralingue inférieure peut être enfoncée dans le sol, pourvu que ce soit au pied des piquets.

La distance minimum de deux bas parcs voisins est de 100 mètres dans le sens parallèle à la côte, et de 50 mètres dans le sens perpendiculaire, lorsqu'ils sont

placés les uns au-dessous des autres sur une même ligne droite allant du rivage à la mer. Leur ouverture est au plus de 160 mètres, et les filets qui les ferment ne peuvent jamais avoir un développement supérieur à 320 mètres.

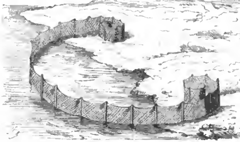


Fig. 50. — Bas parcs.

L'usage des bas parcs est interdit du 15 mai au 15 août, et, pendant ce temps, les pieux et les filets doivent être enlevés.

D'ailleurs, lorsque sur un même rivage sont établies plusieurs de ces pêcheries, il est interdit de les disposer en échiquier.

BASSIN (Os du). — Les os du Bassin (*ossa pelvis*) sont deux os qui défendent les viscères contenus dans la cavité abdominale, et qui, conjointement avec les côtes et les vertèbres, délimitent cette même cavité. Leur nombre, leur figure et leur usage sont les mêmes que ceux des omoplates.

Les nageoires ventrales sont ordinairement attachées au bord postérieur des os du bassin.

Lorsque ces nageoires manquent, ou lorsqu'elles sont attachées sous la gorge ou sous la poitrine, les os du bassin manquent aussi, et alors les ventrales sont attachées au sternum ou aux clavicules.

Le squelette de Carpe montre le Bassin en V. Dans la figure suivante (voy. SQUELETTE), on voit, en T, la ceinture osseuse qui représente les os du Bassin dans le squelette d'un poisson cartilagineux (Raie); enfin dans le squelette de la Perche, les os du Bassin sont indiqués sous le n° 15.

BASTUDE. — Synonyme de *Battude*.

BATIS. — (Voy. RAIES, § 4.)

BATRACIENS — Quatrième ordre de reptiles, composé d'animaux qui, dans la première période de leur vie, respirent par des branchies comme les poissons, et acquièrent ensuite la respiration aérienne pulmonaire, par une suite de modifications et de métamorphoses plus ou moins complètes.



Fig. 51. — La Grenouille verte (état parfait). (*Rana esculenta*, Lin.)

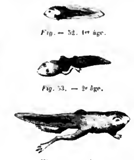


Fig. — 52. 1er âge.

Fig. 53. — 2e âge.

Fig. 54. — 3e âge.

Têtard de la grenouille verte, à différents degrés de son développement.

Presque tous restent amphibies, d'abord herbivores, ensuite carnivores à l'état parfait.

Le deuxième *sous-ordre* comprend les Batraciens anoures ou sans-queue, *nageurs* ou *sauteurs*, pourvus de queue dans l'état imparfait, ils la perdent à l'état parfait; acquièrent 4 pattes, et présentent un corps trapu et roussâtre, la peau molle et unie, la tête déprimée et sans cou, les pattes terminées en doigts dépourvus d'ongles ou garnis d'étuis cornés.

Le type est la Grenouille, que l'on nomme Têtard, à l'état imparfait (*fig.* 52, 53, 54).

BATTE. — La longueur des poissons se mesure entre *œil* et *batte*, c'est-à-dire depuis le coin de l'œil jusqu'à l'angle de la fourchette de la queue, partie qui autrefois se nommait la batte du poisson.

BATTUDE. — Espèce de *Manet* (Voy. ce mot) dont on se sert, en Provence, dans les étangs salés qui communiquent à la Méditerranée. Les mailles en sont calibrées pour prendre les *Maquereaux*, *Bogues*, etc. On le tend sédentaire et par fond.

BATTUDE A TROIS NAPPES. — Filet fixe, en tramail, dont on fait usage dans la Méditerranée.

BATTUDE DE POSTE. — Synonyme de *Hautée*. (Voy. ce mot.)

BATTUDE DU LARGE. — (Voy. BATTUDE.)

BAUDROIE (Lophius piscaterius, Lin.). — Acanthopt. à pecter. pédic. Long. max. = 1m,50. **Syn :** *The angler*, angl.

Ce poisson présente un squelette cartilagineux ; les écailles manquent dans les animaux de



Fig. 55. — Baudroie ou Raie pêcheresse (*Lophius piscatorius*, Lin.).

cette famille, et sont remplacées par des tubercules ou des épines. Les pectorales sont sous la gorge et soutenues par deux os qui forment chacun une espèce de bras.

Les ventrales sont placées en avant des pectorales. Ces poissons portent des opercules, mais enveloppés dans la peau, et les ouïes ne s'ouvrent au dehors que par une ouverture placée derrière les nageoires pectorales.

Ce poisson est, en quelque sorte, une transition entre les poissons ordinaires et les Raies (Cartilagineux).

La bouche est énorme, la tête déprimée, épineuse, les dents mobiles et implantées dans les mâchoires, le palais, le vomer, les pharyngiens, tandis que la langue est nue.

Deux dorsales : dont la première présente 3 rayons épineux ; la deuxième, 12. P = 20. V = 5. A = 8. C = 8.

Ce poisson n'a point de vessie natatoire ; son estomac est large et musculeux, et les intestins courts. (Voy. Œufs.)

La voracité de la Baudroie est prodigieuse ; elle s'enterre dans le sable et fait jouer au-dessus ses barbillons, au nombre de 3, pour attirer les petits poissons, qu'elle dévore aussitôt. Ces trois barbillons sont fixés à la partie supérieure du crâne, d'une façon très-remarquable. Leur articulation sous la peau représente exactement celle d'un crochet de fer avec son piton, tel que le commerce nous les livre. Cette disposition permet une grande mobilité à ces filaments.

La chair de ce poisson est bonne, et ressemble un peu à celle de certains Squales.

BAUDROIE. — La Baudroie est un poisson vorace qui se jette sur tous les appâts qu'on lui présente : le meilleur temps pour le pêcher est quand l'air est frais ; on en prend peu pendant les grandes chaleurs. Sa voracité a donné lieu à plusieurs anecdotes que nous empruntons à un auteur anglais, M. Couch ; les voici : Un pêcheur venait de prendre une morue à l'hameçon, et, pendant qu'il la tirait à lui, il sent un poids additionnel à sa ligne. C'était une Baudroie de belle taille, que le pêcheur contraignit à lâcher prise par un bon coup sur la tête, laissant encore sa proie attachée à l'hameçon.

Dans une autre circonstance, une Baudroie saisit un Congre déjà pris à un hameçon; mais, après qu'elle l'eut englouti entre ses énormes mâchoires, il passa en se débattant par l'ouïe de la Baudroie, et, dans cette situation, tous deux furent tirés de l'eau. (Voy. Œufs.)

Tous les pêcheurs ont vu des Baudroies avalant quelquefois de grosses bouées de liége, des corcerons, mis sur l'eau pour indiquer les lignes dormantes et autres : ce qui prouve que ce poisson monte aussi à la surface de la mer.

BAUFFE. — (Voy. *Pêche à la ligne en mer.*)

C'est la grosse corde le long de laquelle sont distribuées les empiles qui portent les hameçons; on lui donne aussi le nom de *maîtresse corde*.

Quand on pêche à la *Bauffe sédentaire*, au bord de la mer, cette corde est ou enfoncée dans le sable ou attachée à de grosses câblières dont le poids la maintient et l'empêche d'obéir au mouvement de l'eau poussée par le flux et le reflux.

BAVARD. — Nom que les pêcheurs vosgiens donnent au *Chabot commun*, sans doute à cause de l'abondante mucosité, ou *bave*, dont son corps est couvert. (Voy. Chabot.)

BAVEUSES. — (Voy. Blennies.) — On leur donne le nom de Baveuses sur les côtes de Provence ; en Bretagne, on les appelle Loches.

BAYONNETTE. — Nom de la Raie Pastenague, à Dax. (Voy. Raies, § 15.)

BEC (Vent de). — (Voy. Vent.)

BÉCARD [*Saumon*] **(Salmo hamatus, Val.). — Malacopt. abd. Salmones. Long. max = 1 m.**

Syn. : *The grey Trout*, angl. — *Krog-ort*, norw. — *Lass, lahse, lahke*, allem. — *Krottlat*, suéd. — *Begoc*, nelin.

Ce Saumon, que les Anglais nomment *Truite grise*, est marqué de rouge et de noir sur un fond blanchâtre ; il offre plusieurs différences avec le Saumon ordinaire. A la première vue, le milieu de la mâchoire inférieure porte une proéminence blanche et nacrée, qui forme un crochet saillant, lequel entre dans une cavité qui lui correspond au bout de la mâchoire supérieure. Cette conformation, qui est particulière et non caractéristique de l'espèce, ne lui est cependant pas absolument spéciale, car nous avons pris des Truites ordinaires et saumonées offrant la même conformation, et ces exemples sont assez communs.

Cette remarque a porté certains auteurs à penser que le fait de cette proéminence n'était pas générique, mais accidentel et produit par l'amaigrissement du poisson qui a frayé ou qui, étant demeuré dans les eaux douces, y a souffert d'un manque de nourriture.

Or, ces assertions tombent devant cette première réflexion, qu'on prend des Bécards *mâles* et *femelles* en toutes saisons, et des *Truites bécardées* mâles et femelles également, avant, pendant et après le frai.

En second lieu, l'observation anatomique est venue démontrer que le Bécard est une espèce particulière, ce que ses dents plus grandes et sa chair plus blanche, plus sèche et moins estimée, pourraient faire supposer.

La forme des opercules diffère sensiblement de celle du Saumon et de la Truite saumonée. Cet appareil est plus large, et la conformation générale en est toute différente. (Yarr.)

La caudale offre ce phénomène, que les rayons du milieu croissent avec l'âge. La queue devient convexe à son extrémité, au lieu d'être échancrée comme chez le Saumon.

Ce poisson remonte les rivières pour frayer de la même manière que le Saumon ordinaire, mais plus tôt dans la saison, et son frai redescend à la mer plus tôt aussi.

Les rayons de ses nageoires sont ainsi disposés : 11 à la dorsale, 14 aux pectorales, 9 aux ventrales, 11 à l'analo, et 19 à la caudale. Il a donc doux rayons à la dorsalo et deux à chaque pectorale do plus que le Saumon ordinaire : les autres nageoires sont pareilles, mais il a une vertèbre do moins, 59 au lieu de 60. Cependant, ce fait n'est pas sans exception, et quelques-uns en ont aussi 60.

BÉCARD (*Saumon*). — Ce Saumon, qui a les mêmes mœurs que le Saumon ordinaire, se prend de la même manière, en observant seulement qu'il monte plus tôt et redescend également plus tôt à la mer.

C'est un poisson très-fort, très-musculeux, qui se défend admirablement, et qui, après avoir été ferré, a une telle puissance qu'il bondit souvent hors de l'eau et est toujours difficile à prendre à la mouche et à une esche quelconque.

En Angleterre, on prend ces Saumons en deux saisons : la première, de fin avril en mai ; ils sont alors petits, et ne pèsent que 1kil. à 2kil,500 ; la seconde et la meilleure, commence à la fin de novembre. Ils sont alors plus nombreux et pèsent de 3 à 15 kilogrammes. En France, dans nos rivières de Bretagne et de Normandie, les mêmes remarques doivent être faites.

A Angers et dans les environs, où l'on prend beaucoup de Saumons dans la Loire, on ne commence à voir les Bécards que vers la mi-septembre et leur pêche se continue jusqu'à la mi-carême de l'année suivante. Ce poisson est aussi bien bécard en remontant qu'en descendant, et les pêcheurs n'ont jamais vu de jeunes en train de devenir bécards. Cette espèce paraît atteindre une moindre taille que le *S. commun*. La chair est plus rouge.

Sur les bords de la Seine, le Bécard est considéré comme de qualité inférieure au *S. franc*, tandis que ceux de la *Semoi* sont très-estimés. Leur valeur change avec les rivières; il en est de même de la couleur de la chair.

La Moselle produit autant de Bécards que de *S. francs*. Dans la Dordogne on ne pêche guère ce Saumon qu'à la montée, très-peu à la descente. Les pêcheurs en ont pris là de petits et de grands, aussi bécards les uns que les autres. Ils ont également remarqué que ces Saumons ont leurs écailles tachetées de rouge, et quelques-uns désignent cette espèce sous le nom de *Saumon grec*.

Cette singularité des taches rouges est également remarquée, à l'autre extrémité de la France, en Normandie, par les pêcheurs de la Rille et de la Toucques, où ces Saumons sont très-nombreux. Là ils croient que ces *grosses Truites*, comme ils les appellent ou *Saumons rouges*, sont les *femelles* des Bécards. Il y a, là, les germes d'une observation sérieuse qu'il faudrait mener à bien.

BELLÉE. — La pêche à la Bellée (*fig.* 56 et 57) ou Belée est destinée à procurer les poissons de mer qui vivent entre deux eaux, à une profondeur moyenne variant suivant le temps, la saison et les espèces. De même que les lignes de fond, celles de la Belée sont faites de différentes longueurs et peuvent s'ajouter, au bout les unes des autres, de façon à former une tessure plus ou moins considérable.

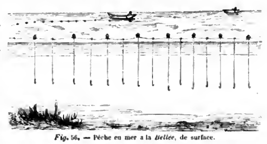


Fig. 56. — Pêche en mer à la *Bellée*, de surface.

Les Bauffes sont moins grosses que celles qui servent par fond, et tout l'en-

semble de l'engin est plus délié : au lieu de charger cette Bauffe de câblières, de place en place avec du plomb, on y attache, de 2 en 2 ou 3 mètres de distance, des corcerons de liége destinés à retenir la maîtresse corde à la surface de l'eau : de cette façon les empiles seules pendent dans la mer (*fig.* 56).

Cette disposition, très-bonne pour le moment où le poisson est à la surface, ne pourrait plus être fructueuse quand les bandes de poissons se tiennent à 4m,50 au-dessous du niveau de l'eau ; dans ce cas, il faut faire légèrement caler la ligne, et y arriver en chargeant de plomb certaines des empiles, toutes s'il le faut, et en équilibrant l'appareil de façon qu'il se tienne entre deux eaux (*fig.* 57).

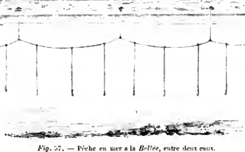


Fig. 57. — Pêche en mer à la *Bellée*, entre deux eaux.

On arrive également à un résultat analogue en suspendant à des lignes spéciales, placées de distance en distance et attachées à de petites bouées de liége, la Bauffe et ses empiles lestées de plomb ou de petites pierres en conséquence.

Dans tous les cas, la tessure est munie de bouées à signaux à chaque extrémité, pour pouvoir la relever sans difficulté, car ces lignes forment une longueur de 1,000, 1,200, 1,500 mètres. Cette immense ligne est traînée ainsi par un bateau en dérive pendant une ou deux heures, puis on lève les avirons pour maintenir ce bateau contre l'effort que l'on fait en remontant la tessure à bord, et on la dégarnit du poisson pris. On renouvelle les amorces, et ainsi de suite.

Cette pêche, fort intéressante, produit des poissons ronds : Maquereaux, Mulets, Merlans, Bars, Grondins, etc.

BÉNASTRE. — Petit parc de clayonnage ouvert. (Voy. Parcs.)

BÉQUET. — Nom du *Brochet* dans quelques départements. On dit aussi *Bèchet*. (Voy. Brochet.)

BERGA. — Nasse en usage dans la Garonne. (Voy. Nasse.)

BERTONNEAU. — Nom du *Brochet* dans quelques départements. (Voy. Brochet.)

BERTOULANE. — Espèce de *Verveux*. (Voy. ce mot.)

BERTOULE. — (Voy. Bertoulens.)

BERTOULENS. — Nom languedocien du *Verveux*. (Voy. ce mot.)

BERTOULETTE. — Très-petit verveux en usage à Cette. (Voy. Verveux.)

BESTINARA. — Synonyme corse de *Palamidière*. (Voy. ce mot.)

BÉZOLE. — Nom donné, dans la Suisse française, au *Corégone marènule*. (Voy. ce mot.

Fig. 58. — Bichette.

BICHERIÈRE. — (Voy. Biécharié.)

BICHETTE. — Haveneau monté sur des perches courbes. (Voy. Haveneau.)

BIÉCHARIÉ. — Tramail dont on se sert sur la Dordogne pour prendre les Saumons et les Aloses. (Voy. TRAMAIL.)

BIGAREYRE. — (Voy. FINETTE.)

BIGEAREYNS. — Espèce de demi-folle en usage dans le golfe de Gascogne pour prendre les poissons plats. (Voy. DEMI-FOLLE.)

BIPUNCTATUS CYPRINUS. — (Voy. ABLETTE BIPONCTUÉE ou SPIRLIN.)

BIRE. — Synonyme de *Nasse*. (Voy. ce mot.)

On appelle surtout ainsi celles qui terminent les diguiaux, grands filets en forme de manche que l'on tend aux arches des ponts.

BISGURE. — Dénomination alsacienne de la *Loche d'étang*. (Voy. ce mot.)

BITORD. — Le Bitord est fait avec deux forts fils à coudre, retordus ensemble : il forme la grosseur ordinaire de la ligne qui suffit à prendre les Maquereaux et autres poissons du même genre.

BLAGEON. — Nom donné à la *Vandoise Blageon*, en Savoie. (Voy. ce mot.)

BLANCHAILLE. — On nomme ainsi différentes espèces de petits poissons blancs, qu'on emploie pour servir d'appâts dans la pêche des espèces carnassières, Brochet, Perche, Truite, etc. Ces petits poissons appartiennent presque exclusivement au genre des *Cyprins*.

On emploie aussi, quand il s'agit de poissons de mer, le mot Blanchaille à la place du mot Blaquets, Melets, Sprats, Prêtres, etc., etc. Il se rapporte à tous ces petits poissons argentés qui, dans les ports et sur les côtes, remplissent l'office de l'Ablette dans les eaux douces. Non-seulement ils présentent une nourriture toujours prête pour les espèces carnassières, mais ils concourent activement au nettoyage des eaux, en absorbant sans relâche toutes les particules animales qui tombent et flottent à leur surface.

BLANCHE. — (Voy. RAIES, § 11.)

BLANCHE MELIE. — (Voy. MENUSSE et BLANCHAILLE.)

BLANQUETTE. — (Voy. BLAQUETS.)

BLAQUETS ou **BLANCHES.** — Syn. : *Breitling*, allem. — *Sprat*, angl.

Faux-Blaquet. Ce poisson, commun en Normandie en juin et juillet, est du genre des Harengs; il a sous le ventre des aspérités comme les Clupés en général, l'Alose, le Hareng, la Sardine. Sa tête est semblable à celle du Hareng; sa mâchoire inférieure dépasse de beaucoup la mâchoire supérieure; les nageoires sont en même nombre et placées comme chez les Harengs. Les deux parties, formant la fourche de la queue, sont égales, tandis qu'au Hareng, celle d'en bas est un peu plus longue. Ce poisson est plus large de corps proportionnellement que le Hareng; sa longueur entre le bout du museau et la naissance de la caudale égale quatre fois la largeur de son corps.

On l'appelle *Œillet* à Honfleur, *Flessie* à Dieppe; c'est le *Harengula latulus*, Val., variété du *Sprat*, auquel il ressemble beaucoup.

Ce poisson fraye en novembre et décembre.

La ligne latérale du Harengule (Val.) compte 43 écailles. Les dentelures de sa carène sont beaucoup plus marquées que celles du Hareng, et chaque écaille a une pointe postérieure libre et aiguë. B = 6; D = 17; A = 19; C = 27; P = 14; V = 8.

La couleur générale est d'un blanc d'argent très-brillant, à peine teinté de verdâtre sur le dos. Les nageoires incolores et transparentes. Long. max. = $0^m,10$. Ces petits poissons, à l'opposé de leurs proches parents, les Harengs, ont une

vitalité singulière; ils sautent encore dans les paniers plusieurs heures après qu'on les a portés au marché.

Franc-Blaquet, Célan, Célan-Gardon : tous ces noms désignent un petit poisson qui succède au Faux-Blaquet et est plus mince que lui : 5 largeurs dans la longueur; à chair plus sèche; bords des lèvres bruns, mâchoire inférieure plus longue encore que celle du Faux-Blaquet.

C'est le *Pilchard* (*Clupea Pilchardus*, Val.); il a toutes les habitudes du Hareng, auquel il ressemble beaucoup, mais il est moins gros. Il a les écailles plus grandes proportionnellement et deux rayons de plus à l'anale.

Dents presque invisibles. Dorsales plus près de la tête que le Hareng.

Excellent pour amorcer les hameçons pour la pêche aux lignes dormantes et autres.

Les *Blaquets, Blanches* ou *Blanquettes*, que l'on prend en grande quantité dans les ports, et surtout dans celui de Dieppe, au premier printemps, comprennent sans aucun doute un plus grand nombre d'espèces que celles que nous avons énumérées ci-dessus. Il est probable que le frai du Hareng, de l'Alose, de la Feinte, y est en grande quantité. On peut nommer ces petits poissons les *Ablettes de la mer*. Comme celles d'eau douce, leurs écailles sont brillantes et argentées, peu adhérentes à la peau; le Mulet les poursuit pour s'en nourrir et les faire fuir comme le Brochet l'Ablette d'eau douce.

Les Blanques se pêchent au fond des ports, au printemps et en été, au moyen des Carrelets. On les frit ou on les saumure, suivant le goût. On les prend en grandes quantités et l'on s'en sert volontiers pour amorcer les hameçons.

BLÉ. — (Voy. Graines, Cuisson de graines.)

En juillet, en août, le soleil a mûri les graines, les moissons se récoltent; le vent entraîne les premières, les hommes rentrent les secondes, et les charrettes chargées de gerbes suivent le chemin qui passe sur la chaussée de l'étang ou le long des berges de la rivière; les grains se détachant sans cesse, le vent les pousse dans l'eau; ils se gonflent, gagnent le fond de l'eau; le poisson s'en nourrit, les connaît, les recherche. C'est donc un exemple naturel que le pêcheur s'empressera d'imiter.

Un orage éclate, des torrents d'eau forment, dans les champs, des myriades de rigoles qui roulent des grains mêlés aux détritus de toutes sortes : cet amas marche, s'avance et va s'engloutir à son tour dans les eaux pour nourrir les poissons.

Toutes ces circonstances observées ont donné lieu à la pêche au blé, une des plus productives et des plus intéressantes pour prendre les poissons non carnivores de la grande famille des Cyprins. La Carpe, la Tanche, le Gardon, la Vandoise, le Barbillon même, sont avides de cet appât.

Avant de se servir du Blé, il faut le ramollir; pour cela, on le fait cuire. On choisit quelques poignées de froment, le plus gros est le meilleur. On prend ordinairement le Blé, auquel on donne le nom de *Blé poulard*, dont les grains sont très-gros et arrondis. On le fait bouillir à grande eau, jusqu'à ce que les grains soient très-ramollis et crevés seulement d'un côté. Parmi eux, un certain nombre ne crèvent pas, et sont cependant devenus mous; ce sont ceux-là que l'on choisit pour mettre à l'hameçon. Il est bon d'ajouter une poignée de sel à l'eau dans laquelle doivent bouillir les grains; ce sel retarde la fermentation très-prompte à s'établir dans ce blé mouillé, pendant les grandes chaleurs.

A ce sujet, une divergence s'établit entre les pêcheurs; les uns ne voient aucun inconvénient à offrir aux poissons des grains fermentés et aigres; quant à nous, il

nous a toujours semblé que les poissons de fond pour lesquels cet appât est préparé le refusaient, ou du moins y mordaient beaucoup moins volontiers. Dans ce cas, en effet, en se reportant à ce que la nature seule montre, on s'aperçoit que l'accès de l'air seul fait aigrir, puis moisir le Blé cuit que l'on conserve; s'il restait dans une eau courante, il se ramollirait et ne se moisirait pas. L'on doit croire, peut-être, qu'il pourrirait, mais au bout d'un temps très-long.

Le poisson n'a donc pas l'habitude de trouver des grains *moisis* au fond de l'eau; quand vous lui en offrez, l'odeur le fait fuir; il ne les connaît pas. Nous concluons donc, sans hésitation, qu'il ne faut se servir que de Blé non fermenté; le sel que l'on ajoute ne fait que retarder cette fermentation, il est donc utile.

Pour cette pêche, il faut, autant que possible, choisir un grand fond d'eau; au moins 2 à 3 mètres, car c'est dans ce grand fond que se tiennent les plus gros poissons. On ne doit faire cette pêche que dans un endroit à courant moyen et près des joncs et des roseaux, en s'assurant d'abord que le fond est aussi propre que possible; car le grain de Blé, ne présentant pas un volume considérable, si on le jette dans des herbes, il se cachera dessous ou parmi elles, et ne sera rencontré que par hasard par le poisson, et souvent au bout d'un temps fort long. Il faut excepter de cette règle la pêche que l'on fait près des laveurs de laine, dont nous parlerons ci-après.

On réussit encore dans les endroits dont le fond est formé de petits cailloux, pourvu qu'il y ait une profondeur suffisante; là se tiennent en troupe les Gardons, et souvent on en rencontre d'une taille fort respectable.

Arrivé à la place choisie, on jettera un peu de Blé au-dessus du coup; plus ou moins haut, suivant la rapidité du courant. Quelques petites poignées suffiront, en faisant en sorte que, sous l'action de leur pesanteur, les grains gagnent le fond juste à l'endroit où devra se trouver l'hameçon, c'est-à-dire au milieu du coup. Dans un étang, on jette le grain dans le coup même; l'absence de mouvement dans l'eau le laisse descendre où l'on doit pêcher.

Piquons alors un grain de Blé sur un hameçon Limerick courbe n° 14 ou 15, mis à l'avancée; on s'arrange de façon que toute la courbe de l'hameçon soit cachée dans le grain et que la pointe sorte *seule*, mais d'une façon *très-apparente*. Cette précaution est indispensable; car, si le dard est à l'intérieur, il faut, sous la pression du poisson avalant l'esche, qu'il traverse cette enveloppe un peu dure; il en résulte un temps d'arrêt bien court mais suffisant pour que le poisson, averti par un obstacle inaccoutumé, rejette le grain sans s'être piqué et s'éloigne. La facilité avec laquelle ces animaux recrachent ce qui leur est suspect est prodigieuse. Souvent trompés au fond des eaux par une foule de substances qu'ils attaquent et qu'ils croient bonnes, ils apprennent à les recracher en les lançant avec une rapidité et une habileté dont on ne peut se faire idée quand on n'a pas été témoin de leur manége.

En se servant d'un très-petit hameçon, on a presque toujours la chance que le poisson avale entièrement le grain de Blé, et alors on accroche l'animal non plus par les téguments de la bouche ou par les lèvres, mais par les muscles du gosier, ce qui offre une sécurité beaucoup plus grande pour qu'il ne puisse s'échapper, car l'hameçon est entré dans les parties molles jusqu'au coude et ne peut que se briser, — c'est l'exception, — ou même, ne fût-il pas bon, il pourra difficilement s'ouvrir, ce qui arrive souvent quand l'effort a lieu sur la pointe même.

Dans les rivières et fleuves rapides, on fait, avec le Blé cuit, d'excellentes pêches

auprès des ponts. Mais là, il n'est plus question d'amorcer un coup préalable. Si l'on peut se placer auprès des laveurs de laines, on prendra, entre deux eaux, des quantités énormes de Dards ou Vandoises et petits Chevesnes ; au fond on rapportera quelques Barbeaux, et même d'assez gros, alléchés par les graines qui se trouvent dans les toisons. Ces poissons mordent au Blé avec une inimaginable ardeur.

Dans les rivières, on trouve pour cette pêche de très-bonnes places au-dessous des moulins; pendant que la roue tourne, on place sa ligne dans le remou causé par les gros bouillons de l'eau, à l'endroit où il s'amortissent. Il faut très-peu de plomb afin que le grain, soulevé par l'eau, ait l'air libre au milieu d'elle et obéisse à son seul mouvement. La flotte sera formée d'une simple plume R (*fig.* 59) ayant juste la force de se maintenir sur l'eau, ce à quoi le pêcheur aide, en tendant doucement la bannière de temps en temps. (Voy. FLOTTE.)

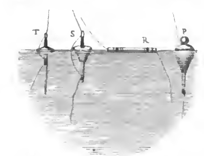


Fig. 59. — Flottes légères, P, S, T, ou en plume, R.

On pêche encore fort bien en lançant sa ligne dans les rivières tranquilles et profondes, de manière à faire tomber le grain de blé entre les touffes d'herbes qui en encombrent le lit. On donne 0m,40 à 0m,60 de fond seulement, afin que le grain de blé reste entre deux eaux, et l'on ramène souvent des Gardons, lesquels aiment à se promener dans ces petits défilés ainsi tracés parmi les herbiers.

Quelle que soit la manière que l'on préfère pour pêcher au Blé, une recommandation doit dominer, c'est d'avoir l'œil vigilant et la main leste, car on s'attaque surtout aux Gardons, l'un des poissons dont la rapidité est proverbiale, qui mord et lâche l'esche en un temps presque inappréciable, et a un toucher si léger qu'à peine fait-il pencher la petite plume qui doit être le seul guide du pêcheur.

La Vandoise, elle aussi, ne fait qu'effleurer l'appât du bout des lèvres ; ferrez rapide comme l'éclair, ou elle est déjà loin.

Le Gardon, quand il mord, s'y prend quelquefois par deux ou trois attaques très-faibles; il faut saisir la bonne, c'est l'affaire d'un clin d'œil, sans quoi il n'est plus là. Le bon pêcheur au Blé peut entreprendre toute espèce de pêche ; il la fera bien, car il lui a fallu acquérir sûreté de l'œil, vitesse de la main, et accord entre les deux.

Ferrer promptement ne veut pas dire ferrer brusquement, car l'hameçon propre à cette pêche est très-petit ; les poissons ne sont pas doués d'une gueule solide comme celle de la Carpe, de la Tanche et du Barbeau; avec ces trois-là, on peut ferrer à peu près sans rien craindre, mais il faut du sang-froid pour les fatiguer et les avoir.

Quelques auteurs prétendent que l'emploi des graines est de toute saison ; nous croyons, par expérience, que c'est une erreur, et que l'emploi des graines, — car on accompagne le blé, de fèves, de chènevis, de pois, etc., etc., — doit être limité aux mois de juin, juillet, août, septembre au plus, s'il fait encore très-chaud, en un mot, au moment où le soleil a beaucoup de force.

On recommande également de se servir d'un hameçon n° 8 et de le couvrir de 5 à 6 grains de blé enfilés à la suite l'un de l'autre. Nous croyons qu'il est beaucoup plus simple, si l'on veut se servir d'un gros hameçon, de recourir aux fèves, et alors de prendre un n° 2, et on attaquera les Carpes. Or, l'emploi des gros

hameçons n'est point nécessaire pour réussir, car nous avons pris de fort belles Carpes et des Brêmes respectables sur un simple et unique grain de blé, en même temps que de magnifiques Gardons : nous conseillons donc un très-petit hameçon. Pour cette pêche, comme pour toutes les autres, un hameçon *n'est jamais trop petit.*

BLENNIE ALPESTRE (**Blennius alpestris**, Blan.). — Acanthept. gobioides. Long. max. = 0m,06.

Diminutif de la *Blennie Cognette*, même genre de coloration. Les dents supérieures, au nombre de 16 seulement, et 14 en bas, comme incisives. D = 26 à 27. P = 12. A = 17 à 18.

Le même système de dentition doit faire présumer également des mœurs carnassières, mais en manque de renseignements à cet égard Propre au lac du Bourget (Savoie).

Il est bien probable que cette Blennie est la même que celle décrite par Gjorna, en Piémont, dans le *Journal de l'Académie des Sciences* de Turin, vers 1815, sous le nom de *Grassoiron.*

BLENNIE CAGNETTE (**Blennius Cagnotus**, Val.). — Acanthopt. gobioides. Long. max. = 0m,10.

Poisson de forme bizarre ; corps arrondi sur les flancs et vers la queue ; couleur fauve, à bandes transversales brunes irrégulières et variant de forme et de grandeur, suivant les individus; plus



Fig. 80. — Blennie cagnette (*Blennius cagnotus*, Val.).

saillantes comme dessin, chez les jeunes. Tête, poitrine et nageoires pectorales couvertes de points gros et noirâtres. Tête massive, busquée ; lèvres marquées, charnues; mâchoire supérieure avançant un peu. Œil près du front, saillant, entouré de globules saillants qui laissent échapper la mucosité abondante dont le corps de l'animal est enveloppé Crêtes saillantes au-dessus. D = 30, régnant dans toute la longueur du corps, à taches brunes brillantes. P = 14, ovales, pointillées de noir à la base ; quelques taches brunes. V = 3, étroites, sous la gorge, rapprochées. A = 18 à 19. C = 16, marquée de taches en lignes verticales.

Les dents de la Blennie Cognette rappellent celles d'un carnassier mammifère. Elles se composent d'espèces d'incisives, 22 en haut, 16 en bas, et de canines pointues et recourbées, qui indiquent un animal carnivore et vorace. C'est sous ce point de vue que nous la mettons ici ; elle doit mordre à l'hameçon comme le fait le Cotte dont elle a les mœurs ; mais nous n'avons pas des données certaines à cet égard. On devra essayer avec de très-petits vairons ou des vers rouges bien frétillants.

Ce poisson, propre au midi de la France, vit dans le Var, le Tarn, le canal du Midi, le Lez, etc. Il se tient en petites troupes, au fond, parmi les cailloux et le gros sable, dans les eaux claires.

Chair blanche, de bon goût. (Voy. TEMPS DE FRAI.)

BLICCOPSIS (**Bliccopsis**, Sieb.). — Malacopt. abd. cyprin.

Sous-genre établi par Siebold, aux dépens des Blickes, pour la *Brême rosse* (Voy. ce mot), dont les carènes ventrales et dorsales sont remarquables par la présence des écailles qui les garnissent. (*Die Süsswasserfische von Mitteleuropa*, 142 (1860). *Bliccopsis abramo-rutilus*).

BLICKES (**Blicca**, Heck.). — Malacopt. abd. cyprin.

Sous-genre formé, aux dépens du genre Brême, pour celles qui ont les dents pharyngiennes placées sur deux rangs, 2 en dedans, 5 en dehors Pas d'écailles sur les carènes ventrales et dorsales.

BLIZON. — Nom de l'Éperlan en Picardie. (Voy. ÉPERLAN.)

BŒUFS. — (Voy. GANGUI A DEUX BATEAUX.)

BOGUE (**Box vulgaria, Cuv.**). — Acanthopt. spar. Long. max. = 0m,25.

Syn. : *The bogue, red gilt-head, sea bream*, angl. — *Rothe brassen*, allem. — *Besugo*, esp. — *Feggo*, ital.

Poisson à corps arrondi et allongé, d'une belle couleur jaune-olive, portant trois ou quatre bandes longitudinales dorées sur chaque flanc. Sa bouche est très-petite.

Les dents du Bogue sont aplaties, échancrées dans le milieu et pressées les unes contre les autres, sur un seul rang, tout autour des mâchoires. Ces dents ont une espèce de talon qui augmente leur stabilité ; elles servent à broyer les plantes marines dont le Bogue se nourrit le plus souvent.

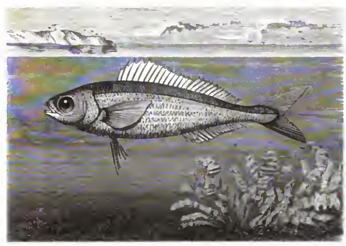


Fig. 61. — Bogue (*Box vulgaris*, Cuv.).

Ce poisson fraye, dit-on, deux fois par an, et à chaque fois approche des côtes en bancs nombreux.

La distribution des écailles sur la tête et les ouïes est toute particulière, et le dessus de la tête en est dépourvu. La ligne latérale est d'une courbure générale, de la tête à la queue, convexe en dessus.

Les deux dorsales ont 14 à 15 rayons épineux ; les anales 3 et 16, les pectorales 18, et les ventrales 1 et 5, la caudale 15.

La chair est très-estimée.

BOGUE. — Le Bogue est un sparoïde, et, comme tel, un ami des rochers. On le prend souvent dans ces endroits à la ligne. Il faut escher avec des mollusques dépouillés de leurs coquilles, ou des crustacés.

BOGUERAVEL. — (Voy. PAGEL BOGUERAVEL.)

BOGUIÈRE. — Sorte de filet spécial en nappe simple, employé dans la Méditerranée à la pêche du *Bogue*.

BOIRE UN POISSON. — Cette expression est synonyme de noyer un poisson : on ne leur fait pas boire de l'eau, mais bien respirer de l'air ; ce qui produit sur les organes une asphyxie semblable à celle que l'absorption de l'eau exerce sur les poumons des *animaux* qui respirent l'air en nature.

BOIRONNIÈRE. — Espèce de *Nasse* employée dans la Méditerranée. (Voy. ce mot.)

BOIS-DE-ROC. — C'est le *Cottus scorpio* (Voy. ce mot) et non une Vive,

comme quelques pêcheurs le croient : il est solitaire. Au printemps, il quitte le fond des mers et vient se loger dans les creux de roches dont il remplit ordinairement la capacité, parce qu'il choisit souvent ceux qui ont été percés par les Pholades. Il passe ainsi la belle saison dans son ermitage, n'ayant rien à craindre des gros poissons et abrité par les Varechs qui le dérobent aux yeux du pêcheur, mais non aux recherches des enfants. Il attend patiemment la proie que la mer montante fait passer à sa portée.

Vers l'équinoxe d'automne, il abandonne sa maison d'été et regagne les eaux profondes, où il passe les temps froids. Comme les blessures que peut faire ce poisson avec les aiguillons dont sa tête est garnie en arrière, causent une douleur presque aussi forte que celle de la Vive, on les confond souvent. Il se défend à outrance, car il mord très-bien, et son énergie vitale est remarquable.

BOISSEAU. — Synonyme de *Nasse*. (Voy. ce mot.)

BOITE A ASTICOTS. — Les Asticots, par leur fourmillement continuel, se glissent dans les plus petits interstices ; ils offrent, de plus, une assez grande difficulté à saisir isolément, alors qu'ils sont réunis en masse ; aussi, a-t-on imaginé plusieurs systèmes de boîtes pour permettre au pêcheur de ne pas perdre un temps précieux à choisir ses esches une à une.



Fig. 62. — Boîte à asticots

La première boîte AB (*fig.* 62) est plate dans un sens et bombée sur celui que représente la figure ; elle se suspend autour du corps comme une poire à poudre, par le moyen d'un cordon ACB. La boîte porte en O un prolongement du fond taillé en ovale arrondi et muni d'un petit rebord. Le couvercle D est articulé par une charnière attachée à la partie convexe de la boîte. En s'ouvrant, il donne passage aux Asticots, que l'on fait descendre dans le prolongement *o*, en posant la boîte à plat, et là on les choisit et on les saisit très-aisément. En laissant la boîte reprendre sa position verticale, les Asticots retombent au fond, et le couvercle se referme.

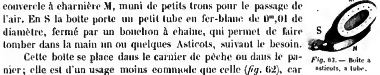


Fig. 63. — Boîte à asticots, à tube.

La seconde boîte MN (*fig.* 63) est également en fer-blanc peint ; elle se compose d'une capacité ovale N, dans laquelle on met les Asticots, et d'un couvercle à charnière M, muni de petits trous pour le passage de l'air. En S la boîte porte un petit tube en fer-blanc de 0^{m},01 de diamètre, fermé par un bouchon à chaîne, qui permet de faire tomber dans la main un ou quelques Asticots, suivant le besoin.

Cette boîte se place dans le carnier de pêche ou dans le panier ; elle est d'un usage moins commode que celle (*fig.* 62), car elle peut être perdue, être oubliée, tomber à l'eau, ce que la première, une fois suspendue, ne peut pas faire.



Fig. 64. — Boîte à asticots, ordinaire.

La troisième PO (*fig.* 64) est une boîte ordinaire en fer-blanc dont le couvercle, sur charnière, porte de petits trous. C'est la moins compliquée et ce n'est pas la moins commode, à condition de remplacer par la quantité ce qui manque en qualité, c'est-à-dire d'en avoir deux au lieu d'une, plus petites il est vrai, pour diviser sa provision d'Asticots ; si l'une se perd, ou tombe à l'eau, la seconde est encore dans la poche ou le panier. Elle permet en outre d'obliger un ami, car on peut lui en prêter une des deux ; avec les autres, on est forcément égoïste ; si le voisin a perdu la sienne, il faut l'avoir comme compagnon, à

longueur de canne, ce qui, en fait de pêche, n'est pas toujours agréable. Car à la pêche, un ami est bon, excellent même, mais pas trop près : la solitude est meilleure, pourvu qu'elle soit très-peuplée de poissons.

BOITE A GRILLONS, SAUTERELLES, HANNETONS, etc. — Il peut sembler puéril aux personnes non habituées à la pêche à la ligne de voir construire une botte spéciale pour chaque espèce d'appât, une pour les vers rouges, une pour les papillons, une pour les asticots, une pour le vif, et enfin celle-ci pour les gros insectes qui servent à la pêche à la grande volée, à la pêche à la surprise et à la pêche au lancer. La raison en est cependant bien simple, et beaucoup moins puérile qu'elle n'en a l'air.

D'abord, à la pêche, le temps est précieux, en ce sens qu'il y a certains moments de la journée où la perte de deux minutes est la perte d'une journée de soins et de patience. Le temps pendant lequel le poisson mord ne dure quelquefois pas une demi-heure ; il faut savoir en profiter hardiment, rapidement : c'est alors que le pêcheur auquel toutes ces précautions ne demandent aucune démarche inutile, c'est alors que ce pêcheur l'emporte sur les autres, et montre ce que peut la science sur le hasard ou l'imprévu.

En second lieu, nous faisons une botte pour les gros insectes, parce qu'ils sont incompatibles avec les autres ; et en effet, si vous les réunissez à des papillons, ils les déchirent sous leurs pattes crochues et souvent les mangent. Il est vrai qu'ils en font autant entre eux, si vous les laissez trop longtemps en présence ; car, au bout de quelques jours, vous ne trouvez plus dans votre botte que des débris de pattes et d'élytres, et quelques survivants étiques et boiteux. Il est donc indispensable de mettre ensemble les animaux dont les dures carapaces ne se froisseront pas entre elles, mais broieraient tout insecte plus faible ou moins bien armé.

Fig. 65. — Boite à grillons.

Enfin, il fallait pouvoir les faire entrer et sortir un à un comme les moutons de Polyphème, non pas pour les compter, mais pour n'en pas perdre dix en en prenant un. Or, la petite botte (*fig.* 65) remplit parfaitement ce but. Elle est faite en fer-blanc peint ou émaillé ; elle est munie d'un couvercle AB qui permet, quand on le veut, de nettoyer l'intérieur sali par les déjections des insectes.

Ce couvercle AB porte, à un des bouts de l'ellipse qu'il forme, B, une ouverture ronde de 1 centimètre au moins de diamètre que ferme une petite plaque tournante I. C'est par là que le Grillon, et autres, se présentent, un à un, quand on penche la partie BD.

Le trou B doit être absolument au bord du couvercle AB, parce que les insectes se présentent dans une position commode, en marchant sur l'intérieur de la boîte, dont le côté BD devient horizontal, alors qu'on penche leur prison.

Fig. 66. — Filet à mouches et papillons.

BOITE A MOUCHES. — En fait de pêche, on est souvent obligé d'inventer de petits instruments pour abréger beaucoup de peines. La Boîte à mouches vives en est un frappant exemple. Le problème à résoudre était celui-ci : prendre facilement *une seule* Mouche, *en vie*, au milieu de beaucoup d'autres qui ne doivent pas recouvrer la liberté. C'est bien simple, et cependant on a été assez longtemps avant de trouver l'instrument nécessaire. Il se compose d'une espèce de couvercle en fer-blanc EF (*fig.* 68), dont le bord est percé d'une rangée de petits trous rapprochés,

dans lesquels on coud solidement une coiffe C (*fig.* 67) de tulle fin ou de gaze de soie.

Les Mouches, insectes et papillons sont introduits à mesure qu'on les prend au moyen du filet V à papillons (*fig.* 66), par l'ouverture H'. La seconde figure EF montre le dessous du couvercle AB; en H est le trou qui s'ouvre à volonté par un obturateur G qui tourne sur un petit axe, et s'arrête au centre sous un petit crochet soudé au fond.

On construit aussi des boîtes à mouches de forme ovale, qui sont plus commodes. Le pêcheur doit en avoir au moins deux avec lui, dans son panier ou son carnier de pêche.

Fig. 67.

Quand on veut prendre une Mouche, on pousse de côté, légèrement, l'obturateur G, et l'on découvre une partie du trou H ; un insecte se présente pour sortir, on le saisit et l'on referme, d'un seul mouvement de doigt, l'issue aux autres.

On pourrait, comme perfectionnement, faire l'obturateur à ressort et se fermant de lui-même. Quand les insectes sont morts, on les amène au trou H en soulevant la gaze par-dessous, avec l'autre main.

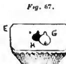


Fig. 68. — Boite à mouche, dessus et dessous.

L'ouverture H ne doit pas être ronde, mais avoir la forme d'une poire (*fig.* 68); l'obturateur a la même forme. On ouvre tout pour un papillon, un gros insecte ; on n'ouvre que l'appendice pour une Mouche vivante. De cette façon, on n'en perd jamais.

Or, quand elles sont rares, on les regrette, car chacune d'elles amène un poisson. (Voy. Papillons.)

BOITE A VERS. — De tous les ustensiles du pêcheur à la ligne, c'est le plus facile à trouver : comme les Vers que cette boîte doit contenir sont des animaux doués de mouvements assez lents, le pêcheur peut se servir d'une boîte quelconque avec son couvercle P. On la fait ordinairement en fer-blanc (*fig.* 69), avec un couvercle O percé de petits trous. Ce grand couvercle s'ouvrant laisse l'intérieur à découvert et permet d'y *choisir* le Ver qui convient le mieux : ce qui est indispensable pour des appâts qui sont tous de dimensions différentes. Pour tous autres appâts, excepté la boîte au vif, cette précaution serait superflue. Tous les asticots sont sensiblement de la même grosseur; quant aux papillons, on les choisit à travers le tulle (*fig.* 67) : restent donc les grillons, qui se valent à peu près tous, et les sauterelles et hannetons aussi.

Fig. 69. — Boite à vers.

On a rendu plus portative la boîte ordinaire à Vers rouges, en lui donnant la forme de la figure 70 : elle devient ainsi un cylindre aplati s'ouvrant à charnière et peut se placer plus aisément dans la poche ou dans le carnier de pêche. Aux deux bouts du cylindre sont ménagées deux petites boîtes pour menus objets, plombs, hameçons, etc., ou pour une petite provision de blé d'un côté, d'asticots de l'autre. Chacun s'en sert à sa guise.

Fig. 70. — Boite à vers, perfectionnée.

BOITE AU VIF. — Auxiliaire indispensable des pêches d'automne au Brochet, à la Perche et à la Truite, ainsi que d'une grande partie des pêches de mer, la boîte au vif n'en est pas moins un ennui et une sujétion continuelle à laquelle le pêcheur ne peut se soustraire. Qui veut la fin, veut les moyens ! tel est l'inexorable proverbe qui condamne le pêcheur à traîner cette boîte après lui.

Elle se compose d'un vase tronc-conique, un peu aplati de devant en arrière CDEF (*fig.* 71), muni d'un couvercle AB. Ce couvercle porte des trous à sa partie supérieure et un rebord AB, parce que l'eau que contient la boîte jaillit par les trous T, mais elle est retenue par le rebord AB, et retombe dans la boîte au lieu de le faire le long des jambes du pêcheur.



Fig. 71. — Boîte au vif.

L'anse, en fil de fer fort, est munie en G d'une poignée de bois, afin de ne pas blesser les mains.

C'est dans cette boîte, remplie d'eau souvent renouvelée au bord de la rivière, que l'on emporte les petits poissons qui doivent servir d'amorces pour les plus gros. Ils y vivent fort bien pendant plusieurs jours, surtout si l'on a la précaution, pendant que l'on pêche, de plonger entièrement la boîte dans l'eau près du bord. A cet effet, il est bon d'attacher, à la poignée de l'anse G, une bonne corde à fouet de la grosseur d'une forte paille et de 2 à 3 mètres de long; avec cette aide on plonge la boîte au vif dans la rivière ou l'étang, le poisson y demeure sain et vif, et rien de plus facile que de la retirer et de la replonger suivant le besoin.

Quand on laisse plusieurs jours les petits poissons plongés dans la rivière, ils n'ont besoin d'aucune nourriture.

Lorsque la boîte est hors de l'eau, la chaleur est seule à craindre pour les petits poissons qu'elle contient. Évitez le soleil, et mettez la boîte à l'ombre ou sous des feuilles, si vous ne pouvez la descendre dans l'eau.

BOITTE. — Ce mot est synonyme de esche ou amorce pour tous les pêcheurs de nos côtes, depuis la Manche jusqu'à l'Océan. Il représente toute chose que l'on peut mettre sur l'hameçon pour prendre ou attirer le poisson.

On dit *Boitter* pour escher ou amorcer : c'est garnir d'appât un hameçon.

BOITTE BLANCHE. — On nomme ainsi toute boitte formée d'un morceau de poisson vif, frais ou salé, que l'on met sur l'hameçon. Ce mot est en opposition avec les boittes formées de vers, de crustacés, de calmars, etc. Autant que possible, il est bon de conserver, avec la viande, la peau brillante qui la maintient et empêche les poissons de déchirer le tout en un clin d'œil. La peau suffit elle-même quelquefois, surtout quand elle est bien résistante.

BOMARENQUE. — Nom de l'*Anguille* dans les Bouches-du-Rhône. (Voy. ANGUILLE.)

BOND. — (Voy. SAUTADE.)

BONITE **Scomber bonito,** Lin.; **Thynnus Pelamys,** Cuv.). — Acanthopt. scombér. Long. max. = 0m,70.

Syn. : *The Bonito*, angl. — *Palamita*, ital. — *Bonnet*, suéd. — *Bonito*, esp.

La Bonite se rapproche beaucoup du Thon. Son dos bleu est rayé de lignes noires obliques; comme le Thon, elle porte 7 ou 8 fausses nageoires près de la queue.

La tête de la Bonite est conique et finit en pointe, au museau. La mâchoire inférieure est proéminente; les dents peu nombreuses et petites; la langue molle et nue.

Le corps de la Bonite est rond jusqu'à l'anus; mais, à partir de là, il diminue jusqu'à la queue où il est déprimé. La ligne latérale, d'abord descendante et ondulée, devient droite vis-à-vis de l'anale, et, se relevant de là, se termine en crête vers la queue.

Les yeux sont élevés et ronds, l'iris argenté; la couleur du corps est bleu pur, plus noir sur le dos, les côtés brillants, le ventre blanchâtre. Derrière les pectorales partent, d'un espace triangulaire, quatre raies noires qui s'étendent de chaque côté jusqu'à la queue.

Les écailles sont petites comme celles du Maquereau. Dorsales : 1re, de 15 rayons, 2me de 12,

8 fausses nageoires. Pectorales : 27 rayons. Ventrales : 1 + 5. Anales : 2 + 12 et 7 fausses nageoires. Caudale non échancrée, mais allongée en haut et en bas, de 35 rayons.

Les pectorales et ventrales ne sont pas grandes. Les couleurs de ce poisson sont magnifiques.



Fig. 72. – Bonite *Thynnus Pelamys*, Cuv.).

BONITE. — Ce poisson abonde dans la Méditerranée et dans la mer Atlantique. On le pêche de la même manière que le Thon, avec lequel on le trouve presque toujours mêlé. La pêche peut se faire toute l'année, mais particulièrement depuis le mois de mai jusqu'à la fin de septembre.

Les lignes employées sont ordinairement amorcées avec un lambeau de chair d'Anguille; la Bonite est très-vorace et se jette avec avidité sur tout appât.

Ce poisson est très-friand de Sardines et de Poissons volants; comme il se tient à la surface et en haute mer, on le prend facilement avec un hameçon recouvert d'un leurre qui représente grossièrement la forme de son aliment de prédilection. On choisit tout simplement un morceau de plomb auquel on donne la forme d'un petit poisson et auquel on attache deux plumes pour figurer les nageoires ou les ailes.

La nourriture ordinaire des Bonites se compose de poissons, de petites seiches, de coquillages et de végétaux marins.

Elles se jettent avec avidité sur tous les débris de salaisons avariées, et toute chair corrompue qui n'est plus mangeable et qui est devenue trop salée, est excellente pour prendre les Bonites.

Ce poisson marche en troupes de 10, 15, 20 individus, aime les grandes eaux et ne quitte point la surface. On le prend encore facilement dans les endroits où la mer est agitée.

BONITE RAYÉE. — Un des noms populaires de la *Pélamide*. (Voy. ce mot.)

BORDE. — Nom de l'*Ablette* dans quelques localités. (Voy. ABLETTE.)

BORDELIÈRE [Brème]. (**Cyprinus vel Abramus blicca, Lin.**) — **Malacopt. abd. Cyprin. Long. max. = 0m,20 à 0m,22 ; haut. = 0m,09.**

Syn. : *The white bream, or Breamflat*, angl. — *Björkna, Blecka*, suéd. — *Zobel pleintze*, allem. — *Baake, braten*, norw. — *Flire, blikka*, dan. — *Ssapa*, russ. — *Bley*, holl.

Tête courte, museau pointu ; opercules argentés à points verdâtres. Elle n'a pas de dents, le palais charnu portant un os au milieu, la langue non libre. Yeux très-grands, taches verdâtres au-dessus, peu élevés sur la tête, à prunelles noires, l'iris blanc argenté, quelquefois jaune.

Corps court, élevé, dos très-comprimé, verdâtre, côtés blancs, flancs et ventre argentés. Ce petit poisson est remarquable par une suite de points bleus formant la ligne latérale et fort apparents, déposés sur le milieu du corps jusqu'à la naissance de la queue. La ligne latérale n'est pas si courbée vers le bas que celle de la Brême commune, et présente de 46 à 50 points.

Dorsale noirâtre, 10 rayons; caudale et anale, 22 rayons, saupoudrée de noir brun présentant un peu de rouge au lobe inférieur plus long que le supérieur. Anale rougeâtre sur fond gris à extrémités brun noir. Ventrales et pectorales jaune d'ocre chez les grosses Brêmes, grises chez les petites.

Ce poisson, très-peu estimé, et dont le corps est presque toujours rempli de vers intestinaux, présente une chair molle remplie d'arêtes. (Voy. PARASITES.)

On croit que le nom de *Blicca* lui a été donné à cause du brillant de sa couleur comparée à celle de la Brême commune, qui est toujours un peu jaune et qui, quand elle est vieille, devient d'un jaunâtre presque brun. C'est peut être aussi une altération du nom suédois

Ce poisson se nourrit d'herbes, d'insectes et de frai, sert d'appât vivant, et tire son nom de son séjour habituel au bord des eaux. Il ne s'emploie guère qu'à nourrir le poisson dans les rivières.

BORDELIÈRE (*Brême*). — La Bordelière se trouve dans les lacs de la Savoie, dans les étangs de la Bresse, dans le Rhône et la Saône. On n'en fait pas de pêche particulière, on la trouve pêle-mêle avec les autres poissons blancs.

Elle se pêche aussi dans la Seine, dans la Loire, le Loir, etc., et la majeure partie des rivières de la France. On la prend au petit ver rouge et au ver de vase, comme tous les petits poissons blancs, même aux insectes, car elle est très-vorace.

Sa manière de mordre est singulière, car elle mord plutôt en remontant qu'en descendant; aussi la flotte, au lieu de s'enfoncer dans l'eau, est promenée horizontalement sur sa surface par l'attaque du poisson sur l'esche.

BORDER UN FILET. — Pour border un filet, on l'entoure d'une corde que l'on passe de maille en maille et que l'on attache de 10 en 10 centimètres avec plusieurs tours de fil retors. Cette opération a pour but de donner à l'engin plus de résistance, en empêchant les fils extérieurs qui portent l'effort de se briser, et par suite le filet d'être déchiré.

BORIGUE. — Nom des *Nasses* dans la Dordogne. (Voy. NASSE.)

BOROCHE. — Nom de l'*Ablette biponctuée* sur le lac de Genève. (Voy. ABLETTE BIPONCTUÉE.)

BOT. — Nom vulgaire du *Carrelet* ou *Plie franche*. (Voy. ce mot.)

BOTEAU. — (Voy. DOBULE.)

BOTTO. — Dénomination du *Chabot* commun aux environs de Nice. (Voy. CHABOT.)

BOUCHE. — (Voy. MUSEAU.)

BOUCHES EN FLUTE. — 15me et dernière famille de l'ordre des Acanthoptérygiens.

Ces poissons se divisent en deux genres que nous n'étudierons point : 1° Les *Fistulaires*; 2° les *Centrisques*.

BOUCHON. — *Bouchon* est quelquefois pris comme synonyme de *flotte*, mais nous ne nous occuperons ici que du Bouchon (*liége*) en lui-même et de la manière de le travailler pour les différents usages délicats de la pêche à la ligne.

Le bouchon, tel qu'on le trouve dans le commerce, est de plusieurs grosseurs et fait en liége. Ce liége est l'écorce d'une espèce de chêne qui croît spontanément dans l'Europe méridionale et que nous possédons en France dans les Pyrénées-Orientales, les Basses-Alpes et les Alpes-Maritimes. Son nom botanique est : *Quercus suber*, Lin. Ce chêne croît dans des terrains arides, rocailleux, dans les sables. Au bout de 8 à 10 ans, l'écorce a acquis une épaisseur suffisante pour qu'on puisse

la récolter avantageusement. On fait une incision circulaire au haut et au bas du tronc, on fend verticalement, et on détache cette écorce avec précaution pour ne pas endommager l'écorce intérieure ou *liber* qui fait vivre l'arbre.

Le liége est une matière à la fois très-tendre et très-réfractaire. Il se débite très-bien au moyen d'une scie un peu fine et n'ayant pas beaucoup de *chemin*. Quand on a débité grossièrement le morceau dont on a besoin, il faut lui donner la forme exacte et le poli. Deux moyens se présentent : la râpe, puis la lime; ou d'un seul coup, le couteau. Tous deux peuvent être appliqués, mais dans des cas différents.

La râpe dont on fait choix doit être neuve et d'un numéro assez fin. Son travail laisse des stries que l'on efface au moyen d'une lime douce, puis du papier de verre très-fin.

Quel que soit le travail que l'on veut faire subir à un bouchon, il faut d'abord choisir du liége de la plus belle qualité possible, l'acheter débité en gros bouchons, qui suffisent amplement à tous les besoins de la pêche à la ligne, et laisser les morceaux en tables grossières aux pêcheurs aux filets : cette qualité suffit cependant à faire des bouées.

L'emploi du couteau pour façonner le liége est assez difficile; il faut une lame mince, très-franche de tranchant, et prendre le fil du liége en travers de la lame et un peu obliquement. Il y a, dans cette coupe, un certain tour de main qu'on peut apprendre avec un peu de soin en attaquant un bouchon de plusieurs manières, et remarquant celle où le liége se laisse couper franchement et sans bavures.

La confection des flottes exige, à chaque instant, du pêcheur qu'il sache percer proprement un bouchon. Cette petite opération s'exécute facilement au moyen d'une lime spéciale appelée *Queue de rat*, que l'on peut se procurer partout. On commence par faire un avant-trou dans le liége au moyen d'un poinçon, puis on introduit doucement la pointe de la queue de rat, et par un mouvement de va-et-vient, on arrondit le trou et on perce le liége sans éclats et d'une manière très-régulière, de façon que la plume qu'on y introduit s'adapte parfaitement.

Quand on veut peindre le liége, on le fait au moyen de peinture à l'huile que l'on vernit ensuite, ou au moyen de peinture au vernis.

Quelque bon que soit le liége que l'on a choisi, il présente toujours de petites cavités qu'il faut remplir avant de peindre, afin d'avoir une surface bien unie. On y parvient en les bouchant avec du mastic de vitrier ou du blanc de céruse à l'huile. Ce dernier est préférable.

Cette peinture qui, au premier abord, a l'air d'un enjolivement et d'un enfantillage, a sa raison d'être et son utilité. D'abord, en faisant choix pour la partie supérieure d'une couleur bien *voyante*, elle permet au pêcheur de distinguer plus aisément et de plus loin sa flotte sur l'eau, ce qui offre des avantages dans la pêche du matin et du soir. En second lieu, cette couleur ne peut être aperçue des poissons et n'a donc pas d'inconvénients de ce côté. Enfin le bouchon, comme corps poreux, absorbe, quand il est nu, une certaine quantité d'eau, qui remplace l'air de ses pores et le rend d'autant moins léger; quand il est rendu imperméable par une couverture vernie, il garde toutes ses propriétés même après un long séjour dans l'eau.

Or, quand une flotte est soigneusement équilibrée, elle est d'une grande sensibilité, chose extrêmement utile pour la pêche sédentaire en eau douce ; l'absorption de l'eau par le liége suffit à détruire cet équilibre. (Voy. FLOTTE.)

Il est bon que la peinture soit appliquée de façon à boucher hermétiquement

l'interstice qui existe entre la plume et le bouchon, de façon que l'eau ne puisse pas plus s'introduire par l'intérieur que par l'extérieur.

Une flotte bien faite est un petit ouvrage de patience et d'adresse dont le pêcheur habile peut seul sentir toute l'importance.



Fig. 73. — Bouée en liége.

Quand on a besoin de liége pour confectionner les bouées (*fig.* 73) que l'on attache aux lignes de fond, en mer ou en eau douce, on se sert simplement de morceaux dégrossis d'épluchures de liége grossier que l'on trouve partout. Dans ce cas encore, il est bon de les peindre à l'huile et au vernis. Elles résistent plus longtemps et se voient de plus loin. On peut réunir plusieurs morceaux ensemble au moyen de bonne colle-forte, on les serre pour la faire prendre, et quand le tout est recouvert de peinture, l'eau n'y a aucune action. On obtient ainsi des bouées aussi volumineuses qu'on peut le désirer, et qu'il est bon de laisser liées.

On fait de même pour les liéges de Bricoles.

BOUCHON CARRÉ pour ligne à soutenir. (Voy. SOUTENIR.) — Si l'on veut pêcher à la main ou à la canne à soutenir, sur un fond de pierres éboulées ou de roches, d'où l'on ne pourrait jamais retirer le plomb, on emploie la précaution suivante. On sépare, de sa ligne MN à soutenir (*fig.* 74), le plomb qui y est attaché ou dans lequel elle est passée, et on le remplace par un bouchon AB, que l'on perce et dans lequel on passe la ligne. Ce bouchon est retenu par le petit plomb A mis à demeure à 0^m,50 au-dessus de l'hameçon.



Fig. 74. — Bouchon carré pour les pelotes. Ligne à soutenir.

Ce bouchon ABC, qui est taillé en parallélipipède, ne doit et ne peut pas dépasser le grain de plomb. On prend alors de la terre glaise, — celle que l'on trouve au bord des rivières et des étangs, — on en fait une pelote dont on calcule la grosseur et le poids sur la force du courant où l'on pêche, et l'on entoure soigneusement le bouchon avec cette pelote. La terre ne glisse pas, à cause des facettes du bouchon ; et, quand la pelote est au fond, comme le bouchon est percé, la ligne reprend sa liberté et sa sensibilité.

Si aucun poisson ne vient mordre, la pelote se casse, le liége redevient libre et remonte la ligne au courant sans qu'elle accroche dans les herbes ou les obstacles. En somme, c'est un bouchon semblable à celui qui sert pour la pêche dans les pelotes.

BOUCHOTS. — (Voy. PARCS.)

BOUCLE (**Hameçons à**). — L'hameçon à boucle est une invention pour les maladroits; invention qui a tous les inconvénients des hameçons à palette, sans en avoir les avantages. Généralement cette disposition n'est adoptée que pour les hameçons communs que quelques pêcheurs emploient pour les cordes traînantes ou lignes de fond que l'on tend la nuit.

La hampe DB de l'hameçon ACBD est recourbée sur elle-même en D, de façon à former un anneau dans lequel il suffit de passer un fil pour que l'hameçon se trouve empilé. Mais alors se présentent deux inconvénients : l'anneau A est gros, nécessairement ; de plus, l'empile D a besoin d'un nœud pour tenir l'hameçon ; le nœud D est lui-même gros. Deux obstacles accumulés l'un au-dessus de l'autre ; de sorte qu'il est impossible de faire passer un ver ou un petit poisson au-dessus de cet

obstacle sans déchirer l'Esche, par conséquent la faire périr et lui enlever ainsi la qualité essentielle qui l'a fait choisir.

Si l'on craint de prendre trop de peine à empiler convenablement les nombreux hameçons des lignes de nuit, il vaut encore mieux se servir d'hameçons à palette ordinaire et les empiler par le simple nœud ; dans ce cas, on supprime une des grosseurs, celle de l'anneau, c'est autant de gagné sur le genre d'hameçon qui fait le sujet de cet article.

Pour le pêcheur adroit qui ne regarde pas à la peine pour en être récompensé par la réussite, il est extrêmement important de dissimuler absolument la présence de l'hameçon en le choisissant aussi petit que possible, et alors surtout un empilage soigné est ce qu'il y a de meilleur.

C'est un peu plus long, mais avec de la patience on vient à bout de tout ; de plus, rien n'empêche d'y mettre du temps et de monter peu à peu sa collection d'hameçons empilés : on ne devient pas riche en une demi-heure !

Fig. 75.— Hameçon à boucle.



BOUCLÉE (*Raie*). — (Voy. Raies, § 16.)

BOUÉES. — Ce que sont les bouchons pour les brioles et les lignes de fond en eau douce, les Bouées le sont en mer pour les lignes du même genre.

Elles sont souvent formées de petits barils cylindriques (*fig.* 78) ou coniques (*fig.* 76). Il faut toujours les munir de leurs drosmes ou cordage spécial pour les retirer.

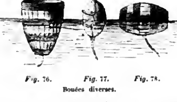


Fig. 76. Fig. 77. Fig. 78.
Bouées diverses.

On en fait également en plaques de liége liées ensemble ou les unes aux autres avec du bitord collé et peint soigneusement (*fig.* 77).

On peut en composer en joncs et en mille matières commodes, pourvu qu'elles flottent sur l'eau en portant un poids, et qu'elles soient de couleur voyante.

BOUFFER. — Se dit pour *Bouler* dans quelques endroits. (Voy. Bouler.)

BOUGUILLÈRE. — Espèce de *Battude* ou de *Manet* en fil très-délié, qui sert à prendre les Bogues. (Voy. Battude et Manet.)

BOUILLER. — Synonyme de *Bouler*, dans certains pays. (Voy. ce mot.)

BOUIRONS. — Anguille de premier âge qui ne se rencontre qu'à l'embouchure des fleuves. Synonyme de *Montée.* (Voy. ce mot.)

BOULER. — Troubler et battre l'eau au moyen de perches pour faire fuir le poisson. On construit à cet effet des bouloirs, longues perches à l'extrémité desquelles on cloue, soit une planchette perpendiculaire, soit une vieille semelle de soulier, que les pêcheurs préfèrent beaucoup en raison de sa flexibilité.

BOULEREAU. — Nom populaire du *Gobie noir*. (Voy. ce mot.)

BOULETTES (**Pâte à**). — (Voy. Pates, Amorces, Huile composée.)

BOULIÈCHE. — Nom donné dans la Méditerranée à de très-grandes *Sennes.* (Voy. ce mot.)

BOULLICHE. — Synonyme de *Boullier* (Voy. ce mot.)

BOULLIER OU BOULLIÈRE. — Le *grand Boullier* est un filet formé de deux longs bras qui aboutissent à une manche ou un tramail. Il ne diffère de l'*Aissaugue* que par la grandeur de la maille. (Voy. Aissaugue.)

BOULOIR. — Instrument pour *Bouler*. (Voy. ce mot.)

BOUQUETOUT. — Petit *Bouteux*, employé à Coutances pour la pêche de la Crevette. (Voy. BOUTEUX.)

BOUQUETS. — Nom populaire des *Crevettes*. (Voy. ce mot.)

BOURAQUE ET BOURAGUE. — Synonyme de *Casier*. (Voy. ce mot.)

BOURDIGUE. — On donne ce nom à un grand engin de pêche (*fig.* 79) que l'on dispose dans un endroit où le poisson a un passage habituel. Les plus connus sont usités dans les passes AD qui donnent accès, dans les étangs salés du Midi, aux eaux de la Méditerranée M. L'oscillation diurne des eaux de cette mer suffit pour produire un léger courant dont certaines espèces de poissons profitent pour s'agiter et faire la chasse. La Bourdigue est une sorte de madrague d'eau tranquille et de petite dimension.

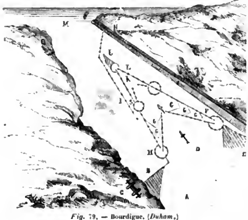


Fig. 79. — Bourdigue. (*Duham.*)

Cet appareil se compose d'une espèce de labyrinthe HHF formé de nattes ou de claies en roseaux ou cannes attachées sur des cordes et soutenues dans l'eau par de forts piquets. La disposition des circonvolutions est telle qu'une fois entré dedans, le poisson D se trouve forcément conduit dans un verveux final J, que l'on nomme *panterme*, et où il trouve la mort.

On dispose quelquefois sur le côté, à proximité de la Panterme, un espace K appelé *serve*, dans lequel entre le poisson et où il demeure enfermé à portée des besoins ou de la vente de chaque jour. D'ailleurs, le but des Bourdigues est double et peut aussi bien servir à introduire dans les étangs les jeunes poissons qui devront s'y engraisser et s'y développer, qu'à les empêcher d'en sortir. D'autres fois cet engin est simplement installé en vue d'arrêter quelques espèces : Mulets, Dorades diverses, Maquereaux, etc., etc., dans leurs migrations et leur va-et-vient perpétuel.

On ne saurait trop admirer l'ingénieux tracé de ces piéges qui changent à chaque pas, mais dont le dessin général est toujours le même et remonte probablement à la plus haute antiquité.

Dès 1235 il est fait mention des Bourdigues dans les étangs qui communiquent à la Méditerranée. Elles existent encore dans les environs de Cette et des Martigues. (Charpentier, *Gloss. novum*, I, § 94.)

BOURGIN. — On nomme ainsi, à Marseille, une petite Aessaugue. (Voy. ce mot.)

BOURGNE OU BOURGNON. — Grande *Nasse* qu'on met au bout des parcs ouverts. (Voy. ces mots.)

BOURLOTTE. — Ver blanc marin que l'on trouve dans les fissures des rochers. (Voy. GRAVETTE.)

BOURRÉES. — (Voy. Écrevisse, *Pêche.*)

BOURRICHE. — Une fois le poisson pris à la ligne ou au filet, trois méthodes se présentent au pêcheur pour le conserver : le laisser dans l'eau attaché par les ouïes ou dans un filet; le mettre dans un filet ou dans un panier et l'y laisser mourir hors de l'eau; enfin le tuer immédiatement.



Fig. 80. — Bourriche à poisson.

Des trois méthodes, la dernière nous semble la meilleure, parce qu'il est incontestable que l'animal tué brusquement, souffre moins que celui qu'on laisse se débattre dans les convulsions de l'agonie que lui cause une asphyxie assez lente dans l'air. Un grand nombre de poissons, surtout parmi les espèces marines, ne laissent pas de choix au pêcheur, car ils meurent immédiatement au sortir de l'eau. Plusieurs autres changent de goût, de valeur par conséquent, suivant qu'ils sont tués vifs ou laissés mourir. Tous les pêcheurs de Saumons savent que la chair de cet animal est infiniment plus ferme et se conserve beaucoup mieux quand le poisson a été tué en sortant de l'eau. Pourquoi ne pas imiter la nature dans ce qu'elle fait de bien ?

Les pêcheurs qui veulent conserver leur poisson vivant, surtout s'ils ont besoin d'en faire des amorces vives pour d'autres pêches, se serviront avec avantage du petit filet ci-joint (*fig.* 80), auquel les marchands ont donné, je ne sais pourquoi, le nom de *Bourriche*. Il se compose d'un sac BP, maintenu ouvert par deux ou trois petits cercles d'osier. On lui ajoute une petite flotte en F, et une balle P pour le lester à l'extrémité inférieure. Il se tient dès lors verticalement dans l'eau, et une seconde corde attachée à l'ouverture sert à l'amener près du bord ou près du bateau.

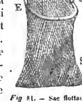


Fig 81. — Sac flottant.

L'usage des cerceaux est bon, parce que les poissons peuvent se tourner et se retourner dans la bourriche sans s'accrocher aux mailles : ils peuvent prendre leur position favorite, la tête en avant, sans être noyés par la force du courant, ce qui arrive rapidement lorsqu'ils sont enfermés dans un sac flottant EFS (*fig.* 81) qui se referme sur eux et les enveloppe de ses plis. Il va sans dire que la partie étroite B de la bourriche doit être resserrée encore par un disque de caoutchouc; c'est la meilleure fermeture que nous connaissions, et pour *un sou* on a une serrure *inforçable*. Il ne reste plus que le poisson à mettre derrière ces verrous économiques.

Quelques personnes plongent dans l'eau, au moyen de ce filet, ou d'un sac simple S (*fig.* 81) leur poisson mort : il suffit d'avoir une fois vu ce qu'il advient par cette macération sur ses tissus et sa gélatine extérieure, pour n'avoir plus envie de recommencer. On me dira que cette méthode a pour but de le tenir frais lors des grandes chaleurs de l'été, et d'empêcher l'accès des mouches qui savent se glisser partout.

Il vaut mieux tuer brusquement son poisson dès qu'il vient d'être pris, puis le déposer dans un récipient quelconque, filet, carnier ou sac, au milieu d'herbes odoriférantes mouillées, — ou en trouve partout au bord des eaux douces, — telles que menthe, etc. Sur le rivage de la mer, on lui fait un lit d'algues ou de varechs, on le recouvre des mêmes matières, et le tout se conserve parfaitement frais jusqu'au soir,

non pas en le laissant en plein soleil, mais en l'abritant le mieux possible de ses rayons directs. Il m'est arrivé en pareil cas, au milieu d'une plaine de sable, au bord de la mer, d'être embarrassé de trouver un peu d'ombrage : il ne me restait qu'à en créer. J'y parvenais en tendant, au moyen de quelques scions de rechange, de quelques pierres mises l'une sur l'autre ou dressées, mon mouchoir mouillé au-dessus du panier. La brise faible suffisait pour entretenir une évaporation auxiliaire, la couleur blanche du linge empêchant l'absorption d'une partie de la chaleur, et mes captures demeuraient en très-bon état.

Le même système d'emballage dans les herbes est, d'ailleurs, le seul possible dans la *Pêche à la mouche* (Voy. ce mot), alors qu'on suit, sans relâche, le bord d'une rivière pendant des heures entières, n'ayant, pour réceptacle de ses captures, que le *panier* (Voy. ce mot) ou le *carnier* qui pend derrière vos épaules.

BOURSAL. — Nom provençal du *Goulet des verveux*. (Voy. ces mots).

BOURSE. — Synonyme de *Manche*, *Queue* ou *Sac*, dans les filets. (Voy. ces mots.)

BOURSET. — Corps flottant qui sert à tenir un des bouts flottants de la *Dreige*. Il y a, pour ce filet, une voile immergée qu'on appelle *voile de Bourset*. (Voy. DREIGE.)

BOUT-DE-QUIÈVRE. — Grand haveneau à perches croisées (*fig.* 82), dont les deux extrémités inférieures sont terminées par des cornes de chèvre, afin qu'on puisse le pousser lentement sur la grève, la rondeur des cornes le faisant glisser sur le sable. On remplace quelquefois ces cornes par deux planchettes qui font le même effet. Sert à prendre les crevettes.

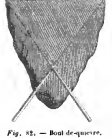


Fig. 82. — Bout-de-quièvre.

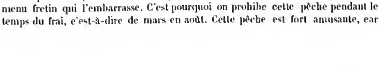
BOUTARGUE. — Œufs de poissons préparés, provenant de la pêche des *Bourdigues*.

BOUTEUX. — Filet en forme de trouble (voy. ce mot), qu'on emploie sur les fonds unis de la même manière qu'un jardinier se sert de sa ratissoire. L'ouverture en est carrée et quelquefois le sac est fait comme un verveux.

La perche au moyen de laquelle on tient ce filet a 2 mètres, ou 2 mètres 50 de longueur. La traverse en bois du bas est longue en proportion (*fig.* 83). Elle est assez forte pour être taillée en chanfrein, afin de mieux gratter le sable. Le filet est en deux parties : les mailles plus fines du fond ont environ 10 millimètres d'ouverture.

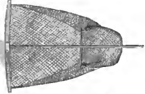
Fig. 83. — Bouteux.

De septembre en février, les pêcheurs peuvent se servir du Bouteux sur les plages de sable uni. Pour cela, ils entrent dans l'eau jusqu'à la ceinture, posent le filet devant eux, et, poussant par l'extrémité du manche, marchent ou courent aussi vite que possible. De temps à autre, on relève le filet pour le dégager de la vase, des herbes et du menu fretin qui l'embarrasse. C'est pourquoi on prohibe cette pêche pendant le temps du frai, c'est-à-dire de mars en août. Cette pêche est fort amusante, car



elle livre tout à l'imprévu. Non-seulement on y prend des poissons plats, *Soles, Turbots, Plies*, etc., que le frottement de la traverse et le bruit des pas font sortir du sable, mais encore des poissons ronds qui viennent buter dans le filet, des Crevettes, des Crabes, etc.

—— On se sert encore sur les côtes de la Flandre d'une sorte de Bouteux appelé *Grenadière* (*fig.* 84). Cet engin n'a pas de cerceau; il porte deux traverses, l'une en bas, longue de 2 mètres à 2 mètres 50, l'autre à 2 mètres 50 de la première et plus courte de moitié. On réunit par deux cordes les extrémités des deux traverses, ce qui forme un trapèze régulier, sur les bouts duquel on monte le sac du bouteux. Cet engin sert comme le bouteux à demi-cercle pour prendre les Crevettes.


Fig. 84. — Bouteux *Grenadière*.

—— Le *Savre* est encore une sorte de bouteux, dont on se sert en Normandie pour prendre les Lançons. (Voy. SAVRE.)

—— On pourrait encore rapporter à ce genre de filet les Haveneaux et les Bouts-de-quièvre; mais nous renvoyons aux articles spéciaux, où ces engins sont décrits.

BOUTEUX A QUEUE DE VERVEUX. — On fait quelquefois le sac du *Bouteux* très-long, et pour le maintenir ouvert on y monte un certain nombre de cerceaux successifs. L'engin devient alors beaucoup plus difficile à pousser devant soi, et d'autre part les filets sont facilement coupés, aux cerceaux, par le frottement sur le fond. (Voy. BOUTEUX.)

BOUTIQUE A POISSON. — Quand le pêcheur à la ligne aura son habitation près d'une rivière ou d'un étang, il fera bien de s'y faire construire une boutique à poisson, espèce de caisse percée de trous et plongeant dans l'eau. On y conserve les poissons que l'on a pris et que l'usage d'une bourriche a permis de garder vivants. On fait des économies de poisson les jours où l'on est trop riche, et on les retrouve quand la disette se fait sentir.

Si la boutique est dans une rivière limpide, elle offre encore l'avantage qu'on y laissera quelque temps séjourner le poisson pris dans les étangs; il y perd le goût de vase presque toujours inhérent à sa première habitation.

On y conserve les poissons vifs pour appât dans une boîte de bois ou de zinc percée de petits trous.

Le couvercle de cette boutique doit être fermé à clef; on y prend le poisson avec une épuisette, jamais à la main. Les espèces voraces y peuvent rester avec leurs victimes habituelles, sans essayer de leur faire du mal.

On doit remarquer que les Brochets qu'on y enferme dégorgent même le poisson avalé précédemment et non digéré.

Certains poissons s'y nourrissent des débris qu'on leur porte, mais d'autres n'y mangent jamais et par conséquent y dépérissent, n'étant soutenus que par les débris microscopiques que charrie l'eau qu'ils avalent.

BOUVIÈRE [*Genre*]. (**Rhodeus**, Agass.) — Malacopt. abd. Cyprin.

Petit genre reposant sur une seule espèce en France, très-facile à déterminer. Bouche sans barbillon, corps plat, large, pas de rayons dentés aux dorsale et anale; cinq dents pharyngiennes par côté et sur un seul rang.

BOUVIÈRE AMÈRE (**Cyprinus** ou **Rhodeus amarus**, Blo.). — Malacopt. abd. Cyprin. Long. max. = $0^m,06$; haut. = $0^m,015$.

Syn. : *Bitterling*, all.

Dos et tête vert joune, opercules nuancés de noir. Côtes et flancs blanc rose, et irisés d'une belle couleur anroro. Yeux rouge-carmin, plus foncés en dessous. Ventre d'un blanc éclatant. Épine dorsale de 30 vortèbres, 14 côtes do chaque côté.



Fig. 85. — Bouvière amère (*Rhodeus amarus*, Bloch).

L'intervalle entre chaquo écaillo est noirâtre, uno bande vert doré ou bleu d'acier part de la caudale et va jusqu'à la dorsale.

Dorsole, 10 rayons, et caudalo de 20 rayons vert pâle, cette dernière fourchue, la premièro portant un 2me rayon ou épine assez roide. Anale rouge, 11 rayons ; ventrales, 7 rayons, lavées do rouge ; pectorales, 7 rayons pâles ; anales ot dorsale nottemont bordees da noir.

Ce poisson, le plus petit des Cyprins-carpes, est assez largo en proportion de sa longuour et paré de couleurs magnifiques ; il est transparent dans presque toutes ses parties. So chair n'est pas mangeable, par son amertumo.

Il vit dans les eaux pures et courantes on dans les étangs troversés par un cours d'eau, surtout dans le nord. (Voy. TEMPS DE FRAI.)

BOUVIÈRE AMÈRE. — La Bouvière ne se prend pas à la ligne, on en trouve en hiver un grand nombre dans les nasses et les troubles, pendant que l'on pêche pour d'autres poissons plus importants. Elle a été comprise dans ce traité parce qu'elle forme la meilleure amorce que l'on puisse trouver en hiver, de novembre à février, pour pêcher au vif la Perche et le Brochet dans les étangs, les ruisseaux et les endroits où la chaleur et l'eau vive ont permis aux poissons de ne pas se retirer, à demi engourdis, dans les crônes et les trous.



Fig. 88. — Arc branchial épineux du Brochet, avec sa branchie.

Fig. 87. — Arc branchial de la Carpe

BOUYER. — Sorte de *Senne* de très-grande dimension. (Voy. ce mot.)

BOUYEROUNS. — Nom provençal de la montée d'Anguilies. (Voy. MONTÉA.)

BRANCHIAUX (Arcs). — Les arcs branchiaux (*fig.* 86-87), d'uno courbure plus ou moins considérable, suivant les espèces de poissons et même les individus, sont des os arqués et solides qui soutionnent chacun une branchie distincto. Le long de leur partie convexo, ils portent un ou plus souvout deux rangs de potites lames plus ou moins flexibles et un peu convexes d'un côté. Ces lames, appliquées l'une contre l'autre, sont ottachées aux arcs bronchiaux et rovêtues à leur surface de ces mille et mille ramifications veineuses ot artériolles où se passe lo phénomène de l'hématose ; ellos sont onfin recouvortes do membranos do diverses épaisseurs.

Ces lames sont souvent garnies de petits poils plus abondants sur la face convexe que sur la face concave.

La partie concave des arcs branchiaux ne porte pas de branchies mais des protubérances plus ou moins rugueuses, des dents et quelquefois de courts aiguillons (*fig.* 86).

Tous ces arcs sont élastiques et garnis, à l'extrémité, de muscles qui les font mouvoir et peuvent même augmenter leur courbure au besoin.

En général, les poissons ont 4 arcs branchiaux de chaque côté de la tête. Quelques-uns, cependant, — Raies et Squales, — en ont 5, 6, 7; mais ces phénomènes semblent bornés à quelques espèces.

BRANCHIES. — Ce mot, tiré du grec βραγχία, sert à désigner les organes respiratoires des poissons vivant dans l'eau, par l'intermédiaire de laquelle ils absorbent l'air nécessaire à leur vie.

Ces organes (*fig.* 88), formés de lames de forme analogue aux dents d'un peigne (*fig.* 86), présentent de très-nombreuses ramifications de vaisseaux sanguins; une, au moins, à chaque dent du peigne. Ces veines sont abouchées à des *artérioles*. C'est au travers des parois de ces organes qu'est absorbé l'oxygène de l'air qui transforme le sang veineux en sang artériel. Phénomène désigné sous le nom d'*hématose* ou *révivification du sang*. Ces organes sont protégés par une membrane appelée *branchiostège*. Le poisson avale l'eau par un mouvement régulier, spasmodique, analogue à la respiration aérienne. Cette eau est chassée entre les lamelles des peignes branchiaux, et se trouve expulsée par les ouvertures extérieures qui portent le nom d'*ouïes*.

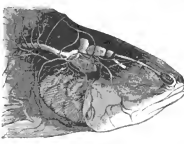


Fig. 88. — Branchies.

Les branchies des animaux inférieurs sont quelquefois libres à l'extérieur, à l'état de houppes, de panaches, de franges, de feuillets, etc. (Voy. ARÉNICOLE, ANNÉLIDES, etc.)

Dans les poissons, les branchies sont toujours placées, quels qu'en soient le nombre, la grandeur et la forme, dans une cavité de chaque côté de la tête, cavité qui n'est qu'un prolongement de la bouche par laquelle l'eau est avalée.

Les ouïes sont ouvertes précisément par suite de la contraction que, au moyen des muscles, le poisson fait subir à la courbure des arcs branchiaux; souvent, cependant, elles sont munies d'un opercule et de ses membranes.

La figure 89 montre la partie antérieure d'un Maquereau commun, dont l'appareil respiratoire a été mis à jour. (Voy. CRUSTACÉS.)

Fig. 89. — Branchies du Maquereau.

BRANCHIOSTÉGE (Membrane). — Cette membrane protége et recouvre les branchies des poissons, d'où elle tire son nom de βραγχία στέγω, *couvre-branchie*.

Elle est placée entre la mâchoire et l'épaule, et renferme des pièces osseuses et cartilagineuses.

Outre l'appareil des arcs branchiaux (voy. ce mot), l'os hyoïde porte, de chaque côté, des rayons qui soutiennent la membrane branchiale. Une sorte de battant composé de quatre pièces osseuses, le pré-opercule A, l'opercule B, le sub-opercule C, et l'inter-opercule D, se joint à cette membrane pour fermer la grande ouverture des ouïes. Il s'articule à l'os tympanique, et joue sur une pièce appelée le préopercule.

Dans la tête de Truite (*fig.* 90), on voit en E les rayons branchiostèges, supportés dans la membrane branchiostège. Cette membrane ordinairement attachée à la partie inférieure de l'interopercule, l'est quelquefois à sa surface intérieure. En haut, l'inter-opercule est attaché à l'os épihyalique ou style-hyalique, et forme ainsi l'un des anneaux de cette chaîne au moyen de laquelle sont maintenus les mouvements synchroniques de l'appareil respiratoire.



Fig. 90. — Tête de Truite.

BRANCHIOSTÉGES (Rayons). — La membrane E (*fig.* 90) qui est placée, en tout ou en partie, sous l'opercule des poissons, en général, est presque toujours soutenue, comme une nageoire, par des rayons simples, en nombre variable, suivant les espèces et les familles.

Ces rayons sont mus par des muscles spéciaux et peuvent, en se rapprochant ou s'écartant comme les branches d'un éventail, plisser ou déployer la membrane qui les unit.

Pour fermer les ouïes, le poisson étend cette membrane et ferme, en agissant ainsi, l'opercule qui applique fortement les bords membraneux qui l'entourent sur ceux de l'orifice branchial ou ouïe; en un mot, sur la portion *non mobile*, appartenant au corps de l'animal.

BRANLETTE. — (Voy. CANNES A PÊCHE [*Confection des*].)

BRAS. — (Voy. CARPE) [*os du*].

BRÉGEL. — Sorte de filet fixe employé spécialement à la pêche des Anguilles (5e arrond. marit., Toulon), et ne pouvant être calé que pendant le temps de l'ouverture de cette pêche. (Art. 7, § 3 et 14.)

BRÉGIN. — Synonyme de *Bourgin*. (Voy. ce mot.)

BREIGE. — Tramail dont on se sert dans la Gironde, pour prendre les Esturgeons. (Voy. TRAMAIL.)

BRELOT. — Ce poisson est vorace et se jette avec avidité sur les appâts qu'on lui présente. On en prend beaucoup avec des hameçons; c'est le même que la *Sargue*, et ce nom de Brelot lui est donné sur les côtes des Charentes. (Voy. SARGUE.)

BRÊME [*Genre*]. (**Abramus**, Lin.) — Malacopt. abd. Cyprin.

Groupe très-naturel de la famille, quoique peu distinct dans ses espèces. Toutes ont le corps large et comprimé, l'anale très-longue d'avant en arrière et coupée en courbe rentrante. La queue est fortement échancrée.

Écailles grandes, solides, à stries concentriques. La portion antérieure du dos, en avant de la dorsale, présente une ligne dépourvue d'écailles.

On divise ce genre en quatre sous-genres :

DENTS PHARYNGIENNES SUR UN SEUL RANG..	Espace nu en avant de la dorsale	*Brêmes proprement dites.*
	Pas d'espace nu sur le dos....................	*Abramidopsis.*
DENTS PHARYNGIENNES SUR DEUX RANGS....	Pas d'écailles sur les carènes dorsales et ventrales.	*Blickes.*
	Écailles sur les carènes dorsales et ventrales....	*Bliccopsis.*

Cinq espèces en tout pour la France.

BRÊME BORDELIÈRE. — (Voy. BORDELIÈRE.)

BRÊME COMMUNE (**Cyprinus ou Abramus Brama**, Lin.). — Malacopt. abdom. Cyprin. Long. max. = 0m,40 à 0m,50. Haut. = 0m,12.

Syn. : *Bream*, angl. — *Bleitzen*, allem. — *Scarda*, ital. — *Pessegi*, hongr. — *Bleye*, sax. — *Kleszcz*, pol. — *Lesch*, russ. — *Brax*, suéd. — *Brasen*, dan. — *Braexen*, portug.

Corps très-large et très-plat; dos arqué, caréné en avant, noirâtre ou noir bleuâtre; côtés et ventre d'un blanc jaunâtre. La ligne du dos et celle du ventre forment un cran auprès de la dorsale et de l'anale.

La tête est petite, pointue et comme tronquée, l'œil petit, la bouche petite, sans barbillons; on aperçoit dans son intérieur une langue rouge, molle et épaisse, adhérente au palais. La nageoire anale est grande (27 rayons), plus large à la vue que la caudale qu'elle rejoint presque. La caudale est fourchue. Dorsale (11 rayons); caudale et anale blanches, bordées de brun fondu. — Un appendice auprès de chaque ventrale. On a remarqué que les Brêmes avaient le sens de l'ouïe fort délicat. — 32 vertèbres, et 15 côtes de chaque côté.

(Voy. TEMPS DE FRAI.)

La Brême est souvent mise au nombre des Carpes, mais elle se rapproche beaucoup plus du Gordon, et surtout de la Rosse, quoique plus grosse, plus large et moins épaisse. Les Brêmes de rivières ne sont jamais aussi grosses que celles des lacs.

La Brême est le poisson des eaux tranquilles; elle vit où vit la Carpe, mais celle-ci occupe le rez-de-chaussée, et la Brême le premier étage. Elle croît assez rapidement. Sa chair est blanche, ferme et de bon goût, surtout quand le poisson est un peu gros. Extrêmement timide, souvent elle n'ose pas aller dans les herbes du bord déposer son frai, et les œufs, se décomposant dans son corps, la font périr au bout de quelque temps.

La Brême dépose ses œufs dans les herbiers, et se retire dans les eaux profondes, où elle vit d'insectes, d'herbes et de limon. A l'époque de la ponte, le corps du mâle se couvre de verrues ou

LIB CH DELAGRAVE ET Cie PARIS 78 R DES ÉCOLES



BRÊME COMMUNE.

Abramus brama (Val.)

[illegible]

[illegible] goulûment [illegible]

[illegible] jusqu'à [illegible] moins [illegible] était [illegible] appâte [illegible] le jour de [illegible] était [illegible] suif, [illegible] On parle de Brêmes prises, dans [illegible] 40 livres chaque (15 à 20 [illegible]).

[illegible] pour la pêche de ce poisson [illegible] être amorcée avec d[illegible] de pomme de terre, pétris en forme de boules, et régulièrement


BIBLIOTECA

proéminences disséminées sur sa peau. A cette époque, chaque femelle est souvent suivie de trois ou quatre mâles.

Les œufs sont vénéneux, dit-on; mais ce fait demande confirmation. (Voy. TEMPS DE FRAI.)

On appelle *Brême gardonnée*, une espèce moins grande que la Brême ordinaire, et dont les écailles sont brillantes comme celles du Gardon.

Les Brêmes changent de couleur en vieillissant; les grosses ont la tête et le dos rembrunis, elles ont sur le corps des bandes rougeâtres. Il est probable que la Brême gardonnée est une jeune Brême qui se trouve dans les eaux vives, et qui est grasse, avec des écailles brillantes, car la nature de l'eau influe sur la couleur de ce poisson.

BRÊME COMMUNE. — La Brême se pêche aux mêmes lieux que la Carpe, dont elle partage les goûts et les habitudes. Ce poisson se réunit en troupes commandées par un chef auquel on donne le nom de *roi des Brêmes*. Rien de plus gracieux que de voir les évolutions de ce bataillon d'un nouveau genre, entre deux eaux, dans un endroit profond et tranquille, par un beau soleil d'été. La lumière joue sur leurs écailles, et les Brêmes, se promenant lentement autour des touffes d'herbe, ne daignent pas toucher à l'appât que leur tend le pêcheur.

Il faut choisir un autre moment, ou attendre que l'eau, moins claire, les empêche de voir l'embûche. Elles mordent alors de confiance, en faisant danser la flotte sur l'eau d'une manière caractéristique et unique. Ce poisson partage avec le Barbillon les goûts de la promenade sur les berges herbeuses couvertes par les crues momentanées; il s'y prend facilement au ver rouge. Dans une eau vive les Brêmes s'engraissent facilement comme les Carpes et parviennent à une taille fort respectable.

Les lieux fréquentés par la Brême sont les parties les plus profondes: dans les courants peu rapides, dont le fond est sablonneux et plein d'argile; dans les étangs, les endroits les plus larges et les plus tranquilles, où il y a de l'herbe.

Elles se nourrissent de vers et d'autres animaux à corps mou, en même temps que de substances végétales. La pêche en est très-intéressante, et, en appâtant soigneusement le fond, on peut en rassembler un grand nombre au même endroit.

La Brême est un des meilleurs appâts vifs pour le Brochet et les autres poissons carnassiers.

Isaac Walton prétend, qu'en France, la Brême est plus estimée qu'en Angleterre, et cite le proverbe : « Qui a une Brême en son étang peut festoyer un ami. »

Daniel, dans les *Amusements champêtres,* rapporte une pêche à la Brême qui est une bonne leçon pour ce genre d'exercice. La scène se passe dans un étang du comté d'Essex ; le temps était nuageux et le vent vif : « Il y avait sept cannes en « action, et on changeait très-souvent les esches en même temps. Quand un poisson « était piqué et amené au-dessus ou près de la surface de l'eau, on en voyait un « certain nombre le suivre, et aussitôt que les hameçons étaient eschés de nouveau, « ils étaient engloutis tout aussi goulûment. On prit quelques Perches et Tanches, « mais principalement des Brêmes qui, terme moyen, pesaient 2 livres chaque, « et depuis six heures du matin jusqu'à la brune du soir, on en prit au moins « 100 livres. L'esche employée était le gros ver rouge et le coup avait été appâté « le matin et le soir précédant le jour de la pêche. L'appât dont on s'était servi était « du blé bouilli et du pain de creton (voy. ce mot) ou résidu de fonderies de suif, « mêlé parmi. » On parle de Brêmes prises, dans les lacs d'Écosse, qui auraient pesé plus de 30 et même 40 livres chaque (15 à 20 kilogrammes).

Une bonne place pour la pêche de ce poisson doit être amorcée avec des grains de brasseur mêlés de pomme de terre, pétris en forme de boules, et régulièrement

jetés sur le coup depuis dix ou quinze jours. Aussi fait-on des captures énormes sur les endroits ainsi amorcés.

BRÊME DE BUGGENHAGEN (**Abramus Buggenhagii**, Bloch). — Malacopt. abd. Cyprin. Long. max. = 0m,30.

Syn. : *Leiler*, Poméra. — *Large-scaled Bream*, *Pomeranian Bream*, angl.

Cette Brême, propre à nos rivières de l'Est et du Nord, et aux affluents du Rhin, est remarquable parce qu'elle ne présente pas, comme l'espèce commune, un espace long et étroit, dépourvu d'écailles sur la portion antérieure du dos. Sa tête et son dos sont brun-bleuâtre; ses flancs et son ventre argentés, marqués de points bruns; les nageoires noirâtres.

D, moins haute = 3 rayons simples, 9 ou 10 branches. A = 3 simples, 14 à 15 branches, quelquefois 18.

Présente les mœurs de la Brême commune, et se pêche de même.

BRÊME DE GÉHIN (**Abramus Gehini**). — Malacopt. abd. Cyprinoides. Long. max. = 0m,30.

Espèce très-voisine de la Brême commune, mais à dos moins élevé. Dos gris-bleu, flancs et ventre argentés, très-finement piquetés de noir.

Ligne latérale de 52 écailles. D, haute, 3 rayons simples, 9 rameaux = 12.

A = 24 rayons. Toutes les autres comme chez la Brême commune, mais semblant plus grandes par rapport à l'animal.

Vit dans la Moselle.

Se pêche comme l'espèce commune.

BRÊME ROSSE (**Abramus Abramo-rutilus**). — Malacopt. abd. cyprinoides Long. max. = 0m,15.

Encore une Brême de la région Est de la France, commune dans la Moselle; nous l'avons prise dans le Rhin et dans les petites rivières de l'Alsace. Le corps est peu élevé, peu comprimé, ressemble

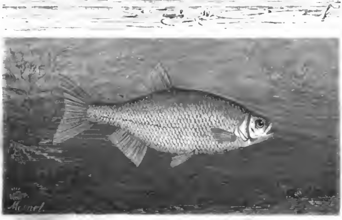


Fig. 91. — Brême-Rosse (*Abramus abramo-rutilus*, Holl.).

beaucoup à celui du Gardon. Les nageoires, d'ailleurs, sont, comme chez ce dernier, rouges plus ou moins vif à leur base.

Le dos est vert olive, les flancs un peu jaunâtres. L'œil grand. La ligne latérale a 42-46 écailles; on en compte 8 rangées au-dessus, 4 au-dessous. D = 3 + 8. A = 3 + 14-16.

A les mœurs du Gardon, et se pêche comme lui.

(Voy. Temps de frai.)

BRÊME DE MER, NOIRE. — (Voy. Canthère grise.)

BRÊME DE MER. — (Voy. Pagel a dents aigues et Canthère.) Ce nom populaire est donné d'ailleurs, dans les ports et sur les côtes, à un grand nombre de poissons à corps aplati, de la famille des Sparoïdes.

BRESEM. — Terme usité, en Alsace, pour désigner la *Brême commune* (Voy. ce mot.)

BRESSEAU. — (Voy. Pêche a la ligne en mer.)

BRETEAU. — Nom d'une variété d'Anguille que l'on pêche en assez grande abondance dans la rivière d'Eure, en Normandie. C'est une variété blonde du *Verniaux*. (Voy. Anguille.)

BRETELLIÈRE. — Nom des *Petites Canières* (voy. ce mot), dans l'arrondissement de Brest.

BRETTE OU BRETTELIÈRE. — *Demi-folle* qui sert, en Normandie, à prendre les Chiens de mer. (Voy. Demi-folle.)

BRETTE. — Nom picard de la Plie. (Voy. ce mot.)

BRICOLE (Hameçons). — On donne le nom de Bricole à un hameçon à deux pointes (*fig.* 92 et 93) qui s'emploie pour la pêche des poissons carnassiers à large



Fig. 92. — Bricole Limerick. *Fig.* 93. — Bricole Hameçon ordinaire. *Fig.* 94. — Grappin Limerick.

bouche, comme le Brochet, la Perche, et même les omnivores, comme le gros Chevesne. Est-ce lui ou est-ce l'engin auquel il sert de terminaison qui a donné son nom à l'autre, c'est ce que nous ne savons pas, et ce qu'il n'importe pas beaucoup de savoir. Les Bricoles sont un genre d'hameçons beaucoup trop peu employés et qui pourrait rendre des services continuels dans la pêche de mer. Son grand défaut est la difficulté d'en débarrasser le poisson sans être obligé de couper l'empile ; mais, à part cela, en se servant surtout de Bricoles Limericks (*fig.* 92) dont les pointes sont contournées, il est impossible qu'un poisson à large bouche se dégage une fois pris.

Un degré au-dessus de la Bricole est le Grappin qui, lui, a trois crochets (*fig.* 94).

La monture ou empilage ordinaire des Bricoles est métallique et se fait de deux ou trois manières : d'abord sur une petite chaîne en cuivre pour les gros poissons de mer, soit avec du fil de cuivre, soit avec de la corde filée. Pour se servir du fil de laiton, on opère comme le montre la figure 95. Il s'agit de faire un *toron*, RS, portant une boucle à chaque extrémité et point de bouts qui s'accrochent dans la ligne. Pour cela, si l'on veut que RS ait 0m,15, ce qui est suffisant, on coupe un bout de laiton bien recuit et gros comme du fil fort, de la longueur de 0m,35, on plante un clou A dans une table B, et l'on plie sur lui-même le laiton de manière à lui donner la forme BC; on passe un petit morceau de fer DC dans la boucle opposée à celle qui contient le clou A, qui ne doit pas avoir de tête, et l'on tourne dans un sens ou dans l'autre, en maintenant le milieu avec l'autre main, de façon que les deux extrémités du fil soient recouvertes par la partie oblique du fil de laiton.

Fig. 95. — Empile en laiton et manière de la faire.

Comme les deux hameçons qui forment la Bricole sont ordinairement faits du même morceau d'acier, il s'ensuit que les deux hampes sont terminées par un anneau naturel, ce qui est une faute et une très-mauvaise construction. Le dos

des deux hameçons doit se toucher, mais avec un petit effort et grâce à l'élasticité du métal, on passe une des pointes des hameçons dans la boucle R ou S (*fig.* 95), et, en suivant, on fait franchir à l'épaisseur du laiton la partie serrée, et la boucle arrive en R. La Bricole est empilée; mais cette méthode la laisse branlante au bout du laiton et peu commode à l'usage.

Pour empiler une Bricole sur de la corde filée (*fig.* 96), on coupe une longueur facultative de cette empile, 0m,15 à 0m,20 suffisent le plus souvent, et on la plie comme MN. On la maintient alors ployée par une ligature très-soignée et bien vernie, puis on passe la boucle N dans la Bricole, et celle-ci est empilée, mais encore branlante au bout de sa monture.

N M

Fig. 96. — Empile en corde filée

A ce sujet, c'est le moment de faire remarquer que la Bricole ne servant guère qu'avec des appâts vivants, il faut qu'elle soit montée de façon à être complétement cachée dans leur corps, avec le moins de dommage possible pour ces animaux généralement petits et fragiles, et dont il faut bien se garder d'éteindre la vie, puisqu'elle fait leur seule valeur. Or, comment arriver à introduire de pareilles montures dans le corps de très-petits poissons sans les déchirer, ou dans des insectes sans les fendre en plusieurs morceaux? Cela est impossible, et les pêcheurs qui se servent de Bricoles ainsi montées ne peuvent employer que des amorces vives d'un très-fort volume. Elles leur rapportent sans doute de belles pièces, mais la qualité n'est pas tout, et la quantité est bien quelque chose ; et puis, tous les cours d'eau ne produisent pas des monstres, et la plupart contiennent bon nombre de poissons très-respectables déjà et dont maint pêcheur ferait sa joie et ses délices. Notre pêcheur doit renoncer à attaquer ceux-là; il ne chasse pas au fusil, mais au canon. Honneur à lui! toutefois essayons de faire moins bien, mais autrement. « Tous les goûts sont dans la nature, » dit la sagesse des nations.

D'abord, en se servant de corde filée, on peut l'empiler *directement* sur la hampe double des Bricoles, par une des méthodes communes de ligature à la soie, mais cette manière, quoique meilleure que la précédente, offre encore un trop gros volume; elle est préférable en ce que la Bricole, maintenue par la roideur de la corde filée, ne branle plus au bout, et se passe mieux dans le poisson vif.

Puisque le défaut relevé vient de la forme trop grosse de l'anneau des Bricoles, il faut trancher dans le vif et supprimer cet anneau; mais comment le faire? D'une manière bien simple, et qui produit des Bricoles supérieures, comme forme, à toutes celles faites d'une seule pièce. Nous allons prendre deux hameçons Limericks droits ou courbes, mais *sans palette* et dont la hampe sera terminée en pointe comme d'habitude et fort longue. Nous les mettrons dos à dos, et au moyen de soie bien poissée, nous ferons quelques tours, en spirale éloignée, entre et sur eux, puis joignant au tout, l'extrémité de la corde filée, nous l'empilerons bien serré au moyen d'une ligature longue en soie cirée, puis vernie par-dessus. De cette manière, nous aurons une bricole dont la hampe sera presque de la même grosseur que la monture et qui pourra passer très-facilement dans le corps des animaux, quelque petits et délicats que nous les choisissions. (Voy. Grappin, *fig.* 94, plus haut, fait de cette manière).

Tant que la Bricole n'est employée qu'avec de petits poissons, nous renvoyons à un article spécial pour savoir comment on les enferre. Mais la Bricole peut s'appliquer à la pêche à la grande volée avec les gros insectes, bannetons, grillons, pour le Chevesne et la Truite, et dans ce cas les Bricoles ordinaires ne peuvent absolument pas servir; c'est ce qui nous a fait adopter la modification ci-dessous.

Pour les Brochets ordinaires, on fait les bricoles avec deux hameçons numéro 3 à 0. Pour les Truites, de 9 à 4.

Pour les poissons de mer, de 5 à 000.

Nous avons même fait, pour la pêche au vif avec le petit Véron, d'excellentes Bricoles montées sur florence ou mieux sur crin filé, avec deux hameçons numéros 10 à 12.

Pour les Chevesnes, au hanneton, deux hameçons 9 à 5.

Nous devons terminer cet article par la description de la méthode que nous suivons pour placer un insecte à une Bricole ou à un Grappin (*fig.* 97), sans l'endommager; cette petite manœuvre exige un arrangement spécial.



Fig. 97. — Bricolage des insectes.

E (*fig.* 97) est l'extrémité d'une avancée de florence, qui, elle-même, est l'extrémité d'une ligne de soie venant d'un moulinet. En C, cette florence (ce peut être encore mieux du crin filé) est empilée en boucle dans laquelle a été passée l'anneau fermé d'un très-petit émerillon D. Dans l'anneau suivant, à ressort, est passée la boucle de l'empile BA de la Bricole. Le dessinateur a interverti la position des boucles, fermées et à ressort, de l'Émerillon, mais la manœuvre du tout se comprend malgré cette inadvertance.

RI (*fig.* 98), est une aiguille à tapisserie de dimension ordinaire, plutôt fine que grosse. L'un des côtés du chas a été coupé, en I, au moyen d'une petite lime fine et les bords de la coupure doucement amincis. Voici maintenant comment on opère.

Fig. 98. — Aiguille pour le bricolage des gros insectes.

On saisit le hanneton entre les deux premiers doigts de la main gauche, on prend dans sa main droite l'aiguille RI, dans le chas de laquelle on accroche, par I, la boucle D de l'empile. On a un peu serré dans ses doigts la boucle D de façon qu'elle soit le moins écartée possible; alors on enfonce l'aiguille R par le bout du hanneton opposé à la tête, et on la fait ressortir par cet organe. Le reste de l'appareil suit et le hanneton se trouve orné de deux ou trois petits appendices que la Truite et le Chevesne ne voient pas, mais qu'ils sentent parfaitement. L'aiguille est dégagée; la boucle D passée dans l'anneau à ressort de l'émerillon DC, et le pêcheur est muni d'un excellent et solide appât que rien ne dérangera.

On réussit encore mieux en remplaçant les bricoles par un petit grappin A de 3 limericks, numéros 9 (*fig.* 97).

Tous les insectes un peu gros servent parfaitement à cet usage, barbare, c'est vrai, mais très-avantageux pour le panier du pêcheur.

BRICOLER UN POISSON. — (Voy. ENFERRER UN POISSON VIF.)

BRICOLES. — On donne encore le nom de bricoles à des lignes dormantes particulières que l'on tend pour prendre surtout le Brochet, de nuit, dans les étangs ou les cours d'eau qui ne présentent pas une trop grande rapidité.

On a varié ces piéges de mille manières, nous passerons en revue les principales qui forment en quelque sorte des types que chaque pêcheur pourra modifier suivant les lieux, suivant les habitudes et les goûts du poisson.

Le *Pater-noster* et les *Jeux* doivent être mis au premier rang des bricoles, quand on les tend de nuit et au vif. (Voy. ces mots.)

Rappelons, une fois pour toutes, que les pêches du Brochet, de la Truite et de tous les poissons carnassiers et chasseurs se font de la même manière, et, sauf la

taille, que ce qui est bon pour l'un est excellent pour l'autre. De plus, que tous les poissons chasseurs, ayant la bouche abondamment pourvue de dents, tous les hameçons ou bricoles employés seront montés sur métal (*fig.* 95) ou sur corde filée (*fig.* 96). Enfin que toutes les bricoles tendues, le sont au poisson vif, dont nous avons indiqué la monture et autres circonstances.

La première bricole, la plus simple, est celle indiquée (*fig.* 99). Elle se compose d'une bouée A ou gros bouchon de liége peint en couleur voyante et souvent surmonté d'une plume ; au travers de ce bouchon passe la ligne C qui porte l'hameçon que l'on place à une profondeur dépendant de la quantité d'eau où l'on pêche.

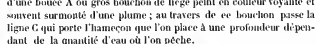


Fig. 99. Bricole simple.

Règle générale : tous les poissons chasseurs nagent entre deux eaux. Il faudra donc sonder la profondeur moyenne, et faire en sorte que le petit poisson-amorce soit à mi-hauteur du fond à la surface.

Quand le poisson est mis à l'hameçon, on lance les bricoles dans l'étang, le soir, et le lendemain on revient, au petit jour avec un bateau, récolter toutes celles que l'on a ainsi jetées. Si un Brochet a, pendant la nuit, attaqué une des amorces, il s'est enferré tout seul. Il a commencé en fuyant par entraîner les bouées sous l'eau, mais l'effort nécessaire pour y maintenir le liége l'a fatigué et, à ce moment, vous le trouverez se promenant lentement avec son liége qu'il fait plonger de temps en temps et qui vous indique sa direction. Il est quelquefois assez difficile de ressaisir ce liége quand on a affaire à un poisson de taille respectable, l'animal fuyant dès qu'il voit le bateau approcher, et la poursuite pouvant être longue à moins qu'il ne s'accroche dans les herbes ou les branches, auquel cas on peut tout perdre. Il est donc prudent de se munir d'une petite fourche à long manche, ou d'un crochet monté de même, pour s'efforcer de saisir la ligne au-dessous du bouchon.

Ces inconvénients ont fait modifier la bricole comme (*fig.* 100) ; la bouée R porte ici plusieurs mètres de la ligne S enroulés autour d'elle, et le dernier tour étant retenu par une petite coche dans le liége, ou attaché avec un brin de coton très-mince. Quand le Brochet s'est pris, au premier mouvement qu'il fait pour plonger, la ligne se déroule et le poisson reste pris à plusieurs mètres de la bouée qu'il traîne encore, mais qu'il ne secoue pas autant, vu l'élasticité de la ligne. Dans ce cas le pêcheur peut saisir cette ligne beaucoup plus facilement, à la main, de dedans le bateau.

Fig. 100. Bricole dévidant.

Ce système a l'inconvénient que le Brochet embrouille presque toujours la ligne qu'il traîne dans les herbes ou les branches et parvient quelquefois à se décrocher, à son grand dam, c'est vrai, et non sans y laisser quelque morceau de sa mâchoire, mais enfin, quand le pêcheur arrive, le pêché est parti. On peut remédier à ce malheur en attachant à la ligne enroulée sur la bouée R, une corde qui vient se fixer au rivage et que l'on soutient par des postillons. Mais le remède ne vaut guère mieux que le mal, parce que la corde se mêle et que la bricole fixe est moins chanceuse que la bricole libre, laquelle parcourt, suivant le vent ou le courant, l'étendue de la pièce d'eau.

Tous les engins que nous venons d'étudier ont, au reste, un défaut capital, c'est d'être visibles de la rive, et par conséquent faciles à enlever avant la venue du propriétaire ou du pêcheur. Ce défaut était surtout sensible pour les braconniers,

aussi l'ont-ils senti, et se sont-ils appliqués à y trouver des remèdes. Ils ont réussi; le mal rend ingénieux.

La bricole BCD (*fig.* 101) est une de ces machines perfides et cachées que rien ne décèle et que le tendeur seul connaît. A est un plomb de fond sur lequel est fixé, dans un trou, une baguette de coudrier ou du premier arbre venu de la haie voisine, et dont la longueur est approximativement les deux tiers de la profondeur de l'eau. Cette baguette C reçoit la forme courbée que montre la figure 101 et porte, enroulée en spirale autour d'elle, une ligne attachée au plomb A, et qui, après avoir fait un nœud au bout C de la baguette, porte en D le petit poisson-appât. La longueur CD est calculée de façon que D soit à mi-hauteur de l'eau. Enfin, en B, est une corde qui attache le plomb à la rive, sous l'eau, et ne peut être trouvée qu'au moyen de repères que le tendeur a choisis. Quand le Brochet a saisi l'amorce D, il se promène en dessous de la baguette CB sans pouvoir y mêler la ligne, et, s'il fait effort pour se sauver, l'élasticité de la baguette empêche qu'elle ne se brise, non plus que la ligne qui l'entoure et la consolide.



Fig. 101. — Bricole cachée, à baguette fixe.

Cette bricole présente encore ses défauts, comme toute chose en ce monde. On ne peut pas la régler suivant la profondeur de l'eau pour qu'elle soit toujours bien tendue. Si la baguette est trop longue, on la voit au-dessus de l'eau; le secret est éventé; si elle est trop courte, le poisson-amorce est trop bas, le Brochet ne l'attaque pas.

On a encore remédié à tout cela.

La bricole (*fig.* 102) est la plus parfaite : elle se compose d'une plombée ou plomb de fond A, dont la tête est percée d'un trou dans lequel passe librement la ligne CDA. En B est un disque de liége traversé à son centre par une baguette analogue à un scion CD. La ligne ACD passe également dans le disque B et s'enroule en spirale sur le scion; arrivée au bout D, elle forme deux tours croisés et pend en I d'une longueur suffisante et calculée comme pour la bricole (*fig.* 101). Le tendeur ayant posé son plomb A, le liége B soulève la baguette pour l'amener à la surface de l'eau, mais, en raccourcissant la partie CA, en tirant sur la ligne A, l'ensemble prend la position qu'indique la figure 102, et il est impossible que le Brochet pris en I puisse emmêler la ligne en la faisant passer par-dessus CD, que l'on a soin d'amener presque à la surface de l'eau.

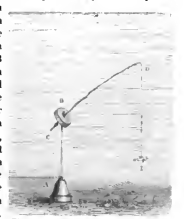


Fig. 102. — Bricole cachée, à baguette variable.

Cette bricole se tend mieux et plus facilement quand on a un bateau à sa disposition; elle est aussi bonne dans l'eau courante que dans l'eau dormante; parce que le scion s'oriente au courant de l'eau et présente facilement l'appât au Brochet qui remonte. Mise dans une rigole, elle réussit parfaitement. On tend tous ces engins de 3 à 4 heures du soir en été, en hiver à 3 heures,

et on les laisse toute la nuit, pour les relever le lendemain matin au petit jour.

Il est toujours prudent de mettre un émerillon sur le trajet de la ligne entre le scion et le poisson-appât.

BRIDER UN FILET A MAILLES EN LOSANGE.—(Voy. MAILLER UN FILET.)

BRIGNE. — Nom du *Bar* dans la Gironde. (Voy. BAR.)

BRIGNE BATARDE. — Nom du *Chevesne* dans la Gironde, à Bordeaux. (Voy. CHEVESNE.)

BROCHET (*Genre*) (**Esox**, Lin.). — La France, et même l'Europe, ne contiennent qu'une seule espèce de ce genre ; c'est le Brochet commun, que tout le monde connaît. Son corps arrondi, ou plutôt presque carré, avec les nageoires rejetées vers la queue, son large museau aplati, fendu par une bouche énorme et toute hérissée de dents, le font reconnaître au premier coup d'œil.

BROCHET COMMUN (**Esox Lucius**, Lin.). — Malacopt. abdom., 2e fam. Esoces.

Long. max. =	1 an..................	0m,25 à 0m,30.
	2 »...................	0 36 à 0 42.
	3 »...................	0 55 à 0 60.
	6 »...................	1 00
	12 »..................	1 35

Syn. : *Pike*, angl. — *Hecht*, *Gras hecht*, allem. — *Mock*, *Greep visch*, holl. — *Stuklm*, hongr. — *Gadda*, *Sil jan*, méd. — *Gedde*, norw. — *Luzzo*, *Luzio*, ital. — *Jack*, écoss. — *Brochetta*, *Bronchetta*, basque.

Tête grosse, longue, aplatie antérieurement en bec de canard ; gueule énorme et fendue jusqu'au-dessous des yeux, garnie de 700 dents crochues en arrière, formant partie des mâchoires, et de dents palatines en nombre indéterminé. De petits os maxillaires, garnis de dents pointues, se trouvent au milieu de la mâchoire supérieure, dont ils forment les deux tiers, mais les maxillaires, qui en occupent les côtés, n'ont pas de dents. Le vomer, les palatins, la langue, les pharyngiens et les arceaux des branchies, sont hérissés de dents en carde ; sur les côtés de la mâchoire inférieure est, en outre, une série de longues dents pointues.

Le pourtour, en dessous de la mâchoire inférieure, de l'os maxillaire, est percé d'un certain nombre d'ouvertures rondes qui sont espacées de 0m,01 environ, et qui remontent même sur les préoperculés, et dont on ignore à peu près le but et l'utilité. On peut supposer que ce sont des orifices destinés à la production de la mucosité qui revêt le corps du poisson. Mais, alors, il sera naturel de demander pourquoi tous les poissons ne sont pas doués des mêmes organes, aux mêmes endroits, puisqu'ils ont un égal besoin de cette mucosité qui éloigne l'eau de leurs muscles et conserve la flexibilité de leur corps et la souplesse de leurs mouvements.

On peut répondre à cela que peut-être par cela même qu'il est chasseur et carnivore, le Brochet est contraint à tout instant à des mouvements excessivement rapides, comme ceux qu'il exécute, et qu'il dépense ainsi une plus grande quantité de cette matière. La nature prévoyante a ainsi placé ces organes en avant du museau, afin que l'effort de l'eau répandît sans relâche la mucosité sécrétée sur tout le corps.

Quoi qu'il en soit, le Brochet est remarquable par son corps allongé, presque carré, se terminant en cône court, à partir de la dorsale de 21 rayons placés très en arrière, vis-à-vis et au-dessus de l'anale de 17 rayons. Dos noir-verdâtre ou bleuâtre, côtes bleuâtres ou verdâtres, mouchetées de taches blanches ou jaunes, s'étendant au ventre, qui est de cette couleur. 14 rayons aux pectorales, 10 aux ventrales, 17 à l'anale, 20 à la caudale.

Dorsale brune, tachetée de noir, ainsi que la caudale et l'anale, où les taches sont plus petites. 15 Rayons à la membrane des branchies (Voy. Temps de Frai).

L'estomac ample et plissé du Brochet se continue avec un intestin mince et sans cœcum, qui se replie deux fois. Le péritoine est blanc et brillant. La vessie natatoire est très-grande et simple. Il a 61 vertèbres et 60 côtes.

Le Brochet habite les fleuves, rivières, lacs et étangs de toute l'Europe. Sa croissance est très-rapide, sa longévité très-grande (300 ans). C'est le plus vorace des poissons d'eau douce ; il se nourrit d'animaux presque aussi gros que lui : poissons, reptiles, oiseaux, mammifères, etc., etc. Quand l'animal ou la proie sur laquelle il s'est élancé, lui offre un trop gros volume, il la saisit par la tête (c'est toujours par là que les poissons carnassiers avalent les autres poissons, dont ils font leur nourriture), la retient entre ses mille dents crochues, qui ne lui permettent pas d'ailleurs de la lâcher, et attend ainsi que la partie engloutie de sa victime soit ramollie sous les contractions de son



BROCHET
(Esox lucius)

et on les laisse toute la nuit, pour les relever le lendemain matin au petit jour.

Il est toujours prudent de mettre un émerillon sur le trajet de la ligne entre le scion et le poisson-appât.

LIB CH DELAGRAVE ET Cie

NOUV DICT. GEN DES PÊCHES

PARIS, 78, R DES ECOLES



Mesnel pinx^t et lith

Phot de la Blanchère

BROCHET COMMUN

(Esox lucius Lin.)

Imp. Lemercier et Cie Paris

vaste œsophage, et alors il aspire le reste et l'engloutit. S'il prend une Perche ou un autre poisson épineux, il le serre dans sa gueule, qui présente une force étonnante, le tient ainsi hors d'état de se mouvoir, et l'écrase; ou attend qu'il meurt de ses blessures, pour l'avaler.

Si, dans son élan terrible, il manque d'engloutir un poisson, son coup de dent est si soudain, qu'il coupe un morceau de cet animal comme avec un rasoir. Nous avons pris, aux lignes de fond, des poissons ainsi attaqués par le Brochet après qu'ils s'étaient accrochés aux hameçons, et dont le corps était coupé de biais, aussi net qu'avec un couperet.

La voracité de l'Anguille est proverbiale, mais celle du Brochet n'est pas moins remarquable. Dans le lac de Lucerne, l'Anguille devient souvent la proie de Brochets monstrueux. M. le colonel Pfyffer écrivait à Noël de la Morinière qu'une Anguille du poids de 1 kil. 500, saisie par un Brochet, était parvenue à se frayer un passage sous l'opercule branchial de ce poisson, et que tous deux vivaient lorsque le Brochet fut pêché. Quel parasite!

Les Brochets ne vont pas de compagnie, cependant ils se rassemblent en assez grand nombre, en mars et avril, qui est l'époque du frai. On les rencontre ordinairement deux par deux, mâle et femelle, se suivant à l'époque des amours.

Le Brochet nage avec une grande vigueur et une rapidité remarquable. Ses organes propulseurs, dorsale et caudale, reculés en arrière, le lancent en avant comme une flèche, même hors de l'eau, pour atteindre une proie.

Ses mouvements secs et saccadés n'ont, du reste, rien de gracieux, et dénotent la brutalité de ses mœurs. Il dort ou il chasse, pas de milieu; c'est une machine à dévorer : poissons aussi gros que lui, poissons armés d'épines, rats d'eau, petits canards et autres oiseaux aquatiques; animaux morts, tout lui est bon.

La chair de ce poisson est estimée, elle passe après celle de la Perche; mais elle est ferme, blanche et sans trop d'arêtes, surtout quand l'individu a trois ou quatre ans.

Ce poisson se développe très-rapidement, surtout dans les premières années. Les œufs éclosent vite, plus vite que ceux des espèces non voraces, dont il fait sa nourriture. D'autre part, il fraye dès février; la plupart des Cyprins et des Ables ne frayent qu'en mai et juin; il a donc une avance considérable et calculée par la nature, pour qu'il ne manque pas de nourriture. Ces faits, rassemblés, expliquent pourquoi il envahit et dépeuple certains cours d'eau, où il finit par être forcé de s'entre-dévorer, faute de proie plus facile.

Il faudrait permettre la pêche du Brochet au temps du frai. On rétablirait ainsi l'équilibre, parce qu'il s'en sauverait toujours une assez grande quantité. Au moment où nous écrivons, certaines rivières en sont exclusivement peuplées, et c'est presque toujours le cas des petits cours d'eau à courant lent, profond, et à rives ombragées de roseaux. C'est un poisson très-commun en Europe et dans l'Amérique du Nord.

BROCHET COMMUN. — Nous venons de dire que ce poisson est très-vorace et se jette avidement sur les appâts qu'on lui présente, cependant cette voracité a ses heures et ses caprices. Le pêcheur doit connaître les unes et déjouer les seconds, ce qui n'est pas toujours facile.

Le Brochet, ayant la gueule garnie d'un très-grand nombre de dents, couperait le plus souvent l'empile si elle était faite en florence ou en crin. Aussi est-on obligé d'avoir recours à la corde filée ou au fil de laiton fin et recuit dont on construit des chaînettes. Le Brochet donne sur tous les appâts, mais de préférence sur les petits poissons vifs, les grenouilles, et toute proie vivante.

Pour le pêcher, on se sert ordinairement de bricoles ou hameçons doubles, un peu forts, afin d'offrir de la résistance aux efforts de ce poisson très-robuste. (Voy. BRICOLES et BRICOLER UN POISSON.)

Quand le Brochet a mordu à une amorce, on ne doit pas se presser de ferrer, il ne lâche jamais sa proie, mais il l'emporte souvent fort loin pour l'avaler à son aise.

Il est donc bon de la lui laisser entraîner librement, et de ferrer ensuite, ferme, autant que le permet la force de la ligne ou la bricole dans une bouche armée et dure comme celle du Brochet, car on peut ne rencontrer que des parties solides sur lesquelles il faut toujours craindre que la pointe de l'hameçon ne puisse pas assez mordre.

La meilleure époque pour pêcher le Brochet à la ligne est le mois d'octobre; on commence dès septembre, et on finit en décembre; quand le temps est doux, le vent au midi, la pêche est bonne, le Brochet s'agite, mord et chasse; mais, si le vent tourne au nord, plus de pêche; le Brochet est au fond, près des sources chaudes et il n'en bougera pas, il n'a plus faim. Car, comme toutes les espèces carnivores, s'il peut manger d'une façon effrayante, il sait jeûner d'une manière miraculeuse : et il ne s'en fait pas faute, malgré lui, quand la saison de la bise est venue.

Toutes les fois que le pêcheur aura pris un Brochet, surtout si celui-ci est un peu gros, il fera sagement de se servir du dégorgeoir (*fig.* 103) pour extraire l'hameçon ou la bricole de la gueule du poisson; il fera encore sagement de n'y pas mettre les doigts, parce que la forme recourbée et crochue des 700 dents qui garnissent les mâchoires rendent la position très-difficile; on y entre facilement, mais on n'en sort pas de même, surtout sans avarie à sa peau; sans compter que les dents, qui peuvent être enduites de matières étrangères, les déposent dans la plaie, laquelle, dans ce cas, risque de ne pas être très-saine.

Fig. 103. — Dégorgeoir.

En tendant au Brochet, l'amorce vive doit être toujours à moitié hauteur du fond de l'eau à la surface. Il faut toujours employer des émerillons (*fig.* 104) afin de laisser au poisson-amorce toute latitude de se promener sans embrouiller la ligne. Ayez une flotte solide et bien visible E (*fig.* 105); le Brochet, vrai pirate, ne s'occupe pas de ces misères-là. Si la flotte avait l'air de vivre, il l'attaquerait comme le reste : que lui fait la couleur?



Fig. 104. — Émerillons de différentes formes.

Rien de plus facile que de s'apercevoir si une rivière ou un étang contient des Brochets. De temps en temps une traînée de poudre paraît s'enflammer à la surface de l'eau, une gerbe de petits poissons brillants s'élance et semble l'épanouissement d'un sillon à peine visible sur l'eau. C'est le Brochet qui chasse : les petits poissons quittent l'eau pour l'air et fuient, mais en vain, la dent meurtrière qui les déchire les uns après les autres.

C'est du reste le seul poisson qui inspire aux autres animaux de sa classe assez de frayeur pour les chasser de leur élément. La Truite chasse, mais c'est elle qui bondit hors de l'eau après les insectes, ou, comme une flèche, va saisir le goujon novice ou l'ablette imprudente : la Perche gloutonne chasse également autour des touffes de roseaux. Le Brochet seul inspire cette épouvante, et fait jaillir les petits poissons en l'air comme les étincelles que tire l'acier de la meule du rémouleur.

Fig. 105. — Flotte à Brochet.

Le Brochet, au reste, se trouve partout. Les étangs les mieux fermés finissent par en contenir sans qu'on en ait voulu mettre. Les oiseaux aquatiques se chargent de ce transport, en gardant, attachés à leurs pattes et à leurs plumes, les œufs gluants du terrible destructeur. Il est comme la mauvaise herbe, il prend partout. Il est probable de plus que la propriété purgative des œufs du Brochet n'a pas été attachée en vain à ces organes, par la nature qui ne fait rien d'inutile. Cette vertu permet aux œufs de n'être pas digérés par les oiseaux qui les mangent et les emportent

intacts dans leurs intestins pour les aller semer un peu plus loin où souvent l'homme n'avait pas besoin de l'hôte importun qui en naîtra.

Il n'est pas sans exemple, surtout dans les étangs, qu'un jeune Brochet, en folâtrant, se jette sur le ver rouge que le pêcheur tend à la gourmandise des Gardons. Le Brochet même se régale quelquefois d'insectes et attaque au besoin la mouche naturelle, à la pêche à la surprise. Mais ce cas est rare. Le *Goulu* dédaigne de semblables morceaux. Se nourrissant de petits et moyens poissons, il doit fréquenter les mêmes parages qu'eux, c'est pourquoi on le rencontre ordinairement entre deux eaux.

La voracité des Brochets s'exerce sur toutes choses qui touchent à l'eau ou qui sont charriées par elle; aussi, n'y regardant pas de trop près, est-il exposé à une foule de méprises dont la digestion pourrait être trop longue, et l'accumulation, dans son estomac, indigeste. C'est pourquoi la nature lui a donné, comme à tous les poissons en général, mais surtout aux poissons voraces, la propriété de rejeter les aliments avec la plus grande facilité. Le Brochet n'en est pas encore au même point que la Morne, qui, dit-on, vomit son estomac, le lave, le retourne et le remet en place sans qu'il y paraisse autrement, prête à recommencer quand l'occasion s'en présentera, ou quand le besoin s'en fera sentir. Mais sans être de cette force, le Brochet possède un fort joli talent : aussi, à la moindre atteinte de l'hameçon ou de la bricole, s'empresse-t-il de la restituer, et comme sa gueule et son gosier sont d'une énorme dimension et capables de se distendre à volonté, il parviendrait souvent à se dégager, si le pêcheur ne faisait judicieusement choix d'hameçons et de bricoles de petites dimensions, mais surtout munis de pointes très-effilées.

C'est avec d'autant plus de raison, qu'en entrant comme en sortant, le fer a plus de chances de rencontrer un corps dur, dans cette gueule, qu'une partie charnue où enfoncer sa pointe : il vaut donc mieux aller plus loin prendre son point d'appui, dans l'estomac.

On peut résumer la monture des lignes, pour le Brochet, en disant : monture solide, hameçons petits, solides et acérés.

La position habituelle du Brochet est un des obstacles les plus sérieux à vaincre pour le pêcheur. Le Brochet n'approche de la rive que quand il fait très-chaud, en été, et qu'il y vient dormir à fleur d'eau, au soleil. Quand il chasse, c'est le moment où il mord, il ne le fait qu'en pleine eau, au milieu de la rivière ou de l'étang. C'est donc là que le pêcheur doit l'aller chercher, et ce n'est pas toujours chose facile.

Il faut se munir d'une canne longue et forte le plus possible, terminée par un scion solide et flexible, mais un peu raide. Comme il n'est pas du tout nécessaire de tenir la canne à la main, elle peut avoir d'énormes dimensions, et ces cannes gigantesques sont les meilleures. On peut les faire en bois peint; quand on a, par leur moyen, lancé l'amorce au milieu de la rivière, on laisse la canne couchée moitié sur la rive, moitié sur l'eau qui la porte, ou bien on la met sur des fourches, si la rive est élevée. Alors le pêcheur s'assied commodément, et quand il a installé deux ou trois cannes, au plus, à portée de son œil et de son bras, il attend que sire Brochet veuille bien s'asseoir au banquet auquel il est convié.

Entre la flotte qui sera solide, avons-nous dit, et l'extrémité de la canne, on doit éviter que la ligne ne se mêle. Comme le poisson-amorce nage, tourne, et retourne en cherchant à fuir, il faut maintenir la ligne à fleur d'eau : on y arrive aisément au moyen de deux ou trois postillons placés sur sa longueur. (Voy. ce mot.



Il faut être muni en outre d'une boîte à amorces vives, de petits poissons, d'une aiguille à amorcer et enferrer les petits poissons comme nous le disons, en choisissant la méthode qui semble la plus expéditive et la plus commode.

La ligne à Brochet est d'ailleurs décrite en détail. La pêche du Brochet en elle-même n'est pas difficile, car ce poisson ne brille ni par sa défiance ni par ses ruses. Confiant dans ses forces et poussé par son insatiable gloutonnerie, il s'élance, pour ainsi dire, sans regarder, sur la proie qui lui semble à sa portée. C'est surtout dans les endroits tranquilles, près des remous paresseux, des eaux amorties, autour des grandes touffes de roseaux et des herbes qu'il rôde lentement, s'élançant comme une flèche quand il voit l'occasion favorable. Il s'embusque également sous les racines des bords profonds, parmi le chevelu des herbes pendantes sur la rivière. Si, de là, il aperçoit l'amorce vivante dont les allures lui semblent entravées et par conséquent offrant une proie facile et incapable d'une fuite sérieuse, il bondira, et d'un seul coup engloutira l'amorce, l'hameçon et souvent 0m,10 à 0m,15 de l'empile. C'est alors qu'il faut se féliciter d'avoir employé la corde filée et de tenir en main une gaule solide et une ligne résistante, car la bataille sérieuse commence, mais cette fois entre le pêcheur et le Brochet. Avec un peu d'adresse elle se termine toujours par une victoire pour le pêcheur. La résistance du Brochet est brutale, furieuse, aveugle, mais peu longue : il est facilement réduit et ne ruse jamais. Agissez donc en connaissance de cause.

Le Brochet chasse généralement le matin et vers le soir : c'est le moment où il faut aller le pêcher. Dans l'été, il ne mord guère, et passe la journée au soleil à se chauffer ou à dormir. L'abondance des petits poissons qu'il hume en passant fait qu'il dédaigne ceux qu'on serait tenté de lui offrir avec un hameçon comme condiment, aussi le pêcheur change-t-il de tactique dans les longs jours de la canicule.

Il pêche alors le Brochet au *collet*. On prend, pour cela, une perche d'un bois léger, de 3 m. de longueur; on attache à l'extrémité un collet de crin de cheval, en six doubles, ou un collet en fil de laiton. On ouvre ce collet le long de la perche et non en travers.

Si le temps est beau et limpide, on se promène le long de la rivière et l'on voit le Brochet qui dort. On s'en approche alors en silence pour éviter de le réveiller : on peut l'approcher, presque toujours, à le toucher avec la perche. Quand on est bien placé, on passe adroitement le collet formant nœud coulant sous le poisson *sans le toucher* autant que possible, on s'arrête un peu au delà des ouïes, vers le point d'équilibre du corps entier, et d'un coup sec en relevant, on l'enlève tout d'un coup hors de l'eau pour le lancer derrière soi sur la prairie.

Le Brochet ne s'échappe pas quand on le touche, il ne fuit qu'au bruit. Certains pêcheurs même sont tellement adroits, qu'en touchant légèrement le poisson à certaines parties du corps, ils le font tourner jusqu'à ce qu'il soit convenablement placé pour passer le collet. Cette pêche se fait depuis le mois de février jusqu'au mois d'août.

Pêche du Brochet aux bricoles. — Ce genre de pêche, extrêmement intéressant, se fait de plusieurs manières et procure la capture des plus grosses pièces des étangs et des rivières. (Voy. BRICOLES.)

Pêche à la ligne volante. — A une grande gaule de 4 à 5 m. on attache une ficelle vers le milieu de la longueur et on enroule cette ligne autour de la canne jusqu'à son extrémité. Le fil qui reste doit encore avoir au moins 3 m. de longueur. On attache, au bout, la bricole portant l'appât ; pour que celui-ci entre dans l'eau,

on met de distance en distance des plombs à la ligne. On lance alors celle-ci avec force et on se promène, la perche en main, sur le bord de l'eau en agitant de temps en temps la canne pour faire remuer le poisson comme s'il était vivant.

Il faut, comme aux autres méthodes de pêcher le Brochet, laisser à celui-ci le temps d'engammer l'amorce et ne pas ferrer dès qu'il la touche.

Cette pêche peut se faire à toute heure, mais il vaut mieux s'y livrer le soir, un peu avant le coucher du soleil; ou le matin, 2 heures après son lever.

Pêche à la Turlotte. — Quand on a préparé sa ligne, on tient la canne de la main gauche, et de la main droite le paquet de ficelle, en en dévidant autant qu'il en faut pour jeter la ligne dans l'étang ou la rivière, on laisse aller l'amorce au fond et on fait sautiller le poisson en le retirant par saccades au moyen de la corde. Quand le Brochet s'élancera sur l'amorce, on lui lâchera de la ligne jusqu'à ce qu'il soit accroché en lui laissant le temps d'avaler le goujon, puis on l'amènera doucement en retirant la ligne, de la main droite.

Il est bon, quand on sent que le poisson a mordu, de donner une petite saccade à la ligne pour ferrer. Dès qu'il est pris au bord, si l'on est monté d'une ligne assez forte pour ne rien craindre et si l'on voit que le poisson est bien accroché, on le jette hors de l'eau; mais, dans tous les cas où on le pourra, il sera plus prudent de recourir à l'épuisette.

BROCHETON, — Petit *Brochet.* (Voy. ce mot.)

BROQUER. — C'est enfiler un poisson sur un hameçon, par les yeux, les ouïes, etc. (Voy. ENFERRER UN POISSON VIF, BRICOLES, etc.)

BROUCHET — Nom gascon du *Brochet.* (Voy. ce mot.)

BUCHOT. — Dénomination normande d'une sorte de petit bouteux dont la poche est faite en espèce de grosse toile à jour, et qui sert à prendre des Crevettes. (Voy. BOUTEUX. — Voy. PARCS.)

BUHAUTIER. — Petit *bouteux* qui sert, en Picardie, à prendre les *Crevettes.* (Voy. BOUTEUX.)

BUIRON. — Nom provençal de la *Montée* des Anguilles. (Voy. MONTÉE.)

BURRATSCHEL. — Nom vulgaire du Carassin à Strasbourg. (Voy. CARPE CARASSIN.)

C

CABLIÈRES. — On donne le nom de câblières à des pierres DE (*fig.* 106), qui servent à retenir au fond de la mer les cordes C, ou appelets, au moyen desquels se fait la pêche. Ces mêmes câblières s'emploient pour la pêche en eau douce, et servent à retenir, au fond des fleuves et des rivières, les cordes ou lignes de fond qu'on y tend; elles portent alors le nom de *Pariaux.*

Fig. 106 — Câblière et corde.

Dans l'un comme dans l'autre genre de pêche, il vaut toujours mieux, quand on ne regarde pas à un peu de dépense, remplacer les pierres par des plombs assortis de grosseur et disposés le long de la *bauffe* C, ou maîtresse corde. L'appareil est ainsi

beaucoup plus facile à lever, ce qui peut se faire sans détacher les plombs. D'un autre côté, les pêcheurs de profession font remarquer, que quand leur bauffe est débarrassée des câblières qui restent au fond du bateau ou sur le rivage, ils ont moins de peine à la remuer quand il s'agit de l'étendre sur des piquets ou palots pour la faire sécher. Or, ce séchage est très-important pour la conservation des cordes; il faudra donc, quand on se servira de plombs et qu'on voudra concilier tout, attacher les plombs, à part, à une petite corde de bitord, qui pourra se détacher par une demi-clef C (*fig.* 106), comme les empiles ordinaires. On aura soin de choisir des plombs en olive un peu gros, afin d'en mettre un moins grand nombre et de ne pas les perdre une fois détachés; enfin, on les montera de façon à ce qu'ils se fixent absolument contre la bauffe afin que les empiles ne s'y accrochent point.



Fig. 107. Câblière percée. Fig. 108. Câblière en gourde

Les câblières en pierre dont se servent les pêcheurs sont choisies ou en *gourde*, comme un 8, renflées aux deux extrémités (*fig.* 107), afin de placer au milieu la corde d'empile, ou percées (*fig.* 108). Si la nature peut leur en fournir de toutes faites, il est rare qu'ils en percent eux-mêmes; cependant quelques-uns le font et avec raison, elles sont plus régulières.

Les câblières remplacent souvent les plombs des jeux, surtout quand on a un grand nombre de ces appareils à tendre : on en met quelquefois une aussi, en guise de plombs, aux libourets, au pater-noster, à l'arbalète, à l'archet, etc. (Voy. *Pêche à la ligne en mer*.)

CABLIÈRES [Grandes]. — La pêche aux grandes câblières, pêche qui prend aussi le nom de pêche aux bauffes, dormante ou sédentaire, se fait de différentes manières, suivant le fond et la vigueur de la mer.

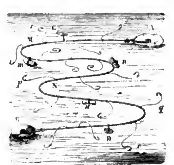


Fig. 109 — Grande Câblière, tendue.

L'engin principal est une vraie et pure ligne de fond (*fig.* 109), composée :

1° D'une bauffe ou maîtresse corde, AMB, d'une longueur indéterminée, et d'une force suffisante pour résister aux coups de mer, et à la traction des poissons qui agissent, sans intermédiaire, sur cette corde attachée à deux points fixes. Ordinairement elle se fait en corde de chanvre bien dévrillée et tannée avec soin, de la grosseur de la figure 110 ;

2° De deux fortes pierres A, B, ou câblières, servant à faire caler la ligne (*fig.* 109);

3° D'hameçons empilés *s, p, q, r*, et attachés par l'empile sur la bauffe avec un écartement de $1^m,50$ à $2^m,00$;

4° De petites pierres ou câblières *m, n, n*, pour bien équilibrer la ligne sur le sable ;

Fig. 110. — Corde de fond.

5° Quelquefois de corcerons C, D, destinées, au contraire, à l'alléger pour qu'elle ne se perde pas dans la vase ou les herbes, suivant la manière de la tendre.

Cette manière est différente suivant les cas : ou bien l'on creuse, à la bêche, dans le sable un sillon dans lequel on couche la bauffe tout du long, on la recouvre de sable, et les hameçons amarrés sortent seuls avec une partie de l'empile; ou bien,

on laisse la bauffe à demeure sur le sable, comptant sur le poids des câblières pour que la mer n'emporte pas le tout.

L'inclinaison de la grève fait surtout varier le mode de tendre sur ou sous le sable; le nombre et la grosseur des galets aide encore à déterminer quel mode doit être adopté.

Dans la Méditerranée, comme dans l'Océan, on tend également ces lignes à une certaine distance des côtes, mais alors en pleine eau. Ordinairement, ces hauffes-là ont de 50 à 60 mètres de longueur, et la corde est de la grosseur de la figure 111. La figure 109 donne une idée très-exacte de cette ligne de fond. Les pêcheurs emportent leurs engins dans une barque et s'éloignent du rivage, en se portant au-dessus du fond ou du banc où ils veulent pêcher. Ils commencent par laisser couler doucement la grosse câblière B, et, à mesure, les empiles qui sont espacées de 4 mètres sur la hauffe, celle-ci étant lovée dans un panier; les empiles restent en dehors, les hameçons sur le bord. On dévide doucement, en nageant, et les hameçons tout amorcés gagnent le fond de l'eau.



Fig. 111. — Bauffe de fond.

De temps en temps, sur la hauffe MN, on attache de petites câblières *m, n, u;* enfin quand toute la corde est à l'eau, on attache à la câblière A un orin muni de sa bouée (*fig.* 112), on laisse couler, et la corde de fond se trouve tendue.

Quand on veut relever cette ligne, on saisit la bouée, et, au moyen de l'orin, on retire la câblière A, puis successivement toute la corde que l'on roule à mesure dans son panier, laissant les hameçons empilés en dehors afin que tout ne s'emmêle pas. On décroche le poisson à mesure qu'il se présente. On arrive à la seconde grosse câblière B; on la remet à l'eau; on réamorce les hameçons dépouillés, et l'on recommence la pêche de la même manière.

Fig. 112. — Bouée.

Il est bon de calculer le nombre de lignes semblables que l'on met à la mer, à une petite distance les unes des autres, afin que, pendant qu'on les relève, il y ait assez de temps pour laisser arriver le poisson, et que la pêche soit fructueuse. Il faut que la ligne séjourne au fond de l'eau 2 à 3 heures. Si le pêcheur se décide pour ce dernier chiffre, et qu'il faille une demi-heure pour relever et remettre chaque ligne à l'eau, avec 6 de ces engins, ses hommes seront constamment occupés, et en relevant ses lignes à tour de rôle, et dans leur ordre d'immersion, elles auront toutes passé le même temps nécessaire à la mer.

Dans le Nord, la maîtresse corde, ou bauffe, des lignes de fond, a environ 1 centimètre de diamètre (*fig.* 111), elle est tordue avec soin et tannée fortement, ainsi que les empiles. On lui donne en moyenne 500 mètres de long, et elle porte 100 hameçons. Les empiles ont 2 mètres de long, et sont faites en cordelette de la grosseur d'une forte paille de froment, et sont munies d'hameçons en fer forgé de 8 centimètres de long et gros à proportion. C'est avec cela que l'on prend les Congres, les Lingues, les Turbots, les Morues, les Raies, etc. Les pêcheurs de profession préfèrent ces hameçons de fer étamés, très-grossiers et très-peu aigus, parce qu'ils plient et ne rompent pas sur les rochers et les autres obstacles. S'ils sont tordus, on les remet en forme, on leur donne un coup de lime sur la pointe, et ils sont comme neufs.

Il nous semble hors de doute cependant que s'ils se servaient d'hameçons plus petits, plus solides comme acier et mieux faits, quoique cassants, ils pren-

draient assez de poissons de plus, pour être indemnisés de cette petite dépense ; mais la routine est là, et personne ne veut essayer.

Que de progrès à faire, en tout ce qui est pêche de mer de profession! et quelle fortune fera celui qui osera une révolution, en harmonie avec les progrès de la fabrication actuelle !

Les lignes de fond sont lovées ou roulées en cercle, deux par deux, dans un panier fait exprès, et quelques bateaux pêcheurs emportent jusqu'à 40 de ces paniers, l'empile est ployée en deux et l'hameçon attaché par une espèce de nœud coulant à environ 0m,10 de la bauffe, afin que les empiles ainsi ployées en deux ne se mêlent pas. Quand ils sont amorcés, on les place en rond sur le bord du panier, et on les jette successivement à la mer pendant que le bateau marche bon vent et assez vite pour bien tendre la corde.

CABLIÈRES [Petites]. — (Voy. *Pêche à la ligne en mer.*)

On nomme petites câblières les lignes garnies d'hameçons que l'on tend au bord de la mer ; elles sont établies sur les mêmes principes, absolument, que les lignes de fond que l'on tend dans les rivières et étangs, mais en diffèrent par une foule de détails.

Les unes et les autres se tiennent à fond, au moyen de pierres nommées ellesmêmes *câblières*, en langage marin.

Pour exprimer cette fonction, on se sert du verbe *faire caler* une ligne : c'est donc lui faire gagner le fond de l'eau, au moyen de l'adjonction d'un corps lourd suffisant pour cela.



Fig. 113. — Petite câbliere, ou ligne à tendre sur la grève.

Les petites câblières forment l'engin de pêche le plus simple de tous.

On coupe une ligne de 2 mètres de long, S R ; à un des bouts H, on attache un hameçon empilé et dont la boucle d'empile est passée deux fois au-dessus du nœud N fait à la plus grosse ligne ; à l'autre bout, on fixe une pierre ou câblière P, grosse comme le poing.

Sur le bord de la basse mer ou lais, on fait dans le sable un trou avec une pelle, on y place la câblière P, on remet le sable, on le tasse avec les pieds, et on va recommencer un peu plus loin, laissant toujours la ligne étendue sur le sable.

Les hameçons sont amorcés de vers marins, ou de vers de rochers, ou de morceaux de crabes mous, etc. (Voy. Amorces.)

On vient rechercher ces lignes à la morte eau suivante, ainsi que les poissons pris.

On pourrait mettre 2 ou 3 hameçons à chaque petite câblière, et elles deviendraient ainsi des espèces de jeux analogues à ceux d'eau douce.

Au lieu de n'user que de cordes isolées, on se sert également de cordes plus longues et munies d'hameçons espacés de mètre en mètre. Chaque empile a, dans ce cas, 0m,50 de longueur. Les lignes se tendent à la basse mer *perpendiculairement* à la ligne des vagues, afin que les empiles ne se roulent pas, par la lame, autour de la ligne. On couche la maîtresse corde dans un sillon de 2 à 3 décimètres fait dans le sable, et on la recouvre soigneusement. Les hameçons sont amorcés avec de la seiche pour prendre de petits Congres, de petites Morues et autres poissons semblables. On se sert également bien de vers de terre, que les poissons de mer recherchent beaucoup. — (Voy. Confection des lignes de fond.)

CABOSSOU. — Nom des *Athérines*, en Provence et en Languedoc. (Voy. ATHÉRINES.)

CABOT. — Nom vulgaire du Chabot commun. (Voy. ce mot.)

CABOUTIÈRE. — Nom du Tramail dans les étangs de Cette. (Voy. TRAMAIL.)

CABUSSIÈRE. — (Voy. CABOUTIÈRE.)

CAGAREL. — (Voy. PICAREL CAGAREL.)

CAGARELLE. — Nom de la Mendole à la Ciotat. (Voy. MENDOLE.)

CAGE. — Synonyme de Casier. (Voy. NASSE.)

CAGNETTA. — Nom de la Blennie baveuse à Nice. (Voy. BLENNIE.)

CAHUHAU. — (Voy. ALOSE FEINTE. — *H. nat.*)

CAILLE [Pêche à la]. — Cette méthode est usitée en Basse-Bretagne; elle permet de prendre, non-seulement le Maquereau, l'Orphie, mais les *Lieux*, les *Dorées*, les *Pagres*, etc., etc.; en un mot, tous les poissons de surface.

On se munit d'un panier long, garni de bois au bord, on y pile avec un bâton de la chair et des entrailles de poisson, puis on trempe de temps en temps le panier dans l'eau, à l'arrière du bateau, afin de rassembler les poissons, que l'on pêche alors avec un hameçon couvert d'une *boïtte blanche*. (Voy. ce mot.)

Il est probable que ce procédé tire son nom du mot *écailles*, dénaturé. En effet, en trempant le panier dans la mer, la première chose qui s'en échappe sont les écailles argentées des poissons pilés, lesquelles s'en vont miroitant dans l'eau parmi les débris de chair et d'intestins.

CAILLEUX-TASSARD. — Nous n'en aurions pas parlé, si le même nom n'était appliqué, par les marins, aux petites Clupées qui abondent dans nos ports. (Voy. BLAQUET, MELETTES, etc.) Le Cailleux-Tassard véritable existe en abondance dans la mer des Indes où on le prend à l'épervier.

CALAPPE MIGRANE. — Le Crabe honteux, ou Calappe-Migrane (*fig.* 114), est

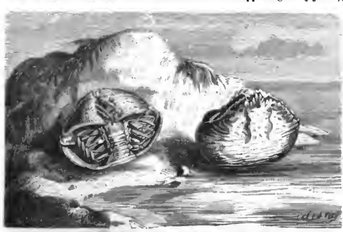


Fig. 114. — Calappe-Migrane ou Crabe honteux.

large d'environ 0m,10; c'est un habitant de toutes nos mers, mais surtout des côtes du Languedoc et de la Provence. Il est couleur de chair, parsemé de taches rouge

foneé; sa chair est fort bonne, mais sa carapace, terminée par derrière en grandes dents de scie, ses pinces grotesquement contournées, lui donnent une figure peu agréable; sa chair l'est davantage, car il passe pour très-bon à manger. (Voy. CRABE).

CALEN. — Grand carrelet qu'on établit à l'avant d'un bateau, sur un pieu, et que l'on relève en s'aidant d'un contre-poids. (Voy. ÉCHIQUIER.)



Fig. 115. — Calen.

CALENDRIER DU PÊCHEUR A LA LIGNE pour la moyenne des Eaux de la France.

Janvier. — Si le temps est mou et chaud, s'il fait un beau soleil, on peut prendre au milieu du jour, de 11 heures à 1 heure de l'après-midi : Brochets, au vif; Perche, à la bouvière et aux vers; Gardons, Chevesnes, Anguilles, de nuit, aux cordes dormantes, dans les ruisseaux et rivières près de la mer.

On pêche également le Chevesne à la cervelle de veau ou de mouton.

Cette saison est la plus défavorable pour la pêche à la ligne. C'est le moment où le pêcheur, soigneux de ses engins, les répare, en construit de nouveaux, passe en revue tout son matériel, inventant, essayant des modifications plus ou moins importantes: car il faut se bien pénétrer de cette vérité, que les méthodes générales de pêche doivent être modifiées intelligemment pour chaque localité, suivant la nature des eaux, des fonds, les produits du pays, les habitudes de pêche qui y existent depuis longues années, etc., et mille circonstances qui viennent, au bout de peu de temps, démontrer au pêcheur attentif qu'il doit modifier sa théorie. C'est cette observation persévérante qui fait la supériorité incontestable de certains pêcheurs sur les autres. Ce serait une erreur de croire que, pour arriver à cette perfection relative, il faille être fort instruit et fort ingénieux. On peut citer mille exemples de gens d'une éducation et d'une instruction des plus médiocres, mais doués de bon sens et d'esprit d'observation, qui arrivent un peu moins vite peut-être, mais à coup sûr, à devenir des pêcheurs très-remarquables.

C'est à cette persévérante observation, et aux conclusions pratiques qu'ils ont su en tirer, qu'il faut attribuer les prétendus secrets, sortiléges, pommades infaillibles, etc., qu'on leur attribue. Leur secret, c'est leur patience; leurs sortiléges, c'est leur obstination, et leur pommade infaillible, c'est la conclusion pratique qu'ils ont su tirer de leurs remarques. Tous les pays, toutes les provinces ont ainsi un ou plusieurs pêcheurs fournis et possesseurs de secrets qu'ils vendent ou gardent, d'autant plus chèrement que c'est un zéro qu'il ne faut pas laisser deviner.

Voy. TEMPS DE FRAI, pour connaître les espèces qu'il faut s'abstenir de pêcher; il est bon de se souvenir que ce sont celles qui forment la famille des Salmones : Truites, Saumons, Ombre, etc. Les Lottes commencent alors à remonter.

En mer : pêche des Merlans à la ligne. On prend à l'hameçon : Morue, Lingues, Aigrefin, Merlan, Plies, Carrelets, Soles, etc., de nuit et surtout par le vent S. E., au Libouret. On emploie les Palangres à Saint-Tropez et à Fréjus, et les petites Palangres dans les étangs salés de Cette.

Février. — La pêche à la ligne, dans le mois de février, dépend de la température. Il faut, si le temps est doux et beau, si le soleil luit, pêcher de 11 heures à 2 heures, près des rives, au soleil et dans les eaux profondes. On y prendra, au vif, le Brochet toujours vorace, toujours en quête de proie; la Perche, avec la Bouvière. Aux vers, le Gardon, le Chevesne, et à la fin du mois, la Perche et la Carpe qui commencent à mordre. A la cervelle, le Chevesne gros. Dans les ruisseaux et rivières, au bord de la mer, on prend des Anguilles; on en prend également, ainsi que des Lottes, dans les rivières et étangs, aux cordes de nuit. En ce mois les Lottes remontent les rivières; les jeunes Brochets commencent à se rapprocher des bords pour frayer.

En mer : on prend à la ligne : Morue, Aigrefin, Lingues, Merlan, Plies, Carrelets, Soles, etc., surtout de nuit et par le vent S. E. Pêche au Lihouret : Cabillaud, Raies à 40 lieues en mer et à la ligne. On pêche à la grande Palangre à Saint-Tropez et à Fréjus, aux petites dans les étangs salés de Cette.

Le pêcheur a, pendant ce mois encore, beaucoup de loisirs pour compléter et terminer ses travaux de matériel pour la saison nouvelle qui va bientôt s'ouvrir. Il faut qu'il soit prêt à toute éventualité. Il visitera ses mouches, en fera de nouvelles, ira chez le marchand renouveler sa provision d'hameçons et de florence.

Mars. — Il faut pêcher au milieu de la journée, de 9 ou 10 heures à 2 ou 3 heures, suivant la douceur de la température et la force du soleil. On s'établira dans les grands fonds d'eau, et au bord, près des *crônes*, où les poissons se sont tenus blottis à l'abri une partie de l'hiver. Ils connaissent encore cette retraite et ne s'en éloignent guère, pensant qu'elle peut encore, pour un retour de froid, leur être utile; c'est donc là qu'il faut les aller chercher.

De plus, les poissons cyprins se rapprochent des bords pour *piquer le vert*, c'est-à-dire sucer les jeunes pousses des plantes aquatiques qui commencent à végéter. Il est probable que l'empressement des poissons autour de ces plantes tient aussi beaucoup à l'abondance qu'ils y rencontrent de larves et de vers engourdis qui se réveillent. Les poissons en sont d'autant plus friands que pendant de longs mois d'hiver ils en ont été presque privés.

On pêche, au vif, le Brochet; dans certains pays chauds on le prend déjà au collet.

Aux vers rouges, la Carpe, le Gardon, le Chevesne, les Perches, le Goujon qui commence à mordre. Dans les courants de peu de profondeur, on commencera également à prendre la Vandoise, le Véron. Dans les jours froids, la pêche du Chevesne, à la cervelle, réussit encore.

A mesure que le temps s'améliore, que les jours deviennent plus longs, que la chaleur augmente, la nature se réveille, et le temps du frai arrive pour un plus grand nombre d'espèces. Dans les étangs, dans les rivières fermées, l'amateur ne se préoccupe pas beaucoup de cela, et avec raison, car il ne dévaste pas. Que peut être la destruction de quelques femelles, même pleines d'œufs, en comparaison du nombre immense qui s'en produit?

L'événement prouve au reste la vérité de cette assertion : la pêche à la ligne ne détruit pas le poisson, et les règlements qui ont été faits *contre* elle, auraient dû l'être *pour* elle. Mais il en est de la pêche comme de la chasse, la loi et les règlements sont faits *contre* le chasseur et *pour* le braconnier, non sciemment peut-être, mais de fait à coup sûr. L'un agit au grand jour, l'autre la nuit, et le gardepêche, comme le gendarme, n'est pas de la famille des hiboux, d'autant moins ami des rencontres de nuit, qu'il n'y trouve que des coups à gagner, tandis qu'en

plein soleil, quand il vient verbaliser contre un brave chasseur qui a passé dans une luzerne, ou contre un innocent pêcheur qui a pris un brocheton de 1 centimètre trop court, oh ! alors, notre homme est fort de son importance ! la loi est observée, et d'une belle manière ! Le butin de tous les pêcheurs à la ligne de Paris et de ses environs, dans une journée, ne vaut pas celui que les *filets* prohibés procurent aux pêcheurs de nuit qui approvisionnent les cabarets de friture, *non mesurée*, croyez-le bien, entre l'œil et la queue. Personne n'y est allé voir !

Cet état de choses est fâcheux, et il n'est malheureusement pas probable qu'on y remédie de sitôt; mais, en attendant, nous devons répéter avec conviction que la pêche à la ligne, surtout à la ligne flottante, est *impuissante* à dépeupler un cours d'eau. Nous avons vu, nous le répétons, nombre d'exemples de rivières *fermées*, dans lesquelles on pêchait constamment à la ligne, sans se préoccuper du temps de frai ou de la grandeur des poissons pris ; rivières dans lesquelles on constatait chaque année une augmentation du peuplement, et cela d'une telle manière qu'il devenait nécessaire de recourir à de grands moyens, c'est-à-dire une pêche, à fond, au filet, au bout, de 5, 6 ou 7 ans. Ce qui se passe en un endroit, avec la proportion du nombre mis à part, se passerait également partout de même, en ajoutant qu'une grande étendue d'eau a plus de ressources qu'une petite.

Disons, en terminant ces réflexions, que le poisson se défend lui-même, pendant le temps du frai, d'une manière victorieuse : il ne mord pas. Quand il mord, c'est que l'opération de la ponte ou de la fécondation est terminée, le vœu de la nature est rempli ; l'œuvre de réfection commence. Le poisson est mauvais, c'est vrai, mais il n'est plus utile, il a accompli son œuvre, il peut mordre aux esches et s'avouer la proie du pêcheur humain au lieu de l'être de la loutre, du rat d'eau ou des oiseaux pêcheurs.

En mars, commencent à frayer les jeunes Brochets sur les bords pleins d'herbes ; les Chabots, les Plies au fond des rivières sableuses; les Chevesnes ; les Anguilles, à la mer. (Voy. *Temps de frai*.)

En mer la pêche est la même que dans le mois de février.

Avril. — Le soleil monte plus haut sur l'horizon, ses rayons plus perpendiculaires répandent plus de chaleur ; sur la terre se développent les plantes ; dans les eaux se réveillent les besoins de la reproduction, le temps de frai arrive à grands pas pour la plupart des espèces, et pour toutes, c'est une période de malaise, de fatigue et de dépérissement. En général, le temps prohibé par la loi commence le 15 de ce mois, pour se terminer le 15 du mois de juin.

Dans certaines localités, la prohibition commence au 15 mars, et alors tout ce mois est compris dans le temps défendu. Il reste au pêcheur la ressource des rivières et étangs fermés et compris dans des clôtures qui laissent au propriétaire le règne du bon plaisir sur la chose privée.

Ce pêcheur-là prendra, en eau douce : Carpes, Brêmes, Gardons, Perches, Brochets au vif, Chevesnes, Vandoises, Véron, Goujon; il pourra prendre, mais moins facilement et près des bords : Ablette, Barbeaux, Anguilles et Carrelets.

La Truite recommence faiblement à mordre.

En mer, les Orphies commencent à se rapprocher des plages et à venir se faire prendre, pour appâts, dans les parcs et étangs salés. On prend à la ligne de fond : Mornes, Aigrefin, Merlan, Plies, Carrelets, Soles, etc., surtout de nuit et par le vent S. E. On pêche aux Palangres à Cette. On emploie le Libouret pour les poissons de fond. Cabillaud, Raies, à 40 lieues en mer.

Ce mois est le temps de frai des Perches de 3 ans, des Épinoches, des Carpes de 2 ans, qui déposent leurs œufs parmi les herbes, dans les eaux tranquilles, de la Bouvière ou Péteuse, du Barbillon qui, à 4 ans, remonte jusque dans les ruisseaux pour y faire sa ponte ou pour y féconder les œufs. En même temps, frayent Goujons, Brêmes, Chevesnes, dans les petits fonds d'eau; le Nase, sur les pierres; la Loche, les vieux Brochets, dans les herbes du fond; les Aloses, les Plies et les Anguilles, à la mer.

Mai. — Quand le temps est beau, on prend à peu près toutes les espèces d'eau douce, mais il vaut encore mieux, pour réussir, pêcher dans les remous, les haïs, que dans les courants. On pêche la Loche, pour appât, avec un panier ou un petit filet en forme de truble. (Voy. ce mot.)

Le Chevesne mord bien; le Brochet peut déjà se prendre au collet, quand il dort au soleil.

Dans les bas-fonds, on prend des Anguilles et tous les poissons, à l'exception de la Carpe, du Gardon et du Chevesne qui, pendant le frai, ne mordent pas en général, quoique ce fait souffre de nombreuses exceptions.

Le temps de frai se termine pour la Carpe, le Barbillon, le Goujon, la Tanche, qui commence à mordre, surtout en rivière, la Brême, le Chevesne, la Vandoise, le Nase, le Gardon, l'Ablette.

Le Saumon mord bien, les Plies ont frayé.

Si le temps est chaud, on a pu commencer à se servir des asticots, mais la pêche a dû être faite avec des vers de vase, quoiqu'ils soient encore très-petits. Il faut remarquer, à propos de cette esche, qu'elle réussit parfaitement dans certaines rivières où le poisson la connaît, et que, dans d'autres, il fuit et se garde bien d'y toucher.

En mer, on pêche les Maquereaux par un temps doux. Jusqu'au 15 on prend le Cabillaud et la Raie en pleine mer. Pêche du Libouret de fond. On tend les Palangres, à Cette. On prend les Morues, Aigrefin, Merlan, Lingues, Plies, Carrelets, Soles, etc., surtout de nuit et par le vent S.-E.

Juin. — Le vrai temps de la pêche à la ligne arrive; le 15 du mois les prohibitions sont levées, et le pêcheur va courir à de nouveaux exploits et commencera sa campagne muni de tous les engins qu'il a fabriqués pendant les loisirs de l'hiver.

Ce mois est celui où l'on pêche toute la journée; avant, on recherchait le milieu du jour; après, on recherchera le matin et le soir. La pêche à la mouche est excellente, celle *à la surprise* aussi; pendant la grande ardeur du soleil. Il ne faut pas se dissimuler cependant que beaucoup de poissons sont encore malades du frai et ne mordent pas facilement; la Tanche fraye encore dans certaines eaux froides.

On peut cependant conseiller, en général, de pêcher au vif les Anguilles;

Petits poissons,	avec l'asticot;
Gardon, Vandoise, Chevesnes,	sang caillé; cerises; hanneton;
Barbillon,	fromage de gruyère;
Anguilles,	achées;
Tanches Perches	vers rouges;
Brochet,	au vif.

La Truite mord parfaitement ; c'est un des meilleurs moments pour la pêcher, ainsi que les poissons de la même famille (*Salmones*).

A la mer, on pêche les Maquereaux, les Orphies, la Canthère grise ; près des roches : Morues, Lingues, Aigrefin, Merlan, Plies, Carrelets, Soles, etc., surtout de nuit et par le vent S.-E. Pêche au Libouret, pêche des Raies. Emploi des Palangres, dans la mer de Cette.

L'époque du frai est sensiblement terminée.

Juillet. — Pendant ce mois, où les chaleurs arrivent, les poissons mordent bien, mais seulement le matin et le soir ; quand le temps est couvert, s'il tombe une pluie fine et chaude, on peut pêcher tout le jour ; mais si le soleil luit, il arrive au milieu du jour, de midi à 3 heures, que le poisson se retire à l'ombre, se tient immobile, dort et ne mord plus. Vers 3 heures, il se réveille et cherche sa nourriture ; c'est le moment de recommencer la pêche jusqu'à la nuit.

En juillet, les poissons fréquentent les mêmes eaux qu'au mois de mai.

Les Goujons ne mordent qu'au ver rouge ; ils se pêchent aussi à la balance. (Voy. ce mot.) C'est le mois où le blé cuit commence à servir pour prendre la Carpe, la Brème, le Gardon, la Vandoise, le Chevesne.

Les petits poissons se pêchent à l'asticot :

Les Gardons La Vandoise Le Chevesne	se pêchent, de fond, avec	le sang caillé, les cerises, les hannetons,

Les mêmes et l'Ablette se pêchent, de surface, à la mouche naturelle et artificielle, à la sauterelle, au papillon, aux fourmis ailées.

Les Anguilles se prennent à la ligne et aux cordes dormantes, avec le ver de terre et les petits poissons, les ammocètes et les sangsues.

A la mer, on tend des cordes dormantes, et l'on prend beaucoup de poissons plats et ronds. Canthère grise, près des roches. La nuit et par le vent S.-E. : Morues, Lingues, Merlan, Aigrefin, Plies, Carrelets, Soles, etc. Pêche des Raies : emploi du Libouret, des Palangres dans les eaux de Cette.

Août. — Dans ce mois, le plus chaud de l'année, les poissons mordent de grand matin et le soir, avant le coucher du soleil. Pendant la grande chaleur du jour, sous les rayons d'un soleil ardent, les gros poissons gagnent les crônes et les racines des gros arbres dont le pied baigne dans l'eau, et là, cachés dans l'ombre, ils restent immobiles et dorment. Les poissons carnassiers eux-mêmes, le Brochet, la Perche, la Truite, dédaignent le petit poisson qui passe dans leur voisinage. Seuls, les poissons de surface ramassent toujours les insectes qui tombent à l'eau. Ce phénomène est très-naturel, car il faut un soleil ardent pour surexciter la vitalité des insectes et faire qu'un grand nombre se décident à entr'ouvrir leurs élytres et à en tirer leurs ailes pour accomplir les voyages que la nature leur impose. Combien périssent dans ces traversées des plaines de l'air ! combien, semblables à Icare, voient leur vie se terminer par une chute fatale au sein des flots ! Là les attend la gueule, toujours ouverte et impatiente, des Chevesnes, du Nase, du Dobule, de la Vandoise, de la Truite. Cette manne abondante leur venant du ciel à ce moment, force leur est de secouer leur torpeur et de se griller un peu au soleil pour participer au grand banquet que leur sert le Créateur.

La pêche à la mouche, sous toutes ses formes, réussit admirablement pendant ce mois, et celle *à la surprise* est surtout fructueuse sous les rayons du soleil de midi.

On pêche en ce mois le Goujon à la balance. Le blé cuit, les fèves, les pâtes, réussissent parfaitement pour les Cyprins des eaux calmes : Carpe, Brème, Tanche, Gardons de fond et carpés.

Les petits poissons vifs et le ver de terre bien vif peuvent prendre la Perche.

Le Brochet ne mord pas beaucoup, il trouve trop de petits poissons à manger, mais on lui tend des bricoles de nuit, et le lendemain, on va les relever abondamment pourvues.

L'Anguille reste en son trou toute la journée et elle ne sort que la nuit pour chercher sa proie ; on tend alors : fins cordeaux, jeux, lignes de fond, pater-noster, amorcés de petits poissons vifs, de sangsues, d'ammocètes, et l'on fait bonne récolte.

Les Chevesnes sont friands de hannetons et de papillons, de sauterelles et de grillons, à la surface ou entre deux eaux.

La Truite ne résiste pas aux mêmes friandises, mais en sa qualité de grande dame, elle est plus fantasque et plus capricieuse, elle a ses heures. Le *Vilain* prend toujours.

A la mer, on tend des cordes de fond, on pêche entre les rochers, dans les ports, et l'on prend les Merlus, les Lieux, les Maquereaux, les Merlans, etc. ; et de fond, tous les poissons plats. La Canthère grise près des roches. Emploi du Libouret ; Palangres à Cette.

Septembre. — Comme juin, le mois de septembre est celui où l'on pêche toute la journée, le soleil ayant déjà perdu de sa force ; quand il brûle encore, dans quelques jours exceptionnels, on fait comme en août, la sieste au milieu du jour ; exemple emprunté par force aux habitants de l'onde. Cependant, comme l'eau, surtout à la fin du mois, se refroidit, on commence à pêcher davantage au vif pour le Brochet, la Perche et l'Anguille, la Truite et même le gros Chevesne, qui ne dédaigne ni un Goujon, ni un Véron de bonne mine et bien présenté.

A ce moment, les grands fonds d'eau commencent à se repeupler aux dépens des berges, des bancs de sable et des bas-fonds sur lesquels le poisson est venu, pendant l'été, chercher la chaleur et la nourriture. L'automne arrive, secouant sa chevelure de feuilles et de graines mûres ; dans les rivières calmes, les poissons Cyprins mordent encore, mais moins franchement ; on sent qu'ils trouvent une facile provende et dédaignent celle du pêcheur. La Carpe, la Brème, le Gardon, ne sont plus avides de blé cuit ; ils reprennent goût aux vers, et il faut suivre cet enseignement.

La Tanche ne mord déjà plus à la fin de ce mois.

Les Barbillons se prennent avec de la viande crue ou cuite, les queues d'écrevisses ;

Les Chevesnes, au raisin noir.

Les lignes dormantes de nuit sont productives pour tous les poissons, Anguilles, etc.

A la mer, c'est le moment de la grande pêche ; on prend les Mulets, Bars, etc., et toutes sortes de poissons plats, aux cordes, aux jeux et aux engins de toute espèce.

La pêche est bonne entre les rochers, à l'ouverture des ports, et dans les étangs salés des bords de la mer. Pêche des Merlans, à la ligne. Emploi des Palangres à Cette. Pêche des Morues, Lingues, Aigrefin, Merlan, Plies. Carrelets, Soles, surtout de nuit et par le vent S.-E. Emploi du Libouret.

Octobre. — S'il fait doux, on pêche les Perches, le Brochet, au vif; il faut abandonner la pêche à la mouche, car les gros poissons regagnent les fonds d'eau, et les petits ne se montrent plus à la surface; c'est le froid qui arrive et qui commence à engourdir la nature. Les poissons ne sont pas les derniers à sentir ce changement, et la plupart, surtout dans les rivières à cours lent et eaux profondes, se cachent entre les herbes, dans la vase, et y passent les mois d'hiver presque sans prendre de nourriture. A peine si quelques belles journées de soleil les réchauffent et les font sortir de cette espèce d'engourdissement; la plupart du temps ils dédaignent l'appât qu'on leur offre, si séduisant qu'il soit.

La pêche de nuit aux cordes, jeux, pater-noster, rapporte au vif des Anguilles, des Lottes et des Brochets; aux vers, des Gardons qui ont gagné le fond, des Barbillons, Chevesnes, qui n'habitent plus la surface, Carpes peu nombreuses et quelques Brèmes.

Dans les grands fleuves, la pêche se maintient meilleure; les poissons, moins nourris et tenus en éveil par les crues et les mouvements d'une eau plus rapide et plus changeante, ne s'endorment pour ainsi dire pas, et la pêche continue. On y prend, au ver rouge, le Goujon, le Chabot, la Plie, etc.

On commence à pêcher les gros Chevesnes à la cervelle, et dans les grands courants d'eau, aux boyaux de poulet.

Quelques Truites commencent à frayer, mais la majorité mord encore bien au vif, aux gros vers musqués et à la viande.

A la mer, pêche du Merlan, à la ligne. Palangres à Saint-Tropez et Fréjus. On prend de nuit et par le vent S.-E. : Morues, Aigrefin, Merlan, Plies, Soles, Carrelets. Emploi du Libouret.

Novembre. — De 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, s'il fait beau, on prend encore Chevesnes, Gardons, aux vers, surtout à la houvière; Brochet, Perche, au vif. Les Vandoises ne mordent plus; la Tanche, la Carpe, la Brème, sont cachées dans les rivières tranquilles.

L'Anguille mord toujours, de nuit, aux cordes dormantes.

La Truite fraye, ainsi que ses analogues.

La Perche ne mord plus à la fin de ce mois.

Par les crues, dans les fleuves, à l'eau trouble et le vent bon, on prend Barbillons, Plies, encore un peu; Lottes, Civelles moyennes, et tout ceci, de fond et aux gros vers à tête noire.

Pour prendre les Goujons, petits Dards, petits Chevesnes et Gardons, il faut pêcher à la ligne traînante sur le sable, sans beaucoup de plomb et avec des vers plus petits; quand l'eau descend, la pêche ne vaut plus rien. Le Barbillon, que l'on prenait sur les berges herbues nouvellement inondées, regagne les grands fonds et ne mord plus.

De ce mois à Pâques, c'est le véritable temps, dans la Loire, pour pêcher le Goujon et le Chabot.

A la mer, on prend les Harengs, les Congres et tous les gros poissons. Pêche des Merlans, à la ligne. Palangres à Saint-Tropez et Fréjus; petites Palangres dans les étangs de Cette, à partir du 15. Emploi du Libouret. Pêche de nuit et par le vent S.-E. des Morues, Merlan, Lingues, Aigrefin, Plies, Carrelets, Soles, etc.

Décembre. — Nous sommes en hiver : il fait froid et mauvais; restons au logis.

S'il fait beau, bon vent, temps doux et soleil, de 11 heures à 3 heures, pêchons dans les remous, au ver de terre court à tête noire. Nous pouvons prendre : Brémottes, Plies, Barbillons, petits Dards et petits Chevesnes. Pour prendre les gros, il faut aller pêcher dans les grands cours d'eau vive, derrière les ponts, et avec les boyaux de poulet ; on les ramène toujours de taille respectable.

A l'eau claire, on peut aussi pêcher au sang caillé ou à la cervelle ; la Perche, à la Bouvière vive.

Les Carpes et Cyprins analogues ne mordent plus ; la Perche, pas souvent.

C'est en ce mois que les poissons se cantonnent pour leur engourdissement d'hiver ; ils vont, au fond des cours d'eau, se rassembler aux endroits où sortent les eaux de sources plus chaudes, et l'épervier seul peut les en tirer, mais alors par quantités énormes.

Les Lottes commencent à remonter.

Les Truites ordinaires et saumonées sont en frai et ne mordent plus. La pêche en est prohibée.

A la mer, on pêche les Merlans.

Cependant, lorsque la glace recouvre les eaux devenues immobiles à la surface, le pêcheur à la ligne peut encore montrer son adresse. Par une belle journée, muni d'une pioche, il va briser la glace, et, dans ce soupirail d'un nouveau genre, il tend sa ligne armée de plusieurs bameçons recouverts de vers rouges bien frétillants. Le poisson, attiré par l'air vif et pur de l'extérieur, se porte en foule à l'ouverture pour respirer, et trouvant à sa portée un mets friand, — surtout pour un affamé, — il mord, il mord,... et le sac du pêcheur se remplit. Pour faire cette pêche, il faut, avouons-le, être intrépide et réchauffé par le feu sacré, car la température est glaciale. Les rhumes, angines et rhumatismes sont là, guettant une victime qui brave les saisons. Arrière la crainte, cependant !... l'homme est ainsi fait.

Quelques pêcheurs déblayent une plus grande ouverture, en levant les fragments de glace brisée qui flottent dans son périmètre, et choisissant un endroit où l'eau n'a pas trop de profondeur, viennent y jeter l'épervier et font souvent de bons coups de main... Mais,... mais l'eau n'est pas chaude, et celle qui découle sur les épaules et sur les jambes du pêcheur ne rappelle point les bains charmants de l'été.

CALER. — Faire caler une ligne en mer, c'est la charger d'assez de plomb ou de câblières pour qu'elle gagne le fond avec les appâts qu'elle porte. On emploie le même mot pour indiquer que l'on fait gagner le fond à la plombée d'un filet vertical.

CALLIONYME LYRE. — (Voy. Doucet.)

CALLIONYME BÉLÈNE. — (Voy. Lacert, *Pêche*.)

CALLIONYME DE LESUEUR. — (Voy. Lacert, *Pêche*.)

CALLIONYME DE RISSO. — (Voy. Lacert, *Pêche*.)



Fig. 116. — Calmar commun.

CALMAR (Loligo sepia, Lin.). — Le Calmar (*fig.* 116 et 117) est un *mollusque céphalopode* du genre *Seiche* remarquable par une lame en forme de plume qui lui tient lieu de coquille, et forme, dans son dos, un squelette intérieur. Leur tête a 8 pieds et 2 tentacules plus longs, à bout spatulé, garnis de suçoirs qui leur servent à s'amarrer aux objets immobiles. Ils ont un volumineux sac à encre, logé dans le foie.

Les Calmars nagent à reculons ; on les trouve en abondance près des côtes, et il est impossible de donner un coup de senne à la mer, sans en tirer sur le rivage une certaine quantité. Ces animaux, pour être en nombre si considérable, doivent concourir au grand acte

incessant du nettoyage de la mer. Cependant, la conformation de leur bouche semble plutôt faire d'eux des carnassiers incorrigibles. S'ils ne mangent que des victimes, ils sont si nombreux et si agiles, que c'est miracle que la mer, dès longtemps, ne soit pas, de leur fait, dépeuplée.

Alors, dira-t-on, c'est qu'ils servent eux-mêmes, et abondamment, de nourriture à d'autres animaux. Ce fait est certain, puisque nous savons le goût de quelques poissons pour le Calmar, et nous nous servons de ses membres comme appât d'été. Mais tous les poissons sont loin de mordre au Calmar. D'ailleurs, le malin céphalopode ne quitte guère la côte; or, les gros poissons ne viennent jamais le poursuivre là.

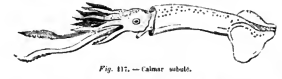


Fig. 117. — Calmar subulé.

Ses ennemis ne seraient-ils pas le Congre d'abord, — ce qui est certain, — puis les crustacés côtiers, Homards, Langouste, Crabe, ce dernier surtout, toujours en quête. *Quærens quem devoret!*

Il y a là un mystère d'équilibre naturel bien curieux, mais très-profond! En attendant que nous le sondions, le Calmar n'en demeure pas moins une triste esche d'été, utile cependant, faute de mieux.....

CALUS. — (Voy. MERLAN.)

CAMBRURE DE L'HAMEÇON. — (Voy. AVANTAGE.)

CAMBOROUTIÈRE. — Sorte de *Chevrotière* employée dans la Méditerranée. — (Voy. ce mot.)

CAMPHRE. — Espèce d'essence concrète à odeur très-forte et douée d'une saveur amère et aromatique, que l'on extrait du laurier-camphrier, arbre des îles de la Sonde et du Japon. L'odeur forte de cette substance a été souvent introduite dans la composition des *appâts et amorces artificielles.* — (Voyez ces mots.) Il faut se souvenir que l'eau n'en dissout qu'une très-petite quantité, mais que l'alcool, l'éther, les huiles grasses et les huiles essentielles le dissolvent en toute proportion; ce sera donc à l'un de ces derniers dissolvants qu'il faudra avoir recours.

CANARD. — Espèce de filet fixe employé dans la Méditerranée. — (Voy. *Filets fixes.*)

CANCER MENAS. — (Voy. CRABE ENRAGÉ.)

CANCERIENS (Edw.). — Tribu de Crustacés cyclométopes, dont la carapace est bombée en dessus, élevée, arrondie sur les bords, à face supérieure ne formant qu'un angle peu aigu, et se réunissant avec sa portion inférieure et latérale. Pattes-mâchoires extérieures à 3e article à peu près quadrilatère; peu ou point tronqué à son angle interne; pattes antérieures très-grosses, renflées assez longues; les suivantes courtes, ambulatoires; pattes postérieures semblables aux précédentes, terminées par un article styliforme, et, par conséquent, non natatoires.

Comprend 3 groupes naturels.

CANESTEAU. — Quand il s'agit de relever, en mer, des lignes de fond ou câblières d'une grande longueur, et, par conséquent, chargées d'un grand nombre d'hameçons empilés, il est fort important de ne pas emmêler le tout, afin de ne pas perdre un temps précieux à débrouiller ce chaos. On y parvient d'une manière très-simple et très-pratique au moyen du Canesteau (*fig.* 118).



Fig. 118.— Canesteaux divers.

C'est une corbeille ou panier ABCD, dont le bord AB est revêtu d'une bordure de liége. Dans le midi de la France, cette bordure se nomme *Garlande* (guirlande) ou *Listel* (bord).

A mesure que l'on remonte la maîtresse corde, Palangre ou Bauffe, on la love

en rond dans le panier, piquant chaque hameçon dans le liége, et rejetant l'empile au dehors, où elle forme le feston D.

Chaque ligne de fond ainsi pliée ou lovée prend le nom d'appelet ou aplet. — (Voy. CABLIÈRES [*grandes*].)

CANIS ACANTHIAS. — (Voy. AIGUILLAT.)

CANNAT. — (Voy. CANARD.)

CANNAT. — (Voy. MULET CÉPHALE, *Pêche*.)

CANNES A PÊCHE (Choix des). — Les premiers hommes ont pêché avec leurs bras étendus pour première canne à pêche, puis, ils ont bien vite remarqué que l'hameçon d'épine dont ils se servaient, tombait trop près du bord. Peut-être, ils auront voulu le faire passer de l'autre côté d'un banc de roseaux qui poussait près du rivage, et, pour cela, ils ont attaché la ligne à l'extrémité d'une branche d'arbre tenue à la main, ce qui allongeait ainsi leur bras; car l'invention de l'hameçon a dû naître la première, celle de la ligne venir ensuite, et enfin, celle de la canne à pêche compléter le tout, en apparaissant la troisième.

De la branche d'arbre primitive à la canne à pêche actuelle, la forme n'a pas changé, la matière seule a subi des améliorations successives; et, en effet, comme forme, le but aurait été atteint du premier coup en choisissant une jeune pousse de Saule, de Coudrier ou des roseaux qui croissent auprès des eaux. Nulle canne n'est mieux filée, plus également décroissante, qu'une gaule naturelle, et cette vérité est palpable, que c'est à la nature que nous allons demander nos scions, la partie la plus délicate et la seule que nous ne puissions pas filer comme elle, d'un seûl morceau concentrique, décroissant insensiblement, et conservant force, souplesse et élasticité.

Nous venons de nommer les trois qualités que doit posséder une bonne canne; elles dépendent, en majeure partie, de la nature même des matériaux qui la forment, mais aussi de la manière dont ils sont assemblés entre eux.

Dans un article spécial, nous donnerons toutes les explications utiles pour la confection de cette arme du pêcheur. Dans celui-ci, nous allons nous occuper de la classification des cannes diverses et de leur appropriation à chaque genre de pêche, en eau douce et en eau de mer.

I. — EAU DOUCE.

	LONGUEUR MOYENNE de la canne à pêche.
A) **Pêche à la mouche :**	
A la *volée*, au *lancer*, à la *surprise*.............	6 mètres au moins.
B) **Pêche sédentaire :**	
1° Au Brochet, à la Truite, à la Perche, au vif. Cette gaule n'étant pas tenue à la main, mais posée à terre, elle se fait pleine, avec une grande gaule de sapin ou de tremble, etc............	8 à 9 mètres.
2° Pêche *à soutenir* dans *les pelotes*; pêche *de fond*, *à la canne fixe*.......................	5 mètres.
3° Gaule à *gardonner*, à pêcher les Perches, les Chevesnes, avec le sang, à *fouetter* et à *rouler*.	4 mètres.
4° Pêche au Goujon, à l'Ablette, au Véron et autres petits poissons.....................	3 mètres.

II. — EAU DE MER.

	LONGUEUR MOYENNE de la canne à pêche.
A) **Pêche à la mouche :**	
Saumon à l'embouchure des fleuves, etc.; forte, en bambou et hicory......................	6 mètres.
Dorades, en bateau........................	3 mètres.
B) **Pêche sédentaire :**	
Sur les rochers, à la canne fixe..............	8 à 9 mètres.
C) **Pêche en bateau :**	
Canne pour les Maquereaux et autres poissons de surface..............................	2 mètres 50.

Le tableau de composition de ces longueurs au moyen des différents compartiments des cannes, permet de se rendre très-facilement compte de ce que l'on doit acheter ou construire soi-même, en vue de la pêche à laquelle on veut se livrer.

Quel que soit le genre de pêche choisi, — même fût-ce pour prendre des ablettes; — quelle que soit la canne employée, jamais un pêcheur sérieux ne s'en servira sans moulinet; c'est au moment où il s'y attend le moins, que cet instrument le sauvera et lui fournira une capture aussi belle qu'inattendue. Le chasseur qui aurait le pouvoir de toujours posséder une balle dans un des canons de son fusil, serait un fou de ne pas en profiter; car il n'est pas de vie de chasseur, où telle pièce magnifique a été renvoyée, par lui, avec une charge de petit plomb dans le gras des parties charnues. Le moulinet du pêcheur, c'est la balle secourable du chasseur, à cette différence près, en sa faveur, qu'elle n'empêche pas son coup d'être chargé de petit plomb; c'est mieux qu'une balle, c'est la charge de cendrée qui fait balle sur un animal, gardant une force suffisante pour amener celui-ci à vos pieds.

CANNES A PÊCHE [Confection des]. — Les premières cannes à pêche que les hommes ont inventées étaient tout simplement une gaule empruntée à la cépée la plus voisine, et cet instrument, si simple et à la portée de tous, est encore le plus usité dans les campagnes et dans les petits centres de population écartés. Cette construction primitive, qui consistait à dégrossir une simple baguette en la privant de ses nœuds et de ses branches, fournissait une canne lourde si elle était un peu longue, et peu élastique si elle était courte.

Or, ayant tout aussi bien, alors qu'aujourd'hui, besoin très-souvent d'éloigner son hameçon du bord où le poisson voit trop bien et se méfie, le pêcheur s'ingénia de toutes les façons à augmenter les deux qualités qui manquaient à sa gaule, la légèreté et la souplesse.

L'esprit humain procédant du simple au composé, le pêcheur pensa à modifier l'instrument qu'il avait en main avant de songer à en créer un autre. Il s'aperçut que, sèche, cette gaule était plus légère et plus élastique, il fit sécher les gaules au four après le pain retiré; c'est encore ainsi que se font les cannes à pêche dans les campagnes. La différence du poids vert au poids desséché n'étant pas très-considérable pour une gaule d'une certaine longueur, le pêcheur dut chercher si, en ajustant les unes au bout des autres plusieurs gaulettes plus fines, il n'arriverait pas à un résultat plus satisfaisant. Ce fut la création du scion, qui constata ce pas fait dans le progrès. On peut dire qu'à ce moment la canne à pêche *civilisée* était

inventée ; car, en modifiant seulement le choix des matières, on arrive à la canne la plus compliquée et la mieux finie que l'on fasse de nos jours.

La question des ligatures a dû avoir sa période d'apprentissage, de progrès et de perfection, jusqu'à ce qu'enfin cette ligature, toujours fragile et difficile à faire, fût remplacée par les douilles simples et doubles qui permirent l'invention des cannes à compartiment.

Restait la question de matière ; on a essayé tous les bois possibles et l'on s'est vite aperçu que, parmi eux, un très-petit nombre répondaient aux qualités que réclame la vraie et bonne canne à pêche. On peut diviser tous les bois employés en deux catégories : les lourds et les légers.

Les lourds sont : le bicory ou noyer blanc d'Amérique, le noyer, l'orme, le coudrier, le frêne.

Parmi les légers nous placerons : le sapin creusé, le bambou, et, tout à côté, son diminutif chez nous, la canne, qui croît dans le midi de la France et en Italie avec une grande facilité.

Tout en renvoyant le lecteur aux articles spéciaux sur l'étude de chacun de ces bois, nous devons ici constater quelques-unes de leurs qualités et de leurs défauts avant de passer en revue la confection des cannes en chaque matière.

Le bicory est très-élastique, mais très-lourd, il peut servir à faire toute la canne moins le scion ; mais son véritable emploi consiste dans la première moitié de la longueur, la plus grosse, celle que le pêcheur tient à la main. Il est en effet très-important qu'une canne soit bien équilibrée, car elle se trouve entre les mains du pêcheur à l'état d'équilibre instable. On peut la comparer au fléau d'une balance dont la main du pêcheur est le support, fléau à deux bras de longueurs inégales et par conséquent dont les poids doivent être inégaux pour que l'équilibre s'établisse. La partie en avant doit être très-légère, son centre de gravité sera toujours assez loin de la main du pêcheur, mais si celui-ci rend lourde la partie la plus grosse qui est au delà de son poignet vers le coude, il rapprochera le centre de gravité du système entier et pourra arriver à le faire venir dans sa main ; position dans laquelle la canne sera en équilibre, comme le fléau de la balance dont nous parlions tout à l'heure. Ainsi équilibrée, la canne demande *le moins d'effort possible*, puisqu'il ne faut que celui nécessaire et indispensable pour *vaincre sa pesanteur*.

Si, au lieu de cela, le pêcheur tient en main un instrument dont le poids est en avant, il lui faut un effort constant, non-seulement pour porter la canne, c'est-à-dire vaincre l'effet de la pesanteur, mais un effort plus pénible pour en soutenir élevée la partie antérieure sans cesse sollicitée vers le sol. Cet effort, si petit qu'il paraisse pendant un instant, devient une vraie fatigue, alors qu'il se renouvelle sans relâche pendant un assez long temps.

Si le pêcheur est sédentaire, ce n'est encore qu'un demi-mal parce qu'il peut faire porter sa canne par une fourchette et son piquet, ou simplement il peut la poser à terre, si la berge est un peu élevée ; mais, qu'il s'agisse de pêcher à la mouche, et alors la question de l'équilibre de la canne prend une importance capitale, en raison de la fatigue que cette pêche un peu prolongée procure, si l'on est armé d'un instrument défectueux.

Ainsi donc tous les bois durs et compactes, tout en étant élastiques, — le hicory, le frêne, le noyer, — peuvent servir pour la plus grosse moitié de la canne.

L'orme peut être employé de même aux usages ci-dessus, mais il offre l'avan-

tage que ses jeunes pousses fournissent d'excellents scions, quand il est coupé en temps opportun.

Le coudrier n'est pas dans le même cas ; les scions fournis par ses jeunes pousses sont mauvais, mais comme il donne, d'un seul jet, des gaules très-longues et très-droites, sans être par trop lourdes quand elles sont sèches, il a le privilége presque exclusif de former des cannes toutes faites pour les gens de la campagne. Dans quelques pays la rapide végétation des saules de différentes espèces permet d'y choisir de très-belles gaules qui ne manquent pas de qualités.

Le sapin s'emploie comme nous le verrons plus loin, mais artificiellement, pour faire d'excellentes cannes réunissant beaucoup d'avantages.

Le bambou, s'il était moins lourd, quand il est gros, serait le roi des bois propres aux cannes à pêche. Excellent cependant parce qu'il ne fend pas, il sert à faire la canne tout entière y compris le scion, que l'on produit au moyen de bûchettes de bambou refendues, polies et ajustées l'une au bout de l'autre.

Il nous reste à dire un mot de la canne du Midi qui, sans contredit, serait parfaite sans la trop grande facilité avec laquelle elle fend et sans sa fragilité capricieuse, souvent inexplicable : car le morceau de ce chaume énorme le mieux choisi, le mieux arrangé, cassera tantôt dans un nœud, tantôt dans une partie vide.

Aussi est-ce la matière qui a fait naître le plus de systèmes différents, tous destinés à remédier à son peu de solidité, sans diminuer sa flexibilité et sa légèreté si précieuses.

Constatons enfin que, depuis un siècle, la confection des cannes s'est énormément améliorée en France, et que leur forme tend à devenir chaque jour plus svelte et plus fine. L'emploi des moulinets, qui se généralise chaque jour, mène au perfectionnement de la canne, qui doit demander plus à l'élasticité qu'à la force, plus à l'adresse qu'à la brutalité, plus enfin à la patience et au sang-froid qu'au bouillant emportement.

Autrefois, — si l'on en juge par les méthodes qui nous en sont restées, — on enlevait le poisson *d'autorité ;* qu'il fût gros, qu'il fût petit ; il est vrai qu'on ne prenait pas ce dernier, la manière dont les lignes étaient montées devait s'y opposer absolument. Aujourd'hui, l'usage des montures très-fines tend à prévaloir chaque jour, et le succès couronne ces expériences. Une vérité méconnue devient de plus en plus démontrée, c'est qu'on prend très-bien un gros poisson, — et beaucoup plus sûrement, — avec un très-petit hameçon qu'avec un gros, pourvu qu'on emploie les moyens d'action nécessaires et fournis par le perfectionnement des instruments de pêche.

En résumé, une canne à pêche doit se composer de trois morceaux, qui sont, en commençant par l'extrémité la plus fine : le *Scion*, la *Seconde*, nommée aussi *Branlette*, dans certains endroits, et le *Pied de gaule.*

1° Canne de campagne, pleine.

Cette canne, toujours un peu lourde, doit avoir pour qualités d'être roide, droite et élastique ; si elle décrit un grand C quand on la projette en avant en fouettant, c'est qu'elle plie du pied et ne vaut rien ; elle ne doit ployer que de la seconde et du scion, faire siffler l'air lorsqu'elle le frappe, et reprendre aussitôt la ligne droite.

Le *Pied de* cette *gaule* sera fait avec l'un des bois suivants, en commençant par les premiers et choisissant celui que l'on trouvera à sa disposition à défaut des autres

Coudrier, saule, marceau, sapin sans nœuds, frêne, noyer, érable, chêne.

On choisira une pousse bien droite d'un de ces arbres, ayant 5 mètres à 5^{m},50 de longueur, que l'on rognera par le petit bout, de façon à lui laisser une longueur de 4 mètres ou au moins de 3^{m},50. On la dressera avec soin et on la diminuera, au rabot s'il est besoin, de manière que le plus gros bout, en bas, ait un diamètre de 0^{m},035 à 0^{m},040, au plus.

Ce bois doit être coupé avant la fin de janvier ou, au plus tard, dans les premiers jours de février, avant que la séve commence à monter, opération qui se fait de bonne heure, surtout pour le coudrier. Cette recommandation s'applique également au choix de tous les bois propres aux secondes et aux scions.

On laissera, à la plus petite extrémité de ce pied de gaule, un long bec oblique parfaitement dressé, forme que l'on appelle *Bec de flûte*.

La *seconde* sera faite en *coudrier :* elle aura la même longueur (4 mètres) que le pied, et sera choisie plus mince que lui et bien filée ; on la trouvera parmi les pousses grises de la lisière du bois ou au bord des ruisseaux. Celles qui sont lisses et rougeâtres sont les meilleures. Elle sera taillée en biseau par ses deux bouts, et le biseau du bas sera aussi allongé que celui du pied, de façon à s'ajuster parfaitement sur lui.

Le *scion*, long et menu, peut être fait d'un brin de *coudrier*, d'*orme*, de *troëne*, de *cornouiller*, d'*épine noire*, de *lilas ;* il aura 1^{m},50 de longueur au moins ; le bas ou plus gros bout, taillé en biseau, sera adapté parfaitement au biseau supérieur de la seconde, et choisi de façon que cette partie soit un peu moins grosse que la plus petite extrémité de cette seconde.

La même précaution aura dû être prise pour la seconde vis-à-vis du pied de gaule.

La seconde s'attache au pied avec du petit fil de fouet ciré et fortement serré tout le long de la jointure, ce qui forme une ligature solide à bouts perdus. Le scion s'ente sur la seconde au moyen de fil fort, également ciré et attaché de la même manière. (Voy. Ligatures.)

Dans les endroits où l'on peut se procurer du vernis copal, il est extrêmement avantageux d'enduire de vernis les deux biseaux avant de les joindre et de les attacher, de même on vernit toute la ligature, une fois faite, à une ou deux couches, en laissant bien sécher chaque fois. (Voy. Vernis.)

Le vernis noir du commerce est aussi extrêmement propre à ce travail, parce que l'eau a moins d'action encore sur lui, mais il est beaucoup plus long à sécher. A défaut de vernis, on peut enduire chacune des surfaces de poix de cordonnier en couche mince ; cette substance produit une grande adhérence et empêche tout glissement. Elle n'est pas attaquable à l'eau, mais, à la longue, elle se réduit en poussière et perd ses propriétés happantes, surtout quand elle est souvent mouillée.

Après avoir lié sa gaule, le pêcheur doit l'agiter fortement en l'air : si elle est bien faite, elle ne doit produire aucun craquement et ne laisser éprouver aucun tremblement : il sera bon alors de la polir, de la vernir et de la bien laisser sécher.

2° Gaule de campagne, creusée.

Il faut choisir une gaule de *coudrier*, de *marceau*, de *peuplier*, de *tremble*, de *sapin*, ou de *cornouiller*, à laquelle on donnera une longueur de 4 mètres au moins pour former un pied de ligne convenable. Cette gaule aura, au gros bout : 0^{m},08 à 0^{m},10 de circonférence, et au petit 0^{m},02 à 0^{m},03 ; on la rendra parfaitement unie en enlevant les aspérités des branches et bourgeons, puis on la fera sécher, dans un four encore chaud après qu'on aura tiré le pain, ou en la laissant une

couple de mois dans un lieu sec et aéré : il est prudent, dans ce cas, de la lier sur une forte pièce de bois déjà sec, de manière qu'elle ne puisse se tourmenter et se gauchir. Cette gaule perdra ainsi environ la moitié du poids qu'elle avait étant verte.

L'opération du perçage se fait au moyen d'un gros fil de fer qu'on appointit et qu'on fait rougir au feu.

On attache la canne dans un établi de menuisier, ou, si l'on n'en a pas, sur une table, sur une forte planche ou pièce de bois, et l'on commence le forage. C'est une opération qui demande du temps, de l'adresse et de la patience. Quand un premier trou parcourt la canne dans toute sa longueur, on prend un fil de fer plus gros, et toujours par le même moyen, on agrandit le trou du côté de la poignée, de façon que le creux aille comme la canne, en diminuant d'un bout à l'autre.

Lorsque le perçage est terminé, on la met pendant deux ou trois jours à tremper dans l'eau, puis on l'expose à la fumée dans une cheminée jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement sèche. A la campagne cette opération est très-facile.

Pendant ce temps on a fait subir les mêmes préparations, sauf le perçage, à des scions choisis de différents bois : *coudrier*, *orme*, *épine noire*, *troëne*, *lilas*, etc.; on en choisit un bien droit, de la longueur que l'on désire, et on le diminue par le gros bout, de manière qu'il entre dans le trou creusé à l'extrémité fine du pied de gaule. En général, ce scion a 1m,50 à 2 mètres, et il est d'une grosseur telle que, quand on veut démonter sa canne, il peut, en commençant par la pointe, entrer dans le trou creusé au bas de la gaule et s'y renfermer parfaitement, ce qui rend l'instrument plus portatif et garantit en même temps le scion des accidents qu'il pourrait encourir au milieu des arbres, des branches et des herbes, etc.

3° Canne en sapin, pleine.

On coupe dans une planche de sapin neuf, à fil serré, droit, et interrompu par aucun nœud, une laize égale à l'épaisseur de la planche. On obtient ainsi une tringle de 4 mètres de long, ayant 0m,035 de côté, que l'on dresse à la varlope et que l'on met à huit pans en abattant les angles. On diminue alors sa grosseur au moyen du même instrument et avec précaution, à partir de 1m,30, du bas, jusqu'à la plus petite extrémité qui conserve un diamètre de 0m,010 à 0m,015. A partir de 2m,60, on arrondit tout à fait la tringle en abattant les angles, on la polit au verre, au grattoir et à la peau de chien marin.

On pratique alors au bout, soit une entaille longue, à la scie, pour recevoir le scion, soit un biseau, comme plus haut, et on y fixe un scion de 2 mètres au moyen d'une solide ligature de fouet poissé et verni comme nous l'avons indiqué.

Si l'on a un ouvrier à proximité, une virole en fer-blanc, ou mieux encore en cuivre, sera préférable pour garnir l'extrémité du pied de gaule et recevoir le scion auquel, dans ce cas, il faut pratiquer l'opération du double épaulement que nous décrirons ailleurs. (Voy. ce mot.)

4° Canne en sapin creusé.

Toutes les fois que le pêcheur ne craint pas de se servir d'une canne qui ne se démonte pas, et qu'il peut, en rentrant chez lui, remiser sans inconvénient cette longue gaule sur le mur d'un corridor, rien ne vaudra jamais, pour lui, la canne que nous allons décrire ; elle est facile à faire, peu coûteuse, légère, solide et élastique.

On choisit, comme pour celle ci-dessus, 3°, une planche de sapin du Nord à grain fin et sans aucun nœud, d'une longueur de 4 mètres au moins : on y scie une tringle de l'épaisseur de la planche qui doit avoir 0m,055. Ceci fait, on marque au

trusquin ou à la règle, une ligne qui partage cette tringle par la moitié de son épaisseur, sur deux faces opposées, puis, au moyen d'un rabot rond ou d'un bouvet, on creuse un sillon au milieu de chaque face non divisée.

Ce sillon doit être augmenté de plus en plus en prenant des fers d'un numéro plus fort, de façon que à l'une des extrémités, il n'ait pas plus de 0m,01 de diamètre, à l'autre bout 0m,04.

Ceci fait, on scie la tringle suivant les lignes marquées, on retourne les deux moitiés creusées l'une vers l'autre, et l'on colle fortement à la colle-forte. On rabote en rond, de manière à suivre la décroissance du creux en laissant au gros bout : 0m,006 à 0m,007 de bois, et au petit : 0m,004 à 0,005.

On polit au verre ou au grattoir, on unit au papier de verre, puis on fait, à 0m,50 l'une de l'autre, de fortes ligatures en fil de fouet bien ciré ; on peint alors toute la canne à l'huile, et on laisse bien sécher ; on vernit ensuite.

Il ne reste plus qu'à garnir le gros bout ou le pied, d'une lance, et l'extrémité fine, d'une virole ou d'une ligature. La première vaut mieux pour recevoir un bon scion d'orme ou de coudrier de 2m,50 à 3 mètres.

5° Canne en 8 morceaux. — (Système LAMBERT.)

Le pied de gaule se fait en deux morceaux de planches creusées, collées et ligaturées par un procédé semblable au n° 4 ci-dessus : on peut le faire en *chêne*, en *noyer*, en *acajou*, etc. Si l'on ne veut pas creuser et coller, on peut se servir d'un gros morceau de bambou.

Ce pied de gaule aura 0m,65 de long, et sera creusé de 0m,025 de diamètre de vide au petit bout, pour recevoir le deuxième morceau. Cette extrémité sera, de même que la plus grosse, garnie d'une forte virole en cuivre, au gros bout l'on ajustera une lance ou picot.

	Pied de gaule,	Bois divers,	longueur,	0m,65.
	2e morceau,	roseau,	—	1 mètre.
	3e —	—	—	0m,25
	4e —	—	—	1
	5e —	—	—	0 15
	6e —	—	—	0 65
Scion	7e —	épine noire,	—	0 80
	8e —	orme ou bambou fendu,	—	0 50
			Longueur totale	5m,00

Chacun de ces morceaux est garni de sa virole et doit être calculé comme grosseur, de manière à entrer dans la cavité naturelle du roseau qui le précède. Chaque entre-nœud reçoit une ligature.

Le moindre inconvénient de cette canne est d'être lourde, parce que les huit viroles pèsent, les ligatures pèsent, le pied de la gaule plombé pèse ; enfin elle semble d'autant plus pesante, que les petits morceaux placés au milieu y accumulent les viroles, et ne ployant pas, parce qu'ils sont trop courts, maintiennent une roideur qui rend la canne moins maniable. De plus, si l'on s'en sert pour le jet de la mouche, il est presque impossible d'empêcher les morceaux de sortir les uns des autres ; ce qui tient à ce que les uns plient tandis que les autres ne plient pas.

Quant à l'idée d'intercaler les petits morceaux pour maintenir la roideur, elle est excellente ; malheureusement, à la pratique, elle offre de sérieux désavantages comme solidité. Pour que ce genre de canne soit solide, il est indispensable d'établir chaque morceau à épaulement, et alors le poids de chaque goujon de bois

s'ajoute encore à celui de la canne, et celle-ci devient insoutenable, à moins que l'on ne s'en serve seulement pour la pêche sédentaire. Mais, dans ce cas, une canne aussi compliquée est parfaitement inutile, une simple gaule n° IV, est bien supérieure.

6° **Canne rubanée** (système de Massas).

L'idée de préserver le roseau de la propension qu'il offre à se fendre au soleil ou à l'air, surtout après qu'il a été mouillé, a été parfaitement réalisée par l'application d'un ruban de fil, de soie ou de coton, roulé en spirale, aussi serré que possible autour de chaque morceau de roseau. Ce ruban est imbibé, lors de sa pose, de bonne colle-forte, puis, quand il est sec, recouvert d'un enduit imperméable et enfin d'un vernis.

Ces cannes sont excellentes, mais présentent également le défaut d'un poids plus lourd que celui qu'elles devraient avoir. Elles sont à peu près aussi lourdes que les cannes en bambou, et n'en ont ni la solidité ni l'élégance. Elles compensent cela par un prix moitié moindre, — ce qui est bien quelque chose, — et par l'avantage que l'on peut soi-même faire subir cet apprêt, soit à une canne de roseau que l'on fabrique pour soi-même, soit à une canne de roseau ordinaire que l'on achète toute fabriquée, et dont le prix, en définitive, est minime. Malgré la légère critique que l'usage de ces cannes nous a permis de faire, nous regardons l'application des rubans comme une idée neuve et un progrès réel.

L'inventeur fait remarquer en outre que l'on peut ainsi rassembler des matériaux de toute couleur, et de toute provenance, ne s'occupant que de leurs qualités de souplesse et d'élasticité ; que ceux-ci, bien combinés, peuvent fournir une canne parfaite, sans offrir à l'œil un ensemble de morceaux disparates et choquants : on peut aussi alléger par le forage les pièces les plus grosses, etc.

7° **Cannes de roseaux** (4, 5 bouts).

De toutes les cannes, la meilleure, — sans aller chercher si loin, dès l'abord, — est celle faite en morceaux de roseau bien égaux, bien choisis, et que l'on trouve dans le commerce à peu de frais, toute fabriquée, munie de ses viroles, etc. Ces objets se faisant en grandes quantités, il est toujours facile, en s'adressant à des marchands consciencieux, — et l'on doit supposer qu'il s'en trouve parmi ceux d'ustensiles de la pêche, — il est toujours facile, dis-je, de se rendre possesseur d'une très-bonne canne. Seulement elle est incomplète, si on l'a payée bon marché, parce qu'en fait de cannes à pêche, ce n'est pas la matière qui en augmente le prix, mais le temps que demandent les arrangements accessoires ; c'est là ce que l'amateur peut parfaitement faire lui-même, à temps perdu, et ce que nous allons décrire ici.

Choisissons donc, suivant la largeur moyenne du cours d'eau où nous voulons pêcher, une canne en 4 ou 5 bouts. Chacun de ces bouts varie de 1 mètre à 1m,70. Ce qui produit les combinaisons et longueurs suivantes :

A 4 BOUTS.				A 5 BOUTS.			
Chacun ayant	1m,00,	longueur totale	4m,00.	Chacun ayant	1m,00,	longueur totale	5m,00.
—	1 10,	—	4 40.	—	1 10,	—	5 50.
—	1 20,	—	4 80.	—	1 20,	—	6 00.
—	1 30,	—	5 20.	—	1 30,	—	6 50.
—	1 40,	—	5 60.	—	1 40,	—	7 00.
—	1 50,	—	6 00.	—	1 50,	—	7 50.
—	1 60,	—	6 40.	—	1 60,	—	8 00.
—	1 70,	—	6 80.	—	1 70,	—	8 50.

Remarquons d'abord que toute canne choisie doit être à goujons de bois et épaulements. C'est le seul moyen qu'elle s'emmanche solidement. Or, il y a perte, à chaque morceau, de la longueur qui entre dans celui qui le précède, c'est environ 0m,05 par virole, soit 0m,20 pour la canne à 4 bouts, et 0m,25 pour celle à 5 compartiments. Si donc, dans la première rangée, on veut une canne de 6 mètres net ou effectif, il faudra choisir des morceaux qui, employés, aient en moyenne 1m,55 et ainsi de suite.

En comparant les colonnes du tableau ci-dessus, on reconnaît de suite qu'on peut arriver des deux manières à des cannes de même longueur. Il faudra donc calculer les avantages et les désavantages de chacune d'elles. 6 mètres en 4 bouts de 1m,50 sont plus embarrassants, que dans certains cas de transport par voitures, 5 bouts de 1m,20 etc. D'un autre côté, quand la longueur de la canne ployée n'est pas un obstacle, il faut remarquer que la meilleure de toutes est celle en 4 bouts de 1m,70. C'est celle que nous préférons, et voici pourquoi : elle est assez longue, et, quoique légère, assez lourde pour occuper les bras du pêcheur à la mouche ; diminuée d'un bout, celui du bas, elle donne encore une longueur de 5m,10, formant une excellente canne pour la pêche au coup, etc., et qui devient alors très-portative.

Pour la pêche à la mouche, on se sert de 4 morceaux dans un fleuve ou dans un étang, de 3 dans une rivière, et de 2 dans un ruisseau : souvent de 4 dans celui-ci, pour la pêche à la surprise, où l'on se tient alors si loin du cours d'eau, que l'on a l'air de pêcher dans le pré, mais où l'on fait ainsi des captures magnifiques. Ces petits ruisseaux renferment souvent de belles pièces qui ne peuvent, à la distance de 5 à 6 mètres, entendre les pas ni voir le pêcheur, deux causes de succès gagnées par ce système.

Nous avons dit, en commençant cette VIIe division, que les cannes marchandes avaient besoin d'être complétées, nous allons maintenant expliquer en quoi consiste ce travail.

Le roseau plie et ne rompt pas, dit le bon Fabuliste ; c'est vrai, du roseau vert qui se balance dans le marais, mais ce n'est plus vrai du roseau sec qui arme la main du pêcheur. Chaque nœud est un endroit faible qui, quelquefois, se détache tout à coup ; chaque entre-nœud peut se fendre, ou se ployer comme un rouleau de papier, une moitié dans l'autre. Il faut éviter cela au moyen d'une bonne ligature faite entre chaque nœud ; c'est long, mais c'est sûr. Il ne faut cependant pas employer de la corde trop grosse ; la meilleure est un lin cordonnet de soie avec lequel on fait les lignes fines, et qui est à peu près de la grosseur du cordonnet qui sert à faire les ouvrages au crochet : il est beaucoup plus tordu que celui-ci, mais, à son défaut, l'autre peut le suppléer, la couleur n'y fait rien.

Quand la ligature est bien faite, elle est plus facile à faire en *cirant seulement* le cordonnet, on l'imbibe de vernis au moyen d'un petit pinceau, et on laisse sécher. En recommençant deux ou trois fois cette opération, on finit par recouvrir chaque ligature d'un anneau de substance imperméable et solide, qui rend le tout inattaquable à l'eau. Si la canne se brise à un nœud, il n'y a qu'un remède, c'est de remplacer le morceau entier ; la forme du roseau en lui-même, s'opposant absolument à ce qu'on puisse mettre un virole solide entre deux parties contiguës. En regardant en effet chaque nœud, on s'aperçoit d'abord qu'il est saillant comme une bague, puis, qu'il est suivi de chaque côté d'une dépression, laquelle est suivie d'un renflement : aucune virole ne peut prendre cette forme en entonnoir et être

solide, il faut donc limer le roseau pour le rendre cylindrique, et alors il s'emmanche de travers. Il vaut mieux refaire ou acheter un autre morceau, c'est plus simple.

Toutes les deux ou trois ligatures, on passera dessous un anneau, et, quand on arrivera au scion, on le fera comme nous l'indiquerons à son article. (Voy. SCION.)

Il est bon également de munir sa canne d'une lance.

On y monte un moulinet, et l'on est possesseur d'un excellent instrument de pêche, dont on peut réparer au besoin toutes les parties, car il n'est presque pas de village où l'on ne trouve des cannes en roseau.

Les ligatures peuvent se faire également en fouet de lin, en fil de chanvre bien retors, et même en petit fil de cuivre ou de fer, mais, dans, ce cas, le mode d'arrêt est différent.

Les quatre ou cinq compartiments qui forment la canne doivent être toujours serrés dans un étui de toile ou de coutil; on peut y faire entrer également un ou deux scions de rechange, le manche de l'épuisette et celui du filet à papillons (*fig.* 66). Moyennant cette précaution, on échappe au risque de perdre en route une ou plusieurs parties de cet instrument indispensable.

8° **Canne en bambou** (4 ou 5 bouts).

Ces cannes, auxquelles on donne moins de longueur en général qu'à celles faites en roseau, sont plus lourdes, parce que le bambou est plus compacte. Comme élégance, comme force, ce sont les meilleures, et rien ne saurait lutter contre le vernis naturel des roseaux d'Asie et d'Amérique. Il ne faut pas croire cependant que l'action de l'eau, de l'air et du soleil, n'ait pas de prise sur eux : ils y résistent victorieusement, tant qu'ils ne sont pas allégés par l'intérieur, mais quand cette opération est faite, ils fendent aussi.

Quoi qu'il en soit, pour les cannes destinées à la pêche à la mouche, c'est la matière par excellence, et c'est en effet celle des cannes de luxe. Ceci tient à ce qu'en choisissant bien le bambou, on peut faire une canne longue et relativement très-mince à la main vers le bas, quoique d'une grande force. Il faut surtout ne pas se servir de la pointe des bambous qui est cassante souvent comme le verre. Cette cassure a toujours lieu auprès de la virole du haut, si le vernis du bambou a été entamé pour le percer, et souvent au même endroit, quand même on aurait évité cet accident.

9° **Cannes à pêche** en forme de **Cannes de promenade.**

Ce genre de cannes n'est pas seulement l'arme des pêcheurs honteux, elle est quelquefois utile quand on veut faire entrer, dans un bagage restreint, une canne à pêche qui puisse fonctionner à l'occasion ; et cependant, pour peu qu'elle ait une certaine longueur totale, — et alors, le nombre des bouts supplée à la longueur de chaque, — elle devient aussi volumineuse qu'une des cannes des n°s 7 ou 8 dans son étui.

Comme les cannes sont composées d'une suite de morceaux creusés, rentrant les uns dans les autres, elles doivent être établies au moyen d'outils et d'ouvriers spéciaux.

Elles le sont du reste à très-bon marché ; le commerce en fournit de :

2 bouts qui ont, déployées, la longueur de			1^{m},95
3	—	—	2 55
4	—	—	3 40
5	—	—	4 25

A voir ces dernières fermées, on les croirait d'une longueur énorme; tant s'en faut, et elles ne sont pas portatives comme canne de promenade, car elles ressemblent à un parapluie fermé.

Une pomme vissée à un bout et une virolle de métal à l'autre, complètent l'appareil qui permet au pêcheur timide de satisfaire sa passion sans dénoncer aux passants ses projets hostiles aux poissons. Il a l'air de sortir pour une promenade : sa canne est bête au possible, c'est vrai, elle ne ressemble pas plus à une canne qu'à une baguette, c'est vrai, — car personne n'imagine qu'on puisse *s'appuyer* sur un roseau à pêche, — mais enfin il est heureux, il cache son jeu ! Aussi, que se présente un endroit bien seul, entre les saules, notre homme fera comme le limaçon qui sort ses cornes, il allongera furtivement sa canne et..... en fera une mauvaise machine à pêche !

Tant mieux ! Qu'elle lui apporte tous les désagréments qu'elle ne ménage pas à ceux qui s'en servent, il n'aura que ce qu'il mérite. Ce pêcheur me représente un chasseur qui ferait enfermer son fusil dans une canne et se munirait seulement de pistolets dans ses poches, il rentrerait *bredouille* et n'aurait que ce qu'il mériterait. Chacun doit avoir la responsabilité de ses goûts et de ses actes ! Eh bien, si le pêcheur a peur, qu'il soit puni, et il le sera par où il a péché (sans calembour, je vous prie). En effet, pour n'avoir pas su mépriser les fades moqueries des passants qui, sur la foi d'épigrammes surannées, raillent un goût dont ils ne soupçonnent ni le charme ni les jouissances, il emploie une canne sans force, sans ligatures qui réparent la perte de la substance intérieure, sans anneaux possibles, à laquelle il ne peut attacher de moulinet, et dont il ne peut se servir en cachette que pour enlever quelques maigres Ablettes ou quelques Goujons imprudents à venir si près du bord !

Les succès de la pêche sont, comme ceux de la chasse, imprévus comme toute chance et aléatoires comme le hasard : c'est au moment où il tendra une amorce au Goujon qu'une grosse Carpe, en train de s'amuser, lui emportera la ligne et une partie de la canne, en ayant soin de lui montrer coquettement son dos pour qu'il n'ignore pas à qui il a eu affaire et quelle aubaine lui échappe.

En résumé, c'est la plus mauvaise de toutes les cannes, elle n'est pas même bonne pour les enfants qu'elle rapproche trop du danger.

Vous tous qui pêchez ou voulez pêcher, confessez hardiment la foi du pêcheur et, en fussiez-vous martyr un moment, étudiez, et vous réduirez bientôt par vos succès vos détracteurs au silence. Alors vous les dédaignerez en savourant deux jouissances exquises : la pêche et la vengeance. (Voy. Perche ou Canne a pêche.)

CANNE FIXE (Pêche à la). — La pêche à la canne fixe ou à ligne dormante, car elle porte ces deux noms, s'emploie aussi bien en mer qu'en eau douce ; elle demande un attirail un peu encombrant, mais elle rapporte généralement du poisson de forte taille, car elle s'adresse à la classe des poissons de fond.

Les meilleurs endroits, en eau douce, sont les grands fonds d'eau tranquille ; en mer, ce sont les passages d'étangs salés, les entre-deux de rochers et autres endroits où l'eau est profonde, près du rivage.

Fig. 119. — Panier de pêche.

Il est bon de se munir d'un panier (*fig.* 119) ou d'un sac de pêcheur (*fig.* 120), pour mettre non-seulement les engins, mais encore des provisions pour la journée, car, une fois qu'on a choisi une place, il faut la garder, l'amorcer, et la rendre le meilleur possible en y fai-

sant arriver un remontage de poissons. Le pêcheur fait bien de se munir d'un trépied (*fig.* 121) ou d'un pliant (*fig.* 122), pour ne pas demeurer debout, le piétinement étant toujours mauvais, parce que c'est le bruit qui s'entend le plus loin, dans l'eau ébranlée par la terre. S'asseoir sur l'herbe humide, n'est pas tentant; il faut donc, quand on veut pêcher à la canne fixe, prendre toutes ses précautions, et apporter un peu sa maison avec soi, parce qu'on ne quittera plus la place choisie.



Fig. 120. — Le sac du pêcheur.

Trois ou quatre lignes et cannes suffisent parfaitement à cette pêche et forment déjà un bagage assez volumineux, jointes à l'épuisette et aux provisions.

Les cannes sont à moulinet, d'une longueur appropriée au cours d'eau où l'on pêche. Comme c'est surtout à des poissons solides qu'on s'adresse, on les choisira en conséquence.

S'il fallait tenir une seule canne à la main toute la journée, dans une eau dormante, sans mouvement, ce serait une bien fastidieuse besogne, d'autant plus que les poissons qui habitent ces eaux n'ont pas une attaque soudaine, mais entraînent bravement et sans hésitation l'esche, qu'ils ont été longtemps à attaquer. Si l'on ne tient pas sa canne, il faut la poser à terre; or, ceci constitue une pratique présentant de graves inconvénients, parce que, si une carpe ou un barbillon s'est enferré lui-même, il ne vous attendra pas, il entraînera ligne et canne au milieu de la rivière, ce qui n'offre pas l'agrément d'une promenade en bateau, quand souvent ce secourable véhicule n'existe pas à plusieurs kilomètres à l'entour. En second lieu, une partie de la canne trempe dans l'eau, et, à moins que cette canne ne soit d'un seul morceau, et non susceptible d'être démontée, cette opération, le soir, ne sera plus possible, parce que le bois se sera gonflé.

Fig. 121. — Trépied.

Fig. 122. — Pliant.

Pour remédier à ces inconvénients, on se munit des deux petits instruments ci-joints (*fig.* 123 et 124), que l'on peut faire en fil de fer et emporter (encore un poids de plus, mais c'est sûr) — ou couper dans un arbre voisin, — et s'il n'y en a pas? — on enfonce en terre la fourchette (*fig.* 123) en avant du moulinet (*fig.* 125), sur le bord de l'eau, vers le premier tiers de la canne à partir du bas, et le crochet (*fig.* 124) sur la lance. La canne ainsi établie, se tient élevée au-dessus de l'eau, ce qui empêche le scion d'être mouillé. Le poisson ne peut plus l'entraîner, et le pêcheur a la plus grande facilité en dépassant, par un petit mouvement, la lame de dessous le crochet, de saisir la canne au moment opportun.

Fig. 123. Fourchette. *Fig.* 124. Crochet.

Mais le plus grand avantage de cette pêche, — et celui qui en fait vraiment une spécialité, — c'est la possibilité de mettre à l'eau un certain nombre de lignes et de les surveiller toutes sans fatigue.

Trois ou quatre cannes sont suffisantes pour ne pas faire de cette pêche une fatigue, si la rivière est un peu poissonneuse; beaucoup de pêcheurs vont à six, à

dix même, mais, dans ce cas, ils remplacent les cannes par des lignes à grelots, ce qui rentre dans la pêche décrite à cet article. (Voy. Grelots.)

Dans ce genre de pêche, il faut choisir des lignes fortes, (*fig.* 126, crin en 12 brins, *fig.* 127, soie), des hameçons renforcés, des flottes bien voyantes et de couleur éclatante, et enfin, des cannes solides et à moulinet; une bonne épuisette AR (*fig.* 128) est indispensable, et, si l'on ne voit pas mordre souvent, au moins quand cela arrive, c'est pour tout de bon, et la qualité dédommage de la quantité.



Fig. 125. — Position de la canne fixe, pêchant.

2

Fig. 126 — Crin en 12 brins.

6

Fig. 127. — Soie forte.

On peut encore, pour simplifier son bagage, n'emporter qu'une fourchette, et implanter obliquement la canne dans la terre, ou bien, mettre une pierre sur la lance, mais cet usage a l'inconvénient de ne pas offrir de facilités pour dégager la ligne, il faut faire un mouvement brusque qui, souvent, suffit pour dégager ou perdre la capture.

La ligne que l'on monte à la canne fixe est en soie, semblable à celle de la figure 127 ; au bas, se fixe une avancée en florence double cordée, ou au moins en crin en 12 brins. A $0^m,30$ de l'hameçon, on met un petit grain de plomb (*fig.* 129), placé à demeure sur l'avancée, et au-dessus de lui, une olive de plomb, dont la grosseur varie avec le poids de la ligne, la force de l'eau, etc., et qui, glissant sur l'avancée, ne peut dépasser le petit plomb d'arrêt, fixé à demeure. Le plomb en olive n'est pas destiné à équilibrer la flotte ni la ligne, il descend au fond, y maintient la ligne, et lui permet cependant d'être libre comme si elle n'était pas retenue. En effet, le mouvement imprimé à l'hameçon se communique à travers l'olive à la flotte, aussi aisément que quand on pêche à la ligne flottante.



Fig. 128. — Forte épuisette pour poisson de fond.

Toutes les Esches de fond sont bonnes pour ce moyen de pêche, on les assortit au poisson qui habite le lieu, ce qu'on peut souvent préjuger par l'étude de la rivière.



Fig. 129. — Ligne de fond pour la canne fixe.

CANNES POUR LA PÊCHE EN MER. — Les cannes qui servent pour la pêche à la ligne en mer, doivent être plus grosses et plus longues que celles que l'on emploie pour la pêche en eau douce. En effet, les poissons que l'on se propose de prendre sont généralement plus gros,

toujours plus voraces et par conséquent se défendent avec plus de succès et plus longtemps.

L'inconvénient du plus grand poids de ces perches est compensé parce que, si le pêcheur est en bateau, il appuie sa canne et l'arc-boute de manière à n'en pas porter le poids; l'attaque du poisson est si franche et si rapide qu'en tenant seulement la main sur la canne, le pêcheur est immédiatement averti du succès de son entreprise.

S'il pêche sur les rochers, il pose sa canne à terre (*fig.* 125) la soutenant sur une fourchette (*fig.* 123) et maintenant la grosse extrémité par une pierre ou un crochet de bois ou de fer. (Voy. Canne fixe.)

CANNIER. — Synonyme de *Brette*. — (Voy. Nasse.)

CANTHÈRE [*Genre*] **(Cantharus**, Cuv.). — Acanthopt. Sparoid.

Ce genre est caractérisé par des dents crochues en cardes, d'égale hauteur, excepté le rang extérieur plus grand et plus courbe que les autres. 6 rayons branchiostèges. Joues écaillées. Écailles et aspect général de tous les spares. Son nom vient du grec : κάνθαρος.

Une espèce sur nos côtes.

CANTHÈRE GRISE (Cantharus griseus, Cuv.). — Acanthopt. Sparoid. Long. max. = $0^m,80$.

Syn. : *Black sea bream*, angl. — *Choupa*, madér.

Ce poisson, que l'on nomme aussi la *Brême de mer noire*, ou le *Spare à Raies*, porte également le nom de *Sarde grise*, et se trouve abondamment sur les côtes de Normandie. Il habite volontiers

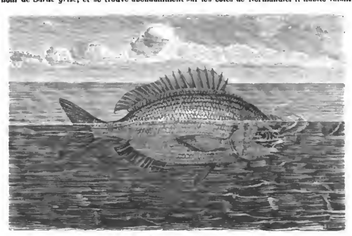


Fig. 130. — Canthère grise (*Cantharus griseus*, Cuv.).

les endroits vaseux des côtes, et se montre très-vorace; on le prend beaucoup à Dieppe, Calais, Boulogne, etc.

Il a la forme toute caractéristique, ovoïde des spares; la tête petite et le corps large, rétréci gracieusement à la queue, laquelle est un peu fourchue et de forme élégante. Du haut de la tête et du dos deux lignes foncées descendent sur le bord supérieur de l'opercule, renfermant entre elles un espace garni d'écailles. Les opercules sont écailleux, ainsi que l'interopercule.

Iris rouge-orangé; lèvres et bouche rouge-brun pâle; corps bleu-gris, marqué de bandes alternées claires et foncées, le centre des écailles étant plus foncé que leur périphérie. La ligne latérale est plus noire encore et s'écarte un peu du profil, en approchant de la tête.

$$D = 11 + 12. \; P = 16. \; V = 1 + 5. \; A = 3 + 10. \; C = 17.$$

La dorsale est brun pâle, et peut se loger dans un canal creusé sur le dos du poisson; les pectorales et les autres nageoires sont grisâtres, un peu plus foncées que le corps.

CANTHÈRE GRISE. — Cette Brème à raies a les mœurs de la *Brème de mer ordinaire*. (Voy. ce mot.) Elle se pêche aussi bien à l'hameçon qu'au filet. On la trouve en abondance pendant juin, juillet et août, mais elle ne devient jamais aussi grosse que la Brème de mer commune. On amorce la ligne avec les appâts ordinaires pour prendre les autres poissons du même genre. Comme, en outre, elle mange beaucoup de substances végétales, elle devient très-grosse.

On la prend souvent, dans les ports, à la mouche du haut des rochers ou des digues. Elle est solitaire et ne se rassemble jamais en troupe : il est excessivement rare d'en prendre de jeunes de petites dimensions.

CANTONNEMENTS. — (Voy. LÉGISLATION.) Rapport du 10 mai 1862, et décret pour la réglementation de la pêche côtière dans les cinq arrondissements maritimes.

CAPELAN (Gadus minutus, Lin.). — Malacoptérygiens subrachiens. Gadoïdes. Long. max. = 0m,16.

Syn. : *The Poor*, angl. — *Zwergdorsch*, allem. — *Nunkana*, ital. — *Glysa*, *Glyskolja*, suéd.

Le Capelan est une espèce particulière de petites Morues, qui, en Bretagne, donne lieu à une pêche assez abondante pendant l'hiver. On les y appelle aussi *Officiers*, et leur chair est bonne,



Fig. 131. — Capelan (*Gadus minutus*, Lin.).

quoique leur taille ne soit pas considérable. On les prend le plus souvent en même temps, aux mêmes lieux et de la même manière que le Merlan.

Ces poissons forment la meilleure esche pour les grosses espèces du genre Gade (Gadoïdes); on les prend en quantité énorme dans certaines anses, où ils se rassemblent près de la surface de l'eau.

Dans ce petit poisson, la première dorsale de 12 rayons commence en dessus de l'origine des pectorales, qui en ont 14, le plus long rayon étant de la longueur de la base de la nageoire dorsale; la deuxième a 19 rayons, et la troisième 17; elle commence et finit en face de la deuxième anale, qui a 17 rayons, tandis que la première n'en a que 15. Ces dorsales sont entourées d'une espèce de peau contenant les rayons à peu près libres; il en est de même de l'anale. Elles sont brunes, plus foncées sur le dos. Les pectorales sont brun-rouge clair, et la caudale rougeâtre sale et un peu foncée. Chez un sujet observé à Brest, en 1864, les ventrales manquaient tout à fait, el en étaient réduites à deux petits tubercules blancs sur cette région argentée mate. La naissance de la pectorale porte une petite tache brun-noir, à reflets verts. Le corps se prolonge fort loin sur la caudale, et y prend la forme de fer de lance.

Les ventrales n'ont que 6 rayons, la caudale de 18 est grande et à peine échancrée; on la croirait plutôt carrée.

La tête et le nez sont émoussés.

Chaque branche des mâchoires porte quatre ouvertures en pores en dessous. Les opercules sont nacrés, ainsi que le museau, et piquetés de petits points bruns-noirs.

Mâchoires bordées de petites dents crochues en avant; langue blanche.

Les yeux sont grands, à iris blanc en bas, noir-brun en dessus, la pupille noire.

Les écailles sont petites et tiennent peu; la ligne latérale, très-légèrement courbée seulement au-dessus des pectorales, est saillante.

Le dos, au-dessus de la ligne latérale, est brun clair demi-transparent; les côtés et le ventre blanc sale, à petites écailles. En arrière de la ligne latérale, c'est-à-dire vis-à-vis du commencement de la deuxième dorsale, se trouve, de chaque côté, une bande chevronnée d'écailles vert-jaune peu foncé.

On donne aussi le nom de Capelan à une petite Morue de la Méditerranée, qui semble être de la même espèce, et en parcourt les eaux en troupes extrêmement nombreuses. L'hiver, elle se retire dans les profondeurs, et l'été, elle s'approche des rivages.

CAPELAN. — Le Capelan fréquente les côtes et se prend très-bien à l'hameçon. Quoique fort bon pour la table, on le garde, à cause de son peu de grosseur, pour amorcer les lignes à gros poissons.

Il se nourrit principalement de crustacés : on prétend qu'il demeure en troupes toute l'année dans certains endroits, *habitude* qu'il aurait commune avec toutes les espèces de Morues; aussi les pêcheurs de Norwége, qui en prennent d'énormes quantités, n'en commencent-ils la pêche que quand ils ont reconnu les parages fréquentés par ces bancs.

Le Capelan aimant le voisinage des rochers, on le prend facilement à fond dans les endroits où le sol est très-bon et l'amorce à découvert. On esche avec un morceau de pilono. (Voy. ce mot.) Le Capelan mord âprement et ne se défend point : il meurt presque en sortant de l'eau. On le prend aussi dans les paniers à Crabes. Sur beaucoup de côtes, on le prend aux filets à Merlans et on le vend avec ce poisson.

CARAMASSOU. — Nom du Diable de mer ou Cotte-Scorpion à l'embouchure de la Seine. (Voy. Cotte Scorpion.)

CARANGUE. — (Voy. Saurel.)

CARANX TRACHURUS. — (Voy. Saurel.)

CARDAIRE. — Nom de la *Raie Foulon* ou *Chardon*. (Voy. Raies, § 9.)

CARNET DE RECONNAISSANCE. — On appelle ainsi un *tableau d'étude* du cours d'eau où l'on veut pêcher, permettant, par l'aspect de l'eau (voy. ce mot) et la connaissance des qualités du fond, de préjuger quel genre de poissons, quelles espèces on peut y chercher. La confection de ce carnet est le travail préparatoire de la pêche à la ligne pour tout amateur sérieux, restant quelque temps dans un pays nouveau pour lui.

CARNIER DE PÊCHE. — On a beaucoup cherché comment construire, pour le pêcheur, un réceptacle commode de tous les ustensiles dont il a besoin. Le plus usité est un simple panier de ménage : pour le pêcheur campagnard, qui ne connaît que la pêche sédentaire, ce panier lui sert de siége au besoin, et il le trouve fort commode. Le pêcheur plus élégant a suggéré aux vanniers de lui en construire un qui pût se porter sur le dos au moyen d'une courroie, mais il n'est résulté de cela qu'un engin encombrant et peu commode (*fig.* 132).

Fig. 132. — Panier de pêche.

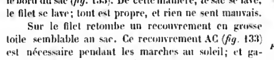
On en est arrivé alors au carnier de pêche, modification heureuse du carnier de chasse ou de la carnassière connue de tout le monde. Nous devons avouer que nous sommes pour beaucoup dans la modification que, sous notre direction, un des plus habiles constructeurs de Paris a fait subir à la carnassière traditionnelle (*fig.* 133).

Le chasseur se glorifie des marques sanglantes que le passage du gibier imprime sur sa carnassière, son sac porte écrit en caractères indélébiles le certificat

de ses exploits passés. Le pêcheur, lui, ne peut rechercher la même satisfaction. La proie qu'il recherche est enduite d'une matière gluante et fort odorante; son accumulation, sur les parois de son sac, en ferait un objet *de haut goût* et d'une approche fort peu agréable. Il a donc fallu modifier : aussi le sac de pêche est fait en étoffe solide dite *toile de campement :* c'est une toile de fil fort, extrêmement serrée qui, mouillée, devient très-raide. Ce carnier peut donc se laver à chaque moment opportun. Mais ce n'est pas tout : sur le devant du grand sac se place un filet semblable à celui des carnassières, mais se démontant à volonté au moyen d'un lacet passant dans une série d'anneaux métalliques fixés dans le bord du filet et dans le bord du sac (*fig.* 133). De cette manière, le sac se lave, le filet se lave; tout est propre, et rien ne sent mauvais.



Fig. 133. — Carnassière de pêche.



Sur le filet retombe un recouvrement en grosse toile semblable au sac. Ce recouvrement AC (*fig.* 133) est nécessaire pendant les marches au soleil; et garantit le poisson des rayons directs. Les courroies mêmes sont en fil, tout peut être lavé, mouillé et reprendre son aspect primitif en séchant.

A l'intérieur du grand sac (voy. dans la coupe *fig.* 134) peuvent être installés une certaine quantité de poches de différentes grandeurs où le pêcheur met tous ses ustensiles, ses provisions, ses lignes de rechange, plombs, etc.

Il est bon de mettre, dans le fond du filet BP (*fig.* 134), un lit d'herbes mouillées pour le poisson à mesure qu'on le prend, et audessus, encore des herbes mouillées : en rabattant le recouvrement S, on rapporte le tout en bon état, malgré une chaleur caniculaire.

Le recouvrement S est encore indispensable pour la pêche à la mouche, parce qu'il empêche que par hasard l'hameçon ne s'engage dans les mailles du filet. Si le pêcheur préfère conserver ses poissons dans l'eau, il le peut sans plus de difficulté, en se servant de la Bourriche (*fig.* 80).

B
S
P

Fig. 134. — Coupe de la carnassière de pêche, suivant AB ou CD.

Quant à nous, nous sommes d'avis que tout poisson, sorti de l'eau, n'y doit plus rentrer avant d'aller à la cuisine.

Lorsque, cependant, on désire en conserver, il faut se munir d'un petit filet à cercle (voy. BOURRICHE) dans lequel on place le poisson ; pendant qu'on pêche on met le filet à l'eau. Quand on marche, on le pend à soi par un porte-mousqueton joint à l'une des boucles de la Bandoulière, et l'on emporte le tout sans s'en apercevoir. Cette précaution peut être admise dans la pêche sédentaire, mais, dans toutes les pêches à la mouche, elle est inexécutable. (Voy. PANIER et SAC DE PÊCHE.)

CAROUSCHE ou **CAROUCHE NOIRE.** — Nom vulgaire du Carrassin, espèce de Carpe. (Voy. CARRASSIN.)

CAROUSCHE BLANCHE. — Nom du *Cyprin strié* dans le département de la Moselle. Ce Cyprin porte aussi le nom de *Carpe de Kollar* (*Cyprinus Kollari*). (Voy. ces mots.)

CARPE [*Genre*] **(Cyprinus,** Lin.). — Malacopt. abd. Cyprin.

Groupe facile à distinguer dans la famille, *facies* tout particulier, trapu, vigoureux ; écailles

grandes, ou absentes, ou mélangées, mais toujours 4 barbillons à la mâchoire supérieure. Deuxième rayon de la dorsale et de l'anale fort, pointu, mousse, et en scie.

(Voy. Espèces en France.)

CARPE (Os du). — Les membres antérieurs des vertébrés sont représentés, chez les poissons, par les nageoires pectorales qui sont, en quelque sorte, des bras enfoncés sous la peau jusqu'à la main.

Les parties osseuses de la tête, se continuant jusqu'aux côtés du cou pour défendre l'appareil respiratoire ou branchies, il s'ensuit que les nageoires antérieures semblent attachées à la tête même du poisson. Il n'en est cependant rien ; seulement, les pièces formant l'omoplate, le bras et l'avant-bras, semblent comme repliées sur elles-mêmes, et déformées par le petit espace qu'elles occupent au-dessous des arcs branchiaux.

Le bras complet du poisson se compose d'une clavicule, une omoplate, quelquefois divisée, un os coracoïdien, un humérus, un radius et un cubitus.

La main qui, seule, sort au dehors, se compose du Carpe, 4 à 5 os, et des rayons qui représentent les doigts.

CARPE A CUIR (Cyprinus coriaceus, Lin.), ou **CARPE-TANCHE.** — Malacopt. abdom. Cyprin. Long. max. = 0m,30.

Ne diffère absolument de la Carpe commune que par sa peau coriace et entièrement privée d'écailles, ou du moins en portant de si petites, qu'elles ne sont pas facilement visibles. Les rayons des nageoires sont en même nombre que dans la Carpe à miroir.

Elle se prend à la ligne comme la Carpe vulgaire.

CARPE A LA LUNE. — Nom populaire de la Carpe carrassin, dans quelques localités. (Voy. Carrassin.)

CARPE A MIROIR (Cyprinus specularis, Lac.). — Malacopt. abdom. Cyprin., *Reine des Carpes*. Long. max. = 0m,35.

Syn. : *Spiegelkarpfen*, allem.



Fig. 135. — Carpe à miroir. (*Cyprinus specularis*, Lac.)

Cette Carpe est remarquable par deux rangées de grandes écailles, distribuées régulièrement sur les côtés et sur le dos ; ces écailles, très-grandes, sont striées et comme rayonnées, couleur jaune bordée de brun. Se détachent facilement.

Ce poisson n'a que 20 rayons à la dorsale, tandis que la Carpe vulgaire en a 24 ; l'anale, également, en a 2 de moins, 7 au lieu de 9.

Ces Carpes, ainsi que la Carpe-Tanche, donnent des métis avec la Carpe vulgaire, dont elles ne sont très-probablement que des variétés. Pectorales, 18 rayons ; caudales, 25. Chair très-délicate.

Quand ces Carpes perdent leurs écailles, on leur donne le nom de *Carpe à cuir;* assez rares en France, où elles existent dans quelques rivières, quelques étangs, et surtout de nombreux viviers en Lorraine.



grandes, ou absentes, ou mélangées, mais toujours 4 barbillons à la mâchoire supérieure. Deuxième rayon de la dorsale et de l'anale fort, pointu, mousse, et en scie.

(Voy. ESPÈCES EN FRANCE.)

CARPE (Os d[illegible] membres antérieurs des vertèbres sont représentés, chez les poissons, par les [illegible] la peau jusqu'à la main. [illegible] pour défendre l'appareil [illegible] attachées à la tête même [illegible] pièces [illegible] l'omoplate, le bras et l'avant-bras [illegible] par le petit espace [illegible] occupent [illegible]

[illegible] omoplate, [illegible] un [illegible]

[illegible] représen-[illegible]

[illegible]

[illegible] distribuées régulièrement [illegible] ces éca[illegible] rayonnées, couleur [illegible]

[illegible] en a 24 [illegible] anale, égale-[illegible]

[illegible] avec la Carpe vulgaire, dont elles [illegible] caudales, [illegible] Chair très-délicate.

Q[illegible] de *Carpe à cuir*; assez rares en France, [illegible] étangs, et surtout de nombreux [illegible] en [illegible]raine.

LIB CH DELAGRAVE ET C   NOUV DICT GEN DES PECHES   PARIS 78.R DES ECOLES



Mesnel pinx et lith   Phot del. Blanchère

CARPE COMMUNE
(Cyprinus Carpio Lin)

Elles se prennent à la ligne absolument comme les Carpes vulgaires.

CARPE BOUVIÈRE. — (Voy. Bouvière.)

CARPE CARRASSIN. — (Voy. Carrassin.)

CARPE DE KOLLAR (Cyprinus Kollari, Val.). — C'est celle que nous désignons sous le nom de *Cyprin strié*. (Voy. ce mot.)

CARPE DE MER. — Nom de la *Vieille*. (Voy. ce mot.)

CARPE-TANCHE. — (Voy. Carpe a cuir et Carpe a miroir.)

CARPE VULGAIRE (Cyprinus Carpio, Lin.). — Malacopt. abd. Cypr. Long. max. = 1m,20. Syn. : *Carp*, angl. — *Strich*, *Saamen*, allem. — *Carpa*, ital. — *Rayna*, vénit. — *Pontty*, hongrois.

Poisson connu de tout le monde ; dos arqué, d'un vert olivâtre ou bleuâtre, jaunâtre en dessous; ventre plus blanc. Les épines formant le premier rayon des nageoires dorsales et anales, sont fortes et dentelées. Dents pharyngiennes (voy. ce mot) plates et striées à la couronne. Ligne latérale de 48 points noirs ; dorsale de 21, 22 ou 24 rayons ; anale de 8 ou 9 ; 9 à chaque ventrale ; 3 rayons de la dorsale et de l'anale dentelés. Caudale et ventrale violacées, anale rouge-brun ; son opercule lisse et sans dentelures. 4 barbillons, dont deux aux angles de la mâchoire. Écailles grandes et solides. Les parties osseuses du squelette de ce poisson sont en nombre fort considérable, car on en compte 4,386. Tête forte, grosse et obtuse, yeux petits.

Originaire du milieu de l'Europe, elle vit dans nos eaux tranquilles, où elle atteint jusqu'à 1m,20 de long. Elle s'élève aisément dans les viviers, dans les étangs, et est généralement de bon goût.

Les eaux claires et peu courantes lui conviennent, et cependant elle trouve dans les eaux des qualités qui échappent à nos observations, puisqu'elle se confine dans telle ou telle partie d'un fleuve ou d'une rivière, et qu'on ne la trouve que là. La sensibilité de la Carpe est même si grande sur ce point, que celles qu'on élève et qu'on abandonne dans ces rivières à l'état sauvage, vont rejoindre les autres aux mêmes endroits, et ne repeuplent point le cours d'eau dans toute sa longueur.

La Carpe se reproduit cependant avec une grande facilité dans les étangs, mais l'eau vaseuse communique facilement un goût de marécage à sa chair. Il est facile d'ailleurs de lui faire perdre ce goût de vase, en la faisant dégorger, huit jours seulement, dans une eau vive.

Alors que la Carpe veut frayer, elle quitte les grands cours d'eau pour chercher des endroits plus tranquilles, et, dans cette route, elle n'est pas arrêtée par des chutes d'eau de 2 mètres, qu'elle remonte avec autant d'adresse et de persévérance que la Truite.

Elle se frotte sur les herbes pour aider à l'expulsion de ses œufs, et souvent est presque entièrement hors de l'eau, surtout par un beau printemps et sous les rayons d'un soleil vivifiant ; à ce moment, les Carpes ont une chair molle et flasque. Les jeunes Carpettes sont fort exposées aux dents de leurs ennemis, et un immense nombre sert de pâture aux poissons, oiseaux et mammifères voraces. Passé trois ans, elles ne craignent plus guère que le Brochet et les Loutres.

Les Carpes ont une vie très-longue; celles que l'on nomme *Saumonées* ont la chair rouge et sont très-délicates. La croissance de ce poisson, dans un milieu où il trouve une bonne nourriture, est prompte ; car, dans l'espace de sept ans, il passe du poids de 8 gr. à 8 kilog. C'est un poids mille fois plus grand. A cette grosseur, il s'accroît beaucoup plus lentement.

On voit souvent des individus monstrueux, à front très-bombé et à museau très-court. L'on en élève une race à grandes écailles dont certains individus ont la peau nue par pièces ou même entièrement, que l'on nomme Reine des Carpes, Carpe à miroir, Carpe à cuir, etc. (*Cyprinus rex cyprinorum*).

La Carpe est peu vorace, mais se nourrit du frai d'autres poissons, d'insectes et de beaucoup de substances végétales et animales qu'elle trouve dans la vase.

Quand la Carpe est maigre, sa tête paraît être très-grosse relativement à son corps. Les petites Carpes sont désagréables à manger, mais les grosses sont charnues, et leur chair est ferme et délicate quand elles sont prises en eau vive. Celles des étangs ont un goût de vase. Les Carpes du Rhin et celles de Montreuil-sur-Mer sont très-estimées; celles du Lot passent pour excellentes. Dans la Saône, ces poissons sont de très-bonne qualité, tandis que les eaux si vives et si limpides de la Moselle et de la Loire ne fournissent que des Carpes peu recherchées.

La Carpe vient des parties méridionales de l'Europe, et est acclimatée partout.

M. Bienner, explorateur de l'*Établissement de pisciculture* de Huningue, a trouvé, au 15 décembre, dans le lac de Constance, des Carpes dont les œufs et la laitance étaient complétement mûrs; y aurait-il deux frais par an chez ce poisson ?

CARPE VULGAIRE. — Quel que soit le mode de pêche que l'on veuille adopter pour la Carpe, il faut d'abord s'assurer qu'il y en a dans le lieu même où l'on

doit pêcher et les y rassembler, car ce poisson se cantonne et demeure fidèle à l'endroit choisi par lui. On se sert, à cet effet, d'appâts de fond, que l'on place sur le sable dans un lieu où il n'y a pas d'herbes. Si le fond est vaseux, on y descend une planche que l'on couvre de terre glaise sur laquelle on place les appâts.

Cette table est attachée à une corde qui se fixe au rivage pour qu'on puisse la retirer et remettre des appâts si les Carpes les ont enlevés.

Les appâts employés varient beaucoup, mais ordinairement ce sont des graines cuites. (Voy. Amorces.)

Pour pêcher la carpe à la ligne, il faut choisir des hameçons à l'épreuve, les monter sur des lignes de soie solide, teintes en vert, si l'on veut, et attacher la ligne et le moulinet à une canne solide, pas trop flexible, et longue. La flotte peut être grosse sans inconvénient, la carpe, au fond, ne la voit pas.

Les appâts dont on fait usage pour cette pêche sont nombreux ; sans parler des fèves cuites, en voici quelques-uns :

Prenez : 500 grammes de marc de chènevis, 60 grammes de saindoux, autant d'huile de héron et de miel, 800 grammes de pain blanc rassis, et 4 grains de musc. Mêlez le tout ensemble et en faites une pâte que vous coupez par morceaux, avec lesquels vous garnissez les hameçons.

« D'après Walton, il faut choisir des vers rouges très-gros, les garder trois semaines à un mois, dans la mousse que l'on change de temps en temps. Mettez à vos lignes de soie ou de crin de longs tuyaux de plumes de cigogne ou d'oie, attachez le plomb à 0m,30 au-dessus de l'hameçon et choisissez-le assez pesant pour qu'il fasse enfoncer un peu le liége de la plume sous l'eau ; il faut que ce plomb soit à la mesure exacte du fond.

« Rendez-vous sur le lieu où vous aurez vu ce poisson se promener vers 4 heures de l'après-midi, en été. Remarquez que, pendant que la troupe cherche sa nourriture, au fond, une ou deux carpes restent en sentinelle à la surface de l'eau. C'est vers le milieu de la rivière, au moins à 3 ou 4 mètres du rivage, dans un fond clair et un terrain convenable, qu'il faut commencer. Si l'eau change de niveau, prenez de nouveau la hauteur afin que, le plomb étant au fond, la flotte paraisse seulement de 2 centimètres au-dessus de l'eau. Il faut remarquer que toutes les recommandations se rapportent à l'emploi de flottes anglaises. » (Voy. Flotte.)

« Mettez pour amorce de grosses mouches ou des abeilles. Quand la Brème ou la Carpe mordra, ne vous pressez pas, rendez-lui de la ligne, elle ira de l'autre côté de la rivière ; ferrez alors doucement et tenez votre canne penchée quelques instants, car si vous tirez, vous êtes sûr de perdre votre proie, la ligne ou l'hameçon se rompra. »

« La Carpe est plus courageuse que la Brème ; vous pouvez continuer cette pêche de 4 heures du matin à 8 heures, et, si le temps est obscur, elle mordra tout le jour ; ou mieux recommencez cette pêche à 4 heures du soir, le meilleur temps est de la fin de juin à la fin d'août. »

Quand vous aurez pris du poisson plusieurs jours à la même place, les autres deviendront méfiants ; il faudra les laisser reposer deux ou trois jours et agir ensuite. Ainsi : prenez une touffe de gazon vert et court, large comme une assiette : au sommet de cette herbe, du côté vert, attachez avec une aiguille et du fil vert autant de petits vers rouges que vous pourrez pour recouvrir le gazon, faites un rond de bois de la grandeur du gazon, percez-le au milieu, placez-y le gazon et descendez-les ensemble où vous mettiez les amorces de fond.

On peut employer encore la vieille préparation suivante : Dans une bouteille, vous mettrez de la chair de héron, et enterrez cette bouteille dans du fumier chaud, où elle restera pendant 15 jours au moins, jusqu'à ce que la chair soit changée en huile. On retire alors la bouteille que l'on tient fermée pour que la liqueur ne s'évapore pas. Quand on veut pêcher, on mêle de la mie de pain et du chènevis que l'on imbibe de cette huile, et que l'on partage en boulettes qui servent d'appât.

Quelques pêcheurs n'amorcent leurs hameçons qu'avec des vers de terre, mais il est bien préférable d'amorcer son hameçon comme d'ordinaire et de le frotter souvent dans une composition faite avec :

Musc	2 grammes.
Huile d'aspic	quelques gouttes.
Momie	2 grammes.
Camphre	2 grammes.

On prépare encore des vers excellents pour la Carpe en les conservant 8 jours sans nourriture, puis les mettant passer une nuit dans du son humide : le lendemain, ils sont rebondis et pleins, la Carpe en est friande.

La plupart des amorces étant faites et composées en vue de la pêche à la Carpe, nous en avons réuni plusieurs ici, plus spéciales que celles qui composent le tableau donné au mot *Amorces :*

I. Prenez :

Froment	1 litre.
Chènevis	1 litre.
Baume sauvage (*Mentha sylvestris*)	3 fortes poignées.
Tanaisie (*Tanacetum vulgare*)	id.
Bouse de vache fraiche	une grande quantité.
Eau	10 litres.

Faites bouillir jusqu'à ce qu'il ne reste qu'une pâte épaisse, mettez en boulettes et coulez à la place voulue, le soir, pour le lendemain matin.

(M. Adanson.)

II. Cette amorce, contenant un toxique puissant, et une drogue prohibée, ne peut être expérimentée qu'avec beaucoup de précaution et dans un vivier fermé ou dans la rivière d'un parc, jusqu'à ce qu'on ait acquis la certitude, par des essais répétés, que cette formule est inoffensive :

Coque du Levant pulvérisée	60 grammes.
Cumin en poudre	15 —
Farine	500 —
Un fiel de bœuf.	

Pétrissez le tout en pâte avec un peu d'eau-de-vie ; faites cuire au four ; cette galette se conserve longtemps et se jette par morceaux à l'endroit où l'on veut pêcher.

III. Broyez du fromage de Hollande ou de Gruyère dans un mortier avec de la lie d'huile d'olive et du vin jusqu'à ce que tout soit réduit en une pâte un peu épaisse. Ajoutez un peu d'eau de rose, faites-en des boulettes grosses comme des pois qui se jettent en amorces ou se mettent en esche à l'hameçon. (Antony Dubourg.)

IV. Quelques personnes prétendent que l'on attire le poisson en jetant dans l'eau des graines de moutarde, ou les fruits (cynorrhodons) de l'églantier ou rosier sauvage. C'est une recette bien facile à essayer, mais dont nous ne pouvons garantir l'efficacité, n'en ayant jamais fait usage.

Lorsque la Carpe se sent prise et qu'elle est grosse, elle fait tout son possible pour casser la ligne ; on remédie à cela en employant un moulinet libre, lequel est entortillé d'assez de ligne pour être sûr d'en fournir à la Carpe autant qu'elle en demandera; quelquefois, on enroule la ligne autour de la canne et on la laisse se dérouler à mesure que le poisson la tire, mais ce moyen est peu sûr ; la fuite du poisson est tellement rapide qu'il aura tout brisé avant que le pêcheur ait rien pu tourner.

Quand le temps est couvert et qu'il tombe une pluie douce, la Carpe, surtout dans les étangs, se promène au fond de l'eau et mord parfaitement aux esches qu'on lui présente.

C'est une illusion de pêcheur novice de croire que la Carpe se prend à la mouche et surtout à la mouche artificielle. Quand un marchand vous en proposera d'étiquetées ainsi, riez-lui hardiment au nez. On cite quelques rares exemples de pêcheurs qui, à la *pêche à la surprise*, avec un hameçon couvert d'une *mouche commune naturelle*, ont été tout étonnés de prendre une Carpette qui voulait goûter cet objet sautillant.

La *Perche*, elle aussi, se passe ces fantaisies, quelquefois quand elle est sûre de n'être vue par personne, — ce qui serait déshonorant pour sa formidable armure mâchelière ; — et cependant personne ne s'est avisé de dire que la Perche se prenait à la mouche artificielle. Le Gardon de fond, ou *Gardon-Carpé*, se prend bien, lui, à la mouche ; or, sa forme, ses mœurs et son habitat, sont ceux de la Carpe ; de là, sans doute, sont venus la confusion et le préjugé que la Carpe se prenait à la mouche.

CARPEAU DE LA SAONE. — Ce poisson est conformé comme la Carpe quant aux écailles, à la bouche, aux appendices, aux nageoires, à la forme de la queue, etc. ; il en diffère par un aplatissement remarquable de l'abdomen.

On présume que le Carpeau n'est qu'une Carpe mâle sujette à une espèce d'avortement naturel de ses organes caractéristiques, provoqué par la nature des eaux où elle vit. La cause de ce phénomène est encore inexpliquée, mais jamais les Carpeaux ne présentent ni laite ni œufs. Les organes qui doivent renfermer ces matières manquent complétement; il en est de même du canal afférant leurs produits au dehors.

Ce poisson serait donc une variété accidentelle du genre Carpe, spéciale au Rhône et surtout à la Saône, où elle semble prendre naissance. On en rencontre cependant aussi dans les étangs de la partie de la France qui avoisine cette dernière rivière, et qu'on appelle la Bresse.

On en a pêché également dans le Dauphiné, dans le lac de Nantua et dans celui du Bourget. Les plus gros dépassent rarement un poids de 4 kilog. ; leur chair est très-estimée, grasse et délicate, surtout dans la Saône. Ceux du Rhône sont plus durs et leur chair est plus maigre.

Ces remarques s'accordent très-bien avec ce que produirait une castration naturelle ou artificielle de la Carpe, et sont tout à fait similaires de celles qui sont constatées quand on a pratiqué cette opération sur des individus choisis dans un étang.

Les moyens employés pour prendre la Carpe ordinaire s'appliquent au Carpeau.

CARPIO (Cyprinus). — (Voy. CARPE VULGAIRE.)

CARRASSIN (Carpe) (**Cyprinus carrassius**, Lac.). — **Malacopt. abd. Cyprin. Long. max. = $0^m,28$ à $0^m,30$; haut. = $0^m,10$.**

Syn. : *Crucien carp*, angl. — *Brascen Karousche*, all. — *Ruda*, suéd. ; — *Hamburger*, holl.

La structure de ce poisson est la même que celle de la Carpe vulgaire (*Cyprinus carpio*), avec cette différence qu'il a un corps très-élevé, à ligne latérale droite, à tête petite, à caudale coupée carrément. Il manque de barbillons. Son museau est arrondi, le dos est brun foncé, olive sur la tête, courbé en arc de cercle, côtes verdâtres en haut, jaunâtres en bas. Ventre blanc mêlé de rouge, son canal intestinal présente cinq sinuosités. L'épine dorsale de 30 vertèbres est soutenue par 25 côtes de chaque côté. Pectorales violettes de 13 rayons, caudale de 21, jaunâtre, bordée de gris, ainsi que toutes les autres nageoires.

Le Carrassin est rare dans les environs de Paris, mais très-commun dans le nord

Il aime les fonds marneux et glaiseux des lacs et des étangs, sans y contracter le goût de la vase ; il a la vie dure et ne meurt pas vite hors de l'eau.

Il se nourrit comme la Carpe, de vers, de végétaux, de débris de substances organisées qu'il ramasse dans la vase. Il croît lentement, et son poids n'excède guère 500 grammes. On peut le nourrir comme la Carpe, il aime les mêmes amorces de fond.

Sa chair est blanche, tendre et très-délicate.

Dans certains pays, on attribue des qualités vénéneuses à la Carpe carrassin, que l'on nomme *Carpe à la lune* ; il paraît que le principe toxique réside seulement dans les écailles qu'il faut enlever avec soin. On en pêche beaucoup en Lorraine.

CARRASSIN [**Carpe**]. — Ce poisson peut non-seulement habiter tous les fonds qu'habite la Carpe vulgaire, mais encore de plus mauvaises eaux. Il se nourrit de la même manière qu'elle ; par conséquent tous les modes de pêche bons pour l'une peuvent être employés pour l'autre. Seulement le Carrassin mord beaucoup moins volontiers aux esches que la Carpe, et si, sous ce rapport, il offre encore plus de difficulté qu'elle au pêcheur, en revanche il présente au propriétaire une grande sécurité contre le braconnage à la ligne. Aussi peut-on se servir de ce poisson pour empoissonner les mares et trous de tourbière ou d'exploitation quelconque, éloignés de toute habitation, et que, cependant, on ne veut pas laisser stériles. Il suffit d'y planter des pieux garnis de clous, coupés au-dessous du niveau de l'eau et empêchant, dans la mare ou le trou, l'usage de toute espèce de filet. Lorsque l'on décidera la pêche du réservoir, on en sera quitte pour se munir des appareils nécessaires et commencer par arracher les pieux, travail que les braconniers n'auront eu ni les moyens ni le loisir d'entreprendre.

CARRASSIUS (**Cyprinus**). — (Voy. CARRASSIN, CARPE.)

CARRÉ. — Nom donné au *Carrelet* (filet), dans quelques endroits.

CARREAU. — On donne le nom de Carreau au *Lançon*, au *Brochet adulte* et à la *Carpe carrassin*. (Voy. ces mots.)

Les pêcheurs de l'étang de Saint-Gratien, vallée de Montmorency près Paris, désignent sous le nom de Carreau la *Carpe de Kollar* ou *Cyprin strié* qu'ils trouvent mélangée à la *Carpe commune*. (Voy. ces mots.)

CARRELET. — On donne le nom de *Carrelet* aux jeunes Plies qui remontent les fleuves et rivières. On en prend peu qui dépassent $0^m,25$ de longueur, et on en prend toute l'année dans les cours d'eau à fond sablonneux, entre autres la Loire et la Garonne. Il est difficile de croire que ces poissons soient attirés là par le besoin de frayer ; car, dans ce cas, on n'y prendrait que des individus parvenus à toute leur croissance.

On remarque, au contraire, que ces Carrelets ont les taches du corps beaucoup moins visibles que les grosses Plies prises en mer ; le côté supérieur du corps est presque entièrement brun, et les tubercules saillants de la ligne latérale et de la tête, entre les yeux, sont très-peu proéminents.

Ces observations tendraient à faire croire, ou que le Carrelet est une variété d'eau douce de la Plie franche, ou que les jeunes de cette espèce, nés dans la mer, remontent dans l'eau douce pour y passer un certain temps, jusqu'à un accroissement suffisant après lequel ils regagnent la mer.

On prend de très-petits individus de cette espèce à une grande distance de la mer, dans des étangs d'eau douce où ils ont remonté par les cours d'eau qui s'y déversent.

De même que la Plie franche, ils ont sur les mâchoires une seule rangée de dents tranchantes,

et le pharynx garni de molaires plates. Les nageoires dorsales, anales et caudales sont parfaitement séparées, et les yeux le plus souvent placés sur le côté droit du corps. (Voy. PLIE FRANCHE.)

CARRELET. — Ce poisson, dans la Loire et la Garonne, se prend parfaitement à la ligne de fond à Gonjon ou à Barbillon. Il mord franchement au ver rouge, et, comme le Barbillon, quand il tient un bout du ver, il ne le lâche plus qu'il n'ait avalé l'animal entier et l'hameçon qui y est caché; aussi ne doit-on pas se presser de ferrer, car il est très-rare qu'on prenne un Carrelet autrement que par les téguments intérieurs de l'estomac.

Lorsque la ligne est peu tendue sur l'eau, parce qu'on pêche avec du plomb et une très-longue avancée que le courant promène sur le sable, il arrive très-souvent que le Carrelet ne communique aucun mouvement apparent à la flotte. Il s'est pris seul et reste immobile dans le sable, où il s'enfonce tant que le pêcheur ne cherche pas à retirer ou à remuer sa ligne. A ce moment, il bombe son corps et fait le vide en dessous de telle sorte qu'il est aisé de croire, au premier moment, que l'amorce est accrochée à une pierre ou à une racine quelconque. Sous les efforts du pêcheur, le Carrelet quitte le fond, et s'il est de belle taille, se défend un moment avec vigueur, la forme plate de son corps lui donnant la facilité de fendre et battre l'eau dans tous les sens et par bonds saccadés. Heureusement il est toujours solidement accroché, et comme il a la vie dure et qu'il ne se noierait point, il faut l'enlever d'autorité, et l'amener sur le rivage de suite pour le décrocher au moyen du dégorgeoir.

Ces détails indiquent qu'il est bon de monter sa ligne avec une avancée de bonne florence ou de 6 crins tordus : 4 même un peu forts pouvant suffire. On met le plus souvent deux hameçons n°s 10 et 12, et il n'est pas rare que la même plie mange, sans faire remuer la flotte, les deux vers rouges et se prenne aux deux hameçons en même temps.

CARRELET. — Synonyme d'*Échiquier*. (Voy. ce mot.)

CARRELET GOUJONNIER. — (Voy. ÉCHIQUIER.)

CARTILAGINEUSE (Nageoire). — (Voy. ADIPEUSE [*nageoire*.])

CARTILAGINEUX (Poissons). — 2me grande division des poissons, à laquelle Artedi a donné le nom de Chondroptérygiens.

Elle comprend des animaux à os cartilagineux pendant toute la vie.

Les opercules manquent; le bassin est d'une seule pièce transverse, non articulée à l'épine dorsale, et portant de chaque côté une tige supportant les rayons de la nageoire ventrale.

Les Raies font partie de ce groupe.

Cette série se subdivise en deux ordres : 1° Sturioniens ou *Chondroptérygiens à branchies libres*; 2° *Chondroptérygiens à branchies fixes*.

CASIER. — Les casiers sont des *nasses* d'osier verticales, à ouverture supérieure, et qui rappellent parfaitement certaines souricières en fil d'archal. Ils servent à prendre les Homards, Langoustes, Crabes et autres crustacés (*fig.* 136).

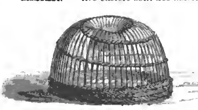


Fig. 136. — Casier en hauteur.

On en fait aussi en charpente légère que l'on recouvre d'un filet, le dessous étant en clayonnage. Les plus grands casiers n'ont guère plus de 0^{m},50 de hauteur sur 1^{m},30 de diamètre. Ces casiers portent au fond des *câblières* ou des *lests* qui les maintiennent sur le sol. Le dôme est garni de trois ou quatre anses par lesquelles on les suspend comme des caudrettes. (Voy. ce mot.)

Chacun de ces paniers est amorcé, en dedans, avec de la viande, du poisson ou quelquefois une simple pierre blanche taillée en forme de poisson, tant les crustacés sont gloutons. Au moyen d'un bateau, on peut placer ces *casiers*, de même que les caudrettes, à tous les endroits possibles. Si l'on fait la pêche à pied, il faut aller au relai de basse mer, les placer le plus avant possible dans l'eau, toujours entre les rochers; mais on ne peut venir les rechercher qu'à la marée suivante.



Fig. 137. — Casier en long, formé de lattes de chêne sur cercles avec goulets de filet.

Le meilleur moment pour réussir dans cette pêche est la nuit, quand le ciel est couvert, orageux, l'air chaud, le temps lourd et que la mer a été remuée.

Dans certains pays, on emploie identiquement les mêmes paniers, mais plus petits, et dans les mêmes circonstances, pour pêcher les Écrevisses dans l'eau douce. Il va sans dire que les uns comme les autres présentent au milieu du fond une porte par laquelle on fait sortir les prisonniers. Il arrive souvent que dans les paniers de mer on trouve des *Congres*, et dans les paniers d'eau douce des *Anguilles*.

CASSE. (Voy. Chasse.)

CASTAGNEUX [Patit]. — (Voy. Coracin vulgaire.)

CASTAGNOLE. — Le nom de Castagnole est donné par les pêcheurs au *Germon*, poisson que l'on prend souvent dans la Méditerranée.

CASTAGNOLE ORDINAIRE (**Brama Raii, Bl.**). — Acanthopt. squammi (pen). Long max. = 0m,75.

Syn. : *Ray's sea Bream*, angl.



Fig. 138. — Castagnole ordinaire (*Brama Raii*, Bloch).

Corps élevé, comprimé, de couleur argentée obscure, un peu brunâtre sur le dos; museau très-court, front vertical, bouche presque verticale quand elle est fermée; maxillaires écailleux. Nageoires verticales brunes, pectorales et ventrales jaunâtres. Dorsale et anale basses, commençant en pointe saillante, longues ou étendues sur la plus grande partie du dos ou du ventre.

Ce poisson se trouve dans la Méditerranée et quelquefois dans l'Océan, même près des côtes septentrionales.

La mâchoire inférieure est la plus longue, les dents fines, nombreuses, pointues et recourbées, le rang extérieur d'en bas étant le plus long. La langue est couleur de chair; l'œil grand et un peu ovale, à iris noir et pupille brillante.

D = 34. P = 19. V = 15. A = 2 + 28. C = 17.

Caudale fortement fourchue, anale et dorsale brillantes comme de l'argent. La dorsale a cependant une teinte verdâtre. Les membranes des nageoires sont en partie couvertes d'écailles.

CASTAGNOLE ORDINAIRE. — Ce poisson se prend à la ligne, au mois d'octobre dans l'Océan. Il doit aussi se trouver dans les filets de grande eau.

CASTRATION. — Les poissons, grâce au peu de chaleur de leur sang, à l'énergie peu développée de leurs sensations, à la température assez basse du milieu où ils vivent, présentent une vitalité particulière. Chez eux existe une assez grande indépendance dans les organes. Beaucoup moins solidaires que ceux des animaux à sang chaud et d'ordre supérieur, les organes ne sont pas tous nécessairement affectés par l'attaque ou la destruction de l'un d'eux.

Ce motif rend compte du peu de danger de la castration que l'on fait subir aux poissons pour les engraisser dans les réservoirs.

Il suffit, pour pratiquer cette opération, d'ouvrir lestement l'abdomen du poisson, d'en extraire doucement la laite ou les ovaires, puis de recoudre proprement la plaie. On rejette de suite à l'eau le poisson qui ne manifeste aucun trouble, aucune souffrance.

CASTRIC. — On appelle ainsi, à Brest et probablement sur une partie des côtes de la Bretagne, les petites espèces de Vieilles qui se tiennent près des rochers : le *Crenilabre pusillus*, le *Ctenolabre rupestris*, etc., etc. (Voy. ces mots.)

CATONIÈRE ou **CATENIÈRE.** — (Voy. GRAPPIN.)

CAUDALE (Nageoire). — La nageoire qui termine le corps de tous les poissons est *verticale*, à l'exception d'une variété monstrueuse des Cyprins dorés de la Chine.

La queue des animaux marins nommés Cétacés est aussi quelquefois verticale, mais ce sont des *mammifères* et non des *poissons*. La caudale des poissons varie souvent de forme et de grandeur, aussi est-elle un bon caractère spécifique pour distinguer certaines espèces entre elles.

Les poissons doivent à leur queue la faculté de se mouvoir, non dans tous les sens, mais dans la direction de la propulsion en avant. Munie de muscles puissants, elle est l'hélice sous-marine placée à l'arrière du bâtiment qu'elle pousse en avant. Au moment où le poisson veut prendre son élan, la nageoire caudale frappe vivement le liquide à droite et à gauche. Nous avons cru remarquer, sans y voir aucune raison, que, généralement, les poissons ont une tendance à frapper l'eau d'abord d'un côté, et généralement à droite, quand ils veulent se mouvoir en ligne directe.

Cette caudale ne frappe qu'obliquement ; restant toujours dans l'axe du corps par son milieu, elle oriente ses deux extrémités, souvent lobées, l'une dans un sens, l'autre dans l'autre, comme l'aile d'un moulin, et les composantes de cette force appliquées sur l'eau, sont, l'une, anéantie par l'inertie du liquide, l'autre, libre, employée à pousser le corps dans le sens de son axe. Ce mouvement, d'autre part, est à chaque instant modifié par l'emploi des autres nageoires, surtout des pectorales.

Les impulsions précipitées et symétriques de l'organe caudal produisent, à chaque fois qu'il agit, une pression latérale sur le corps, lequel doit s'échapper suivant la diagonale de ces actions obliques, symétriques et égales.

Plus la nageoire caudale est allongée verticalement, plus elle a d'action ; plus elle est éloignée du centre de gravité du corps, plus elle augmente son bras de levier, plus elle a de force.

On peut dire qu'en elle et dans les pectorales résident les moyens de propulsion des poissons : tout porte à croire que les nageoires dorsale et anale ne sont que des organes d'équilibre, et les nageoires ventrales des appareils de station ou de sommeil. La dorsale est le gouvernail supérieur, les ventrales le gouvernail inférieur, sorte de *dériveur* que l'animal déploie plus ou moins à propos. On peut parfaitement, — tant est grande l'habitude du poisson de tenir son corps en équilibre, — supprimer tout à coup à l'animal ces deux appendices, sans qu'il en paraisse sensiblement affecté. (Voy. DORSALE.) Il n'en est plus de même, si on lui retranche la caudale ou les pectorales qui nous semblent les nageoires essentielles.

Privé de caudale, le poisson avance encore, car il possède dans les muscles de la queue un organe encore puissant, mais ses efforts sont paralysés par le peu de résistance que trouva contre l'eau cette partie fusiforme. L'animal ne tarde pas à s'arrêter. Sentant son impuissance, il se cache, fuit dans un lieu sombre, sous les racines, les herbes ou derrière les pierres et, la plupart du temps, y périt soit de ses blessures que les *Byssus* envahissent et enveniment, soit de son inhabileté à fuir ses ennemis et de son impuissance à chasser pour sa nourriture.

Il en est de même lors de la section des pectorales. Plusieurs espèces tombent au fond après quelques efforts et n'en veulent plus quitter. Cette section terrible est d'ailleurs promptement suivie de mort ; tandis que celle de la dorsale est presque insignifiante par ses suites.

La caudale sert encore aux poissons de gouvernail pour tourner à droite ou à gauche. Le poisson veut-il, par exemple, tourner à gauche de sa ligne de direction A, il frappe l'eau en B de sa queue ; la tête A obéit et marche vers D, comme si la ligne moyenne du corps AO eût été placée en équilibre sur un pivot au centre d'intersection de ST, soutenant le centre de gravité du système.

Ce mouvement est aidé par les pectorales M, N qui, seules, marchent alors. La nageoire M est appliquée sur le corps, et la nageoire N frappe l'eau qu'elle repousse, de haut en bas, sous le corps, formant ainsi un vide qui attire celui-ci en avant, du côté même où la nageoire agit. Les ventrales et dorsales restent immobiles et le plus souvent ployées, pendant le mouvement de conversion.

Fig. 139.— Action de la Caudale chez les poissons.

La nageoire caudale sert encore aux poissons à franchir des obstacles en hauteur, hors de l'eau. Dans ce cas, ils recourbent en arc la queue et la tête du même côté, et, se débandant comme un ressort, ils frappent vivement l'eau qui résiste par sa force d'inertie et sautent par suite de la réaction que l'effort imprime à leur masse.

Par rapport à sa forme, la caudale est :

Entière. — Quelques Saumons et Cyprins, le Flet, etc.

Ronde. — Les Cottes, etc.

Lancéolée. — Les Donzelles, Lettes, etc.

Échancrée. — Bogue, Perche, etc.

Bifide ou *fourchue*. — Maquereau, Thon, etc.

On connaît des exemples de caudale changeant de forme avec l'âge. L'un des plus frappants, est celui qu'offre le Saumon à l'état de *Smolt* et de *Grilse*. D'abord fortement échancrée, la caudale du Grilse devient égale, à son retour de la mer.

CAUDRETTE. — Espèce de *balance* ou de petite *truble* sans manche, suspendue avec trois cordelettes qui se réunissent à une corde plus forte. C'est, en petit, le *Lanet*. Elles servent, en les appâtant, à prendre soit des crustacés, soit de petits poissons. On les tend ou d'un bateau, ou d'un échafaudage fait exprès, et on les retire soit directement à la main, soit en faisant passer la corde sur une petite fourche de bois. (Voy. FOURCHE A CANNE.)

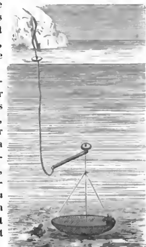


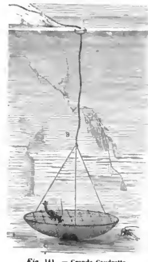
Fig. 140. – Petite Caudrette.

On distingue les petites et les grandes *Caudrettes*. Les petites servent, en Normandie et sur les côtes des Charentes, à prendre des Crevettes en grand nombre. Jusqu'à ces dernières années, cet engin se tendait du haut des rochers, le soir après le coucher du soleil, suivant l'heure de la marée, pour cesser à la mer descendante. On regarde comme une grande amélioration de 1862, l'idée qu'a eue le patron de chaloupe, Jean Groinard de Croix-de-Vie, de faire cette pêche *en bateau*. Cette innovation offre l'avantage qu'on peut suivre les Crevettes quand elles se retirent de la plage, et les pêcher par conséquent en tout temps et à toute heure.

Les *petites Caudrettes* sont formées d'une poche de filet tendue sur un cercle de fil de fer d'un demi-mètre de diamètre. Ce cercle est croisé par deux ficelles transversales, à l'intersection desquelles est tendu l'appât, composé de Crabes écrasés, de débris de Sardines et d'autres choses ana-

logues. Une ligne, attachée à cette balance, permet de la descendre à une profondeur convenable. Lorsqu'on laisse les *Caudrettes* seules, on les munit d'une flotte qui maintient les cordes à la surface de l'eau. Les mailles du filet ont en général 9 à 10 millimètres de côté.

Quelques pêcheurs modifient ce système élémentaire, afin d'empêcher les cordelettes de suspension de retomber sur la *Caudrette* tendue (*fig.* 140) et de faire fuir les animaux par leur déploiement, quand on relève l'engin. A cet effet, les cordelettes de suspension sont attachées à une ficelle de $0^{m},50$ à $0^{m},60$ terminée par une flotte, laquelle, en s'enlevant, tient les cordelettes tendues. Au même point est attaché une baguette d'un demi-mètre à peu près, à l'autre extrémité de laquelle est fixée la grande ligne qui vient à la surface de l'eau.


Fig. 141. — Grande Caudrette.

Pour cette pêche, comme pour celle que nous allons décrire, à la grande *Caudrette*, il faut que les eaux soient chaudes et généralement que le soleil soit descendu sous l'horizon.

Grande Caudrette. — Ces engins diffèrent de ceux que nous venons de décrire, d'abord, par leur taille qui est double et qui les rapproche des *Lanets*; en second lieu, parce que le filet, en forme de poche, est couvert par des ficelles tendues d'un bord du cercle à l'autre, formant comme une trame à larges mailles à laquelle on attache les appâts de poissons frais. Les crustacés qui viennent les attaquer tombent à travers ces grandes mailles dans le filet, quand on le relève, ou s'embarrassent dans ces fils transversaux et ne peuvent s'échapper (*fig.* 141).

Employés dans un bateau, on peut placer ces engins à toute profondeur, auprès des rochers. Mais cette pêche est fatigante, et il faut deux ou trois hommes pour manœuvrer une dizaine de grandes Caudrettes.

CEINTURE HUMÉRALE. — (Voy. OUIE, HUMÉRAL, SQUELETTE.)

CÉLAN ou **CÉLAN GARDON.** — Ce poisson apparaît sur les côtes de Normandie quand disparaît le *Blaquet*. Il n'en diffère, du reste, que par la plus grande sécheresse de sa chair. Il a beaucoup de rapports avec la Sardine, dont il est très-proche parent, mais les pêcheurs ne l'emploient que comme amorce, aux hameçons, pour la pêche des poissons carnassiers.

Le mot *Célan* n'indique pas, d'ailleurs, chez les pêcheurs une espèce bien déterminée ni unique; c'est en quelque sorte une dénomination générale comme celle de *Blaquets*. Aussi le Célan est-il le plus souvent le *Clupea spratus*, *Sprat*, mais il peut être aussi une variété du petit poisson, nommée *Harengula latulus*, Lin. Bien plus, la Sardine elle-même porte souvent le nom de *Célan*, ou celui de *Célerin*, ou celui de *Royan*, vers Bordeaux.

CÉLERIN. — Même poisson que le *Célan*. (Voy. ce mot.)

CENDRÉE [Raie]. — (Voy. *Raies*, § 5.)

CENTROLOPHE POMPILE (Coryphæna pompilus, Lin.). — Acanthopt. scombér. Long. max. = $0^{m},65$.

Syn. : *Blackfish*, angl.

Corps peu allongé, comprimé, palais lisse ; dorsale commençant un peu en arrière de l'occiput ; Duhamel, dans ses *Pêches*, pl. VI, f. 2, le nomme *Serran de Provence*.

Le corps de ce poisson, assez rare dans la Méditerranée et dans l'Océan, est couvert de petites écailles curieusement striées : il est entièrement noir, les nageoires intenses, le ventre un peu plus clair ; l'origine de la ligne latérale est un peu bronzée. Cette ligne est légèrement courbe à son commencement. Bouche petite, langue grande, dents petites sur les mâchoires ; œil proéminent et brillant. Les pectorales sont pointues, la caudale fourchue.

D = 38. P = 20. V = 1 + 5. A = 22. C = 17.

Ce poisson, pendant le temps qu'on le pêche et qu'on le tient dans le filet, change de couleur et ses flancs deviennent bleus. Les individus du Midi sont plus beaux, comme couleurs, que ceux du Nord.

CENTROLOPHE POMPILE. — Ce poisson est un prodige de vélocité et de force. On le prend dans les filets tendus pour le Saumon à l'embouchure des rivières, vers le mois de novembre. Sa force est telle qu'un individu, pris ainsi, frappant dans le pied du filet, l'emporta avec lui par-dessus la corde de tête.

M. Jago trouva des débris de plantes dans l'estomac de ce poisson ; Ruysch rapporte le même fait, mais dit qu'il se nourrit également de chair. Chez un autre, Yarellr a trouvé une moule dépouillée de sa coquille, un morceau de Brème de mer, tous les deux provenant sans aucun doute de l'amorce d'un hameçon.

On prend aussi ce poisson à la ligne, en amorçant avec des morceaux de Maquereau.

CENTROLOPHUS POMPILUS. — (Voy. ci-dessus.)

CÉPHALOPTÈRE GIORNA (Raia Giorna, Schneid.). — Chendropt. à br. fixes, plagiostome. Long. max. = 1m,50.

Syn : *The horned Ray*, angl.

Espèce de Raie à grandes ailes aiguës et se prolongeant en avant de façon à former comme deux oreilles à la tête de l'animal, laquelle est tronquée en avant. La queue, grêle, porte en dessous un aiguillon barbelé.

Corps noir sur le dos, bordé de violet. Se prend dans l'Océan et dans la Méditerranée. Taille considérable.

Le mâle suit la femelle et paraît lui porter un grand attachement (Risso). Ils arrivent près des côtes vers le mois de juillet ; c'est alors qu'on en prend souvent dans les Madragues ou dans les Bourdigues. La femelle prise, le mâle demeure aux environs pendant plusieurs jours, approchant et cherchant à deviner où est sa compagne. Deux jours après, on le vit, dans un cas semblable, venir retrouver sa femelle et mourir dans le même compartiment qu'elle.

Les jeunes éclosent en septembre et viennent d'œufs jaunes et longs qu'a pondus la femelle. La nourriture de ces animaux consiste surtout en céphalopodes et en poissons.

Meurent en sortant de l'eau.

CERFEUIL ou **CHERFEUIL**. — Appellation populaire, en beaucoup d'endroits, de la larve aquatique de la *Frigane jaune* ou *Portefaix*. (Voy. ces mots.)

CERISE (*Pêche à la*). — Vers le mois de juin, et pendant tout le mois de juillet, on peut, dans le climat moyen de la France, se servir de la cerise pour prendre le Chevesne. On ignore si ce fruit est du goût particulier de ce poisson, ou si ce dernier prend la couleur vermeille du premier pour celle du sang dont il est très-friand. Toujours est-il que la cerise réussit très-bien, et rapporte souvent au pêcheur de fort beaux poissons, de l'espèce que nous venons d'indiquer.

Il faut faire choix d'un hameçon n° 1 ou 2, empilé sur solide *florence*, et, pour cette pêche, on se servira avec avantage des hameçons Limerick sans palette. On fait entrer le dard par l'endroit où la queue du fruit était attachée, puis, tournant adroitement l'hameçon autour du noyau, on réussit à cacher le fer tout entier sous la peau du fruit, sans déchirer celle-ci et en faisant très-légèrement saillir la fine pointe de l'hameçon.

Le fruit ainsi enfilé semble garni de sa queue naturelle, que remplace la

hampe de l'hameçon. La meilleure cerise pour cette pêche est la cerise anglaise dont le noyau est fort petit, la peau assez résistante, et cependant la chair molle et fléchissant sous la pression des mâchoires du Chevesne.

Le véritable endroit pour réussir cette pêche est le dessous d'un pont, en mettant la cerise dans le courant d'une arche et laissant filer la ligne assez loin. Si alors le pêcheur se porte *au-dessus* de la pile de l'arche, la ligne frappée obliquement par l'eau, suivra le mouvement de la personne qui la tient, et elle viendra tomber dans le *remous* souvent assez éloigné que forme l'eau des deux arches voisines en se rejoignant derrière la pile. C'est là que sont les gros Chevesnes. La ligne doit avoir assez de plomb pour se tenir entre deux eaux et flotter, avec la cerise, au gré du remous, sans cependant quitter la profondeur. Une flotte aussi petite que possible, eu égard à la ligne qui doit être solide, sera placée de manière à indiquer les mouvements du poisson, lequel d'ailleurs mord très-franchement sur ce fruit, mais s'effraye facilement de la vue d'une flotte et quelquefois à l'aspect seul de la ligne pendante dans l'eau. Il est donc bon de pêcher assez près du courant pour être sûr que celui-ci soutiendra une longueur de ligne plutôt grande que petite. On pêche souvent à la cerise avec 3 et 4 mètres de ligne entre la flotte et le fruit.

Si l'on manque de pont comme station, il faut en choisir une autre sur le bord d'une berge profonde, à courant rapide, formant aussi remous, soit à la pointe d'une île, d'un barrage, soit aux vannes d'un moulin, etc.

De bonnes places sont celles qui se trouvent ombragées par de grands arbres; le Chevesne aime à s'y réfugier pendant les chaleurs et à y attendre la chute des hannetons, papillons et insectes qui habitent les branches. Il ne dédaigne pas non plus les fruits qui peuvent en tomber, mais dans un tel endroit, la pêche est très-difficile; si l'on y va en bateau, il faut beaucoup de prudence, car le poisson est extrêmement défiant.

A l'automne, on remplace la cerise par le raisin noir, mais on ne change rien à la manière de procéder.

On peut encore faire cette pêche dans les rivières à courant très-mou, presque insensible, et sans haïs, bien entendu. L'essentiel est alors de disposer d'un bateau et de se munir d'une canne assez longue pour envoyer la cerise dans les grands fonds d'eau, entre les touffes d'herbes qui forment des îles submergées. C'est là que le Chevesne se cantonne. Une fois sa place habituelle reconnue par le pêcheur, celui-ci peut y aller en toute confiance; il y trouvera sa proie, et quelques compagnons, jusqu'à ce qu'il ait tout pris.

Beaucoup de prudence en approchant et en jetant le grappin ou la pierre qui doit rendre le bateau immobile; mais, par contre, il ne faut pas craindre que la cerise, en tombant à l'eau, fasse un peu de bruit; au contraire. Le Chevesne est curieux; il vient voir ce qui cause ce bruit insolite, aperçoit l'amorce et mord de suite très-franchement. Ferrez ferme, mais pas trop vite. L'animal ne combat pas longtemps. Mais comme il est généralement gros, vous ferez bien de vous servir de l'épuisette.

CERNUA (Perca). — (Voy. PERCHE GOUJONNIÈRE.)

CERVEAU. — (Voy. SYSTÈME NERVEUX.)

CERVELLE CRUE ET CUITE. — La cervelle se coupe en dés de la grosseur du pouce, et se met à l'hameçon de la même manière que le *sang*. Comme cette esche tient encore moins que le sang et qu'elle n'est pas homogène, on est obligé, quand elle est sur l'hameçon, de l'entourer d'un fil de lin ou de chanvre na-



turel que l'on prend dans ce que l'on nomme de la *poupée*. On le croise en plusieurs sens, de manière à bien maintenir la cervelle et à en faire une petite pelote.

Quand on pêche avec cette esche, il ne faut pas de bouchon sur la ligne ; on y met une plume longue et forte, mais extrêmement sensible, parce que l'attaque des Chevesnes est faible et vive. La flotte baisse du devant et part sous l'eau ; il faut ferrer vivement, et rendre aussitôt la ligne en enlevant le pouce de dessus le moulinet. (Voy. Flottes.)

Moins on a de bannière, plus vite on arrive à ferrer et mieux on pêche : il faut, avant tout, avoir l'œil attentif et la main leste.

CHABOISSEAU. — Nom vulgaire du *Cotte-Scorpion*, en mer, et du Chevesne, en eau douce.

CHABAOU [Lau]. — Nom provençal du Chabot, dans le Vaucluse. (Voy. Chabot).

CHABOT [*Genre*] **(Cottus, Lin.)**. — Acanthoptérygiens, Joues cuirassées, compris avec les Triglea.

Diversement armé d'épines ou de tubercules. Dents au devant du vomer, mais non aux palatins ; 6 rayons aux branchies, et 3 ou 4 seulement aux ventrales.

Les rayons inférieurs de leurs pectorales, comme dans les Vives, ne sont point branchus ; leurs appendices anals sont peu nombreux, et ces poissons manquent de vessie natatoire.

Les espèces d'eau douce ont la tête presque lisse et seulement une épine au préopercule. Leur première dorsale est très-basse.

CHABOT COMMUN ou **DE RIVIÈRE** **(Cottus Gobio, Lin.)**. — Acanthopt., 2e famille, Joues cuirassées. Long. max. = 0m,1.

Syn. : *Bull-head*, angl. — *Nessore*, ital.

Tete très-grosse et aplatie en dessus, cuirassée, portant une épine en crochet au-devant de l'opercule.

Corps varié de brun et de noir ; écailles presque invisibles ; peau très-visqueuse. Bouche énorme. Dents en velours, au vomer et aux mâchoires. Iris des yeux rouge.

Première dorsale basse, à 7 rayons épineux joints par une membrane. Deuxième dorsale de 17 rayons. Caudale arrondie de 11 rayons. Pectorales grandes et dentelées, formant éventail, 13-15 rayons ; ventrales un peu plus en arrière, épine grosse ; elles ont 3 rayons mous ; anale, 13 rayons, flexibles et articulés. N'a pas de vessie natatoire ; 32 vertèbres.

La femelle est plus grasse que le mâle et, au temps de la ponte, paraît comme gonflée par les œufs qu'elle contient. (Voy. Temps de frai.)

D'après Marsigli, le Chabot se servirait de sa queue pour creuser un trou dans le sable, dans lequel il amènerait pondre une ou plusieurs femelles. Alors, il garde ce dépôt avec une grande vigilance pendant trente jours, jusqu'à ce que les jeunes soient éclos. Cette quasi-incubation du Chabot était déjà soupçonnée par Linné, et un grand nombre de naturalistes en ont parlé, depuis lui, sans que la question soit encore éclaircie. Fleming, Heckel, rapportent des faits analogues, mais pas un ne donne une histoire complète de ces mœurs si curieuses.

Ce poisson se nourrit de fretin, de vers et d'insectes, de larves aquatiques, telles que celles des libellules, dytiques, hydrophiles, frai de grenouilles, têtards, etc., etc

CHABOT COMMUN ou **DE RIVIÈRE**. — Le Chabot se pêche habituellement en hiver. Il est commun dans les lieux où l'eau est claire et peu profonde.

Pour prendre ce poisson, que les Anglais nomment *Pouce de Meunier*, *Miller's Thumb*, le vieux Isaac Walton dit qu'il faut faire une pâte composée de fromage bien fort que l'on pile dans un mortier avec un peu de beurre et de safran, jusqu'à ce que le tout forme une masse de couleur citronnée. D'autres pêcheurs préparent, pour l'hiver, une pâte composée de fromage et de térébenthine.

A propos du *Pouce de Meunier*, Yarrell nous donne l'explication suivante qui lui vient d'un ami, J. Constable, fils d'un des plus gros meuniers de l'Essex et du Suffolk, et par conséquent sachant le fort et le faible de la chose. « Le nom de *Pouce de Meunier* est donné à ce petit poisson par suite de la forme de sa tête qui

est plate, large et arrondie, quand elle est vue par-dessus, comme le pouce du meunier modelé par une action constante et spéciale des muscles, grâce à un exercice qui fait partie importante et toute particulière de son état.

« Tout le monde sait que la science et le tact du meunier sont portés sans relâche à régulariser la machine du moulin, afin que la farine soit toujours fabriquée avec toute la perfection dont l'outillage est susceptible. Profit ou perte, fortune ou ruine, dépendent de l'ajustement parfait des différentes parties de la mécanique. L'oreille du meunier est toujours en éveil sur le bruit que forme la meule roulante en tournant sur la meule dormante, le parallélisme de leurs surfaces s'indiquant par un son particulier et se trouvant chose de la première conséquence. C'est pourquoi la main du maître est constamment placée sous l'auget à farine pour s'assurer, par un contact renouvelé, du caractère et de la valeur de la farine produite.

« Le pouce, par un mouvement spécial, froisse cet échantillon sur les doigts. Le pouce, alors, employé avec adresse, devient la jauge de ce que vaut le produit, et de là est venue la vérité du proverbe : « *Cela vaut un pouce de meunier*, » et encore, « *L'honnête meunier a le pouce d'or*, » par suite du profit que lui rapporte le soin dont il fait preuve. Mais, à la suite de cet usage sans cesse renouvelé, le pouce du meunier acquiert une forme aplatie qui rappelle beaucoup la figure du petit poisson qui grouille dans le canal du moulin, ce qui a fait donner le même nom au commensal du meunier qu'à l'organe du toucher du maître. »

Telle est l'histoire du vieux Constable : ne vaut-elle pas bien une aventure de pêche !

On prend le Chabot comme le Goujon, avec lequel il vit le plus souvent sur les fonds de sable et de gravier. Il se cache sous les pierres pour y guetter sa proie, sur laquelle il s'élance avec beaucoup de rapidité. On dit que le Chabot sait se creuser, pour se retirer, une espèce de petit terrier près des pierres. On le prend souvent dans les balances à écrevisses, où il vient pour manger l'appât animal, ce qui tend à prouver que ce poisson est carnivore. Il est, du reste, très-vorace, nage avec une grande rapidité quand il a quitté sa retraite, soit pour attaquer sa proie, soit pour fuir ses nombreux ennemis.

Il fournit une chair rouge, saumonée, excellente en friture comme le Goujon; on lui ôte la tête, sans grande utilité dans ce cas.

Le Brochet, la Perche, la Truite en sont très-friands, et l'Anguille le préfère à toute autre amorce vive.

Rien n'est plus facile que de prendre le Chabot à la ligne : le moindre petit morceau de ver rouge suffit pour cela, comme nous venons de le dire ; mais, dans les ruisseaux des montagnes où il existe en plus grandes quantités, la meilleure manière est de barrer avec un filet, et, à plusieurs enfants ou personnes, remonter le courant en remuant les pierres du fond, y traînant des branches, etc., de façon à déloger le petit poisson de son embuscade habituelle, et à le faire donner dans le filet.

On pêche encore le Chabot à la fourchette. Tous les enfants ont fait cette pêche dans les ruisseaux à eau vive et peu profonde. Elle consiste à emmancher une vieille fourchette de fer au bout d'un petit bâton, à affiler les dents de la fourchette sur une pierre, puis, ce trident improvisé à la main, à entrer dans l'eau jusqu'aux genoux. Là, les jeunes pêcheurs se mettent en ligne en remontant doucement le fil de l'eau, et chacun, devant soi, retourne les petites pierres. Un Chabot a jailli comme

une flèche, mais il s'est remis sous une pierre voisine ; l'enfant voit une large tête..... deux gros yeux dépassant la pierre..... un coup de fourchette traverse le monstre, qui vient, en gigottant, tenir compagnie à quelques douzaines d'autres, destinés à une friture monstre, ou à garnir les lignes de fond que le père des petits pêcheurs veut tendre le soir !

Une seule espèce en France.

CHAGRIN. — Surnom de la Gremille dans certaines localités de l'Aube et de l'Yonne, à cause de la rudesse de ses écailles. (Voy. Gremille.)

CHAINETTE pour la ligne à Brochet. — (Voy. Brochet et, en même temps, Corde filée.)

CHAILLOT. — Nom picard du *Trigle gournau*. (Voy. ce mot.)

CHALUC. — Nom vulgaire à Montpellier du *Mulet à grosses lèvres*. (Voy. ce mot.)

CHALUE. — Nom du Mulet céphale dans plusieurs provinces de France. (Voy. Mulet céphale.)

CHALUT. — Le Chalut est un filet conique (*fig.* 142) ne présentant aucun étranglement, à mailles de 35 millim. au moins, en carré. La partie supérieure de l'ouverture est enfilée sur une vergue en bois G de 11^{m},50 au maximum. Cette vergue porte à chacune de ses extrémités un quart de cercle en fer E dont le poids ne peut dépasser 65 kilogr. Quant à la partie inférieure D de l'ouverture O, elle peut être garnie d'un bourrelet de filet et de bitord de 180 millim. de diamètre au plus, ou d'une chaîne ou de plomb dont le poids n'excédera pas 50 kilogr.

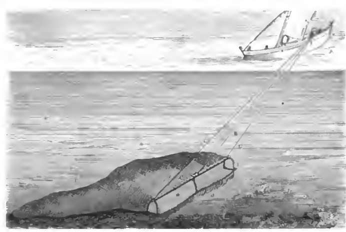


Fig. 142. — A. Bateau remorquant le chalut. — B. Manœuvre pour diriger le filet. — C. Amarres qui arrivent aux porte manteaux. — D. Chaîne traînante formant l'ouverture. — E. Liens de fer ou étriers. — F. Filet. — G. Perche ou vergue. — O. Ouverture du filet.

L'extrémité inférieure D du Chalut pourra être munie d'un renfort en vieux filets sur une longueur de 3 mètres, mais ce renfort ne devra jamais entre-croiser les mailles du Chalut ni les rétréeir.

Quand la vergue de l'ouverture du Chalut n'atteint pas la longueur de 11^{m},50, l'armature de l'engin devra subir une réduction proportionnelle.

Ce filet, employé surtout pour prendre les poissons plats, Raies, Turbots, Soles, Plies, etc., est promené sur le fond pendant 1, 2, 3 heures à chaque jet. Il est fixé au moyen de halins à un bateau à voiles d'assez fort tonnage et traîné à la remorque. Ce bateau remorqueur doit avoir une vitesse d'au moins 2 milles.

Il est impossible de chaluter dans les temps calmes ou quand la mer est trop houleuse; dans ce dernier cas, d'ailleurs, les halins qui relient le Chalut au bateau seraient bientôt rompus.

L'usage de cet engin est permis toute l'année, à 3 milles au moins au large de la ligne de basse mer. Il est prohibé dans la baie de Douarnenez, à cause de la pêche de la Sardine.

CHALUT A CHEVRETTE. — (Voy. CHALUT [*Petit*]).

CHALUT (Petit). — Les mailles de ce filet doivent avoir au moins 14 millim. en carré. Son ouverture est soutenue par une traverse en bois, aux extrémités de laquelle sont adaptés deux chandeliers en fer à bouts relevés, d'une hauteur de 0m,30, et dont le poids total ne peut dépasser 9 kilogr.

Le poids de la plombée fixée à la partie inférieure de cet engin, ne peut excéder 4 kilogr.

L'extrémité du Chalut, tranchée carrément, est égale au cinquième de l'ouverture et est maintenue par une verge en fer ou une petite vergue en bois.

L'usage de cet engin est interdit du 15 mai au 15 octobre dans le seul arrondissement du Havre et dans la baie de la Hogue, à cause du cantonnement de petits poissons qui se trouve dans ces parages.

La pêche au petit Chalut peut s'exercer en dedans des 3 milles de la ligne de basse mer.

CHAMSOT. — Nom vulgaire du Chabot en Normandie. (Voy. CHABOT.)

CHANGEMENT DE COULEUR DES POISSONS. — (Voy. MUTATION DANS LA COULEUR DES POISSONS.)

CHAPSOT. — Appellation du Chabot commun par les pêcheurs des environs de Paris. (Voy. CHABOT.)

CHARCHIGNOTS. — Lignes de pêche pour le Germon. (Voy. ce mot.)

CHARDIAT. — Nom de l'*Anguille blanche* dans le Maransin. (Voy. *Anguille blanche*.)

CHARDON [*Raie*]. — (Voy. RAIES, § 9.)

CHARIN. — (Voy. CHERIN.)

CHARR [*Truite*]. — La Truite *Charr* est le *Salmo salvelinus* ou *Ombre chevalier*. (Voy. ces mots.)

CHASSE. — Filet tendu en travers de la marche du poisson pour amener celui-ci dans un parc fermé. (Voy. PARC.)

A

Fig. 143. — Chat ou Grappin.

CHAT. — On donne souvent le nom de Chat, dans les équipages de mer, à un grappin ayant 3 à 5 branches, et remplaçant la catonnière, pour retirer à bord les tessures rompues, ou la grande câblière que l'on relève (A, *fig.* 143).

CHAT-ROCHIER. — (Voy. ROUSSETTE [*Petite*].)

CHATOUILLE. — Nom vulgaire de l'*Ammocète* dans quelques départements du midi de la France.

On dit aussi *Chatillon*. (Voy. AMMOCÈTE.)

CHATTE. — Nom de l'Alose feinte à Royan. (Voy. ALOSE FEINTE.)

CHAUDRETTE ou **CHAUDIÈRE.** — Synonyme de *Caudrette*. (Voy. ce mot.)

CHAUX. — De toutes les drogues que les braconniers emploient pour dépeupler une rivière ou un étang à leur profit, la plus dangereuse est la Chaux. Elle est aussi, sans comparaison, la plus employée, parce qu'elle est la plus commune, qu'elle se trouve partout sous la main et ne coûte rien. Tandis que l'achat des substances vénéneuses, coque du Levant ou autres, nécessite un dérangement au moins jusqu'à la ville, où quelquefois même le braconnier ne trouve pas ce qu'il cherche.

Reste la Chaux, on l'emploie.

C'est elle qui, dans les montagnes, a tué toutes les Truites; c'est elle qui, chaque année, alors que la remonte a repeuplé les petits ruisseaux supérieurs, vient les dépeupler sans relâche, au profit de quelques-uns. Sans doute, la loi dernière sur la pêche a porté un grand coup à l'industrie des braconniers voisins des villes, en interdisant la vente et le colportage des poissons en temps prohibé; mais, à la campagne, cette édiction est lettre morte. Le braconnier, d'ailleurs, n'est pas un braconnier de profession; il l'est par occasion. D'ailleurs, quand il l'a été une fois, comme il ne reste plus rien à prendre après lui, il ne peut le redevenir encore. C'est un berger, un gars de la montagne qui guette l'occasion de faire, et qui va vendre ses Truites entre amis ou entre connaissances, dans les maisons ou les fermes du voisinage.

Au pays, chacun rit des bons tours, paye les Truites quelques sous, et s'en régale. Pendant ce temps, la Chaux meurtrière continue ses ravages, elle suit le cours du torrent, elle gagne la rivière, tuant, asphyxiant, sur son passage, tout poisson qu'elle enveloppe de son linceul blanc. Et tout cela sans profit pour personne, si ce n'est pour les rats d'eau et quelques chats sauvages.

Il y a longtemps que l'usage de la Chaux est connu contre les poissons, probablement aussi longtemps que la Chaux est inventée; partout et toujours son usage a été prohibé, témoin les fameuses ordonnances de 1669 (art. 11-14, titre XXXI) qui, comme toutes les lois faites depuis, défendent les substances toxiques. Mais, hélas! entre défendre et empêcher la distance est grande! Défendre, demeure sur le papier, personne n'y pense, et dans la campagne, personne ne s'en soucie. Empêcher sur place, exige des agents, et nous n'en avons pas. Qui pourra, dès longtemps d'ici, avoir comme garde, en montagne, un triage assez peu étendu pour exercer une surveillance effective? Cela n'existera que quand d'immenses améliorations auront été exécutées dans le personnel et l'embrigadement des gardes champêtres. Là est, en effet, la grande pierre d'achoppement de bien d'autres améliorations, tant dans la production des poissons, que dans la police générale des campagnes.

Les lois édictent des amendes et la prison contre les empoisonneurs des eaux, cela est fort bien; mais il faut les prendre sur le fait, et c'est là le difficile.

En mer, la même défense existe qu'en rivière, par la déclaration du Roi du 23 avril 1726, art. 33; mais elle n'est pas mieux exécutée. Cependant là, les empoisonneurs sont beaucoup moins à leur aise, les résultats d'ailleurs sont moins certains, le théâtre est trop vaste, et, d'ailleurs, les grandes plages nues vous mettent trop en vue. Cependant, aux embouchures des fleuves, rivières, cours d'eau, dans les graus, cette détestable coutume n'est encore que trop souvent mise en usage.

(Voy. Règlement du 4 juillet 1853, sur la *Police de la pêche maritime côtière*, dans notre traité : LES GRANDES INDUSTRIES DES EAUX.)

L'usage de la Chaux vive pour étourdir les poissons n'est pas nouveau, car, au moyen âge, *Petrus de Crescentiis*, en 528, le décrit déjà.

CHÊNE. — Nous ne voulons parler ici du chêne (*quercus*) que sous le rapport des qualités de son bois. Parmi les cinq ou six variétés que nous connaissons en France, le chêne rouvre (*Quercus robur*) est celui dont le bois possède le plus d'élasticité, de dureté et d'inaltérabilité à l'eau et à l'air.

Maintenant, quant à l'emploi auquel nous le destinons comme bois de ligne, si nous employons du chêne sec, refendu à la scie, le chêne pédonculé (*Q. pedunculata*) sera le meilleur.

Mais si nous nous servons d'une jeune pousse de taillis, toutes les variétés sont également bonnes.

Le tauzin ou brosse (*Q. tauza*) est aussi bon, et peut-être plus élastique que les deux autres.

CHÊNEFER. — Nom qu'on donne, dans certains départements, à la larve de la *Frigane jaune* ou *Portefaix*. (Voy. ces mots.)

CHÈNEVIS. — Grains petits et ovoïdes du chanvre cultivé (*Cannabis sativa*), remplis d'une huile assez abondante et douée d'une odeur particulière à toute la plante.

Cette graine se fait cuire en même temps que d'autres et sert pour amorcer les coups où l'on veut rassembler du poisson, dans les étangs et rivières.




Fig. 144. — Chenille du grand paon de jour.

On le mêle ordinairement au blé, aux pois, aux fèves, à la graine de lin, etc., et, en général, à toutes espèces de graines cuites, à du son, à du sang, etc. (Voy. AMORCES, GRAINS, CUIRE LES GRAINES, etc.)

CHENILLES. — On appelle Chenilles les larves des Lépidoptères. C'est le premier état de ces insectes depuis leur sortie de l'œuf jusqu'à leur transformation en chrysalides. Ce temps est consacré à trois ou quatre *mues* ou changements de la peau qui se fend sur le dos, et de laquelle sort l'insecte en abandonnant avec cette enveloppe les poils, cornes, fausses pattes, qu'elle porte.

Il ne reste plus alors, au Lépidoptère, que les pattes articulées, portées, au nombre de 6, sur les 3 premiers anneaux du corps, et qui sont celles de l'insecte parfait.

Le corps entier de la Chenille se compose de 12 anneaux ; il est généralement allongé et cylindrique, et porte, de chaque côté, entre les *fausses pattes*, des ouvertures très-petites appelées stigmates, par lesquelles se fait la respiration.

Toutes les Chenilles ont des mâchoires cornées et dures, propres à couper les végétaux qui doivent servir abondamment à la nourriture de ces animaux.

Malgré leur aspect et leur toucher répugnant, les Chenilles forment un des meilleurs appâts pour la pêche de surface. Tendres et faciles à mettre sur l'hameçon, elles sont recherchées des poissons et offrent une piqûre facile, parce que le dard arrive aisément à la paroi de la bouche.

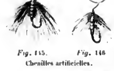


Fig. 145. *Fig.* 146
Chenilles artificielles.

Les Chenilles garnies de poils sont dangereuses pour le pêcheur, auquel elles peuvent donner, outre de cuisantes démangeaisons aux mains, de véritables indispositions. Il ne faut donc les manier qu'avec des gants, et encore mieux ne se servir que des Chenilles nues et inoffensives.

On imite la Chenille par des insectes artificiels, qui, souvent, ne leur ressemblent guère ; mais, par tradition et expérience, on a donné le nom de *Chenille* à tel insecte artificiel, qui réussit dans tel cas donné ; c'est assez pour s'entendre quand on le désigne, et plus court que de décrire sa couleur et sa forme.

Nous en avons représenté ici deux échantillons (*fig.* 145 et 146). (Voy. CHOIX DES MOUCHES ARTIFICIELLES.)

LIB. CH. DELAGRAVE L.T C.ie PARIS 78 R. DES ÉCOLES









Mesnel pinx.t et sch. Phot de La Blanchère

CHEVESNE COMMUN
(Squalius Cephalus. Sieb)

CHERFAIX. — Nom donné, en certains endroits, à la larve de la *Frigane jaune* ou *Portefaix*. (Voy. ces mots.)

CHÉRIN. — On nomme ainsi, dans la Côte-d'Or, le *Rotengle*. (Voy. ce mot.)



CHERFAIX. — Nom donné, en certains endroits, à la larve de la *Frigane jaune* ou *Portefaix*. (Voy. ces mots.)

CHÉRIN. — On nomme ainsi, dans la Côte-d'Or, le *Rotengle*. (Voy. ce mot.)

CHEVALIER. — (Voy. OMBRE CHEVALIER.)

CHEVESNE [*Genre*] (**Squalius, Bonap.**). — **Malacopt. abd. cyprin.**

Avec le genre Chevesne disparaît la forme élargie des Gardons et des Brêmes ; nous voyons un corps élancé, plus rond, plus mince. L'anale redevient plus petite ; la dorsale est juste au-dessus des ventrales. Les dents pharyngiennes sont minces, sur deux rangs : 2 dents intérieures, 5 à l'extérieur. On dirait que plus ces poissons sont gros, plus leurs dents pharyngiennes diminuent, car les Vandeises ont les dents beaucoup plus grosses, et leur corps toujours plus petit.

Le Chevesne se sépare de l'Ide parce qu'il a une dent de moins à la rangée interne, et de la Vandeise parce qu'il a, à la dorsale, un rayon rameux de plus qu'elle, 8 au lieu de 7 ; derrière, 3 simples dont un très-petit.

CHEVESNE ou **CHEVENNE.** — Le poisson, représenté par ce nom, — le plus usité en France de tous ceux qu'il porte, — n'est pas le même dans tous les endroits. Parmi les pêcheurs, on donne indistinctement le nom de Chevesne, Juerne ou Meunier, aux gros poissons blancs qui chassent à la surface de l'eau, près des ponts, des moulins, des écluses, etc.

L'indécision est d'autant plus grande que, dans certaines rivières du Nord, ces poissons sont l'Ide ou le Jesse, — si tant est que ce dernier forme une espèce distincte, — tandis que dans le centre de la France, on doit les rapporter à l'espèce Dobule. Il est donc indispensable au pêcheur qui veut reconnaître l'espèce vraie qu'il vient de prendre, de comparer soigneusement les individus qu'il possède aux figures diverses et aux descriptions qui remplissent ce volume, aux endroits indiqués par les dénominations diverses.

Heureusement pour les pêcheurs, les 2 ou 3 animaux désignés sous le même nom sont extrêmement voisins, comme organisation et comme mœurs. De sorte que ce qui s'applique à l'un, s'adresse également bien à l'autre. Il n'y a donc pas trop à se préoccuper, au point de vue de la capture, de la confusion que l'on peut faire de l'un pour l'autre, tandis que sous le rapport de leur détermination exacte, c'est tout autre chose. Souhaitons la sagacité à nos lecteurs, c'est tout ce que nous pouvons faire.

CHEVESNE COMMUN (**Squalius cephalus, Sieb.**). — **Malacopt. abd. Cyprinoïdes. Long. max.** = 0m,60 ; **haut.** = 0m,12.

Synonymie nécessaire, car ce poisson porte, en France, un nom différent par département. Les plus usités sont : *Barbotteau, Botteau, Chaboisseau, Chevanne, Chevesne, Juerne, Chevenne, Garbottin, Garbotteau, Meunier, Vilain, Tétord*, etc. — Étranger : *Chub*, angl. — *Dobel, Sandehrl*, allem. — *Hasset*, autrich. — *Hassling*, Saxe. — *Tabelle*, pruss. — *Hes-sele*, dan.

Tête grosse et large, à museau arrondi ; front large et noirâtre ; bouche excessivement large. Yeux jaune pâle, avec une tache noirâtre en dessus. Dos verdâtre, côtés un peu bleuâtres, flancs et ventre blanc brillant.

Écailles grandes, entourées de très-petits points noirs ; ligne latérale de 46 points jaunâtres ; 7 rangées en dessus, 4 en dessous. Quelquefois, le bord des écailles et les opercules sont bleuâtres ; les côtés jaunes au-dessus de la ligne latérale, et d'un bleu argentin en dessous.

Épine dorsale de 40 vertèbres ; 18 côtes de chaque côté.

Dorsale, de 11 rayons, 8 rameux derrière 3 simples, dont un très-petit, verdâtre clair, lavée de rougeâtre ; plus éloignée de la tête que les ventrales, un appendice écailleux auprès de chaque ventrale. Celles-ci ont 2 simples et 8 rameux, les pectorales 17 à 18 rayons, dont 1 simple. Caudale de même couleur, mais bordée de noir ou de bleuâtre. Anale et ventrales jaune orangé, à rayons rougeâtres, quelquefois violacés, et anale ayant 3 simples et 8 branchus ; on en a vu 7 ou 9. (Voy. TEMPS DE FRAI.)

La chair est assez bonne et jaune, mais grasse et pleine d'arêtes, à moins que l'animal ne soit très-gros.

Cette espèce d'Able est la plus grande du genre, elle se nourrit de tout ce qui tombe à l'eau, et, sous ce rapport, sa gloutonnerie est prodigieuse; on a l'exemple de Chevesne avalant la plombette (voy. ce mot) d'un pêcheur venant prendre le fond pour établir sa ligne. Bien entendu, cet instrument, non muni de crochets, n'a pu qu'amener à la surface de l'eau l'animal qui s'enfuit et court encore.

Le Chevesne se plaît autour des moulins, des piles de ponts, des barrages, dans les remous, les hais, partout où l'eau, sans être trop rapide, peut lui apporter sa nourriture.

Omnivore par essence, il est le grand nettoyeur des cours d'eau et se montre très-friand de petits poissons qu'il chasse comme si sa bouche était armée de dents. Il y supplée par son ampleur et, comme son œsophage possède une série de dents crochues, il broie dessus la tête de sa victime, frappée et aspirée au fond de cette cavité fort respectable.

Dans les rivières tranquilles et profondes, et dans les trous que creuse l'eau d'hiver au-dessous du déversoir des moulins, il est bien rare de ne pas voir un ou plusieurs gros Chevesnes qui se promènent gravement au milieu du fretin; happant l'un aujourd'hui, demain l'autre, et vivant sans souci, car leur taille respectable les met à l'abri des tyrans des eaux — sauf la Loutre, — et le lieu de leur habitation, au milieu des pieux et des pierres éboulées, empêche le filet de l'homme de parvenir jusqu'à eux.

Quant à la ligne, inutile de dire qu'ils ne s'y laissent que bien rarement prendre. Leur défiance et leur expérience sont grandes. Secondement, ils ont peu d'appétit; s'étant placés, comme le sage animal d'Ésope, au milieu du fromage. Enfin, plongés dans une eau claire, limpide et tranquille, ils voient le fil, la *ficelle*, et détournent dédaigneusement la tête .... Mais, vienne le vent, vienne une crue, vienne un peu d'eau trouble... adieu prudence. On gobe la provende à droite et à gauche, mais le perfide hameçon est dans un de ces bons morceaux .... et l'un fait enfin un saut sur le pré!

Un petit Chevesne de 0m,12 de long, — ce n'est guère gros! — mange déjà des Ablettes et de petits Gardons de 4 à 5 centim., qu'il ne peut pas avaler d'un seul coup.

Le jeune Chevesne et la Vandoise se ressemblent à s'y méprendre au premier coup d'œil, cependant le pêcheur saura les distinguer sans recourir à compter les rayons des nageoires et à les dépecer pour voir leurs dents pharyngiennes, en remarquant :

1° Que la dorsale de la Vandoise est pointue en haut, tandis que celle du Chevesne est carrée postérieurement; les deux poissons du reste l'ont en face des ventrales, et celle de la Vandoise contient 1 rayon rameux de moins à la dorsale, 7 au lieu de 8.

2° Que l'anale du Chevesne est carrée et aussi grande que la dorsale, plus longue même un peu; que celle de la Vandoise est plus petite.

3° Enfin la Vandoise a *généralement* le dos plus droit, moins bombé que le jeune Chevesne, et le museau plus pointu, mais ces deux derniers caractères sont *fugaces* et vraiment très-variables.

En somme, la plus grande difficulté existe pour établir la synonymie et définir exactement les espèces de ces Cyprins qui se ressemblent tant qu'on est tenté de les regarder comme de simples variétés, avant de s'être assuré que les organes aussi essentiels que les dents, les côtes et les vertèbres varient. Il n'y a pas à douter alors que ce ne soient des espèces distinctes. Le Chevesne dont parle Bonnaterre, est un poisson inconnu dans les eaux de France, celui de Sonnini et de Lacépède est le Dobule, qui ressemble beaucoup à l'Ide et au Jesse. Joignons-y l'influence des eaux, des pays, et le lecteur comprendra quelle difficulté se présente; ce n'est qu'après avoir nous-même photographié ce poisson sur nature et vérifié le nombre de ses rayons, que nous nous sommes assuré que le poisson blanc auquel on donne, dans chaque lieu de la France, un nom différent rapporté au commencement de cet article, est probablement le *Squalius cephalus* de Bonaparte.

Cette distinction importe peu au pêcheur, mais il est toujours intéressant de porter la lumière sur un point obscur de la science, d'autant plus que la synonymie étrangère est ici une source d'erreurs.

Les auteurs français donnent le mot anglais *Chub* comme synonyme de *Chevesne*; c'est vrai; mais en Angleterre, le *Chub* est le Dobule, et en France, le Chevesne a été le *Jesse!*

CHEVESNE COMMUN. — Le Chevesne est partout et mange tout. C'est l'animal le plus complétement omnivore des eaux, et quoique ce qu'il dévore ne soit pas toujours, suivant nos idées, de la première propreté, nous ne pouvons, quand nous envisageons les choses de plus haut, refuser à ce poisson le titre de grand *nettoyeur des rivières*. Tout ce qui tombe à la surface des eaux est de son domaine, et la nature prévoyante lui a donné non-seulement la fécondité qui le propage et le répand en tout endroit, mais un grand gosier et un grand estomac au

moyen duquel il croît vite et rend ainsi service de bonne heure sans le faire payer par une trop grande dépense de temps.

De ce que le Chevesne mange de tout, il ne faut pas en conclure cependant qu'il n'ait pas des préférences : au contraire, suivant la saison, il habite telle ou telle place de la rivière. Car c'est un seigneur qui aime ses aises, en hiver le soleil, en été l'ombre des grands arbres, en temps chaud la surface de l'eau, en temps froid le fond où l'eau est plus douce.

En allant le chercher où nous irions nous-mêmes nous placer, si nous étions poissons, avec notre intelligence, le pêcheur est à peu près sûr de réussir. Nous allons en juger en prenant les quatre saisons de l'année.

Pêche du Chevesne en hiver. — Novembre à mars. — A cette époque de l'année, les eaux sont grandes, froides et rapides ; les gros Chevesnes, les seuls que l'on puisse capturer, gagnent le fond des grands courants. Ils s'établissent sous les ponts, dans les haïs des piles, et y font la chasse aux particules végétales ou animales qui, entraînées par le courant, y viennent tomber par leur propre poids là où l'eau perd sa force.

C'est le moment de pêcher le Chevesne avec des tripes de volaille. A ce mot, nous donnerons la manière de les employer, car cet appât sert pour plusieurs sortes de poissons.

C'est encore le moment d'employer la cervelle de veau ou de mouton crue.

Pêche du Chevesne au printemps. — Mars à mai. — Pendant cette saison, le Chevesne recherche différentes esches : vers les premiers beaux jours, on voit apparaître les petits et moyens Chevesnes, qui mordent parfaitement au ver rouge, et qui se prennent de la même manière que le Gardon, la Brème, et souvent pêle-mêle avec eux. Le Chevesne ne dédaigne pas non plus le Cherfaix. Quant aux plus gros et aux plus vieux individus, ils commencent à monter à la surface, attirés par le plaisir de jouer au soleil bienfaisant qui se montre plus souvent. Si la rivière est large, sans arbres sur les rives, comme la plupart de nos fleuves, les gros Chevesnes gagnent les grands courants, où il faut les aller chercher avec la grande volée, la ligne étant chargée d'un hanneton, d'un grillon ou de tout autre insecte de printemps.

Si les rivières portent des arbres touffus s'étendant sur les eaux, c'est au-dessous d'eux qu'il faudra aller chercher les gros Chevesnes, qui attendent là, en se promenant, que le vent, — leur ami pourvoyeur, — secoue pour eux une moisson de hannetons et de papillons dont ils font curée, sans autre peine que d'ouvrir la bouche. O heureux poissons, trop heureux vivants, si dans ces hannetons ne se cachait quelquefois le perfide hameçon de l'homme !

En effet, il faut alors aller chercher le Chevesne dans sa *retraite* de sybarite : on insinue sa canne sous les branches, et l'on fait bonne et belle capture.

Tous les insectes alors parus sont bons, surtout les papillons blancs *nocturnes* qui élisent domicile sur les ormes et les épines noires : les poils caducs dont ils sont revêtus sont cause d'ampoules sur la main du pêcheur ; il est donc bon, quand on s'en sert, de mettre des gants.

On fait usage de la pêche à rouler dès les premiers soleils.

Pêche du Chevesne en été. — Juin, août — Dans ce moment les eaux sont limpides, le poisson voit de loin, il se tient à la surface et au fond, un peu partout, suivant le genre de nourriture que lui apporte le courant : dans une rivière où se trouvent des tanneries et des lavages de laine, le Chevesne se tiendra au fond, parce que les parties lourdes des chairs seront portées en cet endroit par les eaux. Si la ri-

vière est ombragée d'arbres, il restera à la surface pour gober les fruits et les insectes qui tombent.

Déjà vers la fin du printemps et dès les premières cerises, on a commencé à le pêcher au moyen de ces fruits qu'il affectionne : quand les cerises manquent, on prend les groseilles rouges à maquereau, et l'on ramène encore de fort beaux Chevesnes.

A la suite de ces pêches vient celle au sang ; quand cet appât est bien préparé, celle-ci n'a rien de répugnant et procure une très-belle quantité de Chevesnes. Elle doit être faite dans le fil de l'eau au moyen d'un bateau, ou du haut d'une jetée, ou encore près d'un abreuvoir, dans un fleuve où l'eau rapide vient former un remous. Cette pêche réussit d'autant mieux que le cours d'eau est plus limpide et plus considérable ; dans la Loire, la Garonne, elle est très-recherchée.

Il faut que le poisson ne soit pas gorgé de nourriture comme dans les petites rivières sans courant, où les Chevesnes énormes se promènent gravement sans se préoccuper d'aucune espèce des appâts que vous pouvez leur présenter, ou bien s'ils se décident à se déranger pour une cerise vermeille ou pour un papillon bien dodu, ils l'engament avec une nonchalance de sybarite bien différente de la vigueur d'attaque qui caractérise le Chevesne des grands fleuves, où la manne peu abondante laisse passer de grands jours où l'on ne mange pas grand'chose.

Pendant l'été, la pêche à la grande volée se continue toujours ; elle est alors fatigante, et l'on peut lui substituer la pêche à la surprise, qui réussit admirablement, et procure souvent de très-belles proies.

Pendant cette belle saison, il faut employer aussi, contre les Chevesnes, la mouche artificielle, soit en fouettant à la surface, soit en la promenant doucement dans les bouillons d'eau d'un moulin ou d'un barrage, car ce sont là des places que ce poisson affectionne.

On le prend encore en plusieurs endroits à la pêche à rouler, qui s'emploie dès le premier printemps.

A cette époque, il n'est pas rare de voir le gros Chevesne faire sa proie du petit Véron vivant, avec lequel le pêcheur attirait la Perche ou la Truite.

Nous avons souvenir d'une lutte qui dura près d'un mois entre un de ces gros Chevesnes et votre très-humble serviteur. Ce Chevesne, en compagnie de deux ou trois autres plus petits, occupait, comme d'ordinaire, un trou situé au-dessous du déversoir d'un moulin. Il possédait là un domaine de six à huit mètres de profondeur, rempli d'une eau limpide comme de l'air solidifié, tapissé d'énormes pierres éboulées et alimenté par le petit courant d'écoulement du trop-plein d'été. En somme, une habitation d'élite : eau renouvelée, abri contre la chaleur, nourriture choisie, car autour de lui pullulaient les Ablettes, les Vérons et les petits Gardons dont notre ermite ne se faisait point faute. Il est bon, en effet, de remarquer que ce poisson, d'abord omnivore dans sa jeunesse, devient presque carnassier quand ses forces sont suffisantes. Doué d'une gueule extrêmement dilatable et de dents pharyngiennes solides, il engloutit un petit Poisson, qui entre là dedans comme une lettre à la poste, le broie au passage, et tout est dit, — à un autre !

Messire Chevesne se tenait ordinairement à un ou deux mètres de la surface. Pensant avoir affaire à un paysan ignorant et gourmand, je commençai par lui offrir de toutes les manières imaginables des mouches artificielles, puis des mouches naturelles ; mais quelque précaution que je prisse pour me cacher, je m'attaquais à un fin matois, et quand il était à la surface et qu'il voyait l'ombre seulement du

scion de ma canne, il plongeait tranquillement et regagnait son lieu de promenade habituel, le milieu des pierres éboulées.

Voyant l'inutilité de la ligne volante, j'essayai de la ligne sédentaire. Je lui offris poliment tout ce qu'il est possible d'inventer en fait de ragoûts raffinés à l'usage des poissons bien élevés; mais mon rustre n'avait garde d'y mordre, et quoique j'eusse réduit ma flotte à une plume, puis à une paille imperceptible, — une paille pour ne pas l'effaroucher! — il me tournait le dos et s'en allait me regarder de l'autre bord du trou.

J'y mettais de l'amour-propre — et lui aussi, n'en doutez pas. — Aussi, grâce à l'eau limpide et à deux bons yeux dont la nature l'avait pourvu, grâce surtout à son expérience chèrement achetée sans doute aux dépens de quelques morceaux de ses lèvres, mon ennemi voyait toujours le fil! — le fil! — et s'en allait se promener du côté opposé du bassin.

Il m'eût fallu posséder une ligne invisible. — Hélas! on n'a pas encore trouvé celle-là!

Ma surexcitation était si grande que j'avais monté ma ligne sur un *seul crin*. Vous comprenez que le monstre n'en eût pas été retardé un instant dans sa promenade; mais puisque je ne pouvais pas le prendre, je voulais au moins le piquer, lui laisser ma carte de visite sous la forme d'un hameçon planté dans les lèvres ou dans la langue. — Point! — J'enrageais.

Enfin, un beau matin, n'y tenant plus, je pris le tonnerre dans ma main, sous la forme de mon fusil de chasse d'abord, d'une carabine ensuite, et je recommençai le siége, à balle franche, de mon adversaire. Mais le rusé personnage connaissait la poudre; le maître meunier lui avait déjà déclaré vingt fois une guerre semblable et sans succès. Mons Chevesne, qui avait vu le feu, savait que 2 mètres d'eau sur lui le préserveraient de toute avarie, et plus on tirait, plus il gagnait le fond.

Ceci n'est point un paradoxe: la lutte devenait une guerre à mort! mon amour-propre était en jeu. — Il fallait vaincre ou mourir! — Aussi j'eus recours à la ruse; je me cachai, je l'épiai, je le guettai, le matin, le soir; — vain espoir, toujours il y voyait plus clair que moi! Cependant cet acharnement ne fut pas sans résultats pour nous deux; — il y gagna, lui, quelques écailles de moins emportées par une balle qui lui frisa le dos, et moi un rhume magnifique.

Mais le sort en était jeté! En réfléchissant à tous ces insuccès, je souhaitais au rusé personnage un voile sur les yeux, je pestais contre l'eau qui m'eût laissé lire un journal au fond du trou; et, comme ceci se passait en été, j'enrageais de voir que, depuis un mois, pas une goutte de pluie n'avait désaltéré la terre en troublant la limpidité désolante de la rivière. Or j'avais besoin d'une crue, j'avais besoin de fermer les yeux de mon ennemi trop vigilant, j'avais besoin d'eau trouble, en un mot! Aussi, voyant qu'elle ne m'était pas donnée, je la fis.

Le déversoir, en cette saison, ne fournissait qu'un filet d'eau assez mince, mais qui tombait sans relâche, et il était certain que les infiltrations devaient être plus considérables en dessous de la digue, car je voyais sortir du trou plus d'eau qu'il n'en entrait par le déversoir. Aussi, ayant étudié tout cela, mon plan fut-il bientôt combiné. Je plaçai, sous le filet d'eau et suspendu au bout d'une perche à bascule, un grand panier à claire-voie rempli de terre forte, et je regardai avec bonheur l'eau du bassin se troubler.

Malheureusement, cette eau était si calme par suite de son mouvement d'écoulement, qu'il fallait un temps considérable pour la rendre louche, car la terre

délayée tombait très-vite au fond. De plus, je ne pouvais pêcher que le matin ou le soir, moment où mon adversaire chassait; d'un autre côté, le panier l'effarouchait. Il fallait que tout le monde s'y habituât.

Je me procurai de petits Vérons bien vivants au moyen d'une véronnière en verre; je les mis dans ma boîte à vif, puis, pendant deux ou trois matinées, je fis jouer ma bascule à eau trouble. Enfin, un beau matin, à quatre heures, je commençai à descendre le panier et à pêcher au vif, bien caché et loin de l'eau. — Mon premier essai ne produisit rien; mais le lendemain, vers la même heure, je fus récompensé de mes peines. Je piquai mons Ermite, comme nous l'appelions, et au moyen de l'aide qu'on me prêta et d'une épuisette secourable, je parvins à le sortir de l'eau. Il pesait 3 kil. 750 grammes.

Pêche du Chevesne en automne. — Septembre et octobre. — Le raisin mûrit, le Chevesne l'affectionne comme un gourmet qu'il est. Le raisin rouge réussit à l'automne aussi bien que la cerise vermeille au printemps, même mieux; en hiver on peut lui offrir des raisins secs et être récompensé de cette attention délicate par la capture d'un gourmand émérite.

Pendant cette saison, on continue la pêche au sang quand il fait chaud, ou celle à la mouche naturelle ou artificielle. Si le temps est froid, on peut se servir de rate cuite ou crue, de cervelle, de queues d'écrevisses crues, etc.

Il ne faut pas omettre un des meilleurs appâts pour le Chevesne dans les pays où l'on cultive le ver à soie; ce sont les cocons, c'est-à-dire les vers échaudés que l'on a débarrassés de leur charmante enveloppe. Ce gros ver succulent est un des plus friands régals du Chevesne et lui offre un appât auquel sa gourmandise ne sait pas résister.

Pour terminer, nous ne devons pas omettre de rappeler que le Chevesne, surtout quand il est un peu gros, est un poisson vigoureux qui ne se défend pas longtemps, mais dont la première défense est terrible. Enfin, comme ce poisson présente souvent un poids de 3 à 4 kilogr., il faut une ligne solide. D'un autre côté, le Chevesne est aussi défiant que gourmand, ce n'est pas peu dire; de sorte que prendre une ligne forte, c'est lui donner une trop belle partie et lui montrer la moitié de son jeu. Si l'eau est claire, il faut choisir une ligne qui se termine par six brins de crin au moins : prendre garde que la florence plus solide, mais trop brillante, le fait souvent fuir par le reflet du soleil. Cependant, si l'eau est un peu trouble, ou si l'on pêche en hiver il faut se monter hardiment sur une bonne florence, en un ou deux brins bien choisis et cordonnés avec soin.

On ne devrait jamais pêcher le Chevesne sans une canne à moulinet. S'il est un poisson dont la défense exige ce genre d'instrument, c'est certainement celui-là.

On recommande de pêcher le Chevesne avec de très- gros hameçons, ce que l'on conçoit jusqu'à un certain point, si l'on considère la grandeur de sa gueule. D'un autre côté, la gueule est charnue et facile à piquer, ce qui semblerait permettre l'emploi d'hameçons plus petits. Une nombreuse série d'observations nous a mis à même de nous assurer que le Chevesne, en saisissant sa proie, la serre, la *palpe* pour ainsi dire au moyen de ses lèvres énergiques; s'il y sent un corps suspect, il rejette de suite, en ouvrant les lèvres, cette proie peu rassurante, et, dans ce mouvement, les hameçons de certaines espèces sont presque toujours rejetés sans avoir accroché les organes buccaux; de ce nombre sont les Limericks droits, qui ne piquent le Chevesne qu'à condition que le pêcheur puisse ferrer au moment précis où le poisson essaye l'appât. Or, quand on pêche de dessus un pont, avec une ligne

de 20, 30 ou 40 mètres, ce moment n'est pas facile à saisir comme l'éclair ; il serait donc désirable d'être armé d'un hameçon que le Chevesne ne pût toucher sans le piquer. Tous les hameçons qui ont beaucoup d'avantage, tels que les limericks courbes AMN (*fig.* 147) sont meilleurs, mais, à moins de les prendre très-gros, ils manquent encore quelquefois leur effet.



Fig. 147. Limerick courbe.

Toutes ces réflexions nous ont conduit à l'adoption du grappin (*fig.* 148) pour la pêche du Chevesne, et la réussite la plus complète a couronné nos efforts. Avec un grappin (et le plus petit est le meilleur), la défiance du Chevesne tourne à son détriment, plus il palpe l'esche, plus il la fouille des lèvres, mieux il est pris, car à la première pression, un vif mouvement de sa queue a indiqué au pêcheur que l'acier du dard a pénétré : ferrez un coup sec et pas trop fort, il est à vous sans peine : car trois hameçons le tiennent à la fois, et quoique petits, très-petits même, ils supportent l'effort ensemble, et vous savez que *l'union fait la force*.

Je terminerai donc cet article en disant au pêcheur : Malgré le surcroît de précautions que demande l'emploi du grappin, l'usage de l'aiguille à amorce, etc., malgré tout cela, si vous êtes un pêcheur soigneux et si vous vous attaquez à des Chevesnes de taille respectable, même si vous pêchez au papillon, servez-vous d'un petit grappin, et vous prendrez tous les Chevesnes qui vous attaqueront, ce qui n'est rien moins que sûr avec un gros hameçon simple, suivant la méthode ordinaire.

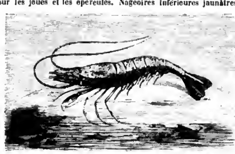

Fig. 148.—Grappin à Chevesne.

CHEVESNE MÉRIDIONAL (Squalius Meridionalis, Blanc.).—Malacopt. abd. cyprin.
Variété de l'espèce commune, à dos plus arqué, à tête plus longue, corps plus court, museau plus pointu, tête formant le quart de la longueur totale. Ligne latérale presque droite de 44 écailles fortement pointillées, tandis que le C. commun en a jusqu'à 48 quelquefois.
L'opercule est plus long et plus carré.
Se pêche dans le Lot-et-Garonne, dans la Sâve, dans la Sorgue, près d'Avignon.

CHEVESNE TREILLAGÉ (Squalius clathratus, Blanc.). — Malacopt. abd. cyprin. Long. max. = 0m,20.
Espèce voisine du C. commun, plus mince et plus élancée que lui et surtout que le C. méridionol, remarquable par ses écailles pointillées de noir au bord et formant des losanges très-réguliers et très-nets. Dos et dessus de la tête bleuâtres, à reflets nacrés jusqu'à la ligne latérale; au-dessous blanc d'argent. Gros points noirs sur les joues et les opercules. Nageoires inférieures jaunâtres ; dorsale gris pâle.
Se pêche dans le Lot, le Célé, près Figeac, etc.

CHÈVRES.— Pieux qui servent à monter les hauts étaliers. (Voy. GUIDEAU.)

CHEVRETTES. — Les Chevrettes sont des *Crustacés décapodes Macroures ;* elles font partie d'un groupe naturel qui porte le nom de *Salicoques :* dans ce groupe, le *Palémon* porte le nom de Crevette. On en distingue deux espèces, le *Palémon à dents de scie* et le Palémon *Squille.* (Voy. PALÉMON.)


Fig. 149. — Chevrette ou Crangon, appelé aussi Sauterelle.

Tout à côté d'elles se trouve une autre Salicoque nommée *Crangon*, qui, sous le nom de Sauterelle, se pêche toute l'année. Celle-ci ne devient pas rouge comme la Chevrette par la cuisson. (Voy. CRANGON.)

Tous servent d'appât très-estimé pour la plupart des poissons de mer, surtout pour ceux qui approchent du rivage. On dépouille la queue de l'animal, et c'est la chair intérieure que l'on met sur l'hameçon. Ce qui prouve combien l'odorat est développé chez les poissons, c'est qu'ils reconnaissent ce lambeau de chair qu'ils n'ont jamais vu sous cette forme, et qu'ils s'y jettent avec avidité.

CHEVROTIÈRE ou **CREVOTIÈRE**. — Les mailles de ce filet, employé dans le 5ᵉ arrond. marit. (Toulon), auront au moins $0^m,009$ en carré; sa longueur n'excédera pas 4 mètres. Monté sur une fourche ou un demi-cercle, en bois, auquel sera adapté le manche. Traverse de $1^m,50$ de longueur sur $0^m,10$ d'épaisseur, avec plaque de plomb de 1 kilogr. Usage de jour seulement, du 1ᵉʳ octobre à fin février.

CHICHARON. — Nom populaire du *Saurel* ou Carangue, sur les côtes voisines de l'embouchure de la Garonne et de celle de la Charente. (Voy. SAUREL.)

CHIEN DE MER. — (Voy. ROUSSETTE [*petite*].)

CHIEN DE MER ANGE. — (Voy. ANGE DE MER.)

CHIFFE. — Nom du *Dard* dans les Vosges. (Voy. DARD.)

CHINCHARD et **CHINCHARE**. — Désignation du *Saurel* ou Carangue sur les côtes de Bretagne. (Voy. SAUREL.)

CHIQUEUR. — Nom du *Doucet* à Dieppe. (Voy. ce mot.)

CHOIX DES INSECTES ARTIFICIELS, SUIVANT LES MOIS. — Nous allons essayer d'établir le calendrier de l'emploi des mouches artificielles, d'après Isaac Walton, le fameux père des pêcheurs à la mouche en Angleterre. En commençant, nous sommes obligé tout d'abord de remarquer combien il est difficile de faire comprendre exactement quels sont les insectes que nous allons désigner. Les fabricants ont, en effet, l'habitude de donner à chaque désignation d'insectes un *facies traditionnel* et *particulier*, lequel, la plupart du temps, ne rappelle en rien la nature et la forme de l'insecte véritable qui en a été le premier type.



Fig. 150. Fig. 151.
Palmers divers.

En second lieu, il existe une espèce de mouche artificielle, dite *Palmer* (*fig* 150, 151) (Pèlerin), sans doute parce qu'au commencement où on l'a faite, elle était en plume brune, revêtant ainsi la livrée du pèlerin. Ceci n'est qu'une hypothèse toute gratuite, car la mouche Palmer revêt aujourd'hui à peu près toutes les couleurs imaginables. Il se fait encore une variété fort suivie, dite *Fancy* (fantaisie) (*fig.* 152, 153), qui mérite bien son nom, car elle varie de forme et de couleur dans toutes les gammes connues du blanc au noir, passant par les couleurs de l'arc-en-ciel. Ces bizarres créations réussissent très-bien. C'est le point intéressant.

Fig. 152. Fig. 153.
Fancy diverses. Mouches à Truites.

Nous sommes obligé de mettre les noms en anglais; mais, quand la traduction sera possible, elle se trouvera à côté.

En général, il faut recommander de se servir, en :

Janvier : Quand il fait beau, de Tipules artificielles, dits : (*Gnats*) Cousins (*fig.* 154).


Fig. 154. — Cousin d'hiver.

Février : D'une chenille velue (*fig.* 151), dite *Palmer* ou *Great Hackle*. La chenille, type primitif, est très-velue, longue et de couleur fauve; elle dévore les feuilles de la ronce.

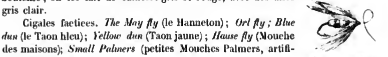
On emploie, pour la Truite surtout : *The Red fly* (la Mouche rouge), *Hafland's fancy*, *March brown* (*fig.* 152), *Hare's ear* (Oreille de lièvre) (*fig.* 153); *Red spinner* (la Fileuse rouge); *Soldier Palmer*, le *Palmer* ou la *Mouche-soldat*, par rapport à sa couleur qui rappelle celle des soldats anglais. A ce propos, nous mentionnerons les deux insectes coléoptères que l'on trouve, en mai, sur les haies et dans les blés; tous deux ont la même forme allongée; l'un est rougeâtre, les Anglais le nomment le *Saldat ;* l'autre est bleu foncé à tête rouge, ils l'appellent le *Marin*. Tous deux sont excellents pour la pêche à la mouche.

Mars : Comme en février.


Fig. 155. — *Stone-fly*, Frigane artificielle.

Avril : *The Cow-dung*. (Bouse de vache.? — Sans doute à cause de sa couleur. ?) *Sand fly* (Mouche de sable); *Alder fly* (Mouche de l'aulne); *Oak fly* (Mouche du chêne); *Stone fly* (Frigane) (*fig.* 155); *Black, brawn* et *red Palmers* (Mouches Palmer noires, brunes et rouges) (*fig.* 150 et 151). *Blue dun* (Taon bleu?) *Fancy Caktail* (Queue de Coq).

Mai : Vers la fin de ce mois, la mouche dite *Fourmi ailée* ou la Mouche d'aubépine (*fig.* 156) (*Hawtharn fly*), qui se trouve sur cet arbuste après la pousse des feuilles. On la fait avec la plume noire de la collerette du coq. *The Black gnat* (*fig.* 157) (le Cousin noir); *Wren tail* (Queue du Roitelet); *Yellow Sally ; Fern fly* (Mouche de fougère); *Coachman* (le Cocher!); *May fly* (Hanneton); *Hafland's fancy and francis*.


Fig. 156. *Hawthorn fly* Mouche d'aubépine. *Fig.* 157. *The Black gnat*. Le cousin noir.

Juin : Les *Faurmis ailées* (*fig.* 158) ont le ventre gros et rebondi comme une bouteille; on les fait de camelot gris et rouge, avec des ailes gris clair.

Cigales factices. *The May fly* (le Hanneton); *Orl fly ; Blue dun* (le Taon bleu); *Yellow dun* (Taon jaune); *Hause fly* (Mouche des maisons); *Small Palmers* (petites Mouches Palmers, artificielles (*fig.* 150).

Fig. 158. — Fourmi ailée.

Juillet: Mêmes insectes, auxquels il faut ajouter *The grouse Hackles* (Plume de Coq de bruyère); *Pale dun Hackles* (*fig.* 159) (Mouches sans ailes, brun pâle); *Red et black ants* (Fourmis noires et rouges).

Aout : Les Fourmis ailées de ce mois (*fig.* 160) ont des ailes de couleur obscure, et le corps de poil de vache noir, nuancées d'un peu de rouge à l'extrémité du ventre.


Fig. 159. — *Pale dun Hackles*.


Fig. 160. — Fourmi ailée d'août.

Small Palmer (petites Mouches Palmer artif.); *Alder fly* (Mouche d'aulne)

Cow dung (Mouche de la bouse de vache); *Cob fly: Cinnamon fly* (Mouche couleur cannelle); *August dun* (Taon d'août).

SEPTEMBRE : *The August dun* (Taon d'août); *Cow dung* (Mouche de bouse de vache); *Alder fly* (Mouche d'aulne); *Red, black, brown* et *grey Palmers* (Mouches Palmer artif. rouges, noires, brunes ou grises) ; aussi *the March brown* (la Mouche brune de mars) (*fig.* 150, 151, 152 et 153).

OCTOBRE : NOVEMBRE : DÉCEMBRE : Pas de mouches particulières : si le temps est beau, on essaie les cousins d'hiver (*fig.* 154). Si l'eau est transparente, on reprend les mouches qui ont le mieux réussi en automne, ou même au printemps.

D'après un livre de 1719, intitulé : *les Amusements de la campagne*, les mouches artificielles doivent être faites ainsi, suivant les mois :

AVRIL : Corps garni de soie rouge ; tête verte, plumes d'une poule rousse.

MAI : Corps garni de soie rouge avec des filets d'or; tête noire, plume rouge d'un chapon.

JUIN : Corps garni de soie bleue et d'un jaune doré, tête pâle, plumes de dessous les ailes d'une perdrix.

JUILLET : Corps garni de soie vert et or, tête bleue et ailes de plumes de couleur pâle.

AOUT : Corps composé de barbes de plumes de paon ; tête jaune, ailes des plumes de faisans. (Voy. MOUCHES ARTIFICIELLES.)

CHOIX DES INSECTES ARTIFICIELS SUIVANT LE TEMPS. — (Voy. MOUCHES ARTIFICIELLES, et art. précédent.)— La couleur des mouches artificielles, en soi, n'importe point à la pêche; le *rapport* de cette couleur au temps qu'il fait est seul de la plus grande importance, quoique de nombreuses exceptions prouvent à chaque instant au pêcheur, qu'il y a des moments où le poisson n'est pas difficile, et où il prend tout ce qui lui tombe sous la dent.

En effet, lorsque pleuvent des arbres et de l'air, des insectes pendant l'été, le printemps ou l'automne, il en tombe de toutes sortes et de toutes couleurs. Quand même la rivière serait couverte d'éphémères blanches qui semblent une manne envoyée aux poissons, on peut pêcher avec une mouche artificielle brune, rouge ou noire ; le poisson la prendra, soit nouveauté, soit habitude.

Il n'est pas si peu important de faire attention à la grosseur des mouches. Sur les eaux parfaitement limpides, sous un ciel clair et lumineux, on emploiera des mouches de couleurs claires, grises, jaunes ou blanches, et même à une grande profondeur, le poisson les verra au travers du cristal dans lequel il se promène.

Si, au contraire, le temps s'assombrit et tourne à l'orage, si les eaux ont un peu de louche, on prendra des insectes de couleur brune, rouge, noire ou marron foncé. En effet, il est important, avant toute chose, que la couleur de la mouche tranche sur celle de l'eau, afin que le poisson puisse voir de loin le leurre et y venir.

D'après Isaac Walton, — le père des pêcheurs à la mouche artificielle, — les principaux insectes employés avantageusement à l'état d'imitation, sont : les *araignées*, les *chenilles*, les *papillons*, les *demoiselles*, les *sauterelles*, les *teignes aquatiques*, et les insectes ailés des bords de l'eau.

Parmi eux, voici ce qu'il recommande comme choix, suivant le temps :

L'*araignée rouge* et le *papillon jaspé* conviennent pendant qu'il fait soleil.

Le *bibet*, lorsque le temps est à l'orage.

Le *charançon*, lorsque le ciel est obscurci par les nuages.

Les *chenilles* jaunes et vertes s'emploient le matin, ainsi que le *papillon des genêts* et la *sauterelle.*

La mouche factice (*fancy*), vers la fin du jour.

La *nymphe*, au point du jour.

La *papette* et le *petit paon* se mettent en usage toute la journée.

On emploie de préférence :

Araignées. Chenilles. Fourmis ailées. Demoiselles.	Pour les Truites.	Ces désignations doivent être entendues dans un sens très élastique : par exemple, voici ce que l'on pourra prendre pour :

Araignées :



Fig. 161. *Fig.* 162. *Fig.* 163.

Chenilles :



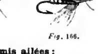




Fig. 164. *Fig.* 165. *Fig.* 166. *Fig.* 167.

Fourmis ailées :

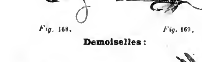


Fig. 168. *Fig.* 169.

Demoiselles :





Fig. 170. *Fig.* 171.

Le petit Paon pour le Saumon.

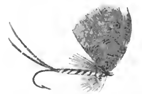




Fig. 172 et 173. — Mouches à Saumon.

Nous renvoyons à l'article MOUCHES ARTIFICIELLES, des extraits curieux de *The*

Art of angling, par Th. Barker, 1651. Nous ferons remarquer au lecteur que la pêche, en France, et surtout la pêche à la mouche, est bien plus moderne que cela, pour nous.

CHONDROPTÉRYGIENS ABDOMINAUX ou A BRANCHIES FIXES. — Le mot Chondroptérygiens a été formé, par Artedi, des deux mots grecs χόνδρος cartilage, et πτέρυξ nageoire; on remplace quelquefois cette dénomination par celle de *Cartilagineux*.

Le deuxième ordre de cette division comprend les cartilagineux à branchies fixes, et, dans la première famille, le groupe des Raies et des Squales; dans le deuxième famille, le groupe des Lamproies dont les petites espèces nous servent d'amorces pour les poissons voraces.

Les familles de cet ordre se divisent ainsi :

1° *Sélaciens ;*

2° *Suceurs.*

Les Plagiostomes qui sont, sans contredit, les plus remarquables des poissons et les plus élevés dans l'ordre naturel par leur organisation, paraissent remplir au milieu des eaux le rôle que jouent les oiseaux de proie dans les airs. Ils ont, en général, été doués par la nature de moyens puissants de locomotion et de force qui les rendent les ennemis redoutables de tous les êtres qu'ils rencontrent habituellement ou accidentellement dans les mers, et, comme eux, la plupart n'exercent pas leurs déprédations seulement dans un espace restreint, mais à des distances considérables, émigrant même le plus souvent à la suite des bâtiments et des bandes de Scombres dont ils aiment à faire leur proie. Ces animaux ne peuvent donc jamais être regardés comme sédentaires, et nul ne peut affirmer qu'une espèce encore inconnue aujourd'hui sur une côte ne s'y présentera pas demain, pour en repartir presque immédiatement, et n'y reparaître qu'à des intervalles irréguliers et souvent fort éloignés. Cependant, si la plupart des grandes espèces sont presque complètement cosmopolites, la nature semble avoir voulu établir une analogie de plus entre les rapaces des mers et les rapaces des airs, en créant, chez les premiers, un certain nombre de genres, tels que les Roussettes, les Aiguillats, les Émissoles, qui, à l'instar des Faucons, des Busards et des Éperviers, ont un *habitat* plus restreint; et, — chose plus surprenante encore, — de même qu'il existe des rapaces nocturnes parmi les oiseaux, les Raies sont également des poissons de proie nocturnes qui, comme les Chouettes et les Hiboux, semblent n'abandonner que rarement leurs antres privilégiés.

CHONDROPTÉRYGIENS A BRANCHIES LIBRES. — Sturioniens. Premier ordre de la deuxième série, ou poissons cartilagineux.

Cet ordre contient le genre *Esturgeon*, qui, par la tête et les épaules osseuses, forme le passage des poissons osseux aux cartilagineux. Ce poisson ne se prend pas à la ligne, mais seulement au filet. Les deux autres familles de cet ordre sont dans le même cas. Ce sont les genres *Polyodon* et *Chimère*, qui nous offrent peu d'intérêt.

CHONDROSTOMA CÆRULESCENS. — (Voy. CHONDROSTOME BLEUATRE.)

CHONDROSTOMA DREMŒI. — (Voy. CHONDROSTOME DE DRÊME.)

CHONDROSTOMA RHODANENSIS. (Voy. CHONDROSTOME DU RHONE.)

CHONDROSTOME (*Genre*), (**Chondrostoma**, Agass.). — Malacopt. abdom. Cyprin.

Les Chondrostomes, par la forme du corps, sont de vrais Chevesnes; mais leur bouche est si différente que ce seul caractère suffit à les en séparer. Les lèvres de ces poissons présentent des plaques cartilagineuses d'où leur vient leur nom scientifique. La bouche est transversale et en dessous, ce qui leur fait une espèce de nez proéminent, d'où leur vient leur nom populaire, sans contredit le meilleur des deux. Les dents pharyngiennes sont sur un seul rang, ce qui les sépare des Chevesnes : elles sont 5, 6 ou 7, coupées en biseau, formant une pointe aiguë et sans dentelure.

Quatre espèces en France, dans les eaux de l'Est.

CHONDROSTOME BLEUATRE (**Chondrostoma cærulescens**, Blanc.). — Malacopt. abd. Cyprin. Long. max. = $0^m,28$.

Très-voisin du Nase et ne valant probablement pas mieux que lui comme chair : corps plus épais, à reflets bleus d'acier sur le dos; écailles tachetées de forts points noirs, aussi autour de l'œil et l'opercule. Bouche en croissant, plus grande que chez l'espèce type, et placée également an-dessous du museau. Lame cornée très-courte à la lèvre inférieure. Cinq petits pores à chaque coin de la bouche.

Ligne latérale, 58 à 60 écailles. D, grise = 3 simples + 8 à 9 rameux. A, un peu jaunâtre = 3 simples + 12 branchus.

Se pêche dans le Doubs, l'Ognon, etc.

CHONDROSTOME DE DRÊME (**Chondrostoma Dremœi**, Blanc.). — Malacopt. abd. Cyprin. Long. max. = 0,15.

Ressemble beaucoup au Chondrostome bleuâtre dont il paraît une réduction : le dos est plus

pâle, une bande en long au-dessus de la ligne latérale, se montre dans tous un peu ardoisée. Points noirs sur les écailles, la joue et les opercules.

Ligne latérale de 56 à 58 écailles.

Se pêche dans le Lot, la Save, l'Aude, la Garonne, etc.

CHONDROSTOME DU RHONE (Chondrostoma Rhodanensis, Blanc.). — Malacopt. abd. Cyprin.

Variété du Nase de Drôme, à bouche très-petite et en croissant : écailles à reflets jaunes piquetées de très-fins points noirs.

Se pêche dans le Rhône, l'Ariége, la Durance, etc.

CHONDROSTOME NEZ (Chondrostoma nasua, Val.). — (Voy. Nase.)

CHOUAN. — Appellation vulgaire des *Chevesnes* dans le département de Maine-et-Loire. (Voy. Chevesnes.)

CHOUCHE. — Nom de la Raie Pastenague aux Martigues. (Voy. Raies, § 15.)

CHRYSOPHRYS. — (Voy. Dorade.)

CHUTE. — Hauteur d'un filet, des flottes à la plombée.

CIBAUDIÈRE. — Espèce de *Ravoir*. (Voy. ce mot.)

Ce sont des filets du genre des folles et des demi-folles que l'on tend en ravoir, principalement pour prendre des Raies. On les tend aussi munis de flottes et de plombées sur la côte de Dunkerque.

CIRCULATION. — Le cœur, composé d'une seule *oreillette* (V, *fig.* 174), d'un seul *ventricule*, se trouve placé sous la gorge, dans une *cavité thoracique* très-petite, séparée de l'abdomen par un *diaphragme*. Le sang veineux y arrive, et de là, passe par une artère pulmonaire dans les *branchies* où il respire et redevient artériel; les veines pulmonaires le ramènent dans un *vaisseau dorsal*, d'où il se répand dans toutes les parties du corps.

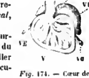


Fig. 174. — Cœur de la Raie.

Dans ce système, le sang, pour aller des branchies aux organes qu'il nourrit, ne traverse qu'une seule fois le cœur qui est réduit à la partie droite du cœur complet des mammifères; mais le sang y passe en entier pour aller respirer; aussi, c'est avec raison que l'on dit que, chez les poissons, la circulation est *simple* et *complète*.

L'organe moteur du sang étant réduit à un cœur simple (*fig.* 174), au cœur veineux, il s'ensuit que la circulation est peu rapide et que cette cause, jointe au peu d'activité de la respiration, explique la faible température du corps des poissons.

Le tronc dorsal VD (*fig.* 176) des poissons constitue pour eux l'aorte descendante.

Nous avons dessiné, ici, le cœur (*fig.* 174) et la circulation branchiale complète de la Raie (*fig.* 175).

Le cœur se compose (*fig.* 174) de A, l'oreillette qui reçoit les veines caves VC, VE. V, ventricule, à colonnes charnues très-prononcées. VE, VC, veines caves. VL, deux lames d'une valvule placée à l'orifice auriculo-ventriculaire.

T, tronc commun s'élevant de la partie supérieure du ventricule. Il est garni d'un grand nombre de valvules sigmoïdes incomplètes.

Si nous nous reportons à la figure 175, ce tronc T donne deux grosses branches A, B, se continue en ligne droite, et finit par se bifurquer. Toutes les branches qui dérivent de ce tronc produisent des rameaux, qui fournissent à leur tour 20 à 30 ramuscules, se subdivisant en une multitude de filets, dont les dernières radicules constituent le réseau vasculaire destiné à préparer l'oxygénation du sang.

Des vaisseaux C, D, semblables à ceux que nous venons de décrire, le recueillent pour aller former les branches E, F, D, qui constituent le vaisseau dorsal.

Les branches I, I, envoient le sang à la tête; les ramuscules suivants constituent les artères cardiaques; et, enfin, les petites branches sont destinées aux muscles qui font agir les branchies.

Fig. 175. — Circulation branchiale de la Raie.

Comme on le voit, *tout* le sang passe par les branchies avant d'être distribué aux organes, la circulation est donc *complète*.

La figure 176 représente, vu de côté, l'appareil circulatoire d'un poisson : *ve* est le ventricule unique du cœur, O est l'oreillette que nous venons de voir marquée A dans la figure 174 : *vc*, *ve*, sont les veines caves. Dans cette figure, nous voyons beaucoup mieux le bulbe artériel *b*,

origina de l'artère branchiale, qui conduit le sang noir aux branchies que nous voyons au-dessus; *ab* est l'artère branchiale, et au-dessus, les vaisseaux branchiaux qui, après l'hematose au contact de l'oxygène, ramènent le sang rougi dans l'artère dorsale *vd*. Cette artère ou *aorte* se bifurque sur une seule ligne, et distribue d'un côté un rameau *ac* vers la tête du poisson, conduisant l'arche *vd* jusqu'à l'extrémité du corps, d'où le sang revient par *vc*, et ainsi de suite.

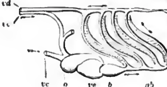
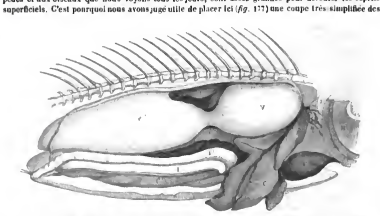


Fig. 176. — Appareil circulatoire vu de côté.

Il est très intéressant de bien connaître la position relative des organes importants de la circulation, de la nutrition, etc., chez les poissons: les différences que ces animaux comportent, si on les compare aux quadrupèdes et aux oiseaux que nous voyons tous les jours, sont assez grandes pour derouter les esprits superficiels. C'est pourquoi nous avons jugé utile de placer ici (*fig.* 177) une coupe très simplifiée des


Fig. 177. — Coupe d'une Carpe, suivant le plan d'axe du Corps, pour montrer la position relative des organes.

organes de la Carpe, suivant un plan qui la sépererait selon son axe, en coïncidant avec le plan des nageoires impaires. Nous esperons qu'en présence de cette figure si claire, nos lecteurs ne seront pas embarrasses. En marchant de droite à gauche, nous trouvons : B, branchies ; D, dents pharyngiennes; L, pherynx; O, cœur; VV', vessie natatoire ; X, vessie urinaire ; I, intestins grêles ; C, foie ; P, P', reins; C', gros intestin et rectum. Au-dessus, l'epine dorsale avec les côtes coupées en avant et les apophyses intactes au-dessous.

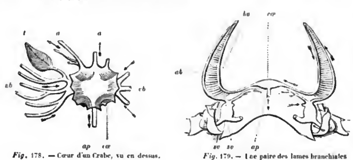


Fig. 178. — Cœur d'un Crabe, vu en dessus.

Fig. 179. — Une paire des lames branchiales du Crabe, et vaisseaux sanguins.

Nous joignons encore ici deux figures indiquant la marche de la circulation chez les crusta-

ces : le type choisi est le Crabe. Une des paires de branchies, en rapport avec le cœur, est dessinée suivant une coupe transversale de l'animal (*fig.* 179).

Dans ces deux figures : *cœ*, est le cœur ; *vb*, les veines branchiales ; *b*, une des branchies ; *ab*, artères branchiales ; *sv*, sinus veineux qui tient lieu des cavités droites du cœur, mais n'en a pas la contractilité ; *a*, *a*, *a*, artères antérieures ; *ap*, artère postérieure.

CIRE.— L'emploi de la cire d'abeilles est continuel pour l'empilage des hameçons ; toute soie fine ou grosse dont on se sert pour cet objet, doit être préalablement cirée avec soin. Quand la soie est très-fine, il est nécessaire de la doubler plusieurs fois sur elle-même, ou d'en passer sur la cire plusieurs brins à la fois, 4 ou 6 suffisent. Ainsi réunis, les brins prennent plus de cire et ne risquent pas d'être brisés par l'adhérence qui se produit dans les petits sillons du morceau de cire dont on se sert.

La manière de cirer la soie est extrêmement simple : on ramollit la cire entre les doigts de la main gauche, puis on passe les brins sous le pouce de l'autre main qui les appuie sur la cire, les force à y entrer et à s'en revêtir.

Si l'on fait usage de soie blanche, et si l'on veut que l'empilage ou la ligature conserve cette couleur, il faut se servir de cire blanche ; sinon, la cire jaune ordinaire est tout aussi bonne. La couleur, quant aux empilages, est peu importante, car il ne faut pas négliger de passer dessus une couche *au moins* de vernis siccatif à l'esprit de vin, qui donne au tout une couleur à peu près ambrée. Ce vernis qui adhère bien à la cire elle-même, soluble en partie dans l'esprit-de-vin, pénètre entre et sous les tours de la ligature et produit une grande adhérence avec le métal de l'hameçon ou le bois de la canne.

La cire, seule, produit le même effet, mais à un degré moindre, de même qu'elle empêche par sa nature l'eau de mouiller, et par conséquent de pourrir ces liens. Elle a sur le vernis un avantage, c'est celui de ne jamais sécher ni tomber en poussière; mais elle reste poissante, et par conséquent susceptible de retenir toute sorte d'impuretés ; c'est pourquoi le fil ciré, puis verni, remplit mieux les conditions désirables.

On remplace la cire par la poix de cordonnier, quand on a besoin d'une grande force et d'une grande adhérence, et qu'on emploie alors des cordes grosses et dures sur lesquelles la cire prendrait difficilement.

CIRE A CACHETER (Vernis à la). — (Voy. VERNIS DIVERS.)

CIVELLE. — L'Anguille est descendue à la mer en automne, en se laissant dériver au courant des fleuves et des rivières où elle a passé l'été. Elle s'est rapprochée pour cela de plusieurs individus de son espèce. Ils regagnent la mer entrelacés en pelotons, suivant le fil de l'eau. Peut-être cet arrangement n'est-il qu'un mode de fécondation et d'accouplement particulier, puisque tout est singulier dans ce poisson ovovivipare.

Quoi qu'il en soit, la *montée* ou frai d'Anguille, en petits vers de 0m,04 à 0m,05, a été recueillie au premier printemps au bord de la mer, moitié en eau salée, moitié en eau douce. Ce sont de petites Anguilles grosses comme une paille de seigle. Puis tout à coup elle disparaît, et aux mois de mars, avril, on commence dans la Loire à prendre des Civelles.

Ce sont de jeunes Anguilles dont la longueur moyenne est de 0m,25 à 0m,30 et dont le diamètre est de 0m,015 à 0m,025. On y reconnaît au moins deux espèces : l'une, dont les individus ont une couleur brun rougeâtre sur le dos, et sur le ventre jaune rougeâtre également; l'autre, à dos plus noir et à ventre blanc.

On ne peut admettre de simples variétés, puisqu'on prend en même temps, dans les mêmes eaux, les deux espèces de la même manière.

La montée de ces Civelles commence par un nombre immense, car on en prend des quantités à la fois ; c'est le gros de l'armée qui gagne les hauteurs, puis, le nombre décroît sensiblement; au bout d'un mois, on n'en trouve pas la dixième partie. A partir de ce moment, en prend, pendant deux ou trois mois, les traînards ou les égarés de la grande compagnie. Ce qu'il y a de plus remarquable,

c'est que ces Anguilles croissent toutes, comme grosseur, à mesure qu'elles augmentent en âge ; c'est donc bien un frai adulte qui remonte.

Tous les ans la même migration se renouvelle, aux mêmes époques.

CIVELLE. — La pêche de la Civelle se fait dans la Loire particulièrement ; elle commence au mois de mars, et elle dure deux ou trois mois, c'est-à-dire pendant le remontage des jeunes Anguilles.

Vers cette époque, on en prend une grande quantité en tendant la nuit des traînées, des jeux ou des pater-noster amorcés de gros vers rouges, petits vérons ou goujons, chatouilles, sangsues, etc.

Quant à la pêche à la canne, on peut la rendre très-agréable en amorçant une ou deux places bien choisies. Il faut faire des boules de terre glaise mêlées de son, de crottin de cheval, de pain de creton bouilli ou de débris animaux de la cuisine. On coule ces boules le matin ou la veille vers les endroits garnis de pierres ou de racines, comme le bout d'un perré, d'une digue un peu éboulée, en un mot vers tous les endroits qui peuvent donner abri aux Civelles, en leur offrant des cavités naturelles entre les pierres.

Il faut alors pêcher sur ces endroits, le matin de 5 heures à 8, et le soir de 4 à 6. On amorcera la ligne d'un hameçon n° 9 courte-queue renforcé, mieux d'un limerick courbe n° 10 ; car, pourvu qu'il soit de bonne qualité et fort, l'hameçon ne sera jamais trop petit ; c'est une condition de réussite. La Civelle est vorace, c'est vrai, mais comme conséquence de sa taille, elle n'a pas la bouche grande, et par suite s'apercevra facilement de la présence d'un hameçon mal choisi.

Il faut se munir de plusieurs hameçons montés sur de petits bouts de florence, parce que si le piége est bien tendu, la Civelle ne sortira de l'eau qu'avec l'hameçon dans l'estomac, et passant souvent sa pointe au dehors entre les nageoires pectorales. Il n'est pas possible alors de songer à se servir du dégorgeoir pour arracher cet hameçon ; il faut laisser ce soin à la cuisinière. Aussi, prend-on la Civelle suspendue par la florence ; elle se débat et remonte sa queue en l'air autour de la ligne ; on coupe la florence au-dessus du panier ou du filet, et l'on remet un autre hameçon monté sur son empile.

Ce changement d'hameçon se fait facilement, au moyen des boucles passant l'une dans l'autre (*fig.* 18, A, B).

CLAIE. — Synonyme de *Casier*. (Voy. ce mot.)

CLAIRETS. — Nom du *Verveux* dans certaines localités. (Voy. ce mot.)

CLASSIFICATION. — La classification des poissons est celle qui a offert à Cuvier le plus de difficultés pour diviser ces animaux en ordres, d'après des caractères fixes et sensibles. Parmi les poissons ci-après désignés, beaucoup ne rentrent pas dans la spécialité de ce livre, mais nous avons dû mettre ici le tableau entier pour en bien faire comprendre l'ensemble.

A ne voir que ce tableau, on prendrait une idée fausse de la valeur numérique des neuf ordres qui le composent. Le premier, celui des *Acanthoptérygiens*, comprend, à lui seul, la moitié des familles et plus des deux tiers des genres et sous-genres. Sur 30 familles et 414 genres, on compte :

Acanthoptérygiens :	15	familles	et	243	genres	ou sous-genres.
Malacoptérygiens abdominaux :	5	—	et	86	—	—
— subrachiens :	3	—	et	23	—	—
— apodes :	1	—	et	17	—	—

Les Acanthoptérygiens forment donc, à eux seuls, comme diversité, le peuple, la tourbe de l'immense nation des poissons, dont les individus se mangent bien un peu les uns les autres, mais qui

deviennent à leur tour la proie des dominateurs de l'eau, sans compter l'homme, qui leur fait, par toute la terre, une guerre active et acharnée.

							Ordres.	Familles.	Genres et S.-Genres.
POISSONS A	Squelette osseux mobile..	Mâchoire supérieure mobile...	Branchies en forme de peignes..	Rayons osseux à la nageoire dorsale antérieure. Quelquefois rayons osseux à la nageoire anale et ordinairement à chaque nageoire ventrale...........			ACANTHOPTÉRYGIENS......	XV	... 243
				Tous les rayons mous excepté quelquefois le 1er. Des nageoires dorsales ou pectorales (Malacoptérygiens).	Des nageoires ventrales...	Situées en arrière de l'abdomen...	MALACOPTÉRYGIENS ABDOMINAUX. .	V	... 86
						Suspendues à l'appareil de l'épaule..	MALACOPTÉRYGIENS SUBRACHIENS. ..	III	... 23
					Pas de nageoires ventrales.		MALACOPTÉRYGIENS APODES........	I	... 17
			Branchies disposées en houppes rondes...........				LOPHOBRANCHES	I	... 4
		Mâchoire supérieure engrenée au crâne.................... ..					PLECTOGNATHES	II	... 8
	Squelette cartilagineux. Os de la mâchoire supérieure remplacés par les palatins.........	Branchies libres par leur bord externe. Un seul orifice a chaque opercule........................					CHONDROPTÉRYGIENS A BRANCHIES LIBRES OU STURIONIENS ...	I	... 4
		Branchies adhérentes par les deux bords · plusieurs ouvertures branchiales....... .	Mâchoire inférieure mobile.................				SÉLACIENS.....	I	... 23
		CHONDROPTÉRYGIENS A BRANCHIES FIXES.....	Mâchoires soudées en un cercle immobile.......				CYCLOSTOMES...	I	... 5
								XXX	414

Depuis l'époque (1828) à laquelle cette classification ingénieuse a été créée par l'immortel naturaliste, de nombreuses études ont été faites au point de vue d'une délimitation plus méthodique, plus rigoureuse surtout, de chacun des groupes naturels dont les caractères ne sont ni assez nettement tranchés ni assez formellement précisés. Cuvier, au reste, dit M. Aug. Duméril, a lui-même constaté l'embarras où peut jeter parfois l'emploi exclusif de la méthode naturelle.

Les principaux chercheurs dans cette voie ardue ont été, par ordre de dates : Agassiz, 1833 — nous donnons une idée succincte de sa méthode à l'art. ÉCAILLES; — J. Müller, 1844; — Ch. Bonaparte, 1850; — C. Duméril, 1856.

Ce dernier possédant, dit M. Moquin-Tandon dans son *Éloge historique* à la Faculté de Médecine, une érudition choisie et une très-heureuse combinaison de la méthode naturelle et du classement artificiel, produisit un ouvrage capital distinct de ceux qui ont été composés sur l'ichthyologie. Ce travail, consigné dans l'*Ichthyologie analytique* (1856), est, sans contredit, l'un des plus *rationnels* et l'un *des plus simples*. Cela ne veut pas dire *beaucoup* dans la matière, par la raison bien évidente que, lorsqu'on est obligé de baser de grandes divisions sur la comparaison d'organes internes délicats ou de petites dimensions, on arrive toujours à une classification inabordable au plus grand nombre, comme vérification journalière de ses études. On fait forcément une classification de gens de cabinet, de savants, et non de gens du monde, du public : ce qui est cependant le seul et vrai point de vue auquel une classification devrait répondre.

Constatons malgré cela que tous les maîtres dont nous venons de parler ont fait faire un pas en avant, que tous ont signalé des différences et des ressemblances intéressantes. Malheureusement, tous, au point de vue *vulgarisateur*, — le seul sans doute qui, à leurs yeux, fût peu important, — ont compliqué au lieu de simplifier et rendu la terminologie tellement inabordable qu'elle en devient quelquefois burlesque. Le mot semble fort et n'est que vrai, sinon pour les maîtres que nous venons de citer, au moins pour leurs continuateurs ou leurs augmentateurs, tels que P. Becker, qui osa créer des noms dont nous ne résistons pas à donner deux spécimens : *Chorisopharyngodontes* et *Trachycraniichthyini*...

Quand on en est arrivé là, il est certain qu'une révolution est proche, qu'une réaction doit tendre à se produire et qu'on peut la désirer, l'appeler de tous ses vœux....

C'est ce que nous faisons.

Nous omettons, de même, de parler ici au lecteur des études qui n'ont porté que sur des groupes spéciaux, plus ou moins étendus, et qui n'ont pas embrassé la science ichthyologique dans son

ensemble. Il est résulté, de ces études partielles, des classifications partielles, au plutôt des modifications partielles à la classification générale. Nous n'avons pas cru devoir les exposer ici, afin de ne pas compliquer un tableau saisissant par sa simplicité et son homogénéité. Le livre que nous écrivons n'est pas un traité de *science pure* : nous l'adressons aux gens du monde surtout, et nous sentons, à chaque pas, la nécessité de leur adoucir les pentes un peu roides de la science ichthyologique, d'autant plus que, par un parti pris déplorable, ainsi que nous le remarquions tout à l'heure, les mots néo-grecs forgés pour baptiser les divisions et subdivisions des poissons, ont une physionomie barbare que l'on croirait faite à plaisir pour dégoûter les profanes d'une étude qui, présentée autrement, serait des plus attrayantes.

Lorsqu'il sera temps, nous indiquerons, en termes généraux, les changements principaux qui ont été faits. Ils sont, en général, de deux espèces : les uns ont pour but d'élever d'un degré les subdivisions existantes en espèces et en genres, faisant de quelques espèces des genres, quand les anciennes variétés étaient reconnues pour des espèces véritables. En même temps, des changements se faisaient dans un ordre inverse, alors que de nombreuse espèces jugées de simples variétés, disparaissaient, reconnues provenir du climat, de l'habitat, de la saison ou de l'âge.

Admirable travail de composition et de décomposition où chacun apporte sa pierre et son contingent de découvertes. Combien, hélas ! reste-t-il plus à découvrir que l'on ne connait ! Puis, un jour, alors que la science aura marché, alors que ce qui est encore pour nous dans l'ombre, fleurira au soleil, de nouvelles attractions, de nouvelles répulsions se révéleront à quelque nouveau Cuvier qui rebâtira, plus solide et plus régulier, l'édifice actuel que la postérité aura peu à peu ébranlé.

Telle est la marche de la science.

CLAVATA (Raja). — (Voy. RAIE, § 16.)

CLAVEL. — (Voy. RAIE, § 16.)

On nomme aussi *Clavelade*, la Raie bouclée.

CLAVICULES. — Les clavicules des poissons sont deux os situés transversalement après l'ouverture des ouïes ou branchies ; ils sont attachés à la première vertèbre cervicale et ressemblent à une faux triangulaire dont la pointe serait dirigée vers les maxillaires et placée derrière l'omoplate (*fig.* 180).

Les clavicules sont quelquefois formées de deux petits os collés ensemble. (Voir Pl. A, *fig.* 3-C, Bonnaterre.)

Fig. 180. — Clavicule de Carpe.

CLEF. — (Voy. DEMI-CLEF.)

CLOCHE. — Partie supérieure de l'*Épervier*. (Voy. ce mot.)

CLUPEA HARENGUS. — (Voy. HARENG.)

CLUPEA RUFA. — (Voy. CLUPÉE ROUSSE.)

CLUPEA SARDINIA. — (Voy. SARDINE.)

CLUPEA SPRATTUS. — (Voy. SPRAT.)

CLUPÉE ROUSSE (Clupea rufa). — Les pêcheurs indiquent cette espèce sous le nom d'Alose rousse et y reconnaissent même deux variétés, l'une, plus petite et à grandes écailles, qu'ils prennent au printemps, et une seconde qu'ils pêchent de juillet en août. Elles sont fort grasses, surtout à la fin de la pêche. Leur couleur, quoique blanche, est cuivrée, d'où leur vient leur nom ; quant à leur chair, elle passe pour plus délicate, mais elle est moins blanche que celle de l'Alose commune.

Cette espèce est peu commune dans la Seine. Nous la rapportons ici afin d'être complet et d'appeler sur ce point l'attention des observateurs. Il y a si peu de temps qu'on est arrivé à distinguer l'A. feinte de l'A. commune, en comptant les arcs branchiaux, qu'il ne faudrait pas s'étonner que de nouvelles espèces pussent être reconnues, au milieu de cette population aux écailles argentées que les pêcheurs nomment quelquefois les *Mères des Harengs*.

CLUPÉOIDES (Clupeidæ). — 3me famille des Malacoptérygiens abdominaux, 2e ordre des poissons osseux.

La grande famille des Clupes comprend les espèces les plus nombreuses, comme individus, et celles qui fournissent à l'homme une nourriture saine, agréable et abondante à l'excès. Quand nous aurons nommé le Hareng, la Sardine, les Sprats, les Anchois, etc., etc., nos lecteurs reporteront leur imagination à ces légions innombrables de poissons dont la venue et la disparition sont encore un mystère, et dont la présence est un bienfait inappréciable.

Avant d'indiquer sommairement les caractères généraux de cette famille, disons qu'elle a, pour notre ouvrage, un caractère intéressant, non pas que ses membres se prennent souvent à la ligne,

—ce qui leur arrive cependant, — mais parce qu'au contraire tous servent d'appâts extrêmement recherchés par les poissons carnassiers, par conséquent extrêmement utiles pour leur capture. Ce n'est donc pas comme mangeurs que nous les étudierons, mais comme mangés.

La marche de la Sardine et celle du Hareng s'exécutent, en quelque sorte, en sens inverse, tandis que la première vient du sud, et parait d'abord sur les côtes d'Espagne pour remonter au nord, jusqu'en Angleterre, le Hareng, au contraire, part du nord, arrive en suivant les côtes, poussé par une force inconnue vers le sud, et parvenu à l'embouchure de la Manche, disparait, sans que, jusqu'à présent, on puisse savoir ce qu'il devient.

Les Sprats, plus petits que la Sardine, suivent ses migrations. Les Harengs, de même, ont un poisson similaire moins bon qu'eux et qui les suit. Pour la Sardine comme pour le Hareng, c'est une sorte de contrefaçon ambulante à laquelle les pêcheurs, eux, ne se laissent pas prendre. Les Sprats et les Célans ne valent pas grand'chose à leurs yeux.

Les Clupes sont des poissons écailleux avec une seule dorsale, pas de nageoire adipeuse, ce qui les distingue des Salmones. Ils ont le corps allongé, très-comprimé, le ventre tranchant et dentelé par une série d'os pointus et dermaux fixée à la pointe des côtes. Les ventrales sont à mi-longueur, et aucune de leurs nageoires ne porte d'épines.

La bouche est bordée, en dessous, par les prémaxillaires et les maxillaires. Les côtés sont quelquefois protractiles comme dans le Hareng. Les dents sont généralement petites et prémaxillaires; souvent elles sont très-menues et tapissent tous les bords des mâchoires, le vomer en porte lui-même de plus grandes, ainsi que la langue et les côtés du palais.

Cette famille se subdivise en 16 genres :

1° Hareng : sous-genres, Hareng, Alose, Cailleu-Tassard.
2° Odontognathe.
3° Pristigastre.
4° Notoptère.
5° Anchois.
6° Mégalope.
7° Élope.
8° Butirin.
9° Chirocentre.
10° Hyodon.
11° Érythrin.
12° Amie.
13° Vastré.
14° Ostéoclesse.
15° Lépisostée.
16° Bichir.

COBITIS. — (Voy. Loche [*Genre*]).

COCHE. — Synonyme de talon. (Voy. Navette.)

CŒUR. — (Voy. Circulation.)

COIFFE. — Évasement en filet à grandes mailles, qui s'avance au-devant de l'embouchure du *verveux*, et conduit le poisson dans le *goulet*. (Voy. Verveux.)

COLA, COLAC, COLAS, COLOQUE. — Nom de l'Alose dans la Gironde. (Voy. Alose commune.)

COLIART. — Nom populaire de la *Raie Bâtis*. (Voy. Raie, § 4.)

COLIAS (Maquereau). — (Voy. Maquereau colias.)

COLIN. — Appellation, à Granville (Manche), du *Gadus virescens* ou *Lieu*.

—— (**Gadus colinus**, A. Karr). Ce poisson, très-voisin du Lieu et qui se prend aux mêmes endroits, est encore moins estimé comme chair. Il est commun au nord de l'Angleterre.

Yeux grands, tête mince et allongée, à mâchoire inférieure plus longue que la supérieure, manque de barbillons; caudale un peu fourchue. Position de l'anus, au milieu de la longueur entre le museau et la naissance de la caudale. Raie latérale blanche, large et presque droite. Couleur jaune obscur derrière la tête et sur le dos, d'où lui vient son nom de *Charbonnier*.

Cette caractéristique, très-incomplète, n'est mise ici que pour appeler l'attention des pêcheurs et des naturalistes. Il serait important de déterminer si le Colin est ou n'est pas une simple variété du Lieu.

COLLERET. — Petite *Senne* que deux hommes traînent au bord de la mer ou des étangs.

COLLET. — (Voy. Brochet, *Pêche*.)

COLORATIONS DIVERSES DES POISSONS. — (Voy. Mutations dans la couleur des Poissons, Cténolabre des Roches, Véron, etc.)

COMMÈTRE. — S'emploie pour indiquer l'action de réunir, en les tordant, plusieurs fils ou ficelles souvent nommées *aussières*, pour en former un plus gros et plus fort nommé *grelin*. (Voy. ces mots.)

CONCOMBRE (**Cucumis**, Lin.). — Ce fruit, qui appartient à une plante de la famille des cucurbitacées, est connu de tout le monde, au moins dans son emploi à l'état confit, sous le nom de *cornichon*. C'est la chair du concombre, coupée en petits dés et placée à l'hameçon que l'on emploie pour la pêche du chevesne et du dard ou vandoise.

CONFECTION DES CANNES A PÊCHE. — (Voy. CANNES A PÊCHE [*Confection des*]).

CONFECTION DES GRELOTS. — Le nom du *Grelot* a été étendu à l'appareil lui-même auquel cet instrument est attaché; de sorte qu'on entend par ce mot, en langage de pêcheur, non-seulement le petit instrument qui avertit, mais l'espèce d'engin qui le porte, et même souvent la ligne et le système de pêche qui en dérivent.

Dans cet article nous ne nous occuperons que de la confection de l'engin lui-même, car cette pêche n'offrant d'avantage qu'à la condition d'employer simultanément le plus de grelots possible, le pêcheur éloigné des villes sera content de pouvoir, à peu de frais, construire ses grelots lui-même.

B

Fig 181. — Grelot ordinaire à bobine.

Le premier système est très-simple. Il se compose d'un manche B (*fig.* 181), de 0m,12 à 0m,15 de longueur, sur un diamètre moyen de 0m,03. Ces manches, qui ressemblent à de grandes bobines et pourraient très-bien être remplacés par elles, dans les villes où l'on peut s'en procurer, seront faits par un tourneur qui en exécutera une douzaine dans une branche de hêtre, de frêne ou de houx. A l'un et l'autre bout on fait mettre, sur le tour, une virole en cuivre ou en fer, suivant ce qu'on trouve, puis, dans l'un des trous, ou enfonce un morceau de gros fil de fer non recuit, de 0m,004 de diamètre, que l'on aplatit à la lime en B, en lui laissant au dehors une longueur moyenne de 0m,15, ce qui suppose qu'on l'aurait coupé à 0m,20.

A l'autre extrémité de la poignée, on perce un trou sur le tour, puis on y introduit un bout de baleine de 0m,20 de longueur, bien affilé et flexible; vers l'extrémité on fixe un petit grelot, par une ligature qui retient un petit anneau de métal passant dans le trou de la queue, et la confection du grelot est terminée. Il ne reste plus qu'à peindre à l'huile et bien vernir le manche et le grelot. Avec une douzaine de ces engins, on peut espérer une bonne pêche.

Il faut, avec un tel pied de grelot, monter et démonter la ligne pour la serrer et la plier à chaque fois que l'on s'en sert. On a cherché à remédier à cette perte de temps en construisant le grand grelot C (*fig.* 182).

Il peut être fabriqué à aussi peu de frais que le premier B (*fig.* 181). Le pied est le même, le manche est pareil : seulement, au lieu d'une baleine de 0m,20 à 0m,25, on en monte, sur la bobine, une plus forte, de 0m,60 à 0m,80.

C

Fig. 182. Grand grelot pour ployer la ligne.

On effile parfaitement l'extrémité seule, car il faut que le corps de la baleine conserve une certaine rigidité. On attache alors, à la base de la baleine, une petite pièce de bois formant cran saillant et retenue par deux ligatures solides. A l'extrémité de la baleine, on fixe le grelot d'une manière solide, et quand on a fini de pêcher, on plie la ligne en la passant sur la queue du grelot et sur le cran de bois, attaché près de la bobine.

Il est bon de tordre le dernier tiers de la ligne autour du faisceau, formé par les tours de la ligne, car si l'un d'eux s'échappe du paquet, il faut démêler le tout, ce qui produit un travail long et fastidieux.

On peut encore (*fig.* 183) construire les grelots A en leur faisant un manche rond, garni de ses viroles, et ne lui donnant pas cette forme de bobine ou de poignée qui ne sert à rien, qu'à empêcher de lier facilement ensemble le faisceau de ces instruments, et n'aide ni la pêche ni l'effort nécessaire pour enfoncer le picot dans la terre. Le manche peut être en noyer ou mieux en hêtre verni et peint; il est monté sur le tour de ses deux viroles en cuivre. Le picot peut avoir seulement $0^m,12$, s'il est fait en fer de lance, ce qui lui donne beaucoup plus d'assiette dans la terre.

A

Fig. 183. — Petit grelot à manche rond.

Le grelot est attaché à une baleine de $0^m,25$, un peu roide, et la ligne se fixe au bas de la poignée, sur le fer, puis pelotonnée sur la poignée, à l'extrémité de laquelle on forme une demi-clef qui l'arrête.

Enfin le meilleur des grelots est représenté (*fig.* 184 et 185); malheureusement il est embarrassant à transporter, et plus difficile à construire que les autres, sans cependant que la plus petite ville ne puisse offrir tout ce qu'il faut pour le faire parfaitement.

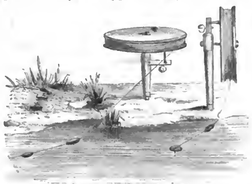


Fig. 184. — Grelot horizontal. *Fig.* 185. — Grelot vertical.

Un pivot de fer est enfermé dans un manche, en bois, muni de sa virole en bas : ce manche est une sorte de piquet qui porte à sa partie supérieure une fiche en fil de fer de $0^m,004$ de diamètre, traversant la poulie horizontale et lui servant d'axe. Le piquet est terminé en haut par une surface bien plane, sur laquelle tourne la poulie, laquelle porte en dessous, un petit clou qui butte sur un ressort, fixé par deux vis au piquet, lequel ressort porte le grelot à son extrémité.

La ligne est enroulée dans la gorge de la poulie, et quand, par l'attaque d'un poisson, elle se dévide, elle ne peut pas faire exécuter un tour à la poulie sans frapper du clou le ressort, et faire tinter le grelot. On pourrait simplifier le transport de cet engin en plaçant une tête à vis sur l'axe de fer, tête qui, en se dévissant, permettrait de détacher du piquet la poulie garnie de la ligne roulée, et ainsi très-facilement ployée.

La figure 185 montre la disposition verticale de la poulie d'un grelot confectionné d'après le même système. Nous préférons cette dernière disposition au moyen de laquelle la ligne court beaucoup moins le risque de s'échapper de la gorge de la poulie et de tomber sur le ressort à grelot où elle se mêlerait infailliblement.

CONFECTION DES LIGNES DE FOND. — La ligne de fond varie dans sa

forme et sa longueur depuis plusieurs kilomètres, en mer, jusqu'à quelques mètres en rivière. On donne même, par extension, le nom de ligne de fond à la ligne à soutenir à la balle, parce qu'elle sert à pêcher seulement les *poissons de fond.*

Nous avons expliqué, à l'article *Câblière, grandes* et *petites,* comment ces lignes s'établissaient et se mettaient à l'eau ; nous ne consignerons ici que des observations générales. Les lignes, en mer, sont destinées à reposer sur des fonds qui contiennent souvent de véritables prairies sous-marines d'une assez grande épaisseur. Si les empiles des hameçons étaient courtes, la ligne et les empiles seraient cachées par les algues et les fucus au milieu desquels peu de poissons pourraient les rencontrer. Aussi les pêcheurs ont-ils soin de mettre à chaque hameçon des empiles qui ont jusqu'à 5 mètres de long.

Il s'agit d'empêcher ces empiles d'être cachées dans les herbes ; on emploie un moyen des plus simples (*fig.* 186), mais en même temps des plus ingénieux. A 0m,30 de l'hameçon, on met un petit morceau de liége de forme à peu près cubique, et d'environ 0m,02 de côté. Ce morceau de liége, tendant à remonter, soulève l'empile et ne laisse pendre que l'hameçon soit au-dessus du lit des herbes, soit parmi leurs cimes les plus élevées, où le poisson chasse et se nourrit.

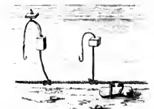


Fig. 186. — Empiles à corcerons, sur câblières.

Cette disposition pourra être imitée quand on voudra tendre des cordées ou lignes de fond dans les rivières profondes, herbeuses ou vaseuses et à courant faible ; elle rendra ainsi d'excellents services.

Les lignes de fond se composent donc d'une corde ou cordeau dont la grosseur varie, mais devra toujours être proportionnée à la longueur totale de la ligne, aux obstacles qu'on peut rencontrer en la retirant, et au genre de poisson que l'on espère prendre. On choisit (*fig.* 187), pour les cordées ou traînées ordinaires à tendre en eau douce, un fil de fouet gros comme une bonne plume d'oie ; on le dévrille avec soin dans l'eau, et on en débite des morceaux de 50 mètres environ. Quand on se sert d'un bateau pour tendre ses lignes, on attache au fur et à mesure ces morceaux les uns aux autres, et, de cette manière, on compose une ligne de fond aussi longue qu'on le veut.

Fig. 187. — Ligne de fond pour l'eau douce.

On a, dans son bateau, les hameçons tout eschés ; il ne reste qu'à attacher l'empile sur la ligne, au moyen d'un tour et d'une demi-clef, à mesure que la ligne est débitée et mise à l'eau. On a soin également qu'il y ait, entre les points d'attache de deux empiles consécutives, un peu plus de distance que la longueur des deux empiles réunies, afin que les hameçons ne puissent se prendre et se mêler l'un à l'autre.

On espace des pierres (*fig.* 188) en suffisante quantité pour faire caler la ligne ; quand on veut un peu plus de luxe, — luxe non inutile, car la ligne se prend beaucoup moins entre les pierres et les herbes, — on y enfile, de place en place, des balles de plomb oblongues, analogues à celles qui garnissent les filets (*fig.* 189).

Fig. 188.

Fig. 189. — Plombs de différentes grosseurs pour lignes de fond.

Dans tous les cas, les cordes doivent être tendues dans le sens du courant A, mais un peu obliquement, DB, à sa direction (*fig.* 190).

On jette souvent des lignes de fond de la rive; elles se nomment fréquemment *Jeux d'Anguille*, parce qu'elles servent surtout à prendre ces poissons. Nous renvoyons au mot *Jeux*, pour en avoir la confection; elle est absolument la même, et ces cordes se jettent en avant de soi, en travers du cours de la rivière.

Fig. 190. — Ligne de fond, oblique au courant de l'eau.

Tous les hameçons des lignes de fond sont ordinairement empilés sur fil de fouet très-fin (*fig.* 191); il vaudrait mieux qu'ils le fussent sur cordelette de crin tordu en six, huit ou douze brins au plus (*fig.* 192); les empiles ne se tourmentent pas comme celles en ficelle, qui se nouent, se mêlent, et finissent par se prendre dans les herbes et entre les pierres.

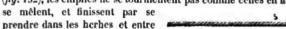


Fig. 191. — Fil de fouet pour empiler les hameçons des lignes de fond.

Fig. 192. — Ligne en 6 brins de crin pour empilage des hameçons de fond.

On évitera également les hameçons à boucles, trop grossiers pour ne pas être rejetés par les poissons. Il faut laisser cela aux pêcheurs de la campagne, qui n'en ont jamais vu d'autres, et qui ne peuvent nous servir ni de modèles ni de guides.

Quand on a mis sa traînée à l'eau, au moyen du bateau, on fait une marque pour retrouver sa première pierre, que l'on cherche au moyen d'une gaffe à crochet ou d'un grappin, et l'on relève doucement le tout de grand matin.

Il existe encore une ligne de fond très-simple et que nous ne devons pas passer sous silence, car elle produit de bonnes récoltes quand on sait la placer à propos, près des berges creuses, des crônes ou des endroits marécageux.

Cette ligne se compose d'une corde de 5 à 10 mètres de longueur, portant à son extrémité une pierre ou un plomb capable de la faire caler, puis, un peu au-dessus, un hameçon plus ou moins fort, empilé, suivant l'espèce de poisson que l'on veut prendre, sur une florence forte, du crin tordu, de la corde filée ou du fil de laiton recuit, etc. On esche au moyen d'un gros ver rouge, ou d'un petit poisson, Véron ou autre. On attache la seconde extrémité de la ligne à un piquet que l'on enfonce le soir au bord de l'eau, ou même dans l'eau : on jette la pierre en face, et on va lever de grand matin.

Ces lignes de fond diffèrent des *jeux*, lesquels ont plusieurs hameçons, et le plomb placé d'une autre manière. Comme on prend souvent des Anguilles, de grosses Truites, des Brochets, des Carpes, etc., quand un gros poisson est accroché et se débat toute la nuit, il entortillerait les autres hameçons, — si l'on en mettait plusieurs — autour des herbes, des racines ou des pierres; et le lendemain, le pêcheur serait incapable de rien retirer de la rivière : heureux encore si, après ce beau chef-d'œuvre achevé, le poisson n'avait pas fini par se décrocher à l'aide de cette résistance, ne laissant à l'homme que la perte de sa ligne et le regret d'une belle capture manquée.

Quoique nous ne décrivions ordinairement que les pêches et les engins usités en France, nous ne pouvons résister au désir d'apprendre à nos compatriotes que l'on emploie, à notre porte, des modes de pêche à la ligne de fond dont ils pour-

raient et devraient tirer parti. Ce système, que nous avons vu mettre en usage sur le lac de Neufchâtel (Suisse), peut rendre les meilleurs services dans les grands étangs d'eau douce ou saumâtre que nous possédons sur notre sol, et serait certainement employé avec succès sur de nombreux points du littoral méditerranéen, où la marée se fait à peine sentir. Rien n'empêche même d'en tirer parti dans nos grands fleuves, soit en mettant ces engins tels quels dans les endroits dormants et tranquilles, soit en en modifiant les dispositions ou la direction, suivant les exigences du terrain.

Première manière. — En hiver : *Janvier, Février, Mars.* La ligne de fond se tend de la manière indiquée par la figure 193. A l'extrémité de la ligne se met une

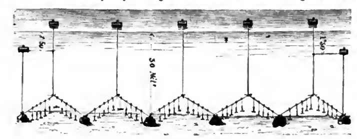


Fig. 193. — Ligne de fond, d'hiver.

forte pierre qui la retient au fond de l'eau, par 30 à 40 mètres de profondeur, car les poissons se prennent, en moyenne, à 30 mètres sous l'eau. Cette grosse pierre ou câblière maintient une ligne, qui amène un flotteur à 1m,50 sous l'eau. Cette précaution est nécessitée pour que les bateaux circulant sur le lac n'entraînent pas la ligne. Ils voient parfaitement les liéges ou bouées supérieures, qui sont espacés de 50 mètres à peu près. Les empiles sont espacées entre elles de 6 en 6 mètres, et l'on en met 10 entre deux flotteurs.

Fig. 194. — Bricole ordinaire.

Les hameçons que l'on emploie sont des bricoles (*fig.* 194), et on les passe sous la dorsale des petits poissons vifs, avec lesquels on amorce exclusivement, car la principale capture cherchée est la grosse Truite et le Brochet. Ce sont des pêches de grand fond.

Deuxième manière. — Printemps : *Mars, Avril* et *Mai.* Ici la ligne de fond, ou ligne dormante, comme ils l'appellent, est tendue droite, de manière que les hameçons se trouvent sur une seule ligne, mais les fils qui soutiennent la ligne entre deux eaux n'ont que 1m,50 à 2 mètres. Deux grosses câblières frappées à chaque extrémité de la ligne la retiennent en place.

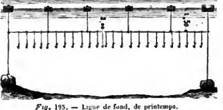


Fig. 195. — Ligne de fond, de printemps.

A cette époque de l'année on n'emploie plus les bricoles, mais des hameçons simples que l'on enfile, de même, sous la dorsale des poissons vifs qui servent d'esche. On se sert d'Ablettes, et l'on prend la grosse Truite et le Brochet.

Troisième manière. — Été : *Mai, Juin.* La ligne de fond prend le nom de fil

dormant: elle n'est plus tendue entre deux eaux, elle porte au fond par ses câblières, mais est soutenue à une hauteur suffisante par elles pour que les amorces seules touchent le fond et que les empiles n'y traînent point. A cette époque de l'année,

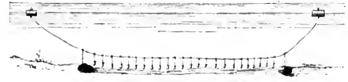


Fig. 186. — Ligne de fond pour la pêche d'été (fil dormant).

on n'emploie plus que des hameçons simples et toujours l'Ablette comme amorce. Les empiles sont espacées de 6 en 6 mètres, ce qui est, pour le pays, une sorte de distance réglementaire. On prend ainsi : Truites, Brochets, Lottes, etc.

Quatrième manière. — Été : *Juillet*, *Août*. On n'emploie plus alors, pendant les grandes chaleurs, les lignes de grand fond ; on se contente de lignes dormantes placées ou jetées sur les bords comme les nôtres. On remplace les cordes dont nous avons donné la description par des filets flottants (*Netze*) semblables à ceux que nous employons.

(Voy. CABLIÈRES, GRANDES ET PETITES.)

CONGRE (**Muræna conger**, Lin.). — Malacept. apodes. Long. max. = 2 mètres.

Syn. : *Conger Eel*, angl. — *Bronco*, *Branche*, ital. — *Meeral*, all. — *Kengereal*, hol. — *Imsella*, Malte. — *Congrio*, esp.

Yeux grands, à pupille blanche ; iris grand, noir-bleu, cerclé de blanc. Pectorales blanchâtres, dorsale et caudale bordées de noir, ligne latérale formée de petits points blancs, espacés, puis se réunissant pour composer une ligne blanche continue vers le milieu du corps.

Dorsale plus rapprochée de la tête que dans l'Anguille d'eau douce, avec laquelle le Congre a de grands rapports. Dents très-nombreuses, lèvres mobiles, blanches ; langue blanche, pointue et mobile.

Dos gris-noir cendré, ou noir suivant les plages ; ventre blanc, nageoires blanches bordées de noir.

Le Congre varie de couleur, du blanc sale au presque noir ; le plus foncé est préféré. Ces différentes colorations paraissent tenir aux fonds que ces poissons habitent.

Chez les jeunes Congres, les deux principales nageoires, la dorsale et l'anale, sont souvent d'un bleu très-doux, relevé par un liséré noir au moment où ils sortent de l'eau.

Habite les eaux salées de toutes les mers ; très-répandu sur la côte de France ; est très-vorace et vit presque toujours à l'embouchure des grands fleuves pour trouver plus facilement un aliment à sa faim continuelle.

Pendant l'été, en cherchant à basse mer, entre les rochers, les vers pour la pêche, on trouve dans le sable même du frai de Congre de 0m,05 à 0m,06 de long, sous forme d'une petite Anguille parfaitement conformée. Corps blanc presque translucide, mais portant déjà, le long de la dorsale, la ligne noire caractéristique de l'espèce. Ce fait indique bien, ce nous semble, que l'Anguille d'eau douce n'est pas le frai du Congre, comme on la dit quelquefois, et peut montrer encore autre chose. Puisque le frai du Congre est distinct du frai d'Anguille, ces deux poissons forment bien deux espèces différentes quoique rapprochées : or, si l'une est, comme on a bien voulu le dire (Blanchard), la larve d'un poisson inconnu, il s'ensuit très-probablement que l'autre, l'Anguille de mer, est aussi la larve d'un autre poisson également inconnu. Cependant, avouons que les Congres de dimensions énormes que nous voyons tous les jours, peuvent bien passer pour des animaux parfaits ; et qu'à moins que nous ne pensions au grand *Kraken*, le fameux *serpent de mer*, il est difficile de se figurer un autre animal dont les grands Congres pourraient être le *premier âge*. Adultes, les Congres sont extrêmement voraces et n'épargnent pas même leur espèce ; la force de leurs mâchoires étant très-grande, ils s'attaquent même à des crustacés dont ils réduisent le test en fragments. Ils dévorent les Barbues et autres poissons plats qu'ils peuvent attraper. Ils sont souvent tentés par des crustacés déjà pris dans des paniers que l'on tend à cet effet ; ils y entrent et se font prendre à leur tour

La Méditerranée en possède une espèce particulière, un peu plus petite que le Congre commun, portant quelques taches sur le museau, une bande en travers de l'occiput, et deux rangées de points blanchâtres sur la nuque.

CONGRE. — Ces animaux se prennent aux lignes de fond d'une longueur de 130 à 140 mètres, chargées à une extrémité d'une pierre ou d'un plomb assez lourd pour n'être pas soulevé par l'eau qui roule sur la ligne. (Voy. Cablières.)

Cette longueur de corde suffit à mettre 25 ou 30 hameçons empilés, sur très-solide ficelle, ou mieux sur laiton ou corde filée et munie de bons appâts.

Le Congre, très-vorace, n'est pas difficile sur le choix de ces appâts. Comme il habite les rochers, on peut tendre la ligne dans les environs ou au bas des pierres, on a plus de chances de le rencontrer là que partout ailleurs. On a remarqué cependant qu'il ne choisit jamais sa demeure dans les trous qui demeurent à sec; mais si, aux basses marées, un rocher reste couvert d'un mètre d'eau, c'est dans cette partie que le Congre choisira sa retraite.

Les habitants de Pornic et des côtes de la Bretagne nantaise vont dans ces endroits le chercher au moyen d'un *Ringard*, ou tringle de fer, avec lequel ils le harcèlent dans son trou jusqu'à ce qu'il en sorte. Le compagnon du pêcheur porte dans sa main un vieux sabre non coupant, dont il assène au Congre un coup à travers l'eau. Il est rare qu'il le manque, mais le pêcheur novice le manque toujours, parce que les mouvements de l'animal sont très-rapides. Il faut une lame mince pour fendre l'eau et conserver au coup une vigueur que le choc de l'eau n'amortisse pas; le coup brise l'épine dorsale du congre qui *se débat* sur place et n'avance pas.

On a remarqué que ce poisson ne mordait pas volontiers aux amorces pendant le jour, et qu'il était plus réservé même pendant le clair de lune que pendant les nuits noires, excepté en grande eau. L'amorce la plus employée est le Célan.

Sur les côtes rocheuses, les Congres se cachent dans les crevasses des rochers où quelquefois les grandes marées le laissent à sec; mais sur les côtes sans rochers, ces animaux se retirent dans des terriers qu'ils se creusent dans le sable.

Sur les grèves de la Normandie et du Boulonais, la meilleure amorce est la *Seiche*, et ensuite le gros ver de terre ordinaire, dont il est très-friand. Il mord aussi très-bien sur les petites Limandes, Flets et autres poissons plats, quand on peut en prendre au *carrelet* ou *lanet*, dans les ports. (Voy. Lanet, Carrelet.)

Sans être aussi difficile que le Barbeau sur le choix de ses amorces, le Congre ne touche généralement pas à une proie qui est, le moins du monde, décomposée. Les jeunes poissons, comme les petites Plies, les petites Morues, sont de son goût, mais il ne résiste jamais à la tentation que produit une *Équille*, dont le corps brillant l'attire invinciblement. On se sert aussi des bras de la Seiche qu'on coupe, quand on n'a pas d'autre amorce de poisson.

Si l'on ne peut se procurer de poissons, on amorce avec des *vers noirs* ou *arénicoles*, que l'on trouve dans les rochers et dont ils sont très-friands. On peut aussi prendre des vers blancs ordinaires ou Gravettes. Les pêcheurs de la côte de Bretagne qui en font leur métier et qui, par conséquent, recherchent les plus gros Congres comme les plus avantageux, appâtent (*boittent*) leur ligne avec la moitié d'un maquereau et, pour ce faire, prétendent que les plus gros sont les meilleurs. Il est vrai que l'hameçon dont ils se servent a $0^m,09$ sur $0^m,05$, et qu'ils prennent de ces poissons pesant 17, 20 et 24 kilogr.

Nous avons dit tout à l'heure que le Congre mord difficilement pendant le jour; cela est vrai, mais doit s'entendre seulement de celui qui est adulte et d'une taille

comparable à la jambe d'un homme. Cela n'est plus vrai quand il s'agit du jeune, Congre, auquel les pêcheurs donnent le nom de *Fouet*. Celui-là mord partout et toujours : il faut croire qu'il est constamment entre les herbiers du fond en quête d'une proie nouvelle, car nous l'avons pris aussi facilement à 7 et 800 mètres du rivage qu'au pied des rochers. Ajoutons cependant que la mer, où nous les prenions, est presque entièrement sur fond de roches.

Quoi qu'il en soit, le Fouet mord âprement et tient bien au fond : il n'est pas difficile sur le choix de l'amorce; un morceau de crabe franc, une lèche de pilono, une tête de sardine, etc., tout lui convient. Il est vrai qu'on a plus de facilité à le piquer qu'à le dégager de l'hameçon et de la ligne autour de laquelle il s'entortille de la façon la plus désordonnée. Il faut le saisir vivement et le décrocher de même, au risque de lui déchirer la mâchoire, si mieux on n'aime passer une demi-heure à défaire son ouvrage. On doit croire qu'en automne, vers le mois de septembre, ces jeunes Congres existent en quantités énormes au fond de la mer, car il nous est arrivé souvent d'en voir prendre, dans la barque seule où nous pêchions, dix ou douze de suite. Vont-ils donc par bandes? C'est ce que l'on ne sait pas. Les observations de ce genre ne sont pas faciles à faire à 25 ou 30 brasses de profondeur par lesquelles nous pêchions.

La chair du jeune poisson est bien supérieure à celle des vieux. Elle se rapproche beaucoup de celle de l'Anguille et s'accommode de la même manière. En général tous ces petits Congres appartiennent à la variété noire. Les pêcheurs de Concarneau disent que c'est une espèce particulière qui ne grossit pas plus que cela. Encore un point à éclaircir !

Le Congre voyage en troupes ; on est arrivé à en prendre jusqu'à quarante sur une ligne de 300 mètres.

Sa pêche a lieu depuis avril jusqu'aux gelées. A cette époque ils semblent se retirer vers la haute mer. Cependant une certaine quantité se loge dans les fentes des rochers et sort de ces retraites pendant les belles journées d'hiver ; on peut même supposer que les Congres noirs préfèrent les rochers et qu'ils y demeurent toujours.

On a pris des Congres de 2 mètres et plus de long et de $0^m,60$ à $0^m,70$ de tour. Quand on les pêche à la ligne, il faut amorcer avec la Seiche et le Calmar ou en cornet.

Dans les hivers très-froids, on trouve souvent sur la côte de grandes quantités de Congres morts. Les pêcheurs de Dieppe prétendent que, pendant la nuit, les Congres s'élèvent à la surface de l'eau et que, saisis par le froid, ils meurent en un instant et sont jetés à la côte.

CONSERVATION DES ASTICOTS. — On peut facilement conserver ses asticots pendant tout l'hiver, sans qu'ils *tournent* en chrysalide ou *Épine-vinette*. A l'automne, au moment où ils sont encore communs, vers la fin de septembre ou le milieu d'octobre, on en amasse plusieurs mesures que l'on met à la cave dans de la terre à four, ou terre glaise. Cette terre ne doit être ni sèche ni mouillée, mais seulement fraîche comme celle que l'on bêcherait en été à 1 mètre de profondeur. Il faut que l'asticot puisse s'y enfoncer, ce qu'il fait de suite.

Le vase qui contient le tout doit rester constamment dans une cave fraîche et être bien couvert, car les rats sont très-friands des asticots et éliraient leur domicile dans la terre glaise où ils rencontreraient le vivre et le couvert. On prend une portion de terre, au fur et à mesure des besoins, et en l'émiettant on y trouve

les asticots un peu engourdis, mais bien en vie, fermes et excellents pour mettre à l'hameçon. En les rapprochant un peu de la chaleur, ils reprennent toute leur vivacité.

CONSERVATION DES CHÊNEFERS ou CHERFAIX POUR LA PÊCHE. — Le Cherfaix est amphibie et vit fort bien hors de l'eau; peut-être même emporte-t-il, dans sa maison et retenue à sa toile de soie, la provision d'air qui lui est nécessaire quand il se plonge dans l'eau, mais il a besoin d'humidité; car si on le laisse dans un endroit sec et aride, il sort de sa maison et meurt.

Pour conserver ces larves si utiles au pêcheur pendant les chaleurs de l'été, il faut les tenir dans un linge mouillé qu'on a soin de laver ou de renouveler tous les trois ou quatre jours. On peut se contenter de laisser tomber sur le linge quelques gouttes d'eau pour entretenir l'humidité; si, au contraire, les Cherfaix trempaient dans l'eau d'un vase, on les verrait s'agiter, marcher et s'efforcer de sortir de cette eau sans doute trop chaude. Souvent alors ils quittent leur enveloppe et meurent; quelques-uns pourrissent.

Il est bon de mettre le linge humide dans un endroit sombre et frais, on peut ainsi les garder pendant plus d'un mois.

La captivité hâte généralement, pour ces insectes, le moment de la métamorphose. Celui-ci se devine aux longues soies blanches que les insectes filent, et dont ils s'enveloppent. Leur volume diminuant beaucoup, l'insecte n'offre plus qu'un tissu filandreux enveloppé d'une membrane jaunâtre qui formera plus tard ses ailes.

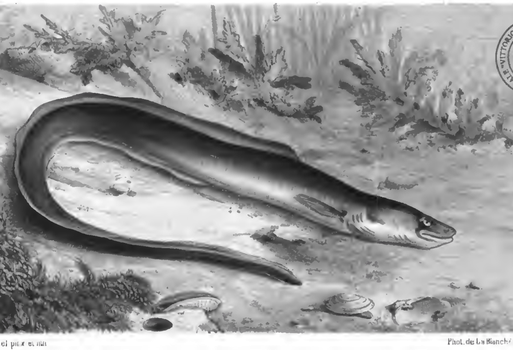
Suivant les lieux, la température et les eaux, on rencontre les Portefaix ou Cherfaix ou plus tôt ou un peu plus tard. On les recueille dans le mois d'avril, mais ils sont encore petits. Ils durent jusqu'en juillet, août et même septembre. A ce moment, comme les eaux deviennent froides, ils s'enfoncent, se cachent, et il faut les aller chercher sous les feuilles et les herbes.

CONSERVATION DES VERS DE TERRE. — On enferme les vers dans un vase de terre garni de mousse ou de lichen fluviatile, que l'on trouve sur les pierres des ruisseaux. On lave et on exprime l'eau de cette mousse une fois par semaine en hiver et deux fois en été.

Si les vers deviennent malades, on voit se gonfler le nœud qu'ils ont vers le milieu du corps. Il suffit de répandre, tous les jours et goutte à goutte, une cuillerée de crème ou de lait sur la mousse qui recouvre ces animaux pour les tenir en bonne santé. On fait de même si on les voit maigrir, et de cette manière on les garde un mois et plus.

Nous extrayons de *the Art of Angling*, charmante petite brochure de *Thomson Barker*, écrite en l'an du Seigneur 1651, les lignes suivantes :

« Le ver rouge à nœud est très-bon quand on manque de ver cannelé ou *brandlin* (voy. GRAVELING ou SAUMONET); mais les *brandlins* sont meilleurs. Malheureusement ces vers ne vivent pas longtemps sur l'hameçon, ce qui est une condition indispensable pour faire une bonne pêche. Lorsque vous aurez recueilli vos vers dans le fumier, il faut vous procurer la mousse la plus verte que vous pourrez trouver et la laver soigneusement pour en enlever toute la terre; ceci fait, placez un lit de cette mousse dans un pot de terre et vos vers par-dessus. Dans l'espace de deux jours, vos vers cannelés seront extrêmement amaigris ; mais si vous amorcez avec eux votre hameçon, vous remarquerez qu'en les plongeant deux ou trois fois dans l'eau, ils grossiront et prendront une couleur blanche. »



Mesnel pinx et lith. Phot. de La Blanchère.

CONGRE COMMUN

(Murœna Conger, Lin)

« Pour rendre les vers gros [illegible] temps sur l'hameçon, il faut [illegible] lait frais; mêlez le tout ensemble [illegible] paississe. Ceci fait, laissez refroidir [illegible] tomber goutte à goutte sur la [illegible] deux fois par semaine en été, et [illegible] les vers deviendront gras et vigoureux [illegible] rouge. »

CONSOMMATION GÉNÉRALE DU POISSON [illegible]

COQ DE MER. — Nom vulgaire du *Cotte-Scorpion* [illegible] PPE MIGRANE, voy aussi DORÉE.)

COQUE DU LEVANT. — Il est bien difficile qu'[illegible] se substance, ne fût-ce que pour en proscrire et en [illegible] destruction de poissons grands et petits [illegible] t nuisible; car, suivant les expressions [illegible] poisson empoisonné aussitôt qu'il sort de [illegible] on de la coque du Levant elle-même, et la [illegible] x [illegible] la plante.

Cette action vénéneuse réside dans [illegible] grasse que contient le [illegible] appelé *Picrotoxine*, d'une extrême énergie [illegible] enveloppe ligneuse est [illegible] tive.

La coque du Levant est le fruit d'un arbre [illegible] des Indes et du Malabar, et portant le nom *[illegible] coccutus*; c'est une semence plus grosse qu'un pois, arrondie et légèrement cuniforme, d'un brou noirâtre et rugueux, et d'une coque blanche renfermant l'amande. Il est curieux [illegible] sson la mange, car elle est d'une amertume [illegible] portable, et peu soluble dans l'eau. Il [illegible] son une incroyable énergie pour aller, à d'[illegible] grandes distances, porter la mort au [illegible] bles habitants des eaux. Ce sont en général [illegible] petits poissons qui [illegible] les [illegible] plus défiants et placés dans des retraites [illegible] et recalés [illegible] ou [illegible] ticules empoisonnées sont moins [illegible]

[illegible] manœuvres manquent [illegible] leur but [illegible] dans les petites riv[illegible]

[illegible] sur la pêche fluviale, art. [illegible] à trois mois, l'emploi de ce [illegible] sévèrement exécutée, et la vente de la coque [illegible] L'emploi [illegible], substance à la portée de tout le monde, est [illegible] par les [illegible] pour capturer les Truites [illegible] comme la surveillance [illegible] presque nulle [illegible] ailleurs fort [illegible] répression n'atteint jamais le coupable. (Voy. CHAUX [illegible])

[illegible] l'emploi réitéré de ces moyens barbares que l'on doit, en France, le dépeuplement en [illegible] rs d'eau supérieurs. Autrefois, la population était moindre, les ressources [illegible] faciles, [illegible] rivières moins nombreux, par la raison que les étangs très-abondants et [illegible] faite- [illegible] par les couvents, fournissaient une abondante récolte de poissons; on comprend [illegible] s auteurs parlant de pêche, [illegible] comme tout naturel [illegible] un cours de fleuve où l'on ne pouvait aller pêcher. Mais aujourd'hui [illegible] rage, [illegible] étangs sont presque partout convertis en prairies, il [illegible] les [illegible] des montagnes qui seuls encore [illegible] conserver [illegible]

[illegible] méthodes de la pêche à la ligne, si [illegible] plus fé- [illegible] cette funeste habitude. Quand [illegible] pêcher [illegible] à la ligne, ils en prendront ce que leur consommation [illegible] cent pour [illegible] une douzaine.

[illegible] paraît qu'[illegible] on employait la coque du Levant en mer, les décrets sur la pêche [illegible] répriment également l'emploi de cette substance dangereuse. Nous ne savons pas si, dans [illegible] pays, [illegible] sonner les poissons de mer à présent; cela est bien possible, mais [illegible] s, nous n'en avons pas été témoins. (Voy. ART DE ENIVRER LES POISSONS.)

[illegible]ETTE BLEUE. — Dénomination, populaire en Bretagne, du *Labre* [illegible] voy. ce mot.)



« Pour rendre les vers gras et vigoureux, de manière qu'ils puissent vivre longtemps sur l'hameçon, il faut prendre un jaune d'œuf et huit ou dix cuillerées de lait frais; mêlez le tout ensemble et faites chauffer jusqu'à ce que la matière s'épaississe. Ceci fait, laissez refroidir. Prenez une cuillerée du mélange et laissez-la tomber goutte à goutte sur la mousse où sont les vers. En changeant la mousse deux fois par semaine en été, et une fois en hiver, et répétant la même opération, vos vers deviendront gras et vigoureux et vous pourrez les amorcer pendant une année.

CONSOMMATION GÉNÉRALE DU POISSON. — (Voy. Marchés.)

COQ DE MER. — Nom vulgaire du *Cotte-Scorpion*. (Voy. ce mot et Crabe et Calappe Migrane, voy. aussi Dorée.)

COQUE DU LEVANT. — Il est bien difficile qu'un livre de pêche ne parle pas de cette fameuse substance, ne fût-ce que pour en proscrire et en maudire l'usage à tous les points de vue. Comme destruction de poissons grands et petits et comme danger pour les consommateurs, elle est également nuisible; car, suivant les expressions du docteur Goupil, si l'on n'a pas soin de prendre et vider le poisson empoisonné aussitôt qu'il sert de l'eau, son emploi peut présenter le même danger que l'ingestion de la coque du Levant elle-même, et la chair vénéneuse agit sur l'homme et les animaux comme la plante.

Cette action vénéneuse réside dans l'amande grasse que contient le fruit, et provient d'un alcaloïde appelé *Picrotoxine*, d'une extrême énergie : l'enveloppe ligneuse est purement vomitive.

La coque du Levant est le fruit d'un arbre provenant des Indes et du Malabar, et portant le nom de *Anamirta cocculus ;* c'est une semence plus grosse qu'un pois, arrondie et légèrement coniforme, fermée d'un brou noirâtre et rugueux, et d'une coque blanche renferment l'amande. Il est curieux que le poisson la mange, car elle est d'une amertume insupportable, et peu soluble dans l'eau. Il faut à ce poison une incroyable énergie pour aller, à d'aussi grandes distances, porter la mort au milieu des paisibles habitants des eaux. Ce sont en général les petits poissons qui succombent les premiers, les gros plus défiants et placés dans des retraites sombres et reculées, où le courant ne leur porte pas les particules empoisonnées, sont moins souvent atteints.

Ces coupables manœuvres manquent donc leur but dans les grands cours d'eau; elles n'ont d'action terrible que dans les petites rivières à cours lent, et dans les étangs qu'elles dépeuplent sans retour.

La loi sur la pêche fluviale, art. 25, punit d'une amende de 30 à 300 francs et d'un emprisonnement de un à trois mois, l'emploi de ce moyen ou de tout autre analogue. Cette disposition n'est même pas assez sévèrement exécutée, et la vente de la coque devrait être *absolument interdite.* L'emploi de la *chaux*, substance à la portée de tout le monde, est mis à profit dans les montagnes par les paysans pour capturer les Truites, et comme la surveillance y est presque nulle, et d'ailleurs fort difficile, la répression n'atteint jamais le coupable. (Voy. Chaux.)

C'est à l'emploi réitéré de ces moyens barbares que l'on doit, en France, le dépeuplement en Truites des cours d'eau supérieurs. Autrefois, la population était moindre, les ressources plus faciles, les pêcheurs de rivières moins nombreux, par la raison que les étangs très-abondants et parfaitement aménagés par les couvents, fournissaient une abondante récolte de poissons; on comprend alors que les anciens auteurs parlant de pêche, considéraient comme tout naturel qu'une fois, par hasard, on dépeuplât un coin de fleuve où l'on ne pouvait aller pêcher. Mais aujourd'hui que le poisson est rare, que les étangs sont presque partout convertis en prairies, il est imprévoyant de laisser dépeupler les ruisseaux des montagnes qui seuls encore peuvent conserver les meilleures espèces de poissons.

La vulgarisation des méthodes de la pêche à la ligne, si loyale et si honnête, est un des plus féconds moyens de faire tomber cette funeste habitude. Quand le paysan et le bûcheron sauront pêcher la Truite à la ligne, ils en prendront ce que leur consommation réclame et n'en tueront pas cent pour en manger une douzaine.

Il paraît qu'autrefois même on employait la coque du Levant en mer; les décrets sur la pêche maritime répriment également l'emploi de cette substance dangereuse. Nous ne savons pas si, dans quelques pays, l'usage d'empoisonner les poissons de mer a prévalu ; cela est bien possible, mais, quant à nous, nous n'en avons pas été témoins. (Voy. Aiche a enivrer les poissons.)

COQUETTE BLEUE. — Dénomination, populaire en Bretagne, du *Labre mêlé, môle.* (Voy. ce mot.)

COQUILLON. — Appellation populaire du *Barbeau* dans quelques endroits du département de l'Aube. (Voy. BARBEAU.)

CORACIN NOIR. — (Voy. CORACIN VULGAIRE.)

CORACIN VULGAIRE (**Sparus chromis**, Lin.). — Acanthopt. labroid. Long max. = 0^m,90.

Ce poisson, sur le compte duquel la synonymie est extrêmement embrouillée, à cause de l'épithète Chromis, paraît devoir être rangé, d'après Cuvier et Valenciennes, sous le nom de Castagneau (*Brama*, Bloch), squammipenne à dents en brosse aux mâchoires et au palais.

Les Coracins, extrêmement communs dans la Méditerranée, ont tout à fait le port des Labres, les mêmes mâchoires protractiles et les nageoires dorsales terminées de même en filaments. Ils s'en distinguent par des dents en cardes aux mâchoires et au pharynx, et une rangée conique sur les maxillaires.

La ligne latérale n'est pas interrompue, mais finit sous la dorsale. D'après Cuvier, elle se continuerait en 72 écailles à peine marquées.

Corps brun châtain, flancs couleur étain obscur, nageoires verticales brunes, pectorales et ventrales jaunes sans écailles, les autres sont écailleuses sur presque toute leur surface.

Ce poisson fraye en été, et, dans cette saison, contient des vers intestinaux qui le font maigrir. Rudolphi en indique six espèces.

D = 3 + 30. P = 2 + 17. V = 1 + 5. A = 2 + 27. C = 26.

CORACIN VULGAIRE. — Ce poisson, dont la chair est estimée, séjourne en petites troupes dans les grandes profondeurs, on l'y prend facilement, au moyen des hameçons attachés aux palangres. Quoiqu'on en prenne toute l'année, on les préfère en hiver.

CORACOIDIENS (os). — (Voy. ÉPAULE.)

CORBEAU. — Nom vulgaire du *Corbs noir*. (Voy. ce mot.)

CORBS NOIR (**Sciæna nigra**, Gmel.). — Acanthopt. sciénoides. Long. max. = 0^m,50.

Syn. : *Corvo di fortiera*, Ital.

Ce poisson, commun dans la Méditerranée, se rapproche beaucoup du Maigre, avec lequel il est souvent confondu, quoiqu'il soit beaucoup plus petit. Il s'en distingue par ses dents en velours aux deux mâchoires, et par un rang de grandes dents aiguës à la mâchoire supérieure. 2me épine anale grande et très-forte.

Corps brun argenté, à ventrales et anales noires. A la loupe, les écailles paraissent ponctuées de noir d'une multitude de points. La caudale a un liséré noir à son extrémité.

D = 10 + 1/25. A = 2 + 8. C = 17. P = 16. V = 1 + 5.

Ce poisson vient, au printemps, déposer ses œufs sur les galets calcaires du rivage, en juin, juillet, août; le reste de l'année, il se tient dans des profondeurs inaccessibles. Sa chair est fort recherchée.

CORBS NOIR. — On prend ce poisson dans les étangs salés comme dans la mer, mais il ne paraît pas remonter les fleuves. Il se nourrit de petits crabes, crevettes, scolopendres et fucus.

CORCERONS. — (Voy. BOUÉES, etc.)

Les Corcerons, dont le nom est probablement une corruption du mot *écorce*, sont ces morceaux de liége que l'on adapte à une bauffe ou à la tête d'un filet pour le soutenir à fleur d'eau ou en alléger le poids. Ce mot s'étend quelquefois à tout objet *faisant flotte* : bouée creuse, bois, etc.

L'emploi des Corcerons submergés a donné lieu à de fort intéressantes inventions de pêche dans certaines bricoles à brochet, dans l'installation des hameçons flottants attachés à des cordes de fond, dans l'établissement de certaines lignes de fond entre deux eaux. (Voy. ces mots et BOUÉES, CABLIÈRES [*grandes*].)

CORDÉES. — (Voy. TRAINÉE.)

CORDES. — La *corde*, en langage marin, c'est la *ligne de fond*, la *cordée*, en langage de pêcheur de rivière. L'une ne diffère de l'autre que par la plus grande force des hameçons employés, les poissons de mer ayant plus de vigueur et la

gueule plus grande. Cependant je pense fermement qu'il y a là une mauvaise habitude, une routine inspirée aux pêcheurs marins par une économie mal entendue.

Sans doute ils achètent moins d'hameçons, parce que ceux qu'ils choisissent cassent peu, mais ils vendent moins de poisson, parce que beaucoup ne se sont pas pris qui l'eussent été, avec des hameçons plus fins et meilleurs que ceux qu'ils emploient.

Lorsque les cordes sont munies de plombs ou de pierres, qu'on nomme câblières, elles constituent les *cordes de fond*, c'est la *cordée* de la rivière. Quand elles sont soutenues par des liéges, ce sont les *cordes flottantes*, pêche qui n'a pas d'analogue en eau douce.

La *maîtresse corde* ou la plus grosse qui porte les empiles, se nomme une *bauffe* dans l'Océan, et *maître de palangre* en Méditerranée.

Les cordes sont tannées comme les filets pour en augmenter la durée.

CORDES DORMANTES. — On donne souvent ce nom à la pêche aux *grandes câblières*, qui sont un travail véritable et une source de l'alimentation publique. (Voy. CORDES, CABLIÈRES [*grandes*], etc.)

CORDE FILÉE. — La corde filée, comme empile pour la pêche des poissons carnassiers, n'a qu'un défaut, c'est l'élévation de son prix.

Elle se compose en effet d'un petit écheveau de soie grége de très-bonne qualité, revêtu, au moyen d'un rouet spécial, d'un fil de cuivre étamé ou argenté, dont les spires sont plus ou moins serrées et rapprochées, suivant le degré de flexibilité que l'on veut donner à la corde. Celles qui s'emploient pour les instruments à archet, sont composées d'une âme en boyau, tandis que celles qui servent à la guitare ont l'âme en soie et peuvent être employées pour les empiles, quoique les tours très-serrés de leur spirale en laiton les rendent roides et moins commodes que celles filées spécialement pour la pêche.

On trouve, dans le commerce, la corde filée en bouts d'environ 1^{m},20; mais les empiles n'ont pas besoin d'être tout entières en cette matière; on peut n'en employer que 0^{m},25 à 0^{m},30, ce qui est largement suffisant pour résister à la dent des poissons près de l'hameçon.

La monture des hameçons sur cette corde n'est pas sans difficulté, vu la grande facilité que la spirale présente pour se défiler aux bouts de la soie : on y obvie par un empilage très-soigné et fait avec de la soie bien poissée et vernie ensuite avec beaucoup de soin.

La même précaution doit être prise pour toute espèce de nœuds, qui se font très-mal sur cette matière et sont très-gros : il faut leur préférer des empilages ou ligatures. Toutes ces précautions restreignent forcément l'usage de la corde filée, et la pêche en mer aux grandes cordes n'en connaît pas l'emploi ; or, c'est là qu'elle rendrait les plus grands services.

On l'emploie en rivière, pour la pêche du Brochet, de l'Anguille, de la Truite, et sa roideur est souvent une difficulté, parce que le dernier surtout de ces poissons est très-fin ; tandis que tous les poissons de mer mordent avec une voracité qui ne leur permet pas de s'occuper des tenants et des aboutissants. Ils emportent la pièce, et viennent au panier.

CORDES FLOTTANTES. — (Voy. BELÉE.)

CORDONS. — (Voy. ŒUFS, PERCHE COMMUNE, etc.)

CORÉGONE [*Genre*] (**Coregonus**, Art.). — Malacopt. abd. Salmon.

Les Corégones sont les Ablettes des Salmones, ou, pour mieux dire, ils en sont les Clupées. Leur

figure rappelle tellement bien la forme et la couleur du Hareng que les populations des pays où ils sont nombreux ne les appellent que les *Harengs d'eau douce*. Ce sont d'ailleurs de délicieux poissons sous le rapport de la délicatesse de la chair, la première sans contredit parmi toutes celles si savoureuses de la famille des Salmonidés.

Les Corégones vivent en troupes, ce que ne font pas les autres Salmones, excepté le Huting, qui est presque marin. Leur corps comprimé, tranchant plus ou moins, suivant l'âge, est couvert d'écailles caduques, blanches, nacrées, arrondies, à stries concentriques. La bouche de ces poissons est sans dents ou n'en porte que d'une excessive petitesse. A l'époque du frai, un phénomène analogue à celui que présente la Brême, se produit : les écailles deviennent canaliculées et saillantes comme sous une sorte d'éruption.

Le genre Corégone est un de ceux qui ont donné le plus de difficultés aux naturalistes pour déterminer la synonymie des espèces qui le composent. D'après nos études spéciales, faites sur les lieux de production, et à l'établissement impérial de Huningue, où nous avions également ce poisson sous les yeux à tous les âges, nous en sommes arrivé à cette conclusion. De deux choses l'une : ou le genre Corégone doit être composé d'une douzaine d'espèces distinctes mais basées sur des caractères fugitifs et peu marquants, ou l'espèce est *unique*, mais douée d'une variabilité qui n'est pas sans exemple parmi le peuple des eaux.

Nous penchons évidemment pour cette dernière conclusion, après avoir mis à part le Huting qui, lui, diffère tellement qu'il pourrait devenir le type d'un genre séparé. Pour nous, et rien n'est plus facile à voir sur les individus élevés et conservés au cabinet de Huningue, le Lavaret et la Féra sont un seul et même poisson, modifié par des circonstances de lieu et d'habitat. Ce qui est indiscutable, c'est que le Lavaret se trouve *en même temps* que la Féra dans le lac de Genève, l'un à une grande profondeur, l'autre à la surface. Ne sont-ce pas deux âges différents du même poisson ? Ne voyons-nous pas les petits Gardons venir jouer à la surface avec les Ablettes ? Les jeunes Chevesnes ne s'y tiennent-ils pas toujours, tandis que les *vieux* de ces deux *genres* ne quittent guère les fonds ?

Admettons maintenant, — ce qui n'est pas sans exemple, nous le répétons, puisque l'Orfe de Valenciennes a été longtemps une espèce, tandis qu'il n'est aujourd'hui que le jeune âge de l'Ide mélanote de Heckel, — admettons une certaine variabilité dans les âges, et nous serons bien près de croire que le *Lavaret*, la Féra, la *Gravenche*, la *Palée*, la *Blaufelchen*, la *Marène*, le *Sandfelchen*, le *Gangfisch*, etc., tout cela n'est qu'un seul et même poisson à différents états de saison, de lieu et d'âge. Nous n'en excepterons pas les Corégones anglais, car le *Powan* n'est que le *Blaufelchen* dont nous parlions tout à l'heure, c'est-à-dire la Féra du lac de Genève ; le *Pollan*, c'est le *Sandfelchen*, un autre état de la même Féra du même lac, enfin la *Vendace* n'est que le *Gangfisch*.

Yarrell range ainsi les Corégones :

The Gwyniade.	Lavaret.	
Powan.	Féra : pour nous :	*Blaufelchen* du lac de Genève, Constance.
Pollan.	Féra : —	*Sandfelchen.*
Vendace.	Féra : —	*Gangfisch.*

Cependant quelques ichthyologistes actuels sont en contradiction avec Valenciennes et affirment que le Lavaret n'existe pas dans le lac de Genève et que ce que l'on y prend est la *Bezola*. Effectivement, la Bezola est un Corégone qui diffère un peu du Lavaret, lequel ne se prend que dans le lac du Bourget et dans un lac du Dauphiné, celui d'Aiguebelle. D'après nos observations, la *Bezola* serait tout simplement une jeune Féra, identique avec le Lavaret du lac de Genève.

Cependant le Lavaret dépose ses œufs sur le bord du lac, tandis que la Féra ne sème les siens que dans les profondeurs. Le goût de la chair est différent, mais pas autant qu'on pourrait le croire. L'âge suffit à expliquer une pareille différence. Tous deux meurent si facilement qu'on a vainement tenté de transporter ces poissons du lac du Bourget dans celui d'Annecy.

Voilà donc les dissemblances et les ressemblances ; les premières sont beaucoup moins capitales que les secondes, il faut l'avouer. En outre, voici des faits : dans la Suisse allemande la Féra adulte, la *grande Féra*, comme ils disent, est le *Blaufelchen* ; la *Jeune*, c'est le *Gangfisch*. Nous avons comparé les échantillons de *Palée blanche* du lac de Neufchâtel envoyés par M. Coulon, et nous les avons trouvés identiques au *Lavaret* de Genève, qui n'est lui-même qu'une *Féra*.

Enfin, — dernier rapprochement, — dans le lac de Constance, le *Groundfelchen* dépose ses œufs dans les profondeurs, le *Sandfelchen* sur les bords : tous deux ne sont d'ailleurs que des âges différents du même poisson : la *Féra*. Sur le lac de Genève, comme sur le lac de Constance, les mêmes faits se produisent sous des noms un peu différents, mais signifiant au fond la même chose ; voilà tout.

Sonnini donne ainsi la synonymie allemande du Corégone Wartmanni, qui n'est que notre Lavaret. Pendant la :

1re année.......	*Heleverling*, *Maydel*.
2e —	*Stubel*, *Steuber*.
3e —	*Gangfisch*.
4e —	*Rhenken*.
5e —	*Labfelch*.
6e —	*Dreyer*.
7e et suivantes.	*Blaufelchen*.

Pennant et Willughby sont de notre avis sur l'identité de la Féra et du Lavaret.

Nous serions donc tenté, après avoir ainsi expliqué nos motifs, et, par-dessus tout, poussé par cette conviction qui ne se raconte pas, mais qui s'impose quand on a vu, de faire une révolution dans le genre pacifique des Corégones : mais, comme nous ne nous reconnaissons pas qualité suffisante pour faire autorité au milieu des hommes spéciaux de l'ichthyologie, nous laissons au contraire, jusqu'à nouvel ordre, subsister les nombreuses espèces que l'on a cru observer. Le temps viendra où de plus nombreux documents recueillis ne permettront plus le doute, et alors nous marcherons du composé au simple avec certitude absolue.

Nous réduirions donc volontiers le genre Corégone à deux espèces ;

Corégone { à museau ordinaire.......... *Féra*.
à museau pointu, en saillie... *Hunting*.

Au lieu de cela, nous laisserons le genre Corégone composé ainsi qu'il suit :

Genre Coregone (*Coregonue*) comprenant 12 espèces : *Lavaret*, *Féra*, *Grovenche*, *Hunting*, etc.

CORÉGONE MARÈNE (Coregonus maræna, Val.). — Salmonoïde appelé en allemand *Sandgangfisch*, *Gangfisch*, *Adelfisch*, *Weiss fel hen* (Féra blanche), *Sandfelchen* (Fera des sables), *Miesadlerfelchen*, etc. C'est la *Féra* des grands fonds, ou Féra blanche du lac de Genève que M. Jurine (V. Valenciennes), a reconnu être nommée aussi *Weissfelchen* à Constance. Cependant pour les recherches futures, nous transcrivons ici le compte des rayons d'après Valenciennes, XXI, 351.

L. 84 écailles. B = 9. D = 15. A = 15. C = 31. P = 14. V = 12.

CORÉGONE MARÉNULE (Coregonus marænula, Hat.). — Ce poisson, appelé en allemand *Gangfisch* ou *Weiee gangfisch*, est le 3e âge du *Lavaret*, c'est-à-dire de la *Féra*. C'est encore celui que l'on nomme *Bézola* ou *Gravenche* dans la Suisse française, *Albule* sur le lac de Zurich, des Quatre-Cantons, etc. (Voy. ces mots.)

CORÉGONE PALÉE. — (Voy. Palée.)

CORÉGONE THYMALE. — (Voy. Ombre commun.)

L'Ombre commun a été distrait des Corégones parce qu'il porte des dents très-nombreuses aux mâchoires, au palais et aux os pharyngiens ; sa dorsale est d'ailleurs toute différente. Le genre Ombre a été créé par Agassis, et ne renferme en France qu'une seule espèce, le *Thymalus vexillifer*.

CORÉGONE WARTMANN (Coregonus Wartmanni, Bloch). — Pour déterminer ces Corégones dont la synonymie est si embrouillée, il faut tout simplement remonter aux locutions allemandes ou suisses qui les représentent. D'après Noël (*m. c.*), le *Corégone Wartmanni* est appelé à Constance : *Ilenerling*, *Moidel*, *Seelen*, *Renken*, *Halbfelchen*, *Dreyer felchen*, *Bloufelchen*.

C'est tout simplement le *Lavaret* à différents âges et adulte, c'est-à-dire la Fera, 6e année. (Voy. Lavaret et plus haut : Corégone.)

COREGONUS THYMALUS. — (Voy. Ombre, [*Genre*].)

CORNEAU. — Nom de l'*Alose feinte*, à Angers. (Voy. Alose feinte.)

CORNETS. — On donne quelquefois le nom de Cornets aux *Calmars*, mais le plus souvent ce nom est appliqué aux *Spirules*, espèce de mollusques céphalopodes très-voisines des Seiches, et portant, comme elles, 10 bras autour de la tête. On les nomme *Cornets de postillon*, à cause de leur forme, et elles servent d'appâts pour les grands poissons carnassiers, en été. (Voy. Calmar, Seiche, etc.)

CORNOUILLER. — Les cornouillers que nous possédons en France sont au nombre de deux, qui forment des arbustes d'un beau port et donnent des tiges fort utiles pour la confection des cannes à pêche. Le cornouiller *sanguin* est plus flexible que le cornouiller *mâle* (*Cornus mas*, L.). Le premier fournit aussi des scions excellents. (Voy. Scions.)

Toutes les tiges doivent être choisies, autant que possible, franches de pied et sur des sujets pous-

sant dans des terrains secs et pierreux : elles seront coupées en bonne saison, c'est-à-dire en hiver pendant le repos de la séve, et séchées avec précaution, en paquets serrés et sans l'intervention du feu.

CORPOU. — Cinquième chambre de la madrague, où se prennent les Thons. (Voy. MADRAGUE.)

CORPS DE RECHANGE. — Tout pêcheur soigneux et ami de ses intérêts, préparera, pendant l'hiver, différents corps de canne susceptibles de remplacer ceux qu'un accident peut mettre hors de service. S'il n'a pas le temps de les terminer entièrement sous le rapport des ligatures et des anneaux, il les ajustera au moins aux différentes douilles de la canne, afin de n'être pas pris au dépourvu.

C'est surtout pour les scions que ce soin est indispensable. Le scion, partie la plus importante de la canne, en est aussi la plus fragile. Un pêcheur, quelque soigneux qu'il soit, en consomme toujours beaucoup plus qu'il ne le désirerait. (Voy. SCION.)

CORRÉES. — On nomme ainsi, dans la Loire, des espèces de bancs de petits et moyens cailloux, roulés par les eaux du fleuve et dépouillés de toute terre, vase ou herbe. Ces *Corrées* sont généralement balayées par des courants d'autant plus rapides que les pierres qui les composent sont plus grosses. (Voy. ASPECT DE L'EAU.)

CORYPHÈNE [Grande]. — (Voy. GRANDE CORYPHÈNE.)

COTEREAUX. — Cordages de 30 mètres de longueur avec lesquels on joint à cette distance, des pièces de *tramail flottant* entre deux eaux. Mode de la baie Saint-Michel.

COTES. — On donne, en anatomie, le nom de *côtes* aux arcs osseux (*fig.* 197) qui partent des vertèbres, et dont l'assemblage forme la voûte des grandes cavités des animaux.

Les poissons osseux ont tous un nombre de côtes très-variable, les poissons cartilagineux n'en ont pas tous, et, chez les Raies, elles manquent complétement.

Dans les poissons osseux, elles entourent le plus ordinairement tout l'abdomen, mais ne se réunissent que très-rarement en dessous à un os qui représenterait le *sternum*. De petits stylets, pénétrant dans les chairs, partent quelquefois des côtes et même des vertèbres, de sorte que certains poissons ont plus d'arêtes que d'autres.

Les côtes s'attachent à l'apophyse transverse des vertèbres par des ligaments fibreux, et presque entièrement noyés dans les muscles intercostaux, elles n'ont, pour ainsi dire, aucun mouvement; c'est par leur élasticité seule qu'elles cèdent au gonflement des laitances à l'époque du frai.

Fig. 197. — Côte.

Les côtes sont souvent prolongées par un os distinct que l'on pourrait appeler côte sternale (Valenciennes) et qui soutient les écailles chevronnées qui ferment la carène du ventre. Si l'on joint à ces os les interépineux, les apophyses costales libres, on concevra sans peine la grande complication du squelette des poissons, et par suite le nombre d'arêtes qui se trouve dans leur chair.

COTTE SCORPION (Cottus scorpio, Lac.). — Acanthept. Joues cuirassées. Long. max. = 0m,30.

Syn. : *Rötsimpa, Skialrita*, suéd. — *Fiskeymp*, dan. — *Dondenpad*, holl. — *Escorpion*, esp. — *Scorpione*, ital. — *Sea scorpion, Father lather*, angl. — *Bamscha*, russe.

Corps allant en diminuant de la tête à la queue, tête énorme, aplatie, à bouche très-grande et garnie de petites dents pointues; langue épaisse, courte et dure; yeux grands, rapprochés entre eux et du sommet de la tête. Arrière du crâne muni d'aiguillons de longueur inégale. Narines à l'extrémité du museau. Ligne latérale, droite en points écailleux.

La couleur du corps varie dans les deux sexes; elle est brunâtre mêlée de roux et de vert, en marbrures inégales sur le dos, blanche sous le ventre pour les femelles; jaunâtre mêlé de blanc pour les mâles. Ce dernier a les pectorales plus grandes que la femelle, les ventrales nuancées de rouge, tachetées de blanc; celles des femelles sont rayées de noir et de blanc.

D = 10 + 16. P = 17. V = 3. A = 12. C = 18.

Le Cotte-Scorpion est très-vorace; il fait une chasse active et continuelle à tout être qu'il croit pouvoir attaquer avec succès. Il s'en prend à des animaux beaucoup plus gros que lui, mais qui ne

se défendent que peu ou point devant la rage et la soudaineté de ses attaques ; les jeunes Salmones, les Clupéeides, les Blennies, les Raies naissantes, Turbots, Plies, Soles, etc., sont mangés ; les crustacés mêmes, quand la proie facile ne donne pas. On le croirait attaqué d'une boulimie perpétuelle.



Fig. 198. — Cotte-scorpion (*Cottus scorpio*, Lac.).

Fraye en décembre et janvier au milieu des algues et des plantes marines. Les œufs sont rouge-orange.

Se pêche à l'hameçon ou au petit truble dans les mares du rivage.

COTTE-SCORPION. — (Voy. Bois-de-roc.)

COTTUS GOBIO. — (Voy. Chabot.)

COUDRE. — Lorsqu'il s'agit d'obtenir un filet d'une grande étendue, on le fabrique en morceaux de mêmes mailles que l'on rajuste ensemble alors qu'ils sont terminés. Pour réunir l'une à l'autre deux pièces de filet, il faut qu'elles soient de même grandeur, et qu'elles présentent des mailles absolument semblables. On pose les deux filets l'un sur l'autre, puis, prenant un moule de grosseur calculée et beaucoup plus petit qui a servi à faire les filets, on fait un rang de mailles en passant dans les deux mailles semblables, superposées de manière que la maille faite sur le petit moule, se tende entre l'extrémité des autres, de façon à former une ligne droite joignant l'extrémité des pointes. Il est évident que, ouvrant alors les deux filets, ils seront très-exactement réunis.

COUDRIER (Corylus avellana, Lin.). — Le Coudrier ou Noisetier est un arbre que tout le monde connaît : c'est le bois par excellence du taillis médiocre, c'est la mine inépuisable où, enfants, nous avons été cueillir des baguettes. Or, la baguette de l'enfance devient, entre les mains du pêcheur, soit la *seconde* flexible, soit une gaule rustique d'un seul morceau, soit, quelquefois, mais seulement à défaut de quelque chose de meilleur, — un bas de scion.

Quoique flexible, le Coudrier devient cassant par une dessiccation absolue; voilà pourquoi nous le repoussons comme scion, et nous sommes payés pour ne pas l'oublier. En baguettes assez grosses, il est, au contraire, excellent, quoique sujet à se tourmenter et incapable de prendre un beau poli.

En somme, le Noisetier ou Coudrier doit être connu des pêcheurs comme *en cas*, comme *grande utilité;* de ce qu'il est partout, on en use plus souvent qu'il ne le mérite. (Voy. Scion.)



Fig. 199. — Couffe de Palangre.

COUFFE DE PALANGRE. — Cette pêche se fait sur les côtes de la Méditerranée, surtout aux environs de Nice (Alpes-Maritimes). On appelle dans ce pays, *couffe*, un panier rond sans anses comme celui de la figure 199. On le remplit de lest, plomb, fer ou pierres tout simplement ; on le suspend par trois cordelettes attachées à une bauffe suffisamment longue et plate, et terminée par une petite bouée.

Cette pêche ne peut se faire que dans une mer comme la Méditerranée, à flux et reflux insensibles. Enfin, on attache autour du panier une dizaine ou une vingtaine d'empiles garnies de leurs hameçons amorcés et l'on descend le panier au fond de la mer par 25 à 30 brasses de profondeur.

En somme, c'est une pêche de fond pareille à la plombée, à la fourquette. Elle produit beaucoup de poissons plats.

COULAC. — Nom de l'Alose à Bordeaux. (Voy. Alose.)

COULE. — Filet dérivant ou flottant non tramaillé. Long. 130 mètres, mailles 0m,032, permis toute l'année arrondissement de Rochefort.

COULETTE. — C'est un grand *Lanet.* (Voy. ce mot.)

COULEURS DES POISSONS. — (Voy. Mutation *dans la couleur des poissons.*)

COULEURS DES CORPS DE LIGNES. — Un grand nombre d'auteurs soutiennent que la couleur des corps de ligne ne fait rien à la pêche, et, par conséquent, que le crin noir étant plus fort que le crin blanc, on doit faire ses lignes avec le premier, au lieu du second. S'il est facile de prendre, par expérience, des poissons avec du crin noir, cela ne prouve pas que, dans une eau limpide, le poisson n'ait pas beaucoup plus peur d'un fil foncé que d'une matière dont la transparence se confond avec celle de l'eau, comme le crin blanc. Ce qui est toutefois incontestable, c'est que le brillant de la substance qui sert à faire la ligne, la florence par exemple, est un obstacle réel, que savent fort bien éviter aussi les poissons dans les eaux limpides, alors que le soleil fait briller ce fil dans certaines positions.

Par une eau louche ou trouble, on peut prendre n'importe quelle couleur de ligne, une ficelle parfaitement opaque fera au besoin l'affaire. Mais si l'on s'attaque à des poissons de surface rusés et défiants, on ne pourra jamais trop dissimuler le fil perfide. Le vieux pêcheur, habitué à toutes les ruses de la population des eaux, peut seul rendre compte de la difficulté d'approcher certains poissons dans des moments donnés.

Ce n'est pas la couleur de la ligne qui fait peur au poisson, c'est, la plupart du temps, son mouvement et quelquefois sa transparence. Beaucoup de pêcheurs ont cru bien faire en remplaçant le plus possible le bas de leur ligne de soie par une énorme avancée de florence. Cela peut être bon dans certains cas, mais, à coup sûr, cela est très-mauvais dans d'autres. Supposons que nous pêchions à la mouche pour les gros Chevesnes du haut d'un pont : le soleil brille et se reflète dans la transparence de votre florence qui semble un fil de verre volant au gré de la brise. Croyez-vous que maître Chevesne soit aveugle, et que les petits éclairs de cette belle avancée ne lui frappent pas les yeux?

Détrompez-vous, pêcheur. Le Chevesne a vu cent fois des bouts de corde pendre inoffensifs du parapet du pont, où les cerfs-volants des enfants les avaient laissés accrochés ; il a vu maintes et maintes fois des herbes fines et opaques, des lianes, des fils pendre des arbres de la rive vers l'eau et voltiger au vent. Ce n'est pas là ce qui l'effraye ; mais il a peur d'un fil brillant qui vole au-dessus de l'eau, il a peur des éclairs qui frappent son œil, et il fuit... Il a raison ; nous n'aurions pas, peut-être, autant de bon sens que lui à sa place, mais nous ne pouvons pas lui en savoir mauvais gré.

Au lieu de cela, prenons une mince ligne de soie verte, aussi fine que possible, pourvu qu'elle reste solide; armons son extrémité inférieure, si nous voulons, d'une avancée en quelques brins de crins tordus en 5 ou 6, et nous serons prêts. Le crin, lui, ne brille pas ; il demeure transparent partout et toujours. Malheureusement il

ne semble pas fort; mais c'est seulement le pêcheur maladroit qui s'en plaint... ne l'écoutons pas.

Pour résumer ces quelques mots, disons que la couleur du corps de ligne ne fait rien à la pêche : noir, blanc, jaune et vert, il prendra du poisson tout de même, si le temps y est et la main du pêcheur aussi. Cependant, hâtons-nous d'ajouter qu'il sera toujours bon de suivre la nature d'aussi près que possible. En définitive, la pêche est un affût, les engins qu'elle emploie ne sont autres que des piéges d'une nature spéciale; pourquoi donc ne pas faire ce qui est possible pour dissimuler le tout? Copions, avec nos engins, les objets que le poisson voit tous les jours ; il n'en aura plus peur, ce sera déjà moitié de gagné.

J'aime donc les avancées en crin teint de vert, de gris ou de jaune, parce que le poisson voit tous les jours des racines et des herbes de ces couleurs. J'aime le corps de ligne teint en vert, parce que je vois moi-même qu'il se confond mieux avec les feuilles : il pourrait être blanc sale ou noir, que je n'y trouverais pas grand inconvénient. Enfin j'aime les cannes, les avancées non luisantes, parce qu'elles n'effrayent pas le poisson, et que, avant tout, j'aime à le prendre. (Voy. HUILER LES LIGNES, TEINTURE DE LA FLORENCE ET DE LA LIGNE.)

COULEUR DES ŒUFS DES POISSONS. — (Voy. TEMPS DE FRAI, 5ᵉ colonne.)

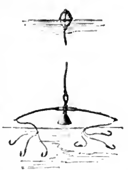
COUP. — Un coup, en terme de pêche, est l'endroit où l'on veut aller pêcher, et que l'on a choisi après avoir étudié la rivière. Généralement on *amorce* son coup avant de pêcher, et cette opération doit être faite la veille au soir, ou au moins de grand matin, pour obtenir une réussite convenable et rendre la pêche fructueuse.

Les coups réussissent surtout dans les étangs et les rivières à cours tranquille et à eaux profondes. Dans les grands cours d'eau, les coups sont indiqués par les remous, les baïs, les arches de ponts, ou les pointes des barrages. Sont de très-bons coups également, les abreuvoirs sur un fleuve, là où vont boire les bestiaux ; mais dans aucun de ces endroits on n'amorce. On y va au hasard, aussi peut-on quitter sa place souvent ; c'est une chance.

Quand on *fait* un coup dans les autres conditions ci-dessus, il est à remarquer que presque toujours celui qui quitte la place laisse la proie pour les autres.

COUP [**Pêche au**]. — (Voy. PÊCHE AU COUP.)

COUPLE [**Pêche au grand**]. — Le grand couple est un engin ou appelet, qui rentre dans la catégorie des lignes de fond semblables au pater-noster, au libouret, à la palangre, etc. Il se compose (*fig.* 200) d'un morceau de fil de cuivre dont on aplatit au marteau les deux extrémités, comme la palette d'un hameçon. On lui donne une légère courbure. On prend, pour faire cet engin, un fil de 0ᵐ,002 de diamètre au moins, sur une longueur de 0ᵐ,50 à 0ᵐ,80.


Fig. 200. — Pêche au grand couple.

Au milieu de l'arc ainsi formé et renfermé par deux petites éclisses de bois, que l'on assujettit au moyen d'une ligature de cire poissée ou de fil fort ciré, et verni dans tous les cas, au centre, on attache une plombée pesant 250 gr., et à laquelle le couple, ou l'arc, tient par une anse de corde. Sur le même point d'attache, mais en dehors de l'arc, on forme une seconde anse de corde pour attacher la ligne, qui sera formée et faite en soie ou cordonnet très-bien dévrillé.

Tout étant préparé, on attache à chaque extrémité du couple une empile de 1 mètre à 2 mètres de long, portant un ou plusieurs hameçons empilés de différentes longueurs, car il faut que ces empiles se développent en éventail quand le grand couple est à la mer.

On fait quelquefois usage du grand couple avec peu de voile, en s'en servant comme de la ligne à balle. Dans ce cas, il faut que la chaloupe où l'on est porte peu de toile, assez seulement pour que les empiles s'étendent bien. On tient la *bauffe* assez courte pour que le plomb ne touche pas le fond.

COURANTILLE. — Filet mobile destiné à prendre des Thons. Ce filet ressemble à la *thonaire* (Voy. ce mot), mais il est ordinairement plus long, parce qu'on joint quatre pièces de filet ensemble. La chute est de 6 à 7 brasses.

On jette la courantille en droite ligne, mais de manière que les courants puissent la prendre sur sa longueur et exercer sur tous ses points une puissance égale. On la met à la mer de nuit et on la relève au jour. Un bateau, monté par quatre hommes s'attache à un bout du filet et se laisse dériver avec lui. Il n'est pas rare qu'on relève à 2 ou 3 lieues du point de départ. On parle déjà de ce procédé de pêche dans un acte de 1479. Il fut défendu de s'en servir depuis Pâques jusqu'à la Saint-Jean, sous peine de confiscation des barques et instruments.

COURLAZEAU. — Nom du *Labre vieille* à Nantes. (Voy. ce mot.)

COURTEQUEUE [Hameçon]. — Ce genre d'hameçon, le meilleur, selon nous, pour toutes les pêches d'eau douce où la grosseur de l'esche n'est pas un obstacle, diffère de l'hameçon ordinaire en ce que la hampe n'est presque pas plus longue que le dard. Pour la pêche volante, avec les mouches naturelles, rien n'est meilleur; de même pour la pêche du Gardon avec les asticots.

Comme toute chose, ces hameçons ont cependant des inconvénients, ils sont plus difficiles à empiler, car ils ne sont bons qu'autant que la palette, s'ils en ont une, est extrêmement peu apparente. On doit les employer minces pour la pêche de surface, et *renforcés* pour la pêche de fond. Les fabricants anglais en construisent de parfaits pour l'un et l'autre cas.

Quel que soit l'hameçon courte-queue choisi, il faut qu'il ait de l'avantage, car s'il était plat comme le limerick sans palette, il n'aurait aucune *entrure*, et serait recraché par le poisson.

On fait d'excellents hameçons à courte-queue qui, au lieu de palette, portent en dehors, sur la hampe, une série de six ou huit petits crans servant à tenir le fil de l'empilage. Ces hameçons (*fig.* 201), que l'on vend en Angleterre, spécialement pour la pêche du Gardon (*Short shank roach hooks*), peuvent être avec grand avantage appliqués à toute espèce de pêche d'eau douce. Ce sont les seuls que nous employons; nous les avons indiqués à beaucoup de personnes, et les éloges que celles-ci nous en ont fait sont unanimes. Ceux qui n'ont pas réussi avec ces engins, ne savaient pas pêcher assez *finement* pour une monture aussi délicate.

Fig. 201. Short shank roach hooks.

COURTINE. — (Voy. PARCS.)

COUVER et **COUVEREAU.** — Nom de l'Alose feinte à Nantes. (Voy. ALOSE FEINTE.)

COUVERT. — Nom nantais du *Saurel.* (Voy. ce mot.)

COUVERTURE. — Un des noms bizarres et populaires de la *Raie-Bâtis.* (Voy. RAIES, § 4.)

COUVREAU ou **CONVREAU** et **COUVRIAU.** — Nom de l'Alose feinte à Nantes. (Voy. ALOSE FEINTE.)

CRABE [*Genre*] **Cancer**, Fabr.). — Cyclométopes, Cancériens. Long. max. = 0m,25 : Poids = 3 kil.

Syn. : *Krab*, angl. — *Krabbe, Taschenkrebs*, allem. — *Granchio di mare*, ital. — *Cambaron, Cangrejo*, esp.

Le mot Crabe des naturalistes ne s'applique plus aux crustacés que nous connaissons vulgairement sous ce nom; il est devenu l'appellation d'un genre dont presque toutes les espèces sont exotiques. Nous n'en conserverons pas moins la dénomination vulgaire, nous contentant d'indiquer les principales espèces de nos côtes, connues sous la nom de *Crabe*.

Les espèces des *Crabes* les plus répandues sur les côtes de France, sont :

L'*Étrille* commune; la petite *Etrille* ; le *Crabe enragé* ou *Crabe commun* (Portune); le *Crabe Poupart* ou *Tourteau* ; le *Grapse madré*; la *Leucosie Noyau* ; le *Maya, Araignée de mer* ; le *Calappe migrane* ou *Coq de mer*, ou *Crabe honteux* ; la *Dromie*, etc.

Le Crabe Poupart ou Tourteau (*Cancer Pagurus*, Lin.) est le vrai type du *Crabe* pour le

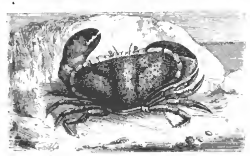


Fig. 202. — Crabe Tourteau (*Cancer pagurus*, Lin.).

vulgaire ; sa démarche lente et tortueuse, sa progression de côté est connue de tout le monde. Il est roussâtre, avec les doigts des pinces noires et le dessous du corps jaunâtre. Sa carapace ovale est finement granulée, et porte 9 plis en feston sur chaque bord intérieur. Il a le front tridenté.

N'oublions pas le *Crabe cendré*, que l'on trouve encore très-communément sur nos côtes (*Cancer cinereus*), à carapace lisse, couleur feuille morte, semée de points noirâtres, marquée de trois plis sur chaque bord, et ayant le front droit.

Nous donnerons, dans la seconde partie de cet ouvrage, *les Grandes Industries des eaux*, tous les détails nécessaires sur l'organisation, la reproduction, les mues et l'elevage de ces animaux, qui, ainsi que l'*Araignée de mer* (Maya Squinado), se sont parfaitement reproduits dans les viviers de Concarneau.

CRABE. — La pêche des Crabes est une des distractions les plus goûtées des enfants sur les bords de la mer, et sauf quelques pinçures souvent un peu douloureuses, il n'est pas un d'eux qui, avec un peu de patience, ne revienne avec sa sacoche pleine. C'est qu'il faut le dire, la nature a répandu ces habiles nettoyeurs avec une profusion dont nous ne pouvons trop la louer. En mettant le pied sur la grève, on les rencontre par milliers, soit courant de côté en vous menaçant de leurs pinces et escaladant les pierres avec des culbutes grotesques, soit barbotant dans les petites flaques d'eau et se retirant à votre approche d'un air maussade derrière les plantes marines, soit blottis dans le sable et complétement cachés, si bien que, — pour quelques espèces et les meilleures, — on est obligé de les bêcher comme des pommes de terre.

Tout cela n'est cependant que le menu fretin. Les plus grosses et les plus belles espèces viennent avec le flot qui monte, et se retirent avec lui. Celles-là savent se cacher sous les grosses pierres des digues et dans les fentes des roches qui

ne découvrent qu'aux grandes marées d'équinoxe. Tant qu'on peut — à pied plus ou moins sec, ou même les jambes dans l'eau, — arriver près de leur demeure, le moyen le plus simple pour les saisir, et en même temps le plus fécond en péripéties, consiste à les accrocher avec une tringle de fer recourbée ou tout autre outil semblable.

Mais ce n'est pas toujours chose facile que de faire le siége d'un de ces reclus volontaires. On est mille fois sur le point de se demander si cette carapace dure, sonore et résistante, est douée, au gré de l'animal, de la possibilité de s'aplatir et de se déformer, quand on voit les fentes si incroyablement étroites où il est parvenu à faire entrer son gros corps et où il se meut avec le sans-gêne de quelqu'un qui se sent chez soi. Pour cette pêche, — j'allais dire pour cette chasse, — il est bon d'emporter un pic et un levier solide, car on est quelquefois obligé de démolir un pan de rocher pour arriver à la proie que l'on convoite.

En Bretagne, les jeunes pêcheurs de Crabes emploient un moyen assez original pour les tirer de leur cachette. Ils se munissent d'une baguette un peu forte dont ils apointissent l'extrémité en pointe fine et allongée ; puis, reconnaissant avec soin la position de messire *Tourteau* qui les regarde, ils lui enfoncent brusquement la pointe de la baguette dans la bouche. Le *Crabe* blessé saisit la baguette à deux pinces, — ou si vous voulez, à deux mains, — et, en retirant rapidement la baguette, vous ramenez le captif.... ou vous le manquez. C'est affaire d'adresse entre vous et lui!

Sur les côtes de la Normandie et sur celles de la Picardie, on emploie une méthode différente et qui réussit souvent très-bien. On fait choix d'une certaine quantité d'amorces de chair; la qualité et la provenance n'y font rien. Plus la chair est coriace et solide, mieux elle vaut : celle des *Crabes* eux-mêmes est excellente. On attache ces amorces à des bouts de ficelles dont l'autre extrémité est fixée à une pierre. Dès que la marée monte, les *Crabes* en quête de leur déjeuner rencontrent les amorces, se cramponnent après elles et les emportent dans leurs trous... mais la pierre qui suit demeure en dehors et ferme la porte. Il ne reste plus, à marée basse, qu'à aller chercher ces pierres, — et la corde qui les entoure vous les indique de loin, — puis à faire une chasse à coup sûr, puisque le voleur est derrière chacune d'elles.

La seule difficulté de cette pêche consiste à bien choisir ses pierres : trop lourdes, — quoique la présence de l'eau les allége, — le Crabe ne les entraînerait pas; trop légères, il les repousserait pour sortir une fois la mer retirée, et vous feriez buisson creux. Lorsque la pierre est bien choisie, elle devient trop lourde lorsque l'eau est retirée pour que le Crabe puisse la repousser.

La grande pêche des Crabes, — la pêche sérieuse, en un mot, — se fait avec les *Casiers*, en même temps que celle du Homard, et avec les *Caudrettes*. (Voy. ces mots.) C'est, en grand, la même pêche que celle de l'*Écrevisse* en eau douce.

Les Crabes sont connus de toutes les personnes qui ont suivi le bord de la mer; à chaque instant on en voit quelqu'un quitter ou regagner sa retraite, marchant prudemment de côté, les pinces ouvertes et menaçantes ; car, il faut bien le dire, la vie du Crabe est un combat perpétuel. Semblable au soudard du moyen âge, il ne connaît que la lutte, que plaies et bosses, que bombances et pillage ; mais plus heureux que le soudard, quand il perd un membre à la bataille, ledit membre repousse en quelques jours.

Le Crabe est vorace, insatiable, aussi ennemi de sa propre espèce que de tout

ce qui a vie : pour lui, la nature animée qui l'entoure se résume en une seule formule : *Tout fait ventre, pourvu que cela passe.*

Hors de là, point d'idée ! L'absorption est la seule raison d'être de ce crustacé : il a été créé le grand nettoyeur des plages marines : c'est l'employé supérieur de la salubrité publique, et sa tâche se répartit entre les grosses et les petites espèces. Les petits, que l'on appelle souvent *Araignées de mer*, et qui ne valent rien pour la pêche, le *Crabe enragé*, vert et noir, tout cela est la plèbe chargée du menu fretin, des dépouilles minimes : mais l'état-major, les gros bonnets, ceux qui dépècent les cadavres, en en charriant les morceaux à leurs cavernes, ceux-là sont les grands feudataires de la botte et du crochet, ceux-là ne dorment point sur la plage ; ils se retirent avec le flot, et, cachés dans leurs retraites sombres, attendent qu'on les aille chercher. C'est parmi eux que nous trouverons le *Crabe franc* ou *Tourteau*, le meilleur pour servir d'esche au poisson de mer.

Ce sont donc les Tourteaux qu'il faudra prendre pour en faire des amorces qui seront bien vues des Congres, des Vieilles, des Merlans, des Limandes, des Pagres et des Pagels, etc. Le meilleur moment, c'est quand les Tourteaux viennent de quitter leur carapace et que leur peau est encore molle. A ce moment, on ne les trouve jamais que bien abrités sous les pierres, et ils ont raison, car ils seraient immédiatement mangés par leurs semblables plus précoces ou plus tardifs. Aussi se cachent-ils à plaisir. On s'en sert encore volontiers quand ils sont à l'état de *Craquelins*, état qui succède à celui de *Poltron :* alors la Carapace est demi-dure. Lorsqu'elle est dure tout à fait, on en est quitte pour l'écraser d'un coup de marteau ou de pierre, et l'intérieur sert tout aussi bien ; seulement on en perd davantage, la chair restant en partie adhérente aux téguments.

En général, le Crabe réussit mieux au moment où il est mou : pourquoi ? Probablement parce qu'à cette époque le poisson en mange davantage et en connaît mieux le goût : dès que la carapace est dure, il n'en mange plus, en oublie le goût et n'y revient que plus difficilement.

Le Tourteau est facile à reconnaître à sa forme et à sa couleur. Lorsque le flot, en se retirant, l'a laissé sur le rivage, il se prend à courir d'un air inquiet, se mettant en garde comme un boxeur et présentant ses grosses pinces en avant. Dès qu'on veut le saisir, il agite ses armes, les fait claquer et roule des yeux foudroyants. Le prend-on par une patte, il se donne un tour de poignet, la casse net et fuit dans son trou....

On peut encore employer le *Xanthe rivuleux*, petit crabe à carapace jaune verdâtre, tachetée de brun pourpre ou de violet, que l'on trouve sous les touffes de varechs rejetées sur la plage. Il est facile de le reconnaître à ce que, presque toujours, sa pince droite est plus grosse que l'autre. Pourquoi ? Il est venu au monde comme cela ! (Voy. CRUSTACÉS.)

CRABE COMMUN. — (Voy. CRABE, TOURTEAU.)

CRABE ENRAGÉ. — Sur dix Crabes que l'on rencontre sur les côtes, il y en a bien huit qui appartiennent à l'espèce du Crabe enragé (*Carcinus menas*). Tout le monde connaît sa carapace verdâtre tachetée de brun, ses pinces élevées en l'air d'un air menaçant et sa fuite de côté, marquant une double ligne de petits points dans le sable. Sa chair coriace et sa petite taille le font dédaigner comme espèce comestible. (Voy. CRABES.)

CRANE. — Les os du Crâne, proprement dits *Crâniens*, couvrent tout le sommet de la tête dans les poissons. Les côtés forment souvent les orbites, les tempes et les joues.

A la partie antérieure de ces os, on voit deux trous de part et d'autre, l'un est la cavité des orbites, endroit où est renfermé l'œil, l'autre l'ouverture de l'appareil olfactif ou trou des narines.

La tête en général comprend, dans les poissons, un très-grand nombre d'os; celle de la Perche en fournit 80, si l'on y comprend ceux de la nuque, du museau, des orbites, des tempes et des joues.



Fig. 203 — Squelette de Carpe.

On voit en OC l'os du Crâne d'une Carpe, *fig.* 2, pl. A. Bonnaterre (Voy. Squelette.)

CRANGON COMMUN (Crangon vulgaris, Fabr.). — Crustacés décapodes macroures salicoques. Long. max. = 0m,06.

Syn. : *Shrimp*, angl. — *Garneele*, allem. — *Grancevola*, ital.

Corps transparent, d'un vert d'eau glauque et pâle ; vivant en troupes nombreuses sur le bord du rivage. Carapace déprimée sans rostre, pattes de la première paire en main à un doigt. Nage sur

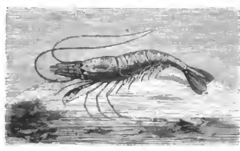


Fig. 204. — Crangon commun (*Crangon vulgaris*, Fabr.).

le dos. Ne rougit pas en cuisant, reste grisâtre. Chair agréable, mais inférieure à celle du Palémon. On lui donne plus souvent qu'à l'autre le nom de *Chevrette*, surtout en Normandie et sur les côtes de l'Océan, où ces petits animaux sont très-nombreux.

CRANGON COMMUN. — La Chevrette se pêche sur toutes nos côtes du Nord et de l'Ouest. Elle y est si nombreuse et si abondante que toute une population de femmes et d'enfants vit de cette industrie. La pêche de la Chevrette se fait en général au moyen de deux sortes de filets : le *haveneau* et ses variétés, — c'est-à-dire un filet que l'on pousse devant soi sur les sables; — et les *Caudrettes* et leurs diverses modifications, espèces de balances que l'on descend au fond de la mer et qui rappellent tout à fait celles dont on se sert, en eau douce, pour prendre les Écrevisses.

Nous renvoyons aux différents mots qui comprennent ces filets, nous réservant de traiter dans la deuxième partie de cet ouvrage, *les Grandes Industries des eaux*, toutes les questions si intéressantes et si peu connues de reproduction, d'élevage, de rendement, de statistique, etc.

CRANGON VULGARIS. — (Voy. Crangon commun.)

CRAPAUD DE MER. — Nom vulgaire du *Cotte Scorpion*. (Voy. ce mot.)

CRAQUELINS. — On dit aussi *Craquelotin* : nom des Crabes dont la carapace, encore tendre, cède, en craquant, sous la pression de la main. (Voy. Crabes.)

CRÉAC. — (Voy. Esturgeon.)

CRÉAC DE BUCH. — Nom donné à Bordeaux à l'*Ange de mer*. (Voy. ce mot.)

CRÉNILABRE [*Genre*] **(Cranilabrus).** — Acanthopt. Labreid.

Ce genre, démembré des Labres, conserve la forme générale des poissons de cette famille. On

leur donne aussi le nom de *Lutjan*. Ils se distinguent par leur préopercule *dentelé*, des lèvres épaisses et charnues, une ligne latérale non interrompue, dents coniques sur un seul rang à chaque mâchoire.

CRÉNILABRE A VENTRE BLANC (**Crenilabrus albiventris**, Nob.). — Acanthept. Labroid. Crénilabrid. Long. max. = 0m,35.

Cette espèce de Crénilabre, dont nous avons pris plusieurs individus parfaitement semblables dans la rade de Brest, et que nous n'avons trouvée que là, est remarquable avant tout par sa coloration particulière. Elle ne semble pas avoir été connue de Yarrell. Le ventre est blanc argenté, très-légèrement teinté de jaunâtre sur les flancs. Le blanc se prolonge sous la tête, jusque sous la mâchoire inférieure, qui est blanche ainsi que la lèvre du dessous. Les flancs, à partir du dessus des pectorales, en descendant vers la queue et l'englobant, sont d'un vert feuille morte ou jaunâtre plus ou moins maculé de grandes taches plus pâles de même couleur.

Le ventre est rayé d'écailles formant des traits brillants comme celui du Mulet.

D = 20 + 11. P = 14. A = 3 + 9. V = 1 + 5. C = 15.

Dorsale postérieure molle, beaucoup plus longue que l'antérieure, toutes brunes; caudale de même. Pectorales plus jaunes; ventrales à base blanche; pointe jaune-brun de la même teinte que les pectorales. Anale incolore à la base, terminée à la pointe en brun foncé comme la caudale.

Œil jaune, iris noir, ovale ainsi que l'œil, et bordé de vermillon vif avec un petit trait noir interrompu en dessus et en dessous.

Bouche petite. Dents longues, fortes et mousses en avant.

Opercule présentant une pointe mousse un peu au-dessus de la pectorale.

Un autre échantillon avait : D = 21 + 10. V = 1 + 5; cette nageoire était jaune à peine teintée de brun. A = 3 + 9. C = 15. Ces deux Crénilabres ont une rangée de 5 à 6 écailles montant entre chaque rayon de la caudale jusqu'à moitié. La caudale est, chez toutes deux, arrondie en éventail. Tous ont, quelle que soit leur teinte, une raie blanche sur le flanc, mais au-dessous de la ligne latérale et ne coïncidant pas avec elle.

Mœurs de tous les Labroïdes. Se prennent de la même manière.

CRÉNILABRE MÉLOPS (**Cranilabrus melops**, Cuv.). — Acanthept. Labroid. Crénilabrid. Long. max. = 0m,20.

Syn. : *The Corkwing*, angl.

Ce Crénilabre, que l'on peut regarder comme le type du genre, varie extrêmement de coloration tant par suite des saisons, des eaux, que des sexes. Le caractère vraiment distinctif de l'espèce, d'après Ekström, est une tache noire derrière l'œil, laquelle persiste après la mort et devient quelquefois même plus apparente; ajoutons-y une autre tache à la base de la caudale, au-dessous de la ligne latérale, mais celle-ci est moins constante et moins persistante. Son corps est plus épais encore que celui de la plupart des Labroïdes. (Voy. Temps de frai.)

D = 16 + 9. P = 15. V = 1 + 5. A = 3 + 10. C = 11.

La teinte générale est verte, passant au bleu sur le dos avec les écailles bordées de jaune. La tête est jaune avec des lignes vertes obliques et un espace noir derrière l'œil. Les nageoires sont tachées de jaune, de vert et de bleu sans taches noires. Toutes ces couleurs sont très-fugaces.

Mœurs de tous les Labres, se prend par les mêmes moyens et aux mêmes lieux.

CRÉNILABRE PETIT (**Cranilabrus pusillus**, White). — Acanthept. Labroid. Crénilabr. Long. max. = 0m,10.

Ce petit poisson se fait remarquer par la convexité de sa ligne latérale plus grande que celle du dos. Les flancs sont comprimés, les mâchoires égales, les dents peu apparentes, coniques, régulières, 16 à 18 par mâchoire.

D = 19 à 20 + 10 à 11. P = 14. V = 1 + 5. A = 3 + 9. C = 13.

La couleur générale est brun-jaunâtre avec des bandes irrégulières transversales; la dorsale irrégulièrement tachée de fauve, l'anale brun clair, les autres nageoires pâles. Présente trois taches blanchâtres sur le préopercule; une près de la caudale, et une près de la dorsale à la fois.

Se prend comme tous les Castrics, dont il a les mœurs.

CRENILABRUS. — (Voy. Crénilabre.)

CRÊPE. — *Vif comme un Gardon*, doit se dire de la manière dont ce poisson attaque l'amorce ou l'esche que lui offre le pêcheur au bout de sa ligne. Le Gardon aime tout ce qui remue, tout ce qui porte une couleur tranchante. Présentez-lui un petit ver à tête noire, bien frétillant, un asticot blanc, un ver de vase à la couleur de sang vermeil, une boulette de mie de pain, un morceau de crêpe, —

mais oui, de crêpe,.... on en fait exprès pour lui,.... nous allons voir cela tout à l'heure, — le Gardon accourra. Il tâte, il lâche, il revient, il est déjà parti! Pendant tout ce manége, c'est à peine si, dans l'eau la plus calme, la plume a tressailli. Rien n'égale l'habileté de ce petit larron. Il a enlevé l'amorce et se rit du pêcheur, à quelques pas de lui, attendant une nouvelle tentative, dont il est presque toujours vainqueur et triomphant au profit de son estomac.

Mais le pêcheur désappointé et averti se tient sur ses gardes; au premier mouvement de la plume, il ferre légèrement, vivement, et le pauvre Gardon vient sur l'herbe attendre son tour d'aller dans la poêle.

Aussi, la pêche du Gardon est-elle un assaut de finesse et de ruse entre le pêcheur et le pêché, et fort souvent, quand le vent se met de la partie, c'est le pêché qui a le dessus et le pêcheur qui revient bredouille.

Ceci nous amène à l'histoire des Crêpes, spécimen de cuisine approprié aux goûts somptueux de messieurs les Gardons. C'est à Essonnes que j'appris cette préparation merveilleuse, et mon précepteur, hélas! fut un gamin de la fabrique. Je voyais ce petit scélérat enlever à côté de moi Gardon sur Gardon, et les mettre dans son petit sac, d'un air narquois qui me donnait fort à penser que le coquin regardait en pitié mes amorces diverses et mes vers de vase qui n'avaient, ce jour-là, aucun succès près des Gardons. Au contraire, ceux-ci semblaient se disputer son amorce, et, à chaque minute, je voyais les pauvres poissons voltiger en l'air et décrire une courbe gracieuse qui les amenait sur le gazon. J'aurais bien voulu savoir de quel appât merveilleux se servait le môme, et j'observai.... Il avait dans sa poche une espèce de plaque mince et blanche, dont il prenait un petit morceau, remettant sans façon le reste dans l'endroit d'où il l'avait tiré.

J'étais, je l'avoue, fort intrigué; mais je tenais bon contre ma curiosité, et je n'aurais pas demandé un renseignement pour tout au monde, tant j'étais humilié et vexé de voir cet enfant me damer le pion d'une si furieuse manière!...

Heureusement le hasard vint à mon secours : la vérité sort de la bouche des enfants. Celui-ci appelle un ami qui passait à portée : « Hé, Zidore, hé, dis donc à m'man qué m' fasse un' crêpe! La mienne est f'nie!... » Je compris—que je ne comprenais pas encore, — mais que du moment qu'il s'agissait d'une crêpe et que la mère était mêlée là-dedans, je pourrais savoir le mot de l'énigme. Je me levai : car, dans mon découragement, je m'étais laissé tomber sur l'herbe : je gagnai la maison voisine et je trouvai la bonne femme en train de confectionner la *pâtisserie gardonnière.* On prend une cuillerée de farine qu'on délaye avec un peu d'eau, on ajoute une pincée de sel et on met cette colle dans une poêle un peu graissée : on chauffe, on tourne, et l'on sert chaud : la crêpe est faite!.... Elle doit être blanche et non rissolée.

Je m'en fis faire une, et je revins modestement faire concurrence à mon gamin, auquel je fis voir que j'en savais, — la crêpe aidant, — autant et même plus que lui. Aussi, pour lui montrer la supériorité du limerick sur les hameçons ordinaires, je lui en donnai deux des premiers, dont il fut aussi content que moi de la recette qu'il m'avait par hasard fournie, et que je vous offre, cher lecteur, non par hasard, mais avec préméditation.

Essonnes est le pays de prédilection du Gardon, et, grâce à l'hospitalité charmante que le directeur de la Papeterie me donnait dans son jardin si magnifique, j'y ai fait des pêches miraculeuses avec la crêpe et surtout avec la mouche naturelle et le ver de vase.

Tous les jours ne se ressemblent pas!

CRETON. — (Voy. PAIN DE CRETON.)

CREVETTE FRANCHE. — Nom populaire du *Palémon porte-scie.* (Voy. ce mot.)

CREVETTE GRISE. — Appellation vulgaire du *Crangon vulgaris.* (Voy. CHEVRETTE.)

CREVETTES. — (Voy. CHEVRETTES, APPATS.) Tous les crustacés que nous connaissons sous le nom de Crevettes et qui, suivant les endroits, portent les dénominations différentes de *Chevrettes*, *Sauterelles*, *Salicoques*, *Squilles*, *Bouquets*, *Santé* (à Royan), appartiennent à la famille des Salicoques (Edwards). Deux espèces sont particulièrement communes, la seconde plus recherchée que la première. La première est le Crangon commun (*Crangon vulgaris*, Fabr.), appelé aussi *Chevrette* ou *Crevette grise*, et l'autre est le Palémon porte-scie (*Astacus serratus*, Penn.), qui devient rouge par la cuisson et prend le nom de *Crevette franche*. (Voy. ces différents mots.)

CREVONS. — Nom des parcs naturels aux Sables-d'Olonne.

CRIN. — La nature semble avoir été au-devant des vœux du pêcheur en lui fournissant un fil naturel, élastique, fort, presque invisible dans l'eau et imputrescible, c'est-à-dire le *crin*. Rien ne le remplace ; la *florence*, produit de l'industrie humaine, a des qualités de force qui manquent proportionnellement au crin, mais elle a tant de défauts, pour sa part, que les pêcheurs sérieux et adroits reviennent toujours au crin, abandonnant tout autre essai, toute autre matière. C'est qu'aussi le crin est merveilleusement élastique ; il n'a pas ce brillant qui, au soleil, décèle sa présence par un petit éclair que le poisson saisit et devant lequel il se détourne.

Combien de fois, par une belle journée d'été, le pêcheur ne se désole-t-il pas de ne voir aucun poisson attaquer un appât sans cesse renouvelé, bien remuant, bien attaché ! Que le pêcheur n'accuse que lui !... Par les eaux très-claires et par les temps chauds, les poissons ont moins faim, ils voient mieux et mangent nonchalamment, en étudiant leur proie. S'ils aperçoivent le brillant de la florence, tous fuient.... Que le pêcheur la remplace par un simple crin, il prendra immédiatement le poisson, désormais sans défiance. Nous l'avons mainte fois éprouvé, et, cependant, il semblait difficile de le croire. La première fois que nous avons essayé cette substitution, nous le faisions plutôt par condescendance pour un conseil ami que par conviction : l'événement n'a jamais manqué de donner raison à ce changement.

Ici, nous parlons d'*un seul crin*. Il faut, quand on pêche ainsi, ne pas s'attaquer à des poissons pesant beaucoup plus de 500 gr. ; ou alors, il faut faire sa ligne en crin tordu. (Voy. ce mot.)

Le choix du crin est une chose importante : le meilleur est celui qui pousse à la queue du limonier normand ou beauceron. Il doit être long, blanc, vif et transparent dans toutes ses parties, rond et élastique. Les crins de juments, presque toujours brûlés par l'urine, doivent être rejetés, ainsi que les brins plats, grêles, blanc mat, jaunes ou anguleux.

Parmi les brins, on en trouve toujours quelques-uns d'une grosseur et d'un fini remarquables ; on les trie, on les met à part; ils servent à empiler *seuls* les hameçons. Enfin, le crin doit toujours être mouillé à l'eau tiède, avant de le travailler, même comme empile.

Le pêcheur se souviendra, pour la conservation de ses engins pendant la saison du repos, que les araignées mangent et coupent le crin des lignes.

CRIN DE FLORENCE. — On omet souvent le mot crin, en parlant de cette substance, pour ne lui laisser que celui de *Florence* que nous avons adopté.

CRIN MARIN. — Nom de la *Florence* dans certains endroits. (Voy. ce mot.)

CRIN TORDU. — Nous avons vu à l'article Crin qu'il était très-souvent nécessaire d'assembler un plus ou moins grand nombre de brins pour leur conserver leurs précieuses qualités, en augmentant leur trop faible consistance. Ces cordes de crin se font de diverses manières, mais toujours avec du crin qui a séjourné au moins une demi-heure dans l'eau tiède.

Pour tordre les crins deux à deux, on les rassemble par un bout, au moyen d'un nœud, puis on les tord entre le pouce et l'index de chaque main en ayant soin que le mouvement de torsion, imprimé par chaque main, soit en dedans; ce qui câble le crin sur lui-même, en le faisant ressembler à un chapelet de petites perles, sans qu'il puisse se détordre. On arrête les bouts par un nœud, ensemble, et l'on a fait ainsi un *margotin à deux*. Lorsque le corps de ligne est à quatre brins, on tord chaque margotin d'abord par deux crins ensemble, puis, en se servant de la même méthode, on les câble deux à deux, on les arrête en les nouant, et on les garde pour le besoin.



Fig. 265. — Exemples de Crins tordus et noués : nº 1, 20 crins, — nº 2, 12 crins — nº 3, 6 crins. (Grosseur natur.)

Pour tordre une ligne en trois, il faut employer une balle de plomb entaillée ou un palet ayant un crochet au milieu. On mouille le crin, et tenant de la main gauche le tout suspendu, on fait tourner la balle ou le palet qui tord les crins.

Quand on veut tordre du crin en 6, 9, 12, 18 ou 24 brins, il faut construire ou acheter une petite *machine à filer*, au moyen de laquelle on exécute facilement et vite des torons ou margotins très-parfaits. (Voy. ces mots.)

On a remarqué qu'une ligne de crin très-torse n'a pas, à beaucoup près, la même force que celle qui ne l'est que médiocrement. Il faudra donc prendre ses mesures en conséquence pour donner la même torsion moyenne à tous les margotins dont on veut composer une même ligne. Enfin, il ne faut jamais négliger d'attacher les margotins, en mettant les plus forts auprès de la canne, et les plus minces auprès de l'*avancée*. Pour y parvenir, on augmente les margotins d'un ou deux crins à chaque, et la ligne prend, en totalité, la forme dite *en queue de rat*, qui s'explique d'elle-même.

Quelques personnes, au lieu de tordre les crins, soit à la main, soit à la machine, préfèrent les tresser. C'est une très-bonne méthode quand le nombre des crins employés permet de faire une tresse ronde ; mais on perd un temps précieux pour faire une besogne que la torsion remplace sans trop de désavantage.

Quel que soit le mode de réunion, il faut enfin observer que tous les crins, ou tous les torons partiels, soient très-également tendus entre les nœuds de réunion ; sans cela, les plus courts supporteraient seuls l'effort ; ils formeraient dans la ligne un endroit faible, se rompraient, et les plus longs, arrivant seuls à la traction, seraient trop peu nombreux pour la supporter et rompraient à leur tour, surtout

s'il y avait choc. Plus ils seront solidaires dans leur résistance, plus la ligne sera solide.

Il faut éviter aussi les crins raboutés simples par des nœuds. On doit assortir les margotins par longueur de brins, ayant soin de contrarier la position des racines et des pointes des crins, à peu près par moitié dans chaque margotin, car le crin présente souvent, — pour ne pas dire toujours, — une assez forte différence de grosseur entre ses extrémités. (Voy. CRIN, EMPILE, MARGOTIN.)

CRIQUET (**Acridium**, Lin.). — Les Criquets appartiennent à l'ordre des *Orthoptères* ou *Sauteurs*, parmi les insectes; leur nom vulgaire de Sauterelles est plus connu. Ce sont des insectes d'assez grande taille que tout le monde a vus dans les prairies et les champs, car ils se nourrissent exclusivement de végétaux et s'attaquent à tous, sans choix, quand la faim les presse.

Ils arrivent à l'état d'insectes parfaits à la fin de l'été (août) ou au commencement de l'automne, et pondent avant l'hiver leurs œufs dans la terre en une seule masse. Les petits éclosent pendant l'hiver et sautillent dans les prés, mais sans ailes; il leur faut plusieurs mues pour arriver à l'état parfait.



Fig. 206. — Criquet commun (Gr. nat.).

Leurs pattes postérieures très-grandes, avec des cuisses très-renflées, renferment des muscles très-puissants et sont admirablement organisées pour le saut, qui est énorme, eu égard à la grosseur de l'insecte. Quand on s'en sert pour la pêche, il faut leur arracher les grandes pattes.

La France en nourrit un assez grand nombre d'espèces vertes, grises, rougeâtres, à ailes bleues, etc., qui, toutes, sont bonnes pour la pêche. Quand on les renferme dans une boîte, il faut y mettre de l'herbe afin qu'ils ne se dévorent pas entre eux, ce qui a lieu souvent malgré cela.

Le Criquet voyageur (*A. migratorium*) a le corps verdâtre, les ailes grisâtres, tachetées de brun, les jambes roses; les ailes étendues ont plus de 0m,01 d'ouverture. Les Criquets mordent assez fortement quand on les saisit sans précautions; leurs mandibules aiguës et garnies de dents pointues sont propices pour cela.

On emploie au même usage les *Sauterelles*. — (Voy. ce mot.)

CRIQUETTE. — Nom picard de la *Plie*. (Voy. ce mot.)

CROCHET. — Ce mot s'emploie pour signifier la partie retournée sur elle-même qui termine les ailes des *hauts et bas Parcs*. (Voy. ces mots.)

CRONES. — On appelle ainsi des trous que les grandes eaux creusent, par affouillement, sous les rives des cours d'eau. La terre du rivage est retenue, ainsi suspendue, par l'enchevêtrement des racines des plantes ou des arbres. Ce phénomène se présente partout dans les terrains tourbeux. De semblables retraites sont très-favorables aux poissons, qui s'y tiennent en hiver par les grands froids, en été par les grandes chaleurs, et y acquièrent des dimensions d'autant plus grandes qu'il est plus difficile de les y aller pêcher.

Quelquefois les crônes existent sous des rochers.

CROUPATIÈRE. — Nom d'un filet fixe employé dans la Méditerranée; nappe trémaillée.

CROUSILLE. — On nomme ainsi, en Provence, des enceintes de filets, espèces de parcs, qu'on établit au bord des étangs salés.

CRUES. — Le pêcheur, véritablement digne de ce nom, n'habite jamais loin de l'eau douce ou salée qui lui procure les plus douces jouissances de son *sport*. S'il a planté sa tente sur la rive d'un fleuve ou d'une grande rivière, il ira souvent, n'en doutons pas, visiter l'état de l'eau. Au printemps, quand il la voit trouble et boueuse, par suite des pluies fécondes, il attend avec patience que la vase soit

un peu déposée. Lorsque l'eau est ainsi chargée, le poisson trop nourri ne mord plus et demeure tranquille.

Dès qu'une crue se manifeste, elle établit cependant, dès lors, deux moments dont il faut savoir profiter.

Le *commencement :* car le poisson affamé s'agite, cherche, court sur les berges, les prairies nouvellement couvertes, y trouve une abondante moisson de graines, de vers, de mouches, de larves, en un mot, un dessert complet de substances nutritives. Qu'à ce moment vous veniez lui offrir un frétillant ver rouge, il y a bien des chances pour qu'il l'engobe sans hésiter. Il faut tendre sa ligne en traînant sur les berges plates, couverte d'herbe fine et courte, que l'eau vient de recouvrir. On met une distance de 2 mètres entre la flotte et l'hameçon ; comme l'eau est très-peu profonde et n'a point de courant, on lance l'appât tout droit, devant soi, quelquefois entre de petites touffes d'arbustes ou d'herbes plus hautes que l'eau ; on retire la flotte au bord, de manière qu'elle flotte à peine, et l'on attend, laissant au ver sautillant sur la pelouse inondée, le soin d'attirer l'ennemi. On prend de cette manière le Goujon, le Barbeau, la Brême, la Carpe, et quelquefois de magnifiques échantillons qui flânent, comme les petits, sur cette table servie à *bouche que veux-tu?*

La *fin :* alors l'eau rentre dans son lit, les flots sont plus transparents, le poisson voit l'amorce, y vient, et a tant trouvé de bonnes aubaines qu'il ne croit plus au péril et mord de confiance. A ce moment, il faut pêcher dans l'ancien lit.

Toutes ces indications sont subordonnées à l'influence du vent, lequel, comme nous le disons en plusieurs endroits, a une influence capitale sur la vie des poissons. Si le vent du Sud, du Sud-Ouest ou de l'Ouest règne, la pêche sera bonne ; si, au contraire, l'air est froid, si le vent vient du Nord, du Nord-Est ou de l'Est, méfiez-vous; vous pouvez rentrer bredouille comme une mazette. Ce sera le cas de vous rejeter sur la pêche des petits gourmands du rivage. Quel que soit le vent, vous pouvez espérer prendre, avec un peu de crue, le Goujon, la Plie et les petits Barbillons.

CRUSTACÉS. — Nous n'envisagerons, dans ce Dictionnaire, les crustacés que d'une manière très-accessoire, tant au point de vue général de l'histoire naturelle que sous le rapport de la pêche. En effet, notre seconde partie de la *Pêche et des Poissons*, renfermera une étude générale de ces animaux, étude à laquelle nous renvoyons d'ores et déjà le lecteur, parce qu'il y trouvera non-seulement tous les développements que ce sujet comporte, mais les méthodes diverses d'élevage et de capture, et l'ensemble des méthodes employées pour les soumettre à une fructueuse exploitation industrielle.

La question de l'élevage des Crustacés est, en effet, l'une de celles qui se place la première à l'ordre du jour dans l'ensemble des *Grandes Industries des eaux*. Le haut prix de ces animaux dans le commerce, prix dépendant plus encore de leur rareté que de leur difficulté d'élevage, la valeur considérable de leur chair au point de vue de l'alimentation et de la salubrité publiques, la facilité évidente de la domestication de la plupart d'entre eux, sont autant de sujets de méditation pour l'économiste et d'essais pour le cultivateur des eaux. D'autant plus, qu'il faut bien le remarquer, les Crustacés ne se montrent pas les moins intéressants parmi les êtres sur lesquels l'œil de la science s'est fixé depuis ces dernières années, avec tant de raison, puisqu'il y a découvert de si curieuses révélations. Environnées de mystères et de ténèbres, jusqu'à ces dernières années, les mœurs et la nature de ces animaux étaient, — et sont encore, — demeurées peu connues. Nombre de points obscurs se rencontrent à chaque pas dans leur histoire. Espérons que, peu

à peu, ces lacunes se combleront sous les efforts des observateurs consciencieux et dévoués; mais, avouons-le, le milieu dans lequel les Crustacés, — et surtout les espèces marines, — se meuvent, n'est pas le plus facile de tous à explorer.

Non-seulement de regrettables lacunes existent dans les observations sur les lieux d'habitat de ces animaux, avant l'âge adulte, — ainsi que nous en dirons quelques mots en parlant du Homard,— mais encore nous nous heurtons à des difficultés imprévues et dépendantes de la nature même des espèces; en étudiant les Langoustes, par exemple, l'imprévu de leurs mues, de leurs changements de mœurs suivant l'âge, jettera, d'ici bien des années encore, l'expérimentateur dans la perplexité pour leur appliquer un traitement quelconque d'élevage.

Espérons qu'un jour viendra où ces anciennes barrières seront levées; c'est dans ce but que, *tous*, nous travaillons!

Cousins germains des insectes auxquels ils ressemblent sous plus d'un rapport, les Crustacés, après avoir été d'abord placés par les classificateurs à côté des mollusques, ont été ramenés au milieu des insectes aptères, et enfin aujourd'hui, depuis Cuvier, ils font partie de l'embranchement zoologique des *articulés*, lequel comprend avec eux, les *arachnides* et les *insectes*. Tout le monde connaît les principaux Crustacés de nos eaux douces et salées : quand nous aurons nommé le *Homard*, la *Langouste*, les *Crabes* pour la mer, et l'*Écrevisse* pour l'eau douce, il ne demeurera aucune obscurité dans l'esprit du lecteur.

Bien que quelques Crustacés vivent sur terre, la grande majorité, et tous ceux que nous venons de nommer, sont citoyens de l'onde, et représentent, dans le monde des eaux, les *insectes nettoyeurs* du monde terrestre. De même que ces derniers, — surtout les coléoptères avec lesquels il faut remarquer plus d'une affinité, — ils ont pour mission de débarrasser le milieu où ils vivent et ses abords des débris animaux et végétaux qui, s'y putréfiant, en vicieraient l'habitat. Les uns comme les autres sont de puissantes et infatigables machines de transformation; alambics sans cesse en fonction, ils sont occupés, sans trêve ni repos, à modifier d'une façon latente et dès lors sans danger, les matières animales qui retournent au néant. Agents merveilleux de chimie naturelle, appelés à décomposer les complexes produits de la vie et à la faire rentrer non-seulement dans la forme solide sous laquelle ils sont consommés, mais encore dans le grand torrent de la circulation nutritive de l'univers animal.

Fabricants de chair vive aux dépens de la chair morte, les Crustacés fournissent à leur tour leur viande succulente à la réfection des espèces supérieures et font ainsi rentrer, en les rassemblant, les molécules de la vie animale disséminées au sein du monde animal.

CTÉNOLABRES (Ctenolabrus). — Genre établi, dans la famille des Labroïdes, pour des espèces qui ont des dents en velours derrière la rangée de dents coniques; ressemblant tout à fait, d'ailleurs, au genre *Crénilabre*.

CTÉNOLABRE DES ROCHES (Ctenolabrus rupestris, Cuv.). — Acanthopt. Labroïd. Cténolabr. Long. max. = 0m,10 à 0m,15.

Syn. : *Jago's Goldsinny*, angl. — *Sten-Snultra*, suéd.

Ce petit poisson, pris par moi en rade de Brest et rangé par les habitants du pays dans la catégorie des *Castrics*, est toujours reconnaissable à la tache noire qu'il a vers la naissance de la queue, en dessus, et qui tranche sur la teinte verdâtre assez claire du corps. Il en porte encore une autre, noirâtre aussi, sur le commencement de la dorsale où elle englobe la base de trois rayons.

D = 17 + 9. P = 14. V = 1 + 5. A = 3 + 7. C = 13.

Malgré sa teinte verte, ce petit animal présente des reflets jaunes et orangés un peu effacés. Quand on le conserve hors de l'eau, sa couleur passe et il devient presque blanc. Sa coloration

spéciale se dénote encore par une bande blanche argentée qui part de la naissance des ventrales pour joindre la base de l'opercule.

La ligne latérale a 32 écailles.

D'après Frier at Ekström, ce petit poisson présenterait un fait curiaux et qu'il sera bien facile de vérifier dans les endroits où cet animal est loin d'être rare. Lorsqu'il est en liberté dans l'eau, il laisse apercevoir deux rangées de taches sur les flancs, sept au-dessus et autant au-dessous de la



Fig. 207 — Cténolabre des roches (*Cténolabrus rupestris*, Cuv.).

ligne latérale. Si le poisson est troublé, les taches s'évanouissent pour reparaitre au bout de quelques instants, quand leur porteur redevient tranquille. Hors de l'eau, ces taches ne paraissent plus.

La nourriture de ce poisson consiste en petits crustacés, néréides et mollusques.

CTÉNOLABRE DES ROCHES. — Rien de nouveau à dire sur la pêche de ce petit *Castric ;* on le prend très-facilement au moyen d'un petit hameçon amorcé de gravette.

Un fait qui nous est arrivé, en prenant un de ces poissons, montrera quelle est la voracité des habitants de la mer. Je relevais ma ligne à laquelle venait de mordre un de ces Cténolabres, tandis qu'en la retirant en brasse, je sentis une telle secousse que le fil faillit m'échapper des mains. Lorsque le petit poisson arriva dans le bateau, il avait perdu la moitié de son individu, enlevée d'un seul coup de dent, par un poisson beaucoup plus gros dont l'espèce est demeurée indéterminée, mais qui avait eu la bonne inspiration de donner un coup de dent en biais, de manière à raser l'hameçon sans s'y accrocher.

Les poissons ont de ces adresses-là !...

CTENOLABRUS RUPESTRIS. — (Voy. Cténolabre des roches.)

CTENOLABRIDÆ. — (Voy. Cténolabres.)

CUCULUS (Raja). — (Voy. Raies, § 4, *Raie coucou.*)

CUILLER (Pêche à la). — En Angleterre, en Irlande et surtout en Écosse, les rivières se livrent à une série de cascades et de rapides au milieu desquels se réjouit une population de Truites magnifiques. C'est là qu'on trouve la Truite saumonnée (*Fario argenteus*), que les Irlandais nomment la *Truite de mer*, et les Écossais la *Queue noire*. Les spécimens de ces poissons pèsent, l'un 24 livres et

demie, l'autre 21 livres, et ainsi de suite. C'est encore au milieu de ces eaux bouillonnantes qu'on va attaquer la Truite du Loch-Leven (*Salmo cæcifer*, Parn.), au pied de la prison de la belle reine Marie. La Truite commune ne s'y fait pas remarquer non plus par son absence, mais bien par ses dimensions colossales. Quatre étant prises, on les met dans la balance... La plus grosse pèse 17 livres, les trois autres chacune 15 !... Vivent les Écossais !

Nous allions oublier la grande Truite des lacs (*Salmo ferox*) ; encore une amie des cascades, pour laquelle on amorce sa ligne au moyen d'une petite Truite montée en tue-diable (Voy. ce mot), au milieu de 6 à 8 hameçons *forts*, dit Yarrell. On leur offre aussi en holocauste de jeunes Brochets qu'elles acceptent avec reconnaissance. Il est vrai que l'une d'elles pesait 34 livres ! c'était la plus grosse. Celle qui venait après ne pesait que 32 livres, et la dernière, une plume... un duvet !... seulement 27 livres.

— Comment aller attaquer de semblables monstres ?

— A la cuiller.

— Oh !

— Pas tout à fait avec la cuiller qui sert à une belle dame pour prendre une glace, mais avec quelque chose d'analogue, et... disons-le hautement, cette cuiller-là, convenablement assaisonnée, ferait parfaitement notre affaire.

On n'en est pas arrivé là du premier coup.

Les pêcheurs habiles, — et ils sont nombreux dans ce pays-là, — ont commencé par mettre à leur hameçon un poisson vif. Celui-ci n'a pas plutôt touché les ondes bouillonnantes, que, déchiré en mille pièces, emporté, il a disparu. D'expérience en expérience, les pêcheurs se sont assurés qu'un poisson vif ne présentait pas assez de résistance pour une traction semblable à celle que lui infligent ces bouillons d'eau tombant sur lui. De plus, ils se sont aperçus que la Truite, toujours en chasse dans ce milieu infernal, et toujours aux aguets, déployait une force et une rapidité formidables pour atteindre sa proie qu'elle voit tourbillonner au milieu de l'écume. Elle s'élance la gueule ouverte, les dents prêtes, et coupe d'un coup la moitié du poisson, par où elle l'attrape, laissant le reste à l'hameçon du pêcheur désappointé.

De toutes ces déductions, et de nombreux essais, est né le *Tue-Diable*. (Voy. ce mot.)

Mais quelque pêcheur malheureux ayant sans doute vu son Tue-Diable emporté ou mis en pièces par les rochers ou les racines de la rive, aura inventé la *cuiller* (*fig.* 208).



Fig. 208. — Cuiller.

Figurez-vous la partie creuse d'une cuiller à dessert, coupée près du manche. Percez un trou en haut pour y passer une corde filée et une grappe d'hameçons, pendante sur la cuiller même. Percez un second trou à la pointe de la cuiller, et mettez-y une seconde grappe d'hameçons, pendante, cette fois, dans le vide. Attachez à $0^m,20$ au-dessus de la cuiller, deux bons et solides émérillons. Faites que la cuiller soit brillante comme de l'argent ou de l'or, et lancez dans la cascade.

A l'instant même l'eau, frappant irrégulièrement dans la cavité de la cuiller, lui imprime un mouvement de rotation extrêmement rapide, quoique irrégulier.

Les hameçons disparaissent, emportés par ce tourbillon, et le tout, roulant sur lui-même, figure un joli poisson d'argent emporté vertigineusement par les bouillons de l'eau furieuse. La Truite n'y regarde pas de si près... d'ailleurs, elle n'en a pas le temps. L'eau la presse, la presse... il faut se hâter ! Elle s'élance d'un bond énorme, englobe la machine brillante, et la lutte commence entre le pêcheur et le pêché, deux animaux auxquels, en courant, le cœur bat aussi vite à l'un qu'à l'autre. C'est une bataille de 30, 40, 50 minutes, lutte à toutes jambes, emportée, à travers les ravins, les pierres, les taillis, par *l'autre* qui fuit à tire d'aile et que le flegmatique *cuillerier* ne lâche point !...

Enfin la paix se conclut, et tous deux, harassés de fatigue, s'arrêtent... Le plus petit entre dans le panier du plus gros en attendant mieux, et la toile baisse sur cette tragédie, toute prête à se relever pour une autre scène, sur le même théâtre.

Du petit au grand, nous ne manquons pas, en France, d'eaux bouillonnantes, tant dans nos montagnes que vers les déversoirs de nos usines. Cette méthode devrait donc être essayée ; la Truite, chez nous, mord aussi vivement que là-bas, et quand, au lieu d'une cuiller à potage qu'on emploie pour la Férox, nous ne nous servirions que d'une cuiller à café, — même que de la cuiller d'un ménage de poupée, — nous prendrions de belles et bonnes Truites que personne n'ose aborder dans ces endroits-là.

C'est la grâce que je vous souhaite, ô lecteur mon ami !

CUISSON DES GRAINES. — Quelle que soit l'espèce de graine dont on veuille se servir pour la pêche, elle doit être ramollie et cuite. Rien de plus simple que cette opération, mais encore est-il bon d'indiquer au pêcheur la méthode qui réussit le plus facilement. Le temps de cuisson varie avec la grosseur et la nature de la graine employée. Le blé est très-long, il lui faut au moins six heures de cuisson ; les fèves aussi, mais un peu moins.

On prend un pot de terre, ou marmite à bouillon de la même matière, on y met ce qu'elle doit contenir de graines, c'est-à-dire, au plus, la moitié de sa capacité. On couvre celles-ci de 0m,05 à 0m,06 d'eau, on place le couvercle, qui doit fermer le mieux possible, puis on met le tout sur le feu. Il faut un feu moyennement ardent, afin que la cuisson ait lieu par un bouillonnement lent, mais continu. Quand l'eau, qui était au-dessus des graines, est absorbée, on retire du feu et l'on couvre très-hermétiquement pour laisser refroidir.

Il est toujours bon de mettre un peu de sel dans l'eau où cuisent les graines, parce que ce corps retarde la fermentation putride ou acide qui tend à s'établir très-vite dans ces graines, en été, et qui les rend impropres à servir d'appât, si elles sont ainsi gâtées.

Le point principal est que les graines se trouvent bien ramollies et crevées, sans être en bouillie. Pour atteindre ce résultat, on est souvent obligé de remettre de l'eau pendant la cuisson ; tout cela dépend de la nature des graines, de la fermeture plus ou moins hermétique du vase, et de l'ardeur du feu employé.

CULASSE. — Partie supérieure de l'*Épervier*. (Voy. ce mot.)

CUMIN. — Plante de la famille des Ombellifères, d'une saveur et d'une odeur aromatiques, fortes et piquantes, très-analogues à celles de l'anis. On en fait entrer, en Allemagne et en Hollande, les graines dans le pain et dans le fromage. Son odeur et sa saveur fortes la rendent propre à entrer dans les *appâts et amorces artificielles*. (Voy. ces mots.)

CUNETTE. — Ouverture grillée pratiquée dans les parcs de pierres.



Mesnel pinx. & lith.
Phot. de la Blanchère

CYPRIN DORÉ DE LA CHINE
(Cyprinus auratus Sieb.)

CYCLOMÉTOP[illegible] beaucoup plus [illegible] que longue, [illegible] en [illegible] abdomen de [illegible]

[illegible] les [illegible]

CYCLOPTÈRE [illegible]

[illegible] d'une [illegible]

cules [illegible]

de pet[illegible] ues. [illegible]

V[illegible] aliques, su[illegible]

[illegible] formant un disque [illegible]

[illegible] en faisant le vide, pou[illegible]

[illegible] se réunissent éga[illegible]

réunies [illegible]

[illegible]

[illegible]

CYCLOSTOMES [illegible]

rales, [illegible]

leur [illegible] es, lesquaux [illegible]

leur [illegible] de se fixer en [illegible]

ils [illegible] le sa[illegible]

Cette fa[illegible] renferme un genre qui [illegible]

Les Lampro[illegible] ont [illegible] ouvertures branch[illegible]

CYPRINOPSIS [illegible]are], Cyprinops[illegible]

Ce petit ge[illegible] formé aux dépens de celui [illegible]

s'en distingue d'abord par l'absence complète de [illegible]

Le mot Cyprinopsis rappelle que ces poissons ont la figure des [illegible]

tère qui les sépare ne distingue presque ni leurs [illegible]urs ni leur [illegible]

Trois espèces en France : la Cyprinopsis carrassin (voy. [illegible]

[illegible] G[illegible]), et enfin le Cyprinopsis doré ou [illegible] rouge (voy. [illegible]

CYPRINOPSIS AURATUS. — [illegible]

CYPRINOPSIS CARRASSIN. — [illegible]

CYPRINOPSIS GIBELIO. — (Voy. [illegible]

CYPRINS. — Les poissons qui porte[illegible] le [illegible] naturel, [illegible]é à distinguer à sa petite bouche, à ses [illegible] plats de ses ou[illegible]. La langue de ce poisson est toujours [illegible] épa[illegible], [illegible]le et [illegible] irritable, que l'on connaît vu[illegible] *langue de Carpe*; [illegible] phary[illegible] [illegible]sant instrument de mastication, [illegible] adhérentes aux [illegible] et pouvant pousser les aliments entre [illegible] disque pierreux enchâssé [illegible] une apophyse du *basilaire*. Ces poissons n'ont qu'une dorsale et leur corps est couvert d'écailles le plus souvent fort grandes : ils habitent les eaux douces, [illegible] sont peut-être les moins carnassiers de toute la [illegible], vivant en grande partie de graines, [illegible] de limon. Leur estomac se continue par un intes[illegible] court et sans c[illegible], et leur vessie natatoire [illegible] divisée en deux par un étranglement.

CYPRIN CARRASSIN. — (Voy. CARRASSIN [illegible])

CYPRIN DORÉ DE LA CHINE Cyprinopsis auratus [illegible] — [illegible] Cyprin. Long. [illegible], haut. [illegible],03.

S[illegible], angl. — *Silberfi*[illegible], all. — *Goldfich*, suéd. [illegible] *Kin [illegible]* Japon.

Ce [illegible]n, [illegible] des lacs près des montagnes de Tchan[illegible] Kiang, en Chi[illegible], est [illegible] en E[illegible] depuis 1611.

Dans un v[illegible], ces Cyprins vivent et multiplient bea[illegible] occupe ; [illegible] est ma[illegible], il faut leur donner, de temps à autre, du pain de [illegible], des pois et des débris de la table.

Ils ont besoin d'herbes ou de branches dans leurs eaux pour déposer leurs œufs, et d'ombre contre le soleil ; en hiver ils entrent dans la vase et y demeurent à demi engourdis.

L'organe de l'ouïe est développé chez ces animaux. La couleur générale du corps varie à chaque individu. D'abord noirs ou bruns dans les premières années de la vie, ils deviennent ensuite



CYCLOMÉTOPES. — Famille de crustacés décapodes brachyures, à carapace beaucoup plus large que longue, parfois presque circulaire. Pattes de la première paire très-développées en pinces. Abdomen de 7 articles chez la femelle, et de 5 chez le mâle.

Renferme les *Cancériens* et les *Portuniens*.

CYCLOPTÈRE [*Genre*], (**Cyclopterus**, Lin.). — Malacopt. subrach. Discoboles.

Corps couvert d'une peau visqueuse et sans écailles, mais semé de grains durs et de tubercules coniques semblables à des épines de ronce. Bouche large, garnie aux mâchoires et au pharynx de petites dents pointues. Opercules petits, ouïes fermées par le bas.

Ventrales caractéristiques, suspendues tout autour du bassin et dont les rayons sont réunis par une seule membrane formant un disque concave, une sorte de soucoupe à cannelures intérieures dont le poisson se sert, en faisant le vide, pour se fixer aux objets solides qui l'entourent. Les pectorales sont très-amples et se réunissent également sous la gorge pour embrasser le disque formé par la réunion des ventrales.

Squelette presque gélatineux.

Deux espèces sur nos côtes de l'Océan. (Voy. Lompe.)

CYCLOSTOMES [*Ordre*]. — Ces poissons sont dépourvus de nageoires ventrales et pectorales, de vessie natatoire; leurs opercules fixes sont percés d'autant de tours qu'il y a de branchies; leur corps est nu, visqueux; leur bouche circulaire ou demi-circulaire terminée par une lèvre charnue leur permet de se fixer en faisant le vide aux pierres du fond de l'eau et au corps des poissons dont ils sucent le sang.

Cette famille renferme un genre qui comprend les *Lamproies*.

Les *Lamproies* ont 7 ouvertures branchiales, et la bouche circulaire, armée de dents nombreuses.

CYPRINOPSIS [*Genre*], (**Cyprinopsis**, Fitzing.) — Malacopt. abd. Cyprin.

Ce petit genre formé aux dépens de celui des Carpes avec lesquelles il a été longtemps réuni, s'en distingue d'abord par l'absence complète de barbillons et par la forme des dents pharyngiennes. Le mot Cyprinopsis rappelle que ces poissons ont la figure des Carpes, et cela est vrai, car le caractère qui les sépare ne distingue presque ni leurs mœurs ni leur habitat.

Trois espèces en France : le Cyprinopsis Carrassin (voy. Carrassin), le Cyprinopsis Gibèle (voy. Gibèle), et enfin le Cyprinopsis doré ou Poisson rouge (voy. Cyprin doré).

CYPRINOPSIS AURATUS. — (Voy. Cyprin doré.)

CYPRINOPSIS CARRASSIN. — (Voy. Carrassin.)

CYPRINOPSIS GIBELIO. — (Voy. Gibèle.)

CYPRINS. — Les poissons qui portent ce nom forment un groupe très-nombreux et fort naturel, aisé à distinguer à sa petite bouche, à ses mâchoires sans aucune dent et aux trois rayons plats de ses ouïes. La langue de ce poisson est toujours lisse, le palais est garni d'une substance épaisse, molle et singulièrement irritable, que l'on connaît vulgairement sous le nom de *langue de Carpe*; le pharynx offre un puissant instrument de mastication, savoir : de grosses dents adhérentes aux os pharyngiens inférieurs et pouvant pousser les aliments entre elles contre un disque pierreux enchâssé dans une large cavité sous une apophyse du *basilaire*. Ces poissons n'ont qu'une dorsale et leur corps est couvert d'écailles le plus souvent fort grandes : ils habitent les eaux douces, et sont peut-être les moins carnassiers de toute la classe, vivant en grande partie de graines, d'herbes, de limon. Leur estomac se continue par un intestin court et sans cœcum et leur vessie natatoire est divisée en deux par un étranglement.

CYPRIN CARRASSIN. — (Voy. Carrassin [Carpe].)

CYPRIN DORÉ DE LA CHINE (**Cyprinopsis auratus**, Siéb.). — Malacopt. abd. Cyprin. Long. max. = $0^m,20$; haut. = $0^m,03$.

Syn. : *Gold fish*, angl. — *Silberfisch*, all. — *Goldfich*, suéd. et holl. — *Kin-gso*, Chine. — *Kin-jun*, Japon.

Ce poisson, originaire des lacs près des montagnes de Tchangbou, province de The-Kiang, en Chine, est introduit en Europe depuis 1611.

Dans un vivier à fond gras, ces Cyprins vivent et multiplient beaucoup sans qu'on s'en occupe; si le fond est maigre, il faut leur donner, de temps à autre, du pain de chènevis, des pois et des débris de la table.

Ils ont besoin d'herbes ou de branches dans leurs eaux pour déposer leurs œufs, et d'ombre contre le soleil; en hiver ils entrent dans la vase et y demeurent à demi engourdis.

L'organe de l'ouïe est développé chez ces animaux. La couleur générale du corps varie à chaque individu. D'abord noirs ou bruns dans les premières années de la vie, ils deviennent ensuite

rouge éclatant, mais souvent aussi jaunes ou mouchetés de rouge et de blanc, ou de jaune et de blanc, ou tout blancs, en roses. Quelques-uns restent toujours bruns, à reflets chauds.

Tous ont le museau comme tronqué de bas en haut, la bouche petite, ouverte vers le dessus, l'œil grand, la caudale bilobée, grande et d'une forme gracieuse. La dorsale longue, à 16 ou 19 rayons, les pectorales fortes et arrondies, l'anale de 8 rayons dont 3 osseux.

L'œil est grand, saillant et élevé sur le front; l'iris noir entouré de un ou deux cercles noirs alternativement et rouges ou jaunes. Les opercules sont composés vers le préopercule d'un assez grand nombre de larges écailles ou pièces articulées. On compte tant de variétés dans cette espèce qu'un grand nombre de ces poissons présentent des anomalies aux nageoires. Voici le compte de l'un d'eux, de chaque teinte :

Chaque pectorale de la variété dorée, porte 16 rayons, et la caudale 27. Les pectorales de la variété argentée ont 15 rayons, et la caudale 26.

Les teintes de ces poissons disparaissent en grande partie avec la vie. Communément après avoir été noirs, alors que le changement de couleur doit se faire, des points argentés paraissent, s'étendent, se rejoignent, puis, quand l'animal est devenu blanc, cette teinte se remplace de même par le rouge. Cette coloration offre beaucoup de variétés. Ce n'est que vers leur troisième année qu'ils commencent à revêtir leur parure rouge ou argentée, car quelques-uns restent blancs et ne sont pas les moins recherchés. D'autres deviennent jaunes, d'autres panachés de blanc et de rouge; les uns ont une nageoire sur le dos, quelques autres n'en ont pas. Dans un étang qui leur plaît, ils arrivent à une grandeur de 0m,40, et à un poids de 2 à 3 kilog.

Le canal intestinal de ces charmants poissons est contourné en trois sinuosités; la vessie natatoire est divisée en deux parties, l'une plus étroite que l'autre.

Ce poisson a été introduit de la Chine à Sainte-Hélène; apporté en Angleterre en 1728 par Ph. Worth, il nous est venu, de là, par la Hollande.

Les Cyprins ainsi dépaysés, ont tellement multiplié depuis lors qu'on peut les regarder comme entièrement naturalisés. Sous notre climat, ils résistent aux froids les plus rigoureux, pourvu qu'ils aient assez d'eau pour s'y tenir au-dessous de la croûte des glaces. Nous connaissons des étangs où ils se sont multipliés au point qu'on les y pêche sans scrupule et qu'on s'en sert aux mêmes usages que la Carpe. Leur chair est beaucoup plus délicate.

Rapprochés sans cesse de la demeure de l'homme, les poissons rouges n'ont pas toujours été un simple sujet d'ornement ou de distraction. Ils ont offert plus d'une fois aux savants l'occasion d'observer des faits inédits et très-curieux de physiologie. L'un des plus remarquables est consigné par M. Bory de Saint-Vincent et montre combien les circonstances extérieures d'habitat peuvent influer sur le développement des êtres. Des poissons rouges âgés d'un an et longs de 0m,01, furent placés dans un bocal étroit et y restèrent 11 ans. Au bout de ce long espace de temps, ils n'étaient pas sensiblement grandis. Transportés alors dans un large bassin, ils commencèrent à croître avec une telle rapidité, qu'au bout de dix mois leur longueur était triplée.

CYPRIN DORÉ DE LA CHINE. — Ces poissons, qui sont excellents à manger, se prennent à la ligne comme les Gardons et les Carpes. Petits, on les prend très-facilement au ver rouge, à l'asticot, à la boulette, au blé, etc.; plus gros, ils deviennent plus défiants, et doivent être pêchés comme les Carpes, en grand silence, et par les grands fonds d'eau de l'étang qu'ils habitent.

CYPRIN STRIÉ.— Malacopt. abd. Cyprin. Long. max. = 0m,35.

Ce poisson, de la famille des Carpes, en diffère d'abord par sa forme plus élevée et plus comprimée, puis par son opercule strié fortement. C'est la Carpe de Kollar (*Cyprinus kollarii*). Il porte, comme la Carpe commune, quatre barbillons, mais beaucoup plus petits. Les écailles sont plus grandes que celles de l'espèce type; la coloration est claire, gris argenté, les nageoires un peu bleuâtres.

Cette espèce, dont on ne connaît guère les mœurs, se trouve surtout dans la Moselle et les fossés de la citadelle de Metz, sans doute aussi dans les rivières du Nord. Il se peut que ce soit une variété de la Gibèle (*Cyprinus Gibelio*), qui est un poisson du nord de l'Europe. Valenciennes dit qu'elle est commune dans le lac de Saint-Gratien, où le Carrassin n'existe pas et où la Gibèle est rare et accidentelle. D'autres auteurs prétendent, au contraire, que les Carpes de Saint-Gratien sont des Gibèles. Qui croire? (Voy. CARPES KOLLAR.)

CYPRINIDES (Cyprinidæ). — (Voy. CYPRINOIDES.)

CYPRINUS. — (Voy. ABLES DES EAUX DE FRANCE et CYPRINS.)

CYPRINOIDES (Cyprinidæ). — 1re famille des Malacopt. abd. 2e ordre.

Cette famille, dont nous avons donné les caractères généraux au mot *Cyprins*, est une des plus

embarrassantes pour le naturaliste. Pour le pêcheur qui n'y regarde pas de si près, rien n'est plus facile, elle constitue la grande *famille des poissons blancs*, et tout est dit. Ce qu'il y a de certain pour les deux catégories d'observateurs, c'est que les Cyprinoïdes renferment la majorité des poissons d'eau douce de notre pays.

Or, dans cette grande famille, il existe, non-seulement des séries d'espèces voisines au dernier point, mais encore des types indécis et variables qui semblent flotter entre deux autres déjà très-semblables et n'en être que des métis. On dirait que, suivant les fonds, les eaux, les âges, des causes encore absolument inconnues, ces espèces se modulent les unes dans les autres, comme une cire molle que l'on pétrirait sans sortir cependant d'un type à peu près commun.

Pour distinguer ces poissons, on a essayé de se baser sur la proportion du corps, puisque les *critériums* ordinaires faisaient défaut, les organes se trouvant presqu'en même nombre chez tous; on a dû y renoncer parce que ces proportions sont trop variables. La différence de constitution des dents pharyngiennes paraît, jusqu'à présent, le meilleur signe de distinction, mais il n'est pas à la portée de tout le monde. Il faut une dissection préalable, simple, — il est vrai, — mais enfin une opération que le pêcheur ne fera pas, et c'est pourquoi nous omettons à dessein ces figures dans ce dictionnaire beaucoup plus pratique que scientifique. Ajoutons encore que l'âge fait varier cette denture, et annule souvent ainsi la certitude que les naturalistes avaient cru trouver dans ce caractère.

Il est certain qu'au premier coup d'œil, on peut déjà séparer des Cyprinoïdes, les Loches ou Cobites à tête petite, à ouïes peu profondes et à dents pharyngiennes aiguës et nombreuses. Mais restent tous les Cyprins proprement dits à classer, ceux dont le corps est couvert de grandes écailles.

On a cru rendre plus simple et moins confuse la classification des Cyprins, en élevant d'un degré la division que nos grands naturalistes y avaient introduite, du rang d'*espèces* on a fait des *genres*, par conséquent, ce que l'on considérait primitivement comme de simples *variétés* sont devenues bel et bien des *espèces*. Ce système a eu, à notre avis, le grand inconvénient que nous signalions tout à l'heure, c'est de baser des espèces sur des caractères de minime valeur, qui suffisaient à constituer des variétés et sont presque toujours *bien faibles* pour caractériser des *espèces*.

Nous aurons donc :

Le Genre Goujon (*Gobio*)		comprenant	1	espèce.	Goujon de rivière.
— Barbeau (*Barbus*)		—	2	—	Barbeau commun. Barbeau méridional.
— Tanche (*Tinca*)		—	1	—	Tanche commune.
— Carpe (*Cyprinus*)		—	2	—	Carpe commune, Var. { C. miroir. C. à cuir. C. bossue. Carpe de Koller.
— Cyprinopsis		—	3	—	Carrassin. Gibèle. Cyprin doré, poisson rouge.
— Bouvière (*Rhodeus*)		—	1	—	Bouvière commune.
— Brême (*Abramus*), divisé en 4 sous-genres	Brême proprement dite	—	2	—	Brême commune. Brême de Gehin.
	Abramidopsis	—	1	—	Brême de Buggenhagen.
	Blicke (*Blicca*)	—	1	—	Brême Bordelière.
	Bliccopsis	—	1	—	Brême-rosse.
— Ablette (*Alburnus*)		—	5	—	Ablette commune. Ablette mirandelle. Ablette de Fabre. Ablette biponctuée. Ablette hachette.
— Rotengle (*Scardinius*)		—	1	—	Rotengle commun.
— Gardon (*Leuciscus*)		—	2	—	Gardon commun, Var. { G. rutiloïde. G. Jesse. G. vengeron. G. de Selys. Gardon pâle.
— Ide (*Idus*)		—	1	—	Ide mélanote.
— Chevesne (*Squalius*)		—	8	—	Chevesne commun. Chevesne méridional. Chevesne treillagé. Chevesne Dobule. Vandoise Aubour. Vandoise commune. Vandoise bordelaise. Blageon commun.
— Veron (*Phoxinus*)		—	2	—	Veron commun. Veron verus.
		A reporter	34	espèces.	

Report..... 34 espèces.

Le Genre Chondrostome (*Chondrostoma*)...... comprenant 4 — { Chondrostome Nase. Chondrostome bleuâtre. Chondrostome de Brême. Chondrostome du Rhône.

Total : 38 espèces et 7 variétés.

Bien entendu, nous nous sommes bornés aux seules espèces que l'on rencontre dans les eaux de la France, non pas qu'il ne s'y en trouve pas d'autres, car il est probable que toutes celles qui y vivent ne sont pas encore connues, mais il faut bien laisser quelque chose à l'avenir!

Nous n'avons pas fait entrer ici, comme variétés, les différences accidentelles de chair que le même poisson revêt dans des cours d'eau différents. Pourquoi la Carpe, par exemple, dans le Rhin et dans la Loire, revêt-elle quelquefois l'apparence rosée de la Truite saumonée? Nul ne le sait encore. Il est vrai qu'aucune expérience n'a été tentée à ce sujet. D'après la plupart des pêcheurs — qui sont quelquefois assez intelligents pour bien observer, quoi qu'on en dise, — la Carpe deviendrait saumonée parce qu'elle se trouve plongée dans les eaux d'un cours d'eau qui a cette vertu. Ainsi, à Strasbourg, à Bâle, à Mayence, des Carpes des étangs voisins, — Carpes vaseuses et à chair blanche, — deviendraient saumonées et prendraient cette chair ferme et savoureuse seulement en les renfermant un temps suffisant dans des boutiques au milieu du courant impétueux du Rhin.

Est-ce vrai ? Nous ne le savons.

La Carpe, prétendent-ils, jeûne, perd sa graisse infecte et sa couleur vaseuse tant par le manque de nourriture naturelle, — quoiqu'on les nourrisse avec du pain et des graines, — que par le mouvement continuel que le grand courant nécessite, et par le redoublement de vitalité qu'imprime à ses organes la respiration d'une eau si vivement aérée. Il y a probablement du vrai dans ces observations. D'après cela, les Carpes blanches que nous avons maintes fois prises dans la Loire, après des Carpes saumonées, ne seraient que des individus trop récemment nés ou amenés dans ces eaux pour y avoir revêtu la livrée nouvelle. Il n'est pas hors de propos de constater qu'une fois nous avons pêché une magnifique *Brême*, dans la Loire, portant également une chair rose parfaitement saumonée.

Enfin, pour terminer ce que nous voulions dire des généralités qui concernent les Cyprins, nous ferons remarquer aux pêcheurs, — nos lecteurs habituels, — que le Brême, le Gardon et le Rotengle ont le privilége de former des individus qui semblent passer insensiblement d'une variété à l'autre et que la création nouvelle de la Brême-Rosse, comme type intermédiaire et de transition, ne renferme pas toutes les modifications possibles. Beaucoup se tromperont, mais comme, en définitive, la différence comme valeur et comme goût entre les trois ou quatre espèces n'est pas grande, nos braves pêcheurs se consoleront de leur erreur pénible en mangeant les uns et les autres à la même matelote.

Les Cyprinoïdes étant devenus, par le fait de la transformation des espèces principales en genres, une *famille* eux-mêmes au lieu d'un genre, leur ensemble, dont nous voulons donner une idée générale, laisse encore à ajouter dans la première famille :

Les genres : *Labéon; Catostome; Genorrhynque*.

Puis les familles suivantes : *Anableps; Pœcilies; Lebias* en *Cyprinodon; Fundules; Hydrargyres* et *Orestias*.

Tous ces poissons viennent dans les pays étrangers, et une grande partie est marine.

D

DACTYLOPTÈRE DE LAROCHE. — (Voy. Sébaste dactyloptère.)

DACTYLOPTÈRE VOLANT (**Trigla volitans, Lin.**). — Acanthopt. joues cuirassées. Long. max. = $0^m,35$.

Syn. : *Nibio, Gondela, Pallina*, ital. — *Volador*, esp.

Le Poisson volant de la Méditerranée est brun sur le dos et rougeâtre sur les flancs et le ventre ; il a la figure des Trigles, avec leur museau tronqué, caractéristique, et, comme eux, les grandes ailes ou nageoires douées de belles couleurs en dedans. Ses nageoires sont noires, tachetées de bleu, et leur longueur assez grande pour former une sorte d'aile, distingue très-bien ce poisson de

tous les autres. Ils peuvent se soutenir en l'air assez longtemps, quelques secondes, ce qui suffit pour mettre un intervalle entre les assauts des ennemis qui les poursuivent.

On s'étonne que le Poisson volant soit ainsi la proie de tant d'animaux, quand on remarque la

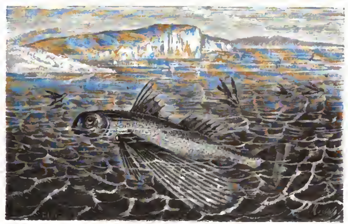


Fig. 209. — Dactyloptère volant (*Trigla volitans*, Lin.).

puissante arme dont sont munis ses préopercules qui se terminent en une pointe forte et aiguë. Contre qui la dirige-t-il pour qu'elle ne lui évite ni les ennemis de l'air ni ceux de l'eau ?

D = 11. P = 15. V = 6. A = 9. C = 22.

DAINÉ. — Nom provençal du *Moigre*. (Voy. ce mot.)

DALI. — Nom de la *Raie torpille* à Noirmoutiers. (Voy. Raies, § 13.)

DALOTS. — Nom de lignes de pêche au *Germon*. (Voy. ce mot.)

DARD. — Nom de l'*Espadon* (voy. ce mot), et en même temps appellation populaire de la *Vandoise*. (Voy. ce mot.)

— Ce mot s'emploie aussi comme synonyme de *Foëne* dans certaines localités. (Voy. Foëne.)

DARD DE L'HAMEÇON. — Un vieux proverbe — vrai cette fois, ce qui n'arrive pas toujours aux aphorismes nés de la sagesse des nations, — dit que : *Toute la pêche est dans le choix de l'hameçon.* S'il en est ainsi, on peut dire que toute la pêche est dans le Dard de l'hameçon, car cette partie est la plus importante et la plus difficile à trouver parfaite.

L'hameçon est formé d'une tige d'acier recourbée et terminée en pointe aiguë et barbelée : la position de cette pointe par rapport à la hampe ou tige, la longueur de cette pointe, sa forme, celle de sa barbe, sont des choses très-intéressantes à étudier, car elles influent énormément sur la réussite, principalement entre les mains d'un pêcheur habile.

Fig. 210. Hameçon limerick, bas de pointe.

Nous ne traiterons pas ici de la forme générale de l'hameçon, cette question sera étudiée à ce mot, mais nous allons nous occuper du Dard proprement dit ou de cette partie relevée et pointue qui arrête spécialement la proie.

La pointe du Dard doit d'abord ne pas être trop longue, car le poisson étant obligé de faire un plus grand effort pour l'avaler, il est à craindre qu'il ne sente

une résistance dans l'esche et ne s'en détourne. Le rapport entre la longueur de la pointe et celle de la hampe est cependant différent entre les hameçons ordinaires et les hameçons courte-queue; mais pour un même numéro, ce n'est pas la longueur du Dard qui augmente, c'est celle de la hampe qui diminue; ce qui n'est pas du tout la même chose. Cette différence est encore plus marquée dans les hameçons limericks (*fig.* 210) qui, quoique très-longs de hampe, sont toujours très-bas de pointe. Nous résumerons donc ces réflexions en recommandant le choix d'hameçons *bas de pointe*, sans exagération, mais proportionnellement à leur ouverture, c'est-à-dire à la grandeur de leur courbure.

Fig. 211. Hameçon à gardon (anglais).

Le Dard doit se relever franchement dans une position à peu près parallèle à la hampe et plutôt en dehors qu'en dedans de la courbure du bas. Il faut surtout rejeter les hameçons qui présentent une bosse saillante (*fig.* 213) au-dessous de la barbe, et un renfoncement à l'endroit de celle-ci. Cette forme, presque toujours habituelle aux hameçons communs, doit être absolument rejetée des hameçons choisis par un pêcheur habile; elle suffit pour que le poisson, sentant cette protubérance, rejette rapidement l'esche qu'il avait déjà *engammée*. Ce mouvement est rapide comme la pensée et s'exécute avant que le pêcheur ait pu ferrer, car un temps appréciable s'écoule toujours, quelle que soit son habileté, pendant que le mouvement se transmet de sa main à l'hameçon. Les hameçons limericks droits et courbes sont toujours exempts de cette protubérance, et c'est à cela surtout qu'ils doivent leur excellence. Il en est de même des hameçons à Gardon (*fig.* 211). Sous ce rapport, les fabricants anglais sont extrêmement soigneux et leurs hameçons sont beaucoup mieux compris que les hameçons français ou suisses, qui se vendent très-bon marché, mais sont défectueux surtout à ce point de vue. (Voy. *fig.* 213.)

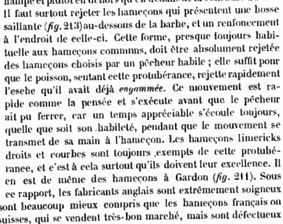



Fig. 212. — Hameçon carré suisse, à pointe droite; forme très-recherchée pour la pêche aux lignes de fonds.

Ainsi donc, pas de protubérance au-dessous de la barbe (*fig.* 214), ni d'enfoncement vis-à-vis de celle-ci.

Le Dard doit donc se continuer droit et en pointe fine et arrondie, sans carres, même de forme triangulaire. Il faut que la pointe ait été repassée à la meule pendant la fabrication, et que, sans être trop mince, ce qui lui ôterait toute force, elle soit cependant fine et surtout aiguë. Cette qualité tient, avant tout, à celle de l'acier employé. Il faut que la matière soit douce, sans être cassante à l'excès. Cependant il arrive souvent que sur les pierres, le sable du fond, un hameçon s'émousse: s'il est bon, la fine pointe se brisera mais ne se recourbera pas; le pêcheur alors portera dans sa trousse une petite pierre à aiguiser ou une lime douce à demi usée, sur laquelle il refera la pointe de son hameçon. Il est souvent utile de faire cette opération, même aux hameçons neufs, auxquels on donne ainsi toutes les qualités possibles, par un travail de quelques instants.

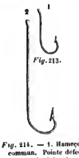


Fig. 214. — 1. Hameçon commun. Pointe défectueuse, dard bombé. — 2. Hameçon commun à très-longue hampe, que les pêcheurs de maquereau demandent et préfèrent, en Bretagne. Forme défectueuse, dard bombé, mais les pêcheurs les veulent ainsi.

A défaut des deux instruments indiqués plus haut, on peut passer brusque-

ment sur la pointe, en allant vers elle, une lame de couteau en bon acier. On avivera ainsi la pointe extrême de l'hameçon qui pouvait être un peu émoussée. Mais dans ce tour de main on risque de la casser, et alors l'hameçon doit être mis au rebut jusqu'à ce qu'on ait pu le passer sur la pierre ou sous la lime.

Enfin la manière dont la barbe est relevée influe beaucoup sur les qualités de l'hameçon. Cette barbe est prise aux dépens du fil d'acier que l'on entame, avant de le tremper, au moyen d'un ciseau aigu sur lequel on frappe. Si l'entaille est trop profonde, la barbe est grosse et massive, son détachement force, — par un mouvement de bascule autour du point d'attache devenu faible, — la pointe de l'hameçon à se jeter en dehors. Dans ce cas le Dard, au lieu d'entrer dans les chairs du poisson, — surtout si celui-ci a la gueule dure et garnie de dents, — le Dard porte à faux le poids du poisson sur la pointe tournée en dehors, et la pointe se brise et laisse échapper la proie qu'elle devait retenir. Cette construction est donc très-vicieuse et doit être rejetée avec soin.

Fig 215. — Hameçon de mer ordinaire, en fer étamé, avec avantage.

Au lieu de cela, quand la barbe est mince et relevée soigneusement, elle entre sans déchirer dans les chairs, et ne produit son effet que contre tout mouvement rétrograde pour neutraliser ce qu'elle a comme auxiliaire, la douleur. Nous sommes encore obligés de signaler ici les limericks et les hameçons à Gardons anglais comme les mieux faits sous ce rapport.

En résumant toutes ces remarques, le pêcheur soigneux se choisira des hameçons dont le Dard soit aussi parfait que possible. Ces hameçons seront :

Courts de pointe ;

Sans renflement au-dessous de la barbe ;

A pointe aiguë et ni en dedans ni en dehors ;

A barbe mince, bien ouverte ;

Sans amincissement à la naissance de la barbe.

Nous ne nous occupons pas de l'*avantage* donné à l'hameçon, cette question, traitée à ce mot, étant indépendante de la forme du Dard.

Quant aux hameçons étamés ordinaires (*fig.* 215) employés pour la pêche de mer aux cordes, ils sont si grossiers qu'il faut toute la voracité de ces poissons pour s'y laisser prendre. Ces hameçons A, B, ont une figure particulière qui cependant neutralise une partie des défauts d'une fabrication grossière, et les rend fort adroitement faits.



Fig. 216. — Hameçon de mer, en fer étamé. Bonne fabrication, usité au Pollet. Pas d'avantage.

La barbe est enlevée dans un fil de fer assez gros (*fig.* 216), pour que sa

forme pointue n'en soit pas altérée; celle-ci reste donc droite et dans de bonnes conditions; généralement la courbe du bas est à deux angles, et le Dard est dirigé droit en dehors (*fig.* 217). Cette construction est beaucoup meilleure que celle des hameçons communs *bossus* de France et d'Allemagne (*fig.* 218). Les hameçons de mer ordinaires n'ont souvent pas d'avantage (*fig.* 216), et sont à palette *a* (*fig.* 217).

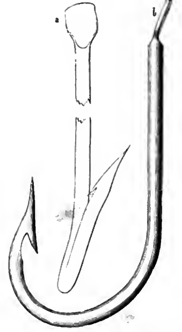


Fig 217. — Hameçon de mer en fer étamé. Forme dite marseillaise, employée en Bretagne. Tres-mauvaise fabrication, dard bossu au-dessous de la barbe, fort avantage a droite, du bon côté pour la facilité d'escher.

DAURADE [*Genre*]. (**Chrysophris**, Lin.). — Acanthopt. sparoïdes.

Ces poissons ont sur le côté des molaires rondes, formant au moins trois rangées à la mâchoire supérieure et sur le devant quelques dents coniques ou émoussées. Corps argenté, dos bleuâtre, et le sourcil portant une tache dorée.

Nous en avons deux espèces dans nos mers.

La Daurade des côtes de France n'est pas aussi bonne que celle des côtes d'Amerique, cependant, sa chair est délicate et de bon goût, quand elle n'a pas séjourné dans la vase où elle prend quelquefois un mauvais goût. Celle de la Méditerranée est préférable à celle de l'Océan.

DAURADE A MUSEAU RENFLÉ (**Chrysophris crassirostris**, Cuv., Val.). — Acanthopt. spar. Long. max. = 0m,35.

Cette Daurade, beaucoup plus rare que la D. commune, habite les côtes de la Corse, ce qui nous en fait dire ici quelques mots. Elle se distingue de la commune par la nuque beaucoup plus élevée, l'œil plus grand, et les mâchoires très-renflées : 6 grosses incisives, 4 rangs de molaires en haut, 3 en bas.

$D = 11 + 13$. $A = 3 + 11$. $C = 17$. $P = 15$. $V = 1 + 5$.

Fig. 218. — Hameçon commun de France, le moins bossu possible.

Couleur bleu foncé sur le dos avec reflets dorés très-vifs formés par un trait doré tracé sur chaque écaille. Longue tache noire au haut de l'opercule. Bas de l'opercule, mâchoire inférieure rouge cuivre. Nageoires gris bleuâtre.

DAURADE VULGAIRE (**Sparus aurata**, Lin.). — Acanthopt. spar. Long. max. = 0m,35; poids = 5 à 6 kilog.

Syn. : *Gilt head*, *gilt poll*, angl. — *Gold brasse*, *gold meer brassem*, all. — *Goud brassem*, holl. — *Dorada*, esp. — *Aurata*, ital. — *Chiquinet*, *aoureden*, bret.

C'est un beau et bon poisson (*fig.* 219) que les anciens nommaient Chrysophris (sourcil d'or), à cause d'une bande en croissant de couleur dorée, qui va d'un œil à l'autre. Son corps est argenté, son dos bleuâtre et d'un éclat vif au sortir de l'eau, mais qui fonce et s'obscurcit à mesure que le poisson meurt. Le ventre est blanc mat. Tout le long du corps règne une ligne latérale formant un trait mince noir-bleu, peu courbe, de 80 écailles portant chacune un petit trait. Quelques autres traits parallèles au dos du poisson se remarquent aussi dans la longueur. Il porte enfin une tache brun-roux irrégulière au-dessus de l'articulation des pectorales vis-à-vis la partie noire des opercules. Les yeux sont grands, à prunelles noires, l'iris jaune doré. Le sourcil doré a donné son nom au poisson.

Bouche médiocre, mâchoires egales, garnies de lèvres et armées de dents très-fortes, que leurs formes font distinguer en incisives et en molaires. Les premières sont au nombre de 6 à chaque mâchoire ; les secondes distribuées en 4 rangées implantées dans la superieure, et en 3 rangées

seulement dans l'inférieure, toutes ayant la forme de tubes interosseux. La langue est aiguë. Œil grand, vif; narines simples; l'espace qui les sépare est marqué par un léger sillon. Opercule composé de deux plaques osseuses principales dont la dernière est arrondie.

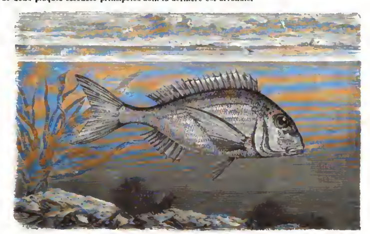


Fig. 219. — Daurade vulgaire (*Sparus aurata*, Lin.).

Dorsale = 11 + 13 rayons, les épineux plus longs que les autres, et pouvant se cacher dans une rainure.

Pectorale = 20, très-longue, atteint presque l'anus.

Ventrales = 1 + 5, en arrière et assez larges, et portant à l'aisselle une écaille large, forte et très-pointue qui a moitié de la longueur de la nageoire.

Anale = 3 + 11, correspondante au dernier rayon de la dorsale.

Caudale = 17, médiocrement fourchue.

La Daurade est un des plus beaux poissons utiles à l'homme, et l'un de ceux dont les formes et les couleurs sont les plus agréables. Lorsqu'elle nage près de la surface de l'eau, elle semble être parsemée de gouttes d'or sur un fond vert. Sa tête, ses yeux, son museau présentent les mêmes couleurs. Son ventre, qui est un peu plus gris, n'en offre pas moins des reflets chatoyants comme la nacre, et lorsqu'elle va mourir, toutes ces couleurs varient successivement par l'or, l'argent, l'azur, le minium même, qui se mélangent tour à tour. Plus communs et meilleurs dans la Méditerranée que sur les côtes de l'Océan, ces poissons gagnent en hiver les grands fonds d'eau, et s'approchent pendant l'été des côtes pour paître les algues et les fucus : ils entrent alors dans les lagunes et les étangs salés qui communiquent avec la mer.

Il est probable que la Daurade des Anglais (*Gilt-head*), n'est point la vraie Daurade (*Chrysophris* ou *Sparus aurata*), mais bien un Pagel différent, la *Sparus centrodontus*, qui est commun, chez nous, sur les côtes de la Manche en août et septembre. C'est, du reste, l'avis de Valenciennes sur la Daurade de *Donovan*.

DAURADE VULGAIRE. — La Daurade se trouve en abondance dans la Méditerranée. En hiver elle gagne le fond de l'eau, et l'été s'approche des côtes et entre dans les étangs salés et les cours d'eau qui conduisent à la mer. On les pêche en abondance aux Martigues, aux étangs de Cette et d'Hyères. Elles sont très-voraces et toujours en quête de coquillages dont elles font leur nourriture et qu'elles brisent entre leurs dents. Aussi la chair de ces coquillages est-elle une excellente esche pour elles.

La ligne dont on se sert pour la pêche de ce poisson doit être amorcée avec des Crevettes, des Crabes, des morceaux de Thons, de Maquereau, de poisson quelcon-

que ou même des coquillages nommés *Pétoncles*, *Clovisses* (*Venus decussata*, L.), et autres espèces analogues que l'on recueille autour de soi dans le sable ou sur les pierres. La chair de ce poisson est estimée comme délicate et de bon goût, quoique un peu sèche. Il faut que les Daurades soient grasses, que leur foie soit gras et leurs entrailles appétissantes : surtout qu'elles n'aient pas habité sur les fonds de vase, où elles contractent un goût désagréable.

La Daurade craint le froid : Duhamel remarque que l'hiver rigoureux de 1766 en fit périr un grand nombre.

La chair de la Daurade vulgaire est estimée : quoique sèche, elle est de bon goût. On en fait des salaisons, on en confit au vinaigre. Les meilleures sont celles des lacs de Cette et des Martigues.

Quoique les Daurades habitent les grandes eaux et souvent la pleine mer, elles approchent souvent des côtes et entrent même dans les étangs salés de la Méditerranée au printemps. Elles y demeurent l'été et grossissent de deux ou trois fois leur taille première ; la chair y devient même meilleure.

La pêche de ces poissons se fait à la *fouine* ou *fichouïra*, au feu, par les pêcheurs de Toulon, Saint-Tropez, etc. La Daurade est d'ailleurs excessivement vorace ; en mer on la prend très-facilement, il suffit de mettre deux brins de plume à un hameçon et le tout à la traîne derrière un bateau ou un navire. Prenant cet objet pour un poisson volant, leur friandise préférée, elles s'y jettent et demeurent prises. On en prend aussi beaucoup aux bourdigues et autres engins fixes, mais en été, quand il fait très-chaud.

DÉBROQUER UN POISSON. — C'est lui retirer la tête de la maille de filet qui le tient prisonnier.

DÉCEMBRE. — (Voy. CALENDRIER DU PÊCHEUR.)

DÉGLUTITION. — La déglutition doit, d'après la forme même des organes, s'opérer, chez les poissons, d'une manière toute particulière. Il est évident que cet acte se modifie suivant l'armement des mâchoires. Tous les poissons chasseurs ont la cavité buccale garnie de dents plus ou moins crochues et en plus ou moins grand nombre, variant depuis la forme des *laniaires*, espacées, — rappelant les épines de la ronce et du rosier, — jusqu'aux dents en brosse, en carde et en velours dont le nombre est incalculable. (Voy. DENTS.)

En général, l'aliment, la proie, pour mieux dire, saisie par des dents crochues, demeure à portée du pharynx où la langue a pour mission de la pousser d'avant en arrière en la soulevant. Il est certain que les dents crochues dont elle est armée chez certaines espèces, ont pour but de faciliter ce mouvement et de le rendre assez prompt pour que la victime ne puisse s'échapper.

Quelques espèces, à dents nombreuses en brosse et peu *préhensiles*, ont des mâchoires dont les divers os antérieurs jouent les uns sur les autres de façon à former un véritable organe de préhension, dont les Clupéoïdes sont un remarquable specimen.

Nul doute pour nous que la double lèvre des Labres, et l'appareil analogue et si mobile des Gastérostés ne soient non-seulement de véritables organes de préhension, mais, — disons-le en passant, — la cause de leur faculté nidificatrice.

Les poissons sans dents aucunes n'ont, pour aider la déglutition dans son premier acte, que la succion. Chez eux, alors, cette force est considérable. Il est facile de s'en rendre compte en étudiant, dans le premier aquarium venu, le manége des Cyprins dorés et ordinaires qui y sont renfermés et qui hument sans relâche les particules de vase et de sable du fond, et les rendent, au bout d'un instant, après leur avoir fait subir dans leur bouche une sélection qui en enlève les parties nutritives. Au moyen de quel appareil ce triage est-il exécuté? C'est ce que tout le monde ignore ; mais il se fait. La langue, peu mobile, peu extensible, de ces animaux, ne semble guère devoir être l'organe d'une opération si délicate. Serait-ce à la couche de substance molle et rougeâtre, animée de nerfs nombreux, laquelle tapisse le palais, que l'on devrait attribuer la sélection dont nous parlons, et se fait-elle au moyen de la salive que sécrète cet organe?

Cuvier et Valenciennes ont cru voir, en dessus des mâchoires, une sorte de système de secondes lèvres internes, formées par un repli de la peau en bas et en haut.

Le but de cet appareil serait de retenir les aliments et de les empêcher de ressortir : il en serait de même de l'eau avalée dans la respiration. Nous avouons humblement avoir souvent cherché ces lèvres internes et ne les avoir trouvées apparentes que dans un très-petit nombre d'espèces. Elles ne nous semblent point un organe général et indispensable. Probablement elles répondent, pour les espèces qui les portent, à des nécessités de nourriture que nous ne connaissons point.

Quoi qu'il en soit, on se rend bien compte que la proie ou l'aliment saisi par les dents, les lèvres ou ces lèvres internes est poussé par le moyen du palais et de la langue vers l'ouverture du pharynx où d'autres dents, suivant les besoins et l'espèce, le saisissent, le triturent et le poussent en arrière jusqu'à ce point où les mouvements contractiles chassent à leur tour le bol alimentaire dans l'estomac ; ce trajet est d'ailleurs très-court, le cou n'existant point chez les poissons : la bouche est en quelque sorte l'orifice immédiat de l'estomac.

DÉGORGEOIR. — L'emploi des hameçons extrêmement petits pour prendre le poisson non par les mâchoires, mais par les parties charnues de l'œsophage ou de l'estomac, nécessite l'emploi d'un petit instrument appelé dégorgeoir ; c'est une petite fourche, dont la figure 220 montre l'image.

Fig. 220. — Dégorgeoir.

Avant d'expliquer la manière de s'en servir, disons de suite qu'on peut en faire soi-même d'une manière facile et économique autant qu'on en aura besoin. Dans les vieilles montures de parapluie, qu'on achète partout pour quelques centimes, se trouvent huit branches de fer qui soutiennent les baleines et se replient le long du manche. Chacune de ces tiges se termine par une petite fourchette (*fig.* 221) qui embrasse la baleine. Or il n'est rien de plus facile, au moyen d'une lime et d'une pince dite recourboir, que de faire passer la fourchette de sa forme primitive, à celle nécessaire indiquée à sa gauche (*fig.* 221).

Fig. 221.

Voici comment on opère, au moyen du dégorgeoir : quand le poisson est pris, et qu'on le tient dans sa main, on lui ouvre les mâchoires d'une main, et de l'autre on suit, au moyen du fil, la marche de l'hameçon que le dégorgeoir rejoint dans les profondeurs de l'estomac. Quand l'hameçon est pris entre les deux tiges de la fourche, — ce dont on s'aperçoit très-facilement, — on saisit le fil entre les mêmes doigts qui tiennent le dégorgeoir, et on enfonce le tout dans l'animal de manière à dégager l'hameçon, qui n'a à déchirer, dans ce sens, que la portion de chair comprise sous la languette du dard.

On retire alors le tout avec précaution. Quelquefois on opère par un mouvement de torsion ; mais si l'hameçon est passé derrière un muscle, un petit os ou un ligament, on risque à le casser, et sans que ce soit une grosse perte, il est inutile de se priver d'un bon instrument et de perdre du temps et de la peine à s'en monter un nouveau.

Le vrai pêcheur qui possède un hameçon bon et bien monté, y tient, et il a raison, car on n'étudie généralement pas assez ce côté de l'art du pêcheur; l'hameçon est la partie capitale de la pêche : si l'écrivain ne se préoccupait pas de choisir une plume, on rirait de lui ; que faire donc de ces pêcheurs qui vous disent, avec la fatuité de la bêtise, qu'ils pêchent aussi bien que qui que ce soit avec le premier hameçon venu !

On coupe le manche du dégorgeoir à environ $0^m,15$ ou $0^m,10$, de façon à le faire entrer dans le portefeuille du pêcheur ou dans sa poche.

DEMI-CERCLE. — (Voy. FER A CHEVAL.)

DEMI-CLEF. — A chaque instant le pêcheur a besoin d'attacher un objet au bout d'une corde, mais dans des conditions particulières. Il faut que le nœud fait ne puisse s'échapper seul et qu'il se dénoue facilement, vite et sans risquer d'em-

mêler la ligne. Ce nœud s'appelle une *demi-clef* (*fig.* 222). Rien de plus facile que de le faire.

Supposons que l'on ait fait passer, dans tous les anneaux de la canne, le fil de soie venant du moulinet; le voilà qui sort après le dernier anneau du scion, il s'agit d'attacher une avancée au bout de cette ligne F. Or, l'avancée portera une boucle A (*fig.* 222). On passe la ligne FB dans cette boucle A, puis on fait avec le petit bout B et l'autre un simple nœud, en ayant soin de prendre dans le nœud l'extrémité de la ligne B, de façon à former une boucle (*fig.* 222). Cette boucle n'est pas fixée, et cependant elle est très-utile, car si un obstacle, une branche, passe dans la boucle et exerce une traction sur elle, celle-ci se dépasse, et le nœud reste serré mais non dénoué, tandis qu'il n'y a que la volonté et les doigts du pêcheur qui peuvent tirer sur le petit bout B de la boucle, pour dénouer la demi-clef, quand il en sera besoin, et cela immédiatement, et sans aucun dérangement de la ligne. La figure 223 montre la forme d'une demi-clef A faite au moyen d'une soie roïde, ou d'une corde filée, etc.

F
B
A

Fig. 222. — Demi-clef vue par devant.

B
A

Fig. 223. — Demi clef avec soie roide.

Quand on veut être certain d'un nœud encore plus solide, on fait une *clef entière*, c'est-à-dire qu'on passe deux fois (*fig.* 224) dans la boucle de l'avancée A, le bout de la ligne B, avant de faire le nœud C. Mais celui-ci ne se dénoue pas comme l'autre, simplement en tirant, il faut dépasser le fil après le nœud dénoué.

F
C
B
A

Fig. 224. — Clef entière vue par devant.

L'usage de la demi-clef est continuel pour le pêcheur.

DEMI-ENCEINTE. — La demi-enceinte ou crochet d'un haut parc n'excède jamais le tiers de sa longueur totale : $160/3 = 53^m,33$. (Voy. Haut parc.)

DEMI-FOLLE. — Filet qui ne diffère des folles que parce qu'il a moins d'étendue, et que les mailles sont moins serrées. Les *jets* de Picardie, les *brettes* et les *picots* de Normandie, etc., sont des Demi-Folles. Ils servent à prendre les Carrelets, les Soles et souvent les Chiens de mer.

La maille de ce filet a au moins (1er et 2e arrondissements) $0^m,067$. Les picots (3e arrondissement) ont $0^m,020$.

DEMI-RIEUX. — *Petite Cibaudière.* (Voy. ce mot.)

DEMOISELLE. — Nom de la Raie blanche à Granville. (Voy. Raies, § 11.)

DÉMONTÉ. — On dit qu'un pêcheur est *démonté*, alors qu'ayant pris un fort poisson, la défense de celui-ci brise l'hameçon ou casse l'avancée, la ligne ou le scion. Auquel cas le pêcheur perd sa proie et une partie de sa monture. On est souvent démonté, parce que les hameçons s'échappent de leur empilage : cette cause d'insuccès n'arrive jamais ou presque jamais au pêcheur soigneux et surtout à celui qui empile lui-même ses hameçons.

Le malheur d'être démonté doit être conjuré par le sang-froid et l'adresse. Il est certain que personne au monde ne peut être certain d'avance que l'hameçon ne cassera pas, ou s'il est mal trempé, ne laissera pas ouvrir son crochet sous la pression d'un poids considérable ; mais presque toujours la précipitation et la brusquerie du pêcheur sont la cause de cet accident, doublement désagréable, puisqu'il n'arrive qu'après la capture d'un beau poisson.

DENTÉ (**Sparus dentex,** Lin.). — Acanthopt. sparoïd. Long. max. = 1 mètre. = 10 kilog.
Syn. : *Zahn brassen*, all. — *Dentrice*, ital.

Corps rouge, nuancé de bleuâtre sur le dos, avec quelques taches noires ; côtés plus pâles et virant au jaune ; ventre blanc, tête obtuse, yeux petits à iris jaunes. La ligne latérale suit la courbe du dos. Toutes les nageoires sont brun-rouge pâle.

D = 11 + 11. P = 14 V = 1 + 5. A = 3 + 7. C = 17.

Dents coniques en un seul rang sur les côtés et le devant des mâchoires ; antérieures en grands crochets, 4 canines à chaque mâchoire. Préopercule non dentelé ; opercule terminé par une pointe plate et un feston.

Fraye au mois de mars près des côtes, déposant ses œufs dans les creux et fentes des rochers, mais ne paraît pas se multiplier beaucoup, car on en prend très-rarement de petits parmi les pierres et aux embouchures des grandes rivières.

DENTÉ. — Ce poisson se prend dans la Méditerranée aux filets d'entre-maille ; il n'est pas commun. On ne le prend qu'en pleine mer ; il ne s'approche pas du rivage, excepté au printemps, quand il vient frayer. Il donne la chasse à tous les autres poissons indifféremment plus petits que lui, et il est difficile de trouver un animal plus vorace et mieux doué, sous le rapport des formidables dents utiles pour atteindre sa proie. Cette voracité est telle que quand il est pris dans un filet, il déchire et met à mort tous les autres poissons qu'il peut saisir autour de lui. Nageur très-rapide, il a toutes les qualités requises pour trouver une énorme quantité de nourriture : aussi parvient-il à une taille considérable.

Fig. 225. — Mâchoire supérieure du Spare doré.

Fig 227. — Mâchoires inférieure et supérieure du Spare doré (*Sparus auratus*). Vues de côté pour montrer la disposition des incisives, des molaires et leurs grandeurs.

Fig. 226. — Mâchoire inférieure du Spare Doré (*Sparus auratus*). Molaires et incisives.

DENTS. — Les dents du poisson peuvent être rangées en trois grandes divisions, selon leur forme : 1° *molaires* (*fig.* 231), qui sont plates et destinées à broyer ou à concasser des corps durs ; 2° *incisives* (*fig.* 225, 226, 227), qui ont une partie saillante, coupante, pour trancher et diviser ; 3° *lanioires* (*fig.* 228, 229), qui sont allongées, pointues, souvent recourbées en arrière et destinées à accrocher, retenir, déchirer la proie atteinte par le poisson. Cette dernière forme de dents est de beaucoup la plus commune.



Fig. 228. — Laniaires. Mâchoire inférieure de Truite bécarde.

Il peut y avoir des dents implantées sur tous les os qui soutiennent la cavité buccale : à l'intermaxillaire, au maxillaire, à la mâchoire inférieure, au vomer, aux palatins, aux arceaux des branchies *fig.* 230) et jusque sur les os situés en arrière de ces arceaux tenant, comme eux, à l'os hyoïde et nommés *os pharyngiens*. (Voy. DENTS PHARYNGIENNES.)

Fig. 229. — Laniaires de Truite.

La langue elle-même porte quelquefois des dents. En général, toutes les dents des poissons sont revêtues d'un émail très-épais. Leurs racines ont toutes une forme analogue (*fig.* 229). Dans les laniaires, on remarque une suite de cônes emboîtés les uns dans les autres, et de plus, ces dents sont destinées à être remplacées si elles sont enlevées, parce que la nature n'a pas voulu qu'un être

restât désarmé ; aussi le cône intérieur contient-il dans sa cavité la dent en germe qui doit, au besoin, remplacer l'autre.

Le mode d'attache des dents diffère en beaucoup de cas ; les unes sont retenues immobiles dans les alvéoles osseux ou au moins tendineux ; telles sont les *laniaires* des salmones sur les os maxillaires inférieurs. Les autres sont maintenues par leurs racines dans des capsules membraneuses qui permettent le mouvement de basculo autour de la base pour les relever ou les abaisser au besoin.

Fig. 230. — Dents aux arceaux des branchies.

Le remplacement des dents paraît se faire chez les poissons dent à dent, sans époque fixe, comme les feuilles des essences résineuses. La dent nouvelle naît soit sous l'ancienne, soit à côté, quelquefois en arrière, d'autres fois en avant. Tout cela dépend de la forme de la dent à remplacer.

Nous parlerons ci-après des curieuses dents pharyngiennes des Cyprinoïdes, reculées absolument à la porte de l'estomac, lesquelles forment un véritable appareil de mouture chez la Carpe, et des crocs pour le rapt et la rétention de la victime chez les autres. Dans la plupart des poissons cartilagineux, les dents couvrent les mâchoires cartilagineuses en entier ou à demi, elles sont par rangs, et un rang postérieur vient toujours se mettre en place, à mesure que celui de devant se trouve usé.

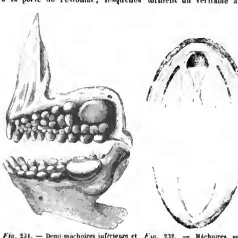


Fig. 231. — Demi-mâchoires inférieure et supérieure droites du Pagne vulgaire (*Pagnus vulgaris*, Vol.) montrant des molaires et des dents en cône allongé. Vue en dedans.

Fig. 232. — Mâchoires supérieure et inférieure de la Perche commune, garnies de rangées de dents en velours.

Il faut bien le dire, les dents des poissons varient plus comme forme et comme situation, que celles de toutes les autres classes d'animaux. Elles sont prismatiques chez quelques Silures; chez les Squales, elles sont en forme de lancette à bords coupants, unis ou en scie, quelques-unes ont des lobes découpés en fleurs de lys. Chez d'autres, les dents sont en crochets aigus, recourbées en arrière et sur plusieurs rangs.

La forme de dents la plus commune chez les poissons osseux, est celle d'un cône allongé; quelquefois ce cône devient *aciculaire*, tant il est fin ; un peu plus gros, on nomme la dent *subulée*.



Fig. 233. — Demi-mâchoire inférieure droite du Sargue (*Glazette*), comprenant des dents en carde, des incisives et des molaires.

Lorsque les dents sont fines comme des cheveux, minces et serrées les unes contre les autres, on les appelle *dents en velours* ou *en duvet* (*fig.* 232); plus longues et encore douces, *dents ciliées ;* plus longues et plus roides, *sétiformes ou en brosse*. Dès qu'elles arrivent à être plus dures et un peu courbées, elles deviennent des *dents en carde* (*fig.* 233), et quand elles sont encore plus grosses, on les nomme *dents en râpe* ou *raduliformes*.

DENTS EN CARDE. — (Voy. DENTS.)

DENTS EN VELOURS. — (Voy. DENTS.)

DENTS PHARYNGIENNES. — S'il est une curieuse organisation, sous le rapport des dents, c'est bien celle des *Cyprins* pour l'eau douce,

des *Labres* et des *Pleuronectes*, pour l'eau salée. Dépourvus de dents aux mâchoires, les Cyprins portent, à l'entrée du pharynx, — ou conduit qui dirige les aliments dans l'estomac, — un appareil dentaire tout particulier.

Composé de deux séries de dents pointues adhérentes aux os pharyngiens inférieurs, cet appareil entoure le conduit comme un demi-collier dont les dents engrènent les unes dans les autres et augmentent leur action par opposition à des plaques de substance dentaire ou d'émail très-dur



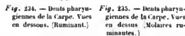


Fig. 234. — Dents pharyngiennes de la Carpe. Vues en dessous. (Ruminant.)

Fig. 235. — Dents pharyngiennes de la Carpe. Vues en dessus. (Molaires ruminantes.)



Fig. 236. — Dents pharyngiennes de la Tanche. (Molaires.)



Fig. 237. — Dents pharyngiennes de la Tanche. Molaires simples. (Vues de côté.)

enchâssées en haut du gosier, dans une dilatation de l'os basilaire. Quadrangulaire chez la Carpe, cet os, cette dent supérieure, s'appelle vulgairement *pierre de Carpe*.

L'inspection des dents pharyngiennes de nos Cyprins, démontre clairement que ces animaux ne sont ni phytophages, ni granivores comme on l'a prétendu. Exceptons-en, tout d'abord, les Carpes (*fig.* 234 et 235) et les Tanches (*fig.* 236 et 237) sur l'organisation desquelles nous allons revenir tout



Fig. 238. — Dents pharyngiennes de la Brême commune. (Vues en dessus.)

Fig. 239. — Dents pharyngiennes de la Brême commune. (Vues par derriere.)

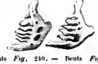


Fig. 240. — Dents pharyngiennes de la Brême - rosse. Côtés inférieur et supérieur.



Fig. 241. — Dents pharyngiennes du Chevesne commun. (Vues en dessus.)



Fig. 242 — Dents pharyngiennes du Chevesne commun. (Vues en dessous.)

à l'heure. Les dents pharyngiennes des Brêmes (*fig.* 288, 239, 240), Chevesnes (*fig.* 241 et 242), Gardons (*fig.* 243, 244, 245), Chondrostomes (*fig.* 246 et 247), Ablettes, etc., sont incapables de broyer une graine. Leur forme profondément digitée, le contournement de leurs pointes, l'enchevêtrement





Fig. 243. — Dents pharyngiennes du Rotengle ou Gardon rouge. Côtés inférieur et supérieur.



Fig. 244. — Dents pharyngiennes du Gardon pâle (*Leuciscus pallens.*) Vues en dessus.



Fig. 245. — Dents pharyngiennes du Gardon pâle (*Leuciscus pallens.*) Vues en dessous.



Fig. 246. — Dents pharyngiennes du Chondrostome de Drême. (Vues en dessus.)



Fig. 247. — Dents pharyngiennes du Chondrostome de Drême. (Vues en dessous.)

de chaque digitation au milieu de deux autres, tout indique un appareil propre à déchirer et non une meule à broyer.

Quelle doit donc être la nourriture des Cyprins ? Nous la connaissons, et la nature elle-même

nous la révéleroit en nous montrant les appareils qui doivent la fractionner. Les dents pharyngiennes, ainsi faites (*fig.* 240), doivent *découper* des insectes et des vers, briser, hacher les téguments résistants et cornés des premiers, lacérer la chair filante des seconds. Au besoin, ces herses entremêlées peuvent hacher un petit poisson au passage, écraser un œuf, mais nous les croyons absolument incapables de broyer un grain de blé ou d'avoine.

Aussi, pour faire avaler ces graines au Gordon, — le Cyprin muni des plus *fortes* dents pharyngiennes, solides, énormes, denteleés en arrière, toute proportion gardée avec le corps de l'individu, deux fois plus grosses que celles du Chevesne, quatre fois plus que celles de la Brême, — pour les lui faire avaler, disais-je, tous les pêcheurs à la ligne savent qu'il faut les faire bouillir longtemps ou les laisser macérer dans l'eau jusqu'à ce que la pulpe, crevant l'enveloppe, devienne une pâte tendre et molléable.

Nous avons dit plus haut qu'il convient de mettre à part les Carpes et les Tanches (*fig.* 234 à 237) : en effet, les dents pharyngiennes de ces Cyprins indiquent un mode d'alimentation tout différent des autres. Fortes, trapues, bien émaillées, tronquées obliquement en meules, ces dents rappellent plutôt les *molaires* du ruminant que les *laniaires* des carnassiers. Je ne serais point étonné que leur action oblique, leur frottement successif sur l'enclume du palais dont nous avons dit un mot, permît à l'animal de broyer des tiges et des graines.

Quoi qu'il en soit, l'organe en lui-même est tellement fort (*fig.* 235) que, si la Carpe mange des végétaux, ce peuvent être non-seulement les sommités tendres et vertes des jeunes pousses du printemps, les bourgeons gonflés de sucs des premières pousses, mais les tiges peu ou point décomposées que, toute l'année, le lit de ces eaux peut lui fournir en abondance. Cependant, pas plus que le Gardon après le blé, la Carpe, à bouche plus grande, ne se jette sur les fèves dures qu'on lui offre. Elle les aime beaucoup, mais elle attendra que l'eau les ait assez amollies pour qu'elles puissent passer l'isthme de ses pharyngiens et recevoir la mouture grossière qui permettra à l'action digestive de l'estomac de s'exécuter. Il est certain, cependant, que l'appareil masticatoire pharyngien a, chez ce poisson, une puissance énorme. La Carpe *attend* malgré cela ; mais il me semble hors de doute, qu'elle broierait immédiatement les graines farineuses même dures qu'elle rencontre, — disons même qu'elle recherche, — si elle le voulait.

Il y a mieux encore à observer en cette curieuse matière : c'est que, plus l'animal est insectivore, c'est-à-dire *poisson de surface*, plus ses dents pharyngiennes s'affilent et deviennent grêles et enchevêtrées en un ou deux rangs inégaux. Du Gardon, le moins insectivore des Cyprins, jusqu'à l'Ablette qui passe sa vie à poursuivre les bestioles ailées, en passant par le Rotengle, le Chevesne, la Vandoise et le Chondrostome, nous voyons cette remarque se vérifier. Et de même, à mesure que du Gardon, dernier insectivore, nous remontons vers la mère Carpe, nous constatons l'épaississement des *laniaires* en *molaires ruminantes*. La Brême seule (*fig.* 238 et 239) fait hiatus : avec ses dents pharyngiennes menues et grêles, on la croirait insectivore au plus haut degré, tandis qu'elle fréquente peu la surface. Cependant la nature n'a rien fait d'inutile. Cet organisme n'a point été créé en vain. La Brême, rôdant entre deux eaux, a sa raison d'être, son rôle à jouer dans le grand équilibre des eaux. N'est-elle pas peut-être le pourchasseur des insectes aquatiques ? N'est-ce point autour des herbes, où elle rôde avec persévérance toute la journée, qu'elle trouve sa nourriture ? Son grand amour pour le *Portefaix* (larve de la *Phrygane*), ne nous donne-t-il pas la clef du mystère, en nous révélant un insectivore des êtres de l'eau, tandis que l'Ablette, le Chevesne et le Dard vivent des insectes de l'air ?

Fig. 248. — Dents pharyngiennes supérieures de la Vieille rouge (*Labrus albiventris*). Les deux mâchoires, triangulaires, ne sont pas soudées.

Il doit y avoir quelque chose comme cela ! Les dents pharyngiennes commandent.

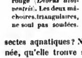
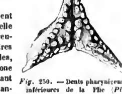


Fig. 249. — Dents pahryngiennes inférieures de la Vieille rouge (*Labrus albiventris*). Les deux mâchoires sont soudées en une seule.

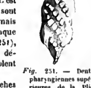
Que nos lecteurs n'aillent point prendre la question de l'alimentation normale au pied de la lettre et comme un fait exclusif. Non. Les poissons ramassent ce qu'ils trouvent et leur appétit présente une grande élasticité. Malgré cela, leur mode de natation, leur lieu d'habitat ordinaire, les mettent incontestablement à même de rencontrer une nourriture différente les uns des autres, et c'est en cela qu'ils obéissent à leur nature et remplissent les conditions de leur organisme. Le Chevesne qui rôde à la surface, qui y gobe les hannetons étourdis, les sauterelles à bout de forces, les grillons épuisés, ou les papillons défaillants, ne trouve évidemment pas la même provende que la Brême paisible qui, réunie au troupeau discipliné de ses compagnes, tourne

et retourne, à mi-hauteur, autour d'un fort de roseaux, semblable à un factionnaire arpentant la circonférence de sa guérite. Ce n'est pas dans ce milieu qu'elle happera les hannetons et le reste. *Maître Goulu* qui habite au-dessus, ne les laisse pas descendre jusqu'à elle. Il faut donc qu'elle se nourrisse où elle demeure, et qu'elle y trouve les larves et les insectes aquatiques en abondance. Son appareil pharyngien lui en fait une loi.

Les dents pharyngiennes des *Labres* (*fig.* 248 et 249) n'avaient plus le même objet que celles des Cyprins ; aussi leur forme est-elle différente. Les Labres ont les mâchoires garnies de dents nombreuses, pointues et bien *préhensiles* ; que leur fallait-il? Des molaires pour broyer les aliments et les rendre plus facilement assimilables, plus rapidement perméables aux sucs gastriques. La nature a donc muni les os pharyngiens de ces poissons de dents rondes sortant verticalement en quinconce de la face de l'os. A mesure que les antérieures s'usent à broyer les coquillages et les crustacés, elles sont remplacées par de nouvelles qui sortent en arrière. Ils ont 3 dents, une en bas, en béquille (*fig.* 249), et deux en haut, en plaques triangulaires (*fig.* 248).


Fig. 250. — Dents pharyngiennes inférieures de la Plie (*Pleuronectes platessa*). Les deux mâchoires triangulaires sont soudées.

Il en est de même de celles des *Pleuronectes platessiens* (*fig.* 250, 251); ceux-ci ont les mâchoires munies de dents tranchantes, bien saillantes, par conséquent préhensiles : quelles devaient donc être les pharyngiennes? Molaires, pour broyer la tête des mollusques ou crustacés saisis sur les fonds où habitent les Plies. C'est ce que la nature n'a pas manqué de faire. Les os pharyngiens des Plies sont garnis de molaires. Ils en présentent, non-seulement en bas (*fig.* 250), mais en haut (*fig.* 251), deux mâchoires à chaque endroit, quatre en tout. Chaque appareil d'en haut est fourni de quatre rangées de dents obliques (*fig.* 251), 5 à 8 à chaque rang. Ces dents sont en pavés carrés, à centre un peu déprimé en cupule irrégulière, transparentes comme des perles et semblent vitrifiées en émail pur.


Fig. 251. — Dents pharyngiennes supérieures de la Plie (*Pleuronectes platessa*). Une des mâchoires supérieures : elles ne sont pas soudées.

Les mâchoires inférieures pharyngiennes, elles (*fig.* 250), présentent chez ces poissons chacune un triangle très-ouvert dans son angle interne, tout bordé de dents semblables à celles du haut, le centre du triangle demeurant vide. Il y a de chaque côté 18 dents, dont les 4 intérieures, formant un côté du triangle, sont plus grosses et comme à tranchants émoussés.

DENTILLAC et **DENTILLADE.** — Nom du Denté dans le Midi. (Voyez Denté.)

DENTON. — Appellation languedocienne du *Denté*. (Voy. ce mot.)

DÉVRILLER LA SOIE D'UNE LIGNE. — Que la ligne dont on veut se servir soit en soie ou en lin, il est toujours nécessaire de la dévriller ; si l'on s'en sert au naturel, cette opération est indispensable ; si l'on doit les huiler, elle est encore utile.

Pour dévriller une ligne, il faut la mettre dans l'eau et la faire glisser fortement et à plusieurs reprises entre les doigts mouillés. En suivant ainsi la corde d'un bout à l'autre, on la voit tourner sur elle-même ; tant qu'elle obéit, il faut la tremper dans l'eau et la repasser dans les mains. Quand elle ne tourne plus, elle ne se vrille plus, elle est détordue infailliblement, et lorsqu'elle sera sèche, on verra que les torons des brins composants sont beaucoup plus écartés. L'hélice formée par les brins aura son pas beaucoup plus allongé.

On fera un nœud ou une ligature à chaque extrémité, et la ligne sera prête pour l'usage.

Ce traitement doit être étendu à toutes les lignes, quelles qu'elles soient, de fond, de jeux, de cannes, pourvu qu'elles séjournent dans l'eau. Le commerce fait des cordes *non tordues*, soi-disant pour la pêche et pour éviter le soin du dévrillement ; mais ces cordes ont toujours à subir l'effet de retrait de l'eau sur les fibres du lin ou du chanvre qui les compose, elles se vrillent encore : si on les

dévrille, elles ne restent plus assez tordues quand elles sont sèches et perdent ainsi une partie de leur force.

Il vaut beaucoup mieux se servir de cordonnet ou de fil de fouet bien retors et le dévriller à l'eau avec soin ; on le retrouve, après cela, dans d'excellentes conditions de force et de torsion.

DIABLE. — On donne souvent ce nom au petit instrument décrit au mot *Tue-Diable* et qui sert à prendre les Truites, les Saumons et même les Chevesnes et les Perches dans les grands bouillons d'eau des cascades et des moulins.

DIABLE DE MER. (Voy. Bois de Roc.) — Nom de la *Baudroie* sur quelques côtes, et aussi de la *petite Scorpène.* (Voy. ce mot.)

DIANA. — (Voy. Astrodesme.)

DIDAUX. — Synonyme de Guideau à hauts étaliers. (Voy. Guideau.)

DIGESTION. — Le régime des poissons est généralement carnivere ; leur proie consiste en des individus de leur classe, insectes, reptiles, œufs et frai ; quelques-uns recherchent les résidus animaux. Les espèces phytophages sont celles dent la bouche est quelquefeis dépourvue de dents extérieures, ou n'en a que d'une ferme toute particulière.

La digestien s'opère comme chez la plupart des mammifères, dans un estemac unique ; cependent il n'y a pas de glandes salivaires. Deux orifices donnent passage, l'un aux excréments, l'autre aux orgones reproducteurs et à la sécrétion urinaire, dent l'appareil est peurvu d'une vessie X (*fig.* 252).

Ainsi donc la proie engloutie et retenne par les *laniaires* franchit le gosier extensible, souvent lui-même armé de petites dents crochues D et se trouve introduite dans le canal intestinal qui commence là pour finir à l'anus. Ce canal s'elargit et reçeit le nem d'*estomac*. Ce viscère est placé dons le sens de l'axe du poisson, et est variable en grandeur, en épaisseur, en nembre de plis, seuvent même divisé en deux parties par un étranglement asses merqué. Chez quelques peissons même l'estomac est musculeux, mais chez la plupart il est simplement membraneux.

Entre l'estomac et l'intestin proprement dit, on trouve, ches la plupart des poissons, des appendices

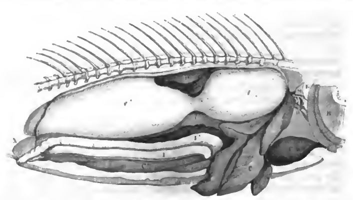


Fig. 252. — Coupe, en long, d'une carpe commune. — D, dents pharyngiennes. — I, intestin grêle. — C, foie. — C', gros intestin. — P, P', reins. — X, vessie urinaire.

en tuyaux membraneux, cylindriques, creux, ouverts seulement sur le canal intestinal, et rappelant les cœcum des mammifères. On compte de 1 à 100 de ces appendices suivant les espèces.

L'intestin prepremeut dit I, I', C' prend alors diverses formes ; tantôt il s'étend en ligne droite jusqu'à l'anus, surtout dans les poissens à corps très-allongé, tantôt il revient vers l'estomac et se replie vers l'anus, c'est le plus grand nembre : tantôt enfin, il fait plusieurs circonvelutions, et, déployé, est plus long que le corps entier de l'animal.

La digestien s'exécute ches les peissens sans productien de chaleur. Il faut donc à ces animaux une

abondance très-grande d'un suc digestif en même temps puissant; aussi possèdent-ils une rate de couleur foncée, triangulaire ou allongée, une poche de fiel très-grande, et un foie c très-volumineux aussi long que l'abdomen et divisé en deux ou trois lobes.

Plus le tube intestinal est court, plus les sucs digestifs doivent présenter de puissance; d'autant encore, que beaucoup de poissons dépourvus de dents, avalent leur proie entière sans la déchirer, ni la concasser.

Nombre de poissons de proie, comme le Brochet, ont, de plus, la faculté de rejeter facilement par la gueule les parties non digérées des animaux engloutis.

Le suc nourricier, le chyle, est absorbé au travers des pores dont sont criblées les membranes de l'intestin. Ces vaisseaux lymphatiques sont répandus dans tout le corps de l'animal et reliés par des glandes où les liquides s'élaborent. Tous ces phénomènes sont semblables à ceux qui s'accomplissent dans les autres animaux vertébrés à sang rouge d'un ordre plus élevé.

Nous avons représenté ici (*fig.* 253) l'anatomie d'un Squale mâle dont la cavité abdominale est ouverte de manière à laisser voir les divers organes servant à la digestion, à la respiration et à la circulation du sang.

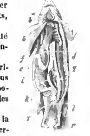


Fig. 253. — Disposition des organes internes d'un Squale mâle Poissons cartilagineux).

a, cœur; — *b*, l'un des lobes du foie; celui de l'autre côté a été enlevé pour ne pas compliquer la figure; — *c*, œsephage; — *d*, portion supérieure de l'estomac; — *e*, portion pylorique de l'estomac; — *f*, dilatation entre l'estomac et le duodenum; — *g*, duodenum et pancreas; — *h*, intestin à valvules; — *i*, appendice creux de l'intestin; — *k*, rate, remarquable par sa dimension, de même que le foie *b*; — *l*, cloaque; — *q*, rein; — *r*, fentes conduisant dans la cavité abdominale.

DIGON ou **ANGON**. — Petit instrument de fer servant dans la pêche à pied. (Voy. Pied.)

DIGUYEAUX. — Grands filets en forme de manche que l'on établit entre les arches des ponts, et qui sont terminés par une nasse où se rend le poisson.

DIMANCHE (Pêche du).— L'ordonnance du 15 septembre 1830 confiait aux préfets (art. 5), dans chaque département, le soin de déterminer,—sur l'avis du conseil général et après avoir consulté les agents forestiers en ce temps-là chargés de la police de la pêche et des eaux; maintenant c'est aux ponts et chaussées qu'incombe cette tâche — de déterminer, dis-je, les temps, saisons et heures pendant lesquels la pêche pouvait être interdite dans les rivières et les cours d'eau.

Il est résulté de cette disposition que chaque département a cru pouvoir se faire une loi spéciale, et que, de ce concert de dispositions contradictoires, absurdes, est née une indécision que la nouvelle loi s'efforce de faire cesser. (Voy. Législation.)

Dans certains départements, par exemple, plus rigides, plus austères ou plus puritains que d'autres, la pêche était interdite le Dimanche; quoique cette disposition ne fût qu'une réminiscence de la célèbre ordonnance de 1669, elle n'en était pas moins une entrave et un anachronisme analogue à celui dont nos voisins les Anglais se plaisent à émailler leur vie. Pour ceux — et ils sont nombreux — qui font de la pêche et de la chasse une récréation hygiénique et non un métier, pauvres gens de labeur intellectuel qui souvent n'ont que ce jour de répit et de liberté, créer une semblable tyrannie, c'est se rendre coupable gratuitement d'inhumanité. Espérons que les nouveaux règlements, en cours d'exécution et complétant le texte et les dispositions de la loi du 31 mai 1865, ne retomberont pas dans une réglementation — aussi fantaisiste et aussi arbitraire — de la liberté naturelle, et..... la plus innocente.

DIMENSIONS LÉGALES des poissons pris a la pêche. — **Eau douce**. — (Art. 26 de la loi de 1829.) Des ordonnances royales détermineront :

1° Les temps, saisons et heures pendant lesquels la pêche sera interdite dans les rivières et cours d'eau quelconques;

2° Les procédés et modes de pêche qui, étant de nature à nuire au repeuplement des rivières, devront être prohibés ;

3° Les filets, engins et instruments de pêche qui seront défendus comme étant aussi de nature à nuire au repeuplement des rivières ;

4° Les dimensions de ceux dont l'usage sera permis dans les divers départements pour la pêche des différentes espèces de poissons ;

5° Les dimensions au-dessous desquelles les poissons de certaines espèces qui seront désignées, ne pourront être pêchés et devront être rejetés en rivière ;

6° Les espèces de poisson avec lesquels il sera défendu d'appâter les hameçons, nasses, filets ou autres engins.

Par suite, donc, de cette délégation, les règlements départementaux ont statué sur les prescriptions des paragraphes 3 et 6 ci-dessus. Ils ont décidé que, ne pouvant servir à appâter les hameçons, nasses, filets et autres engins, devront être rejetés en rivière, les poissons au-dessous des dimensions suivantes :

Truites	ayant moins de 0m,162..	Longueur mesurée entre l'œil et la naissance de la nageoire caudale.
Ombres..		
Lamprillons...		
Barbeaux.....		
Brême.......		
Carpe.........		
Brochets		
Chevesnes.....	ayant moins de 0m,135.	
Tanches.		
Perches.......		
Gardons		
Lottes........		
Vandoises		
Anguilles.	ayant moins de 0m,027 de tour au milieu du corps.	
Goujons......	laissés en dehors, et pouvant servir en tout temps et de toute grandeur.	
Ablettes.......		
Vairons......		
Épinoches.....		

Le pêcheur à la ligne fera donc bien de ne pas garder dans son panier des poissons au-dessous des dimensions légales, car si le garde-pêche réclame l'ouverture du panier ou du filet — démarche à laquelle l'art. 32 de la loi sur la pêche ne permet pas de se soustraire, — il pourra verbaliser en présence de deux ou trois petits poissons qui ne valent pas la peine que le pêcheur se mette dans cet embarras.

Cette restriction n'a lieu que pour les cours d'eau soumis au régime des eaux et forêts, car dans les petites rivières où les rives appartiennent aux propriétaires, le pêcheur peut faire ce qu'il veut sans jamais craindre les visites désagréables des agents de l'autorité, venant en trouble-fête briser sa contemplation de la nature et détruire ses doux rêves de réussite et de capture merveilleuse. Quant à moi, la vue — même à 1 kilomètre — d'un képy vert et jaune m'empêche de jouir de toutes mes facultés et rend les plus attrayantes occupations un ennui réel, car cette épée de Damoclès suspendue à chaque instant sur votre panier, suffit et au delà à vous dégoûter de jamais aller chercher noise aux poissons, trop heureux en vérité d'être si vaillamment et, souvent, *si intelligemment* défendus.

Eau de mer (*Pêche côtière*). — (Art. 11. Décret du 10 mai 1862.) Il est défendu de pêcher, de faire pêcher, de saler, d'acheter, de vendre, de transporter et d'employer à un usage quelconque :

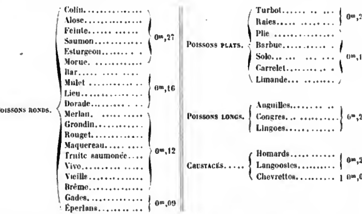
1° Les poissons qui ne sont pas encore parvenus à la longueur de 0m,10,

mesurée de l'œil à la naissance de la queue, à moins qu'ils ne soient réputés poissons de passage ou qu'ils n'appartiennent à une espère qui, à l'âge adulte, reste au-dessous de cette dimension;

2° Les Homards et les Langoustes au-dessous de 0m,20, de l'œil à la naissance de la queue.

Il n'est pas sans intérêt de retourner un peu en arrière et de mettre sous les yeux du lecteur les dispositions réglementaires qui ont précédé, sur ce sujet, la loi actuelle.

Le décret du 4 juillet 1853 divisait les poissons de la manière suivante, dans les quatre premiers arrondissements maritimes.



Poissons ronds.	Colin, Alose, Feinte, Saumon, Esturgeon, Morue	0m,27
	Bar, Mulet, Lieu, Dorade	0m,16
	Merlan, Grondin, Rouget, Maquereau, Truite saumonée, Vive, Vieille, Brême	0m,12
	Gades, Éperlans	0m,09
Poissons plats.	Turbot, Raies	0m,20
	Plie, Barbue, Sole, Carrelet, Limande	0m,16
Poissons longs.	Anguilles, Congres, Lingues	0m,27
Crustacés.	Homards, Langoustes	0m,20
	Chevrettes	0m,03

Dans le 5e (Toulon), le décret du 19 novembre 1859, défend seulement la prise des poissons qui ne sont pas encore parvenus à la longueur de..... 0m,12

Anguilles	0m,25
Murènes... Congres...	0m,30
Homards... Langoustes.	0m,15
Chevrettes	0m,03

DISCOBOLES. — 3me Famille de Malacoptérygiens subrachiens. 3e ordre des poissons osseux. Elle n'offre aucun intérêt. Comprend 3 genres : 1° *Porte-écuelle*. — 2° *Cycloptère*. — 3° *Echéneis*.

DOBULA CYPRINUS. — (Voy. Able dobule.)

DOBULE (Cyprinus dobula, Lin.). — Malacopt. abd. Cyprin.

Syn. : *Scholl fisch*, Strasbourg.— *Döbel häseling*, allem.— *Herling*, Danem. — *Golowl*, *Golowen*, russ. — *Bartas*, Tart.

D'après les recherches de Blanchard, dans ses *Poissons des eaux douces de la France*, le Dobule n'existerait pas, car il n'en parle nulle part. En un seul endroit, il cite en note le *Squalius Dobula* de Heckel et Knor comme synonyme du Chevesne commun. Ce silence ne nous semble pas suffisant pour effacer cette espèce à laquelle Cuvier, Valenciennes et les naturalistes que nous venons de nommer, avaient reconnu une certaine certitude, puisqu'ils en ont consacré le nom typique *Dobula* à un *Squalius*. La comparaison de nombreux échantillons des différents points de la France nous a forcé de constater que les caractères appliqués au *Cyprinus jesses*, au *Cyprinus Dobula*, et même au *Cyprinus idus* se rapportent en partie au poisson que nous nommons Chevesne, mais non tout à fait. Chaque naturaliste diffère. Est-ce une question d'âge du poisson qui a fait varier ainsi les ap-

préciations ? Est-ce une question de saison, de lieu, d'eau ?... Ce point est bien difficile à élucider. D'autant que, sans vouloir donner aux caractères tirés des dents pharyngiennes plus de valeur qu'ils n'en ont, la constatation de ces organes manque souvent chez les anciens classificateurs. Enfin, chez les Chevesnes, ces organes sont moins tranchés des genres différents qu'il ne serait désirable.

Toutes ces considérations nous engagent à laisser subsister l'espèce *Dobule* jusqu'à nouvel ordre. Chez celle-ci, comme chez le C. Jesse, les dents pharyngiennes sont sur *deux* rangs ; mais chez le Jesse il y en a 4 qui forment le rang externe ou inférieur et 3 en dessus, tandis que chez le Dobule, il y en a 5 en dessous et 3 en dessus. Celles du Jesse ont la pointe crochue, celles du Dobule sont coniques et courbées : quelle différence y a-t-il ?

D'après Cuvier et Valenciennes, — qui se sont, bien avant nous, efforcés de débrouiller cette synonymie, laquelle tend derechef à se compliquer, — le Dobule aurait les mêmes rayons aux nageoires que le Jesse ; mais 11 au lieu de 14, c'est-à-dire *3 de moins, à l'anale*.

Dos verdâtre et côtés gris argenté; ventre blanc d'argent, ligne latérale formée de 45 points jaunes. Écailles de grandeur ordinaire, bordées de points noirs, ou d'une ligne verdâtre, formant comme des mailles en échiquier.

Pendant la jeunesse toutes les nageoires sont blanches ; ensuite les pectorales jaunes ont de 15-16 rayons, la dorsale verdâtre 10, l'anale 11, les ventrales rouges 9, la caudale bleuâtre 22 rayons quelquefois noirâtres.

Deux sinuosités au canal intestinal, 40 vertèbres à la colonne vertébrale. 15 côtes de chaque côté. Cuvier dit 18.

Poids de 1 à 2 kilogrammes; habite les eaux vives et claires qu'il recherche et les fonds de marne ou de sable. Passe souvent l'hiver au fond des grands lacs, et remonte au printemps les rivières (voy. TEMPS DE FRAI), mais craint la grande chaleur, et perd la vie presque aussitôt qu'on le sort de l'eau. Chair saine mais remplie d'arêtes.

L'Able dobule, surtout dans sa jeunesse, ressemble à la Vandoise à s'y méprendre, seulement sa ligne latérale est plus droite que celle de la Vandoise.

La Vandoise a les pectorales pointues, le Dobule rondes : l'appendice pointu de l'angle supérieur de la dorsale est plus long et plus saillant sur la Vandoise que chez le Dobule.

Nous laissons de côté la couleur générale plus sombre des Dobules, parce que ce caractère, pendant la jeunesse et au milieu des eaux de provenances diverses, est fort inconstant.

Un bon caractère général est que les nageoires du Dobule sont *rougeâtres, jaunes ou bleuâtres*, suivant la place, tandis que *toutes* celles de la Vandoise *sont grises*.

DOBULE. — Le Dobule présente de grandes analogies de forme et de structure avec le Chevesne, s'il ne l'est pas lui-même. Aussi vorace que lui, la gueule moins grande, il se tient de préférence dans les grands fonds d'eau et habite moins la surface.

Tous les modes de pêche employés pour prendre de fond, et entre deux eaux, le Chevesne et le Gardon, lui sont applicables. On le trouve plutôt dans les rivières du nord de la France, et, sans en faire une pêche spéciale, on le prend avec les autres Cyprins.

Sa taille analogue à celle du Gardon permet d'employer les mêmes engins que pour celui-ci, engins moins solides et moins massifs que ceux que nécessitent la taille et les efforts des gros Chevesnes.

DOIGT (Pêche au). — Manière de pêcher en mer ou en rivière quand on tient la ligne à la main, directement, sans canne.

DONZELLE BLACODES (**Ophidium blacodas, Schneid.**). — Malacopt. Apodes.

Ce poisson rose, tacheté de brun, est plus grand que la *Donzelle commune* et, comme elle, est propre à la Méditerranée.

DONZELLE BRUNE (**Ophidium Vasalii, Riss.**). — Malacopt. Apodes, ophidés.

Cette Donzelle se distingue de la *D. commune* parce que ses 4 barbillons sont égaux, et ses nageoires sans aucune ligne plus foncée. Elle se prend aussi dans la Méditerranée.

DONZELLE COMMUNE (**Ophidium barbatum, Bloch**). — Malacopt. Apodes. Long. max. = 0m,30.

Syn. : *Bearded ophidium*, angl.

Ce petit poisson très-curieux (*fig.* 254) est, comme les deux autres espèces ci-dessus, propre à la

Mesnel pinx et lith Phot de La Blanchère

DORÉE COMMUNE.

Zeus Faber (Lin.)

(Chrysophrys,

LA CHINE —

La vessie natatoire est large, ovale et simple ; 7 rayons branchiostéges.



Méditerranée. Par sa forme il rappelle l'Anguille, car la nageoire dorsale et l'anale se joignent à la caudale pour terminer le corps en pointe : cependant le corps est plat, les écailles sont irregulièrement semées dans la peau et la fente des ouies est largement ouverte comme celle des poissons ordinaires, ce qui les sépare nettement des Anguilles.

Les Donzelles portent, sous la gorge, deux paires de barbillons à la pointe de l'hyoïde. Dans l'es-



Fig. 254. — Donzelle commune. (*Ophidium barbatum*, Bloch.)

pèce qui nous occupe, ceux de devant sont couleur de chair et plus courts que ceux de derrière. La dorsale et l'anale sont lisérées de noir. Le corps est argenté couleur chair, paraissant comme marbré ou tacheté.

DORADE [*Genre*], (**Chrysophrys**, Cuv.). — Acantopt. Sparoïd. (Voy. Daurades.)

DORADE DE LA CHINE. — Nom donné en quelques endroits au *Cyprin doré de la Chine*. (Voy. ce mot.)

DORÉE (**Zeus faber**, Lin.). — Acanthopt. Scomber. Long. max. = 0m,50.

Syn. : *Gollo*, espag. — *Piotrowin*, polon. — *Goldspiegel fisch*, all. — *John Dory*, angl. — *Couret*, bret. — *Sompietro*, ital.

Ces poissons ont la dorsale échancrée dont les épines sont accompagnées de longs lambeaux de la membrane et d'une série d'épines fourchues le long des bases de la dorsale et de l'anale.

On en trouve dans l'Océan une espèce (*Zeus faber*, Lin.), jaunâtre avec une tache ronde et noire sur le flanc, que l'on connaît sous les noms de *Dorée* et de *poisson de Saint-Pierre;* c'est un très-beau poisson.

La Méditerranée en possède une seconde espèce distinguée par une forte épine fourchue à l'épaule (*Z. pungio*, Val.)

Si l'on examine ce poisson dans une position verticale, on voit que la forme de son corps se rapproche d'un ovale appointi par les deux extrémités de son plus grand diamètre. La queue semble comme un panache détaché du corps. Celui de la Dorée est couvert d'écailles très-petites enfoncées sous la peau. Le dos est brun tirant un peu sur le rouge, la couleur devient plus claire sur les flancs et sous le ventre. Au sortir de l'eau, toutes ces couleurs ont un reflet bronzé doré, parsemé de taches blanches semées çà et là, au milieu desquelles on remarque la tache noire caractéristique qui occupe le flanc au-dessus des pectorales.

La bouche et la tête sont grandes, les deux mâchoires fortement protractiles et les dents en velours.

La forme des nageoires de ce poisson est toute particulière : la première dorsale de 9 rayons est courte, haute, et porte en arrière de chaque épine un long filament qui semble le prolongement de la membrane qui les unit. La 2e dorsale, séparée de la première par une forte échancrure, a 22 rayons flexibles. Les nageoires pectorales sont petites et droites et ne règnent pas plus loin que la tache latérale. Elles ont 13 rayons. Les ventrales de 9 rayons sont grandes et en avant des pectorales. L'anale de 5 épines est armée de 21 rayons flexibles qui rejoignent la caudale : celle-ci est arrondie et porte 13 rayons; la queue est étroite.

La ligne latérale est arquée au-dessus de la tache latérale.

Une rangée d'écailles pointues suit tout le contour du corps au bas des nageoires dorsales et anales et ventrales ainsi que la tête qui est épineuse.

La vessie natatoire est large, ovale et simple; 7 rayons branchiostéges.

DORÉE. — Les Arabes racontent, à l'occasion de la Dorée, qu'elle était au nombre des poissons que prit saint Pierre ; mais qu'ayant poussé un cri plaintif en sortant du filet, Pierre, touché de compassion, la prit entre les opercules et la nageoire dorsale et la remit à la mer en lui disant : « Va rejoindre ta famille. » Ils croient que la trace de ses doigts est restée sur le poisson. D'ailleurs ils ignorent qu'il n'y a pas de Dorée dans la mer Tibériade.

Les Dorées se nourrissent du frai des autres poissons, de mollusques et de crevettes. Elles suivent les bancs de sardines, sont communes à la fin de l'hiver et deviennent de plus en plus rares, sans disparaître tout à fait. C'est un poisson qui se tient volontiers dans la haute mer.

La forme de la Dorée ne lui permet pas une très-grande rapidité de mouvements, elle semble souvent plutôt flotter que nager, emportée par le courant. Quand elle est prise, on voit, tandis qu'elle meurt, les couleurs de son corps changer par une suite de variations remarquables.

La chair de ce poisson est très-bonne, se lève par écailles, et a très-bon goût. Elle devient meilleure quand on la fait dégorger dans l'eau douce, et ressemble tout à fait à celle du Turbot, surtout de janvier à mars compris. En sortant de l'eau, la Dorée fait entendre une sorte de grognement analogue à celui du Grondin (Trigle).

Ce poisson fait sa proie de sardines, du frai des poissons et des *Cutles* communs qu'il parvient à saisir. On le pêche en haute mer comme le Merlan avec les cordes dormantes et flottantes ; on amorce avec des appâts vivants : les jeunes Pagels que l'on accroche par le dos et dont on coupe la dorsale piquante, sont l'appât qu'elle préfère et auquel elle mord à coup sûr.

La Dorée est très-commune dans la baie de Douarnenez, surtout quand il y a des Sprats. C'est d'ailleurs un poisson de haute mer qui ne vit point en troupe et marche seul. Sa natation n'est, avons-nous dit, ni rapide, ni de longue durée : il se laisse plutôt emporter et bercer par les vagues qu'il ne marche lui-même. La conformation de son corps et l'emplacement de ses yeux sont tels, d'ailleurs, qu'il est obligé de se tourner un peu sur le côté pour voir au-dessus de lui. Ce poisson fréquente toutes les côtes de France, tant dans l'Océan que dans la Méditerranée.

DORETTE. — Synonyme de *Dorade*. (Voy. ce mot.)

DORMILLE [*Genre*]. — (Voy. LOCHE, genre.)

DORSALE (Nageoire). — Toujours impaire et placée dans l'axe du corps, qu'elle soit simple, double ou triple, la dorsale est la voile et en même temps le balancier du poisson. Directement opposée comme action et comme position à l'anale, elle en contre-balance ou en augmente l'effet. Elle est quelquefois un auxiliaire de la caudale, et possède comme l'anale la propriété d'être repliée et déployée en tout ou en partie au gré de l'animal.

C'est la première dont l'animal malade renonce à se servir ; la caudale est la dernière.

Placé dans un courant, elle sert au poisson à contre-balancer l'effet de l'anale et à présenter un plan incliné sur lequel l'eau glisse en fournissant un effort qui tend à faire remonter le courant et qui détruit par là l'effet de l'eau sur les autres nageoires, le maintient en place sans effort et sans mouvement, attendant que la proie lui vienne charriée par le courant. C'est un gouvernail supérieur et un organe de propulsion.

Les Cyprins dorés présentent une particularité très-rare parmi les poissons, et d'autant plus extraordinaire que les individus qui sont absolument privés de nageoire dorsale ne semblent pas plus embarrassés de leurs mouvements que ceux qui ont leur nageoire ordinaire. On devrait croire cependant qu'ils sont dans un équilibre plus instable. Cette réflexion et l'étonnement de voir un poisson sans dorsale conserver aussi facilement la station perpendiculaire que ceux qui en étaient munis, avaient frappé également Yarrell, et nous allons lui laisser raconter l'expérience qu'il fit à ce sujet.

« Tout cela me poussa à faire un essai pour m'assurer si la privation soudaine de la nageoire dorsale produirait un désordre facilement appréciable chez des poissons quelconques soumis à cette expérience. Je me rendis, dans cette intention, au jardin de la *Société zoologique* quelques moments avant l'heure à laquelle la Loutre reçoit sa provision quotidienne de poisson vif. Neuf ou dix Gardons et Dards furent mis dans un large baquet de trois pieds de diamètre, rempli d'eau. Je sortis du baquet cinq ou six de ces poissons les uns après les autres, et avec une paire de ciseaux je leur coupai la nageoire dorsale au ras du dos, les remettant de suite dans l'eau. Ils furent très-peu ou point affectés de cette opération, et chacun d'eux sembla conserver sa position perpendiculaire, monter et descendre dans l'eau avec la même aisance et la même certitude qu'avant l'opération; les mutilés et les intacts nageaient ensemble et paraissaient posséder la même vigueur. Je ne pus continuer plus longtemps l'expérience pour m'assurer de ce point, car quelques minutes après la Loutre avait reçu ses poissons accoutumés, et leur faisait fête. »

On cite, des Dorades de la Chine, un trait qui va encore nous faire crier au miracle : un trait d'amitié que je trouve dans une correspondance du *London's Magazine* et que nous rapportons incidemment :

« Les poissons semblent ressentir une certaine amitié les uns pour les autres. Une personne qui avait deux Dorades de la Chine dans un vase, en ôta une. L'autre refusa de manger et montra des symptômes évidents de tristesse et de découragement, jusqu'à ce que son compagnon lui fût rendu. »

DORSIBRANCHES (Annélides). — Le nom de *Dorsibranche* a été appliqué par Cuvier aux Annélides errantes, parce qu'elles présentent sur la portie moyenne de leur corps ou tout le long des côtés, des branchies en forme de houppes, de tubercules ou de ramifications plus ou moins nombreuses et compliquées.

Ces annélides ont, en général, la tête distincte du tronc, pourvue d'appendices en nombre variable et d'une ou deux paires d'yeux apparents comme une petite tache noire incolore.

Leur bouche est remarquable par une espèce de trompe protractile quelquefois fort longue, et portant à son extrémité antérieure une ou plusieurs paires de mâchoires cornées.

Chaque anneau du corps est muni d'une paire de pieds de structure variable; ces pieds se composent ordinairement de deux tubercules attachés l'un à l'arceau dorsal, l'autre à l'arceau ventral, et portent un cirrho charnu et filiforme, pourvu en outre à leur sommet d'un faisceau de soies raidies et rétractiles qui servent à la locomotion ou à la défense dans quelques espèces.

Les branchies naissent toujours à la base des cirrhes.

Les Dorsibranches sont tous des animaux marins qui marchent et nagent très-bien, et vivent au milieu des pierres des rochers du rivage, des sables, de la vase, etc.

On les divise en 6 familles : 1° *Aphrodisiens;* 2° *Amphinomiens;* 3° *Euniciens;* 4° *Néréidiens;* 5° *Arénicoles;* 6° *Chétoptériens.*

DOUCET (Callionymus Lyra, Lin.). — Acanthopt. Gobioid. Long. max. = 0m,20.

Syn. : *Gemmeous Dragonet*, angl. — *Rotchet*, écoss.

Corps allongé (*fig.* 255), de couleur orangée, tacheté de violet. Tête oblongue, déprimée; yeux



Fig. 255 — Doucet ou Callionyme Lyre (fem.). (*Callionymus Lyra*, Lin.)

rapprochés et regardant en haut; intermaxillaires très-protractiles; préopercules terminés par des épines; dents en velours, palais lisse. Ouïes ouvertes par un seul trou près de la nuque. Yeux oranges. Ventrales sous la gorge, écartées et plus larges que les pectorales, noir bleu; ventre blanc.

1re dorsale courte et élevée en pointe, de 4 rayons ; 2e longue de 9, espacés. Anale longue de 9, espacés. P = 20. V = 5. C = 10. La dorsale est brun pâle, tachetée de brun foncé ; les autres noir bleuâtre. La caudale est ronde, comme les pectorales et les ventrales.

Ce poisson se trouve très-communément, entre les rochers, sur les côtes de la Manche et de l'Océan.

DOUCET. — On prend quelquefois le Doucet à la ligne, mais le plus souvent au moyen du filet que l'on promène sur les bancs de sable ou dans les baies pour prendre les crevettes (*Haveneau*, *Bout-de-quièvre*, etc.). Sa nourriture consiste en crustacés qu'il avale en entier, en mollusques mous et en vers.

On peut l'employer comme appât pour les gros poissons. Sa chair est blanche et de bon goût.

DOUMAIZÈLO. — Nom provençal de la *Donzelle*. (Voy. ce mot.)

DRAGONNET (**Callionymus dracunculus**, Bloch.). — Acanthopt. Gobioid. Long. max. = 0m,20.

Syn. : *Sordid Dragonet*, angl.

Quelques ichthyologistes pensent que ce Callionyme est la femelle du *Doucet;* il en diffère principalement parce que la première dorsale est courte et sans filet. La tête et le corps sont très-aplatis, les yeux sont très-rapprochés l'un de l'autre et du nez, la bouche très-grande. Le preopercule est armé de trois épines :

D = 4 + 9. P = 20. V = 5. A = 9. C = 10.

La couleur générale est brun rouge avec des taches noires irrégulières, surtout dans la jeunesse. Les dorsales sont brun pâle avec marbrures ; tout le dessous du corps, blanc uniforme, même l'anale.

Se prend dans la Manche et l'Océan.

DRAGONNET. — Le Dragonnet préfère la mer profonde, tandis que le Doucet aime la côte et les rochers. Ce petit poisson possède une rapidité de mouvements extraordinaire ; il part comme une flèche quand il est alarmé, mais ne va pas loin et se cache sous les herbes ou les pierres. Sa chasse, dans les flaques d'eau, est le plaisir de tous les enfants, mais ils n'en reviennent que trop souvent avec les doigts ensanglantés par les épines du petit *Diable de mer*. Sa conformation se prête à la méfiance, ses yeux placés en dessus lui permettent de mieux voir qui le menace.

On le prend quelquefois à l'hameçon, mais rarement. On le trouve souvent dans l'estomac des gros poissons, ce qui prouve que lui-même fait une excellente esche. Il se nourrit de mollusques, vers et crustacés.

DRAGUE. — La Drague est une manche que l'on traîne au fond de l'eau. Ces chausses sont plus ou moins longues et ont des ouvertures de différentes formes, plus ou moins grandes, quelques-unes armées de fer ou de bois. La force des filets varie d'ailleurs suivant leur grandeur. Lorsque la Drague est très-grande et qu'on la traîne avec des bateaux, elle devient le Chalut. (Voy. ce mot.)

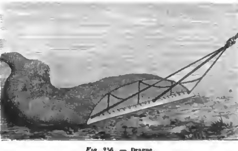


Fig. 256. — Drague.

La Drague ordinaire (*fig.* 256) porte une armature en fer et sert à détacher du fond les huîtres et différents autres coquillages.

DRAINETTE. — Manet dont on se sert à la dérive pour prendre, en mer, plusieurs sortes de petits poissons ronds.

DRANET. — Sorte de Senne munie de flottes en tête et montée sur deux bâtons verticaux, un à chaque bord. En usage à la Hougue.

DRÈGE ou **DREIGE.** — La Drège est, sans contredit, le filet le plus ingénieux qu'on ait inventé, c'est le chef-d'œuvre de l'art du pêcheur; mais il a l'inconvénient de détruire beaucoup de poisson, et il ne peut servir que sur des fonds unis dont le brassiage d'eau est connu. On prétend que pour la pêche des Vives il faut que ce filet soit tendu plus verticalement que pour les autres poissons: comme l'expérience l'exige ainsi, on multiplie le nombre de flottes à sa partie supérieure pour le maintenir dans la position la plus favorable à la pêche. Dès François Ier, il est question de la Drège en France; mais les mailles eu étaient si petites et le nombre des filets si multiplié, que les côtes de la Manche voisines de Dieppe, éprouvèrent une dépopulation nuisible, et que les pêcheurs se virent forcés de se diriger vers celles d'Angleterre où l'on ne toléra qu'un petit nombre de bateaux. Les réclamations des autres pêcheurs français firent supprimer ce filet, sauf des bateaux qui furent conservés pour les besoins de la table du roi, pendant le carême seulement. Les pêcheurs de Dunkerque ayant réclamé contre cette mesure, qui ne pouvait atteindre les pêcheurs étrangers, ceux d'Ostende, de Nieuport et de Blankenberghe, l'usage de la Drège leur fut de nouveau permis; mais le nombre en fut moindre qu'auparavant, parce que les facultés des pêcheurs n'étaient pas en rapport avec les dépenses qu'entraîne la mise dehors d'un pareil filet.

Sous Louis XIV, la Drège était employée à la pêche de la Vive, poisson fort recherché à cette époque. Tantôt prohibée, tantôt permise, la Drège a été définitivement exclue de la Manche. Sous François Ier, il n'y avait à Dieppe que deux Drégeurs; sous Louis XIV, le nombre en fut augmenté jusqu'à seize. Un arrêt du conseil l'autorisa en 1724, un autre arrêt le défendit en 1736. C'était à n'en pas douter, un filet destructeur d'après son système.

C'est de ce filet que parle Tiphaigne, qui en a très-bien décrit la manœuvre, quand il observe que la Drège ou pêche aux Vives n'est pas seulement la plus ingénieuse des pêches, mais encore un chef-d'œuvre de navigation. Ce n'est point aux courants de l'air, dit-il, que les Drégeurs présentent leur voile, c'est au courant de la marée; ce n'est point sur l'eau, c'est dans l'eau qu'ils ont à naviguer. Ce n'est point un vaisseau de quelques toises de long qu'ils ont à diriger, c'est un appareil de quatre à cinq cents brasses de filets; encore est-il plongé au fond de la mer, et cent à cent cinquante pieds d'eau en dérobent la vue. C'est en tâtonnant et la sonde à la main, qu'on tâche de s'assurer de sa direction. Tout excès est contraire. Du côté des vents, peu sont favorables, et de ceux-ci trop ou trop peu empêche la manœuvre. Du côté de la marée, trop d'activité emporte, sans permettre de régler les mouvements du filet; trop de lenteur le laisse sans mouvement et fait languir la pêche.

La Drège (*fig.* 257) se compose d'un grand tramail PQO, qui porte sur le fond de la mer et dont les extrémités P et O doivent être le plus écartées possible. Ce tramail est traîné par un seul bateau. Et, si les extrémités P et O étaient amarrées à la proue et à la poupe du bateau, elles se toucheraient promptement. Les pêcheurs ont alors imaginé d'emprunter le secours d'un corps flottant R nommé *Bourset*.

Ce bourset se compose d'une voile tannée ou goudronnée, garnie d'une ralingue sur son pourtour. Elle est encapelée, par sa tête, sur une vergue de 6 à 7 mètres de

longueur, munie d'un tonneau vide R comme flotteur. Une manœuvre, passée dans les annelets de la ralingue sert à faire prendre à la voile la courbure que les pêcheurs jugent nécessaire. Ce bourset s'attache par un halin I à l'un des bouts du tramail PO et à environ vingt-cinq brasses de la vergue ; on attache sur le halin une corde N qui aboutit à une bouée M, servant à soutenir et à diriger le bourset.



Fig. 257. — Drège.

Le tramail dont la ralingue inférieure est garnie de plombs et la supérieure de flotteurs qui le maintiennent constamment dans une position verticale, et dont les extrémités sont munies de deux câblières proportionnées à la force de la marée, se trouve ainsi traîné par le bateau A et le bourset R pendant une ou deux lieues. Le bateau n'ayant pas de voiles est poussé par la marée.

Pour empêcher le mouvement de se ralentir et la pêche de languir, pendant les faibles marées, les marins ont imaginé un moyen très-ingénieux. Ils lancent à la mer une voile D nommée *trinquette*, montée sur sa vergue E et attachée au bateau comme l'indique la figure A ; cette voile sert alors de remorqueur.

La Drège étant un filet fort cher, elle n'appartient pas généralement à un seul pêcheur. Plusieurs marins s'associent, fournissent chacun un ou deux morceaux de filet et se partagent le bénéfice proportionnellement à ce qu'ils ont fourni.

La pêche à la Drège est excessivement meurtrière. Labourant le sol et les bancs d'algues où croissent les alevins, elle détruit une quantité considérable de petits poissons. De plus, elle nécessite des dépenses considérables pour l'achat et l'entretien des filets. Aussi ne l'emploie-t-on plus guère de nos jours.

DRÉLIGNY. — Nom du Bar en Provence. (Voy. Bar commun.)

DRINNEGUET. — Nom du Bar commun dans le Finistère ; on dit aussi Drigue. (Voy. Bar.)

DROITS DU PÊCHEUR A LA LIGNE, EN MER. — Le décret du 10 mars 1862 donne au pêcheur à la ligne (cordes ou palangres), le droit de pêcher pendant toute l'année en dedans comme en dehors de la limitation des trois milles de la laisse de basse mer. Cette pêche n'est assujettie qu'aux règles d'ordre et de police. Nous allons voir que les règlements antérieurs étaient aussi larges à cet égard que celui que nous venons de citer.

Seulement il est interdit au pêcheur à la ligne (art. 2, § 1), de même qu'à tous les autres pêcheurs, de conserver les poissons qui ne sont pas encore parvenus à la longueur de 0m,10, mesurée de l'œil à la naissance de la queue, à moins qu'ils ne soient réputés poissons de passage ou qu'ils n'appartiennent à une espèce qui, à l'âge adulte, reste au-dessous de cette dimension.

Il est difficile d'avoir des droits plus étendus et une réglementation plus claire.

Les règlements antérieurs (décrets du 4 juillet 1853) portaient, dans les premier, deuxième, troisième, quatrième arrondissements, que la pêche à l'hameçon, ou pêche à la ligne ou aux cordes, est permise pendant toute l'année, quel que soit le mode suivant lequel elle se pratique.

Dans le cinquième arrondissement (Toulon), cette pêche (palangres) est permise toute l'année sur la côte, et du 1er juillet au 1er mars dans les étangs, ports et canaux (décret du 19 novembre 1859.)

DROITS DU PÊCHEUR A LA LIGNE FLOTTANTE, EN EAU DOUCE. — D'après la définition de la Cour d'appel de Paris, la ligne flottante indique une ligne que le mouvement seul de l'eau rend mobile et fugitive, et qu'il faut que le pêcheur ramène sans cesse à lui. Il faut, par conséquent, qu'elle soit constamment soumise au mouvement du flot et du courant de l'eau, et que l'appât ne repose pas au fond immobile.

Le pêcheur doit tenir à la main la canne qui sert à jeter la ligne en amont, toutes les fois que le courant la fait descendre en aval, à une trop grande distance.

On peut mettre autant de plomb qu'il en faut, suivant le courant, pour tenir la ligne verticale dans l'eau, mais non immobile.

La pêche décrite ainsi est proprement appelée, en termes de pêcheur, la pêche *au coup*. Ce n'est pas la seule cependant qui puisse se faire avec la ligne flottante.

La ligne flottante peut recevoir *plusieurs hameçons*, en nombre illimité (Versailles, 24 déc. 1844 ; C. ap. Paris, 21 mai 1851).

On peut pêcher *en bateau*, comme au bord avec la Ligne flottante, toujours tenue à la main (C. ap., 28 déc. 1845).

On peut pêcher avec un *ver*, un *insecte vivant*, qui ne sont pas considérés comme amorce vive ; ce nom ne s'applique qu'aux petits poissons (Arcis-sur-Aube, 12 septembre 1844).

Les gardes ne sont autorisés à saisir que les instruments prohibés ; par conséquent, en se conformant aux règlements, le pêcheur ne craint ni procès ni saisie de ses ustensiles. Le garde-pêche est porteur d'une plaque qu'il doit exhiber en abordant le pêcheur auquel il s'adresse.

L'État s'étant réservé le droit de pêche dans les fleuves, rivières, canaux, etc., navigables et flottables, et dans les noues, boires et annexes de ces cours d'eau, il s'ensuit que (hors la pêche à la ligne flottante), il faut une licence pour y pêcher de fond. De même, il faudra une permission du particulier auquel appartient une rivière, même pour y pêcher à la ligne flottante, *sur son terrain*, car il est propriétaire du cours d'eau jusqu'au milieu de sa largeur.

Le temps du frai est prohibé partout, même à la ligne flottante. Cependant, quand il y a deux temps de frai nécessités par deux espèces de poissons, comme dans les rivières à Truites et celles qui n'en ont pas, si l'on voulait s'opposer à ce qu'un pêcheur pêchât la Truite d'avril en juin, pendant le frai des poissons blancs, il y aurait lieu de réclamer et il serait fait droit, ainsi qu'il est arrivé dans plusieurs départements.

Le temps du frai varie dans les divers départements, mais, en général, du 1[er] avril au 15 juin pour les poissons ordinaires, et d'octobre à janvier pour la Truite.

D'après l'art. 3 du règlement préfectoral de la Seine, seront rejetés à l'eau les poissons suivants au-dessous de la mesure indiquée entre œil et bat, c'est-à-dire entre l'œil et la naissance de la nageoire caudale :

Truite	0m,160	Tanches	0m,135
Carpe		Perches	
Barbeau		Gardons	
Ombre		Lottes	
Brême		Anguille	0m,075 de tour au milieu.
Brochet			
Chevesne			

Dans les départements où cette pêche n'est pas prohibée, la pêche au vif, se faisant à la ligne flottante, n'est pas soumise à la licence payante. Il y a même matière à discussion, car un poisson mort n'est pas une amorce vivante et sert aussi bien à prendre à la ligne flottante à la main, la Truite, le Brochet, la Perche, etc.

Il est défendu d'amorcer et faire mourir le poisson en jetant dans l'eau les drogues suivantes : chaux, noix vomique (*strychnos nux vomica*), manne, tithymale (*euphorbia helioscopis*), débris de lin et chènevis, etc.

Toutes les amorces de fond, pain de chènevis, asticots, sang, vers mêlés de terre, blé, etc., toutes choses que mangent les poissons, ne sont pas défendues même pour la ligne flottante.

Tels sont donc bien établis les droits du pêcheur libre et prolétaire; quant aux droits qu'à la porte on achète en payant, ils sont étendus et magnifiques, suivant la rotondité du porte-monnaie; et les licences en spécifient parfaitement l'étendue et les honneurs; nous n'avons point ici à nous en occuper.

N'oublions pas cependant, qu'avant d'être un plaisir et un délassement, la pêche est une source d'alimentation considérable; qu'en rivière, comme en mer, elle fait vivre une foule de mariniers et de matelots, et qu'à ce titre elle devait être soumise à des règlements, tout comme les autres sources de revenus du domaine public.

DROMIE. (Voy. CRABE.) — La Dromie est un crabe paresseux assez rare, à

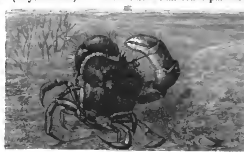


Fig. 258. — Dromie (*Dromia vulgaris*, Edw.)

carapace arrondie et très-bombée, de couleur brune et couverte de duvet. Ses pinces sont quelquefois rosâtres. La Dromie n'est pas très-grosse. Elle a au plus 0m,10 de long; elle ne quitte jamais l'eau, et pour la trouver il faut explorer les rochers que les grandes marées mettent seules à découvert. Une des manies curieuses de ce crabe, c'est de se couvrir le dos d'une coquille, d'une éponge ou

d'un polypier qu'il y tient en équilibre avec ses pattes de derrière. Elle aime assez les alcyons, et ceux-ci se développent si bien sur la carapace qu'ils finissent par la cacher complétement. Notre seule espèce a le duvet bleuâtre, et elle est en même temps la seule espèce européenne qui se trouve à la fois dans l'Océan et la Méditerranée.

DROUILLET. — Petit filet, monté sur perche, qu'on présente à l'opposé du cours de la marée, pour prendre les Sprats et autres petits poissons.

DUITS. — Pêcheries de Lamproies établies sur la basse Loire. (Voy. Lamproies.)

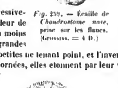
DURÉE DE LA VIE. — Les poissons ont la vie très-longue; on a des exemples avérés de certains d'entre eux dont la naissance remontait à 300 ans; il faut probablement attribuer cette longévité au peu de force qu'ils doivent dépenser pour se mouvoir dans un liquide de densité presque égale à celle de leur corps; au peu d'énergie de leurs sensations, à leur sang froid, à la température du milieu où ils vivent, dont les variations ne sont pas brusques comme celles de l'air; enfin, à l'indépendance assez grande de leurs organes, qui fait qu'un d'eux peut être attaqué gravement sans affecter les autres. Ce dernier motif rend compte du peu de danger de la *castration* que l'on fait subir à ces animaux lorsqu'on veut les engraisser dans des réservoirs.

DURGAN. — Nom qui sert à Avignon, comme à Nice, à désigner le *Barbeau commun* et le *Barbeau méridional*. (Voy. ces mots.)

E

ÉCAILLES. — Les écailles qui couvrent la peau du poisson varient énormément et comme forme et comme couleur. Quelquefois elles ont la forme de grains rudes, de tubercules très-gros ou de plaques épaisses; mais, en général, ce sont des lamelles fort minces se recouvrant comme des tuiles et enchâssées dans les replis du derme.

La matière argentée qui leur donne souvent un éclat métallique si remarquable, est secrétée par le derme et se compose d'une multitude de très-petites lames polies.



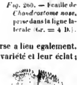


Fig. 259. — Écaille de *Chondrostome nase*, prise sur les flancs. (Grossiss. = 4 D.)

Fig. 260. — Écaille de *Chondrostome nase*, prise dans la ligne latérale (Gr. = 4 D.).

L'adhérence des écailles à la peau est excessivement variable d'une espèce à l'autre; la grandeur de l'écaille n'est même pas une raison de sa plus ou moins grande adhérence; car il y a des poissons à grandes écailles qui tiennent fort bien et d'autres à très-petites ne tenant point, et l'inverse a lieu également.

Quant aux couleurs dont elles peuvent être ornées, elles étonnent par leur variété et leur éclat; tantôt elles ne doivent être comparées qu'à l'or et à l'argent, tantôt ce sont les teintes les plus riches du vert, du bleu, du rouge ou du noir.

Il y a des écailles de formes très-diverses, de rondes, de carrées, de crenelées, d'osseuses, de flexibles. Plus les poissons sont destinés à approcher des rivages, plus les écailles, proportionnellement à leur taille, sont grandes et épaisses; il leur faut une cuirasse pour les préserver des chocs auxquels les expose le voisinage des rochers.

Fig. 261. — Écaille de *Perche commune*, prise sur les flancs. (Gr. = 8 D.)

Fig. 262. — Écaille de *Perche commune*. Ligne latérale. (Gr. = 8 D.)

Plus, au contraire, le poisson est destiné à vivre dans la vase, plus les écailles sont petites et recouvertes par la peau.

Les poissons de haute mer qui ne sont exposés qu'à des frottements passagers, ont les écailles retenues par une moindre portion de leur contour.

Si l'on ajoute les callosités, les tubercules, les aiguillons, les croûtes osseuses, on a une idée des armes défensives dont la nature a pourvu certains de ces animaux pour assurer leur conservation et les soustraire aux poursuites acharnées dont ils sont l'objet. Les poissons ont également des armes offensives, des dents tranchantes et terribles, pointues, recourbées, des piquants longs, mobiles, acérés, etc.



Fig. 263. — Écaille du *Rotengle*, prise sur les flancs. (Gr. = 4 D.)

Fig. 264. — Écaille du *Rotengle*, prise sur la ligne latérale. (Gr. = 4 D.)

Par leur nature et par la matière qui les produit, les écailles se rapprochent absolument des ongles, des poils et des plumes qui couvrent les autres animaux : peu corruptibles comme ces matières ; brûlées, elles répandent la même odeur. Décomposées, ce sont les mêmes éléments, enfin, elles sont sécrétées sur la peau par des vaisseaux spéciaux et des ramifications artérielles. Dernier rapprochement, de même que sur les membranes intérieures de quelques quadrupèdes, on trouve quelquefois des vestiges de poils ; de même, sur les intestins de certains poissons, on remarque une couche de matière brillante, nacrée, analogue aux écailles. En général, la partie des écailles qui n'est pas recouverte par les voisines est plus foncée que l'autre, et revêtue de plus belles couleurs.

On ne sait pas encore quelle partie du corps des poissons sécrète les écailles; il est certain qu'elles croissent par juxtaposition de couches qui augmentent de grandeur avec l'âge de l'animal, ou même avec l'âge de l'écaille ; dans tous les cas, quand elles sont enlevées, elles se régénèrent avec une extrême lenteur, au moins sur les poissons d'eau douce. La plaie, dans une eau très-vive, se cicatrise et reste souvent vive. Dans une eau dormante, ou moins pure, la place privée d'écailles se couvre d'une mucosité qui se revêt de mousses parasites semblables aux moisissures blanches, et l'animal meurt au bout d'un temps plus ou moins long, suivant la quantité plus ou moins grande d'écailles enlevées. Dans la majeure partie des poissons, l'écaille est couverte, en portion du moins, par une membrane transparente excessivement mince et résistante, qui la retient dans le follicule qui lui a donné naissance. Si l'on examine à la loupe des écailles ordinaires, on les voit marquées de lignes concentriques dénotant, suivant Agassiz, l'état de la croissance par excrétion des bandes successives. Il appelle *cycloïdes* (*fig.* 267), les écailles marquées de ces lignes concentriques; *cténoïdes* (*fig.* 268), celles qui ont, sous les lignes concentriques, de petites épines ou petites dents; il leur donne aussi le nom de *pectacées*. Ordinairement les dents cténoïdes s'usent et s'enlèvent plus vite et plus loin sur le disque de l'écaille, et demeurent entières sur le bord postérieur où l'on croirait alors qu'il se dépose une plus large bande de matières pour la croissance.

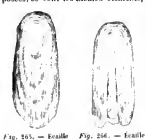


Fig. 265. — Écaille de la *Tanche commune*, prise sur les flancs. (Gr. = 10 D.)

Fig. 266. — Écaille de la *Tanche commune*, ligne latérale. (Gr. = 10 D.)



Fig. 267. Écaille cycloïde.

Fig. 268. Écaille cténoïde.

Les Gobies présentent de très-beaux échantillons d'écailles pectacées à dents marginales.

Les Cyprinoïdes présentent des écailles cycloïdes, et les Acanthoptérygiens portent des écailles *cténoïdes*. Un troisième genre d'écailles a reçu d'Agassiz le nom de *Ganoïdes* (*fig.* 269); elles ont une surface dure, brillante et émaillée, et leur structure osseuse sous-jacente présente des corps rayonnés. Ce sont celles des Silures, des Balistes et des Hippocampes, etc.



Fig. 269. Écaille ganoïde.

Fig. 270. Écaille placoïde.

Le quatrième genre est nommé *Placoïdes* (*fig.* 270) et manque de l'émail superficiel des écailles ganoïdes, et, pour le plus grand nombre de cas, leur structure est analogue à celle des dents.

Elles existent dispersées sur la plupart des Raies, des Requins, et sur les Plectrognathes.

On remarque généralement que la ligne latérale est protégée par des écailles d'une forme différente de celles du reste du corps (*fig.* 260, 262, 264 et 266). Voy. LIGNE LATÉRALE.

ÉCHARDE. — (Voy. ÉPINOCHE.)

ÉCHEVEAU DE CHANVRE. — (Voy. ANGUILLE.)

ÉCHIQUIER. — Nom du Carrelet (filet) dans quelques provinces. Ce filet (*fig.* 271) est une nappe simple et carrée de $1^m,50$ à 2 mètres de côté. On a soin de la border d'une cordelette solide afin de lui donner plus de résistance. Comme il est très-important de pouvoir tirer promptement ce filet hors de l'eau, on fait les mailles aussi larges que possible, eu égard à l'espèce de poisson que l'on désire prendre. Cependant on ourdit le plus souvent les mailles du milieu plus serrées que celles des bords. Comme on se sert ordinairement du Carrelet dans les endroits où l'eau a peu de profondeur, on l'ourdit quelquefois en mailles très-serrées, et il sert alors à prendre les petites espèces de poissons.

On monte ce petit filet au moyen de deux perches flexibles attachées en croix suivant les diagonales du carré. Si l'on n'emploie que deux perches, il faut amincir à la plane la plus grosse extrémité, afin que les deux extrémités étant de même grosseur, la perche plie bien au milieu. Il est préférable de composer chaque diagonale de deux perchettes plus petites, dont les extrémités les plus grosses sont taillées en biseau allongé, appliquées l'une sur l'autre et retenues par de fortes ligatures de ficelle goudronnée ou de fil d'archal. De cette manière, les parties ployantes du bois restent équilibrées aux deux extrémités. Ces deux perches n'ont besoin d'être retenues ensemble que par un lien lâche qui leur permette de se réunir l'une à côté de l'autre lorsque le filet est détendu, ce que l'on doit faire chaque fois qu'il a servi ; de cette manière, elles se placent le long de la gaule, et le tout est beaucoup plus facile à transporter.



Fig. 271. — Échiquier ou Carrelet.

Le lien qui retient les deux perches se termine par une boucle que l'on fait revenir sur elle-même, de manière à former nœud coulant dans lequel on passe l'extrémité, encochée tout alentour, de la forte gaule de 4 ou 5 mètres de longueur qui sert à manœuvrer le filet. De cette manière, il reste entre la tête de la gaule et la perche de dessus 5 ou 6 centimètres de corde double, qui rend la manœuvre du Carrelet beaucoup plus commode, en permettant au filet de prendre toutes les inclinaisons nécessaires.

En général, il faut éviter de pêcher avec ce filet dans des eaux plus profondes que 2 mètres, car il serait impossible de retirer le Carrelet assez promptement pour que le poisson qui passe au-dessus de lui ne s'échappe pas à coup sûr. Encore doit-on, quand on veut pêcher à une profondeur semblable, donner au filet tendu la forme d'une poche assez profonde.

La pêche à l'Échiquier réussit généralement mieux par les eaux troubles que dans les rivières très-claires. La meilleure place pour le tendre est auprès de tout

obstacle qui donne lieu à un remous ou à des haïs, car les poissons de toute espèce se trouvent de préférence en ces endroits, où l'eau tournoyant dépose leur nourriture. L'entrée de l'arche étroite d'un pont, en amont comme en aval, est encore une bonne place pour cette pêche, parce que c'est le grand chemin des poissons et qu'en levant au hasard de temps en temps, on peut en prendre de très-beaux au passage. Dans les haïs, dans les étangs, dans tous les endroits, en un mot, où l'eau est dormante, il est quelquefois bon d'attacher au milieu du Carrelet une amorce quelconque, soit un morceau de pain, soit une éponge imprégnée de sang, soit une boule de terre glaise. (Voy. AMORCE.) Mais quand on pêche dans un passage, cette précaution est à peu près inutile. L'endroit une fois choisi, on met l'Échiquier à l'eau, en le présentant par une pointe, doucement, et faisant le moins de bruit possible, puis, en appuyant légèrement la gaule sur les perchettes, on le fait descendre avec précaution jusqu'à ce qu'on s'aperçoive que les quatre extrémités portent sur le sol. Quelques précautions qu'on ait prises, les poissons ont fui devant cette invasion de leur domicile, mais la curiosité ou l'insouciance les ramène assez vite, et au bout de cinq à dix minutes, on peut relever le filet.

Il s'agit maintenant de relever le Carrelet. Chacun prend, selon sa force, la position qui lui semble préférable (*fig.* 271). L'une des plus commodes est de se placer à cheval sur la perche, puis, en levant des deux mains la gaule prise aussi loin que possible du corps, et pliant en même temps les jarrets, on opère un mouvement de bascule qui sort le filet de l'eau. Le premier mouvement des poissons qui voient le filet se détacher du fond est de plonger. Or, ils courent à leur perte, car ils rencontrent la nappe qui, pourvu qu'elle soit enlevée assez vite, les emporte hors de leur élément. Quelques personnes attachent une corde à l'extrémité antérieure de la gaule, au delà du point où elle supporte les perchettes. Appuyant contre leur pied l'autre bout de cette gaule, elles tirent sur la corde et, entraînant le filet, le font sortir de l'eau.

Quelques pêcheurs, surtout quand ils se servent de petits Carrelets à fretin, posent la perche sur le bras gauche, et de la main droite, appuyée sur la plus grosse extrémité, la font basculer autour du premier point d'appui. Dans les grands fleuves, sur la Loire, par exemple, on emploie de très-grands Carrelets montés à demeure. La perche de ces filets a quelquefois 10 mètres de long et une grosseur proportionnée. Le milieu de sa longueur repose sur un poteau de 1 à 2 mètres, planté très-solidement aussi près que possible de l'eau, à la pointe d'une île, d'une jetée, ou dans un endroit analogue. C'est absolument le mécanisme des perches à tirer l'eau des puits. L'extrémité de la perche, du côté du pêcheur, est chargée d'assez de pierres pour faire à peu près équilibre au poids du filet. Quant au poteau, il sert non-seulement au mouvement de bascule de haut en bas, mais encore la perche peut tourner sur lui comme sur un pivot, afin que le filet étant sorti de l'eau, le pêcheur lui fasse décrire un arc de cercle qui le ramène sur le rivage. C'est à une corde qui descend de l'extrémité chargée de pierres, et dressée en l'air, que se pend le pêcheur pour opérer le mouvement de bascule. Ces énormes Carrelets servent à la pêche du Saumon à la remonte. Le pêcheur qui guette les poissons de sa place, et qui les voit à travers l'eau transparente, relève brusquement l'engin quand il les aperçoit au-dessus du filet.

Dans les environs de Paris, les pêcheurs de profession se servent, pour pêcher spécialement le Goujon, d'un Carrelet à mailles très-étroites et à poche assez peu profonde. Ils se placent dans un bateau, sur un banc de sable où l'eau n'ait guère plus

d'un mètre de profondeur. D'une main, il maintient la gaule du filet placée sur le fond, tandis qu'au moyen d'un bouloir il fouille et soulève le sable au milieu du Carrelet. Le nuage ainsi formé dans l'eau s'en va, au loin, réveiller les Goujons engourdis. Amis avant tout de l'eau trouble, ils s'engagent dans ce filon qui leur apporte des particules nutritives, le remontent en troupe et viennent bientôt s'assembler sur le filet, où ils rencontrent chère lie. Tout cela a demandé cinq ou six minutes, au bout desquelles le pêcheur relève son filet et ramasse sa capture. Lorsque l'eau d'une rivière est très-claire, il faut alors pêcher à vue. Pour cela, on pave le fond de la rivière de petites pierres blanches, de débris de poteries, ou d'autres choses analogues, sur lesquels on dépose le filet. Le corps des poissons apparaissant très-distinctement sur ce fond, quand on en aperçoit un, on relève vivement le Carrelet et l'on s'assure de son prisonnier.

La pêche au Carrelet procure non-seulement les petits poissons et le fretin, mais la Perche qui s'y prend très-souvent, surtout près des arches des ponts ; le Barbeau qui cherche et voyage quand l'eau est troublée par une crue ; le Brochet lui-même au passage, et quelquefois des individus de très-belle dimension, dans les petites rivières ou autour des roseaux d'un étang ; la Truite quand elle chasse ; tous les poissons en un mot, au hasard, c'est une affaire de patience et de bras. (Voy. Lanet.)

L'Échiquier, ou Carrelet, s'emploie sur quelques points de la Méditerranée pour prendre les Melettes et autres blanchailles. Dans l'Océan, les pêcheurs s'établissent soit à l'embouchure des cours d'eau, soit entre des passes de rochers, soit dans les endroits où l'eau forme un courant en se précipitant dans les grands fonds. Ils choisissent de préférence les moments où, par une cause quelconque, l'eau est trouble, et toujours quand la marée monte. Au lieu de poser leur Échiquier à plat sur le fond, comme on le fait en rivière, ils l'opposent au courant, parce qu'ils ont remarqué que les poissons plats surtout ont l'habitude de monter avec le flot, et tombent ainsi dans le filet. C'est une manœuvre tout à fait analogue à celle de l'Alosière dans les rivières du Midi.



Fig. 272. — Calen ou Venturon.

On se sert encore, près des côtes de la Méditerranée, mais alors en bateau, d'un grand Carrelet qui a 3m,50 de côté et que l'on nomme *Calen* ou *Venturon* (*fig.* 272). Pour s'en servir, on établit sur l'arrière du bateau un système semblable à celui du Carrelet à Saumon que nous avons décrit plus haut. Le montant en bois se termine en haut par une fourche ou par une boucle en fer boulonnée solidement. On pose sur la fourche, ou l'on passe dans la boucle un espar de 5 à 6 mètres de long. Des arcs en bois ne suffiraient pas pour supporter l'effort de l'eau contre ce filet quand on le relève, et comme cet appareil devient extrêmement pesant, on établit un contre-poids à l'extrémité de la perche, pour aider les pêcheurs quand ils relèvent le filet.

Lorsque les eaux sont encore plus profondes, on se sert d'une autre variété de

Carrelet à laquelle on donne le nom de *Hunier* (*fig.* 273) et qui sert dans les grands fonds. Il est le même que le Venturon, seulement les arcs en fer, au lieu d'être attachés à un espar posé en bascule, le sont à un cordage qui passe sur une poulie frappée à l'extrémité d'une vergue. Comme il est impossible de retirer le Hunier tout d'un coup hors de l'eau, puisqu'il faut le tendre et haler sur la corde, on le fait très-profond, en lui donnant la forme d'une poche autant que possible, pour que le poisson ne s'échappe pas.

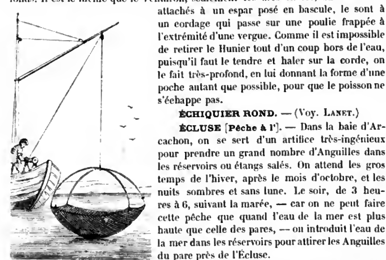


Fig. 273. — Hunier, sorte de grand Échiquier pour la mer.

ÉCHIQUIER ROND. — (Voy. LANET.)

ÉCLUSE [**Pêche à l'**]. — Dans la baie d'Arcachon, on se sert d'un artifice très-ingénieux pour prendre un grand nombre d'Anguilles dans les réservoirs ou étangs salés. On attend les gros temps de l'hiver, après le mois d'octobre, et les nuits sombres et sans lune. Le soir, de 3 heures à 6, suivant la marée, — car on ne peut faire cette pêche que quand l'eau de la mer est plus haute que celle des parcs, — on introduit l'eau de la mer dans les réservoirs pour attirer les Anguilles du parc près de l'Écluse.

On attend alors que la mer se soit retirée, ce qui demande plusieurs heures; on place en dehors de l'Écluse, — du côté de la mer, par conséquent, — un cadre de filet métallique à mailles de 11 millimètres, puis on lève légèrement la vanne, à peu près de 15 centimètres seulement, c'est-à-dire de l'épaisseur approximative des Civelles, des Mouregains. Ceux-ci suivent le courant, passent sous la vanne, et s'accumulent dans l'Écluse, où on les prend en énormes quantités, après avoir fermé la vanne au point du jour. On prend jusqu'à 10 quintaux d'Anguilles, de cette manière, dans une seule Écluse.

ÉCREVISSE FLUVIATILE (**Astacus fluviatilis**, Lin.). — Crustacés décapodes, macroures.

Syn. : *Cray fish*, angl. — *Krebs*, all. — *Cangrejo*, esp. — *Gambero*, ital.

L'Écrevisse est si connue de nos lecteurs, que nous n'aurions presque pas besoin de la décrire. Cependant, afin d'être complet, nous ferons remarquer que ces crustacés d'eau douce, très-voisins des Homards de l'eau salée, ont les feuilles des nageoires latérales du bout de la queue élargies et arrondies à leur extrémité, le dessous divisé en deux par une suture transverse. Les Écrevisses ont, sous la queue, cinq paires de fausses pattes, les antennes mitoyennes terminées en longs filets ou barbes, et les pattes antérieures terminées en pinces à deux doigts.



Fig. 274. — Écrevisse fluviatile (*Astacus fluviatilis*, Lin.)

La couleur la plus ordinaire est un brun verdâtre plus ou moins foncé; mais, parmi elles, il s'en trouve dont la coloration est variable suivant les eaux, ou peut-être selon les variétés; on distingue, surtout dans le nord et l'est de la France, des Écrevisses à pattes bleues, communes dans la

Meuse ; l'espèce à pattes rouges, la plus recherchée, que l'on appelle *Edelkrebs* en Alsace, où l'on en compte quatre espèces différentes.

D'après les renseignements qui nous sont transmis par M. Gauckler, ingénieur des ponts et chaussées, directeur de l'établissement de Huningue, l'Edelkrebs ne peut s'acclimater que dans des eaux calcaires, tandis que la petite *Écrevisse noire*, à test siliceux, s'acclimate parfaitement dans les eaux pures et siliceuses. Réunies ensemble, ces deux espèces s'attaquent, et la petite noire dévore la grande Écrevisse à test calcaire. (Expériences faites chez M. Bian.)

L'Écrevisse a un rostre en avant, armé d'une petite dent de chaque côté : elle a les pinces chagrinées. Chaque année elle change de peau, c'est-à-dire qu'elle renouvelle sa carapace ; rien de plus curieux, mais de moins connu que cette opération pour laquelle l'animal se retire dans les trous les plus profonds qu'il peut découvrir, afin de se soustraire aux dangers qui le menacent alors de toutes parts. Il faut de deux à trois semaines à la nouvelle cuirasse pour qu'elle devienne aussi solide que l'ancienne : la crue se fait pendant les quelques heures que l'animal reste nu : elle est d'ailleurs lente, et l'Écrevisse a besoin de six années pour arriver à la grandeur de 0m,12 environ que nous nommons marchande.

La femelle est très-féconde, et les 30 ou 40 œufs qu'elle pond restent fixés par un pédicule aux filaments dont la queue est garnie à l'intérieur : ils forment ainsi une sorte de grappe jusqu'au moment de l'éclosion. Les petites Écrevisses n'ont pas, en naissant, un test assez résistant pour abandonner leur mère, et elles trouvent encore pendant quelques jours un refuge sous sa queue. Tout le monde sait qu'elles ont la propriété de régénérer leurs pattes et leurs antennes perdues ou mutilées.

Nous renvoyons à la seconde partie de cet ouvrage pour les développements intéressants que comportent l'élevage, la multiplication de ces crustacés, et les opérations fructueuses qui en dépendent pour le propriétaire.

ÉCREVISSE FLUVIATILE. — Rien n'est plus variable que les mœurs de l'Écrevisse. Dans certains ruisseaux, dans quelques rivières, on les voit se promener toute la journée à la recherche de leur nourriture ; dans d'autres, elles ne sortent guère que la nuit. Tant que le soleil est sur l'horizon, on dirait l'eau inhabitée ; dès qu'il est couché, si l'on éclaire le fond de l'eau au moyen d'un flambeau, les Écrevisses grouillent, au point que, dans une rivière de cette espèce, nous les prenions par centaines à l'épervier à poches. De jour on n'en voyait pas une, et le soir, quand la lune brillait, et que, les moulins ayant vidé leur eau, les bancs de sable émergeaient, on aurait dit que les pierrailles s'animaient, tant les carapaces humides reluisaient aux rayons de la lune, et que la rivière murmurait, tandis que ce n'était que le bruissement des milliers de carapaces les unes contre les autres.

La nourriture ordinaire de l'Écrevisse peut se définir en un mot, car elle mange tout ce qui a vie ou a vécu. Tout, à peu près, lui est bon : mollusques, poissons, larves d'insectes, frai, animaux et poissons morts, tout. Elle est le grand nettoyeur des eaux douces. Et malgré cela, ce nettoyage énergique n'en demeure pas moins un problème pour nous : comment, aussi peu rapides que sont sa marche et sa natation, même dans l'eau, l'Écrevisse peut-elle s'emparer des poissons nécessaires à son existence ? Qu'elle dévore avec ses compagnes un poisson pris à l'hameçon d'une ligne de fond, cela se comprend ; il est captif et ne peut fuir : son affaire est bientôt faite... — la rivière que nous citions tout à l'heure, contient tellement d'Écrevisses que toute espèce de pêche de fond y est interdite par elles. — Mais qu'elle puisse happer au passage un poisson vif ? C'est ce que je ne comprends pas. J'ai même peine à croire que ce soit le genre de chasse qu'elle essaye. Ce qui me le prouve, c'est que maintes fois il m'est arrivé de prendre, dans des balances doubles, en même temps que trente et quarante Écrevisses d'un coup, un Chabot parfaitement vif et intact, venant, en même temps qu'elles, mordre à l'amorce tendue. Or, si les Écrevisses mangeaient si facilement le poisson vif, rien n'était plus aisé, à l'une d'elles, que de couper en deux, d'un coup de pince, l'im-

prudent Chabot qui se fourvoyait en si mauvaise compagnie. D'un autre côté, que l'on mette ensemble, dans un petit réservoir, des Écrevisses et quelques poissons blancs ou quelques Truites, — tous commensaux du même ruisseau ! — les poissons ne tarderont pas à subir de telles estafilades qu'ils perdront la vie en peu d'instants.

Le Chabot a-t-il donc une immunité particulière, un permis de circulation ? Mystère !

Les habitudes des Écrevisses sont curieuses. Hors de l'eau, vous les gardez facilement pendant plusieurs jours, surtout si, serrées les unes contre les autres, elles ne peuvent pas trop se remuer et *vider leur eau*, comme disent les pêcheurs. Si, au contraire, — elles qui vivent dans l'eau et que vous pêchez dans l'eau, — vous les mettez en masse dans une eau, même renouvelée souvent, vous les verrez mourir très-promptement. Il semble que, pour leur organisme, l'air pur est préférable à une eau non courante, non aérée ; par conséquent, dans un aquarium, les Écrevisses sont assez difficiles à acclimater. Les unes, — et c'est le plus grand nombre, — meurent au bout de quelques jours ; mais quelques autres résistent et alors y vivent très-longtemps. Cependant j'ai remarqué que, pour celles-ci, il fallait des pierres et des plantes qui leur permissent de temps en temps, et plus souvent qu'on ne pense, de venir à la surface humer et respirer l'air en nature. Malgré cela j'avoue n'avoir jamais rencontré les Écrevisses en liberté, occupées à cette fonction comme les Grenouilles sur le bord de leur ruisseau, et prenant gravement le frais hors de la rivière. Au contraire, je les ai toujours vues se promener péniblement au fond. Ces mœurs sont encore inexpliquées.

La pêche des Écrevisses n'offre aucune difficulté. Nous expliquons aux mots *Balances simples et doubles* la méthode la plus usuelle pour s'emparer de ces utiles crustacés. On les prend à l'épervier, à la senne, à la nasse, aux verveux, aux tambours, etc., etc. Dans certaines rivières, qui sont exploitées par les pêcheurs, en vue de fournir d'Écrevisses la capitale, et où, par conséquent, cette pêche se fait en grand et d'une manière suivie, on emploie un piége particulier. Il consiste en une pièce de bois de 1^{m},50 à 2 mètres de long et de 0^{m},10 à 0^{m},12 de diamètre, percée, de bout en bout, par un trou de tarière, un peu plus gros que la plus grosse Écrevisse. On jette à plat, au hasard, ce bois sur le fond de la rivière. Les Écrevisses, en se promenant la nuit, trouvent un des bouts ouverts, car on ferme l'autre avec un bouchon d'herbe ; elles y entrent et s'y accumulent jusqu'à ce qu'il soit rempli. On vient, en bateau, le lendemain, relever le piége en passant avec un croc sous l'extrémité ouverte, et le retirant ainsi de l'eau, on le vide et on le rejette à sa place.

On emploie, absolument de la même manière, des espèces de petites nasses aussi longues et pas plus grosses que les piéges que nous venons de décrire et dans lesquelles les Écrevisses se réunissent également. L'ouverture extrême est seule un peu évasée, afin d'y pouvoir mettre un goulet également en osier qui, cette fois, empêche les captives de ressortir. Les pêcheurs prisent autant le premier piége que le second ; le premier, d'ailleurs, coûte moins cher et dure bien plus longtemps.

Au sujet de ces pêches, encore un fait inexplicable. Maintes fois, parmi la pluie d'Écrevisses qui tombaient dans le bateau, alors que le bouchon était enlevé, frétillaient une ou deux Anguilles... or, dit-on, les Écrevisses mangent le poisson. Cependant, elles ne mangent pas l'Anguille ! Est-ce parce qu'elles ne le

peuvent, ou ne le veulent? L'Anguille a-t-elle, comme le Chabot, un laisser-passer?

Et cependant, les Écrevisses se mangent entre elles, quand elles le peuvent, et de très-grand appétit! Explique tout cela qui pourra!

On prend également les Écrevisses au moyen de bourrées ou de *fagots :* nous exposerons cette méthode à ce dernier mot. On les prend aussi à la main, et ce n'est pas la manière la moins amusante. Pour cela, il suffit de se mettre dans l'eau vive des petits ruisseaux de la montagne : on n'en a que jusqu'aux genoux : on retourne les pierres, on tâte les touffes d'herbes, et, au prix de quelques *pinçons* vigoureusement appliqués, on emplit bientôt son panier. Quelles bonnes parties de jeu! Quels éclats de rire de jeunesse, nous rappellent ces lignes! Pourquoi cet heureux temps fuit-il si vite loin de nous?

Alors que les circonstances locales vous favorisent, il est souvent aisé de couper un coude de ruisseau ou de petite rivière par un fossé qui permet d'y détourner les eaux. C'est toute une fête qu'une pêche semblable; non-seulement les Écrevisses quittent leurs profondes retraites en s'apercevant que l'eau fuit devant elles, on les voit descendre gauchement sur les pierres du fond et sortir des cavernes du rivage, mais elles sont suivies par les Anguilles qui serpentent sur la vase; les poissons battent de la queue le mince filet d'eau qui les réunit au plus profond du lit, et présentent leur ventre blanc à la main qui vient les saisir. Écoutez les éclats de rire! Voyez les ébats joyeux des pêcheurs. Oh! le bon temps, le bon temps! et que l'on est heureux d'être jeune!

S'il est facile de se mettre d'accord sur le genre de pêche que l'on veut adopter, il l'est beaucoup moins de s'entendre sur l'appât dont il convient de se servir. A ce sujet, pas mal d'opinions contradictoires ont cours.

Pour tous, il faut se servir de la viande; mais, pour les uns, il la faut aussi avancée que possible; plus elle sent mauvais, meilleure elle est; tandis que les autres ne veulent user que de substances animales fraîches, et sans aucune mauvaise odeur.

Dans quelques pays on emploie les intestins de volailles, ou de la viande arrosée d'essence de térébenthine. Nous avons bien réussi avec ce moyen, mais encore mieux en employant l'essence d'aspic. (Voy. ce mot.) Pour nous, et pour les pêcheurs de profession qui s'occupent de la capture des Écrevisses, cette voie n'est pas la bonne, et nous avons toujours obtenu beaucoup plus de succès en employant de la viande très-fraîche, surtout le foie de bœuf, ou encore une grenouille entière fraîchement dépouillée de sa peau. Ce dernier appât est l'un des meilleurs que l'on puisse employer.

Il est cependant encore un appât supérieur à tous ceux-ci, et nous allons le faire connaître à nos lecteurs, en leur disant que, par ce moyen, nous avons fait des récoltes très-satisfaisantes dans des ruisseaux qui passaient pour dépeuplés et où ce genre d'appât était inconnu. On prend tout simplement des Harengs *salés*, de ceux que les paysans ont baptisés du nom de *Gendarmes*. On les suspend dans la balance (voy. ce mot). Malheureusement cette amorce est molle, facile à déchirer, et quand on la met à nu à la portée des Écrevisses, elle est bientôt réduite en morceaux et dévorée. Il vaut mieux envelopper le gendarme dans un morceau de vieux filet ou de gros tulle. Les Écrevisses y entortillent leurs pinces, ce qui leur fait perdre un temps précieux, et permet à leurs compagnes alléchées d'arriver sur le piége avant que les premières venues aient fait tout disparaître. Adieu le Hareng, adieu la pêche!

Faute de Hareng, la Morue salée fait aussi bien, mais elle n'est pas beaucoup plus dure et demande les mêmes précautions. Les Sardines salées n'ont également bien réussi. (Voy. TAMBOUR A ÉCREVISSES.) Lorsqu'on se sert de balances, il ne faut pas en tendre, à la fois, plus de 25 à 30. Dès que la dernière est tendue, il est temps, grand temps, de revenir lever la première et, à partir de ce moment, de ne pas cesser de relever successivement, remettre des amorces, et ainsi de suite, marchant comme le juif errant, toute la nuit, sans trêve ni repos. C'est ainsi que de 9 heures du soir à 2 heures du matin, nous avons pris douze cents Écrevisses marchandes!...

Dieu vous en donne autant!

ÉCRIVAIN. — Nom donné par les pêcheurs à l'*Able nase*. (Voy. ce mot.)

EGREFIN (**Morrhua Æglefinus**, Lin.) — Malacopt. Gadoïdes. Long. max. = 0m,30; poids = 2 à 4 kilog.

Syn. : *Hadock*, angl. — *Koll*, dan. — *Koljo*, suéd. — *Duksso*, lapon. — *Kolje*, *kyter*, norw. — *Kulle*, *kuller*, *ysn*, *yse*, island. — *Ekollnak*, groën. — *Schelldorsch*, *schellfisch*, all. — *Cudoge*, irland.

Ce poisson a la tête, les joues, le dos et le haut des côtes d'un blanc grisâtre sombre, quelquefois brun tirant sur le bleu; le reste des côtes et le ventre sont à peu près blancs légèrement bigarré de gris. Les écailles sont petites, la ligne latérale fortement marquée et noire. L'extrémité des ailerons et surtout celle de la queue est plus foncée que le reste et d'un gris bleu. Comme marque distinctive et caractéristique, l'Egrefin porte sur les épaules une barre noire, en croix avec le dos, laquelle lui fait souvent donner le nom d'*Ane*.

La tête est en pente depuis le crâne jusqu'au bout du nez, elle est petite ainsi que la bouche, et les opercules sont plus longs que larges. L'œil est grand, l'iris argenté, la pupille grande, de forme un peu angulaire et bleue.

La membrane branchiale a 6 ou 7 ailerons de plus que l'opercule en dessous vers la gorge. La vésicule du fiel qui est petite est placée le long de l'estomac. Ce dernier est également en long.

Les nervures des ailerons et des nageoires sont assez fortes et sensibles; du côté où elles sont plus longues, elles deviennent très-fines. D = 13 + 21 + 19. P = 18. V = 6. A = 24 + 18. C = 25.

Ce poisson se tient le plus souvent parmi les rochers, où il se nourrit de petits crabes; il est très-vorace et mord facilement à l'hameçon. Il chasse le Hareng; quand il en a mangé pendant quelque temps, il est gras et très-bon. On le trouve en grande quantité dans les anses où il se réfugie pour échapper à la chasse que lui donnent les chiens et les flétans. On prépare ce poisson comme le Merlan; sa chair est bonne, surtout quand il a été bien nourri, mais il a moins de taille que celle du poisson auquel on le compare.

ÉGREFIN. — Ce poisson, qui paraît par petits bancs dans la Manche, fréquente les rochers depuis novembre jusqu'en février. Il se nourrit de petits crabes et autres crustacés. Il est très-vorace et mord facilement à l'hameçon, soit des lignes de fond, soit des lignes à la main. L'amorce la plus attrayante pour lui est un morceau coupé sur un hareng ou une équille.

ÉGUILLETTE. — Nom de l'*Orphie*, près de Brest et sur les côtes de Bretagne.

ÉISSAUGUE. — Ce filet (*fig.* 275) est formé, comme les Ganguis, d'une poche et de deux ailes, mais ils sont beaucoup plus longs : d'après le décret du 19 novembre 1859, pour le 5e arrondissement maritime (Toulon), la longueur totale des deux ailes, jointe au plus grand diamètre de la poche, ne pourra excéder 350 mètres, ni être inférieure à 100. La poche ou manche, en forme de sac conique, sans être tronquée, sans étranglement, aura des mailles d'au moins 0m,020 en carré. Le poids total de la ralingue inférieure et des plombs qu'elle porte, n'excédera pas de 250 gram. par mètre courant moyen.

Ce filet ne peut être traîné ou remorqué à la voile ou à l'aviron, on doit le haler à bras du large à terre, et il est formellement défendu de le traîner le long

des rivages, ni de le haler à bord du bateau. L'emploi en est d'ailleurs interdit, sur la côte, du 1er mars au dernier mai ; dans les étangs, du 1er mars au dernier sep-

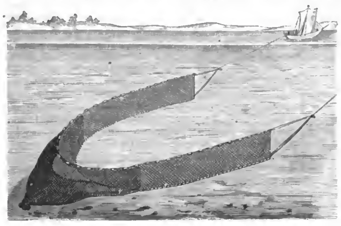


Fig. 275. — Éissaugue.

tembre, il n'est permis la nuit qu'avec autorisation spéciale de l'Inscription maritime.

ELLERCHER. — Dénomination alsacienne du *Véron*. (Voy. ce mot.)

ÉMERILLON. — L'Émerillon ou clef tournante est un petit instrument (*fig.* 276 à 278) dont se servent les cordiers dans la fabrication des fils retors. Ces petits appareils se font en acier ou en cuivre. Les uns sont terminés par deux boucles fermées (*fig.* 276), les autres (*fig.* 278) ont à une extrémité une boucle fermée, et à l'autre une boucle faisant ressort d'une manière analogue à un porte-mousqueton, et permettant ainsi d'y passer la boucle d'une avancée, ou de l'empile d'un grappin ou hameçon.

Fig. 276. — Émerillon double à boucles fermées.

Fig. 277. — Émerillon simple à crochet.

Fig. 278. — Émerillon double à crochet.

Toutes les fois qu'on se sert d'un appât vivant, celui-ci, en tournant plusieurs fois sur lui-même, tordrait bientôt la ligne et la vrillerait, si l'Émerillon interposé sur le parcours, ne s'opposait pas à ce défaut en tournant sur lui-même sans rien emmêler.

De même, quand on se sert du tue-diable (*fig.* 279), ou de la cuiller (*fig.* 280), l'Émerillon est encore indispensable : on en met souvent deux sur le parcours de la ligne, un à chaque bout de l'avancée, en prenant soin de choisir leur numéro, et leur grosseur par conséquent, en raison de l'effort à supporter et du poids qu'ils peuvent ajouter à la ligne. L'Émerillon à double anneau se place au-dessus de l'Émerillon à crochet.

Fig. 279. — Tue-diable avec son Émerillon à crochet.

L'Émerillon est indispensable dans les eaux rapides des cascades et moulins

où l'on pêche les poissons de proie, Truite, Brochet, Perche, etc. — Il est indispensable dans la pêche *au passé* et dans celle *à Trolling*.

Il est fâcheux que l'emploi de ce petit instrument ne soit pas plus répandu : nous ne saurions trop le recommander : on le trouve dans le commerce classé par numéros analogues à ceux des hameçons. Il existe six grandeurs d'Émerillon simple et dix grandeurs d'Émerillon double. Il faut, en les choisissant, s'assurer de leur parfaite mobilité et de la solidité des deux rivets du milieu. Ceux qui portent deux boucles ne s'ouvrant pas, sont les plus solides. On les rend commodes néanmoins en adaptant à l'une des boucles l'avancée à demeure, à l'autre boucle, une boucle en soie tressée ou en florence, dans laquelle on produira, à volonté, l'entrelacement de celle de l'avancée ou de l'empile, etc.



Fig. 180. — Cuiller pour la grosse truite, avec son Émerillon double sans crochet.

Toutes les ligatures qui environnent l'Émerillon doivent être bien soignées, vernies et à l'épreuve.

Pour la pêche du Maquereau et de la plupart des poissons de mer, l'usage de l'Émerillon est de la plus haute importance.

EMISSOLLE (**Squalus mustellus**, Cuv.). — Chondropt. à branchies fixes, plagiost. Long. max. = 0m,60.

Syn. : *Smooth-hound*, angl.

Quoique ce squale offre toutes les formes des Requins et des Milandres, et qu'il ait des évents comme les derniers, on le reconnaît très-facilement à ses dents plates en petits pavés. Sa couleur est gris cendré en dessus et blanche en dessous : la ligne latérale est proéminente et le dessus du corps est marqué de nombreuses taches blanches circulaires. La femelle produit ses petits en novembre ; ils sont peu nombreux, environ une douzaine : ils s'enfoncent immédiatement dans les grands fonds d'où ils ne sortiront qu'au mois de mai suivant. Commun sans être très-abondant, ce squale se tient au fond sur les bancs découverts, où il se nourrit de crustacés et de mollusques dont il brise les enveloppes avec ses dents en pavés.

Dans quelques endroits sa chair est estimée et passe pour délicate.

EMPÉRATOUR et **EMPEREUR**. — Nom de l'Espadon aux environs de Nice. (Voy. ESPADON.)

EMPILAGE. — Empiler un hameçon, c'est le fixer à une *empile*. Ces empiles varient, comme les hameçons, par la grosseur et la longueur. Les manières d'empiler les hameçons sont nombreuses et varient aussi suivant la grandeur de l'hameçon et le genre de pêche auquel on le destine ; car certains empilages sont très-apparents, d'autres le sont très-peu ; certains sont très-solides, d'autres le sont un peu moins, mais se prêtent mieux à quelques autres combinaisons.

Dans tous les cas où les hameçons sont très-petits, il est difficile de serrer assez l'empilage sur la tige pour assurer une parfaite solidité, aussi vaudra-t-il toujours mieux choisir ces petits hameçons avec une palette qui, empêchant l'empilage de s'échapper en glissant, augmente de beaucoup la solidité de l'assemblage.

Nous allons passer en revue les différentes manières de faire les empilages, mais il faut, avant tout, se souvenir que, de quelque manière qu'on veuille empiler un hameçon gros ou petit, il faut le placer entre *l'index et le pouce* de la *main gauche*, le *dard en dessus*, et le bout extérieur de la hampe où doit se trouver la palette tourné vers le dehors, vis-à-vis des ongles des deux doigts rapprochés qui le

tiennent. L'empile se place toujours en *dessus* de la bampe de l'hameçon dans cette position (*fig.* 283), parce que la palette étant coupante et penchée en dessous, l'empile ne risque pas d'être coupée par le frottement des angles du métal.

Il est donc entendu que toute empile, quelle qu'elle soit, sera attachée *en dedans* de l'hameçon.


Fig. 281. — Manière de tenir l'hameçon pour l'empiler.

Chaque matière qui sert à l'empilage doit subir un traitement approprié à ce terrible criterium de sa valeur, car il ne faut pas se dissimuler que c'est la plus décisive épreuve de la valeur d'un brin de florence ou d'un crin que de le voir sortir intact de cet entortillement frénétique et de ces tours de force d'élasticité. Il est donc nécessaire d'aider la nature à franchir ce pas redoutable.

Le crin de cheval doit être mis à tremper plusieurs heures dans l'eau, meilleure tiède que froide, et ne doit jamais être travaillé qu'avec les doigts humides.

La florence, plus rebelle, doit tremper au moins une heure dans l'eau chaude ; quand elle sort de là, elle est molle, flexible et capable de se prêter à toutes les torsions imaginables. Elle forme ces beaux nœuds perlés, ces empilages transparents et réguliers qui font la gloire du pêcheur.

La soie en cordonnet a dû être parfaitement dévrillée dans l'eau, séchée et ensuite enduite, à plusieurs reprises, d'huile siccative. (Voy. HUILER LES LIGNES.)

La soie de sanglier, qui est extrêmement roide de sa nature, sera fortement ramollie par l'eau chaude, et travaillée vite et les mains mouillées.

Le fouet de lin ou de chanvre le sera à sec : il se grossit à l'eau, par conséquent se consolide une fois empilé.

Première manière (*fig.* 282 à 284). — L'hameçon étant tenu, comme dans la figure 281, par les doigts de la main gauche, on prend le crin, la florence ou la soie de la main droite, et on plie cette cordelette en deux parties, A et B (*fig.* 282), de façon que la longueur AC, du plus petit bout, varie de 5 à 10 centimètres, suivant le numéro de l'hameçon. Cette partie, doublée ainsi, est placée, comme figure 282 sur la bampe de l'hameçon, et alors ses deux bouts A et B sont tournés à droite et la partie courbée C à gauche. Prenant alors de la main droite le plus petit bout CA en A, et maintenant, sous le pouce gauche, les deux parties de l'empile, le plus près possible de la palette M, on enroule la partie AC autour de BC et de la hampe (*fig.* 283), en 8 à 10 tours bien égaux et bien serrés, en remontant vers la courbure de l'hameçon, à gauche.



Fig. 282. — Doublement de l'empile.

Fig. 283. — Empilage fait ; passage de A dans la petite boucle.

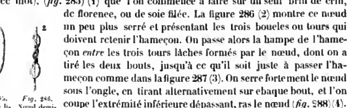
L'empilage est devenu R (*fig.* 283) ; le bout est A, et une petite boucle s'est formée par la courbure de l'empile sur elle-même ; quand on est arrivé, au plus, à la hauteur du dard D, on passe A dans la petite boucle, on maintient adroitement le tout entre les doigts, puis, tirant doucement sur la partie B, on serre la petite boucle, laquelle retient l'extrémité A engagée sous elle.

On coupe ce qui dépasse de A (*fig.* 284) et l'on a fait l'empilage G. Si on s'est servi de crins bien humides, si la florence est ramollie dans l'eau chaude, ou bien huilée, en tirant un peu plus fort sur B, la boucle s'engagera sous les spires G, et entraînera avec elle une petite partie de A, ce qui consolidera encore le tout.

Fig. 284. — Empilage terminé, serrage au moyen du petit bâton.

On peut, pour opérer cette traction de B, passer, dans la courbe H du dard, un petit bâton I (*fig.* 284), que l'on prendra entre les doigts — pour éviter que la pointe de l'hameçon, brusquement échappée, ne pénètre dans les chairs, — et tenant le grand bout dans la main droite, on serrera solidement le tout.

Deuxième manière. — La figure représente le nœud de ligne ou de margotin (voy. ce mot), (*fig.* 285) (1) que l'on commence à faire sur un seul brin de crin, de florence, ou de soie filée. La figure 286 (2) montre ce nœud un peu plus serré et présentant les trois boucles ou tours qui doivent retenir l'hameçon. On passe alors la hampe de l'hameçon *entre* les trois tours lâches formés par le nœud, dont on a tiré les deux bouts, jusqu'à ce qu'il soit juste à passer l'hameçon comme dans la figure 287 (3). On serre fortement le nœud sous l'ongle, en tirant alternativement sur chaque bout, et l'on coupe l'extrémité inférieure dépassant, ras le nœud (*fig.* 288) (4).



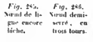


Fig. 285. Nœud de ligne encore lâche.

Fig. 286. Nœud demi-serré, en trois tours.

Cet empilage ne peut servir qu'avec un hameçon à palette. Fait en crin ou en florence, il ne tient pas toujours bien; mais, fait en fil de fouet ou en soie pour les lignes de nuit, il est bon, surtout quand on a soin d'imbiber ensuite le nœud avec du vernis gras (voy. ce mot).

Son défaut capital est d'être trop gros, précisément quand il est fait avec les cordelettes qui seules assurent sa solidité ; il oppose alors un obstacle gênant au passage du ver ou de l'appât quelconque mis à l'hameçon.



Fig. 287. Hameçon engagé dans les trois tours du nœud.

Fig. 288. Nœud serré. Hameçon empilé.

D'un autre côté il a l'immense avantage d'être fait tout de suite, facilement, en tous lieux, sans provisions ; aussi est-ce à lui qu'on a recours dans les accidents de la pêche journalière ; il sert à chaque instant.

Pour y avoir une entière confiance, il faut, après le nœud serré, empiler le bout de la florence sur l'hameçon, par 4 ou 6 tours de soie poissée arrêtée comme toutes les ligatures, puis vernir.

Troisième manière (*fig.* 289 et suiv.). — Cette méthode est la meilleure, en ce qu'elle s'applique à toutes les espèces d'hameçons avec ou sans palettes, gros ou petits ; qu'elle offre la plus petite épaisseur possible, et une solidité complète. Elle est un peu plus longue à exécuter que les autres ; mais, quand on a une bonne provision de soie poissée, de différentes grosseurs, on va vite à cette besogne.

Fig. 289. — Premier temps de l'empilage en soie poissée.

On place l'hameçon A et l'empile EF (*fig.* 289) en crin, ou florence seulement, comme figure 286, puis on prend une longueur de soie fine SQ bien poissée, suffisante, que l'on place également entre les doigts de la main gauche (*fig.* 289), à côté de l'hameçon AM, en maintenant le tout ensemble. On fait sur la hampe avec la soie, 2 ou 3 tours à larges pas, en allant (*fig.* 290) de M vers N, et, arrivé auprès de la palette N ou de l'extrémité de la hampe, on revient sur ses pas de N en M, couvrant avec les spires pressées alors de la soie, les spirales écartées, faites d'abord en sens opposé, et enveloppant alors l'empile MF sous le tout. Arrivé en YZ (*fig.* 290), on double le petit bout de l'empile F sur elle-même, vers F, on continue sur le tout quelques tours

Fig. 290. — 2e temps. Premières spires lâches recouvertes par les tours serrés, en sens inverse.

de la soie Q, en allant toujours vers M, puis on passe le bout Q de la soie dans la boucle de l'empile qui se présente comme figure 283 ; on tire sur l'extrémité longue B, l'empile coule sous la ligature et vient serrer le bout Q qui se trouve arrêté. On le coupe ras, on vernit et tout tient.

Il faut s'efforcer que l'empile, en se retirant, entraîne sous les spires, une portion de la soie passée dans la boucle. Rien alors qu'une usure totale ne peut faire échapper cet empilage.

Fig. 291. — Forte cordelette de lin.

Fig. 292. — Soie forte.

Fig. 293. — Crin tordu en 20 brins.

On le vernit solidement avec un pinceau, au vernis gras.

Quatrième manière. — Cette manière-ci d'empiler les hameçons est surtout applicable aux forts numéros et aux grosses empiles en cordelettes de chanvre et de lin (*fig.* 291), aux cordes filées pour Brochet et poissons carnassiers, aux grosses soies filées (*fig.* 292) ou crins en 20 brins (*fig.* 293).

On place, entre les doigts de la main gauche (*fig.* 294) l'hameçon A, d'abord comme il a été dit (*fig.* 281) : en dessus, l'empile EF (*fig.* 294), et sur celle-ci, une forte soie poissée SQ. Prenant la partie Q, on la tourne deux fois de M en N (*fig.* 295), et, arrivé là, on rétrograde avec la soie vers M. Quand on a fait sept ou huit tours qui garnissent la hampe jusque vers la ligne XY (*fig.* 296), on double sur cette hampe l'empile EF, puis l'on continue à tourner la soie Q jusque vers la hauteur du dard YZ, point où l'on s'arrête, et passant l'extrémité Q dans la boucle formée par l'empile repliée, on tire sur F, pour engager la boucle et la soie qu'elle contient sous les derniers tours de la spire que l'on n'a pas trop serrés à dessein.

Fig. 294. — Empilage des fortes empiles.

Fig. 295. — Premières spires lâches de la soie fine, recouvertes par les tours serrés, en sens inverse.

Fig. 296. — Empilage sur les grosses empiles en corde.

Il faut vernir abondamment, pour bien imbiber la grosse empile EF.

Cinquième manière. — Encore une excellente méthode, s'appliquant à toutes grosseurs d'hameçons et d'empiles, et offrant très-peu de volume.

On place entre les doigts de la main gauche les objets suivants de la manière indiquée (*fig.* 297), savoir : l'hameçon, le dard A en haut ; sur lui, l'extrémité EF de la grosse empile et à côté la soie poissée SQ, qui doit servir à maintenir solidement le tout. Tenant bien solidement le tout ensemble, on prend la partie Q, le plus long bout du fil de soie poissée et en commençant vers YZ (*fig.* 298), on tourne en spirale longue deux ou trois fois en allant vers la palette N ; arrivé là, on revient sur ses pas en enroulant serré et fort 7 ou 8 tours ; on maintient alors la soie poissée, en YZ l'empile EF sur la hampe de l'hameçon MN, en même temps que l'on double la partie S de la soie poissée en lui faisant former une boucle. On continue à descendre en tournant avec la soie Q sous laquelle le bout S se trouve

Fig. 297.

engagé, et quand on est arrivé en YZ, on passe le bout dans la boucle, on tire l'extrémité S qui serre le tout, en l'engageant sous les tours de soie Q ; on coupe ras ce qui dépasse, et l'empilage est fait.

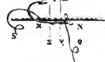


Fig. 298.

Ce système offre l'avantage de permettre l'empilage de l'hameçon à l'extrémité même de l'empile, car, au lieu de couper celle-ci en YZ, on peut l'y placer tout d'abord et l'on n'est pas forcé ainsi de la raccourcir, ce qui peut avoir des inconvénients pour une empile déjà placée à une ligne et à laquelle il s'agit seulement de remplacer un hameçon enlevé ou brisé.

Sixième manière. — Si l'hameçon BC (*fig.* 299) que l'on veut empiler est terminé par un anneau, pour attacher l'empile, on passe celle-ci à deux fois dans l'anneau D et l'on fait un nœud, ou bien on attache les deux bouts par une ligature faite avec de la soie poissée et vernie ensuite quand la ligature est faite.

On emploie un moyen analogue pour attacher les bricoles (*fig.* 300) aux empiles de corde filée que l'on est obligé de mettre pour la pêche des poissons carnassiers à dents aiguës. On passe la corde filée (*fig.* 301) dans la boucle que forment en haut les deux branches de la bricole et l'on relève le petit bout MN sur le reste de l'empile, où on le maintient par une ligature solide M un peu longue et vernie avec beaucoup de soin.

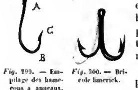


Fig. 299. — Empilage des hameçons à anneaux.

Fig. 300. — Bricole limerick.

Septième manière. — Les manœuvres assez compliquées de tous les empilages ci-dessus, — excepté ceux de la *deuxième manière*, — ont suggéré l'idée bien simple de prendre le point d'appui nécessaire à l'empilage, à travers la hampe de l'hameçon au lieu de les chercher autour d'elle. De là, les hameçons à chas d'aiguille, récemment inventées en Angleterre, et dont le seul inconvénient est leur prix trop élevé actuellement.

Fig. 301. — Empile de corde filée.

Prenez un brin de florence ou de crin humide et amolli, passez le dans le chas (*fig.* 302) d'avant en arrière, faites revenir le petit bout sous la boucle formée en arrière du chas, tirez le grand bout, et l'hameçon est empilé. Si l'on veut assurer encore davantage la solidité, il est bon de faire, avec le petit bout, un simple nœud (*fig.* 303) autour du grand à l'extrémité de la hampe. Nous n'hésitons pas à regarder ce genre d'hameçon comme l'un des plus commodes pour l'empilage, mais, non pas sans réserve, comme l'un des plus solides. Il faut que l'expérience ait prononcé.


Fig. 302. — Empilage commencé sur hameçon à chas.

Fig. 303. — Empilage serré.

EMPILE. — On nomme Empiles (de *pilus*, crin) des portions de lignes fines et simples, souvent doubles ou triples, auxquelles on attache les hameçons et que l'on adapte aux lignes ou engins dont on se sert pour pêcher. Pour la pêche en mer on fait des Empiles rondes tressées en chanvre, d'autres en métal, d'autres enfin en crin. Pour la pêche d'eau douce, on en fait en soie, en crin tordu, en florence, en soie de sanglier, en corde filée, etc., etc.

Pour les pêches de fond aux cordées de nuit, on empile sur du petit fil de fouet (*fig.* 304).

Pour les jeux placés de nuit, on empile sur de la soie bien dévrillée (*fig.* 305).

Dans toutes les pêches de nuit, pendant lesquelles le poisson pris peut être fort, et dans tous les cas ne doit être conservé que par la solidité de l'attache, il faut se servir d'Empiles solides, et ne pas s'inquiéter si elles sont trop apparentes; la nuit ou le crépuscule cachent tout cela aux poissons.

5

Fig. 304. — Fil de fouet pour empiles de cordées.

7

Fig. 305. — Soie pour jeux de nuit.

5

Fig. 306. — Bonne empile pour pêche de marée, crin en six brins.

Dans tous les cas, il est bon de choisir des hameçons renforcés mais non à boucles.

Pour la pêche de jour à la marée (*fig.* 306), plus l'Empile sera invisible plus le succès sera assuré. Le choix de cette partie de l'appareil est d'une extrême importance, parce que c'est presque la seule que le poisson voie et dont il se préoccupe.

Le pêcheur habile n'emploie et ne connaît pas de meilleure matière qu'un simple et *unique* crin de cheval : c'est le *nec plus ultrà* de l'Empile ; quand cela ne réussit pas, rien ne réussira. Et vraiment c'est merveille d'avoir trouvé une matière, — ceci de la main des hommes, — presque aussi invisible que le crin et beaucoup plus résistante que lui, c'est la *florence.*

Cependant cette Empile d'un crin seul est incapable de retenir et surtout de soulever un poisson d'une certaine taille. Car si le poids de l'animal accroché s'élève seulement à 4 ou 500 grammes, il est à peu près certain que le pêcheur ne le conservera pas, quelles que soient sa prudence et son adresse. L'Épuisette lui sera indispensable, mais encore faut-il amener le poisson captif auprès du rivage.

Pour la pêche de jour, à la main, nous disons donc que le crin de cheval d'abord, la florence ensuite, sont indispensables.

Pour les mêmes pêches aux jeux, au pater-noster, on peut employer le crin cordé, la florence, ou mieux la soie de sanglier, qui n'a que le défaut d'être trop courte, et possède, comme le crin, le grand avantage de n'avoir pas de luisant, lequel dans les eaux claires suffit pour effrayer le poisson et lui faire fuir l'appât.

Pour la pêche du Brochet à la main ou à la bricole, pour la Perche, pour la plupart des poissons de mer, pour toutes les pêches au vif, on se sert d'Empiles en laiton ou en corde filée, ce qui vaut mieux que les cordelettes ou chaînettes de fil de cuivre recuit.

(Voy. EMPILES EN ÉCHEVEAU pour les poissons à dents coupantes.)

EMPILES EN CORDE FILÉE. — (Voy. BROCHET, *Pêche*, et CORDE FILÉE.)

EMPILES EN ÉCHEVEAU. — (Voy. ANGUILLE, *Pêche.*)

EMPILURE. — Synonyme d'*Empilage*.

EMPLOI DES ESCHES OU APPATS, par espèces de poissons et par saison. (Voy. CALENDRIER DU PÊCHEUR, et NUMÉRO DES HAMEÇONS pour chaque poisson.)

NOMS DES POISSONS.	SAISONS 1re	2e	3e	ESCHES OU APPATS.
I. — Poissons d'eau douce.				
Ablettes diverses	Mars, avril....	......	......	Vers cannelés, vers de vase
	......	Avril, fin juillet.........	......	Mouches, asticots ; mouche artificielle; vers de vase.
			Octobre... ...	Vers rouges et de vase.
Anguilles diverses. — Apron.	Printemps....	......	......	Vers rouges, lamprillons.
		Été........	......	Au vif; — sangsues, ablettes sèches. (Voy. Anguilles)
			Hiver.........	Vers rouges.
Barbeau..	Fin mars, fin avril.......	......	......	Vers rouges, viande cuite.
		15 juin, 15 août.......	......	Cherfaix, gruyère, asticots dans les pelotes, jaune d'œuf dur, boulettes, queues d'écrevisses, vers de vase.
			Août, fin octobre........	Queues d'écrevisses, vers rouges, viandes cuites, sangsues.
Brème ordinaire et bordelière..	Mars, fin avril.	......	......	Vers rouges, blé cuit, vers à queue.
		Juin, fin août..	......	Asticots dans les pelotes ; fèves, pois, blé cuit, vers rouges bien dégorgés, vers à queue, vers de pâte, limaçons d'eau.
			Septembre et octobre.	Vers rouges bien dégorgés, vers de vase.
Brochets.........	Janvier, avril..	......	......	Vers rouges, rate crue et cuite, boyaux de poulet, petites grenouilles.
		Mai, septembre.........	......	Goujon, petits chevesnes, véron.
			Octobre, fin décembre	Comme en janvier.
Carpes des différentes espèces.	Fin mars, fin mai.......	......	......	Vers rouges, blé, fèves cuites.
		Juin, fin août..	......	Fèves, pois, blé, chènevis cuit, vers rouges préparés, limaçons d'eau.
			Septembre, octobre......	Vers rouges préparés.
Chabot......	Toute l'année..	......	......	Vers rouges, vers de vase.
Chevesne et poissons cyprins analogues.........	15 mars, 15 mai.......	......	......	Vers rouges, queues d'écrevisses, hannetons, chenilles.
	15 mai, fin juin.......	......	......	Papillons, mouches artificielles et naturelles.
		Juillet, août...	......	Tous insectes, cerises, groseilles, sauterelles, grillons, papillons et mouches artificielles et naturelles, sang, cocons de ver à soie, pain de creton, cervelle de veau crue, blé cuit, vers de farine.
			Hiver.........	Boyaux de poulet, cervelle crue.

NOMS DES POISSONS.	SAISONS 1re	2e	3e	ESCHES OU APPATS.
DARD OU VANDOISE.	Mêmes appâts que le chevesne, mais plus petits.			
		Été	....	Mouches artificielles, blé cuit, asticots.
			Septembre.....	Limaçons d'eau.
GARDON BLANC OU CARPÉ........	Printemps....	....	....	Vers rouges.
		Été....	....	Vers rouges, cherfaix, blé cuit, boulettes, vers de vase, vers de farine.
			Automne.....	Vers rouges, vers de vase.
GARDON ROUGE OU ROTENGLE......	Printemps.....	....	....	Vers rouges.
		Été	....	Ver cannelé, cherfaix, blé cuit, ver de vase, ver de farine.
			Automne.	Ver rouge.
GOUJON...	Printemps ...	....	....	Ver rouge.
		Août, octobre.	....	Ver rouge, ver de fumier, ver de vase, asticots.
			Hiver...... ..	Ver rouge.
LOTTE..........	Même pêche et mêmes appâts que l'anguille.			
OMBRE	....	....	....	Mouches naturelles ou très-petites mouches artificielles sur hameçons-aiguilles.
PERCHE.........	Mars, août....	....	....	Ver rouge, véron, goujon vif, asticots dans les pelotes, vers de vase.
		Septembre, octobre.......	....	Vif; — ver de vase.
			Hiver........	Au vif; — véron, patte d'écrevisse crue.
PERCHE GOUJONNIÈRE.........	....	....	....	Ver rouge.
SAUMONS de différentes espèces..	....	....	....	Hannetons, mouche artificielle; insectes, grillons.
TANCHE..........	Comme la Brême et la Carpe.			
TRUITES DIVERSES.	Janvier, avril.	....	....	Mouche artificielle, ver rouge.
		Mai, septembre........	....	Mouche naturelle et artificielle. Au vif, surtout le véron, hanneton, sauterelle, grillon, papillon, chenille.
			Octobre, novembre. ...	Mouche artificielle, vif, gros ver rouge.
VÉRON	Toute l'année.	....	....	Petits vers rouges, asticots, vers de vase.

NOMS DES POISSONS.	SAISONS 1re	2e	3e	ESCHES OU APPATS.
	II. — Poissons de mer.			
BAR............	....	Août, septembre.......	Octobre.......	Appât un peu gâté, lanières de chair de sèche, vers de terre ou de mer, poitrons ou crabes mous. Harengs frais. Blaquets.
BARBUE.........	Même pêche et mêmes appâts que le Turbot.			
BONITE....	Toute l'année, mais plutôt en :	Mai.........	Septembre....	Chair d'anguille, sardines, poissons volants, poisson artificiel. Harengs frais.
CONGRE.........	Novembre, janvier.......	....	....	Au petit poisson vif ; sèche.
		Juillet, août...	....	Dans les ports, au crabe mou ; harengs frais. Vers de terre ordinaires, petites plies et limandes, pilooos.
DAURADE...	....	Juillet, août...	....	Crevettes, crabes, morceaux de thons, de maquereau, ou pétoncles.
DORÉES.........	. ...	Juillet, août. .	....	Appâts vivants, jeunes pagels.
ÉGREFIN.........	....	....	Automne, hiver........	Morceaux de harengs, d'équilles et de pilonos.
FLET....	Toute l'année.	....	....	Véron en eau douce, ou vers : ver blanc à pattes en eau de mer. Harengs frais.
GERMON...... ...	....	Mai, juin.....	....	On se sert d'hameçons en bricolos amorcés avec un appât animal ou de leurres de liége couverts de plumes, de mouches à saumon, tuediables, euillers.
HARENG..........	Novembre, janvier........	....	....	On amorce avec des gravettes ou des mouches artificielles. Excellente esche pour tous les poissons de mer.
LABRES DIVERS ...	Toute l'année.	....	....	Gravettes, chair de poisson frais quelconque. Mordent en tout temps.
LIMANDE....... ...	....	Mars, août.. .	....	Dans les ports, au blaquet et aux vers blancs ; pitot. En mer, crabes en morceaux, moules et coquillages ; harengs frais.
LINGUE..	Toute l'année.	....	... .	On amorce de harengs, sardines, etc.

NOMS DES POISSONS.	SAISONS 1re	2e	3e	ESCHES OU APPATS.
MAQUEREAU.......	....	Juin.	....	Vers de mer, crevettes, de mars en septembre ; ou des fragments de chair de poisson. Pendant le jour, il mord à un morceau de drap rouge ; on se sert aussi d'un bon appât qui consiste en un bout de tuyau de pipe de 0m,06 de long, mis au-dessus de l'hameçon. Harengs frais.
MERLAN..........	Toute l'année, mais mieux en :	Septembre, octobre.......	Novembre et decembre...	Foie de porc frais ou salé. Dans la bonne saison, mord facilement à tous les appâts, crabes en morceaux, sèches, moules, coquillages, pitot, loches de mer, hareng frais.
MERLU...........	....	Juillet, août...	....	Dans les ports, au crabe mou, au blaquet, hareng frais.
MORUE...........	....	Juillet, août...	....	Dans les ports, au crabe mou, au blaquet, hareng frais. Vers de terre sur la côte.
MULET....	....	Juin, août....	....	Dans les ports, au ver blanc à pattes.
OBLADE..........	Même pêche que celle de la Daurade.			
PAGEL...........	Toute l'année, mais mieux en :	Juin, juillet, août......	Septembre, octobre.......	Dans les ports, près des rochers, mordent à tous les appâts, surtout à la chair de leur espèce, équilles, crevettes, crustacés, coquillages.
PAGRE........, ...	Se pêche comme la Daurade : mêmes lieux et mêmes appâts.			
PÉLAMIDE.........	En même temps que le Thon, la Bonite, etc.			Un morceau d'étain poli, de la couenne de lard, une queue de maquereau, et tout ce qui semble voler sur l'eau.
PLIE............	Novembre, janvier........	....	... .	En rivière, ver rouge; en mer, ver de sable.
RAIES...........	....	....	....	Foie de porc ou de vache, rate, harengs ou sardines. Se pêchent au fond de l'eau. Sèches ; cornets, de mars en septembre.
ROUGET GRONDIN...	....	....	... .	Se prend avec les mêmes appâts que le Maquereau et les Merlans.
ROUSSETTE........	....	....	Décembre à mars.......	Près du fond et dans les trous de rochers, on amorce avec de petits poissons, maquereaux ou harengs, merlans surtout, petites plies, rougets.

NOMS DES POISSONS.	SAISONS 1re	2e	3e	ESCHES OU APPATS.
Sargue........	....	Septembre, octobre.......	....	Anchois salé. Se pêche du reste comme la Daurade.
Sardine........	... .	....	....	On en a pris avec des vers. Remplace le Hareng comme esche excellente pour tous les poissons.
Saupe..........	Toute l'année	....	....	Se pêche comme la Daurade, et aux mêmes lieux. Amorce de poisson frais, surtout le ehinchard et le pilono.
Saurel..........	....	Avril........	. ...	Se pêche comme le Maquereau.
Sole...........	....	....	De février à juillet........	On amorce avec des pelouses, harengs frais, surtout les vers marins noirs.
Sprat........ ...	....	....	Novembre et tout l'hiver.	Sert d'appât pour le Maquereau, le Saumon, et tous les poissons de proie.
Surmulet.......	....	Juillet.......	....	Se pêche en grande eau; s'approche de la surface pendant l'été.
Thon...........	....	Avril et octobre.........	....	On se sert d'hameçons en bricoles. Un appât animal quelconque, souvent un appât de liége couvert de plumes, des mouches à saumon, tue-diables, euillers.
Turbot..........	A la même époque que la sole.................			Se prend sur les côtes rocheuses, près des côtes, à l'embouchure des fleuves, blaquets ou petits poissons et vers.
Vieille..........	Toute l'année.	....	....	Chair de poisson, hareng frais, vers. Comme *Labres.*
Vive............	....	Juin, juillet...	.... Août, octobre..	Se pêche de la même manière que le Maquereau.

ENARD. — Longue ligne, terminée par des liéges, qu'on attache à la tête d'un Tramail, pour le maintenir vertical au fond de l'eau.

ENCHELYOPUS. — (Voy. Loche de mer.)

ENCORNET. — Nom vulgaire du *Calmar* (voy. ce mot) sur les bords de la Manche.

ENFERRER LES ESCHES DIVERSES. — (Voy. Manière d'enferrer, etc., Enferrer un poisson vif.)

ENFERRER UN POISSON VIF A L'HAMEÇON. — Les pêcheurs ont adopté un assez grand nombre de manières d'enferrer le poisson pour appât, et cela suivant les lieux et un peu aussi suivant l'espèce de poisson choisi pour Esche. En effet, si comme le Goujon, le Véron, etc., il a la vie dure, on peut être moins préoccupé de la manière de l'euferrer; si au contraire, il est comme le Dard, l'A-

blette, etc., très-sensible, le pêcheur choisira parmi les différents moyens que nous allons expliquer ici, celui qui lui semblera le plus propre à conserver à son amorce cette qualité de la *vie* qui fait toute sa valeur.

Un principe basé sur l'observation doit cependant dominer toutes ces méthodes, pourvu qu'elles soient rationnelles : c'est que *tout poisson chasseur attaque sa proie par la tête*. Ceci est sans exception, et la nature a été ici conséquente avec elle-même ; le mangeur a les dents en crochet la plupart du temps, par conséquent ces dents, en s'accrochant dans les écailles du mangé, le retiennent nécessairement et presque sans effort ; en second lieu, si la proie est grosse, quand le mangeur a pu embrasser la tête du mangé tout à fait, la partie la plus forte du corps suivra, car elle est rarement plus grosse que la tête des poissons-proie, et d'ailleurs la forme en fuseau aide à la déglutition. Dernière raison : si, comme le Chevesne, le mangeur n'a pas de dents proprement dites, il possède au fond du palais des espèces de crochets entre lesquels il broie en passant la tête du mangé et le rend inerte. Tout cela n'arriverait pas, si le mangeur attaquait le mangé par la queue. Nous avons eu cependant, à des lignes de fond de nuit, des poissons coupés en deux par le Brochet, et dont la partie caudale était enlevée ; mais il est probable, dans ce cas, que le Brochet, au milieu de son élan terrible, aura manqué sa direction et que sa mâchoire impitoyable, qui devait broyer le poisson entier, n'aura plus rencontré que la queue qu'elle aura coupée, sous son étreinte, comme avec des ciseaux.

Fig. 307. — Hameçon à boucle passé dans l'ouïe du poisson-amorce : le fil de ligne perçant la base de la dorsale.

On prend un hameçon simple à boucle — c'est ici le cas de se servir de ces hameçons, — on fait entrer la palette dans la bouche du poisson qui doit servir d'appât, (*fig.* 307) et on la fait sortir au-dessous des ouïes. On attache ensuite l'hameçon à la ligne, sur laquelle on lie la queue du poisson. On prétend que de cette manière le poisson vit plus longtemps ; puis on coupe une de ses nageoires pectorales afin de le faire pirouetter dans l'eau et d'attirer plus fortement les poissons carnassiers, lesquels, pensant rencontrer un poisson blessé qui ne pourra les éviter, se jettent avidement sur lui.

Fig. 308. — Bricole à boucle passée de la même manière que l'hameçon simple.

On peut modifier avantageusement cette méthode en se servant d'un hameçon fin limerick, courbé ou droit, empilé soigneusement d'avance sur florence forte ou sur corde filée d'une longueur de 0^{m},20 environ, cette Empile portant une boucle à son autre extrémité. On passe délicatement cette boucle par la bouche du poisson, la faisant sortir par une ouïe, et l'on attache la queue du petit poisson sur l'Empile au moyen d'un petit fil délié ; il ne reste qu'à monter la boucle de l'empile dans le crochet à ressort d'un émerillon qui doit terminer l'avancée (*fig.* 308).

Fig. 309. Bricole Limerick.

Quand on se sert de l'hameçon double nommé *Bricole* (*fig.* 309) qui est bien préférable pour tous les poissons chasseurs à gueule dure et garnie de dents, on enferre le poisson de la manière suivante : On fend légèrement avec la pointe d'un canif et en travers le dos du poisson, à la naissance de la nageoire dorsale ; on fait une autre entaille pareille, en avant, à la distance de 0^{m},01, plus ou moins, suivant la grandeur de la

bricole dont on veut se servir, suivant la grandeur du poisson et suivant encore que la nageoire dorsale est plus ou moins rapprochée de la queue ; on fait passer le bout de la chaînette ou la boucle de l'Empile de corde filée, en commençant par l'incision de la nageoire dorsale, et on le fait ressortir par l'incision qui avoisine la tête. Lorsque la boucle est sortie et dégagée de dessous la peau, on fait passer dans cette boucle une des branches de la bricole, puis on retire le tout en arrière, jusqu'à ce que la boucle elle-même, ayant passé sous la peau, soit sortie par l'incision postérieure. Le poisson se trouve ainsi suspendu en équilibre, il n'est pas blessé mortellement et se promène très-longtemps. En plaçant la bricole, on a soin de la tourner de manière que les pointes soient en l'air.

Fig. 310. — Poisson amorce traversé par la ligne, et la queue liée sur le fil.

Quand on pêche à la volée avec un gros poisson vif, on se contente de passer l'hameçon dans la chair de la queue, ou de l'accrocher par la peau du dos.

On peut encore se servir pour enferrer le poisson-appât d'une aiguille (*fig.* 311) faite en fil de fer aminci à la lime, en pointe d'un côté et au bout duquel on pratique un petit crochet dont l'extrémité est rentrée en dedans. On passe cette aiguille bien doucement par la bouche du poisson pour ne pas le tuer, et on la sort par l'anus, puis, mettant la boucle de l'Empile dans le petit crochet, on la retire par le corps du poisson (*fig.* 310). Un des dards de la bricole se place dans le corps du poisson, l'autre, — ou les deux autres si l'on se sert d'un grappin, — se rapprochent de chaque côté de la nageoire anale.

Fig. 311. — Aiguille à enferrer le poisson vif.

On prend ensuite un plomb de chasse n° 4, que l'on a perforé ; on passe dedans l'Empile et on fait entrer ce plomb dans la bouche du poisson afin que l'animal descende entre deux eaux sans que rien paraisse au dehors. On passe alors la boucle de l'Empile dans le crochet à ressort d'un émerillon qui termine l'avancée.

On peut encore faire passer l'aiguille dans la partie charnue du dos du poisson, depuis l'ouïe jusqu'à la queue, en introduisant à sa suite le fil de l'Empile jusqu'à ce que la bricole ou l'hameçon se trouve couché le long de l'ouïe. Cette blessure, que l'on fait le plus superficielle possible, n'empêche pas le poisson de se mouvoir et de vivre longtemps.

La manière la plus simple, et en même temps la meilleure, consiste à faire entrer la pointe de l'hameçon, ou de l'une des branches de la bricole ou du grappin, dans la bouche du poisson et à la faire ressortir par une des narines. Quoique l'hameçon reste ainsi parfaitement à découvert, les poissons chasseurs y donnent tout aussi bien, et comme ils attaquent toujours, avons-nous dit, par la tête, ils se prennent souvent sans avoir même avalé l'appât, et ils pendent à côté de lui pris au même hameçon.



Fig. 312. — Poisson vivant que l'on peut attacher sur deux Tue-Diable de construction différente.

Il nous reste à dire un mot de la manière dont on place les poissons vivants sur les appareils nommés *Tue-Diable* (*fig.* 312), qui servent pour pêcher dans les chutes d'eau et endroits rapides, où les méthodes ci-dessus laisseraient déchirer le poisson. Nous renvoyons pour cela au mot *Tue-Diable* où les méthodes seront naturellement expliquées à la suite de la construction des appareils.

(Voy. Bricole, Vif [*Pêche au*]).

ENGAMER. — Se dit, en termes de pêche, de l'action du poisson qui avale entièrement une esche à l'hameçon. Le talent du pêcheur consiste surtout à faciliter cette action du poisson, aussi choisit-on en conséquence la grandeur de l'hameçon, sa grosseur, sa force, son empilage, l'esche dont on l'environnera.

Ces petites précautions, qui peuvent sembler puériles et minutieuses au pêcheur inexpérimenté, sont observées avec beaucoup de soin par le pêcheur habile, qui sait qu'elles constituent un des moyens les plus puissants de réussir.

ENGINS DE PÊCHES SPÉCIALES. — (Voy. PÊCHES SPÉCIALES.)

ENGOURDISSEMENT. — L'abaissement de la température coïncide, pour un assez grand nombre de poissons, avec un état d'engourdissement très-remarquable ; pendant l'hiver certaines espèces disparaissent à nos yeux et vont chercher, dans les profondeurs de la vase ou au fond des crônes, des endroits où elles puissent vivre de la vie végétative, jusqu'au retour du vivifiant soleil.

La plus grande partie des poissons frugivores d'eau douce est dans ce cas ; la Carpe, la Tanche, restent en hiver appliquées contre la vase et rassemblées en grand nombre, comme si, dans ce rassemblement, ces animaux devaient trouver un accroissement de chaleur. Phénomène extrêmement digne de remarque, puisque le corps des poissons présente une température à peine supérieure à celle du milieu dans lequel ils vivent.

Le Goujon disparaît si bien à l'entrée de l'hiver que quand il reparaît vers le mois de mai dans les rivières, son apparition a l'air d'une invasion, et dans beaucoup d'endroits on lui attribue une origine des plus bizarres. (Voy. GOUJON.)

L'Anguille, la Perche, le Brochet, les poissons carnivores de nos eaux douces, restent seuls vivaces et errants à la recherche de leur proie devenue extrêmement rare, et encore, pendant les grands froids, vont-ils aussi chercher au fond des eaux un refuge contre la rigueur de l'hiver. C'est un spectacle assez curieux que le rendez-vous, auprès des sources chaudes qui versent leurs eaux dans les rivières, d'espèces réunies contre l'ennemi commun et qui, au premier rayon de soleil, vont se disperser chacune de leur côté, l'une dévorant l'autre, celle-ci fuyant la dent de celle-là. Ce phénomène est attesté par la pêche à l'épervier. Dans les endroits des rivières où l'on sait qu'existent certaines de ces sources, on prend simultanément le Brochet et le Gardon, le Goujon et la Perche, l'Anguille, la Lotte et le Véron. C'est également dans ces lieux de refuge que le pêcheur à la ligne doit aller essayer sa patience, s'il ne préfère demeurer au coin du feu et réparer ses engins pour la saison meilleure. Encore ne prendra-t-il, par un rayon de soleil, que les Carnivores.

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer une anecdote due à Cuvier et à Valenciennes ; — elles sont assez rares dans leur immense ouvrage pour qu'on les recueille avec empressement quand elles animent l'histoire des mœurs si peu connues des poissons, même nos commensaux. — « J'ai trouvé, dit l'un d'eux, un tronc de saule que le pêcheur avec qui j'étais avait attaché à la remorque d'un bateau pour le ramener chez lui, afin de le brûler ; ce tronc d'arbre fut traîné et remué pendant plusieurs heures. Quand on le mit à terre, on s'aperçut qu'il était creux et qu'une vingtaine de Barbeaux, dont plusieurs assez gros, s'étaient serrés les uns contre les autres dans ce tronc d'arbre. On put les tirer de leur retraite, et ils furent assez longtemps sur la terre, sans remuer ni sauter comme le fait le poisson hors de l'eau. »

N'est-ce pas là une somnolence hivernale ? — Et un peu plus loin :

« Le Meunier (*Cyprinus Dobula*) s'engourdit aussi pendant l'hiver ; plusieurs individus se serrent ensemble dans un trou de berge et demeurent immobiles pendant la mauvaise saison, tellement qu'on peut les prendre à la main. »

Nous avons à dessein laissé de côté la famille des Salmones, qui comprend dans nos eaux les Truites diverses, les Ombres et les Saumons. Pour ces poissons, l'hiver est le temps des amours, et loin d'être une époque d'engourdissement, c'est pour ces animaux le temps de leurs travaux et de leur migration.

Les poissons de mer offrent des phénomènes analogues, et le nombre prodigieux de certaines espèces, fait de leur apparition *ou de leur réveil* un sujet toujours nouveau d'étonnement et d'admiration. Où vont se cacher en hiver les Thons, les Sardines, les Harengs ? Nul ne le sait positivement, quoique chacun prétende avoir décrit leur migration annuelle. Il est hors de doute que la majeure partie des poissons de mer s'éloigne des côtes, à mesure que décroît la température moyenne de l'année, et qu'ils s'en rapprochent pendant le temps des chaleurs. (Voy. MAQUEREAU.)

Ce fait général et régulier tient-il à un besoin d'aller s'engourdir dans les grandes profondeurs de l'eau pour y demeurer à l'abri des bouleversements de la tempête, — qui n'atteint qu'une épaisseur insignifiante de la surface des mers, — et y jouir d'une température égale et constante ? ou

tient-il à la nécessité d'y aller chercher une nourriture particulière? C'est ce que nous ne savons pas encore; le fait, dans sa régularité, est constant, la cause est inconnue. Combien encore l'homme a-t-il à découvrir de faits semblables qui se passent chaque année sous ses yeux !

Nous ne terminerons pas cet aperçu général des phénomènes les plus dignes d'étude de l'histoire des poissons, sans consigner ici que nous avons indiqué, à chaque notice spéciale sur les espèces contenues dans ce livre, le temps, le mode et le lieu de leur engourdissement quand il est connu.

ENGUIELLO. — Nom provençal de l'*Anguille*. (Voy. ce mot.)

ENLARMER UN FILET. — Pour enlarmer un filet, on le borde d'une sorte de lisière formée de mailles faites en ficelle plus forte que le corps de l'engin. Ces mailles sont généralement du double plus grandes que celles du filet; elles servent à augmenter sa force et à le border d'une corde plus grosse encore. (Voy. BORDER UN FILET.)

ENQUETTE. — Nom picard de l'*Alose feinte*. (Voy. ce mot.)

ENTIÈRE GRANDE. — Synonyme de *folle*. (Voy. ce mot.)

ENTONNOIR. — Synonyme de *verveux*. (Voy. ce mot.)

ENTOUR. — Synonyme de *tour*. (Voy. ce mot.)

ENTOZOAIRES CHEZ LES POISSONS. — (Voy. PARASITES DES POISSONS.)

ENTRECRI. — Nom vulgaire de la Gremille à Arcis-sur-Aube. (Voy. GREMILLE.)

ENTREMAILLADE. — (Voy. TRAMAIL.)

ENTREMEAUX. —(Voy. ENTREMAILLADE.)

ENTURE. — Manière de la pratiquer. (Voy. SCION.)

ÉPAULE. — La *ceinture osseuse de l'épaule* ou *arcade scapulaire* est attachée à l'os *paroccipital* ou os du second rang, à partir du *superoccipital*, qui occupe le milieu du crâne. Quelquefois elle est attachée à cet os et au *mastoïde*, d'autres fois à ce même os et au *pétrosal* ou os du *labyrinthe de l'oreille*, comme dans la Morue; elle s'attache aussi au *paroccipital* et au *sus-occipital*.

Dans l'Anguille cette ceinture est faiblement développée et suspendue librement derrière le crâne; chez les *Plagiostomes* ou Squales, les Roussettes, elle est encore reléguée plus loin du crâne.

La pièce supérieure qui la compose est le *supra-scapulaire*, qui est attaché par une extrémité à la crête cervicale intermédiaire et par l'autre à la crête externe. Dans le crâne de la Plie, c'est un os crochu en dessus et en arrière.

La seconde pièce ou le *scapulaire* est très-développé dans la Perche, mais manque dans la Morue et beaucoup d'autres poissons.

La troisième, formée de pièces beaucoup plus grandes et plus fortes que les précédentes, forme l'arcade par leur union en une ligne médiane inférieure. Ce sont les *os coracoïdiens* ou les *huméraux*, os de l'épaule.

L'arcade scapulaire s'étend derrière les opercules, déterminant la forme et la puissance de l'épaule du poisson. Ce sont les os coracoïdiens qui défendent et supportent le cœur et donnent un point d'attache au diaphragme qui sépare les cavités péricordiales et abdominales.

A l'arcade scapulaire ou à la ceinture osseuse de l'épaule, sont attachées les *nageoires pectorales* qui représentent les jambes de devant ou les bras des vertébrés d'un ordre plus élevé.

Le radius ou 3e os de l'avant-bras est d'une grandeur énorme dans le poisson volant. L'*ulna* ou *radical* est ankylosé au radius dans le Silure, pour fournir un support plus ferme à l'épine pectorale si large, et dans la Baudroie les deux os sont extrêmement petits et se soudent au coracoïdien.

Les os du carpe varient en nombre de 2 à 5, augmentant progressivement de longueur plus ils s'approchent du radial ou du côté extérieur. Dans les poissons longs ils sont réunis en un seul os plat.

Les os du *métacarpe* et les *phalangiens* sont les rayons des nageoires pectorales qui, dans la Morue, par exemple, sont au nombre de 20, tous flexibles, joints et fourchus à leur extrémité. Chez les Raies, les rayons pectoraux sont encore bien plus nombreux et plus longs.

Dans les Acanthoptérygiens, le premier rayon des pectorales du côté on radical (*ulna*) est une forte épine, sans articulation.

Chez beaucoup de poissons, un os mince, en forme de stylet mince, *épi-coracoïdien* et formé le plus souvent de deux pièces, est attaché à l'extrémité supérieure du coracoïdien. Cet os est extrêmement menu et souvent absent dans les poissons longs, le Mulet, les Blennies, les Gobies, les Épinoches, le Silure, et beaucoup de poissons apodes.

ÉPAULEMENT DOUBLE ET SIMPLE. — (Voy. CANNES A PÊCHE et SCION.) L'agencement des différents morceaux qui composent une canne à pêche se démontant, est un des points les plus importants pour le pêcheur intelligent. Tous savent combien il est difficile de trouver une canne dont les compartiments conservent entre eux une adhérence parfaite, malgré les mouvements répétés que nécessite la pêche à la mouche, par exemple. Dans le cas même de la pêche la plus sédentaire, il est toujours de la plus grande importance que l'on soit sûr du principal instrument dont on se sert, de celui qui supporte tous les autres.

Nous devons donc appeler l'attention sur la forme à donner aux joints des parties de la canne. Le mode d'agencement le plus simple est, sans contredit, d'amincir chaque morceau de façon qu'il entre dans un trou fait à l'extrémité de celui qui le précède.

On a bien vite remarqué : 1° que le morceau perforé se fendait sous l'effort, et qu'il fallait le consolider en le couvrant de fil ou d'une virole de métal; 2° que la forme conique du morceau entrant facilitait autant sa sortie que son entrée. On a donc été conduit à chercher un perfectionnement et on l'a trouvé dans l'*épaulement*.

On a garni l'extrémité du morceau creux d'une virole de cuivre entourant le bois, et, dans ce bois, on entrait à frottement le bois de l'autre morceau. Ceci était meilleur, mais l'humidité les faisant gonfler tous les deux, on ne pouvait plus les séparer. On a donc cherché mieux, et l'agencement à *double épaulement* (*fig.* 313) est le dernier mot de ce qui est nécessaire.

AS, CM, sont deux viroles en cuivre qui entrent à frottement doux l'une dans l'autre; le morceau O de la canne est terminé en gonjon circulaire I d'un plus petit diamètre que A, et le morceau N est creusé en H d'un trou dans lequel I entre également à frottement doux. L'adhérence est donc produite par deux frottements : celui du cuivre contre le cuivre par les deux douilles AS, CM, et celui du bois contre le bois par la partie I contre H. L'épaulement de CI et la longueur de RS doivent être calculés de telle sorte que la partie C ne porte pas sur l'épaulement A quand la canne est montée.

Fig. 313.

Ce mode d'assemblage remédie parfaitement à l'effet extirpatoire que produit la flexion des morceaux les uns contre les autres, dans l'action de fouetter avec la canne à mouche. Quand on craint encore que l'effet de la pêche, de la sécheresse, ou une cause quelconque désassemble les morceaux, on place en O et en N, un petit morceau de fil de fer ployé en U sous chaque virole, et on les consolide par deux ligatures faites exprès, puis, quand la canne est montée, on tourne autour des deux U une aiguillée de soie qui reste attachée à l'un d'eux; cette soie est maintenue serrée ainsi entre le fil de fer et la canne, et les deux morceaux de celle-ci demeurent inséparables.

ÉPÉE. — Nom de l'*Espadon*. (Voy. ce mot.)

ÉPERLAN [*Genre*], **(Osmerus,** Art.). — Malacopt. abd. Salmon.

Genre facile à distinguer par la forme du corps allongée et mince; mâchoire supérieure garnie d'une seule rangée de dents, mâchoire inférieure à dents plus fortes, en deux rangées, toute la bouche munie de dents pointues. Écailles petites extrêmement minces, comme quadrillées. Mœurs marines ou au moins habitant des eaux saumâtres.

Une seule espèce en France.

ÉPERLAN COMMUN (Osmerus sparlanus, Val.). — Malacopt. abd. Salmon. Long. max. = 0m,21.

Syn. : *Smelt*, angl. — *Sperling, Smout, Doubreck*, écos. — *Meerstint*, all. — *Sperinch*, flam. — *Slou*, suéd. — *Spering*, holl. — *Szynka*, polon. — *Röke, Krökle*, norwég.

Ce poisson a le dos presque droit dans la direction de la tête, ce qui fait paraître la ligne du ventre plus courbe que celle du dos. La bouche est fendue obliquement vers le haut et la mâchoire



Fig. 314. — Éperlan commun (*Osmerus Eperlanus* Lin.).

inférieure est plus longue que l'autre. Quatre grandes dents au vomer, beaucoup de petites sur les autres organes de la bouche.

D = 11. P = 12. V = 8. A = 15. C = 19, très-fourchue. Dorsale et ventrales longues et pointues.

Ces poissons entrent dans nos fleuves au printemps par troupes énormes, mais sans jamais dépasser le point où l'eau devient douce. Ils s'y nourrissent de vers et détritus animaux abondants à l'embouchure des fleuves, et surtout dans la partie où l'eau douce lutte contre l'eau salée.

Chair excellente, quoique à odeur parfumée qu'il faut aimer. On en prend beaucoup dans la Seine, l'Orne, la Loire, etc.

ÉPERLAN COMMUN. — L'Éperlan vient se faire pêcher à l'embouchure de la Seine avec les sennes, les nasses et les guideaux. Dans les eaux tranquilles, mais où cependant la marée se fait sentir, on le prend au carrelet à petites mailles.

Yarrell dit que, dans le Norwich, les Éperlans se prennent au moyen d'un grand épervier, et que les *éperlaniers* de ce pays sont renommés par leur habileté à se servir de ce filet spécial. Cette pêche se fait de nuit. On a observé un fait curieux; c'est que tous les poissons désertent l'endroit où l'Éperlan vient frayer et s'enfuient de la rivière jusqu'à ce que cette opération soit terminée. (Voy. Temps de frai.)

Aussitôt que le frai est fini, l'Éperlan retourne à la mer, vers la fin d'août. Les jeunes ont environ 0m,06 de long, à cette époque, et nagent en grandes troupes à la surface de l'eau dans les rivières, montant et descendant suivant la marée. Flemming pense que l'Éperlan se nourrit de petits poissons, et surtout des crevettes d'eau douce. On prend ce poisson aussi bien sur les côtes sableuses de la mer que dans les rivières sur le chemin de la marée, au moyen de filets à très-petites mailles.

Le colonel Mequell, en Angleterre, garda pendant quatre ans des Éperlans dans l'eau douce d'un étang sans communication avec la mer; ils continuèrent à croître et à propager abondamment. Ils ne furent même pas incommodés quand l'étang gela assez fortement pour permettre d'y patiner. Lorsqu'on les pêcha, les marchands de poissons avouèrent n'avoir jamais rencontré d'Éperlans aussi délicats.

Salter prétend avoir pris de très-beaux Éperlans en pêchant à la mouche dans les marais de Portsmouth, mais il se pourrait bien qu'il ait confondu ce poisson

avec le Prêtre ou l'Athérine, qui est très-commun dans cet endroit. Ce fait est à expérimenter de nouveau vers l'embouchure de nos rivières.

ÉPERLAN DE LA SEINE. — (Voy. Ablette biponctuée.)

ÉPERVIER. — De tous les filets à main l'Épervier est, sans contredit, celui qui exige du pêcheur le plus d'habileté, le plus d'usage, et, par conséquent, il sert à une pêche extrêmement attrayante. Le maniement de ce filet, lourdement plombé, forme une gymnastique qui demande au pêcheur autant d'adresse que de force. Il est vrai qu'il y prend des poses artistiques, mais il est tout aussi vrai qu'il y prend, en même temps, un bain de pieds qui commence par les épaules. On doit donc recommander aux amateurs de la pêche à l'Épervier, de faire l'acquisition d'une blouse en étoffe imperméable dont ils fermeront les manches, au-dessus des poignets, par des bracelets en caoutchouc cousus dans l'étoffe même. Au sujet de ce vêtement, nous ferons remarquer que si les étoffes caoutchouquées ont l'avantage d'être absolument imperméables à l'eau extérieure, elles ont exactement le même avantage vis-à-vis de la transpiration à leur intérieur. Il en résulte que sous sa blouse caoutchouquée, le pêcheur n'est pas mouillé par l'eau de son Épervier, mais prend un bain de vapeur de transpiration condensée, ce qui n'est pas plus agréable. Nous conseillons donc plutôt la chemise huilée du matelot, qui garantit de l'eau extérieure et laisse un peu plus d'intervalle à la transpiration. Elle ne sent, d'ailleurs, pas plus mauvais que le Mac-Intosh ordinaire; c'est une odeur d'un autre genre. Avec une blouse ainsi faite en toile huilée, et le pantalon pareil, on acquiert un faux air groënlandais d'autant mieux porté qu'on laisse derrière soi un parfum tout à fait dans le goût du pays.

Ce qui est beaucoup préférable à tout cela, c'est un vêtement, blouse et pantalon, façonné en grosse flanelle noire dont les matelots construisent leurs vareuses — étoffe que l'on trouve d'ailleurs partout — poreuse au dernier degré, par conséquent favorable à la perspiration, hydrofuge en commençant, il devient nécessaire d'assurer la perpétuité de cette dernière qualité au moyen des procédés chimiques connus.

L'Épervier est tout simplement un vaste cône de filet, ou, pour mieux dire, c'est un rond de filet que l'on soulève par le centre. Le suprême talent de le lancer consiste à lui donner une impulsion qui lui fasse reprendre en l'air sa forme naturelle, et lui permette de frapper la surface de l'eau étendu dans toute sa grandeur.

Ainsi livré à lui-même, le poids considérable des plombs qui chargent sa circonférence, et aussi la finesse des fils qui le composent et qui offrent très-peu de résistance à l'eau, lui font gagner le fond avec une très-grande rapidité. C'est de cette rapidité, d'ailleurs, que dépend en grande partie le succès de cette pêche. Par le fait même de ce que nous venons d'expliquer, si l'Épervier est meurtrier dans les eaux où la nature du fond lui permet de s'étendre, il est absolument inutile dans les endroits remplis de rochers, de racines ou de pieux. Ces derniers sont souvent plantés à dessein dans le sol, afin d'empêcher l'action de l'Épervier, l'engin de prédilection des maraudeurs de nuit. Pourvu que l'on ait eu la précaution de piquer quelques clous à tête saillante sur les faces latérales des piquets, et que le tout demeure sous l'eau, le pêcheur à l'Épervier ne retirera de son filet que la corde... parce qu'il la tient. Les roseaux dans l'eau douce, et les grandes algues dans la mer, rendent souvent incertaine, sinon inefficace l'action de l'Épervier. Il faut encore se défier des trop grandes profondeurs d'eau. Ceci est une affaire de temps; quelle que soit, en effet, la rapidité avec laquelle plonge le filet, il n'en faut pas moins un in-

tervalle de temps très-appréciable, pour que de la surface il gagne le fond, alors qu'une distance de 6 à 8 mètres les sépare. Effrayé par le choc du filet sur l'eau, le premier mouvement du poisson est de fuir. Presque toujours il le fait en plongeant verticalement. Si le filet arrive presque aussi vite que lui au fond, il est pris; mais si, par suite d'une couche d'eau considérable à traverser, l'Épervier éprouve un retard appréciable, la fuite verticale du poisson se change en fuite horizontale qui le met en un clin d'œil hors des atteintes du pêcheur.

Après avoir ainsi démontré les imperfections de la pêche à l'Épervier, il nous reste à constater, pour être vrai, ses immenses avantages. Le filet est peu embarrassant, avec de l'adresse et de l'habitude on le lance à peu près partout. Dans nos rivières à cours moyennement profond, son action est certaine. Enfin, il peut prendre toute espèce de poisson, excepté, hâtons-nous de le dire, ceux qui savent s'enfoncer dans la vase, par exemple, la Carpe, l'Anguille, qui, plongeant leur tête dans la boue, laissent passer le filet sur leur queue flexible, et lui échappent ainsi presque toujours.

Nous avons indiqué au mot *mailler un filet* comment on ourdit l'Épervier qui entre dans la catégorie des filets ronds-coniques. Les mailles de ce filet varient énormément comme ouverture. Les Éperviers qui servent à prendre le Goujon, l'Ablette, la Loche et autres petits poissons, ont des mailles de 0m,01 seulement. On est obligé de les ourdir en fil extrêmement fin, de les charger de beaucoup de plomb, et surtout de ne pas pêcher dans une trop grande profondeur d'eau, afin qu'ils descendent assez vite. Au-dessus d'eux se font des Éperviers à mailles de 0m,02, de 0m,03, de 0m,04, jusqu'à 0m,08 et même 0m,10 d'ouverture. Ces derniers s'adressent seulement aux gros poissons et comportent alors des dimensions considérables. N'oublions pas que les règlements préfectoraux complémentaires des lois sur la pêche, déterminent pour ce genre de filets, comme pour tous les autres, la dimension que doivent avoir les mailles, suivant l'espèce de poisson que l'on se propose de poursuivre.

Fig. 315. — Plombs d'épervier, de diverses grosseurs.

La dimension ordinaire d'un Épervier est de 15 à 20 mètres de circonférence, de telle sorte qu'étendu par terre, il couvre une aire circulaire de 35 à 40 mètres carrés, et que, relevé en faisceau, il ait une hauteur de 3 à 4 mètres. Le bord de l'Épervier doit être garni d'un chapelet de balles ou de lingots de plomb (*fig.* 315) qui pèsent de 10 à 15 kilog. Ce chapelet est monté sur une corde solide de la grosseur d'un tuyau de plume (*fig.* 316), et bordant le filet à 0m,20 ou 0m,30 de son bord extrême. C'est à cette corde maîtresse que viennent se rattacher d'autres cordes, suivant les génératrices du cône, et se réunissant par conséquent à sa culasse, dont nous allons expliquer l'emploi et la forme.

Fig. 316. — Corde des plombs.

La partie qui déborde la plombée 1 (*fig.* 317) ne reste pas flottante librement. De 0m,20 en 0m,20, plus ou moins, suivant la circonférence de l'Épervier, on la relève à l'intérieur comme une sorte d'ourlet 1, 2; mais, au lieu de la rattacher directement au filet, on la suspend, à un certain nombre de rangs plus haut, au moyen de cordelettes lâches 2, 3, qui en forment comme une espèce de poche circulaire et demi-flottante. Ces cordelettes se rattachent aux cordes génératrices dont nous avons parlé et que l'on appelle les *Mères* de l'Épervier.

3

1 2

Fig. 317. Coupe des poches d'un Épervier.

La figure 317, donnant une coupe des poches de l'Épervier, montre les plombs, l'ourlet relevé et la cordelette rejoignant la directrice. On donne à ce filet le nom d'*Épervier à poches* ou à *blouses* (*fig.* 318). Lorsque l'Épervier étendu a gagné le fond, les poissons se trouvent serrés entre le filet et le sol, mais au moment où on relève l'Épervier en agissant sur la culasse, il se forme un vide qui leur rend un peu de liberté et pendant lequel les plombs de la circonférence se rapprochent. Aussitôt, s'empressant de frapper du nez entre le filet, ils en suivent la nappe, passent entre les cordelettes et se rendent dans l'ourlet libre B (*fig.* 318) où ils restent entortillés.

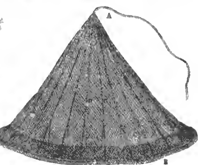


Fig. 318. Épervier à poches ou à blouses.

On construit quelquefois des Éperviers d'une autre forme (*fig.* 319). La plombée se place à l'extrême bord du filet B (*fig.* 319), les mères y sont attachées directement, mais au lieu d'être réunies à l'extrémité de la culasse et attachées tout à la fois au filet et à la corde A (*fig.* 319) de jet, elles ne sont réunies qu'à cette dernière et passent à travers une ouverture ménagée dans la culasse du filet. Supposons cet Épervier lancé et déployé au fond de la rivière : en agissant sur la corde de jet, on retire directement les mères qui, agissant sur la corde circulaire des plombs, la ramènent en dedans en en diminuant la circonférence. Le filet reste flottant alors, et forme, tout autour et en dehors des plombs, une grande poche circulaire dans laquelle les poissons s'entortillent et restent pris. Suivant les pays, on élève de grandes discussions parmi les pêcheurs sur l'excellence d'une de ces formes vis-à-vis de l'autre ; toutes deux sont bonnes, mais nous croyons le jet et le maniement de la première plus commodes que ceux de l'*Épervier à mères libres*. En effet, lorsqu'on retire l'Épervier à bourse de l'eau, il a conservé sa forme et il suffit de l'ouvrir avec précaution pour en retirer facilement le poisson. L'Épervier à mères libres revient, au contraire, à l'état de paquet, plus difficile à ouvrir et à décharger, surtout quand il est plein de vase, de feuilles et d'herbes. Pour les très-gros poissons, ce dernier serait peut-être préférable, parce qu'en somme, il se ferme mieux et plus vite que l'autre.

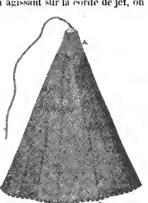


Fig. 319.— Épervier à mères libres.

Les pêcheurs enfin, ont simplifié les deux formes d'épervier (*fig.* 318 et 319) en supprimant tout à fait les mères. Le filet demeure alors un cône simple (*fig.* 320) muni par le bas d'un large ourlet flottant relevé à l'intérieur.

Le pêcheur le plus robuste est à peu près à bout de forces lorsqu'il a jeté, dans une seule séance, trente à quarante fois un Épervier de dimensions ordinaires. Il est

donc important qu'il étudie avec beaucoup de soin les eaux dans lesquelles il veut le jeter, pour ne pas épuiser ses forces en lançant au hasard, et quelquefois perdre son filet en l'accrochant dans des endroits d'où il ne pourrait plus sortir. C'est surtout à cette pêche qu'il est important, lorsqu'on le peut, d'*amorcer* à l'avance. (Voy. ce mot.) L'abord des piles de ponts, des estacades, des écluses, l'entrée des cours d'eau et des égouts, les haïs, les pointes d'île sont les endroits les plus favorables pour jeter l'Épervier en eau douce. En mer on choisit l'entrée des ports, le voisinage des rochers, des digues, etc., suivant la connaissance que l'on a du fond.



Fig. 320. — Épervier moderne, sans meres, mais a bourses.

Arrivons maintenant à la manière dont il faut s'y prendre pour jeter l'Épervier, et prévenons les commençants qu'il est bon de faire son apprentissage sur une prairie ou tout autre endroit bien uni. Il faut commencer par lier à son poignet gauche, en formant un nœud coulant, la corde de jet attachée à la culasse. De cette manière on est sûr que le filet ne s'échappera pas des mains du pêcheur. Mais on est également sûr que, si le filet est mal jeté, le pêcheur pourra très-bien le suivre, manœuvre qui manque complétement d'agrément et contre laquelle on prendra ses précautions par un apprentissage sérieux et complet. N'omettons pas d'expliquer ici que toute espèce de bouton ou objet dans lesquels une maille peut s'accrocher doit être complétement prohibé dans l'habillement du pêcheur, s'il ne veut se lancer lui-même à l'eau en même temps que son filet et faire le plongeon à la suite de son Épervier.

La corde étant attachée au poignet et le filet rassemblé devant le pêcheur, celui-ci l'attirera légèrement vers lui par la culasse (*fig.* 321). Il aura roulé dans sa main gauche — ce que l'on appelle lover, — la corde maîtresse du filet, et saisira dans la même main l'extrémité de la culasse. Suivant la longueur du filet, il repliera deux ou trois fois sur elle-même la partie supérieure qu'il tiendra embrassée dans cette même main gauche jusqu'à environ 0m,60 à 0m,70 des plombs. Rapprochant alors de lui ce qui reste de filet pendant, de sorte que les plombs touchent à peu près à terre, il saisira de la main droite à peu près le quart du filet pendant et, renversant le filet, il en jettera les plis sur l'épaule gauche en les étendant (*fig.* 322). Cela fait, il saisira de la main droite à peu



Fig. 321.— Premier temps. Maniere de rassembler l'Épervier avant de s'en charger.

près la moitié de ce qui reste, et le surplus demeurera pendant devant lui, tant dans la main gauche qu'entre les deux mains.

Cette manœuvre préparatoire bien comprise, le pêcheur s'approche de l'eau, l'épaule droite en avant; il prend son élan pour tourner brusquement le corps de droite à gauche, et par une impulsion simultanée des deux bras et de l'épaule, il lance devant lui le filet que sa main gauche laisse aller et que son bras droit arrondit en se déployant. Si cette action des deux bras a été bien combinée, la plombée — que l'on a d'ailleurs légèrement balancée par un mouvement préparatoire des bras et du corps — acquiert une force centrifuge qui déploie complétement le filet et le laisse tomber à la surface de l'eau comme une nappe circulaire.



Fig. 222. — Deuxième temps : L'Épervier sur l'épaule prêt à lancer.

Quelques pêcheurs, en lançant l'Épervier, engagent le petit doigt de la main gauche dans une des mailles de la partie du filet qui touche leur corps et forment ainsi un arrêt dans le mouvement de cette partie, ce qui permet à la portion qui marche devant d'étendre tout le filet plus également. La précaution n'est pas mauvaise; mais tant de pêcheurs s'en dispensent, qui étendent admirablement leur Épervier, que l'on doit supposer qu'elle n'est pas indispensable.

On relève l'Épervier très-lentement en le balançant à droite et à gauche, pour rassembler les plombs. Dès que l'on sent toute la plombée réunie, ce qui indique que l'engin est fermé, on sort promptement le filet de l'eau et on le jette dans le bateau ou sur la berge. Il ne reste plus qu'à l'ouvrir, en soulevant les plombs successivement, à s'emparer du poisson, à débarrasser les blouses et le corps du filet des pierres, feuilles, branches, etc., qui n'y sont que trop souvent, à le laver en le trempant dans l'eau pour enlever la vase, à le tordre en mettant le pied sur les plombs pour en faire sortir autant d'eau que possible, et à recommencer.

Nous avons déjà fait observer plusieurs fois, surtout en décrivant la pêche à la surprise, que l'ouïe du poisson était extrêmement subtile et qu'il fuyait à l'ébranlement du sol produit par des pas approchant le bord. Or, la pêche à l'Épervier est avant tout une *pêche à la surprise ;* le jet du filet n'est pas illimité et sa circonférence n'est jamais très-éloignée du rivage : toutes les précautions que nous avons indiquées sont donc de mise pour le pêcheur qui veut réussir. Pas de bruit, pas de grands mouvements, le filet est balancé à quelques pas du rivage, le pêcheur le lance en s'effaçant tout à coup, et, s'il le peut, se cachant derrière un arbre. L'Épervier tombe à l'eau... silence ! Le pêcheur le balance et le retire sans bruit sur la rive; là, il rassemble ses captures, les met dans son panier ou dans son carnier, tord son filet, évite, s'il le peut, de le laver, à moins que la vase ne soit abondante, et tout cela, sans trépignement, sans bruit d'aucune sorte, puis il recharge son filet sur son épaule et continue, en remontant le cours de l'eau, à chercher lentement une autre place favorable. Nous avons remarqué que dans toutes les pêches à la surprise, il était avantageux de suivre les cours d'eau en remontant.

En effet, le poisson qui a toujours la tête tournée vers l'amont, par où il espère recevoir sa nourriture, voit moins venir le pêcheur par derrière lui. Il y a donc là un avantage qu'il faut se garder de mépriser. (Voy. GILLE et ÉPERVIER DORMANT.)

—— *Emploi en mer.* — 5e arrond. marit. (Toulon). Décret du 19 novembre 1859. Mailles de 0m,030 en carré. La ralingue, y compris le poids qu'elle porte, ne doit pas peser plus de 10 kilogrammes. L'usage n'en est permis qu'en bateau.

ÉPERVIER DORMANT. — On choisit une place unie dans une rivière ou près des écluses d'un moulin ; au moyen de perches disposées en carré, on compose une sorte de cadre sur lequel on pose le filet, la plombée suivant le contour des perches. Pendant quelques jours à l'avance on a eu soin de jeter au milieu du cadre sur lequel reposera le filet, une amorce composée de grain cuit ou germé, de tourteaux d'huile de lin, de millet, le tout broyé avec des feuilles de menthe sauvage. (Voy. AMORCES). On dispose une corde à l'extrémité des deux perches supérieures, de manière qu'en la tirant tout à coup, celles-ci s'écartent. Vers le soir, une ou deux heures après le coucher du soleil, alors que les poissons jouent, mangent et se rassemblent sur l'appât, on tire la corde, les deux perches s'entr'ouvrent, les plombées du filet s'échappent, entraînent par leur poids les parties qui reposaient sur les deux perches immobiles, et tout le poisson ramassé sous l'Épervier, autour de l'appât, se trouve pris.

ÉPHÉMÈRES. — Ces insectes, qui apparaissent à certains moments en quantités incalculables, forment une famille distincte de l'ardre des Névroptères ou Libellules. On les reconnaît à leurs antennes courtes, à 3 articles, dent le dernier est une soie mince, à leur bouche imparfaite et dénuée de vrais appareils de manducation; leurs ailes sent délicates, les postérieures taujeurs très-petites; leur abdomen est terminé par 2 au 3 longues soies articulées.

Fig. 323. — Ephémère virgo. (insecte parfait).

Ces insectes n'effrent que des métamerphases incomplètes : les larves (*fig.* 325) ant la forme de l'insecte parfait, sauf qu'elles manquent d'ailes, qu'elles sont beaucoup plus fartes et que leur bouche est mieux armée. Ils ont également les 3 soies caudales. Ces larves vivent en famille et suivant leur espèce présentent de grandes différences dans leur forme et dans leurs habitudes.

Les unes sent longues et cylindriques; armées de pattes fertes et tranchantes, elles se creusent des galeries dans la terre, recherchent les eaux dermantes et font des trous tubulaires droits ou légèrement arqués et percés dans la vase dant elles se nourrissent. Elles nagent avec facilité. On pense qu'elles vivent ainsi 2 au 3 ans avant de se métamorphaser en chrysalides qui ant le même genre de vie, plus des rudiments d'ailes. D'autres larves sent aplaties, ne peuvent fauir la terre et vivent à découvert appliquées contre les pierres. Elles sont carnassières et habitent les ruisseaux rapides.

Quelques-unes enfin sont unies, délicates, armées d'un puissant instrument de natatian qui est leur queue ciliée ; elles se cachent dans les herbes et se nourrissent de matières animales. Enfin, il en est d'autres, plus faibles encore, qui ne peuvent nager, rampent dans la vase et ne saisissent leur proie que par ruse.

Le passage (*fig.* 324) de l'etat de nymphe à celui d'insecte parfait a lieu rapidement, sur le rivage, sur les plantes aquatiques, ou même à la surface de l'eau. Une fois dégagé, l'insecte a encore à briser une enveloppe demi-epaque, avant de s'envoler. Les éphémères sant alors des insectes taut à fait aériens (*fig.* 323), dont le vol est vertical et qui, attirés par l'éclat d'une vive lumière, viennent s'y brûler.

Ils s'accouplent en l'air ; la femelle pond alers deux grappes d'œufs qu'elle laisse tomber dans l'eau au hasard, et tous deux meurent aussitôt. Les œufs s'imbibent d'eau et descendent au fond du ruisseau : ils sont au nombre de 800 environ.

Les Éphémères naissent quelques heures avant le lever du soleil et quelques heures avant sau

coucher, peu au milieu du jour. Plus nombreux dans les jours chauds, ils semblent annoncer l'orage par une apparition insolite.

Ils sont quelquefois tellement abondants qu'ils semblent une neige épaisse étendue sur le sol ; c'est un excellent moment pour pêcher à la mouche. Tous les poissons éveillés par cette manne inattendue et fort prisée, mordent sans relâche.

L'*Éphémère virgo* est une des plus communes en France ; (*fig.* 323, 324 et 325).



Fig. 324. Éphémère virgo. (Nymphe.) *Fig.* 325. Éphémère virgo. (Larve.)

ÉPINARDE. — (Voy. ÉPINOCHE.)

ÉPINAUDE. — Nom vulgaire de l'*Épinoche*. (Voy. ce mot.)

ÉPINE (Scions en). — L'Épine noire (*Prunus spinosa*) et l'Épine blanche (*Mespilus oxyacantha*) poussent souvent aux mêmes lieux et, comme nous l'avons vu, donnent au printemps de jeunes rejets droits et bien filés qui fournissent aux pêcheurs les meilleurs scions qu'ils puissent employer. (Voy. SCIONS.)

On commencera par enlever avec soin les petites branches latérales et les épines, puis on liera ces scions en paquet bien serré afin qu'ils ne se déjettent pas et conservent une forme parfaitement droite.

Il est bon de ne cueillir les scions que la seconde année, ils sont plus forts, le bois en est plus liant et mieux nourri : on fait ce choix en automne ou en hiver, alors que la séve est parfaitement arrêtée. Il faut plusieurs mois pour que la dessiccation soit parfaite, on peut l'aider en mettant les scions dans un four encore chaud après que le pain en a été retiré, mais dans la plupart des cas la dessiccation naturelle est préférable.

Quand les scions sont parfaitement secs, on les unit en enlevant les nœuds ou aspérités à la râpe et à la lime, on les polit au moyen de papier de verre et on finit par leur appliquer plusieurs couches de bon vernis gras, qu'on laisse parfaitement sécher chaque fois.

Les pêcheurs ne sont pas d'accord sur le point de savoir si l'on doit laisser aux scions leur écorce, ou si l'on doit la leur enlever : chaque méthode a son bon et son mauvais côté. L'écorce augmente sans contredit la solidité des scions, mais elle n'est pas toujours adhérente : si elle s'enlève par places, ces endroits deviennent plus faibles et peuvent faire briser le scion sous un effort subit. En résumé, nous dirons que, pour un scion brut et sans ligature, tel qu'on l'emploie avec les cannes ordinaires, la conservation de l'écorce est une bonne précaution ; mais quand il s'agit de faire un scion pour une canne à moulinet, comme le scion est couvert de ligatures assez nombreuses portant les anneaux, sa force en est beaucoup augmentée, et l'on peut enlever l'écorce sur toute la surface du scion pour le polir mieux et permettre au vernis de s'y étendre et d'y prendre très-également. Les scions garnis de leur écorce ne peuvent, au reste, être vernis, et le manque de ce préservatif les laisse trop impressionnables à l'humidité dont le contact les rend mous et leur enlève toute élasticité. (Voy. CANNES et SCIONS.)

ÉPINE NOIRE ET BLANCHE. — On donne le nom d'épine noire et d'épine blanche à deux arbrisseaux de France fort différents, mais également intéressants pour nous, par suite des scions remarquables que fournissent au pêcheur à la ligne leurs jeunes pousses de 1 à 2 ans. Pour que le lecteur puisse bien les distinguer, nous allons donner une courte description de l'un et de l'autre.

L'épine noire, prunellier ou prunier épineux (*Prunus spinosa*, Lin.), est un arbrisseau vulgaire

dans les haies, au bord des bois, sur les coteaux; il est très-rameux. Chacune de ses branches finit par une forte épine et *s'ouvre* presque à angle droit sur celle qui la porte. Ses feuilles sont oblongues, un peu *amincies*, dentelées et ordinairement petites; les fleurs sont blanches, sortent avant les feuilles une à une de chaque bourgeon. Le fruit est noir-bleuâtre, gros comme une petite cerise, très-acerbe.

Le bois de l'épine noire est dur, élastique et très-résistant. On trouve de magnifiques scions dans les rejets vigoureux et très-droits qu'il produit. Il faut les cueillir en hiver pendant les gelées et les conserver avec leur écorce.

L'épine blanche, ou l'épine, ou noble épine (*Mespilus oxyacantha*) est un néflier, tandis que l'épine noire est un prunier, mais toutes deux appartiennent à la grande famille des rosacées. L'aubépine est un arbrisseau à fleurs blanches ou rosées disposées en corymbes ou en bouquets d'une odeur agréable, auxquelles succèdent de petits fruits à osselets rouges et charnus.

Les rameaux de l'épine blanche sont très-serrés et garnis d'épines, mais son bois est très-dur et élastique. Les jeunes rejets que fournissent les pieds coupés donnent d'excellents scions pour la pêche.

On les cueille en hiver et on les conserve dans leur écorce.

La variété cultivée, à fleurs doubles et colorées, donne aussi de très-bons scions, souvent plus droits et mieux filés que les épines sauvages.

ÉPINE-VINETTE. — L'Épine-vinette est le nom vulgaire de la chrysalide de l'Asticot; elle se compose d'une enveloppe résistante noir rougeâtre, renfermant une substance laiteuse blanche. Elle est fort difficile à mettre sur l'hameçon, qui brise facilement l'enveloppe au lieu de la percer.

Cette esche ne sert guère que pour la pêche du Gardon, et encore l'Asticot lui-même est presque toujours préférable.

Le meilleur emploi de l'Épine-vinette est pour amorcer, avec d'autres substances, dans un endroit où l'on veut pêcher avec succès les jours suivants.

ÉPINETTE (Pêche à l'). — (Voy. HAMEÇON.)

ÉPINGLOTTE. — Dénomination de l'Épinoche dans le centre de la France. (Voy. ÉPINOCHE.)

EPINOCHE [*Genre*], (**Gasterostens**, Cuv.). — Acanthept. Joues cuirassées.

Ont la joue cuirassée quoique leur tête ne soit ni tuberculeuse, ni épineuse comme les Trigles; leur caractère particulier est que leurs épines dorsales sont libres et ne forment point une nageoire, et que leur bassin se réunissant à des os huméraux plus larges qu'à l'ordinaire garnit leur ventre d'une sorte de cuirasse osseuse, leurs ventrales placées plus en arrière que les pectorales se réduisent à peu près à une seule épine. Il n'y a que trois rayons à leurs ouies.

La configuration particulière des dorsales et ventrales, réunies chacune en une seule épine qui demeure couchée sur le corps, donne à ces petits poissons un mode de natation particulière.

En effet, leurs organes locomoteurs moins nombreux que ceux des percoïdes et surtout des malacoptérygiens se trouvent réduits à deux pectorales, la 2e dorsale, l'anale et la caudale. La tête est longue et les pectorales sont placées haut sur le corps, attachées, vers la ligne médiane, mais derrière la plaque osseuse qui se trouve en arrière des opercules, elles sont de grandeur médiocre et arrondies en pelle. La dorsale 2e est petite, l'anale faible, la caudale arrondie ou carrée et peu fournie. C'est donc un poisson dont l'appareil propulseur est placé fort en arrière du centre de gravité, et presque sans balancier, sans contre-poids par devant. Aussi est-il rapide nageur : ses mouvements sont brusques, saccadés, comme des sauts, il n'a pas les ondulations gracieuses des poissons bien équilibrés.

La caudale, dans les cinq à six espèces de ce genre que nous possédons, exécute sans relâche un mouvement gyratoire particulier, hélicoïdal en quelque sorte, décrit par les deux lobes de la queue et qui suffit à peine à maintenir le poisson à la surface de l'eau, cette station étant facilitée, sans doute, par le gonflement de sa vessie natatoire.

Il se laisse souvent aller la tête en bas pour fouiller de son museau pointu le sable, la vase et les pierres où il trouve des débris d'animalcules ou de petits animaux dont ils font leur nourriture.

ÉPINOCHE AIGUILLONNÉE (**Gasterosteus aculeatus**, Lin.). — Acanthept. Joues cuirassées. Long. max. = 0m,06.

Syn. : *Stickleback*, angl. — *Skætspig*, suéd. — *Stichling*, all. — *Steckel-bars*, holl. — *Hundstigel*, *Tind-æret*, dan. — *Hern-sill*, norw. — *Rogatka*, russ. — *Spinarello*, ital.

Bouche grande, quelquefois rougeâtre, museau pointu, un peu protractile, la mâchoire inférieure avançant sur la supérieure, toutes deux garnies de dents fines et en velours seulement aux maxillaires.

Le dos, les côtés (*fig.* 326) sont cuirassés de grandes plaques d'écailles noires argentées, et d'aspect métallique verdâtre ou tacheté de noir en petits points irréguliers. Le dos porte 3 épines,



Fig. 328. — Epinoche aiguille et E. demi-armée (*Gasterosteus aculeatus*, Lin., et *G. semi-armatus*, Val.).

quelquefois 2, quelquefois 4 ; derrière elles, la dorsale molle et triangulaire de 10 à 11 rayons. Pectorales de 10 rayons. Anale triangulaire et petite, de 9 rayons.

Caudale petite, arrondie, à 12 reyons grands et 7 à 8 plus petits. Ces poissons n'ont pas d'écaille proprement dite, mois des plaques.

Les yeux saillents, blanc mat, à pupille noire petite, placés haut proportionnellement et surtout près du museau.

Ventre argenté, souvent la gorge rouge et les nageoires dorées; so parure a partout un aspect métallique.

4 ou 6 plaques écailleuses dans la région pectorale. On confond, sous le nom de *grande Épinoche*, deux espèces qui ont trois épines libres sur le dos, mais dont l'une (*G. trachurus*, Cuv.) a tout le côte, jusqu'au bout de le queue, garni de plaques écailleuses. L'autre (*G. Leiurus*, Cuv.) n'a de ces plaques que dans lo region pectorale. L'une ou l'autre parait quelquefois en quantités si prodigieuses dans les eaux de l'Angleterre et du Nord qu'on l'y emploie à fumer les terres, à nourrir les cochons et faire de l'huile. D'oilleurs, deux espèces voisines, d'épinoches à 3 épines, existent encore dans notre pays. C'est :

L'ÉPINOCHE DEMI-ARMÉE (**Gasterosteus ssmi-armatus**, Cuv.), — qui vient de lo petite rivière de Braie, près d'Abbeville, et du Havre (*fig.* 326), et,

L'ÉPINOCHE DEMI-CUIRASSÉE (**G. ssmi-loricatus**, Cuv.), — venant de la Somme, de l'Orne, de Caen, de la Rochelle.

La cheir de toutes ces Épinoches est fode et sans saveur. Le mâle construit, au temps des amours, un nid au fond de l'eau dans lequel il amène plusieurs femelles dont il féconde les œufs, puis il se constitue le gardien de ce froi et le défend avec courage contre les autres poissons.

Lo queue de ce petit poisson offre, pendant sa marche et sa stotion dans l'eau, un mouvement très-rapide, continu et particulier, semblable à un eventail microscopique qu'on ouvrirait et fermerait de proche on proche. Ce mouvement vibratoire est tellement coractéristique de la famille entière qu'on ne l'oublie point dès qu'on l'a observé. Il est également le portage des diverses épinochettes; toutes, comme les Épinoches, ont la nageoire caudale très-séparée du corps par un étranglement remarquable. Avec son museau pointu, l'animal a l'eir terminé en bec des deux côtés, sauf le petit pinceau de la queue qui s'agite regulièroment de son mouvement vibratile, et, au premier coup d'œil, se voit à peine dans l'eau.

Ce petit poisson très-vorace attaque même les barbillons, les nageoires et les opercules des narines de poissons cent fois plus gros que lui ; sa petitesse et son armure le defendent. Il se nourrit de larves, d'insectes, de vers, de têtards et malheureusement multiplie beaucoup et se trouve par tout, et il est partout nuisible; il habite les eaux douces et la mer, ou plutôt les eaux saumâtres des marais communiquant à le mer. (Voy. TEMPS DE FRAI.)

ÉPINOCHE. — On ne fait pas de pêche particulière de ce petit poisson, on en prend en pêchant les Ables et les Éperlans de Seine et on les rejette, à moins qu'on ne veuille s'en servir comme appât en lui coupant les aiguillons, mais il est encore une esche très-médiocre, les poissons voraces se méfient de lui.

Cet animal est du nombre de ceux dont l'utilité n'est pas encore démontrée, dont l'existence est sans applications aux besoins de l'homme, et que, par conséquent, celui-ci est porté à regarder comme inutiles. Il est probable cependant, il est certain même que, créé en si grand nombre par la prévoyante nature, doué d'un appétit vorace, il est destiné à être un des grands nettoyeurs des rivières. Quand même sa fécondité serait plus limitée qu'elle ne l'est, son armure et sa vivacité suffiraient à le sauver des ennemis qui l'anéantiraient : il est constamment en quête, fouillant le sable de son museau pointu, guettant un débris à la surface de l'eau ; il est partout, en haut, en bas à la fois, toujours là, affairé, passant partout et mangeant toujours.

Backer dit avoir vu une Épinoche dévorer en 5 heures, 74 Vandoises naissantes, longues de $0^m,01$. Cette observation suffit à faire juger de la voracité incroyable de ces dévastateurs ! Quel poisson peut frayer dans un milieu peuplé d'Épinoches ? Aucun.

ÉPINOCHE DE MER. — (Voy. SPINACHIE.)

ÉPINOCHETTE (**Gasterosteus pungitius**, Lin.). — Acanthopt. Joues cuirassées. Long. max. = $0^m,03$.

Syn. : *Kolinka*, russ.

C'est notre plus petit poisson d'eau douce (*fig.* 327). Il a sur le dos 9 épines, toutes fort courtes ; les côtés de sa queue ont des écailles carénées, mais on trouve également dans nos eaux une espèce très-voisine qui manque de cette armure.

Ce petit poisson se répand dans les fleuves et rivières pour frayer ; on le prend abondamment dans la Seine, par exemple, tandis que l'Épinoche y est rare et préfère de plus petits cours d'eau et



Fig. 327. — Epinochette (*Gasterosteus pungitius*, Lin.).

les étangs. En hiver, il se cache dans les ruisseaux au milieu des herbes, sous les feuilles mortes et les brindilles tombées au fond de l'eau ; probablement y reste-t-il à demi ou tout à fait engourdi.

Quelques Épinochettes ont la queue garnie de plaques, les autres l'ont nue, c'est-à-dire que l'on rencontre chez elles les mêmes variations que chez l'Épinoche. La dorsale 2ᵉ, en arrière des 9 épines, a 10 rayons ; l'anale 1 aiguillon, 9 rayons ; la caudale, 12 rayons ; les pectorales, 11, et les ventrales, 6 rayons, dont un dur.

La vessie aérienne de ces petits poissons est longue et étroite.

Ils frayent en mai et juin.

Bloch prétend que l'on trouve l'Épinochette dans l'eau salée ; je crois qu'il se trompe et a pris

pour celle-ci le frai, quelquefois très-abondant, de la Spinschle. Quant à nous, ni dans les parcs, ni dans les marais salés, ni sur les côtes, nous n'avons pu réussir à prendre ni l'Épinoche ni l'Épinochette. Quand nous les avons rencontrées à l'embouchure d'un cours d'eau, c'est que l'eau y était à peine saumâtre.

ÉPINOCHETTE. — C'est surtout ce petit poisson que l'on ne prend pas à la ligne, non qu'on ne le puisse, mais parce qu'on l'évite. Il n'est d'aucune utilité, à moins qu'on ne veuille le conserver dans un aquarium où sa vivacité est très-agréable.

ÉPONGE. — Tous les pêcheurs ont été frappés de la difficulté qu'ils éprouvaient souvent à pouvoir se laver les mains dans l'eau si abondante devant eux, et où ils venaient d'accomplir leurs exploits. Certaines pêches, comme celle *à la pelote*, rendent cet emploi de l'eau indispensable. Or, sur le bord des rivières marécageuses ou à berges très-élevées, rien n'est moins facile que de se procurer l'eau nécessaire. On y arrive très-aisément en portant dans son carnier de pêche une éponge E armée d'une longue ficelle (*fig.* 328). On déroule celle-ci, on jette l'éponge à l'eau, et elle remonte au pêcheur imprégnée et ruisselante du bienfaisant liquide.



Fig. 328. Éponge du pêcheur, avec son peloton de ficelle.

ÉPOQUE DU FRAI DES DIFFÉRENTS POISSONS. (Voy. TEMPS DE FRAI.)

ÉPUISETTE. — Il arrive à tous les pêcheurs, — malheureusement pas assez souvent ! — de ferrer un poisson que son volume et sa force ne leur permet pas d'enlever d'autorité, c'est-à-dire vivement, au bout de la ligne, sans essayer de le noyer. Si, dans ce cas, il recourt à la force et que la ligne se brise, adieu la capture si longtemps attendue et convoitée !... Or, on ne brise ses engins que dans des circonstances capitales, et sur des poissons hors ligne, la gloire de la journée et quelquefois de la saison !....

Le pêcheur doit donc s'attendre, à chaque instant, à un si agréable incident, aussi aura-t-il toujours soin de se munir d'une *Épuisette* (*fig.* 329) qu'on nomme aussi *Puisette*. C'est une poche A en filet conique ayant $0^m,30$ à $0^m,40$ d'ouverture, et $0^m,40$ à $0^m,50$ de profondeur. Ce filet est monté sur un cercle de fort fil de fer, emmanché par une douille de cuivre à un roseau R de $1^m,50$ à 2 mètres de long et de force proportionnée, ordinairement égale au plus gros morceau de la canne.

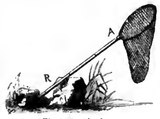


Fig. 329. — L'épuisette.

On s'en sert pour envelopper le poisson noyé et épuisé quand, avec la ligne, on l'a amené à portée, et pour l'enlever ensuite hors de l'eau et le porter à terre sans danger de le perdre.

L'emploi de l'Épuisette est le dernier terme de la lutte si émouvante qui s'établit entre le pêcheur et le poisson qu'il a ferré, et où le premier déploie contre le désespoir et l'instinct du second, tout ce que la nature lui a départi de sang-froid, d'adresse et d'habileté.

Ce filet rend de grands services, mais ce secours s'achète, on doit le dire, par bien des ennuis. Dans la pêche sédentaire, l'Épuisette n'est ni plus ni moins embarrassante qu'une seconde canne ; mais, dans la pêche ambulante à la mouche

naturelle ou artificielle, comment, — alors qu'on marche et qu'on agit sans cesse, — comment porter avec soi ce filet secourable, mais embarrassant?

Quelques pêcheurs se munissent d'une ceinture garnie d'un fourreau de cuir dans lequel ils enfoncent le bas du manche de l'Épuisette, tandis qu'un cordon passé sur la poitrine et attaché à l'épaule sert d'appui à la partie supérieure : le filet alors flotte derrière la tête. Cette méthode présente un grand avantage, parce que les deux bras du pêcheur restent libres. Mais il est bien difficile que dans le jet de la mouche artificielle, celle-ci ne s'accroche pas à chaque instant dans ce filet flottant dont les mailles sont placées là *exprès* pour cela.

On a construit des Épuisettes qui se démontent (*fig.* 330); le cercle du filet est à vis dans la douille, il se ploie même en deux ou trois morceaux DB, CB. Le manche rentre en lui-même comme les tuyaux d'une longue vue. Tout cela est fort bon pour le transport au loin dans le sac, mais quand le pêcheur a pris un fort poisson, quand il le tient à demi pâmé auprès du rivage, que tout palpitant, sa ligne à demi déployée, un faux mouvement va tout perdre, peut-il d'une seule main remonter cette mécanique et aura-t-il le temps de le faire? Je crains bien que non.



Fig. 330. — Épuisette articulée, ployée.

D'autres placent leur Épuisette au bord de l'eau contre un arbre, sur une pierre, sur le sol, mais alors, quand le poisson est ferré, il faut le ramener vers le filet, ce qui n'est pas toujours facile; ou bien abandonner la ligne et le poisson pour courir à l'Épuisette et revenir : pendant ce temps le poisson fuit, entortille la ligne dans les herbes, les pierres, les pieux, un obstacle quelconque ; il tire, et se dégage au moment où vous revenez.....

Si cette manière un peu chanceuse ne convient pas, il faut un porte-épuisette, c'est-à-dire une seconde personne qui vous suive comme votre ombre. Ici se dressent encore des obstacles sérieux. Dans la pêche à la mouche — la seule, avons-nous dit — qui nous occupe en ce moment, le silence ou plutôt l'absence de bruit est une des principales conditions de réussite. Il faudrait être invisible, ne pas marcher, mais voler pour ainsi dire..... et que deviendrez-vous quand, au lieu d'être un, — déjà trop! — vous serez deux? Lorsque vous aurez réussi, vous, pêcheur à la mouche, à marcher comme un *Peau Rouge* sans faire crier un grain de sable, et que votre acolyte trébuchera sur les cailloux ou fera vibrer le rivage suspendu sur les crônes...., hélas! je vous plains!

Et cependant, je ne puis vous engager à abandonner l'Épuisette! je vous dirais bien de monter vos lignes ultra-solidement, et tout le reste à l'avenant, puis, quand vous prendrez un gros poisson d'agir d'autorité, de l'enlever quand même avec prudence, mais avec fermeté. Tout cela est fort bien pour le diseurs, mais quand le temps est sec, que le poisson est farouche et mord à peine, si vous augmentez la force de vos montures, vous diminuez en plus forte proportion encore vos chances de réussite. En ces jours-là il faudrait, pour réussir, une monture invisible, et vous allez en choisir une redoublée, ah! malheur à vous, je plains votre fatigue et l'inanité de vos efforts !......

La conclusion, c'est que l'Épuisette est de la plus grande utilité, mais de la plus grande incommodité ; c'est au pêcheur à juger le pour et le contre, suivant les saisons, l'espoir..., et à agir en conséquence.

ÉQUILIBRE DES CANNES A PÊCHE. — (Voy. Cannes a pêche [confection des].)

ÉQUILLE (**Ammodytes lancea**, Cuv.). — Malacopt. Apodes. Ammodytes. Long. max. = 0m,20.

Syn. : *Sand launce*, angl. — *Sandspiring*, allem. — *Tobis*, Dan.

Corps allongé et cylindrique (*fig.* 331), d'un gris argenté, tête comprimée et pointue par devant. Ce poisson s'enfonce dans la vase molle et le sable des rivages de la mer, d'où vient son nom

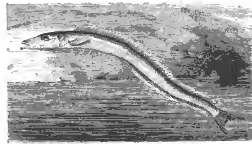


Fig. 331. — Équille (*Ammodytes lancea*, Cuv.).

ἀμμός, sable, δύω, pénétrer. Très-commun sur la côte de Trouville (mer de la Manche), on le prend en bêchant le sable aussitôt que l'eau est retirée.

C'est un des meilleurs appâts pour hameçons à la pêche de mer, et l'un des plus employés ; ce poisson est très-bon à manger et recherché sur beaucoup de tables.

Rien n'est leste comme ce petit poisson qui se cache dans le sable et y rentre vite. Quand les flots de la marée descendante se retirent, il enfonce sa mâchoire inférieure et proéminente dans le sable, et creuse devant et derrière lui, comme un porc fouissant dans la terre molle, il tortille son corps étincelant et fait pirouetter sa queue brillante, puis disparaît comme par magie. Sans être tourmenté par l'absence de l'eau, et trouvant assez d'humidité dans le sable mouillé, il reste à l'abri dans sa retraite, où il est à couvert des nombreux ennemis aquatiques qui lui donnent la chasse dans l'eau, et contre lesquels le sable de la côte peut seul lui servir de refuge.

L'Équille est la meilleure amorce que l'on puisse offrir aux poissons dédaigneux et délicats, comme le Turbot.

La mâchoire inférieure est très-proéminente et le museau protractile ; la nagoire dorsale commence vis-à-vis du milieu des pectorales ; elle a 51 rayons, les pectorales 13, l'anale 25 et les caudales 15, de forme très-échancrée et à angles aigus.

ÉQUILLE. — L'Équille, abondante surtout sur nos côtes de la Manche, est l'un des meilleurs appâts que l'on puisse employer pour la pêche des Maquereaux et des autres poissons voraces, surtout parmi les scombres. De petits cétacés mêmes en font souvent leur aliment de choix, et l'on a vu des Dauphins poursuivre l'Équille jusque sur le sable du rivage, retourner la vase avec leur museau et y fouiller ardemment pour s'emparer de ce petit poisson friand pour eux.

Les femmes et les enfants des pêcheurs font à l'Équille une guerre continuelle, d'autant plus que ce petit poisson est fort recherché par l'homme et très-délicat. On voit ces gens, armés d'un crochet de fer courir sur le rivage sablonneux au moment où la mer se retire, enfoncer leur crochet dans les endroits où un petit jet d'eau indique le trou de l'Équille et y fouiller adroitement, enlevant d'un coup le petit poisson qui semble un rayon d'argent, et le prenant pour ainsi dire au vol. Il faut une grande dextérité pour ne pas manquer sa proie, car elle se renfonce dans le sable avec une rapidité qui tient du prodige.

Si l'on veut être témoin de sa méthode, il suffit de placer sur le sable uni une Équille que l'on vient de prendre. On la voit se contourner en spirale, et, s'aidant de sa mâchoire inférieure très en pointe, creuser un trou d'un diamètre égal à celui

de la spirale, de sorte que le sable l'a bientôt recouverte tout à fait. Qu'une lame d'eau vienne à passer sur le tout et aplanisse la surface de la plage, et il n'y restera plus qu'un tout petit trou au-dessus de la tête du poisson, par lequel il absorbera l'eau nécessaire à sa respiration.

Ces animaux sont quelquefois enfoncés à $0^m,30$, à $0^m,50$. On se sert alors pour retourner le sable et arriver à l'Équille, d'une espèce de bêche à fer long et tranchant. Autrefois on employait la herse et la charrue, nous ignorons si on le fait encore n'ayant pas rencontré, sur les côtes que nous avons visitées, ce mode en action. Sur quelques plages, on pêche les Équilles en retournant le sable au moyen de forts râteaux qu'un homme traîne derrière lui, tandis qu'un ou deux enfants suivent l'instrument et ramassent au vol les Équilles mises à nu. Ces râteaux ont des dents de $0^m,25$ à $0^m,30$. La tête du premier de ceux-ci, par exemple, a $1^m,20$ de longueur et un manche de 2 mètres à $2^m,50$. Vers le milieu de ce manche se trouve assemblé un second morceau, de $0^m,60$ à $0^m,80$ de long, que le pêcheur tient de la main gauche et qui lui sert à appuyer pour faire pénétrer plus profondément les dents dans le sable.

Le temps le plus favorable pour cette pêche est celui des chaleurs et des grandes marées, alors que la mer découvre beaucoup.

ÉRABLE. — L'Érable est le genre type d'une famille naturelle que l'on appelle les Acérinées et qui se compose de grands et beaux arbres, dont trois espèces habitent nos forêts. Le bois en est compacte, dur, *souple*, veiné. Aussi les armuriers en font-ils des montures de fusil. C'est par la même raison que les pêcheurs demandent aux jeunes pieds de cette essence des tiges pour confectionner des pieds de gaule. Le seul défaut de l'Érable est d'être lourd ; sans cela son liant et son élasticité le rendraient admirable pour la confection des différentes parties basses de la canne.

Nous avons en France, communément : l'*É. plane* ou *Platane*, l'*É. sycomore* et l'*É. champêtre*. C'est ce dernier qui doit être préféré.

ERLING. — Nom du Véron dans les Vosges. (Voy. VÉRON.)

ERYTHROPHTHALMUS CYPRINUS. — (Voy. ROTENGLE OU GARDON ROUGE.)

ESCARABISSÉ. — Nom provençal de l'ÉCREVISSE. (Voy. ce mot.)

ESCARPO. — Nom provençal de la *Carpe* (Voy. ce mot.)

ESCHES, ESCHER. — Ce mot qui s'écrit aussi *Eche* est français, mais n'est guère usité que parmi les pêcheurs, pour lesquels il représente les amorces qui se mettent à l'hameçon. La racine de ce mot me semble latine : *Esca*, mangeaille, et le sens en a été beaucoup restreint, car *Esca* pouvait s'appliquer également à ce que nous nommons techniquement *esches* et à ce que nous appelons *amorces* et *appâts* ; or, les appâts sont des substances qui attirent le poisson à l'endroit où on les jette, mais ne se mettent point à l'hameçon, et par conséquent ne servent pas à *escher*.

Les Esches sont mortes ou inanimées, ou bien vivantes.

Escher c'est garnir un hameçon d'un corps que viendra mordre le poisson.

ESCHES PAR ESPÈCES DE POISSONS ET PAR SAISONS. — (Voy. Emploi des...., etc.)

ESCOMBRIÈRE ou **COMBRIÈRE.** — Sorte de filet fixe à simple nappe, employé dans le 5e arrondissement maritime (Toulon).

ESNARDS. — Cordes qui portent de grosses flottes de liége et s'attachent à la tête d'un filet pour le tenir entre deux eaux. (Voy. FLOTTES, FILETS.)

ESOCES. — 2ᵉ famille des Malacoptérygiens abdominaux (2ᵉ ordre.)

Ces poissons manquent d'adipeuse; leur mâchoire supérieure a son bord formé par l'intermaxillaire, ou du moins, quand il ne le forme pas tout à fait, le maxillaire est sans dents et caché dans l'épaisseur des lèvres. Ils sont voraces; leur intestin est court, sans cœcum; plusieurs remontent dans les rivières, tous ont une vessie natatoire.

Ces poissons se divisent en 3 genres: 1° *Brochet.* — Sous-Genres : — Galaxie, — Alépocéphale, — Microstome, — Stomias, — Solanx, — Chauliode, — Orphie, — Scombrésoce, — Demibec. — 2° *Exocet.* — 3° *Mormyre.*

ESOX BELONE. — (Voy. Orphie).

ESOX LUCIUS. — (Voy. Brochet commun.)

ESOX SPHYRŒNA. — (Voy. Spet.)

ESPADON ÉPÉE (**Xiphias gladius**, Lin.). — Acanthopt. Scombéroïd. Long. max. = 2 à 3 mètres.

Syn. : *Sword-fish*, angl. — *Cleddy sbysg*, gallois. — *Sifio, pe e espada*, ital. — *Zwaard-vis*, holl. — *Schwiert fisch*, allem. — *Pez espada, espadarte, emperador*, espag. — *Miecz miecznik*, polen.



Fig. 332. — Espadon épée (*Xiphias gladius*, Lin.).

Ce poisson (*fig.* 332) se rapproche beaucoup des Thoos par ses écailles minuscules, les carènes des deux côtés de sa queue, sa force et son organisation intérieure, mais il s'en distingue — de même que de tous les autres poissons — par la broche ou pointe, en forme d'épée, qui termine en avant sa mâchoire supérieure. Cette épée lui fournit une arme très-puissante, avec laquelle, dit-on, il attaque les plus grands animaux marins.

Ce bec n'est qu'un prolongement anormal du vomer et des intermaxillaires : à la base, l'ethmoïde, les frontaux et les maxillaires le renforcent en s'y joignant.

Ces poissons ont une chair excellente. Ils manquent de ventrales; leur corps allongé, presque rond en arrière, a la queue fortement carénée et d'une grande puissance. Il porte une seule dorsale haute en avant, basse en arrière, dont le milieu s'use avec l'âge, — on ne sait à quel emploi portant sur cet endroit seul, — et finit par former comme deux petites nageoires séparées.

La couleur de l'Espadon est bleuâtre sur le dos et argentée sous le ventre. Les jeunes portent sur le corps des séries longitudinales de petits tubercules un peu tranchants qui disparaissent peu à peu.

B = 7. D = 3 + 40. P = 16. A = 2 + 5. C = 17.

La caudale est fort échancrée en croissant, ses lobes sont pointues et soutenues par 4 ou 5 petits rayons courts sur les bords. La pectorale en faux est très-longue, surtout des 3 premiers rayons, les autres devenant tout de suite très-courts. La peau est rude, la ligne latérale est à peine visible.

ESPADON. — Quoique l'Espadon soit compté au nombre des gros poissons, sa chair est cependant très-délicate, d'une excellente saveur et d'une digestion facile. L'Espadon n'est pas un poisson commun sur les côtes de France que baigne la Méditerranée. Chaque année il en est pris cependant quelques-uns aux Martigues; mais ils sont presque toujours du premier âge. Les Espadons du poids de 100 livres y sont assez rares : il en est de même sur les côtes d'Antibes et de la Ciotat. Ceux qu'on pêche dans les Madragues sont si petits que s'ils ne peuvent endommager les filets, ils ne donnent pas non plus de bénéfice aux pêcheurs; ces derniers se réjouissent d'autant plus de la capture des Espadons adultes que ce poisson, à poids égal, se vend plus cher que le Thon. De même qu'en Sicile, c'est depuis mars jusqu'en octobre que ces poissons se montrent dans ces parages, quoiqu'il ne soit pas sans exemple d'en avoir pris pendant l'hiver.

Les pêcheurs ont toujours cru qu'il existait des sentiments d'amitié entre les Espadons et les Thons; c'est au reste une opinion qui, des Grecs et des Romains, est venue jusqu'à nous. D'autres observateurs ont prétendu le contraire. D'après eux, les Espadons, véritables ennemis des Thons, chercheraient à leur couper le chemin, soit au printemps, sur les côtes d'Italie, lorsqu'ils veulent franchir le détroit, soit à l'automne, quand ils font route vers l'Espagne, pour gagner l'Océan. Tout cela semble dénué de preuves et même de raison. Si les pêcheurs craignent la présence d'un Espadon dans les thonnaires, ce n'est pas parce qu'il en chasse les Thons, mais bien de peur qu'il n'y fasse des dégâts et ne déchire les filets, ouvrant aux Thons une issue imprévue.

L'Espadon a des mœurs sociales; il marche en troupes, mais le plus souvent par paires, quelquefois deux mâles ensemble, mais ordinairement mâle et femelle, ce qui a fait naître encore une foule de fables sentimentales qui, au fond, ont peut-être une partie vraie. — Le Brochet d'eau douce marche bien de même ! Les deux conjoints semblent s'attendre, se chercher, se suivre et vivre en fort bonne intelligence. Ceci, nous l'avons vu maintes fois. — Pourquoi les Espadons ne suivraient-ils pas une loi semblable ?

On pêche ce poisson, non-seulement aux filets, madragues, thonnaires, filets traînants, mais à la fouanne et au harpon, et jamais à l'hameçon. Il ne vient point à la surface, mais habite les grandes profondeurs. On en prend en France de 150 et 160 kilogrammes, mais on en pêche aussi de 5 kilogrammes, et même de plus petits. Les pêcheurs ne peuvent assurer si ces poissons frayent sur nos côtes : cependant ils sont portés à croire que les Espadons frayent à la fin du printemps, comme les Thons.

On en a pris quelquefois dans l'Océan, sur les côtes de France. L'an IX, on en captura un à la mi-prairial, dans la rivière de Vannes, sur les côtes de Rhuys.

ESPADOUN. — Nom de l'Espadon aux Martigues. (Voy. ESPADON.)

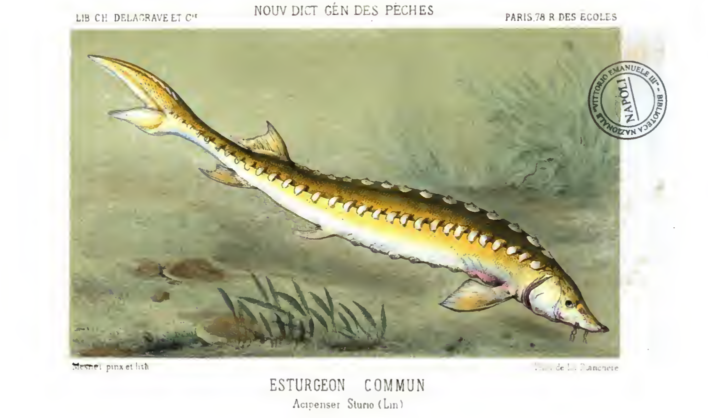
ESPART. — Bras de levier servant à relever le Calen ou Venturon. (Voy. ÉCHIQUIER.)

ESPENS. — (Voy. SPENS.)

ESPROT. — Synonyme de *Sprat*. (Voy. HARENGULE, et SPRAT.)

ESQUALE. — Dans quelques parties de l'Auvergne, à Paulhac, par exemple, on appelle ainsi le Chabot commun. (Voy. ce mot.)

ESSENCES DIVERSES. — On a vanté, on préconise encore tous les jours des compositions qui doivent faire venir *tous les poissons* à l'appât du pêcheur; ces essences font l'affaire des industriels qui les vendent, car si le poisson n'y vient pas, le pêcheur y est pris, et c'est tout ce qu'il faut.



pinx et lith

de L

ESTURGEON COMMUN

Acipenser Sturio (Lin)

L'homme de bon sens se défie, et à bon droit, de ces fruits du charlatanisme.

[illegible]



L'homme de bon sens se défie, et à bon droit, de ces fruits du charlatanisme. Il n'est point besoin d'essence qui attire le poisson, il en existe une naturelle, c'est le besoin de réfection qui le pousse sans cesse, et auquel il obéit dans la mesure de ses facultés. La nature l'a doué de la défiance et de l'adresse, il est dans son rôle en s'en servant ; de même que le pêcheur est dans le sien, en cherchant à endormir et à tromper la perspicacité de la proie qu'il convoite.

Qu'il soit donc bien entendu du pêcheur sérieux que la meilleure essence qu'il puisse mettre à son esche, c'est la patience d'abord, et une monture extrêmement fine ; puis la réflexion et l'observation, dans sa tête, pour conduire et diriger ses expériences et ses efforts. Avec cela, il réussira toujours, mais non pas à coup sûr. Si la pêche, comme la chasse, réussissait sans intermittence, on ne pêcherait plus par plaisir. L'imprévu est le sel qui assaisonne le passe-temps du *gentleman* pêcheur. Laissons-en une provision à sa disposition, et les déceptions des *essences* aux maladroits !

ESTANCELIN. — Nom flamand de l'Épinoche, conservé dans le département du Nord et une partie de celui du Pas-de-Calais. (Voy. ÉPINOCHE.)

ESTECLIN. — (Voy. ESTANCELIN.)

ESTOMAC. — (Voy. DIGESTION.)

ESTOUEYRES. — Filets semblables aux *Tramaux*, mais dont la maille a un moulé plus large. (Voy. TRAMAIL.)

Ce filet sédentaire sert à la pêche des Plies. Mailles de la Flue, 0^m,46 ; mailles des Aumées, 0^m,244.

ESTROPPE. — Ce nom, qu'on remplace quelquefois par *Empile ovale*, désigne une Empile à deux brins non unis, ou *commis*, et qui sert à monter les hameçons destinés aux poissons à gueule armée de dents.

Ces Empiles se font tantôt en crin, tantôt en fil de laiton, simple, double, ou même en chaînette.

ESTURGEON (Acipenser sturio, Lin.). — Long. max. = 5^m à 8^m.

Syn. : *Sturgeon*, angl. — *Porulleto*, ital. — *Storet*, flam. — *Esturion*, esp.

Dorsale de 38 rayons, pectorale de 30, ventrales de 25, anale et caudale de 24, corps garni de plaques osseuses pyramidales, bouche petite sans dents ; caudale à lobes inégaux, 4 barbillons.

L'Esturgeon est un poisson de mer qui remonte les fleuves pour déposer son frai en avril et en mai (voy. TEMPS DE FRAI), et se nourrit de poissons, Harengs et Maquereaux, vers, reptiles, insectes, et retourne à la mer après la ponte, ainsi que les petits après leur éclosion. La chair de l'Esturgeon pris en eau douce est très-estimée et la vessie natatoire fournit de la colle de poisson.

Ce poisson se trouve en France dans la Garonne, la Loire, la Seine, le Doubs, le Rhin, le Rhône et une foule d'autres rivières qui communiquent directement à la mer. Cependant il n'en remonte jamais aussi haut que les Saumons, avec lesquels on le rencontre souvent pendant que les bandes de ces poissons séjournent à l'embouchure des cours d'eau dans lesquels ils vont s'engager.

ESTURGEON. — Il est rare que l'Esturgeon morde à la ligne, cependant ce fait n'est pas sans exemple ; dans tous les cas, c'est une des plus belles captures que l'on puisse faire au filet dans l'eau douce, et sa pêche, dans certaines rivières, donne lieu à un commerce considérable.

En pêchant le Saumon, quand celui-ci remonte les rivières, on peut prendre par hasard à la ligne un Esturgeon plus ou moins fort, si l'on appâte avec un petit poisson dont il fait sa nourriture favorite. C'est une bonne fortune, de même que la prise d'un Saumon, et nous ne saurions trop recommander au pêcheur, qui recherche de si belles captures, de se monter solidement ; non que l'Esturgeon se défende une fois pris, il se laisse aller sans résistance, mais sa masse offre un poids

à vaincre, et pour peu qu'il ait seulement 1 mètre de long, c'est une masse assez considérable à maintenir jusqu'à l'arrivée d'une épuisette.

Le meilleur temps de pêche est de mai en août.

ESTURIES. — Synonyme d'*Étudies*. (Voy. ce mot.)

ESTURIOUN. — Nom provençal de l'Esturgeon. (Voy. ce mot.)

ÉTALIÈRE. — Ce filet, que l'on emploie sur les côtes de Normandie, ressemble au *Loup*. (Voy. ce mot.) On ne met pas de lest au pied du filet et l'on se contente de l'ensabler pour empêcher la marée de le soulever. La tête est munie de flottes de liége et de bandingues. On ne se sert pour tendre ces filets que de deux ou quatre piquets qui souvent n'ont pas la hauteur de sa chute et servent à en soutenir seulement le fond.

ÉTIQUETTE. — Espèce de truble, sorte de grand filet garni de morceaux de bois qui frappent l'un sur l'autre et, effrayant les poissons, les pousse vers un filet tendu en cercle.

—— On donne le même nom à une espèce de couteau à manche de bois et à lame barbelée qui sert à détacher les coquillages des rochers, à retirer les vers du sable, etc.

ÉTRILLE COMMUNE (Voy. Crabe). — L'Étrille (*fig.* 333), ou *Crabe laineux* (*Portunus puber*), l'un des plus répandus de nos côtes et l'un des meilleurs aussi à

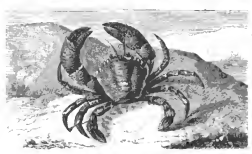


Fig. 333. — Étrille commune (*Portunus puber*, Edw.).

manger, est de couleur brune recouverte d'un duvet jaunâtre. Sa carapace est rhomboïdale. Comme c'est un Crabe nageur, le dernier article de ses pattes de derrière est en forme de rame, de sorte qu'il peut manœuvrer dans l'eau avec la facilité d'un poisson. Il y fait sa coupe en avant, en arrière, en haut et en bas. Il y fait même la planche, pour son plus grand agrément. Ses mœurs sont aussi féroces que celles de tous les autres Crabes.

ÉTUDE D'UNE RIVIÈRE. — (Voy. Aspect de l'eau.)

ÉTUDIES. — Filet fixe employé pour prendre les Anguilles dans le 5e arrondissement maritime (Toulon). Ne se cale que pendant l'ouverture de cette pêche.

ÉVENT. — (Voy. Poissons plats.) On donne ce nom à un appareil qui existe chez les Raies et aussi chez les Squales, et diffère de l'Évent des cétacés en ce qu'il est disposé seulement pour l'introduction de l'eau et non pour son expulsion.

EXGLUTITION. — (Voy. Brochet.)

EXOCET (**Exocetus exiliens**, Bloch). — Malacept. abd. Scombréoces. Long. max. = 0m,50.

Ce poisson (*fig.* 334) appartient à la classe des abdominaux manquant parfois de dents, et les opercules recouverts d'écailles imbriquées. Les nageoires pectorales très-développées lui servent en

quelque sorte d'ailes quand il s'élance hors de l'eau. Tête aplatie au-dessus et par côté, garnie d'écailles, yeux grands, dents pointues et peu développées. La dorsale est située vis-à-vis de l'anale.

Chaque flanc porte une rangée d'écailles carénées en ligne saillante, comme chez les Orphies dont ces poissons sont très-voisins. Le lobe supérieur de la caudale est plus court que l'autre qui semble trainant comme une queue. Les pectorales vont jusqu'à la naissance de la caudale, quelquefois même sont plus longues que le corps. J. Fox a montré à Couch un Exocet de 0m,15, dont les ailes pectorales avaient 0m,21.

D = 11. P = 15. V = 6. A = 9. C = 22.

Ventrales noires bleues, grandes et très en arrière, le dessus du corps bleu splendide, ventre blanc ; pectorales d'une belle couleur bleue transparente. Écailles grandes, peu adhérentes.



Fig. 334— Exocet. (*Exocetus exiliens*, Bloch).

Lorsqu'il vole (puisque le langage vulgaire a consacré cette expression), non-seulement les ailes et les nageoires de l'animal se trouvent déployées, mais aussi sa queue. Il effleure la surface de l'abime, un peu à la manière de l'hirondelle, mais toujours en ligne droite. Son dos noir, la blancheur de son ventre et sa queue fourchue lui donnent une certaine ressemblance avec l'oiseau du printemps. De moment en moment il retrempe ses forces en touchant la surface de l'eau ; ce qui lui donne une nouvelle vigueur pour s'élancer et reprendre son vol.

On a dit que toute la nature animée semblait conspirer contre ce faible poisson, et qu'il avait reçu, en conséquence, la double pouvoir de nager et de voler, — uniquement pour se soustraire aux dangers. Encore ne s'y soustrait-il qu'en partie ! Il n'échappe à ses ennemis qui habitent la mer que pour s'exposer aux attaques de ses ennemis qui habitent l'air. Les oiseaux marins guettent son apparition dans l'air pour le dévorer. Grâce pourtant au don qu'il a de se transformer alternativement en poisson ou en oiseau, l'animal, menacé dans un élément, passe aussitôt dans un autre, et il faut que ses ennemis soient assez habiles pour l'atteindre, mais ils sont toujours nombreux !...

EXOCET. — Ce poisson se prend assez souvent dans les eaux de la Méditerranée. Sa chair est plus sèche que celle du Hareng. En somme, ce n'est pas un manger très-délicat, mais la bizarrerie de son existence amphibie en fait un objet de curiosité. On le rencontre quelquefois dans la Manche, et jusque sur les côtes d'Angleterre.

Risso indique le printemps comme l'époque du frai, et remarque que ces poissons offrent une grande mutabilité dans le nombre des rayons de leurs différentes nageoires. Ce sont des animaux de haute mer.

EXOCETUS EXILIENS. — (Voy. Exocet et Poisson volant.)

F

FABRICATION DES CANNES A PÊCHE. — [Voy. CANNES A PÊCHE.] (Voy. SEION.)

FABRICATION DES LIGNES. — Nous avons donné, aux mots *Crin, Crin tordu, Florence* (voy. ces mots), la manière de construire les éléments essentiels de toutes les lignes de pêche, à *la canne* et à *la main*. Quant aux *cordées, lignes de fond, grandes* et *petites câblières*, on trouvera à ces mots les renseignements les plus complets; de même pour les *empiles, empilages* divers, *hameçons*.

Il nous reste à traiter ici la manière de composer, au moyen de ces éléments divers, une *ligne complète*, qui, montée sur une bonne canne, permette au pêcheur de n'emporter qu'elle et de satisfaire à toutes les combinaisons qui peuvent se présenter. Au lieu qu'il soit obligé de se munir d'un nombre plus ou moins considérable de lignes de toutes grandeurs, de toutes formes, et qu'il passe un temps précieux à les ployer, les déployer et les monter, il peut apprendre à réunir tous ces avantages en une seule combinaison, ce qui simplifie son bagage d'abord, sa dépense ensuite, et lui fait gagner du temps, chose qui ne nuit jamais; car, à la pêche comme ailleurs, le temps c'est l'étoffe dont notre vie est faite; nous devons donc en être avare, même dans nos délassements.

7

8

Fig. 335. — Lignes de soie pour la pêche en eau douce.

Ainsi donc, nous entrons en matière. Sur la canne, un moulinet multiplicateur sans arrêt. (Voy. MOULINET.) Sur ce moulinet, ce qu'il peut porter à peu près de soie bien dévrillée (*fig.* 335), d'une grosseur moyenne, 1/2 à 1 millimètre de diamètre pour l'eau douce, et de 1 à 2 millimètres pour la mer (*fig.* 336), et soigneusement peinte, comme il est indiqué au mot *Lignes*.

6

Fig. 336. — Lignes de soie pour la pêche en mer.

Cette soie s'attache par une *demi-clef* (Voy. ce mot) à la ligne proprement dite, ou *avancée* (Voy. ce mot), qui est en crin ou en florence, et dont la longueur ne dépasse pas celle de la canne, à moins de cas spéciaux que nous expliquerons tout à l'heure.

Si donc on se sert d'une canne de 6 mètres de longueur, — ce qui est suffisant pour la majeure partie des cas, — l'avancée totale aura $5^m,50$ *environ*, composée comme il suit :

Ligne proprement dite, en crin, assemblée en queue de rat........	$4^m,50$ à $4^m,00$
Avancée en crin, — de grosseur combinée de manière à continuer la dégradation du nombre des crins de la ligne, — portant les petits plombs fendus, à demeure....................................	$0^m,50$ à $1^m,00$
Empile de l'hameçon, en moyenne..............................	$0^m,20$

Ordinairement, la ligne proprement dite sera composée (*fig.* 337) de 6 brins de crins pour le margotin du bas, en augmentant, à chaque margotin, d'un ou 2 crins.

Comme chaque margotin a de $0^m,40$ à $0^m,50$ de long, si la ligne a 5 mètres, le plus gros margotin sera composé de 15 à 24 brins, ce qui donne une ligne extrêmement forte (*fig.* 338). Quand on se sert d'une si forte ligne, il ne faut pas nouer ensemble les margotins, lesquels, dans ce cas, s'assemblent mal, mais les réunir par une ligature en soie poissée et soigneusement vernie. Sans insister sur les avantages de cette construction, nous devons faire remarquer que la partie la plus rigide et la plus pesante de la ligne étant *en haut*, près du scion, on a beaucoup de facilité pour la lancer au loin, car elle présente la même construction qu'un fouet ordinaire. L'expérience a démontré que la partie fine offrait autant de résistance à la traction que la partie la plus épaisse, et sa ténuité lui donne un grand avantage pour ne pas effrayer le poisson. Le crin présente, en outre, sur la florence, l'avantage de ne pas briller au soleil.

Fig. 337. — Margotin du bas de la ligne (6 brins).

Fig. 338. — Haut de la ligne (20 brins).

On peut également faire toute cette ligne en florence choisie, bien égale et bien ronde, ayant soin de mettre les plus gros brins auprès du scion.

Chaque extrémité de la ligne est terminée par une boucle (*fig.* 339) munie d'une bonne ligature en soie poissée et vernie. Ces boucles ont $0^m,01$ de longueur.

Fig. 339. — Boucle ligaturée terminant la ligne.

Passons à présent au choix de l'avancée, dont le détail a été donné à ce mot. Il faut qu'elle renferme un nombre de crins inférieur à celui du bas de la ligne; elle sera en florence plus mince, si la ligne est en florence. On peut également, suivant le besoin, mettre une avancée de florence au bout d'une ligne de crin, ou réciproquement : tout cela dépend des circonstances de la pêche. Si le poisson est défiant et peu volumineux, mettez du crin; si, au contraire, vous pêchez dans une eau trouble, et pour des poissons de taille respectable, servez-vous de florence, ils ne verront pas son éclat, par conséquent, ne fuiront pas, et vous posséderez une force de résistance plus grande.

On peut se construire une série d'avancées (*fig.* 340) de la même longueur environ, et garnies de plombs C de différentes grosseurs et en divers nombres. On a soin de varier également le rapport du poids des plombs à la grosseur de l'avancée; car on peut pêcher très-finement dans une eau rapide, où il faut beaucoup de plomb, et réciproquement; une ligne très-forte n'a pas besoin d'être très-chargée pour aller au fond, dans un étang.

Fig. 340. — Avancée portant une boucle fixe et ses plombs.

On compose également des avancées AG qui portent, soit une boucle fixe PE (*fig.* 340), soit un pater-noster (voy. ce mot), pour pouvoir y mettre un ou deux hameçons supplémentaires. On s'efforce enfin de prévenir toutes les circonstances qui peuvent se présenter sur le terrain.

Comme toutes ces avancées tiennent peu de place, on les roule sur elles-mêmes et on les renferme dans un portefeuille, ou dans une petite boite en fer blanc tenue fermée par une embrasse en caoutchouc.

Chaque avancée est terminée, avons-nous dit, à ses deux extrémités, par une boucle de 0m,01 retenue par une ligature en soie poissée et vernie. Il est plus coquet de se servir de soie blanche que de soie d'une autre couleur pour faire ces petites ligatures, quoique, à vrai dire, la couleur de la soie ne fasse rien au résultat de la pêche.

Nous arrivons enfin au dernier chatnon de cette ligne complexe, c'est l'*hameçon* E (*fig.* 341) : — Empilé sur un crin, sur un petit margotin de plusieurs, sur une florence, — mais dont l'empile n'a pas plus de 0m,20 à 0m,25 de longueur, cette empile portant également une petite boucle de 0m,01 ; toutes ces boucles C, D se passent les unes dans les autres : par exemple, on passe la boucle B de l'avancée GIH dans la boucle D de l'empile, puis l'hameçon E dans la même boucle B de l'avancée GIH ; on tire, le tout tient. On fait l'inverse pour les démonter. Il est superflu de remarquer que la flotte, quand on pêche de fond, se place sur l'avancée BH (*fig.* 341) ou sur la ligne, suivant la profondeur de l'eau. On l'y introduit avant ou après le montage, — après est préférable, — mais, en tous cas, avant de joindre l'hameçon ED qui ne passerait pas facilement dans la plupart des flottes.

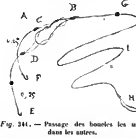


Fig. 341. — Passage des boucles les unes dans les autres.

Pour la pêche à la mouche, on compose des avancées ne portant aucun plomb, et l'on peut même remplacer les avancées par une plus longue empile à l'hameçon. Quand il fait du vent et que l'on pêche du haut d'un pont, d'une digue, etc., il est souvent nécessaire de donner plus de poids au bas de la ligne, afin d'en être maître et de promener l'appât à l'endroit voulu. Avec le système ordinaire, on est obligé de rouler des plombs, ou d'en fermer de fendus sur la ligne, opération dangereuse, car on peut couper la ligne en les mettant et en les ôtant. Avec notre nouveau système, on change l'avancée, en choisissant dans son portefeuille une de celles qui sont préparées d'avance pour la pêche de fond, et qui portent plus ou moins de plombs ; de sorte que, en une minute, on peut régler le poids de sa ligne sur la force du vent. (Voy. PLOMBS DE FOND.)

Il faut donner au pêcheur consciencieux un conseil, c'est de ne jamais se servir de lignes *mélangées*, dans la confection desquelles on a fait entrer la soie et le crin. A l'eau, le crin s'étend beaucoup et devient très-élastique ; à l'eau, la soie se rétrécit et tend à *se criller* en se roidissant. Ce sont ces deux effets opposés qui font que le poisson exerce son effort sur la soie seule, — la partie la plus courte, laquelle casse ; puis, sur la partie la plus longue devenue seule, — le crin — lequel se brise également, sous un effort trop considérable, et le tout s'en va..... à vau-l'eau.

Que la ligne soit en crin ou en soie cordonnée, mais jamais en ces deux matières tissées ou tordues ensemble.

Nous ne devons point non plus passer sous silence un système fort ingénieux proposé, il y a une douzaine d'années, par M. Lambert (*Manuel Roret*) et qui consiste à réunir par des chatnons de différentes forces, R, D ou B (*fig.* 342, 343 et 344) les diverses parties de la ligne : nous dirons ensuite les remarques qu'un essai de plusieurs années nous a mis à même de faire sur l'emploi de cette combinaison, et nous proposerons le remède nécessaire.

On fait la ligne de crin en queue de rat, sur une longueur de 10 mètres ; puis

on sépare cette longueur en trois parties de 3 mètres environ chacune, que l'onveut pouvoir ôter et remettre à volonté, sans toucher à la canne, pour allonger ou raccourcir à l'instant la ligne, suivant les besoins, par le moyen d'un très-petit chatnon de chaînette fait ainsi que le montre la figure 344. On passe les boucles A,C, du corps de ligne dans ce chaînon B que l'on fait avec du fil de laiton, au moyen d'une petite pince. Les deux anneaux du chaînon étant serrés contre le milieu, on les pousse de côté avec l'ongle, on y passe les boucles du corps de la ligne, et on repousse les anneaux à leur place. Le chaînon, fermé et tendu par la ligne, forme un 8 couché d'une grande force, dit l'auteur, et d'une grande légèreté.

Fig. 342. *Fig.* 343. *Fig.* 344. Chaînons de laiton de différentes grandeurs.

La ligne se fait ainsi : 1re longueur, — 6 brins, 7, 8, 9, 10, 11 et 12. 2e longueur, — 12 brins. 3e longueur, — 12 brins.

Le corps de ligne comporte donc 4 boucles (*fig.* 345) pour séparer les chatnons, plus une en bas et une en haut. Celle d'en haut sert à attacher la ligne à la canne ordinaire et à la soie de celle à moulinet, pour pêcher à la grande volée, parce que la soie étant molle ne se déploierait pas facilement. La boucle du bas sert à attacher les hameçons, dont l'empile porte une boucle pareille (*fig.* 341).

Fig. 345. — Boucles des corps de ligne.

Pour pêcher de fond (voy. ce mot) par ce système, on met, sur le haut de l'empile, un petit plomb à demeure, de la grosseur d'une forte tête d'épingle, puis ou passe *au-dessus de lui* une petite plombée en cloche (*fig.* 346), munie d'un bout de florence portant un chaînon. Ouvrez le chaînon avec l'ongle, passez-le sur le corps de ligne, au-dessus du petit plomb à demeure; refermez-le, et le tout formera un coulant qui laissera la ligne tout à fait libre, et extrêmement sensible à l'attaque du poisson.

Fig. 346. — Petite plombée en cloche, avec son chaînon.

Abordons maintenant les remarques consignées sur notre carnet d'expériences, et nous verrons que les chaînons sont la cause de très-nombreux accidents se représentant dans la majeure partie des pêches différentes. Ainsi, pour la pêche à la volée, si vous ferrez brusquement un poisson un peu gros, le chatnon s'ouvre. La même chose arrive en roidissant la ligne contre les obstacles qui l'arrêtent. Surtout dans ces deux cas, lorsqu'il y a une grande longueur de ligne hors du moulinet, le chaînon est dangereux, parce que l'élasticité propre au cordonnet ne peut se répartir que sur la partie non élastique, le chaînon. Vous ne vous apercevrez qu'il s'est ouvert que quand, en retirant à vous votre ligne et la remettant à l'eau, elle sortira du chaînon et se divisera en deux, par le mouvement de torsion que vous lui faites subir. Trop heureux encore si vous ne la perdez tout entière, par l'ouverture du chaînon *du haut!*

D'un autre côté, si l'on fait les chaînons un peu grands, R (*fig.* 342), ils s'ouvrent trop facilement; quand on les fait petits et forts, l'ongle ne suffit plus pour les manœuvrer.

En dernier lieu, pour la pêche de fond, ils cèdent quand on accroche la ligne au fond ou à un objet quelconque, et cet accident, si fréquent et qui ne cause ordinairement que la perte d'un hameçon ou deux, peut, avec cet arrangement, faire perdre la moitié ou les deux tiers de la ligne, la plombette et le reste.

Le remède à proposer est bien simple ; c'est de remplacer les chatnons de

laiton par un petit chaînon fait exprès, en acier trempé et élastique : on lui donnerait la forme de celui qui termine l'une des extrémités des émérillons d'acier (*fig.* 347), et leur usage ne présenterait plus aucun accident. Leur élasticité permettrait l'introduction et la sortie de la ligne autant de fois qu'il est nécessaire, et cela sans effort. Leur poids ne serait pas supérieur à celui des chaînons de laiton.

Fig. 347. — Crochet à ressort d'un émerillon d'acier.

En attendant que les fabricants d'hameçons veuillent bien nous munir de ces petits appareils, de divers numéros, nous pouvons parfaitement les remplacer par des émérillons très-fins. Cet auxiliaire ne présente que des avantages, et quoiqu'il n'ait qu'une extrémité qui s'ouvre, cela suffit ; on fixe l'extrémité immobile de l'émérillon par une ligature à chaque morceau de ligne, et la boucle d'en bas seule du compartiment suivant entre dans le crochet élastique.

Ainsi établi, l'appareil de *ligne en plusieurs compartiments* est extrêmement commode ; mais, pour le pêcheur à la mouche, le *poids* des chaînons seuls, — et à plus forte raison celui des petits émérillons, — est fort appréciable, et rend les lignes beaucoup moins légères. Or, si le vent est un ennemi dans quelques cas, il est le plus souvent un ami pour cette pêche et un auxiliaire puissant, auquel il faut laisser toute sa liberté. Il n'est que trop souvent défavorable !...

FABRICATION DES MOUCHES ARTIFICIELLES. — (Voy. MOUCHES ARTIFICIELLES.)

FAGOT. — (Voy. ÉCREVISSE.) Dans les campagnes, on ne se donne pas toujours la peine de pêcher les Écrevisses au moyen de balances (voy. ce mot) ; on se contente de renfermer des intestins d'animaux, ou de la viande, dans une bourrée d'épines, de la lester avec une pierre mise sous la hart et de jeter le tout à l'eau pour y passer la nuit. Le lendemain, de bon matin, on va relever le fagot au moyen d'un croc, on l'ouvre sur la rive, et l'on en retire bon nombre d'Écrevisses enchevêtrées au milieu des brindilles et qui ont adopté cette retraite, croyant bien y trouver, comme le rat de la fable, le vivre et le couvert. Avec quelques fagots semblables, on fait bonne pêche sans se donner beaucoup de mal.

FARILLON. — Réchaud spécial (*fig.* 348), porté à l'extrémité d'un bras qui l'éloigne du bateau, et dans lequel on fait un feu clair pour attirer les poissons.



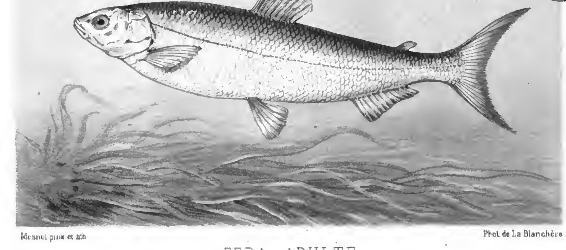
Fig. 348. — Farillon.

FARIO (Salmo). — (Voy. TRUITE COMMUNE.)

FASTIER. — On appelle ainsi des bateaux montés par deux ou trois hommes, dans la pêche aux Anchois avec la Rissole, et portant à leur extrémité un farillon pour attirer les poissons. (Voy. FARILLON et ANCHOIS.)

Cette pêche s'emploie aussi pour beaucoup d'autres poissons : elle est interdite du 15 février au 15 novembre. Décret du 19 novembre 1859.

FAUX. — La Faux consiste en un sac de filet de 2 à 3 mètres de profondeur, monté comme un *Bouteux* (voy. ce mot) sur un grand cerceau formé de plusieurs morceaux de bois, et formant un arc surbaissé de 2 mètres de hauteur,



Mesnel pinx et lith

Phot. de La Blanchère

FERA ADULTE
(Coregonus Fera. Jur.)

[illegible]

quelquefois, là, quatre-vingts barques montées chacune par quatre hommes qui s'effor-



tandis que la eorde a 4 mètres de long. Deux hommes prennent ee filet ehaeun par une extrémité de l'ouverture, et, entrant dans l'eau, le présentent au eourant de marée, soit qu'il monte, soit qu'il deseende. Ils sentent au ehoe l'entrée du poisson dans le filet, le relèvent brusquement pour faire entrer l'animal dans le fond, replongent immédiatement la Faux dans l'eau, et continuent à marcher sans plus s'oeeuper de leur capture, qui, emmaillée dans le filet, n'en peut plus sortir.

FAUX BLAQUET. — (Voy. Blaquets.)

FAUX ÉPERLAN. — (Voy. Athérine.)

FAUX GANGUI. — Nom d'un filet appelé *Furcade.* (Voy. ee mot.)

FEINTE A GROS ŒIL. — (Voy. Alose feinte.)

FEINTE BRETONNE. — (Voy. Alose feinte.)

FEINTE NOIRE. — (Voy. Alose feinte.)

FER A CHEVAL. — On appelle ainsi les ailes ou pannes des bas-pares, formées en Fer à eheval, demi-eerele ou erochet. Ceux-ei ne peuvent avoir que 160 mètres de eontour (1er, 2e, 3e et 4e arrondissements). Ceux formés d'équerre ont des ailes ou pannes de 80 mètres au plus (1er, 2e, 3e et 4e arrondissements).

FÉRA (Ceregenus Fera, Jur.). — Malacopt. abd. Salmon. Long. max. = 0m,40.

Syn. : *Powan* et *Pollan*, angl. — *Gangfisch*, ollem. — *Sik-loja*, suéd. — *Moïka*, finl. — *Sandfelchen*, *Blaufelchen*, etc. suisse. — *Lavaret*, *Gravenche*, etc.

Cerps remorquable par son dos horizontal et dans la même direction que la tête, ee qui fait paraître le ventre renfle. Les écailles sent grandes, naerées, blanches, argentées. Au-dessus de la ligne latérale, qui a 80 points, le couleur du dos est d'un vielet bleuâtre tendre, changeant en rose. Les flancs, au-dessus de le même ligne, portent quelques écailles irrégulièrement taehotées de petits poiots gris plembés. Les rangées des écailles sont très-visibles et forment eomme des sillons longitudinaux sur le ventre. Œil grand, argenté, iris irrégulier, un peu en peinte on avant; une ligno rouge au bas de l'œil. Opercules pointillés légèrement, dessus do le tête vert elair, comme transporent, laissent veir des pièces blanches internes. Bouche très-petite, maxillaires et lèvres finement pointillées. Préopereules argentés.

Lo dersale est incolere, mais un peu neirâtre vers l'extrémité et couverte de petits peints plembés. D = 12. Adipeuse incolore. Caudale incolere et piquetée de noirâtre, très-fortement fourchue et noirâtre au fond de le fourche et un peu aux pointes. Rayons annelés. C = 24. Anele incolore et neirâtre à son extrémité, piquetée, rayens annelés. A = 12. Ventroles incolores, peints noirs, rayens annelés à moitié. V = 11. Pectorales incolores, piqnotées faiblement de points peu apparents, pointes grises, insertion un peu rose, rayons annelés. P = 16. (Voy. Temps de frai.)

A propos de ee poisson, nous sommes encore teut à foit en discordonce avec les auteurs les plus réeents. M. Blanchard se trompe completement quond il dit que la Fère froye au mois de décembre. L'époque vraie est de 10 au 15 février, sur les grands fonds d'eou. (Lacs de Genève et de Censtanee.)

Neus differons tout autant par le nombre de royens des negeoires :

		D	P	V	A	C
Yarrell		D = 14	P = 18	V = 12	A = 13	C = 20
Id		11	16	11	15	19
Blanchard		14-15	16-18	11-13	14-15	24-32
Nous	Blaufelchen	12	16	11	12	21
	Sandfelchen	12	14	11	13	20
	Gangfisch	11	14	10	12	20

Ce poisson se neurrit de débris orgeniques, d'insectes, de petits cousins surtout, de larves ot peut-ètro d'aievins et d'œufs de poissons. Chatr exeellonte, parfumée et ferme, sans arêtes, blanche; se censerve peu; on en sale beaucoup pour l'Allemegne et même pour l'Alsace.

La Féra se tient ordinairemont entre *Lécheron et Vézenas*, dans le lac de Genève. On la prend toute l'année, mois surtout en été, sur un bene do glaise recouvert de eailloux, s'étendant un peu du eòté do Genève et appelé *banc de travers.* Ce sont les meilleures Féras, euxquelles on denne le nom de *Féra de travers.* On en prend aussi beaucoup à Evian.

Il faut pêcher ee poisson la nuit sans lune, car, s'il fait clair, la Féra voit le filet et sante pardessus. Il y e quelquefois, là, quatre-vingts barques montées ehaeune par quetre hemmes qui s'effor-

cent de retirer la *nappe* ou *senne* très-promptement, car ce poisson est d'une vivacité incroyable. Une barque cependant prend quelquefois 100 kilogr. de Féra dans sa nuit.

Au commencement de juillet, ces poissons quittent le *banc de travers* pour remonter les deux rives du lac, vers Coppet, Morges, etc. La Féra des profondeurs a la chair moins bonne; on lui donne le nom de *Féra blanche*. Celle qui demeure à la surface pour se nourrir de moucherons est appelée *Féra verte*. C'est la meilleure.

Nous sommes heureux de transcrire ici un extrait de la lettre que nous recevons, au sujet des Féras, de l'homme d'Europe qui, probablement, les connaît le mieux, M Bieuner, qui, comme il le dit, passe, depuis dix ans, sa vie au milieu des pêcheurs de la Suisse et des Corégones du même pays.

« Il me semble, dit-il, qu'on devrait s'arrêter à reconnaître deux espèces de Corégones seulement : la *Féra* et le *Lavaret*. Tous les noms allemands et suisses employés dans le pays, et plus ou moins défigurés dans les ouvrages des ichthyologistes, ne servent qu'à embrouiller le chercheur et l'éleveur, tandis que la chose est si simple qu'elle ne tient pas devant la comparaison des espèces. Je n'ose encore m'arrêter à une seule et unique espèce, ce qui est peut-être le vrai parti. Le Lavaret, quoique *ne différant pas* de la Féra par ses caractères génériques, a une forme plus gracieuse, plus élancée, la tête plus fine, plus pointue, le corps moins large, les écailles plus petites et plus colorées. Sa chair est aussi bien plus délicate. On trouve ce Corégone dans le lac du Bourget, en Savoie, sous le nom de *Lavaret*, dans le lac de Constance sous le nom de *Blaufelchen*, — dont le jeune s'appelle *Gangfisch*. — La *Palée* du lac de Neufchâtel ressemble tellement au Lavaret que les ichthyologistes les plus méticuleux auraient bien de la peine à l'en distinguer.

« Quant à moi donc, voici comment je classe, ou comment je traduis, les noms des divers Corégones des lacs de la Suisse, pays que j'explore depuis dix ans pour la pisciculture.

« J'appelle *Féra* : le *Sandfelchen* du lac de Constance, le *Ballen* des lacs de Lucerne et de Sempach, la *Féra* du lac de Genève.

« J'appelle *Lavaret* : le *Lavaret* du lac du Bourget, le *Blaufelchen* du lac de Constance, l'*Edelfisch* du lac de Lucerne, le *Gangfisch* du lac de Constance, la *Palée* du lac de Neufchâtel. »

Plus hardi que lui, avec qui nous avons fait nos recherches dans le Musée ichthyologique de Huningue, nous en sommes parti avec la conviction énoncée plus haut et bien arrêtée, que l'espèce des Corégones des lacs de la Suisse, de la Savoie, et probablement des lacs de l'Europe centrale, est unique, mais *mutable*, *indécise*, *oscillante*, suivant les milieux où elle croît. Ce fait de variabilité n'est pas limité aux Féras. On en rencontre plusieurs autres exemples parmi les poissons. Exemple : les Cyprins dorés, les Cyprins carpes, l'Anguille, etc.

FÉRA. — Dans les lacs des Alpes françaises et de la Suisse, on pêche la Féra



Fig. 349. — Pêche de la Féra au temps du frai.

à la senne au moyen de deux bateaux, en temps de frai et en été. Voici comment se fait cette pêche :

Six hommes se mettent dans deux bateaux dont chacun porte la moitié d'une grande senne de 100 mètres et plus de longueur, sur 7 ou 8 mètres de hauteur. Les bateaux, à mesure qu'ils s'éloignent l'un de l'autre jettent le filet à l'eau. Ceci fait, le filet est de nouveau tiré sur le bateau, mais de concert et de manière à ce qu'un bateau ne tire pas plus à bord que l'autre, afin qu'il n'y ait pas de perte de poisson. Les deux bateaux se rapprochent de nouveau de cette manière, et quand ils sont assez près, et la senne hors de l'eau, ils en sortent les poissons pris.

En temps de frai, alors que les Féras sortent des profondeurs, on peut se passer de l'un des bateaux (*fig.* 348). On amarre alors la senne à un pieu ou longue perche qu'on a enfoncée d'abord dans le lac à une partie peu profonde (6 à 8 mètres). Le bateau qui porte le filet au large, lui fait décrire un cercle et vient rejoindre le pieu où il est bien amarré, puis ce filet est tiré à bord. On a pris ainsi jusqu'à trois mille Féras d'un seul coup. Quand la profondeur du lac ne permet pas d'enfoncer un pieu d'amarre, on le remplace par un long câble très-épais, qu'on fait soutenir verticalement dans le lac au moyen d'une grosse pierre qu'on attache à l'un des bouts, et d'une futaille vide fixée à l'autre bout et surnageant à la surface. Le filet est alors fixé à ce pieu artificiel. Outre ces divers systèmes, on pose encore pendant la nuit un filet dormant, qu'on vérifie et sort pendant le jour. Ces filets sont toujours placés près du bord.

Sur le lac de Lucerne et de Zug, la Féra est pêchée la nuit dans des filets très-légers et traînants. On ajuste au bout du bateau servant à cette pêche un réchaud dans lequel on fait un feu très-clair, avec des morceaux de sapin résineux secs. Les poissons éblouis sont entourés. Quelquefois on se contente de les puiser avec des trubles ou des havenets.

Ces modes de pêche servent à prendre toutes les espèces de Féra : *Gangfisch, Felchen, Ballen, Féra, Gravenche, Bondelle, etc.*

FERRER. — Ferrer un poisson est une chose très-facile, et cependant peu de personnes savent la faire, parce qu'elle demande beaucoup de sang-froid et de précision. C'est le coup de fusil du chasseur sur la perdrix, rien n'est plus facile, mais il faut le faire de sang-froid et sans se presser. Alors que le poisson dans les pêches de fond, tient l'esche entre les lèvres, et entraîne la flotte sous l'eau, il faut assurer sa capture en faisant entrer dans les chairs le dard de l'hameçon, *assez*, mais pas trop ; quand, à la pêche de surface, le poisson a saisi la mouche, il faut un mouvement rapide comme la pensée, pour faire, — au vol pour ainsi dire, — entrer le fer dans les lèvres qui l'ont à peine pressé : c'est en quoi consiste l'action de *ferrer*.

Il ne s'agit pas de donner une secousse qui amène le poisson, d'un seul coup, derrière le pêcheur, sur la prairie ou dans les branches d'un arbre ; pour bien ferrer, le mouvement doit être décomposé en deux temps. La main tient la canne, les doigts en dessus ; un seul mouvement *du poignet*, donné obliquement, en ramenant vivement la main vers le corps, de côté, fait décrire un crochet au bout du scion, et en même temps entrer le fer de l'hameçon dans les lèvres ou la langue du poisson. Un mouvement doux et ménagé *du bras* alors, l'amène vers la surface de l'eau d'abord, et sur la rive ensuite, si sa pesanteur ne réclame pas le secours de l'épuisette.

Tout ceci est bien simple ; rien n'est plus facile à faire lorsque l'on est sur une rive découverte, et que l'on ferre à propos, sans manquer le poisson ; mais si des obstacles sont autour du pêcheur, si la canne est passée entre des branches, il faut une grande habitude et une grande prudence ; car, si le pêcheur manque le poisson,

si son mouvement est mal calculé, la ligne fouette, quitte, et va se mêler aux branches et aux épines. Le moindre mal est de l'y laisser ; si, en effet, le pêcheur est dans une bonne place, il la rendra déserte en faisant, dans les huissons, le remue-ménage nécessaire pour leur disputer sa ligne.

Le meilleur moyen, sur le moment, est de sacrifier sa ligne, d'en monter une autre, et de tâcher d'être plus adroit. Quitte, avant de s'en aller, à faire de son mieux pour rattraper le fil confié aux huissons.

FERS A ÉCREVISSES. (Voy. BALANCES et BALANCES DOUBLES.)

FEU (Pêche au). — **En mer.**

Le décret du 10 mai 1862 restant muet sur l'exercice de ce mode de pêche, nous sommes forcé de revenir aux décrets antérieurs, des 4 juillet 1853, 19 novembre 1859, pour chercher quelle réglementation lui avait été appliquée. Nous voyons qu'elle a été très-contradictoire, permettant dans le Midi ce qu'elle défend dans le Nord, sans qu'il soit possible d'y voir d'autres raisons que les mœurs du peuple. Si les nuits de la Manche et de l'Océan avaient la splendeur et la transparence de celles de la Méditerranée, le peuple eût, depuis des siècles, montré aux législateurs septentrionaux que la pêche au feu n'est ni meilleure ni plus mauvaise en mer que toutes les autres. D'autant plus que la prohibition de l'art. 11 empêche d'y prendre des petits poissons. Ajoutons encore que la pêche de nuit se fait, soit au filet pour les poissons de passage, et alors il n'y a pas de dommage à craindre, soit à la foëne ou fichouira pour les poissons sédentaires, et, dans ce cas, comme l'instrument ne peut servir que contre de gros poissons, il n'offre aucun inconvénient dans son emploi.

Art. 203. 1er arrond. — *Défense* d'attirer le poisson en pêchant la nuit avec des brandons, flambeaux ou autres feux.

Art. 204. 2e arrond. — Même défense.

Art. 211. 3e arrond. — Même défense.

Art. 57, § 28. 4e arrond. — Le beau ciel commence au golfe de Gascogne ; la pêche de nuit au Feu, va s'ouvrir. Dans le quartier de l'île d'Oléron, art. 219, § 13, la pêche aux flambeaux sera *permise* toute l'année avec une foëne à 7 dents écartées de 0m,027. Il en est de même dans le quartier de la Teste, art. 260, § 14, mais on limite le lieu de la pêche. Dans le quartier de Bayonne, art. 280, § 6, la pêche se fait avec des filets à mailles de 0m,040.

Art. 66. 5e arrond.— La pêche au Feu est interdite du 15 février au 15 novembre ; mais les dents de la foëne n'ont plus que 0m,025 d'écartement. (Voy. FOENE.)

En eau douce. — Remontons un peu vers les décisions anciennes et nous y trouverons la source de défenses qui se perpétuent indéfiniment dans nos lois, et qui se succèdent sans que l'utilité en soit le moins du monde démontrée, alors, au contraire, que ces prescriptions sont contre la jouissance bien entendue du bien de tous et son exploitation judicieuse.

Quel est le but en effet de toute exploitation régulière et bien entendue d'un amas d'eau quelconque, si ce n'est d'y faire la récolte des poissons *arrivés à leur maximum d'accroissement*, c'est-à-dire parvenus à cet âge où ils ne *profitent* que très-lentement, dépensant beaucoup et rapportant peu? Une exploitation de pêche est-elle donc autre chose que toute exploitation de matière animée, végétale ou animale, dans laquelle le maximum de produits en argent et en matière doit être cherché?

Ceci une fois admis, — et il nous semble impossible qu'il en soit autrement, — voyons ce que fait la pêche au Feu. Elle permet de choisir les poissons les plus

gros, — donc les *plus adultes*, si le mot était français, — elle va même plus loin : en la restreignant à l'emploi de la foëne, elle ne permet de captures que ceux-là. Que voulez-vous de plus et de mieux ? En quoi est-elle le fait d'un mauvais usufruitier? Elle défend le peuple, le fretin de toute destruction, puisqu'elle *ne peut* l'atteindre, et prend les gros, les exploitables à merci !

D'accord avec vous sur l'emploi terrible que le braconnier peut faire de la lueur du Feu pour jeter un épervier sur les poissons rassemblés, je ne vois pas pourquoi l'on interdit une bonne chose parce qu'elle peut avoir des inconvénients, des abus. Quelle est la chose de ce monde qui n'en a pas ? Et d'ailleurs n'est-ce pas au propriétaire ou à l'usufruitier, qui en a la jouissance, à garder son bien ? Croit-on que ce sera l'absence de feu qui empêchera le braconnier d'appâter le soir l'endroit de l'étang d'autrui, ou de la rivière du voisin, où il compte après-demain venir pêcher à coup sûr ? Non. Au contraire, le Feu se voit de loin. La lueur est un indice, une marque que le braconnier n'adoptera jamais; il est trop rusé pour cela.

Qui l'adoptera alors? Le propriétaire qui, lui, n'en mésusera pas, et qui a le droit d'ailleurs d'user et d'abuser de sa chose sans en rendre compte à personne.

L'ordonnance de 1669, relative à la pêche fluviale est d'une sévérité dont rien n'approche, puisque (art. 10) elle va jusqu'à défendre la *ligne de fond*, le *gille*, le *tramail*, le *furet*, l'*épervier*, etc. — Avec quoi pêchait-on alors? — Aussi, n'a-t-elle pas manqué (art. 11), après avoir défendu d'employer les lignes amorcées de vif! de dire : leur défendons-nous d'aller à la farre..... (art. 18). Faisons défense à toute personne d'aller sur les mares, étangs et fossés, lorsqu'ils seront glacés pour y rompre la glace et y faire des trous, et de porter des flambeaux, brandons et autres feux, à peine d'être *punie comme de vol.*

Ainsi voilà qui est bien entendu, le Feu est prohibé. Cette mesure vaut ce que valait celle qui défendait les filets ci-dessus dénommés, filets dont tout le monde se sert aujourd'hui chaque jour. Il en sera de même de la prohibition du Feu, quand on se sera donné la peine de faire une loi de pêche qui aura le sens commun.

Le décret de la Convention, du 8 frimaire an II, maintient les règles établies dans l'ordonnance de 1669 et dans son judicieux art. 11.

Nous arrivons à un arrêté du Directoire exécutif en date du 28 messidor an VI, qui assure encore l'exécution du même article et des autres.

Enfin, vint la loi sur la pêche fluviale du 15 avril 1829, puis l'ordonnance royale du 15 novembre 1830 et le règlement sur la pêche fluviale dans le département de la Seine. Nous y trouvons (art. 7) la même prohibition mise au nombre des procédés et modes de pêches *reconnus nuisibles au repeuplement des rivières*. Reconnus nuisibles au *repeuplement !...* Mais on ne dépeuple pas une rivière en capturant les plus gros individus qui la peuplent. Admettons que ce soient les seuls reproducteurs, alors *toute pêche*, quelle qu'elle soit, serait par là même défendue.

« En conséquence, il est défendu : 1° d'attirer et rassembler les poissons en pêchant la nuit aux flambeaux, brandons et autres feux, — mêmes termes que l'ordonnance de 1669 ! — en rompant la glace et en employant les clairons, trompettes et chaînes, etc. »

Terminons par quelques mots sur l'absurdité qui sert de corollaire à ce beau théorème. Elle est digne du reste. Vouloir faire des calembours est une excellente chose, mais en fabriquer à propos de loi est trop fort. Au moyen âge, *clairon* voulait dire *chose qui éclaire, éclairant :* cela va tout seul ; un clairon est un flambeau, une torche, un *Feu*. Le rédacteur—inconnu hélas! mais tout aussi ignare—de la loi

s'est dit : « Puisque le texte de la loi porte CLAIRON, nous pouvons bien y introduire aussi *trompette*, qui en est la cousine germaine,... et voilà pourquoi notre Code défend expressément de faire manœuvrer les poissons comme un régiment de cavalerie... Pas d'orchestre de cuivre! laissons-le à l'Opéra...

Mais, assez de niaiseries ! Quand fera-t-on disparaître de semblables méprises ? Reparaîtront-elles dans la nouvelle loi? Qui le sait ?... Le même *qui-proquo* se retrouve, hélas ! dans tous nos décrets sur la pêche maritime, excepté dans le dernier.

FEUILLES. — On appelle *Feuilles* les jeunes animaux de l'espèce des poissons qui servent à repeupler les étangs ou les cours d'eau. Ce nom a été étendu même au frai de l'Anguille, qui, certes, n'a pas la forme d'une feuille de saule à laquelle on peut, jusqu'à un certain point assimiler les jeunes des espèces de poissons ordinaires. (Voy. ALEVIN.)

FÈVES DE MARAIS. — Tout le monde connaît les fèves, ce fruit d'une plante papillonnacée que l'on dit originaire de l'Afrique ou de la Perse. Les semences sont grosses, aplaties, oblongues, ayant leur ombilic placé à une de leurs extrémités ; elles sont contenues dans une grosse gousse coriace. L'espèce la plus répandue est celle que l'on nomme *Fève de marais* (*Faba vulgaris*) : on en mange le fruit dans beaucoup d'endroits. Ce fruit cuit est l'un des meilleurs appâts pour les Carpes, et concassé, pour la plupart des poissons cyprins. L'avantage que cette grosse fève présente est de permettre d'y cacher un hameçon assez fort pour arrêter les Carpes de dimensions considérables, les plus belles captures du pêcheur sédentaire. (Voy. CUISSON DES GRAINES, APPATS, AMORCES, ETC.)

FÉVRIER. — (Voy. CALENDRIER DU PÊCHEUR.)

FICHOIR et **FICHOUIRA**. — Nom provençal de la *Foëne*. (Voy. ce mot.)

FICO et **FIGO.** — Nom du *Tacaud* (voy. ce mot) à Antibes.

FIL. — Le Fil est la matière dont les filets sont composés ; son choix est une des choses les plus importantes de la fabrication de ces engins; un bon Fil doit être composé de filasse très-fine, mûre et pas trop rouie, afin qu'elle conserve toute sa résistance. La manière dont il a été filé importe peu, pourvu que sa texture soit égale, sans nœuds et sa torsion moyenne. On n'emploie jamais de Fils simples, mais toujours un Fil retors, généralement en deux brins, quelquefois en trois, pour les filets très-solides, et alors il prend le nom de Fil de fouet. Sa grosseur varie d'ailleurs avec l'espèce de filet auquel on le destine.

FILADIÈRE. — Petit bateau employé sur les côtes du golfe de Gascogne pour la pêche au *Hareneau*. (Voy. ce mot.)

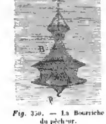


Fig. 350. — La Bourriche du pêcheur.

FILAT. — Nom du *Congre* dans plusieurs de nos départements méridionaux. (Voy. CONGRE.)

FILER LE CRIN (Machine à). (Voy. MACHINE A FILER LE CRIN, MARGOTIN.)

FILET. — Nom du Congre sur les côtes méridionales de France.

FILET A CERCLES, dit **BOURRICHE**, pour conserver le poisson vivant. — Ce petit filet (*fig.* 350), dont la confection est très-simple, offre l'avantage de se ployer de manière à tenir peu de place dans le carnier, tandis que, déployé dans l'eau et soutenu par ses cercles, il offre au poisson assez d'espace pour vivre longtemps et ne pas se froisser.

C'est un sac ordinaire BP en filet, soutenu par trois cercles d'osier de diffé-

rentes grandeurs : on ferait mieux de choisir pour la matière de ces cercles, la baleine ou le fil de fer, ils casseraient moins souvent. Ce petit sac suit le pêcheur sédentaire dans ses différentes stations et reste à côté de lui, prêt à recevoir sa capture. Le pêcheur à la mouche le remplace par son carnier, ou son panier (voy. ces mots), moins commode que le premier et plus embarrassant.

Pour fermer l'ouverture de la Bourriche formant goulot, il est bon de passer autour une embrasse de caoutchouc, si le filet doit plonger entièrement dans l'eau, sinon on peut la laisser ouverte.

On peut encore y adapter un fermoir à ressort comme celui que nous portons toujours à notre sac à poisson, SES, (*fig.* 350), et dont l'emploi est si commode. (Voy. SAC A POISSON et BOURRICHE.)

E F S

Fig. 351. — Sac à poisson à fermoir.

FILET A POCHE. — (Voy. FILETS FIXES.)

FILET CARRÉ LONG. — (Voy. MAILLER UN FILET.)

FILETS CARRÉS. — (Voy. MAILLER UN FILET).

FILETS CONTREMAILLÉS. — (Voy. TRAMAIL).

FILETS DE MAIN. — On donne ce nom aux filets qui, pour être utilisés, ont besoin de la présence et de l'action du pêcheur. Ils participent ainsi à l'*action*, à la chasse, si l'on peut dire, qui rend si intéressant l'usage des engins de la pêche à la ligne. Les principaux filets de main sont : l'*Épervier*, le *Carrelet* ou *Échiquier*, et ses variétés pour l'eau douce et pour l'eau de mer, la *Truble*, les *Haveneaux*, les *Poches traînantes*, la *Senne*. (Voy. ces mots.) Les autres filets rentrent dans la classe des filets dormants.

FILETS DORMANTS. — On appelle filets dormants ceux qui, abandonnés dans l'eau pendant un temps plus ou moins long, font leur office *d'eux-mêmes* et n'ont besoin de l'homme que pour être retirés et vidés. Ce sont à proprement parler des piéges, tandis que les filets à main sont de véritables instruments de pêche qui peuvent être plus ou moins bien dirigés. Parmi les principaux filets dormants, il faut distinguer le *Tramail*, la *Nasse*, le *Verveux*, la *Loure*, le *Guideau*, les *Nappes*, les *Parcs*, *Madragues*, etc. (Voy. ces mots.)

FILETS FIXES. — Le décret du 10 mai 1862, art. 3, sur la pêche côtière, porte la disposition suivante :

« Les filets fixes, — ceux qui, tenus au fond au moyen de piquets ou de poids, « ne changent pas de position une fois calés — à simple, double ou triple nappe, « et les filets à poche, auront des mailles d'au moins $0^m,025$ en carré, en dedans « de trois milles des côtes, c'est-à-dire du relai de basse mer. »

Dans les filets fixes autres que les filets à poche tendus dans les courants (art. 5, décret 10 mai 1862), la maille, reconnue suffisante pour permettre la libre circulation du fretin, était le seul point essentiel à réglementer. Une fois que la grandeur de la maille ci-dessus est bien réglementée, il n'y a plus que quelques exceptions à prévoir pour certaines pêches spéciales, telles que celle de l'Anguille. Quant aux dimensions des filets, à leur forme ou disposition, aux heures pendant lesquelles ils peuvent être calés ou tendus, cette partie de la réglementation a fait l'objet de mesures d'ordre et de police variant suivant les localités, le temps ou les circonstances, qui ont été laissées à l'appréciation des autorités locales (*notif.* du 12 mai 1862), c'est dire que les préfets maritimes (art. 12) ont qualité pour prendre les arrêtés nécessaires.

Sont également considérés comme filets fixes, dit (titre V) le règlement du 5e arrondissement maritime du 19 mars 1859, ceux qui, attachés à un point fixe, soit à terre, soit à bord d'une embarcation à l'ancre ou amarrée à terre, sont manœuvrés de manière à ne pas traîner au fond.

Nous allons donner la nomenclature des *Filets fixes*, à simple, double ou triple nappe, employés ordinairement dans les cinq arrondissements maritimes de France, renvoyant le lecteur à la description spéciale de chaque filet dans le cours de ce *Dictionnaire*. Nous mettrons en regard du nom de chaque filet, la grandeur des mailles qu'exigent les règlements spéciaux du 4 juillet 1853 et du 19 novembre 1859 pour le 5e arrondissement, lequel est déjà un progrès réel sur les précédents.

PREMIER ARRONDISSEMENT (CHERBOURG).

Tramaux sédentaires — Nasses — Chaudières — Claies et Paniers — Verveux — Louves.

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT (BREST).

Tramaux sédentaires — Picots ou Filets à aiguillette — Haveuet, Havet ou Haveau — Casier à vieilles — Filets à Saumons — Ravoir — Uves — Casiers, etc. — Chaudières — Claies — Paniers, Bouraque — Verveux et Louve.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT (LORIENT).

Tramaux sédentaires — Picots ou Filets à aiguillette — Nasses — Chaudières — Claies — Paniers — Verveux, Louve.

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT (ROCHEFORT).

Sadoure ou Tramaux sédentaires — Bichareire, id. — Péougue, id. — Stoueyres, id. — Tiroiet, id. — Jagude, id. — Sardinal de fond — Claies et Nasses — Bourgnes ou Bourgnons.

CINQUIÈME ARRONDISSEMENT (TOULON ET CORSE).

Battude — *Sotte* ou *Armaillade* — *Aragnole* — *Réclare* ou *Schietta* — *Hautée* ou *Battude de poste* — *Battude du large* — *Combrière* ou *Escombrière* — *Palamidière* ou *Bestinara* — *Thoaire* — *Boguière* — *Aiguillère* — *Paradière* — *Ganguin fixe* autre que ceux pour les Anguilles. — *Tis*, *Tres* ou *Oiselières*.	Mailles de	0m,020.
Romatières — *Croupatières* — *Ségétière* — *Entremaillade* — *Trémaillade* — *Entremaille* — *Trémail* — *Entremaux* — *Battude à trois nappes* — *Alozat* — *Payolle*.	Aumées... Flue ..... Aumées...	0m,060. 0m,020. 0m,060.
Tramaux ou *Rets tramaillés* — *Tremaci* — *Carré* — *Globe* — *Calen* — *Lampe à croc* ou *Venturon* — *Mugelière* — *Canard* — *Cannat* — *Sautade* ou *Bond*.	Aumees... Flue...... Aumées. .	0m,060. 0m,020. 0m,060.
Rissole ou *Socletière*.	—	0m,010.
Pantennes — *Brégels* — *Paradières* — *Étudies* ou *Esturies* — *Ganguis fixe* — *Trubacs* ou *Trubacons*.	—	0m,010

FILETS FLOTTANTS. — Les *Filets flottants* sont ceux qui vont au gré du vent, du courant, de la lame, ou à la remorque d'un bateau, sans jamais s'arrêter au fond. D'après le décret impérial du 10 mai 1862, ils ne sont assujettis à aucune dimension de mailles, et en dedans des trois milles de côte, l'usage en est permis toute l'année, de jour et de nuit.

Sont assimilés aux filets flottants les filets fixes dont la ralingue inférieure est élevée de manière à laisser toujours un intervalle de 0m,20 au moins, entièrement libre, au-dessous de ladite ralingue.

Les véritables filets flottants, que nous venons de définir plus haut, sont employés à peu près exclusivement à la pêche des poissons de passage : Harengs, Sardines,

Maquereaux, etc. Ils n'exercent donc pas d'influence sur la destruction du frai ou du fretin, et ne doivent, par suite, être assujettis à aucune dimension de mailles. C'est déjà bien assez que, suivant l'avancement de la saison et la grosseur spéciale de la Sardine ou de tel autre poisson, les pêcheurs soient dans l'obligation naturelle de changer leurs filets, afin que les mailles, bien en rapport avec la grosseur des poissons, permettent à celui-ci de se mailler en abondance.

Les principaux *Filets flottants* employés sur les côtes de France sont ainsi désignés, suivant les arrondissements maritimes dans lesquels on les emploie. Le lecteur les retrouvera à leur rang alphabétique dans ce Dictionnaire.

PREMIER ARRONDISSEMENT (CHERBOURG).

Rets à Harengs — Rets à Sardines — Rets à Maquereaux — Carreaux ou Huniers — Filets à Saumons.

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT (BREST).

Sennes à Prêtres — Rets à Grados — Rets à Sardines — Aplet à Harengs — Aplet à Maquereaux — Carreau ou Hunier — Filets à Saumons — Ciseaux — Senne à Chevrettes.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT (LORIENT).

Senne à Éperlans et à Anchois — Rets à Sardines — Rets à Harengs — Rets à Maquereaux — Carreaux ou Huniers — Sedor ou Filets à Saumons.

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT (ROCHEFORT).

Tramaux flottants — Tramaux dérivants — Bigareire ou Finette — Trongeret — Sardinière — Carreau ou Carrelet — Lacoule — Havenet — Filets à aiguille.

CINQUIÈME ARRONDISSEMENT (TOULON).

Veyradier — Courantille — Thonaire — Sardinal ou Menaica — Anchoubé — Rissolle — Boguyère et Aiguillère.

Remarquons que les dimensions des mailles des filets employés dans la Méditerranée restent fixées telles qu'elles l'ont été par le décret du 19 novembre 1859, lorsque ces dimensions sont inférieures à celles prescrites par le décret du 10 mai 1862 (0m,025).

FILET POUR AMORCES VIVES. — Inventer un filet commode n'est pas une grande découverte ; cependant le modeste engin que la nécessité, mère de l'industrie, nous a fait construire, pourra rendre aux autres les mêmes services qu'à nous. C'était vers la fin des vacances ; la pêche du Brochet, de la Perche et de la Truite se montrait productive ; mais, dans le pays où je me trouvais, il était à peu près impossible de se procurer des amorces vives. Non pas que les Goujons, les Vérons et les Ablettes manquassent ; loin de là, ce qui manquait, c'étaient les bras pour les aller chercher. Pas un gamin disponible pour cette corvée : la vendange avait entraîné tout le monde aux coteaux.

Comment faire ? Il me répugnait de perdre mon temps à pêcher les Vérons au ver rouge, alors que je sentais derrière moi couler la rivière où j'aurais pu, pendant le même temps, mettre sur le rivage une demi-douzaine de Truites ou de Brochetons.

Il *fallait* cependant des amorces vives : il en fallait ! et j'en ai eu... .

Vous en aurez comme moi. Voici le moyen :

On prend du fil de fer recuit de la grosseur d'un porte-plume ou d'un petit crayon. On en fait (*fig.* 351) un premier cercle de 0m,40 de diamètre environ, plutôt moins que plus ; un second, de 0m,50, et un troisième, de 0m,60. On fait alors choix de gros tulle à larges mailles, que l'on trouve facilement dans la campagne. A son

défaut, on prend du canevas ou de la toile à moulin, ou tout autre tissu semblable, à mailles fines et claires.


Fig. 352. — Filet à amorces vives.

Ceci fait, on remplit de tulle le plus petit cercle, sur lequel on le coud; puis, au moyen de bandes de 0m,25 à 0m,30, on attache le second cerceau au fond, et le troisième au second, ce qui forme comme une grande corbeille évasée (*fig.* 352). On trempe le tout dans de la teinture de brou de noix qui sert aux menuisiers à donner au bois une couleur brune feuille morte. On a ainsi un filet de la couleur du fond du ruisseau ou à peu près.

Au cerceau supérieur, on attache trois ou quatre ficelles de 0m,35 environ, qui se réunissent à une plus forte, longue de quelques mètres; au cerceau inférieur, on attache une douzaine de balles de plomb, et l'engin est prêt à servir.

Nous voici près du ruisseau dans lequel les Goujons, les Loches, les Vérons font chère-lie. Au milieu du fond de notre corbeille, nous avons attaché un gros morceau de mie de pain, ou un petit sac de tulle rempli de son. Au moyen d'une fourche à canne (*fig.* 353), nous descendons notre corbeille dans l'endroit du ruisseau où nous voyons le plus de Vérons rassemblés.

Grand émoi dans la bande..... Tout le monde se sauve !.....


Fig. 353. — Fourche à canne.

Notre filet, en le descendant doucement au fond, s'est aplati sur lui-même, les trois cercles se plaçant côte à côte et le tulle s'étendant sur le fond. Au bout d'un certain temps, un Véron se hasarde, avance au-dessus de l'étoffe et fuit tout effaré. Un instant après, il revient, un autre le suit, tous deux hument les miettes de son ou attaquent le pain. Laissez-les faire, prenez patience; dix, quinze, vingt autres les suivent. Attention ! le dessus du filet est comme une fourmilière.

Vous saisissez doucement d'une main la ficelle, de l'autre la fourche à canne. — Heup!... En soulevant, le filet s'est détendu, la bande est prise et tourne autour, cherchant une issue latérale ! Vous soulevez d'un mouvement aussi vif que possible; la résistance est assez forte, parce que l'eau presse sur les mailles étroites ; vous posez sur le rivage, et la bande frétillante vient dans la boîte au vif attendre son tour d'être offerte en holocauste aux tyrans des eaux.

C'est ainsi que j'eus des amorces vives à foison. Le procédé est aussi bon en mer qu'en eau douce.

FILET ROND, CYLINDRIQUE OU CONIQUE. — (Voy. MAILLER UN FILET.)

FILETS TRAINANTS. — On appelle *Filets traînants* ceux qui, coulés au fond au moyen de poids placés à la partie inférieure, y sont maintenus sous l'action d'une force quelconque. Leur usage, pour la pêche de toute espèce de poisson, peut être, sur la proposition des préfets maritimes, autorisé par le ministre, à moins de trois milles de la côte, dans les endroits où cela ne présente aucun inconvénient, soit à raison de la profondeur des eaux, soit par toute autre cause (art. 6).

Grandeur des mailles, 0m,025.

Ces filets ne peuvent, en aucun cas, être employés à moins de 500 mètres des huîtrières.

Ainsi donc les Filets traînants sont, *en principe, prohibés* à moins de trois milles au large de la laisse de basse mer. Quelle que soit la dénomination que portent les Filets traînants, qu'ils s'appellent Dreige, Chalut, Gangui, etc., il est généralement reconnu qu'il est difficile de prescrire pour les mailles et le poids de ces filets des dispositions qui protégent efficacement le fretin. Les pêcheurs tendent continuellement d'ailleurs à *renforcer le fond* du filet, opération qui rend à peu près illusoire toute limitation de la maille. Enfin, l'expérience prouve que les ravages exercés par ce filet sont d'autant plus graves qu'il est employé moins loin de terre.

La seule réglementation rationnelle d'un tel instrument ne pouvait donc se trouver que dans la détermination de la distance à laquelle il est traîné. On n'a fait d'exception que celle de l'art. 3 (Décret du 10 mai 1862) en faveur de la grande Senne, filet traînant spécial pour lequel il est utile de fixer la maille, en raison des lieux où il s'exerce, c'est-à-dire de la proximité nécessaire du rivage et de la lenteur avec laquelle il est manœuvré. (Voy. GRANDE SENNE.)

Il est encore fait une exception en faveur des filets traînants qui servent à prendre les Chevrettes, les Lançons, etc. Quand il s'agit de ces pêches particulières, ce qui importe, ce n'est pas de fixer la dimension de la maille, — car il faut bien que ces engins atteignent leur but, — mais d'en surveiller l'emploi, de manière à empêcher qu'un pêcheur ne change la destination spéciale de son filet pour le faire servir à une pêche autre que celle en vue de laquelle cet engin est permis.

L'emploi des Filets traînants, — qui a donné lieu à beaucoup d'abus, et, il faut le dire, à de non moins nombreuses et justes réclamations, — se trouve ainsi réglementé d'une façon tout à la fois simple et équitable. Sauf les exceptions mentionnées à l'art. 4 du décret du 10 mai 1862, il n'y a plus sur nos côtes de pêches spéciales de tel ou tel poisson ; on trouve à la fois, dans le fond d'un chalut, par exemple, des crustacés, des huîtres, des poissons de toutes les formes, ronds, longs, plats, etc. Or, s'il faut intéresser autant que possible le pêcheur à ne pas se servir de filets et d'engins prohibés, en lui défendant de prendre des poissons, huîtres ou crustacés qui ne sont pas parvenus à une certaine croissance, il est, d'un autre côté, bien difficile d'établir, pour arriver à ce but, autant de dimensions qu'il y a d'espèces, alors qu'on n'a pu fixer qu'un minimum de mailles, précisément parce que la généralité des instruments de pêche, notamment les Filets traînants et les filets fixes, sont destinés à capturer toute espèce de poissons.

Dans cette situation, il a paru plus sage de n'adopter qu'une dimension unique pour tous les poissons qu'il est défendu de prendre ou d'employer d'une manière quelconque. On dégage ainsi la réglementation de complications qui ne sont point commandées par une absolue nécessité. Sans doute, une certaine quantité de petits poissons sont broyés ou mis à mort dans les chaluts, les dreiges, les bœufs, roulés au milieu des pierres, des algues et des coquillages ; mais c'est là un mal inséparable de tout procédé de pêche en grand, et la Commission a parfaitement raisonné en reculant l'emploi de ces modes brutaux de grandes pêches au delà des limites où se pratiquent ordinairement les opérations de la ponte ainsi que de la fécondation, celles de l'alevinage, et en les reléguant dans les grands fonds où n'habitent que les poissons adultes, alors qu'ils ont abandonné les rivages où se passe leur enfance.

Aussi, l'art. 11 du décret du 10 mai 1862 consacre-t-il très-simplement ces

principes en déclarant qu'il est défendu de pêcher, de faire pêcher, de saler, d'acheter, de vendre, de transporter et d'employer à un usage quelconque :

1° Les poissons qui ne sont pas encore parvenus à la longueur de 0m,10, mesurée de l'œil à la naissance de la queue, à moins qu'ils ne soient réputés poissons de passage ou qu'ils n'appartiennent à une espèce qui, à l'âge adulte, reste au-dessous de cette dimension ;

2° Les Homards et les Langoustes au-dessous de 0m,20, de l'œil à la naissance de la queue.

Remarquons en passant que la pêche du Crabe est libre, ainsi que celle de la Crevette : cette dernière abstension est regrettable. Elle a amené la disparition complète — ou à peu près — de ces utiles crustacés, sur certaines côtes où on les enlève tous, à l'état naissant, pour en faire du gueldre. (Voy. ce mot.)

PREMIER ARRONDISSEMENT (CHERBOURG).

Folle ou Filets à Raies — Demi-Folle — grandes Canières — grandes Pentières et grands Rieux — petites Pentières — petites Canières — petits Rieux et Cibaudière — Chalut ou Ret traversier — petit Chalut ou Chalut à Chevrettes — Senne claire — Senne drue — Haveneau.

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT (BREST).

Folle ou Filets à Raies et à gros poissons — Demi-Folle — grandes Canières — grandes Pentières — grands Rieux — petites Canières — petites Pentières — petits Rieux — Cibaudière — Six doigts — Mailles royales — Lesques — Bretellière — Haussières — Flues — Flottées — Muiotières — Rets à croc — Rets entre rochers — Traversières — Maquereaulières — Séchées — Tressons et Tressures — Chalut ou Ret traversier — grande Senne à jet — petite Senne, Halopin — Senne à Prêtre — Haveneau.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT (LORIENT).

Folle — grande Senne à jet — Senne à prêtres — Chalut — Haveneau.

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT (ROCHEFORT).

Folle — Martramaou — Thouillaud — Aumaillaude — Leyraou — grande Senne ou Traineau — Senne à Abissot — Senne de Sauou — Senne de Risteou — Chalut ou Ret traversier — Haveneau.

CINQUIÈME ARRONDISSEMENT (TOULON).

Le Bœuf ou Gangui à deux bateaux — la Vache — Tartane ou Gangui à un bateau — le Moulinet — Fourcade ou faux Gangui — l'Eissaugue, Traine, Boulier, Trégin ou Sciabica — le Sciabicotto — l'Épervier, Rais, Raisson ou Rezzago — le Gangui à chevrettes, Chevrottière, Cambouroutière ou Chevautière. (Voy. tous ces mots.)

FILOCHE. — Nom donné, en beaucoup d'endroits, à un petit sac ou filet qui sert à mettre le poisson que l'on vient de prendre, et en même temps à l'épuisette. (Voy. BOURRICHE et SAC A POISSON.)

FINE. — Nom de l'Anguille femelle dans plusieurs départements de France. (Voy. MARGAIGNON.)

FINETTE. — Filet dérivant tramaillé, employé dans l'arrondissement de Rochefort à la pêche de la Raie et de la Theire ou Thire. Flue, 0m,54 ; aumée, 0m,244. Usage du 1er novembre au 31 mars.

FIXATION DU TEMPS DE FRAI. — Sans doute, la fixation du temps du frai ne peut être la même pour toute la France, puisque la chaleur influe énormément sur le moment de la reproduction. Le soleil frappe plus fort, et surtout plus tôt, dans le Midi que dans le Nord, et les œufs d'une même espèce y éclosent beaucoup plus vite. D'un autre côté, les poissons d'une même espèce frayent plus

tard ou plus tôt, suivant que les cours d'eau où ils vivent sont en plaines ou en montagnes, suivant aussi que la saison se montre plus douce ou plus rude.

On a divisé en deux grandes sections les poissons de nos cours d'eau, ceux qui frayent au printemps, et ceux qui frayent en hiver : de là deux saisons prohibées. L'une qui, en moyenne, commence du 15 mars au 15 avril, pour finir au 15 juin; l'autre qui s'étend de novembre ou décembre à février et mars, et qui s'adresse au genre seul des *Salmones*.

Un assez grand nombre de règlements départementaux exceptent de ces prohibitions les poissons émigrants, comme Aloses, Mulets, Lamproies, etc.; leur frai a lieu à la mer. Ce serait une grave imprudence d'y comprendre le Saumon, que l'on ne prend dans les fleuves et rivières, qu'alors qu'il va dans les eaux plus hautes chercher un endroit pour frayer.

Chaque année, un arrêté préfectoral est affiché, indiquant l'ouverture et la fermeture du temps de frai, et par conséquent la fermeture et la réouverture de la pêche.

L'art. 26 de la loi de 1829 avait agi fort sagement en laissant aux autorités le soin de réglementer les temps, saisons et heures pendant lesquels la pêche sera interdite dans les rivières et cours d'eau quelconques, etc. Malheureusement, par règlement du 15 septembre 1830, il délègue, de seconde main, aux préfets des départements le soin de réglementer ce point si important. Il en résulta à peu près autant de jurisprudences que de départements.

Si ce n'eût été encore que cela, le mal eût été supportable, mais l'administration supérieure elle-même ne tarda pas à se convaincre, sur la plainte des intéressés, que les règlements étaient faits à tort et à travers, que beaucoup allaient à l'encontre de ce que l'on avait désiré, et que la dépopulation de nos cours d'eau marchait à pas de géant. Joignons à cela le tohu-bohu le plus complet au sujet des filets et modes de pêche permis ou prohibés, et nous aurons une idée fidèle de l'ensemble de notre réglementation de la pêche fluviale en France, tiraillée en sens contraires par 86 règlements contradictoires, incomplets et souvent inexécutables.

Tel était l'état de la législation lorsque fut faite la loi du 31 mai 1865. Son art. 1er porte que des décrets rendus en conseil d'État, après avis des Conseils généraux, détermineront un certain nombre de clauses spéciales, au nombre desquelles est mise la fixation du temps de frai (art. 1er, § 1, et art. 4, § 11). Les Conseils généraux, consultés officiellement une première fois, en 1865, ont demandé des instructions supplémentaires, qui leur ont été fournies, pour la session de 1866, par le corps des Ponts et Chaussées. C'est ensuite de leur délibération qu'un règlement d'administration publique est à l'étude en ce moment (janvier 1867), qui statuera sur cette fixation, du plus haut intérêt pour le peuplement des cours d'eau de la France.

FLAMBEAU. — (Voy. Feu.)

FLAS. — Nom de la Raie *Bâtis* à Cherbourg; on dit aussi *Chias*. (Voy. Raies, § 4.)

FLASSADE. — Nom que les pêcheurs de la Méditerranée donnent à la Raie *Bâtis* (voy. *Raies*, § 4), et même à la Raie *oxyrhinque* ou à long bec.

FLATAN. — Nom gascon de la *Plie*. (Voy. ce mot.)

FLESSIES. — Nom des Blaquets à Dieppe. (Voy. Blaquets.)

FLESUS (Pleuronectes). — (Voy. Flet.)

FLET ou **FLEZ** (**Pleuronectes flesus**, Lin.). — Malacopt. subrach. Pleuronectes. Long. max. = 0m,40.

Syn. : *But*, *Flounder*, *Common flounder*, *Freshwater flounder*, angl. — *Flunder scholle*, all. — *Plezenc*, breton. — *Sandskroa*, norw. — *Flundra*, suéd. — *Flynder*, dan. — *Koli*, *Lura*, island. — *Mayock fleuk*, écoss.

Le Flet est un des plus communs parmi les poissons plats, il se trouve dans la mer et à l'embouchure des grandes rivières près de la côte, d'autant plus abondant que le fond est mou, qu'il



Fig. 354. — Flet ou Flez (*Pleuronectes flesus*, Lin.).

soit de sable, d'argile ou de vase. Cependant, la présence d'une grande quantité de vase imprime à ce poisson un changement dans la couleur qui devient beaucoup plus foncée, tandis que ceux qui vivent dans le sable sont plus clairs.

Le changement de couleur de certains poissons, en raison du fond sur lequel on les transporte, ne peut s'expliquer que par la nécessité qu'ils éprouvent de se soustraire à leurs ennemis, mais n'est pas plus facile à expliquer, quoique ce fait soit hors de doute et confirmé par des expériences directes, tant sur des poissons de mer que sur les poissons d'eau douce. (Voy. MUTATION DANS LA COULEUR, etc.)

Le Flet vit et croît aussi bien dans l'eau salée de la mer que dans l'eau douce. Il remonte les rivières fort loin, de même que le Carrelet ou la Plie : on pourrait utiliser cette propriété pour les transporter dans des étangs dont on les peuplerait et où ils deviendraient un excellent manger, car il est à remarquer que la chair de tous les poissons de mer — qui peuvent le supporter, — s'affine et devient meilleure quand ils sont transportés en eau douce. La Truite, le Saumon, l'Esturgeon, la Plie, le Mulet, sont des exemples bien connus. Le Flet présente de plus l'avantage de vivre très-longtemps hors de l'eau et, par conséquent, de pouvoir être transporté aisément à de grandes distances.

Le Flet se nourrit d'insectes aquatiques, de vers, de petits poissons, et dans les rivières, il poursuit très-activement les Vérons et autres menuises. (Voy. TEMPS DE FRAI.)

Le Flet se distingue, au premier abord, du Carrelet par sa forme qui est plus allongée, par la couleur (caractère très-variable) des taches du côté brun qui sont ordinairement pâles ; de plus, il présente une ligne de points entre les yeux au lieu des tubercules qui s'y trouvent chez le Carrelet. Chaque nageoire dorsale et anale porte à sa base un petit bouton rugueux. La bouche est petite, les dents petites et nombreuses, placées en un rang sur chaque mâchoire. La ligne latérale est *très-légèrement courbée* au-dessus de la nageoire pectorale ; elle commence par de petits tubercules étoilés qui se rangent en deux lignes, l'une au-dessus, l'autre au-dessous de sa direction, dans toute sa longueur.

Les écailles petites, couleur variable.

Le nombre des rayons est celui-ci : D = 55. P = 11. V = 6. A = 1 + 42. C = 14.

FLET (LE). — Ce poisson se pêche comme la Plie. Cette pêche s'exécute ordinairement du mois d'avril au mois de juin, et d'octobre à décembre.

En mer, sur les côtes, on emploie les vers de mer et les petits poissons de mer ; en rivière, on les prend avec le Véron, les vers rouges et autres petits appâts vifs. C'est la pêche de la Perche appliquée à un poisson de fond. Le Flet mord franchement et est très-facile à prendre ; il se défend un instant, et se laisse aller.

Ce Pleuronecte n'habite pas seulement les eaux salées de la mer; il s'est acclimaté aussi dans les rivières où on lui donne le nom de *Flondre*. Celles de la Loire et de la Seine sont très-estimées. La couleur des Flondres est plus fauve que celle des Flets, et leur peau est enduite d'une matière plus muqueuse. Au printemps, les Flets entrent dans les rivières jusqu'à une assez grande distance de la mer, se mêlent aux Flondres et frayent probablement ensemble. Telle est l'influence de l'eau douce sur ce Pleuronecte qu'il y perd l'odeur de vase qu'il avait contractée à la mer.

Le Flet est très-commun dans la Manche et sur les côtes de l'Océan, jusqu'à l'embouchure de la Gironde. Les bancs de la Somme, de la Seine, d'Aigny, de Cancale, de Saint-Brieuc, de Brest, d'Audiern, sont principalement fréquentés par les Flets. Ce Pleuronecte se nourrit de vers, de frai de poissons et de feuilles de varechs. Il fraye en été dans les rivières et dans la mer, et se montre alors moins sédentaire sur les mêmes fonds.

On prend le Flet sur les côtes de France avec les dragues de différentes dimensions et avec la fouanne. Ce dernier instrument est de beaucoup plus commode. On a remarqué, à l'embouchure de la Somme, que la pêche du Flet n'était d'aucun produit vers le solstice d'été, et l'on attribuait ce fait au lavage des moutons dans la rivière. On soutenait que l'odeur du suint, dégagée de la toison de ces animaux, faisait fuir ces Pleuronectes, s'il n'était même pas un poison pour eux.

Dans la Seine, on pêche les Flets dans les gords, avec des filets en nappe, et à son embouchure dans les guideaux. Dans la Loire, on emploie la fouanne et la truble. Quand l'eau est profonde, on se sert de lignes de fond amorcées avec des vers de terre, à peu près comme pour la pêche de l'Anguille. On met les lignes à l'eau avant la nuit, pour les lever le matin.

FLÉTAN (Hippoglossus vulgaris, Cuv.). — Pleuronect. hippogloss. Long. max. = $2^m,50$; larg. = $1^m,20$.

Syn. : *Holibut*, angl. — *Hellefluendre*, all. — *Halyflundra*, suéd. — *Styving, Gveite, Sandskiebbe, Skrobbe flynder*, norw. — *Flydrá, Heilag fiske, Sproka*, island. — *Netarnak*, groënl.



Fig. 355. — Flétan (*Hippoglossus vulgaris*, Cuv.).

Le Flétan est un de nos plus grands poissons de mer, et sans contredit le plus considérable de nos poissons plats. On ne le prend que dans la mer du Nord, et encore au large, et pas souvent

dans les grands fonds. Il a les yeux et la coloration foncée sur le côté droit, ce qui le différencie du Turbot; la tête petite, mais la bouche énorme, garnie de deux rangs de dents qui semblent menues pour la dimension du poisson, mais n'en sont pas moins coniques, pointues et bien séparées.

L'œil a l'iris jaune et la pupille noire; la dorsale commence au-dessus de lui. Les ventrales sont petites, la blanche en dessous plus petite que l'autre.

D=104. P=16. V=6. A=81. C=16.

Corps un peu allongé, couvert de petites écailles ovales, ligne latérale arquée autour de la pectorale; couleur enfumée, variable du brun clair au brun foncé. Dessous blanc et doux. (Voy. TEMPS DE FRAI.)

FLÉTAN. — Cet énorme poisson se tient toujours au fond, où il se nourrit de petits poissons et de divers crustacés. Sa chair, quoique blanche et ferme, est sèche et les fibres musculaires coriaces, avec peu de saveur.

On le prend ordinairement aux lignes de fond, mises dans les endroits où l'on suppose que la mer est le plus profonde et le plus tranquille. Sur les côtes du Groënland, de la Norwége, et presque tout le Nord, la pêche de ce poisson est très-suivie. Elle se fait le plus souvent avec un instrument appelé *Grangraders*, et composé d'une corde principale à laquelle sont attachées une trentaine de plus petites cordes portant des hameçons; d'autres fois, on tue le Flétan à coups de javelot, quand on le surprend couché sur des bancs de sable ou des fonds de mer très-rapprochés de la surface; mais on a soin de ne s'en emparer que lorsque ses forces sont diminuées par la perte de son sang et les efforts qu'il fait pour se débarrasser de l'obstacle qui l'arrête.

FLETELET. — Nom de la *Plie* dans quelques endroits.

FLEURINS. — Nom des *Limandes* à l'île d'Oléron. (Voy. LIMANDE.)

FLIE. — Nom picard du *Flet*. (Voy. ce mot.)

FLONDRE. — Nom de la *Plie* et du *Flet*. (Voy. ces mots.)

FLORENCE (CRIN DE). — On trouve, dans le commerce, des fils transparents semblables à de longs crins brillants, extrêmement résistants, puisque beaucoup peuvent supporter, sans se rompre, un poids de 5 kilogrammes, tout en n'ayant que la grosseur d'un fil à coudre un peu fort.

Ces fils, que l'on vend en paquets, sont insolubles dans l'eau, qui n'a d'action sur eux que pour les ramollir et augmenter leur force en les rendant plus élastiques. Quand ils sont desséchés, les brins de Florence sont souvent cassants et disposés à se déchirer en filaments qui diminuent considérablement la force du fil.

Ces brins sont obtenus au moyen des vers à soie et constituent proprement la matière même de la soie. Le ver la contient dans un organe particulier, et pour filer son cocon la fait sortir par sa bouche sous forme d'une matière gluante qui se durcit immédiatement à l'air et forme les fils résistants, fins et élastiques que l'on dévide et que l'on tisse ensuite.

Pour employer cette soie, non filée par le ver, à faire de la Florence, on choisit parmi les vers, prêts à *monter* pour faire leur cocon, les plus gros et les plus transparents, ceux qui semblent en un mot les plus pleins de matière à soie. On les plonge dans de fort vinaigre blanc, où on les laisse tremper pendant vingt-quatre heures. Au bout de ce temps, on les retire et l'on cherche dans leur corps à saisir la poche qui contient la matière à soie : cette matière ressemble à de la gomme ou de la glu à demi liquide; on la tire en prenant le ver par la tête et la queue, on l'allonge en un fil le plus égal possible de $0^m,30$ à $0^m,50$, suivant la grosseur du ver et la qualité de la Florence qu'on veut faire.

On laisse sécher le fil, puis on le place en paquets ; l'on rogne les extrémités qui sont toujours défectueuses, souvent jaunes et chevelues, et l'on conserve le reste pour l'usage.

Je crois que cette matière se conserverait mieux enveloppée dans un papier ou une étoffe huilés, et que c'est une bonne précaution de huiler tous les brins de Florence dont on se sert ainsi que les hameçons qui y sont montés.

On calcule en moyenne que la force d'un brin de Florence équivaut à celle de douze crins de cheval ensemble.

On trouve dans le commerce une variété de Florence dite *Florence jaune*, qui provient des vers à cocons jaunes; ces vers, étant plus gros que les blancs, donnent un fil plus long, généralement très-égal comme grosseur et bien rond, mais présentant le grave inconvénient de s'effiler très-facilement dans l'eau, d'y devenir ainsi sale et trop visible, par suite du limon et de la poussière qui s'arrêtent entre ces petits poils. Nous avons remarqué que toute Florence qui s'effile s'affaiblit, et par suite est sujette à casser en cet endroit.

Ce qui fait la force de la Florence, c'est qu'étant parfaitement égale comme grosseur et comme rondeur, elle offre partout une même résistance à la force qui peut la rompre; mais par cela même, si un point vient à être affaibli, la ligne doit rompre immédiatement à cet endroit; ce qui arrive sans faute, parce que, surtout hors de l'eau, le défaut de la Florence est son trop peu d'élasticité.

La Florence se teint facilement. (Voy. TEINTURE DE LA FLORENCE.)

Dans les portefeuilles de pêche, les brins de Florence se trouvent roulés sur eux-mêmes ou *lovés;* par conséquent, comme ces empiles sont sèches, elles conservent cette forme recoquevillée et tendent à s'enrouler, surtout si elles sont longues. On leur enlève cette tournure gênante de deux manières : ou en les mettant 10 minutes à tremper dans l'eau devant soi, puis les tirant fortement pendant une demi-minute par les deux extrémités ; ou en les passant sous le pouce sur un morceau de caoutchouc ou gomme élastique que l'on a mis à cet effet dans un coin de son sac.

FLOTAN. — Nom vulgaire du *Carrelet* ou *Plie Franche*. (Voy. ce mot.)

FLOTTE. — Si jamais question fut controversée entre pêcheurs à la ligne, c'est bien certainement celle de la Flotte dont on doit se servir. Les uns la veulent toujours grosse, les autres toujours petite ; ceux-ci ne la comprennent que verticale, ceux-là n'entendent pêcher qu'avec l'horizontale. Et personne ne veut démordre de son parti pris.

Il est cependant une question qui domine toutes ces prétentions opposées, c'est celle d'opportunité. Il est impossible d'admettre que le gros et le petit poisson doivent se pêcher avec la même Flotte, que l'eau vive et l'eau morte demandent le même bouchon indicateur, enfin, que la résistance de la Flotte à l'immersion ne doive être calculée non-seulement sur le toucher du poisson, mais encore sur le *poids* que ledit flotteur doit supporter. Car une ligne n'est flottante que parce qu'un flotteur la soutient ; sans cela elle devient ligne immobile, ligne de fond.

Nous avons réuni ici les formes des Flottes les plus remarquables, les plus ingénieuses et les plus recommandées, tant chez nous que chez nos voisins les Anglais, passés maîtres en fait de *Tackles of fishing*, bibelots de pêche. Nous n'avons pas la prétention de les avoir représentées toutes, mais le lecteur demeurera convaincu que peu de systèmes nous ont échappé et rattachera à ceux-ci ceux qu'il connaîtra de plus que nous.

La Flotte n° A (*fig.* 360) est un des chefs-d'œuvre du genre : c'est une des plus

employées en Angleterre. Malheureusement son emploi exclusif est dans les eaux profondes et tranquilles. Elle appartient au système vertical à oscillations longitudinales. Elle est formée, le plus ordinairement (*fig.* 360), d'un bouchon d'une extrême finesse taillé en fuseau très-allongé. De chaque extrémité sortent des pointes en os ou en ivoire, très-aiguës. On les remplace quelquefois par un unique piquant de porc-épic qui traverse le bouchon. Le tout est peint et verni d'une manière extrêmement solide, brillante et imperméable à l'eau, car il faut que le bouchon intérieur demeure parfaitement sec pour garder toute sa légèreté.

Flottes très-sensibles pour lignes fines, dans les eaux calmes.

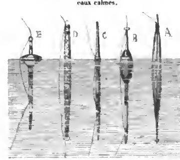


Fig. 356. Flotte nouvelle. *Fig.* 357. Flotte anglaise, creuse bi-conique. *Fig.* 358. Piquant de porc-épic. *Fig.* 359. Flotte nouvelle. *Fig.* 360. Flotte anglaise bi-conique en liége.

La ligne passe dans une petite boucle métallique attachée à l'extrémité inférieure, elle se cache dans une rainure pratiquée tout le long du bouchon et se trouve serrée contre la tige pointue supérieure par un petit coulant en plume, cerclé de fil poissé et verni pour empêcher qu'il ne fende.

Ainsi montée, cette flotte doit demeurer parfaitement en équilibre, *debout*, et la ligne doit être chargée de façon que le niveau de l'eau affleure un changement de couleur indiqué sur le bouchon A, dont la partie inférieure, dans l'eau, est verte pour ne pas effrayer le poisson habitué à cette couleur, tandis que la supérieure, dans l'air, est blanche pour être facilement aperçue du pêcheur. Il est facile de comprendre que, par sa forme même en fuseau, le moindre attouchement fait plonger, enfoncer plus ou moins cette flotte qui n'offre pas de résistance à l'eau, la partie la plus épaisse étant conique en haut et en bas. Aussi, dans les circonstances indiquées plus haut, cet appareil est-il le roi de tous ; mais — il y a toujours un mais! — cet engin est beaucoup moins commode alors que le temps n'est pas calme. Ses indications sont dans ce cas d'autant plus erronées, qu'il est plus sensible. Le vent le couche, le secoue, le promène... Le pêcheur est souvent fort indécis, ferre à tort et à travers, ne prend rien et effarouche son poisson, en bas.

Autre inconvénient; le petit coulant du haut est sujet à se dépasser dans les secousses et les ébats d'une lutte sérieuse : alors la flotte descend jusqu'à l'hameçon ou aux plombs. Quand on retire la ligne, elle pend, oscille et gêne quelquefois beaucoup, surtout quand elle demeure accrochée à quelques décimètres d'une victime furieuse et qui ne demande..... qu'à s'en aller.

La Flotte B (*fig.* 359), de l'invention de votre serviteur, est une modification, — peut-être, pour quelques-uns, un perfectionnement — de la flotte en fuseau A. Cette Flotte B est composée d'un liége taillé en olive plus courte. La boucle de métal est à l'extrémité supérieure de la pointe du haut : la tige inférieure trempant dans l'eau est en plumes, dont les tuyaux sont ajustés l'un à l'autre et fermés à l'extrémité. C'est à cette extrémité inférieure que se place le coulant en plume ficelé qui retient la flotte à l'endroit convenable sur la ligne.

Cette Flotte est plus *stable* que la première, parce que le bouchon affleure à peu près l'eau : de plus, l'effort de traction du fil ne tend pas à *faire sortir* le cou-

lant de plumes, mais, au contraire, à consolider son adhérence en *l'enfonçant* sur la tige inférieure. La Flotte a donc moins de chance de s'échapper et de tomber sur les grains de plomb ou sur l'hameçon. Les différences de couleur qui parent l'olive peuvent être les mêmes que dans la Flotte précédente. Comme le bouchon affleure l'eau, le vent n'a presque pas d'action sur l'appareil, car il ne remonte dans son parcours, qu'une tige fixe et peu élevée.

La Flotte C, dessinée dans la figure 358, est une des plus simples et des plus commodes que l'on connaisse, mais également pour les eaux tranquilles et profondes. Elle est formée d'un simple piquant de porc-épic sur lequel la ligne est fixée au moyen de deux coulants de plume revêtus d'une ligature. Extrêmement légère et par cela même sensible, cette Flotte ne pourrait supporter l'emploi d'un *pater noster*, ou d'une ligne un peu solide : elle doit être réservée pour la pêche des poissons à fine attaque et pour lesquels un fil à peine visible est nécessaire. Je n'en connais pas de meilleure pour le Gardon blanc et le rouge, la Brême, la Brême-rosse, la Vaudoise, en un mot tous les cyprins moyens.

Frappés de l'avantage des *Flottes en fuseau*, mais remarquant que leur peu de résistance à la traction dans le sens longitudinal diminue leur capacité à supporter un poids un peu considérable, tout en augmentant leur sensibilité, les Anglais ont essayé de réunir les deux avantages, et ont inventé la Flotte D (*fig.* 357). Il s'agissait, en conservant la forme bi-conique extra-sensible, d'augmenter la résistance à la charge de la ligne : le seul moyen était évidemment de diminuer le poids spécifique du fuseau de liége.

On a bien pensé à la plume pour obtenir une *chambre pleine d'air*, en un mot une *vessie* flottante de la forme voulue, mais les plus grosses plumes sont beaucoup au-dessous de la capacité nécessaire. Il a donc fallu innover, inventer, et c'est ce que l'on a fait. Au moyen d'une sorte de gélatine insoluble dans l'eau froide, on a moulé des fuseaux vides de la forme et de la grandeur de la Flotte D (*fig.* 357). Ces enveloppes, transparentes d'ailleurs, et simulant une plume gigantesque à s'y méprendre, ont été renforcées de croisillons de soie collée et vernie à leur surface. L'extrémité inférieure a reçu une pointe en os, comme d'habitude, munie de sa boucle, et un coulant a fixé la ligne sur la pointe supérieure.

Cette Flotte est excellente. Sensible et forte, elle a toutes les qualités. Malheureusement elle est très-fragile, se brise dans la poche et s'use très-vite même dans le portefeuille. Une fois qu'il en est ainsi, l'eau envahit son intérieur et elle ne peut plus servir. Nous laissons de côté son prix assez élevé, ce qui, cependant, est une considération pour un grand nombre d'amateurs.

La Flotte que nous avons construite et représentée en E (*fig.* 356), dérive toujours du même système, mais on pourrait l'appeler *transitoire*, entre la Flotte pneumatique D (*fig.* 357) et les Flottes ordinaires F, G, etc. (*fig.* 364). Ici le bouchon est très-petit et surtout très-mince ; il a la forme d'une toupie très-évasée, et se trouve traversé par une chaîne de tuyaux de plumes. En haut, — suivant notre système, analogue à notre première Flotte B, — se voit l'anneau pour passer la ligne, en bas, le coulant de plume ligaturé qui embrasse le fil en le serrant sur les tuyaux de plume.

La forme plate du bouchon augmente énormément la *force de support* de cette Flotte E (*fig.* 356) ; elle diminue, il est vrai, un peu sa sensibilité à l'enfoncement ; mais le tout est encore si facile à immerger, que cette Flotte nous a rendu, et nous rend tous les jours, d'excellents services. La très-courte tige supérieure fait que

le vent est sans action sur elle. Malheureusement la longue tige inférieure, en plumes emboîtées et collées par le vernis gras, est fragile. Heureusement elle ne coûte rien, et se raccommode en quelques minutes.

Avec la Flotte F (*fig.* 364), nous voici arrivés aux supports des fortes lignes à Brochet et à Pater-noster. Tous les pêcheurs connaissent ces gros bouchons, très-enjolivés de couleurs voyantes, que débitent les fabricants d'instruments de pêche. Pourvu que ces engins soient fortement vernis, leur usage est excellent. En bas, une tige de bois blanc avec un anneau au bout; en haut, une plume avec un coulant pour serrer la ligne ; sur le flanc de l'énorme poire ou bouchon, un canal, une entaille pour cacher le fil. Tel est ce flotteur émérite qui porte une avancée en corde filée, du plomb, un ou deux émérillons, un poisson vif, etc., etc., sans broncher et sans basculer sous la force du courant. Brave et solide bouchon dont les services sont trop souvent tournés en ridicule.


Flottes supports des fortes lignes, ou pour des eaux tumultueuses.

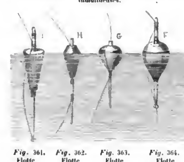


Fig. 361. Flotte nouvelle perfectionnée. *Fig.* 362. Flotte nouvelle. *Fig.* 363. Flotte commune pour pêche à la Carpe, etc. *Fig.* 364. Flotte à Brochet, à Chevesne, à Pater-noster.

Ces gros bouchons m'ont bien des fois réussi dans mes pêches du soir, du haut des ponts, au Chevesne entre deux eaux, l'hiver, avec les boyaux de poulet. Là, il faut une robuste avancée roulant au milieu des flots tumultueux du fleuve grossi par les pluies. L'attaque des gros Chevesnes est brusque, vive, irrésistible ; de plus, il faut *voir* de loin et par le crépuscule; aussi je prenais soin de peindre ma *bouée* en blanc, et elle brillait comme un phare sur les eaux troubles et dans la brume de la nuit.

Nous avons dit plus haut que pour la tendue des Pater-noster ces grosses Flottes sont indispensables. En effet, elles ont à porter un poids considérable, et, quand on pêche au vif, à résister aux mouvements combinés et désordonnés de trois ou quatre amorces vives qui font le manége autour du fil principal.

La Flotte G (*fig.* 363) est déjà moins formidable, mais elle appartient encore à la même classe des bouées de sauvetage. Ici le mode de suspension change : un tube de plume traverse la toupie de liége peint et verni; une pointe de plume s'y engage, et maintient le fil par sa pression contre les parois. Très-communes et à très-bon marché, ces Flottes sont fort utiles pour les pêches au coup, les lignes dormantes à la canne, etc. Malheureusement cet engin est si peu sensible, mais si peu, si peu, qu'il faut qu'un bœuf mette le pied dessus pour le faire enfoncer, ou qu'un enfant se pende, entre deux eaux, à la ligne pour en faire tressaillir la bouée. Ce désavantage appelait un perfectionnement; nous avons essayé de le trouver en confectionnant la Flotte H (*fig.* 362).

Le bouchon en toupie s'est modifié : en H, il est devenu pyriforme, plus allongé; de même volume, mais sous une forme différente, il garde la même résistance à peu près à l'immersion, mais sa sensibilité augmente avec la déclivité de ses surfaces latérales. Rien de changé quant au mode de fixation : un tuyau de plume traversant le bouchon, une tige de plume serrant la ligne dans son intérieur. Ce qui paraît, à la tige inférieure, plus noir à l'endroit où sort le fil, c'est

une ligature faite sur l'extrémité du tuyau de plume pour parer à l'écrasement et au déchirement, de l'intérieur à l'extérieur, quand la substance est ramollie par un long séjour dans l'eau.

Ce premier succès, qui remplaçait la Flotte G avec avantage, nous amena à étudier le remplacement de F, et c'est de là qu'est né la forme I (*fig.* 361), massive, mais solide, plus longue, mais stable, et beaucoup plus sensible que la bouée F.

D'essais en essais, l'imagination cherche ; peu à peu de nouvelles formes se créent ; des aptitudes non prévues se dévoilent, et c'est là une des marches les plus ordinaires du progrès parmi les hommes. J'ignore si beaucoup de pêcheurs ont fait autant de recherches que nous sur les conditions de *stabilité* et de *sensibilité* des Flottes, mais je sais combien d'efforts, de soins, d'essais, de patience, cette étude nous a coûtés. Puisse-t-elle au moins servir à nos confrères ou successeurs !

Ici, L (*fig.* 368), le bouchon est réduit à un double cône exigu, monté sur une grosse plume de cygne parfaitement étanche ; en bas, une petite tige de bois porte un anneau métallique dans lequel passe la ligne, et qui sert à lester légèrement l'appareil, si léger d'ailleurs, que sans ce perfectionnement, il basculerait sur lui-même et se coucherait sur l'eau. Cette flotte doit être construite et équilibrée dans un vase rempli d'eau. Il faut, pour qu'elle atteigne son maximum de sensibilité, qu'elle soit presque en équilibre instable ; c'est alors qu'elle acquiert toute sa valeur.

La Flotte M (*fig.* 367) se rapproche beaucoup de celle marquée E (*fig.* 356), mais la forme toute différente du bouchon lui procure des qualités autres. Le mode de suspension est précisément l'inverse de celui de la figure 356 ; le centre de gravité est renversé beaucoup plus bas, parce que la partie inférieure allongée étant *en bois* se trouve la plus lourde. Il y a donc augmentation de stabilité parce que le *lest* est calculé de façon que l'ensemble de l'appareil ait à peu près la densité de l'eau, et, par conséquent, s'y meuve sous un très-petit effort.

Flottes sensibles nouvelles et Flottes obliques.

Fig. 365. Flotte en plume ordinaire. *Fig.* 366. Flotte en plume ordinaire. *Fig.* 367. Flotte nouvelle. *Fig.* 368. Flotte très-sensible.

Quoique presque pleine, — le vide de la plume n'existe qu'au centre du bouchon et sur son parcours, — cette petite combinaison est une de celles que je préfère, d'autant plus qu'elle est très-solide, composée de bois blanc et de liége. Malheureusement la tige M est trop courte, le coulant ne tient pas toujours assez bien, et il n'y a pas moyen de l'allonger sans tout détruire.

Notre revue des Flottes eût été incomplète, si nous n'y avions fait entrer ici les plus usuelles. La forme N (*fig.* 366) est connue de toute antiquité ; c'est une plume d'oie coupée au-dessus de la partie vide, de manière que celle-ci forme les deux tiers de la longueur totale, deux coulants en plumes ficelés retiennent le fil à la portée voulue.

Cette flotte, sans lest ni support régulier, prend dans l'eau la position oblique que montre la figure 366. Ce n'est point la sensibilité qui manque à ce système, c'est la stabilité et la force. Une telle flotte ne peut porter qu'une petite ligne à Goujons, à Vérons ou à Ablettes.

Il en est de même de la forme O (*fig.* 365), tout aussi primitive que la précédente et non moins usitée dans tous les cours d'eau. Le mode de construction de cette Flotte est plus simple encore que celui de la précédente N. On coupe la partie vide d'une plume, on y introduit une longueur un peu plus grande de la tige centrale supérieure, et tout est dit; voilà une Flotte confectionnée. Combien de fois, à la campagne, dans la disette de tout appareil, n'en avons-nous pas fait une semblable en deux temps et deux mouvements!

Mais aussi que porte-t-elle? Deux crins à la ligne, un à l'avancée, un plomb n° 8, le tout pour prendre l'Ablette et autres semblables habitants des eaux! J'avoue cependant m'en être servi, avec avantage, pour prendre des Gardons dans une eau parfaitement calme au-dessous de la digue d'un moulin, alors que celui-ci ne marchait pas. L'exquise sensibilité de cette Flotte est précieuse pour l'attaque de ce rusé poisson qui touche sans toucher, et vous enlève l'esche sans que vous ayez rien vu remuer.

Quoi qu'il en soit, la position inclinée que prend forcément cette Flotte, dès que la ligne a la moindre pesanteur, lui laisse si peu de sa longueur à découvert, que, pour peu que le pêcheur n'ait pas des yeux de lynx, ou qu'il soit éloigné de l'eau, il ne peut suivre avec certitude les mouvements de sa plume. Ici l'exagération de la sensibilité est telle, que, pour peu que l'eau soit agitée, la flotte plonge et disparaît. Je sais bien que le vrai pêcheur ne se laisse pas longtemps prendre à ces mouvements qui trompent le novice. Mais combien cependant de causes qui induisent en erreur le pêcheur même le plus attentif! Un brin d'herbe qui passe, un poisson qui joue et heurte l'esche de sa queue, un bouillon d'eau, mille causes tiennent l'œil toujours en éveil, la Flotte toujours en mouvement, et, trop souvent, dissimulent la faible et imperceptible attaque du poisson rusé.

La Flotte P (*fig.* 372) est une de celles que l'on emploie le plus dans certaines localités; elle se compose d'un bouchon taillé en poire, au centre duquel on enfonce un tuyau de plume dans lequel on fait passer la ligne. Un petit bois taillé au canif, et auquel on laisse une tête saillante, sert à retenir le fil serré contre la plume en s'introduisant dans l'intérieur de celle-ci. Solide et à bon marché, mais *lourde*, cette Flotte manque de sensibilité : le bois intérieur augmente son poids, et, quoique grosse, elle porte peu de plomb.

Flottes diverses.

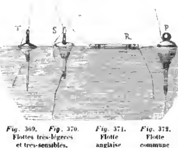


Fig. 369. *Fig.* 370. Flottes très-légères et très-sensibles. *Fig.* 371. Flotte anglaise en plume. *Fig.* 372. Flotte commune en bouchon.

Le système horizontal R (*fig.* 371) est encore une invention anglaise, et offre un assez grand nombre d'avantages. Cette Flotte se compose d'un simple tuyau de grosse plume fermé à chaque extrémité par un petit bouchon coupé ras et verni. Deux coulants de plume enroulés de fil servent à maintenir la ligne. Extrêmement légère, vu l'air qu'elle contient, cette petite flotte porte une ligne assez forte au besoin. Sa position horizontale sur l'eau fait qu'elle se voit de loin, mais elle exige une certaine habitude pour bien juger des attaques qui la font basculer au lieu de la faire immerger. Elle est moins sensible qu'on ne serait

tenté de le croire, parce que, la capillarité la maintenant sur l'eau, il faut un effort assez considérable pour opérer le mouvement de bascule.

Son grand avantage est d'être très-solide et très-portative, de pouvoir être enlevée de dessus la ligne en un clin d'œil, en n'y laissant que les deux coulants qui ne gênent point, s'arrêtent à un nœud des margotins, et permettent de pêcher immédiatement à la mouche si l'on en a la fantaisie, ou si le vent vous y engage, chose que l'on ne peut pas faire avec toutes les autres, excepté C (*fig.* 358) et N (*fig.* 366). Pour nous à qui ces changements subits de pêche sont très-familiers, alors que le temps ou les circonstances nous y invitent, cette forme de flotte est extrêmement précieuse.

S (*fig.* 370) et T (*fig.* 369) sont deux formes de petites Flottes très-légères et très-sensibles, propres à remplacer la plume (*fig.* 366) dans la pêche des poissons blancs, fins mangeurs. Elles sont toutes deux à coulants et peuvent être enlevées instantanément de dessus la ligne, comme C (*fig.* 358), N (*fig.* 366) et R (*fig.* 371). C'est là leur principal mérite, et ce qui a motivé leur construction par nous,p our remplacer E (*fig.* 356) et M (*fig.* 367) dont le démontage exige un temps précieux, puisqu'il faut enlever l'avancée pour faire sortir la Flotte, par le fil, sans rencontrer l'hameçon.

En résumé, nos lecteurs voient que les Flottes pour la pêche d'eau douce peuvent se rattacher à trois systèmes principaux :

Flottes verticales : A, B, C, D, E, F, G, H, I, L, M, P, S, T;

Flottes obliques : N, O ;

Flottes horizontales : R.

Suivant leur sensibilité relative, on peut les diviser en :

Flottes longues : A, B, C, D, E, L, M, N, O, et en

Flottes courtes F, G, H, I, P, S, T.

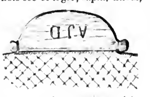
Ajoutons pour finir qu'une *Flotte parfaite* n'est pas encore trouvée. Puissions-nous, par nos efforts, avoir mis un confrère sur la voie pour la découvrir!

—— **Filets.** — On donne également le nom de *Flottes* aux corps ou appareils légers que l'on attache à la tête des filets pour les faire surnager. (Voy. TÊTE DE FILET.)



Fig. 373. *Fig.* 374.
Flottes en bois de différentes longueurs.

Il faut toujours avoir soin de proportionner le volume et le nombre des flottes à la pesanteur des filets qu'elles doivent soutenir. Quelques pêcheurs forment leurs flottes avec des faisceaux de roseaux ou de petites planches de bois sec et léger, sapin, tilleul, charme, etc. On perce ces petites planches comme en A, à leur centre de figure, ou comme dans la figure en B, dans leur épaisseur, et, réunissant les deux bouts de la petite corde qui les traverse, on la lie à la tête des filets (*fig.* 373 et 374). Dans le Nord, en Suède et en Norwége, où le liége est cher puisqu'il ne vient que par une exportation lointaine, on le remplace par des Flottes (*fig.* 375). Ce sont des planchettes de sapin sans nœud formant un demi-cercle de 0m,15 à 0m,25 de diamètre muni de deux oreilles par lesquelles on les lie solidement à la corde de tête. Sur son


Fig. 375. — Flotte norwégienne en bois de sapin.

épaisseur, la flotte porte une rainure correspondante à cette corde même qui s'y trouve noyée en partie. Le liége (*fig.* 376) peut servir au même usage. Le plus ordinairement les pêcheurs taillent leur liége en rond ou en carré comme les figures S et R (*fig.* 377 et 378), les percent d'un trou vers le milieu, y passent la maîtresse corde de la tête et assujettissent chaque liége entre deux des ligatures qui rattachent la corde au filet. L'inconvénient de ces sortes de flottes, c'est que le liége, offrant peu de résistance, se brise souvent et s'use assez vite par les frottements du filet sur le sol, alors qu'on le met à sécher. Il est préférable d'employer (*fig.* 379), des flottes composées d'une grosse olive de liége, formée de deux moitiés embrassant la corde et réunies ensemble au moyen d'une ligature de forte ficelle.



Fig. 376. — Liége carré attaché par son travers.

La même cause qui a fait remplacer, chez les peuples pêcheurs du Nord, le liége par le sapin ou le bouleau, les a portés à chercher un mode plus efficace encore de soutenir leurs lignes et leurs filets. Ils l'ont trouvé, d'une manière très-ingénieuse, dans l'emploi d'ampoules en verre pleines d'air et offrant, par conséquent, un très-grand obstacle à la submersion. Ce mode de bouée (*fig.* 380), dont les formes sont peu variées, serait le meilleur connu, sans contredit, n'était la fragilité de la matière. Ces espèces de bouteilles deviennent même, en Norwége, de véritables bouées, car on en fabrique de 0m,60 de hauteur et plus, lesquelles sont capables de porter des poids considérables.



Fig. 377 et 378. — Flottes en liége, carrées ou rondes, enfilées sur la ralingue par leur centre.

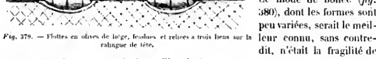


Fig. 379. — Flottes en olives de liége, fendues et reliées à trois liens sur la ralingue de tête.

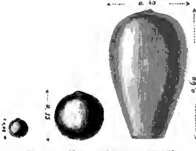


Fig. 380. — Flotte norwégienne en verre vert.



Fig. 381. — Flotte en verre vert montée sur son filet.

Plusieurs moyens se sont présentés aux pêcheurs pour diminuer ou annuler tout à fait la fragilité de leurs engins. Le plus simple (*fig.* 381) consiste dans un

revêtement de mailles à la main, faites au moyen d'une solide ficelle, dans le genre de celui que les enfants savent tous tisser autour de leurs paumes.

La figure 382 montre une flotte en olive horizontale, attachée par des boutons ménagés à ses extrémités, et recouverte d'un morceau de toile à voile épaisse solidement cousu. Quant à la petite flotte en verre blanc de la figure 383, elle ne sert que pour les petits filets extrêmement fins et légers, faits en fil de coton et dont on se sert dans les lacs. Sa monture est extrêmement légère et facile à faire ; c'est un lacis de quelques nœuds et de trois fils croisés.

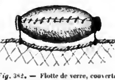
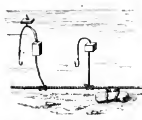
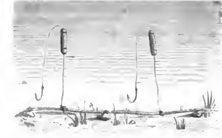

Fig. 382. — Flotte de verre, couverte de toile à voile cousue.

Fig. 383. — Flotte norwégienne en verre blanc, et sa monture pour petits filets.

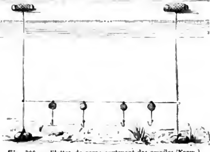
Les flottes enfin ont un dernier emploi : celui de maintenir entre deux eaux (*fig.* 384) les empiles des hameçons, alors que la qualité vaseuse du fond ou les herbes, remplissant les parages où l'on pêche, feraient que les poissons ne verraient point l'appât. Les Norwégiens emploient


Fig. 384. — Flottes de liége soulevant des empiles attachées à une ligne de fond ou Palangre.


Fig. 385. — Flottes de bois soutenant des empiles (Norw.).

précisément un moyen analogue pour la pêche au lingue, laquelle se fait de fond ou plutôt *près* du fond. L'empile est soulevée au moyen d'un petit billot oblong de bois léger (bouleau) (*fig.* 385).

Les boules de verre, dont nous avons parlé plus haut, sont extrêmement commodes à attacher à l'extrémité soit des lignes, soit des empiles : aussi sont-elles très-communément employées. La figure 386 indique une des dispositions les plus ordinaires s'appliquant à la pêche des forts poissons de mer entre deux eaux.


Fig. 386. — Flottes de verre soutenant des empiles (Norw.).

Lorsque les filets sont très-grands, et par conséquent très-pesants, on soulage les flottes par l'emploi de quel-

ques bouées, ou de petits tonneaux vides (*fig.* 387), qu'on y attache. On se sert souvent de ce moyen lorsqu'on laisse dériver des filets chargés de sardines ou de harengs maillés en très-grand nombre.



Fig. 387. — Bouée de liége et tonneaux vides de diverses forme pour soutenir la tête des filets.

FLOTTÈES. — Nom des petites canières (voy. ce mot), dans l'arrondissement de Brest.

FLUE. — Filet extérieur, à petites mailles, du tramail. (Voy. ce mot.)

Ce mot sert à désigner aussi les petites canières (voy. ce mot), dans l'arrondissement de Brest.

FLUTE ou **MULET DE MER.** — Nom donné par les pêcheurs au *Mulet-Sauteur.* (Voy. ce mot.)

FLUVIATILIS (Perca). — (Voy. PERCHE DE RIVIÈRE.)

FOENE. — Instrument en fer pour la pêche, formé d'une fourchette à plusieurs dents pointues (*fig.* 388) terminées chacune en hameçon, et emmanché d'une longue perche de 2 à 3 mètres, retenue à la main par une cordelette qui sert à repêcher l'instrument et le poisson qu'il a percé. D'après le décret du 19 novembre 1859, pour le 5e arrondissement maritime (Toulon), la Foëne n'aura pas plus de sept dents écartées les unes des autres de 0m,025; l'usage n'en est permis qu'en bateau.

La Foëne ou *fichouira* est employée dans le Midi, surtout dans trois cas, la pêche aux Anguilles, la pêche aux Aiguilles et la pêche au feu.

La pêche aux Anguilles se pratique dans les étangs salés qui communiquent avec la Méditerranée; elle exige un temps calme, une eau tranquille, de manière que l'on puisse nettement apercevoir le fond, car la seule difficulté de cette pêche est de parvenir à distinguer l'Anguille. Nous avons vu, en effet, lorsque nous avons parlé de ce poisson, que c'était un animal nocturne, voyageant de nuit sur la terre et sous l'onde, à la recherche de sa nourriture ou d'une eau qui lui convienne. Aussitôt que l'aube blanchit l'horizon, l'Anguille s'arrête, gagne le fond et cherche, en furetant avec son museau, une couche de vase épaisse, molle et facile à percer. Dès qu'elle a trouvé un lieu propice, elle perce la vase d'un coup de museau, puis, se retournant, introduit l'extrémité de sa queue dans le trou commencé. Alors par une série d'ondulations de droite à gauche, et d'avant en arrière, elle agrandit son trou et s'y loge tout entière, en ayant soin de se tenir assez près de la surface du sol pour que sa respiration ne soit pas gênée. Malheureusement pour elle, le mouvement de ses branchies, quelque faible qu'il soit, soulève un petit nuage de vase qui sert au pêcheur attentif, non-seulement à reconnaître la présence de l'Anguille, mais encore à juger de sa grosseur par l'étendue du nuage vaseux. Il fait alors descendre doucement sa fichouira un peu au-dessous du nuage de vase, frappe un coup sec sur le manche avec la paume de la main et... ramène l'Anguille embrochée.

Fig. 388. Foene ordinaire.

La pêche des Aiguilles s'effectue lorsque ces poissons montent de la Méditerranée dans les étangs, nageant entre deux eaux à la recherche de leur nourriture. Le pêcheur qui les guette lance son harpon dont le manche est fixé à son poignet à l'aide d'une corde, et ramène sa victime....., s'il n'est pas trop maladroit.

Mais la grande pêche à la fichouira, est la pêche au feu, en mer. Depuis le mois de mai jusqu'aux mois d'octobre et de novembre, pendant les nuits tranquilles et sans brise, la mer est sillonnée d'une multitude de lueurs tremblotantes, qui vont, viennent, oscillent et semblent s'éteindre pour briller avec un nouvel éclat un moment après. Ce sont les bateaux des pêcheurs à la Foëne. Tous les hommes de mer ont remarqué que, semblables aux légers papillons, les poissons aiment ce qui brille et se pressent vers la lumière qui les attire; aussi les pêcheurs ont-ils exploité cet attrait à leur profit. A l'avant de leurs bateaux, sur une grille en fer, dans un vase de terre, ou une simple poêle à frire, brûlent des morceaux de bois résineux, des cordages goudronnés, de l'étoupe, ou toute autre matière combustible, dont les lueurs brillantes scintillent sur les vagues, fuient, se rapprochent, s'élargissent en longs rubans lumineux et dorent la crête des flots. Peu à peu les profondeurs de la mer s'agitent, chaque vague tressaille, s'anime, se peuple. On voit apparaître d'abord les petits poissons aux écailles d'argent, le menu fretin, moins sage ou plus curieux, qui vient se rendre compte de cette lueur insolite. Tous ces poissons s'agitent, sautent, s'éparpillent et se précipitent en masse vers le rayon lumineux; les Mulets les suivent, les Daurades s'élancent, les jeunes Merlans viennent jeter un regard sur ce qui se passe, plongent verticalement à un mouvement qui s'est fait dans le bateau, puis reparaissent un instant après. Cependant le patron, penché sur le bord, cherche à pénétrer de ses regards les profondeurs de l'eau. Sa Foëne à la main, il attend..... Soudain son front se déride, il s'assure que la corde qui retient le harpon à son poignet est assez solide, et il se prépare à la bataille! C'est qu'il a vu s'élever lentement du sein des eaux une masse obscure, aux formes encore indistinctes. Elle monte, s'arrête, monte encore, puis tout à coup s'élance fatalement dans le cercle de lumière..... En ce moment un sifflement ébranle l'air, l'eau s'entr'ouvre et jaillit, la Foëne est lancée..... La victime harponnée se débat pendant quelques instants, mais vaincue, blessée à mort, elle ne tarde pas à prendre place sur le plancher du bateau.

Fig. 389. Plomb-foëne pour poissons plats.

Quand le fond n'est pas à une grande profondeur, on peut aussi prendre de cette manière des poissons plats qui ne montent pas à la surface, mais se tiennent au fond dans le rayon lumineux. Le pêcheur laisse glisser la fichouira dans l'eau vers le poisson, puis, appuyant sa main sur l'extrémité du manche, il donne une vigoureuse poussée et manque rarement sa victime. Dans les endroits analogues, et surtout lorsque le fond est plus éloigné, le pêcheur pourrait très-bien employer le plomb-foëne (*fig.* 389), qui sert, dans les mers de Norwége, au même usage de harponner, au fond, les poissons plats. On construit ces engins de différents poids et de différentes grandeurs.

Fig. 390. Foëne des environs de Vannes et du Midi.

Cette pêche, qui exige une grande habileté et une grande expérience, peut fournir de bonnes captures surtout pendant les nuits calmes et sereines.

La Foëne change beaucoup de figure selon les pays : on devrait croire qu'en Bretagne toutes seraient de même forme; il n'en est rien. Celles des environs de Vannes (Baie de Saint-Cado) sont de véritables tridents (*fig.* 390). Celles du Mor-

bihan, au contraire, ont six à sept dents longues de $0^m,18$ à $0^m,25$, montées sur une hampe de 3 mètres.

Aux environs de La Rochelle, la Foëne n'a souvent que deux dents. On s'en sert dans les nuits obscures, une torche de paille enflammée d'une main, pour prendre les poissons plats dans les flaques d'eau basses, etc. Si nous remontons dans le Nord, les peuples suédois et norwégiens emploient également la foëne, mais lui donnent une forme différente. La figure 391 nous montre un de ces instruments formant comme un *bouquet* de dents assemblées en cercle. Cette foëne est avantageuse en ce qu'elle présente toujours la même surface, de quelque côté qu'elle se présente, tandis que nos tridents en forme de râteau n'ont d'efficacité réelle que dans un sens. Nous avons représenté cependant une foëne large (*fig.* 392) dont les Norwégiens se servent pour harponner les anguilles. Elles servent tout aussi bien que celles en râteau à la pêche des *Aiguilles*, ou *Orphies* dont nous allons parler tout à l'heure.


Fig. 391. — Foëne en bouquet.

C'est dans le Midi surtout, sur les côtes du Languedoc, que la pêche à la Foëne jouit de toute sa splendeur. La fichouira est une conception nationale. Aux environs de Narbonne, elle se fait pendant toute la belle saison, et par tout le monde, dans les étangs salés. Les promeneurs portent une petite Foëne à trois dents (*fig.* 390) et la dardent contre les poissons qu'ils voient. A Saint-Tropez, on fait cette pêche plus en grand, au moyen du phastier, et l'on rapporte de la mer des Langoustes, des Muges, des Daurades, etc.

A Agde, on pêche de nuit au feu, dans les étangs, au bord de la mer, dans les rivières, en se mettant deux dans un petit bateau appelé *Bette;* l'un porte une torche allumée, l'autre une Foëne à trois dents dont il perce les poissons qu'il attrape.

Il nous faut revenir en Bretagne, dans les eaux de Vannes, pour voir les pêcheurs se servir de la Foëne. Là, elle est employée à prendre les *Orphies* (voy. ce mot), poisson de surface, qui forme un excellent appât pour les gros poissons de fond et surtout les grandes Raies, telles que les Pastenagues, etc. Ces Orphies vont toujours par bandes et ne quittent point la surface de la mer. Les prendre à la ligne, en jour, est une occupation trop lente pour alimenter une grande pêche aux Palangres. (Voy. ce mot.)


Fig. 392. — Foëne à anguilles (Norw.)

Les pêcheurs profitent de l'effet du feu sur les poissons et surtout sur ceux de surface. Ils se mettent quatre, de nuit, dans une barque, trois se munissent de Foënes à vingt dents en râteau droit, bien barbelées (*fig.* 388), car le poisson est glissant. Le quatrième pêcheur tient une torche de paille allumée, dont la lueur attire les Orphies en bandes autour de lui. Ses compagnons frappent, frappent sans relâche... comme le bateau dérive lentement, aucune manœuvre n'effarouche les Orphies, et pourvu que le vent soit nul et la nuit obscure, on en prend 1,000 à 1,500 dans une seule nuit.

Dans la mer de Belle-Ile, les pêcheurs allument quelquefois deux torches pour

diviser les bandes d'Orphies et ne pas se gêner les uns les autres, car chaque coup rapporte souvent plusieurs poissons. D'autres fois ils emploient un petit phare ou farillon (voy. ce mot), dans lequel un des hommes entretient un feu vif au moyen d'éclats de douves de vieux barils à goudron.

A Toulon, les pêcheurs à la Foëne montent, au contraire, à deux, des bateaux très-longs, quoique petits (6 à 7 mètres), dans lesquels ils font cette pêche de nuit toute l'année, prenant des Lubines (Bars), des Mulets ou Mujaux (Muges), des Congres, des Dorades, etc.

Dans les étangs de Berre et de Caronte, la même pêche se fait avec les phastiers quand les Bourdigues sont rompues. On y prend beaucoup d'Orphies aussi et quelques poissons de surface, mais cette pêche ne dure guère plus de quinze jours.

Fig. 393. Foëne en lance, à une dent.

A Antibes, les pêcheurs à la Foëne se servent de cet instrument, au contraire, pour prendre de très-gros poissons qu'il faut quelquefois être deux pour tirer à bord. A Saint-Tropez, on se promène aussi en bateau auprès des roches, dans la soirée, et comme l'eau est claire et tranquille, on y harponne des Crabes et des Homards. Dès que l'obscurité se fait, on allume le phastier et l'on prend des Dorades, des Muges, des Soles, des Turbots, des Anguilles, des Murènes, des Langoustes, des Umbrines, des Squales, etc.

Il est certain que, pour attaquer les poissons plats et même les poissons ronds d'une certaine taille, la foëne à une dent, ou la lance (*fig.* 393), est le meilleur engin quand le pêcheur est adroit : son coup est plus rapide, puisque l'instrument fend l'eau plus facilement et sans obstacle ; son impulsion demeure, par cela même, plus forte, et le coup perce mieux, ce qui est d'une grande importance pour certains gros poissons à peau coriace. On donne quelquefois à la foëne à une dent la disposition (*fig.* 394) qui en fait un instrument d'une grande pénétration.

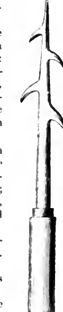


Fig. 394. — Foëne à crochets.

FOLLE. — On nomme ainsi un filet à larges mailles, que l'on tend de telle façon qu'il fasse des plis, tant dans le sens vertical que dans le sens horizontal. Il est garni de lest et de flottes assez légères, suffisantes pour le redresser. On le tend toujours par fond ; il sert à prendre les poissons plats et principalement les Raies, d'où lui vient, en quelques endroits, le nom de *Rayeux*. On tend aussi les Folles en Ravoir. (Voy. Demi-Folle et Ravoir.)

Les mailles de la Folle ont réglementairement : 1er arrondissement, 0m,110 ; 2e arrondissement, 0m,120 ; 3e arrondissement, 0m,130.

FOLLE TRAMAILLÉE. — Tramaux tendus comme des Folles.

FORGERON. — Nom populaire de la *Dorée*. (Voy. ce mot.)

FORME DES BATEAUX DE PÊCHE. — (Voy. (Tonnage.)

FORME GÉNÉRALE DES POISSONS. — Si l'on veut envisager la forme générale des animaux qui nous occupent, il est impossible de trouver dans la nature une famille dont les membres divers offrent des différences plus tranchées comme aspect, et cependant une plus admi-

rable conformation commune pour vivre dans l'élément qui leur a été assigné. Le corps est plus ou moins fusiforme : le cou manquant, la tête est directement unie au tronc et en présente la continuation directe ; l'absence du cou est peut-être le caractère le plus universel dans la famille naturelle des poissons, et le seul devant lequel se soit arrêtée la fécondité inépuisable de formes que produit la nature. Cette fécondité est telle que la classification actuelle, quoique un peu moins défectueuse que celles qui l'ont précédée, est encore loin d'être parfaite, et un grand nombre d'espèces offrent un mélange de caractères si opposés, si en contradiction, pour ainsi dire, que les ichthyologistes hésitent, se contredisent et ont tous raison.

Tous les poissons, à peu près, ont le corps pourvu de nageoires ou de membranes dilatées et soutenues par des rayons de formes, de grandeur et de nombre différents.

Quant à la figure générale, elle varie tellement que, pour la faire comprendre, il faut prendre des types qui réunissent les plus extrêmes dissemblances.

La Carpe, la Perche, le Maquereau, donnent bien l'idée de la forme fusiforme, la plus ordinaire des poissons, et cependant, dans quelques espèces toutes voisines de celles-ci, les variations sont déjà si grandes que le corps très-haut, et tout à fait comprimé, semble appartenir à une autre figure générique : témoin la Brême, si voisine de la Carpe.

Cette compression peut être poussée à l'extrême, comme dans certains poissons exotiques où le corps se raccourcit tellement que la hauteur devient beaucoup plus considérable que la longueur.

L'allongement du corps donne lieu à un type de forme tout différent : tel est le cas des Anguilles, dont quelques espèces même n'ont plus de nageoires. Dans d'autres, l'allongement exagéré du corps en fait une espèce de ruban comprimé qui est tellement mince que, desséchés sur une feuille de papier, ces poissons ressemblent à des branches d'algues ou de varechs.

Voilà, certes, de grandes différences de formes, et cependant nous sommes loin d'avoir épuisé les ressources de la nature. Il existe des poissons dont le corps est cubique, d'autres trièdres, d'autres, au contraire, à cinq, six ou sept faces. Ces animaux ne vivent pas dans nos eaux, mais il n'est pas sans intérêt d'offrir au lecteur une idée d'ensemble sur les êtres dont il aime à étudier quelques échantillons — bien pauvres dans nos pays comme couleurs et comme mœurs fantaisistes, — si on les compare aux poissons des zones chaudes des tropiques.

Nous allons voir maintenant le corps, au lieu d'affecter une forme solide symétrique, se déprimer et s'élargir à l'excès comme dans la nombreuse famille des Raies. Et à ce sujet, remarquons en passant que la nature a varié à l'infini la ligne qui dessine ces animaux, en leur donnant les contours les plus bizarres et les plus inattendus.

Ne quittons pas ces poissons plats sans faire remarquer au lecteur que les Pleuronectes, parmi lesquels il connaît le Turbot, la Limande, etc., appartiennent à la division des poissons *comprimés*, quoique leur manière de se tenir sur le côté puisse faire croire qu'ils appartiennent aux poissons à corps *déprimé*, mais la disposition des arêtes et des organes intérieurs ne laisse pas de doute à cet égard.

En finissant, il reste une forme à signaler ; c'est la figure sphérique que quelques poissons étrangers peuvent prendre à volonté.

Si l'on ajoute à cela les mille variations qu'introduisent dans ces formes générales, le nombre et la disposition des nageoires, on reste confondu devant la puissance de la création, et émerveillé de cette variété infinie dans une unité absolue de but, *la vie dans l'eau.*

FOSCINE. — Synonyme de *Foëne* dans la Méditerranée. (Voy. ce mot.)

FOSSÉS A POISSON. — (Voy. RÉSERVOIR et PÊCHERIES.)

FOUANNE. — (Voy. FOENE.)

FOUET (Fil de). — On donne le nom de fil de Fouet à une petite corde extrêmement retorse et formée de trois brins tordus ensemble et dont on se sert ordinairement pour faire la mèche des Fouets. Les pêcheurs l'emploient pour composer les fortes ligatures. Le propre des fils de Fouet en général, et quelle que soit leur grosseur, c'est d'être composés de 9 brins, 3 par 3, tous fils retors séparément et retordus ensemble.

—— Nom du jeune *Congre.* (Voy. ce mot.)

FOUETTER. — La pêche à *Fouetter*, qui rapporte une grande quantité de petits poissons, demande une sorte d'installation spéciale que nous allons faire

connaître. En décrivant d'abord la ligne spéciale que l'on emploie, puis le genre d'amorces, nous arriverons à faire comprendre à quelles places il faut donner la préférence pour réussir à cette pêche.

La ligne, destinée à ne prendre que des poissons de faible taille, doit être composée d'éléments très-légers ; c'est là une condition de succès. Comme cette ligne est dans un mouvement continuel, plus le brin qui porte les bameçons est imperceptible, moins il déplace l'eau dans laquelle il est plongé, et moins il effraye le poisson. On a besoin, en second lieu, que la ligne soit très-longue, afin de tenir le poisson le plus loin possible du pêcheur. On peut donner à cette ligne 6 à 7 mètres de longueur. Le haut est fait en six brins de crin, et elle se termine par, au moins, deux ou en *un crin seul*, le plus beau et le plus fort que l'on puisse se procurer. On garnit d'avance, faute ainsi d'un seul crin, de cinq ou six hameçons, n° 16, espacés de 0m,20 à 0m,25 ; cette ligne ne porte ni flotte, ni plomb (*fig.* 394).

Il est bon de la monter sur une canne légère, mais longue (6 mètres), et surtout flexible : un long roseau est très-convenable.

Ceci fait, on se munit d'une grande quantité d'asticots que l'on mêle, dans un sac de toile, avec de la terre sèche, du crottin de cheval, du son ou de la balle d'avoine. Toutes ces matières ont surtout pour but de faire foisonner les asticots en remplissant la main du pêcheur quand il la plonge dans le sac pour en jeter les amorces à l'eau. On met à part, dans une boîte, des asticots non mélangés, afin d'en trouver facilement pour escher les hameçons.

Fig. 395. — Ligne à fouetter, pour les petits poissons, ablettes, etc.

Il est important de faire choix d'un endroit où le courant soit rapide. Si l'on ne veut absolument pêcher que des Ablettes, on se contente d'un endroit où l'eau a 0m,50 à 0m,80 de profondeur, mais si l'on veut faire suivre cette pêche par la *pêche à rouler* (voy. ce mot), qui procure de fort beaux poissons, il faut faire choix d'un endroit plus profond. Dans le premier cas, si l'eau est chaude, et si un bain de pieds prolongé est dans les goûts du pêcheur, il peut, tout simplement, entrer dans l'eau pour y pêcher. Si l'eau est froide, plus profonde, et que le bain de pied ne soit qu'une augmentation de jouissance peu enviée par le pêcheur ; — mais tous les goûts sont dans la nature ! — il faut prendre un bateau.

C'est de beaucoup le mode préférable, parce qu'avec lui, on peut gagner le milieu de la rivière et y pêcher dans des endroits moins fréquentés et par conséquent plus giboyeux (*fig.* 396).

La place choisie, et le bateau bien ancré et tenu immobile par une pierre suspendue à une corde à chaque extrémité, et portant sur le fond, le pêcheur prend quelques pincées de son mélange, et les jette dans le courant le long des bords du bateau. Il esche alors chaque hameçon d'un asticot, s'assied, en *tournant le dos* à l'endroit où il pêche, c'est-à-dire qu'il regarde l'*amont* (voy. ce mot) de la rivière, et laisse aller sa ligne au fil de l'eau. Cela fait, il couche sa canne dans le même sens sur l'eau, et ne la tient que de la main droite, la canne étant tout entière derrière lui, sur l'eau, où elle porte, comme s'il voulait la traîner. Dans cette position, le pêcheur ramène brusquement son bras *en avant*, s'arrête un instant très-court, le laisse aller un peu plus lentement *en arrière*, puis brusquement *en avant*, et ainsi de suite ; ce qui produit, pour son bras étendu le long du bateau, un mouvement analogue à celui du balancier d'une pendule.

Le petit temps d'arrêt recommandé après le mouvement en avant est nécessaire pour que le pêcheur sente, au trépidement de la canne, qu'il a accroché quelque poisson : car la prise d'une Ablette, laquelle, par le fait, est éloignée d'à peu près 10 mètres du pêcheur, se sent parfaitement.

Ce qui se passe dans cette pêche est très-facile à expliquer. Le courant em-

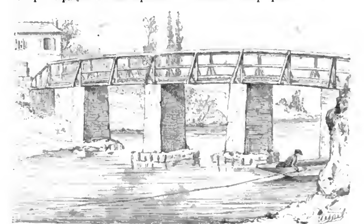


Fig. 396. — Pêche à fouetter, en bateau, au milieu de la rivière.

porte au loin et sur une même ligne les asticots et leur entourage que le pêcheur jette de minute en minute dans l'eau à la même place ; or, les Ablettes qui rencontrent ce filon précieux de friandises, s'y rassemblent, happent de droite et gauche ce qui leur semble le meilleur, remontent naturellement peu à peu vers la source d'où dérivent toutes ces bonnes choses, et arrivent à la ligne garnie de ses asticots se promenant dans l'eau par un mouvement qui fait paraître ceux-ci encore plus vifs et plus appétissants. Dans cette occurrence, l'Ablette ne laisse pas inassouvie son avidité, elle s'élance confiante dans la rapidité de ses nageoires, elle a raison, elle atteint l'asticot, — mais le brusque mouvement de traction l'enferre; — elle a eu tort, elle est prise,.... et son attaque, que l'élasticité de la ligne fait parvenir immédiatement au pêcheur annonce à celui-ci le succès.

Il faut alors relever la canne ; la ligne arrive ainsi seule dans la main, on décroche les Ablettes prises, car, s'il y en a eu un peu dans la rivière, tous les hameçons sont garnis, on remet des asticots et on recommence.

Si l'on se place sur une pointe de berge, un mur de jetée, on fait la même pêche devant soi, et alors on ferre en retirant brusquement la main en arrière, c'est la même chose ; on jette les amorces toujours devant soi, si l'on est entré dans l'eau pour gagner le fil du courant. On dit que le petit remou occasionné par les jambes du pêcheur forme encore un frémissement de plus dans l'eau, et favorise la remonte des Ablettes qui aiment, avant tout, l'eau rapide et agitée.

Si l'eau court parallèlement à la jetée ou à la rive sur laquelle le pêcheur se place, il faut qu'il tienne sa canne perpendiculairement au courant, et non dans le même sens que la ligne, dans le sens du courant : au lieu d'un mouvement de balancier dans le bras, il ramène sa ligne en ferrant à chaque fois

par un coup piquant de côté. (Voy. ROULER [Pêche à].) A cette pêche, il est bon de s'asseoir commodément sur la rive ou dans un bateau, sans cela, et comme elle dure longtemps, elle devient un métier fatigant. Témoin ceux qui entrent dans l'eau pour la pratiquer : ces pêcheurs-là gagnent leur vie à récolter la matière brillante des Ablettes, et la fatigue n'entre pas dans leur calcul. Pour le pêcheur amateur, la fatigue est bien quelque chose, et nous lui recommandons un pliant, un panier assez fort, ou un siége quelconque, fût-ce une pierre ou une motte de gazon.

FOUFRE. — Nom populaire du *Pilote*. (Voy. ce mot.)

FOUGÈRE. — A Brest, on nomme ainsi le *Serran*. (Voy. ce mot.)

FOULE (Pêche à la). — (Voy. PIED [Pêche à].)

FOURCADE. — Filet employé dans le 5e arrondissement maritime (Toulon), formé de la même manière que le gangui à un ou deux bateaux, mais traîné au moyen d'un tourniquet ou vireveaux. Le décret du 19 novembre 1859 fixe la plus petite maille de la queue au moins à 0m,020 en carré; la longueur totale des deux ailes jointe au plus grand diamètre de la perche, n'excédera pas 18 mètres. Celle de la perche destinée à soutenir l'ouverture n'excédera pas 8 mètres.

Pêche à partir de 3 mètres de profondeur, à condition que la ralingue inférieure n'aura pas plus de 0m,10 de circonférence et que le poids des plombs qui y sont attachés n'excédera pas un kilog. par mètre de la longueur totale du filet. Autorisé du 1er juin à fin février, et dans les étangs, du 1er octobre au 1er mars.

FOURCHE A CANNE. — La pêche *à soutenir à la main* (voy. ce mot), la pêche *au grelot dans les pelotes* (voy. ce mot), la pêche *au pater-noster* (voy. ce mot), celle *aux jeux* (voy. ce mot), de différentes espèces, soit flottante, soit de fond, ont toutes le même écueil à éviter, le même danger à craindre, c'est-à-dire l'impossibilité de retirer les lignes que l'on a mises à l'eau, et c'est justement les endroits d'où il serait impossible de la retirer sans notre système, qui sont les plus convenables à la pêche, parce qu'ils sont fréquentés par le poisson.

C'est entre les touffes d'herbes et de roseaux, sous les roches avançantes, parmi les pierres, entre les cépées à grandes racines, que se font les belles et riches captures. C'est là aussi que le pêcheur, non muni de la fourche à canne, est obligé de ne pas pêcher, sinon de surface, sous peine de ne pouvoir retirer ni ses engins ni même le poisson qu'il aura pu prendre avec eux.

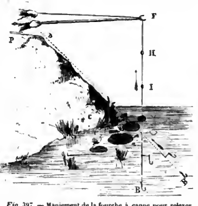


Fig. 397. — Maniement de la fourche à canne pour relever un Pater-noster.

La fourche à canne (*fig.* 397) se compose d'un fil de fer ou de cuivre gros comme une petite plume d'oie et contourné sur lui-même comme dans la figure, il est monté dans un petit manche en bois, à virole, qui peut entrer à la place du scion (voy. ce mot), sur la *seconde* d'une canne à pêche ordinaire.

Voici maintenant l'emploi et les avantages de ce bien simple instrument. Prenons le cas d'un pater-noster (*fig.* 397). BF est la partie verticale, le bouchon

plat est au milieu, la ligne d'attache est soutenue par les postillons I, II, et va se fixer en D, à un piquet enfoncé sur le rivage. Qu'il faille relever ce pater-noster sans la fourche (*fig.* 397), la ligne prendra la position oblique B D, elle accrochera sous la roche C, et si elle en sort, ce ne sera qu'en y laissant une partie de ses hameçons brisés par les herbes, les racines ou les cailloux.

Fig. 398. — Fourche à canne.

Au lieu de cela, on mettra la fourche F (*fig.* 398) au bout d'une canne, en passant de la main gauche la ligne F sur la fourche, et faisant glisser celle-ci de la main droite, étendant le bras, on amènera la fourche en F au-dessus du bouchon ou à peu près, et soulevant la canne en tenant la ligne serrée contre elle, on enlèvera verticalement le pater-noster sans aucun dommage. Il en sera encore de même pour les lignes des jeux, celle des grelots, pour toutes les lignes en un mot qu'il faut jeter verticalement et tirer, en traînant, ou obliquement.

Chaque pêcheur peut se faire une fourche lui-même, comme tout sac de pêche doit en être muni.

FOURCHETTE. — Ce mot est le vrai nom de la *Fourquette*, engin propre à la pêche de fond en mer : on devrait encore mieux lui donner le nom de pêche à la croix. (Voy. FOURQUETTE.)

On appelle également *fourchette*, en termes de pêche, une petite fourche de bois ou de fer (*fig.* 399) au moyen de laquelle on soutient les cannes fixes, pour la pêche à la ligne dormante.

Fig. 399. Fourchette à soutenir la canne fixe.

FOURMIS. — (Voy. HYMÉNOPTÈRES.)

Les fourmis, pour le pêcheur, sont une excellente esche pour la pêche, soit qu'il prenne les mâles ou fourmis ailées (*fig.* 400) pour pêcher à la mouche, et même les neutres, soit qu'il se serve des larves et des nymphes pour pêcher de fond. Dans ces deux états, c'est un des insectes dont les poissons sont le plus friands.

Fig. 400. — Fourmi ailée (Mâle).

Les fourmis, comme tous les hyménoptères ayant trois sortes d'individus, construisent des demeures que tout le monde connaît sous le nom de fourmilières. Le pêcheur va donc y faire sa récolte en se munissant de bons gants et de manches de toile ; car parmi ces insectes, les uns sont munis d'un aiguillon et ceux qui en sont dépourvus éjaculent un liquide acide corrosif nommé *acide formique* dont il fait bon garantir la peau.

Nous ne pouvons entrer ici dans un détail des mœurs si intéressantes de ces petits animaux ; mais nous devons dire que comme les fourmis ont l'habitude de faire sortir chaque matin leurs larves pour les porter au soleil, c'est le moment de faire sa cueillette sans bouleverser toute la colonie. Les larves des femelles et des mâles sont plus grosses que celles des travailleuses, elles sont aussi plus recherchées pour la pêche.

Fig. 401. Fourmi (neutre ou ouvrière).

Les larves ressemblent à de petits vers blancs ou jaunâtres privés de pattes et d'une forme ramassée, elles ont 18 anneaux. Les nymphes passent du blanc au noir par le roux et le brun. Elles sont aussi bonnes ; mais les fourmis qui font le meilleur usage, sont les femelles et les mâles ailés pour la pêche à la mouche.

FOURQUETTE. — On donne ce nom à un engin (*fig.* 401) qui sert à pêcher par fond, des poissons plats ; c'est une croix de fer peint ou de cuivre, qu'on

attache à une longue ligne, à l'autre bout de laquelle on place une bouée qui flotte à la surface de la mer quand on a descendu la fourquette au fond, et qui sert, par conséquent, à faire retrouver l'engin.

Chaque branche de la croix ou *fourquette*, est garnie d'un certain nombre d'empiles inégales en longueur, portant des hameçons munis d'esches ou appâts appropriés. Cette pêche est très-productive entre les rochers où se trouvent beaucoup de poissons sédentaires, comme le Congre, et d'autres de passage, mais surtout en poissons de fond caillouteux.

Il serait préférable de se servir d'un cercle de fer qui porterait les empiles sur sa circonférence ; elles seraient mieux espacées et moins sujettes à se mêler.

Il est bon de monter les empiles en hameçons de fer étamé, qui cassent moins dans les rochers et les varechs.

FRAI. — Vers le moment où les poissons vont jeter leurs œufs, le ventre des femelles est mollement distendu ; l'orifice anal est fortement injecté de sang, gonflé, proéminent, en forme de bourrelet hémorroïdal.

Les œufs, libres de connexion entre eux, se laissent déplacer en tous sens dans la cavité du cloaque où ils sont tombés, on les sent facilement sous une légère pression des doigts.

Chez le mâle, cette pression très-légère provoque l'éjaculation de la semence laiteuse, appelée vulgairement *laitance*. (Voy. TEMPS DE FRAI.)

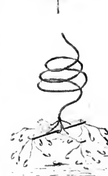


Fig. 402. — Fourquette.

FRANC-BLAQUET. — Désignation populaire du Célan. (Voy. BLAQUET.)

FRÊNE. — (Voy. CANNES.) — (Voy. SCIONS.)

Le frêne (*fraxinus ornus*), que tout le monde connaît et sur lequel nous ne devons dire que quelques mots, est un grand arbre, d'un beau port, croissant volontiers dans les endroits frais et même humides, où on le rencontre souvent à côté de l'aune et du saule.

Il porte des feuilles simples ou imparipennées à folioles opposées et dentées : les fleurs sont polygames à simple ou double périgone et le fruit est une capsule cornée biloculaire et ailée.

Cette description botanique achevée, nous devons dire aux pêcheurs que le bois du frêne est blanc, dur, et cependant très-souple, élastique, veiné et susceptible d'un beau poli, ce qui explique l'emploi que nous en avons recommandé comme pied de canne ; on le courbe et on le façonne du reste à volonté, au moyen du feu, et dans les situations les plus forcées il garde toute sa force. Ces qualités sont précieuses.

FRETIN. — Nom venant probablement du mot *frai* et signifiant le poisson à son premier âge et les petites espèces de ces animaux. Naturellement la valeur du fretin varie avec l'unité de mesure choisie. Pour un Brochet de 6 kil., le fretin dont il se nourrit se compose de poissons déjà respectables. Pour une perche goujonnière, ce sont les plus petits des goujons, des vairons, longs de 2 à 3 centimètres. Pour le pêcheur humain, la distinction est la même.

FRIGANE JAUNE. — Le nom de la Frigane doit s'écrire *Phrygane*, et vient d'un mot grec qui veut dire *broussailles*. C'est un insecte de l'ordre des Névroptères, c'est-à-dire à grandes ailes membraneuses analogues aux demoiselles et en même temps aux papillons, animaux entre lesquels ils forment une espèce de transition.

Ils ont des antennes assez fortes, filiformes, les ailes bien développées, dépourvues de réticulations et une bouche rudimentaire impropre à la mastication, car il paraît certain que ces insectes ne prennent pas de nourriture à l'état parfait. Les organes de la génération sont au contraire très-développés.



Fig. 403. – Frigane jaune (*Phryganea grandis.*)

Les friganes F (*fig.* 403) se trouvent dans les endroits marécageux, se tenant constamment aux bords des eaux, où pendant les belles soirées d'été on les voit voler en grand nombre. Elles intéressent le pêcheur, non-seulement à-cause de l'insecte parfait qui est excellent pour pêcher à la mouche, mais surtout pour leurs larves qui sont toujours un des meilleurs appâts connus dans les pays que l'insecte habite.

Les Friganes sont des insectes à métamorphoses complètes, comme les papillons ; leurs larves sont aquatiques, au contraire, comme celles des demoiselles. On leur donne beaucoup de noms différents, *Portefaix*, *Cherfaix*, *Portebois*, *Cherfeuil*, etc.

L

Fig. 404. Larves de Frigane, Cherfaix ou Portebois, etc.

Ces larves L (*fig.* 404) ont la tête écailleuse, les trois premiers anneaux de leur corps, de consistance solide ou plutôt coriace, tous les autres extrêmement mous et le dernier toujours muni d'un crochet. Ces insectes ont la majeure partie de leur corps à un état de mollesse qui ne leur permettrait pas de résister aux attaques des animaux carnassiers, si nombreux dans les eaux douces, et encore moins à celles des poissons qui en sont très-friands. Heureusement ils savent se protéger. Ils se contruisent des fourreaux E (*fig.* 405), ou des étuis soyeux en les recouvrant de corps étrangers tels que des fragments de bois, de petites pierres, de petits coquillages, etc.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que chaque espèce emploie constamment les mêmes matériaux pour la construction de son fourreau, à moins cependant qu'elle ne se trouve placée dans une position où elle ne puisse se les procurer. Les larves traînent, en général, leur maison en marchant, mais on en connaît certaines espèces qui se font des abris immobiles.

Les larves ou Cherfaix se transforment en nymphes ou chrysalides dans ce précieux fourreau, en ayant soin d'en fermer l'entrée avec un peu de soie et des corps étrangers ; elles sont alors immobiles. Au moment de l'éclosion, leur peau se fend sur le dos, et la Frigane à l'état parfait sort de son enveloppe.

E

Fig. 405. Fourreau ou étui du Cherfaix, ou Portebois (Larve de la Frigane).

Pour le pêcheur, le Cherfaix se conserve hors de l'eau, mais dans son fourreau, pendant plusieurs semaines, surtout si on le tient dans un endroit frais et humide comme une cave, et sans eau : il est une des esches dont la conservation est la plus facile.

Le mieux est de les renfermer dans un sac de toile humide. Pour extraire le Cherfaix, au moment où l'on en a besoin, on casse l'un des bouts du tube que maintient le tissu intérieur en soie assez solide. A ce moment le ver renfonce sa tête noire et luisante, mais le pêcheur la saisit, tire à lui, et malgré la résistance de l'insecte qui se cramponne par ses pattes et par l'appendice de sa queue, il le fait sortir de sa demeure.

Mis à nu, le ver se montre blanc sale, avec des téguments assez mous. Pour le mettre à l'hameçon, on le prend entre le pouce et l'index de la main droite et, te-

nant l'hameçon de la main gauche, on le pique *sous le menton* et non sur la tête, car celle-ci est si dure qu'on n'y réussirait pas et que peut-être on épointerait l'hameçon qui doit toujours être très-fin et très-petit. On pousse le fer dans le corps du Cherfaix et on arrête la pointe alors qu'elle est près de sortir par la queue.

Ceci est bon pour les poissons à petite bouche, Gardons, Brêmes, Perches, etc. Si, au contraire, on veut attaquer les Barbillons, les Chevesnes, il faut prendre un hameçon plus gros, y enfiler des Porte-faix autant qu'il sera nécessaire, et en garder un dernier pour mettre sur la pointe. Quelquefois même on se borne à les piquer en travers, ce qui va beaucoup plus vite.

C'est surtout le matin et le soir, pendant les grandes chaleurs, que le Cherfaix est une amorce inappréciable : avant le lever du soleil, deux ou trois heures après : le soir de 6 à 7 heures, surtout quand il a fait du vent dans la journée. Pour s'en servir pendant le jour, attendre que le vent souffle un peu, et mettre beaucoup de fond.

Les Porte-faix ne se trouvent point dans les fleuves, ni dans les grandes rivières dont le courant les entraînerait. Il faut les chercher surtout dans les fossés et les petits ruisseaux, sous les arches. On en remarque deux espèces très-communément dans notre pays. On distingue sous le nom de *Porte-bois* ceux qui ont une maison formée d'un brin de bois creusé, et de *Hérisson* ceux qui se trouvent au milieu des feuilles touffues des ruisseaux et qui ont leur fourreau composé de petites brindilles agglomérées. Ces derniers sont moins durs à l'hameçon que les Porte-bois véritables, et plus sujets à crever et à se vider quand on les enferre. Ils ont d'ailleurs le corps plus gros et verdâtre.

FROMAGE [**Pêche au**]. — Le fromage dont on se sert est celui de Gruyère. Les uns le veulent frais, et de la meilleure qualité possible. Les autres ne s'en servent que quand il est passé et aussi rance que faire se peut. Puisque les uns et les autres prennent du poisson, nous pouvons en conclure que le fromage de Gruyère *quel qu'il soit* réussit bien.

Cette esche est surtout employée pour prendre le Barbillon, quelquefois elle amène des Chevesnes, de gros Dards, voire même des Gardons, mais ces cas sont rares. On peut s'en servir dès le mois de juin, s'il fait chaud.

On taille le fromage en petits dés carrés que l'on trempe pendant une heure dans du lait, ce qui amollit le fromage et le rend gras et blanc. On s'en sert tant pour les *lignes à la main* que pour les *jeux* (voy. ce mot) et les *cordées* (voy. ce mot). Comme le fromage amolli forme une esche assez tendre et qu'elle entre tout entière dans la bouche du poisson à la première attaque, il faut ferrer de suite, surtout si le coup est tirant.

Le fromage de Gruyère réussit parfaitement pour escher les hameçons des jeux. Ces jeux, qui sont en définitive des lignes de fond, ne réussissent bien dans le jour qu'à la condition que les eaux soient troublées par une crue subite telle qu'il en arrive à la suite des orages. Et encore, bien que la transparence affaiblie des eaux rende le poisson moins défiant, il sera prudent de mettre les petits dés de fromage sur des hameçons choisis et montés sur de la florence, car le poisson garde plus de défiance que la nuit, et, malgré l'eau trouble, reçoit encore plus de lumière qu'il n'en faudrait souvent pour la plus grande joie du pêcheur. (Voy. JEUX.)

FUCUS. — (Voy. ALGUES.)

FULLONICA (**Raja**). — (Voy. RAIES, § 6; RAIE CHARDON.)

FURET. — Nom de l'épervier dans quelques départements de France. (Voy. ÉPERVIER).

FUSAIN. — (Voy. CANNES A PÊCHE.) — (Voy. SCIONS.)

Le Fusain (*Evonymus Europæus*, Tourn.) est connu sous le nom vulgaire de *Bonnet de prêtre* et de *Bois à lardoire*. C'est un arbrisseau commun dans nos forêts, où il atteint une hauteur de 4 à 5 mètres. Les feuilles sont opposées, pétiolées, ovales, dentées, les branches sont tétragones. Calice à 4 ou 5 div.; nectaire central proéminent : 4 ou 5 pétales ouverts, 4 à 5 étamines; 1 stigmate; capsule à 3 ou 5 valves; et 3 ou 5 loges contenant chacune 1 à 2 graines arillées.

Les fleurs sont petites et jaunâtres : les fruits globuleux déprimés à leur centre et à quatre côtés très-marqués et arrondis.

Pour le pêcheur, son bois jaunâtre offre un grain fin et serré un peu cassant : il se travaille facilement sur le tour. Sec, il est très-dur; aussi en fait-on des fuseaux, des navettes, des aiguilles à filet, des lardoires, etc.

Son charbon est d'une grande légèreté.

FUSIL [**Pêche au**] .— La plupart des arrêtés préfectoraux dressés en conformité de l'art. 5 de l'ordonnance du 15 septembre 1830 ont prohibé la pêche au fusil. Cependant il faut avouer qu'aucune ne devrait être plus permise. Quel dommage cause-t-elle ? aucun. S'attaque-t-elle au frai ? jamais, puisque l'on ne peut tuer que des poissons parfaitement adultes, et même, le plus souvent, que ceux qui ont atteint la plus forte taille.

Le coup de fusil cause-t-il dans l'eau un bouillonnement, une perturbation préjudiciable au fretin ? Mais non, mille fois non !... pas plus qu'un coup de bâton, ou une pierre que le premier gamin y lance. Il faudrait donc interdire aussi les ricochets que les enfants font au bord de l'abreuvoir ! On a bien raison de dire, quelquefois, que les lois sont faites par des gens qui n'ont pas la moindre notion des choses qu'ils réglementent !

La pêche au fusil est, d'ailleurs, comme la pêche à la ligne, un délassement du petit nombre : c'est une occupation aristocratique qui prend beaucoup de temps, développe l'adresse, mais ne rapporte pas beaucoup de poissons. Quant à être nuisible, nous le nions formellement. Le poisson blessé, dirait-on, va mourir au loin et est perdu pour tout le monde. Depuis quand prohibe-t-on la chasse parce que des perdrix vont mourir au loin, emportant le plomb dans leur corps et ne servant de pâture qu'aux fouines et aux renards ? (Voy. PÊCHE AU FUSIL.)

G

GABOT. — Ce poisson, disent les pêcheurs, est presque amphibie, et peut rester trois ou quatre jours hors de l'eau, se nourrissant de cames et d'orties de mer. Sa longueur est de $0^m,50$, et on le rencontre sur les côtes de l'Océan. Nous n'avons jamais pu voir ce poisson amphibie, mais nous pensons que c'est un Gobioïde. Le nombre en est grand sur nos côtes. Nous laissons ici cette note à cause de la mention de la nourriture.

GADOIDES. — 1re famille des Malocoptérygiens subrachiens, 3e ordre des poissons osseux. Corps plus ou moins allongé, couvert d'écailles petites, grasses et cycloïdes; ventrales sous les pectorales, comme l'ordre l'indique; 1, 2 ou 3 dorsales, 1 ou 2 anales, toutes non épineuses. Mâchoires, devant du vomer et quelquefois les palatins couverts de dents en cardes. Estomac grand; vessie natatoire grande et sans tube pneumatique.

On divise cette famille en deux genres.

1. *Gade.* Sous-genres : Morue, Merlan, Merluche, Lotte, Motelle, Brême, Brotale, Phycis, Raniceps.

2. *Grenadier.*

GADE ANON et **GADE HADDOCK.** — (Voy. ÉGREFIN.)

GADELONG et **GADE MOLVE.** — (Voy. LOTTE DE MER.)

GADE POLLACK. — (Voy. LIEU.)

GADUS ANTIQUORUM. — (Voy. ÉGREFIN.)

GADUS BARBATUS. — (Voy. TACAUD.)

GADUS COLINUS. — (Voy. COLIN.)

GADUS LONGUS. — (Voy. LOTTE DE MER.)

GADUS LOTA. —(Voy. LOTTE COMMUNE.)

GADUS MERLANGUS. — (Voy. MERLAN.)

GADUS MERLUCIUS. — (Voy. MERLU.)

GADUS MOLVA. — (Voy. LOTTE DE MER.)

GADUS POLLACHIUS. — (Voy. LIEU.)

GADUS VIRESCENS. — (Voy. LIEU.)

GAGARELLUS (Smaris.) — (Voy. PICAREL GAGAREL.)

Fig. 406. — Gandol.

GAL. — Nom de la Dorée, à Antibes. (Voy. DORÉE.)

GALANGA. — Les pêcheurs du Midi donnent ce nom à la Baudroie.

GALEUS (Squalus). — (Voy. MILANDRE.)

GALINETTE et **GALINE.** — Nom du *Trigle hirondelle*, à la Ciotat. (Voy. TRIGLE HIRONDELLE.)

GALINO. — Nom provençal de la *Torpille*. (Voy. ce mot.)

GANDOL. — Nom que l'on donne, en Bretagne, à un petit plioir carré (*fig.* 405) sur lequel on pelotonne ses lignes en crin pour pêcher de fond, à soutenir à la main, en mer.

GANGUI A CHEVRETTES. — Nom de la *Chevrotière*, dans la Méditerranée. (Voy. ce mot.)

GANGUI A DEUX BATEAUX. — D'après le décret du 19 novembre 1859, pour le 5e arrondissement maritime (Toulon), ce filet est formé d'une poche à laquelle sont adaptées deux ailes. La longueur totale des deux ailes, jointe au plus grand diamètre de la poche, ne pourra excéder 35 mètres. La poche ou manche aura la forme d'un sac conique, tronqué sans étranglement; les mailles lacées de suite auront au moins 30 millimètres en carré intérieurement à la queue ou sac, cou ou bourse; ladite queue ne pourra être fabriquée qu'avec un fil de 0m,01 de circonférence au plus.

Les bateaux que l'on nomme aussi *bœufs*, ne pourront sortir qu'une demi-heure avant le lever du soleil, et devront être rentrés une demi-heure après son coucher, sauf les événements de force majeure dûment justifiés.

Les bateaux-bœufs ne pourront se mettre en pêche que par un fond de 25 mètres tirant au large. Autorisée du 1er juin à fin février.

GANGUI A LA VOILE. — Espèce de drague que l'on mène à la voile.

GANGUI A UN SEUL BATEAU. — D'après le décret du 19 novembre 1859, pour le 5e arrondissement maritime (Toulon), art. 66, § 3, ce filet est armé d'une

poche à laquelle sont adaptées deux ailes (*fig.* 407). La longueur totale des deux ailes, jointe au plus grand diamètre de la poche, n'excédera pas 20 mètres ; la maille de la queue, du pin, ou chaudron, mesurée intérieurement, aura au moins $0^m,020$ en carré, et ladite queue ne pourra être fabriquée qu'avec un fil de $0^m,01$ de circonférence en plus.

La différence, entre les deux modes de pêche, tient seulement à la plus ou moins

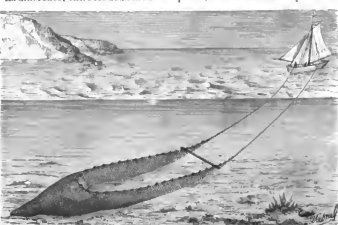


Fig. 407. — Gangui à un seul bateau.

grande vitesse que deux bateaux impriment au filet. Avec un seul bateau, les ailes sont reliées par une vergue ou perche que l'on retire dans la pêche à deux bateaux. Si l'on est autorisé à tirer le Gangui à terre on est obligé de le faire à bras, par les cordes des ailes, comme pour une senne, alors que l'eau manque, près du rivage, sous la quille du bateau conducteur.

Sortie, une demi-heure avant le lever du soleil, rentrée une demi-heure après son coucher. Pêche, par un fond de 25 mètres, tirant au large. — Autorisée du 1er juin à fin février.

GARBELLE. — Espèce de *Nasse* employée dans la Méditerranée. (Voy. ce mot.)

GARD. — Synonyme de *Gors*. (Voy. ce mot.)

GARDON (*Genre*), (**Leuciscus**, Siéb.). — Malacopt. abd. Cyprin.

Genre ne comprenant que deux espèces pour la France, au moins quatre variétés bien déterminées, et un nombre infini de variations auxquelles l'âge, la *saison* et les eaux ne sont pas étrangères. Tout à fait ressemblant au Rotengle, à la Brème-rosse, ses dents pharyngiennes seules peuvent bien le distinguer du Rotengle, son plus proche parent.

Le Gardon n'a qu'un rang de ces dents (*fig.* 408 et 409), six à gauche, cinq à droite, grosses, obtuses et comme tronquées à la pointe en arrière, tandis que le Rotengle en a deux rangs (*fig.* 408) et que ses dents sont en scie très-marquée à leur partie postérieure. La Brème-rosse a aussi deux rangées de dents, une interne de deux, une externe de cinq.

Fig. 407. — Dents pharyngiennes du Rotengle ou Gardon rouge. Côté inférieur et supérieur.

GARDON. — Quoique ce nom soit celui sous lequel ce poisson est connu dans presque toute la France, nous avons préféré reporter son histoire à ses noms scientifiques, avec lesquels le nom vulgaire n'a rien de commun.

Sous la désignation générale de *Gardon*, on comprend, en effet, deux poissons différents : le *Gardon de fond*, dit aussi *Gardon blanc* et *Gardon carpé*, car il ressemble beaucoup à la Carpe, sauf moins d'épaisseur et une forme plus brillante et moins massive, c'est l'*Able rosse* ou *Rosse*. Il y a ensuite le *Gardon rouge*, c'est l'*Able rotengle* ou *Rotengle* (voy. ces mots), et l'on peut dire qu'il faut *compter* à la fin de cette nomenclature, les innombrables hybrides de ces deux espèces : ce qui produit, suivant la prédominance de tel ou tel type, qu'une étendue d'eau contient des gardons généralement plus blancs ou plus rouges que telle ou telle autre voisine. (Voy. Ables de France et tableau des ables.)

Les mœurs, les formes de ces deux espèces sont presque identiques, et il faut non-seulement la couleur, mais des différences d'organisation intérieures assez faibles jointes à une comparaison méticuleuse, pour que les classificateurs aient pu en faire deux espèces distinctes. Pour le pêcheur, ce sont des Gardons *blancs* ou *rouges*; ils sont également faciles ou également difficiles à prendre, suivant les temps.

Ainsi le Rotengle se prend mieux à la mouche naturelle que le Gardon blanc ou rosse, et cependant il faut que le temps y soit ; mais alors il est aussi avide de cet appât que le Chevesne, le Dard et l'Ablette.

GARDON DE SÉLYS (Leuciscus Selysii, Heck). — Malacopt. abd. Cyprin.

Variété du Gardon commun ou Rosse, remarquable par son dos bleu ; venant des rivières de l'Est : Meuse, Moselle, Meurthe, Ill, Rhin, etc.

GARDON PALE (Leuciscus palleus, Blan.). — Malacopt. abd. Cyprin. Long. max. = 0m,40.

Espèce très-voisine du G. commun ou Rosse ; est plus oblong et ressemble beaucoup à la variété du G. de Selys. Les écailles du G. pâle sont plus grandes que celles du G. commun ; la ligne latérale en porte 42, tandis que le commun en porte 42 à 45.

La couleur du corps est argentée, un peu jaunâtre, dos seulement ardoisé.

D = 9 ou 10 rameux, jaune gris sablée de noir au bord. A = 11 et quelquefois 10. V = 8 rameux, outre les simples, jaune pâle ainsi que les pectorales et l'anale. La caudale a la même nuance et un sablé noir comme la dorsale au bord.

Fig. 409. — Dents pharyngiennes du Gardon pâle (*Leuciscus palleus*), vues en dessus.

Fig. 410. — Dents pharyngiennes du Gardon pâle (*Leuciscus palleus*), vues en dessous.

12 dents pharyngiennes (*fig.* 409 et *fig.* 410) au lieu des 10 du G. commun (quoique celui-ci en ait quelquefois 12 aussi).

Se prend aux environs d'Annecy, en Savoie.

GARDON RUTILOIDE (Leuciscus rutiloïdas, Sélys-L.). — Malacopt. abd. Cyprin. Long. ord. = 0m,20.

Variété du nord du G. commun ou Rosse. A les nageoires inférieures jaunâtres et la tête plus petite. Les dents pharyngiennes sont plus petites, et portées sur un pédicule plus grêle et plus haut. Couronne un peu dentieulée.

On lui rapporte aussi le Gardon Jesse (Leuciscus jases, du même auteur) qui, comme le premier, se pêche dans la Meuse.

GARDON VENGERON. — (Voy. Vengeron.)

GAROLE. — Petit *Tranic*. (Voy. ce mot.)

GASCANELLE et **GASCANETTE.** — Nom populaire du *Saurel*. (Voy. ce mot.)

GASCON. — Nom populaire du Saurel en certains départements de l'Ouest.

GASTEROSTEUS (*Genre*). — (Voy. Épinoche.)

GASTEROSTEUS SPINACHIA. — (Voy. Spinachie.)

GASTRÉ. — (Voy. Spinachie.)

GAT. — Nom de l'Alose feinte, à Dax. (Voy. Alose feinte.)

GATE ET GATTE. — Nom d'une espèce d'Alose, à l'île d'Oléron : c'est la

Feinte. (Voy. ce mot.) On la nomme ainsi dans la Gironde, et *Couvreux* dans la Loire.

GEMBIN. — Synonyme de *Gombin*. (Voy. ce mot.)

GENDARME. — Nom populaire du *Véron* (voy. ce mot), en Lorraine, sans doute à cause des couleurs jaunes zébrées du petit poisson en costume de noces, lesquelles rappellent les buffleteries des vaillants surveillants de la pêche. Ce doit être un braconnier qui, dans un moment de courroux, aura inventé ce nom.

GÉNÉRATION. — La génération des poissons est en général ovipare, quelquefois ovovivipare; dans le premier cas, les œufs appelés *frai* ne sont fécondés qu'après la ponte; dans le second, il y a accouplement des deux sexes.

L'appareil mâle est formé de deux poches qui s'étendent dans la partie supérieure et dans presque toute la longueur de l'abdomen, et sont divisées en un grand nombre de cellules dont les membranes sécrètent une liqueur blanchâtre et laiteuse, nommée *laite* ou *laitance*. Des canaux se réunissant en un tronc principal, conduisent au dehors cette sécrétion ou substance fécondante, dont le nom de *laite* s'applique quelquefois, par extension, à tout l'organe qui l'a produite.

Ce liquide se coagule par la chaleur; au moment du frai, il contient une quantité immense de spermatozoïdes remarquables par leur excessive petitesse et par la longueur d'une queue tellement ténue qu'elle est difficile à voir avec les plus forts grossissements microscopiques.

L'organe femelle se compose d'un grand sac constituant, par sa masse, l'ovaire rempli de membranes diversement repliées, quelquefois disposées en houppes ou en petites ramifications qui retiennent les œufs attachés à leur surface. Le sac est double dans la plupart des poissons; dans la Perche, au contraire, il est simple, divisé à l'intérieur par une série de replis imbriqués les uns contre les autres comme des valvules conniventes. Dans quelques poissons, les sacs ne sont pas fermés, mais les deux membranes écartées l'une de l'autre laissent flotter les tissus chargés d'œufs dans la cavité abdominale, et quand ils se détachent de cet ovaire libre pour être pondus, ils flottent librement dans les cavités du ventre. Telle est la conformation des Truites, des Anguilles et de plusieurs autres poissons.

Quand le temps est venu et que la femelle est sur le point de pondre, les ovaires prennent un accroissement considérable et remplissent presque toute la cavité abdominale: on dirait que les organes de la digestion sont obligés de céder à ceux-ci la plus grande partie de leur place. Et c'est avec raison, car, à cette époque, les fonctions de la digestion sont perverties chez les poissons; ils ne mangent plus, l'organe comprimé n'a plus de besoins, les muscles s'affaissent et s'*émacient*, la surface du corps se couvre de boutons et tubercules particuliers. Uniquement occupés du soin de concourir à la perpétuité de l'espèce, ils perdent même la défiance qui fait le fond de leur caractère; on les voit aborder les côtes, s'aventurer sur les rives presque hors de l'eau; tout manége leur est bon, fût-il même dangereux, pourvu qu'ils se débarrassent d'un poids qui les oppresse.

Quand, au contraire, la femelle a pondu, ses sacs énormes, ses ovaires monstrueux deviennent des tubes grêles, quelquefois si contractés, qu'on a de la peine à les voir. Mais alors les poissons sont amaigris, affaiblis, et doués d'un instinct de réfection féroce. Ils dévorent, et bientôt leur corps reprend son embonpoint normal.

Au moment de la ponte, nous venons de constater que la femelle et les mâles montrent une activité extraordinaire; ils troublent l'eau, agitent les roseaux et les plantes aquatiques. Ils remontent les rivières, s'approchant des côtes en troupes souvent innombrables, car toutes les espèces presque sans exception sentent le besoin de déposer leurs œufs dans des endroits peu profonds, où ils puissent recevoir facilement l'influence vivifiante de la chaleur solaire.

Ces œufs sont presque toujours abandonnés par la mère, qui ne reconnaît pas un seul des milliers de petits auxquels elle a donné le jour, et cependant un assez grand nombre de poissons, de familles très-diverses, soignent le produit de leur ponte en la protégeant par la création de nids admirablement construits. Nous pouvons citer : les Épinoches, dont le mâle fait le nid, y fait pondre les femelles, et se charge de la famille qu'il couve, élève, défend et nourrit, comme la poule la plus tendre le fait de ses petits poussins; des Gobioïdes, famille qui comprend notre Goujon, les *Blennioïdes* et les *Vastres*. N'oublions pas les Labres, etc., etc.

Les Silures ont des mœurs analogues; sans construire spécialement de nids, les deux sexes se tiennent autour des petits et leur donnent quelquefois un abri dans leur immense gueule quand un danger les menace. La nature n'a donc pas privé absolument ces animaux de toute sensibilité naturelle. Les œufs pondus par les poissons sont quelquefois très-grands et munis d'une coquille cornée très-dure avec des appendices filamenteux plus ou moins longs, comme les œufs des Raies et des

Squales. D'autres fois les œufs sont enveloppés d'une tunique extrêmement mince et perméable à l'eau et à la liqueur fécondante qui doit les imprégner après la ponte.

Les œufs se détachent ordinairement isolément des membranes de l'ovaire ; mais dans quelques espèces, la Perche, entre autres, la femelle pond des œufs réunis en chapelets par une matière glaireuse formant ainsi un réseau à mailles irrégulières plus ou moins marquées.

La *grosseur* comme le *nombre* des œufs varie dans des limites énormes; il faut comparer ces données dans notre *Tableau du temps de frai* pour en comprendre toute la grandeur : certaines espèces, — pour ne donner qu'un chiffre — pondent au delà d'*un million d'œufs!*

Les œufs des poissons sont composés d'un vitellus enveloppé de deux tuniques, sans allantoïde ni vaisseaux ombilicaux. Le vitellus est absorbé par l'intestin du fœtus à mesure que celui-ci grandit; et cette masse vitelline est quelquefois absorbée par le petit animal alors que, comparativement, elle présente encore un volume considérable. C'est ce fait qui fait paraître si gros l'abdomen du frai d'Ablette d'un centimètre de long que nous voyons fourmiller dans nos eaux douces.

La Raie et les Squales présentent des œufs revêtus d'une coquille fibreuse, plus ou moins cornée, qui les revêt quand ils passent dans l'oviducte de la femelle, où une glande paraît secréter ce produit. Quant aux œufs de presque tous les poissons, ils sont répandus dans l'eau et agglutinés aux pierres ou aux plantes aquatiques par un mucus plus ou moins abondant. Certains poissons, comme les Squales, les Anguilles, sont cependant ovovivipares, c'est-à-dire que l'œuf reste dans l'oviducte ou endroit spécial où il est couvé, et d'où le petit sort vivant alors qu'il a absorbé tout le vitellus de l'œuf.

Les individus hermaphrodites ne sont pas une grande rareté chez les poissons; on le voit fréquemment chez les Merlans, la Carpe; on en a trouvé des exemples dans la Perche, le Hareng et plusieurs autres. Le Serran de la Méditerranée serait même ainsi conformé normalement, et certes, si l'on ne possède pas de plus nombreux documents sur cette matière, c'est faute d'observations sérieuses et suffisamment suivies.

GENÉVRIER (Scions en.) — (Voy. PERCHE OU CANNE A PÊCHE.)

Sur la foi d'Isaac Walton, nous indiquons les scions de cet arbuste comme propres à la pêche, sans nous en être jamais servi. La nature de ce bois ne nous semble pas d'ailleurs s'opposer à ce qu'il produise des scions très-flexibles.

Le Genévrier commun (*Juniperus communis*) est le type de ce genre. Son tronc et ses rameaux sont munis de feuilles linéaires toujours vertes, armées de trois piquants un peu *canaliculés* en dessus et convexes en dessous : aux fleurs succède une baie verte, puis violet foncé.

Son bois rougeâtre et agréablement veiné a le grain très-fin et prend un beau poli. Le bois des crayons est celui d'une espèce de Genévrier de Virginie.

GENRES DE PÊCHE A LA LIGNE. —

Lignes de fond......	à soutenir : à la main, ou avec la canne.		
	à la traînée : longue ligne tendue parallèlement au rivage.		
	Aux jeux.		
Lignes ordinaires....	Volantes ..	à la grande volée..	pour poisson de surface.
		à la surprise......	
	Flottantes .	à la main....... .	pour poisson entre deux eaux.
		à fouetter.........	pour poisson de surface.
	Dormantes.	verticales.........	pater noster.
		horizontales... ...	à la gaule, ou sur piquets.

Toute ligne chargée de 40 grammes de plomb est ligne de fond d'après l'interprétation actuelle de la loi.

GÉOGRAPHIE DES POISSONS. — (Voy. POISSONS.)

GERLE BLAVIÉ. — Nom donné, à Nice, au *Picarel Martin-pêcheur*. (Voy. ce mot.)

GERMON (Thynnus alalonga, Cuv.). — Acanthopt. Scombér. Long. max. = 1m,50.

Syn. : — *Germon, Scalebrast*, angl. — *Begula luchia*, basq. — *Brust schuppe*, allem. — *Bizé*, espag.

Le Germon (*fig.* 411) a la forme du Thon; mais ses pectorales en faux s'étendent presque jusqu'à la queue, c'est-à-dire vers le milieu de la nageoire anale. La queue en croissant très-pointu est

évidée au milieu. Les dents sont petites, la bouche aussi. La mâchoire inférieure dépasse la supérieure et toutes deux portent une seule rangée de dents. Le palais et la langue portent des dents en cardes fortes et serrées.

La ligne latérale présente diverses sinuosités jusqu'au-dessous de la seconde dorsale, d'où elle



Fig. 411. — Germon (*Thynnus alalonga*, Cuv.).

part directement vers la caudale De chaque côté se remarque une sorte de carène allongée, cartilagineuse, renforçant, en quelque sorte, l'action des muscles caudaires.

La couleur générale est bleu noirâtre, diminuant d'intensité jusqu'au bleu pâle vers le ventre qui est mêlé de jaune et de blanc.

Les nageoires sont composées ainsi : Pectorales = 35 à 37 rayons. Dorsales = 1re 14, = 2e 3 + 12, 8 fausses ; Anales = 3 + 12, 8 fausses ; Ventrales = 1 + 5 ; Caudales = 40.

GERMON. — Ce poisson arrive dans la baie de Biscaye vers le milieu de juin, quelquefois vers la fin de mai, et se pêche beaucoup aux îles d'Yeu, Belle-Ile, etc., et souvent, à cause de ses longues pectorales, les matelots lui donnent le nom de *Longue-Oreille*. Il reste dans ces parages jusqu'en octobre, et sa saison dure six mois plus tard que celle du Thon.

Le Germon fait sa proie des Mulets, Sardines, Anchois et autres poissons qui marchent par bancs. Quand les Germons viennent à la surface de la mer, les pêcheurs en font facilement une bonne capture en se servant absolument des mêmes moyens que pour le Thon, mais tenant compte de la différence de taille des deux poissons.

Le Germon nage presque toujours en grandes troupes : il est aisé de suivre de l'œil la marche de ces animaux, par l'agitation qu'ils produisent dans la mer ; aussi est-il rare que les pêcheurs les perdent de vue, quand une fois ils ont eu connaissance de leur arrivée. A cette occasion, ils ont remarqué que la pêche est moins bonne quand le Germon rase la surface de l'eau que lorsqu'il nage à une certaine profondeur. Le Germon, qui a la vue très-perçante, s'élève brusquement du fond et se précipite sur l'amorce qui lui cache l'hameçon. C'est, d'ailleurs, un poisson très-vorace : on le prend très-bien avec de l'anguille salée ; mais, lorsqu'on n'en a pas, il suffit d'un morceau d'étoffe pour le faire mordre.

Vers Saint-Jean-de-Luz, en face Saint-Sébastien, on commence à trouver les

Germons en mai, et on les pêche encore vers la fin d'octobre. Pour cela, on tend à l'arrière du bateau une longue perche terminée en fourche, dans laquelle passe la ligne de vingt à vingt-cinq brasses, qui doit flotter sur l'eau. Cette perche est montée, en quelque sorte, à bascule, de manière à pouvoir s'abaisser brusquement au lieu de relever la ligne. Dès que les pêcheurs s'aperçoivent que le Germon a mordu, ils abaissent la perche, et le matelot qui tient la ligne la file avec rapidité, parce que le Germon oppose une terrible résistance et qu'il est toujours à craindre qu'il ne rompe la ligne comme un fil. Enfin, lorsqu'on suppose que le poids du filin de soie a épuisé les forces du poisson, on commence à haler doucement, puis plus fort. Quand le *Longue-oreille* arrive près de la barque, on le harponne avec un croc par les ouïes et on le monte à bord.

Fig. 412. — Ligne à Germon.

Comme une seule perche à pêche, — car ce sont de véritables cannes gigantesques, proportionnées à la puissance du poisson, — serait insuffisante, on en met dehors une seconde plus courte et appuyée sur le bord au vent : quand la barque vire de bord, on change cette petite perche de côté : elle a cinq mètres de long. Les barques de pêche portent encore quelquefois trois autres lignes, tant sous le vent que sur l'arrière des côtés.

Ces lignes ont quatre-vingts brasses de long ; la grosseur est un peu inférieure à celle du petit doigt (*fig.* 412). Il y en a, d'ailleurs, en même temps, de plus grosses et de plus fines.

Les barques de l'Ile-Dieu font une pêche analogue : leur grande ligne qui, sur un sloop, se place au bout de la corne de la grande voile, se nomme *sabaillé*. A une extrémité se monte un fil de laiton de 2 mètres de long, plus ou moins fort, suivant l'état de la mer et la force présumée du poisson dans les parages que l'on parcourt. Les deux secondes lignes se nomment *amures*. Après viennent les lignes de *Dalots* et celles de *Charchignots* qui sont placées tout à fait à l'extrémité de l'arrière du bâtiment. Ces bateaux pêchent depuis les Glénans jusqu'à Saint-Sébastien.

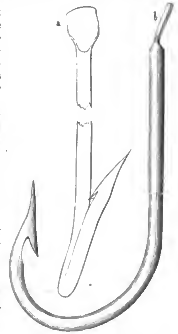


Fig. 413. — Hameçon à Germon.

Nous avons dit que l'amorce que le Germon préfère à toutes est l'anguille même salée : à défaut, toute étoffe de laine est bonne. A Bayonne, on coupe en double un morceau de basin blanc, que l'on taille en forme de sardine, dans lequel on cache l'hameçon (*fig.* 413), n'en laissant sortir que la pointe vers le ventre du poisson-amorce. Quelquefois l'éclat seul de l'hameçon roulant dans l'eau suffit pour que le Germon se jette dessus ; il faut pour cela vent frais et grand sillage.

En temps calme, au contraire, l'amorce ne fait pas suivre le poisson, et la pêche

est mauvaise : on ne peut la faire que de jour ; pendant la nuit, ce leurre échappe à l'œil du Germon. En général, il faut un temps couvert, un vent modéré, une mer doucement agitée. L'éclat du soleil, l'abondance de la pluie lui sont contraires.

Les vents de Sud-Est et de Nord sont favorables à cette pêche : elle commence à la fin de juin jusqu'en septembre, à moins que le vent du Nord-Ouest ne l'interrompe. On prend annuellement à l'Ile-Dieu de 12 à 14,000 Germons. La chair est blanche, plus délicate que celle du Thon

GERLE. — Nom de la Mendole à *Antibes*. (Voy. MENDOLE.)

GIARRET. — Nom marseillais du *Picarel commun*. (Voy. ce mot.)

GIBÈLE [Carpe], **(Cyprinus gibelio, Bloch).** — **Malacopt. abd. Long. max. = 0m,25 ; haut. = 0m,08. Poids max. = 2 kilog.**

Syn. : ***Gieben, Giblichen,*** **all. —** ***Gibel, Prussian carp,*** **angl. —** ***Damm-ruda,*** **suéd.**

Tête grosse (*fig.* 414), obtuse, noirâtre, à opercules jaunâtres ; la tête équivalente aux trois quarts de la hauteur du corps. Yeux brun clair, grands.



Fig. 414. — Carpe Gibele (***Cyprinus gibelio,*** **Bloch**).

Dos tranchant olive pâle ou de couleur générale noirâtre ou bleu verdâtre sur le dos.

Ventre blanc sale ou jaune doré. Dorsale de 16 rayons, pectorales de 14 rayons verdâtres lavés de rouge, aux extrémités souvent jaunes ; caudale échancrée grise de 19 ou 20 rayons ; anales de 6.

Ligne latérale en points bruns, se perdant souvent avant d'arriver à la queue.

Écailles arrondies ; canal intestinal à deux sinuosités ; épine dorsale de 27 vertèbres ; côtes au nombre de 17 de chaque côté. (Voy. TEMPS DE FRAI.)

C'est le poisson des eaux dormantes les plus mauvaises des mares et des tourbières, où il se plaît et multiplie beaucoup sans prendre le goût de la vase dans laquelle il habite. Il vit bien hors de l'eau et sous la glace.

Ce poisson a la vie extrêmement dure, il peut demeurer encore vivant trente heures après être tiré de l'eau. La Carpe possède déjà une grande vitalité, mais pas à ce degré.

GIBÈLE (Carpe). — Ce poisson est assez difficile à faire mordre à l'hameçon ; aussi peut-on le laisser sans défense dans les étangs près des villes. Il a cette propriété commune avec la Tanche dont il présente également les mœurs. Cependant, comme il a ses jours de gloutonnerie, les mêmes appâts que pour la Carpe et la Tanche sont employés avec succès. (Voy. CARPE.)

GIBELIO (Cyprinus). — (Voy. GIBÈLE.)

GILLE. — Dans les grandes rivières, on emploie un épervier de plus grandes dimensions et beaucoup plus chargé de plomb, mais qui, alors, n'est plus jeté à la main. Voici comment on se sert de cet engin qui réussit surtout lorsqu'il y a des crues et que l'eau est bourbeuse ou au moins louche.

Des pêcheurs montent dans un bateau ; l'un d'eux, muni de rames, ne se préoccupe que de maintenir le bateau dérivant *en travers* du courant ; il a soin, d'ailleurs, avec ses avirons, de faire le moins de bruit possible. Sur le côté du bateau qui regarde l'amont se trouvent deux chevilles fichées dans le bord, à peu près à un mètre de chaque extrémité. Le second pêcheur accroche à ces chevilles une partie de la corde qui porte la plombée du Gille ; il laisse le sur plus du filet dans l'eau, se contentant de soutenir la culasse au moyen de la corde qui y est attachée et qu'il tient à la main. Le filet, dans cette position, a donc son ouverture presque verticale, et ses plombs d'en bas rasent le fond (*fig.* 415).



Fig. 415. — Gille, et pêcheurs le tenant en travers du courant.

La corde que le pêcheur tient à la main lui transmet, tant est grande l'élasticité des objets plongés dans l'eau, les moindres secousses des poissons qui frappent contre le filet. N'oublions pas que le poisson, ayant toujours la tête au courant, et que le filet descendant avec celui-ci, c'est par le museau que le poisson heurte contre le Gille. Il lui faut donc un instant appréciable pour se retourner et fuir. Cet intervalle est suffisant pour que le pêcheur, qui tient la corde et qui s'est rapproché de l'autre extrémité du bateau, enlève brusquement la cheville de son côté, tandis que le rameur fait simultanément la même manœuvre à portée de sa main. Le filet tombe rapidement au fond, englobant le poisson, et le pêcheur le remonte en le balançant comme les éperviers ordinaires.

S'il ne sent pas de secousse, il laisse tomber le filet au hasard tous les deux ou trois cents mètres.

On emploie, absolument de la même manière, l'épervier ordinaire traînant, dans les ruisseaux et les petites rivières ; quelquefois deux hommes entrent dans l'eau et tiennent la partie de l'avant élevée entre eux, tandis que le reste traîne au fond ; une troisième personne tient ordinairement la corde de culasse de la rive.

On le traîne encore quelquefois au moyen de deux cordes que l'on tire en remontant le courant de dessus le rivage ; mais cette méthode n'est commode que quand les bords du cours d'eau sont parfaitement découverts. Quelquefois le poisson vient de lui-même donner dans le filet, et, averti par la secousse, on laisse tout tomber ; mais il est préférable de placer, à deux ou trois cents mètres en avant, des gens armés de perches qui boulent en agitant l'eau. Une partie du poisson effrayé va se jeter dans le filet. La secousse avertit, et la manœuvre ordinaire recommence. Quand le courant est tant soit peu rapide, cette pêche ne peut guère se faire qu'en remontant ; quand le courant est lent, il est au contraire préférable de la faire en descendant, parce que le poisson tend toujours à remonter.

Lorsque la rivière est bordée d'herbiers, de crônes ou de sous-rives, ou lorsque l'épervier ne peut pas embrasser toute la largeur du cours d'eau, on a soin de faire bouler de chaque côté par des hommes armés de bouloirs marchant immédiatement derrière ceux qui traînent le filet. Dans ce cas, il vaut mieux descendre le courant.

GILLARO. — (Voy. GIZZARD.)

GIRELIÈRE. — Espèce de *Nasse* employée dans la Méditerranée. (Voy. ce mot.)

GIRELLE [*Genre*], **(Julia**, Cuv.). — Acanthopt. Labroid.

Groupe très-nombreux, et dont la Méditerranée et l'Océan renferment un nombre considérable d'espèces remarquables par leurs couleurs les plus brillantes et les plus diverses, démembré des Labres dont ces poissons demeurent toujours très-voisins. Dorsale munie de rayons épineux roides et piquants; tête toute dépourvue d'écailles, dents coniques plus grandes, en avant, avec molaires émaillées variables; ligne latérale *non interrompue*, mais fortement courbée vis-à-vis de la dorsale.

Espèces littorales, vivant au milieu des rochers, et se nourrissant de mollusques, oursins, crustacés, etc., dont elles brisent les têts non-seulement avec leurs dents des mâchoires, mais avec leurs pharyngiennes fortes et coniques. (Voy. ces mots.)

GIRELLE COMMUNE (Julis vulgaris, Cuv.). — Acanthopt. Labroid. Long. max.= 0m,25.

Syn.: *Donzella*, Venise. — *Manchina-di-re*, ital.

Ces Labres sont caractéristiques des pays chauds (*fig.* 416), car c'est tout au plus si, sur les

Fig. 416. — Girelle commune (*Julis vulgaris*, Cuv.).

nombreuses espèces du genre, une seule s'avance vers le Nord, jusqu'aux côtes d'Angleterre. La Méditerranée n'en a elle-même que trois ou quatre.

Dos vert mêlé de bleuâtre; bouche latéralement rouge orangé. Sur les côtés une tache bleu noirâtre; ventre argenté glacé d'outremer. La dorsale est rougeâtre, bordée de bleu clair en haut, verdâtre en bas, avec une tache bleue bordée de rouge vif. L'anale présente quatre bandes orange pâle, rose violet, orange et bleuâtre. La caudale a les bouts bleuâtres et le corps vert. Toutes ces nuances sont plus ou moins vives, suivant les individus.

Ces Labres ont les pharyngiens semblables à ceux de toute la famille.

$D = 9 + 12$. $A = 3 + 12$. $P = 13$. $V = 1 + 5$. $C = 14$.

La Girelle a la bouche peu fendue et peu protractile; elle porte une petite dent oblique, allongée comme une défense de sanglier au coin de la bouche.

GIRELLE COMMUNE. — Ces magnifiques labres sont littoraux, comme toute la famille, vivent parmi les roches, et surtout celles madréporiques, où ils trouvent en abondance les mollusques, les oursins et autres animaux à test dur qu'ils brisent facilement au moyen de leurs dents fortes et coniques, non-seulement des mâchoires, mais du pharynx.

La Girelle est très-commune sur nos côtes méridionales, et présente un grand nombre de variétés qui font l'ornement des marchés près de ces mers ; leurs couleurs admirables semblent varier de l'une à l'autre, et toutes sont également belles. La variété ordinaire porte une tache noire et une bandelette orangée à bords dentelés. La tache noire, quoique caractéristique, s'efface cependant chez quelques individus, d'autres fois elle est bleu foncé.

GIRELLE PAON (**Julis pavo, Cuv.**). — Acanthopt. Labroid. Long. max. = 0m,25.

Très-belle espèce, commune dans la Méditerranée, à écailles minces et grandes, à corps d'un brun vert doré, rouge-brun sur la tête. Les écailles et les nageoires sont marquées de taches rouges, de points, de lignes qui en font un poisson très-remarquable. Le bleu d'azur règne sur la tête par bandes irrégulières. Souvent cette Girelle porte une grande tache bleue sur le dos.

B = 6. D = 8 + 13. A = 3 + 11. P = 15. V = 1 + 5. C = 13.

GIZZARD. — En Irlande, on fait grand cas d'une espèce de Truite particulière à laquelle on donne ce nom et que l'on trouve dans les lacs du pays. Nous la citons ici parce qu'il serait intéressant de l'acclimater dans les nôtres (?).

Ces poissons se font remarquer par l'épaisseur de leur estomac, appelé gésier parce qu'il ressemble à l'organe analogue des oiseaux. Leur nourriture consiste surtout en mollusques et en limaçons. Cependant ils s'élèvent rapidement du fond vers la surface à la vue d'une mouche.

GLACE (**Pêche sous la**). — Alors que la glace emprisonne les cours d'eau et les étangs, les poissons éprouvent une gêne bien facile à comprendre, car elle prend naissance non-seulement dans la diminution de l'air respirable, dans l'augmentation des gaz insalubres que laisse échapper la vase, mais encore dans la pénurie de nourriture. Il est donc tout naturel qu'ils se portent en foule vers les ouvertures que l'homme pourrait faire à la toiture de leur prison.

C'est ce qui arrive, et, au moyen de la truble, le plus simple des filets, le pêcheur fait facilement une ample moisson. Nous n'attaquerons pas l'interdiction de cette pêche, comme nous avons attaqué la défense de la pêche au feu, parce qu'ici le pêcheur ne choisit pas, — il ne le peut pas, — il prend tout ; et, comme les petits sont beaucoup plus nombreux, plus affamés et plus malades que les gros, il détruit et mésuse. Aussi, la plupart des arrêtés préfectoraux rendus en conformité de l'ordonnance du 15 septembre 1830, avaient-ils eu raison de défendre la pêche sur la glace. Espérons que le règlement d'administration publique, qui va paraître, en exécution de l'art. 1er de la loi du 31 mai 1865, sera aussi explicite.

GLAIN. — Nom du *Merlu* (voy. ce mot), à Saint-Valery en Caux.

GLANIS (**Silurus**). — (Voy. Silure.)

GLAOU CHOOU. — Nom provençal du *Calmar*. (Voy. ce mot.)

GLAUCUS (**Squalus**). — (Voy. Squale bleu.)

GLAZELLE. — Nom breton du *Sargue*.

GLOBE. — Ce filet (*fig.* 417) est employé dans les canaux et cours d'eau de moyenne largeur qui font communiquer les étangs salés avec la Méditerranée. On l'établit sur les berges nues, dépouillées de végétation, après avoir étudié la façon dont s'opèrent la montée et la descente du poisson.

Le Globe se compose d'un filet carré dont les mailles ont 0m,30 en carré : la longueur de ce filet doit excéder de 1m,50 la largeur du cours d'eau, afin de pouvoir ménager une poche au centre. Il est monté, par ses quatre côtés, sur une cordelette de chanvre formant boucle à ses angles. Dans ces boucles passent des cordes dont deux vont s'attacher à deux fortes perches placées sur une rive, tandis que les deux autres vont s'enrouler sur deux tambours ou cabestans placés sur la

rive opposée et pouvant facilement se mouvoir à l'aide de barres fixes placées en croix. Les perches et les cabestans doivent être espacés de manière à agir rapidement et sans efforts inutiles. Les cordes du tambour seront assez longues pour per-

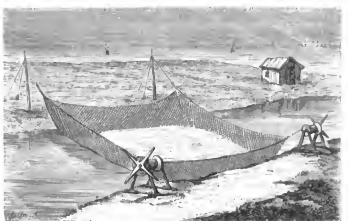


Fig. 417. — Globe.

mettre au filet de gagner le fond, tandis que celles des perches doivent toujours maintenir les boucles du filet un peu au-dessus de l'eau.

Le Globe est un filet sédentaire, un *grand carrelet;* il reste en place pendant toute la durée de la saison et ne gêne en rien la navigation. Si sur la berge se trouve un chemin de halage, on a soin, d'ailleurs, de placer les perches sur la rive opposée.

Le personnel d'un Globe se compose de deux hommes, un pêcheur patenté et un novice qui fait le guet et surveille le passage du poisson. Dès qu'il aperçoit leur troupe remonter le cours d'eau, il pousse le cri de « *para* », pare, auquel accourt le patron. Les deux hommes saisissent alors les barres de bois, font tourner le tambour et relèvent ainsi le filet à $0^m,60$ ou $0^m,70$ hors de l'eau, puis arrêtent alors les barres à l'aide d'un étrier en corde fixé aux châssis des cabestans. Le pêcheur s'élance dans le *négafol*, sorte de petit batelet plat, dans lequel il est obligé de se tenir à genoux pour ne pas chavirer, saisit la corde tendue du filet, l'abaisse en pesant dessus, et la franchit avec son bateau. Il se trouve alors au milieu du Globe. Passant ses doigts écartés entre les mailles du filet, il forme une poche dans laquelle il s'efforce d'enfermer les captifs. Mais les poissons fuient, courent, bondissent, et ce n'est que quand leurs forces sont épuisées, que, se rejetant en arrière et soulevant vivement le filet, le pêcheur peut les faire sauter d'un seul coup dans sa barque.

Les Globes se louent comme une chasse, à l'année, au mois, à la semaine, au jour, et même au coup. Lorsque le temps est calme, les eaux claires et que, par conséquent, on peut surveiller l'arrivée du poisson, ces filets procurent souvent de bonnes captures; mais si, au contraire, le temps est couvert, pluvieux, ou si le vent, agitant fortement la surface de l'eau, empêche de voir les poissons, le Globe est relevé toutes les vingt minutes, à peu près, et, dans ce cas, beaucoup de coups sont nuls.

Ce mode de pêche s'emploie avec avantage pour capturer les Mulets qui montent de la mer dans les étangs salés.

GOBIE A DEUX TACHES (**Gobius punctatus**, Yarr.). Acanthopt. Gobioid. Long. max = 0m,05.

L'un des plus petits Gobies; vient des côtes de la Manche; diffère de la Buhotte par le rayon de la première dorsale. D = 7 — 1 + 10. A = 1 + 11. C = 13, etc.

La robe est rousse, un peu cendrée en avant; le dos, maillé; la ligne latérale, tachée de blanc. Une tache noire derrière la pectorale. Lèvres noires.

GOBIE A QUATRE TACHES (**Gobius quadrimaculatus**, Cuv.). — Acanthopt. Gobioid. Long. max. = 0m,06.

Très-semblable au G. Buhotte, mais venant de la Méditerranée. D = 6 — 1 + 10 ou 9. A = 1 + 10 ou 9, etc.

Quatre taches rondes et noires sont distribuées sur les flancs de chaque côté.

GOBIE BUHOTTE (**Gobius minutus**, Penn.). — Acanthopt. Gobioid. Long. max. = 0m,06.

Syn. : *Bourgnette*, normand. — *Polowig*, *polly bait*, angl.

Ce petit poisson ressemble beaucoup au Gobie ordinaire, et est aussi commun que lui sur nos côtes de l'Océan. Il n'a pas de rayons effilés aux pectorales, pas de pores en lignes à la joue ou à la nuque. D = 6 — 1 + 10. A = 1 + 10. P = 19. V = 1 + 5 C = 13.

Couleur générale grise ou jaune triste; dos semé de petits points bruns ou noirs; dorsales et caudale tachetées aussi; une tache noire sur la première dorsale en avant.

GOBIE BUHOTTE. — Ce poisson est très-commun sur nos côtes de Normandie : on le prend souvent dans les filets à crevettes, on le ramasse dans les flaques d'eau des rochers en même temps que les Sprats.

Dans les marais salants, d'Orbigny l'a vu établir sa demeure sous une coquille autour de laquelle il traçait, dans la vase, des routes en rayons divergents, où il se tenait en embuscade pour saisir les petits animaux qui tombaient dans ces sillons. Aussitôt qu'il en aperçoit un, il fond à l'instant sur lui, avançant par un mouvement anguilliforme de la queue, latéralement agitée, et emporte sa proie dans sa petite caverne.

En avril, mai, les femelles sont pleines d'œufs très-gros et jaune vif. Le Gobie buhotte se nourrit de petites crevettes dont il a toujours l'estomac plein.

GOBIE CÉPHALOTE (**Gobius capito**, Cuv.). — Acanthopt. Gobioid. Long. max. = 0m,25.

Le plus grand des Gobies européens et venant de la Méditerranée. Les nombres de toutes les nageoires sont les mêmes que chez le Gobie commun. La teinte est presque semblable; l'œil seulement est plus petit. L'anatomie est un peu différente, plutôt comme proportion que comme diversité d'organes. Il nous semble utile d'attendre que l'étude de ces poissons soit reprise sur les lieux, pour admettre cette espèce basée sur la taille presque seule.

GOBIE COMMUN (**Gobius niger**, Lin.) — Acanthopt. Gobioid. Long. max. = 0m,10.

Syn. : *Black-goby*, *Rockfish*, angl. — *Kueling*, suéd. — *Kutling*, dan. — *Aat*, norw. — *Smörbult*, baltiq.

Petit poisson oblong (*fig.* 418), aplati sur la tête, et un peu comprimé vers la queue. Œil ovale; mâchoires égales. Dents en velours, et une rangée externe de dents en crochets; langue libre, large et obtuse.

Pectorales ovales = 7 + 10, les premiers rayons à demi libres sont semblables à des poils. Ventrales réunies en une seule = 1 + 5 exactement entre la naissance des pectorales; ovales. D = 6 — 1 + 14; les 6 premiers rayons sont moins grêles, flexibles. A = 1 + 12. C = 13, arrondie.

Couleur brun olive marbré de brun noir. Tout cela muqueux. Le devant de la première dorsale blanc, pectorales jaunâtres avec une tache noirâtre à la base.

GOBIE COMMUN. — Ce petit poisson littoral fraye en mai et juin; les petits abondent tout l'été dans les flaques d'eau des plages et sont plus brillants de couleur et plus clairs que les vieux. On dit que ces poissons s'attachent aux rochers au moyen de la ventouse que forment leurs ventrales réunies; cela n'a rien d'étonnant : la même disposition se retrouve chez le *Lumpe*. (Voy. ce mot.)

D'après les observations d'Olivi, rapportées par M. de Mertens (Cuvier), le Gobie noir ferait un nid dans les algues et les zostères de la Méditerranée; le mâle s'y

tient pour féconder les œufs que les femelles viennent y déposer; il y attend l'éclosion des œufs et défend les petits qui en proviennent.



Fig. 418. — Gobie commun (*Gobius niger*, Linn.).

Ce poisson paraît être le *Boulereau* ou la *Buhotte* des côtes de la Manche et de l'Océan.

GOBIE COULON (**Gobius colonianus**, Riss.). — Acanthopt. Gobioïd. Long. max. = 0m,05.

Tout petit Gobie méditerranéen, fauve, à taches nuageuses sur les flancs. Nageoires jaunâtres, bord de la première gris-bleuâtre, avec trois lignes blanches ondulées vers le bord, une tache noire ronde, entourée d'un cercle blanc, formant ocelle, sur la dorsale haute. D = 6 ou 7 — 1 + 10. A = 1 + 10, etc.

GOBIE DORÉ (**Gobius auratus**, Riss.). — Acanthopt. Gobioïd. Long. max. = 0m,06.

Syn. : *Gobou jaune*, Nice.

Tout à fait semblable au Gobie ensanglanté, sauf qu'il est de couleur d'ocre plus ou moins doré, avec quelques nuages et une tache noir-violet sur la pectorale, vers la base. Doit être le jeune âge d'un Gobie quelconque ; se tient parmi les rochers profonds, ce qui confirmerait notre idée ; et se prend en février, juillet et septembre. Très-bon à manger.

GOBIE ENSANGLANTÉ (**Gobius cruentatus**, Cuv.). — Acanthopt. Gobioïd. Long. max. = 0m,15.

Syn. : *Pagonello de mar*, *Aspreo*, *Lasso*, ital. — *Gobou rouge*, Nice.

Ce petit poisson, commun sur nos côtes de la Méditerranée, est remarquable par les taches rouge vermillon qui marquettent ses lèvres, ses joues et ses nageoires. Le reste du corps est brun roussâtre marbré de plus foncé. L'œil est grand.

D = 6 — 1 + 14, dont le dernier double. A = 1 + 12, et le reste comme au G. commun.

Chair très-délicate. Se prend toute l'année parmi les rochers.

GOBIE JOZO (**Gobius joxo**, Lin.). — Acanthopt. Gobioïd. Long. max. = 0m,14.

Museau obtus; œil presque rond ; 3e, 4e et 5e rayons très-longs, car on nomme ce poisson Gobie à *haute dorsale*. D = 6 — 1 + 12. A = 1 + 11. P = 15. V = 1 + 5. C = 25.

La robe générale est brun pâle, et les nageoires inférieures plus foncées. Première dorsale une ou deux taches noires, rondes au bord antérieur, et sur les deux dorsales des lignes longitudinales jaunes.

Commun dans la Méditerranée, rare dans l'Océan, a été pris à la Rochelle.

GOBIE NOIR. — (Voy. GOBIE COMMUN.)

GOBIO FLUVIATILIS. — (Voy. GOUJON.)

GOBIOIDES. — 13me famille de l'ordre des Acanthoptérygiens. Ces petits poissons ont

le corps allongé, déprimé, et la surface recouverte d'un enduit muqueux très-abondant. Ce sont des poissons littoraux sans importance comme pêche et que nous ne mentionnons ici que pour que la nomenclature y soit complète.

On divise cette famille en 6 genres :

1. *Blennie*, comprenant do nombreux sous genres : *Pholis, Blennechis, Chasmodus, Salarias, Clinus, Myxodes, Cirrhibarbes, Cristiceps, Tripterygions, Gonnelles, Zoarcès*, etc. — 2. *Anarrhique*. — 3. *Gobie*, également riche en sous-genres : *Gobioïdes, Amblyopes, Apocryptes, Périophthalmes, Éléotris*, etc. — 4. *Callionyms*, comprenant quelques sous-genres : *Homérocets, Trichonotes, Coméphores*, etc. — 5. *Platyptère*. — 6. *Chirus*.

GOBIUS AURATUS. — (Voy. Gobie doré.)

GOBIUS CAPITO. — (Voy. Gobie céphalote.)

GOBIUS COLONIANUS. — (Voy. Gobie coulon.)

GOBIUS CRUENTATUS. — (Voy. Gobie ensanglanté.)

GOBIUS JOZO. — (Voy. Gobie jozo.)

GOBIUS MINUTUS. — (Voy. Gobie buhotte.)

GOBIUS NIGER. — (Voy. Gobie commun.)

GOBIUS PUNCTATUS — (Voy. Gobie a deux taches.)

GOBIUS QUADRIMACULATUS. — (Voy. Gobie a quatre taches.)

GOFFI. — On nomme ainsi le Goujon dans le département de Vaucluse. (Voy. Goujon.)

GOGE. — (Voy. Ablette biponctuée.)

GOIFFON ET GOEFFON. — Désignation lyonnaise du Goujon. (Voy. ce mot.)

GOLEROUX. — Espèces de fascines composées de morceaux de bois fourchus qu'on fait descendre au fond de l'eau pour la pêche des *Lottes*. (Voy. ce mot.)

GOMBIN. — Nom que l'on donne, en Provence, à des nasses cylindriques qui ont deux entrées garnies de goulets. Ce sont de véritables *louves* faites très-artistement avec des cannes et des osiers. (Voy. Nasse et Louve.)

GORD. — Pêcheries (*fig.* 419) qu'on établit sur le bord des rivières et au bord de la mer. Elles sont composées de deux lignes de filets ou de pieux formant



Fig. 419. — Gords.

un angle aigu dont la pointe aboutit à l'entrée d'un verveux ou d'un guideau. (Voy. Anguille.)

Cette pêche est prohibée en mer par la nouvelle loi, et l'était également presque partout par les décrets de 1853, pour la pêche côtière.

GOUDRON. — Nous avons trouvé, dans un livre de pêche anglais, que la Tanche était friande de toute espèce de pâte servant à prendre les autres poissons, pourvu qu'on y ajoutât du goudron. Nous donnons cette recette sans avoir pu l'essayer : le mélange est si facile à faire que nous engageons les amateurs à l'expérimenter, sans cependant leur en garantir l'efficacité.

GOUJON [*Genre*], (Gobio, Cuv.). — Malacopt. abd. Cyprin.

Genre caractérisé par une tête large, comme carrée, à bouche en dessous, munie de deux barbillons, longs, à la mâchoire inférieure. Yeux rapprochés de la ligne frontale. Dents pharyngiennes en crochet et sur deux rangs. Une seule espèce en France.

GOUJON (**Gobio fluviatilis**, Ag.; **Cyprinus gobio**, Cuv.). — Malacopt. abd. Cyprin. Long. max. = 0m,23.

Syn. : *Greyling* ou *Gudjeon*, angl. — *Gründling*, all. — *Grendel*, holl. — *Kressen*, Alsace. — *Grandulis podops*, livo. — *Grumpel*, *Sandhvart*, dan.

Corps allongé fusiforme, dos arrondi couleur bleuâtre ou verdâtre, ou jaune, suivant les eaux et les âges, mais tacheté de brun foncé ; écailles asses grandes, quelquefois violacées ; ventre blanc rosé, ligne latérale droite. La tête est assez longue et l'œil haut dans la tête. Les narines s'ouvrent entre l'œil et le bout du museau ; la mâchoire supérieure est plus avancée que l'inférieure. Dorsale et anale, 11 rayons, courts et sans épines ; caudale un peu échancrée, de 19 rayons ; pectorale de 16. Deux barbillons, un de chaque côté, aux angles de la bouche, comme la plupart des poissons de fond. Ces appendices charnus et mobiles, probablement siége d'une très-grande sensibilité, sont, pour les poissons vivant dans une certaine obscurité, — sous les corps flottants au fond des eaux, sous les herbes, — sont, disons-nous, des organes de tact très-précieux.

On doit supposer que c'est au moyen de ces barbillons qu'ils rencontrent, au milieu des parcelles solides du sable, les parties nutritives, les insectes, les détritus dont ils font leur nourriture.

Ce poisson n'a pas de dents : épine dorsale, 39 vertèbres soutenues per 14 côtes de chaque côté. (Voy. Temps de frai.) Le Goujon se nourrit de plantes, de petits œufs, de vers et débris de corps organisés. Leur canal intestinal présente deux sinuosités.

Dans cette espèce, les femelles sont cinq ou six fois plus nombreuses que les mâles, et tous ces animaux semblent se plaire ensemble, car on les rencontre toujours réunis en troupes plus ou moins nombreuses. On s'est beaucoup préoccupé, parmi les ichthyologues, de savoir ce que peut devenir le Goujon pendant le temps où il est rare, c'est-à-dire pendant plus de six mois de l'année. On se demande pourquoi il apparaît tout à coup en abondance dans certaines eaux, pendant les mois d'août, septembre et octobre. Quelquefois, il arrive dès la mi-juillet, ce qui dépend de la température.

On a expliqué ce fait en disant qu'il se retirait *dans les lacs* — Quels lacs ?... Où y a-t-il des lacs en France?... — pour y passer l'hiver, en sortir au printemps, et frayer dans les eaux courantes des rivières. Mais le Goujon fraye aux mois d'avril et de mai ; les œufs mettent un mois à éclore, et encore ne le font-ils pas tous ensemble, mais bien successivement ; au mois de juin, les petits Goujons ont à peine 0m,03 de longueur. Il est impossible d'admettre que, dans un mois au plus, ils puissent acquérir la grandeur des Goujons adultes dont on constate l'irruption au mois d'août. Le fait est donc encore inexpliqué, comme beaucoup d'autres qui tiennent le même rang dans l'histoire naturelle.

Ne serait-ce pas une migration aquatique analogue aux migrations aériennes dont plusieurs oiseaux nous donnent l'exemple, ou, sinon une migration, au moins un de ces voyages périodiques analogue à ceux que certains oiseaux accomplissent de la montagne à la plaine, et réciproquement, avant ou après la saison des amours?

A B C D

Fig. 420. Avancée à Goujon, à deux hameçons.

Ce petit poisson, qui a la vie assez dure, forme un excellent — et le meilleur — appât pour la Truite ; un très-bon pour la Perche et le Brochet, quoique certains pêcheurs prétendent que ces deux poissons préfèrent l'Able Chevesne petit.

On trouve dans la Somme une variété de ce poisson, le *Gobio obtusirostris*.

GOUJON. — Le Goujon recherche les eaux vives, ni trop froides ni trop rapides; dans les eaux froides, le Véron le remplace : il préfère les fonds de sable à tous les autres, et ne passe, dit-on, sur la vase que pour changer de lieu. Cette



Cette pêche est prohibée en mer par la nouvelle loi, et l'était également presque partout par les décrets de 1853, pour la pêche côtière.

LIB CH DELAGRAVE ET Cie — NOUV DICT GÉN DES PÊCHES — PARIS 78 R DES ÉCOLES



Mesnel pinx & lith — Phot de La Blanchere

GOUJON COMMUN

(Gobius fluviatilis Agass)

remarque cependant souffre de nombreuses exceptions, car le Goujon se trouve dans des rivières à fond argileux, où ne se voit point de sable, mais, — remarquons-le aussi, — où n'existe pas de vase molle.

Les endroits qu'il préfère sont ceux où le sable est remué et où l'eau de la rivière, habituellement limpide, devient trouble en charriant les particules terreuses du fond. En ces lieux, il trouve en abondance les insectes microscopiques et les particules nutritives dont il fait sa nourriture ; aussi les Goujons s'y réunissent-ils en troupes et y viennent-ils de très-loin, remontant le filet d'eau trouble que l'on peut créer d'ailleurs artificiellement.

Connaissant ce fait, les pêcheurs en profitent, quand les crues naturelles ne leur donnent pas toute facilité de prendre le Goujon en abondance.

Fig. 421. Flotte à Goujon.

Pour pêcher ce poisson, on prépare un corps de ligne de deux ou trois crins tordus, et une avancée d'un seul brin bien choisi. On y monte un ou deux hameçons n°s 12 à 15, C,D (*fig.* 420) suivant la grosseur présumée du Goujon dans la rivière. On y place une flotte (*fig.* 421) de grosseur moyenne, que l'on équilibre de plomb pour la faire tenir verticalement.

Il faut avoir soin de bien sonder le fond (*fig.* 423), et de mettre la flotte de façon que l'hameçon ait 0m,10 de ligne-porte sur le fond.

On peut employer aussi avec le plus grand succès la balance (*fig.* 422), mais surtout dans les eaux à courant très-mou ; le sondage de l'eau est le même, les deux hameçons F, G doivent traîner.

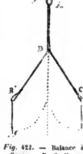


Fig. 422. — Balance à Goujons. F, G, Hameçons montés sur simple crin. — B, C, boucles de branches de fil de cuivre tordues ensemble en D et attachées en A à la ligne.

L'appât qui plaît le plus au Goujon est le ver rouge bien vif (*fig.* 424), que l'on trouve dans le terreau et le fumier, le même qu'aiment la Perche et la plupart des poissons. On peut encore se servir de l'asticot, mais on réussit moins bien. On fait choix, si l'on a une rivière sablonneuse, d'un fond de 0m,60 à 2 mètres au plus ; on s'assure que le fond ne contient pas d'herbes ou de racines sur lesquelles le courant pourrait jeter l'hameçon : s'il est possible, on remue le fond avec un bâton ou un râteau à dents de fer ou un bouloir, sorte de pilon fait d'une semelle de vieux soulier clouée à plat au bout d'une perche.

Le Goujon mord franchement, il attaque par deux ou trois secousses, puis la flotte s'enfuit en ligne droite en s'enfonçant sous l'eau. C'est une pêche à laquelle il ne faut pas se presser. Il est essentiel de bien se persuader qu'une fois que le Goujon a saisi le ver, — ce qui produit les premières secousses, — il ne le lâchera pas qu'il n'ait avalé l'hameçon et tout ce qui s'ensuit. Il ne faut donc ferrer *qu'au coup tirant*, et avec un peu d'habitude, c'est un poisson que le pêcheur ne manque jamais.

Fig. 423. Sonde à plaque de liége en dessous.

Quelques personnes prétendent que l'on peut attirer les Goujons en descendant au fond de l'eau, dans un sac ou un panier, des feuilles de mauve pilées avec du pain ou du chènevis. On les attire encore dans un endroit en y coulant des boules de terre glaise garnies de son et d'asticots.

Le moment le plus favorable pour pêcher le Goujon est pendant les mois d'août, septembre, octobre et même novembre; mais, à cette époque, ils commencent à se retirer dans les grands fonds d'eau, près des vannes des moulins, à la bonde des étangs, sous les crônes et les racines, dans les cavités des berges, où ils passent l'hiver probablement à moitié ou tout à fait engourdis.


Fig. 424. — Ver de terreau.

GOUJON DE MER. — Nom populaire du *Gobie noir*. (Voy. ce mot.)

GOUJON-PERCHAT. — Appellation de la *Gremille* dans les Ardennes, sur la Meuse et dans l'Aube.

GOUJONNIER. — Sorte de *carrelet* spécial pour le Goujon. (Voy. CARRELET.)

GOULET. — C'est l'embouchure en forme d'entonnoir des filets tels que la *Louve* et les différents *verveux*, dans lesquels le poisson entre sans pouvoir ressortir. (Voy. MAILLE.)

GOULU. — Nom populaire de l'*Anguille plat-bec* ou *anguille-chien*. (Voy. ANGUILLE.) — Nom que les pêcheurs de la Manche donnent à l'*Anchois*, parce qu'il avale tout ce qu'il peut prendre. (Voy. ANCHOIS.)

GOUNGRE. — Nom du *Congre* à la Teste. (Voy. ce mot.)

GOURNAOU. — Nom du *Trigle Gourneau* aux Martigues. (Voy. TRIGLE GOURNEAU.)

GRAINES. — (Voy. AMORCES, CUISSON DES GRAINES, COUP.) — L'emploi des amorces ou appâts de fond, afin d'attirer et de rassembler en un coup les poissons d'un cours d'eau, est des plus utiles pour la pêche à la ligne. Ces amorces se font avec certaines graines toujours cuites et mêlées à un grand nombre de substances différentes. Les principales graines employées sont :

Le *blé* ou *froment*, l'*orge*, l'*avoine*, le *chènevis*, les *pois*, les *fèves* dites *fèves de marais*, la *graine de lin*, etc.

On les associe le plus souvent au sel, au miel, au safran, à l'assa-fœtida, au musc, au fromage, au sang, aux asticots, aux vers de terre, au crottin de cheval, etc.

GRAINE DE LIN. — La graine de lin se joint à toutes les graines que l'on fait cuire pour amorcer les coups. (Voy. AMORCES, GRAINES, CUISSON, etc.)

GRAND COUPLE (Pêche au). — (Voy. COUPLE.)

GRAND HAVENEAU. — (Voy. HAVENEAU.)

GRAND RIEUX. — Synonyme de *Folle*. (Voy. ce mot.)

GRANDE CAUDRETTE. — (Voy. CAUDRETTE.)

GRANDE CORYPHÈNE (**Coryphæua hippurus**, Lin.). — Acanthept. Scombéroïd. Long. max. = 0m,70.

Syn. : *Lampugo*, esp.

Ce poisson, que l'on trouve dans la Méditerranée et auquel on donne le nom de *Dorade*, a le corps en lame, d'un gris argenté à reflets dorés, avec des taches bleu foncé au-dessous de la ligne latérale, d'un jaune citron en dessus de cette ligne, d'un jaune citron en dessous, avec des taches bleu clair. B = 7. D = 60. A = 28. P = 20. V = 1 + 5. C = 7.

La caudale est divisée jusqu'à la base en deux lobes étroits et pointus, le supérieur plus long; sa base est couverte de petites écailles et comme empâtée de chair; la couleur est argentée. Les pectorales sont moitié plombées, moitié jaunes; les ventrales jaunes en dessous, noires en dessus, l'anale jaune.

C'est un poisson très-original par sa forme tronquée en avant et en fuseau en arrière, son immense dorsale qui part d'entre les deux yeux pour aller presque jusqu'à la queue. Les dents sont longues, en crochets, sur une ligne : le vomer, la langue, etc., en ont aussi en cardes. L'œil est doré.

GRANDE CORYPHÈNE. — La Grande Coryphène est un animal des parties chaudes du sud de la Méditerranée ; par conséquent, il est assez rare sur nos côtes

françaises, sauf autour de la Corse. Ce poisson a reçu des Portugais le nom de *Dorade* (Dirude), qui a fait une confusion regrettable avec notre Daurade véritable, laquelle est un *sparoïde*, tandis que celle-ci est un *scombéroïde*. Leurs formes, d'ailleurs, sont aussi dissemblables que leurs familles naturelles.

GRANDE ÉPINOCHE. — (Voy. ÉPINOCHE.)

GRANDE LOTTE. — (Voy. LOTTE DE MER.)

GRANDE PENTIÈRE. — Espèce de *Demi-folle* (voy. ce mot) de l'arrondissement de Cherbourg et de Brest.

GRANDE ROUSSETTE. — (Voy. ROUSSETTES, § 1.) .

GRANDE SCORPÈNE (**Scorpæna scropha**, Lin.). — Acanthopt. Joues cuirassées. 2 dorsales. Long. max. = 0m,60.

Syn. : *Pesce-Capone*, sard. — *Scrofano*, sicil. — *Scorpidi*, Grèce.

Singulier poisson, hideux par ses pointes et les lambeaux cutanés (*fig.* 425) qui pendent autour de sa tête; cependant d'une belle couleur rouge minium, qui, chose curieuse, déteint sur les doigts

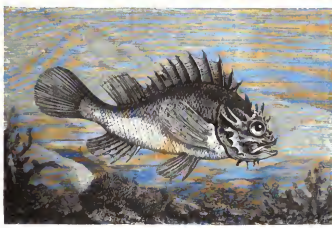


Fig. 425. — Grande Scorpène (*Scorpæna scropha*, Lin.).

quand on le touche. Le museau, le corps sont ondulés de marques plus foncées et plus claires, marbrées, indécises. B = 7. D = 12 + 9. P = 7 + 9. V = 1 + 5. A = 3 + 5. C = 11 ⅔.

La caudale en partie et les pectorales ont des taches rougeâtres, l'anale les porte plus rouges. La dorsale épineuse a deux lignes obliques blanchâtres et roses. Cette couleur est celle des ventrales et de la poitrine. On trouve une tache noire caractéristique entre le septième et le neuvième rayon de la dorsale épineuse.

Dents en velours aux mâchoires, langue courte et lisse. Tête sans écailles ainsi que la poitrine, le tour des pectorales et celui des ventrales.

GRANDE SCORPÈNE. — Les Scorpènes sont très-communes sur toutes les côtes de la Méditerranée : elles y vivent généralement en troupes dans la pleine mer. Leur chair est bonne, mais leurs piquants dangereux ainsi que leur laideur ont empêché d'en faire une pêche active. Sur les côtes de Provence, on trouve la Grande Scorpène surtout parmi les rochers (Risso). Dans le golfe de Gascogne, les pêcheurs de Biarritz vont jusqu'à six lieues au large N.-O., et les prennent avec d'autres poissons, de juillet en octobre et novembre.

Ces poissons ont la vie dure et vivent très-longtemps après avoir été sortis de l'eau : ils ont, comme les anguilles, assez de vitalité pour remuer encore quand

ils sont coupés en morceaux. On les emploie pour faire du bouillon aux malades.

GRANDE VOLÉE (**Pêche à la**). — En été, le poisson tend à se retirer, — surtout s'il est un peu gros, — loin des bords où l'eau n'a que peu de profondeur; il gagne le fil du grand courant, le milieu de la rivière ou du fleuve. S'il est de dimension moyenne, il fera son séjour dans les baïs ou les remous, les culs de grève: suivant son espèce, il se cachera sous les crônes ou dans les trous que l'eau creuse *au défaut* des rochers, c'est-à-dire à l'arrière de ceux-ci par rapport à la direction du courant.

C'est donc dans ces lieux que le pêcheur ira chercher sa proie; c'est là qu'il lui faudra l'atteindre avec sa ligne, sans cependant pouvoir s'y maintenir, et c'est ce qui a donné naissance à cette pêche *à la volée*. De toutes les pêches, celle-ci est la moins sédentaire; c'est plutôt une *chasse au poisson* qu'une pêche à la ligne, dans l'acception ordinaire du mot; et si l'on reproche à l'araignée de filer sa toile entre le bras et le corps du pêcheur à la ligne de fond, jamais elle ne se permettra semblable incongruité entre le bras et le corps du pêcheur à la grande volée.

Cette pêche ne peut s'exécuter que dans un cours d'eau dont les berges sont élevées et praticables, non plantées d'arbres, ou bordées seulement de buissons peu élevés. Nos grands fleuves et nos rivières navigables offrent des chemins de halage qui réunissent souvent toutes ces conditions. Il est préférable, en outre, que la rivière soit rapide, peu profonde, et surtout qu'elle présente des grèves où le courant puisse entraîner et faire courir l'amorce. Dans les eaux mortes, la grande volée est impraticable; elle réussit en général moins bien aussi dans les rivières dont la profondeur est considérable et partout la même.

Il faut se munir d'une canne de 5, 6 ou 7 mètres de longueur, et la mesurer non sur la grandeur de ses désirs, mais sur la force de ses deux bras, car une canne de 7 mètres est une assez forte charge à manœuvrer au soleil, pendant plusieurs heures, sans repos ni arrêt. La canne sera celle indiquée page 142, § 7° et 8°.

Fig. 426. — Ligne à grande volée. Extrémité près de l'avancée.

Fig. 427. — Ligne a grande volée. Commencement de la ligne pres de la soie du moulinet.

Fig. 428. — Grosseur de la soie venant du moulinet.

L'avancée ne dépassera la longueur de la canne que de 0^m,50 à 0^m,60 environ; elle sera faite en queue de rat et en crin solidement cordé; elle n'aura pas moins de six crins (*fig.* 426) au plus petit bout, et pourra en avoir vingt-quatre (*fig.* 427) au plus gros: elle sera attachée par une demi-clef à cet endroit, à la soie du moulinet (*fig.* 428) passée jusqu'au delà du dernier anneau du scion.

Si le pêcheur domine l'eau à une grande hauteur, — ce qui est une condition de succès, — s'il pêche du haut d'une levée ou d'un parapet, il pourra alors donner 10 à 12 mètres à la partie en queue de rat (*fig.* 426 et 427) de sa ligne, et, par conséquent, atteindre beaucoup plus loin dans la rivière.

Fig. 429. — Demi-clef B, attachant l'avancée A à la ligne de soie F.

Fig. 430. Short-Shank. Mince droit, n° 4.

Reste à escher une pareille ligne: le pêcheur commencera par attacher à l'avancée ci-dessus un hameçon limerick courbe à palette n° 2 à 4, ou l'un de la forme de la figure 430, monté sur une courte et solide florence bien choisie. A cet

hameçon on mettra un hanneton (*fig.* 431). Si cet insecte est passé, on cherchera celui des blés, plus petit et poussiéreux. Quand celui-ci fera défaut, on prendra une grosse sauterelle verte des prairies, à laquelle on arrachera les grandes pattes avec lesquelles elle exécute ses sauts énormes. Si vous ne trouvez pas de sauterelles, prenez le criquet (*fig.* 432) dont les ailes inférieures bleu de ciel vous surprennent tout à coup quand vous marchez dans les pâtis secs ou les bruyères. Cet insecte, sauteur comme la sauterelle, est gris terne.



Fig. 431. — Hanneton commun. (Gr. nat.)

Si toutes ces ressources vous manquent, il vous reste la meilleure esche de toutes, le grillon (*fig.* 433) que vous saurez prendre après avoir lu l'article qui le concerne.

Tous ces préparatifs étant faits, le pêcheur va commencer sa chasse; mais ici se présentent à lui plusieurs méthodes différentes, entre lesquelles il faudra qu'il opte, s'il ne préfère s'en créer une appropriée aux lieux où il pêche, en empruntant à chacune ce qu'elle peut avoir de bon relativement.

1re Méthode, *sans flotte aucune*. — Il faudra commencer par rouler largement l'avancée en queue de rat sur elle-même, pendante dans la main, devant soi et la jeter à l'eau, où on la laissera se déployer et s'imbiber parfaitement; ce sera souvent l'affaire d'un bon quart d'heure. Malgré cela, cette précaution ne doit jamais être négligée, car non-seulement la ligne mouillée est plus lourde, plus élastique et s'étend mieux, mais, quand elle casse, c'est toujours parce qu'elle a séché au soleil outre mesure.



Fig. 432. — Criquet commun. (Gr. nat.)

La ligne étant à l'eau, on laisse un peu suivre avec la canne pour bien l'étendre dans le courant, puis, la relevant doucement jusqu'à ce que l'hameçon sorte de l'eau à peine, on la fait sauter d'un coup de poignet *en arrière* du pêcheur, où elle demeure un moment *en l'air* étendue de toute sa longueur. C'est à ce moment que, par un second mouvement de poignet inverse du premier, le pêcheur lance sa ligne en avant de toute sa longueur : c'est alors qu'elle doit s'étendre et gagner aussi loin que possible dans la largeur de la rivière. Quand l'esche, portée par l'hameçon, est arrivée ainsi au point le plus éloigné possible, elle doit tomber légèrement sur l'eau, et y demeurer sans brusquerie soutenue par le mouvement du pêcheur. Lorsque l'appât est sur l'eau, on le laisse aller au courant, en relevant

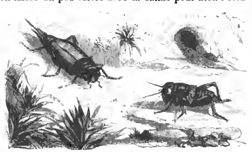


Fig. 433. — Grillon des champs, adulte et jeune. (Gr. nat.)

doucement et également la canne à mesure que la ligne s'éloigne. de manière à conserver une bannière sensiblement égale. C'est sur cette bannière que le pêcheur a l'œil. S'il s'aperçoit qu'elle file...., il ferre vite et fort, car c'est un poisson qui fuit avec l'esche.....

Lorsque la bannière a atteint toute sa longueur au courant, sans qu'aucune attaque ait eu lieu, la ligne se rapproche tout naturellement du bord ; on la laisse accomplir ce mouvement, et quand elle y est arrivée, un coup de poignet l'enlève, et un autre la relance en avant.

Tous ces mouvements doivent être très-liants et faits *du poignet*, jamais *du bras*. On peut en comparer l'ensemble à un fort coup de fouet ; seulement la mèche du fouet serait retenue par le mouvement de manière à ne pas frapper l'eau, mais à venir y étendre son mouvement le plus doucement possible.

2me Méthode, *avec plusieurs flottes*. — Ici l'avancée peut avoir une beaucoup plus grande longueur, puisqu'on lui donne jusqu'à 2 fois 1/3 la longueur de la canne, qui a environ 6 à 7 mètres, et qui peut en avoir beaucoup plus, entre les mains d'un pêcheur vigoureux. L'avancée sera faite comme celle ci-dessus décrite, en queue de rat, lui donnant une grande force par le haut, et au moins six à neuf crins par le bas (*fig.* 434). La partie qui touche à l'eau le plus souvent, et qui a besoin d'être *mince* pour ne pas *faire de bruit*, sera composée de deux racines bien cordées, et terminée par une avancée en un seul brin très-fort et très-rond, car, avec une telle ligne, on n'attaque que les poissons d'une taille respectable. Il est donc nécessaire d'être armé pour la lutte.

2

Fig. 434. — Ligne avec flottes pour la grande volée. Grosseur inférieure de l'avancée.

L'hameçon ne devant pas descendre à de grandes profondeurs, mais, au contraire, se tenir tout près de la surface, on ne chargera la ligne de plomb que très-modérément et seulement quand on se servira d'appâts assez légers et assez volumineux pour que ce contre-poids soit nécessaire afin de les maintenir complétement immergés à *quelques centimètres* de profondeur.

Pour terminer, il faut garnir le fil HY (*fig.* 435) d'assez de flottes AB pour qu'il demeure à la surface de l'eau, ce que l'on obtient en y posant trois, quatre ou cinq flottes, quelquefois jusqu'à six, placées à 0m,50, 1 mètre même l'une de l'autre. La première, qui supporte l'bameçon, le plomb et l'appât, est la plus grosse, sans cependant cesser d'être aussi petite que possible ; les autres diminuent progressivement de grosseur, puisqu'elles n'ont à porter que le poids de la ligne, et la dernière est une petite boulette de liége.

H A B Y C'

Fig. 435. — Petites flottes plates en liége.

L'hameçon est esché, à la manière ordinaire, d'un grillon (*fig.* 433), comme dans la première méthode, puis le pêcheur saisit la gaule à deux mains et lance la ligne sur l'eau aussi loin qu'il peut atteindre ; le courant alors l'entraîne : elle flotte doucement, ce que pêcheur aide en suivant le courant avec attention. Il faut avoir l'œil sur la flotte la plus proche, la seule que l'on puisse voir ordinairement. Si un Chevesne s'élance sur le grillon, il entraîne le tout, et il faut ferrer vigoureusement, sans rien craindre ; le poisson a la force de porter le coup, et il faut en assurer, avant tout, la capture.

On peut encore lancer la ligne en lui faisant décrire, avec la gaule, un cercle au-dessus de la tête : les commençants étendent cette grande ligne par terre, directement derrière eux, posant l'amorce sur une pierre, en un lieu bien plat et

uni, où elle ne puisse s'accrocher; puis, revenant à la gaule, la prennent à deux mains et la lancent en avant; mais cette méthode est grossière et défectueuse. A cette pêche, une fois la ligne à l'eau, elle y reste jusqu'à ce qu'il y ait une attaque du poisson, ce qui, quelquefois, est assez long et permet au pêcheur de faire pas mal de chemin.

Quelle que soit la manière que l'on choisisse pour lancer sa ligne à l'eau, il est nécessaire que l'esche touche l'eau la première et la gaule jamais. Dans cette position de la ligne bien étendue et bien lancée, le pêcheur tenant la gaule à deux mains, comme nous avons dit, dans une position horizontale et les deux bras bien écartés comme points d'appui, se met à suivre le cours de l'eau assez vite pour que sa gaule fasse toujours un angle droit avec le courant, c'est-à-dire qu'il va aussi vite que l'eau et qu'il prend soin de faire le moins de bruit possible en marchant.

Si les flottes s'arrêtent, il faut, en retirant doucement la gaule en arrière, s'assurer que ce n'est pas un poisson qui a mordu; dans ce cas, il faut ferrer.

La pêche à la volée est permise dans tous les fleuves et rivières navigables, sans aucune permission particulière, tant qu'on esche d'un insecte, d'un fruit, etc.; mais elle est soumise à une licence, quand on amorce d'un poisson vif. (Voy. Droits du pêcheur a la ligne.)

Fig. 436. Grappin empilé.

Au lieu de se servir d'hameçons simples, pour cette pêche surtout, il vaut mieux employer de petites bricoles ou de petits grappins (*fig.* 436) que l'on fait soi-même. Nous avons indiqué la manière de les faire et de s'en servir.

GRANDES CABLIÈRES. — (Voy. Cablières.)

CRANDES CANIÈRES. — Espèce de *demi-folle* (voy. ce mot) de l'arrondissement de Brest et de Cherbourg.

GRAPPIN (**Hameçon**). — Les pêcheurs ont donné le nom de Grappin à un hameçon à trois branches semblables et réunies en une seule hampe; le commerce en fournit de toutes les grandeurs et assez bien faits (*fig.* 438 et 439) : leurs numéros ne sont pas les mêmes que ceux des hameçons ordinaires ni des bricoles.

Ce genre d'hameçons est extrêmement utile et beaucoup trop peu employé : cela tient sans doute à son prix d'abord, puis à la difficulté de son empilage et de son emploi; mais pour la pêche au vif et celle aux gros insectes, il offre des avantages incontestables. Il faut l'empiler sur une très-forte florence ou sur une corde filée, s'il doit servir aux poissons voraces, armés de dents, dont la mâchoire est osseuse, et contre laquelle les trois pointes sont efficaces. Il est à remarquer cependant que, pour pêcher le Brochet, — notre plus formidable denté d'eau douce, — le Grappin peut être monté sur simple florence, car, une fois dans la gueule du Brochet, il l'empêche de rapprocher assez ses mâchoires pour couper la monture.

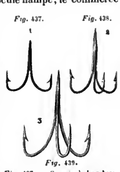


Fig. 437. — Grappin à deux branches soudées.

Fig. 438 et 439. — Grappins soudés à trois branches, acier blanc, deux numéros.

Le Grappin d'un très-petit numéro, 12 par exemple (*fig.* 436), est très-bon pour la pêche du Chevesne et de la Truite. Le Chevesne a une très-large gueule, très-charnue et dans laquelle un gros hameçon même ne trouve pas toujours à s'im-

planter, tant l'animal a d'adresse pour le palper *à plat* entre ses lèvres, et le rejeter de suite. Avec le Grappin, rien de semblable n'est à craindre ; si le Chevesne palpe l'esche, il est pris.

Pour la pêche à la grande volée, on se sert de ces petits grappins que l'on passe, au moyen d'une aiguille à amorcer (*fig.* 440), au travers du corps des grillons, hannetons, sauterelles, etc., dont on se sert. Les dards restent tout autour, au dehors, et appliqués sur le corps de l'insecte sans aucun inconvénient.

Fig. 440. — Aiguille à passer les Grappins.

Comme il est quelquefois difficile de se procurer des grappins dans les localités éloignées des grands centres, et même dans beaucoup de chefs-lieux de département, nous allons indiquer la manière de s'en confectionner de très-bons de toutes les dimensions, et surtout des plus difficiles à trouver; car il en est des grappins comme des bricoles. Les marchands de province, qui ne sont pas obligés d'être amateurs de la pêche parce qu'ils en vendent les articles, font venir des bricoles très-grosses, mais rarement de petites, sans doute parce que les pêcheurs de profession qui les achètent pour la plupart ne les emploient, à cause de leur efficacité, que contre des poissons de grande taille. Enfin, sans chercher plus de raisons à ce fait, l'expérience nous a cent fois démontré la même chose : il a donc fallu y chercher remède.

On prend trois hameçons n°s 8, 9, 10, 12 ou 14, selon l'hameçon triple que l'on veut faire : les plus commodes sont les limericks droits sans palette. Si l'on n'en a pas, ce qui n'arrive encore que trop souvent, on choisit trois hameçons ordinaires, dont on lime avec soin la palette et la hampe en pointe en s'aidant d'une pince ou d'un étau à main dans lequel on les tient.

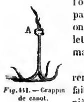


Fig. 441. — Grappin de canot.

Ceci fait, on en empile deux dos à dos, sur une forte florence bien choisie, puis on y joint le troisième par un empilage fait sur l'autre et serré avec beaucoup de soin. On vernit, de manière à bien pénétrer les deux ligatures superposées, et on laisse bien sécher (*fig.* 436).

Ces hameçons se serrent dans une boîte en fer-blanc, et non dans un portefeuille où ils se déformeraient. La soie de l'empilage doit être solide, mais très-fine et bien poissée.

On fait, au bout de l'empile, une boucle à ligature fine mais solide. La boucle sera petite, pour ne pas gêner dans l'aiguille à amorcer, quand on traversera les insectes, les fruits ou les poissons-appâts.



Fig. 442. — Catonnière.

—— On donne aussi le nom de Grappin à un instrument de fer (*fig.* 441) formé de trois crochets accolés par la plus longue branche que l'on termine en anneau A. Ce Grappin sert d'ancre au pêcheur en canot pour s'arrêter au fond ou au rivage. Le Grappin lui sert aussi, en le traînant avec une longue corde, pour retrouver les lignes de fond dont il a perdu les points de repère. On fait, pour le pêcheur en mer, un instrument destiné au même usage et formé d'une suite de grappins enfilés à la même chaîne. On le nomme *Catenière* ou *Catonnière* (*fig.* 442).

GRAPSE MADRÉ. — Le Grapse madré ou varié (*Grapsus varius*) est un petit crabe à têt presque carré, de 2 à 3 centimètres dans tous les sens. Sa couleur est

jaune livide, ses tarses sont épineux. On rencontre ces petits crustacés dans les parties rocailleuses des côtes de Bretagne et de la Méditerranée. (Voy. CRABE.)

GRAVELET. — (Voy. VANDOISE.) Ce poisson est ainsi nommé aux environs de Metz (Moselle).

GRAVEL-LAST-SPRING. — D'après Walton, ce petit poisson est du genre des Truites et du Saumon ; on trouve de la laite dans les mâles, et point d'œufs dans les femelles.

Yarrell indique que le Last-Spring est le jeune Saumon de l'année qui descend au mois de mars les rivières et les fleuves pour regagner la mer. Ce seroit alors le *Smolt* (voy. ce mot). La citation suivante le prouve :

The Last-Spring floods that happen in may,
Carry the Salmon fry down to the sea.

Cette descente des Saumonneaux dure pendant tout le mois d'avril et une partie de mai.

Le malheur, pour la simplicité de la nomenclature, c'est que ce nom populaire donné par les pêcheurs est appliqué non-seulement aux Saumonneaux, mais encore aux jeunes d'espèces analogues, mais cependant différentes.

GRAVEL-LAST-SPRING. — Ce poisson qui, en définitive, est un frai de la famille des Salmones, se pêche, comme tous ses congénères, à la mouche naturelle et artificielle; mais, vu son peu de grandeur et sa bouche encore peu développée, vu le temps très-printanier où il commence à se montrer (mars), il est bon de


Fig. 443. — Fourmi ailée.


Fig. 444. — Mouche verte.


Fig. 445. — Mouche bleue.

mettre à l'hameçon des fourmis ailées (*fig.* 443), ou des mouches (*fig.* 444 et 445), qui sont les premiers insectes naturels que l'on rencontre au réveil de la nature.

On se sert, avec autant d'avantage pour ces petits poissons que pour la pêche de l'Ombre, des hameçons-aiguilles (*fig.* 446) ; aussi ne doit-on pas les négliger (voy. ce mot).

On prend facilement de ces Saumonneaux dans la Loire : ils ont l'aspect et la grandeur d'une forte Sardine ou d'une petite Alose.

GRAVENCHE (Ceragenus hyamalis, Jur.). — Malacopt. abd. Salmon. Long. max. = 0m,30.

Fig. 446. Hameçon-aiguille.

Jurine a fondé ce genre sur de si petites différences qu'il y a tout lieu de croire, — selon nous, — que la Gravenche est tout simplement la *Féra blanche* ou *Féra des grands fonds* du lac de Genève, en dehors du haut fond de Travers. Quand on voit le Lavaret avoir sept noms différents pour ses sept premières années, sur le lac de Constance, où il nous semble n'être que la Féra changée d'eau, de lieu et de climat, rien ne doit nous étonner que les Gravenches, — comme la Palée et la Marène, — ne soient que des âges divers ou des modifications d'un même poisson.

Valenciennes lui-même hésite à chaque instant dans sa classification des Corégones : on voit qu'il n'avance qu'à regret, on reconnaissant des différences trop et trop peu tranchées pour établir des espèces reconnaissables. Cette prescience est d'autant plus remarquable dans cette partie de l'*Histoire des poissons*, qu'à l'époque où elle a été écrite, on croyait beaucoup plus que maintenant à la permanence du nombre de rayons des nageoires diverses. Les observations subséquentes ont fait voir que ce caractère étoit beaucoup moins fixe qu'on ne le supposoit. Ainsi, à propos de la Gravenche, voici les nombres qu'il donne.

B = 8. D = 15. A = 13. C = 31. P = 16. V = 12.

La Gravenche ne se montre que pendant le mois de décembre, où elle fraye sur les fonds graveleux du rivage. Cela dure quinze jours, puis elle redescend dans les profondeurs et on ne la voit plus. (Voy. FÉRA.)

GRAVENCHE. — Les Gravenches marchent par troupes, et on les entend de loin au bruit qu'elles font en ouvrant et en fermant la bouche à fleur d'eau. Elles imitent, dans ce mouvement des mâchoires, le barbottement des canards. On les attire par la lueur de feux allumés sur le rivage. Lorsqu'on les retire du filet avec précaution, on peut les mettre en réservoir, où elles vivent deux mois, si on a soin de renouveler l'eau fréquemment et de la tenir toujours très-claire. Au delà de ce temps, les poissons deviennent rougeâtres et ne tardent pas à périr. Elles diffèrent donc, par cela, des Lavarets et des Féras, qu'on ne peut pas garder aussi longtemps en captivité. Leur estomac est rempli de débris de coquillages et de plantes aquatiques. Il est assez curieux que des animaux à canal intestinal aussi court soient herbivores. La chair est plus ferme et moins fade que celle de la Féra.

GRAVETTE. — On donne, en Bretagne, le nom de Gravette (*fig.* 447) à différents annélides errants que l'on trouve sur le bord de la mer, et qui sont excellents pour la pêche à la ligne.

Fig. 447. — Gravette blanche.

Tous les poissons marins les recherchent, de fond comme de surface.

GRAVIER. — On donne ce nom au Véron dans le département de l'Aube. (Voy. Véron.)

GRELIN. — (Voy. Pêche a la ligne en mer.)

GRELOTS. — (Voy. Confection des grelots, Ligne et Pêche au grelot.) Les Grelots que l'on emploie pour monter les instruments de pêche sont en cuivre, et portent, chez les quincailliers, le n° 3. On les achète de différents timbres et, autant que possible, réguliers et sans aspérités qui pourraient couper ou retenir accrochées les lignes qu'on y mettrait.

GREMEUILLE. — Nom donné, en Lorraine, par les pêcheurs, à la Gremille ou Perche goujonnière. (Voy. ce mot.)

GRÉMILLE [*Genre*], (**Acerina**, Cuv.). — Par l'aspect général, les Grémilles se rapprochent extrêmement des Perches, mais leurs dorsales sont réunies; de plus le museau est creusé de nombreuses cavités, et enfin le préopercule est fortement denté au bord extérieur, tandis que l'opercule lui-même est terminé en pointe. Dents en velours aux mâchoires. (Voy. Perche goujonnière.)

GRENADIÈRE. — Espèce de *Bouteux*. (Voy. ce mot.)

GRENOUILLE (**Rana**). — Genre de reptiles : ordre des Batraciens, famille des Anoures, se distinguent des Crapauds par l'extrémité des doigts et des orteils qui ne sont pas étalés en disque, par la mâchoire supérieure armée de dents, par la forme de la langue fourchue en arrière et libre dans le tiers postérieur de sa longueur, enfin, par la forme générale plus svelte et plus élancée.

Nous ne parlons ici de ces animaux qu'au point de vue de l'appât excellent qu'ils forment, encore petits (*fig.* 448), pour la prise des poissons carnassiers, Brochet, Perche, Truite et même du Chevesne.

Les grenouilles ont de chaque côté de la gorge une vessie vocale très-apparente quand elle est remplie d'air et au moyen de laquelle l'animal fait entendre ses *coassements*. La femelle, qui ne possède pas cet organe, ne peut produire qu'un léger grognement.

Les grenouilles se nourrissent de vers, de larves, d'insectes aquatiques et de petits mollusques. Elles passent l'hiver engourdies dans la vase et s'accouplent au printemps. Leurs œufs disposés en chapelets sont abandonnés à la surface des eaux.

Au bout de quelques jours, les petits en sortent (*fig.* 449); ils portent le nom de *têtards*, sont absolument aquatiques et respirent par des branchies. Quinze jours après, on leur voit des yeux et des rudiments de pattes de derrière, et deux ou trois mois plus tard, leur peau se fend sur le dos, et l'animal en sort à l'état parfait et avec une queue qui disparaît graduellement.

On compte environ 20 espèces de ces animaux. Les plus communs sont : la *grenouille verte*, ou *grenouille commune* (*fig.* 446) verte avec trois bandes dorsales d'un beau jaune d'or; la *gre-*

nouille muette ou *rousse* porte une tache noire entre l'œil et l'épaule. Le mâle n'a pas de vessie vocale. Elle habite les champs, les vignes et ne va à l'eau que pour pondre.

Les *rainettes* ou *grenouilles d'arbres* sont toutes voisines des grenouilles propres, et pour la

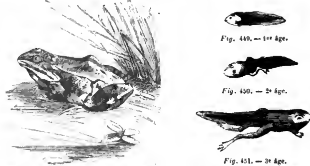


Fig. 449. — 1er âge.

Fig. 450. — 2e âge.

Fig. 451. — 3e âge.

Têtard de la grenouille verte, à différents degrés de son développement.

Fig. 448. — La Grenouille verte (état parfait). (*Rana esculenta*, Lin.).

pêche peuvent servir aux mêmes usages. Elles ont les doigts élargis en ventouses, au moyen desquels elles peuvent grimper sur les arbres pour chercher leur nourriture qui consiste en vers et petits insectes. En hiver, elles se retirent comme les grenouilles au fond des eaux et s'y engourdissent; leur cri est plus plein et plus fort.

C'est la grenouille qu'on emploie, dans un bocal, comme baromètre.

Pour les placer à l'hameçon, on en choisit de très-petites qu'on enferre sous la peau du dos, en y passant la pointe de l'hameçon qu'on fait ressortir entièrement. Ainsi prises, les grenouilles vivent très-longtemps en nageant à la surface de l'eau, où elles sont attaquées par les Brochets, les grosses Perches, les gros Chevesnes, les Truites, etc.

Fig. 452. — Manière de monter le Grappin pour la pêche à la Grenouille vivante, de surface.

On s'en sert également aux lignes de fond, la nuit, pour les Anguilles, mais dans ce cas, on les enferre solidement par le corps afin qu'elles ne puissent s'échapper.

Il est bon, quand on se sert de cet appât vivant, de prendre au moins un hameçon no 1. Il est bien préférable encore de se servir d'une petite bricole de deux nos 7, ou d'un grappin de trois nos 12 (*fig.* 451).

Les grenouilles grises sont préférables aux vertes, elles vivent plus longtemps.

Fig. 453. Petit Grappin excellent pour la Grenouille.

GRENOUILLE PÊCHEUSE. — On connaît sous cette appellation vulgaire la *Baudroie*, sur plusieurs côtes de France.

GRESLIN. — A Fécamp, on donne ce nom au Lieu (*Gadus virescens*).

GRÈVES. — C'est l'endroit que laisse à découvert la marée deux fois par jour. C'est également le théâtre des exploits de la pêche à la *Petite Câblière*, et, le plus souvent, de la pêche à la ligne à la canne, seulement quand des rochers le dominent à haute mer.

La qualité des grèves, ou plutôt leur constitution sableuse, vaseuse, rocheuse, etc., influe non-seulement sur l'espèce et la qualité du poisson qu'on y pêche, mais encore sur les différents moyens à employer pour les prendre.

GRIFFON. — Synonyme de *Bricole*, hameçon. (Voy. ce mot.)

GRILLON (Grillus). — Genre d'insectes orthoptères, famille des Sauteurs.

Cet insecte, que tout le monde connaît, est un des meilleurs appâts pour les poissons carnas-

siers. Il a la tête très-bombée, le corps noir et des antennes, dont le premier article est court et épais. Les mâles font entendre un bruit bien connu, qui les fait appeler cri-cri par onomatopée : c'est le bruit du frottement de leurs cuisses contre leurs elytres.

Nous avons en France : 1° Le grillon des champs, long de 0m,03, d'un noir brillant, qui se creuse de petits terriers dans les terrains sableux et secs exposés au soleil.

2° Le grillon domestique, plus petit et d'un brun rougeâtre. Il est commun dans les boulangeries.

La chasse de ces insectes doit précéder, pour le pêcheur, l'emploi fructueux qu'il veut en faire; cette chasse est amusante et exige la connaissance superficielle des mœurs du grillon.

Le grillon habite son terrier jusqu'à ce que les vignes ou les blés soient assez grands pour lui offrir une retraite tranquille et ombragée. Il ne le quitte guère avant la fin de juin ou la mi-juillet, il prend alors sa course, faisant entendre son cri-cri joyeux, et dans cette saison n'est plus facile à prendre. Cependant il reste toujours quelques retardataires, et on en prend encore vers la fin de juillet, mais beaucoup moins.

Quand le grillon a quitté son terrier et conquis la clef des champs, il redouble de surveillance et de ruse pour ne pas se laisser découvrir ; il se tait et se tapit à l'approche du danger, ou bien il fuit rapidement entre les chaumes des blés ou sous les pampres de la vigne, et comme il ne faut pas une grande place pour le cacher, il est bientôt en sûreté. Le pêcheur est donc, dans cette saison de l'année, obligé de faire une vraie chasse au grillon, peu fructueuse et fatigante, tandis qu'on peut le prendre *au gîte* quelques semaines plus tôt.



Fig. 454. — Grillons des champs. Adulte et jeune.

Il faut chercher le terrier du grillon dans les prés hauts, non sujets aux inondations, sur la pente des collines tapissées de gazon, et sur le revers, *après midi toujours*, des levées, des berges et des talus de fossés. On regarde attentivement si l'on ne voit pas de trous environ de la grosseur de l'index d'un homme ordinaire, dont l'orifice soit tourné assez ordinairement, et même *presque toujours, vers l'ouest*.

En a-t-on découvert ? on regarde de près, et l'on remarque à l'entrée de l'herbe broyée et coupée ; le trou est donc habité, et si le grillon est chez lui, on peut l'avoir ; mais il n'est pas toujours à la maison, et ne se prive pas du plaisir d'une petite promenade dans les environs.

On s'est muni d'un chalumeau de paille long comme l'avant-bras, et coupé à l'endroit le plus fin et le plus flexible du chaume, près de l'épi. On introduit ce fétu dans le terrier au moyen de la main gauche, et l'on tient la main droite suspendue au-dessus du trou, pour saisir le grillon au moment où il va sortir....

Si le grillon se fait prier pour sortir, on tourne la paille entre les doigts et on le chatouille doucement ; il sort enfin et s'arrête sur le bord de son terrier avec un air courroucé ; il faut le saisir immédiatement, car s'il rentre, il ne sortira plus et se fera tuer au fond de son trou plutôt que de le quitter.

On en manque moins en se munissant d'un couteau ouvert dans la main droite ; quand le grillon met le nez à la fenêtre, on enfonce brusquement la lame derrière lui et on lui coupe la retraite ; il est alors beaucoup plus facile à saisir pendant qu'il s'obstine à rentrer malgré cet obstacle invincible mais inconnu pour lui.

Fig. 455. — Boîte à Grillons.

A mesure de la prise, on les met dans la boîte CD (*fig.* 455), où l'on a introduit un peu d'herbe en soulevant le grand couvercle. L'introduction de l'herbe, dans la grande boîte où l'on essayera de les conserver, est indispensable, car, sans cela, ils se mangeraient les uns les autres, et au bout de quelques jours on n'en retrouverait plus qu'un et encore mutilé. Dans tous les cas, ce sont des prisonniers d'une conservation difficile, et malgré l'herbe, les plus petits ou les plus maltraités servent de pâture aux plus forts, sans rémission. Il faudrait pouvoir les séquestrer et, — vu leur haute valeur, — leur construire une prison cellulaire, ce qui pourrait se faire

dans de l'argile en y pétrissant de petites habitations analogues au terrier naturel, et dont le couvercle s'enlèverait en les mettant à nu.

GRILSE. — Ce mot anglais est adopté pour indiquer un Saumon adulte de premier retour. Cet animal est descendu *Smolt* à la mer, il en remonte *Grilse :* il était enfant, il est devenu homme. Il pèse alors 1 à 2 kilogrammes, et va opérer

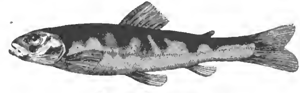


Fig. 456. — Grilse. (Saumon adulte de 1er retour.)

son premier frai : il est dans sa cinquième année, et plus ordinairement dans sa quatrième. Il redescendra encore une fois à la mer, cette année, à l'été, pour remonter à l'hiver *Saumon parfait.* (Voy. SAUMON, SMOLT, PARR.)

GRISET (Notidanus griseus, Couch.). — Chondropt. à branchies fixes; plagiost. Long. max. = 2m,30.

Syn. : *Grey-notidonus*, angl.

Le Griset, dont on connait deux espèces propres à la Méditerranée, diffère des Milandres par l'absence de la première nageoire dorsale. Son corps est très-allongé, renflé et très-comprimé latéralement. Il est remarquable par ses six ouvertures branchiales très-larges, en avant des pectorales. La langue est adhérente et les dents triangulaires en haut déchiquetées, tandis qu'en bas elles forment une espèce de scie à plusieurs rangs. Son museau est arrondi et déprimé comme celui du Requin. Les écailles sont entières et très-petites, en forme de feuilles; les pectorales quadrangulaires à coins arrondis, l'anale ronde en avant, pointue en arrière, la caudale d'une forme toute spéciale a le lobe supérieur très-allongé, coupé obliquement et l'inferieur très-petit.

La couleur du Griset est cendrée en dessus et blanchâtre en dessous.

GROGNEUR. — Nom vulgaire du *Cotte-Scorpion.* (Voy. ce mot.)

GRISEUS (Notidanus). — (Voy. GRISET.)

GRONDIN [*Genre*] **(Trigla,** Lin.). — Acanthopt. joues cuirassées.

Ces poissons ont un énorme sous-orbitaire, qui couvre entièrement la joue, et s'articule même, par une suture immobile, avec le préopercule qui ne peut se mouvoir qu'avec lui. Les côtes de la tête, à peu près verticaux, lui donnent une forme approchant du cube ou du parallelipipède, et ses os sont toujours durs et grenus. Le dos porte deux nageoires distinctes, et il y a sous la pectorale des rayons libres au nombre de trois. Les Grondins ont environ 12 cœcums et une vessie aérienne large et bilobée. Plusieurs espèces font entendre, quand on les prend, des sons qui leur ont valu leur nom vulgaire de Grondins.

GROSEILLE (Pêche à la). — On se sert dans les remous, et aux endroits où l'eau des rivières est agitée, de groseilles rouges, grosses ou à grappes, pour prendre les mêmes poissons qui viennent à la pêche à la cerise, au raisin, au sang, etc.

GROS-GUILLAUME. — Nom de la *Raie Bâtis* à Douarnenez. (Voy. RAIES, § 4.)

GRUNDEL. — Appellation lorraine de la *Loche franche*, dans la partie qui confine à l'Allemagne. (Voy. LOCHE FRANCHE.)

GRÜNDLING. — Nom que l'on donne, en Alsace, à la Loche franche, quoique ce soit aussi celui du Goujon. (Voy. LOCHE FRANCHE.)

GUELDRE. — La Gueldre est une espèce de rogue composée de menues Crevettes, de Crabes naissants, et d'alevins de toutes sortes de poissons que les pêcheurs pilent pour les réduire en pâte. Cette matière devrait être formée

seulement des petits Crustacés marins *non comestibles* que l'on rencontre en immenses quantités sur toutes les côtes sablonneuses, et principalement vers les embouchures saumâtres des rivières : malheureusement il n'en est point ainsi, et, cette année encore (1866), dans la rivière de Quimper, nous avons examiné des tonneaux de rogue que nous avons trouvés entièrement composés de jeunes Crevettes comestibles, Crangons et Palémons, et de frai de poissons. C'est ainsi que des quantités *immenses*, *incommensurables*, de frai de Turbots, de Soles et d'autres poissons littoraux sont inutilement et stupidement détruites par les riverains, chaque année ! Comment pourrait-il en être autrement? Cette pêche se fait à deux hommes, au moyen d'une espèce de petite senne en étamine ou en canevas qu'ils traînent entre eux, sur le sable du rivage, par un mètre d'eau. Tout est emporté sans discernement, sans choix; tout est salé ensuite, et compose cet appât digne de la barbarie et de l'ignorance d'un autre âge.....

On trouve, dans cette Gueldre, une énorme quantité de jeunes Syngnathes de différentes espèces. Comme ces petits poissons sont sans utilité pour l'homme, il n'y a là aucun inconvénient; mais les milliers de Turbots, de Soles, de Mulets, etc. !... mais les milliards de Crevettes !.... Les Crevettines seules devraient être soigneusement conservées dans cet appât, et la pêche qui détruit tant de bonnes espèces, pour en utiliser un si petit nombre de mauvaises, devrait être sévèrement prohibée. Quel que soit le prix du tonneau de Gueldre, on est effrayé de la valeur de substance alimentaire *précieuse* qu'il représente, ainsi détruite *en germe*. Encore, si l'on manquait de substances animales à utiliser ! Mais, sur ces mêmes côtes, abondent les Sprats, les Prêtres, les Piloneaux, etc., tous petits poissons sans valeur, et qui en acquerraient une réelle à être transformés en appâts utiles. En présence d'une semblable dilapidation, ne nous étonnons donc plus de l'appauvrissement des côtes de France, et espérons qu'une prompte répression viendra tarir ce commerce insensé. Par le règlement sur la pêche maritime côtière du 4 juillet 1853, il est défendu d'employer la Gueldre ou pâte obtenue en pilant des Chevrettes, Crabes et petits poissons de toute nature, ainsi que les *bonnes espèces* de poissons, crustacés et coquillages qui n'ont pas atteint les dimensions réglementaires. La lettre !...., bon ! mais la répression ?.... néant !

GUIDEAU. — Filet en forme de manche dont on présente l'embouchure à un courant qui la traverse. Ces filets s'établissent soit entre les arches des ponts, soit au déversoir des moulins et des usines. Tout le poisson gros ou petit, bon ou mauvais, s'y trouve emporté, pressé et y meurt en peu de temps.

Comme ce filet a quelquefois 10 mètres de long, et qu'on ne pourrait pas le retourner pour en faire sortir le poisson, on ajoute ordinairement, à l'extrémité, un verveux ou une nasse dans lequel le poisson se rend et d'où on le retire facilement. Ces filets portent des mailles de différentes grandeurs; celles de l'embouchure ont de 5 à 6 centimètres de côté; au fond, elles n'ont souvent que 8 à 10 millimètres, et, dans ce cas, l'engin devrait être probibé, car il devient très-meurtrier; tous les petits poissons qui y entrent s'y trouvent roulés par l'eau au milieu des brindilles, des herbes, de la vase, et sont tués rapidement. Les gros mêmes y sont souvent meurtris et n'échappent pas à la mort; aussi le poisson des grands Guideaux sédentaires est-il peu recherché, parce qu'il est presque toujours boyé.

On associe souvent la disposition des Gors (*fig.* 419, p. 357) aux Guideaux, c'est-à-dire qu'on fait à celui-ci deux longues avancées divergentes en filet, lesquelles, ta-

misant plus d'eau, amènent plus de poisson à la bire centrale. Le Guideau est proprement le filet des biefs de moulins, d'usines, etc. Il s'emplit facilement de poissons blancs et d'Anguilles, la nuit surtout, dans les crues ou quand le temps est lourd et orageux. La Carpe, la Tanche, la Truite, le Brochet s'y laissent porter moins aisément, mais encore y viennent-ils apporter leur contingent de temps à autre. Les Guideaux, dans ces cas-là, sont montés sur un *assemblage d'ouverture* en pièces de bois qui s'adaptent aux vannes ou aux déversoirs.

Comme conclusion, nous devons dire que ce filet est l'un des plus dévastateurs qui existent, que son emploi devrait être sévèrement prohibé en eau douce, à moins qu'une surveillance efficace, — tout à fait illusoire à l'époque où nous vivons et sous la législation actuelle, — ne vienne assurer l'emploi de mailles assez grandes pour laisser librement passer les alevins et ne retenir que les poissons dont la capture peut être utile.

A cela les intéressés répondront que le Guideau est spécialement destiné à la pêche des Anguilles, que l'Anguille adulte passe par une très-petite ouverture, qu'on est donc forcé de resserrer les mailles pour arrêter ces animaux. Ces considérations sont justes, mais il vaut mieux ne prendre que des Anguilles de très-forte taille ou n'en pas prendre du tout, au besoin, que de dévaster et de dépeupler périodiquement les cours d'eau de la France.

Le Guideau est un filet trop commode pour qu'on ne l'ait pas employé à la pêche de mer. On en a formé effectivement de hauts et de bas étaliers. Pour établir des Guideaux en hauts étaliers, on choisit l'embouchure d'une rivière ou le lit d'un courant. On s'approche le plus possible de la laisse de basse mer, et là on établit une espèce de barrage en enfonçant des pieux ou *chèvres* à peu près d'un mètre dans le sable, et assez longs pour qu'il leur reste, suivant la profondeur de l'eau, une hauteur de 2 mètres au moins au-dessus du sol. On en plante ainsi, les uns à côté des autres, autant que l'on a de Guideaux à placer entre eux. Comme ces filets doivent supporter le passage de la marée, on attache la tête de chaque chèvre à une corde fixée au sol par un solide piquet. Chaque tête des chèvres est de même réunie par une corde d'étai qui s'attache aux deux extrémités, dans le sol, de la même manière. On tend à $0^m,50$ de terre une seconde corde parallèle à celle-ci et entourant les chèvres pour en augmenter la solidité.

Ceci fait, il ne reste plus qu'à attacher les Guideaux entre chaque chèvre. Chacun de ces filets a 6 mètres environ de long, l'embouchure s'évase jusqu'à environ $2^m,50$ de diamètre, et les mailles, près de cette embouchure, qui est bordée d'une corde solide, ont de 25 à 40 millimètres de côté. A 4 mètres de l'entrée, elles n'ont plus que 20 millimètres. On continue à les rétrécir ainsi jusqu'au dernier mètre, où elles ont de 5 à 7 millimètres. L'embouchure du filet s'attache non-seulement aux cordes supérieures et inférieures qui réunissent les chèvres, mais encore à des anneaux de fer amarrés aux pieux.

L'embouchure des Guideaux regarde toujours la terre, afin que la marée descendante y laisse le poisson de flot. On visite ces engins à chaque marée ; malheureusement le poisson qu'on y trouve est presque toujours noyé. On amarre souvent à un piquet la queue de chaque Guideau, pour empêcher que la marée ne le roule, ne le torde ou ne l'enchevêtre avec ses voisins.

Ce filet est fort en usage sur les côtes de Normandie pendant l'hiver, du commencement d'octobre à la fin de mars.

Les *bas étaliers* ou *baches volantes* sont montés sur des piquets qui ne dé-

passent le sol que de 1 mètre. Les cordes d'étai sont inutiles alors ; les Guideaux sont naturellement de grandeur assortie, et ces filets ne s'installent guère à demeure. On les pose, pour une marée, dans un endroit qui paraît convenable, sauf à les transporter plus loin le lendemain. On les oriente comme les hauts étaliers.

GUIDEAU DE PIED. — (Voy. FAUX.)

GUILDILLE, GUILDIVE, GUILDE ET GUILDRE. — (Voy. GUELDRE.)

GUISEAU. — Le nom de Guiseau est donné, en Normandie, à une variété d'Anguille dont la tête est assez courte, l'œil grand, la chair ferme et plus grasse que celle de l'Anguille commune.

C'est celle que l'on désigne sous le nom de *Pimperneau*. (Voy. ANGUILLE.)

La synonymie des espèces d'Anguilles est extrêmement obscure.

GURNARD. — (Voy. ROUGET GRONDIN.)

H

HABILLOT. — Nom picard de l'*Egrefin*. (Voy. ce mot.)

HADOU. — Nom donné en quelques endroits à l'*Egrefin*.

HAIN. — Dénomination vieillie de l'*hameçon*, cependant encore employée dans la campagne et sur la plupart de nos côtes de la Manche.

HAÏS OU HAIE. — On donne ce nom aux retours que fait l'eau d'un fleuve ou d'une rivière, lorsque, arrêtée dans son courant par un corps qui lui oppose une résistance, elle revient sur elle-même dans la direction de ce corps.

Une palissade serrée, un mur, un perré entrant dans le lit d'une rivière et barrant une partie du courant, donne lieu à un Haïs. Les piles d'un pont présentent un mouvement d'eau analogue, mais qui prend plus volontiers le nom de *remous*, parce que les deux mouvements contraires de l'eau qui passe sous chaque arche produisent un effet giratoire derrière la pile.

HALACHIA. — Nom de l'*Alose* à Marseille. (Voy. ce mot.)

HALIN. — Synonyme de *Aussière*. (Voy. ce mot.)

HALOPIN. — Nom de la *petite Senne* dans le 2e arrondissement. (Voy. SENNE DRUE.)

HAMATUS (Salmo). — (Voy. BÉCARD.)

HAMAUX. — Rets extérieurs, à grandes mailles, du *Tramail*. (Voy. ce mot.)

HAMBURGE — (Voy. CARRASSIN.)

HAMEÇON. — *Toute la pêche est dans l'hameçon*. L'Hameçon est l'instrument universel du pêcheur sauvage aussi bien que du pêcheur civilisé. Il est aussi naturel à l'homme que la lance ou la flèche, laquelle n'a pas deux manières d'être et se retrouve partout la même, une tige armée d'une pointe à l'une de ses extrémités.

L'homme a importé avec lui, sur la terre, un certain nombre d'instruments qui semblent nés avec ses premières idées, qui répondent à ses premiers besoins et qui, de leur nature, sont si simples et si complets que le perfectionnement n'existe pas pour eux.

L'Hameçon est de ce nombre : on en a perfectionné la matière, — qualité non essentielle de son être, — mais non la forme qui en est constitutive : l'Hameçon est ou n'est pas, rien à perfectionner là dedans. Il a été inventé chez le sauvage, il se compose, encore aujourd'hui chez lui, d'épines, d'arêtes, d'os, de pierres même : chez les nations plus civilisées, il est en métal fondu plus ou moins grossier, bronze (*fig.* 457 à 459), cuivre ou fer : enfin les progrès de la fabrication l'ont amené à être aujourd'hui une tige d'acier trempé (*fig* 465 à 481), plus ou moins fine, arrondie en crochet; le bout le plus court se termine par une pointe barbelée, la tige principale ou *hampe* est légèrement aplatie à son extrémité (*fig.* 459), pour empêcher que la ligature, qui réunit l'Hameçon à l'empile, ne glisse et ne laisse échapper ainsi l'Hameçon et la proie qui y est attachée.

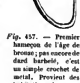


Fig. 457. — Premier hameçon de l'âge de bronze ; pas encore de dard barbelé, c'est un simple crochet de métal. Provient des habitations lacustres du lac de Zurich.

Fig. 458. — Hameçon de l'âge de bronze ; deuxième forme. Apparition du dard et de l'anneau pour attacher à la ligne. Provient des habitations lacustres du lac de Zurich.

Dans nos provinces littorales de la Manche, on se sert encore de la forme primitive de l'Hameçon sauvage, l'*Hameçon d'épine*, pour prendre certains poissons de mer. Voici comment on le fait : on prend une épine d'épine blanche à laquelle on conserve adhérent un peu du bois de la branche qui la porte : les pêcheurs prétendent que ces hameçons grossiers sont préférables aux hameçons métalliques, parce qu'ils ne s'enfoncent pas dans la vase des bancs où ils établissent leurs cordées.

Quoi qu'il en soit, il est si facile, — au moyen d'un corceron (*fig.* 458), — d'alléger l'Hameçon pour qu'il ne porte pas, que leur raison principale est sans doute une économie bien mal entendue, si l'on pense à la grossièreté de pareils engins comparés aux moins bien faits de nos Hameçons métalliques.

Fig. 459. — 3e forme. Perfectionnement. Non-seulement le dard existe, mais la palette se montre pour l'empilage. De plus, elle porte des crans afin que l'adhérence de la ligature soit plus complète. Entre cet hameçon et ceux de nos jours il n'y a de différence que la perfection de l'outillage producteur et la matière. Provient également des habitations lacustres de l'âge de bronze, sur le lac de Zurich.

L'Hameçon, comme la lance, étant inventé de toute antiquité, les modifications les plus profondes qu'il ait éprouvées ont porté sur sa grosseur surtout : il fallait déjà beaucoup d'adresse pour tailler un morceau de coquillage en hameçon de la grosseur de notre 00000 actuel ; or il y a bien de la distance entre ce numéro et le 20 ou 22 des Hameçons fins que nous fabriquons aujourd'hui. Mais il ne faut pas oublier que le nombre des poissons, et surtout leur taille, a diminué en même temps que la taille des Hameçons, tandis que la difficulté de les prendre a suivi une marche encore plus rapide. La civilisation, partout où elle touche, rend défiants les animaux autochthones. Ainsi les premiers navigateurs qui abordèrent à certaines côtes privilégiées, y tuèrent à coups de bâton des oiseaux ahuris et ne sachant pas quel était ce nouvel agresseur ; ils y prirent à pannerées, pendant la marée basse, les poissons les plus délicieux. De nos jours, les oiseaux ont fui, ou sont devenus défiants; on ne les tue plus qu'au fusil, et encore : les poissons ont appris la lutte et la méfiance, et si l'on en prend encore là-bas un plus grand nombre avec plus de facilité que sur nos côtes dévastées, il faut l'attribuer à la prodigieuse fécondité de certaines espèces, quand elle est aidée par la température admirable des climats chauds.

Sans remonter aux temps bibliques et sans nous occuper des animaux aquatiques que les Hébreux tenaient en petite estime, ne connaissaient que très-peu dans leur pays sec et désolé, — et qu'ils n'ont pas pu faire entrer dans l'arche de Noé, — il faut constater, comme nous l'avons fait, que l'invention de l'Hameçon ne peut avoir de date certaine ni même approximative, pas plus que celle de la flèche, de la lance, du bouclier, etc. Ce sont des créations pour ainsi dire instinctives, spontanées, chez tous les peuples répandus à la surface du globe, et tellement inhérentes au développement de leurs facultés, que le premier instrument que fait l'enfant sauvage ou l'enfant le plus civilisé, est *le même :* c'est un arc et sa flèche.

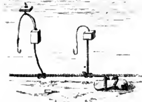


Fig. 460. — Hameçons allégés par des bouchons de liége.

L'enfant devenu jeune homme tourne sa flèche, devenue plus grande, contre les animaux de la forêt; il la tourne de même contre ceux du rivage. La tentation de manger les poissons que l'eau du fleuve grossi aura laissés sur les bords ou dans des dépressions naturelles à portée de la main, est naturelle, et l'homme a aimé le poisson dès qu'il a pu en prendre. Mais le fleuve ne grossit pas souvent, les réservoirs naturels sont vite épuisés, et cependant les hommes virent dans les ondes transparentes mille poissons se poursuivre, se dévorer, se jeter avidement sur les portions de matières assimilables qui tombaient à l'eau, sur une graine, sur un insecte jouet du vent ou du hasard..... La pêche était inventée, et, du même coup, la destruction de l'homme, — en tant qu'espèce, — était devenue impossible, car la mer lui fournirait *seule* sa nourriture, si la terre pouvait la lui refuser.

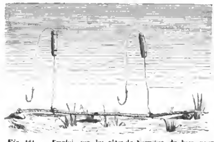


Fig. 461. — Emploi, sur les côtes de Norwége, du bois pour soulever les empiles.

Cacher sous un insecte ou sous une graine, dans un fruit, le crochet qui ramènera le poisson, alors que celui-ci aura englouti le tout, voilà l'Hameçon trouvé.....; y faire un trou, dans lequel on passe un brin d'aloès, de chanvre, de tout autre filament végétal, une tige de liane parasite des tropiques, un crin....., et voilà la ligne complète, et telle qu'elle sert depuis la création du monde !....

En étudiant attentivement les curieux vestiges des instruments de pêche des peuplades qui ont habité notre pays et les pays voisins, dans des temps anté-historiques, nous avons en quelque sorte acquis la certitude morale que l'hameçon, tel que nous le connaissons maintenant, n'est peut-être pas le premier qui a dû servir. En effet, on a trouvé en même temps que les formes des figures 457, 458, 459, la forme 462 et 463 qui est une véritable bricole, mais si simple, si facile à faire et en même temps si efficace, qu'il est impossible qu'elle n'ait pas été préférée, dès l'abord, par ces peuples grossiers.

Cette forme, en effet, rend l'attache de l'hameçon à la ligne incomparablement plus facile et plus solide. A cette période, où le dard n'était pas encore in-

venté comme dans la forme 458 et 459, celle-ci offrait en même temps une beaucoup plus grande sécurité que le poisson piqué ne se débarrasserait point.

Ainsi, fait très-remarquable ! la bricole que nos pêcheurs ont presque abandonnée, la bricole que, nous, nous recommandons comme un des perfectionnements de la pêche à venir, la bricole était probablement l'hameçon préféré et le plus employé par nos pères !

Fig. 462. — Bricole primitive de l'âge de bronze, trouvée dans les habitations lacustres du lac de Neufchâtel. Cette première forme est excessivement remarquable.

Tout nous prouve d'ailleurs que l'art de la pêche était en grand honneur parmi ces populations, et poussé aussi loin que leur mode d'outillage le leur permettait, mais certainement plus loin que beaucoup d'auteurs ne le soupçonnent. Ainsi l'emploi de la flotte leur était parfaitement familier, et nous n'avons pas eu de peine à en reconnaître un *grand nombre*, de formes et de grosseurs différentes, rangées parmi les objets curieux que les fouilles ont ramenés au jour. Ces flottes étaient en bois léger, tilleul, saule ou tremble — la décomposition à demi charbonneuse du bois rend la détermination de son espèce difficile — et de la forme d'une olive ou de deux troncs de cône opposés par la base, que les pêcheurs campagnards donnent encore à un bouchon lorsqu'ils le taillent pour le convertir en flotte grossière. Ces flottes sont assez grosses, la plupart approchent du volume d'un œuf de poule ; ce fait nous amène à déduire deux conséquences : la première, que la ligne devait être lourde, ce dont nous ne doutons pas un moment en pensant qu'elle était faite de fibres végétales grossières, perméables à l'eau, et réunies d'une manière très-superficielle ; la seconde, que la pêche se faisait *à fond*, par conséquent avec une ligne longue et destinée à aller chercher dans leurs retraites les poissons les plus forts.

Fig. 463. — Deuxième forme de bricole provenant également des habitations lacustres, mais du lac de Zurich. La fabrication est moins simple, il y a progrès ; on s'est aperçu que la hampe de la première *fig.* 462 rend l'entrure du fer plus difficile, et que l'engin bascule dans la bouche du poisson.

La grosseur de l'hameçon indiquait d'ailleurs le choix de ces proies et rendait la pêche à la ligne propre seulement aux grosses espèces. Il est probable que certaines autres flottes de bois plus considérables, rapprochées de prènes rondes, oblongues et perforées (*fig.* 464), indiquent l'emploi de filets qui servaient à capturer les espèces littorales de moindre dimension.

Fig. 464. — Pierres perforées pour charger les filets.

Nous avons fait remarquer plus haut que les Hameçons actuels étaient simples de forme, et qu'ils se décomposaient en plusieurs parties dont chacune a son nom : la *hampe* ou la plus grande branche, le *coude* ou la partie courbée, la *pointe* ou la plus petite branche, celle qui est acérée et munie d'une *barbe* relevée en sens inverse, laquelle retient l'instrument dans les chairs resserrées sur elle, après le passage de la pointe principale. La manière dont sont construits les Hameçons soignés des plus petits numéros, est très-importante comme emploi, et remarquable comme difficulté vaincue ; certains de ces engins sont de véritables chefs-d'œuvre de précision.

En énumérant les diverses parties constitutives de l'Hameçon, il n'est pas besoin de faire remarquer que la valeur finale de l'instrument dépend autant de la relation, de la proportion la meilleure entre ces parties principales, que de la matière même qui sert à composer l'instrument. Nous avons examiné à chacun des mots *Palette*, *Hampe*, *Dard*, *Courte-queue*, les différentes formes

que ces parties comportent et les qualités variables qu'elles ajoutent à l'Hameçon.

De nos jours, les Hameçons se fabriquent principalement en Allemagne, en Angleterre et en France; les allemands et les suisses (*fig.* 465) sont à très-bon marché, mais très-grossiers et de médiocre qualité. Les français sont aussi bons que les anglais (*fig.* 466) dans les sortes ordinaires et les fines de formes anciennes, mais les Anglais *seuls* cherchent et perfectionnent chaque jour la forme et la matière de leurs Hameçons. Aussi, mettant tout amour-propre national de côté, devons-nous dire que nous faisons en France tout aussi bien qu'en Angleterre, que nous serons à la hauteur de nos voisins quand nous *le voudrons*, mais que nous *ne le voulons pas*, soit parce que la consommation des Hameçons fins, en France, est peu considérable et réservée seulement à quelques pêcheurs amateurs zélés; soit parce que la masse des pêcheurs de la campagne et des pêcheurs qui vivent de cet état sur les fleuves et les rivières, en sont encore à croire qu'il y a de l'économie à se servir d'Hameçons au meilleur marché possible (*fig.* 467 et 468).

Fig. 465. — Hameçon carré (suisse), à pointe droite; forme tres-recherchée pour la pêche aux lignes de fond sur le lac de Constance. Ces hameçons ne reçoivent qu'une trempe tres-faible qui leur permet de s'ouvrir facilement sous la traction du poisson. Les pêcheurs prétendent que c'est un avantage pour les pêches où le poisson se prend seul.

Fig. 466. Hameçon français ordinaire

En Angleterre, au contraire, où tout le monde pêche, tout le monde achète les Hameçons fins et des meilleures sortes (*fig.* 469 et 470); les pêcheurs de profession *surtout*. Par conséquent, les fabricants ont intérêt à progresser, ce qu'ils font, et à produire très-bien, ce qu'ils essayent toujours. Ils vendent cher, c'est vrai; mais leurs instruments sont *très-bons* : c'est un bon marché relatif, mais certain.

Il faut attribuer ces différences à ce que l'art de la pêche, — malgré les immenses progrès qu'il a faits en France dans ces dernières années, — est encore, chez nous, bien en arrière sur les habitudes des Anglais. Notre fabrication se perfectionnera avec notre savoir-faire en fait de pêche.

On doit remarquer que nous n'avons parlé jusqu'à ce moment qu'au point de vue des Hameçons *fins*, et *noirs* ou *bleus*, servant à la pêche en eau douce : si maintenant nous passons aux Hameçons étamés (*fig.* 471) qui s'emploient pour la pêche en mer, notre amour-propre national peut relever la tête, car ici ce sont les Anglais qui sont nos tributaires. Nos Hameçons de mer sont de beaucoup préférables aux leurs comme tournure, comme

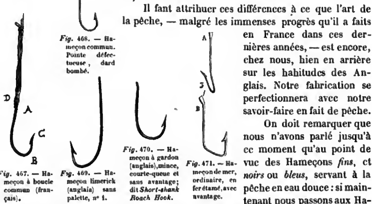


Fig. 467. — Hameçon à boucle commun (français).

Fig. 468. — Hameçon commun. Pointe défectueuse, dard bombé.

Fig. 469. — Hameçon limerick (anglais) sans palette, n° 1.

Fig. 470. — Hameçon à gardon (anglais), mince, courte-queue et sans avantage; dit *Short-shank Roach Hook*.

Fig. 471. — Hameçon de mer, ordinaire, en fer étamé, avec avantage.

forme surtout, et il paraît qu'ils ne peuvent parvenir à les imiter facilement, puisque leurs pêcheurs, sur les côtes de la Manche, viennent s'approvisionner chez nous.

La fabrication des Hameçons comprend non-seulement les Hameçons simples de tous les numéros, mais encore les *bricoles* ou *hameçons doubles ;* parmi ceux-ci,

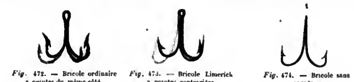


Fig. 472. — Bricole ordinaire à pointes du même côté.

Fig. 473. — Bricole Limerick à pointes contrariées.

Fig. 474. — Bricole sans avantage.

les uns sont tournés du même côté (*fig.* 472), les autres à pointes contrariées (*fig.* 473) ou sans avantage (*fig.* 474) ; 2° les *grappins* ou hameçons *triples* (*fig.* 438 et 439) ; 3° les émérillons de deux formes, les uns ayant une extrémité à boucle élastique formant porte-mousqueton (*fig.* 476 et 477); les autres ayant leurs deux branches fermées (*fig.* 475). Les émérillons se font comme les Hameçons, en suivant une série de numéros. Le malheur est que les séries de numéros des Hameçons, des bricoles, des grappins, des émérillons sont toutes différentes et n'offrent aucun rapport; de même, entre deux fabriques d'hameçons, aucune des séries ne se rapporte. L'une commence à 0000, l'autre à 000; l'une finit à n° 18, l'autre à n° 20 ou n° 22 ; c'est un chaos auquel on devrait bien remédier par le choix d'un étalon à peu près immuable. Les pêcheurs y gagneraient de s'entendre; chose impossible dans ce moment, où il faut faire choix des hameçons à l'œil, et jamais sur le numéro de leur enveloppe.

Fig. 475. — Émérillon simple.

Fig. 476. — Émérillon à porte-mousqueton.

Quand on emploie de petits Hameçons, il est bon de toujours les prendre à palette (*fig.* 466) ; il en est de même des gros pour la pêche de fond ; on prend quelquefois ces derniers à boucles (*fig.* 467), mais nous sommes décidément ennemis de cette forme d'Hameçons. Nous recommandons de choisir des Hameçons à palette, parce que les petits offrent une certaine difficulté pour bien serrer l'empilure, et que la palette aide beaucoup, quelque petite qu'elle soit, à retenir la ligature. Quant aux gros, nous les préférons renforcés, à cause de leur pointe qui est grosse, forte, et résiste mieux sur les cailloux. Mais pour toute pêche au coup, c'est-à-dire avec la plume ou le bouchon flottant sur l'eau, les Hameçons touchant à peine au fond ou ne le touchant pas du tout, il faut, du n° 1 au 9, ne prendre que des Hameçons sans palette, et, parmi eux, ceux dits *Limericks* (*fig.* 469 et 470). Ils sont d'un maniement facile pour l'empilage et possèdent une pointe supérieure, mais ils ont, en même temps, le défaut de leurs qualités : ils cassent facilement.

Fig. 477. Émérillon de forme ancienne, commode par son petit volume.

Quant aux lignes employées en cordées pour la pêche de nuit, ou de fond, il faut y employer des Hameçons *renforcés*.

Il serait impossible de donner une nomenclature de toutes les formes d'Hameçons usitées, cependant on peut classer ainsi les plus employées ; ce sont :

Les Hameçons à Palette ordinaires : *minces*, *moyens* ou *renforcés*.
Id. à Palette ordinaires, courte queue : *minces*, *renforcés*.

Hameçons Limericks droits : *à palette, sans palette* (*fig.* 469).
Id. Limericks courbes : *à palette.*
Id. Limericks à courte queue, courbes, ronds, dits *Hameçons à gardon* en Angleterre (*fig.* 470) : *à palette, sans palette.*
Id. à palette, communs : *renforcés.*
Id. à boucle, communs : *simples, renforcés.*
Id. étamés : *simples, renforcés, carrés, a, b* (*fig.* 478) ou *ronds* (*fig.* 479).
Id. étamés : *longue queue* ou *à maquereau* (*fig.* 479).
Bricoles : *minces, renforcées, contournées* (*fig.* 472 et 473).
Grappins : *acier blanc* (*fig.* 439), *acier bleu.*

Les Hameçons les plus petits, pour la pêche de mer, ont environ 16 à 18 millimètres de longueur (*fig.* 471) ; ils augmentent graduellement de longueur et de

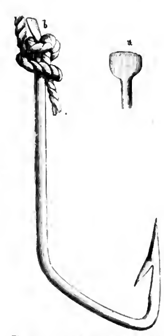


Fig 478. — Hameçon de mer, en fer étamé. Bonne fabrication, usité au Pollet. Pas d'avantage. Bon pour la pêche du Congre, de la Raie ; faible pour celle de la Morue, pour laquelle on prend un numéro double, comme grosseur. — *a.* Palette non coupante, bien émoussée. — *b.* Empilage sur ficelle de l'empile. Nœud simple ordinaire.

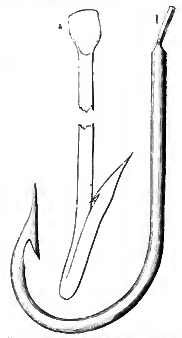


Fig. 479. — Hameçon de mer en fer étamé. Forme dite marseillaise, employée en Bretagne. Très-mauvaise fabrication, dard bossu au-dessous de la barbe ; fort avantage à droite, du bon côté pour la facilité d'escher. Cet hameçon est employé pour le Congre, la Raie, le Germon, le Maigre, etc. Il serait un peu faible pour la grande pêche de la Morue sur les bancs. — *a.* Palette vue de surface. — *b.* Vue de profil.

grosseur de fil d'acier jusqu'à la dimension moyenne de $0^m,20$ à $0^m,22$, sur la grosseur d'une forte plume d'oie (*fig.* 478 et 479).

Si la pêche, comme celle de la Morue par exemple, se fait sur un fond de roches, on se sert d'Hameçons en fer étamé : au retour de la pêche, quand ils sont

tordus, on les rebat sur l'enclume et le dommage est réparé. Si l'on employait des Hameçons d'acier, on n'en rapporterait pas la moitié.

La forme des Hameçons de mer est, avons-nous dit, toute différente de celle des Hameçons d'eau douce : est-ce une nécessité? Nous ne le pensons pas, et les Hameçons d'eau douce nous ont toujours donné, quand nous les avons employés, une supériorité marquée sur ceux de mer, dont la pointe est beaucoup moins effilée et l'entrure bien plus difficile. Si maintenant nous parlons des lignes qui, en mer, peuvent traîner au fond sous l'impulsion d'un bateau à la voile, il est évident que les gros Hameçons en *fer étamé* peuvent seuls résister; mais, pour la pêche entre deux eaux, les petits et solides Hameçons anglais dits *Limericks* valent mieux que les Hameçons à deux courbures que l'on emploie pour la pêche des petits poissons, tels que Merlans, Limandes, Vives, Rougets et autres.

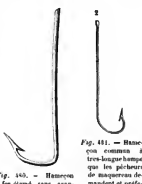


Fig. 480. — Hameçon fer étamé sans avantage; usité en Norwége pour la pêche en mer. Longue hampe et forme particulière du dard et de sa pointe.

Fig. 481. — Hameçon commun à très-longue hampe que les pêcheurs de maquereau demandent et préfèrent, en Bretagne. Forme défectueuse, dard bombé; mais les pêcheurs les veulent ainsi.

On fait depuis quelques années usage en Bretagne des Hameçons à longue hampe, forme de la figure 481; ils sont très-commodes à *boitter*, et les pêcheurs les recherchent beaucoup pour la pêche du Maquereau, par exemple, où il ne faut pas perdre un moment tandis que le poisson donne.

HAMEÇON A CHAS. — Cette innovation présente, entre autres avantages, celui de s'empiler d'une manière très-simple, très-rapide et très-solide, et celui que l'empilage, ne formant pas grosseur sur la hampe, ne gêne en aucune façon pour faire remonter, autant qu'on le désire, les esches même les plus molles.

L'inventeur a pris soin de combiner la grandeur des chas suivant la force des hameçons, de sorte que les forts numéros permettent d'employer de la florence double ou triple. Chaque chose, en ce monde, ayant ses désavantages, nous sommes obligé de signaler le prix trop élevé encore de ces hameçons, inconvénient qui disparaîtra probablement un jour par suite de la concurrence et de la plus grande fabrication. En second, lieu nous remarquerons que cet hameçon n'est commode que pour la florence ou le crin simple. Dès qu'on emploie une cordelette de lin filé ou un margottin, le nœud devient gros, rugueux et peu solide. De plus, les bouts du crin qui dépassent en petit balai, gênent pour le passage du ver. Il est préférable, dans ce cas, de se servir du mode ordinaire d'empilage à la soie bien poissée et vernie.

Fig. — 482. Hameçon-*Warner* à chas, forme Limerick.

Fig. 483. Hameçon-*Warner* à chas; forme américaine.

Nous en dirons autant pour la corde filée, si précieuse en mer et quand on pêche le gros Brochet, la Truite et le Saumon. Malgré cela, ces hameçons seront d'une grande commodité dans beaucoup de cas, ne fût-ce que pour garnir rapide-

ment une ligne lorsqu'on est démonté au bord de l'eau. Aussi conseillerons-nous à tout pêcheur soigneux d'en avoir constamment quelques-uns dans son portefeuille.

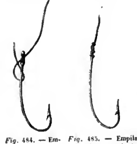


Fig. 484. — Empilage de l'hameçon à chas. 1er temps. Passage de la florence et croisement du brin.

Fig. 485. — Empilage de l'hameçon à chas. 2e temps. La florence est serrée, et l'empilage terminé par le nœud que le petit bout fait autour du grand au-dessus de l'hameçon.

On pourrait craindre, au premier abord, que l'ouverture du chas ne fit casser la bampe en l'affaiblissant à cet endroit; il n'en est rien, et probablement le nœud de l'empilage est pour quelque chose dans cette solidité. Ces hameçons sont très-commodes pour monter des mouches artificielles. Pour la pêche de mer, où l'on emploie beaucoup la florence, ils seront excellents, parce que l'eau de mer attaque et détruit assez vite les empilages à la soie même vernie. L'expérience seule dira si, par l'usage, la florence n'est pas coupée en passant sur le bord, même adouci, du chas à sa partie supérieure.

HAMEÇON A CONTRE-POIDS. — L'idée des hameçons à contre-poids et à pince est des plus ingénieuses, mais, en raison de la grosseur de l'appareil, ne peut être appliquée qu'à la capture de poissons de mer voraces et peu défiants. D'un autre côté, comme ce sont précisément ceux-là qui se montrent les plus vigoureux et se défendent à cause de leur poids et de leur force de manière à se décrocher souvent, il s'ensuit que l'invention porte précisément sur le point pour lequel elle est faite.

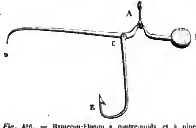


Fig. 486. — Hameçon-Flamm à contre-poids et à pince, pour la pêche de mer.

En A (*fig.* 486), est le point d'attache de la ligne. L'hameçon E est caché comme d'habitude; B est un petit contre-poids lenticulaire en plomb, D une pointe recourbée aiguë, C une articulation de la hampe de l'hameçon sur le fléau coudé DAB.

Tant que l'appareil est flottant dans l'eau, il conserve la position que montre la figure 486; mais dès qu'un poisson a mordu à l'hameçon, ses premiers efforts font basculer la pièce DB en A, la pointe D forme *pince* et vient s'enfoncer dans le museau de l'animal, et cela d'autant plus fortement que ses efforts sont plus puissants. Une fois l'animal dégagé, l'instrument reprend de lui-même sa position normale.

HAMEÇON-AIGUILLE (*fig.* 487). — Pour les poissons de surface, qui ont une bouche très-petite, comme l'Ablette, le Dard, le petit Chevesne, le Saumonnet, l'Ombre, etc., il faut se construire soi-même des Hameçons particuliers, lesquels, à une grande longueur de hampe, joignent un crochet fin, acéré, et de petite dimension comme courbure; on n'en trouve pas de semblables dans le commerce.

Fig. 487. Hameçon aiguille.

On détrempe, en les faisant rougir au feu, des aiguilles à coudre de très-bonne qualité et aussi fines que l'on pourra pour l'usage. Pendant qu'elles sont chaudes, on fait, au moyen d'une lame aiguë de ciseaux ou de canif, deux

ou trois petites arêtes relevées en crochet vers leur pointe. Alors, au moyen d'un bec-corbin ou pince plate, on courbe cette pointe en forme d'hameçon, en l'inclinant un peu de droite à gauche pour lui donner de l'*entrage;* enfin, on fait rougir au feu vif les Hameçons ainsi faits, et on les trempe dans l'eau froide.

Bien entendu, les aiguilles restent blanches ; on pourrait, si l'on était habile, les recuire au bleu. Il vaudrait peut-être mieux les tremper au suif ou à l'huile, pour les rendre moins cassantes; mais à l'eau on réussit bien, c'est tout ce qu'il faut.

On monte des moucherons artificiels très-petits sur ces Hameçons dont on peut se servir également avec des insectes naturels. On empile les Hameçons-aiguilles de la même manière que les Limericks sans palettes ou comme des *hameçons à chas*, en conservant celui de l'aiguille. (Voy. HAMEÇONS A CHAS. EMPILAGE.)

HAMEÇON A PINCES. — (Voy. HAMEÇON A RESSORT ET HAMEÇON A CONTRE-POIDS.)

HAMEÇON A RESSORT. — L'emploi des hameçons à ressort est fort ancien; quelques-uns ont été même proposés pour la capture des loups et autres animaux carnassiers. Mais tous ces engins avaient pour point de départ une bricole (*fig.* 490), ou un grappin dont les branches mobiles s'écartaient sous l'action d'un ressort intérieur et offraient alors d'autant plus d'effet que la résistance était plus grande. C'était surtout contre les Brochets de grande taille que ces engins avaient été imaginés,

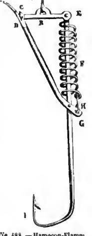


Fig. 488. — Hameçon-Flamm, à ressort et à pince, pour la pêche de mer.

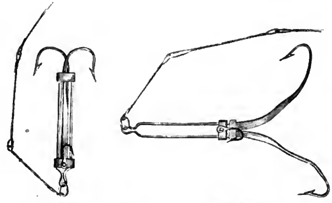


Fig. 489. — Hameçon à ressort fermé. *Fig.* 490. — Hameçon à ressort ouvert.

et il faut convenir que ces poissons, surtout au moyen âge, devaient y mettre une grande bonne volonté pour se placer une semblable *poire d'angoisse* dans la gueule. Les hameçons à ressort d'aujourd'hui même présentent toujours une im-

portance beaucoup trop grande et qui rend leur dissimulation, dans une esche, très-difficile. La figure 490 représente un hameçon de ce genre. Les branches formant ressort s'écartent dès que l'on tire sur le coulant qui les maintenait fermées.

L'hameçon à ressort de la figure 488 est basé sur un tout autre système. Il agit *en dehors* de l'animal. Cet engin, assez volumineux, n'est destiné qu'à la pêche de mer, où la voracité des gros poissons est plus que suffisante pour qu'ils ne se préoccupent pas beaucoup de ce à quoi est attaché le morceau qui excite leur convoitise.

L'hameçon I porte l'esche, et l'appareil est tendu dans la position de la figure 488, la ligne étant attachée en A. Au moment où le poisson tire en I, parce qu'il est piqué, il fait basculer autour du point B le petit fléau EC, lequel est recourbé à angle droit à une extrémité C, de façon à encliqueter dans un cran du dos de la pointe DG et à la maintenir élevée, malgré l'effort du ressort F, bandé alors, et qui tend à la faire retomber sur I. Cette pointe I est articulée sur un arc qui la joint à la hampe F de l'hameçon T, et la petite tige GH permet tout le mouvement nécessaire pour le jeu facile du ressort F.

Il résulte du décliquetage de D que cette pointe vient s'enfoncer dans le museau du poisson avec toute la force que lui communique le ressort F, qui s'oppose à ce qu'elle se relève, ce qui prévient la fuite par décrochement du poisson.

Fig. 491. — Hameçon carré.

HAMEÇON CARRÉ. — (Voy. TORCHON.) L'Hameçon carré que nous décrirons à cette pêche, sert à prendre la Lotte, le Brochet, les Truites et d'autres poissons à grande bouche et de forte taille. Il a l'avantage d'être très-bon marché et de pouvoir être retiré du ventre des poissons sans les détériorer, parce qu'étant en fer doux, il se redresse facilement dans le ventre même des poissons qui l'ont avalé. En outre, sa forme carrée empêche les poissons à grande bouche de le dégorger. Il ne sert qu'en automne, et à cette époque le Brochet est paresseux, il prend l'amorce et se pose de suite pour l'avaler ; ce qui fait que le crochet de l'hameçon parvient dans les intestins et ne prend jamais le Brochet au coin de la bouche. L'Hameçon carré n'a donc pas besoin d'être bien ardent, et sa forme a une raison d'être, puisqu'elle est adoptée spécialement pour les pêches où le poisson se prend seul.

HAMEÇON D'ÉPINE. — (Voy. HAMEÇON.)

HAMPE. — Ce mot, un peu vieilli dans la langue usuelle, et dont la signification réelle est celle de *manche* d'un pinceau, d'une hallebarde, d'un drapeau, etc., s'emploie dans le langage du pêcheur pour désigner la partie de l'hameçon qui s'étend du *coude* à la *palette*.

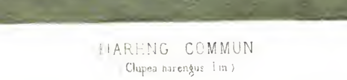
C'est la partie qui porte l'empilage; on lui substitue quelquefois le nom de *tige* de l'hameçon.

Fig. 492. — Hanneton commun (Gr. nat.).

HANNETON (Melolontha). — Insecte Coléoptère Pentamère, lamellicorne scarabéide.

Tout le monde le connaît (*fig.* 492), et c'est un des appâts friands pour la Truite, le Brochet, le Chevesne, la Lotte, etc.

Cet insecte a la tête courte, les yeux arrondis, un peu saillants, très-nombreux, antennes de dix articles, dont les sept derniers chez les mâles et les six seulement chez les femelles sont en forme de feuillets. Ces insectes commencent à paraître à la



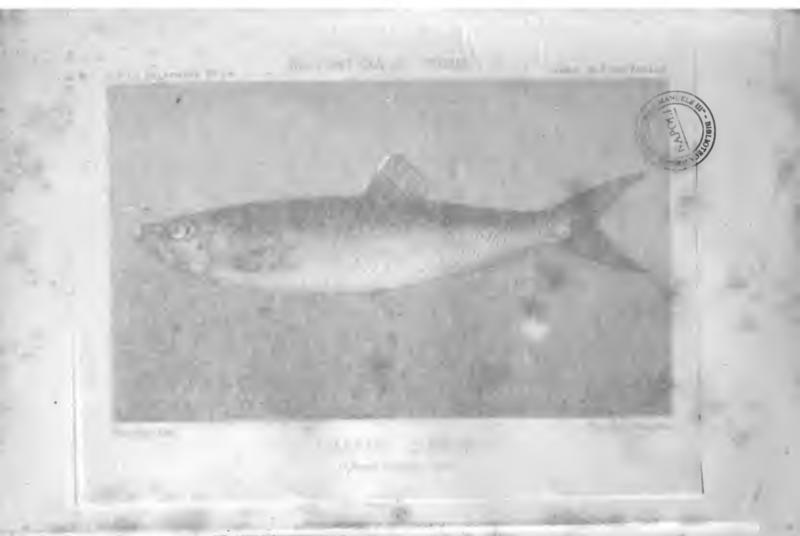
Mesnel pinx & lith

Phot de La Blanchère

HARENG COMMUN

(Clupea harengus Lin.)

plus facile que d'en prendre des milliers ainsi, car les harengs se nourrissent de



fin d'avril; le jour ils demeurent comme engourdis sous les feuilles des arbres, au coucher du soleil ils volent lourdement en se heurtant partout.

La femelle dépose vingt à trente œufs à 10, à 20 centimètres de profondeur dans une terre légère. Les larves qui en naissent (*fig.* 493) sont des *Vers blancs*, *Turcs* ou *Mans* si funestes au jardinage. Les vers mettent trois à quatre ans à parcourir leurs métamorphoses pour arriver à l'état parfait. Ils sont eux-mêmes une bonne esche pour les lignes de fond, et servent très-bien à amorcer dans la terre glaise, etc.

(Voy. ENTERRER LES INSECTES.)

Fig. 493. — Larve du Hanneton (Gr. nat.).

HAOUCHE. — Nom de la *Raie coucou* à la Teste. (Voy. RAIES, § 7.)

HARANGADE. — Nom des *hautspalis* dans quelques localités. Nom des petits clupés alevins dans les environs de Marseille.

HARANGUYÈRE. — Synonyme de *hauts palis*.

HARENG (**Clupea harengus**, Lin.). — Malacopt. abd. Clupéoides. Long. max. = 0m,27.

Syn. : *Sild*, dan. — *Haeringr*, island. — *Sill*, suéd. — *Herring*, ang. — *Haring*, all. — *Harengue*, esp. — *Harengue*, bret. — *Kapiselick*, groënl. — *Pennog*, gallois.

Tout le monde connaît le Hareng, dont le corps allongé et un peu comprimé présente une carène tranchante, sous le ventre, formé par une série de dentelures. Les nageoires ventrales sont situées vers le milieu du poisson et aucune épine n'existe à aucune des nageoires.

Le Hareng a les côtés de la bouche protractiles; les ouïes sont très-fendues, les mâchoires portent de petites dents aux maxillaires, une bande longitudinale de dents plus larges au vomer, sur la langue et deux ou trois petites sur les côtés du palais.

Les yeux grands et placés à égale distance entre le sommet de la tête et le bout du museau.

Ce poisson meurt aussitôt sorti de l'eau.

(Voy. TEMPS DE FRAI.)

Le dessus du dos est bleu foncé avec reflets verts suivant l'incidence de la lumière, les côtés et le ventre argentés blancs, les joues et ouïes argentées. La caudale et la dorsale foncées, les autres nageoires presque blanches.

Dorsales, 17 à 19 rayons; — pectorales, 15 à 17 rayons; — ventrales, 9 rayons; — anales, 16 à 17 rayons; — caudale, 20 à 23 rayons.

Le Hareng n'existe que dans l'océan Septentrional; il est déjà très-rare dans le golfe de Gascogne; on le trouve quelquefois à l'île de Ré, mais peu au-dessous; au delà de l'embouchure de la Loire, il n'y a plus que des individus égarés, et, dans beaucoup d'années, le cap Finistère leur est une barrière qu'ils ne franchissent pour ainsi dire pas.

C'est une erreur de croire que le Hareng meurt *toujours* en sortant de l'eau. Ce fait est vrai quand il est pris au grand filet qui l'étrangle et le serre, mais autrement il saute encore pendant plus d'une demi-heure après être mis dans le bateau. Ce qui est certain, c'est que — de même que la Sardine — il fait entendre un petit cri avant de mourir. Celui de la Sardine ressemble un peu à celui de la souris. Les Anglais appellent le bruit que produit le Hareng, *squeak*, prononcez *skou*, ce qui rend bien l'effet produit.

Quoique le Hareng ne remonte pas dans les fleuves à l'instar de l'Alose, on a des exemples de sa présence dans les eaux douces ou tout au moins saumâtres. Le flux de la basse de la Seine fait quelquefois remonter des bancs de Harengs jusqu'à Quillebœuf; mais ce fait n'arrive jamais qu'après le frai.

HARENG. — Ce n'est point ici le lieu de parler des immenses pêches du Hareng qui se font au filet et fournissent une importante branche de commerce aux nations maritimes, et un article recherché de consommation à tous les peuples du monde, nous en parlerons tout au long dans le deuxième volume de cet ouvrage, les *Grandes Industries des Eaux*. Ici nous dirons un mot de la pêche qu'on peut faire de ces poissons à l'hameçon, quand ils apparaissent sur nos côtes.

On peut tendre des lignes dont les hameçons sont appâtés avec des vers de mer, des morceaux de Hareng, et se placer sur les rochers de la côte. On en a pris facilement et souvent à la mouche artificielle, suivant Pennant, et rien n'est plus facile que d'en prendre des milliers ainsi, car les Harengs se nourrissent de

menus crustacés et de petites méduses, des œufs et du frai des autres poissons, en un mot de tout ce qu'ils trouvent à leur portée et à leur taille.

L'emploi que nous nous proposons de faire de ces poissons est surtout comme amorce, car tous les autres à peu près le recherchent et en sont friands; un seul Hareng suffit pour amorcer quatre à cinq, même six hameçons employés pour la Raie, la Morue, le Congre, etc. Si l'on pêche au Merlan, au Maquereau et aux autres poissons de la même force, un seul Hareng bien coupé en biais peut amorcer huit ou dix hameçons.

La Sole mord aussi à cette amorce, mais plus rarement, tandis qu'à peu près tous les poissons de mer y mordent bien.

Pour être complet, cependant, nous ne pouvons passer sous silence quelques détails sur les instruments de cette pêche que les populations littorales de la Manche appellent *la grande pêche*, parce que, pour elles, elle est une affaire capitale, comme la pêche de la Sardine pour les populations bretonnes et gasconnes.

La pêche du Hareng se fait en bateau et au large; les filets que l'on emploie sont des espèces de *manets* (voy. ce mot) faits de plusieurs pièces qui forment une tessure, laquelle se tient verticalement dans l'eau sans plomb ni lest. Quand la mer est belle, une tessure de 300 mètres de long suffit. Nous reviendrons sur les manœuvres de cette pêche qui se fait de jour et mieux de nuit. Dans ce cas, chaque bateau porte un fanal.

La pêche du Hareng pour notre pays est, comme celle de la Morue, soumise en ce moment à une sorte de décroissance, d'abandon qui tient certainement à des causes complexes, au nombre desquelles il faut compter un certain changement dans le mode d'alimentation des peuples. Sans doute certaines années, sans qu'on puisse expliquer pourquoi, se montrent moins favorisées que les autres par la présence du poisson; mais ce fait, qui existait tout aussi bien au moment de la splendeur de la pêche, est insuffisant pour expliquer sa décadence. Une année de disette peut, en effet, se compenser par plusieurs années d'abondance. Par exemple, 1864 a été pour la Manche, — pour Dieppe surtout, — une année d'abondance si extraordinaire, que les Harengs, devenus invendables, ont été employés à faire des engrais !...

Triste exemple d'imprévoyance ! Combien sont coupables, alors que le prix des vivres subit une augmentation aussi rapide qu'à présent, et les populations qui se laissent surprendre ainsi, et les autorités locales chargées de la surveillance et de la direction des intérêts publics !...

1866 n'aura pas été aussi favorable que ses aînées. Dès le mois de novembre, la saison de la pêche était terminée sur les côtes de l'Écosse, la patrie privilégiée de cette pêche merveilleuse. Commencée seulement le 15 juin, cette saison s'est montée ainsi plus courte que les années précédentes, n'ayant duré que 55 jours pour la tente des filets et des nasses. Le poisson a été moins abondant qu'autrefois. Dans le temps où 1,100 bateaux pêchaient à la fois, ils procuraient, en moyenne, 100,000 barils de Harengs. Cette année, on n'a compté que 984 bateaux qui n'ont pris que 54,403 barils de poissons. Dans la proportion ordinaire, ils auraient dû en prendre 89,453; différence en moins ou perte sèche pour le commerce, 35,000 *barils*.

Ces chiffres sont concluants. Le Hareng se vend moins cher et la pêche coûte le double. Elle doit tomber.

Sans vouloir nous étendre, dans cette première partie de *la Pêche et les Poissons* sur la question des grandes pêches du Hareng, il nous paraît cependant opportun



de donner à nos lecteurs quelques renseignements touchant les mœurs de ce poisson sur les côtes des pays voisins. Bien que la pêche du Hareng ne doive pas être considérée comme la plus importante de celles qui se font sur les côtes de Norwége, quant au capital qu'elle exige, c'est cependant celle qui se pratique sur la plus grande étendue de côtes et qui réclame le plus grand nombre de bras.

Elle se divise en trois branches distinctes : la pêche du Hareng d'hiver ou de printemps, qui est de beaucoup la plus considérable, la pêche du Hareng d'été, et la pêche de l'*Esprat* ou *Sprat* (voy. ce mot), que nous voyons ainsi réuni au Hareng, quoiqu'il en diffère notablement.

Il est difficile de se rendre compte dans quels parages se retire le Hareng pendant le temps où il déserte nos côtes, et la cause des changements inexplicables qui se produisent dans le lieu et l'époque de son apparition. Un fait certain, c'est que le poisson quitte parfois brusquement les eaux qu'il a l'habitude de fréquenter, pour y reparaître ensuite aussi soudainement. Ce fait s'est produit notamment sur les côtes de Suède, d'où le Hareng a brusquement disparu en 1808, et depuis cette époque, il ne s'y est jamais montré en grande quantité. Par une coïncidence remarquable, c'est précisément la même année que les grandes pêches ont commencé sur la côte de Norwége.

Actuellement, le Hareng se trouve principalement sur la côte de Norwége, entre le cap Lindesnees et le cap Stal. Les pêches les plus importantes ont eu lieu au sud de Bergen, autour de l'île de Karm, des petites îles de Fœo et de Rovcer, et enfin le long de la terre ferme depuis Haugesund jusqu'à Sletten.

La population de pêcheurs qui habite les côtes de la Norwége ajoute foi à certains pronostics pour prédire d'avance le résultat de la pêche. Ainsi l'apparition des Baleines d'automne est un signe d'une pêche abondante pour le printemps suivant. Un indice plus certain encore est l'arrivée d'un petit poisson connu sous le nom de *Hareng de paille*. Enfin la présence du poisson est annoncée par des nuées de mouettes qui le poursuivent avec avidité et en font leur nourriture.

La meilleure saison de pêche commence maintenant dans le mois de janvier et finit vers la fin de mars ; cette année (1866), le poisson s'est surtout montré en abondance sur la côte sud de l'île de Karm, et à Kinn, dans le district du Nord ; on le pêchait dans ces deux endroits en telle abondance, que les pêcheurs ont eu de la peine à lever leurs filets. En somme, le résultat a été supérieur à tous ceux obtenus jusqu'à ce jour, tandis que nous voyons plus haut l'Angleterre se plaindre, pour la même année, de la pauvreté des résultats obtenus. On peut évaluer la pêche à 750,000 barils, dont 600,000 ont été salés pour l'exportation. Le reste représente la consommation intérieure. Le prix moyen du baril, sur le lieu même de la pêche, a été de 12 francs environ. On voit par ces chiffres que le gain total des pêcheurs n'a pas dû s'élever à moins de 8,550,000 francs, somme à laquelle il faut ajouter encore le bénéfice des acheteurs, saleurs et autres gens employés à la préparation du poisson. Quelques mois plus tard, le poisson se vendait, dans les ports de la Baltique, 25 à 28 francs le baril. C'est donc une somme de 16,875,000 francs que rapporte au pays une pêche heureuse.

Environ 7,040 bateaux, montés par 35,000 hommes, ont pris part cette année à la pêche du Hareng ; on peut évaluer à 15,000 le nombre de personnes employées à terre.

Le gouvernement favorise et encourage une pêche aussi fructueuse. Un crédit spécial a été dernièrement affecté à la construction de phares. On a aussi donné

une grande extension sur les côtes aux lignes télégraphiques, et les pêcheurs se servent avec avantage de ce moyen pour déterminer l'arrivée du poisson. Chaque jour les inspecteurs font afficher dans toutes les stations télégraphiques des avis concernant l'apparition des bandes, et c'est un spectacle curieux que de voir le départ précipité de milliers de pêcheurs, acheteurs, saleurs, etc., avec leurs bateaux, leurs barils et leurs ustensiles, se hâtant de se rendre sur quelque point éloigné à l'appel du télégraphe. Les pêcheurs semblent apprécier beaucoup l'aide que leur donne ce moyen de communication, et lorsque le résultat de la pêche doit lui être principalement attribué, ils donnent au poisson le nom de *Hareng de télégraphe*. Voilà certes un mouvement que la France devrait imiter.

Les inspecteurs font également afficher chaque matin, dans les différentes stations, les *quantités* de poissons pêchées et les *prix* payés par baril. Deux sortes de filets sont principalement employés à la pêche du Hareng : les filets dérivants, dont chaque bateau porte environ 20 ou 25, avec un équipage de quatre ou cinq hommes, et le filet à barrage, dont l'usage en Norwége date de l'année 1820. Cette pêche se fait avec trois filets qui exigent chacun un bateau séparé. La pêche au barrage est plus incertaine que l'autre et exige un matériel bien plus considérable, mais elle donne parfois de superbes résultats.

Parmi les principaux marchés d'exportation pour le Hareng, la Suède et la Russie sont en première ligne, ensuite viennent la Prusse et les ports de la Baltique. La consommation de l'Angleterre varie suivant les années et dépend principalement des résultats plus ou moins abondants donnés par les pêcheurs d'Écosse, dont nous avons parlé plus haut. Quant à la France, elle est à peu près nulle.

HARENGUETS. — Valenciennes rapporte des faits intéressants, non-seulement au sujet de la détermination des *Blanches*, ou *Blaquets*, ou *Blanchailles*, etc., qui se vendent sur les marchés de Dieppe, Caen, Abbeville, Calais, etc., mais encore à l'égard de la question si intéressante de la migration des *Harenguets*. Ces petits poissons pullulent aux mois de juin et juillet dans la baie de la Somme et ne sont que des *jeunes* Harengs.

Au Crotoy, les *Blanches* entrent dans la baie au commencement du printemps et y restent tout l'été ; c'est, en majeure partie, du *frai de Hareng de l'année précédente* qui est resté sur la côte jusqu'à ce qu'il atteigne une taille et une force suffisante pour s'enfoncer dans les profondeurs de l'Océan, d'où les individus ne sortiront, peut-être, que quand ils auront atteint leur entier développement et qu'ils seront en état de reproduire (Val.).

Le *Sprat* des Anglais (voy. ce mot) n'est point le jeune âge du Hareng ou Harenguet ou Blanche, c'est le *Pilchard*, son âge moyen.

HARENGULA SPRATTUS. — (Voy. HARENGULE ESPROT.)

HARENGULE [*Genre*] (**Harengula**, Val.). — Malacopt. abd. Clupéoïd.

Les Clupéoïdes rangés dans ce petit genre ont des dents sur les mâchoires, la langue, le palais et les ptérygoïdiens, ce qui les sépare des Sardinelles et des Harengs, ces derniers ayant des dents au vomer.

HARENGULE ESPROT (**Harengula sprattus**, Val.). Malacopt. abd. Clupéoïd. — Long. max. = 0m,07.

Syn. : *Sprat*, angl.

Ce petit poisson vit pêle-mêle et est pêché avec le *Harenguet* ou *frai de Hareng* et la *Blanquette* ou *Harengula latulus*, mais il a 48 vertèbres, tandis que celui-ci n'en a que 44. L'Esprot a la tête plus longue et plus pointue que la Blanquette ou Blaquet, la caudale est fourchue, l'anale petite et basse, la ventrale sous le deuxième rayon de la dorsale ; toutes ces nageoires sont incolores.

B = 7. D = 18. A = 28. P = 19. V = 17. C = 25.

Le Blaquet ou *H. latulus*, au contraire, a B = 6. D = 17. A = 19. P = 14. V = 8. C = 27. Les deux espèces sont donc parfaitement distinctes. Le ventre de l'Esprat est tranchant et

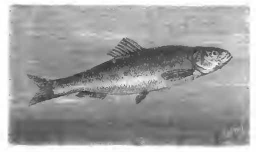


Fig. 494. — Harengule sprat (*Harengula sprattus*, Val.).

fortement denteié, le dos est bleu verdâtre et tout le corps argenté. Il ne porte une bande jaunâtre sur les flancs que vers avril, au temps du frai. (Voy. Sprat.)

HARENGUS (**Clupea**). — (Voy. Hareng.)

HARPON ou **HARPIAN.** — (Voy. Grappins et lignes de fond.) Ce petit instrument A (*fig.* 495) sert à chaque instant au pêcheur, mais ne doit pas être trop aigu des pointes, parce qu'alors il ne sait plus où le placer pour l'emporter. Avant de dire comment on en fait un, expliquons qu'il sert à décrocher une ligne de fond prise dans les herbes ou les racines, à relever les cordées de fond, à retrouver une cordée, un jeu tombé à l'eau, à faire courber une branche d'arbre dans laquelle la ligne est emmêlée, etc.

A

Fig. 495. — Harpon.

On en fait un très-facilement au moyen de trois ou quatre hameçons n° 0000 que l'on empile ensemble avec un anneau, ou ce qui vaut mieux, que l'on place dans une petite cavité faite dans un moule de plâtre et autour desquels on coule 100 à 200 grammes de plomb. — Le mot Harpon est synonyme de *foëne*.

HAUSSIÈRES. — Nom des *petites canières* (voy. ce mot) dans l'arrondissement de Brest.

HAUTE-BRÊME. — Nom que donnent les pêcheurs de la Moselle à la *Brême de Gehin*. (Voy. ce mot.)

HAUTÉE. — Grande *Battude* de Provence. (Voy. Battude.)

HAUTIN. — Nom donné, dans le Nord, au *Houting*. (Voy. ce mot.)

HAUTS ÉTALIERS. — (Voy. Guideau.)

HAUTS PALIS. — Synonyme de *Hauts parcs*. (Voy. ce mot.) Les hauts palis étant destinés à prendre les Maquereaux, Mulets, Harengs et autres poissons ronds, les mailles sont plus petites que dans les *ravoirs* et les *folles*, et proportionnées à la grosseur des espèces que l'on veut arrêter. (Voy. ces mots.)

HAUTS PARCS. — Les pêcheries de mer qui ont reçu le nom de hauts parcs (*fig.* 496) sont ainsi nommées parce que la ralingue inférieure du filet qui les compose doit constamment laisser au-dessus du sol un espace libre de $0^m,20$. Ils sont donc destinés à prendre des poissons de passage, Maquereaux, Harengs, Sardines, Célans, etc. On les établit en ligne droite ou courbe de la plage à la mer à l'aide de perches dont la hauteur ne peut dépasser 5 mètres au-dessus du sol et distantes

de $2^{m},50$ au moins les unes des autres. Ces filets qui sont tendus du 15 août au 1er janvier, peuvent se terminer à leur extrémité par un crochet à l'aide de perches remplissant les mêmes conditions que les premières. Leur extrémité inférieure doit

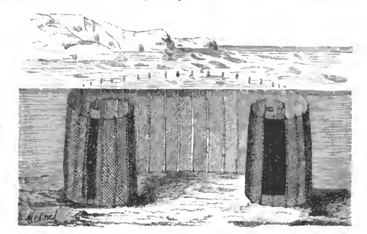


Fig. 496. — Haut parc.

être au moins à $0^{m},06$ du sol, excepté lors de la pêche des Célans, époque où cette distance pourra être diminuée jusqu'à $0^{m},027$.

Le développement maximum des hauts parcs est fixé à 300 mètres. Dans cette longueur se trouvent compris les crochets ou demi-enceintes terminales qui pourront avoir le tiers de la longueur totale du filet, quand cette longueur n'excédera pas 160 mètres.

Quand les hauts parcs sont établis perpendiculairement à la côte, leur distance minimum sera de 20 mètres et de 100 mètres dans le sens parallèle au rivage.

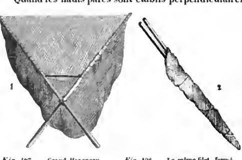


Fig. 497. — Grand Haveneau. *Fig.* 498. — Le même filet, fermé.

HAVENEAU. — Filet tendu sur deux perches qui se croisent comme des ciseaux; on ne le pousse point devant soi, mais on le présente au courant. On le tend sur des grèves plates, dans les courants formés par la marée, et l'on y prend surtout des poissons plats. On pêche aussi avec ce filet à pied et dans de petits bateaux. Cet engin est d'une trop grande dimension pour être promené comme le bouteux. Chacune des perches qui servent de monture a environ 5 mètres de long, et la partie croisée (*fig.* 497) sur laquelle se monte le filet a de $1^{m},50$ à 2 mètres. Les deux perches sont maintenues l'une sur l'autre par une corde en croix,

ou mieux percées d'un trou et traversées d'un boulon qui leur permet de se refermer l'une sur l'autre. Un peu au-dessous de la croisure se place une petite tringle en bois ou en fer qui entre dans deux coches, pratiquées dans les montants et les tient ouverts en faisant effort contre leur élasticité et celle de la corde de base qui supporte le filet en bas. Cette grande corde du bas porte souvent quelques plombs destinés à faire descendre plus facilement le filet au fond de l'eau.

Ce filet doit former une poche assez considérable, mais cependant calculée de manière à ne pas revenir jusque sous les pieds du pêcheur qui la porte devant lui. Pour se servir du haveneau, le pêcheur se place entre les bouts des perches qu'il met sur chacun de ses bras et, poussant du corps dans l'angle, il avance maintenant solidement une perche de chaque main. Le moindre poisson entrant dans le filet donne une secousse qui avertit le pêcheur, qui, par un mouvement de bascule facile, amène instantanément le filet à fleur d'eau, et fait tomber le poisson dans la poche. Quelquefois deux ou trois pêcheurs se réunissent pour barrer un cours d'eau de cette manière.

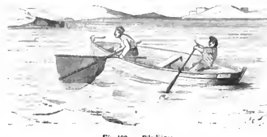


Fig. 499. — Filadières.

Cette pêche, au bord de la mer, se fait à marée montante aussi bien qu'à marée descendante, et comme on se sert beaucoup du haveneau sur les côtes de la haute Normandie, les pêcheurs, exposés à être surpris par la marée dans les endroits les plus favorables, plient instantanément leur filet (*fig.* 498), le placent sur leur épaule, et se sauvent à toutes jambes vers la côte. On prend à cette pêche beaucoup de poissons plats, *soles*, *plies*, *carrelets*, *turbotins*, etc., qui tous se laissent volontiers entraîner par le flot, quelquefois des *vives*, de petits *congres* et des *crustacés*.

Sur les côtes du golfe de Gascogne, la pêche au haveneau se fait dans de petits bateaux auxquels on donne le nom de *Filadières* (*fig.* 499), pendant le printemps et l'été; on pêche ainsi les Crevettes, et de septembre en avril les Mulets et quelques autres poissons de surface.

Le *bout de quièvre* (voy. ce mot) est un petit haveneau (*fig.* 500).

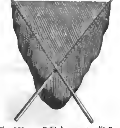


Fig. 500. — Petit haveneau, dit Bout de quièvre.

En Bavière et en Suisse on emploie un haveneau identiquement pareil, mais de moindres dimensions, à la pêche, dans les lacs et les ruisseaux, de la Truite et des différents Salmonidés.

HAVENET. — Synonyme d'*Haveneau*. (Voy. ce mot.)

HAVENET SÉDENTAIRE. — (Voy. Grand Haveneau.)

HAZELIN. — (Voy. Bordelière.)

HECTARES D'EAU. — La France comporte au cadastre :

13,100 kilom. de canaux et cours d'eau.
1,300 — de canaux et rivières canalisées.
185,000 — de petits cours d'eau.
200,000 hectares, lacs et étangs.
177,000 — étangs proprement dits. (Voy. Revenus.)

HENRIOT. — Nom que les pêcheurs de Paris donnent aux *jeunes Brêmes*.

HERBE DE CHINE OU ALOÈS. — Quand cette plante est tressée et protégée par un enduit, elle est plus solide et plus durable que le cordonnet.

HERMAPHRODITISME. — (Voy. Génération.)

HERSE. — Synonyme de *Foëne* pour le bassin d'Arcachon.

HEUSCH. — (Voy. Saumon heusch.)

HIBLADO. — Nom marseillais de l'*Oblade ordinaire*. (Voy. ce mot.)

HICKORY. — Le Hickory est une espèce de noyer de l'Amérique septentrionale que l'on rencontre vers les monts Alléghanys. C'est le *Juglans alba* (Lin.), ou *Noyer dur*, *Shell-bark Hickory* des Anglais, qui croît naturellement en Virginie, Caroline, Géorgie, etc. La végétation de cet arbre est très-lente, il acquiert 25 mètres de haut sur 1m,80 de tour. Ses bourgeons sont gris blanchâtres, ce qui fait facilement reconnaître l'arbre en hiver. Les feuilles sont énormes, longues de 0m,50, très-velues en dessous. Fruit très-dur à cloisons résistantes, comestible. Bois blanc, élastique, susceptible d'un très-beau poli, mais lourd, attaquable facilement aux vers et à la pourriture sous l'influence alternative de la chaleur et de l'humidité. Ne s'emploie pas en charpente, mais en manches d'outils, etc. Excellent pour faire la canne à pêche.

HIPPURUS (**Coryphæna**). — (Voy. Grande Coryphène.)

HOGLET. — Nom picard du *Merlu*. — (Voy. ce mot.)

HOLFIL. — Nom de l'*Orphie* à Granville. (Voy. Orphie.)

HOMARD COMMUN (**Astacus marinus**, Penn.). — Crustacés, décapod. macroures. — Long. max. = 0m,50.

Syn. : *Lobster*, angl. — *Astoco*, ital. — *Cobrojo*, espag. — *Hummer*, all.

Le Homard est l'Écrevisse marine ; sa carapace est unie, terminée en avant par un rostre tridenté de chaque côté, avec une double dent à la base supérieure. Il porte deux pinces très-grosses, inégales ; l'une ovale, grande, l'autre oblongue, petite. Les segments abdominaux ont les bords obtus. La couleur générale de l'animal se montre brun verdâtre, quelquefois bleuâtre, avec les filets des antennes rougeâtres. Les antennes extérieures sont aussi longues que son corps, ses yeux sont petits, hémisphériques et de même grosseur que leur pédoncule. Son abdomen est grand, recourbé en dessous et terminé par cinq grandes lames natatoires ciliées sur les bords.

HOMARD COMMUN. — Le Homard met cinq années à atteindre la taille réglementaire de 0m,20 à laquelle il peut être vendu sur les marchés : il ne l'atteint qu'à travers les dangers de dix-neuf à vingt-cinq mues successives.



Fig. 301. — Caster à homard.

Il faut donc que le nombre d'œufs des femelles soit énorme, et en effet, il n'est guère moindre de vingt mille pondus d'octobre à janvier et éclos six mois après ; Nous renvoyons aux *Grandes Industries des Eaux* pour tous les détails relatifs à l'élevage de ces crustacés si curieux et si utiles.

LIB CH DELAGRAVE ET Cie — PARIS, 78 R DES ÉCOLES



Me…nei pinx & lith. — Phot de La Blanchère

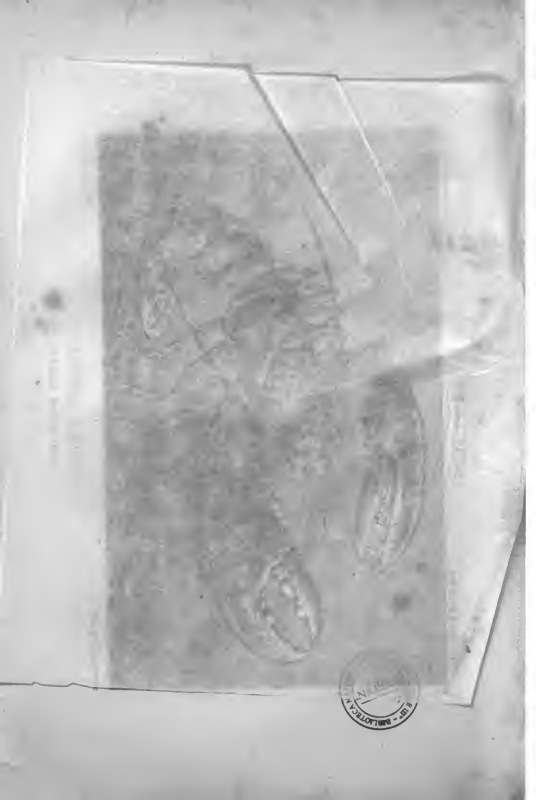
HOMARD COMMUN

Astacus marinus Penn.

Le Homard se tient dans les endroits

[illegible]

HUILE COMPOSÉE POUR APPATS. — Voy. AMORCES, ESCHES, TABLEAUX,



Le Homard se tient dans les endroits des côtes remplis de rochers, en général à une profondeur peu considérable ; au moment des pontes, il se rapproche encore plus de la côte, ce qui a lieu vers les mois d'avril, mai, juin, suivant les pays. Ce crustacé est commun dans l'Océan, la Manche et la Méditerranée ; cependant il se cantonne sur quelques points des côtes qui lui conviennent et y devient fort commun, tandis que sur d'autres on ne le rencontre que rarement, c'est alors la *langouste* (voy. ce mot) qui le remplace.

On le prend au moyen de *paniers* ou *casiers* (voy. ce mot) (*fig.* 501) que l'on descend au fond de l'eau, en y mettant un morceau de chair ou de poisson, car le Homard est exclusivement carnassier. On relève ces engins le lendemain ou plusieurs jours après et l'on récolte les individus pris. On emploie également des espèces de nasses en toile métallique ou en filet, des filets en forme de balance nommés *Caudrettes* ou *salicots* (*fig.* 502 et 503), etc.

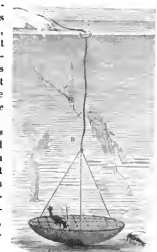


Fig. 502. — Balance à Homards, dite grande caudrette.

HOTU. — Nom donné dans les Ardennes et à la halle de Paris au *Nase*. (Voy. CHONDROSTOME NASE.)



HOULEVICHE. — Nom de la *Brette*, à Barfleur.

HOUTING (**Coregonus oxyrhinchus, Sélys**). — **Malacopt. abd. Salmon. Long. max. = 0m,40.**

Syn. : *Sigh moskier*, sibér. — *Totsch*, ostiaque.

Ce Corégone se distingue de la Féra par un prolongement conique de son museau, formé par un petit os complémentaire du maxillaire supérieur. La bouche se trouve en quelque sorte en dessous. La tête est petite, étroite ; la ligne latérale a 76 écailles.

D = 14. A = 14. C = 31. P = 16. V = 13.

La dorsale est de grandeur moyenne, la pectorale courte et pointue, la ventrale courte et large, l'anale fourchue. Pectorales un peu noirâtres, tout le dos verdâtre et le corps argenté. Bord des nageoires un peu violacé. Adipeuse jaunâtre et pointue en arrière.

HOUTING. — Ce poisson, qui vient des mers du Nord et qui ne s'avance pas dans la Manche, remonte au printemps la Meuse, le Waal, le Rhin, et arrive ainsi dans les rivières du nord-est de notre pays.

HOYER. — On appelle poisson *Hoyé* celui qui a été meurtri et fatigué dans le filet ou attaqué par des poissons voraces. Il ne se conserve pas.

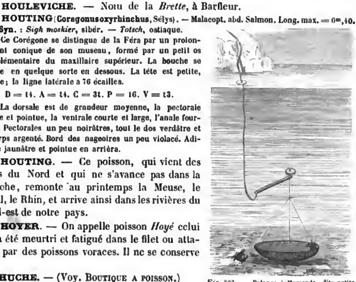


Fig. 503. — Balance à Homards, dite petite caudrette.

HUCHE. — (Voy. BOUTIQUE A POISSON.)

HUCHO (**Salmo**). — (Voy. SAUMON HEUSCH.)

HUILE COMPOSÉE POUR APPATS. — (Voy. AMORCES, ESCHES, TABLEAUX,

Emploi des esches, Pates, etc.) — Les pâtes à boulette que l'on met aux hameçons pour la pêche de fond ont besoin qu'un corps gras les maintienne le plus longtemps possible contre l'action désagrégatrice de l'eau. On a employé d'abord la graisse et l'huile simple, puis on s'est aperçu que cette graisse et cette huile pourraient être le véhicule de corps augmentant les propriétés des pâtes en affriandant davantage divers poissons.

De là sont nées les graisses et les huiles composées. Prenez :

Huile d'amandes douces	30 grammes.
Extrait d'absinthe	10 gouttes.
Extrait de camomille	10 —
Poudre de cumin	2 grammes.
Civette	$0^{gr},10$

Broyez bien au mortier de verre et mettez dans une fiole à large ouverture bouchée à l'émeri.

En trempant la boulette et l'hameçon dans cette huile, elle peut rester un bon quart d'heure à l'eau sans être emportée.

HUILE D'ASPIC. — C'est une substance liquide, volatile, transparente, aromatique et de saveur âcre, qu'on obtient en distillant les fleurs de la lavande spic. Les pêcheurs en recouvrent l'appât de leur ligne pour faire mordre le poisson. Elle entre dans la composition de plusieurs amorces. (Voy. ce mot.)

HUILE DE LIN. — (Voy. Soie [*Lignes en*].)

HUILE DE POISSON. — Toutes les parties des poissons se montrent à peu près pénétrées d'une substance huileuse plus ou moins abondante, et plus ou moins apparente. Chez certaines espèces, cette huile s'accumule dans le foie avec assez d'abondance pour que son extraction soit facile et lucrative.

C'est encore à cette substance huileuse que les poissons doivent la transparence de certaines parties et quelquefois de la totalité de leur corps.

La liqueur gluante, qui enduit leur surface est sans doute élaborée par les mêmes principes que cette huile animale qui les imprègne, quoique la substance visqueuse que sécrète la ligne latérale semble plutôt gélatineuse.

Cette huile enduit les os cartilagineux de certaines espèces.

HUILER LES LIGNES. — (Voy. Soie [*Lignes en*].)

HUMANTIN (Squalus centrina, Lin.). — Chondropt à branchies fixes, plagiostomes. Long. max. = $1^{m},50$.

Syn. : *Pesce porco*, Rome. — *Seeschwein*, *Spitzhund*, all. — *Centrina*, angl. — *Purk haae*, *haa kiæring*, norw.

Ces Squales ont la queue courte, ce qui leur donne une taille ramassée ; ils ont des évents, point d'anale et des épines en avant de chaque dorsale, la deuxième de celles-ci étant au-dessus des ventrales. Les dents inférieures sont tranchantes sur une ou deux rangées, les supérieures pointues, grêles et sur plusieurs rangs, peau très-rude, couverte de tubercules gros et saillants. Ce poisson est brun sur le dos et blanchâtre sur le ventre.

Sur nos côtes de l'Océan, il approche peu des rivages et cherche les grands fonds vaseux. Sa chair est si dure, qu'il est presque impossible de la manger.

HUMÉRAL (os). — Chez les poissons osseux, existe derrière la fente des ouïes, une suite d'os formant encadrement et sur lesquels s'applique le bord membraneux de l'opercule et des pièces qui l'accompagnent. Cette suite d'os s'appelle la *ceinture humérale*, et forme une des grandes arcades solides de la charpente des poissons. Par le haut, elle s'articule à l'os mastoïdien, et par le bas elle forme deux branches courbes et convergentes qui tantôt se joignent et se soudent, tantôt sont réunies par de forts ligaments. Dans ces cas c'est au point de réunion que viennent s'insérer les muscles droits de l'abdomen formant le plancher inférieur de la cavité du péricarde.

En commençant par le haut, cette ceinture est formée de l'os *scapulaire* que nous avons dit s'attacher aux crêtes mastoïdiennes et qui quelquefois s'attache aux crêtes occipitales externes,

après ceux-ci nommons les sus-scapulaires plus petits et manquant dans les Anguilles, les Baudroies. Le troisième os qui complète la ceinture est beaucoup plus grand, s'étend jusque sous la gorge où nous l'avons vu s'unir à son semblable de l'autre côté. C'est l'huméral. Cet os est presque toujours plié en gouttière, sans doute pour augmenter sa force de résistance à la flexion sans accroître son poids. La lame externe s'étend même quelquefois en espèce de large bouclier portant aussi des épines.

A la lame intérieure de cette gouttière adhèrent encore deux os percés d'une grande ouverture, os fortement échancrés et qui servent de support aux pectorales ; ce sont les os du bras, le radius et le cubitus. (Voy. NAGEOIRES PECTORALES, OEIES, etc.).

HUMÉRUS (os). — (Voy. HUMÉRAL [*Os*].)

HUNIER. — Sorte de Carrelet profond (*fig.* 504) destiné à pêcher en mer dans les hautes eaux. (Voy. ÉCHIQUIER.) Mailles 0^m,014. Permis toute l'année de jour et en bateau (voy. ARRONDISSEMENT), interdit du 1er avril au 1er septembre dans le 2e et le 3e arrondissement.



Fig. 504. — Hunier.

HURLIN. — Nom sous lequel on connaît, dans le pays, la *Perche des Vosges*. (Voy. ce mot.)

HYEMALIS (Coregonus). — (Voy. GRAVENCHE.)

HYMÉNOPTÈRES. — L'ordre des hyménoptères, chez les insectes, comprend quelques animaux qu'utilise la pêche à la mouche. Le mot hyménoptère vient de ὑμήν membrane et πτερόν aile, ailes membraneuses.

Parmi eux nous distinguons :

I. Les fourmis (*formica rufa* et *myrmica*, Lin.), rouges ou noires qui servent beaucoup, surtout les ailées qui forment les mâles et les femelles. (Voy. ce mot.)

Toutes les fourmis ne sont pas pourvues d'aiguillons, et la *fourmi fauve des bois* est de ce nombre, elle est longue de 8 mm. et forme, dans les bois, des nids en pain de sucre composés de terre et de débris ligneux.

La fourmi rouge, au contraire (*myrmica*, Latr.) pique vivement de son aiguillon, elle habite également les bois, le pédicule de son abdomen est formé de deux nœuds.

II. Les abeilles (*apis mellifera*, Lin.), mais qui ne m'ont jamais semblé très-bonnes pour le poisson blanc ; mieux vaut un papillon mou.

HYOIDE (os). — L'hyoïde (os hyoïdien) est un petit os placé entre les deux branches du maxillaire inférieur. Il sert de base à la langue, et le plus souvent a la forme d'un V, quelquefois il est armé d'un crochet.

I

ICHTHYOLOGIE. — L'histoire de la partie de la Science qui s'occupe des poissons ou l'*Ichthyologie proprement dite* remonte à la plus haute antiquité, si l'on recherche depuis quel temps plusieurs de ces animaux sont connus des hommes, l'importance du commerce auquel ils donnaient lieu dans l'antiquité, etc. ; mais, si l'on ne veut réellement remonter qu'aux premières notions scien-

tifiques auxquelles les poissons ont donné lieu, on ne doit commencer cette histoire qu'à Aristote, c'est-à-dire trois cent cinquante ans avant l'ère chrétienne. Aristote se contente, dans une méthode imparfaite, de distinguer ces animaux en poissons de rivière, marins, et ceux-ci eux-mêmes sont divisés en ceux qui fréquentent la haute mer et ceux qui ne quittent pas les côtes, en poissons écailleux, saxatiles, alépidotes, etc. Depuis, dans les temps anciens et à l'époque du moyen âge, nous voyons d'assez nombreux travaux ; mais presque tous ne renferment qu'un petit nombre de faits nouveaux mélangés à de nombreuses erreurs et à de grandes exagérations ; tels sont les ouvrages de Pline, d'Elien, d'Apuleius, d'Assulei, d'Oppien, d'Anazarbe, de saint Ambroise, d'Ausone, d'Albert le Grand, etc. ; aussi faut-il arriver jusqu'au seizième siècle, c'est-à-dire jusqu'au moment où parurent Belon, Rondelet et Salviani, pour trouver les véritables bases de l'ichthyologie. Belon et Salviani donnèrent, chacun de leur côté, une classification de ces animaux ; le premier, d'après l'ensemble de leurs caractères, et le second, plus spécialement d'après les formes extérieures. Rondelet publia une foule d'observations et de recherches nouvelles ; l'élan était donné, et bientôt parurent un grand nombre de travaux plus ou moins importants ; tels sont ceux de Conrad Gessner, d'Aldrovande, de Johnston, de J. Rey, de F. Willughby, et surtout d'Artedi, qui fut l'auteur d'une nouvelle classification, — dont la nomenclature est encore conservée aujourd'hui, — en ordres et en genres, fondée sur la nature et la forme des rayons des nageoires, sur la nature et la disposition des branchies, etc. ; mais, encore comme ses prédécesseurs, il laissait les *cétacés* réunis aux poissons. Linné dans la première édition du *Règne animal*, avait adopté le système d'Artedi ; mais, dans la seconde, il tira ses caractères des nageoires anales (*catopes*) et de leur position par rapport aux nageoires pectorales, de leur présence, de leurs divisions, de leur absence, etc., et sa classification est restée comme base des méthodes actuelles. Les travaux qui suivirent presque immédiatement furent ceux de Klein, de Schæffer, de Grenovius, de Müster, de Tirane, de Brünnich, de Genan, de Scopoli, de Bloch, de Gmelin, de Lacépède, qui donna la meilleure méthode artificielle que nous ayons ; dès cette époque, l'ichthyologie systématique était près de parvenir à un haut degré de perfection ; en effet, c'est alors que parurent les classifications de M. C. Duméril, de De Blainville et surtout de G. Cuvier et Valenciennes, de M. Agassiz, etc., qui l'ont maintenant placée sur des bases que le temps peut améliorer encore, et que les efforts des chercheurs de l'avenir doivent tendre, avant tout, à simplifier. Puissent nos vœux à ce sujet être entendus, quoique à vrai dire nous craignions bien que la tendance de la science actuelle ne soit tout le contraire.

IDE [*Genre*], (**Idus**, **Heck.**). — Malacopt. abd. Cyprin.

Les Ides, dont une seule espèce est indigène en France, sont comme un point de transition entre les Gardons et les Chevesnes. Les dents pharyngiennes seules peuvent servir de caractère distinctif entre chaque espèce, et encore leur grandeur, par rapport au volume de l'individu, doit-elle être prise en considération, ce qui affaiblit beaucoup la sûreté de la détermination d'espèces aussi voisines sur un semblable caractère.

Ces dents sont sur deux rangs, comme celles des Chevesnes, ce qui sépare les Ides, du premier coup, des Gardons, mais les rapproche des Rotengles. Cependant les dents des Ides n'ont point de dentelure. Quant à les séparer des Chevesnes, on le peut, parce que la rangée du dedans a une dent de plus, trois, tandis que chez les autres espèces, il n'y en a que deux : cinq en dehors, chez tous.

IDE MÉLANOTE (**Idus melanotus**, **Heck.**). — Malacopt. abd. Cyprinoides. Long. max. $= 0^m,50$; haut $= 0^m,12$.

Syn. : *Aad*, dan. — *Erfling*, *Kühling*, allem.

Poisson très-rapproché du Chevesne (voy. ce, [*Genre*]), dont il se distingue d'abord par sa caudale qui n'a que 19 rayons au lieu de 22, et les nageoires anales et ventrales qui sont rayées de rouge et de blanc. Un appendice auprès de chaque ventrale, anale échancrée de 13 rayons. Pectorales 17 rayons, ventrales 11 ; = 56 à 58 écailles sur la ligne latérale (*fig.* 505).

Front, nuque et dos noirs ; ventre blanc, pectorales jaunâtres, dorsale et caudale grises.

L'Ide quoique ayant la tête courte, possède l'ouverture de la bouche moyenne tandis que le Chevesne l'a très-grande. La mâchoire ne porte pas de dents, mais les pharyngiens sont garnis d'osselets un peu courbés vers les pointes et qui sont de véritables dents du gesier, on en compte 5 par derrière qui sont gros et 3 plus petits en avant, total 16 dents pharyngiennes.

Ce poisson présente une laite double ainsi que son ovaire. Vessie natatoire grosse et séparée en deux cavités. Épine dorsale de 41 vertèbres, 15 côtes de chaque côté.

Commun en Belgique et dans la Meuse. C'est un excellent appât vif, pour le Brochet qui en est très-friand. Ce poisson préfère les grandes étendues d'eau limpide ou les torrents sur de grosses pierres. (Voy. Temps de frai.)

Chair blanche, tendre et de bon goût ; quand elle est cuite dans l'eau salée, elle acquiert la couleur rougeâtre de la chair du Saumon.

Comme nous l'avons dit en commençant, l'Ide se rapproche énormément du Chevesne, mais une distinction les sépare toujours. L'Ide a l'anale d'un beau rouge, le Chavesne d'un gris noir et



Fig. 505. — Ide mélanote (*Idus melanotus*, Heck.).

clair. Les deux poissons ont au reste les écailles grandes, mais celles du Chevesne ont le bord inférieur un peu bleuâtre, caractère difficile à établir. L'Ide atteint souvent un poids de 4 kilos.

IDE. — Ce poisson a la plus grande ressemblance avec le Chevesne dont il accuse les mœurs : sa nourriture consiste en végétaux, vers, crustacés et insectes. Plus rarement que le Chevesne, il se jette sur les petits poissons. Indiquer les substances dont il fait sa proie, c'est expliquer la manière dont il faut le pêcher : seulement, comme la bouche est beaucoup plus petite que la bouche du Chevesne, il est nécessaire d'y avoir égard pour la forme et la grosseur des Esches.

Plusieurs auteurs pensent que ce poisson n'est pas une espèce spéciale, mais bien une variété du Chevesne, propre aux climats plus froids ; car sa demeure est au nord de l'Europe, et on le trouve surtout en abondance en Suède, Norwége, Danemark, Poméranie, Westphalie, et jusqu'en Sibérie.

Dans les rivières septentrionales de la France où on le prend, on n'en fait pas de pêche spéciale ; on en fait capture en même temps et par les mêmes moyens que le Chevesne et le Dard. On le trouve dans le Rhin, la Meuse, la Moselle, l'Ill, la Somme, etc.

IDUS CYPRINUS. — (Voy. ABLE IDE.)

IDUS MELANOTUS — (Voy. IDE MÉLANOTE.)

INACHUS DORYNCHUS. — (Voy. INAQUE DORYNQUE.)

INAQUE DORYNQUE (Inachus dorynchus Leach). — Crustacés décapod brachyures, oxyrhinq.

Ce petit Crabe (*fig.* 506), très-voisin des Maias, habite nos côtes de la Méditerranée et de l'Océan ; il se tient habituellement dans les eaux profondes et se pêche souvent avec les Huîtres — ainsi que le Maia, — sur les bancs desquels il habite.

Fig. 506. — Inaque dorynque (*Inachus dorynchus*, Leach).

Sa couleur générale est brunâtre, tout son corps est couvert de poils et de duvet auquel se fixent les corallines et autres animaux inférieurs, ce qui lui donne une certaine ressemblance avec le *maia* ou *araignée de mer*. (Voy. ce mot.) C'est le Crabe, figuré sur la couverture de ce volume accroché, ainsi qu'il aime à le faire, au milieu des Algues ou des Gorgones.

On ignore absolument le mode de reproduction de ce crustacé. Il est probablement ovipare comme les autres animaux de sa famille, mais, quelle est la forme, quelles sont les mœurs des jeunes, c'est ce que l'on ne sait pas. Il est probable qu'ils sont doués, de même que les petits du Crabe, des Homards et de la Langouste, d'une forme bizarre et différente de tout point de celle de leurs parents adultes, et se hâtent de gagner la haute mer. Aussi la plus grande obscurité règne-t-elle sur le mode de croissance et le lieu d'habitation de tous ces animaux, jusqu'au moment où, adultes, ils se rapprochent des rivages. Voir notre seconde partie : *les Industries des eaux*.

INDEMNITÉS DES RIVERAINS PRIVÉS DU DROIT DE PÊCHE. — (Voy. INTERDICTION TEMPORAIRE DE LA PÊCHE.)

INSECTES. — Nous considérons, comme pêcheur, les insectes au point de vue de la proie qu'ils offrent aux poissons et de l'ardeur avec laquelle certains de ceux-ci les poursuivent. Goût particulier dont est né tout un système de pêche, un des plus productifs, dit *pêche à la mouche*.

Il n'est pas sans importance cependant que le pêcheur intelligent ait quelques notions de l'organisme et des mœurs des petits animaux auxquels il demande une aide si puissante.

Pour les zoologistes, l'insecte proprement dit est un animal articulé, c'est-à-dire dont le corps est formé d'articles placés bout à bout, et dont les pattes offrent le même caractère. Mais les animaux articulés comprennent beaucoup plus que les insectes qui n'en forment que la quatrième classe, et ont pour caractères spéciaux : point de squelette intérieur, un corps généralement dur extérieurement et formé de trois grandes divisions : tête, corselet et abdomen. L'organisation de leur bouche est compliquée, leur tête est garnie d'antennes pour toucher, et munie d'yeux simples, complexes ou à facettes.

Le corselet d'un insecte porte six pattes. En général, ces animaux subissent pendant la durée de leur vie des métamorphoses dont la durée varie dans des limites énormes. Ces changements sont au nombre de trois que l'on désigne sous les noms de : 1° *larve* ou chenille ; 2° *nymphe* ou chrysalide ; 3° *insecte parfait*. En général l'état de larve est celui sous lequel les insectes vivent le plus longtemps. Il y en a même qui ne vivent que quelques heures à l'état parfait ; tels sont les éphémères (voy. ce mot), qui en cet état ne prennent pas de nourriture. Le hanneton (voy. ce mot), vit trois ans en terre sous forme de larve (c'est le ver blanc avec lequel on peut prendre de beaux Chevesnes de fond), et quelques semaines seulement à l'état parfait.

L'éphémère dont nous venons de parler vit deux ans à l'état de larve. D'autres, au contraire, subissent toutes leurs métamorphoses dans le cours d'un été et ne se perpétuent, l'année suivante, que par l'éclosion des œufs qu'ils ont déposés.

Les insectes ne nous servent guère que sous le premier et le troisième état. Sous le troisième surtout nous en employons un assez grand nombre ; ainsi, les hannetons, les grillons, les sauterelles, les papillons, les mouches, etc., sont des insectes parfaits. Les asticots, les chenilles sont des larves : l'épine-vinette, est la seule nymphe dont le pêcheur se serve.

Quelques insectes sont munis d'armes défensives, tels sont : les abeilles, les guêpes, les fourmis ; le pêcheur pourra s'en servir, mais après avoir eu soin d'enlever les aiguillons qui, même après la mort de l'animal qui les porte, conservent encore leur pouvoir meurtrier.

Excepté la fourmi qui, une fois morte, ne mord plus, et forme une excellente esche pour la pêche à la mouche, les insectes de la famille des guêpes et des abeilles ne valent pas grand'chose pour cette même pêche, non pas que le poisson paraisse incommodé par leur ingluitition, mais parce que l'espèce de carapace, d'enveloppe résistante dont ces insectes sont fermés rend très-difficile que la pointe du dard pénètre dans les chairs du poisson ; il faudrait se servir de très-gros hameçons avec ces insectes, et l'on risquerait d'effrayer les poissons de surface toujours si défiants. Quant aux insectes à carapace dure, comme le grillon, le hanneton, la manière de les enferrer pour la pêche est décrite en son article suivant.

INSECTES ARTIFICIELS SUIVANT LES MOIS (Emploi des). — Les Araignées, Chenilles, Papillons, Demoiselles, Sauterelles, Teignes aquatiques et les insectes ailés qui en proviennent, sont employés en nature avec beaucoup

d'avantage pour la pêche du Saumon, du Chevesne, de la Truite et de plusieurs autres poissons de surface. Leur imitation artificielle demande un emploi plus raisonné, malgré la perfection avec laquelle ces insectes sont reproduits. Une cause difficile à changer sans un travail complet d'Entomologie — rend très-peu aisé de se reconnaître certainement dans cette matière, c'est la multitude de noms — différents à un même insecte, pareils à des insectes différents, — donnés par les pêcheurs dans les divers pays. Ainsi donc, malgré le soin avec lequel nous avons réuni les données les plus certaines, nos qualifications laissent une grande place à l'arbitraire, et il est prudent au pêcheur de se préoccuper plus ici de la *couleur* et de la *grosseur* de son insecte, que de sa *forme* plus ou moins exacte et de son nom plus ou moins bien appliqué à vrai.

En effet, le *Cousin*, la *Chenille*, l'*Araignée* du pêcheur ne sont point le Cousin, la Chenille ou l'Araignée du naturaliste, il est donc impossible de s'entendre là-dessus.

Résumant les doctrines les plus autorisées, nous dirons en général que, l'*Araignée rouge* et le *Papillon jaspé* conviennent pendant qu'il fait du soleil ; le *Bibet* lorsque le temps est à l'orage ; le *Charançon* lorsque le ciel est obscurci par les nuages ; les *Chenilles jaunes* et *vertes* s'emploient le matin ainsi que le *Papillon des genêts* et la *Sauterelle ;* la *Mouche factice* vers la fin du jour ; la *Nymphe* au lever du soleil ; enfin la *Papette* et le *petit Paon* se mettent en usage toute la journée. Les *Araignées*, *Chenilles*, *Fourmis ailées* et *Demoiselles*, sont très-bonnes pour la Truite toujours, et pour le Chevesne, le Gardon, quelquefois, quand le pêcheur est bien caché. La *Mouche commune*, prétend-on, a tenté quelquefois la *Carpe*, j'en doute ; mais enfin !

Le *petit Paon* s'emploie pour le Saumon, c'est un fort Papillon.

Si maintenant nous considérons la pêche de la Truite seule, les Anglais se servent dans leurs pays au mois de :

Janvier : Quand il fait beau, des Tipules artificielles dits *Cousins* (*gnats*).

Février : D'une Chenille très-velue dite *Palmer*.

Mars : Great heackle dont le modèle naturel est une Chenille longue, de couleur fauve, qui dévore les feuilles des ronces.

Avril : Le corps se garnit de soie rouge, tête verte, et se fait avec les plumes d'une poule rousse.

Mai : Le corps garni est fait de soie rouge avec des filets tirant sur l'or, la tête est noire. On use des plumes rouges d'un chapon.

Vers la fin et le courant de juin, de la Mouche dite *Fourmi ailée* ou *Mouche d'aubépine*, *Hawthorn-fly*, qui se trouve sur cet arbre après la pousse des feuilles. On emploie pour l'imiter la plume noire prise au col du coq.

Juin : Le corps est garni de soie bleue et de soie d'un jaune doré, la tête est pâle ; on emploie les plumes du dessous des ailes des perdrix. — Les *Fourmis ailées* qui ont le ventre gros et arrondi comme une bouteille ; ou des cigales faciles faites avec du camelot gris et rouge avec des ailes gris clair.

Juillet : Des mêmes appâts. Le corps se garnit de soie verte et d'autre tirant sur l'or, la tête se fait bleue et les ailes avec des plumes de couleur pâle.

Août : Les Fourmis ailées qui ont les ailes de couleur obscure, le corps est composé de plumes longues, plumes de Paon ; et les ailes, de plumes trouvées parmi celles du Faisan.

Pour faire les corps un peu gros, on choisit du camelot, de la moire et autres

étoffes fines de diverses couleurs, laine filée, soie torse ou plate, fil d'or ou d'argent, certains poils en préférant à ceux qui sont fins et s'affaissent dans l'eau, ceux qui se soutiennent.

INTELLIGENCE DES POISSONS. — Sans vouloir nous appesantir sur un sujet si vaste et qui appellerait des citations de plus d'un genre, nous ne pouvons passer sous silence, pour l'éducation du pêcheur, l'intelligence des animaux qu'il veut surprendre et contre laquelle la sienne propre aura à lutter.

Les poissons ont, avant tout, la mémoire du ventre. Messire Gaster est leur inspirateur le plus ardent, et c'est comme la plupart des animaux, sinon tous, par où il faut les attaquer. Cependant ce serait une grande erreur de croire que l'éducation d'un poisson soit longue à faire ; elle est beaucoup plus rapide et plus facile que celle du premier pierrot venu du Luxembourg ou des Tuileries. Et cependant les ailes du second ne sont pas de meilleure sauvegarde que les nageoires du premier.

Mais soit que l'appétit reste un besoin plus dominant chez le poisson que chez l'oiseau, soit que le premier ait la bosse de l'amativité et de la sociabilité plus développée que le second, toujours est-il qu'on l'apprivoise beaucoup plus aisément.

Ce serait encore une erreur de croire que les poissons de mer sont plus farouches que les poissons d'eau douce ; au contraire, et sans parler des Carpes que tout le monde, — et moi sans me compter, — fait venir à la main en quelques jours : sans compter les Cyprins dorés ou poissons rouges, que tout le monde peut dresser, nous connaissons de magnifiques Turbots, des Squales fort respectables, des Grondins, des Mulets qui, au bout de quelques semaines, viennent au coup de sifflet et prennent *dans la main*, la nourriture qu'on veut bien leur offrir.

Ce n'est pas tout encore ; ils se laissent caresser... ils connaissent les personnes qui les caressent et semblent y prendre plaisir. Que ferait de mieux le perroquet le plus familier? Et combien de mois ne faudrait-il pas, de soins, de patience et de coups de bec pour en arriver là?

Le dressage facile des poissons n'est pas d'ailleurs une observation moderne. Oppien et Pline l'ont connu, et surtout à propos d'un poisson chez lequel on ne remarque rien de semblable aujourd'hui et sur lequel on ne fait plus de pareilles tentatives. Nous voulons parler du Barbier de la Méditerranée (*Serranus anthias*), le Roucaou de nos départements du Midi.

« Un pêcheur toujours vêtu du même habit, dit le naturaliste romain, se promenait dans une petite barque pendant plusieurs jours de suite, et chaque jour, à la même heure, dans un espace déterminé auprès des îles et des écueils des côtes de l'Asie Mineure, il jetait aux Anthias très-communs en ces endroits quelques-uns des aliments qu'ils préfèrent. Pendant quelque temps, cette nourriture était suspecte à des animaux qui, armés pour se défendre, bien plutôt que pour attaquer, doivent être plus timides, plus réservés, plus précautionnés, plus rusés que les autres habitants des mers.

« Cependant, au bout de quelques jours, un de ces poissons se hasardait à saisir quelques parcelles de la pâture qui lui était offerte ; le pêcheur l'examinait avec attention, comme l'auteur de son espoir et de ses succès, et l'observait assez pour le reconnaître facilement. L'exemple de l'individu, plus hardi que les autres, n'avait pas d'abord d'imitateurs ; mais, au bout de quelque temps, il ne paraissait qu'avec des compagnons dont le nombre augmentait peu à peu, et enfin il ne se

montrait qu'avec une troupe nombreuse d'autres Anthias qui se familiarisaient bientôt avec le pêcheur et s'accoutumaient à recevoir leur nourriture de sa main.

« Ce même pêcheur, cachant alors un hameçon dans l'aliment qu'il présentait à ces animaux trompés, les retenait, les enlevait, les jetait avec vitesse et facilité dans son petit bateau, mais avait le plus grand soin de ne pas saisir l'Anthias imprudent auquel il devait la bonté de sa pêche, et dont la prise aurait, à l'instant, mis en fuite tous ceux qui ne s'étaient avancés vers le bateau, qu'en imitant sa témérité et en se mettant en quelque sorte sous sa conduite. »

Nous ne voulons pas nous étendre autant que la matière le comporterait sur les nids que savent faire les poissons, et sur les mœurs si remarquables des mâles à cette époque de leur vie, laissant cela à traiter dans la partie de pisciculture. Cependant, quand on voit l'*Épinoche*, l'*Épinochette*, construire le petit berceau dans lequel ils contraindront les femelles à venir pondre leurs œufs; lorsqu'on considère les soins infinis que le mâle prend pour mener à bien cette petite construction si remarquable, les déductions qu'il sait tirer de ses réflexions sur la convenance de tels ou tels matériaux, ceux-ci trop légers qu'il faut alourdir en y plaçant une pierre, ceux-là trop rudes qu'il faut rejeter, on reste confondu, émerveillé de ces mille preuves de jugement et d'intelligence que développe le petit architecte sous l'influence d'un instinct à satisfaire.

Quelle distance, en effet, sépare l'instinct de l'intelligence? Hélas! nous ne savons pas. Mais ne voyons-nous pas chaque jour l'un mener à l'autre?

Ces exemples de nidification sont loin d'être isolés; les *Spinachies* ou *Épinoches de mer* construisent des nids d'une autre façon, mais avec une industrie non moins singulière. Les *Crénilabres* en édifient d'autres sur le sable des grèves, les *Labres* elles-mêmes, ou *Vieilles* de mer, en construisent le long des rochers. Nous avons vu ces amas de mousses marines, gros comme une tête humaine, arrondis, percés de trous, et représentant un manchon aplati, dans lequel les œufs sont pondus et très-probablement défendus par le mâle, car il semble que, dans le monde de la mer, les rôles du monde aérien soient intervertis.......

Les *Gobies* se creusent, eux, des trous, des terriers, dans la terre forte des grèves : les *Cottes* pondent leurs œufs dans les fentes des rochers, et le mâle, — peut-être les deux conjoints, — reste là pour les défendre. Le *Lump* couve les siens accroché aux roches et les défend cachés sous la collerette en ventouse de ses pectorales.

Combien d'autres encore, dont les mœurs aujourd'hui inconnues, nous seront révélées par les études de l'avenir, et nous montreront que le feu divin de l'intelligence anime la nature dans ses moindres manifestations!

Voici un exemple de la sagacité du Gardon. « Près de Tolesbury, dans l'Essex, on rencontre plusieurs étangs ou marais stagnants d'une grande étendue, et qui sont légèrement saumâtres. Il y a soixante-dix ou quatre-vingts ans, ces étangs furent inondés par une irruption de la mer, et la quantité de Gardons détruits fut si grande, qu'on tira et emporta les morts dans deux charrettes, autant pour s'en servir comme engrais que pour prévenir les effets pernicieux de leur décomposition. Quelques années plus tard, on proposa de draguer un des plus considérables de ces étangs, qui, quoique très-long, était si étroit, qu'un grand filet pouvait le traverser complétement. La quantité de Gardons parut abondante; le filet était d'une étendue extraordinaire et d'une grande valeur, étant fait entièrement de

soie. La nouvelle de cette pêche attira une foule de spectateurs et d'assistants. On passa plusieurs heures à faire les préparatifs nécessaires; on vit rarement plus d'empressement et plus d'activité; chacun se mit à l'œuvre pour prévenir la fuite du poisson.

« Tous les bords de l'étang étaient gardés. Les moyens de capture étaient si variés, si compliqués, si certains; le beau et vaste filet couvrait si bien chaque pouce d'eau, qu'on regardait comme impossible qu'un seul Gardon pût échapper à son malheureux sort. Après avoir employé ainsi plus de trois heures dans ces soins préliminaires, on atteignit le bout de l'eau et on se prépara à tirer le filet. La curiosité était maintenant poussée à l'extrême; le filet fut ramené à terre; mais au lieu des charretées de poissons qu'on s'attendait à y trouver, huit ou dix Gardons seulement apparurent à la lumière. Et, le lendemain, les eaux insolentes exhibèrent, comme par manière de provocation et de défi, leur population flottante, aussi nombreuse que jamais!.....

« Ce marais était strictement gardé; on ne trempait pas dans ses eaux une ligne plus d'une fois l'an; le poisson ne pouvait dès lors être devenu rusé par persécution. C'était donc de sa part habileté instinctive, puisée dans un sentiment de conservation et de juste défense de soi-même. Tel fut le sentiment général de ceux qui furent à même de voir et de juger le fait. Ils pensèrent que ces poissons se trouvant si étroitement bloqués, les uns s'étaient ouvert un passage dans les interstices pratiqués le long de la rive par les souches de saules ou de sureaux, et que les autres s'étaient plongés simultanément dans la vase, comme font les Carpes, pour éviter en pareil cas les mailles du filet. (J. Franklin.)

« Quand je demeurais à Durham, dit le docteur Warwick, je me promenais un soir dans le parc qui appartient au comte de Stamford, et j'arrivai sur le bord d'un étang où l'on mettait, pour quelque temps, les poissons destinés à la table. Mon attention se porta sur un beau Brochet, d'environ 6 livres; mais, voyant que je l'observais, il se précipita comme un trait au milieu des eaux......

« Dans sa fuite, il se frappa la tête contre le crochet d'un poteau. J'ai su plus tard qu'il s'était fracturé le crâne et blessé d'un côté le nerf optique. L'animal donna les signes d'une effroyable douleur; il s'élança au fond de l'eau, et, enfonçant sa tête dans la vase, tournoya avec tant de célérité, que je le perdis presque de vue pendant un moment. Puis il plongea çà et là dans l'étang, et enfin se jeta tout à fait hors de l'eau sur le bord. Je l'examinai et reconnus qu'une très-petite partie du cerveau sortait de la fracture sur le crâne.

« Je replaçai soigneusement le cerveau lésé, et, avec un petit cure-dents d'argent, je relevai les parties dentelées du crâne. Le poisson demeura tranquille pendant l'opération; puis il se replongea d'un saut dans l'étang. Il sembla d'abord beaucoup soulagé; mais, au bout de quelques minutes, il s'élança de nouveau et plongea çà et là, jusqu'à ce qu'il se rejetât encore hors de l'eau. Il continua ainsi plusieurs fois de suite.

« J'appelai le garde, et, avec son assistance, j'appliquai un bandage sur la fracture du poisson; cela fait, nous le rejetâmes dans l'étang, et l'abandonnâmes à son sort. Le lendemain matin, dès que je parus sur le bord de la pièce d'eau, le Brochet vint à moi, tout près de la berge, et posa sa tête sur mes pieds. Je trouvai le fait extraordinaire, mais sans m'y arrêter, j'examinai le crâne du poisson et reconnus qu'il allait bien. Je me promenai alors le long de la pièce d'eau pendant quelque temps; le poisson ne cessa de nager, en suivant mes pas, tournant quand je

tournais ; mais comme il était borgne du côté qui avait été blessé, il parut toujours agité quand son mauvais œil se trouvait en face de la rive, sur laquelle je changeais la direction de mes mouvements.

« Le lendemain j'amenai quelques jeunes amis pour voir ce poisson ; le Brochet nagea vers moi comme à l'ordinaire. Peu à peu il devint si docile, qu'il arrivait dès que je sifflais et mangeait dans ma main. Avec les autres personnes, au contraire, il resta aussi ombrageux et aussi farouche qu'il l'avait toujours été.

« L'histoire de ce Brochet reconnaissant est de nature à nous donner une idée toute nouvelle des facultés qui ont été accordées aux poissons. »

On a vu des Morues prospérer dans des étangs qui se trouvaient en communication avec la mer. Il y a sur la côte ouest de l'Écosse, un de ces étangs situé près du *Mill of Galloway*. C'était origiuellement un petit bassin creusé dans le roc, et avec lequel la mer communiquait par le moyen d'un tunnel, ouvrage de la nature. Ce bassin fut plus tard agrandi et reçut plus de profondeur, à la suite de travaux d'art considérables. Aujourd'hui, c'est un étang remarquable, et par la grandeur des rochers qui l'emprisonnent, et par le caractère des hôtes qui l'habitent.

« Je visitai cet étang, il y a quelques années, dit J. Franklin. Des amis m'accompagnaient, et précédés de la femme du garde, nous montâmes une sorte d'escalier qui conduit à la pièce d'eau. Nous n'avions pas plutôt paru au haut de cet escalier, qu'il se fit une sorte d'émeute parmi les poissons. Ils s'élancèrent vers la plateforme, se poussant et se bousculant les uns les autres, dans leur ardeur commune à se rendre vers l'endroit où l'on a coutume de leur distribuer la nourriture, absolument comme le font des volailles dans une basse-cour, à la vue de celui ou de celle qui leur donne à manger.

« Nous nous étions pourvus, en venant, d'une certaine quantité de Moules, que nous avions exposées au feu, afin de les délivrer plus aisément de leurs écailles. C'est un aliment dont la Morue et les autres poissons de cet étang se montrent extrêmement friands.

« On m'avait dit que ces poissons, après avoir été ainsi engraissés durant quelques semaines, surpassent en saveur leurs frères sauvages qu'on pêche dans les mers ouvertes.

« Je jetai la nourriture au poisson, et je puis dire, sans me flatter, qu'elle fut bien reçue. Les Morues venaient la chercher jusque dans ma main. Je voulus m'autoriser des termes de familiarité dans lesquels je semblais être avec mes nouveaux amis, pour saisir quelques-uns d'entre eux, et les prendre dans mes bras. J'essayai à plusieurs reprises ; mais les hôtes à nageoires de cette pièce d'eau, surtout les plus grands, m'échappèrent constamment ; à peine si je pus m'emparer d'un petit de 2 ou 3 livres. Je compris que ces poissons aimaient mieux mes Moules que mes caresses. Peut-être d'ailleurs notre connaissance était-elle trop nouvelle, pour leur inspirer une sécurité parfaite relativement à mon intention.

« En effet, la femme du gardien en prit, sans efforts, un des plus grands sur ses genoux ; elle le caressa et le flatta disant : « Pauvre ami ! pauvre ami ! » absolument comme si c'eût été un enfant. Elle lui ouvrit la bouche, et y introduisit une Moule que le poisson avala, en donnant des signes qu'il la trouvait bonne, puis elle le remit dans l'eau.

« Je remarquai plusieurs degrés d'apprivoisement parmi les membres de cette famille ; quelques poissons étaient tout à fait familiers, d'autres à demi domestiques, d'autres encore presque sauvages. Il est curieux de voir, à l'heure du repos, au

moment où le gardien paraît sur la plate-forme, ouvrir toutes ces bouches pour recevoir la nourriture quotidienne. C'est un bruit, une agitation, une rivalité touchante entre les poissons ; c'est à qui gagnera par sa gentillesse les bonnes grâces du maître ou de la maîtresse.

« Il y a un fait curieux, c'est que tous les poissons qui restent longtemps dans ce vivier deviennent aveugles. On attribue cette circonstance à ce qu'ils ne trouvent point d'abri, dans cet étang, contre la chaleur et l'éclat du soleil. Les eaux sont en effet trop peu profondes, comparées aux abîmes que les Morues habitent généralement, dans l'état de liberté. Plusieurs que j'ai vues ainsi, privées de la vue, sont entièrement nourries à la main. Elles seraient, en effet, incapables de rivaliser, dans la compétition de la nourriture, avec celles dont les yeux sont sains et clairvoyants.

« On m'a raconté, sur place, l'anecdote d'un gentleman qui avait offert à une Morue une Moule dans un bassin creux. Il était difficile de la saisir ; car la tête du poisson ne se courbe point à volonté. Les yeux de l'animal témoignaient pourtant qu'il avait grande envie de se procurer ce friand morceau. Il usa d'un stratagème ; ce fut d'attirer la Moule en aspirant fortement, et en établissant ainsi une colonne d'air qui conduisit le mollusque dans sa gueule. »

INTERÉPINEUX. — (Voy. Vertèbres.)

On appelle ainsi de petits os ou stylets qui s'articulent à l'extrémité des apophyses épineuses des vertèbres de la colonne dorsale chez les poissons osseux, et qui servent à soutenir les rayons souvent forts et osseux des nageoires dorsales.

INTERMAXILLAIRES (os). — (Voy. Crane.)

La mâchoire supérieure des poissons se compose des os maxillaires et des os intermaxillaires; dans le plus grand nombre de ces animaux, les derniers sont les plus importants de la mâchoire, car ils portent presque toujours des dents et ils en forment le bord *extérieur*.

Fig. 507. — Maxillaire inférieur gauche de Truite.

Pour bien saisir le rapport de ces os entre eux, il faut les étudier d'abord dans les espèces où ils prennent, par rapport aux maxillaires, un rôle secondaire au lieu de prédominer comme dans un grand nombre de genres. Par exemple, dans les Truites (*fig.* 507) et les Clupées, les os intermaxillaires sont petits, placés près de la ligne médiane du crâne entre les deux maxillaires qui sont à leur suite et qui complètent l'arcade supérieure de la bouche.

Si maintenant on étudie les poissons voisins de ces familles, la prédominance des intermaxillaires apparaît et augmente ; à mesure qu'on s'éloigne du type on voit ces os s'allonger et s'étendre en avant des maxillaires à un tel point que l'intermaxillaire borde la bouche (*fig.* 508) et rejette derrière lui le maxillaire qui alors ne porte plus de dents. Les intermaxillaires ainsi développés présentent sur leur ligne médiane une apophyse qui croît tellement quelquefois qu'on lui donne alors le nom de *branche montante* des intermaxillaires; cette branche glisse dans des gouttières sur la partie antérieure du crâne, et des muscles les retirent en arrière, quand les mouvements de bascule de la mâchoire inférieure les ont portés en avant.

Ces os jouent un rôle très-important dans les mouvements en avant ou en arrière du museau du poisson, et dans quelques espèces où les branches montantes sont très-allongées, la bouche peut au moyen des membranes qui relient les os, se changer en une espèce de tube d'une admirable construction.



Fig 508. — Exemple d'intermaxillaire bordant la bouche et ayant rejeté en arrière les maxillaires.

Dans quelques espèces, comme chez les Silures, les maxillaires sont réduits à l'état rudimentaire, et ne décèlent leur présence que par les mouvements qu'ils servent à transmettre aux Barbillons, dont ils forment la charpente.

Chez quelques autres poissons, les maxillaires et intermaxillaires se soudent, et se développent en avant, comme chez les Orphies, l'Espadon, etc.

Les Harengs, au contraire, ont le maxillaire articulé et formé de quatre osselets.

Nous concluons que la prédominance d'une paire de ces os sur l'autre, et leur développement, forme un des meilleurs caractères spécifiques pour distinguer anatomiquement certaines espèces.

INTERDICTION TEMPORAIRE DE LA PÊCHE.

Eau douce. — L'art. 1, § 1[er] de la loi du 31 mai 1865, est ainsi conçu :

« Des décrets rendus en Conseil d'État, après avis des Conseils généraux des départements, détermineront les pêches des fleuves, rivières, canaux et cours d'eaux réservés pour la reproduction, et dans lesquels la pêche des diverses espèces de poissons sera absolument interdite pendant l'année entière.

« Art. 2. L'interdiction de la pêche pendant l'année entière ne pourra être prononcée pour une période de plus de cinq ans. Cette interdiction pourra être renouvelée.

« Art. 3. Les indemnités auxquelles auront droit les propriétaires riverains qui seront privés du droit de pêche, par application de l'article précédent, seront réglées par le Conseil de Préfecture, après expertise, conformément à la loi du 26 septembre 1807.

« Art. 4. A partir du 1[er] janvier 1866, des décrets rendus sur les propositions des Ministres de la Marine et de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, régleront d'une manière uniforme, pour la *pêche fluviale* et pour la *pêche maritime* dans les fleuves, rivières, canaux affluents à la mer, les époques pendant lesquelles la pêche des diverses espèces de poissons sera *interdite*. »

Eau de mer. — Art. 7 du décret impérial du 10 mai 1862 :

« Toute espèce de pêche, par quelque procédé que ce soit, à moins de 3 milles de la côte, peut, sur une étendue déterminée du littoral, être temporairement interdite, lorsque l'interdiction est reconnue nécessaire pour sauvegarder, soit la reproduction des espèces, soit la conservation du frai ou du fretin. » L'interdiction est prononcée par un décret impérial rendu sur les propositions du Ministre de la Marine et des Colonies. Cette mesure est ce que l'on appelle le *Cantonnement*.

L'accomplissement des formalités préparatoires donne dès lors aux riverains toutes les garanties que l'interdiction temporaire de telle ou telle espèce de pêche sur un point déterminé du littoral, ne sera prononcée qu'après un très-sérieux examen.

« Par cela même, dit S. E. le Ministre de la Marine dans son rapport à l'Empereur, qu'une grande latitude est ainsi laissée, il pourra être nécessaire d'interdire, parfois, l'exercice de la pêche dans quelques parties du littoral pour sauvegarder la reproduction ou veiller à la conservation du fretin. Les recherches auxquelles l'Administration de la Marine et la science se livrent depuis quelque temps nous amèneront peut-être un jour à déterminer avec quelque certitude les portions du rivage que, chaque année et successivement, il importerait de ne point exploiter. Il était donc indispensable d'établir pour ainsi dire des cantonnements, et, dès lors, de prononcer des interdictions temporaires que réclame l'intérêt bien compris des populations maritimes elles-mêmes.

Art. 2. (Décret du 10 mai 1862.) Sur la demande des prud'hommes des pêcheurs, de leurs délégués, et, à défaut, des syndics de gens de mer, certaines pêches peuvent être temporairement interdites, sur une étendue de mer au delà de 3 milles du littoral, si cette mesure est commandée par l'intérêt de la conservation des fonds et de la pêche des poissons de passage.

Rapprochons cet article du dernier paragraphe de l'art. 1[er] afin qu'ils se complètent l'un par l'autre, car ce qui est possible dans l'action doit forcément être

observé dans l'inaction. « Les pêcheurs sont tenus d'observer dans les mers situées entre les côtes de France et celles du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande la prescription de la Convention du 2 août 1839 et du règlement international du 23 juin 1843.

« Ce n'est pas, dit la notification, comme limite de la mer territoriale, qu'on a cru devoir adopter la distance de trois milles de la laisse de basse mer ; la mer territoriale n'a jamais été bien définie, et le droit international ne contient à cet égard rien de précis. Mais la Convention du 2 août 1839 ayant considéré la distance de trois milles comme suffisante pour protéger l'industrie des pêcheurs de chaque pays, il a semblé bon de ne pas adopter d'autres bases. L'art. 2 maintient bien le principe qu'au delà de trois milles, la pêche peut être prohibée dans certaines circonstances.

Pour que ces restrictions soient de nature à ne soulever aucune réclamation fondée, il faut que la nécessité soit évidente aux yeux de tous, ou au moins d'une grande partie des intéressés ; c'est pour cela que la demande doit émaner de ceux-ci. Il faut remarquer, toutefois, que l'art. 2 ne détermine pas d'une manière rigoureuse comment cette demande devra être produite. En effet, les usages locaux, l'organisation des prud'hommes ou des associations présentent des conditions si diverses suivant les localités, qu'il était utile de se borner à poser le principe de l'intervention des pêcheurs ou de leurs représentants et de laisser la plus complète latitude au mode d'exercice de cette intervention. »



Fig. 509. — Pièces osseuses de l'opercule chez la Truite.

INTEROPERCULAIRE (os). — (Voy. Opercule, Préopercule, Subopercule, Ouïes.)

Cet os, le quatrième de l'appareil entier qui couvre les branchies, est marqué D (*fig.* 509). Il est situé en avant du subopercule et règne le long et en dessous de la branche horizontale du préopercule, jusqu'à l'articulation de l'os maxillaire.

La membrane branchiostège E (*fig.* 509) est attachée à cet os.

Au-dessus, l'interoperculaire est attaché à l'os hyaloïde ou stylo-hyaloïde, et forme ainsi un des chaînons par lesquels est maintenu le mouvement synchronique des parties qui concourent à la respiration.

INTESTINS. — (Voy. Digestion.)

IRAGNO. — Nom provençal de la *Vive.* (Voy. ce mot.)

J

JAGUDE. — Sorte de pêche du bassin d'Arcachon qui se fait au moyen d'un manet (voy. ce mot) tendu à demeure dans le chenaux, et aussi d'un filet sédentaire tramaillé servant à la pêche des Soles. Flue, 0m,34, aumée, 0m,108.

JALAP. — Plante volubile du genre *Convolvulus*, propre à l'Amérique septentrionale. Elle contient une résine purgative très-énergique. Elle entre dans certaines recettes d'appâts et d'amorces pour les poissons. (Voy. ces mots.)

JAMBE D'UNE MAILLE. — C'est le fil qui forme un de ses côtés.

JAMBINS. — Petite nasse employée dans les étangs, ports et canaux de la

Méditerranée pour la pêche des Anguilles. Maillcs carrées $0^m,10$, mailles triangulaires $0^m,15$. Emploi interdit au pêchcur à pied (décret du 19 décembre 1859).

JANVIER. — (Voy. CALENDRIER DU PÊCHEUR A LA LIGNE.)

JARS. — Ce mot se prend souvent pour celui de *corrée* et signifie à peu près la même chose. Cependant, les jars sont formécs de pierrcs moins volumineuses, ce sont plutôt des hancs de gros sable caillouteux, et balayés par des courants vifs mais de pcu de profondeur. (Voy. ASPECT DE L'EAU.)

JARRETIÈRE. — Nom populaire du *Lépidope argenté*. (Voy. ce mot.)

JAU. — Nom dc la Dorée à Bayonne. (Voy. DORÉE.)

JAUNE D'ŒUF. — Le jaune d'œuf dur, pétri avec un peu de farine ct d'eau pour lui donner du corps, s'emploie de fond pour escher les hameçons à la pêche du *Barbeau*. (Voy. AMORCES.)

JESSE (Cyprinus jesas, Lin.). — Malacopt. abd. cyprin. Genre Ide.

La *Cyprinus jeses* de Valenciennes, est le même que le *Cyprinus idus* de Linné et Bloch. Ce poisson change, avec l'âge, d'une manière remarquable, tant comme couleur que comme forme. Le seul caractère des dents pheryngiennes a pu permettre de débrouiller cette synonymie inextricable. Le premier âge de ce poisson a reçu de Linné et de Valenciennes le nom d'Orphe (voy. ce mot).

(Voy. IDE MÉLANOTTE.)

JESES CYPRINUS. — (Voy. JESSE et CHEVESNE.)

JETER UNE MAILLE. — Terme de pêcheur équivalent à : *faire* une maille dans ou à la suite d'une autre. (Voy. MAILLER UN FILET).

JEUX. — (Voy. PLOMB.) Les jeux se posent le jour aussi bieu que la nuit. Comme on ne peut pas les jeter en avant, il faut se placer dans un hateau ou sur une jetée, sur un point qui avance dans l'eau et permette au courant d'emporter le corps de ligne et dc le déployer dans sa longucur, en agissant sur l'aile B du plomh A (*fig.* 510), pour la placer dans le sens de l'eau qui coule.

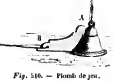


Fig. 510. — Plomb de jeu.

Les jeux sont de petites cordées portatives auxquelles les hameçons restent attachés. Le corps de la ligne se fait en fouet de lin ou de soie bien dévrillée et soigneusement peint et verni ; on le compose également de crins tordus, douze hrins au moins (*fig.* 511), on peut le faire aussi en bonne florence double tordue.

On y place de six à dix-huit hameçons au plus, montés sur des empiles de florence de 7 à 10 ccntimètres de longueur. Pour les tenir, on fait au corps de ligne de petites boucles, avec le nœud de pêcheur, que l'on espace de 40 à 50 centimètres l'une de l'autre. Comme chaque empile porte une boucle, on passc celle du corps de ligne dans celle de l'empile, puis l'hameçon dans la boucle du corps ; on tire, et le tout est assujctti.

2

Fig. 511. — Corps de ligne en douze crins pour les jeux.

On fait alors un plomb de la forme indiquée (*fig.* 510). Ce plomh porte en A un petit trou dans lequel on passe une corde solidc, bien dévrillée, qui servira à descendre le jeu à l'eau ct à le retirer quand on voudra le visiter. Cette corde porte en A une ligature qui l'empêche de se dénouer. En B se trouve une lame de plomh qui forme gouvernail, et, recevant l'action de l'eau, place le plomb dans la direction exacte du courant ; la ligne étant attachée en B dans un petit trou que porte le gouvernail, la ligne s'étend et ne risque pas de se mêler sous l'effort des bouillons

d'eau. Ces plombées pèsent depuis 250 grammes jusqu'à 2 kilos et même 6 et 7 dans les grandes rivières ; dans ce cas on se sert souvent d'un poids ordinaire en fonte, et les jeux de dix-huit hameçons ressemblent beaucoup à de vraies lignes de fond et se tendent le soir.

Les hameçons sont choisis suivant la pêche que l'on veut faire ; si le corps de ligne est en fouet de lin ou de soie, on attaque le gros poisson, et il sera bon de mettre des nos 1 à 3 ; si la maîtresse ligne est en crin, comme on espère prendre plutôt des poissons moyens, on y placera des hameçons nos 6 à 9. Dans ce cas, on peut supprimer les boucles à demeure faites sur la ligne, et se contenter de choisir la place d'un nœud des crins; on met, vis-à-vis, la boucle de l'empile sous la ligne, on passe par devant l'hameçon dans la boucle, on tire, et la boucle se trouvant serrée sur le nœud de ligne, le tout est arrêté solidement.

On esche les jeux suivant la saison ; comme ils s'adressent aux poissons de fond, on sait leur goût ; si l'eau est claire et le temps chaud comme en été, on esche au fromage de Gruyère et aux vers rouges ; si l'on est en automne ou au printemps par l'eau froide, on esche à la viande crue ou cuite, à la rate, etc.

Le moment le plus favorable est surtout quand les eaux ont été troublées par une crue subite ; à la suite d'un orage par exemple, on peut employer quatre jeux, six au plus, montés de chacun six hameçons ; plus, devient un travail. De quart d'heure en quart d'heure on relève chaque jeu pour renouveler les amorces et pour débarrasser le fil et les hameçons des pailles ou débris de plantes et des immondices que l'eau charrie en quantité dans ces moments-là. Il faut relever la première ligne quand la dernière est à l'eau, et ainsi s'établit une rotation qui suffit pour employer tous ses instants.

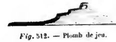


Fig. 512. — Plomb de jeu.

On peut encore donner au plomb des jeux les formes suivantes (*fig.* 512 et 513). (Voy. PLOMB DE FOND.)



Fig. 513. — Plomb de jeux à quatre lignes

Tous les jeux s'appâtent de la même manière, avec de gros vers, des morceaux de bouilli, ou bœuf cuit, du cœur de bœuf cru, du fromage de Gruyère, comme nous l'avons dit, des pâtes composées, des grillons, des cigales, des cerises, etc., etc.

Quand on les pose la nuit, on prend très-souvent des Anguilles, par conséquent on peut également escher quelques jeux au vif.

JEUX A GRELOTS. — Nous avons imaginé de combiner (*fig.* 514) les jeux spéciaux — décrits à ces mots — avec les grelots, afin d'obtenir un instrument plus commode ; pour cela, il faut que la ligne de fond SN (*fig.* 514) soit la continuation de la corde AG. On prend soin de percer obliquement les trous A, B du plomb pour que la ligne coule très-librement ; et l'on place en R un arrêt formé d'un petit bois en travers qui ne puisse passer dans le trou B du gouvernail. L'autre extrémité de la ligne est roulée sur la poulie du piquet à grelots G.

Si, maintenant, on a placé le jeu en se servant de la petite fourche à canne, l'arrêt R a retenu le plomb à sa place, la ligne s'est étendue en avant, il ne reste plus qu'à fixer le grelot sur le rivage, en ayant soin de rendre de la ligne, de façon que l'arrêt R s'éloigne un peu du trou B. On tend alors légèrement la ligne que l'on soutient au besoin sur l'eau par un ou deux postillons, et l'on attend qu'un poisson, en se débattant, vous avertisse d'aller le décrocher.



En remontant, avec la fourche, le plomb par la ligne G, l'arrêt fait son effet, et le tout arrive à terre en bon état.

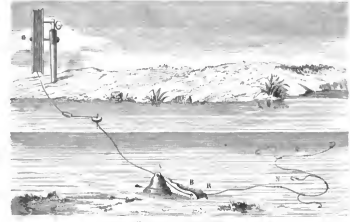


Fig. 514. — Jeux à grelots.

JEUX EN PATER-NOSTER. — En combinant le principe des *jeux* avec celui du Paster-Noster, nous avons inventé un engin (*fig.* 516) qui perd la plus grande partie des défauts et des inconvénients des *jeux* ordinaires. Au nombre des défauts de ceux-ci, il faut mettre la propension que les empiles ont à se coucher le long de la ligne, quand celle-ci, surtout, est en fouet de lin ou de soie, ce qui mêle les bameçons autour de la maîtresse corde, et ne leur permet pas d'être vus par les poissons. De plus, si un poisson se prend et que le pêcheur, par une cause quelconque, soit obligé de laisser quelques beures ses jeux à l'eau, le poisson emmêle tout, et au milieu de ses mouvements finit par prendre un point d'appui quelque part et se décrocher. Enfin les soubresauts désordonnés qu'il imprime au jeu tout entier empêchent les autres poissons non-seulement d'y mordre, mais d'en approcber, et si c'est une Anguille qui est prise, elle entraînera le jeu sous les berbes ou les racines, et le tout y restera.

En second lieu, les jeux ordinaires ne peuvent servir que dans une rivière à fond sableux ou pierreux, sur les jars et les corrées. Avec le nouveau jeu, on peut prendre des poissons dans la rivière la plus remplie d'herbes et la plus vaseuse. Le jeu devient ainsi un engin de pêche des plus avantageux, des plus fructueux, et tous les genres de poissons s'y prennent. Ainsi modifié, on peut le descendre entre les longues herbes flexibles couchées par le courant, là où se trouvent la Perche et le Gardon ; on le pose sous les nénupbars, sons les baïs, où il sert à prendre la Carpe, l'Anguille, même le Brocbet. Enfin le Cbevesne y vient aussi ; c'est dire qu'au lieu d'être exclusivement destiné aux poissons de grand fond, il peut être tendu pour les poissons de demi-fond et même pour le poisson de surface.

Et d'abord, est-il bien utile de mettre à cbaque jeu une grande quantité d'bameçons ? Évidemment non, il vaut mieux multiplier les jeux que les hameçons sur un seul ; le pêcheur a bien plus de cbances, car si une espèce ne mord pas à un moment, comme toutes ne se tiennent pas au même endroit, les engins ont

chance d'être rencontrés par une autre en train de se repaître. De plus, excepté dans les fleuves et les grandes rivières rapides, où presque toujours on place ses jeux de dessus un bateau, on est souvent embarrassé par leur longueur même. Dans le cas, et c'est de beaucoup le plus fréquent, où le pêcheur doit poser son jeu depuis la rive, il est très-gêné par une grande longueur de ligne. Il le jette mal, et tout est à refaire; heureux encore si en le retirant du milieu des herbes il n'y laisse pas une bonne partie de ses hameçons (*fig.* 515). Les grands jeux, en effet, ne peuvent être retirés du rivage qu'en traînant en tout ou en partie; c'est là la cause de la rupture des hameçons ou des empiles, etc. Qu'en résulte-t-il? Que le pêcheur, fatigué de voir toujours ses hameçons se briser à l'aide des jeux, ne se donne plus la peine d'en empiler d'excellents; il prend des hameçons communs, en disant avec raison: C'est bien assez bon pour être cassé ce soir. C'est vrai, c'est assez bon pour être cassé, mais aussi ce n'est pas assez bon pour prendre du poisson! Et la preuve c'est que ces hameçons grossiers, trop visibles, sans bonne pointe, font mal leur effet, et que le pêcheur dégoûté d'essais ennuyeux laisse les jeux dans son armoire et ne s'en sert plus.

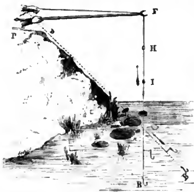


Fig. 515. — Inconvénient de retirer un jeu à la manière ordinaire. Avantage de la fourche à canne.

Or cet état de choses doit changer; le jeu de jour est un engin des plus commodes, qui fonctionne seul, pendant que le pêcheur se livre à toute autre pêche à la canne, et qui, le soir, a souvent les honneurs du panier et de la table.

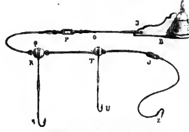


Fig. 516. — Jeu à pater-noster.

Examinons la première modification, celle qui a rapport à l'extension régulière des empiles et à la position de la ligne.

Nos jeux sont établis avec trois hameçons chaque (*fig.* 516); quatre au plus. Le plomb à gouvernail AB (*fig.* 516) est le même que celui des jeux communs, il en est ainsi de la ligne solide qui sert à descendre et à retirer le jeu. En C, au bout du gouvernail est la ligne proprement dite, JO.

G

Fig. 517. — Cordonnet de soie verni pour jeux à pater-noster.

Cette ligne est en cordonnet de soie fort et verni (*fig.* 517) ou en florence, ou crin tordu. Elle est attachée en C, par une bonne ligature en soie poissée; à 10 centimètres plus loin, elle porte une seconde ligature O tenant un émerillon P en cuivre à deux boucles; en Q est une perle de

pater-noster (voy. ce mot) retenue par deux petits plombs, et autour de laquelle est montée une soie de sanglier R terminée par une boucle à ligature. Dans cette boucle se passe un hameçon S empilé *très-court* sur florence, sur corde filée, sur crin, suivant l'espèce de poisson que l'on espère rencontrer.

On monte un second paster-noster TU, et l'on termine la ligne J, par une boucle empilée, dans laquelle on passe également l'empile courte d'un hameçon Z. De C à J, la ligne a $1^m,20$ à $1^m,50$. Si la rivière est très-herbeuse, on peut même ne lui donner que 1 mètre de long. Chaque soie de sanglier, toute repliée et bouclée, forme une longueur maximum de $0^m,08$. L'empile et la boucle de chaque hameçon ne doivent pas avoir autant de longueur, soit $0^m,07$, ce qui donne à chaque engin QS, TU, une portée de $0^m,15$ environ.

La longueur de l'empilure de la ligne en C, l'émérillon P et ses boucles, prennent à peu près $0^m,20$. On doit donc, en supposant $1^m,20$, placer le premier pater-noster à $0^m,40$ du gouvernail, et le second à $0^m,40$ plus loin. De manière que la ligne se trouve partagée en trois parties égales.

Maintenant le jeu ne peut se mêler; quoique les pater-noster montés de soie de sanglier tournent d'abord sur eux-mêmes, ils ont une roideur qui se conserve dans l'eau et ne permet pas à l'hameçon de se rapprocher de la corde.

Supposons qu'un poisson se prenne, il ne peut rien mêler non plus; le pater-noster fera son office, et le captif tournera sans secousse aussi longtemps qu'il le pourra autour de la ligne sans déranger en rien les autres hameçons. S'il se prend à l'hameçon de l'extrémité, le corps entier de la ligne tournera sur lui-même dans les perles du pater au moyen de l'émérillon P : le poisson demeurera donc libre et retenu. C'est le cas le moins favorable.

Les hameçons employés pour ces jeux doivent être des *Limericks courbes* aussi petits que possible ; on prend ordinairement des nos 10 à 12 ; en effet, il n'est pas utile d'exercer une traction violente, la disposition de l'engin atténuant la plus grande partie des efforts. Il résulte de ce choix d'hameçons, que les poissons qui attaquent les esches se prennent presque tous par l'estomac et ainsi ne se déchirent jamais ; et, de plus, que si l'on prend plus de poissons moyens, on en prend tout autant de gros.

Pour placer ces jeux de la rive, on se sert d'une petite fourche en fer (*fig.* 398, p. 338) que l'on place, au lieu du scion, dans le troisième compartiment de la canne. Cette fourche porte un goujon de bois blanc qui entre dans la douille de la canne. On prépare le jeu sur le rivage ; quand il est esché, on prend la canne dans la main droite, on passe de la gauche la ficelle *m* dans la fourche, et ramenant la ficelle sur la canne (*fig.* 515), la main gauche au-dessus de la droite, on tire sur la corde et l'on fait monter le plomb jusqu'auprès de la fourche. Rien de plus facile, dans cette position où la ligne et l'hameçon pendent, de les coucher dans l'eau et de laisser couler doucement, en l'aidant de la main gauche, le pomb à l'endroit précis où l'on désire le placer.

On attache la corde au bord soit à une herbe, soit à une branche, soit à un piquet.

Nous allons maintenant passer à la modification qui permet de poser un pareil jeu dans un endroit vaseux ou sur des herbes basses.

La plombée est la même (AB, *fig.* 516), seulement le corps de ligne OJ est un peu plus long, il mesure ordinairement $1^m,50$. On l'attache de la même manière en C, seulement au lieu de mettre l'émérillon de la même manière, on attache, à $0^m,30$ de C un corceron de liége (*fig.* 518) que l'on recouvre de couleur verte ; puis

à 0m,05 du corceron, on pose l'émérillon P. On monte alors les deux paster-noster QRS et TU, seulement entre ce dernier et la boucle finale J, à moitié distance, on place un second corceron plus petit que le premier. Ces corcerons (*fig.* 518) sont formés de rondelles de liége AB percées de trous assez grands pour qu'elles tournent librement sur la ligne HY ; ils sont retenus, à peu près en place, par deux nœuds A, B, un de chaque côté.

Fig. 518. — Corceron de liége pour jeux à pater-noster.

On met ainsi, sur chaque ligne des jeux, un nombre suffisant de ces corcerons pour que la légèreté du liége soulève la ligne à 0m,30 environ du sol et la maintienne horizontalement dans cette position. Avec ce système, les empiles des hameçons peuvent être un peu plus longues et avoir 0m,25 avec la monture en soie de sanglier. Il est quelquefois utile de mettre quelques petits plombs fendus sur la ligne NS, pour empêcher l'extrémité S de trop remonter sur l'eau.

Ces jeux se placent et se relèvent comme ceux que nous avons indiqués les premiers.

JOELS. — Dénomination provençale et languedocienne des *Athérines*. (Voy. ce mot.)

JOUBARBE. — Plante de la famille de ces Crassulacées, à fleurs jaunes, dont tout le monde connaît les jolies rosettes de feuilles charnues qui poussent sur les toits, les vieux murs et les rochers. Le suc de ces feuilles contient du *malate acide de chaux* auquel il doit une certaine vertu astringente. Beaucoup d'anciennes formules d'amorces et d'appâts contiennent cette mention de la Joubarbe, mais le suc de cette plante est si anodin que nous sommes convaincu qu'il s'agit plutôt de la *petite joubarbe* ou *orpin blanc*, peut-être même de l'*orpin âcre* ou *orpin brûlant*, appelé aussi *poivre des murailles* et *pain des oiseaux*. Cette plante est de la même famille que la première et croît, comme elle, très-communément sur les vieux murs et les chaumières, les terrains arides et pierreux, mais sa saveur est âcre, brûlante et caustique. On l'a d'ailleurs employée longtemps en médecine comme émétique et comme purgatif. Tout porte à croire que c'est de celle-ci qu'il faut faire usage.

JOUES CUIRASSÉES. — 2me famille des Acanthoptérygiens, créée par Cuvier.

Elle contient une nombreuse suite de poissons auxquels l'aspect singulier de leur tête, diversement hérissée et cuirassée, donne une physionomie propre qui les a toujours fait classer dans des genres spéciaux, bien qu'ils aient de grands rapports avec les Perches. Leur caractère commun est d'avoir les sous-orbitaires plus ou moins étendus sur la joue, et s'articulant, en arrière, avec le préopercule.

Ils forment 18 genres dont un grand nombre ne nous intéressent point et sont cités seulement pour rendre la classification complète :

1° Trigle Rougel grondin.	7° Hémitriptère.	13° Agriape.
2° Prionote.	8° Hémilépidote.	14° Pelor.
3° Malarmat.	9° Platycéphale.	15° Synancée.
4° Dactyloptère.	10° Scorpène.	16° Lépisacanthe.
5° Céphalacanthe.	11° Ptérois.	17° Épinoche.
6° Chabot.	12° Aspista.	18° Oréosome.

JOZO (Gobius). — (Voy. GOBIE JOZO.)

JUERNE. — Nom du Chevesne dans beaucoup d'endroits. (Voy. JESSE ABLE ET CHEVESNE.)

JUIF (Poisson). — (Voy. MARTEAU COMMUN.)

JUIN. — (Voy. CALENDRIER DU PÊCHEUR A LA LIGNE.)

JULIS (Genre). — (Voy. GIRELLE), [*Genre*].

LIB. CH. DELAGRAVE & CIE

NOUV. DICT. GÉN. DES PÊCHES.

PARIS. 78. R. DES ÉCOLES



Mesnel pinx et lith.

Plot de la Blanchère

VIEILLE ROUGE OU LABRE COMBRE
(Labrus Comber. Ray.)



JULIS PAVO. — (Voy. GIRELLE PAON).

JULIENNE. — (Voy. LINGUE.)

JULIUS VULGARIS. — (Voy. GIRELLE COMMUNE.)

JUILLET. — (Voy. CALENDRIER DU PÊCHEUR A LA LIGNE).

JUSAN. — Synonyme de Reflux, et opposé à *flot* ou *flux*.

JUSCLE (**Mœna jusculum**, Cuv.). — Acanthept. ménides. Long. max. = 0m,25.

Le Juscle est une Mendole très-voisine de la *Mendole commune;* corps un peu moins élevé, profil du ventre presque droit. Bouche peu fendue, œil grand, dents fines, canines rares.

Ligne latérale parallèle au dos, large, sinueuse et de 70-75 écailles.

Couleur gris plombé, argenté sous le ventre; quatorze à quinze lignes longitudinales sur les flancs, tache du flanc petite, nageoires gris noir.

JUSCULUM MŒNA. — (Voy. JUSCLE.)

JUTTATUS (Lampris). — (Voy. LUNE.)

K

KAROUSCHE. — Nom alsacien et allemand de la *Carpe carrassin.* — (Voy. ce mot.)

KAOUTZENKOPF. — Nom du Chabot commun dans la Lorraine allemande. (Tête de hibou, chat-huant.) — (Voy. CHABOT.)

KERELLE. — Appellation populaire du *Saurel* — (Voy. ce mot.)

KOPPE ET KOPPEN. — Nom du Chabot commun en Alsace: c'est la désignation allemande. — (Voy. CHABOT.)

KRESSEN. — On donne ce nom — dérivé de l'allemand *Gresling* — au Goujon à Strasbourg et en Alsace. — (Voy. GOUJON.)

KULT. — Appellation strasbourgeoise de la *Grémille.* — (Voy. ce mot.)

L

LABINE.— Nom vulgaire du *Bar* en quelques localités de nos côtes de l'Ouest.

LABRAX LUPUS. — (Voy. BAR COMMUN.)

LABRE (Labrus, Lin.). — Acanthoptérygiens Labroïdes.

Type de la famille des Labroïdes renfermant de nombreux poissons aux couleurs élégantes, si communs sur nos côtes de l'Océan et de la Méditerranée.

Leur chair est blanche, saine et agréable, l'espèce la plus commune et l'une des plus remarquable est la Vieille ordinaire ou Perroquet de mer (*Labrus Bergylta*). (Voy. VIEILLE ROUGE, VERTE, LABRE MÊLÉ, CRÉNILABRE et CTÉNOLABRE, etc.)

LABRE COMBRE (**Labrus comber**, Ray). — Acanthept. labreid. Long. max. = 0m,25.

Syn. : *The Comber Wrasse*, angl.

Ce petit poisson, de la famille des Vieilles et que nous avons pris dans la rade de Brest, est remarquable par sa couleur rouge fuchsia. Le ventre est argenté, mais il a, ainsi que les flancs, un

vif reflet carminé, et porte des bandes nuageuses plus rouges. Le blanc pur règne seulement sous le menton.

Les lèvres sont rouges ; l'œil est rouge avec un cercle bleu vert, puis une ligne dorée qui entoure la pupille noire, ovale.

D = 20 + 11. A = 3 + 9. P = 14. V. = 5. C = 13 ou 1.

Yarrell donne à l'anale = 3 + 7. Q. Conch., constate ; D = 20 + 20. A = 9 + 8.

Comparé à la Vieille commune, le Combre est plus petit, plus mince, et a les mâchoires plus allongées. Les deux dents, tout à fait du devant, sont très-longues. Chaque flanc porte une ligne blanche, non confondue avec la ligne latérale et se prolongeant de l'ouïe à la queue. C'est un des Labres qui présente la bouche la plus petite et la plus allongée.

LABRE COMBRE. — Se prend comme les autres Vieilles, surtout les petites espèces, avec la Gravette. (Voy. VIEILLE DE MER.)

LABRE MÊLÉ, MALE (Labrus mixtus, mas, Fries et Eck.). — Acanthopt. labroïd. Long. max. = 0m,40.

Syn. : *The cook Wrasse*, angl. — *Blaastak* ou *Blostol*, norw.

L'un des plus beaux poissons de nos mers. Le corps, sur les flancs et sous le ventre, est orangé vif. Le haut des côtés est marqué de marbrures noirâtres et bleues d'outre-mer splendide ; ces marques irrégulières se prolongent le long de la ligne latérale jusqu'à la queue. Le dessous de la mâchoire inférieure est d'un bleu de ciel admirable. Le dessus de la tête se montre brun avec une dépression entre les deux yeux ; un cercle bleu passe au-dessus, entre les yeux et le bout du museau. Ses lèvres sont charnues et blanches, la langue pointue, blanche, petite at fort en arrière. Les dents blanches saillantes, en un seul rang et pointues. Les dents pharyngiennes sont cylindriques, crochues, fortes et obtuses.

L'œil est grand, la pupille brun-rouge et vermillon vif, surtout autour de l'iris qui est noir. Une petite tache blanche se voit au-dessus.

La dorsale 17-13 est jaune orange vif marquée de bleu ciel, au commencement et sur la pointe des petites découpures de la membrane qui accompagne les rayons piquants. A l'autre extrémité, elle est finement bordée de brun. Caudale = 11, jaune et presque toute bleu-ciel à son extrémité. L'anale = 3 + 11 se montre jaune vif bordée de bleu-ciel dans toute sa longueur. Les ventrales = 1 + 5, ont du bleu aussi à leur extrémité ; enfin les pectorales P = 15 sont orangées transparentes.

La ligne latérale est très-peu visible et formée d'écailles un peu plus foncées ; elle est presque droite.

Ce poisson habite depuis la Méditerranée jusqu'aux rivages de Norwége. La disposition de ses macules et de ses teintes est très-variable, mais la forme de son corps et de ses nageoires est parfaitement constante et tellement caractéristique, que nous ne doutons pas que tous les pêcheurs, après l'avoir pris une fois, ne le déterminent facilement et ne le reconnaissent. (Voy. TEMPS DE FRAI.)

LABRE MÊLÉ, MALE. — De même que tous les poissons de sa famille, le *Labre mêlé* mâle, ou *Coquette bleue* est un ami des côtes rocheuses et un habitant des herbiers, par 8 à 10 brasses de fond, quelquefois moins. Dans la rade de Brest j'en ai pris de fort beaux spécimens par 3 brasses seulement ; sa nourriture habituelle doit être des crustacés, mais il mord très-facilement sur les vers marins et surtout sur la *Gravette* dont il est très-friand.

Ainsi que tous les Labres, il touche doucement et à plusieurs reprises, puis entraîne résolûment : c'est le moment de ferrer. Comme ce poisson n'a pas la gueule grande, il faut choisir de petits hameçons : cette recommandation est du reste commune à la pêche de toutes les Vieilles.

Les gens du pays emploient des hameçons plus de moitié trop gros ; aussi le nombre de ces poissons qu'ils manquent est incalculable, parce qu'ils les accrochent toujours par les dents. Avec mon système de petits hameçons (n° 5, Limerick), on les prend par l'estomac.

Dans ce cas, il est indispensable de monter son hameçon sur une corde filée mince, parce qu'ainsi engagée, l'empile se trouve directement exposée aux dents qui la couperaient peut-être. Cependant, nous devons dire que nous avons pêché

PARIS, 78, R. DES ÉCOLES.



Mesnel pinx et lith — Phot. de La Blanchère.

COQUETTE BLEUE ou LABRE MÊLÉ, MALE

(Labrus mixtus, mas. Fries et Heck)





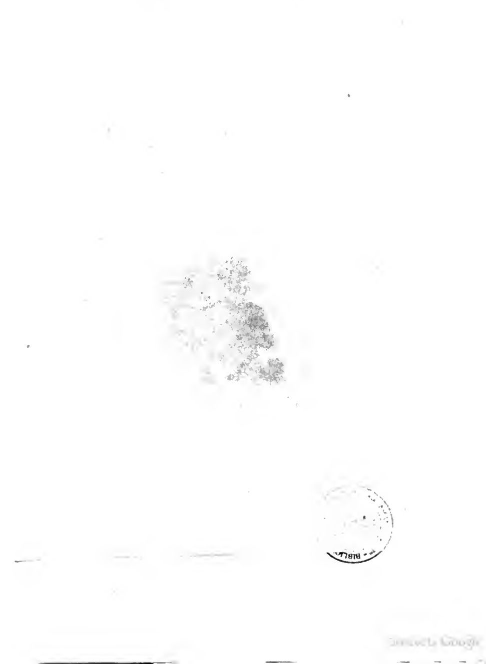


... de La Blanchère

COQUETTE ROSE ou LABRE MÊLÉ, — FEMELLE

(Labrus mixtus, fœm. Fries et Heck)

(Voy. Temps de frai.)



des centaines de ces poissons avec une simple empile de 4 crins tordus et, soit que les Coquettes n'eussent pas le temps de serrer, soit que la douleur de la piqûre dans la gorge ou l'estomac les en empêchât, nous ne nous souvenons pas qu'une seule ait coupé la ligne. Malgré cela le fait peut arriver, et ce ne sera pas la première belle pièce que l'on perdra ainsi : « Attention donc ! »

Couch, le fameux ichthyologue et en même temps pêcheur anglais, fait remarquer que toutes les Vieilles qui ont le corps allongé — et les Coquettes bleues et roses sont de ce nombre — diffèrent des Vieilles ordinaires au corps trapu en ce qu'elles changent de résidence suivant la saison, selon que vient le froid ou le chaud. Pendant l'été, elles fréquentent les bas-fonds des rochers qui touchent au rivage, mais en automne et en hiver elles se retirent dans *les grands fonds*. Avis donc aux pêcheurs qui sauront, en tout temps, où les prendre.

Fig. 519. — Force de l'avancée en crin (12 brins).

Fig. 520. — Ligne pour la pêche des Labres, au doigt.

Il est bon d'employer une ligne en fil de fouet ou en soie filée (*fig.* 520), montée d'une avancée en crin de 12 brins (*fig.* 519). A l'extrémité on fixe soit un plomb A (*fig.* 521) soit une pierre qui emmène le tout au fond et résiste au courant s'il y en a. Il est bon d'établir sur l'Avancée (*fig.* 521) à 0m,20 de terre un petit *quipo* de baleine B de 0m,04 portant l'*empile à boucle* de l'hameçon. (Voy. ce mot.) L'empile aura au plus 0m,15. Une Gravette se coupe en trois pour mettre à l'hameçon.

Monter le poisson dans le bateau avec précaution : tient bien dans l'eau quand il est gros.

Fig. 521. — Avancée de la ligne au doigt qui sert à prendre les Labres et les autres Vieilles.

LABRE MÊLÉ, FEMELLE. — Quelquefois, *Labre triple-tache* (**Labrus mixtus**, **fœm.**, Fries et Eck). — Acanthopt. labroid. Long. max. = 0m,25.

Syn. : *The cook Wrasse, red Wrasse*, angl. — *Sudernaal*, Suède. — *Rödnäbla*, norw.

Dos demi-transparent à écailles bordées de petits points noirs ; sur chaque flanc une bande d'écailles argentées, mates et épaques sur deux de hauteur. Au-dessous de cette bande, côtés et ventre blanc translucide légèrement argenté. Ce ravissant poisson semble découpé dans une tranche d'ananas ; toutes les nageoires transparentes ; la caudale seule est un peu plus brune. Quant au ton général du corps, il est assez difficile d'en préciser la délicate nuance ; c'est tout à la fois saumon et orange, et cependant il y a du rose et du vermillon dans ces tons.

Les opercules sont nacrés ; les yeux blancs, un peu jaunes en haut, l'iris noir. La gueule est peu fendue, l'ouverture est tournée un peu vers le haut, la mâchoire inférieure semblant à cause de cela, légèrement plus longue. Langue blanche et une rangée de petites dents très-fines au devant de chaque mâchoire. L'extrémité du museau est piquetée de petits points bruns ou noirs semblables à ceux du dos.

N'oublions pas le caractère distinctif et frappant de ce magnifique poisson ; entre le deuxième et le troisième rayon de la dorsale se voit quelquefois une tache d'un pourpre brillant ; plus loin à la base des rayons de la nageoire, sur le dos se montrent trois autres taches arrondies de la même couleur pourpre-brune si foncée qu'elle paraît noire. Entre chacune de ces taches alternent deux autres taches si pâles dans leur teinte rose, qu'elles apparaissent comme blanches.

Quelques spécimens manquent tout à fait de la première tache pourpre décrite sur le devant de la dorsale.

Le nombre des rayons des nageoires est semblable à celui du *Labre mêlé mâle* (Voy. ce mot.) (Voy. Temps de frai.)

LABRE MÊLÉ, FEMELLE — La pêche de ce poisson ne diffère en rien de celle du mâle. Comme les dimensions de l'animal sont beaucoup plus faibles, on peut y prendre moins de précaution, mais on ne sait pas toujours ce que l'on vient de prendre ; il est donc bon de se monter solidement (*fig.* 521) de manière à être prêt à toute éventualité, on ne peut d'ailleurs pêcher les femelles de cette espèce sans prendre des mâles et réciproquement : la pêche des uns se conduit donc absolument comme la pêche des autres. Ajoutons que le Labre mêlé étant beaucoup moins commun que les Labres à corps large (voy. VIEILLES), on prend dix de ceux-ci pour un de ceux-là.

LABRE VIEILLE. — (Voy. VIEILLE DE MER.)

LABROIDES. — 14me Famille des acanthoptérygiens, se reconnait aisément à son aspect. Elle a le corps oblong, écailleux, une seule dorsale soutenue en avant par des épines garnies le plus souvent chacune d'un lambeau membraneux ; les mâchoires couvertes par des lèvres charnues ; les pharyngiens au nombre de trois (*fig.* 522, 523), deux supérieurs appuyés au crâne, un inférieur (*fig.* 523), grand, tous trois armés de dents, tantôt en pavé, tantôt en pointes ou en lames, mais généralement plus fortes qu'on ne le supposerait pour des poissons de cette taille ; un canal intestinal sans cœcum ou avec deux cœcums très-petits et une vessie natatoire.

Fig. 522. — Pharyngien supérieur d'un Labre.

Ce sont des poissons agiles et de taille moyenne; leurs dents très-puissantes leur permettent de broyer les mollusques et les crustacés les plus durs. Tous sont remarquables par leurs magnifiques couleurs.



Fig. 523. — Pharyngien inférieur.

On les divise en 4 genres : 1° Labre ; — 2° Rason ; — 3° Chromis ; — 4° Scare.

LABRUS. — (Voy. LABRE.)

LABRUS COMBER. — (Voy. LABRE CENSAE.)

LABRUS MIXTUS. — (Voy. LABRE MÊLÉ *mas* et *fæm.*)

LABRE PESQUIT (Labrus pasquit, Noël) — Acanthopt. labroïdes. Long. max. = $0^m,15$.

Narines plus près des yeux que de l'extrémité du museau. Yeux au sommet de la tête ; pupille terminée par un angle aigu par devant et arrondie par derrière. Mâchoire garnie d'une seule rangée de dents cylindriques. Front marqué de taches vertes et brunes. P = 14, vert bleu et arrondies. V = 1 + 5. A = 3 + 11. D = 16 + 9. C = 15, égale. Ligne latérale parallèle à la courbure du dos et plus près de lui que du ventre. Sa couleur est un mélange agréable de vert, de bleu, de blanc et de jaune intense.

LABRE PESQUIT. — Ce poisson, très-commun sur les rochers de Biarritz, se prend à la ligne amorcée avec des *vers à tuyau*, ou des Gravettes. (Voy. VIEILLES DE MER.)

LABRUS PESQUIT. — (Voy. LABRE PESQUIT.)

LABRUS TINCA. — (Voy. LABRE VIEILLE.)

LABRUS TURDUS. — (Voy. TOURD.)

LABRUS VETULA. — (Voy. VIEILLE.)

LACEA. — Nom donné à l'Alose commune aux environs de Nice. — (Voy. ALOSE COMMUNE.)

LACER UN FILET. — Synonyme de *Mailler.* — (Voy. ce mot.)

LACERT (Callionymus lacerta, Cuv.). — Acanthopt. gobieid. Long. max. = $0^m,10$.

Ces petits poissons présentent, suivant le sexe, une coloration différente. Le mâle (*fig.* 524), a le dos rouge vermillon réticulé de vert, les yeux bleus, le ventre blanc, tandis que la femelle aux couleurs moins vives est marbrée de noirâtre. La première dorsale du mâle porte une grande tache noire, la seconde trois rangées de points gris sur fond jaune bordé de roux ; la femelle a la première dorsale basse et plus noire ; la seconde rousse bordée de roux, avec quatre rangs de points noirs. L'anale du mâle est blanche bordée de noir, la caudale rousse avec deux longs fils. Chez la femelle

l'anale est transparente, un peu bordée de noir, la ventrale rouge piquetée et la caudale marquée de quatre raies noires.

D = 4 + 6-7. P = 20. A = 9-10. V = C =

La tête, large et courte, porte trois épines à la pointe du préopercule.



Fig. 524. — Lacert (*Callionymus lacerta*, Cuv.).

LACERT. — Se prend à Nice, au printemps et en été, dans la région des galets, et, pendant la canicule, dans les parages d'Agde où il est rare.

On trouve encore dans la Méditerranée deux ou trois autres espèces voisines, mais dont les caractères sont très-peu fixes et semblent encore mal déterminés. Nous ne les mettons ici que pour mémoire, et en vue de recherches futures. Ce sont :

Le Callionyme de Lesueur (*C. Suerii*, Val.), plus petit et plus brun.

Le Callionyme de Risso (*C. Rissoi*, Les.) aussi à corps brun.

Le Callionyne Bélène (*C. Belenus*, Risso) qui est probablement le même que le précédent.

LACERTA CALLIONYMUS. — (Voy. Lacert.)

LACEUR. — Synonyme de *Mailleur*, ouvrier qui fait les filets.

LACHINAN. — Nom de l'*Anguille commune* dans les Bouches-du-Rhône. — (Voy. Anguille.)

LACHENAUX. — (Voy. Anguille.) — (Pêche d'Aigues-Mortes).

LACHRESTAND. — Nom donné à Laufenbourg à une pêcherie pour le Saumon. (Voyez Saumon, à l'article *Pêche*.)

LACS (Truite des). — (Voy. Truite des lacs).

LACUSTRIS (Salmo). — (Voy. Truite des lacs.)

LAGADEC. — Nom breton du *Pagel Bogueravel*. — (Voy. ce mot.)

LAICHE. — Ce mot qui est une corruption de *Esche* (*Esca*, nourriture, en latin) s'emploie le plus souvent pour désigner seulement les *vers de terre* dans certains pays.

LAISSE DE BASSE MER. — C'est le point où les eaux du reflux se retirent le plus loin du rivage moyen de la mer. Ce point se traduit le plus souvent par une ligne de varechs ou d'algues que dépose la mer pendant sa courte période d'oscillations presque nulles.

C'est le moment de la *marée basse*, *mer basse* ou *morte eau* : tous ces noms sont synonymes.

La Laisse de basse mer se déplace avec la grandeur de la marée à laquelle elle correspond : aux grandes vives-eaux succèdent de grandes mortes-eaux qui découvrent des plages que l'on ne voit qu'une ou deux fois dans l'année.

Ces plages ne servent pas pour la pêche à l'hameçon, elles découvrent trop rarement ; les meilleures sont celles que recouvre l'eau à toutes les marées.

LAITANCE. — Ce mot, qui dérive sans doute du latin *lactus*, de *lac* lait, représente l'organe de la reproduction chez les mâles des poissons. Il s'étend dans la partie inférieure de leur abdomen, et se compose de deux grands sacs en partie glanduleux et en partie membraneux présentant une forme généralement conique. Quelquefois ils sont divisés en lobes; mais toujours leur volume augmente au temps du frai, ils sont alors remplis d'une sécrétion opaque blanchâtre, laiteuse, qui est la liqueur spermatique ou fécondante et que souvent on appelle elle-même *laite* ou *laitance*.

Ces poches se réunissent à leur extrémité postérieure et s'ouvrent au dehors par un orifice particulier placé en arrière de l'anus du poisson.

Le poisson mâle féconde les œufs en les arrosant, à l'époque de la ponte ou du frai, avec la liqueur spermatique fournie par la laitance.

Au point de vue de l'alimentation, la laitance est la meilleure et la plus nourrissante partie des poissons. Elle se compose d'albumine, de gélatine, de phosphore, de phosphate de chaux et de magnésie, et d'un peu de chlorhydrate d'ammoniaque.

C'est en un mot une nourriture animale concrète par excellence. On recherche surtout celle du Hareng, de l'Alose, de la Carpe, etc.

La laitance renfermée dans l'appareil génital des poissons conserve ses propriétés fécondantes longtemps après la mort de l'individu. Elle ne la perd pas même par suite de la gelée.

LAITE. — (Voy. LAITANCE.)

LAMI. — (Voy. SQUALE NEZ.)

LAMPE-A-CROC. — Synonyme de *Venturon*. — (Voy. ce mot.)

LAMPRESSE. — Sorte de *Demi-Folle* (voy. ce mot) dont on se sert à l'embouchure de la Loire pour prendre les Lamproies : les mailles ont 0^m,057 d'ouverture et le filet 50 mètres de long sur 2 mètres à 2^m,50 de haut.

LAMPRIS TACHETÉ. — (Voy. LUNE.)

LAMPRIS GUTTATUS. — (Voy. LUNE.)

LAMPROIE [*Genre*], (**Patromyzon**, Lin.).

Le genre Lamproie comprend les Cyclostomes qui vivent dans les eaux douces de la France. Leur bouche en suçoir est garnie de dents cornées diversement implantées.

Ces poissons manifestent de très-curieux phénomènes de développement. (Voy. AMMOCÈTE.)

LAMPROIE DE PLANER. — (Voy. AMMOCŒTE.)

LAMPROIE DE RIVIÈRE. — (Voy. AMMOCŒTE.)

LAMPROIE FLUVIATILE (**Patromyzon fluviatilis**, Lin.). — Chondropt. à branchies fixes. Cyclostomes. Long. max. = 0^m,40.

Syn. : *The lampern*, angl. — *Prick Neunauge*, allem. — *Mirroggi*, russ. — *Lamprea*, espag. *Lampreda*, ital. — *Nathing*, suéd. — *Silmuhd*, Esthonie.

Dos brun olivâtre, côtes passent au gris, et ventre argenté, blanc, un peu grisâtre.

Nageoires dorsales séparées l'une de l'autre par un intervalle ; la seconde plus haute et se confondant peu à peu dans la caudale. Dents en une seule rangée circulaire, la mâchoire supérieure portant deux dents sur une lame cornée semi-circulaire; inférieure, munie de sept dents petites et aiguës sur une lame transversale.

Au mois de mars ou avril, on distingue très-facilement les mâles des femelles par le largeur de l'abdomen de ces dernières, et leur bouche plus large que celle du mâle. (Voy. TEMPS DE FRAI.) Les circonstances en sont extraordinaires, car on croit qu'il y a réunion de ces poissons par paires et formation d'une espèce de nid. La Lamproie de rivière est comestible, elle est très-bonne depuis le mois d'octobre jusqu'en mars, c'est-à-dire pendant tout l'hiver.

La Lamproie fluviatile se trouve dans toutes nos rivières, mais dans aucune avec une abondance remarquable. Il paraît qu'il en était autrefois différemment dans le Tamise où on la prenait en grandes quantités vers l'embouchure, et où on la vendait comme appât pour le Turbot, la Morue et les autres poissons de grande taille. Une seule saison en vit prendre 400,000 pour ce seul usage. La grande ténacité de vie particulière à ce poisson le rendait précieux aux pêcheurs, parce qu'ils pouvaient le garder en vie à la mer pendant plusieurs semaines.

Le traité de pêche de Juliane Berners, en 1496, recommande ce poisson comme une excellente esche pour la Truite, aux mois de mars et avril.

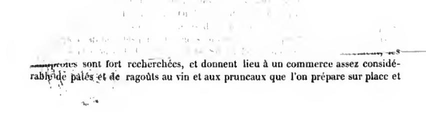
LAMPROIE FLUVIATILE. — Ce poisson ne peut se prendre qu'aux filets



Mesnel pinx et lith

Phot de La Blanchère

LAMPROIE MARINE
(Petromyzon marinus, Lin)



[illegible] sont fort recherchées, et donnent lieu à un commerce assez considérable de pâtés et de ragoûts au vin et aux pruneaux que l'on prépare sur place et



à main ou dormants : le verveux, le tramail, la louve, le guideau seront les meilleurs. L'épervier et le carrelet peuvent également la ramener, mais par hasard.

LAMPROIE MARINE (Petromyzon marinus, Lin.). — Cyclostomes pétromyzonides. Long. mas. = 1 mètre.

Syn. : *Lamprey*, angl. — *Lamprete*, all. — *Zee-lamprey*, holl. — *Lompreda*, ital. — *Lamprea*, espeg.

Corps brun olivâtre tiront quelquefois sur le noir, morqué de taches et de bondes confuses de couleur plus foncée et toujours irrégulières ; vontre gris plombé ou blanc jaune. Bouche complétement circulaire, terminant un museau obtus dont elle ne forme point le bout, mais une section oblique en dessous, dont le plan, quond l'animal est sur le sol, formerait à peu près un angle de 45° avec un plan horizontal.

Cette bouche, — typique au premier chef, — ressemble à un entonnoir dont les parois intérieures seraient revêtues de dents irrégulières et cependant rangées par séries polygonales autour du fond de l'entonnoir et d'autant plus grondes et plus nombreuses qu'elles s'approchent de l'ouvertnre profonde, centrale. A l'orifice du trou, une double dent supérieure et une rangée de sept ou huit grosses dents représentent les deus mâchoires proprement dites.

Yeux petits, noirs ; nageoires dorsales séparées. La peau ne présente aucune écaille et est recouverte d'une abondante mucosité qui empêche de prendre cet animal dans la main à lequelle il échappe comme l'Anguille.

Les Lamproies s'attachent par leur bouche-ventouse aux pierres, pieus, barrages, écluses des rivières et canaux, dans lesquels elles remontent au printemps. Ces poissons se nourrissent de vers, insectes, mollusques, cadavres et poissons probablement forts, car ils ne sont pas munis d'un si redoutable suçoir pour ne pas s'en servir, et il est probable que le présence des Lamproies termine la vie d'un grend nombre de poissons dans les cours d'eou où elles remontent. Elles suivent souvent les Aloses dans leurs migrations printanières et doivent en détruire beaucoup ; le docteur Günther est de cet avis.

On sait qu'à la mer elles attaquent les gros poissons, il n'est pas probable qu'elles changent de mœurs en entrant dens l'eou douce. La force de ce poisson est énorme, dit W. Jordine. Des pierres d'une très-grande taille sont transportées par elles, et, à la place, elles ont bientôt creusé un long sillon où chaque couple de Lamproies demeure pour frayer. Pendant qu'elles s'occupent à ces soins, elles se retiennent fixées par la bouche à une forte pierre. Ceci a lieu de la fin de juin ou commencement d'août. Une Lamproie de 1 kilog. 1/2 enleva, avec son suçoir, une pierre de 6 kilogr. au moins.

Ces animaux se tiennent ordinairement sur le fond, mois remontent ropidement les plus forts courants en donnant à leur corps un mouvement serpentiforme très-puissant.

Les Lamproies présentent une vitalité extraordinaire, ce qui vient sans doute de la décentralisation de leur cerveau par le moyen de genglions nerveux répandus le long de l'épine dorsale, nouvelle et curieuse assimilation aus insectes dont leurs métamorphoses les rapprochent un peu. Des blessures graves, mortelles pour tout autre poisson, ne sont point dangereuses pour elles ; une partie de leur corps peut être coupée sans que la vie cesse. Cette faculté est, chez elles, beaucoup plus exaltée encore que chez l'Anguille dont les tronçons palpitent encore plusieurs heures après leur vivisection.

Une Lamproie à laquelle il ne reste que la tête et le devant du corps, s'attache encore avec force à une pierre par son suçoir et y demeure des heures entières. Ce poisson vit, d'ailleurs, fort longtemps hors de l'eou.

LAMPROIE MARINE. — Quelques auteurs pensent que la locomotion de la Lamproie est lente, c'est une grande erreur, nous l'avons maintes fois vue dans la Loire, du haut des ponts, passer avec une extrême rapidité et une sécurité de mouvements indiquant une grande puissance musculaire. Ces poissons ont, en effet, besoin de cela pour remonter les fleuves, tels que la Loire beaucoup au-dessus d'Orléans, le Rhône, etc. On les prend dans l'Isère, à Grenoble et même en Savoie. Dans quelques départements du centre et du midi de la France, ce poisson est peu estimé : les pêcheurs ne se donnent même pas la peine de le ramasser quand ils le trouvent dans leurs filets. Sur la Loire, il en est tout autrement, les Lamproies sont fort recherchées, et donnent lieu à un commerce assez considérable de pâtés et de ragoûts au vin et aux pruneaux que l'on prépare sur place et

que l'on envoie au loin. La chair est d'ailleurs d'assez bonne qualité, et rappelle celle de l'Anguille, quoiqu'un peu plus visqueuse.

Comme la Lamproie ne fait que sucer et est dépourvue de mâchoires véritables, il est impossible de la prendre à la ligne, aussi se sert-on contre elle de filets et de verveux de différentes formes. En général, on emploie les engins qui réussissent contre l'Anguille ; la main, la nasse, le verveux, le loup, le guideau, la foëne, etc.

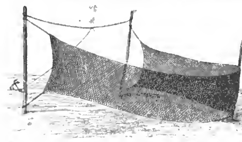


Fig. 525. — Remplacez les deux perches d'ouverture par deux hommes, supprimez celle du fond et le grappin qui rendent le *loup* fixe, et vous aurez le *loup mobile* à Lamproies.

Pour pêcher la Lamproie avec le loup ou la louve, — car les deux se disent, — deux hommes s'avancent au milieu des eaux de la mer avec un filet attaché à deux perches par les extrémités (*fig.* 525). Tenant ces perches, ils présentent l'ouverture du filet à la marée montante, qui lui donne une forme semblable à celle d'une voile enflée par le vent. Dès que le poisson donne dans le filet, les pêcheurs le sentent à la secousse, et ils l'y enveloppent en rapprochant les deux perches. La louve se tend quelquefois sur des piquets, en enfonçant les perches dans le sable (*fig.* 525).

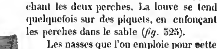




Fig. 526. — Nasse à Lamproie employée dans la basse Loire.

Les nasses que l'on emploie pour cette pêche sont d'une forme spéciale, et qui varie suivant les pays. Celle-ci, qui est employée à Nantes en grande quantité, a la forme d'une olive gigantesque (*fig.* 526); on présente toujours le goulot au courant le plus rapide. Ces nasses dans certains bras de l'embouchure de la Loire sont établies dans des espèces de chaussées appelées *Duits*, et construites en bois et en pierres analogues aux *Gords* (voyez ce mot), que l'on construit pour prendre les Anguilles.

Des pieux enfoncés dans les endroits où la marée se fait sentir, sont garnis de pierres sèches jetées sur et entre eux. On choisit les passes de manière que vers Noël, le temps des Lamproies, il y ait là 2 à 3 mètres d'eau. On y place des nasses de 2 mètres de long, à ventre très-gros et à large ouverture que l'on retire quelquefois pleines de Lamproies quand la remonte marche bien. Il est incroyable la quantité de ces poissons qui se présentent à l'embouchure d'un grand fleuve.

Le goulot de ces nasses est très-long, et va presque jusqu'au fond, où se trouve la *bonde* pour les vider, ce que l'on fait une fois par jour. Chaque *duit* porte 40 à 60 nasses se touchant l'une l'autre par leurs côtés. Chaque nasse a, sur le dessus, une anse ou *organeau*, dans laquelle les pêcheurs attachent un câble d'osier appelé *tesseau*, de 10 mètres de long, à l'autre extrémité duquel est fixée une grosse pierre qui retient la nasse en amont du *duit*, alors que celle-ci tourne sa bouche à la mer. — (Voy. LAMPRESSE.)

LAMPROYON ou **LAMPRILLON**. — Une vulgarie de l'Ammocète.

LAMPUGES. — (Voy. Coranxomores.)

LANCE. — Synonyme de *Gombin*.

LANCE D'UNE CANNE A PÊCHE. — Outre le nom spécial que porte cette ligne en Provence (voy. Maquereau, *Pêche*), le mot *Lance* signifie également le morceau d'acier, en forme de feuille aiguë (*fig.* 527), dont on munit l'extrémité la plus grosse des cannes à pêche.

Fig. 527. — Lance fixe en acier trempé, forme flamme, solide.

Cette lance est de la plus grande utilité, d'abord pour planter la canne en terre pendant le repos, ou pendant une réparation quelconque, un changement d'hameçon, la mise de l'esche; en second lieu, pour tenir facilement la canne inclinée lorsqu'on ne veut pas la soutenir à la main, ou qu'on pêche à la *ligne dormante*. Enfin cet instrument sert à maintenir à distance certains chiens de ferme et de moulin qui font mentir le proverbe disant que cet animal est *ami de l'homme!* Certains d'entre eux le sont, comme l'homme du *beafsteak*, à leur profit!....

On fait, à peu de frais, une excellente lance, pour les cannes à pêche que l'on se donne la peine de confectionner soi-même et qui sont toujours les meilleures, en choisissant un fort *tiers-point* de serrurier ou lime à trois faces dont on trouve toujours facilement des spécimens usés (*fig.* 528). On use à la meule une moitié de leurs faces de manière à former une pointe demi-aiguë, on place deux petits bouchons à la hauteur nécessaire dans la cavité du pied de la gaule. On introduit entre eux la soie de la lime, puis on y coule du plomb fondu. Cette manière de procéder présente plusieurs avantages; elle est simple, et à la portée de tout le monde, elle alourdit l'extrémité de la canne, ce qui la met mieux en main en rapprochant le centre de gravité du point d'appui fourni par le pêcheur, enfin elle consolide la lance d'une manière certaine.



Fig. 528. — Lance de canne en tiers-point usé.

Il est important que le pied de la gaule porte une forte virole de cuivre pour résister à la chaleur du plomb qui pourrait faire fendre le bois.

LANCER (Pêche au). — (Voy. Pêche au lancer.)

LANCER UNE BRICOLE. — Pour lancer une *bricole* (voy. ce mot) à l'eau, il faut ployer la ligne en l'entrelaçant sur le pouce et le petit doigt de la main droite, sortir les doigts, et, sans la déranger, la mettre dans la main à plat, puis placer dessus le liége, et par-dessus celui-ci, en ployant l'empile, l'hameçon double amorcé.

Fig. 529. — Lance à vis, forme en feuille, moins solide.

On prend alors de la main gauche, ou bien l'on met sous le pied, l'extrémité du fil qui doit rester au rivage, puis on lance de toute sa force ce qui est préparé dans la main droite vers le point qu'on juge le plus favorable.

La ligne se déploie en l'air, et si elle a été bien préparée, elle ne se mêle jamais.

LANCERON. — Nom de la *Loche franche*, dans l'Isère. (Voy. ce mot.)

LANÇON ou **LANCERON**. — On donne au Brochet ce nom dans quelques parties de la France, alors qu'il est très-jeune, celui de *poignard* quand il est moyen, et celui de *carreau* quand il est très-gros.

——— Le Lançon, autre acception du même mot représentant un animal de mer, est un petit poisson bon à manger et qui se prend dans le sable. (Voy. Ammodytes tobianus.)

LANÇON (**Ammodytes tobianua, Cuv.**).—Malacept. Apodes, ammodytes. Leng. max. = 0m,80.
Syn : *The white mouthed Launce*, angl. — *Tobias sandaal*, all. — *Tobis, tabiésen*, dan. — *Sill, solv-fisk, sand-fild*, norw. — *Sul traunsile*, island. — *Vissup*, japon.

Corps et tête aliengés, epercules larges, nageeire dorsale s'étendant tout le long du dos, 55 rayons, anale très-lengue de 29 rayons. Nageoires dersale et anale séparées par la caudale de 17 rayens. Pecterales courtes de 15 rayens. Les rayons de la nageoire verticale nen branchus mais jeints par une membrane.

L'iris des yeux, les joues, lea epercules, la partie inférieure des côtes, l'abdemen sent d'un

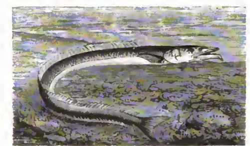


Fig. 530. — Lançon (*Ammodytes tobianus*, Cuv.).

blanc argente brillant; le dessus de la tête, le des, les côtés brun clair, reflétés de bleu et de vert daus différentes positions.

Le Lançen (*fig.* 530) se distingue de l'Equille par sa taille plus grande, par sa tête plus lengue et sa mâcheire inférieure plus allengée. La dorsale est en face de la fin de ses pecterales, tandis que celle de l'Équille cemmence vis-à-vis du milieu des pectorales. Enfin il est brun et meins transparent que l'Équille dans la main.

Les habitudes des deux espèces sont à beaucoup d'égards semblables, et l'équille étant beaucoup plus commune dans les sables dea côtes, ses mœurs ent été mieux étudiées.

LANÇON. — Les Lançons poursuivent dans les ports et les anses le jeune frai du Maquereau, et sont souvent pris avee quelques amorees comme les jeunes Sansonnets, pour lesquels on emploie un genre de pêche analogue à la pêche à la mouche pour la Truite. Le Lançon nage rapidement, et s'élanee dans les banes de frai avee la voracité et la vitesse du Broehet. Sa ehair est bonne à manger.

Plusieurs forts individus pris à la ligne contenaient dans leur estomae un petit animal de leur espèce, qu'ils avaient dévoré comme le fait le Broehet.

On les prend le plus souvent en labourant le sable des eôtes au moyen d'un râteau. On se sert également d'un fort morceau de fer contourné en faucille.

Le Lançon est le meilleur appât pour mettre à l'hameçon, dans la pêche de toutes les variétés de Morues; c'est à eet usage surtout qu'il doit d'être décrit ici.

LANDOLE. — Nom marseillais de l'Hirondelle de mer ou *Dactyloptère volant*. (Voy. ce mot.)

LANET. — Dans le port de Dieppe, on pêche au moyen d'une espèce de Carrelet nommé *Lanet* (*fig.* 531), qui se compose d'un eercle de fer de 2 mètres de diamètre sur lequel est monté un filet à fines mailles formant la poche; quatre cordelettes de la grosseur d'un crayon suspendent le Lanet, et se réunissent à une corde plus forte que l'on tient à la main et qui a, à peu près, la dimension du petit doigt. On prend ainsi des Bars, des Mulets, des Flétans, etc.

Les pêcheurs ont la précaution d'attacher au milieu du filet une amorce com-

posée d'un chapelet de blanchailles enfilées par les ouïes. On prend ainsi beaucoup d'Anguilles grosses et petites qui remontent dans la rivière d'Arcq, des Congres; lorsque le filet est très-fin, il ne sert qu'à rapporter des Blaquets et autres poissons pour garnir les lignes de fond.

—— On donne encore le nom de *Lanet* à une espèce de *Trouble*. (Voy. ce mot.)

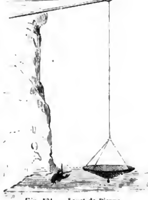


Fig. 531. — Lanet de Dieppe.

LANGAGE DES POISSONS. — On ne connait à aucun poisson de voix proprement dite, quoique quelques-uns d'entre eux fassent entendre un bruit singulier en sortant de l'eau et même longtemps après. (Voy. GOUJON.) Mais il est hors de doute que toutes les espèces d'animaux, quelles qu'elles soient, ont un langage, un moyen (souvent et presque toujours inconnu pour l'homme), de se communiquer le petit nombre d'idées qui peuvent éclore dans leur cerveau.

Un langage — dans le sens où nous entendons ordinairement ce mot — n'existe vraisemblablement pas parmi les poissons, car leur langue, qui n'a point de mouvement possible, puisqu'elle est adhérente dans toute sa longueur à la mâchoire inférieure, ne peut *articuler* des sons. Mais il est certain qu'ils ont un *moyen* de communication, d'avertissement ; que les poissons habitant les rivières et les étangs écartés dans la campagne, sont plus faciles à prendre que ceux qui peuplent les fleuves traversant de grandes villes.

L'habitude d'être poursuivis par le chasseur donne aux oiseaux qui fréquentent les lieux où l'on chasse souvent, une éducation particulière, par suite, une intelligence spéciale, qui les rend habiles à éviter et à deviner les piéges qu'on veut leur tendre. La même cause produit les mêmes effets chez les animaux de l'eau.

La question d'une communication entre les poissons est certaine, affirmée par ce fait que dans les rivières où l'on pêche beaucoup, comme la Seine à Paris, par exemple, il y a des millions de poissons qui n'ont jamais été piqués par un hameçon et qui n'en sont pas moins rusés et défiants. Qui le leur a appris ? alors que placés dans une rivière écartée ils n'entendent malice à rien, et viennent se faire prendre à une épingle courbe attachée à un bout de ficelle ?

Que probablement, dira-t-on, les poissons aient été témoins des efforts désespérés d'une victime prise, ou de la frayeur qu'inspirent ces appâts suspects à ceux qui leur ont plus ou moins heureusement échappé, en voilà assez pour expliquer la ruse et la défiance du reste ! Admettons ceci ; mais alors, leur conduite est le résultat d'un raisonnement compliqué, d'une comparaison de souvenirs, et enfin d'une déduction ! et qu'on aille dire ensuite que les poissons sont bêtes ! Bêtes oui, stupides non ! témoin leurs ruses, et cette éducation transmise ou traditionnelle — comme on voudra, — qui fait que certains vieux routiers, qui ont senti les atteintes du fer une ou plusieurs fois dans leur vie, *inventent* des ruses très-ingénieuses pour ne pas se laisser prendre, et ne se laissent *presque jamais* prendre ! Ils ont assez d'empire sur leur appétit ou sur leur gourmandise pour faire taire ses désirs à la vue d'un objet suspect de quelque embûche.

Dans une rivière très-fréquentée, vous ne prendrez beaucoup de poisson qu'avec un système de pêche inconnu au pays et que le poisson n'aura pas encore appris à ses dépens. Aussi avec la pêche *à la surprise* ou au *Lancer*, dans des pays où l'on pêche de fond, on prend des poissons blancs par centaines les premiers jours, un peu moins après : si la rivière est peu fréquentée, cette chance dure longtemps. Si l'on a affaire aux rusés habitants de Saint-Ouen ou de Charenton, en deux ou trois jours ils en savent autant que vous, et se méfient tout aussi bien des mouches qui tombent à la surface de l'eau, que des vers et des asticots bien dodus qui en suivent le cours ou reposent sur le fond.

Les poissons, comme la plupart des animaux, sont doués à un degré plus ou moins élevé du pouvoir de comprendre les sons. La mémoire est chez eux développée, ce qui indique nécessairement *association d'idées* dans leur cerveau. En effet, dès que l'homme essaye de dresser (c'est se faire comprendre) les animaux, même d'ordre inférieur, il y parvient toujours.

Il trouve le moyen de parler à leur intelligence et d'arriver — par le chemin de leurs jouis-

sances — à y exciter les idées ; c'est ainsi que, par un appel à heure fixe suivi d'une distribution de pâture, on habitue les poissons comme les autres animaux à reconnaître un signal, à y accourir, et l'on n'a pas de peine à deviner à leurs mouvements vifs, à leurs sauts joyeux, qu'ils savent *d'avance* le plaisir qui les attend.

LANGOUSTE (Palinurus locusta, Oliv.). — Crustacés décapod. macroures. Long. max. = 0m,50.

Syn. : *Large-grass-hopper*, angl. — *Aliusta*, ital. — *Langosta*, espag. — *Sechenschrecke*, all.

La Langouste a la carapace épineuse, hérissée de poils courts et roides, armée antérieurement de deux grands piquants comprimés, dentés en dessous. La couleur du test est d'un brun verdâtre

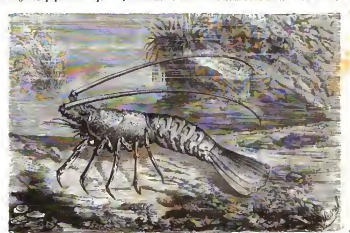


Fig. 532. — Langouste (*Palinurus locusta*, Oliv.)

foncé, ponctué de blanc sale. L'abdomen est oblong, plus cylindrique que celui du Homard, formé de six segments et terminé par un long éventail (*fig.* 532).

Les yeux sont grands, ronds, portés sur des pédoncules plus minces qu'eux et paraissant partir du même point, au milieu du front. Les antennes extérieures sont très-longues, sétacées et hérissées de poils ou de piquants ; elles sont insérées sur un pédoncule beaucoup plus gros qu'elles. Les Langoustes manquent de pinces, leurs pattes sont toutes semblables.

LANGOUSTE. — Les Langoustes se tiennent dans les profondeurs de la mer pendant l'hiver, et ne se rapprochent qu'en été des rivages pierreux et des rochers pour s'accoupler et pondre. Ces animaux aiment à grimper, et se montrent plus alertes que le Homard qui, lui, préfère demeurer dans un trou, caché sous les pierres ou dans les fissures des rochers.

De même que le Homard, la Langouste est très-friande d'étoiles de mer ; ce rayonné est donc une très-bonne amorce pour les attirer dans les casiers. Les modes de pêche employés sont d'ailleurs les mêmes qui réussissent avec le Homard, les deux crustacés se tenant dans les mêmes parages, mais avec une abondance variable, et, en quelque sorte, inverse d'une espèce à l'autre. La Méditerranée contient beaucoup plus de Langoustes que de Homards.

Nous entrerons dans tous les détails de culture de ces crustacés, dans notre deuxième partie, les *Grandes Industries des eaux*. Il nous suffit de dire ici que la fécondation et la ponte sont à peu près semblables chez la Langouste et chez le Homard. La durée de l'incubation est de six mois.

Les mues sont semblables à celles du Homard, mais les jeunes, à peine nés, sont saisis d'un instinct de vagabondage qui ne permet pas de les retenir dans les viviers. Les plus petits interstices des barrages suffisent, à la haute mer, pour permettre à ces petits animaux — du volume d'un moucheron — de s'échapper. Où vont-ils? C'est ce que l'on ne sait pas. Ils gagnent probablement la pleine mer, balancés par les flots, et ne reviennent au rivage qu'après avoir passé par les grands fonds, car il est fort rare, sur nos côtes de la Bretagne fertile en Langoustes, d'en rencontrer une de petite dimension. On nous a dit que l'on en pêchait vers le mont Saint-Michel, dans la Manche; il faudrait s'assurer que ce sont bien des Langoustes. On m'a de même assuré que l'on en prenait de petites dans la Méditerranée, mais ces assertions ont besoin d'être confirmées.

LANGOUSTIER. — Filet à mailles très-larges qui sert à prendre des Langoustes.

LANGUE. — La langue est une partie osseuse et souvent garnie de dents ou d'autres enveloppes dures. (Voy. Os LINGUAL.) Elle reçoit d'ailleurs très-peu de nerfs, et ne semble pas destinée à la dégustation. En effet, par suite de la position de leurs organes de respiration et de leur jeu nécessaire et continuel, les poissons avalent leur proie, l'engloutissent quitte à la rejeter si elle ne leur convient pas, acte qu'ils accomplissent avec la plus grande facilité.

Il est donc probable que la sensation du goût ne réside nullement dans la langue des poissons, mais probablement dans les parois du pharynx ou à la naissance de l'estomac.

LANGUETTE. — (Voy. NAVETTE.)

LANIAIRES. — (Voy. DENTS.)

LANNES. — (Voy. PÊCHE A LA LIGNE EN MER.)

LASTSPRING. — (Voy. GRAVEL LASTSPRING.)

LATÉRALE (Ligne). — (Voy. LIGNE LATÉRALE.)

LAUCH. — Appellation vulgaire des *Ablettes* en Alsace. (Voy. ABLETTE.)

LAUGE. — Nom alsacien de l'*Ablette commune*. (Voy. ce mot.)

LAVANDIÈRE. — Nom du *Doucet* à Fécamp. (Voy. ce mot.)

LAVARET (Coregonus lavaretus, Val.). — Malacopt. abd. salmonoid. Long. max. = 0m,50.

Syn. : *Gwyniad*, angl. — *Blaufelchen*, all. — *Powan*, écoss. — *Pollan*, irland. — *Sick*, norw. — *Kytirit*, Finl. — *Féra*, *ferrat*, suiss. (Noël de la Morinière, ms.) — *Helt*, dan. — *Sik*, méd. — *Sig*, russ. — *Schäpel*, Constance.

Le Corégone Lavaret présente une tête triangulaire, petite, le nez trouqué, les mâchoires pres-



Fig. 533. — Lavaret (*Coregonus lavaretus*, Val.).

que égales, la supérieure retombant juste sur l'inférieure. Il a de très-petites dents sur la langue et les joues. Les yeux sont très-grands, à iris argenté et à pupille noir bleu (*fig.* 533).

Ce poisson a, pour la forme générale, une grande ressemblance avec le Hareng; les profils abdominaux et dorsaux très-modérément convexes. Les écailles sont larges, et la ligne latérale est à peu près au milieu du côté, comptant 87 à 90 points, par conséquent très-variable.

Le dessus de la tête et du dos est bleu obscur s'éclaircissant un peu sur les côtés avec une teinte de jaune; les ouies, le bas des côtes et le ventre sont blanc argenté, toutes les nageoires plus ou moins teintées de bleu obscur et surtout à leurs extrémités.

La nageoire dorsale de 13 rayons commence à peu près entre la pointe du nez et la portion charnue de la queue. Son rayon le plus grand est ⅔ plus long que la base de la nageoire.

La nageoire adipeuse est un peu plus près du bout de la queue que du côté postérieur de la dorsale.

Les nageoires pectorales de 17 rayons, étroites, pointues et un peu plus courtes que la tête, sont insérées tout à fait au bas du corps. Les nageoires ventrales de 11 rayons sont attachées sous le milieu de la dorsale. La nageoire anale de 16 rayons commence à mi-distance entre l'origine des ventrales et les côtés des rayons moyens de la queue et en ligne avec l'adipeuse. La caudale a 19 rayons et est fourchue.

Ce qui prouve nos déductions à l'article *Corégone* (genre), c'est l'indécision de tous les auteurs sur le nombre de rayons des nageoires de ce poisson; pas un ne concorde, et les plus consciencieux font varier le nombre des points de la ligne latérale de 84 à 95 écailles.

Yarrell	D = 13	P = 17	V = 11	A = 16	C = 19
Sonnini	»	16	»	»	23
Blanchard	14-15	17	12-13	15-16	»
Noel	15	15	12	»	20
Valenciennes	16	18	12	15	31
Nobis	12	18	11	12	24

sur un Blaufeichen envoyé du lac de Zug.

La conclusion est bien facile à tirer.

La synonymie des Corégones en général, et du Lavaret en particulier, est très-embrouillée. Notre avis bien formel est que le Lavaret et la Féra sont un seul et même poisson; du moins une variété peu appréciable de la même espèce. L'une est aussi difficile à transporter et à acclimater que l'autre, non-seulement en France mais dans les autres pays.

Le Lavaret, qui n'était pas français avant l'annexion de la Savoie, l'est devenu par ce fait, sans transplantation; mais, auparavant, plusieurs essais avaient été faits pour le transplanter dans nos eaux vives des lacs de l'Auvergne, et cela sans résultat. Il en a été de même des Féras.

Cependant les Écossais auraient été plus heureux. D'après Pennant (*Brit. Zool.*, III, 316), les Écossais ont pour tradition que le Lavaret a été transporté dans leurs lacs par l'intéressante et infortunée Marie Stuart, dont le nom, la jeunesse et les malheurs rappellent toujours de touchants souvenirs. Noël (*ms*) a trouvé le Lavaret dans la pièce d'eau de *Lochmaben*, près d'un ancien château du comté de *Dumfries* qui faisait autrefois partie du domaine de la couronne d'Écosse, dès le règne de *Robert Bruce*. Les habitants du pays ont même accepté, comme traditionnelle, l'opinion que ces poissons ne peuvent réussir dans aucune autre eau que dans le lac merveilleux où la *bonne reine* les a miraculeusement acclimatés. Nous attendrons des expériences modernes et bien faites pour nous prononcer sur une semblable anomalie, jusque-là rien ne devant faire présumer, que dans le même pays, toutes les fois qu'on a voulu le transporter dans les lacs voisins, il n'a pu y vivre. Mais nous pensons que ce poisson habita aussi dans d'autres pièces d'eau stagnantes de l'Écosse, quoique nous n'ayons pu nous en assurer sur les lieux. Si on ne l'y pêche pas, il faut attribuer ce fait à l'habitude qu'a ce Corégone de se cantonner, quand la chose est possible, dans les plus grandes profondeurs, où il est difficile de l'atteindre avec les filets ordinaires.

— Ne sont-ce pas là les mœurs de la Féra?

La chair, dit Pennant, est blanche, et d'un bon goût.

— N'est-ce pas la chair de la Féra?

Ici la matière recommence à s'obscurcir. Le Lavaret, *poisson des grands lacs profonds d'eau douce*, va devenir *poisson de mer!* (*Kongl. Sa. Vet. Acad.* Handl. XIV; *Gislers aumär Ku om Sikfiske uti Horrland*, 199, 203). En Bothnie, alors que le Clupée Strömming approche des rivages pour frayer, les bandes sont suivies de troupes de Saumons et de *Lavarets* (1) qu'on prend euxmêmes avec de grands et de petits filets, quand la pêche du Strömming est favorable.

Ce n'est pas tout : Bloch (*Ichthyol.*, I, 133; II, 19, 126), prétend que le Lavaret suit toujours les Harengs (1) dans le moment du frai. « Lorsque dans une nuit, dit-il, les pêcheurs ont pris beaucoup de Harengs, la suivante, ils capturent ordinairement 30 à 40 Lavarets. Si on leur ouvre l'estomac, on le trouve toujours rempli d'œufs non encore digérés. »

Est-ce clair? — Encore une opinion dans le même sens. Pennant (*Brit. Zool.*, III, 307), dit que notre Lavaret marche en troupes comme plusieurs autres espèces de la même famille; *il s'approche des côtes, au printemps et en été*, et procure sur quelques rivages, aux populations, un bienfait aussi remarquable par son utilité, que le Hareng qui s'y présente dans d'autres saisons.

Il n'est pas douteux qu'il n'y ait confusion, et que le *Lavaret de mer* ne soit un tout autre Corégone, — si tant est qu'il en soit un, — que le Lavaret des lacs du Bourget et autres des montagnes. L'histoire de tous les Salmones est pleine de mêmes noms donnés à des poissons différents, et de noms différents donnés aux mêmes poissons. Nous réservons ici, pour terminer ces rapprochements, une dernière preuve tirée des noms locaux, et nous en conclurons facilement que la source première de tous ces quiproquos, de toutes ces erreurs, vient de la fatale idée que les habitants des bords du lac de Constance ont eue d'affubler les sept premières années du Corégone Féra ou Lavaret, de cinq noms différents, lesquels par la suite en sont devenus, dix, puis quinze, etc. Il n'est pas à douter que la raison première de cette nomenclature surabondante n'ait son point de départ dans la singulière mutabilité de l'espèce, dans les changements successifs de couleur et de forme, — de couleur surtout, ce qui frappe les yeux de la foule — que revêtent ces singuliers poissons, à l'époque des saisons diverses. Quoique ces phénomènes de variabilité soient curieux chez un vertébré, la grande famille *Piscienne* en offre d'autres exemples, et qui ont mené directement à la même confusion plus ou moins bien relevée par les plus récents travaux.

Voici les noms des *sept* premiers états du Lavaret sur le lac de Constance, noms correspondants aux *sept* premières mutations de sa forme, de sa couleur et même de ses mœurs.

Première année. — *Seelen, meidelfisch.* L'âme, l'idée; ou bien : le poisson qui fuit; au figuré, le Dard.

Deuxième année. — *Stüben.* Le casanier.

Troisième année. — *Gang fisch, griner-gang-fisch.* Le poisson qui se promène; ou bien : le poisson plus vert que le premier.

Quatrième année. — *Renken.* Celui qui se tord. — Indication d'une autre démarche.

Cinquième année. — *Halbfelch.* A demi Lavaret. — Poisson à vive croissance, ce qu'indique la rapidité de son grossissement, puisqu'en deux ans il devient adulte et acquiert sa grandeur normale.

Sixième année. — *Dreyen.* Le mot *Drei*, trois, est évidemment la racine de ce nom; veut-il dire poisson *de trois pour un poids?* ou, de la taille n° 3?

Septième année. — *Felchen* ou *Blaufelchen.* Lavaret ou Lavaret bleu.

Or ce nom de *Blaufelchen, Lavaret bleu*, est précisément celui que Wartmann a cité comme nom populaire du Lavaret; mais, en même temps, c'est celui que donne Bloch comme appellation spéciale du *Salmo Wartmanni* qu'il dédie au savant précité; premier point acquis : le *Blaufelchen de Wartmann*, le *Salmo Wartmanni* de *Bloch*, ne sont que le Lavaret adulte ou la *Féra* du lac de Constance.

Second point. Le *Salmo marœnula* de Hartmann est cité par lui avec le nom populaire de *Gangfisch*. Or, nous venons de voir que c'est le Lavaret ou Féra de troisième année. C'est encore le même poisson que l'on nomme *Albule* sur le lac des Quatre-Cantons.

Enfin, en étudiant tous ces textes et ces rapprochements déjà commencés par Valenciennes, on s'aperçoit que la Gravenche est la *Féra blanche* des profondeurs, et en même temps que la *Bézola* et ladite *Gravenche* des lacs français sont identiquement la *Petite Marène* ou *Marénule* des Allemands. Or, nous venons de voir qu'elle est tout simplement le *Gangfisch* ou Féra de trois ans. Il en est de même de la *Palée blanche* du lac de Neufchâtel; c'est encore la Féra blanche des profondeurs, après le frai.

N'oublions pas de signaler que le *Salmo lavaretus* de Bloch est le *Salmo oxyrhinchus*, ce qui a encore contribué à jeter du trouble dans cette synonymie déjà si embrouillée.

Le Lavaret, — quel qu'il soit, et pour dire un mot de ses mœurs, — est un poisson qui marche par troupes, et s'approche du rivage en grandes bandes au printemps et en été. Il meurt aussitôt qu'il est sorti de l'eau; dans quelques endroits sa chair offre peu de goût.

Il fraye sur la fin de l'année, vers la seconde moitié de novembre, ce qui dure à peu près un mois, jusqu'à la fin de décembre : en grandes troupes près des rivages. C'est par excellence le poisson des grandes profondeurs et des fraîches eaux descendant des glaciers. Le frai s'exécute en général la nuit. Cette opération s'annonce à la surface des lacs *et de la Baltique* par un grand mouvement dans l'eau. (Brauder, *Dissert. de piscat.*, 31.) Toute la troupe gagne le fond, puis il en remonte quelques-uns qui s'élèvent en l'air, en sautant ensemble, de sorte qu'on les voit très-facilement; ils décrivent très-rapidement des cercles sur l'eau couverte de bulles et viennent quelque-

fois jusqu'à froisser le bordage des barques, eux si peureux dans d'autres circonstances qu'une ombre, un rien les fait fuir et disparaître comme l'éclair.

C'est presque toujours aux embouchures des fleuves que le Lavaret accomplit son frai; il choisit ceux dont le cours est tranquille ; les femelles frottent leur ventre sur les pierres du fond pour aider à la délivrance des œufs et les mâles suivent.

D'autres troupes de ces poissons remontent les rivières à fond de sable et s'avancent, rangées comme les Saumons, en deux files réunies de manière à former un angle pour lutter avec plus de facilité contre l'effort du courant. Plus l'eau est rapide, moins ils mettent de temps à atteindre les fonds qu'ils doivent trouver. S'il survient une tempête, si la pluie tombe abondamment, si surtout le tonnerre gronde, les éclairs brillent, toute l'armée s'arrête, effrayée, plonge et disparaît dans les profondeurs du fleuve. Dès que la pluie ou l'orage ont cessé, elle remonte sur l'eau et reprend sa route.

Plus il y a de Lavarets ensemble (Pennant, *Brit. Zool.*, III, 39), moins ils sont peureux ; mais s'il n'y en a qu'un ou deux, la moindre ombre suffit pour les effaroucher et ils vivent dans une alerte proportionnelle. Lorsqu'ils remontent dans les petites rivières, dont les bords sont garnis de roseaux, leur marche est presque toujours lente. Ils ont l'air de les compter, dit Breuder, comme s'ils voulaient reconnaître la route qu'il leur faudra parcourir en redescendant.

LAVARET. — La pêche de ce poisson se fait pendant les mois d'août et de septembre, quand il fait très-chaud. C'est un poisson de passage que l'on trouve surtout en France dans le lac du Bourget et dans les eaux de la Savoie, dans le lac d'Aiguebelle et dans celui de Genève (selon nous, sous le nom de *Féra*).

On le rencontre également dans le Nord, partout il est estimé, délicat, mais sa chair se corrompt très-facilement : en général, il est plus gros que l'Ombre commun et l'Ombre chevalier. (Voy. ces mots.)

On le prend par les moyens employés pour la pêche de la Truite et de l'Ombre chevalier et de la Féra. Il est très-rare dans le Drac et dans l'Isère : d'après la statistique générale de ce département on le trouverait plus communément dans le Guier, surtout en hiver.

Le Lavaret, quel que soit son vrai nom, est un poisson dont l'acclimatation a été tentée sur un grand nombre de points en France, sans réussite. Cependant «le grand Frédéric, fort amateur de bonne chère, dit le docteur Bois-Duval, fit transporter le Lavaret dans les lacs de Poméranie, où la pêche en fut longtemps défendue, pour donner à ce poisson le temps de multiplier. Il y a parfaitement réussi ; aujourd'hui on en prend, dans ces lacs, qui atteignent plus d'un mètre de longueur.

Ce sont ces grandes Féras qui nous sont revenues sous le nom de Grande Marène, etc.

LAVARETUS (Coregonus). — (Voy. Lavaret.)

LÉGISLATION SUR LA PÊCHE. — Pour rendre les recherches plus faciles, nous allons indiquer les articles qui renferment le plus de renseignements réunis sur ces matières; les autres se trouvent dispersés aux articles qu'ils concernent : Voy. Bas-parcs. — Bourdigue. — Calendrier de pêcheur a la ligne. — Chalut. — Chaux. — Coque du Levant. — Dimanche. — Dimensions légales des poissons pris a la pêche. — Drège. — Droits du pêcheur a la ligne en mer. — Droits du pêcheur a la ligne flottante en eau douce. — Écluse. — Eyssaugue. — Épervier. — Feu. — Filets divers. — Fixation du temps de frai. — Foëne. — Gangui. — Hauts parcs. — Interdiction temporaire de la pêche. — Lois sur la pêche. — Marée. — Nuit. — Prohibition de la pêche. — Revenus de l'eau.

LEICHE BOUCLÉE (Squalus squamosus, Lacép.). — Chondropt. à branchies fixes, plagiost. Long. max. = 1 mètre.

Ce squale, assez abondant dans le golfe de Gascogne, manque d'épines aux nageoires dorsales et a, du reste, la forme des humantins. Son museau est long et déprimé. Sa peau est couverte de petites écailles en forme de feuilles, relevées et cornées (*fig.* 534).

On le prend quelquefois avec le chalut, d'antres fois avec les lignes de fond. Un pêcheur de Cornouailles en prit un en 1836 tandis qu'il pêchait au Congre. Lorsqu'il s'accrocha, il ne fit pas plus d'effet qu'un Congre ordinaire et ne se débattit qu'au moment où il sortit de l'eau, ce qui fit qu'on ne put le saisir qu'avec une grande difficulté. Il est tellement fort dans l'eau qu'on fut obligé de le laisser repartir avec la ligne jusque dans les grands fonds, avant de pouvoir le ramener assez près du bateau, pour lui passer un nœud coulant autour de la queue.



Fig. 834. — Leiche bouclée (*Squalus squamosus*, Lacép.).

Le dessus du dos et la tête, ainsi que la première dorsale sont d'un gris cendré foncé. Le reste du dos, les flancs et le ventre, d'un jaune cuivré pâle mélangé de nuages de pourpre et de brun, et marqué de quelques taches de vermillon brillant. Les côtés du museau sont marqués, ainsi que le dessus des yeux, de blanc grisâtre, les yeux vert bronze.

LENTILLADE. — Nom donné dans le Midi à la *Raie oxyrhinque* ou à long bec, à cause des taches en forme de lentilles noires dont son dos est parsemé.

LÉPIDOPE ARGENTÉ (Lepidopus argyreus, Cuv.). — Acanthopt. scombéroïd. Long. max. = 2 mètres.

Ces singuliers poissons qui habitent la Méditerranée et l'Océan ressemblent à un grand et large ruban d'argent nageant par ondulation et jetant, dans ses mouvements, de magnifiques reflets de lumière. Sa tête est en pointe et sa queue aussi. Ces animaux ont l'anale réduite à de toutes petites épines et une petite écaille au lieu de ventrale. La caudale est distincte cependant.

D = 102-103. P = 12. A = 25. C = 17.

La caudale est fourchue et en pointes aiguës; on ne voit nulle part d'écailles sur la peau qui semble recouverte d'une mince feuille d'argent. Ligne latérale en sillons étroits.

LÉPIDOPE ARGENTÉ. — On prend ce poisson remarquable dans la Méditerranée, dans le golfe de Gascogne, à la Rochelle, à Ouessant, etc., en avril et mai quand il approche de la côte. La femelle est pleine d'œufs au printemps; ce poisson semble vivre en société; il se tient par des profondeurs moyennes et on le prend dans les tramaux. Les pêcheurs du Devonshire qui ont tué celui que décrit Montagu, ont admiré sa vélocité, courant dans la mer la tête hors de l'eau.

LEPIDOPUS ARGYREUS. — (Voy. Lépidope.)

LESQUES. — Nom des *petites Canières* (voy. ce mot) dans l'arrondissement de Brest.

LEST. — Synonyme de *Plombée*. — (Voy. ce mot.)

LEU. — Nom du *Lieu* (voy. ce mot) à Cherbourg.

LEUCISCUS. — (Voy. ABLE et ABLES DES EAUX DE FRANCE.)

LEUCISCUS CYPRINUS. — (Voy. VANDOISE OU DARD.)

LEUCISCUS ERYTHROPHTHALMUS. — (Voy. ROTENGLE.)

LEUCISCUS ORFUS. — (Voy. ORFE.)

LEUCISCUS PALLENS. — (Voy. GARDON PALE.)

LEUCISCUS PRASINUS. — (Voy. VENGERON.)

LEUCISCUS RUTILOIDES. — (Voy. GARDON RUTILOÏDE.)

LEUCISCUS SELYSII. — (Voy. GARDON DE SÉLYS.)

LEUCISCUS (Squalius). — (Voy. VANDOISE.)

LEUCOSIE NOYAU. — (Voy. *Crabe*.)

LÉVÉNEGATTE. — C'est le nom bas-breton du *Lieu*. — (Voy. ce mot.)

LEVER UN FILET. — (Voy. LEVURE.)

LEVURE. — On donne ce nom au premier rang de mailles ou demi-mailles par lesquelles on commence un filet. Aussi dit-on *lever* un filet, c'est-à-dire *commencer* à le tisser, par conséquent en faire la levure. On dit de même *poursuivre* un filet, pour signifier qu'on continue à en nouer les mailles.

LEYRAOU. — Filet traînant tramaillé, employé dans le 4me arrondissement (Rochefort) à la pêche des Soles et des Plies. Mailles de la flue 0m,032, aumées 0m,108.

LIBOURET [Pêche au]. — (Voy. PÊCHE A LA LIGNE EN MER et QUIPOT).

Le Libouret est le *pater-noster* (voy. ce mot) des pêches de mer. Ces engins ont une commune origine, et, on doit le dire, une égale aptitude à prendre du poisson quand ils sont tendus dans les endroits favorables et montés avec le soin qu'on doit attendre d'un pêcheur expérimenté.

Fig. 535. — Libouret.

L'un et l'autre sont des pêches sédentaires et le pater-noster, qui est un libouret perfectionné, pourrait bien lui être avantageusement substitué dans beaucoup de cas. Seulement comme sa construction est plus compliquée que celle du vrai Libouret, et que la pêche en mer est ordinairement abandonnée à des matelots souvent plus remplis de bonne volonté que d'adresse, on se contente de la construction ci-dessus (*fig.* 535).

B est un plomb d'au moins 1 kilogr., il sert de lest à une bauffe O fine et forte, de 7 à 8 millimètres de circonférence seulement. R est une petite bouée de liége peint en rouge ou en noir pour retrouver la ligne si elle échappe, ou autrement.

La Bauffe (*fig.* 536), attachée en A au plomb B, porte en C, à 0m,12 à 0m,14 au-dessus, un nœud, au-dessus de ce nœud est passée une petite pièce de bois CD nommée *Avalette*, puis au-dessus d'elle un second nœud. De cette façon l'avalette peut tourner autour de la corde de ligne comme axe, mais ne peut ni monter ni descendre.

Fig. 536. — Bauffe du Libouret.

Comme l'avalette est en bois (*Houx-Freslon*, *Ruscus aculeatus*, Lin.), la partie supérieure D tend à gagner la surface de l'eau et le tout prend une position un peu oblique. Cette avalette a, de C en D, 0m,15 à 0m,20 de longueur, elle porte en D une empile ou deux d'une longueur moyenne de 2 à 3 mètres.

Le talent du pêcheur est d'installer en D le plus d'empiles possible, en variant la manière de les maintenir de façon qu'elles ne s'emmêlent pas à l'eau. On peut employer le système O (*fig.* 535) au moyen duquel on place 6 ou 8 hameçons sans crainte de les mêler ensemble. O est une petite barre de baleine qui tient écartées les deux origines des empiles, et ces empiles elles-mêmes sont assemblées en nœud à revers, de façon qu'elles tendent à s'écarter les unes des autres le plus possible.

On a soin, en posant à l'eau le libouret, de le descendre doucement pour que les empiles ne se mêlent pas, et de fixer aux hameçons les appâts vifs le plus légèrement possible afin qu'ils vivent longtemps. Quand on relève, on plie à mesure la bauffe, et, quand on arrive à l'avalette, un aide saisit les empiles pour les retirer d'un coup dans le bateau. On peut à la rigueur faire cette opération seul, mais dans ce cas, on retire le plomb à bord, puis on s'occupe de l'avalette dont les empiles restent pendant ce temps à l'eau.

Cette pêche produit des Merlans, des Maquereaux, des Carrelets, des Limandes, des Soles, des Grondins ou Rougets, des Vieilles, etc.

LIBOURNAISE. — C'est la *Vandoise bordelaise*, qui se pêche dans la Dordogne et ses affluents. Elle atteint quelquefois 200 grammes sur une longueur de $0^m,25$ environ. Elle a les mêmes mœurs que le Dard commun ou l'Ablette alburnoïde dont la grosseur seule la distingue au premier abord.

Sa chair est passable, un peu sèche. (Voy. VANDOISE BORDELAISE.)

LICHE [*Genre*], (**Lichia**, Cuv.). — Acanthept. scombéreid.

Les Liches ont le corps oblong, comprimé, sans carène latérale, ni crête saillante près de la queue. Épines membraneuses, mais mobiles au lieu de la première nageoire, épine fixe en avant de la deuxième; deux épines libres derrière l'anus, remplaçant la première anale.

Trois espèces dans la Méditerranée, dont une rare chez nous, même à Nice.

LICHE AMIE (**Lichia amica**, Cuv.). — Acanthept. scombéreid. Long. max. $= 1^m,20$.

Syn. : *Lica, lizza*, ital. — *Cerviola*, sicil.

Ce sont des poissons comprimés, en forme d'ovale allongé, à grande queue fourchue à pointes noires : dos bleu foncé, ventre argenté, anale et pectorale deuxième jaunes marquées de chevrons



Fig. 537. — Liche amie (*Lichia amica*, Cuv.).

à grande tache noire carrée en avant et à la pointe. Trois ou quatre taches allongées grises, verticales sur les flancs et coupant la ligne latérale (*fig.* 537).

Œil petit, argenté; mâchoires égales; joues et corps couverts de très-petites écailles serrées, sans ordre; ligne latérale en trait noir, en S.

$B = 9. D = 7\text{-}I + 20. A = 2\text{-}I + 20. P = 21. V = 1 + 5. C = 17.$

Se nourrit de poissons.

LICHE GLAYCOS (**Lichia glancus**, Cuv.). — Acanthopt. scombéroid. Long. max. = 0m,50.

Syn. : *Cionana*, *ciodera*, sicil.

Espèce plus petite et plus trapue, plus arquée de la L. amie; à écailles plus grandes : du reste les couleura et les taches sont semblables mais plns vives.

B = 8. D = 7-1 + 25. A = 2-2 + 23-24. P = 17. A = 1 + 5. C = 25.

Espèce à étudier, qui pourrait bien n'être qu'une variété d'âge, de lieu, ou de sexe de l'Amie.

LICHE VADIGO (**Lichia vadigo**, Cuv.). — Acanthopt. scombér. Long. max. = 0m,65.

Syn. : *Lezia*, Nice. — *Cerviola imperiali*, Sicile.

Rare sur nos côtes où elle ne vient qu'en février, mars, à la poursuite des petits Clupes dont elle se nourrit. Forme plus longue et moins haute que les autres Liches. Bleu pâle mat sur la tête, le dos et le haut des flancs, descendant en ondulations avec la ligne latérale. Ventre et côtés argentés. Nageoires bleuâtres. Dents coniques sur un rang, séparées et crochues.

B = 8. D = 7-1 + 29. A = 2-1 + 28. P = 17. V = 1 + 5. C = 24.

LICHIA AMICA. — (Voy. Liche amie.)

LICHIA GLAUCUS. — (Voy. Liche glaycos.)

LICHIA VADIGO. — (Voy. Liche vadigo.)

LICONS. — Nom de la *Florence* dans quelques localités.

LIÈGE. — (Voy. Bouchon.)

LIENNE. — Nom du *Muge sauteur* ou *Mulet sauteur*, dans les eaux du Poitou. Cependant, Duhamel indiquant que la *Lienne* porte une tache jaune sur le milieu des ouïes, ce pourrait être le *Mulet doré*. (Voy. ces mots.)

LIEU (**Gadus virescens**, Lin., vel **Merlangus carbonarius**, Cuv.). — Malacopt. gadoïdes.

Syn. : *Pollack*, angl. — *Abadejo*, espag. — *Lyr*, *lyrblek*, suéd. — *Pollok*, all. — *Lythe*, écos. — *Leonec*, *lianec*, *loiannec*, breton.

Ce poisson est plus sombre et moins épais que la Morue franche relativement à sa largeur, la tête plus mince, plus allongée, présente la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure. Il manque de barbillon, ses dents sont presque sans aspérités et la queue n'est pas carrée comme celle de la Morue, mais assez fourchue.

Ce poisson a quatre branchies de chaque côté, attachées d'un bout à des os du haut du palais, et de l'autre à l'articulation de la mâchoire inférieure. Les extrémités des quatre branchies du même côté sont comme articulées les unes avec les autres, et par une de leurs extrémités elles répondent aux branchies du côté opposé. La première branchie a vingt-cinq appendices, durs, pointus, déliés et placés comme les dents d'un peigne. Cette branchie est garnie de 19 tubercules hérissées d'aspérités à l'endroit où elle touche la seconde, la seconde et la troisième branchie n'ont que deux rangées de tubercules, la quatrième n'en a qu'une.

L'anus est placé au milieu de l'espace compris entre l'extrémité de la mâchoire inférieure et la naissance de l'aileron de la queue.

Les écailles sont arrondies ou ovales, elles adhèrent à une peau très-mince.

Le Lieu a le ventre blanc et cette couleur devient brune à mesure qu'elle s'approche du dos. Quand le poisson sort de l'eau, il paraît vert foncé, quelque temps après, il brunit et devient plus foncé encore.

Les raies latérales présentent une forte courbure au-dessus de l'anus, et pour se rendre derrière les ouïes, cette courbe est encore augmentée. Les lèvres sont pourpre rouge, la bouche est noire et les dents très-petites. Les yeux blancs d'argent et la pupille bleue.

Ces poissons ont trois dorsales, les premières de 11 rayons, les deux autres de 20 chaque. Les pectorales sont courtes, de 19 rayons, les ventrales petites, de 6 rayons seulement, les anales doubles, de 24 et 19, et la caudale échancrée arrondie de 32 rayons; la queue garde une forme allongée du bas.

LIEU. — Le Lieu se pêche comme le Merlu (voy. ce mot), et aux mêmes endroits. Ce n'est pas un poisson de passage : toute l'année on le prend sur les côtes de Bretagne. Quelquefois il marche en troupe, d'autres fois, il est seul ou mêlé à d'autres poissons. On prend le Lieu avec des hameçons qu'on amorce au moyen de Lançons, on se place près des côtes, et fréquemment aussi sur un bateau ramant doucement; les pêcheurs prennent une canne de chaque main et traînent une amorce à chaque ligne.

Ce poisson est dans toute sa bonté d'octobre en novembre, temps pendant lequel il rôde après sa proie en grandes bandes qui fournissent une abondante capture au pêcheur. Il nage à peu de profondeur, mais avec une grande rapidité, et quand il est attiré par l'appât, il suit le bateau jusqu'à ce qu'il en soit tout près.

Les Lieux s'assemblent aussi dans les forts courants sous les rochers d'où ils s'élancent sur la proie morte ou vive que l'eau amène à leur portée. Ils poursuivent également les bancs de Harengs et en détruisent une grande quantité.

La meilleure manière de prendre ces poissons est de profiter de leur propension, que nous citions tout à l'heure, à suivre les bateaux. Tandis que l'on est sous voile à une allure modérée, ou même en se poussant par le simple mouvement des avirons, on laisse traîner à l'arrière la ligne amorcée (*fig.* 536). Cette ligne est une sorte de *balance* fort ingénieuse. A est la ligne ou filet en corde de la grosseur de la figure 538. En C, est un plomb en olive très-allongée percé dans toute sa longueur et traversé par une ligne de crin en 20 brins qui forme une boucle B,D, bien empilée à chaque extrémité.

F est un petit morceau de baleine gros comme une paille, long de 0m,20 environ, portant au milieu une anse empilée D, et sur toute sa longueur une garniture solide vernie et poissée de fil de fouet fin, qui forme une boucle à chacune des extrémités de la petite baleine. Dans ces boucles sont passées celles des empiles des hameçons H,H.



Fig. 538.

Cette ligne, mise à l'eau, ne tourne sur elle-même que si le pêcheur est assez riche pour mettre un émérillon au-dessus de A. Comme ces petits engins sont fragiles et chers, les pêcheurs ont imaginé autre chose ; c'est le *Plomb-Tournant* (*fig.* 539).

Fig. 537. — Fil de ligne.

Cet ustensile se compose d'un plomb triangulaire en olive, traversé par un fil de cuivre, terminé en queue courbée, et muni d'une boucle à chaque extrémité. Ce plomb se met, sur le trajet de la ligne, à la place du plomb en olive C (*fig.* 538) ; l'eau frappe toujours obliquement sur ses faces et le fait tourner. Il vaut mieux, dans ce cas, ne mettre qu'un seul hameçon sans la balance F.

On peut aussi pêcher les Lieux avec un filet à mailles, de deux brasses et demie de chute, et avec des lignes de fond semblables à celle que l'on emploie pour les Congres, les Raies, etc.

LIGNE. — Tout le monde sait ce qu'est une ligne à pêcher ; et cependant, le nom est étendu, tantôt à l'appareil tout entier qui se compose de la *canne* et de la *ligne* proprement dite, tantôt il est employé pour désigner des *cordées*, ou autre engin de fond en mer et en rivière.

La *ligne*, dans l'acception à laquelle nous devons restreindre ce mot, est un fil plus ou moins fin auquel on attache l'hameçon ou les hameçons. Qu'elle soit fixée par une extrémité à une canne, un grelot, une houée, qu'elle soit tenue à la main, ou abandonnée dans l'eau, elle a toujours la même signification.

Fig. 539. — Plomb tournant à mettre dans la ligne.



Quant à la confection des lignes diverses, nous devons renvoyer aux articles spéciaux qui traitent la manière de les faire, de les approprier à chaque pêche, et d'en reconnaître les défauts et les qualités. (Voy. CANNE A PÊCHE, *Confection et choix*, CANNE FIXE, CANNE POUR LA PÊCHE EN MER, etc.)

LIGNE A BROCHET. — (Voy. BROCHET, PERCHE, TRUITE.)

Si la voracité du Brochet le rend facile à prendre à la ligne, d'un autre côté l'armure de ses mâchoires et la dimension souvent respectable de sa personne exigent des engins d'une forme et d'une nature particulières. Tous les poissons ont la faculté de rejeter un aliment qu'ils viennent de prendre, et cette faculté semble chez eux être en proportion de leur voracité : il devait en être ainsi puisque les plus gloutons sont *exposés* le plus souvent à se tromper, et à *ingérer* dans leur estomac une foule de substances tout à fait inassimilables.

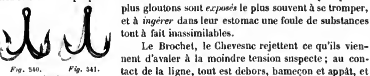


Fig. 540. *Fig.* 541.
Bricoles diverses.

Le Brochet, le Chevesne rejettent ce qu'ils viennent d'avaler à la moindre tension suspecte ; au contact de la ligne, tout est dehors, hameçon et appât, et comme leur gueule, leur œsophage sont très-larges, il y a beaucoup de chances que l'hameçon ressorte sans avoir rien attrapé de sa pointe. Aussi double-t-on et triple-t-on les chances en doublant et triplant les pointes, c'est-à-dire en employant les bricoles (*fig.* 540, 541) et les grappins (*fig.* 439) (voir p. 365). Ainsi donc, toute ligne à Brochet (*fig.* 542) sera terminée par un grappin ou une bricole au moins, A, solidement empilée, par une ligature de soie poissée, sur une empile de corde filée B d'au moins 0^{m},15 de longueur. Car, quand le Brochet a englouti le poisson vif dans son large estomac, sa bouche est garnie d'un tel *luxe* de dents, qu'en refermant ses mâchoires, il couperait d'un seul coup la florence la plus forte et la mieux choisie. Plus elle sera grosse, mieux il la coupera ; deux ou trois très-fines et non cordées lui résisteraient mieux, parce qu'elles peuvent passer entre ses dents ; mais ce qui lui résiste bien, quand on n'a pas de corde filée ou de fil d'archal, c'est tout simplement une empile de chanvre comme pour l'Anguille (*fig.* 543).

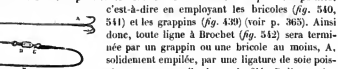


Fig. 542. — Avancée et ligne à Brochet.

Quand on n'a pas de corde filée, on se sert de la méthode que nous avons indiquée au mot *bricole*. L'autre extrémité de l'empile sera montée, par une bonne boucle garnie de soie poissée, à l'anneau mobile d'un Émerillon C (*fig.* 542) ; on fixera l'anneau qui ne s'ouvre pas à l'extrémité de la ligne elle-même, et de cette manière l'empile sera libre quand on aura besoin de la faire passer au moyen de l'aiguille à enferrer (*fig.* 545) dans le corps du poisson vif.

Fig. 543. Empile de chanvre noué, mais non tordu.

Quant au corps de ligne proprement dit (*fig.* 544), on comprend qu'il doit être solide, aussi le fait-on en fort cordonnet de soie bien dévrillée, peint et verni comme nous l'avons indiqué. En général, on prend ce cordonnet plus fort que moins, et de la grosseur d'une petite paille de blé (*fig.* 544), car il n'est pas besoin de dissimuler bien adroitement le piége à un poisson plus gourmand que fin et qui, confiant dans sa force

brutale, ne s'occupe pas si, *à de certains cordons*, la bête qu'il convoite *se tient par la patte*.

On peut faire la ligne en cordonnet de lin ou de chanvre, mais celui-ci est moins fort à grosseur égale, comme nous le savons, et dure moins longtemps parce qu'il pourrit très-aisément. Dans tous les cas, ce n'est point un mal de terminer la ligne, avant l'Émerillon, par une avancée d'un mètre au moins de forte florence tordue en deux ou trois. Excès de précaution, à la pêche, ne nuit pas souvent.

Fig. 544. — Corps de ligne en cordonnet de soie verni.

Il est utile encore d'avoir à sa canne un bon moulinet P (*fig.* 546), car s'il ne se défend pas longtemps, le Brochet a un premier mouvement de rage qui n'est pas sans mérite. On n'oubliera pas non plus une forte épuisette. Quelque solidement monté qu'il soit, rien n'assure le pêcheur qu'il accrochera le Brochet par l'estomac ; mais, dans tous les cas, plus il se servira de bricoles minces, plus il aura de chances de prise, mais plus il y aura nécessité d'intervention de l'épuisette.

Fig. 545. — Aiguille à enferrer.

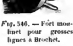
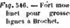



Fig. 546. — Fort moulinet pour grosses lignes à Brochet.

Nous arrivons à la flotte. Le Brochet se tient à mi-hauteur de l'eau ; il veut pouvoir surveiller le dessus et le dessous, et tenir le tout à sa portée ; la flotte sera donc placée de manière à assurer au poisson vif une position intermédiaire. Or, cette flotte a beaucoup de choses à porter, et devra nécessairement être forte, car elle soutiendra le grappin et sa monture métallique, l'Émerillon, assez de plomb pour que le poisson vif ne puisse remonter à la surface de l'eau. Il faut donc ne pas craindre de la choisir solide, et celles qu'on emploie sont de la grosseur d'une poire moyenne (*fig.* 547), afin qu'elles résistent bien aux mouvements de traction du poisson appât.



Fig. 547. — Flotte à Brochet.

Nous avons vu, à l'article *Canne*, que la demeure du Brochet était loin du bord, et qu'il fallait y envoyer facilement l'amorce ; une assez grande longueur de la ligne trempera donc dans l'eau et, faisant bannière renversée entre la flotte et le scion, elle forcera, par son poids, celui-ci de se rapprocher peu à peu de celui-là : enfin, en s'enfonçant de plus en plus dans l'eau, elle s'arrêtera aux herbes, aux racines, et pourra compromettre le succès de la pêche ; il faut remédier à cela, et soutenir toute cette bannière hors de l'eau. On y parvient en chargeant la ligne de deux ou trois petites flottes supplémentaires grosses comme des olives (*fig.* 548), et qu'on appelle *postillons ;* on les place en arrière de la flotte principale et on les espace de manière à partager approximativement en parties égales l'espace que l'on suppose devoir exister entre la flotte et la rive.

Quand on tend plusieurs lignes à Brochet, — ce qui est la meilleure manière de faire une bonne pêche, car ce poisson est relativement plus rare que les autres dans les rivières où il habite, — il arrive que ne pouvant les surveiller sans relâche, le poisson vif qui nage sans cesse et sent ce que sa position a de hasardé, cherche à s'introduire entre les herbes et les joncs : il n'aime pas à rester en vue. Il réussit presque toujours à se cacher, et en même temps à emmêler la ligne de

façon que souvent le pêcheur perd tout à la fois. Pour éviter cela, on peut disposer sa ligne de la manière suivante ; il faut se munir de baguettes très-légères d'osier, de coudrier, ou de tremble dont on fendra le petit bout ; ces baguettes auront 2 ou 3 mètres de long et serviront tout simplement à éloigner la flotte du rivage. La ligne, maintenue ainsi par la fente de la baguette, n'aura plus qu'un mouvement très-restreint de rotation à laisser faire au poisson vif, et l'autre extrémité, celle qui vient à terre, pourra être attachée à une branche flexible, à un grelot ou à une bobine qui amortira les bonds du poisson pris et empêchera que le tout ne puisse être brisé.

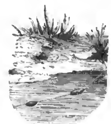


Fig. 548. — Postillons sur la ligne.

Malheureusement les baguettes piquées dans la rive sont bien courtes pour la majeure partie des rivières où la pêche au Brochet se fait par-dessus des masses énormes de joncs et de roseaux, il faudrait les allonger jusqu'à en faire de véritables cannes à pêche, et c'est le moyen le plus sûr dans la majeure partie des endroits. On se construit trois ou quatre bonnes et solides cannes en roseau que l'on tend l'une à côté de l'autre et que l'on peut surveiller d'un coup d'œil ; on a un pliant (*fig.* 549), et l'on attend que la chance soit favorable.



Fig. 549. — Le pliant du pêcheur à la ligne dormante.

C'est ici le lieu de dire un mot de la grosseur des poissons qui servent d'appât au Brochet ; dans quelque lieu que l'on pêche ce poisson, il faut bien se souvenir que si un petit Brochet n'attaque pas un gros poisson-appât, en revanche un gros Brochet ramasse tout ce qu'il rencontre, et ne dédaigne pas du tout une proie assurée qui semble de trop petite taille pour son appétit. Par conséquent, on doit pêcher en général au Brochet de grosseur moyenne et choisir le poisson vif en proportion : un appât de 0m.10 à 0m,12 de longueur est déjà capable de servir de pâture à un Brochet d'une belle corpulence.

Quoique glouton on peut être gourmet, le Brochet en est un exemple ; il aime à varier son ordinaire, mais sans cependant faire de trop grands écarts de régime. Dans les étangs où il vit avec des Carpes, on peut lui en donner : il en sait la valeur, et elles ont pour le pêcheur l'avantage de vivre longtemps, mais il ne dédaignera pas le Goujon ni même le Gardon.

Dans les rivières à cours lent et profond, à bords herbeux, eaux où il pullule et se plaît, il mangera volontiers le Gardon, mais toujours et surtout le Goujon, aussi le petit Chevesne, le Dard, et toujours le pauvre Véron qui lui semble une friandise, un entre-mets sans conséquence, mais dont il goûte toute la délicatesse.

L'Ablette sert à défaut de mets plus délicat, la grenouille qu'on laisse aller à fleur d'eau sans plomb, un petit oiseau nouvellement éclos....., tout lui est bon : les petites Lamproies, les sangsues....., le simple ver rouge, qu'il attaque quelquefois ! La Perchette sert encore, mais il faut lui couper les aiguillons du dos, et il paraît que maître Brochet y voit assez clair pour s'assurer que ce hérisson a fait dos de velours..... — ce qui me semble bien difficile, vu la rapidité avec laquelle il s'élance. — Mais enfin, c'est un article de foi chez le pêcheur, je le donne pour ce qu'il vaut !

LIGNE A GRELOTS. — (Voy. CONFECTION DES GRELOTS, GRELOTS, PÊCHE AU GRELOT.)

La ligne à mettre aux grelots est la même que celle à soutenir à la main, elle se fait en fouet de lin (*fig.* 550) ou en cordonnet de soie (*fig.* 551); sa grosseur, et sa longueur sont proportionnées à la grosseur du poisson qu'on espère prendre et à la largeur du cours d'eau où l'on veut pêcher. Le cordonnet de soie étant plus fin pour une égale force est préférable, parce que sa ligne, étant fine, offre moins de résistance au courant, s'il y en a, où l'on pêche, et qui aurait pour action de la ramener au hord.

Fig. 550. — Fouet de lin. Grosseur à choisir.

Fig. 551. — Cordonnet de soie.

Il faut que le plomb se maintienne au courant et que la ligne en reçoive la plus petite action possible obliquement.

Enfin, la ligne de soie, quoique plus chère, dure beaucoup plus longtemps que la ligne de lin. De plus, il faudra toujours faire subir à ces lignes de soie l'opération du vernissage au gras qui leur donne, en même temps que l'inaltérabilité à l'eau, une certaine roideur très-avantageuse pour le glissement du plomb, etc.



Fig. 552. — Avancée de la ligne à soutenir, passant dans l'olive de plomb.

Souvent, au lieu d'employer au grelot une ligne à soutenir (*fig.* 552), on remplace l'olive de plomb par le bouchon carré long (*fig.* 553), mobile, qui sert à la pêche dans les pelotes et qui s'arrête à $0^m,05$ de l'hameçon sur un petit plomb à demeure. On pêche alors avec des pelotes de terre glaise, et c'est la pêche la plus fructueuse pour le grelot.

Fig. 553. — Bouchon carré et ligne pour la pêche dans les pelotes.

LIGNE A LA MAIN. — (Voy. LIGNE A SOUTENIR.)

LIGNE A SOUTENIR. — Le corps de la ligne pour la pêche à soutenir doit être en solide fil de soie ou de lin (*fig.* 554) soigneusement dévrillé, peint et verni; à l'extrémité sera placée une avancée de $1^m,50$ de très-forte florence ou de plusieurs margotins de deux florences moyennes bien tordues.

Fig. 554. — Ligne à soutenir.

On munit la ligne d'un limerick renforcé à palette, n° 1 au printemps pour le ver rouge; 2 ou 3 en été, pour le fromage de Gruyère; et 0 à l'automne, pour la viande crue ou cuite et la cervelle.

Cette pêche étant une *pêche de fond*, nécessite l'emploi d'une plombée à la ligne, afin de retenir sur le sol de la rivière l'hameçon et l'appât qu'il porte. On peut employer pour plomber la ligne plusieurs manières qui ont toutes leurs avantages et leurs inconvénients.

Quand on se sert d'une ligne de soie sans avancée, on plie la ligne sur elle-

même, et l'on y pratique par un nœud ordinaire une boucle à $0^m,30$ à $0^m,40$ de distance de l'hameçon. La plombée est d'une forme quelconque et porte une petite anse de fil de fer. La meilleure forme est celle dite en cloche (*fig.* 555) dont l'assiette est la plus ferme dans l'eau. On passe la boucle de la ligne dans l'anse du fil de fer, on ouvre la boucle quand elle est assez engagée et l'on y fait passer le corps même de la plombée, on tire et l'anse de la plombée se trouve prise dans un nœud coulant que l'on défait à volonté. En refaisant cette manœuvre en sens inverse, on a ainsi fixé d'une manière indissoluble le plomb à la ligne, ce qui est une très-mauvaise manière, car on détruit ainsi toute la sensibilité de la ligne, et pour ferrer il faut que le coup se porte sur la plombée avant d'arriver au poisson. On a ainsi un choc terrible qui peut briser la ligne ou déchirer la gueule du poisson; ce qu'il me semble à peu près impossible d'éviter. Joignez à cela que la plombée est très-saillante et peut tomber ou s'engager entre deux pierres d'où il n'est plus possible de ferrer le poisson ni de la retirer.

Fig. 555. — Petite plombée en cloche.

On a proposé un autre système : la plombée porte une anse de florence (*fig.* 556) ou de laiton dans laquelle passe une S de fil de cuivre recuit (*fig.* 557). On met à demeure un grain de plomb fendu sur la ligne à $0^m,50$ de l'hameçon et l'S en cuivre s'arrête sur ce plomb qu'elle ne peut dépasser. Quand on lance la ligne, la plombée l'entraîne, mais quand tout est descendu au fond de l'eau, en rendant un peu la main, le fil ou la florence passe dans le coulant D (*fig.* 557), et la ligne libre, quoique retenue au fond de l'eau, conserve ainsi une grande sensibilité, puisque l'attaque du poisson se fait sentir sans interruption tout le long du fil; de plus, quand on ferre, il n'y a pas de choc à craindre, puisqu'il existe assez d'espace, entre le plomb à demeure et le coulant de la plombée, pour qu'il n'y ait pas choc de l'un contre l'autre.

Fig. 556. — Plombée à anse de florence et à coulant.

D

Fig. 557. S en laiton (Gr. nat.).

On peut encore perfectionner ce système en ne se servant pas d'une plombée à coulant, dont l'S peut s'ouvrir soit toute seule, soit en tirant avec la ligne quand celle-ci est arrêtée entre les pierres. Il suffit d'enfiler sur la ligne une balle oblongue percée comme celles qui servent à lester les filets (*fig.* 558). On fixe également à demeure un petit plomb fendu sur la ligne afin d'arrêter la balle, et l'on agit de même que tout à l'heure — avec la plombée à coulant (*fig.* 556), en rendant un peu la main quand la balle est au fond, de manière à ce que la ligne soit libre dans son mouvement, quoique retenue au fond par le poids du plomb.

Fig. 558. — Balles oblongues percées.

Nous venons de décrire jusqu'à présent les lignes à soutenir, montées par les pêcheurs honnêtes munis du *permis* que l'on doit demander pour exercer cette pêche dans les fleuves et rivières navigables soumis aux règlements de la pêche.

Les braconniers ont inventé une manière de mettre à volonté une balle à leur ligne, et de la retirer instantanément à l'approche du garde; si nous décrivons cette méthode, ce n'est pas dans le but de l'imiter, mais parce qu'il y a des circonstances où l'on n'est pas fâché de pouvoir ôter et remettre à volonté la balle sur sa ligne.

On passe dans la ligne, avant de l'attacher à la canne, un petit tuyau de plume

de la longueur de la balle en olive, et d'une grosseur telle qu'il entre à pression forcée dans le trou de cette olive que l'on agrandit un peu à cette intention.

La balle est alors fendue dans toute sa longueur au moyen d'un couteau et d'un marteau, et la fente est ouverte suffisamment pour y passer le fil de la ligne. Ceci prêt, quand on voudra pêcher de fond et mettre du plomb à sa ligne, on fera passer celle-ci dans la fente de la balle, et l'on conduira l'olive sur la plume où on la fera entrer de force. Pour la démonter, il suffit de faire sortir la balle de dessus la plume, elle quittera la ligne sans effort. Si l'on veut que le tuyau de plume disparaisse, on le fera remonter jusqu'à la flotte, ou bien on fendra ce tuyau de plume afin de pouvoir aussi le faire sortir de dessus la ligne. Dans ce cas, on aura soin en posant l'olive, que la fente de l'une se trouve opposée à la fente de l'autre. Un mouvement inverse les sépare tous deux de la ligne qui devient libre en un instant. (Voy. Pêche a soutenir.)

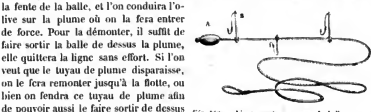


Fig. 559. — Différentes lignes à soutenir en mer.

Fig. 560. — Ligne à soutenir en mer. La balle en avant.

Pour la pêche à soutenir en mer, on peut employer les mêmes méthodes, seulement la ligne devient beaucoup plus forte (*fig.* 559) et les plombées suivent la même proportion. La plupart du temps, on donne à tout le système la forme de la figure 560 dans laquelle la balle A précède les hameçons ou les *quipots* B qui supportent les empiles. Lorsque, au contraire, on veut placer le plomb sur le trajet de la ligne, il est très-important que ce plomb ne puisse couper le fil, ce qui arrive facilement quand on se sert de plomb fendu ou roulé. Un plomb accroché sur le côté de la ligne produit un mauvais effet en détruisant la rectitude de la traction au moment du *ferrer*.



Fig. 561. — Plomb de fond pour le maquereau.

On a donc été conduit à imaginer le plomb à tirage direct (*fig.* 562). Ce tronc de cône allongé est percé d'abord dans toute sa longueur, puis porte des trous latéraux disposés, sur le côté que ne montre pas la figure, comme sur le côté que l'on voit. Un brin de florence passe dans ces trous et se double en boucle empilée à chaque extrémité, en face du trou central; de sorte que le plomb se place sur le trajet de la ligne au moyen de ses boucles, à l'endroit où l'on veut interrompre celle-ci, et généralement entre la ligne et l'avancée.

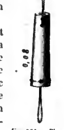


Fig. 562. — Plomb à tirage direct.

La figure 561 montre une disposition adoptée souvent pour la pêche du Maquereau et autres poissons analogues dans les grands courants de fond. Ici le pêcheur ne ferre pas; le poisson doit se prendre seul.

LIGNES DE FOND. — (Voy. Cablières *grandes*.)

L'expression *ligne de fond* doit s'entendre de trois sortes de pêches, qui sont : la *pêche à soutenir*, la *pêche aux jeux* et la *pêche aux cordées* en mer et en rivière. Chacune de ces pêches a été traitée, à part, avec tous les développements qu'elle comporte. (Voy. CONFECTION DES LIGNES DE FOND.)

LIGNE DORMANTE. — (Voy. CANNE FIXE.)

LIGNE FERME (Pêche à) — (Voy. PÊCHE AU LANCER.)

On appelle pêcher à ligne ferme, quand on a, sur sa canne, un moulinet dont la bobine est arrêtée par un cliquet ou un mécanisme glissant de côté, qui fixe la ligne de façon qu'on ferre avec une ligne *fixe, ferme*, non extensible et qu'on rend libre seulement quand l'animal est fatigué et qu'il faut le noyer. Le mécanisme du déclic à bascule (*fig.* 563) est préférable, parce qu'il est bien plus facile et plus prompt de *presser* sur un ressort que d'*ouvrir* un verrou (*fig.* 564).



Fig. 563. — Moulinet simple à déclic à bascule. *Fig.* 564. Moulinet simple à verrou.

Il est, en général, plus favorable de pêcher *à la ligne filante*.

LIGNE FILANTE (Pêche à la) — (Voy. PÊCHE AU LANCER.)

On pêche à la ligne filante quand on se sert d'un moulinet ouvert, libre, et sans entrave ni déclic ; le plus simple système est le meilleur dans ce cas, et une simple bobine montée sur du fer-blanc, comme nous l'avons indiqué au mot *Moulinet*, suffit amplement à cette affaire. Rien ne doit s'opposer à la liberté du moulinet et au passage de la ligne dans les anneaux de la canne. En effet, l'attaque du poisson est tellement instantanée, la force qu'il déploie pour fuir est si intense que pour peu qu'il offre un certain poids qui décuple la puissance de ses mouvements, tout sera brisé avant que le pêcheur ait pu rendre la liberté à sa mécanique.

Cependant il faut un léger arrêt sur le fil pour que le poisson heurtant à un obstacle, fasse entrer le dard de l'hameçon assez fortement ; ce petit obstacle c'est le pouce de la main gauche ou de la droite mis sur le fil en avant du moulinet ouvert. Au moment de ferrer, la résistance minime qui se produit suffit pour assurer l'efficacité du mouvement si le poisson est fort, et, soulevant si peu qu'on veut le doigt de dessus la ligne, on rend à celle-ci la liberté, entière ou limitée, dont elle a besoin.

Fig. 565. — Moulinet libre et à déclic.

Tous les avantages de la ligne filante sont au reste *condensés* par l'usage du moulinet libre et à déclic (*fig.* 564).

LIGNES FLOTTANTES (Variétés de). — La ligne flottante est tenue à la main *par la canne*, elle suit le cours de l'eau, et force le pêcheur à rester attentif au moment où mord le poisson.

Cette pêche peut se faire par les méthodes suivantes :

Ligne flottante ; canne tenue à la main.	Ligne courte...	au coup.	
		au vif (*Voyez* DROITS).	
	Ligne longue...	à fouetter.	
		à rouler.	
	Ligne à la volée	à la mouche artificielle.	
		à l'insecte naturel.	au fil de l'eau.
			à la surprise.

LIGNE A GOUJONS. — Cette dénomination indique plutôt une forme et une

grosseur de ligne qu'un instrument spécial destiné à la pêche d'un seul poisson. On adopte cette désignation faute d'une meilleure qui ne soit pas une longue périphrase. En un mot, la ligne à Goujon sert à prendre tous les poissons de fond de petite et de moyenne dimension. Ce qui la caractérise, c'est qu'elle supporte au moins deux hameçons placés en général comme dans la figure 566.

On prend, pour composer cet instrument de pêche, une canne de dimension ordinaire, on la garnit d'une soie fine (*fig.* 567) et on y met une avancée la plus mince possible. Le meilleur moment pour pêcher le Goujon étant lorsque les grandes crues, les orages, la fonte des neiges amènent des crues ou des eaux troubles, il n'est pas nécessaire de se monter aussi finement que pour les eaux limpides où se tient généralement le Gardon, d'autant plus que presque toujours là où se tient le Goujon se trouve le Barbillon. Ce dernier n'est pas toujours de petite taille, et je ne parle que pour mémoire des Plies, toutes les rivières n'en contenant pas. Aussi beaucoup de pêcheurs croient devoir pêcher le Goujon montés très-solidement sur florence, avec deux hameçons, il est vrai, dont le premier sera un peu plus fort que l'autre, un n° 10 pendant que le second sera n° 12. Si ces pêcheurs n'ont pas de moulinet ni d'épuisette, ils ont tort, on ne sait pas à cette pêche en eau trouble ce qui peut arriver ; nous avons pris un jour une Brême de 2 kilos, en pêchant au Goujon dans 0m,50 d'eau par une crue, et certes, monté sur *un crin*, nous ne l'eussions pas eue sans le moulinet et l'épuisette secourable !

Fig. 566. Ligne à Goujon.

Cependant nous dirons aux pêcheurs sérieusement amis du progrès : montez votre moulinet, mettez une avancée fine, un bon limerick à palette n° 12, D (*fig.* 566), monté sur un fort crin AB, un n° 11 plus haut C sur un petit pater-noster (voy. Avancée), et pêchez hardiment. La florence a toujours une certaine roideur que le crin ne garde jamais dans l'eau ; le poisson qui cherche un peu à tâtons concentre toute son attention sur le sens tactile de ses lèvres ; si ce qu'il essaye d'engamer résiste, il le laisse ; s'il ne sent aucune embûche, il mord : il est pris.

Fig. 567. — Ligne de soie fine pour ligne à Goujon.

Fig. 568. — Corps de ligne en 6 brins de crin.

Nous ajouterons cependant ceci plutôt dans la prévision des heureux accidents qui amènent à la ligne à Goujon une pièce plus difficile à prendre, — Brême, Gardon, Carpe, — que pour le Goujon qui est un goulu, lequel, quand il a senti le ver, ne le laisse plus. Il en est de même du Barbillon, de la Lotte et de l'Anguille ; car vous pourrez prendre tout cela dans les brouillards des crues et des eaux troubles.

Sans épuisette, faites le corps de ligne en six brins de crin (*fig.* 568) finissant à quatre.

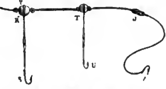


Fig. 569. — Ligne en pater-noster.

La ligne à Goujon offre une difficulté sérieuse, c'est celle de toutes les lignes qui portent plusieurs hameçons ; comment les empêcher de retomber sur le corps de ligne, de s'y emmêler et d'y

devenir inutiles ? On a proposé beaucoup de solutions, celle B de la figure 366 en est une, mais le *pater-noster* QR (*fig.* 369) est, à notre avis, la seule complète, tant que la ligne peut porter les deux petits plombs nécessaires pour arrêter la perle. S'il en était autrement, il faudrait faire des nœuds qui seraient un peu moins solides. On monte sur la perle R une soie de sanglier courte, de façon que, pliée et la boucle faite, le tout ait 0m,06 ; dans cette boucle on passe celle de l'empile S courte, 0m,05, des hameçons dont on a besoin. De cette manière, la soie de sanglier ne ployant pas dans l'eau, l'empile de l'hameçon sera toujours isolée et ne pourra se mêler au corps de ligne que l'hameçon ne touchera jamais.

On adopte souvent la disposition de la figure 369, qui n'est pas mauvaise quand on monte la ligne et les deux hameçons sur de forte florence; sur du crin, tout se mêlerait.

On peut également adopter la balance à Goujons (*fig.* 41, p. 70), très-bonne dans les rivières à courant doux et à fond uni.

Fig. 570. Ligne sur forte florence.

La flotte sera, suivant la rivière, forte s'il y a beaucoup de *courant* (*fig.* 570), faible, une simple plume (*fig.* 365, 366, p. 325) si c'est *possible*, afin de lui laisser toute sensibilité.

LIGNE LATÉRALE. — Les poissons présentent, sur la surface de leur corps, diverses ouvertures servant à répandre une substance visqueuse analogue à l'huile, ou à la gélatine et qui sert, en enduisant tout l'extérieur de l'animal, à empêcher l'eau de filtrer au travers de ses téguments et à donner à ses mouvements la souplesse et le glissement, dans l'eau, d'une surface que l'eau ne peut mouiller.

Le nombre, la forme et la position des canaux qui apportent à l'extérieur cette matière élaborée dans des organes spéciaux, sont différents suivant les espèces. Ces organes sécrétants sont souvent distribués dans différentes parties de la tête, chez le Brochet, par exemple, au-dessous et tout autour des mâchoires inférieures. Mais ces orifices forment, surtout chez les poissons revêtus d'écailles visibles, une ligne sur chaque côté du corps, appelée *ligne latérale* et partant de la tête à la queue.

Les écailles (*fig.* 571 à 574) varient comme position, comme couleur et comme grandeur, sui-

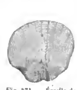


Fig. 571. — Écaille de *Chondrostome nase*, prise dans la ligne latérale Gross. = 4 D.).



Fig. 572. — Écaille de *Perche commune*, ligne latérale. (Gross. = 8 D.)

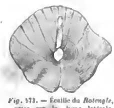


Fig. 573. — Écaille du *Rotengle*, prise sur la ligne latérale. (Gross. = 4 D.)



Fig. 574. — Écaille de la *Tanche commune*, ligne latérale. (Gross. = 10 D.)

vant les espèces ; la ligne elle-même est plus ou moins courbe en dessus et en dessous, interrompue, etc. Dans les poissons munis d'écailles facilement visibles, l'organe se compose, outre les pores sécréteurs, d'un canal formé d'autant de petits tuyaux qu'il y a d'écailles sur ces orifices, et creusé dans l'épaisseur même de ces écailles. Les quatre figures ci-jointes sont grossies au microscope.

LIGNOTTE. — (Voy. LUGNOTTE.)

LILAS. — (Voy. CANNES A PÊCHE, SCION.) — Le Houx, le Lilas, le Troëne, le Frêne, très-voisins comme famille, le sont également comme élasticité ; cette qua-

lité remarquable les fait employer à la confection de scions excellents quand ils sont coupés en temps utile.

Le Lilas, dont nous devons parler ici, présente une grande abondance de jeunes pousses très-droites et d'une belle longueur. Il faut les couper seulement à la fin de l'automne et les faire sécher avec précaution sans ôter leur écorce, en les attachant sur un fort tuteur qui les empêche de se courber et de prendre une forme irrégulière.

Ces scions ont cependant le défaut de se fendre en long au soleil; ces fentes ne diminuent pas beaucoup la force du scion, mais elles peuvent provoquer sa détérioration par l'eau qui s'y introduit. Il faut aussitôt qu'on s'aperçoit que ces fentes se produisent, les remplir de vernis gras, et bien les laisser sécher. L'emploi des ligatures ne peut être réclamé, d'abord parce qu'elles ne remédient point au mal qui se manifeste entre elles, ensuite parce qu'elles rendent le scion trop lourd et trop raide. Si nous exceptons l'inconvénient de ces fentes, le Lilas est un des meilleurs scions possibles pour la pêche à la mouche.

Lilas (*Lilac vulgaris*, Tourn.). Corolliflores oléacées. Arbrisseau de 2 à 3 mètres, feuilles opposées en cœur, lisses et pétiolées; fleur d'un violet pâle ou blanche, à odeur agréable. Calice petit, 4 dents : corolle tubuleuse, limbe à 4 parties. Capsule ovale comprimée, 2 loges, 2 valves, 2 graines.

LIMACE (**Limax**, Lin.). — Cet animal appartient au genre des mollusques gastéropodes pulmones terrestres; tout le monde connaît son corps allongé, ressemblant à celui d'un limaçon qui aurait perdu sa coquille; celle-ci est renfermée le plus souvent dans le bouclier qui couvre le dos de l'animal.

Les Limaces sont essentiellement herbivores, et l'hiver, elles s'enfoncent dans la terre et s'y engourdissent. La *Limace variée* ou *des caves* est roussâtre, jaune ou verdâtre; la petite *L. grise* (*fig.* 575) est sans taches, blanchâtre et les cornes noires; c'est la *Loche* des jardiniers.


Fig. 575. — Limace grise.

LIMACE. — La Limace s'emploie très-bien pour la pêche de l'Anguille et pour le Barbeau de grande taille. On la recueille dans les jardins et les prés où elle se rencontre le matin en très-grande abondance. Celle que l'on emploie de préférence est la noire et la grise (*fig.* 575).

LIMAÇON D'EAU. — (Voy. Emploi des Escaes, Esches.)

Les Limaçons d'eau (*fig.* 576 et 577) que l'on trouve sur les pierres submergées dans la plupart des rivières et des fleuves procurent de très-bonnes esches, surtout en été, pour la Brême, le Dard, la Carpe et la plupart des poissons de fond.

On brise la coquille de ces animaux et l'on trouve trois esches dans la même, la queue, le nerf de l'opercule et le pavillon; certains poissons préfèrent l'une de ces parties à l'autre.


Fig. 576. — Un des Limaçons d'eau qui servent d'esche.

Les espèces de Limaçons aquatiques sont en France beaucoup moins nombreuses que les espèces terrestres; tous, sous le nom de *Pulmonés*, constituent le premier ordre des *Gastéropodes*. Seuls parmi ces mollusques, ils sont constitués pour respirer l'air au naturel, par conséquent présentent non des branchies, mais des poumons appropriés à leur nature. Cet organe respiratoire est formé d'un sac membraneux interne dont les parois sont revêtues d'un tissu vasculaire spécial, le sac s'ouvre à l'intérieur par un orifice sur le bord du manteau et dont la place varie suivant les espèces. Il résulte de cette constitution spéciale que les Limaçons qui vivent dans l'eau sont obligés, de temps en temps, de venir respirer à la surface, ce qu'ils exécutent en se renversant sur le dos. Cette nécessité fait qu'ils préfèrent les eaux peu profondes, ou les bords des grands cours d'eau. Ces animaux se nourrissent de substances végétales.

Nous représentons ici l'espèce la plus commune que l'on trouve dans presque tous les cours d'eau

de la France. C'est un mollusque pulmoné, à coquille complète, qui porte le nom de Limnée (*Lim ræa* (*fig.* 577). Sa coquille, nue, mince, longue et terminée en pointe, est facilement reconnaissable. Les espèces sont assez nombreuses ; les unes sont de très-grande, les autres de très-petite taille. Tous peuvent servir aux usages de la pêche.



Fig. 577. — Limnée des étangs.

Il faut encore distinguer les Paludines (*fig.* 576) que l'on trouve plus volontiers dans les parties calmes des grandes rivières. On trouve ces petits mollusques sous les pierres submergées. On brise la coquille et l'on fait de l'animal trois esches différentes: la queue, le nerf de l'opercule et le pavillon. Ces trois esches sont bonnes, mais à des degrés différents, pour la Brême, le Dard, la Carpe et les autres poissons de fond. Il est bon, quand on les met à l'hameçon, que la pointe demeure bien saillante; il est bon de ferrer un peu tard, parce que, cette esche étant résistante, il faut donner au poisson le temps de bien engamer. La queue est moins dure que le reste.

LIMANDA (Pleuronectes). — (Voy. LIMANOF.)

LIMANDE (Pleuronectes limanda, Lin.). — Malacopt. subrach. Pleuronectes.

Syn. : *Dab*, angl. — *Kliesch*, *glahrke*, all. — *Pliscantec*, breton. — *Lithoge*, Irland. — *Saltie*, *salt water flenk*, écos.

La Limande (*fig.* 577), dont la structure est analogue à celle du Flet, diffère cependant par la rudesse des écailles, la disposition des yeux qui sont placés à droite, et la courbe prononcée et tortue



Fig. 578. — Limande (*Pleuronectes limanda*, Lin.)

que fait la ligne latérale. Le côté droit est marqué de quelques taches brunes peu foncées sur un fond brun clair, le ventre est blanc, les nageoires sont molles tachetées de jaune. La dorsale de 76 rayons, les pectorales petites de 11, la ventrale de 59, et la caudale arrondie égale de 14. Les rayons les plus longs des deux grandes nageoires circulaires sont vis-à-vis du centre du poisson ; en général, ils ne sont pas longs, ce qui fait paraître la queue allongée et faible.

La bouche et les dents sont petites; les yeux sont assez grands, les orbites sont séparées par une crête osseuse peu élevée.

Les écailles sont rondes et leurs bords ciliés ; la chair est blanche, molle et humide, un peu gluante, meilleure de février en mai.

Ce poisson nage à plat et se nourrit de petits poissons, crustacés et coquillages. (Voy. TEMPS DE FRAI.)

LIMANDE. — Ce poisson est abondant sur les côtes de l'Océan et moins dans la Méditerranée.

La pêche est très-bonne sur les côtes de la Bretagne et de la Normandie. Elle se fait aux hameçons depuis le mois d'octobre jusqu'au mois de janvier. En mars et en avril, les Limandes sont pleines de laite et d'œufs, et sont encore assez bonnes.

Ce poisson mord très-bien à l'hameçon amorcé avec des pelouses ou Gravettes, se prend au libouret, à la ligne à soutenir, et aux lignes de fond, ou même encore avec des vers de sable ordinaires ou des morceaux de mollusques, crustacés, sèche, etc. (Voy. ces mots.)

C'est un poisson très-facile à prendre.

LIME DOUCE. — (Voy. Pierre a aiguiser.)

LIMERICK (Hameçon). — Les hameçons anglais qui portent le nom de Limericks le tirent de celui d'une ville d'Irlande où la fabrication des engins de pêche a pris une très-grande extension. Probablement est-ce là que les premiers hameçons de cette sorte ont été fabriqués. Ils se distinguent, la plupart du temps, des hameçons des autres fabriques par leur couleur qui est noire, formée par un vernis — dit *à la poêle*, — d'huile carbonisée ; en second lieu, par leur forme et surtout par la qualité de l'acier qui les compose et la perfection de leur pointe.

Les vrais Limericks sont des hameçons hors ligne. Les premiers faits l'ont été surtout en vue de la pêche de la Truite et de la fabrication des mouches dont on y fait usage. Leur forme est droite, sans aucun avantage ; la pointe est basse (*fig.* 469), la barbe bien sortie, la hampe très-longue, mince et terminée en pointe, afin qu'elle puisse porter le corps de l'insecte factice qui la recouvrira.

Nous avons indiqué les avantages de ces Limericks droits, qu'on peut appeler le type du genre ; il est indispensable maintenant d'en décrire les inconvénients. La longueur de la hampe et sa forme amincie sont quelquefois un obstacle à la solidité de l'empilage, qui demande à être fait et verni avec le plus grand soin. De plus, le manque d'avantage facilite aux poissons à grande gueule, comme le Chevesne, l'exglutition de l'hameçon, dont la pointe ne rencontre rien, parce que le poisson prend l'hameçon à plat entre les lèvres.

Fig. 579. Avantage du Limerick courbe AMN, tourné de droite à gauche.

On a remédié à tout cela en créant d'abord le Limerick courbe. C'est un hameçon noir, de même matière que le droit, mais à *palette* mince et petite, à hampe moyenne et avec un avantage assez fort, mais tourné de droite à gauche (*fig.* 579), tandis que celui des nôtres est tourné de gauche à droite, en plaçant la pointe devant la hampe AB, et droite, devant nos yeux (*fig.* 580).

Quelle que soit d'ailleurs la forme générale de l'hameçon Limerick, la manière dont il est condé est caractéristique ; il se reconnaît entre tous les autres. On peut en dire autant de sa pointe remontant droit et sans aucun ventre au point d'intersection de la languette.

Fig. 580. Avantage de l'hameçon français AMN, tourné de gauche à droite.

Chaque qualité et chaque espèce de ces hameçons comprend 32 numéros représentant 32 grandeurs différentes. Les premiers, pour la pêche de mer, commencent de 12 0/0 — douze zéros — et vont jusqu'à 0, 1, 2, 3, 4. Les hameçons pour la pêche d'eau douce commencent à 4 0/0 — quatre zéros — et montent jusqu'au n° 20. Quelques fabriques ont même le n° 22. La délimitation pour chaque espèce de pêche, que nous venons d'indiquer, est loin d'être précise, car nous pêchons très-souvent et

avec succès en mer au moyen de numéros montant jusqu'à 10 et 12. A notre point de vue, un hameçon est *rarement* trop petit.

LIN (**Ligne en**). — Plus hygrométriques que les lignes en soie, celles en lin ont encore le désavantage d'être moins fortes à grosseur égale. Leur seul avantage est de coûter moitié moins cher, mais elles le rachètent par l'inconvénient de pourrir très-facilement, si l'on ne prend pas le soin, souvent difficile, de les faire sécher déployées, quand elles ont été mouillées.

Tout ce que nous avons indiqué pour le vernissage et la mise à l'huile des lignes de soie s'applique à plus forte raison aux lignes de lin, nous ne pouvons donc que renvoyer à ces articles.

LINGUAL (**os**). — Nous avons vu que l'extrémité supérieure des arcs branchiaux s'articulait sur une série de plaques osseuses de formes assez diverses attachées sous le crâne dans l'épaisseur de la peau du pharynx, et appelés les os *pharyngiens supérieurs*. Si maintenant nous examinons l'extrémité inférieure ou antérieure de ces mêmes arcs branchiaux, nous la voyons s'avancer en avant et s'articuler sur une suite de pièces osseuses attachées les unes devant les autres et qui forment l'*os lingual*.

Cet os revêtu d'une muqueuse épaisse se prolonge en avant et c'est de son plus ou moins de longueur que dépend le plus ou moins de liberté de la langue des poissons. Ainsi l'os lingual, que l'on a avec raison comparé à l'os hyoïde, repose sur une large et solide ceinture osseuse placée en travers sous les branchies, et chacun des arcs de cette ceinture est composé de trois pièces : une mitoyenne qui touche à sa congénère sur la ligne médiane et qui est suivie d'une seconde pièce appliquée sous la face intérieure de l'interoperculaire, celle-ci est surmontée de la troisième ordinairement plus petite, qui s'articule à la face interne de l'angle antérieur de ce préoperculaire.

En avant de ces deux arcs ou cornes, se trouvent deux autres pièces osseuses, l'une dirigée vers la symphyse de la mâchoire inférieure avec laquelle elle s'articule très-souvent, l'autre dirigée vers la ceinture humérale et formant l'isthme de la gorge.

Ces deux pièces osseuses peuvent être comparées au corps de l'os hyoïde, mais il faut bien voir que ces pièces sont spéciales aux poissons, et appropriées à leur genre de nourriture et de vie.

LINGUE (**Gadus molva**, **Lin.**). — Malacopt. subrach. gadoid. Long max. = $1^m,50$.

Syn. : *Ling*, angl.

Ce poisson (*fig.* 581) présente deux nageoires dorsales et une anale très-développées. Son corps presque cylindrique est fort allongé et rappelle un peu la forme de celui de la Lotte.

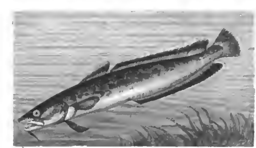


Fig. 581. — Lingue (*Gadus molva*, Lin.)

Tête aplatie dans sa partie frontale, vue de côté, elle décrit un angle prolongé qui se termine en museau. La mâchoire inférieure porte un barbillon cartilagineux de $0^m,03$ à $0^m,01$ de long terminé en pointe ; elle est plus courte que la supérieure.

La partie supérieure de la tête présente deux petits sillons entre lesquels règne la ligne osseuse la plus élevée du crâne qui se prolonge jusqu'au sommet de la tête ; ses écailles sont petites, minces et très-adhérentes à la peau. La couleur de son dos est quelquefois gris cendré, souvent elle paraît vert olive ; le ventre est blanchâtre.

Les lignes latérales sont blanches et assez droites. La tête est large et aplatie en dessus. Les ouies sont charnues. Au-dessus de la tête, le crâne forme une arête comprise entre deux larges sillons à l'extrémité desquels est une éminence assez pointue qui, là, termine les côtés de la tête.

Une membrane recouvre les yeux qui sont grands et dont l'iris est jaune d'or. Ces yeux paraissent être placés horizontalement, en dessus, à cause de l'aplatissement de la tête.

Les narines sont placés entre les yeux et l'extrémité du museau.

Au-dessus du barbillon la bouche ne paraît pas avoir de dents, mais un peu au delà il y en a qui sont très-fines, très-pointues et fixes dans la mâchoire, toutes celles qui garnissent la mâchoire supérieure sont très-courtes, très-déliées et immobiles; elles sont disposées sans ordre sur une large bande. Le palais est garni de cinq ou six dents crochues, grosses, longues et écartées les unes des autres. Une partie est fixe, les autres sont mobiles et disposées sur deux lignes qui convergent à leur extrémité, entre ces crochets se trouvent de petites dents fines et courtes et très-pressées les unes contre les autres.

La langue est douce, molle, mince, plus longue que large, terminée en avant par une pointe mousse, elle est naturellement blanchâtre, elle devient plus blanche encore à la cuisson, elle est très-délicate, mais a peu de goût.

De chaque côté de la tête on trouve les opercules des ouies sous lesquels il y a quatre branchies, supportées par des côtes cartilagineuses, elles sont garnies de lames fines et molles formant franges et rangées sur deux lignes. Les lames de l'une sont plus grandes que celles de l'autre.

Ces côtes cartilagineuses sont garnies en dessous de protubérances dures, et en approchant du crâne il se trouve des dents fines et crochues entre lesquelles il y a de nombreuses aspérités. De l'autre côté elles portent aussi des dents assez longues et fines inclinées vers le gosier.

La nageoire dorsale qui est le plus près de la tête est formée de 14 ou 15 rayons assez gros, souples, l'autre comporte près de 70 rayons dont la longueur varie en augmentant à l'extrémité postérieure. L'anale qui s'étend jusqu'à la caudale est composée de 58 rayons.

Les pectorales ont 6 rayons seulement, les trois de devant se divisent et sont reliés par une membrane. La caudale est arrondie en forme de palette quand elle est étendue.

On trouve des Lingues dont les nageoires sont frangées d'un liséré blanc.

LINGUE. — On trouve ce gade dans la mer du Nord, la Baltique, la Manche, rarement plus au sud que le golfe de Gascogne. Il se nourrit de petits poissons et d'œufs. La pêche à la ligne de ce poisson est la même que celle du Cabillaud, du Merlu et de l'Egrefin. Très-vorace, il se prend aux hameçons amorcés de Harengs, Sardines, etc., non-seulement aux lignes de fond, traînées et câblières, mais encore à la ligne à soutenir à la main (voy. ces mots, surtout aux Lignes, *fig.* 385, p. 329).

On en prend toute l'année: ils aiment à se tenir auprès des bordures de rochers et se nourrissent de jeunes poissons, ne dédaignant rien de ce qui a vie. Leur proie est engloutie si rapidement, qu'il ne faut pas un grand art pour les prendre. Leur vie est très-tenace, on en cite des exemples incroyables.

LINOTTE. — Nom du *Chabot* en Franche-Comté, et quelquefois aussi de la *Loche franche.* (Voy. Chabot et Loche franche.)

LISSEAU. — Synonyme de *peloton* pour les laceurs de filets.

LITZEN. — Nom vulgaire du *Carrelet* ou *Plie franche.* (Voy. ce mot.)

LOCHE [*Genre*], (**Cobitis**, Lin.). — Malacopt. abd. cyprin.

Syn : *Loach, beardie*, angl. — *Schmerle, gründel*, allem. — *Peskas, stolbez*, russ. — *Weisgrios*, esth. — *Il-balych*, tart.

La tête petite, le corps allongé, revêtu de petites écailles, enduit de mucosité. Les ventrales fort en arrière et au-dessus d'elles une seule petite dorsale; la bouche au bout du museau, peu fendue, sans dents, mais entourée de lèvres propres à sucer et de barbillons; les ouies peu ouvertes à 3 rayons seulement; leurs os pharyngiens inférieurs sont assez fortement dentés; il n'y a point de cœcum à leur intestin, et leur très-petite vessie natatoire est enfermée dans un étui osseux bilobé adhérant à la troisième et à la quatrième vertèbre. Nous en avons trois espèces dans nos eaux douces.

LOCHE. — Les Loches sont surtout habitantes des ruisseaux et des petites rivières, quoique l'une des espèces ne soit pas rare dans certains de nos fleuves, la

Seine, par exemple. Ces petits poissons vivent de vers et d'insectes que l'eau dépose sur le fond où ils se tiennent pour ainsi dire toujours collés ou cachés dans le sable. Il leur faut de l'eau courante et vive ; la stagnation les fait fuir, et cependant ces poissons changent rarement de place, se cantonnent dans les endroits qui leur conviennent et s'y retrouvent toujours.

On les prend au carrelet, à la louve, avec la nasse, etc. Quand l'eau n'est pas trop profonde dans les ruisseaux, on les prend facilement avec un grand panier plat avec lequel on harre le courant en remontant à pied. On dirait que moins l'eau est épaisse, plus la Loche s'y plaît. On les prend vers des gués de 0m,10 d'eau, et elles y rampent en abondance au milieu des Goujons, de Barbillons ou de poissons et fretins blancs. Elles se cachent sous les petites pierres ou sous les touffes d'herbes submergées, et on les y prend souvent à la main. Les gamins font des pêches fructueuses en les piquant avec une simple fourchette de fer, tandis qu'elles se tiennent immobiles, collées contre le gravier. La propagation des Loches est chose fort intéressante vu la bonté de leur chair ; mais nous nous occuperons de cette question dans notre seconde partie.

On prend aussi la Loche avec les nasses dans lesquelles on a mis un chabot pour appât.

LOCHE D'ÉTANG (**Cobitis misgurn**, Lin.). — Malacopt. abd. cyprinoid. Long. max. = 0m,30.

Syn. : *Mührgründel*, *peisker*, all. — *Wgün*, russ.

Cette Loche, qui a un peu la forme et la figure du Goujon, est plus courte et plus grosse que les autres espèces ; elle a 10 barbillons, pas d'épine près de l'œil et le corps marqué de raies longitudinales brunes et jaunes.

10 ou 12 petites dents pharyngiennes crochues. Caudale arrondie, pectorales lancéolées.

B = 3. D = 7. P = 10. V = 6. A = 6. C = 16.

La poitrine est nue et le ventre plissé en chevron. La couleur du poisson est gris brun avec des points formant à peu près quatre lignes longitudinales foncées.

Elle se tient dans la vase des Étangs où elle subsiste longtemps même lorsqu'ils sont gelés ou desséchés. Quand le temps est orageux, elle vient à la surface, s'agite et trouble l'eau. Quand il est froid, elle se retire plus soigneusement dans la vase. Elle avale sans cesse de l'air qu'elle rend par l'anus après l'avoir changé en acide carbonique, selon la belle observation de M. Ehrman.

Ce poisson s'enfonce (Val.) souvent dans la vase ou dans le sable fin, et fait sortir par les ouïes, le sable mêlé d'eau qu'il avale par la bouche.

Sa chair est molle et sent la vase. (Voy. TEMPS DE FRAI.)

LOCHE D'ÉTANG. — Ce poisson ne nous sert que comme appât, très-recherché par les poissons carnassiers : Anguilles, Brochet, etc.

Il semble moins commun que les deux autres Loches et ne paraît pas se trouver en Angleterre, ni dans le midi de la France : il habite seulement nos départements du Nord et de l'Est. Encore y est-il rare. Quand on le prend, il fait entendre un bruit très-distinct (Val.) qui lui a valu des Allemands le nom de de *Peisker*, *Pfeifer*, siffleur.

LOCHE DE MER. — Nom populaire de la *Motelle* à trois barbillons et de la *Motelle* à cinq barbillons. (Voy. ces mots.)

LOCHE DE RIVIÈRE (**Cobitis tænia**, Lin.). — Malacopt. abdominaux, cyprinoïdes. Long. max. = 0m,12.

Syn : *Groundling*, angl. — *Steinbisser*, all. — *Boogky-bor*, holl. — *Sternazzo*, *foragnada*, ital.

Cette loche, la plus petite de celles de notre pays, a le corps allongé, comprimé, de couleur orangée, marqué de taches noires. Le nez plus pointu ; la bouche et les yeux petits en proportion ; elle porte un aiguillon fourchu et mobile au sous-orbitaire, en avant de l'œil ; 6 barbillons.

Dorsale de 8 rayons, pectorale de 9 longs et minces, ventrales de 7 rayons ; anale de 6, et caudale de 15, de forme arrondie en dehors, un peu en éventail. (Voy. TEMPS DE FRAI.)

Cette espèce abonde en Europe, et, dans certains pays, est plus rare que la Loche d'étang; tandis que chez nous c'est le contraire, elle est plus commune même que la loche franche.

LOCHE DE RIVIÈRE. — Cette Loche se trouve communément dans la Seine; elle a l'habitude de se tenir dans le sable, eachée, ne laissant dépasser que les yeux et le bout du museau. Si on la dérange, elle s'enfonce dans le sable pour y cheminer et sortir plus loin.

Dans les *Aquariums*, ces petits poissons se montrent difficiles, voraces et n'y vivent pas longtemps. Nous n'en parlons que parce qu'il sert d'excellent appât pour la pêche des poissons carnassiers : Anguille, Brochet, etc. Sa chair est dure, de mauvais goût et par conséquent peu recherchée : il vit dans les rivières entre les perrés. Quand on le touche, il émet un son particulier.

LOCHE FRANCHE (**Cobitis barbatula, Lin.**). — Malacopt. abd. cyprinoid. Long. max. = $0^m,15$.

Syn. : *Loach bearded*, angl. — *Bartgrundel*, allem. — *Smerling*, dan. — *Gröndling*, suéd.

Ce petit poisson a la peau lisse, sans aiguillon, de couleur jaunâtre, tachetée de brun noir. La loche a 6 barbillons à la lèvre supérieure; elle habite de préférence les ruisseaux vifs, petits et

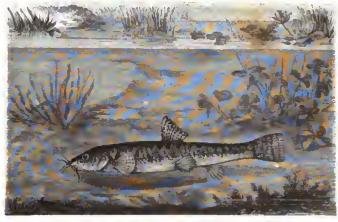


Fig. 582. — Loche franche (*Cobitis barbatula*, Lin.)

clairs, elle nage rapidement si on la dérange en retournant les pierres sous lesquelles elle se cache. Ces poissons se tiennent toujours vers le fond de l'eau (*fig.* 582).

La Loche se nourrit d'insectes aquatiques, vers et œufs (voy. Temps de frai); si l'on compare la longueur de sa tête à celle de son corps, on la trouve comme un est à quatre. Le nez est arrondi et pointu en dessous; les narines sont doubles et l'antérieure est tubulée, la seconde est percée dans une dépression juste derrière l'œil. Les lèvres sont larges, la bouche petite placée en dessous et la mâchoire inférieure est la plus courte. La bouche a une grande analogie comma forme et comme position avec celle du Barbeau, les yeux sont petits, à iris bleu.

La nageoire dorsale commence à égale distance du nez et de la naissance de la queue, elle a 9 rayons, les pectorales en ont 10-12; les ventrales, placées sous la dorsale, en ont 7-9, l'anale 6, et la caudale arrondie légèrement 19 à 20.

La chair de cette Loche est tendre, saine et un peu gluante. Fournit un excellent appât pour le poisson carnassier, ne mord pas à l'hameçon, mais se prend dans les ruisseaux avec de très-petits filets, ou des paniers mis en travers du courant et qu'on remonte en raclant le fond.

LOCHE A QUEUE RAYÉE (Cobitis spirula, Art.). — Malacopt. abd. cyprinoides. Long. max. = $0^m,10$.

Corps comprimé, 6 barbillons dont 2 en haut, une épine fourchue auprès de chaque œil. Dorsale de 9 rayons, anale de 7.

Dos d'un jaune roussâtre, ventre blanchâtre ; beaucoup de lignes entières ou ponctuées et de taches sur le corps et les nageoires. Cette espèce se trouve à Metz sur les fonds de sable parmi les herbages ; elle doit se retrouver en beaucoup d'autres localités.

C'est probablement une variété de la Loche franche.

LOCUSTA palinurus — (Voy. LANGOUSTE.)

LOI SUR LA PÊCHE. — Il n'est pas dépourvu d'intérêt de joindre au texte des articles de la loi actuelle sur la pêche, des réflexions qui en fassent bien comprendre la portée à nos lecteurs, d'autant plus que les termes mêmes de cette loi ont donné lieu à des contestations fort importantes et sur lesquelles les tribunaux ont été assez longtemps à se mettre d'accord, contestations créées par le fait même de la pêche à la ligne.

Sans vouloir faire l'historique de la législation française sur la pêche, il est bon de savoir que l'exercice en a été réglementé dès les premiers temps de l'organisation civilisée de notre nation. Ces premiers règlements se ressentaient évidemment de la grossièreté des moyens alors en usage, et, il faut le dire aussi, de l'abondance du poisson et des droits qui régnaient alors. Les ordonnances du domaine de la couronne étaient les plus explicites de toutes et servaient, en général, de base au droit ancien sur cette matière. Cependant peu à peu les décisions contradictoires prirent un tel accroissement, qu'on sentit le besoin d'une règle unique, et, en 1667, parut une ordonnance qui présenta le premier Code régulier de la pêche en France, Code déjà si complet et si bien ordonné, que la plus grande partie de ses dispositions furent reproduites par la loi qui nous régit, et qui date de 1827.

L'apparition de cette loi, destinée à mettre au niveau des besoins actuels, les faits de pêche réglementés par l'ordonnance dont nous venons de parler, et sans prescriptions définies par suite de la chute des pouvoirs féodaux en 93, fut considérée comme un bienfait ; mais cette loi est si incomplète, que le temps est arrivé où elle-même a dû subir un remaniement complet.

L'avénement de la pisciculture, le changement d'administration du régime des eaux qui, au lieu d'être soumises aux agents des forêts, le sont à ceux des ponts et chaussées, toutes ces circonstances ont rendu l'ancienne loi presque caduque et réclamé une réglementation nouvelle.

Les deux grandes questions sur lesquelles la loi est appelée à statuer sont : d'abord, — la question de propriété, à qui appartient le droit de pêche ? C'est le règlement du Domaine des eaux. En second lieu, — la question de police générale : Comment s'exerce ce droit pour conserver les espèces ? C'est la réglementation du droit de pêche comme Temps et comme Engins.

Art. 1er. *Du droit de pêche.*

« Le droit de pêche sera exercé au profit de l'État :

« 1° Dans tous les fleuves, rivières, canaux et contre-fossés navigables ou flottables avec bateaux, trains ou radeaux, et dont l'entretien est à la charge de l'État ou de ses ayants cause ;

« 2° Dans les bras, noues, boires et fossés qui tirent leurs eaux des fleuves et rivières navigables ou flottables, dans lesquels on peut en tout temps passer ou pénétrer librement en bateau de pêcheur, et dont l'entretien est également à la charge de l'État ;

« Sont toutefoisexceptés les canaux et fossés existants ou qui seraient creusés dans des propriétés particulières, et entretenus aux frais du propriétaire. »

Ainsi, l'art. 1er proclame le principe de propriété des eaux déjà établi par les lois civiles ordinaires. La pêche appartient *à l'État* dans les cours d'eau du *domaine public* et dont il a charge d'entretien. Il est bon cependant de faire remarquer que la désignation de *rivière flottable* ne comprend que les cours d'eau où peuvent être formés des *trains* et ne regarde pas les ruisseaux et rivières où le flottage des bois se fait à *bûches perdues*. Ces endroits rentrent dans les conditions du domaine particulier, qui proclament que les propriétaires riverains d'un cours d'eau non compris dans l'art. 1er ci-dessus, sont propriétaires du droit de pêche, jusqu'au milieu de ce cours d'eau suivant toute la longueur de leur propriété, à moins de possession contraire ou de preuve établie par titres.

Tant qu'il s'agit de propriétés privées, — puisque le bord de la rivière appartient à un propriétaire qui peut défendre l'accès de son terrain, — il est de la plus grande évidence que nul n'y peut pêcher sans permission. Par conséquent, pour la pêche comme pour la chasse, tout officier de police judiciaire ou tout garde particulier assermenté peuvent, à la réquisition du propriétaire, faire un procès-verbal qui mène à des dommages et intérêts.

Par conséquent, *sans permission* du *propriétaire des rives*, nul ne peut pêcher de quelque manière que ce soit dans une rivière du domaine particulier, et, dans nombre de départements, les populations se montrent très-jalouses de leurs droits vis-à-vis de l'étranger, et le lui font bien voir.

De plus, toutes ces rivières sont en général bordées de prairies, qui, quand elles ne sont pas en foin, sont en regain, de sorte qu'il y a toujours moyen de chicaner et de dresser un procès-verbal. Pour comble de malheur, des haies et des arbres, des joncs et des fondrières les bordent, et en font, le plus souvent, un lieu de pêche sinon impossible, au moins fort difficile.

En droit le pêcheur, sans permission, n'a pas même la faculté de pêcher du haut d'un pont qui coupe ces rivières.

Ces dispositions sont consacrées dans l'art. 2 de la même loi, en voici la teneur :

« Art. 2. Dans toutes les rivières et canaux autres que ceux qui sont désignés dans l'art. 1er, les propriétaires riverains auront, chacun de son côté, le droit de pêche jusqu'au milieu du cours d'eau, sans préjudice de droits contraires établis par possession ou par titres.

« Des ordonnances royales insérées au *Bulletin des lois* détermineront, après une enquête *de commodo et incommodo*, quelles sont les parties des fleuves et rivières et quels sont les canaux désignés dans les deux premiers paragraphes de l'art. 1er, où le droit de pêche sera exercé au profit de l'État. — De pareilles ordonnances fixeront les limites entre la pêche fluviale et la pêche maritime dans les fleuves et rivières affluant à la mer. Ces limites seront les mêmes que celles de l'inscription maritime ; mais la pêche qui se fera au-dessus du point où les eaux cesseront d'être salées, sera soumise aux règles de police et de conservation établies pour la pêche fluviale.

« Dans les cas où des cours d'eau seraient rendus et déclarés navigables ou flottables, les propriétaires qui seront privés du droit de pêche auront droit à une indemnité préalable qui sera réglée selon les formes prescrites par les art. 16, 17 et 18 de la loi du 18 mars 1810, compensation faite des avantages qu'ils pourraient retirer de la disposition prescrite par le gouvernement. »

Le 10 juillet 1835, a été rendue une ordonnance royale à laquelle est annexé

un tableau complet, dont on peut toujours demander communication à la préfecture de son département.

L'État, propriétaire du droit de pêche, le vend à des particuliers qui l'exploitent pour leur compte et à leurs risques et périls. Ces adjudicataires, pour un certain nombre d'années, d'une portion limitée des cours d'eau sont, par leur marché, substitués aux droits de l'État et peuvent revendre aux pêcheurs les droits nécessaires pour pêcher en toute sécurité, bien entendu, en se conformant aux lois et ordonnances sur la matière qui nous occupe. Ils cèdent ainsi des *licences* plus ou moins étendues, — et par cela même plus ou moins chères — aux pêcheurs qui les désirent. Mais ces adjudicataires sont obligés de souffrir d'autres pêcheurs dans leur cours d'eau, par suite de l'exception accordée par l'art. 5, le plus fécond en chicanes, par cela même, de toute la loi.

Art. 5. — « Tout individu qui se livrera à la pêche sur les fleuves et rivières navigables ou flottables, canaux, ruisseaux ou cours d'eau quelconques sans la permission de celui à qui le droit de pêche appartient, sera condamné à une amende de 20 francs au moins, et de 100 francs au plus, indépendamment des dommages et intérêts. »

« Il y aura lieu, en outre, à la restitution du prix du poisson qui aura été pêché en délit, et la confiscation des filets ou engins de pêche pourra être prononcée.

« Néanmoins, *il est permis à tout individu de pêcher à la ligne flottante tenue à la main* dans les fleuves, rivières et canaux désignés dans les deux premiers paragraphes de l'art. 1er de la présente loi, le temps de frai excepté. »

Les deux premiers paragraphes n'ont jamais fait éclore de procès. Mais le dernier !... Ah !... le dernier, a été longtemps le cauchemar des fermiers de la pêche ! Or, cette exception — qui dérive des plus anciennes traditions — est justifiée par le peu de dégât que peut faire une pareille pêche qui ne constitue ni un moyen de destruction, ni un moyen de spéculation, mais présente au pauvre un supplément de victuaille, et à l'amateur, une partie de plaisir bien inoffensive.

Quoique les termes de la loi semblent fort clairs, il s'est trouvé cependant des fermiers qui ont osé livrer bataille sur le mot *ligne flottante ;* il est arrivé,— chose fâcheuse à dire,— que l'administration forestière a été assez malavisée pour former cause commune avec ces inventeurs d'un nouveau chantage, et qu'un tribunal s'est rencontré ne sachant pas ce que voulait dire le mot français *Flotter.* Enfin, après de longs débats, une première condamnation et des flots d'encre répandus, la Cour d'appel de Paris (20 mars 1861) a cassé le premier arrêt, et rendu un jugement conforme au bon sens et *au bon français*, décidant :

« Que dans leur sens naturel, les mots *ligne flottante* indiquent une ligne que le mouvement seul de l'eau rend mobile et fugitive, et qu'il faut que le pêcheur ramène sans cesse à lui ; qu'un usage constant a consacré cette interprétation; qu'il n'est résulté de l'usage de la ligne flottante ainsi définie, aucune conséquence de nature à faire croire que l'intention du législateur a été de la prohiber, soit dans un intérêt d'ordre public, soit dans l'intérêt des fermiers de la pêche, lorsqu'elle serait garnie de quelques plombs ajoutés au poids de l'hameçon pour le maintenir perpendiculairement au liége ou flotteur indicateur, à une profondeur déterminée ;

« Qu'il suffit, pour que la ligne ne cesse pas d'être flottante, qu'elle soit constamment soumise au mouvement du flot et du courant de l'eau, et que, par conséquent, l'appât ne repose pas au fond et n'y reste pas immobile ;

« Que la loi exige seulement que le pêcheur tienne, à la main, la canne destinée

à rejeter la ligne en amont, toutes les fois que le courant la fait flotter en aval à une trop grande distance ; que, décider qu'une ligne n'est flottante que lorsqu'elle ne flotte qu'à la superficie de l'eau par le seul poids de l'hameçon, ce serait donner un sens restrictif aux expressions de l'art. 5 ci-dessus, et rendre illusoire la permission de pêcher à la ligne flottante résultant dudit article ;

« Que les fermiers de la pêche ne seraient pas fondés à se plaindre du préjudice qu'ils pourraient en éprouver, puisqu'il ne s'agit que de l'application d'une disposition légale qu'ils *n'ont pas pu ignorer* et qu'ils se sont soumis, dès lors, à cette condition *en se rendant* adjudicataires de la pêche ;

« Considérant en fait que, le 17 février dernier, M** a été trouvé pêchant à la ligne tenue à la main, dans le dix-huitième canton de la pêche, sur la rivière de Seine ; que, s'il résulte du procès-verbal régulièrement dressé ledit jour, et des aveux mêmes de M**, que la ligne avec laquelle il pêchait était armée de deux hameçons et garnie de deux grains de plomb nº 4, destinés à faire plonger la ligne dans la partie inférieure de la rivière, ce poids ne pouvait suffire pour empêcher la ligne de flotter dans le courant, et que le contraire n'est pas même allégué ;

« Que dès lors, et par les motifs ci-dessus déduits, la ligne dont s'est servi M**, devant être considérée comme flottante, la prévention n'est pas établie, etc., etc. »

Seulement le tribunal d'appel ne prit pas le soin de définir toutes les pêches qui rentrent dans le cadre de la bienheureuse exception terminant l'art. 5 : ces pêches sont au nombre de trois principales :

1° La *pêche au coup*, celle dont il est parlé dans les considérants du jugement;

2° La *pêche à fouetter*, et celle *à rouler*. (Voy. ces mots.)

3° La pêche à la *ligne volante*, à la *grande volée*, à la *surprise*, avec les insectes artificiels ou naturels. (Voy. ces mots.)

Avant et depuis ce jugement, d'autres décisions sont venues, qui ont encore élucidé la question et fixé l'étendue des droits du pêcheur à la ligne *sans licence*.

« La *ligne flottante* peut avoir plusieurs hameçons, le nombre n'en est pas « limité. » (*Tr. correct. Versailles*, 24 déc. 1844. *C. impér. Paris*, 21 mai 1851.)

« On peut pêcher aussi bien en *bateau* que sur les *bords* de l'eau, avec une ligne flottante, pourvu qu'on la tienne à la main. » (C. roy. Paris, 28 déc. 1835.)

« On peut pêcher aussi bien au *fond*, qu'au *milieu* et à la *surface* de l'eau, et « l'on peut mettre du plomb en telle quantité que l'on veut, pourvu que le bouchon « supporte ce plomb et qu'il n'empêche pas la ligne de suivre le cours de l'eau. » (C. impér. Paris, 21 mai 1851.)

Titre IV. — Conservation et police de la pêche.

« Art. 23. Nul ne pourra exercer le droit de pêche dans les fleuves et rivières navigables ou flottables, les canaux, ruisseaux ou cours d'eau quelconques, qu'en se conformant aux dispositions suivantes :

« Art. 24. Il est interdit de placer dans les rivières navigables ou flottables, canaux et ruisseaux, aucun barrage, appareil ou établissement quelconque de pêcherie ayant pour objet d'empêcher entièrement le passage du poisson. — Les délinquants seront condamnés à une amende de 50 francs à 500 francs, et en outre aux dommages-intérêts, et les appareils ou établissements de pêche, seront saisis et détruits. La C. Cass., 24 nov. 1832, a décidé que cet article s'appliquait à tous

les canaux, *fossés et ruisseaux* communiquant à une rivière. Il serait donc possible d'appliquer cette décision à l'usage des *Bondes de moulin, panier de bondes*, etc., au moyen desquels les meuniers, sur les petits cours d'eau, enlèvent tout le poisson — surtout la Truite — pendant la nuit sous le prétexte de tendre un *filet à Anguille*. Cette jurisprudence atteint aussi les Gords et Guideaux non autorisés. (Voy. ces mots.)

« Art. 25. Quiconque aura jeté dans les eaux des drogues ou appâts qui sont de nature à enivrer le poisson ou à le détruire, sera puni d'une amende de 30 francs à 300 francs, et d'un emprisonnement d'un mois à trois mois. (Voy. art. 452 C. pén.)

« Art. 26. Des ordonnances royales détermineront : — 1° Les *temps, saisons et heures* pendant lesquels la pêche sera interdite dans les rivières et cours d'eau *quelconques* ; — 2° Les *procédés* et *modes de pêche* qui, étant de nature à nuire au repeuplement des rivières, devront être prohibés ; — 3° Les *filets, engins* et *instruments de pêche* qui seront défendus, comme étant aussi de nature à nuire au repeuplement des rivières ; — 4° Les *dimensions* de ceux dont l'usage sera permis dans les divers départements pour la pêche des différentes espèces de poissons ; — 5° Les *dimensions* au-dessous desquelles les *poissons* de certaines espèces, qui seront désignés, ne pourront être pêchés et devront être rejetés en rivière ; — 6° Les *espèces de poissons* avec lesquelles il sera défendu d'appâter les hameçons, nasses, filets et autres engins. »

Cet article, — très-sage, — laisse aux règlements à statuer sur les nombreux points de détail qu'il embrasse ; aussi, l'ordonnance en date du 15 septembre 1830 délègue-t-elle aux préfets des départements la réglementation de ces faits : elle indique en même temps le mode à suivre pour créer ces règlements, chose qui ne nous occupe pas ici, mais ne doit pas nous empêcher de dire que ce travail incomplet et mal fait est à refaire, et qu'il a créé une vraie cacophonie dans les termes, et les plus burlesques bouffonneries dans les faits : aussi, nous avons eu la plus grande peine à nous procurer une partie des règlements préfectoraux sur cette matière. Non-seulement, dans ces actes incohérents, des termes différents indiquent une même chose, mais les mêmes termes représentent des choses différentes. Aussi ne donnons-nous les conclusions qui vont suivre que comme approximation de la vérité, que comme une moyenne des décisions générales que nous avons comparées. Ce qui est vrai à gauche d'une rivière, est quelquefois faux à droite, et jugé du blanc au noir, défendu ou permis. Avec un tel système, l'abandon naît forcément et la loi, non exécutée, tombe en désuétude, — ce qui est arrivé — et souvent n'est réveillée du sommeil d'oubli qui l'enveloppe, que dans un but de vexation, d'intimidation ou de chantage.

Quant aux développements sur le § 1er, voy. Fixation du temps de frai. — — Pêche de nuit. — Pêche du dimanche.

Pour le § 2, voy. Coque du Levant. — Feu. — Fusil. — Glace, etc.

Pour le § 3, voy. tous les Filets cités dans ce dictionnaire.

Pour le § 4, voy. Droits du pêcheur a la ligne flottante, et en même temps, Filets.

Pour le § 5, voy. Dimensions légales des poissons.

Pour le § 6, voy. Poissons vifs a l'hameçon.

Certains préfets ayant défendu l'*usage même* des amorces vives, on en avait inféré que tous les animaux, vers et insectes, mis à l'hameçon étant *en vie*, rentraient sous le coup de la loi et devaient être prohibés, ou qu'il fallait soumettre le

pêcheur au droit de licence. Il en résultait que le pêcheur n'avait plus, pour lui, que la mouche artificielle, le blé, la cerise et le raisin. Heureusement une décision judiciaire est intervenue : « On peut pêcher avec un ver ou un insecte vivant, ils ne sont pas considérés comme amorce vive : ce nom doit s'appliquer seulement aux *petits poissons* servant d'amorces. » (*Trib. Arcis-sur-Aube*, 13 sept. 1844.)

« Art. 28. Une amende de 30 à 100 francs sera prononcée contre ceux qui feront usage en quelque temps et en quelque fleuve, rivière, canal ou ruisseau que ce soit, de l'un des *procédés ou modes de pêche* ou de l'un des *instruments* ou engins de pêches *prohibés* par les ordonnances. — Si le délit a eu lieu *pendant le temps du frai*, l'amende sera de 60 à 200 francs. »

« Art. 29. Les mêmes peines seront prononcées contre ceux qui se serviront, pour une autre pêche, de filets permis seulement pour celle du poisson de petite espèce. — Ceux qui seront trouvés porteurs ou munis, hors de leur domicile, d'engins ou d'instruments de pêche prohibés, pourront être condamnés à une amende de 20 à 50 francs et à la confiscation des engins et instruments de pêche, à moins que ces engins ou instruments ne soient destinés à la pêche dans les étangs ou les réservoirs. (Voy. MAILLER DES FILETS.)

« Art. 30. Quiconque *pêchera*, *colportera*, ou *débitera* des poissons qui n'auront point les dimensions déterminées par les ordonnances, sera puni d'une amende de 20 à 50 francs, et de la confiscation desdits poissons. Sont néanmoins exceptées de cette disposition les ventes de poissons provenant des étangs ou réservoirs. — Sont considérés comme des étangs ou réservoirs, les fossés et canaux appartenant à des particuliers, dès que les eaux cessent naturellement de communiquer avec les rivières.

« Art. 31. La même peine sera prononcée entre les pêcheurs qui appâteront leurs hameçons, nasses, filets ou autres engins, avec des poissons des espèces prohibées qui seront désignées par les ordonnances. »

« Art. 32. Les fermiers de la pêche et porteurs de licences, leurs associés, compagnons et gens à gages, ne pourront faire usage d'aucun filet ou engin quelconque qu'après qu'il aura été plombé ou marqué par les agents de l'administration de la police de la pêche. — La même obligation s'étendra à tous autres pêcheurs compris dans les limites de l'inscription maritime, pour les engins et filets dont ils feront usage dans les cours d'eau désignés par les § 1er et 2e de l'art. 1er de la présente loi. — Les délinquants seront punis d'une amende de 20 francs pour chaque filet ou engin non plombé ou marqué. » (Voy. plus loin : art. 9.)

Tout pêcheur qui se respecte ne doit jamais refuser au garde ayant montré sa plaque, la visite de son filet à poisson : seulement le pêcheur doit se conformer scrupuleusement aux dimensions légales des poissons, parce que c'est là le *grand cheval de bataille* des gardes qui ne demandent pas mieux — généralement — que de verbaliser, surtout contre un *Monsieur*. — Vis-à-vis d'un homme en blouse..., la chose se passe autrement.

Cette disposition de la loi s'applique seulement aux cours d'eau du *domaine public*. Chez un particulier, vous faites ce qui lui plaît ou ce qui vous plaît, suivant la position que vous occupez dans son estime ou dans son amitié.

Terminons en citant la 6e défense du 7e article du règlement préfectoral de la Seine, qui reproduit l'art. 25 de la loi.

« Il est défendu d'enivrer et de faire mourir le poisson en jetant dans l'eau les drogues et substances nuisibles, telles que chaux, noix vomique, tithymale, sucs

infects de lin et de chanvres rouis et autres. » D'où il résulte, que les amorces de fond qui, au lieu de faire mourir le poisson, le font vivre, sont permises. On peut également, pour prendre le Brochet, même la Truite, et aussi le Chevesne, amorcer sa *ligne flottante* d'une Ablette, d'un Véron ou d'un Goujon, qu'il soit mort ou vif.

Enfin, dans le département de Seine-et-Oise, le règlement préfectoral du 19 juillet 1831 dit : « Art. 6. Indépendamment de la faculté accordée par le § 3° de l'art. 6 de la loi sur la pêche, à tout individu de se servir de la ligne flottante tenue à la main, il sera permis de faire usage de la *ligne plongeante* à un seul hameçon, également tenue à la main. »

On pourrait en déduire que la *ligne à soutenir* est permise, tandis que nous croyons que cet article, beaucoup antérieur à l'arrêt de la Cour d'appel de Paris, considérait le mot *Ligne flottante*, comme les premiers juges, et voulait laisser aux pêcheurs la possibilité de se servir de la ligne flottante dont ils usaient de temps immémorial et qu'avait défini le considérant de la Cour d'appel.

Depuis la loi et les ordonnances que nous venons d'étudier, on a senti le besoin de rendre plus homogène la législation sur tous les points de la France. D'un autre côté, on s'est aperçu que la réglementation, très-bonne sur le papier, était inefficace dans la plupart des cas, et qu'il n'y avait qu'un moyen d'empêcher en partie le braconnage, c'était de prohiber la *vente* du poisson en temps de frai.

Enfin il était temps de prendre des mesures spéciales en vue de la protection des *salmonidés*, espèces précieuses, migratrices, et que les anciennes lois ne sauvegardaient point. Les progrès de la pisciculture, portant en grande partie et souvent exclusivement sur ces espèces, en faisaient une nécessité, à moins que l'on ne voulût voir détruire d'une main ce que l'on semait de l'autre. Les mêmes progrès dans l'étude de la reproduction des espèces indigènes ont fait voir qu'il y avait nécessité d'interdire pendant un temps variable, comme durée et comme fréquence, certaines frayères naturelles ou artificielles créées dans les cours d'eau et destinées à en assurer le repeuplement; il a fallu pourvoir à tout cela. C'est ce qui a donné lieu à la confection de la loi du 31 mai 1865, laquelle, à l'heure où nous écrivons, n'est pas encore parfaite, puisque les règlements d'administration publique qui doivent la compléter, ne sont pas encore parus.

Les conseils généraux consultés immédiatement, en 1865, d'après le vœu de la loi, art. 1er, ne se sont pas trouvés suffisamment éclairés sur la question : ils ont demandé un supplément d'instruction qui leur a été transmis, en 1866, avec les avis et travaux des ingénieurs. En ce moment, 1867, le ministère du commerce, de l'agriculture et des travaux publics est saisi, et prépare le texte de ce décret de la plus haute importance.

Loi du 31 mai 1865 : Pêche fluviale.

« ART. 1er. Des décrets rendus en Conseil d'État, après avis des conseils généraux des départements, détermineront :

§ 1° Les parties des fleuves, rivières, canaux et cours d'eau *réservés* pour la reproduction, et dans lesquelles la pêche des diverses espèces de poissons sera absolument *interdite* pendant l'année entière ;

§ 2. Les parties des fleuves, rivières, canaux et cours d'eau dans les barrages desquels il pourra être établi, après enquête, un passage appelé *échelle*, destiné à assurer la libre circulation du poisson.

ART. 2. L'*interdiction* de la pêche pendant l'*année entière* ne pourra être pro-

noncée pour une période de plus de *cinq ans*. Cette interdiction pourra être renouvelée.

Art. 3. Les *indemnités* auxquelles auront droit les propriétaires riverains qui seront privés du droit de pêche, par application de l'article précédent, seront réglées par le conseil de préfecture, après expertise, conformément à la loi du 16 septembre 1807.

Les indemnités auxquelles pourra donner lieu l'établissement d'échelles dans les barrages existants seront réglées dans les mêmes formes.

Art. 4. A partir du 1er janvier 1866, des décrets, rendus sur la proposition des Ministres de la Marine et de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, régleront d'une manière uniforme, pour la pêche fluviale et pour la pêche maritime dans les fleuves, rivières, canaux affluant à la mer :

§ 1. Les *époques* pendant lesquelles la *pêche* des diverses espèces de poissons sera *interdite ;*

§ 2. Les *dimensions* au-dessous desquelles certaines espèces ne pourront être pêchées.

Art. 5. Dans chaque département, il est interdit de mettre en *vente*, de *vendre*, d'*acheter*, de *transporter*, de *colporter*, d'*exporter* et d'*importer* les diverses espèces de poissons, pendant le *temps où la pêche en est interdite*, en exécution de l'article 26 de la loi du 15 avril 1829.

Cette disposition n'est pas applicable aux poissons provenant des étangs ou réservoirs définis en l'article 30 de la loi précitée.

Art. 6. L'Administration pourra donner l'autorisation de prendre et de transporter, pendant le temps de la prohibition, le *poisson destiné à la reproduction*.

Art. 7. L'infraction aux dispositions de l'article 1er et du paragraphe 1er de l'article 5 de la présente loi sera punie des peines portées par l'article 27 de la loi du 15 avril 1829, et, en outre, le poisson sera saisi et vendu sans délai, dans les formes prescrites par l'article 42 de ladite loi.

L'amende sera double et les délinquants pourront être condamnés à un emprisonnement de dix jours à un mois :

§ 1. Dans les cas prévus par les articles 69 et 70 de la loi du 15 avril 1829 (récidive et nuit) ;

§ 2. Lorsqu'il sera constaté que le poisson a été enivré ou empoisonné ;

§ 3. Lorsque le transport aura lieu par bateaux, voitures ou bêtes de somme.

La recherche du poisson pourra être faite, en temps prohibé, à domicile, chez les aubergistes, chez les marchands de denrées comestibles et dans les lieux ouverts au public.

Art. 8. Les dispositions relatives à la pêche et au transport des poissons s'appliquent au frai de poisson et à l'alevin.

Art. 9. L'article 32 de la loi du 15 avril 1829 est abrogé en ce qui concerne la marque ou le plombage des filets.

Des décrets détermineront le mode de vérification de la dimension des mailles des filets autorisés pour la pêche de chaque espèce de poisson, en exécution de l'article 26 de la loi du 15 avril 1829.

Art. 10. Les infractions concernant la pêche, la vente, l'achat, le transport, le colportage, l'exportation et l'importation du poisson seront recherchées et constatées par les agents des douanes, les employés des contributions indirectes et des

octrois, ainsi que par les autres agents autorisés par la loi du 15 avril 1829 et par le décret du 9 janvier 1852.

Des décrets détermineront la gratification qui sera accordée aux rédacteurs des procès-verbaux ayant pour objet de constater les délits. Cette gratification sera prélevée sur le produit des amendes.

ART. 11. La poursuite des délits et contraventions et l'exécution des jugements pour infractions à la présente loi auront lieu conformément à la loi du 15 avril 1829 et au décret du 9 janvier 1852.

ART. 12. Les dispositions législatives antérieures sont abrogées en ce qu'elles peuvent avoir de contraire à la présente loi.

Au moment où ces importantes modifications vont être introduites ainsi dans notre loi, il y aurait lieu, croyons-nous, de rompre avec une habitude prise depuis longtemps par nos législateurs, et qui consiste à laisser subsister les dispositions des lois *antérieures* que la nouvelle loi n'abroge pas, au lieu de reporter ces dispositions dans le *dernier texte* élaboré. Notamment les articles 5, 7, 9, 11 de la présente loi sur la pêche. Ce mode de procéder n'aurait-il d'autre inconvénient que de créer en quelque sorte toute une bibliothèque pour une seule matière, qu'il serait suffisamment défectueux. Rien n'est moins propre à faciliter l'étude et la connaissance des lois que l'obligation de rechercher dans le passé — un passé fort lointain parfois — les dispositions législatives qui régissent *encore* telle ou telle matière.

Mais il y a un autre inconvénient capital, c'est que dans les lois anciennes on trouve bien les dispositions que le nouveau législateur n'a pas entendu modifier; mais ces dispositions ayant été formulées sous l'empire d'idées très-différentes de celles qui ont prévalu depuis lors, leur texte se prête souvent à des interprétations également différentes de celles que les lois plus récentes ont nécessairement commandées. Nous pourrions citer beaucoup de preuves à l'appui de ces observations. C'est particulièrement dans toutes les matières soumises à une législation nouvelle, dictée par un esprit libéral, que les textes anciens s'accordent peu, sinon avec les textes nouveaux, du moins avec l'esprit qui les a dictés.

On oublie trop volontiers en haut lieu, que la loi n'est pas faite pour les jurisconsultes et les avocats, mais bien pour le *peuple*, pour le *vulgaire*. *Nul n'est censé ignorer la loi*, est un axiome de droit très-juste et que nous admettons, mais à la condition que la loi sera compréhensible. L'est-elle toujours pour les gens peu instruits? Nous répondons hardiment : *Non!*

Voilà ce qu'il serait temps de changer. Cette réforme-là en vaudrait, à elle seule, *beaucoup* d'autres.

LOMBRICS. — (Voy. VERS DE TERRE.)

Les Lombrics sont des Annélides de la famille des *Lombricinées* dont ils forment le type. Ils ont le corps arrondi et allongé, parfaitement rond et extensible, composé d'anneaux, et plus pointu antérieurement que postérieurement. Les pieds sont remplacés par de petites soies non rétractiles, en partie cornées et en partie calcaires, colorées en jaune. Sur chaque anneau existent deux pores d'où sort une humeur muqueuse qui sert à faire glisser plus facilement l'animal à travers la terre, et à défendre son corps nu contre l'action desséchante de l'air. Les lombrics sont hermaphrodites.

L'anus est terminal en arrière; un renflement comme charnu, convexe en dessus, plat et souvent poreux en dessous, occupe un espace un peu postérieur au quatorzième ou seizième anneau, et varie en étendue. Quand les vers sont malades, cet anneau se décèle de suite par son gonflement et sa couleur livide.

Les vers de terre ou lombrics qui, pour le commun des pêcheurs, sont tous semblables à eux-mêmes, renferment cependant plus de vingt espèces bien distinctes; les uns laissent suinter entre

Mesnel pinx. et lith.

Imp. de la Blanchère

LOTE COMMUNE

(Lota Vulgaris Cuv.)

les doigts une liqueur jaune souvent très-fétide, les autres n'ont pas ce moyen de défense. Cette



les doigts une liqueur jaune souvent très-fétide, les autres n'ont pas ce moyen de défense. Cette liqueur s'écoule par des pores dorsaux placés généralement en demi-collier sur le quatorzième anneau.

On distingue toutes ces familles par les soies, les grands pores que les individus portent sous le ventre, et la position de la ceinture ou renflement dont nous avons parlé.

Quelques espèces sont phosphorescentes.

Ces animaux vivent dans les lieux humides, les terres argileuses et marneuses, ainsi que dans les fumiers dont ils extraient les matières nutritives. Outre les poissons qui en sont friands, la taupe, les oiseaux, des mollusques et beaucoup d'autres animaux en font leur nourriture.

Fig. 583. — Lombric commun, dit : *Ver à tête rouge.*

Les Lombrics s'enfoncent en terre à l'approche de l'hiver pour n'en ressortir qu'au retour des beaux jours, surtout la nuit ou après une pluie d'orage. N'oublions pas de mentionner que les Lombrics sont ovipares, et que leurs œufs sont des vésicules à coque cornée, ovalaires ou allongées, qui ne renferment qu'un ou deux fœtus. Il faut que, malgré cela, leur fécondité soit immense pour résister à toutes les causes incessantes de destruction que la nature leur a suscitées.

Fig. 584. — Lombric annelé, dit : *Ver de fumier.*

L'espèce type est le *Lombric commun* qui atteint quelquefois 0m,30 de longueur, la grosseur d'une forte plume, et présente une couleur de chair plus ou moins vive. Il est généralement formé de 100 à 240 anneaux.

LONG-BEC — (Anguille). — Variété remarquable. (Voy. ANGUILLE.)

LONGÉVITÉ DES POISSONS. — (Voy. POISSON.)

LONGUE OREILLE. — Synonyme de *Germon.* (Voy. ce mot.)

LOPHIUS PISCATORIUS. — (Voy. BAUDROIE.)

LOPHOBRANCHES. — 5e Ordre des poissons osseux.

Se distinguent par leurs branchies qui, au lieu d'être en forme de peignes, sont en petites houppes rondes disposées par pinceaux le long des arcs branchiaux.

Ne nous offrent aucun intérêt.

LOQUE. — Nom de *Vairon* en Auvergne. (Voy. VAIRON COMMUN.)

LORETTE. — Nom vulgaire de l'*Ablette biponctuée* dans l'Aube. (Voy. ABLETTE BIPONCTUÉE.)

LOTA. — (Voy. LOTTE.) [*Genre*].

LOTCHOU et **LOTCHO.** — Nom provençal de la *Loche franche.* (Voy. ce mot.)

LOTTE [*Genre*]. — Sous-genre des Malacoptérygiens subrachiens, famille des Gadoïdes, genre Gade ; comprend deux espèces :

A. *Lingue* ou *Morue Lingue.* (Lota molva).

B. *Lotte commune*, dite aussi Barbote ou de rivière.

LOTTE COMMUNE (Gadus lota, Lin.). — Malacopt. subrach. gadoïdes. Long. max. = 1m,30; ord. = 0m,35.

Syn. : *Burbot*, angl. — *Aalrutte*, allem.

Le corps de ce poisson est long, arrondi, épais et glissant comme celui de l'Anguille, des écailles très-petites et de différentes couleurs le recouvrent, variant du roux au brun et au jaunâtre. Les côtes sont demi-cerclées, la queue a la forme d'un fer de lance large. La langue est rude, les mâchoires, recouvertes de grosses lèvres enflées, portent 11 dents petites et d'inégale longueur. Un barbillon au menton. Les yeux sont ronds et de grandeur moyenne. Il a quatre ouïes de chaque côté.

C'est le seul poisson de sa famille qui remonte dans les eaux douces, il aime les eaux vives et pures, et se tient dans des trous, sous les pierres, et près des barrages, etc.

La première dorsale a 13 à 14 rayons, la deuxième en a 68. Les pectorales de 20 rayons sont flexibles et d'un rouge jaune ; les ventrales de 6 rayons sont placées très en avant, pointues et petites. Les pectorales, au contraire, sont larges et arrondies. La caudale de 36 rayons est ovale, pointue et très-peu séparée de la deuxième dorsale et de l'anale qui sont si longues. (Voy. TEMPS DE FRAI.)

La chair de la Lotte est très-délicate et très-estimée : les œufs purgatifs ne se mangent point, le foie est très-bon et très-volumineux. Ce poisson a la vie dure.

LOTTE COMMUNE. — La Lotte ressemble énormément à l'Anguille dans la plupart de ses habitudes : se cachant sous les pierres, s'embusquant pour guetter

sa proie qui consiste en insectes aquatiques et jeunes poissons. Ce poisson se tient sous les arches et près des tourbillons, où il dévore tous les petits animaux qui sont apportés par le courant de l'eau. Il mange principalement pendant la nuit, et, comme l'Anguille, on le prend aux lignes de nuit ou de fond.

Indiquer la nourriture et les mœurs de ce poisson, c'est indiquer la manière de le pêcher ; il faut se reporter à tout ce qui a été dit sur la pêche du Barbeau et de l'Anguille, car on prend la Lotte en même temps et de la même manière que tous les poissons de fond. Dans certaines contrées, on se sert pour la pêche des Lottes, de *goleroux*, qui sont des espèces de fascines composées de morceaux de bois fourchus qu'on fait descendre au fond de l'eau et dans lesquels les Lottes s'engagent et se cachent volontiers. Cette pêche est très-fatigante, mais elle produit une grande quantité de poisson.

LOTUS (Gadus). — (Voy. LOTTE COMMUNE.)

LOUBANE ou **LOUBANNE**. — Désignation populaire du *Bar* aux Sables.

LOUBIN. — Nom vulgaire du *Bar* sur nos côtes Ouest.

LOUBINE. — Nom du *Bar* à Noirmoutier. (Voy. ce mot.)

LOUBINEAU. — Nom du *Bar* aux Sables d'Olonne.

LOUBINE MOUCHETÉE (Perca punctata, Val.). — Acanthopt. Percoïd. Long. max. — 0m,50.

Syn. : *Bar alongé*, *Carousse*, de Provence.

Ce poisson très-voisin du *Bar commun* et que l'on confond avec lui, en diffère notablement. Son dos est brun bleuâtre, sa tête obtuse, les côtes et le ventre argentés : la ligne latérale porte une ligne au-dessus d'elle, et une autre au-dessous, des points noirs irrégulièrement semés.

Première dorsale bleuâtre = 9. Deuxième à base jaune = 2 + 12. P = 16. V = 1 + 5. A = 9 + 11. C = 17.

Toutes ces nageoires sont rouges ou bleues à bases rouges. L'opercule porte deux aiguillons séparés par une échancrure.

Cette Perche, plus petite que le Bar, se trouve en haute mer, sur les côtes, de juillet à octobre.

LOUP. — On donne ce nom à plusieurs sortes de filets, et surtout à un filet de marée montante dont on se sert vers l'embouchure de la Loire, au printemps, et à marée montante, pour prendre les Lamproies. On l'appelle aussi quelquefois *Louve*. (Voy. LAMPROIE, *Pêche*.)

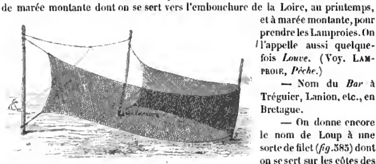


Fig. 585. — Loup.

— Nom du *Bar* à Tréguier, Lanion, etc., en Bretagne.

— On donne encore le nom de Loup à une sorte de filet (*fig.* 585) dont on se sert sur les côtes des environs de Nantes. C'est un filet en demi-cercle tendu sur trois perches, deux à l'entrée et une au fond de l'entonnoir. On tend ce filet quand la marée commence à descendre ; il est lâche et se tient entre deux eaux. Le fond du filet a 12 à 13 mètres de chute et forme une grande poche plissée dans laquelle s'enferme le poisson. On relève le Loup une heure avant que la marée soit entièrement écoulée.

LOUVE. — La Louve (*fig.* 586), ou verveux à plusieurs ouvertures, est un excellent piége pour capturer les poissons dans les eaux dormantes d'un étang ou d'un lac,

là où ils nagent indistinctement dans tous les sens. Ce filet se compose d'un tambour à verveux double, dont les ailes sont formées par des gors en filet. On le tend dans des passes nettoyées, entre les bandes d'herbes, là où les poissons chassent et passent le plus volontiers. Toutes les espèces s'y laissent prendre, même la Tanche et la Carpe, les plus difficiles à capturer. S'il ne se trouve pas de passage naturel entre les herbiers, on en pratique un en coupant les joncs avec un croissant, et on lui donne sensiblement la largeur de la Louve, ayant soin de prolonger la

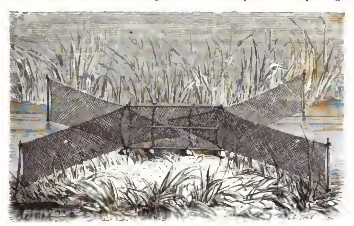


Fig. 586. — Louve.

longueur le plus possible, parce que le piége n'en vaudra que mieux. On attache quelques pierres à l'un des bâtons du tambour pour le faire descendre facilement au fond, et l'on fixe à un bâton opposé, sur le dessus, un orin muni d'un paquet de joncs pour faire flotter l'extrémité par laquelle on retire l'engin. On tend ce filet le jour ou la nuit ; mais il suffit ordinairement de le placer une ou deux heures avant le coucher du soleil et de le relever le lendemain de bon matin. Quand le temps est froid, il est bon de placer cet engin au soleil si l'on peut, ce qui arrive en hiver. En été, au contraire, on le mettra sous les arbres à l'ombre.

Il est toujours utile d'amorcer l'intérieur de ce filet avec l'une des amorces. (voy. ce mot), dont nous avons donné la recette pour les différents genres de poissons. Si l'on veut réussir plus sûrement, il faut mettre d'avance dans la Louve quelques poissons vifs qui attirent les autres. Il est encore bon de couvrir, dans les eaux dormantes, la Louve avec quelques brassées des joncs coupés pour faire son passage, les poissons viennent de confiance se cacher sous cet abri factice. Ils s'y rassemblent en grand nombre et c'est autant de chance pour qu'ils entrent dans le filet.

LUAN. — Nom du *Lieu* (Voy. ce mot), à l'île de Ré.

LUCIOPERCA SANDRA. — (Voy. Sandre d'Europe.)

LUGNOTTE. — Nom vulgaire de l'*Ablette biponctuée*, dans le département de la Côte-d'Or. (Voy. ce mot.)

LUNE (**Lampris guttatus**, Retz.). — Acanthopt. scombéroïd.

Syn. : *Opah king-fish*, angl. — *Sölv-plettet-guld-fisch*, norw. — *Gudlags*, island.

Corps légèrement comprimé; l'épaisseur n'en fait pas le 1/6 de la longueur totale. Sa plus grande hauteur (aux pectorales) est 2 fois 1/2 dans la longueur totale. La longueur de la tête plus haute que longue est 4 fois dans celle du corps. Mâchoire inférieure plus longue que la supérieure.

D = 53. Commence en arrière du bord postérieur des pectorales et s'élève en pointe triangulaire, le second rayon est le plus long. A = 38. N'a pas de pointe saillante. C = 7 — 22-7. En croissant. P = 24. Attachée au milieu de la hauteur du corps, a la forme d'une faux très-pointue. Le premier rayon est très-petit, le second très-grand, large et comprimé. V = 14. Insérées l'une près de l'autre, sous le ventre.

L'huméral et une partie du scapulaire se détachent du corps, et forment une grande plaque triangulaire, à bord supérieur arqué.

Dos bleu d'acier, flancs lisses, ventre rose. Corps semé de taches blanches argentées; nageoires rouges. L'œil grand à l'iris jaune d'or. Écailles petites, minces et peu adhérentes. La ligne latérale forme d'abord une courbe convexe près du dos, puis, sous la pointe de la dorsale, elle s'abaisse en courbe concave et se dirige en droite ligne jusqu'à la caudale.

LUNE. — Le poisson Lune est rare dans nos mers, tant dans l'Océan que dans la Méditerranée. Il se nourrit de poulpes, d'acalèphes et surtout de petits rhizostômes. Il atteint la taille de 1 mètre. Sur les côtes de Norwége, on assure que ce poisson poursuit les jeunes Truites qui descendent à la mer, pour en faire sa nourriture.

LUPUS LABRAX. — (Voy. Bar commun.)

LURETTE. — (Voy. Lorette.)

LUTJAN. — Les Lutjans de Bloch sont devenus les Crénilabres de Cuvier. (Voy. Crénilabres.)

LUTJANUS ROSTRATUS. — (Voy. Sablet gröix.)

LUTS. — Nom du *Lieu* à Caen (Calvados). (Voy. Lieu.)

LUZIN. — Le Luzin diffère du Bitord, en ce qu'il est une corde retorse sans être commise, au lieu que le *Bitord* l'est.

M

MACAREO. — Nom marseillais du *Saurel* ou Carangue.

MACHINE A FILER LE CRIN. — Nous renvoyons à l'article *Rouet à filer le crin*, la description et la figure d'un petit appareil (*fig.* 587) que l'on trouve chez les marchands d'ustensiles de pêche et auquel on supplée parfaitement par la machine ci-dessous dessinée et dont tout le monde peut se faire le constructeur.

Fig. 587. — Rouet à filer les lignes.

On prend deux petites planchettes minces A, B (*fig.* 588) en bois dur de forme carrée ou rectangulaire et de 0m,05 à 0m,08 de côté, sur une épaisseur de 0m,005. On les pose, l'une sur l'autre, sous le valet d'un établi de menuisier, et on y perce simultanément trois petits trous placés en triangle; ces petits trous ont au moins un millimètre de diamètre.

On confectionne alors au moyen de fil de fer non recuit et d'une pince, trois petits crochets de la forme C, D (*fig.* 589), seulement on ne fait d'abord ni le crochet C ni le crochet D; on a soin que les trois bouts de fil de fer soient bien de la même grosseur, en sorte que les trois coudes doubles, en M, soient

parfaitement égaux. En prenant des fils de fer de $0^m,06$ de long, on les ploie environ par tiers.

On passe alors la pointe C dans l'un des trois trous de la planchette A (*fig.* 588), et l'on fait à chacun des fils de fer une boucle C fermée, derrière la planchette, et la touchant.

On passe alors la pointe D dans les trous correspondant aux premiers de la planchette B (*fig.* 588), et l'on fait le petit crochet ouvert D. Le petit appareil a pris la forme RS (*fig.* 590) vu par devant, et H, R (*fig.* 591) vu par le côté.

Fig. 588. — Planchettes minces.

Il est encore une manière de construire cette petite machine, c'est de couper les planchettes GK, HS (*fig.* 592), plus longues que celles que nous venons de décrire, d'évider la plus épaisse en H, de manière que l'épaisseur du coude des fils de fer soit renfermée entre les deux planches. Comme elles portent l'une contre l'autre, le mouvement de torsion est moins sujet à des soubresauts qu'avec la construction H, R (*fig.* 591) à planchettes égales, où rien ne régularise le mouvement.

Fig. 589. Petit crochet en fil de fer.

Tout ceci fait, on se munit d'un plomb de fond P (*fig.* 593) auquel on adapte un crochet de fil de fer ; il faut que le plomb pèse au moins 100 à 150 grammes. On plante un clou dans une table ou dans une planche devant soi, et l'on met tremper son crin dans de l'eau tiède. Lorsque le crin est suffisamment ramolli et imbibé d'eau, on en choisit le nombre voulu, 3, 6, 9, 12, etc., que l'on assortit de longueur en mettant les bouts tête-bêche afin de répartir également la force et la grosseur sur le margotin. On noue le tout ensemble et on le passe autour du clou planté sur la table : on sépare alors les crins par l'autre extrémité en trois parties égales autant que possible que l'on noue *séparément* à la même longueur et que l'on passe chacune sur un des crochets D, R (*fig.* 591) de la machine.

Fig. 590. — L'appareil vu par devant.

Fig. 591. L'appareil vu par côté.

Ceci fait et le tout bien égalisé, — ce qui paraît très-long à décrire, mais se fait bien vite avec un peu d'habitude, — on prend la planchette de devant D R portant les crochets, entre le pouce et l'index de la main gauche et l'autre planchette HI de la main droite, puis on tourne celle-ci sur l'autre, toujours dans le même sens, jusqu'à ce que chaque nouet de crin paraisse *se joindre* auprès du crochet. La quantité de torsion à donner est une affaire de jugement et d'habitude : certains crins en supportent beaucoup plus que d'autres. Plus le crin est mouillé, mieux et plus longtemps il se tord ; il en est de même quand il est gros, et aussi quand les margotins sont composés d'un plus grand nombre de brins. Le plus difficile margotin à faire est celui de deux et de trois brins de crins, — *un seul* à chaque crochet, — parce qu'alors chaque crin se tord absolument *sur lui-même*.

Fig. 592. Planchettes allongées.

Le crin étant assez tordu, on saisit les deux planchettes ensemble dans la main droite, de la main gauche on passe le crochet du poids P dans la place qu'occupe le clou, et au moyen du crochet, on enlève les crins sans cesser de les maintenir tendus. Haussant alors la main droite, on baisse la gauche de manière à donner à l'appareil la position XYP (*fig.* 593), puis

on lâche le poids qui se met à tourner rapidement et à vriller le margotin d'une manière parfaite.

En général le crin a été *assez tordu*, quand la torsion produite avec le plomb est assez puissante pour rapprocher autant que possible les torons *près des crochets* de la planchette.

On dépasse les crins des crochets, on les noue ensemble par un nœud ordinaire; on en fait un autre à l'extrémité, près du poids. et le margotin est fini. Quant à sa réunion au corps de ligne, nous l'avons expliquée dans un article spécial.

On emploie la même machine pour tordre et tresser les brins de florence qui doivent faire les très-fortes lignes de fond.

On remarque qu'une ligne trop torse n'a pas à beaucoup près la même force que celle qui ne l'est que médiocrement, parce que sous la torsion excessive, l'élasticité des crins est détruite et cette élasticité admirable est leur première et plus précieuse qualité.

Fig. 593. — La machine en fonction, pour assembler les crins et les corder.

Certains pêcheurs mettent entre les trois torons de X, Y (*fig.* 593) un bouchon conique portant trois entailles et qu'ils remontent à mesure que tourne le poids P. Dans ce cas la manœuvre est un peu différente. On pend le plomb P avant de tordre, on met le bouchon et on le remonte à mesure qu'on tourne les planchettes, lesquelles tendent les crins que le poids câble à mesure. La première méthode est la plus simple, parce qu'on peut travailler seul, tandis qu'il est bien difficile de manœuvrer le bouchon en même temps que les planchettes.

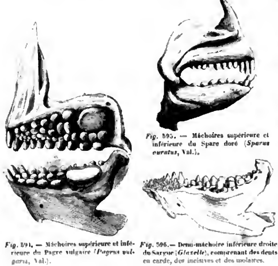


Fig. 595. — Mâchoires supérieure et inférieure du Spare doré (*Sparus auratus*, Val.).

Fig. 594. — Mâchoires supérieure et inférieure du Pagre vulgaire (*Pagrus vulgaris*, Val.).

Fig. 596. — Demi-mâchoire inférieure droite du Sargue (*Glaselle*), comprenant des dents en carde, des incisives et des molaires.

MACHOIRES. — Au-dessous et en avant du crâne se trouvent, chez les poissons, les os de la mâchoire (*ossa maxillaria*) qui forment ainsi la partie antérieure de la tête; l'un de ces os est en dessus, l'autre en dessous, le premier formant la mâchoire supérieure, et le second la mâchoire inférieure (*fig.* 594). (Voy. Squelette.)

Fig. 597. — Mâchoire inférieure de Truite saumonée, bécarde.

L'os de la mâchoire supérieure est plus ou moins arqué. Dans les poissons où il n'existe pas, il est suppléé par un prolongement des os du crâne; celui de la

mâchoire inférieure est ordinairement arqué ou triangulaire : le museau du poisson est d'autant plus proéminent que cet os est plus long et plus saillant. (Voy. *fig.* 593, 594, 595, 596, DIVERSES MACHOIRES DE POISSONS.)

A la mâchoire supérieure tiennent les os du palais. (Voy. MAXILLAIRES, INTERMAXILLAIRES, LINGUAL (os)).

MADRAGUE.

Syn. : *Almadraba*, esp.

Ce filet employé pour capturer les Thons, est une sorte de parc fixe en filets soutenu, non par des palots, vu la profondeur de l'eau où on l'établit, mais supporté par des aussières frappées à des ancres. Une telle installation ne peut donc avoir lieu que dans une mer qui n'a pas de marée; sans cela le tout serait bouleversé deux fois par jour. Quoique les Madragues soient établies dans la Méditerranée, depuis l'Italie jusqu'à l'Espagne, leur nombre est cependant assez restreint, car une telle installation est très-dispendieuse. Les filets sont plongés dans l'eau depuis le mois de février jusqu'au milieu de l'automne, par conséquent sont sujets à de nombreuses avaries. L'entretien de ces filets et les travaux de la pêche nécessitent un personnel nombreux : aussi les Madragues ne s'établissent-elles que par association. Elles sont construites en fil de sparterie et non de chanvre, comme les filets ordinaires (*fig.* 598).

Pour établir cet engin on fait choix d'un endroit sableux dont la pente, du rivage à la haute mer, est le plus régulière possible et où il n'y ait pas de courant, puis on commence par fixer la direction de la Madrague et on assujettit fortement le filet, car il ne faut pas qu'il obéisse à l'action des vagues. La direction se fixe au moyen de très-gros câbles, et la stabilité s'obtient à l'aide d'une vingtaine d'ancres accrochées aux câbles directeurs et mouillés au fond de la mer. La Madrague ne s'établit guère sur des endroits qui aient une profondeur supérieure à 40 mètres et elle doit être reliée à la terre par une pièce de filet verticale et tendue en droite ligne. Ce barrage immense porte le nom de *queue de la Madrague*, et il n'est pas rare d'en rencontrer qui atteignent 1 kilomètre et plus. Ce filet est formé de mailles de $0^m,20$ environ, et sa direction naturelle est du N. au S., de sorte que la queue d'une Madrague a la forme d'un triangle très-allongé, dont la pointe est attachée sur la plage par une ancre de forte dimension. La partie inférieure porte au fond de l'eau, grâce à un lest de plomb ou de pierres, tandis que la partie supérieure est soutenue par de gros lièges et même par de petits barils goudronnés. Cette queue est fixée invariablement à l'aide de six cordes, — trois de chaque côté — frappées chacune à sa grosse ancre.



Fig. 598. — Madrague vue à vol d'oiseau.

La base du triangle de la queue se joint à la seconde partie de la Madrague — le filet proprement dit — à peu près vers le milieu de celui-ci, et le tout forme ainsi, depuis le rivage, une sorte de haie qui arrêtera les Thons.

Le corps de la Madrague est formé d'un filet parallèle à la côte, de l'E. à l'O.,

d'une longueur d'environ 1 kilomètre, formant un parallélogramme allongé. Ce parallélogramme se rétrécit dans sa partie O., depuis l'endroit où elle se joint avec la queue, et forme ainsi une sorte de poche que l'on divise en quatre compartiments par des pièces de filet dont le bas est lesté avec du plomb ou de grosses pierres, et dont la partie supérieure est retenue sur l'eau par des liéges ou de petits barils. Le tout est assujetti avec de grosses ancres mouillées au loin, de manière à lui donner la force nécessaire pour résister, au besoin, à une forte houle. Les trois premiers compartiments ont 25 à 30 mètres de largeur, le quatrième est une poche construite avec des cordes de la grosseur du pouce et une extrémité est maintenue sur l'eau au moyen de trois batelets où elle est attachée. C'est le *Corpou* ou *la mort*, elle est garnie de filets, non-seulement sur les côtés, mais encore au fond.

La seconde chambre porte le nom d'*Izolette*. Elle a trois ouvertures. La première est située à l'endroit où la queue se réunit au corps de la Madrague et s'ouvre sur la mer. La seconde fait communiquer l'Izolette avec la chambre qui précède la *mort*. Celle-ci peut se fermer rapidement à l'aide d'un filet qui repose sur le fond et qu'on peut remonter tout à coup. A cette ouverture stationne, dans un bateau, un guetteur qui, par des signaux, en agitant un drapeau, etc., avertit les pêcheurs que la porte est fermée et que la bande des Thons est prisonnière.

Les Thons arrivés devant la queue de la Madrague se mettent à côtoyer cet obstacle, et entrent dans l'*Izolette* où ils se précipitent. En ce moment le filet-porte est levé, les Thons s'élancent dans le compartiment suivant, et de là dans la *mort*. Les pêcheurs accourent alors, relèvent le filet de fond, la poche se rétrécit et la bataille commence, pendant laquelle il est très-imprudent d'agir sans précaution, surtout quand les Thons sont gros.

On peut pêcher ainsi jusqu'à 20,000 fr. de Thons dans une journée.

MAI. — (Voy. Calendrier du pêcheur.)

MAIA. — (Voy. Crabe et Araignée de mer.)

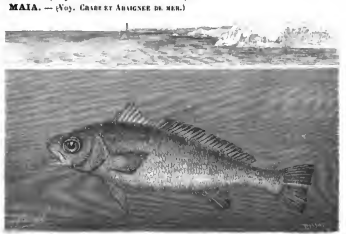


Fig. 599. — Maigre (*Sciena aquila*, Val.).

MAIGRE (Sciena aquila, Val.). — Acanthoptérygiens sciénoïdes. Long. max. = 1 mètre à 2 mètres.

Syn. : *The maigre*, angl.

La force generale du Maigre est celle du Bar ; son museau, comme celui des sciénoïdes, est un peu bombé, à lèvres peu charnues et avec une gueule peu fendue. Les écailles du corps sont grandes et un peu obliques.

La couleur générale du corps est gris argenté, teint de brun sur le dos, et de bleu sous le ventre ; toutes les nageoires sont rouge brun, mais la première dorsale, les pectorales et les ventrales sont plus rouges que les autres.

La première dorsale a 10 rayons, la seconde 27, les pectorales 16, les ventrales 6, l'anale 9 et la caudale 17. La ligne latérale est parallèle à la ligne supérieure du dos, sur toute sa longueur.

Chair recherchée et délicate, surtout celle de la tête.

MAIGRE. — Ce poisson, d'une taille respectable, semble suivre ou précéder les grandes bandes de poissons émigrants, tels que les harengs, etc.

On le prend de deux manières : avec des filets ou des lignes. A la Teste de Buch on le pêche avec des sennes traînées ; à Pouilhac, on se sert de filets appelés *Estoneyres*. Les pêcheurs de l'île de Ré emploient des sennes longues de 400 à 500 brasses, et dont le calibre de maille présente au moins 10 centimètres. Ils vont les poster à une lieue en mer et les relèvent à chaque marée. Ceux des Sables en ont de plus petites qu'ils tendent dans les *coureaux* de la Rochelle. Sur les côtes de Belle-Isle, on prend ainsi quelquefois des Maigres qui se trouvent engagés dans les filets à Sardines, mais il n'est pas rare qu'ils les déchirent et s'ouvrent un passage. La pêche avec les lignes est la moins pratiquée ; on amorce avec la Sardine ou tout autre petit poisson, pourvu qu'il soit d'une consistance ferme.

Les Maigres se réunissent quelquefois en troupes peu nombreuses et la pêche en devient plus facile. Dans les journées chaudes de l'été, s'il règne une brise à la mer, pareille à celle qu'exige la pêche du Maquereau, celle des Maigres peut être d'un bon produit, et la ligne est d'un meilleur usage que le filet, parce que ces poissons s'approchent plus près de la surface de l'eau. Un pêcheur du Croisic déclara en avoir pris trente-sept en un jour. Ce n'est pas sur les fonds où se réunissent les Sardines que la capture des Maigres est, sans exception, le plus avantageuse. On en prend beaucoup dans les coureaux de la Rochelle, où il ne remonte presque pas de Sardines, et, à l'embouchure de la Gironde, les Maigres restent longtemps stationnés, sans doute parce qu'ils y épient la descente du frai de l'Alose ou qu'ils y sont attirés par les différentes espèces de Muges qui se plaisent dans les eaux saumâtres.

Paris recevait autrefois des ports de l'ouest de la France une grande quantité de Maigres, et sous Louis XIV, ces poissons y étaient encore servis sur la table des riches. La chair en est blanche, mais peu délicate : elle sert aujourd'hui de nourriture aux pauvres. Dans quelques cantons voisins de la Rochelle, on en sale une petite quantité qui est consommée pendant la vendange ; mais cette salaison n'est point estimée. On la prépare avec beaucoup de soins au Croisic et à l'île de Ré.

Le Maigre, dit Noël dans son Dictionnaire manuscrit, était un poisson bien connu et recherché dès le moyen âge ; il continua d'être pêché dans le cours de la période moderne, et ses mœurs furent beaucoup mieux observées qu'auparavant. Nous avons pensé et nous persistons à croire que le nom de *Maigre*, est la traduction du latin *magister*, comme celui de *Maigue*, sous lequel il est également désigné, est celle de *magnus*, le *maître*, le *grand*. Ces noms de *Magister* et de *Magnus* furent donnés au poisson pour rendre l'idée de sa puissance et de sa taille, à l'époque où le latin n'avait point cessé d'être en usage parmi les pêcheurs de l'Occitanie. Ceux de *Piscis regius* qu'on trouve dans plusieurs actes, de *Peje ré*, qu'on lui donne quelquefois en Espagne, de *pech bras*, grand poisson, *magnus piscis*, qu'il

conserve dans le dialecte breton de Quimper, langue primitive, plus ancienne que le latin même, répondent au *Maigre* des modernes, et au *Magister* des premiers temps du moyen âge.

Le bruit sourd que le Maigre produit sous l'eau, ainsi que l'assurent aujourd'hui beaucoup de pêcheurs, et qu'*Alain*, — docteur en médecine, auteur d'une description latine de la Saintonge, publiée en 1598, — compare au mugissement des taureaux, épouvante vraisemblablement les autres poissons ; c'est de là qu'il a reçu le surnom de *roi des Sardines*, sur quelques points de la côte occidentale de France. Telle était en effet, l'opinion des pêcheurs dans ces temps d'ignorance, qu'ils croyaient que les mugissements de ce poisson exprimaient ses ordres, qu'au premier signal, ses sujets s'éloignaient de lui, que ses moindres volontés étaient exécutées avec promptitude et soumission. «Le Maigre commande, disaient-ils, et les Sardines obéissent.» On sait aujourd'hui que ce prétendu roi, — couronné par l'amour du merveilleux et l'erreur de l'opinion,— est un véritable *ennemi* des Sardines, et donne la chasse à toutes les espèces de petits poissons. Il ne règne dans l'Océan que par la terreur qu'il inspire et la dévastation qu'il exerce autour de lui.

Alain est le premier qui ait parlé du bruit que le Maigre fait entendre dans l'eau et qui effraye les Sardines. Il dit que ce poisson pourrait s'appeler *Maigre*, parce que sa chair est *sèche* et *ferme ;* nous n'avons pas besoin de réfuter cette opinion. Il ajoute qu'il y a dans la tête de ces poissons deux pierres qui, étant suspendues au cou, apaisent, dit-on, les douleurs de la colique, propriété médicale qu'il faut réduire à sa juste valeur et dont nous nous garderons de contester les mérites.

« C'est une chose certaine, avait dit *Bernard Palissy*, que plusieurs poissons maritimes se retirent au fond de la mer durant les grandes froidures, ce qui se peut vérifier par les pêcheurs xaintoniques qui, en temps d'été, pêchent des Maigres et des Sèches en si grand nombre, qu'il y a tel homme qui en fait saler et sécher pour plus de 500 livres, tous les ans, desquels il ne s'en pêche pas un en hiver... Plus haut il avait observé « qu'en la mer océane, environ le temps de Pâques, il se prend un grand nombre de poissons qui *sont grands* comme *enfants* que l'on nomme *Maigres*, desquels les pêcheurs font grand argent. » Il n'est pas douteux que dans les seizième et dix-septième siècles, il se faisait dans le golfe de Gascogne, sur les côtes de la Saintonge et de l'Aunis, une pêche considérable de Maigres, et qu'une partie de ces poissons était apportée et consommée à Paris même. Arcere parle aussi de cette pêche faite à une époque plus rapprochée de nous, dans les parages voisins de la Rochelle et du *mugissement* attribué aux Maigres. Aujourd'hui la population de cette espèce précieuse n'est plus aussi nombreuse qu'autrefois, sans qu'on puisse en assigner la cause.

Le bruit sourd par lequel le Maigre manifeste ses volontés est, suivant quelques pêcheurs, un mugissement qui peut s'entendre, lors même que le poisson est à une profondeur de 30 brasses d'eau. Ceux des environs de la Rochelle disent que les Maigres *seissent*, pour signifier qu'ils chantent. Quelques-uns pensent que le mugissement n'a lieu que dans la saison des amours, d'autres qu'il annonce l'arrivée des Sardines. Ceux-ci ajoutent que le bruit ne se fait entendre qu'au moment où les Maigres sont rassemblés en troupes, et des pêcheurs de Noirmoutiers ont attesté qu'ainsi réunis, ces poissons pouvaient en produire un assez fort pour interrompre le sommeil, s'ils étaient à peu de distance d'une barque.

MAILLE. — On appelle ainsi l'espace qui se trouve entre les fils d'un filet. On forme des *mailles simples* ou des *mailles doubles ;* ces dernières se font en pas-

sant sur le moule deux fils au lieu d'un. On les emploie pour faire le *goulet* des *verveux*. (Voy. ces mots.) Il est extrêmement important de savoir combiner la grosseur du moule en raison de la grandeur de maille que l'on veut faire. A ce sujet il existe une règle d'expérience très-simple : *la circonférence d'une maille est égale au double de la circonférence du moule qui a servi à la faire : la longueur d'un des côtés de la maille est égale à la moitié de la circonférence de ce moule.* Prenons un exemple. Supposons que l'on ait besoin d'une maille ayant 15 millimètres en carré, c'est-à-dire que chacune des quatre portions de fil qui la composaient ait 15 millimètres d'un nœud à l'autre. Le moule sur lequel on devra la faire aura un diamètre de 10 millim. environ. Ce qui donne pour circonférence 30 millimèt., laquelle doublée forme 60 dont le quart est de 15, grandeur demandée de la maille.

Lorsqu'on a besoin de mailles de très-grande dimension, il est plus commode, au lieu de prendre un très-gros moule difficile à tenir dans les doigts, de choisir un moule de grosseur moyenne et de faire faire au fil *deux fois le tour* du moule pour chaque maille.

On emploie deux sortes de mailles en maillant les filets : la maille carrée et la maille en losange. Lorsqu'un filet à mailles carrées est tendu, tous les fils sont parallèles entre eux dans tous les sens et figurent un damier. Lorsqu'au contraire un filet à mailles en losange est tendu, bien que tous les fils soient parallèles entre eux, ils ont une direction oblique à droite et à gauche, les angles aigus du losange étant vers la tête et le pied du filet et les angles obtus vers les côtés. (Voy. NŒUDS DES FILETS.)

MAILLE DOUBLE. — (Voy. MAILLE.)

MAILLER UN FILET. — C'est le tisser au moyen de la *navette* (voy. ce mot) en exécutant les différents *nœuds* nécessaires. (Voy. ce mot.) Après avoir exécuté sur une anse de corde B (*fig.* 600), fixée à un clou accroché, la levure T M composée d'un nombre de *pigeons* (voy. ce mot) déterminé par le genre de filet qu'on veut mailler et tenant le moule de la main gauche, on le placera sur le dernier pigeon soit p_4, en retournant les pigeons de manière que P_1 soit à la droite du moule et p_4 à sa gauche, par conséquent le fil N pendant en avant du moule.

Fig. 600. — L'anse de corde et la première rangée de pigeons, avant de faire la première maille.

On l'y maintient avec le pouce et on exécute la première *maille sous le petit doigt*. (Voy. NŒUDS DES FILETS.)

Cette maille étant faite, on la laisse sur la partie gauche du moule, puis on continue la même opération pour tous les pigeons p_3, p_2, p_1, de M, laissant toutes les mailles sur le moule, les unes à côté des autres. Arrivé au dernier pigeon, on ôte les mailles de dessus le moule, qu'on place alors sous la *dernière faite* à une distance telle qu'il puisse toucher le bas de la maille suivante en abaissant celle-ci dessus avec la pointe de la navette. On continue alors à mailler, en prenant chaque maille du premier rang, successivement, comme on avait pris d'abord chaque pigeon, et ainsi de suite, jusqu'à la fin du filet.

Mailles sur le pouce. — Les deux manières de mailler suivantes, quoique moins usitées, paraissent à quelques personnes plus faciles que celles indiquées à *Nœuds des filets*. La première se fait de haut en bas et la seconde de bas en haut.

1re *manière, de haut en bas.* — Le fil ME étant sur le moule et retenu par le pouce, on le fait tourner sous le moule en ED, puis on passe la navette de haut en bas dans la maille MM comme il est indiqué par la figure 601, et l'on ramène le fil en F par-dessus le moule, où on le retient avec le pouce. On jette alors le fil F en haut par-dessus la main en NFN, puis on passe la navette dans la maille MM, par derrière la branche de droite et par-dessus celle de gauche; enfin l'on achève de tirer comme dans le nœud sur le pouce ordinaire.

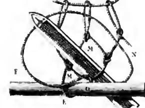


Fig. 601. — Mailles sur le pouce, de haut en bas.

2e *manière, de bas en haut.* — Le fil étant mis sur le moule en B, et maintenu par le pouce, on le fait passer par-dessous le moule de la gauche vers la droite. On introduit alors la navette de bas en haut et par derrière, dans la maille D' comme il est indiqué par la figure 602. On ramène le fil en avant ou on le retient avec le pouce, on le rejette alors par-dessus la main suivant MFC, puis on fait passer la navette derrière les branches de la maille DD' et l'on achève comme pour le nœud sur le pouce ordinaire. (Voy. ACCRUES et RAPETISSURES.)

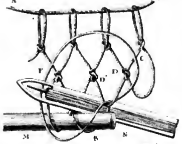


Fig. 602. — Mailles sur le pouce, de bas en haut.

Filets à mailles en losange. — Les filets à mailles en losange commencent par une levure de pigeons et se continuent par un système d'accrues successives jusqu'au rang de leur plus grande largeur; puis, par un système de rapetissures successives et égales, dans l'ordre inverse, pour former l'autre moitié. Cette marche, pour faire un carré par exemple, commence par un de ses angles à une maille, marche d'accrues en accrues à chaque tour jusqu'à la diagonale BC (*fig.* 608) qui forme la plus grande largeur d'ourdissage du filet, puis continue par le même nombre de rapetissures et le même nombre de tours pour terminer par une seule

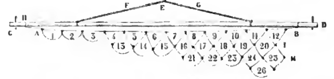


Fig. 603. — Établissement de la levure d'un filet à mailles en losange.

maille à l'angle opposé du carré. La figure 603 indique un autre moyen d'établir la levure d'un tel filet. On prend une règle de bois CD, pendue en équilibre par les cordes FEG au crochet E. Cette disposition a pour but de permettre de tourner le filet facilement sur lui-même, ce qui est nécessaire à chaque rangée terminée. Le long de la règle CD on tend une ficelle sur laquelle on forme toutes les demi-mailles de la levure. Commençant alors par l'extrémité gauche A, on fait une fausse

maille que l'on passe dans une petite cheville H afin de l'arrêter ainsi que les demi-mailles qui suivent sur la corde, lesquelles sans cette précaution se réuniraient toutes au milieu. Ces demi-mailles sont faites sur le moule et prennent la forme 1, 2, 3, arrondie comme une anse renversée ; mais, aussitôt qu'on formera les mailles du premier rang 13, 14, et 15 qui s'attacheront au milieu des demi-mailles 1, 5, 6, 7.... 12, les premières prendront une forme triangulaire 4, 5, 6.... 12. Quant aux mailles 13, 14, 15 de cette rangée, elles sont d'abord arrondies par le bas ; lorsqu'on fera les mailles 21, 22, 23 qui s'attachent à leur milieu, elles prendront une forme triangulaire qui, jointe à celle de dessus, formera des losanges parfaits 16, 17. ... 20, 18, 24, 25. L'ordre de numérotage des mailles ci-dessus indique clairement que les rangs du filet montent toujours de gauche à droite, par conséquent, que pour revenir sur ses pas tout en *marchant dans le même sens*, il faut *retourner* le filet sur lui-même, c'est-à-dire changer la règle de bois bout pour bout.

Fig. 604. — Ordre des demi-mailles directes.

L'inégalité de certaines mailles des bouts a besoin, pour être expliquée, des figures suivantes :

La figure 604 montre l'ordre des demi-mailles de la levure 1, 2, 3, 4, l'extrémité *a* du fil toujours enroulé sur la navette et qui va servir à faire le second rang. En retournant le filet, le n° 4 qui était à droite va revenir à gauche (*fig.* 605) ; mais le fil *a*, partant de la corde de levure et devant former une maille au-dessous de la rangée 4, va se trouver nécessairement plus long que l'autre côté de l'accrue qui se rattache au milieu de la demi-maille. La maille 5 aura donc deux branches inégales.

Fig. 605. — Branches inégales de l'accrue.

Une fois arrivé à la maille 8, l'extrémité du fil de la navette restera en B ; on retournera la tringle CD (*fig.* 603) sur elle-même, ce qui replacera le filet dans la position de la figure 604, et l'on fera le troisième rang (*fig.* 606). Bien entendu, la maille n° 9 qui le commencera aura également ses deux branches inégales, comme la maille n° 5.

Fig. 606. — 3e rang, avec deux accrues à branches inégales.

En continuant ce travail, et retournant le filet (*fig.* 607), on voit qu'il se terminera forcément, sur les côtés latéraux, par une série de demi-mailles ou de mailles inégales qui formeront une ligne droite.

Les filets à mailles en losange offrent l'inconvénient de changer beaucoup de forme suivant qu'on les tire dans un sens ou dans l'autre, ce qui, sous l'action des plombées ou même sous celle du courant de l'eau seule, suffit quelquefois pour fermer presque entièrement les mailles, en rapprochant les fils à se toucher. On peut obvier à cet inconvénient en bordant le filet d'une corde attachée à l'extrémité de chaque maille par un fil fin retors ; mais il est préférable d'opérer d'une autre façon. On prend un moule beaucoup plus petit que celui qui a servi à confectionner le filet et l'on fait avec — en joignant les dernières mailles — une série de mailles assez petites, pour que le fil qui les forme s'étendant de l'une à l'autre, se trouve en ligne droite. Cette méthode termine le bord du filet par des demi-mailles triangulaires. On peut d'ailleurs renforcer cette bride en

Fig. 607. — Demi-mailles latérales formant une ligne droite.

passant de l'une dans l'autre une cordelette qui, fixée en trois ou quatre endroits seulement, maintiendra l'effort.

Filets à mailles carrées. — Ceux-ci s'exécutent d'une manière différente. On prend la mesure de la longueur dont on veut faire le filet, sur une ficelle que l'on attache par un bout à un clou à crochet. On passe, dans le même clou, une petite anse de corde Z (*fig.* 608) d'une circonférence double à peu près de celle du moule. C'est la première maille. On posera le moule sur cette maille pour en faire une seconde qui sera la première du deuxième rang, et, sans l'ôter du moule, on passera une seconde fois la navette dans la maille du premier rang, et on fera un second nœud. Ce sera là une accrue qui formera la deuxième maille du second rang. On ôte ces deux mailles du moule pour le poser sur la dernière afin de commencer le troisième rang, de la même façon qu'on a fait le deuxième; et ainsi de suite, en observant de jeter une accrue à la fin de chaque rangée de mailles. De cette manière le filet se poursuit, en s'élargissant toujours d'une maille à chaque rang et, lorsqu'il est aussi long que la ficelle de mesure, on cesse de faire une accrue à la fin du dernier rang; mais à partir du rang suivant, on commence à diminuer d'une maille par rang au moyen d'une rapetissure qui embrassera les deux dernières mailles, jusqu'à ce qu'on arrive à n'avoir plus qu'une seule maille D à l'angle opposé de la maille de la tête A. Il faut remarquer que la première maille ou anse Z (*fig.* 608) ne compte pas dans les mailles de filet, non plus que la première accrue du second rang primitif. C'est la maille du milieu du troisième rang primitif qui devient la maille de l'angle A du filet, les deux mailles du second rang primitif s'allongeant sur ces branches, en A*m*ZA*n*, tandis que les deux autres mailles de ce troisième rang s'allongent en *mo* et *mp* sur le second rang définitif.

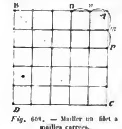


Fig. 608. — Mailler un filet à mailles carrées.

Filet carré long. — Pour faire un filet à mailles carrées plus long que large, on attache à un clou deux ficelles, l'une marquant la longueur, l'autre la largeur du filet; on commence comme dans la figure 607, par une petite anse de corde Z, sous laquelle on pose le moule pour y jeter une maille et une accrue. On pose alors le moule vers l'accrue et on y jette une maille, puis sur la maille voisine de l'accrue une seconde maille et une accrue. On continue ainsi, ajoutant une accrue à chaque rang jusqu'à ce qu'on ait ourdi le filet de la largeur de la ficelle qui en marque la largeur AC.

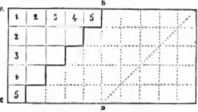


Fig. 609. — Marche du filet carré long.

A partir de là on fait une accrue après chaque dernière maille de droite et une rapetissure après chaque avant-dernière maille de gauche. On continue ainsi jusqu'à ce qu'on ait atteint la longueur de la ficelle qui en mesure la longueur AF. Arrivé là, on cesse de jeter une accrue sur la droite et on diminue d'une maille à chaque rang, jusqu'à ce qu'on n'en ait plus qu'une qui sera la dernière du filet à l'angle E opposé à celui de la tête A. Par exemple, si AC, largeur du filet (*fig.* 609), contient 5 mailles et AF

sa longueur, 10, on ourdit jusqu'à ce qu'on ait 5 mailles en AC et 5 mailles en AB. On continue alors en jetant une accrue à chaque rang de droite de B en F exclusivement, et une rapetissure à chaque rang de gauche de C jusqu'à D inclusivement. A partir de là, on fait une rapetissure à la fin de chaque rang jusqu'à l'angle E où il n'y a plus qu'une maille qui est la dernière du filet.

Filets ronds (*fig.* 610). — Pour faire un filet en nappe, il faut à chaque rangée de mailles retourner le filet pour former la rangée suivante en revenant sur ses pas ; pour faire un filet rond, cylindrique ou conique, on joint la dernière maille du premier rang à la première, par un nœud sur le pouce. Ainsi quand on a fait (*fig.* 610) les 7 pigeons nécessaires à la levure du filet, on joint la maille 7 à la maille 1 par un nœud sur le pouce au-dessus du nœud N, on ramène alors le moule sous le fil qu'on a placé sous la maille 1 et l'on continue la rangée. Lorsqu'on arrive à la maille B qui, dans sa nouvelle position, se trouve adjacente à la maille A, on la joint à celle-ci par un nœud sur le pouce qu'on attache au-dessus du nœud O, et ainsi de suite jusqu'au dernier rang. S'il s'agit d'un filet cylindrique, on commence par autant de pigeons que le filet doit avoir de mailles sur sa circonférence, et on le mène jusqu'au dernier rang sans accrue ni rapetissure.

Fig. 610. — Commencement d'un filet rond.

Pour faire au contraire un filet conique, on commence par 12 à 24 pigeons et quelquefois plus, suivant la nature du filet, et on augmente ce nombre par des accrues jusqu'à ce qu'on arrive à la grandeur nécessaire.

Fig. 611. — Filet rond.

On peut encore fermer un filet pour le travailler en rond, d'une autre manière qui a, sur la précédente, l'avantage de ne rien enlever à la bonne tournure du filet.

Quand on a maillé les pigeons sur l'anse Z (*fig.* 611), on rapproche la maille E de la maille N, à laquelle on a eu soin de laisser pendre, en commençant, une longueur suffisante du fil AB, et l'on rapproche le fil CD de la navette, de ce fil AB. On enlace alors ces deux fils AB et CD par un nœud simple (*fig.* 611) que l'on serre jusqu'à la hauteur du bas de la maille A. Quand il est à cette hauteur, on l'arrête par un nœud sur le pouce, on place le moule sous ce nœud, et l'on ourdit le second rang (*fig.* 612). Arrivé à l'extrémité du second rang, on ôte les mailles de dessus le moule et on noue de nouveau le fil CD de la navette, au fil EB. L'on continue de la même manière jusqu'à la fin du filet. (Voy. Tramail, Verveux, etc.)

Fig. 612. — Ourdissage du filet conique.

MAILLES ROYALES. — Nom des *petites canières* (voy. ce mot) dans l'arrondissement de Brest.

MAILLET. — (Voy. Marteau.)

MAIN DE FER. — Synonyme de *foëne.* (Voy. ce mot.)

MAITRE DE PALANGRE. — Ce mot est, pour les côtes de la Méditerranée, le synonyme de *Bauffe* ou *maitresse corde* des lignes de fond, dans l'Océan.

MALACOPTÉRYGIENS ABDOMINAUX. — 2me Ordre des poissons ordinaires ou osseux ; ont les ventrales suspendues sous l'abdomen ou en arrière des pectorales, sans être attachées aux os de l'épaule. Cet ordre est le plus nombreux des trois ; il comprend la plupart des poissons d'eau douce. Il est subdivisé en 5 familles : 1° *Cyprinoïdes ;* 2° *Esoces ;* 3° *Clupes ;* 4° *Salmones ;* 5° *Siluroïdes.*

MALACOPTÉRYGIENS APODES. — 4me Ordre des poissons osseux. Ne renferme que la seule famille des *Anguilliformes*.

MALACOPTÉRYGIENS SUBRACHIENS. — 3me Ordre des poissons osseux.

Cet ordre est caractérisé par des ventrales attachées sous les pectorales, et par le bassin immédiatement suspendu aux os de l'épaule.

Il comprend 3 familles : 1° *Godoïdes*; 2° *Poissons plats ou pleuronectes*; 3° *Discoboles*.

MALARMAT (Peristedion, Val.). — Acanthopt. Joues cuirass. à deux dorsales. Long. max. = 0m,40.

Syn. : *Armado, forcato*, ital.

Corps cuirassé de grandes écailles formant des arêtes longitudinales; en un mot, l'exagération

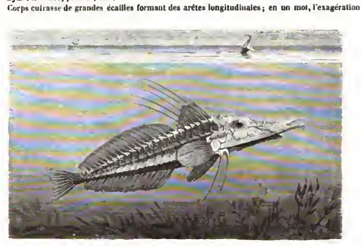


Fig. 613. — Malarmat (*Peristedion*, Val.).

du type *trigle*. Tête à museau divisé en deux pointes proéminentes, à barbillons branchus en dessous. Bouche sans dents ouverte en demi-cercle, sous la base des fourches.

B = 7. D = 7 + 18-19. P = 12 + 2. V = 1 + 5. A = 18. C = 11.

Corps d'un beau rouge en dessus et sur la tête, prenant aux flancs un ton doré qui passe au blanc pur sous le ventre. La dorsale et la caudale sont rouges, pectorales brunes, les autres blanches.

MALARMAT. — Le Malarmat se tient, comme tous les Trigles, dans les profondeurs, et n'approche des côtes que vers l'équinoxe, temps du frai. Il nage rapidement et brise quelquefois contre les rochers ses pointes proéminentes. Ce poisson vit solitaire et se nourrit de méduses et de mollusques ou de zoophytes gélatineux; il est commun sur nos côtes méditerranéennes, mais ne se trouve pas dans l'Océan.

MANCHE. — Filet de forme conique qui porte une infinité de noms suivant ses dimensions, sa maille et son emploi.

— Souvent synonyme de *Guideau*. (Voy. ce mot.)

MANET. — Grand filet en nappe simple dont les mailles sont proportionnées à la grosseur des poissons qu'on veut prendre ; plus serrées pour les Sardines que pour les Harengs, plus larges pour les Maquereaux, et davantage pour les Mulets, car il faut que la tête du poisson entre dans la maille, et que l'animal y soit retenu par les ouïes.

Les manets se tendent en *revoir*. (Voy. ce mot.) On en garnit des *parcs* (voy. ce mot) et on les tend en pleine eau garnis de flottes et de plombées.

MANIÈRE D'EMPILER LES HAMEÇONS. — (Voy. EMPILAGE, EMPILE, EMPILES EN CORDE FILÉE. EMPILE EN ÉCHEVEAU.)

MANIÈRE D'ENFERRER LES ESCHES DIVERSES POUR LA PÊCHE D'EAU DOUCE. — La manière dont on enferre les esches, présente une immense influence sur le résultat de la pêche à la ligne : en effet, la réussite varie de rien à une satisfaisante mesure suivant que l'esche ou l'appât est placé d'une *certaine* manière sur l'hameçon. Or, cette *certaine* manière est le résultat de l'expérience, elle n'est point du tout arbitraire. Il est donc sage de s'y conformer, et si les détails dans lesquels nous allons entrer ici semblent minutieux à quelques pêcheurs fatalistes, nous les laisserons aller à leur guise en disant avec eux : sans doute, nous avons vu un magnifique poisson donner à un hameçon fort mal esché et s'y prendre, c'est vrai, très-vrai ; on a vu des conscrits gagner la cible au premier coup de fusil qu'ils n'avaient même pas épaulé. S'ensuit-il qu'il est sage de ne pas épauler quand on doit tirer un coup de fusil ? et voulez-vous vous ranger du côté de ceux qui préféreraient la réussite du conscrit à l'adresse tranquille et productive du vétéran sûr de son affaire ?

Il est donc bien entendu que parmi les choses utiles à la pêche, nous compterons d'abord le choix de l'hameçon, puis le choix de l'esche, et enfin la manière de l'*enferrer*. C'est, — si l'on pouvait comparer ces deux choses, — faire en quelque sorte la cartouche de votre fusil, car le choix de l'esche rappelle celui du plomb, tous deux sont meurtriers, — et si la cartouche est mal faite, quelle valeur aura le coup de fusil ?

Pour se bien rendre compte du sujet qui nous occupe, nous allons passer rapidement en revue les esches les plus ordinaires; la sagacité du pêcheur lui fera deviner quelle analogie réunit celles que nous ne nommerons pas à celles qu'il va trouver ici. Avant tout, faisons une dernière remarque, c'est que la même esche peut se placer avantageusement de plusieurs manières, suivant le poisson auquel on la destine, la saison, l'heure du jour et de la nuit, etc. (Voy. EMPLOI DES ESCHES.)

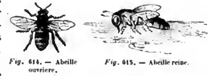


Fig. 614. — Abeille ouvrière. *Fig.* 615. — Abeille reine.

Abeille (*fig.* 614 et 615), **frelon**, etc. — Sont peu commodes à mettre à l'hameçon à cause des aiguillons dont ils sont pourvus, et qu'il faut d'abord enlever si l'on ne veut se piquer souvent très-sérieusement. Outre cet inconvénient, leur corps dur et comme cuirassé de poils, n'a pas l'air recherché par le poisson. Le Chevesne y mord quelquefois, mais toujours négligemment. Le dard de l'hameçon se dégageant difficilement de ces insectes, il faudrait, pour bien faire, les enferrer comme le Grillon, et les monter ainsi sur une petite bricole de 2 (n° 12) ou un très-petit grappin de 3 (n° 14), au moyen de l'aiguille spéciale IR (*fig.* 616).

I R

Fig. 616 — Aiguille spéciale pour le bricolage des Insectes. (Voy. sa fabrication et son emploi, page 113.)

B D

Fig. 617. — Asticots enferrés sur n° 10.

Asticots. — Ce ver s'enferre par le côté (*fig.* 617), comme nous l'avons indiqué à

son article, tant qu'on ne se sert pas d'un hameçon plus gros que le n° 12. Comme il faut alors plusieurs asticots pour couvrir le fer, on les enferre côte à côte par le milieu du corps en mettant le dernier sur la pointe, sans cependant jamais la cacher; même en enferrant l'asticot par le côté, il faut que la pointe tout entière de l'hameçon soit dehors. Ce principe est commun à toute esche. Le poisson *ne peut pas* savoir distinguer la pointe de l'hameçon : s'il le savait, jamais il ne se laisserait prendre, et serait bientôt assez rusé pour pêcher le pêcheur.

Boulette. — On prend une des pâtes indiquées, et l'on en fait, entre les doigts, une boulette de la grosseur d'une noisette. On l'enferre, et avec les doigts on cache tout l'hameçon en donnant à la boulette la forme d'une petite poire, et prenant garde qu'elle ne se fende. L'inconvénient de ces boulettes c'est qu'elles ne tiennent pas longtemps à l'eau : il faudra donc se munir d'huile préparée et y tremper la boulette une fois faite, avant de la mettre à l'eau. Cette esche doit toujours être *posée* à l'eau plutôt que jetée, et avec beaucoup de précautions. Elle sert à prendre le Barbillon, la Carpe, la Brême, le Gardon, etc.

Quand on emploie le pain, il faut se méfier en ferrant, parce que sa surface devient gluante et peut facilement glisser dans la bouche du poisson sans que le dard s'attache, il faut donc ferrer un coup sec et bien décidé.

Blé. — Quand il est bien cuit, il ne doit se montrer crevé que d'un côté, et cependant très-amolli ; on l'enferre, en tournant, sur un petit hameçon à Gardon, courte-queue et très-mince n° 14. Il faut que la pointe de l'hameçon sorte franchement de la peau. On entre l'hameçon par la fente du côté crevé.

Cerises. — On choisit les cerises aussitôt qu'elles arrivent à maturité, on coupe la queue près du fruit, on fait choix d'un hameçon assez gros pour que sa courbure soit un peu plus petite que la circonférence du fruit. On enfonce la pointe auprès de la queue en tournant autour du noyau, et l'on cache entièrement l'hameçon dans la cerise sans percer la peau. La hampe de l'hameçon se trouve droite et placée comme la queue du fruit.

Sert à prendre le Chevesne de fond.

Fig. 618. — Flottes très-sensibles pour la cervelle.

Cervelle. — On se sert de celle de veau crue : comme elle a peu de consistance, on la place sur un hameçon n° 0, ou 000, et on l'attache avec un brin de chanvre ou de lin naturel.

On pêche avec cette esche à la plume ; l'attaque étant très-faible et l'appât tenant peu, il faut une flotte très-sensible T ou S (*fig.* 618) ; un bouchon ne le serait pas assez. On prend ainsi le gros Chevesne et le Barbillon.



Fig. 619. — Chenille.



Fig. 620. — Cherfaix arraché de son étui.



Fig. 621. — Chrysalide du ver à soie retirée du cocon dévidé. (Gr. nat.)

Chenilles. — Très-bonnes (*fig.* 619) ; s'enferrent comme un ver rouge, en couvrant tout l'hameçon sauf la pointe, pour la pêche de surface.

Cherfaix. — (Voir son article.) On le met (*fig.* 620) sur un hameçon n° 12 à 8 : avec ce dernier on en met deux. Bon pour tous les poissons et par tous les temps.

Cocon de ver à soie. — Dans les pays où l'on élève les vers à soie, on prend les cocons qui ont été dévidés et où se trouve encore la chrysalide (*fig.* 621) ; on les enferre sur un n° 1 ou 0, et on y cache l'hameçon entier.

Excellent pour le Chevesne et la Truite.

Concombre. — On en coupe de petits dés avec lesquels on garnit un hameçon n° 0 pour le Chevesne, et des hameçons n° 10 pour le Dard.

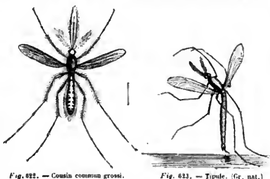


Fig. 622. — Cousin commun grossi.

Fig. 623. — Tipule. (Gr. nat.)

Cousins et Tipules. — Ces petits animaux (*fig.* 622 et 623) extrêmement communs dans les prairies pendant tout l'été, rendent les plus grands services à la pêche à la mouche. On les enferre en les remontant le plus haut possible sur l'hameçon très-petit que l'on emploie (n° 10). Les limericks droits sont préférables, à cause de la longueur de leur hampe, comme facilité pour escher, mais les meilleurs sont encore les minces hameçons à Gardon.

On peut joindre à ces deux insectes les Éphémères (*fig.* 625) et les Phryganes (*fig.* 624) qui exigent l'emploi d'hameçons de la même nature, et qui s'enferrent de même aussi haut que possible, de façon à donner à l'ensemble l'aspect d'une mouche artificielle. Le dard et la courbe tout entière de l'hameçon restent à découvert.

Crêpe. — Se met à l'hameçon comme la boulette pour le Gardon, et n'offre aucune difficulté ; on n'en fait pas de boulette, on la déchire par petits morceaux ; comme elle est frite dans la graisse, elle ne s'en va pas à l'eau.

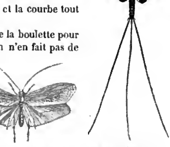


Fig. 624. — Phrygane jaune. (Gr. nat.)

Fig. 625. — Éphémère vierge. (Gr. nat.)

Demoiselle ou Libellule. — Assez bonnes pour le Chevesne et le Dard, mais il faut leur arracher les ailes membraneuses qui empêchent le poisson de mordre ; elles rentrent alors en quelque sorte dans la section des chenilles. Leur corps dur et cuirassé n'est pas aisément mis à l'hameçon ; c'est une esche médiocre, dont on use quand on n'en peut pas trouver d'autre (*fig.* 626 et 627).

Éphémère. — (Voy. plus haut COUSIN.)

Épine-vinette ou Chrysalide de l'asticot. — Représente un petit cylindre brun

et immobile, terminé à ses deux bouts, par une calotte sphérique. Cette peau est rigide et cassante; l'intérieur de l'Épine-vinette, dans les premiers jours surtout, contient une substance molle, blanche et comme laiteuse, dont certains poissons, et en



Fig. 626. — Libellule déprimée. (Gr. nat.)



Fig. 627. — Agrion vierge. (Gr. nat.)

particulier le Gardon de certaines eaux, sont très-friands. L'Épine-vinette est très-difficile à enferrer; il faut le faire adroitement, par côté, en ne la brisant pas comme un œuf que l'on voudrait piquer avec un hameçon; la comparaison est exacte. Il faut que la tige du fer remplisse exactement le trou fait par la pointe pour que la petite coquille ne se vide point; et enfin, il faut vérifier à chaque instant si l'hameçon est encore esché; ferrer au moindre mouvement de la plume, puisque la plus légère pression du poisson suffit pour détacher l'Épine-vinette.

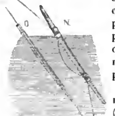


Fig. 628. — Plumes pour pêcher avec l'Épine-vinette.

N'oublions pas de mentionner pour cette pêche la nécessité d'une plume O ou N excessivement sensible (*fig.* 628) et d'un temps très-calme, sans lesquels l'œil le plus exercé et la main la plus habile ne peuvent savoir si les oscillations de la plume sont dues à l'eau ou à l'attaque du Gardon.

Fèves. — Quand elles sont bien cuites, elles ne sont crevées que d'un côté; on les enferre en tournant sur un hameçon n° 1 ou 0 renforcé et courte-queue. Elles servent à prendre la Carpe, et doivent être solidement montées. On passe l'hameçon sous la peau sans la crever.

Fourmis. — On les enferre sur un petit hameçon n° 12 ou 14, et elles servent à prendre de fond et de surface le Dard, le Gardon, le petit Chevesne, la grosse Ablette, etc. On peut leur adjoindre les Araignées (*fig.* 631).



Fig. 629. — Fourmi sans aile (neutre).



Fig. 630. — Fourmi ailée.



Fig. 631. — Araignée mygale maçonne. (Gr. nat.)

Fromage de Gruyère. — On taille le fromage en petits dés que l'on place sur l'hameçon en laissant franchement passer la pointe du dard. Les uns prennent le fromage frais et le plus tendre possible, les autres le veulent très-vieux, mais dans ce cas, je pense qu'il faut le faire tremper dans du lait chaud ou de l'eau, pour le ramollir afin que l'attaque soit plus franche et le ferrer plus rapide. Quand il est bien préparé, on peut le mettre aux jeux et aux lignes de fond.

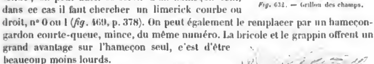


Fig. 632. — Grillon des champs.

Grillon. — Nous prenons ce petit animal (*fig.* 632) comme *type* des esches formées de gros insectes servant à la pêche des poissons de surface, Chevesne, Truite, Saumon.

On les enferre avec une bricole (*fig.* 437, p. 365) faite de deux hameçons limericks courbes n° 7 et 8, ou un petit grappin fait de trois limericks droits n° 12 (*fig.* 436), on monte tout cela sur bonne florence bien solide; on peut aussi se servir d'un hameçon seul, dans ce cas il faut chercher un limerick courbe ou droit, n° 0 ou 1 (*fig.* 469, p. 378). On peut également le remplacer par un hameçon-gardon courte-queue, mince, du même numéro. La bricole et le grappin offrent un grand avantage sur l'hameçon seul, c'est d'être beaucoup moins lourds.

On enferre avec l'aiguille (*fig.* 616) comme nous l'avons expliqué à l'article Grillon.



Fig. 633. — Hanneton commun.

Groseille à maquereau rouge. — Même manière de l'enferrer que la cerise, sert pour le même poisson.

Hanneton. — (Voir Grillon.) Certains pêcheurs les enferrent par le corcelet du côté droit; il faut pour cela un fort hameçon (*fig.* 483, p. 381), et l'animal se présente de travers ou de biais au bout de la ligne; nous préférons notre méthode. (Voy. Grillon.)

Limaçon d'eau. — (Voy. son article.) On l'écrase et on met à l'hameçon une des trois parties qu'on en retire. Cette esche (*fig.* 634) n'offre rien de particulier, c'est un petit morceau de chair sur l'hameçon, et l'on ferre toujours fortement.



Fig. 634 — Limaçon d'eau. Fig 635.— Limaçon d'eau, limnée. Fig. 636. — Limace grise.

Limace. — Les Limaces (*fig.* 636) forment de très-bonnes esches pour la Carpe, l'Anguille. etc. On les enferre comme les Lombrics (voy. ce mot) et elles servent aux mêmes usages.

Lombrics. — (Voy. Ver de terre.)

Morue dessalée. — Très-bonne esche pour le gros Barbillon, le Chevesne de

fond, le Dard de fond ; on la met à un hameçon n° 4 ; comme elle tient peu, à cause de sa matière feuilletée, on peut l'entourer d'un brin de chanvre ou de lin naturel.

Mouches artificielles. — (Voy. leur article.)

Mouche de viande commune (*fig.* 636). — Excellente pour grosses Ablettes, Dard, Chevesne, Gardon et Truite, pêche à la surprise ; s'enferre par la tête. On traverse l'animal avec l'hameçon, et l'on remonte l'insecte sur la hampe de façon que le crochet soit absolument découvert. Joignons-y la Mouche des maisons (*fig.* 638).



Fig. 637. — Mouche à viande commune. *Fig.* 638. — Mouche des maisons.

Pain de creton. — Dans les grands fleuves et quand on a amorcé en jetant du pain de creton bouilli à l'eau, on en met des morceaux sur l'hameçon n° 10 à 1 et on prend ainsi tous poissons qui en sont très-friands, surtout le Barbillon.

Papillons blancs nocturnes. — Ces papillons, que l'on recueille sur l'orme, l'aubépine, etc., s'enferrent à travers le corps, en long ; comme ils servent à la ligne volante, on leur fait dépasser la courbe de l'hameçon, et on les remonte *tout à fait sur la hampe* où ils prennent la position d'une mouche artificielle. Le dard et la courbe de l'hameçon sont absolument à découvert.

Le duvet dont ce papillon est couvert fait venir des ampoules aux mains. Manier l'animal avec des gants.

Pâte. — (Voy. Boulette.)

Phrygane. — (Voy. plus haut : Cousins, etc.)

Porte-bois. — (Voy. Cherfaix.)

Queue d'écrevisse crue. — On dépouille la queue de sa carapace, il reste un petit morceau de chair gluante, en demi-cercle, que l'on enferre à un hameçon n° 1 où il tient bien. C'est une excellente esche de toute saison, pour prendre toute sorte de poisson de fond.

Raisin noir. — S'enferre comme la cerise, et sert pour le même poisson. Hameçon n°ˢ 4, 5 ou 6.

Rate. — Qu'elle soit crue ou cuite, on l'enferre en petits cubes sur un hameçon n° 00 ou 000 ; comme elle offre une consistance solide, il n'est pas besoin de l'attacher. Sert dans les eaux froides de l'automne et de l'hiver, pour le gros poisson de fond.

Sang caillé. — (Voy. son article.)

Sauterelles. — Excellentes (*fig.* 639) pour la pêche à la grande volée, pour la pêche à la surprise, et pour tous les poissons de surface. Pour la meilleure manière de les enferrer, voy. Grillon.

Fig. 639. — Criquet commun.

Teigne. — La teigne ou petit papillon à ailes grises qui vole dans les prairies, excellent pour tous les poissons ; de surface on le met à un hameçon n° 10, comme la mouche naturelle ; ses ailes qui ne se mouillent pas le retiennent longtemps à la surface (*fig.* 640, 641, 642).

Tipules. — (Voy. plus haut : Cousins.)

Tripes de volaille. — Comme leur odeur n'offre rien d'agréable pour le pêcheur, en admettant qu'elle le soit pour le poisson, on peut concilier les deux


Fig. 640.


Fig. 641.


Fig. 642.

Teignes diverses.

choses en faisant bien vider et laver les boyaux du poulet dont on se sert.

On prend une bricole de 2 (n° 2), ou un grappin de 3 (n° 6), ou un n° 00, et l'on tourne là-dessus des morceaux de ces boyaux, de manière à en faire une *gobbe* de la grosseur d'une noix, pas trop serrée ni trop dure, et présentant un des deux bouts pendant. Que la pointe des hameçons sorte fortement (*fig.* 643).

Excellente esche pour le gros Chevesne de fond, dans les bouillons et grands courants, à l'automne et à l'hiver.

3

Fig. 643. — Grappin convenable pour la tripe de poulet.

Ver à queue. — On l'enferre par la queue.

Ver cannelé. — On trouve ces vers dans le fumier pourri de cheval, ou les détritus de légumes, ils sont très-tendres et remplis d'une liqueur jaune qu'ils exsudent quand on les pique. On enferre le ver cannelé (*fig.* 644) par la tête; il est excellent pour le Goujon.

Ce ver se conserve comme le ver rouge, mais il dure moins longtemps à l'eau.

Ver d'eau. — Blanc jaune de l'iris. (Voy. VER DE MARÉCAGE.)

Ver de jonc. — (Voy. VER DE MARECAGE.)

Ver de marécage. — S'enferre comme le ver de terre, mais est plus mou.

Fig. 644. — Ver cannelé.

Ver rouge. — L'appât et l'amorce *omnibus*, non comme saison, mais comme poisson. Le ver rouge (*fig.* 645) ne réussit pas toute l'année, ni à tous les poissons; mais on peut dire qu'il est peu de poissons, qui, dans un certain moment de l'année, ne mordent pas au ver rouge; pour les uns c'est au printemps, pour les autres en été ou à l'automne; mais tous y sont sensibles.

Fig. 645. — Ver rouge.

La remarque précédente indique combien on a dû étudier soigneusement la manière d'escher avec le ver rouge, et en effet c'est ce qui a eu lieu et ce que nous allons expliquer :

Pêche de jour. Pour les poissons suceurs, comme le Barbillon, le Goujon, la Plie, la Carpe, la Tanche, il faut enferrer le ver rouge par la plus grosse extrémité; c'est la partie la plus rouge. On fait entrer la pointe de l'hameçon par l'extrémité même, et on la fait pénétrer toujours en tournant dans l'intérieur du corps de façon que la tête dépasse même la palette, et couvre une partie de l'empile. Comme on a choisi la grosseur du ver proportionnelle à celle de l'hameçon, il reste une queue à peu près de la longueur de l'animal, qui pend et frétille au bout de l'hameçon. Dans ce cas, cependant, on ne doit pas faire sortir la pointe de

l'hameçon, et voici pourquoi : les poissons suceurs, auxquels on s'adresse, saisiront le ver *par la pointe qui pend*, mais, une fois qu'ils le tiendront, ils ne le lâcheront plus; aussi, en tirant à eux, le dard sortira et le ver prendra une position en ligne droite, de l'empile au poisson : en cet état, le Barbillon est piqué immanquablement.

En enferrant par cette extrémité le ver rouge, il vit le plus longtemps possible ; si on l'enferre par le petit bout, qui est la tête, on rencontre les organes vitaux, tels que les trachées et le cœur, et le pauvre animal meurt beaucoup plus vite.

Cependant cette vie plus courte, mais cette agonie plus tourmentée, n'est pas à dédaigner pour la pêche des poissons chasseurs qui ne recherchent pas un ver rouge non appétissant : ce sont la Perche, l'Anguille, la Lotte. Pour ces mangeurs toujours en quête de ce qu'ils peuvent dévorer, il faut une proie frétillante et bien vivante. On obtient ce résultat en enferrant le pauvre lombric par le milieu du corps, faisant une ou deux petites anses sur l'hameçon, et laissant les deux bouts pendants; comme ces poissons ont la gueule large et bien armée, ils engament le tout d'un seul coup et sans hésitation. Le ver, ainsi placé, ne résisterait pas bien à la traction énergique, à la succion du Barbillon, de la Carpe et *tutti quanti*.

Pour prendre les petits poissons-appâts, tels que les Vérons, les Ablettes, on coupe en plusieurs morceaux les vers les plus petits, et on en met une particule sur un hameçon minuscule.

On fait subir encore aux malheureux vers rouges un traitement bien cruel pour pêcher avec eux des Anguilles à l'entrée des ports ou dans les canaux de certains marais et étangs salés. C'est ce qu'on appelle *la Vermée*. On prend une longue aiguille enfilée de laine ou de fil, et on en fait un long chapelet de vers rouges, en les enfilant en long de la tête à la queue. On love en rond cette corde de vers sur elle-même, on attache toutes ses anses ensemble d'un côté, ce qui forme un paquet que l'on jette à l'eau au bout d'une ligne. Les anguilles y mordent et s'y prennent par les dents, on les enlève ainsi en quantité et sans que la plus grande partie lâche prise.

Pêche de nuit. Pour mettre les vers rouges aux lignes de nuit, on les enferre par le milieu du corps, mais solidement; il reste deux bouts pendants et frétillants qui ont plus de chances de rencontrer le poisson. Les vers dont on se sert étant très-gros et très-forts, offrent assez de résistance pour ne pas se briser sous la traction des poissons suceurs. Quelques pêcheurs les enferrent cependant par la queue comme pour la pêche de jour. Les deux méthodes réussissent bien.

Fig. 646. — Aiguille pour le ver rouge, de nuit.

Vers de terre, terreau ou fumier. — (Voy. VER ROUGE.)

Pour la pêche de l'anguille on les enfile aussi sur une aiguille (*fig.* 646). (Voyez ce mot.)

Vers de tannée. — Excellents pour le poisson de fond; on les fait dégorger une heure dans l'eau et on les enferre par la tête.

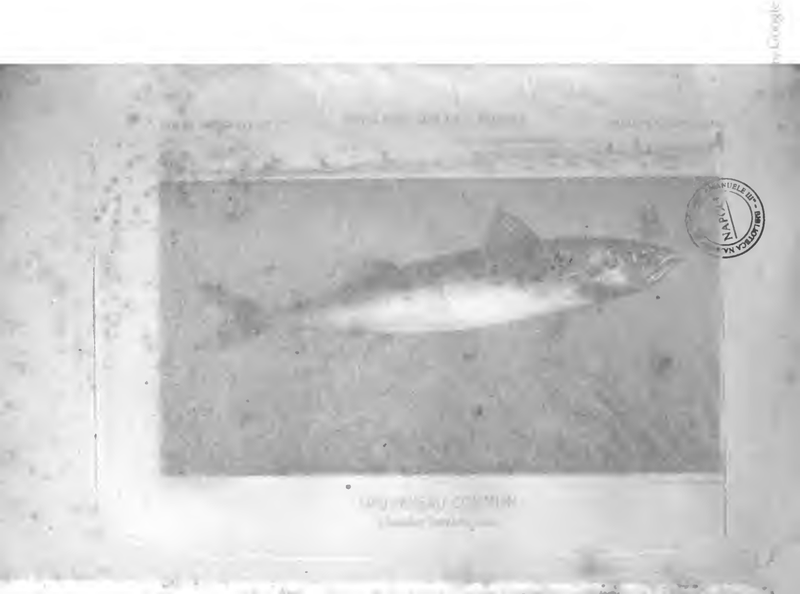
Vers de vase. — La plus difficile des esches à mettre à l'hameçon. Ce petit animal (*fig.* 647) est composé d'une tête vert foncé très-dure, et d'un sac membraneux extrêmement mince, formant corps et rempli d'un liquide rouge et limpide ; si en l'enferrant on le vide, il ne reste rien ; il faut absolument



Mesnel pinx et lith Phot de La Blanchère

MAQUEREAU COMMUN
(Scomber Scombrus Lin)

que le trou formé par le dard dans la membrane du corps soit bouché par la hampe, sans quoi il ne vous reste sous les doigts qu'une goutte d'eau rouge et une



que le trou formé par le dard dans la membrane du corps soit bouché par la hampe, sans quoi il ne vous reste sous les doigts qu'une goutte d'eau rouge et une membrane imperceptible. Or, la valeur de cette esche tient seulement à sa couleur d'un rouge brillant que le poisson aperçoit de loin dans l'eau. Si le ver est vide, il n'a plus de couleur.

Il faut prendre un ver de vase entre le pouce et l'index de la main gauche, puis insérer le dard de l'hameçon entre le deuxième et le troisième anneau à partir de la tête; à ce moment, vous poussez avec un doigt bien doucement, la peau serrée sur l'hameçon pour lui faire suivre, sans la briser, la courbure du fer, et vous la laissez là, sans faire ressortir la pointe du dard. Comme cette esche est de premier ordre pour les Gardons, Brêmes, Perches, Barbillons, Goujons, etc., dans les endroits où le poisson les connaît, il faut faire son apprentissage en lisant très-attentivement et exécutant à la lettre la petite manœuvre indiquée plus haut. On doit choisir des hameçons très-petits, cela va sans dire. (Voy. VER DE VASE.)



Fig. 64. — Ver de vase (gr. nat.) au fond de l'eau; et au-dessus la Tipule qui le produit, (gr. nat.

Viande cuite. — On s'en sert pour les lignes de fond quand l'eau est froide, en hiver. C'est un excellent appât pour le gros poisson de fond. On coupe la viande par petits cubes, et on l'attache avec un fil fin et peu apparent sur des hameçons n° 000.

Viande de bœuf, dite **flanchet.** — (Voy. VIANDE DE POISSON MORT.)

Viande de poisson mort. — On coupe, sur les côtés d'un poisson que l'on vient de prendre, de petits lambeaux de chair que l'on enferre sur un hameçon nos 2 à 6, suivant la grosseur. On a ainsi une très-bonne esche pour les eaux froides. Le Barbillon y mord, ainsi que la Truite, la Perche et le Brochet.

MANIGUIÈRE. — Gord à Anguille dont les ailes sont faites en filet.

MANIOLE. — Synonyme de *Lanet.*

MANNE. — On donne le nom de Manne aux *Éphémères,* qui, après leur vie passagère de quelques heures, tombent en masses énormes au bord des rivières où elles servent de pâture aux poissons. Ce fait était connu, sur les bords de la Garonne, dès le temps de Scaliger (1340); Delechamp rapporte le même fait, et dit que ces insectes se trouvent en grande quantité sur les bords de la Saône, où les pêcheurs de Lyon leur donnent le même nom.

On les rencontre à peu près partout sur les rives des cours d'eau de France, surtout dans le voisinage des marais et des ruisseaux tranquilles où l'eau non agitée laisse à ces insectes toute facilité pour exécuter leurs métamorphoses. (Voy. ÉPHÉMÈRES.)

MAQUEREAU (**Scomber scombrus,** Lin.). — Acanthopt. scombér. Long. max. = 0m,45.

Syn. : *Mackerel*, angl. — *Makrel*, allem. — *Macarelli*, *scombro*, *lacerto*, ital. — *Cavallo*, esp. *Makrill*, sued. — *Makrell*, dan. — *Brill*, *bresel*, bret. — *Makrela*, polon.

Poisson à dos bleu marqué de raies ondées noires; à cinq fausses nageoires en haut et en bas. La chair est ferme et excellente. Il arrive en abondance en été sur nos côtes de l'Océan et y donne lieu à des pêches et à des salaisons presque aussi productives que celles des Harengs. Il en vient aussi quelquefois en d'autres saisons, ceux du premier printemps, généralement plus petits, sont connus sous le nom de *sansonnets.*

Le Maquereau commun n'a pas de vessie natatoire, mais, chose très-remarquable, cet organe se trouve dans plusieurs espèces, d'ailleurs si semblables qu'il faut de l'attention pour les distinguer, tel que le petit Maquereau de la Méditerranée (*Scombrus colias*, *Scombrus pneumatophorus*, Laroche), et le *Sc. Grex*, Mitch., qui arrive quelquefois sur les côtes des États-Unis en nombre prodigieux.

Le Maquereau a le corps rond, fusiforme, les écailles petites, tendres et lisses ; le museau est pointu, la queue très-mince d'attache et en croissant aigu. La bouche est assez grande, la mâchoire inférieure plus petite que la supérieure y entre comme une boîte dans son couvercle. Les dents sont petites, les yeux grands et dorés ; dans l'eau la peau du dos paraît être d'un jaune de soufre. Quand il est mort, elle est verdâtre, bleue et argentine sous le ventre et sur les côtés. On remarque plusieurs traits noirs en travers sur le dos. Le nombre des rayons des nageoires est de : Dorsale première, 10-2, 13, ventrales 6, pectorales 13, anale 11, caudale 22.

Le Maquereau de l'Océan est plus grand que celui de la Méditerranée. Sa chair est plus grasse, compacte et sans arêtes, très-succulente et délicate. (Voy. TEMPS DE FRAI.)

La croissance de ce poisson est également très-rapide, mais plus encore sur les côtes douces et sablonneuses que dans la haute mer. Dès le mois d'août, les jeunes Maquereaux ou sansonnets ont 0m,12 à 0m,18 de long. Ils sont à mi-croissance en novembre, quand ils se retirent en haute mer ; cette migration n'est pas absolue, car il en reste toujours dans nos parages et toute l'année on en prend aux lignes avec les autres poissons.

Leur principale nourriture est sans doute le frai des autres poissons ; sur les côtes d'Angleterre, on voit le Maquereau poursuivre avec acharnement une petite espèce du genre Clupe, le Sprat, que les pêcheurs du pays appellent Monnaie de Maquereau (*Mackerel mint*). En somme c'est un poisson très-vorace.

La question de l'apparition et de la disparition annuelle et régulière de ce poisson est encore non résolue. Duhamel du Monceau, Anderson et beaucoup d'autres, prétendent que les Maquereaux passent l'hiver dans les mers du Nord et se mettent en route au printemps, côtoyant dans l'océan Atlantique, l'Islande d'abord, puis le Jutland, l'Écosse et l'Irlande. Une partie pénètre dans la Manche pour y gagner la mer du Nord et la Baltique, où d'autres ont dû arriver du Jutland déjà, tandis qu'une autre partie de la grande migration longe les côtes de France, d'Espagne, de Portugal, se divise au détroit de Gibraltar pour entrer dans la Méditerranée, ou longe les côtes d'Afrique. En automne toutes les colonnes éparses se réunissent pour regagner les parages des pôles.

Pléville-le-Pelay, au contraire, affirme avoir vu, en plein hiver, sur les bas-fonds vaseux, des myriades de maquereaux serrés les uns contre les autres et à moitié enfoncés dans la vase où ils restaient pendant la mauvaise saison. Puis, le printemps venu, ils secouent leur torpeur, apparaissent comme à jour fixe toujours dans les mêmes parages à la surface des eaux, et s'accouplent dans les endroits favorables pour déposer leur frai.

Cette théorie rapproche le Maquereau de beaucoup d'autres poissons sédentaires qui passent l'hiver au fond des mers et s'engourdissent par le froid dans une espèce de léthargie, et explique au reste pourquoi, en octobre, on pêche de jeunes Maquereaux de 0m,10 à 0m,15 de long, et comment en hiver on en prend de gros, mais pas à la ligne, aux filets traînants qui ont ramassé ceux qui ne s'étaient pas enfouis assez avant dans la vase ou le sable.

MAQUEREAU. — Ce poisson voyage en bancs ou troupes nombreuses, on le trouve en hiver dans les mers du Nord. Au printemps, il vient dans l'océan Atlantique où la troupe se disperse, une partie passe dans la Méditerranée ; au mois de mai, on le rencontre sur les côtes de France. Au mois de juin il est également sur les côtes de Hollande.

Le Maquereau est très-vorace, il se jette sur toute espèce d'appât. Il se prend quelquefois entre deux eaux, mais presque toujours à la surface. Lorsqu'il fait froid, que l'eau est claire, que la mer n'est pas agitée, il se tient entre deux eaux et l'on en prend peu.

On le pêche en bateau avec des lignes garnies de trois empiles dont les hameçons sont amorcés avec des vers de mer, des Crevettes, ou quelques fragments de chair de poisson : cette ligne porte un plomb suffisant pour la faire caler, mais tel que le bateau dans sa marche, ne le laisse pas traîner au fond.

Le Maquereau est un des poissons qui produit le plus de lumière phosphori-

que : il n'est pas rare que l'eau où il a cuit projette une vive lueur phosphorescente.

Pendant le jour, on prend très-bien le Maquereau en mettant un petit morceau de drap rouge sur son hameçon, et on le pêche ainsi vers Dunkerque et Granville; dans la Méditerranée on se sert un peu de tout ce qu'on a sous la main. L'essentiel est d'appâter au moyen de débris d'autres poissons. Voici comment on fait cette pêche. Les pêcheurs, placés dans un bateau à voile, laissent traîner derrière le bateau une ligne à la main de 15 à 20 brasses de long (*fig.* 648) que l'on nomme *Lance* dans le Midi. Cette ligne se termine par 2 mètres de forte ligne de soie (*fig.* 649) portant un hameçon à l'extrémité et un autre à 0m,20 ou 0m,25 au-dessus. La rapidité de la marche à la voile doit suffire pour maintenir les hameçons à fleur d'eau.

Fig. 648. — Lance à Maquereau.

Fig. 649. — Ligne de soie de la lance.

Quand cette lance a pris un Maquereau, on ramène celui-ci doucement vers le bateau, tout le banc de Maquereaux le suit ; on jette alors dans l'eau de l'appât composé de débris de poisson et de nourriture quelconque, la plus relevée comme fumet est la meilleure. Alors on prend de chaque main une canne de roseau grosse comme le petit doigt et de 1m,50 de long, c'est-à-dire une espèce de scion muni d'un fil fin de laiton bien recuit long de 1m,70 et muni d'un seul hameçon. On jette ces deux lignes dans le tas de poissons tourbillonnant autour du bateau ou de la barque, l'hameçon de chaque ligne garni d'une chose quelconque dure et résistante, vieux gant, morceau de drap, etc., et l'on retire un poisson qu'un petit coup sec décroche dans le bateau, et ainsi de chaque main, et toujours et vivement, car le banc de Maquereaux ne reste pas plus de quinze à vingt minutes au même endroit, et pendant ce temps, sans perdre une minute, on peut prendre une grande quantité de Maquereaux.

Lorsque le dernier a disparu, on relève l'ancre et on court de nouvelles bordées pour tâcher que la *lance*, remise dans le sillage de l'arrière, rencontre un autre banc de poissons. Cette pêche se fait environ à 2 kilomètres de la côte dans la Méditerranée, vers le milieu d'avril.

Pêche du Maquereau à la ligne à traîner (*Trolling*). — Ce poisson peut être appâté avec toutes les amorces qui servent à pêcher les petites espèces de poissons; mais il préfère celles qui ressemblent à une proie vive et frétillante. On imite cela avec une longue languette coupée sur le côté de l'un d'eux, près de la queue. On a remarqué également qu'un morceau de cuir rouge, ou une loque d'étoffe écarlate, réussissaient communément.

Cette pêche se fait en bateau sous voile, et une brise piquante est considérée comme favorable. La ligne dont on se sert est courte, mais elle est lestée avec une lourde plombée. Quand le Maquereau abonde, deux hommes peuvent en prendre 500 à 1,000 dans une journée. Plus le bateau file vite, plus le poisson mord et avale fortement l'hameçon, il semble qu'il l'enlève au vol.



Fig. 650. — Plomb anglais pour la pêche du Maquereau.

Ce genre de pêche est encore favorisé par un temps sombre et couvert.

Le Libouret français est très-commode pour cette pêche (voy. ce mot); en An-

gleterre on l'a modifié de la manière suivante. AB (*fig.* 650) est la ligne ou bauffe qui part du bateau et que l'on tient à la main, elle est attachée en B à la poignée de la plombée E, et cette anse CB porte en D une avalette dans laquelle la corde B passe, en D, pour aller en F porter l'hameçon et l'appât placé à découvert de la pointe.

Il serait très-avantageux de monter un émérillon entre D et F; le mouvement de rotation de l'amorce en serait beaucoup augmenté, par suite, la ressemblance avec une proie vivante, et enfin la réussite de la pêche.

On a remarqué nouvellement qu'un appât bon et très-estimé consistait à attacher à la ligne au-dessus de l'hameçon, un bout de *tuyau de pipe* de $0^m,06$ de long.

Quel que soit l'appât employé, il faut se souvenir que le Maquereau se pêche toujours *avec la marée*. Quand elle se retire, il présente le nez à la terre; quand elle monte, il regarde la pleine mer. Ainsi donc il est toujours tourné du côté d'où vient le courant, car pour lui comme pour les autres poissons, c'est par là que leur arrive la nourriture. Lorsque, par la disposition des côtes, la marée est parallèle, on prend le Maquereau plus communément, et en tous temps.

C'est un singulier poisson, qui chaque jour nage un certain nombre d'heures, quelquefois une seule, d'autrefois cinq ou six, surtout quand il fait beau soleil. Le reste du temps, il se retire dans les grands fonds d'eau et disparaît. Le temps pendant lequel il mord est celui où il chasse et prend sa nourriture; il mord bien alors et on le prend à la ligne, au libouret, à la bélée, etc. (Voy. CAILLE [*pêche à la*].)

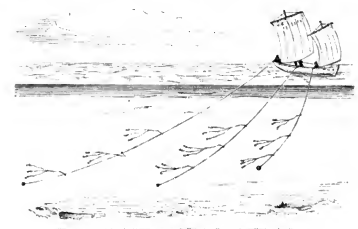


Fig. 651. — Pêche du Maquereau au Pollet et à Yport. Installation des lignes.

Le Maquereau se pêche en quantités énormes dans la Manche. Aux mois de mai et de juin, quand il descend en bandes immenses des mers du Nord, on le prend aux manets ou grands filets dérivants. A cette époque où il n'a ni laite, ni œufs, on le nomme *sansonnet*. On en prend en ce moment de telles quantités qu'une partie est salée et encaquée avec quelques grains de genièvre.

Peu à peu le mois d'août arrive et le Maquereau devient plus rare : à cette époque la ponte est faite; les poissons sont alors qualifiés de *chevillés*. C'est le mo-

ment où la pêche aux hameçons commence : le libouret entre en action. Le meilleur Maquereau de la Manche est celui d'Yport : on cite le Maquereau de cette plage comme on dit le Hareng de Yarmouth ou de Dieppe, la Truite de Gisors, la Féra de Constance, le Lavaret du Léman, l'Écrevisse de la Meuse, la Carpe du Rhin, le Sterlet du Volga. Toutes ces provenances ont leur réputation faite.

Les pêcheurs d'Yport, comme ceux du Pollet, montent des barques gréées en longre, à la haute mâture spéciale à cette côte : deux grandes voiles rouges tannées au cachou, un petit foc à l'avant, un tapecu à l'arrière, complètent une voilure énorme et permettent toutes les allures (*fig.* 651).

Aussi ces lougres sont-ils excellents coureurs, qualité nécessaire, car il faut de la marche et par peu de vent pour bien pêcher le Maquereau. Il est bon, de plus, de se montrer matinal pour tendre les lignes ; aussi presque toujours les pêcheurs démarrent-ils à la marée du soir, et vont-ils passer la nuit sur le lieu de la pêche afin d'être prêts au point du jour.

Une vitesse de deux à trois lieues à l'heure suffit pour rendre les lignes presque horizontales entre deux eaux ; ces lignes se composent d'un grelin de la grosseur d'une plume d'oie (*fig.* 652), auquel on attache une masse de plomb de plusieurs kilogrammes, laquelle est suffisante pour faire caler la ligne, mais impuissante, — vu la vitesse que le bateau lui imprime, — pour l'entraîner tout à fait à fond. A environ 15 mètres de la plombée, on fait, sur le grelin, un nœud en croix, dans lequel on fixe une petite baleine de 0^{m},20 de longueur. A l'autre bout de cette baleine, on attache l'empile en fil de caret, ayant 7 à 8 mètres de long et l'hameçon au bout.

Fig. 652. — Grelin à Maquereau à Yport.

Quatre à cinq mètres plus haut, on fait la même opération pour attacher une seconde empile, et ainsi jusqu'à 6 ou 7 mètres. On coule 4 grelins, 2 de chaque côté, ce qui fait 24 à 28 hameçons à l'eau. Lorsque les lignes sont à l'eau, on dresse sur le bordage, de longues perches au bout desquelles est une boucle dans laquelle on passe chaque grelin afin qu'ils ne puissent se mêler les uns avec les autres, alors qu'ils sont roulés par le mouvement des vagues.

Il est bien entendu que chaque hameçon mis à l'eau est amorcé d'un morceau de chair de Maquereau, pris surtout sur le ventre de ceux capturés la veille. La peau brillante de ce lambeau scintille dans l'eau et attire les Maquereaux voraces qui se précipitent dessus de toute leur vitesse. Beaucoup d'autres poissons de surface leur font d'ailleurs une rude concurrence.

L'extrémité du grelin revient le long de la perche et le pêcheur la tient autour de son doigt. Dès que le Maquereau a mordu, le mouvement se communique à toute la ligne par un tressaillement particulier que l'on reconnaît aisément : on hale le grelin, et bientôt le Maquereau arrive à la surface sur laquelle il bondit d'une façon désordonnée, montrant au jour ses flancs dorés et resplendissants de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Qui n'a vu le poisson sortant de l'eau, ne se doute pas des splendeurs de la mer. Tout vivants, les pauvres captifs sont jetés au fond de la barque où ils exécutent une sarabande de culbutes dignes d'un meilleur sort. Passés de vie à trépas, leurs couleurs se ternissent et deviennent bleu foncé et verdâtre.

On regarnit les lignes et on les coule à l'eau sans retard. En une journée, les quatre hommes et le mousse du lougre peuvent prendre de 50 à 150 Maquereaux qu'ils vendent de 0^{fr},15 à 0^{fr},25 aux

0,08 0,18

Fig. 653. — Plomb à tige courbe.

mareyeurs du port. Telle est la pêche de la Manche; elle se fait au large, et presque toujours hors de vue des côtes.

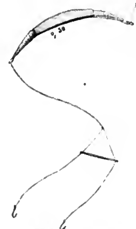


Fig. 654. — Ligne tournante.

En Norwége, la pêche du Maquereau se fait sur une grande échelle ; l'opinion des pêcheurs est que le Maquereau habite les profondeurs de la mer et ne se *lève* que vers la fin de mai pour s'approcher de terre et déposer son frai. Les engins dont se servent les pêcheurs sont les lignes *à traîner*, les *filets dérivants* ou *manets*, les *filets de fond* et *sennes* diverses, puis, en automne, les *lignes* de fond.

Un bateau pour la pêche aux lignes traînantes est monté par quatre ou six hommes, chacun muni de deux lignes à deux hameçons, amorcées avec des morceaux de drap rouge. L'essentiel est que les appâts prennent, sollicités par le sillage du bateau qui marche de toute sa vitesse avec le vent, un mouvement de rotation dans l'eau. Ce mouvement semble donner la vie aux amorces, et le Maquereau, qui craint de les voir fuir, se précipite dessus avec fureur.

Pour obtenir ce résultat, on emploie plusieurs systèmes très-ingénieux. On place sur le trajet de la ligne le plomb (*fig.* 653), dont l'olive est triangulaire et traversée par une tige de laiton courbe, qui fait que l'eau frappe toujours obliquement sur la ligne et la force à tourbillonner.

Les pêcheurs se servent aussi du système figure 654. La ligne s'attache à l'une des extrémités d'un plomb en forme de croissant plat et très-allongé. Chacune des cornes du croissant est munie d'une boucle de ficelle solide, maintenue sur le plomb par un fort empilage poissé et verni. A l'autre extrémité du plomb est montée l'avancée qui se bifurque pour que chaque branche s'attache aux extrémités d'une petite traverse en baleine, elle-même couverte soigneusement d'un empilage verni qui retient une petite boucle à chaque bout. Dans chacune de ces boucles se passe l'empile d'un hameçon semblable à la figure 655. On se rend facilement compte que la forme du plomb en croissant *donne du faux* à la ligne qui, dès lors, sous la traction du bateau, doit prendre un mouvement de rotation sur elle-même et le communiquer aux hameçons.

Fig. 655. — Hameçon à Maquereau (Norw.).

Le dernier système employé est également ingénieux, mais un peu plus compliqué : il se compose (*fig.* 656) d'un plomb en olive triangulaire, aplatie en dessous et d'une forme toute particulière, dont la figure A montre le dessus et B le dessous. Ce plomb est tronqué en avant, ce qui donne un méplat triangulaire dans lequel est ménagé un trou pour emmancher une légère baguette ployante en bois. A partir de la queue A de l'appareil, la ligne se compose de deux fils que l'on voit passer sous B, retenus au plomb par des ligatures pour lesquelles des trous sont ménagés. Ces deux fils, réunis alors, sont attachés autour de la baguette vers le quart de sa longueur et dans la partie la plus épaisse ; ils sont alors tendus, et forcent la baguette à se courber en archet, puis vont s'attacher à son

extrémité. Là ils sont tordus ensemble de manière à former une avancée, et ils se séparent de nouveau à la distance convenable pour fournir les deux empiles qui terminent le système. Le plomb et l'archet ont environ 0m,40 de longueur, plus ou moins, suivant la force du plomb et des lignes.

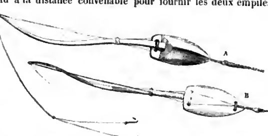
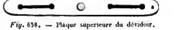


Fig. 656. — Plomb à tige de bois pour lignes tournantes. A dessus, B dessous.

Il n'est pas difficile de voir que la ligne conserve, dans ce système, toute sa rectitude, mais qu'elle se trouve chargée, ***sur le côté***, du plomb et de l'archet courbe. C'est ce qui produit la rotation dès que le bateau marche. La ligne dont on se sert est en crin, non tordu mais *tressé*, et le plus souvent en *crin noir*, que les pêcheurs préfèrent comme plus fort. Cette ligne est enroulée sur une sorte de dévidoir (*fig*. 657) que l'on tient à la main par son manche, et qui tourne facilement sur lui-même. La figure 658 montre une des plaques du dévidoir, celle du dessus qui, comme l'autre, porte des ouvertures spéciales, dans lesquelles les pêcheurs engagent la pointe et le corps des hameçons quand la ligne est ployée.


Fig. 657. — Dévidoir à main.

Comme le bateau marche souvent avec une grande rapidité, la ligne se dévide très-vite ; il importe donc qu'elle n'éprouve aucun temps d'arrêt qui la briserait comme un fil d'araignée ; aussi la fait-on passer sur le petit appareil figure 659. C'est une corne polie montée sur un pied de bois et que l'on fixe dans un des trous pratiqués au bordage du bateau. La ligne passe dans la concavité et se dévide régulièrement et sans secousse ; on se sert également de cette corne pour retirer la ligne qui passe également dessus.


Fig. 658. — Plaque supérieure du dévidoir.

On emploie souvent, pour la pêche du Maquereau, des amorces factices composées d'une sorte de petit poisson en métal brillant (*fig*. 660 et 661). Le premier se termine par une bricole, le second par un hameçon simple, mais l'un et l'autre sont remarquables, non par leur forme exacte de poisson, mais par le talent avec lequel leur figure est combinée pour aider toujours au tourbillonnement nécessaire, et pour le provoquer dans la majeure partie des cas.


Fig. 659. — Glissoire pour la ligne.

Si les pêcheurs de mer n'étaient pas des gens ennemis de toutes précautions, nous regarderions comme un progrès l'emploi d'un petit poisson, *Sardine*, *Sprat*, *Pilono*, *Hareng*, etc., monté sur l'un des engins suivants (*fig*. 662, 663 ou 664) ; car les amorces naturelles valent toujours mieux que les appâts artificiels les mieux

faits, et il est toujours facile, avec un peu de soin, de ficeler ces amorces naturelles assez solidement sur l'appareil pour que le poisson vorace ne les emporte pas au premier coup de dent.

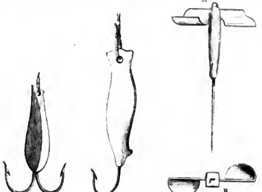


Fig. 660. — Poisson artificiel en métal brillant, à bricole.

Fig. 661 — Poisson artificiel en métal brillant, à simple hameçon.

Fig. 662. — Engin à faire tourner les poissons-amorces. A, vu de côté; B, le même vu en dessus.

Le meilleur appareil est celui représenté (*fig.* 662). Il se compose d'un petit plomb en olive terminé par une queue en pointe et muni d'un crochet recourbé à l'endroit où finit l'olive. En haut A, se trouvent fixées deux ailes hélicoïdales en métal argenté, dont la figure B indique la forme vue en dessus. On enfonce la pointe dans le corps du petit poisson par la bouche, près de laquelle demeurent les ailes ; le crochet empêche l'amorce de s'échapper quand le poisson vorace tirera dessus en attaquant l'amorce. Il ne reste plus, pour que l'engin soit efficace, qu'à attacher au même crochet du haut une petite bricole empilée sur florence qui suivrait le long du poisson-appât, et viendrait s'attacher près de la queue au moyen d'un bout de fil de chanvre.

La figure 663 représente un engin du même genre que le précédent, mais sans ailes tournantes. On enfonce la petite flèche de cuivre dans la bouche du poisson, dont le corps est retenu sur le plomb par les barbes de la flèche. On arme cet engin, comme le précédent, d'une bricole ou d'un hameçon empilé à part.

Fig. 663. — Engin pour tenir un poisson-amorce.

La figure 664 porte sa bricole, et l'olive de plomb a changé de place. Avec cet engin il faut se servir d'une aiguille à amorcer que l'on passe dans la boucle du laiton tordu, et introduire le tout par l'anus du poisson en ressortant par la bouche. C'est le système le moins commode, et nous ne le mettons ici que pour mémoire. Il sera toujours bon de placer un ou deux émérillons sur le trajet de la ligne.

Fig. 664. — Bricole jointe au plomb en olive pour poisson-amorce.

Enfin, pour terminer la revue des engins qui peuvent servir, nous dirons qu'on prend parfaitement le Maquereau au moyen des mouches à Saumon (*fig.* 665 et 666). Il ne faut mettre alors aucun plomb et attendre que le banc soit à fleur d'eau ; le Maquereau est tellement vorace qu'il se jette sur tout ce qui brille ou remue et se prend seul. Une bonne nuit, avec les engins décrits plus haut, rapporte quelquefois 2 à 3,000 poissons par bateau.

La pêche aux *filets dérivants* a plus d'importance encore. Chaque tessure se compose de 40 filets d'une longueur de 20 à 30 brasses et d'une hauteur de 80 à 120 mailles, dont la largeur moyenne est de 38 à 40 millimètres. Ces filets sont en coton, en lin ou en chanvre et très-fins ; les flottes qu'on adapte sont en liége. A la ralingue du fond on fixe, pour maintenir la nappe perpendiculaire, de petites pierres distancées d'une brasse entre elles. Les bateaux sortent dans l'après-midi, passent la nuit en mer et reviennent à terre le matin suivant. Le produit de leur travail est fort inégal ; non-seulement il dépend de ce que le poisson circule isolément ou par bandes compactes, mais aussi des caprices du courant et du vent. Le pêcheur est, en effet, dominé par les éléments; il n'est pas libre de donner au bateau et à la tessure la direction qui lui paraît la plus favorable à ses intérêts. En moyenne, un bateau rapporte 1,000 poissons par nuit.



Fig. 665. — Mouche à Maquereau.

Fig. 666. — Autre mouche à Maquereau.

La pêche du Maquereau avec des *filets fixes* ne donne que de très-faibles résultats, surtout dans les mois d'été ; car les nuits sont si claires, que le poisson découvre facilement le piége. Ces filets se mettent soit sur le fond, soit dans une couche voisine de la surface de la mer.

On prend quelquefois plus de poisson avec les *sennes* et les *filets de barrage*, lorsque le Maquereau pénètre dans les fjords ; il n'est pas rare alors que l'on retire en une fois 10 à 20,000 poissons.

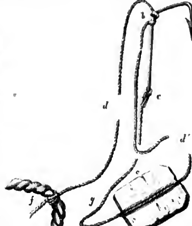


Fig. 667. — Détail (Gr. nat.) de la ligne employée au Pollet pour la pêche du Maquereau. *f* est une portion de la bauffe autour de laquelle est nouée l'empile *dg*. Cette empile a 1m,50 de long : ici elle est repliée et elle attache l'hameçon *a* par un nœud *b* facile à défaire, mais qui empêche l'hameçon de se mêler avec ceux des autres empiles. *e* est un petit liége carré, placé à 0m,40 de l'hameçon et destiné à l'aider à nager entre deux eaux. *c* est l'empilage de l'hameçon, par un simple nœud, à l'extrémité du filin. L'empile part donc de *f* vers *d*, *b* ; elle revient en *dd'* au bouchon dont elle fait le tour, puis en *g*, pour aller en *c* tenir l'hameçon.

Nous extrayons de l'*Étude sur l'industrie huîtrière des États-Unis*, par M. P. de Broca les renseignements suivants sur un mode de pêche employé aux États-Unis pour prendre les Maquereaux, et qu'il serait à souhaiter de voir employé sur nos côtes.

« Les navires qui font cette pêche jaugent depuis 40 jusqu'à 120 tonneaux, et sont mâtés en schooners. Armés de 8 à 12 hommes d'équipage en y comprenant le cuisinier, ils possèdent d'excellentes qualités de marche, une des principales conditions de succès. L'appât pour attirer le Maquereau se compose de poissons et de clams salés. Le poisson le plus communément employé pour cet usage est une

espèce de Clupée (*Clupea tyrannus*), tellement abondante sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre, que les fermiers s'en servent pour engraisser les terres où l'on cultive le maïs.

On triture les clams et les poissons avant de s'en servir, et on les mélange dans la proportion de 1/4 des premiers sur 3/4 des seconds, mais cette préparation ne s'effectue qu'à bord. Avant de saler les poissons, on leur coupe la tête et la queue, et, après les avoir fendus en deux, on leur enlève l'épine dorsale. Quant aux clams, ils sont mis en saumure tels qu'ils sont au sortir de l'écaille. Ces deux espèces de salaisons sont préparées à part dans des barils séparés, par les pêcheurs eux-mêmes ou par des industriels qui s'occupent de ce commerce.

« La confection de cette rogue se fait à bord des navires au moyen de deux instruments qui permettent de réduire, en peu de temps, les poissons et les clams au degré de ténuité voulu pour la pêche.

Le premier de ces instruments se compose d'un cylindre en bois d'un demi-pied de longueur sur six pouces de diamètre, armé à la surface de six rangées de dents, disposées en lignes hélicoïdales. Ces dents, taillées en langue de carpe, ont 0m,019 de longueur, 0m,012 de largeur et sont munies d'une petite queue pour pouvoir les fixer dans le bois. Le cylindre, monté sur un axe, tourne au moyen d'une manivelle manœuvrée à la main dans une caisse rectangulaire, dont les faces, parallèles à l'axe, portent aussi une rangée de dents se croisant avec les premières dans le mouvement de rotation. Cet appareil est fixé à bâbord sur le pont, contre la muraille et par le travers du grand mât. Pour boiser les poissons, on en place une certaine quantité dans la partie supérieure de la caisse, on tourne rapidement le cylindre, et on reçoit les débris par une ouverture ménagée dans le bas de la machine.

Le second instrument destiné à triturer les clams, est formé d'un anneau circulaire en acier ou en fer bien trempé, de 0m,20 de diamètre, 0m,037 de hauteur et 0m,002 d'épaisseur, tranchant à la partie inférieure, et emmanché sur une tige de fer de 1 mètre de longueur environ. Il se manœuvre à la main, en frappant verticalement dans une masse de clams contenue dans un seau ou une petite baille.

Lorsqu'on pêche le Maquereau frais, cet instrument sert encore à broyer la glace à bord des bâtiments pourvus de glacières. Confectionnée au fur et à mesure des besoins, la rogue est d'autant plus efficace qu'elle se trouve d'une nature plus grasse, ce qui dépend uniquement de la bonne qualité du poisson.

Fig. 668. — Hameçon plombé américain pour la pêche du Maquereau.

« Lorsque les pêcheurs, rendus dans les parages convenables, se trouvent au milieu d'un banc de Maquereaux, ils disposent les voiles de leurs navires de manière à faire le moins de route possible. Toutefois, comme ils naviguent assez souvent en grand nombre dans le même endroit, et qu'il pourrait arriver de nombreuses avaries si l'on pêchait indistinctement sous toutes les allures, ils ont adopté, d'un commun accord, l'usage de pêcher tribord amures au plus près, afin que toute la flottille dérive du même bord.

« Les lignes faites avec du chanvre ou du coton sont tantôt blanches, tantôt teintes en bleu suivant les idées des pêcheurs, parfaitement confectionnées,

très-solides malgré leur finesse, et d'une longueur de six à sept brasses au maximum; elles ont environ $0^m,001\ 1/2$ de diamètre. Les hameçons ont la queue prise dans une petite masse de plomb mélangé d'étain, en forme de poire allongée, dont on aura une idée exacte par la figure 668.

« Ce numéro est employé dans les temps calmes. Les hameçons sont amorcés avec de la chair de Maquereau ou de la couenne de porc salé.

« Arrivés sur les parages fréquentés par les Maquereaux, les pêcheurs jettent de la rogue à la mer pour faire lever quelque bande. Ce résultat obtenu, le navire diminue sa vitesse et les lignes sont jetées à la mer. On doit continuer à appâter pendant tout le temps que le poisson mord.

MAQUEREAU BATARD. — Nom que les pêcheurs donnent au *Saurel;* les Anglais l'appellent *Maquereau cheval.* (Voy. SAUREL.)

MAQUEREAU COLIAS (**Scomber colias, Gmel**) — Acanthopt. scombr. Long. max. $= 0^m,45$.

Syn. : *Spanish mackerel*, angl. — *Lacerto*, Nice. — *Auréolbya*, à la Ciotat. — *Cavaluco*, Nice

Ce poisson, plus petit que le Maquereau commun, s'en distingue d'abord par sa vessie natatoire, puis par sa couleur plus obscure avec moins de bandes. Une rangée de larges taches foncées règne sur le dos depuis les nageoires pectorales jusqu'à la queue; les flancs et le ventre sont finement tachetés; la queue, les ouïes et le derrière des yeux sont foncés et brillants.

Ce poisson a les mêmes mœurs que le Maquereau commun dont il n'est peut-être qu'une variété ou un âge plus avancé; il est moins estimé comme nourriture.

On trouve le Colias dans la Méditerranée où il paraît au printemps.

MAQUEREAU COLIAS. — Ce petit Maquereau se trouve plus fréquemment dans la Méditerranée que partout ailleurs sur les côtes de France; moins vorace que l'ordinaire, il se prend moins facilement aux lignes, quoique cependant on le pêche également avec les autres.

Les mêmes appâts lui conviennent.

MAQUEREAULIÈRES. — Espèce de *petites cannières* usitées en Bretagne. (Voy. ce mot.)

MARCHÉS AU POISSON. — Il nous est impossible d'introduire ici les développements dont notre seconde partie, les *Grandes Industries des eaux*, renfermera l'ensemble, sur la consommation des poissons de toute provenance, soit en France, soit à l'étranger; nous ne voulons en dire ici que quelques mots.

Malheureusement aucune statistique n'existait jusqu'à ces dernières années sur la vente du poisson dans les départements. Dans la plupart des villes, l'autorité prenait au fur et à mesure, au jour le jour, les droits d'octroi quand elle en avait établi sur cette denrée, mais personne ne faisait de relevé ni par espèces ni par quantités vendues. On en est donc réduit aux plus vagues appréciations.

Ajoutons encore qu'une partie très-importante du poisson consommé en province passe directement de la main du pêcheur dans celle des consommateurs, sans arriver à aucun marché : la vente se fait, — tout le monde le sait, — par une espèce de colportage qui facilite au plus haut point les pratiques des braconniers, colportage que la loi aurait dû atteindre et surveiller.

Paris, où l'administration est beaucoup plus nombreuse, mieux dirigée, fournit quelques données d'une statistique un peu plus exacte, grâce à l'*institution* des facteurs à la Halle. Nous emprunterons aux ouvrages de MM. Husson et Robert de Massy, les documents suivants.

Classement des Poissons d'eau douce formant l'approvisionnement de la Halle.

ESPÈCES.	NOMBRE.		PRIX.			
	1853	1854	1846	1851	1853	1863
			fr.	fr.	fr.	fr.
Carpes...........	100,123	125,220	1,18 le kilo.	1,19	1,27	1,10 à 1,70
Brochets....... .	132,390	162,920	4,72 la pièce.	4,58	4,88	0,30 6,00
Anguilles...... .	133,010	115,220	2,21 »	2,11	2,09	0,20 5,00
Perches..........	8,995	8,935	1,30 le kilo.	0,98	1,16	0,90 1,00
Tanches.......	27,720	33,440	1,27 »	1,14	1,17	0,90 1,10
Brêmes..........	15,135	17,080	0,90 »	0,75	0,77	0,70 0,80
Barbillons.......	21,474	21,935	1,26 »	1,04	1,11	0,70 1,00
Lamproies.......	1,174	728	»»	»»	»»	»»
Goujons.... . . .	17,910	20,343	9,26 le panier.	7,98	8,32	»»
Poissons blancs...	117,274	126,240	0,84 le kilo.	0,77	0,86	0,50 0,60
	575,205	634,061				
Saumons, la pièce.........			29,03	35,90	32,26	7,00 54,00
Truites, la manne..................			10,43	14,45	14,45	12,00 15,00
Aloses, les deux.....................			6,23	7,51	7,51	3,00 12,00
Éperlans, la manne.....			3,95	4,50	4,50	»»

Avant de dire quelques mots des poissons de mer, nous voulons donner ici un relevé fait par l'Administration des forêts, alors qu'elle s'occupait encore de l'administration des eaux douces de la France, maintenant dévolue aux mains des ponts et chaussées. Nous devons cependant faire observer que les documents sur lesquels ont été établis ces chiffres sont loin d'offrir une sécurité suffisante, et qu'on ne doit les considérer que comme un premier point de départ pour des recherches ultérieures. D'après nos informations personnelles sur les localités qui nous sont parfaitement connues, il faudrait au moins doubler ces chiffres en quelques localités et tripler même, pour approcher de la réalité.

DÉPARTEMENTS.	VILLES.	KILOGRAMMES.
Ain..........................	Bourg......................	36,700
Aisne.......	Laon.......................... / Saint-Quentin.	107,860
Allier....	Moulins..........................	14,885
Alpes (Basses-).....	Digne........................	32
Alpes (Hautes-................	Gap.............................	1,634
Aube........................	Troyes..	7,158
Corrèze...............	Brives .... / Tulle.......................... / Ussel..	6,800
Creuse......	Gueret..........................	1,500

DÉPARTEMENTS.	VILLES.	KILOGRAMMES.
DOUBS	Besançon Baume Montbéliard Pontarlier	43,280
EURE	Évreux	2,171
GARD	Nîmes	111,175
GARONNE (HAUTE-)	Toulouse	20,360
GERS	Auch	1,135
LOIRE (HAUTE-)	Brioude	1,600
LOT	Cahors	8,000
LOT-ET-GARONNE	Agen	3,000
LOZÈRE	Mende	868
MANCHE	Avranches Saint-Lô Mortain Valognes	5,000
MORBIHAN	Ploërmel	6,000
MOSELLE	Metz	14,561
NIÈVRE	Nevers	29,000
NORD	Les 7 chefs-lieux d'arrondissement	36,500
PAS-DE-CALAIS	Arras	3,500
RHIN (BAS-)	Strasbourg	139,500
RHIN (HAUT-)	Colmar	30,000
SARTHE	Le Mans	9,333
SOMME	Abbeville Amiens Doulens Montdidier Péronne	26,300
VENDÉE	Napoléon-Vendée Fontenay Sables d'Olonne	1,433
VOSGES	Épinal	25,000

A Paris on comprend sous le nom de Marée, non-seulement les poissons pêchés à la mer, et livrés à la consommation, mais encore les Crustacés : *Homards*, *Langoustes*, *Crevettes* et *Crabes*, et les Coquillages : *Huîtres*, *Moules*, *Bucardes* et *Vénus*. Bien plus, on considère encore comme *marée* les préparations diverses des poissons marins, qu'ils soient salés, fumés ou conservés dans l'huile. Certes, cette assimilation est forcée; mais que voulez-vous ? Si ce n'est plus de la marée fraîche, cela en fut autrefois... et ma foi ! à la halle aux poissons on n'y regarde pas de si près... pour simplifier le vocabulaire.

Rien n'est curieux comme de suivre la progression ascendante — et trop rapidement ascendante ! — de la consommation des *habitants de l'onde* à Paris. En 1804, la grande ville consommait annuellement 4 millions de kilogrammes de poisson, et cette quantité demeura suffisante pour son appétit jusqu'en 1817 ; mais, à partir de ce moment, elle augmenta de près de moitié, et en 1826, Paris mangeait près de 7 millions de kilogrammes de marée dans les douze mois de l'année. Ce n'est rien comparé au mouvement moderne. Pour arriver à satisfaire les demandes, il faut, dès 1846, 9 millions de kilogrammes ; puis 11, en 1851.

Ici se place un soubresaut dont la cause n'a pas encore été expliquée : nous voyons, en effet, la consommation redescendre, en 1853, à 10 millions environ : mais pour remonter, en 1856, à 11 millions et en 1861 à 12 ! Il est probable qu'aujourd'hui, en 1867, elle est à 15. Cet avant-dernier chiffre, — certainement fort respectable, — se décompose ainsi qu'il suit :

Poissons de mer frais, crustacés et moules..	9,937,340
Poissons d'eau douce, écrevisses	690,075
Poisson salé, morue, etc	1,502,000
Poisson mariné	311,000
TOTAL	12,410,415

Le mouvement d'accroissement des prix est plus rapide que celui de la quantité de matières. Aussi ne devons-nous pas nous faire illusion, et voir là une insuffisance momentanée de la production en retard sur la consommation. La réglementation nouvelle qui atteint le régime des poissons exceptionnels d'eau douce, les effets salutaires de la liberté marine concédée, tout cela va donner un essor nouveau à la récolte, et, pourvu que la pisciculture vienne en aide,— ce qui chaque jour se montre plus certain, — il est probable que l'abondance ne tardera pas à naître sur nos marchés, par suite les prix à baisser, et le poisson à devenir accessible aux bourses pauvres, les plus nombreuses, même dans un pays aussi riche que la France.

Les Anglais eux-mêmes reconnaissent dès à présent (*James C. Bertram*, 1866), combien les pêcheries françaises prennent chaque jour d'importance, surtout dans les endroits où les chemins de fer permettent d'emporter au loin les produits de la pêche, ce qui donne des bénéfices considérables. « Les pêcheries françaises, dit l'auteur que nous citons, sont l'objet de mesures très-importantes au point de vue de leur valeur comme pépinière de bons marins, l'amélioration de la marine étant en ce moment un des objets dominants de préoccupation de l'empereur des Français.

« Le département de la marine pour suivre ces hautes influences a abrogé, avec beaucoup de sagacité, la vieille loi protectrice des pêcheries, et permet à présent aux pêcheurs d'agir avec une plus grande liberté. L'emploi du chalut est devenu par là encore plus général dans tous les ports qui peuvent communiquer par un rail-way avec l'intérieur. C'est ainsi que Dunkerque occupe 60 chaluts, Boulogne 100, Trouville 100, Calais 84, le Tréport 53, etc., et les ports inférieurs un nombre proportionnel. Tous ces filets sont occupés à fournir Paris de poissons de haute mer, ce qui leur est d'autant plus facile que nos côtes sont munies d'excellents ports de refuge, et que les chalutiers peuvent exercer leur industrie avec régularité et succès. (Chap. II, p. 57.)

« Et cependant, sur quelques côtes en France, les pêcheries n'ont pas grande importance, quoique le poisson soit suffisamment abondant. A Cancale, par exemple, les pêcheurs se sont eux-mêmes imposé la restriction de ne pêcher que deux fois par semaine. En Bretagne, en plusieurs des endroits habités par les pêcheurs, le peuple paraît misérable et très-pauvre, leurs bateaux sans valeur, absolument comme chez nous les populations des environs d'Aberdeen. A l'île de Groix, cependant, on doit remarquer une communauté intéressante au point de vue de la pêche et de la marine, composée de matelots habitués à la mer dès leur plus jeune âge, et montant une flottille de 130 bateaux de 20 à 30 tonneaux chacun, dont les habitants sont eux-mêmes propriétaires.

« Aux Sables-d'Olonne, la pêche de la Sardine prend une extension considérable :

la capture des Sprats, jeunes Harengs, jeunes Sardines, — que l'on traite comme Sardines, — procure de très-beaux bénéfices, et un grand nombre de bateaux est toute l'année occupé à ce genre d'affaires. Il n'y a pas moins de 13,000 bateaux sur les côtes de Bretagne, occupés à la pêche de la Sardine, et à ce sujet, quand on considère, d'après Mitchell, que ces pêcheurs dépensent annuellement une somme de 2 millions pour la *rogue* de Maquereau et de Morue, on peut se faire une idée exacte de la valeur importante que prennent les pêcheries françaises. » (Chap. II, p. 59.)

« **Consommation de Londres.** — Quoiqu'il soit très-difficile de faire un relevé exact de la quantité de poissons consommés à Londres, parce qu'une grande quantité de ces animaux sont directement apportés de la mer par les bateaux pêcheurs, nous tâcherons de nous rendre compte, au moins de ce qu'amènent les chemins de fer. Nous joindrons à cela le rapport annuel des commissionnaires et officiers employés à la pêche du Hareng, en Écosse et en Irlande. Voici les quantités venues par les divers chemins de fer.

Londres à Brighton	5,174 tonnes.
Great-Western	2,885 —
Nord	8,303 —
Great-Northern	11,930 —
Nord-Est	27,896 —
Sud-Est	3,218 —
Great-Eastern	29,086 —
TOTAL	88,492 tonnes.

« En Irlande, les statistiques de transport, pour la même année 1866, donnent :

Great-Southern and Western	1,145 tonnes.
Midland and Great-Western	785 —
Waterford and Limerick	374 —
Dublin and Drogheda	10,004 —
TOTAL	13,308 tonnes.

« Un des meilleurs indices de la quantité de poissons prise sur les côtes anglaises est le dénombrement de ce comestible nécessité par la consommation seule de Londres. Il y a quatorze ans, M. Mayter donna la réunion des quantités de poissons achetés à Billingsgate (la halle de Londres), et rien n'est curieux comme le nombre de chacune des espèces ainsi détaillées, par exemple 203,000 Saumons, près de 4 millions de Harengs frais, le reste en proportion. »

A la suite de cette première tentative de statistique réelle, une seconde fut faite par un membre du parlement, profitant de l'institution d'une commission de l'état des pêcheries anglaises. Il arriva aux résultats suivants :

Morues	500,000
Maquereaux	25,000,000
Soles	100,000,000
Plies	35,000,000
Merluches	200,000,000
Huîtres	500,000,000
Pétoncles	300,000,000
Coques	70,000,000
Moules	50,000,000
Homards, par jour	10,000

« N'omettons pas d'y joindre la quantité énorme de poissons sec et saur que réclame la métropole. Mathew estime qu'il lui faut 16,000,000 de Morues sèches et

50,000,000 de Harengs saurs. Les Anguilles ne sont pas au-dessous de 10,000,000 par année, et ainsi de suite pour les Crabes, Crevettes, Sprats, etc. »

MARÉE, TEMPS DE PÊCHE. — La force des marées est changeante ; il y en a de plus considérables les unes que les autres : de grandes, de moyennes et de faibles. On peut donc donner également ces qualifications aux vives eaux qui submergent périodiquement les grèves.

Quand les grandes vives-eaux ont lieu, le courant qui s'établit sur la plage est souvent si violent, en raison de la masse d'eau soulevée, que le poisson ne peut atterrir ni demeurer sur le rivage pour y chercher sa nourriture ; au lieu que dans les vives-eaux moyennes et faibles, s'il y a moins d'espace envahi par la mer, les courants et remous sont moins terribles, le poisson rôde longtemps sur la plage et a le temps de se repaître des appâts.

A mesure que l'eau monte poussée par le flux ou marée montante, les petits poissons arrivent au bord en arrière de la première ou seconde lame qui déferle constamment sur le sable. Ils sont là à l'affût des milliers de particules animales que déterrent du sable les deux lames *fouilleuses*, car il est à remarquer que ce sont elles seulement qui se teignent de la couleur de la plage et viennent rouler les algues et les varechs : quantité de poissons sont donc là derrière attendant les insectes et les débris ; mais comme il y a peu d'eau, ce ne sont encore que les petits et, derrière eux, rôdent les plus gros qui, eux, attendent et mangent un peu tout à la fois les insectes et les petits poissons qui viennent de s'en repaître.

C'est au relais de basse mer, le plus loin possible, qu'il faut tendre ses lignes, afin qu'elles soient le plus longtemps qu'on peut sous l'eau.

MARÈNE. — (Voy. CORÉGONE MARÈNE.)

MARÉNULE. — (Voy. CORÉGONE MARÉNULE.)

MARGAGNE. — Nom de l'Anguille à Libourne. C'est l'espèce nommée *Grig-eel* par les Anglais, *Anguille-chien* par nous. (Voy. ANGUILLE.)

MARGAIGNON. — Nom de l'*Anguille mâle* dans plusieurs départements de la France. (Voy. FINE.)

MARGINATA (Raja). — (Voy. RAIES, § 9. RAIE BORDÉE.)

MARGOTIN. — On donne le nom de Margotin à l'une des longueurs de crins tordus ensemble, — quel que soit leur nombre — et arrêtée par un nœud à chaque extrémité.

Les avancées se font généralement par un ou deux Margotins, suivant la longueur du crin, réunis par une ligature soignée en soie blanche cirée, et vernie fortement au vernis gras.

MARMORATUS (Salmo). — (Voy. TRUITE COMMUNE.)

MARMOT. — Nom provençal de la *Dorade*. (Voy. ce mot.)

MARMOULINE. — Nom de la *Raie torpille* à Granville. (Voy. RAIES, § 13.)

MARON. — Nom du *Mulet céphale* dans plusieurs provinces de France. (Voy. MULET CÉPHALE.)

MARQUER. — Terme qu'emploient les pêcheurs pour désigner que la mer prend la couleur des pièces de poisson. (Voy. SPRAT.)

MARRONNIER ROSE (Æsculus Pavia). — Variété du marronnier d'Inde à fleur blanche (*Æsculus hippocastaneus*), plus rare dans nos climats où elle ne fleurit qu'une fois par an.

Sa semence est employée, comme la coque du Levant, pour empoisonner les poissons, mais avec cet avantage qu'elle ne présente pas, pour l'homme, les dangers de cette dernière.

MARS. — (Voy. CALENDRIER DU PÊCHEUR A LA LIGNE.)

MARSAIQUES. — Nom que l'on donne dans la Manche aux Manets particuliers employés pour la pêche du Hareng. (Voy. HARENG, *Pêche*.)

MARTEAU COMMUN (Squalus zygæna, Lin.). — Chondropt. à branchies fixes, plagiost. Long. max. = 3 mètres.

Syn. : *Peis-limo, limada, toilandolo*, espag. — *Hammer-headed shark*, angl. — *Ciambetta*, rom. — *Balusta*, ital. — *Schlægel fisch*, all. — *Kruyshay, balansvich*, holl. — *Mokarron*, arabe.

Ce Squale, l'un des plus grands de nos côtes, et plus rare dans la Méditerranée que dans l'Océan, présente les caractères généraux de sa famille, mais s'en distingue par la forme en marteau de sa tête. Les yeux sont aux extrémités des branchies et les narines au rebord antérieur; le corps est étroit et grisâtre, le dessus de la tête noirâtre, ses bords légèrement festonnés. Il approche généralement des côtes en juillet, août et septembre. Il entre jusqu'au milieu des rades et s'y montre fréquemment à la surface de l'eau. Au-dessous de la tête et près de l'endroit où le tronc commence, s'ouvre la bouche en demi-cercle, chaque mâchoire garnie de dents larges, aiguës et dentelées des deux côtés; la langue est large, épaisse et libre.

Ce Squale est d'une voracité excessive; il habite les grands fonds vaseux, évite ceux de sable et les roches; il fait sa proie ordinaire des raies. On l'a pris dans la Manche quelquefois dans les filets à harengs dont il attaquait les poissons. Une femelle ouverte contenait 29 petits, parfaitement formés, ayant chacun 0m,45 de long. La chair est dure, filandreuse et peu estimée.

MARTIN-PÊCHEUR. — (Voy. PICAREL MARTIN-PÊCHEUR.)

MARTRAMAOU. — Sorte de filet servant à pêcher l'Ange dans l'arrondissement de Rochefort. Mailles de 0m,19 en carré.

MARTRAME. — Nom de l'Ange de mer à la tête de Buch. (Voy. ANGE DE MER.)

MAXILLAIRES (os). — (Voy. OS INTERMAXILLAIRES.)

MAXIMUS (Pleuronectes). — (Voy. TURBOT.)

MAY-FLY. — Ce mot signifie proprement *hanneton*, mais il semble qu'on l'emploie également par confusion pour désigner l'*Éphémère* à ses trois états, comme larve, nymphe et insecte parfait. On imite très-bien ces deux animaux en insectes artificiels. Nous avons porté ici cette dénomination afin que les amateurs puissent se reconnaître dans la désignation des mouches artificielles anglaises.

MELANURUS (Sparus). — (Voy. OBLADE ORDINAIRE.)

MÉLET ou **MÉLETTE** (Engraulis meletta, Cuv.). — Petit poisson de la Méditerranée qui n'est très-probablement qu'une variété de l'*Anchois vulgaire*, dont on l'a détaché à tort. (Voy. ANCHOIS.)

MELETTA (Engraulis). — (Voy. MÉLET OU MÉLETTE.)

MÉLIS. — Synonyme de *Blanchaille* et de *Blaquet* (voy. ces mots), mélange de diverses espèces de petits poissons de mer dont les pêcheurs garnissent leurs lignes.

MEMBRANES BRANCHIOSTÈGES. — La membrane branchiostège est une véritable nageoire, plissée, reployée sous les opercules et susceptible de s'étendre et de s'allonger; elle est soutenue par un certain nombre de rayons dits branchiostèges. Elle sert à retenir l'eau que le poisson fait passer du gosier à travers les branchies (*fig.* 88 et 89, p. 107).

Les muscles qui font agir cette membrane sont fort nombreux; celui qui les dilate est petit, attaché par son extrémité antérieure, en partie sous l'angle du maxillaire inférieur, en partie aux côtés de l'os hyoïde. Il remonte un peu obliquement de devant en arrière, pour s'attacher à la membrane branchiale par autant de tendons qu'elle a de rayons.

Fig. 669. — Tête de truite montrant les membranes branchiostèges.

MENAICA. — Nom corse du *Sardinal*. (Voy. ce mot.)

MENALOTUS (Idus). — (Voy. IDE MÉLANOTE.)

MENDOLA (Sparus). — (Voy. MENDOLE COMMUNE.)

MENDOLE COMMUNE (Sparus mandola, Cuv.). — Acanthopt. ménides. Long. max. = 0m,40.

Syn. : *Cackerel*, angl. — *Loxiffisch*, all. — *Zee schyter*, holl. — *Menola*, ital.

La couleur générale de ce spare est blanchâtre, plombée sur le dos, avec des raies bleuâtres en long; nageoires rouges, et une tache noire vers le milieu des côtes vis-à-vis la dernière épine de la dorsale. Tous ont des dents en velours ras, en bandes au vomer, et des dents très-fines aux mâchoires; une écaille allongée au-dessus de chacune des ventrales et une entre elles (*fig.* 670).

D = 14 + 11. A = 3 + 9. C = 17. P = 14. V = 5.

C'est un poisson de passage qui marche en troupes; il n'est point vorace et se nourrit de fucus

et d'herbes marines. Il fraie au printemps; c'est le moment où les femelles sont le meilleures : elles sont pleines d'œufs jaunes, en avril, en juillet et en août. Tous vivent près des côtes dans les endroits un peu vaseux ; ils se nourrissent de petits poissons et des mollusques nus qui habitent les Algues.



Fig. 670. — Mendole commune (*Sparus mendola*, Cuv.).

MENDOLE COMMUNE. — La pêche de ce poisson se fait sur les fonds sableux et sur les fonds de roches au moyen des ganguis, des sennes et autres filets traînants. La pêche est abondante en bateau. D'autres fois on prend ces poissons très-près de terre et parmi des herbes, cela dépend des passages. On se sert aussi du filet dit *Bouguière* qui a la maille plus petite que les *Entremaillades*.

Dans le Midi on appelle les femelles *Amendoures* et les mâles *Cagarelles :* les premières sont préférées aux seconds. Chair très-peu estimée.

MENDOLE JUSCLE. — (Voy. JUSCLE.)

MÉNIDES. — 5me famille de l'ordre des Acanthoptérygiens. Ces poissons diffèrent des Sparoïdes par leur mâchoire supérieure très-protractile et rétractile. Presque aucune des espèces ne rentre dans la spécialité de nos études.

MENUSSE. — Synonyme de *Blanchaille* ou *Blaquet*. D'après le règlement sur la pêche maritime côtière, du 4 juillet 1853, on peut prendre tous ces petits poissons, quelles que soient leurs dimensions, pourvu qu'ils ne soient expressément employés que comme appâts.

MER. — (Voy. PÊCHE A LA LIGNE EN MER.)

MERLAN (Gadus merlangus, Lin.). — Malacopt. gadoid. Long. max. = 0m,30 à 0m,50.

Syn. : *Whiting*, angl. — *Molenaer*, holl. — *Hwilling*, danois. — *Saneta*, espag. — *Qvilling*, norw. — *Merlana*, basque. — *Witlinek*, polon.

Ce genre, voisin des Morues dont il diffère par l'absence de barbillons, a le corps un peu aplati des ouïes à l'anus. Depuis l'anus jusqu'à la queue, il est moins aplati et s'amincit. Il est couvert d'écailles molles et si petites qu'on les voit à peine.

Ce poisson a tous les caractères des Morues, il a trois nageoires sur le dos, deux sous le ventre, derrière l'anus, deux ventrales et deux pectorales, toutes grises.

La première nageoire du dos déployée forme un triangle équilatéral et comporte 10 à 12 rayons, la seconde forme un triangle dont un côté est plus petit que les deux autres, on y compte près de 20 rayons. Le troisième aileron, moins élevé que les deux autres, paraît avoir un plus grand nombre de rayons. Quant aux ailerons du ventre, celui qui est près de la queue est plus petit et souvent marqué de taches brunes. Les nageoires latérales sont grises et formées de 19 rayons.

LIB. CH. DELAGRAVE ET Cie
PARIS, 78, R. DES ÉCOLES



Mesnel pinx et lith

Phot. de la Blanchère

MERLAN COMMUN

(Gadus Merlangus Lin)

chues qui les garnissent, les unes sont fixes, les autres mobiles (*fig.* 671).

Le Merlan est généralement blanc brillant, cependant la teinte du dos est olivâtre plus ou moins claire avec des reflets cuivrés jaune clair, le ventre est blanc argenté dans certains endroits. Suivant le fond où l'on pêche ce poisson, il a des couleurs différentes les unes des autres. Ses écailles sont minces, petites et arrondies, attachées à une peau très-fine. La hauteur du corps est partagée en deux par une ligne partant du haut des ouïes, descendant en faisant une courbe plus ou moins grande jusque vers l'aplomb de l'anus, et se prolongeant droit jusqu'à la naissance de l'aileron de la queue.

Le devant de la tête s'affaisse quand la bouche est fermée; et alors la tête a la forme d'un coin. Ce poisson porte entre le museau et les yeux des narines percées d'ouvertures doubles.

La mâchoire inférieure est un peu plus courte que la supérieure; l'intérieur renferme quatre dents. Au palais, se trouvent deux os rudes, et, plus bas, un autre chargé d'aspérités. L'œil, qui est peu animé, est très-grand et couvert d'une membrane mince et transparente.

Ce poisson se nourrit de vers, mollusques, crabes et jeunes poissons. Il vit en troupes près du rivage, aussi le pêche-t-on toute l'année; celui qu'on prend en octobre est le plus gras et le meilleur. (Voy. Temps de frai.) Quand le Merlan a frayé, il devient maigre et fond à la cuisson.

On en distingue plusieurs variétés : *Merlan commun*, Long. max. = 0m,30 à 0m,45. — *Merlan noir* ou *charbonnier*. Long. max. = 1 mètre. — Queue fourchue, tête plus petite et plus pointue proportionnellement que celle du Merlan commun. Couleur générale gris-noirâtre. On lui donne en Bretagne le nom de *Merlan colon* ou *Morue noire*; on le sale souvent. — *Merlan jaune* ou *Lieu*, — *Merlan vert* ou *Sey*.

MERLAN. — Nom employé à Nice pour désigner le *Merlu*. (Voy. ce mot.)

—— Le Merlan vrai se prend sur toutes les côtes de l'Océan à la ligne, pendant toute l'année. En mars et avril, les Merlans mordent difficilement à l'hameçon, on amorce alors avec du foie de porc frais ou salé dont ils se montrent plus avides. Le véritable moment de la pêche du Merlan à la ligne dure pendant les mois de septembre, octobre, novembre et décembre. Le temps du frai dure de la fin d'octobre à février, la chair du poisson est molle alors et il est maigre et allongé; le temps du frai passé, on en prend de petits assez bons jusqu'au mois de février.

Sur la côte de Dieppe on pêche le Merlan aux lignes de fond lestées de cailloux. Les hameçons, portés sur une empile de 1m,50, sont amorcés d'un Pitot ou d'un morceau de Hareng. Les empiles sont attachées environ à 2 mètres l'une de l'autre sur la maîtresse corde.

On peut également pêcher le Merlan au *libouret* ou à la *balle*; et nous ne doutons pas qu'un *Jeu-de-fond* convenablement monté, ou un *Pater-Noster*, remplirait le même but avec un grand avantage; il faudrait seulement que l'un et l'autre portassent un liége ou une petite bouée qui retînt à fleur d'eau la corde destinée à les retirer.

Au reste les Merlans, pendant la bonne saison, mordent avidement à toute espèce d'appât. Quand il fait un peu de gelée blanche, le Merlan mord bien aux hains amorcés avec des vers, et surtout avec des Roserets.

MERLAN VERT. — Nom du *Sey*.

MERLAN JAUNE. — Nom du *Lieu*.

MERLANGUS (Gados). — (Voy. Merlan.)

MERLU (Gadus merlucius, Lin.). — Malacopt. gadoïd. Long. max. = 0m,50 à 1 mètre.

Syn. : *Hake*, angl. — *Merluza*, espag. — *Lyring*, norw. — *Merluê*, breton. — *Merluzo*, ital. — *Stock fisch kabeljau*, allem. — *Sztork fisz*, polon.

Le genre Merlu porte différents noms qui lui sont donnés par les habitants des côtes où se fait sa pêche. Les Bretons le nomment *Merluche* ou *grand Merlu*; il prend le nom de *Merlan* dans la Méditerranée.

Corps très-allongé, comprimé vers la queue, arrondi en avant; le mâle a le corps moins épais et la tête plus petite et plus allongée que la femelle; la tête du Merlu est assez large, mais elle est aplatie et finit un peu en pointe. Gueule bien fendue, mâchoires hérissées de longues dents en crochets et pointues sur plusieurs rangs. Un barbillon à la symphyse, ce qui le distingue des Merlans. Deux dorsales et une seule anale, ce qui le distingue des Morues. (Voy. Temps de frai.)

La mâchoire supérieure est plus petite que l'inférieure, et parmi les dents toutes un peu crochues qui les garnissent, les unes sont fixes, les autres mobiles (*fig.* 671).

Les yeux sont grands, l'iris en est jaune d'or, avec un cercle noir autour. L'œil est couvert d'une membrane transparente.

Des deux dorsales, la plus petite est formée de 9 à 10 rayons; le second aileron commence au-dessus de l'anus et se prolonge très-près de la naissance de la queue. Il porte à peu près 38 rayons.

L'aileron anal commence derrière l'anus et il est placé exactement au-dessus du grand aileron du dos, il a le même nombre de rayons et lui est semblable. Tous les rayons de ces ailerons sont reliés par une membrane très-mince. Les pectorales ont 11 rayons, les ventrales 7, etc., la caudale 19. Certains auteurs, Yarrell entre autres, donnent à la deuxième dorsale 29 rayons, et à l'anale 21 seulement. Les chiffres donnés plus haut sont d'après Pennant.

Les écailles du Merlu sont petites et minces, de la couleur cendrée du côté du dos et de la tête, et deviennent blanchâtres en approchant du ventre. Ces couleurs changent après la mort du poisson. La ligne latérale part de l'angle supérieur des opercules des ouïes et va presque en ligne droite aboutir au milieu de la queue.



Fig. 871. — Merlu (*Gadus merlucius*, Lin.).

La chair du Merlu est très-tendre, quelquefois molle et pâteuse, cependant elle est toujours agréable quand le poisson est pris en bonne saison et sur fond de roche. On en sale souvent sous le nom de *Merluche*. Ces animaux voraces vivent par troupes sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée, où on en prend beaucoup. La chair est bonne, feuilletée et assez estimée.

MERLU. — On pêche le Merlu dans toutes les mers de l'Europe, plus en été qu'en hiver. Les hameçons doivent être amorcés avec des Lançons, de petits poissons blancs de rivière ou même de petites Sèches, et si l'on en manque, des Sardines ou des morceaux de peau d'anguille. On monte les empiles de ces hameçons sur de longues lignes de fond.

Le Merlu est un animal très-vorace. Il suffit qu'on fasse remuer l'appât au fond de l'eau pour qu'il se précipite dessus sans hésitation, sa proie de prédilection semble même être la sardine, et quand ces poissons approchent des côtes, les Merlus les suivent et en dévorent une grande quantité, puisqu'on en trouve jusqu'à dix-sept dans l'estomac d'un Merlu de grosseur ordinaire. Ce poisson non-seulement digère vite, mais rejette ses aliments plus rapidement encore, de sorte qu'aussitôt qu'il est ferré, il vide son estomac dans le but de s'échapper. Ce fait est si constant, que si l'on prend un cent de Merlus à une ligne, pas un n'aura l'estomac plein, à moins que le peu de profondeur où il sera pris ne lui ait pas donné le temps de faire cette opération avant d'être tiré sur le rivage.

Les pêcheurs d'Ouessant, de Sein, d'Audiern, de Penmark, pêchent le Merlu pendant la nuit, à l'aide du tramail. Ceux des Sables-d'Olonne emploient des dragues.

Les pêcheurs ont quelquefois pris des Merlus portant un Lamproyon attaché sur leur corps, et ont remarqué que ce dernier ne lâchait pas prise, bien que le

Merlu fût tiré hors de l'eau. La marque de la bouche se voit sur la peau du Merlu, et il est probable que, sous l'attaque de ce parasite, le gade dépérit s'il ne meurt.

MERLU-BARBU (**Phycis blennoïdes, vel furcatus**, Cuv.). — Malacoptérygiens. Gadoïdes. Long. max. = $1^m,60$.

Syn. : *The great-forked beard*, angl.

Ce poisson a la tête plate en dessus, comprimée sur les côtés, petite en proportion du corps; les yeux grands, les narines doubles, une dépression en avant d'eux; la bouche est grande et garnie de dents fixées sur les deux mâchoires; les dents du palais sont plus fortes. Il a un barbillon sous la mâchoire inférieure.

Le corps est comprimé, surtout auprès de la queue qui est petite en proportion; le ventre un peu gonflé; la ligne latérale elevée à son commencement et ensuite plus basse.

Le corps et la tête sont couverts d'écailles, le dos et les côtés bruns foncés, les opercules verdâtres, le ventre blanchâtre, et les nageoires, excepté les ventrales, pourpre foncé.

On lui voit deux dorsales, la première de 9 rayons, le premier élevé et pointu; la deuxième de 38 rayons; les pectorales sont petites et de 16 rayons; les ventrales sont composées chacune d'un simple rayon très-long, divisé en fourche dont une des divisions est plus longue que l'autre.

La nageoire anale a quelques épines et 31 rayons; la caudale est arrondie et porte 18 rayons mous.

Ce poisson s'approche en hiver des côtes où il recherche l'eau peu profonde. (Voy. Temps et frai.)

MERLU BARBU. — Ce poisson est assez rare sur les côtes de France, il se prend à l'hameçon, en hiver, temps où il s'approche des côtes.

On amorce les lignes avec de jeunes Merlans ou des fragments de crustacés.

MERLU VERDIN. — Ce nom est employé dans le port du Havre, et aux environs en Normandie, pour désigner le *Lieu*.

MERLUCHE. — (Voy. Merlu.)

MERLUCCIUS (**Gadus**). — (Voy. Merlu).

MÉROU (**Perca gigas**, Brünn.). —Acanthopt. percoid. Long. max. = 1 mètre. Poids = 10 kilog.

Syn. : *Mero*, ital. — *Pisanka*, pol. — *Merouba*, basq. — *Anfoussou*, Nice.

Corps comprimé, assez épais, recouvert d'écailles petites, serrées, fortement imbriquées. Ligne latérale presque droite. D. jaune = 24, dont 11 aigus; P. jaune vif = 16 dont les deux premiers

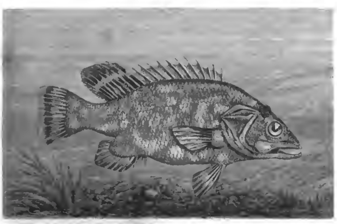


Fig. 672. — Mérou (*Perca gigas*, Brün.).

sont réunis, le reste mou. V = 7 dont 1 aiguillonné. A = 13, les 3 premiers en pointe. C = 20 forme carrée. Couleur générale jaune rougeâtre avec une teinte plus obscure sur le dos; pectorales et tête un peu plus claires (*fig.* 672).

Yeux grands, un peu elliptiques, iris argenté, prunelle noire; narines doubles, inégales, rapprochées un peu de biais; dents recourbées et longues surtout à la mâchoire supérieure; cette mâchoire n'a pas d'écailles, ce qui les sépare des *Barbiers* (voy. ce mot). La mâchoire inférieure seule en a de très-petites.

MÉROU. — Le Mérou se trouve surtout dans la Méditerranée et dans la partie de l'Océan qui baigne les Landes, de l'Adour à la Gironde. Rarement plus au nord. Les points les plus abondants sont Saint-Jean de Luz et Biarritz.

On le prend ordinairement avec des *palangres*. (Voy. ce mot.) Quoique ce poisson habite volontiers la haute mer, il s'approche des rivages en mai et juin sur les côtes de Provence. La chair est estimée en automne; elle a un goût aromatique.

MÉSAIGNE. — (Voy. ABLETTE SIPONCTUÉE.)

MÉTISSAGE DES POISSONS. — Le mode de reproduction des poissons par la ponte isolée, et la fécondation séparée et en masse, favorise la formation des métis, et quand les espèces sont très-voisines, comme dans la très-nombreuse famille des Ables — qui frayent au même moment — on ne doit pas être surpris que certains individus présentent des caractères ambigus et difficiles à déterminer.

La Carpe produit des métis avec le Carrassin, la Gibèle, le Cyprin doré de la Chine; le Rotengle et l'Ablette se croisent.

La Truite commune et le Saumon, la Truite saumonée et *vice versâ*, produisent des mulets.

On cite même (docteur Fraës) un exemple de croisement plus extraordinaire entre deux individus de familles différentes : la Truite ordinaire et la Lotte.

La plupart de ces mulets sont inaptes à la reproduction et cette grande loi de la nature n'a guère plus d'exceptions dans les poissons que chez les animaux d'ordres plus élevés.

On cite, comme féconds, les métis de l'espèce des Carpes entre elles, et ceux des Ombres chevaliers et du Lavaret.

Ce sujet, encore peu connu, n'est guère étudié qu'à l'état de démonstration par les pisciculteurs, nous en parlerons plus en détail dans notre seconde partie : *les Grandes Industries des eaux*.

METTRE DU FOND. — C'est donner à sa ligne, entre la flotte et l'hameçon, une longueur suffisante pour que ce dernier touche le sol de la rivière. On dit aussi : *donner du fond*.

MEUILLE BLANC. — Nom du *Mulet capiton*, en Poitou.

MEUILLE NOIR. — Nom du *Mulet chélon*, en Poitou, décrit par Duhamel.

MEUNIER. — On donne en quelques endroits de France, le nom de Meunier au Chabot et au Chevesne, quoique ces deux poissons n'aient aucun point de ressemblance ni dans la forme ni dans les mœurs, mais il faut remarquer que cette appellation n'est pas simultanée dans le même lieu. — (Voy. CHEVESNE.)

Le nom de Meunier s'applique même souvent à l'Ide, au Rotengle, au Nase, etc.

MEUNIER IDE. — (Voy. IDE.)

MEUNIER ROTENGLE. — Nom donné à l'*Able rotengle*, qui porte aussi communément le nom de *Gardon rouge*.

MICHOU. — Nom provençal du *Muge*. (Voy. ce mot.)

MILANDRE (Squalus galeus, Cuv.). Chondropt. à branchies fixes, plagiost. Long. max. = 2 mètres.

Syn. : *Common tope, peney-dog*, angl.

Les Milandres diffèrent du Requin par leurs évents; ils sont reconnaissables à leur museau allongé, aplati, et à leurs dents en scie seulement sur le côté extérieur. Ce poisson est encore peut-être plus vorace que le Requin, et on en a vu un s'élancer sur le rivage à la poursuite d'un homme qu'il avait cherché à attraper dans la mer et qui avait pu lui échapper. Le corps est fusiforme; la peau non rude, la ligne latérale droite; les ouvertures branchiales petites, placées en avant des pectorales; le lobe supérieur de la caudale tronqué obliquement.

Les femelles font leurs petits en mai ou juin, et ils suivent la mère jusqu'à l'année suivante.

Ce Squale, pris à la ligne, a la même manière que le Squale bleu d'y entortiller son corps dans toute sa longueur. Cette espèce, commune sur les côtes de Bretagne, produit de nombreux dégâts dans les filets à Sardines.

MINAS. — Nom des Poulpes, à Granville. (Voy. POULPE.)

MINUTUS (Gobius). — (Voy. GOBIE AURETTE.)

MIRALET OU MIRALLET (Raie). — (Voy. RAIES, § 5.) Nom qu'elle porte en Provence.

MIRALETUS RAJA. — (Voy. RAIE, § 5.)

MIRANDELLE. — (Voy. ABLETTE MIRANDELLE.)

MIRQUE. — Nom du *Chien de mer* à La Teste. (Voy. ce mot.)

MISGURN COBITIS. — (Voy. LOCHE D'ÉTANG.)

MITRAL (os). — (Voy. VERTÈBRE.)

MŒNA JUSCULUM. — (Voy. JUSCLE.)

MOINE. — Petit insecte que l'on trouve, au printemps, sur les baies, et que l'on emploie pour la pêche des Chevesnes. Il a le corps rouge et écailleux, la tête noire, et porte de longues pattes sous l'abdomen.

—— Nom populaire de l'*Ange de mer*. (Voy. ce mot.)

MOINEAU DE MER. — (Voy. PLIE.)

MOLA (Orthageriscus). — (Voy. MOLE MÉDITERRANÉEN.)

MOLAIRES. — (Voy. DENTS.)

MOLLE OU MOLE. — On donne, sur les côtes de la Méditerranée, ce nom à la *Tanche de mer* (*Physis tinca*, Cuv.). (Voy. ce mot.)

MOLE (*Genre*), (Orthageriscus, Schneid.). — Genre très-voisin des Diodons dont ils ont les mâchoires indivises. Corps comprimé et sans épines, non susceptible de s'enfler. Queue très-courte ; dorsale et anale très-hautes et pointues, joignant la caudale ; pas de vessie natatoire ; une couche de substance gélatineuse sous la peau.

MOLE ÉPINEUX (Orthageriscus spinosus, Bloch). — Plectognathes diodontid. Long. max. = 0m,80.

Ce môle, plus petit que l'espèce vulgaire ou *Poisson lune*, se rencontre plutôt dans l'Océan, et vient se faire prendre quelquefois sur les côtes de Bretagne et dans la Manche. Ses mœurs sont semblables au môle méditerranéen.

MOLE MÉDITERRANÉEN (Orthageriscus mola, Schneid.). — Plectognathes, diodontid. Long. max. = 1m,30.

Syn. : *Molebut, short sun fish*, angl.

Ce singulier poisson, qui pèse quelquefois 150 kilogrammes, a le corps comprimé latéralement et arrondi de telle sorte qu'il a l'air d'une grosse tête de poisson dépourvue de corps. Sa forme arrondie lui a fait donner son nom vulgaire de *poisson-lune*. Le dos est d'un gris bleu sombre, les côtés tirent un peu sur le brun olive et deviennent plus clairs sous le ventre. La peau est rude et à texture solide ; la nageoire pectorale est logée dans une dépression. D = 15. P = 11. A = 15. C = 12.

Les yeux sont brun gris avec un anneau d'une brillante couleur jaune autour de la pupille.

MOLE MÉDITERRANÉEN. — Malgré sa grandeur et sa force, le Môle n'est pas redoutable ; il a la bouche trop petite pour pouvoir s'attaquer aux grands animaux, et ne se nourrit que de petits poissons, de mollusques, de vers et de fucus. Les squales et quelques cétacés lui font seuls la chasse. L'homme le méprise, car sa chair, grasse et visqueuse, répand une odeur désagréable qu'elle conserve, même après avoir été préparée. On dit cependant que son foie est passable, et que, par la cuisson, on peut retirer de l'animal entier une huile utilisable dans le commerce. On prétend que le corps de ce poisson singulier brille dans l'obscurité d'une belle couleur argentée et d'un fort éclat phosphorescent, de sorte que, lorsqu'il nage pendant la nuit, à la surface de l'eau, on le prendrait volontiers pour l'image réfléchie de l'astre des nuits, mais il paraît que ce phénomène n'est pas

continu, car le docteur Ney en prit un qui était beaucoup moins phosphorescent qu'un maquereau ou un hareng (*fig.* 673).

Les pêcheurs disent que le Môle a toujours l'air d'un animal à moitié mort, se laissant flotter sur un côté ou sur l'autre, ou nageant tellement à la surface, que sa nageoire dorsale sort fréquemment de l'eau. Il paraît être un animal stupide et lent, qui ne fait que peu ou point d'efforts pour s'échapper, et laisse les pêcheurs mettre la main dessus pour le prendre et le monter ainsi tranquillement dans leur bateau.



Fig. 673. — Môle méditerranéen (*Orthagoriscus mola*, Schneid.).

D'après Couch, le Môle est migrateur : il habite ordinairement les grands fonds où il se nourrit de végétaux aquatiques, mais dans les temps calmes, il monte à la surface et s'endort flottant avec la marée, la tête et souvent les yeux hors de l'eau. Pris et attaché, il a vu faire à ce poisson des efforts puissants mais maladroits pour s'échapper, se cambrant et se démenant de différents côtés.

MOLE OBLONG (**Orthagoriacus oblongus**, Schn.). — Plectognathes Diodontid. Long. max. = $1^m,90$.

Syn. : *Oblong-sun fish*, angl.

Cette espèce, que l'on a appelée Môle du Cap, remonte jusqu'en Angleterre, et est assez rare. Elle offre cette particularité, que sa peau, au lieu d'être lisse, est dure et divisée en petits compartiments anguleux. Le dos est brun foncé, marbré de taches grises et argentées; les côtés et le ventre ont l'air d'être couverts d'une feuille d'argent rayée de quelques traces gris-brun. Les yeux sont bruns, brillants et argentés, les pupilles bleu foncé. D = 16. A = 16. P = 14. C = 17.

Ce poisson se nourrit de vers, de mollusques, de petits crabes, etc. Yarrell le regarde comme un jeune du môle méditerranéen.

MOLVA (**Gadus**). — (Voy. LINGUE.)

MONTÉE. — (Voy. ANGUILLE.)

MONTER UN FILET. — C'est le munir des accessoires nécessaires pour l'usage auquel on le destine, c'est-à-dire, le garnir de ses *cordes*, *flottes* et *plombées*. (Voy. ces mots.)

MONTURE. — On donne quelquefois ce nom, synonyme d'*avancée*, à la partie de la ligne qui est le plus près de l'hameçon, et que l'on construit en matières spéciales. (Voy. AVANCÉE.)

LIB CH DELAGRAVE ET Cie NOUV DICT GÉN DES PECHES PARIS 78 R DES ECOLES

Mesnel pinx & lith Phot de La Blanchere

MORUE COMMUNE

(Gadus morhua Lin)

MORDACLE. — Nom donné, à Noirmoutiers, à l'*Ange de mer*. (Voy. ce mot.)



MORDACLE. — Nom donné, à Noirmoutiers, à l'*Ange de mer*. (Voy. ce mot.)

MORD-PIERRE. — (Voy. Acanthopsis aurané.)

MORHUA (Gadus). — (Voy. Morue.)

MORUA ÆGLEFINUS. — (Voy. Égrefin.)

MORT. — Comme tous les êtres vivants, les poissons sont sujets à des maladies, et quoiqu'il n'y ait point de médecin parmi eux, il leur arrive de mourir. J'ai été témoin de la mort de l'un d'eux. Aussitôt que la pauvre créature tomba malade, la partie antérieure s'enfonça dans l'eau — bas, plus bas encore ; — l'animal se tenait pour ainsi dire sur sa tête. Enfin, ses forces l'abandonnant de minute en minute, la queue se renversa et le poisson flotta à la surface de l'eau, le ventre en l'air.

La raison pour laquelle les poissons morts flottent de cette manière est facile à saisir. Dès que le corps cesse d'être balancé par les nageoires du ventre, la queue large et musculaire l'emporte en vertu des lois de la pesanteur, et renverse le ventre de bas en haut. Ce dernier organe se trouve alors plus léger pour deux raisons : 1° c'est une cavité ; 2° cette cavité contient les vessies pleines d'air qui contribuent à rendre le poisson flottant.

MORT-A-PÊCHE. — Que l'on écrit aussi : *Mord-à-pêche*, sert à désigner la *Florence* dans beaucoup de localités de la France.

MORTE-EAU. — (Voy. Laisse de basse mer et vive eau.)

MORUE BARBUE. — (Voy. Lingue.)

MORUE (Gadus morhua, Lin.). — Malacopt. Gadoïd. Long. max. = 1m,20.

Syn. : *Cod*, *common cod-fish*, angl. — *Thorskur*, island. — *Skrey*, *Waarstorsk*, norw. — *Ekal Luaksouk*, groënl. — *Kabbelja*, méd. — *Bacolao*, espag. — *Bacalhao*, portug. — *Malkaja treska*, russe. — *Kablion*, polon.

Les Morues se distinguent des autres genres de la même famille des Gadoïdes parce qu'ils ont trois dorsales, deux anales et un barbillon au bout de la mâchoire inférieure.

La *Morue franche* ou *Cabillaud* a la tête grosse, comprimée, la bouche énorme, les yeux très-gros, à fleur de tête, argentés et à pupille bleue, voilés par une membrane transparente. Les dents sont implantées simplement dans les chairs et susceptibles de se mouvoir à la volonté de l'animal.

Corps couvert de grandes écailles grises sur le dos et blanches sous le ventre, avec des taches dorées. Les pectorales sont jaunâtres et les autres grises, le nombre de rayons des nageoires varie beaucoup.

Dorsales : première, 10 à 15 ; deuxième, 18 à 22 ; troisième, 18 à 21 ; pectorales de 20 rayons, ventrales petites de 6 ; anales : première de 20 à 23, deuxième de 16 à 19 ; la caudale est presque carrée de 26. La ligne latérale est toujours blanche, commençant plus près du dos que de la ligne du ventre, courbée au-dessus des pectorales, et redevenant droite à partir de la moitié de la 2e dorsale jusqu'à la caudale. (Voy. Temps de frai.)

La Morue a un estomac énorme, en forme de sac, grand et robuste, elle est d'une voracité dont rien n'approche, avalant tout ce qui remue autour d'elle, et se nourrissant de poissons, mollusques, crustacés, etc.

On en prend souvent en Bretagne à l'entrée de la Manche, c'est ce qui nous a fait donner ici place à ce poisson quoique ce soit un habitant des plus grandes profondeurs, et qu'il n'approche jamais du rivage que pour frayer. Pendant les premiers temps de leur vie, les petits restent sur des atterrages peu profonds ; c'est ce qui explique pourquoi on en prend souvent sur nos côtes de la Manche et du Nord, mais dès qu'ils ont atteint 40 à 50 centimètres, ils descendent dans les grands fonds pour n'en plus sortir qu'à l'époque du frai annuel. Nous ne parlerons pas de la grande pêche de la Morue, qui se fait tous les ans au banc de Terre-Neuve, avec des navires armés exprès pour cela, elle trouvera place dans *les Grandes Industries des eaux*.

La Morue se prend donc un peu partout, en petite quantité ; mais partout le pêcheur à la ligne en mer peut en rapporter, surtout à l'entrée des ports.

Parmi les espèces on remarque : l'*Aigrefin*, le *Dorsch*, le *Capelan*, tous les *Merlans*, etc. (Voyez ces mots.)

MORUE. — Sur tous les marchés, on trouve de la Morue fraîche qui porte le nom de Cabillaud. C'est qu'on en prend un peu partout à la ligne, sur les côtes,

sans qu'elle soit jamais bien commune nulle part dans un pays. La Manche et la pointe d'Ouessant paraissent être les endroits où on en prend le plus.

La Morue se pêche par une grande profondeur avec un bateau qui dérive au vent, ou à l'entrée des ports, où elle affectionne de se cantonner ; mais les grosses se tiendront rarement là. Dans ces passes, on la prend à la pêche à soutenir, avec des crabes mous ou toute espèce d'appâts vifs, poissons, etc.

A la pêche en pleine eau, on profite également de la voracité de ce poisson, pour lui offrir des morceaux de poissons, Gardon, Maquereau, Hareng, Sardines, Capelans, etc. ; on cale ordinairement 70 à 80 brasses de ligne qui est forte (*fig.* 674) et porte un hameçon (*fig.* 676) proportionné à la taille du poisson, de temps en temps, on hale la ligne de quelques brasses et on la laisse retomber en roulant sur l'appareil (*fig.* 677) qui sert à atténuer le frottement quand on la relève ou quand on la file rapidement. Ce mouvement de recul fait craindre à la Morue que l'amorce ne se sauve, elle s'élance et l'engloutit sans y regarder de trop près. La ligne porte une empile de 2 à 3 brasses et un plomb dont le poids varie de 1^{kil},500 à 2^{kil}.

Fig. 674. — Ligne à Morue.

Fig. 675. — Empile de l'hameçon.

Il faut toujours se souvenir que la Morue est un poisson de fond, qui chasse en cet endroit les petits poisssons, les vers, les crabes et les coquillages. Aussi, la prend-on très-souvent aux grandes câblières de jour et de nuit. Il est bon que l'empile de l'hameçon soit faite en fil retors, et plusieurs séparés, pour éviter que les dents de la Morue ne le coupent (*fig.* 675).

Fig. 676. — Hameçon en fer étamé pour la pêche de la Morue.

On pose ces lignes au moment où la mer est basse, entre le reflux et le flux, et on les retire pour les examiner après un séjour sous l'eau, de six heures, c'est-à-dire entre le flux et le reflux.

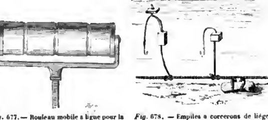


Fig. 677. — Rouleau mobile à ligne pour la pêche de la Morue. Le support de ce rouleau se fixe dans un trou du plat-bord.

Fig. 678. — Empiles à corcerons de liége pour la pêche de la Morue aux grandes câblières.

Il est très-bon d'employer des empiles à corcerons de liége (*fig.* 678), afin que les amorces ne traînent pas sur le fond, où elles seraient dévorées sans profit par les nombreux *crabes* et *étoiles de mer* qui infestent les fonds. Dans le Nord, en Norwége, on emploie souvent les flottes de verre et le système figure 679 pour maintenir les hameçons hors des herbes et animaux de fond.

LIB CH DELAGRAVE ET Cie — PARIS, 78 R DES ÉCOLES

Mesnel pinx' et lith — Phot de la Blanchère

MOTELLE ou MUSTÈLE COMMUNE ou à 3 BARBILLONS
(Motella Vulgaris Cuv)



Pendant que les lignes de fond sont posées, on pêche à la ligne à la main, garnie de deux hameçons montés sur un long morceau de fil d'archal. Chaque pêcheur s'occupe de deux lignes, une dans chaque main, et les charge de plomb assez pour qu'elles aillent à fond.

Fig. 879. — Lignes de fond, à empiles soutenues hors des herbes par des flottes de verre.

MORUE MOLLE. — (Voy. TACAUD.)

MORUE NOIRE. — (Voy. COLIN.)

MOSAICA RAJA. — (Voy. RAIE MOSAIQUE.)

MOSAIQUE (Raia). — (Voy. RAIES, § 16.)

MOTELLA QUINQUE CIRRATUS. — (Voy. MOTELLE A CINQ BARBILLONS.)

MOTELLE. — Nom de la *Loche franche*. — (Voy. ce mot.)

MOTELLE A CINQ BARBILLONS (**Motella quinqua cirratus**, Cuv.). — Malacopt. subrach. gadoid. Long. max. = 0m,20.

Syn. : *Ling, ling cod fish*, angl. — *Lange, langer*, dan. — *Leng, leng dorsch*, allem. — *Langa*, méd. — *Juirksook*, groënl. — *Juliana*, basque. — *Morleann*, breton. — *Lango*, island.

Poisson de plus petite taille que la Motelle vulgaire, à corps moins arrondi et à cinq barbillons moins pointus. La couleur du dos est d'un brun pâle doré ; les côtes sont marquées de taches brunes sur fond blanc. La première dorsale est semblable et également cachée au besoin dans une gouttière ; mais le premier rayon est le plus long.

Opercules cuivrés. Œil petit, près du museau ; iris jaune et noir, pupille noire.

Ligne latérale peu visible, marquée par quelques taches cuivrées. D = 52 brun verdâtre à rayons blancs, bordés de verdâtre. P = 14 verdâtre. V = 6 couleur de chair. A = 40 teintée de rouge sur un fond verdâtre. C = 20 verdâtre également, petite et arrondie.

Un barbillon en dessous du menton, 2 plus petits près du bout du nez et deux autres un peu plus haut près des narines.

MOTELLE A CINQ BARBILLONS. — Cette Motelle ne mord point à l'hameçon. Elle se prend seulement aux grands filets. On la trouve aussi, mais en petits échantillons, en retournant les pierres à la basse-mer, et elle se rencontre, en même temps que les Blennies, dans les flaques d'eau que laisse la marée sur le rivage; on la découvre aussi cachée sous les algues. C'est à l'automne surtout qu'elle est le plus commune.

Elle se nourrit de petits crustacés à carapace mince et de jeunes poissons. Les jeunes ont 0m,05 en juillet. Elle fraye en été. — (Voy. TEMPS DE FRAI.)

MOTELLE A TROIS BARBILLONS (**Motella vulgaris**, Cuv.). — Malacopt. subrach. gadoid. Long. max. = 0m,60.

Syn. : *The bearded Rockling sea Loche*, angl. — *Rodbrum*, norw. — *Mustela*, ital. — *Djelindrjick balak*, turq.

La couleur générale de ce poisson est brune à taches ou marbrures plus rougeâtres vers les flancs. Le ventre est un peu plus blanc, mais conserve toujours le même reflet sanguin sale. Quelques individus cependant ont le dessous de la poitrine blanc de porcelaine, surtout quand on les voit dans l'eau. La tête est piquetée de points blanchâtres, plate, joues enflées et les trois barbillons dressés, un au-dessus de chaque narine, un en dessous du menton ; ils servent sans doute au poisson à un usage analogue aux antennes des insectes. La bouche est grande, la mâchoire supérieure brune, l'inférieure, un peu plus courte que l'autre ; l'animal porte une rangée de dents pointues et saillantes à chaque mâchoire.

Yeux petits, bruns ou noirs, paraissant sur le dessus de la tête. La cornée de l'œil est saillante.

Les deux dorsales sont très-différentes : la première composée d'une membrane découpée et frangée, ou plutôt de rayons très-minces soutenant une nageoire d'une extrême légèreté, se cache à volonté dans une rainure en sillon creusée dans le gras du dos.

Lorsque l'animal est au repos, au fond de l'eau, il se tient en équilibre sur l'anale et sur les deux filets blancs de ses jugulaires, la véritable dorsale est dressée et immobile, tandis que la dorsale plumeuse de l'avant exécute le mouvement continuel ondulatoire tout à fait analogue à celui qu'exécutent les dorsales des Hippocampes et des Syngnathes. Quel est le but de ce mouvement? Quel est l'usage de cette nageoire ou membrane sans cesse en mouvement? C'est ce que l'on ignore absolument.

D = 55. P = 20, raides et tachetées de brun suivant les rayons qui sont plus foncés que la nageoire elle-même. V = 7 un peu en avant des pectorales et se terminent en barbillon mou. A = 49 bordée de blanc en avant. C = 18 petite et arrondie. Les arcs branchiaux semblent garnis de nacre. (Voy. TEMPS DE FRAI.)

MOTELLE A TROIS BARBILLONS. — La Motelle vulgaire ou Loche de mer est un poisson qui se contourne autour des pierres comme une anguille et s'y blottit en embuscade pour atteindre sa proie en la surprenant au passage. Il aime les bas-fonds et s'y nourrit d'insectes aquatiques : il mord bien à l'hameçon amorcé de chair vive ou de vers marins. Sa chair ne se conserve pas, en peu d'heures elle sent mauvais.

MOTELLE VULGAIRE. — C'est la MOTELLE A TROIS BARBILLONS.

MOTEULLE ET MOTEUILLE. — Nom lorrain de la *Loche franche*. — (Voy. ce mot.)

MOTURE. — On appelle ainsi l'effet produit en mer par un coup de vent qui, frappant plus ou moins fortement les falaises du rivage ou les grèves, soulève la terre, la mêle à l'eau et forme ainsi une zone troublée le long des côtes.

Cette circonstance est favorable à la pêche à la ligne.

Il semble évident que le mot *moture* a la même racine que le verbe *movere*, *motum*, mouvement.

MOUCHES ADDITIONNELLES. — On donne ce nom aux mouches artificielles que les pêcheurs mettent sur leur ligne volante, en plus de la mouche qui termine cet engin. Selon nous, cette méthode est mauvaise, à moins que l'on ne veuille prendre que de très-petits poissons blancs. En général, *qui trop embrasse mal étreint*, ce proverbe est bon à méditer surtout à la pêche à la mouche.

Je ne pêche jamais avec plus d'une mouche, mais quelques pêcheurs en emploient deux et même trois, outre celle qui termine la ligne. A mon avis une mouche suffit; un plus grand nombre présente des inconvénients, est plus difficile à manier, et n'offre pas assez de compensation.

Il est certain qu'avec les mouches additionnelles, on peut *quelquefois* prendre deux poissons d'un coup, mais ils sont généralement très-petits. La chance de prendre *deux gros* poissons se présente bien rarement, et si elle arrive, le pêcheur perd, ou très-probablement l'une de ses victimes, ou toutes deux, et en même temps une partie de son attirail. Et, cependant comme il en faut pour tous les goûts, si le pêcheur veut se servir de deux mouches ou plus, la première ajustée devra l'être à environ 1 mètre au-dessus de celle qui termine la ligne, et la seconde $1^m,50$ encore au-dessus. Un plus grand nombre devient ridicule et tout à fait préjudiciable.

La mouche additionnelle s'attache, soit en formant une anse avec le bas de ligne et engageant dans cette anse celle qui porte la mouche supplémentaire, ainsi qu'on le fait pour celle à l'extrémité de la ligne.

On peut encore couper la ligne au point où l'on veut mettre une mouche additionnelle, puis, à cet endroit, pratiquer un nœud anglais BD (*fig.* 680) (voy. ce

mot) — non serré, entre les brins DE et NN duquel on insère la monture de la mouche artificielle terminée, cette fois, par un nœud. On ne lui laisse que $0^{m},10$ de longueur de florence.

Cette méthode est la meilleure pour attacher la mouche additionnelle, parce que celle-ci se soutient mieux *en dehors* de la ligne principale, qu'elle est moins sujette à s'enrouler sur elle, et parce que les nœuds, composant le nœud anglais sur la ligne principale, peuvent être séparés en les repoussant comme dans la figure 680, et la mouche enlevée facilement. Tout ce que nous venons de décrire ne s'applique évidemment qu'à un bas de ligne construit en florence simple.

Fig 680. — Nœud anglais non serré, entre les nœuds D et E duquel on introduit l'extrémité de l'empile.

MOUCHES ARTIFICIELLES (**Confection des**). — La Truite, le Saumon, l'Ombre, le Dard, le Chevesne, le Gardon, l'Ablette, sont, pour la France, les poissons de surface les plus communs. Tous s'emparent avec avidité des insectes que le vent ou un accident quelconque précipite à la surface des eaux. C'est leur métier de faire incessamment cette chasse, et ils s'en acquittent consciencieusement. Or, de ce fait très-connu et depuis longtemps observé, car il est patent, est dérivée la pêche à la mouche artificielle et tous les engins dont elle exige l'usage. Pour prouver à nos lecteurs que le moulinet et autres inventions ne sont pas du tout modernes, je vais, dans la suite de cet article, traduire pour eux quelques passages de Thomas Barker, qui, dans son ouvrage devenu très-rare et imprimé en 1651 (*The art of angling*) leur donnait des leçons excellentes de pêche à la mouche et indiquait tous les objets nécessaires, y compris le moulinet. Il donnait même la composition des sauces auxquelles (si vous voulez, lecteur), vous pourrez arranger les Truites que vous prendrez. Comme curiosité, cette cuisine vaut la peine d'être lue, mais j'avoue ne m'être pas laissé aller aux dangers de l'essayer physiquement.

Or, la pêche à la mouche artificielle est sans contredit la plus active et la plus aristocratique de toutes les pêches; celui qui s'y livre n'est pas forcé de rester immobile comme le pêcheur de fond ou au coup : toujours en marche le long de la rive, il n'a de limite à sa promenade que la valeur de ses jambes, c'est une chasse véritable au poisson, laquelle demande non-seulement de très-bons jarrets, mais exige des bras solides et vigoureux. Autre avantage, plus d'appâts ni d'esches répugnants et sentant souvent moins bon que la rose mais non moins fort, plus d'amorces qu'il faut pétrir avec soin pour les jeter à l'eau, plus de cuisine pour cuire les graines; le pêcheur peut se munir de gants et de gants aussi fins et aussi délicats qu'il le jugera convenable, il n'a plus à manier que des imitations de la nature qu'on pourrait appeler de véritables objets d'art plastique.

La pêche à la mouche artificielle est en Angleterre la pêche des gens comme il faut, des *Gentlemen*, qui tous en font affaire sérieuse et en général y sont passés maîtres; non qu'ils dédaignent la pêche sédentaire, loin de là, mais ils montrent une prédilection évidente pour l'exercice qui nous occupe et qui permet, en s'y livrant, de garder cette tenue soignée et lissée si chère à la *Gentry*.

Or, dans notre belle France, cette pêche est peu employée ; elle attire cependant pas mal d'étrangers qui viennent en jouir sur notre sol, et nous, nous ne la pratiquons pas ou presque pas. On ne peut pas dire que la Truite soit plus commune chez les Anglais que chez nous, elle est autochthone dans les deux pays ; si elle est un peu moins rare dans certaines rivières du Royaume-Uni, en revanche il n'existe en

France que le département de la Seine, c'est-à-dire Paris, où les truites ne se pêchent pas, et encore peut-on y pêcher le poisson blanc de surface dans des conditions de grosseur extrêmement respectable. Il est certain que cette différence de goût tient à une différence de génie des deux peuples, au peuple froid et passif, l'*exercice extrême* de cette pêche; au peuple gai et actif, le *repos* de la pêche sédentaire, rien de plus naturel, c'est la loi éternelle des contrastes.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons sortir de cette apathie tout Français que nous sommes, et nous bien figurer que, contrairement à ce qu'on dit, la pêche à la mouche artificielle n'a pas de mystères insondables et se fait très-facilement — comme les autres pêches — quand on veut y mettre le soin nécessaire.

On a longtemps cru dans notre pays, que cette pêche exigeait l'achat d'engins très-coûteux, c'est encore une erreur; en suivant les conseils que nous donnons dans ce dictionnaire, nous aimons à croire que le lecteur en aura acquis la certitude ; il est tout aussi facile de se faire une canne pour cette pêche que pour une autre. Reste donc le moulinet ; même celui-ci, on peut le faire ; mais quand on devrait l'acheter, il dure autant que le pêcheur, ce n'est donc pas une grande dépense.

A l'article *Pêche au lancer* nous décrivons la manière dont il faut monter sa canne, sa ligne, et apprendre à lancer la mouche sur la surface des eaux, de manière qu'elle y tombe comme un insecte naturel poussé par le vent. Car c'est surtout la Truite qu'il faut chasser avec la mouche artificielle ; elle est le roi des poissons d'eau douce, aussi devons-nous examiner ensemble ses mœurs carnassières.

Faisons-nous petits, très-petits, cachons-nous derrière un buisson, un arbre, un obstacle quelconque et observons, on dit que c'est une bonne manière d'apprendre. Que voyons-nous? A chaque insecte qui tombe, ou qui seulement rase la surface de l'eau, la Truite s'élance et de sa dent impitoyable en fait une proie assurée. Ses mouvements sont tellement soudains, si rapides, que vous croiriez qu'elle n'a pas le temps d'examiner la proie qu'elle avale. Erreur ; essayez d'attacher un insecte par la patte et de le jeter à l'eau, vous verrez combien il sera respecté, et comme autour de lui les autres seront gobés. Il aura beau se débattre d'une façon engageante, la rusée commère ne s'y laissera prendre que bien rarement... et encore !

Il semble tout simple que le pêcheur en voyant ce manége, se fasse ce raisonnement : puisque la Truite aime les insectes, je vais lui en offrir; puisqu'elle y voit clair, je monterai mon hameçon sur une florence très-fine. C'est parfaitement raisonné. Mais la Truite se tient le plus loin qu'elle peut des rives découvertes, il faut donc faire arriver sa mouche ou son insecte, là où est la Truite ; il faut donc le *lancer*, et là est la difficulté. On a réussi une fois à mettre l'insecte au milieu de l'eau, très- bien, la Truite n'était pas là ou n'a pas mordu, le courant a peu à peu ramené la ligne au bord, il faut la lancer de nouveau, mais le mouvement brusque nécessaire pour y réussir déchire l'esche ou la fait vaciller sur la pointe de l'hameçon, au troisième coup l'insecte s'échappe ou se brise...., c'est à recommencer.

Telle est la cause de l'invention des mouches artificielles. Celles-ci sont solides, elles ne se débattent pas aussi bien sur l'eau qu'un insecte vivant, mais le pêcheur y supplée par son habileté et son coup de poignet, et surtout.... elles réussissent. C'est le principal. Mais il faut noter en passant que, — semblable en cela à beaucoup d'animaux à poil et à plume, — le poisson est avide de ce qui lui semble nouveau. Qu'un objet un peu éclatant tombe à l'eau ou voltige à sa surface, poisson de fond, il se sauve, ce n'est pas son affaire, poisson de surface il obéit à son

instinct, il y vient, et le plus souvent il se jette avidement dessus. C'est le secret de la réussite de la *cuiller*, du *tue-diable*, etc. (Voy. ces mots.)

Il faut donc se procurer des insectes artificiels. On peut en acheter, mais le plus simple est d'en faire, et c'est si simple que tout le monde *peut* et *doit* y réussir, car l'insecte artificiel est une imitation *très-libre* de la nature, et les meilleurs sont presque toujours ceux qui ne ressemblent à rien et que les Anglais nomment *fancy* (fantaisie). Ils sont de couleur bien vive ; quelle qu'elle soit, la Truite les aime. C'est bien! Comme elle gobe, elle est gobée, et tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles !

Ce serait tout un art à apprendre, s'il fallait faire des insectes vrais; l'expérience a prouvé que les poissons n'étaient pas si forts en histoire naturelle qu'ils ne se trompassent un peu sur les espèces et ne prissent jamais, pour leur repas, que tel papillon et, pour leur dessert, que telle phrygane ou tel cousin délicat. Un petit faiscean de plumes, de soie et d'or qui voltige à la surface de l'onde est nouveau et brillant, donc *appétissant*, cela lui suffit, il n'a pas besoin de savoir s'il est semblable à l'insecte qui vole en majorité ce jour-là même, et la prétention des pêcheurs de choisir dans leur porte-feuille l'insecte qui ressemble le plus à celui qui tombe, pour s'en servir, nous semble une prétention outrée et inutile, contre laquelle l'expérience et le raisonnement protestent à qui mieux mieux.

Cinq ou six mouches bien faites (*fig.* 681), de grosseur et de couleur variées suivant la grosseur du poisson que l'on désire prendre, et suivant la pureté ou l'obscu-



Fig. 681. *Fig.* 682. *Fig.* 683. *Fig.* 684.

Mouches artificielles variées de grosseur, de forme et de couleur.

rité de l'atmosphère, sont suffisantes pour le pêcheur sage et expérimenté. Il en choisira une de nuance *claire* par un jour lumineux et serein, une plus *foncée* par un jour couvert ou une eau moins limpide, c'est tout ce qu'il faut. Et maintenant, il suffit de savoir les construire pour en posséder au besoin une provision inépuisable, car elle se renouvelle sans cesse ; pour savoir il faut apprendre, et nous allons essayer de montrer.

La soie, la laine et la plume de différents oiseaux, les fils métalliques ; telles sont les matières premières des insectes artificiels. Avec la soie, la laine et le coton, on confectionne le corps des gros insectes : leurs pattes, les ailes, les antennes se font avec de la plume noire, grise, jaune ou rouge. Mais il est un principe qui doit dominer toute cette fabrication : c'est que, quel que soit le talent avec lequel est faite une mouche artificielle, elle *paraît au poisson beaucoup plus grosse qu'elle n'est.* Quelle est l'explication de ce mystère ? Nous ne le savons point, mais le fait est patent : prenez un insecte naturel, — plus gros qu'une mouche artificielle ordinaire, — les petits Chevesnes, les Dards, les petites Truites l'attaqueront hardiment : mettez l'insecte artificiel de *même grosseur* à sa place, la grosse Truite et les gros Chevesnes l'attaqueront seuls. Or, le gros poisson attaque surtout la grosse esche ; donc, pour le poisson, cette *petite* mouche artificielle est *grosse*. Donc, pour bien pêcher, le moyen de réussir c'est de se servir d'insectes artificiels *extrêmement petits*.

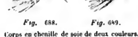
Les petites mouches, les moucherons, les cousins (*fig.* 685 à 687), se font avec de la plume seulement, — que l'on prend sur le coq, le chapon, la perdrix, la bécasse, la pintade, le canard mâle, — les meilleures sont celles qui se mouillent le plus difficilement. Chez le coq et le chapon, les meilleures plumes sont celles de la collerette, on en trouve de toutes les couleurs.


Fig. 685. *Fig* 686. *Fig.* 687.
Moucherons et cousins en plumes tournées autour de la hampe de l'hameçon.

La barbe de la plume du paon ou celle de la plume d'autruche forment les meilleures matières pour construire les corps des insectes, et sont bien préférables aux chenilles en soie de différentes couleurs qui se mouillent et se déforment sous l'eau (*fig.* 688 et 689).


Fig. 688. *Fig.* 689.
Corps en chenille de soie de deux couleurs.

On arrache le pennon des grosses plumes — du haut en bas — pour avoir un ruban barbelé, quant aux petites du coq, on les emploie telles qu'elles sont. On choisit de la soie de même couleur, l'on place l'hameçon entre ses doigts, le dard en dehors de la main, c'est-à-dire en avant des doigts et en dessus; cet hameçon porte la florence empilée soigneusement. Alors on fait deux ou trois tours avec la plume au bout de l'hameçon vers le coude et deux tours par-dessus avec la soie, en ayant soin de passer celle-ci entre les barbes ouvertes, sans les ployer. On remonte ainsi le long de la hampe, en passant quelques tours de soie tous les trois ou quatre tours de plumes. On se sert ordinairement, pour monter ces mouches, d'hameçons limerick sans palette (*fig.* 690), ils ont la hampe plus longue et plus mince.


Fig. 690. — Limerick sans palette pour mouche artificielle.

Arrivé donc à l'extrémité de la hampe, il faut arrêter tout cela. On prend alors un petit morceau de soie fine, d'environ 10 centimètres, que l'on double et que l'on place, la boucle tournée vers la palette, sur la plume et la première soie. On continue à faire passer sur les deux bouts de la boucle, la première soie qui retient la plume, et quand on a fait un certain nombre de tours, — le moins possible, — on passe l'extrémité de la soie dans la boucle entre l'un des deux petits bouts de la boucle, celle-ci se serre, et le tout est arrêté. Rien de plus simple, comme on le voit, que cette manière de faire, ce qu'on appelle en terme de pêche les chenilles et les cousins.

Il faut maintenant à présent apprendre à confectionner les mouches à corps; cela n'est pas plus difficile. On empile un hameçon de grosseur appropriée sur une florence bien choisie, ayant soin que la soie poissée qui a servi reste libre aux deux extrémités de la ligature arrêtée, sur une longueur de $0^{m},20$ à $0^{m},25$. On pose alors sur le haut de la hampe, et les pointes fines tournées à l'opposé du dard de l'hameçon, une barbe de plume de paon ou d'autruche et une plume de la collerette du coq, longue, mince et bien velue. Après avoir solidement attaché ces deux plumes avec l'extrémité supérieure libre de la soie poissée, on tourne, en spirale pressée sur la ligature, la barbe de paon ou d'autruche, jusqu'en face de la pointe de l'hameçon et là on l'arrête avec le second bout de soie poissée.

On a fait ainsi le corps de la mouche, et l'on peut le rendre plus brillant en l'en-

tortillant d'un fil d'or ou d'argent placé en même temps que les deux plumes ; mais cet enjolivement n'est pas une nécessité, et rien ne prouve même qu'il soit un perfectionnement, quoique le poisson soit attiré — comme nous l'avons vu — par les brillants ou une couleur éclatante.

Pour revêtir ce corps des soies ou poils qui doivent l'entourer, on prend la plume de coq qui reste libre par sa pointe et on la tourne aussi en spirale sur le corps de la mouche. Arrivé en bas, on la lie aussi avec la soie libre, et on coupe les bouts de soie et de plume : la mouche ou chenille est terminée par le bas.

Pour couvrir mieux le dard de l'hameçon, on fait en dessus avec le bout de soie supérieure près de la palette, deux ou trois tours sur les barbules de la plume, de manière à les coucher un peu sur celles qui sont plus bas et à leur donner en même temps une plus grande solidité. Arrêtez la soie et coupez-la, la mouche est prête à servir. Pour faire une mouche artificielle à ailes, il faut agir absolument de même, seulement choisir une plume de collerette de coq, à barbe le plus courte possible et moins longue, car elle sera arrêtée à la moitié supérieure du corps de la mouche. On choisira alors deux petites plumes égales, minces et souples de la couleur appropriée, on les attachera au haut de l'hameçon, les pointes des barbes tournées vers le dard de l'hameçon, mais en dessus de la courbure, et après avoir terminé le corps, on les fixera par quelques tours de la soie poissée qui reste à la partie supérieure de l'hameçon.



Fig. 691. — Mouche à ailes.



Fig. 692. — Mouche à ailes.

On terminera par quelques tours en dessus du tout, pour que les ailes et les barbes ne puissent pas se relever et la mouche à ailes sera terminée et prête à servir (*fig.* 691, 692, 693, 694).

Il est facile de voir en lisant ce qui précède, combien toute cette fabrication est simple, puisque le pêcheur reste libre de la couleur et de l'arrangement de ses mouches ; toutes sont bonnes, quelles qu'elles soient ; le temps seul de les appliquer à la pêche varie, et assortir les unes à l'autre constitue la plus grande partie du talent à acquérir pour bien pêcher à la mouche artificielle.



Fig. 693. — Mouche à ailes.

Nous empruntons au traité de *Grey Drake* (London, 1863) quelques passages intéressants sur les mouches artificielles usitées en Angleterre : ces passages compléteront aux yeux du lecteur ce que les articles *Choix des insectes artificiels, suivant les lieux et suivant le temps*, pourraient avoir d'obscur.

« La grande quantité de mouches artificielles diverses est parfaitement inutile, et je suis convaincu que si le poisson est disposé à mordre sur la mouche, peu importe laquelle on emploie comme forme et comme couleur, pourvu qu'elle ait la grosseur convenable. Lorsque les Truites ne sont point disposées à prendre la mouche, vous pouvez essayer sans succès toutes celles que vous avez en portefeuille. J'ai pêché par expérience pendant une saison entière avec deux mouches seulement, le *Coachman* et le *Governor*, et j'ai parfaitement réussi même pendant le mois de



Fig. 694. — Mouche à ailes.

mai, alors que l'eau est couverte de phryganes, et que les poissons les saisissent avidement.

« Les *mouches de mai*, nos 4 et 5 ci-après, sont certainement très-recherchées par la Truite, et je ne conseille pas de pêcher avec d'autres pendant le temps des phryganes, quoique la Truite les prenne aussi bien avant qu'après ce moment-là. Ces insectes durent de la fin de mai à la fin de juin.

« Les mouches désignées dans la liste suivante suffisent amplement pour toutes les époques de l'année et pour la majorité des pays.

No 1. — *The March Brown*..................		Se représente par une mouche à corps brun, avec des ailes brunes et la queue longue.
2. — *The Governor*....................		Mouche à corps brun, ayant un point rouge à l'extrémité du corps, avec les ailes brunes.
3. — *The Coachman*..		Mouche à corps noir, avec les ailes blanches.
4. — *The Green Drake*..	May-Flies...... Mouche verte...	Phryganes ou mouches de mai.
5. — *The Grey Drake*...	May-Flies...... Mouche grise...	Phryganes ou mouches de mai.
6. — *The Red Hackle*..................		Mouche rouge sans ailes.
7. — *The Black Hackle*..................		Mouche noire sans ailes.
8. — *The Blue Dun*..................		Mouche couleur de fumée, sans ailes.
9. — *The Alder Fly*..................		Mouche à corps noir, avec les ailes rouges.
10 — *The Black Gnat*..................		Petit cousin noir.

« Le *Coachman*, ou mouche no 3, doit son nom, dit-on, à cette circonstance, qu'il a été inventé et recommandé par un cocher, célèbre pêcheur. C'est une mouche fort utile que la Truite saisit promptement dans toutes les eaux et pendant toute la saison, bien qu'elle ne ressemble à aucune mouche naturelle ; elle est préférable même à la *phalène blanche* pour la pêche du soir.

« Choisissez les mouches de mai avec des ailes grandes et relevées, le corps plein et de longues queues ; n'employez pas de mouches qui ne soient pas montées sur des limericks; moitié petites, moitié grosses de chaque espèce, c'est tout ce qu'il en faut.

« Pêchez n'importe avec quelle mouche, sur monture fine, si le temps est brillant, l'eau claire et le vent faible ; grosses, avec une florence forte, si le temps est nuageux, s'il vente ou s'il pleut et quand l'eau est trouble. La plupart des pêcheurs de premier ordre et les plus chanceux, — *les vieilles mains*, comme disent les Anglais, — n'emploient jamais d'autres mouches que le *red* et *black hackles*, le *blue dun* (nos 6, 7 et 8), et le *black gnat* (no 10) de la liste ci-dessus. »

MOUCHE DE HAIE. — (Voy. MOINE.)

MOUCHES DE MAI. — (Voy. MAY FLY.)

MOUCHES NATURELLES (Musca, Lin.). — Genre d'insectes diptères de la famille des Athérinées, type de la tribu des Muscides.

Corps oblong à peu près cylindrique; tête globuleuse, un peu plus large que longue portant deux yeux très-grands et à réseaux et trois petits yeux lisses distincts ; front aplati, et présentant un espace arrondi en haut duquel sont insérées des antennes à trois articles ; trompe membraneuse, coudée, rétractile et terminée par deux lèvres. Corselet cylindrique et abdomen ovalaire. Ailes grandes et horizontales. Pattes longues, grêles, terminées par deux crochets et deux pelotes couvertes de poils rudes.

Les larves sont les *asticots*.

Fig. 695. — Mouche domestique (*Musca domestica*, Lin.).

Les mouches sont communes pendant les mois d'été; quelques-unes sucent le miel des fleurs, mais la plupart des espèces s'attaquent aux matières animales ou végétales en décomposition. Il existe un grand nombre d'espèces de ces insectes.

L'espèce type est la Mouche domestique (*Musca domestica*, *fig.* 694) commune partout dans les appartements ou les cuisines où elle est très-importune.

Elle est longue de 5 millimètres, a le corselet cendré, l'abdomen cendré et jaunâtre en dessous ; les ailes transparentes.

La *Mouche à viande* ou Mouche bleue ou Mouche pourrisseuse (*Musca calliphora*) (*fig.* 696) long. 1 centimètre, thorax noir, abdomen bleu métallique, tout le corps couvert de longs poils noirs et raides.

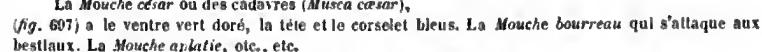
Variété ; la *Mouche vivipare* qui pond ses larves déjà écloses sur les matières animales qu'elle rencontre dans les habitations.

La *Mouche des bœufs* (*Musca bovina*) se distingue de la *Musca domestica* par les côtés de la face et du front qui sont blancs, elle porte une bande dorsale noire. Très-commune dans les fermes.

Fig. 696. — Mouche à viande (*Musca calliphora*).

Fig. 697. — Mouche César ou dorée (*Musca cæsar*, Lin.).

La *Mouche césar* ou des cadavres (*Musca cæsar*), (*fig.* 697) a le ventre vert doré, la tête et le corselet bleus. La *Mouche bourreau* qui s'attaque aux bestiaux. La *Mouche aplatie*, etc., etc.



Les araignées, les hirondelles et la plupart des oiseaux font aux mouches une guerre continuelle. Les poissons en sont également très-friands, et en dévorent le plus qu'ils peuvent sans que la race de ces incommodes animaux semble diminuer. Les espèces principales que nous rencontrons facilement dans nos cuisines sont les mêmes qui nous ont fourni les asticots, elles sont aussi bonnes, sous leur forme parfaite, pour la pêche à la mouche, qu'elles l'étaient à l'état de larves pour la pêche de fond.



Fig. 699. — Boîte à mouches, vue en dessus du côté du tulle.

Ces mouches se prennent au moyen d'un filet V (*fig.* 698) et sont mises dans une boîte spéciale ABC (*fig.* 699) de laquelle on les extrait une à une suivant le besoin.

Les plus communes autour de nous, sont :

La Mouche à viande (*Musca vomitoria*, Lin.), (*fig.* 696) une des plus grosses de notre pays ; elle a le front fauve, le thorax noir, l'abdomen demi-bleu luisant avec des raies noires.



Douée d'un odorat très-délicat, elle est attirée de très-loin par la viande et les matières animales sur lesquelles elle vient déposer ses œufs. Son bourdonnement assez fort est connu de tout le monde. Les larves, au moment de passer à l'état de chrysalides, s'enfoncent en terre, ou se retirent dans un endroit écarté et sec, comme derrière les placards, armoires, boiseries, tentures, où l'on retrouve les débris de lymphes en grand nombre.

Fig. 698. Filet à prendre les mouches.

Fig. 700. — Boîte à mouches, vue en dessous du côté de l'ouverture.

La Mouche dorée (*Musca cæsar*, Lin.) (*fig.* 697) a le corps d'un beau vert doré, luisant, avec les pieds noirs. Elle est très-commune dans les champs et aux bords des eaux pendant les chaleurs de l'été. Elle pond sur les matières d'origine animale quelles qu'elles soient et a une telle subtilité d'odorat, qu'un simple petit poisson mis au soleil pendant quelques minutes suffit pour en attirer des quantités que l'on prend facilement au filet (*fig.* 698) et qui servent immédiatement à mettre à l'hameçon. La voracité de ces insectes est telle, en été, qu'il faut absolument laisser dans l'eau au moyen d'un sac EFS (*fig.* 701) ou d'un filet à cercle FBP (*fig.* 702), le poisson que l'on prend à la mouche, si l'on veut que les pontes des mouches volant de toutes parts ne le décomposent pas en très-peu de temps.

Comme toutes les mouches craignent l'humidité, il faudra, si l'on se sert d'un panier (*fig.* 703), le garnir au fond d'une couche épaisse d'herbes mouillées, y déposer le poisson au fur et à mesure et le recouvrir de même d'une épaisse couche d'herbes mouillées, encore ce moyen n'est-il pas toujours efficace.

Fig. 701. — Sac à poissons.

Fig. 702. — Filet à cercles.

La *Mouche domestique* (*Musca domestica*, Lin.) (*fig.* 695). — Thorax gris cendré à quatre raies

noires; abdomen brun noirâtre tacheté de noir, en dessous brun rougeâtre. La larve ou asticot vit dans le fumier chaud et humide.

La Mouche vivipare (*M. carnaria*, Lin.), qui a les yeux notablement écartés l'un de l'autre, un peu plus grands et plus allongés que la mouche de la viande; elle a le corps cendré, les yeux rouges, des raies sur le thorax et sur l'abdomen des taches noires carrées.



Fig. 703. — Panier de pêche.

La femelle est vivipare et dépose les larves qui remplissent la capacité de leur abdomen sur la viande, les cadavres, les plaies de l'homme et des animaux.

Il faut remarquer en terminant que toute espèce de mouches vives sont bonnes pour la pêche des poissons de surface; on les prend, au même moment on les enferme, et l'on pêche. Comme la pêche à la surprise réussit surtout durant la grande chaleur, c'est aussi l'instant où les mouches et tous les insectes sont le plus nombreux. Cependant si l'on a eu le temps de faire une provision avant de partir, on perdra moins de temps et la pêche sera plus fructueuse.

MOUGOU-FLAVETOUR. — Nom provençal du *Mulet sauteur*, qu'ils appellent aussi Mulet de mer, par opposition au *Muge céphale*. (Voy. ces mots.)

MOULE. — Nom languedocien de la *Blennie phycis*. (Voy. ce mot.)

MOULES (Filets). — On donne ce nom à des morceaux de bois de grosseur déterminée, sur lesquels on enroule le fil qui sert à mailler un filet. C'est ce moule (*fig.* 704) qui donne à toutes les mailles une grandeur égale et déterminée d'avance, suivant l'usage auquel on les destine. Quant à l'utilité des nœuds qui rejoignent les fils pour former chaque maille, elle est évidente, puisque le tissu de cette espèce d'étoffe serait beaucoup trop lâche pour que, par simple entrelacement, les fils pussent conserver une place régulière. On a donc dû arrêter ces fils en les joignant par des nœuds dans tous les endroits où ils se croisent.

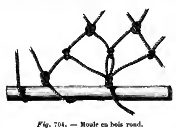


Fig. 704. — Moule en bois rond.

Les Moules ont une section tantôt ronde, tantôt carrée, mais plus souvent de la première forme, parce qu'ils usent moins le fil. Leur longueur ne dépasse guère 30 centimètres, car ils doivent être tenus entre le pouce et l'index de la main gauche. Leur diamètre dépend de l'ouverture à donner aux mailles. (Voy. Mailles.)

MOULES DE RIVIÈRE. — (Voy. Anodonte et Appat.)

MOULINET. — Nous avons réuni dans une seule figure plusieurs systèmes de moulinet, afin que le lecteur puisse parfaitement se rendre compte des avantages et des inconvénients spéciaux aux uns et aux autres. Occupons-nous d'abord du moulinet en lui-même, nous dirons ensuite quelques mots de la manière dont on le fixe à la canne.

Avant tout, répétons une fois de plus ce que nous avons déjà dit à plusieurs reprises, c'est que le Moulinet est indispensable au pêcheur à la ligne, quels que soient la grandeur ou le genre du poisson auquel il s'adresse. C'est au moment où l'on cherche modestement de petits poissons de friture, que l'on est mordu par une pièce de résistance; sans moulinet, tout est perdu. Il en est de même de l'épuisette — la croix du pêcheur — dont on ne sent jamais mieux l'utilité que quand, vous manquant, un beau poisson retombe lourdement à l'eau devant vos pieds.

Le moulinet figures 705 et 706 est un moulinet *simple*, c'est-à-dire non *multiplica-*

teur. On a, en effet, imaginé d'augmenter, au moyen d'un engrenage, la vitesse de rotation de la bobine centrale du moulinet sur laquelle s'enroule la ligne, ce qui permet de repelotonner celle-ci beaucoup plus rapidement que quand la bobine ne fait qu'un tour à chaque tour de manivelle : E est une sorte de verrou à coulisse qui fait saillir une petite tige hors de la platine opposée à celle F que nous voyons. Cette petite tige entre dans un trou percé dans la branche de la manivelle, et, par conséquent, empêche celle-ci de tourner, et par suite, la bobine de dérouler la soie.

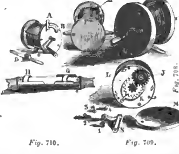


Fig. 705. Fig. 706. Fig. 707. Fig. 708. Fig. 710. Fig. 709.

Il est très-important, dans toute espèce de moulinet, pour qu'il soit bien fait, que les deux extrémités de la bobine joignent très-exactement contre chaque platine, de peur que la soie de la ligne ne s'engage entre elles et ne soit coupée ou n'arrête brusquement le moulinet, ce qui aurait pour résultat, s'il était en action, de briser la gueule du poisson et de le faire perdre immédiatement. Pour éviter cet accident, on encastre dans les platines les extrémités de la poulie, et, de cette manière, le fil ne peut s'y introduire.

De quelque cause qu'il vienne, le plus fâcheux accident qui puisse arriver en se servant du Moulinet, c'est un arrêt subit dans sa marche.

Le Moulinet (*fig.* 705) est un appareil *simple* également, mais à déclic à ressort, que nous avons imaginé et fait construire, car, nous ne le tairons pas plus longtemps, nous sommes partisan des moulinets *simples*, qui nous ont toujours semblé marcher assez vite pour repelotonner la ligne tout aussi rapidement que les multiplicateurs et bien plus *délicatement* qu'eux, quand un poisson entraîne le fil.

Le mécanisme de ce petit Moulinet est d'une extrême simplicité et bien préférable au verrou, — impossible à manœuvrer, — du premier. Avec celui-ci, on pêche, le moulinet toujours à l'arrêt, et il suffit, au moment où l'on a ferré, d'une simple flexion du pouce pour lui rendre la liberté. A, est un déclic que le pouce chasse un peu en avant au moment voulu; ce déclic presse légèrement par son biseau sur le ressort B qu'il soulève. Une goupille, entrant dans un trou d'une des extrémités de la bobine mobile, maintenait celle-ci en position, et, lorsque la goupille est retirée, elle lui rend, à l'instant même, toute sa liberté.

Les Moulinets multiplicateurs ont un inconvénient inhérent à toute mécanique, celui d'être compliqués, et par conséquent sujets à l'usure. Qu'une dent des roues se déforme ou s'ébrèche, et le Moulinet est hors de service ; qu'un grain de sable s'introduise — on ne sait comment — dans son intérieur, et la mécanique ne tourne plus.

On a cependant construit un Moulinet multiplicateur libre que nous représentons monté (*fig.* 707), et démonté (*fig.* 708 et 709), qui est un véritable perfectionnement et nous a rendu de grands services, surtout au lancer, car il est assez lourd pour être mieux placé sur une forte canne que sur une légère. La platine, du côté de la manivelle est double ; M (*fig.* 709) est le recouvrement qui tient à la platine fixe (*fig.* 708), par trois vis, 2, 3, 4, (*fig.* 708).

La manivelle N s'emmanche sur le milieu de la roue J engrenant avec le

pignon 4, qui a le même axe que la bobine, par derrière, la platine fixe et qu'une roue K en avant, laquelle roue porte des dents de scie triangulaires et régulières. Un cliquet maintenu par le ressort circulaire K engrène dans les dents de cette roue, laquelle peut cependant tourner dans tous les sens, puisque le ressort et le cliquet sont libres. Il résulte de cette disposition un arrêt léger, très-faible, mais suffisant pour que la soie ne se dévide pas au moindre obstacle. Le cliquet présente, en même temps, un second avantage, c'est que, dès qu'il fonctionne, un tic tac avertit le pêcheur que le moulinet tourne. Si donc, la soie est accrochée, au premier pas, le Moulinet parle, le pêcheur s'arrête et regarde. Il n'est plus exposé, comme je l'ai vu vingt fois avec un Moulinet simple, à dévider sa ligne le long d'un chemin ou d'une haie, et à ne s'en apercevoir que quand, arrivé au bout du fil, la secousse lui faisait entrer l'hameçon dans les doigts entre lesquels il le tenait à l'abri.

Arrivons au mode de fixation du Moulinet à la canne. Je dois dire que bien des moyens ont été proposés et préconisés sans qu'aucun d'eux ait encore été imaginé tout à fait sans reproche. Celui que nous indiquons (*fig.* 710), et qui avait été construit par le fameux Montaignac, serait parfait s'il n'était un peu coûteux et n'augmentait en même temps le poids de la canne. Cette dernière considération perd de son importance, parce que le poids portant sur le pied de la canne est plutôt un avantage qu'un inconvénient.

Ce mode de fixation offrait d'ailleurs deux modifications, à la première desquelles je me suis tout à fait arrêté pour toutes celles qui composent ma collection et mon arsenal. L'une des barres reliant les platines (*fig.* 705) porte, en son milieu, un goujon carré en cuivre O entrant librement dans une pièce D, également en cuivre, et qui est fixée à la canne par une bonne ligature à chaque extrémité. On pourrait remplacer les ligatures par de fortes bagues en caoutchouc, mais leur flexibilité offre beaucoup de dangers en cas d'accroc à un obstacle quelconque. Nos ligatures ne bougent pas.

Sur le côté de la pièce D, une vis de pression entre, par la joue, dans la cavité carrée où elle serre le goujon O et retient très-solidement le Moulinet en place. Un tour de vis en arrière, et le Moulinet rentre dans le carnier; un tour en avant, tout est en place. Inconvénient : obligation d'avoir autant de pièces D que de cannes.

Montaignac, lui, avait imaginé l'appareil figure 710 composé d'une glissière en cuivre fixée à vis sur la canne et portant deux coulants en demi-bagues G, H. On introduisait sous l'un, H, la pièce D (*fig.* 705) tenant au Moulinet, on ramenait G vers H, et tout était fixé.

Revenons un instant à des méthodes plus simples et moins modernes. Quelques Moulinets portent un goujon qui traverse la canne dans son épaisseur et de l'autre côté est serré et retenu par une vis à tête de différentes formes. C'est bon, mais le trou pour le passage du goujon affaiblit beaucoup la canne dans cet endroit; surtout quand elle n'est pas de très-forte dimension.

Quelques pêcheurs montent leur Moulinet sur un ou deux cercles de cuivre à ressort et à vis serrantes comme ceux qui servent aux becs de clarinettes. D'autres se contentent de lier la patte du Moulinet sur la canne au moyen de quelques tours d'un large ruban de fil; cet expédient, à notre expérience, a paru peu solide. C'est dommage, il est simple.

De tout ceci, il résulte que tout moyen sera bon pour fixer le Moulinet sur la canne, pourvu que ce moyen permette de les séparer facilement et à volonté.

—— Nom d'un filet appelé aussi *fourcade*. (Voy. ce mot.)

MOULUE. — Nom de la *Morue* (voy. ce mot) à la Teste de Buch.

MOUNO. — Nom de la *Mustelle*, à Agde. (Voy. ce mot.)

MOURGAIN et **MOUREGAIN.** — Nom de l'Anguille blanche, à la Teste. (Voy. ANGUILLE.)

MOUSCLEAU. — Appellation provençale de l'hameçon.

MOUSTACHE. — Nom de la Loche franche, dans le département de Saône-et-Loire et aux environs. (Voy. LOCHE FRANCHE.)

MOUTELLE. — On désigne par ce nom la Loche franche, en Bourgogne et en Champagne. (Voy. LOCHE FRANCHE.)

MUGE [*Genre*], (**Mugil**, Lin.). — Acanthopt. mugéloïd.

La partie caractéristique des muges ou mulets est leur bouche, petite, ouvrant transversalement et portant une arête médiane sur la mâchoire inférieure correspondant à un sillon de la supérieure. Dents très-faibles, à peine visibles. Préorbitaire couvrant le museau, finement pectiné et recevant sous lui les côtés des maxillaires très-amincis. Opercules larges et convexes, couvrant complétement l'appareil pharyngien.

Comprend 4 ou 5 espèces fréquentant les fleuves de France et les côtes.

MUGE CAPITON. — (Voy. MULET CAPITON.)

MUGE CÉPHALE. — (Voy. MULET CÉPHALE.)

MUGE VOLANT. — (Voy. POISSON VOLANT.)

MUGIL. — (Voy. MUGES.)

MUGIL AURATUS. — (Voy. MULET DORÉ.)

MUGIL CAPITO. — (Voy. MULET CAPITON.)

MUGIL CEPHALUS. — (Voy. MULET CÉPHALE.)

MUGIL CHELO. — (Voy. MULET A GROSSES LÈVRES.)

MUGILOIDES. — 11me famille de l'ordre des Acanthoptérygiens, composée presque exclusivement du genre Muge. Ce sont des poissons à corps allongé, à tête grosse et obtuse, couverts d'écailles blanches, nacrées, et formant des raies brillantes longitudinales.

Les mâchoires offrent une conformation analogue à celle du Saumon bécard, l'inférieure portant une proéminence qui s'engage dans une cavité de la supérieure. Tête couverte d'écailles. Deux dorsales très-écartées, la première à quatre rayons osseux.

Cette famille se divise en 2 genres : 1° *Muge*, Mulet ; 2° *Tetragonurus*, Courpotu ou Corbeau.

MUGIL SALIENS. — (Voy. MULET SAUTEUR.)

MUJON. — Dénomination marseillaise du *Mulet céphale*. (Voy. ce mot.)

MULET. — Nous devons à l'amitié de ses fils, la faveur de reproduire quelques extraits d'un manuscrit posthume sur la pêche, écrit par M. *R. de Savigny*, l'un des meilleurs pêcheurs amateurs du Nivernais. Nos lecteurs seront frappés comme nous, de la précision remarquable des observations et des qualités aimables et élégantes du style dans lequel elles sont traduites.

De la pêche à la canne — « Le Mulet est vif. Ses mouvements sont si rapides, qu'il s'accroche quelquefois à l'hameçon par le ventre ou par toute partie du corps, autre que la bouche, ce que les habitués appellent un mulet *volé*. Il est méfiant. Quand les barques s'approchent, quand quelque maladroit a laissé retomber deux ou trois Mulets, quand quelqu'un a été *démonté*, c'est-à-dire lorsque quelque gros poisson a cassé et emporté le crin de florence, on a peu de chances et il faut quelque temps pour qu'il remorde. — Il est fort, et souvent il casse les lignes, et quand il est *volé*, sa résistance dans l'eau est triplée au moins et, dans ce cas, le pêcheur qui s'attendait à une proie trois ou quatre fois plus grosse, est volé aussi.

« Gracieux dans ses mouvements et dans ses formes, il n'a pas cet horrible as-

pect de la plupart des poissons de mer : il est allongé et tient le milieu, comme forme, entre le Gardon et le Meunier des eaux douces : blanc de corps et sous le ventre, il se montre plus foncé sur le dos lequel porte longitudinalement, de la tête à la queue, une bande d'un vert noirâtre. Quand on le touche, ses écailles blanches, rondes et larges, s'attachent abondamment à la main qui s'en débarrasse difficilement : il laisse aux doigts qui l'ont touché une odeur forte, analogue à celle du Gardon et qu'on ne fait entièrement disparaître (comme celle des autres poissons du reste) qu'en se lavant avec de fort vinaigre ou mieux avec de l'eau de Cologne.

« Il voyage par bandes nombreuses et parcourt à Dieppe, par exemple, le port à flot. Il vient à l'eau fraîche, quand la mer touche, en s'élevant, le côté extérieur des écluses qui ferment le bassin. Quelquefois il se montre si abondamment que l'eau en devient tout argentée, surtout s'il nage assez près de la surface. Du reste, la profondeur à laquelle il se tient est variable, ce qui force chaque jour à étudier le fond que l'on doit donner à l'hameçon.

« La grosseur du Mulet varie depuis celle d'un très-gros Goujon jusqu'à celle du poids de deux livres. Le *trilibrem* est cité par Horace. Quand le petit mord, le gros mord par exception. Réciproquement, quand le Mulet moyen ou le gros mordent, le petit touche peu. On les prend tous à la ligne flottante, avec ou sans canne, avec ou sans flotte, les pêcheurs étant postés, tantôt sur le quai, tantôt à bord des navires, tantôt en canot, le long des vaisseaux, le long des trottoirs, à la *bouée centrale*, mais principalement pendant l'heure qui précède l'ouverture des portes, autour de l'écluse même, là où se groupent en masse et côte à côte nombre de pêcheurs (cinquante quelquefois), les uns sur la dalle, les autres en canot. C'est ce moment choisi qui commence ce que les pêcheurs appellent *une marée*.

« Août et septembre sont les mois à préférer pour la pêche du Mulet. Tous les jours sont-ils bons ? — Non. Lequel préférer ? — Faites le tour du port et dépliez vos ustensiles quand les *habitués* sont à leur poste. S'il n'y a point de pêcheurs, ne dépliez pas. Mais veillez ; quelquefois on plie à midi, et deux heures après le poisson mord abondamment. Un pêcheur habile, en septembre, a pris en une marée *cent* Mulets moyens. Un plus habile encore a pris, aussi en septembre, en pêchant, des deux mains, et pendant une journée de *deux marées*, quatre-vingts livres environ de Mulets. Quarante mulets, même petits, sont une belle *marée* pour un amateur et les succès précédents doivent être cités.

« Le Mulet mord quelquefois au ver de terre rouge, mais l'amorce par excellence et exclusivement employée c'est la *capeleuse* ou gravette, espèce de ver de vase marin. On la trouve assez abondamment dans les boues du port et de la *retenue du Pollet* que fouillent avec une fourche de fer, à la mer basse, les enfants et les marins, afin de vendre pour quelques sous leur récolte aux amateurs. La capeleuse qui vit rarement plus de vingt-quatre heures est molle, tendre et difficile à conserver vivante. On la place au frais, à la maison, dans du sable fin et on la durcit au moment d'amorcer en la plaçant dans de la terre jaune ramassée à cet effet et dans une boîte en bois fermée à coulisse. Le bois lui convient mieux que le fer-blanc.

« Il faut se rendre au port, à la mer basse, pour se procurer cette denrée. Que de pêcheurs ont manqué, faute d'amorces, une belle *marée ;* car *chacun pour soi*, celui qui pêche est avare de capeleuse et n'en donnerait pas, même pour de l'or, à son voisin. On amorce ainsi avec la capeleuse vivante, purgée dans la terre jaune

sans la laisser dépasser l'hameçon pour les petits Mulets et avec les bouts pendants quand les gros mordent goulûment.

« En rentrant à la maison, débarrassez vos doigts de l'odeur désagréable des capeleuses au moyen de l'eau de Cologne, d'autant plus qu'à force d'amorcer, l'index et le pouce sont brûlés, rongés, endoloris au bout intérieur : il est probable que l'emploi de l'alcali volatil ou ammoniaque soulagerait et guérirait ce malaise.

« Quelques règles principales ressortent des observations précédentes :

« 1er *Principe.* — Éviter l'isolement et se placer les uns près des autres ; plus il y a de pêcheurs, plus il y a de chances, car les mulets marchent en troupes et sont surtout maintenus en place par l'abondance des appâts. Ils ne craignent que le bruit de la rame et le sillage des barques. La voix de l'homme ne les épouvante pas. Arrive-t-elle jusqu'à eux en face de l'immensité de l'Océan?

« 2e *Principe.* — Étudier avec beaucoup de soin le *fond*, c'est-à-dire la distance de l'hameçon à la flotte. Elle varie chaque jour. Se conformer au fond du pêcheur voisin qui réussit. La hauteur la plus ordinaire est d'environ 1 mètre.

« 3e *Principe.* — Amorcer avec la capeleuse vivante, purgée dans la terre jaune, sans bouts pendants et ras les bains pour le petit Mulet, avec bouts un peu pendants pour le poisson gros ou moyen.

« 4e *Principe.* — L'hameçon n° 6 et n° 7 limerick convient à toute sorte de Mulet, mais il faut rejeter tous ceux empilés sur la *racine* avec du fil poissé *noir*. Par conséquent empiler les hains avec la racine même ou mieux avec de la soie *blanche*. Mettre à chaque ligne deux hameçons, plutôt pour avoir deux fonds différents que pour prendre à la fois deux Mulets, ce qui est fort rare. Employer du crin de florence très-fort, y mettre deux plombs de chasse n° 4, et le changer souvent près de l'hameçon, l'eau de mer le pourrissant promptement.

« 5e *Principe.* — Employer un bouchon de grosseur moyenne (flotte à Gardons, *fig.* 369 et 370), non en plume, mais en liége, non allongée en poire, mais en forme de toupie courte, percée au milieu pour passer la ligne, immergée aux trois quarts et d'aplomb, perpendiculairement, afin de communiquer sans retard et directement le coup donné par le poisson d'abord au bout du scion et de là à la main. A bord des navires ou sur le quai, employez une longue gaule ; en canot prenez un scion court, un peu lourd et roide, ou bien servez-vous d'un *manche à soutenir*, tel qu'on l'emploie en rivière pour la pêche du Barbillon du haut des ponts.

« 6e *Principe.* — Éviter les cannes légères et les scions trop flexibles. En canot surtout, que le scion soit roide et court, que la canne soit roide, courte et un peu lourde.

« 7e *Principe.* — Quand le poisson donne le coup, c'est-à-dire lorsqu'il attaque l'amorce en la touchant vivement et légèrement, *ferrez* de même vivement, légèrement et surtout à propos.

« 8e *Principe.* — Ne point ferrer sur le côté, c'est l'écueil des commençants ; ferrer dans le plan vertical déterminé par le roseau et la corde de la ligne. On ferre dix fois, vingt fois, autant de fois enfin que le Mulet touche et sans l'accrocher, tant il est vif et méfiant. Souvent on le *vole*, c'est-à-dire qu'en raison du nombre d'individus de la troupe on saisit un Mulet quelconque, souvent celui qui n'a pas mordu. « Ferrer est essentiel, car il est rare que le mulet s'accroche de lui-même : il « touche l'amorce et l'hameçon, mais sans l'avaler. Ferrer habilement, c'est là sur- « tout le talent et l'agrément de cette pêche difficile. »

« 9e *Principe.* — Éviter une ligne tremblante ; quand le poisson est ferré, *ne pas*

donner de mou à la corde, c'est-à-dire ne pas laisser la soie lâche, flottante ou *tremblante*, mais la roidir en tirant le poisson à bord ou à terre, *sans le noyer*, au risque de le voir tout casser. Si on donne du mou, il se décrochera dix-neuf fois sur vingt.

« 10e *Principe*. — Que la ligne soit fine et blanche, en soie, crin de cheval ou crin de florence : la plus roide est la meilleure, mais toujours que les soies soient *blanches*. »

« **De la Pêche à la main.** — Pour arriver, par les moyens précédents, à de bons résultats, il faut joindre la perfection des sens et des ustensiles : un œil et un tact parfaits et exercés sont indispensables.

« M. Pont, propriétaire à Dieppe, ayant perdu un œil et sentant de ce côté s'affaiblir ses facultés de pêcheur, a imaginé un procédé qui a parfaitement réussi et est imité généralement dans le port. C'est la pêche du Mulet avec une ligne sans baguette, ni scion, un simple cordon qu'il tient à la main. Ce cordon porte une flotte, un peu plus de plomb que la ligne ordinaire et des hameçons empilés sur racine, mais la flotte n'est pas absolument utile.

« Le pêcheur est assis et la tient à la main pendante, avec le fond ordinaire, le long du canot ou du navire. Si le poisson donne un coup, l'avertissement est direct et la main ferrera fortement en se levant verticalement, sans donner de mou au cordon, et le pêcheur en mettant pour plus de sûreté les deux mains à la corde embarquera sa proie.

« Cette pêche se fait souvent des deux mains, une ligne dans chacune d'elles. On peut, en outre, la faire concurremment la première, une canne à un côté, une ligne à l'autre en même temps.

« Ce système remplace exclusivement tout autre, lorsque la mer est trop agitée pour bien laisser voir le mouvement du liége qu'alors on supprime ainsi que la baguette. Cette pêche ménage d'ailleurs les yeux que fatiguent beaucoup l'eau et le soleil. Enfin elle transmet directement au pêcheur et sans intermédiaire l'attaque de la proie qu'il convoite. L'ambition de l'étranger doit être d'imiter les gens du pays les plus habiles qui prennent des deux mains à la fois, en employant concurremment la ligne tenue à la main et la ligne pendante au scion et à la baguette.

« 11e *Principe*. — Lorsqu'on pêche avec la corde à main, ferrer au moindre mouvement en élevant le poignet verticalement. Mettre à la ligne un plomb percé pour la rendre plus lourde, sans priver le pêcheur de la transmission rapide du coup, par le cordon qui glissera dans le plomb.

« **Inconvénients.** — Pêcheurs d'eau douce, si vous n'avez pas un véritable fanatisme, si vous n'avez pas le feu sacré, méfiez-vous du canot. On y ferre moins à son aise que sur le quai, d'abord à cause du roulis, ensuite parce que la main est trop basse par rapport à la flotte. Et le mal de cœur? Et puis les bains de pied? Et le goudron qui se colle aux habits et que la *saponaire* elle-même ne pourra enlever? Sans compter les plongeons plus ou moins probables !

« **Manière de mariner les Mulets.** — Si vous ne pouvez consommer, en entier, le produit de votre pêche, faites-la mariner dans une caque ou tinette de bois neuf, qui se couvrira d'un fond et se fermera au moyen de cercles comme une futaille. La tinette en tient de 60 à 100 suivant la grosseur. Voici la saumure dans laquelle trempe le poisson cuit, placé par lits et se touchant, ventre en bas, dos en dessus comme s'il était à l'eau. La saumure doit le recouvrir. On l'y place vidé, écaillé et cuit à grands bouillons, ce qu'on fait à mesure qu'on a pêché le Mulet pourvu

qu'on en ait une vingtaine à la fois, car il faut quelques jours pour compléter la tinette. Un épicier fait la préparation.

Poivre en grains	70 gr.
Piment	15
Clou de girofle	5
Sel	500
Vinaigre	à discretion.
Laurier et thym	à volonté.
Citron	1/4

R. de Savigny. »

MULET A GROSSES LÈVRES (Mugil chalo, Cuv.). — Acanthopt. mugiloid. Long. max. = 0m,70.

Syn. : *The thick lipped grey Mullet*, angl. — *Sciorina*, ital.

Cette espèce a le corps massif, rond sur le dos; les pectorales hautes sur le côté, pointues, arrondies en dessus, le premier rayon dur. La première dorsale a le premier rayon le plus long. L'anale a les deux premiers rayons durs. Les écailles plus grandes encore que chez les autres espèces.

Tête et dos verdâtres, tout le reste argenté, 6 à 7 lignes parallèles sur les flancs, verdâtres pâles.

$$D = 4 + 9. \ P = 14. \ V = 1 + 5. \ A = 3 + 8. \ C = 16.$$

Ce qui distingue surtout cette espèce, ce sont ses lèvres très-grandes et épaisses dont les bords sont ciliés et à travers l'épaisseur desquelles les dents pénètrent comme des poils. L'os maxillaire est courbe et se voit sous la commissure des lèvres. Ces poissons n'apparaissent en Angleterre qu'en septembre et octobre; ils entrent dans la rivière de Dévon avec la marée et se tiennent près du rivage.

MULET A GROSSES LÈVRES. — Cette espèce est un poisson méditerranéen; il abonde, au printemps et en été, dans le Var et aussi dans les autres rivières du Midi. Il aime les marais et l'eau saumâtre des embouchures des rivières, dit Couch, il s'y trouve en grande quantité, et chaque individu est juste de la même grosseur que son voisin. Quelquefois, la marée en laisse des troupes dans les flaques d'eau des marais où leur capture devient très-facile.

De même que les autres espèces, et surtout le *Mulet sauteur*, le Mulet à grosses lèvres s'échappe facilement des filets en passant par-dessus. Les méthodes de pêche sont absolument les mêmes que pour le *Mulet céphale* et le *Capiton*.

MULET CAPITON OU MULET GRIS (Mugil capito, Cuv.). — Acanthopt. mugiloid. Long. max. = 0m,60.

Syn. : *The grey Mullet*, angl.

Le mulet gris est l'espèce commune de l'Océan et de la Manche; on le trouve également dans la Méditerranée, mais moins abondamment que le *M. céphale* ou le *M. aux grosses lèvres*. Son corps est gris sombre, un peu bleu sur le dos, s'éclaircissant vers les flancs, tandis que le ventre est blanc d'argent; quelques nuances jaunes courent sur le corps, et il porte de sept à huit lignes faibles de verdâtre le long sur les flancs.

La tête et tout le corps sont couverts de grandes écailles; la forme de la tête comme tronc-conique est remarquable. Dents à la mâchoire supérieure très-faibles, point à l'inférieure. Œil grand, iris jaunâtre.

Pectorale ayant une tache noire au point d'insertion en dessous; verticales un peu roses à la base; toutes d'une nuance gris sale.

$$D = 4 + 8. \ P = 17. \ V = 1 + 5. \ A = 3 + 9. \ C = 13\text{-}27.$$

Ce mulet fraye en mai.

MULET CAPITON. — Le Capiton pénètre, au printemps, en troupes énormes dans nos grands fleuves, la Gironde, la Loire, la Somme même. Peu après, ces armées se subdivisent d'elles-mêmes en petits détachements de 20 à 50 individus, qui demeurent ensemble et jouent à la surface de l'eau. Doués d'une agilité remarquable, ces poissons exécutent à chaque instant des sauts retentissants. Ils cherchent leur nourriture au fond de l'eau en retournant les pierres et suçant soit les

conferves et algues d'eau douce qui poussent à la surface, soit les particules nutritives animales qui peuvent s'y déposer. Quoique nous les ayons longtemps observés, nous n'avons jamais pu nous rendre compte exactement de ce qu'ils mangeaient, leur estomac; en forme de gésier, ne contenant jamais qu'une purée claire qui ne laisse rien distinguer. Ce que nous avons dit du Mulet céphale peut être entièrement appliqué à tous les Mulets, car leurs mœurs sont identiques.

Dans la Loire, nous profitions de l'étude de leurs mœurs pour leur faire *une chasse* profitable. Avant tout, nous devons prévenir nos lecteurs qui voudraient nous imiter, qu'ils doivent se munir, auprès de l'adjudicataire de la pêche, d'un permis et d'un second vis-à-vis de l'autorité pour droit de port d'armes au milieu de l'été. Ceci fait, nous partions, muni d'un excellent fusil Lefaucheux, chargé à balles franches et de quelques cartouches semblables dans notre poche, car, à cette chasse-là, on ne tire pas si souvent qu'à une ouverture sur la perdrix. Sur l'autre épaule, nous portions une épuisette en filet, large de $0^m,50$, et montée sur un manche en bambou de 2 mètres, contenant dans son intérieur une allonge semblable, mais renforcée d'une tige de fort fil de fer à l'intérieur, de telle sorte que, déployé, ce manche me permettait d'atteindre à $3^m,50$. Ajoutons-y ce que pouvaient produire mon bras et les autres aides du moment; c'était un rayon d'action de 4 mètres à $4^m,50$ dont je disposais.

Le moment pour se mettre en chasse est 11 heures du matin, aux mois de juin et juillet, moment où la chaleur est torride sur les bords du fleuve. J'avais remarqué qu'à cette heure et quand le soleil chauffait dur, les Mulets venaient se frotter sur le sable dans les petites anses détournées, et là, jouant et se débarrassant de leurs œufs, ils sortaient quelquefois la moitié de leur corps hors de l'eau. Ils étaient là dix, douze, occupés de leur frai et de leur *far niente*, faisant briller leurs belles écailles au soleil. Malheureusement, il n'est pas aussi facile qu'on le croirait de les approcher. La carpe, dans la même position, se laisserait marcher sur la tête. Le mulet, né malin, est toujours aux aguets.

Il faut employer alors la tactique des Peaux-Rouges marchant en guerre, il faut se créer un pas de surprise qui ne produise aucun bruit, qui, surtout, ne retentisse pas, qui ne fasse rouler aucun caillou. Cela obtenu, je me glissais d'arbre en arbre, quand je pouvais en trouver, de buisson en buisson, lorsque le ciel m'en octroyait de favorables, et, quand je n'avais rien, je me faisais un mur d'une touffe d'herbe, d'une pierre, si la rive était nue..... Dame! je me tenais courbé, me dissimulant à quatre pattes, et me tenant assez loin pour ne pas donner l'éveil à mon *ennemi*.

Plusieurs fois j'échouais..... l'un des malins poissons me voyait, je crois plutôt qu'il me sentait..... donnait un vigoureux coup de queue qui fouettait l'eau, et en un clin d'œil, la troupe entière était par $4^m,50$ d'eau à 10 mètres du rivage, et moi, sans perdre patience, je continuais à remonter silencieusement le cours de l'eau. Tant que je trouvais des arbres ou des buissons, l'occasion se présentait belle, j'arrivais à 10, 15, 20 mètres des mulets, je visais avec précaution un des plus près du bord et des plus immobiles. Il ne faut pas une grande habileté à si petite distance, pour lui fracasser la tête en lui visant l'œil. C'est ce que je faisais, prenant bien garde que le soleil ne reflétât pas le brillant du canon.

Si le coup était bien tiré, mon Mulet restait quelquefois sur place ou dans 30 à 50 centimètres d'eau ; d'un bond j'étais auprès de lui, et mon épuisette me le ramenait. Mais voici le revers de la médaille.

Quoique très-proprement tiré, la moitié des Mulets avait le temps, en rece-

vant le coup, de faire une culbute. Or, une culbute, chez un animal aussi agile, prend des proportions de 1 à 2 mètres, et du coup, il se trouvait par 2 à 3 mètres d'eau, le ventre en l'air, et ne bougeant pas plus qu'une pierre.

C'est alors que sainte épuisette venait à mon secours toutes voiles dehors. Je m'allongeais, je me mettais les jambes à l'eau, et, ma foi, j'en repêchais bien deux sur trois, mais j'avais le bonheur d'en voir qui, à la profondeur où ils étaient couchés, ne pouvaient être repêchés que par un plongeon. Mon gibier une fois dans mon panier, je rechargeais, et le fusil d'une main, l'épuisette de l'autre, je reprenais le *sentier de la guerre*, fumant le *calumet du conseil* et me brûlant les doigts sur le canon incandescent de mon fusil.

On peut tuer ainsi trois ou quatre magnifiques Mulets, il suffit de choisir pendant les quelques heures de grand soleil de chaque jour. Sitôt que le soir arrive, que l'ombre atteint l'eau, les Mulets regagnent les grands fonds et le milieu du fleuve ; il est vrai que le chasseur n'est pas fâché de regagner, lui aussi, le fond de son appartement et le milieu d'un lieu frais. Cette chasse est un admirable remède contre les rhumatismes.

Un dernier mot. Si vous voyez au-dessus du Mulet plus de 0m,30 à 0m,40 d'eau, ne tirez pas, c'est inutile ; à 0m,20 tirez sous la tête et vous tuerez..., quelquefois ; à 0m,10, visez juste, le coup est sûr.

Le Mulet en rivière se prend au moyen de grandes sennes et de tramaux. Ce dernier tendu entre deux barques, on rabat le poisson en le poussant vers l'amont au moyen d'une senne. Le Mulet ne se laisse pas toujours faire facilement. Il y a des jours où il est bon enfant, mais d'autres fois il regimbe et veut absolument conserver sa liberté. Au lieu de se laisser conduire au tramail où il *sait* bien, paraît-il, qu'il sera forcé de rester, il saute lestement par-dessus la senne et va plus loin prendre ses ébats en se moquant des pêcheurs ahuris. Et ce n'est pas un qui saute, c'est la bande tout entière, l'un après l'autre, comme les moutons de Panurge. Je les ai vus se tromper de chemin ou mal calculer leur élan et, d'un bond, sauter dans la barque des pêcheurs qui traînaient la senne.

En mer, on prend également le Mulet avec la senne ; mais là, il y en a tellement, quand on sait choisir son endroit, qu'il a beau en sauter, — et ils ne s'en font pas faute, ils ressemblent à des sauterelles dans un pré, — il en reste toujours. Témoin un certain coup de senne donné dans l'anse de Pouldohan, près Concarneau, et où nous avons pris quelque chose comme deux barriques *pleines* de Mulets ! Je ne compte pas ceux que les gens du pays ont ramassés autour de nous, il y en avait bien autant. Mais, dans ces cas-là, on ne regarde pas à faire un peu de bien à de pauvres diables qui mangent pendant trois cent soixante-cinq jours de la bouillie de sarrasin pour dîner, pour déjeuner et pour souper.

Le Mulet Capiton se prend à la ligne, de même que le *M. Céphale* (voy. ce mot à l'article MULET), mais rarement. Sa mission n'est pas de chasser, sa destinée est d'être mangé ; il représente tout à fait, par ses mœurs et sa couleur même, les Ables d'espèces diverses qui servent de pâture aux carnassiers de l'eau douce. Lui, rassasie l'appétit des carnivores marins, du Bar en particulier qui le suit, l'accompagne d'une amitié inséparable et intéressée, absolument comme la Perche, — le Bar d'eau douce, — accompagne, suit et dévore les Ablettes et les Gardons.

Dans les ports de mer, le Mulet vit en troupes auprès des vaisseaux, passe entre les barques, ne s'étonne de rien, nettoie la surface de l'eau de tout ce qui y

tombe, et fait son métier de *Chevesne de mer* avec autant de conscience que son semblable d'eau douce. Il se glisse partout ; si une vanne est ouverte dans un parc huîtres ou à poissons, soyez sûr que le premier poisson qui va y entrer, en compagnie, par petits flots, ce sera le Mulet, les petits d'abord, les gros un peu plus tard. Son coup d'aile est remarquablement fort pour un animal muni de si petites nageoires ; il remonte le flot des portes en se jouant, et une éclusée n'est pour lui que l'occasion d'un ou deux vigoureux coups de queue. A Dieppe, à Brest, les pêcheurs amateurs passent leur temps à les pêcher à la mouche, absolument comme dans la Seine, la Loire, nous pêchons le Chevesne ou le Dard. Les uns comme les autres, ont tous leurs lubies, tous ont des jours où ils ne mordent pas, soit que le temps les tracasse, soit qu'ils aient trop dîné la veille. On emploie pour le Mulet, volontiers la Gravette ou ver de sable, tous les gamins des ports connaissent cela. On se sert des hameçons, n. 8, limerick à palette.

MULET CÉPHALE (Mugil cephalus, Cuv.) — Acanthopt. Mugiloïdes. Long. max. = 0m,60.

Syn. : *Grey Mullet*, angl. — *Capo grosso*, *cefolo* et *mugini*, ital.

Ce poisson est à peu près rond et marche ordinairement par troupes. Sa tête est peu allongée, moins couverte d'écailles que le Capiton, et aplatie au-dessus de la bouche ; celle-ci est petite, ouverte



Fig. 711. — Mulet céphale (*Mugil cephalus*, Cuv.).

comme de biais, présentent une crête médiane à la lèvre inférieure sur laquelle s'adapte une entaille correspondante de la lèvre supérieure et ne portant que des dents excessivement faibles, à peine visibles (*fig.* 711).

La langue et l'intérieur de la bouche sont garnis d'aspérités, le préorbitaire qui couvre le côté du museau est finement ponctué et reçoit sous ses bords le maxillaire très-petit. Les opercules sont larges et convexes, couvrant complètement l'appareil pharyngien ; l'estomac est en forme de gésier ; l'intestin long et plissé, le pancréas petit. La vessie natatoire, qui est noire comme le péritoine, offre de très-grandes dimensions. La prunelle des yeux est noire, l'iris rouge-brun, les yeux entourés d'un cercle blanc argenté.

La couleur du dessus de la tête et du dos est gris foncé teint de bleu, les côtés et le ventre argentés, marqués en long de lignes parallèles brillantes. Les nageoires sont blanc sale, excepté les pectorales qui sont brunes ayant une tache bleue à leur base, tandis que l'anale est bordée de noir. La seconde dorsale est tachetée de noir.

Ce Mulet se distingue aisément des autres parce qu'il a l'œil partiellement couvert par une

membrane demi-transparente adhérant aux parties antérieures et postérieures de l'orbite, ce qui ne laisse à découvert qu'une sorte de fente verticale. Un de ses caractères remarquables est qu'il porte, juste à la base des pectorales, de chaque côté, une écaille pointue, triangulaire et allongée.

Ce mulet fraye au milieu de l'été, en mai et en août; les jeunes qui ont 0m,03 de long entrent dans l'eau douce assez loin avec la marée et se retirent avec elle. Cet échange continuel d'eau douce et d'eau salée semble nécessaire à leur croissance.

MULET CÉPHALE. — On pêche peu de Mulets en grande eau; c'est un poisson qui habite près des rivages et qui remonte même dans les étangs et les fleuves.

Cette pêche s'effectue ordinairement en mai, juin et juillet. Cependant on trouve quelques-uns de ces poissons toute l'année, même en hiver.

Le Mulet ne s'éloigne jamais à une grande distance de la terre, il se plaît dans l'eau battue, quand l'atmosphère est chaude et pure; à ce moment on le voit s'ébattre à la surface, à la recherche de sa nourriture, et former des entonnoirs sur la surface tranquille de l'eau, en saisissant par-dessous toutes les matières huileuses que leur nature fait surnager. Il s'aventure ainsi à une certaine distance dans les rivières, mais presque toujours s'en retourne avec la marée.

C'est un poisson très-rusé et très-intelligent, que l'on peut même accoutumer à venir chercher sa nourriture à un endroit donné, en la lui présentant toujours à la même heure. Il se garantit très-bien des filets soit en passant dessous, soit en sautant par-dessus, et il ne prend de parti qu'après avoir cherché avec sagacité et sang-froid le moyen le plus propice pour fuir.

Cet animal préfère pour sa nourriture les matières molles et grasses, ou celles qui commencent à entrer en décomposition; aussi le voit-on souvent, dans cette recherche, enfoncer dans la vase son museau dont les lèvres semblent douées d'une exquise sensibilité de tact. Il mord bien sur les vers de sable ou *pelouses;* on en met deux à la fois sur un hameçon n° 5.

Son adresse à éviter l'hameçon vient le plus souvent de ce que son gosier, rétréci par la nature, l'empêche d'avaler facilement une portion un peu grosse de substance dure. Aussi, quand à plusieurs reprises il a pris l'amorce dans sa bouche, il la rejette; de sorte que quand il est piqué par les lèvres, souvent son poids et ses efforts le délivrent.

La meilleure manière de le prendre à l'hameçon, est d'amorcer avec les entrailles grasses d'un poisson ou du chou bouilli dans du bouillon, pour le pêcher de fond.

Ce Mulet mord franchement aux mouches employées pour la Truite, et aussi bien aux mouches plus grosses et plus éclatantes qui servent pour le Saumon. Il passe pour très-fort dans l'eau, et demande beaucoup de ménagements, car il plonge avec une grande violence. Le bon moment pour le pêcher, c'est quand la marée monte, car au reflux, il regagne l'eau salée. Se prend à la bellée. (Voy. ce mot.)

Il remonte souvent très-haut dans l'eau douce, on en a pris à 45 kilomètres de la mer. Cette espèce est le gros Mulet de la Méditerranée, il remonte dans le Rhône jusqu'à Avignon. On l'estime beaucoup comme nourriture dans le Midi. Les pêcheurs du Rhône l'attaquent surtout quand les eaux sont bien limpides à la fin de septembre, car dès les premiers froids il redescend à la mer. Les filets que l'on emploie sont la *senne*, le *tramail*, le *verveux*, l'*épervier* quand on peut les surprendre au bord de l'eau fouillant dans le sable.

Les pêcheurs du Midi, pour empêcher que les Céphales ne se glissent sous la

senne ou ne sautent par-dessus, ont recours à un filet particulier nommé *sautade* ou *cannat*, fait en forme de sac ou de verveux qu'ils attachent au filet ordinaire et dans lequel les muges se prennent d'eux-mêmes quand ils veulent s'échapper en sautant. (Voy. GLOBE.)

On fume et on sale les Mulets Céphales que l'on a pris et qu'on ne peut pas consommer frais. (Voir page 525.)

La pêche du Muge Céphale et de plusieurs autres espèces de Muges présente dans l'Océan trois époques distinctes : celle d'automne où elle est le plus productive, celle du printemps et celle d'été qui ne peut se comparer aux précédentes.

Pendant la pêche d'automne un pêcheur expérimenté fait le guet pour s'assurer de la présence de quelque banc. Il fait alors placer en travers d'un canal de dégorgement d'un étang, et à quelques centaines de pas de son embouchure un filet qui s'étend d'un bord à l'autre. D'autres pêcheurs munis d'un second filet se tiennent vers l'embouchure.

A mesure que la mer monte, les Muges s'avancent dans le canal. Alors, à un signal donné, les pêcheurs se jettent à l'eau qui n'a guère qu'un mètre de profondeur, et par leurs cris effrayent les Muges qui se hâtent de remonter le canal. Les pêcheurs, déployant leur second filet, leur coupent toute communication avec la mer, et les poissons se trouvent pris entre deux barrières. Comme les Muges sautent presque toujours par-dessus ces barrières, on place un peu en arrière du filet supérieur un tramail ou une grande senne que les poissons ne peuvent plus franchir parce qu'ils n'ont plus assez d'élan. On prend ainsi, non-seulement des Muges, mais encore des Turbots, des Limandes, des Carrelets, des Loches, etc., qui les avaient accompagnés.

A l'embouchure de l'Adour, on se sert pour cette pêche d'une espèce de senne appelé *tranie* ou *garole*.

Dans le bassin d'Arcachon, pour poser le filet ou *grande senne*, on se sert d'une tillole montée par neuf hommes. Les pêcheurs restés à terre tiennent une corde fixée à une extrémité de la senne ; quand ce filet est déployé, la tillole revient à terre. Les pêcheurs, tirant alors simultanément sur les deux bouts de la senne, la ramènent à terre avec le poisson qui s'y trouve engagé.

On se sert encore, dans le bassin d'Arcachon, du *tramail* et de la *courtine*.

Le *tramail* est fixe, on le pose sur le bord des chenaux à la basse mer, ensuite on frappe l'eau et les herbes près desquelles ce filet est placé. Les Muges effrayés quittent ces abris et se jettent dans le tramail.

La *courtine* est aussi un filet fixe : son bord inférieur est enfoui dans un sillon creusé en forme de fer à cheval, et fixé à l'aide de crochets de bois espacés de $0^m,50$ environ. Sur la ligne de ce sillon, sont plantés des pieux espacés entre eux de 5 à 6 mètres, et quand le reflux se fait sentir, les pêcheurs tirent un cordage qui est fixé à chaque pieu, et le filet acquiert alors tout son développement. Les Muges ne peuvent franchir cette barrière, et on les trouve entassés auprès, à la basse mer.

Dans le golfe des Martigues, on prend les Muges à l'aide de la *Bourdigue* (Voy. ce mot.)

MULET DORÉ (*Mugil auratus*, Risso.) — Acanthopt. mugiloid. Long. max. = $0^m,40$
Syn. : *Cefalo chiaio, badijia d'oro*, Ital. — *Mugon d'aurin*, Nice.

Encore un habitant des mers du Midi. Très-voisin du Mulet Capiton ; on l'en distingue facilement par ses dents beaucoup plus fortes, et parce que son maxillaire est caché tout entier par le sous-orbitaire. Il a les pectorales plus longues que les autres, pas de tache noire à l'aisselle, et une tache dorée sur l'opercule.

Plus petit que les autres espèces du Midi, sa chair est aussi beaucoup plus estimée.

D = 4-1 + 8. A = 3 + 9. C = 14. P = 17. V = 1 + 5.

MULET SAUTEUR (Mugil salions, Risso).— Acanthopt. mugiloid. Long. max. = 0m,40.

Syn : *Mougou flavetoun*, Nice. — *Filzetta, Cefalo musuio, Verzellata*, Ital.

Ce Mulet est plus mince, plus effilé, que le *M. à grosses lèvres* et le *M. doré* avec lesquels il habite les côtes de la Méditerranée.

Les lignes de ses flancs sont azurées au lieu d'être vertes. L'os sous-orbitaire est échancré.

D = 4-1 + 8. A = 3 + 9. C = 14. P = 17. V = 1 + 5.

MULETIÈRES. — Sorte de *petites canières* (voy. ce mot), de l'arrondissement de Brest.

MULLES (Mullus, Lin.). — Acanthoptérygiens. — Tiennent d'assez près aux Percoïdes par plusieurs détails de leur extérieur et de leur anatomie, mais pourraient néanmoins, à eux seuls, former une famille distincte, tant ils offrent de particularités remarquables.

Leurs deux dorsales sont très-séparées ; tout leur corps et leurs opercules sont couverts d'écailles larges et qui tombent facilement ; leur préopercule n'a point de dentelures ; leur bouche est peu ouverte, faiblement armée de dents. Ils se distinguent surtout par les longs barbillons qui leur pendent sous la symphyse de la mâchoire inférieure.

Leur corps est long et peu comprimé, les nageoires peu étendues. Le sous-orbitaire qui est haut et étroit ne couvre point la joue et relève l'œil jusqu'à la ligne du profil, ce qui leur donne un museau rabattu et courbé en dessous.

Branchies bien fendues, membrane à quatre rayons. La couleur rouge de ce poisson l'a fait trop souvent confondre sous le nom de *Rouget* avec les Trigles. (Voy. Rouget barbet vrai, Rouget surmulet.)

MULLIERS. — Synonyme de *Hauts palis*.

MULLUS BARBATUS. — (Voy. Rouget mulet.)

MULLUS SURMULETUS. — (Voy. Surmulet.)

MULOTIERS. — Synonyme de *Haut palis* dans quelques endroits.

MURÆNA ANGUILLA. — (Voy. Anguille commune.)

MURÆNA CONGER. — (Voy. Congre.)

MURÆNA UNICOLOR. — (Voy. Anguille.)

MŬRGRUNDEL. — On appelle ainsi, en Alsace, la Loche d'étang à cause du bruit particulier que ce poisson fait entendre. Traduction, *Goujon grondant*. (Voy. Loche d'étang.)

MUSC. — Le Musc est la sécrétion naturelle d'un organe que porte une espèce de chevrotain (*Moschus moschiferus*, L.), qui habite surtout la Tartarie et la Chine.

Le porte-musc est de la grandeur d'une chèvre moyenne et de couleur noirâtre. Il a les jambes de derrière plus longues que celles de devant et deux défenses recourbées en bas et implantées à la mâchoire supérieure. La poche qui contient le musc est particulière au mâle et se trouve près du nombril.

La matière musquée que l'on rencontre dans le commerce est brune, grumeleuse, plus ou moins molle, d'odeur très-fortement ammoniacale, aux trois quarts soluble dans l'eau qu'elle colore en brun rougeâtre. Cette solubilité explique son utilité, à la pêche, comme à l'appât.

MUSC. — Cet ingrédient, si souvent employé pour attirer certains poissons dans les eaux douces, est *prohibé* en mer (art. 137, 1er arrond. = 143, 2me arrond. = 141, 3me arrond. = 127, 4me arrond. = 93, 5me arrond.). Tous ces décrets ont copié le même mot les uns sur les autres sans savoir ce qu'ils défendaient positivement. Le décret du 10 mai 1862 étant muet sur ce sujet, reste à savoir si les arrêtés des préfets maritimes renouvelleront la défense générale des articles ci-dessus cités.

La *momie* qui y est dénommée, est aussi inoffensive que le musc. Tout cela, ce sont des restes du bon vieux temps !

MUSCLÉ. — Nom provençal de la *Moule* (voy. ce mot).

MUSCLES. — Les différents mouvements des poissons sont exécutés par des muscles blancs

comme ceux des reptiles. Les muscles sont composés d'assemblages de fibres charnues réunies en paquets, quelquefois rouges, mais le plus souvent blanchâtres et enveloppées d'une membrane commune. La partie la plus colorée du muscle forme spécialement cet organe, la partie blanchâtre représente ce qu'on appelle les *tendons*.

Chaque muscle ainsi composé est susceptible de contraction et de dilatation. En se contractant il se gonfle, se durcit, se ride et se raccourcit; en se dilatant, il s'allonge, s'affaisse, et revient à son premier état de mollesse. La force d'un muscle dépend en général de la quantité de fibres dont il est armé, et son mouvement, de la longueur ou grandeur relative des mêmes fibres.

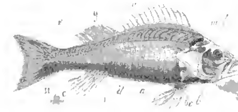


Fig. 712. — Myologie d'un poisson (Perche).

Il est simple de s'apercevoir que les muscles d'un animal quelconque doivent extrêmement varier dans leurs formes, leur grandeur et leur position.

Les principaux muscles des poissons peuvent se ranger en 8 groupes bien faciles à reconnaître (*fig.* 712).

1° De chaque côté du corps règne un muscle *a* s'étendant de la tête à l'extrémité de la queue. Il est composé de plusieurs muscles transversaux parallèles entre eux et placés suivant une obliquité variable.

2° 2 *dorsaux* qui recouvrent la partie supérieure du corps et de la queue, et qui remplissent l'intervalle qui joint les muscles latéraux du 1°. Lorsqu'il y a une nageoire dorsale, les dorsaux sont interrompus à l'endroit de cette nageoire: donc 4 dorsaux pour 1 dorsale, 6 dorsaux pour 2 dorsales, 8 pour 3 dorsales, etc.

3° Les muscles *latéraux* se réunissent en dessous du corps proprement dit; mais au-dessous de la queue, en arrière de l'anus, ils sont séparés par deux muscles *longitudinaux c* interrompus et en formant quatre quand il y a une anale.

4° Les muscles de la tête sont: quatre grands, deux au-dessous des yeux *ml*, deux sous la mâchoire inférieure. Enfin il faut remarquer celui *bc*, qui sert à déployer la membrane branchiale et qui s'attache par un tendon particulier à chacun des rayons branchiostèges.

5° Chaque pectorale a deux muscles *releveurs* placés sur la surface externe des clavicules et des omoplates, et deux *abaisseurs* placés sous ces mêmes os.

6° Les rayons des dorsales et anales ont, de même, chacune quatre muscles dont deux *releveurs* occupant la face antérieure de l'os qui retient le rayon et que l'on nomme *aileron*, et deux *abaisseurs* attachés aux côtés de cet aileron allant s'insérer obliquement derrière la base du rayon qu'ils doivent coucher sur le corps ou la queue.

7° Trois muscles appartiennent à chaque abdominale, celui qui sert *à l'étendre* couvre la surface externe des os du bassin, et les deux *abaisseurs* partant de la surface interne de cet os.

8° Quatre muscles s'attachent à la caudale, un droit et deux obliques supérieurs, et un quatrième inférieur, tous sont très-puissants. Ainsi, en récapitulant sur la figure qui représente la myologie de la Perche (*fig.* 712), nous trouvons:

a moitié supérieure de la grande masse musculaire latérale. — *a'* sa moitié inférieure, — *bc* points où ces muscles se divisent pour la sortie des nageoires pectorales et ventrales, — *d* muscles longitudinaux moyens inférieurs, — *f* muscles longitudinaux moyens supérieurs, — *g* muscles particuliers de la moyenne dorsale, — *i* muscles particuliers de la moyenne anale. — *k* muscles particuliers de la moyenne caudale, — *ll* grandes masses communes des muscles des mâchoires, — *m* muscles de l'opercule et de la 1re intercôte du crâne, — *b* attache des muscles latéraux supérieurs, à l'occiput, — *y* ligne latérale entre la masse musculaire supérieure repoussée en haut.

MUSEAU. — La tête du poisson étant toujours située à la partie antérieure de l'animal, et le museau étant la portion extrême de la tête, il s'ensuit que la forme de cet organe est une manifestation des mœurs de l'individu auquel il appartient. Le mot *museau* proprement dit ne s'appliquerait qu'à la partie de l'animal s'étendant depuis les yeux jusqu'à l'extrémité des mâchoires; mais dans cet aperçu nous y comprendrons la forme et la disposition des mâchoires, qui influent absolument sur la forme spéciale du museau.

On peut dire que c'est par le museau que les poissons les plus singuliers de forme se révèlent; témoin les Spatules, l'Espadon ou Poisson-scie, le Malarmat qui l'a divisé en deux; l'Hippocampe, chez lequel il ressemble grossièrement à une tête de cheval, les Syngnathes ou Poissons-pipes, l'Equille, le Marteau, et mille autres plus bizarres les uns que les autres.

Chez la plupart des poissons l'ouverture de la bouche est placée à l'extrémité du museau, mais cette règle souffre de nombreuses et bizarres exceptions : ainsi, pour ne citer que les plus communs, les Raies, les Roussettes ou chiens de mer, ont la bouche *en dessous* du museau, mais, par contre, la Vive l'a *en dessus*, regardant le sommet de la tête.

La bouche offre encore, chez les poissons, un grand nombre de particularités qu'on ne remarque pas dans les autres classes d'animaux. Certaines espèces sont pourvues de lèvres qu'elles avancent ou retirent à volonté; cet avantage, commun à la majeure partie des Cyprins et à beaucoup d'autres poissons, supplée à la privation de membres *prenants* comme la main, et l'usage de ces lèvres rétractiles leur donne la faculté de saisir la proie qu'ils poursuivent, ou de retenir celle qui cherche à leur échapper; cet organe supplée ainsi les membres antérieurs des animaux carnassiers et les pattes des oiseaux chasseurs.

C'est aussi pour arriver au même résultat que les poissons à bouche non protractile, ont ordinairement les mâchoires, le palais et le gosier garnis d'une multitude de dents crochues et tournées en arrière, de façon à retenir invinciblement toute proie atteinte par l'animal; ces dents sont ainsi de véritables organes de préhension. (Voy. NOURRITURE.)

MUSELAGE DU SAUMON. — (Voy. PINCE A SAUMON.)

MUSTELLE. — Nom de la Loche franche. (Voy. ce mot.)

MUSTELLUS SPINAX. — (Voy. AIGUILLAT.)

MUTATIONS DE COULEURS CHEZ LES POISSONS. — Nous traitons à *Poissons changeant de couleurs* les singuliers changements qui s'opèrent chez ces animaux, et nous gardons ici les anecdotes suivantes sur les Vérons, extraites de J. Franklin.

« Quand j'étais enfant, au nombre de mes favoris, étaient des Vérons que je conservais dans un bassin blanc et que je nourrissais chaque jour avec des vers et des croûtes de pain. Ayant pris un autre de ces poissons, je l'apportai à la maison dans une coquille d'huître, et l'ajoutai à ma collection. L'étranger était d'une couleur plus foncée que mes anciens Vérons. Son beau dos, rayé de noir, le distinguait parmi les autres petits poissons pâles et presque transparents, qui occupaient déjà le bassin depuis plusieurs jours.

« Le lendemain matin, quand je portai à mes hôtes la provision de nourriture accoutumée, le Véron noir avait disparu ; je fis une enquête, mais chacun se défendit d'avoir touché au bassin. Je comptai mes poissons, et je trouvai alors qu'il n'en manquait point. Le nombre étant le même qu'il était la veille, mon nouveau venu, mon noir, ne pouvait avoir sauté hors de l'eau. C'était un vrai mystère, lorsque les expériences remarquables de M. J. Starck vinrent me donner le mot de l'énigme.

« M. Starck avait conservé dans l'eau un certain nombre de Vérons : ayant, un jour, transporté quelques-uns d'entre eux dans un bassin blanc avec l'intention de changer l'eau dans le vase de verre, où il les tenait d'abord, notre observateur fut frappé d'un fait, c'est que leurs couleurs étaient moins vives que d'habitude. Les taches et les bandes noires étaient aussi beaucoup plus pâles qu'à l'ordinaire. Une réflexion se présente à son esprit, de même que les végétaux blanchissent lorsqu'ils se trouvent abrités de la lumière, ainsi les animaux ne pouvaient-ils point subir, dans certaines conditions, des changements analogues de couleur ?

« Il fit une série d'expériences, sur le Véron, l'Épinoche, la Loche et la Perche. En plaçant ces poissons dans des vases de différentes couleurs, et en variant la lumière qui tombait sur ces réservoirs, il trouva qu'en effet, les couleurs des poissons se montraient susceptibles de grandes modifications. Ce n'est pas tout ! après

que les changements de nuances les plus décidés avaient eu lieu, les couleurs pouvaient aisément, et en un temps très-court, être restituées à leur éclat et à leur beauté originelle.

« Le 26 juin, deux Vérons furent placés dans une aiguière de faïence blanche. Leurs couleurs étaient très-vives, le dos était d'un brun noir, la partie supérieure des côtes était marquée de barres noires sur un champ d'argent, avec des reflets violets et dorés. Le lendemain, il trouva les poissons presque incolores, le dos était d'une légère teinte de sable, les barres sur les côtes avaient entièrement disparu, les flancs et le ventre étaient presque d'une seule couleur, son blanc argenté avait une légère nuance de bleu.

« Le 28, le corps des poissons parut légèrement translucide, de sorte qu'on pouvait distinguer clairement sur le dos les racines du muscle, aussi bien que le vaisseau qui les intersectait. Le museau et le sommet de la tête étaient aussi transparents qu'à l'ordinaire. Le lendemain, ils furent replacés dans le vase en verre, autour duquel M. Starck avait étendu un mouchoir de soie noire.

« Le 30, il enleva ce mouchoir, plaça le globe sur un drap noir et l'exposa à la lumière, mais non à portée des rayons du soleil. Après avoir été exposé quelques heures à l'action du jour, les poissons avaient repris beaucoup de leur couleur originelle. M. Starck les remit alors dans l'aiguière blanche, quelques heures après ils avaient reperdu leurs couleurs, ils étaient entièrement pâles et d'une teinte sablonneuse ; ils restèrent dans cet état, sans aucune variation, environ une semaine ; l'aiguière était tenue tout le temps dans un coin obscur de l'appartement.

« Le 17 juillet, les Vérons furent transvasés dans une jarre de terre vernie. En cinq minutes, les taches noires commencèrent à reparaître sur le dos et, en moins de quinze minutes, les poissons avaient perdu leur transparence. Cinq heures après, les Vérons se montraient d'un gris marbré et d'une couleur brune, avec les nageoires d'une teinte bleue. Le 18, les nuances du dos tournaient au noir, si bien qu'on les distinguait difficilement de la couleur de la jarre ; les nageoires étaient pourprées et inclinaient vers le bleu. On laissa les Vérons tranquilles jusqu'au 21 ; alors on couvrit intérieurement le fond de la jarre et les côtés, à la hauteur de 2 pouces, avec des feuilles d'étain ; puis on replaça les poissons dans la jarre, et on les laissa, comme auparavant, dans l'ombre.

« Le lendemain on observa qu'un des Vérons, qui s'était tenu au fond du vase près des feuilles d'étain, avait beaucoup perdu de sa couleur noire. Son dos se montrait d'une nuance bleuâtre qui passait à l'argent sur les côtés, sans aucune apparence des bandes obscures. L'autre Véron qui s'était tenu en haut sur le côté de la jarre qui n'était point recouvert d'étain, avait, au contraire, conservé sa couleur et ses marques originelles. On enleva alors les feuilles d'étain, et en quelques heures les deux poissons se montrèrent, comme auparavant, colorés, l'un et l'autre, en noir.

« On laissa les deux Vérons dans cet état jusqu'au 3 août, époque à laquelle on jeta dans la jarre d'autres poissons de la même espèce ; ils étaient tous d'une couleur uniforme, noirs sur le dos, avec des bigarrures noires et des reflets dorés sur les côtés ; les mêmes changements, que nous venons de décrire, se succédèrent sur ces nouveaux venus ; mais dans tous les cas, le ventre retint son aspect argenté.

« Toutes ces expériences avaient été faites dans un coin obscur de la chambre; on en répéta de semblables dans une autre partie de l'appartement, parfaitement

éclairée, mais non exposée aux rayons du soleil ; enfin, on transporta le théâtre des observations sous les rayons du soleil.

« Dans tous les cas, les résultats furent les mêmes, à savoir que ces animaux prenaient la couleur du vaisseau dans lequel ils étaient placés. Dans les vases en verre exposés à la lumière, peu de changements de couleur eurent lieu, quoique, aux différentes périodes du jour, et chez des individus différents, on observât à un certain degré, des modifications dans l'éclat des nuances.

« N'est-ce point là un fait merveilleux, que de voir des animaux subir un tel changement, chaque fois qu'ils passent d'un milieu dans un autre, et cela avec une telle rapidité, en quelques heures, quelquefois même en quelques minutes ! »

Il paraît évident d'après ces curieuses expériences, que ces poissons et beaucoup d'autres, tels que la Perche et l'Épinoche, — peut-être même tous les poissons de mer, de lacs et de rivières, — possèdent la faculté d'accommoder leurs couleurs à la couleur du lit des eaux dans lesquelles ils se rencontrent. Comment ne pas chercher maintenant la raison de ce fait ?

Ces créatures trouvent, dans la propriété qu'elles ont de s'ajuster à l'aspect de leur habitation, de s'assimiler à la couleur des lieux, une protection contre les attaques de leurs ennemis. Quoique ce phénomène ne soit pas encore expliqué, il se produit, sans doute, sous l'action de la même cause qui détermine les changements de couleurs chez le caméléon, lequel ne peut, dit-on, être découvert quand il rampe sur les feuilles des plantes, parce qu'il est alors d'une nuance semblable à celle de ces feuilles elles-mêmes.

N

NAAS. — Nom du *Nase* en Alsace. — (Voy. Nase.)

NABLO. — Nom de l'ablette en provençal. Département de la Vaucluse. — (Voy. Ablette.)

NAGEOIRES. — Les Nageoires sont les organes locomoteurs des poissons. Elles sont supportées par un nombre variable d'os appelés *rayons* qui divergent comme les branches d'un éventail, ou sont parallèles comme les arêtes d'un paravent. Elles forment ainsi une longue rame que l'animal dirige à sa volonté et suivant le besoin.

On appelle *Nageoires pectorales* celles qui sont situées auprès de la tête des poissons, dans le voisinage des branchies ; *ventrales*, les deux de derrière situées plus près de la queue. Ces deux systèmes d'organes sont *pairs*, c'est-à-dire également disposés suivant la ligne médiane du corps, un d'un côté, l'autre de l'autre.

La position de ces Nageoires ventrales vis-à-vis des pectorales est très-variable et forme un des caractères les plus tranchés pour diviser les grands groupes naturels de poissons. Placées *en arrière* des pectorales, elles distinguent avant tout les poissons *abdominaux*. Placées *en dessous*, *près* des pectorales, elles séparent le groupe des *Subrachiens* ou thoraciques. Quelquefois elles sont *en avant* des pectorales, et alors elles sont dites *jugulaires*.

Les Nageoires *impaires* sont situées sur la ligne médiane du corps ; ce sont les *dorsales* dont le nombre varie, l'*anale*, près de l'anus à l'extrémité de l'abdomen, et la *caudale* qui termine le corps du poisson.

Les Nageoires des poissons sont mues par l'ensemble de soixante-neuf muscles et commandées par un système de nerfs aussi nombreux que les artères capillaires. C'est à la complication de cet ensemble que l'animal doit sa flexibilité et ses mouvements variés et souples.

Quelques poissons ne possèdent pas de Nageoires, ils sont dits *apodes*.

La consistance des Nageoires fournit aussi la matière de distinctions générales.

Durs, acérés, les *rayons* distinguent les *Acanthoptérygiens*, les *Malacoptérygiens*, les *Chondroptérygiens*.

En considérant les Nageoires des poissons d'une manière générale, on reconnait qu'elles ont différents emplois et qu'elles peuvent se classer en plusieurs divisions, comme :

Organes de *propulsion* placés à l'arrière. — Caudale.

Organes de *transformation*, placés à l'avant et en dessous de l'animal. — Pectorales et ventrales.

Organes d'*équilibre* (supérieur et inférieur). — Dorsale, anale.

Organes de *station terrestre*. — Pectorales, ventrales et caudale.

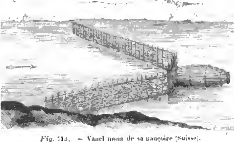
Organe de *station liquide*. — Dorsale.

Il faut remarquer dans tout ce qui se rapporte à l'équilibre des poissons, qu'ils n'éprouvent pas dans leur milieu un frottement sensible. En effet, leur corps ayant peu de densité de plus que celle de l'eau, les portions supérieures de leur corps les plus volumineuses, en général, étant soutenues presque entièrement par le liquide, n'exercent presque pas de pression sur les inférieures. et l'animal n'ayent à contre-balancer que l'effort d'une pesanteur minime, n'a besoin de déployer que très-peu d'efforts

Remarquons que presque tous les poissons de mer, vivent dans un milieu plus dense que les poissons d'eau douce, acquièrent une chair plus dense, plus pesante, mais aussi plus huileuse.

La grandeur et le nombre des Nageoires influent sur la manière de vivre des poissons, ou plutôt sont combinées par la nature en vue du résultat qu'il faut obtenir et de la manière d'être de l'animal auquel elles sont attachées. Aussi nous voyons les poissons tels que les Goujons, Carpes, etc., qui vivent au milieu des tranquilles eaux des étangs ou des rivières paisibles, n'avoir qu'une nageoire dorsale moyenne. Au contraire, ceux qui doivent lutter contre les courants rapides, remonter les fleuves, comme les Saumons et les Truites, en ont de plus considérables, portent une caudale échancrée et vigoureuse. Certains poissons de mer ont jusqu'à trois dorsales, on les trouve au milieu des eaux dans les plus grands fonds; d'autres, moins bien doués sous ce rapport, quoique appartenant à la même famille, ne quittent pas le rivage ou les anses tranquilles.

Quoi qu'il en soit des rapprochements que l'on peut essayer de faire entre les mœurs des espèces différentes et la grandeur ou le nombre de leurs nageoires, on s'aperçoit bien vite, à la quantité d'exceptions qui s'élèvent, que la loi de ces rapports nous est absolument inconnue. Des poissons sédentaires se montrent fortement munis et ne développent que des mouvements lents et de peu de durée, exemple : la *Tanche*. Des poissons très-rapides portent des nageoires qui semblent insignifiantes et présentent une aptitude curieuse à une natation perpétuelle ; exemple : l'*Orphie*. Ces deux exemples pris parmi les plus connus pourraient être bien plus caractérisés encore, si l'on recourait aux espèces à conformation bizarre. En somme, la truite est beaucoup moins bien munie que la Carpe, pourquoi la devance-t-elle à la course? Pourquoi part-elle comme le trait décoché par le sauvage? La Perche a plus d'ailes que le Brochet, pourquoi ne va-t-elle pas aussi vite? Le Dard qui passe comme l'éclair, n'a pas plus de nageoires, comme nombre et comme surface, que le Gardon qui n'est pas doué d'une marche remarquable : il en a peut-être moins. Pourquoi va-t-il plus vite? Nous ne savons rien de ces curieuses questions de statique, et malheureusement, elles ne sont rien moins que commodes à étudier.


Fig. 713. — Vanel muni de sa nançoire (Suisse).

NANCE.—Synonyme de *Nasse*. — (Voy. ce mot.)

NANÇOIRE. — Nom de l'espèce de Nasse qui s'adapte au sommet de la poche du Vanel (*fig.* 713). — (Voy. Nasse, Vanel, et Truite des lacs, à l'article Pêche.)

NAPPE. — Filet intérieur à petites mailles du *Tramail*. — (Voy. ce mot.)

NARINES. — Chez les poissons en général, les Narines sont de simples fossettes creusées

Mesnel pinx et lith — Phot de La Blanchere

CHONDROSTOME NASE

(Chondrostoma nasus, Val.)

au bout du museau (*fig.* 711), presque toujours percées de deux [illegible] membrane

[illegible]



(Chondrostoma nasus. Val.)

au bout du museau (*fig.* 714), presque toujours percées de deux trous et tapissées d'une membrane pituitaire plissée très-irrégulièrement.

Ces organes portent presque toujours à leur partie supérieure la plus rapprochée du crâne, de petits appendices mobiles qui semblent destinés à en garantir l'entrée, peut-être même à les fermer, dans certaines circonstances, à la volonté de l'animal.



Fig. 714. — Coupe d'une tête de Carpe, pour montrer les narines et la position des organes olfactifs.

NASE (**Chondrostoma nasus**, Val.). — Malacopt. abd. Cyprin. Long. max. = $0^m,40$.

Syn. : *Œsling*, all. — *Savetta*, ital.

Tête petite, à museau saillant, oblus et en pointe aplatie; la bouche en dessous, en fente transversale plus arquée, et les lèvres garnies d'une *lame cartilagineuse* bien reconnaissable; nuque noire, dos noirâtre, côtes et ventre blanc. Les écailles sont grandes, le dos un peu convexe, ce qui le différencie de la Vandoise et le rapproche du Jesse; mais sa taille est toujours moins considérable, car les plus gros Nases pèsent à peine 2 kilogrammes. L'œil est grand, la prunelle noire avec l'iris bleu en dessus, jaune en dessous. Dents pharyngiennes (*fig.* 715) s'enchevêtrant les unes dans les autres au nombre de six, aplaties des deux côtés.

Dorsale presque noire de 11 rayons; anale de 14, rougeâtre, à lobe supérieur presque noir. Ce poisson offre quelquefois des différences très-grandes de coloration, car on en trouve à des jaunâtre dont la dorsale a cette couleur, tandis que les pectorales, ventrales, anales sont marquées d'une grande tache rougeâtre. D'autres fois, chez les gros individus, les nageoires offrent une teinte générale grise.

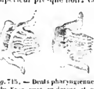


Fig. 715. — Dents pharyngiennes du Nase, vues en dessus et en dessous.

Les rayons des nageoires sont annelés en travers. Opercules et maxillaire supérieur finement pointillés de noir bleu. Flancs partant trois rangées d'écailles pointillées finement de violet foncé mêlé de brun de chaque côté de la ligne latérale; 58 écailles sur la ligne latérale droite, légèrement concave sur le dos et arrivant à la partie supérieure de l'opercule. Vessie natatoire à double enveloppe. Péritoine à pigment noir foncé.

Dans certaines rivières d'Allemagne, par exemple la Leithe en Bavière, le Nase, beaucoup plus commun que dans nos cours d'eau de l'Est, remonte comme le Saumon, en bandes de $0^m,10$ à $0^m,15$ d'épaisseur. Les pêcheurs barrent la rivière avec des clayonnages contre lesquels les poissons s'arrêtent : ils les enferment alors par derrière au moyen d'un filet, et en prennent ainsi des quantités considérables.

D'après les nombreux individus que nous avons observés dans les eaux de l'Alsace et surtout dans celles du Rhin, nous avons pu constater les nombres suivants des rayons des nageoires. Ils diffèrent sans doute de ceux de quelques auteurs modernes, mais nous n'avons pas cru devoir dédoubler les petits rayons courts soudés ensemble et au premier rayon simple des ventrales, anales et caudales sur les bords. Cela nous semble compliquer inutilement la question des recherches, d'autant plus que ces rayons sont les premiers atteints par la mutabilité de l'animal, et, par conséquent, ceux qui font le plus varier les comptes, rendant ainsi les déterminations des espèces d'autant plus difficiles. Si tant est que le nombre des rayons soutenant les nageoires doive être conservé comme un caractère vraiment spécifique, ce n'est, suivant nous, qu'à condition qu'on s'occupera des rayons complets. Ceux-là sont toujours en même nombre et faciles à déterminer.

Toutes les fois qu'un rayon n'est pas séparé du suivant par une membrane, nous le considérons comme faisant partie du premier. Pour nous, voici comment doivent se compter les rayons du Nase : D = 11. P = 15 (1 + 14). V = 10 (1 + 9). A = 12 (1 = 11). C = 19.

Blanchard donne : D = 12. P = 16. V = 11. A = 12.

Les écailles de ce beau poisson sont remarquablement nacrées; elles brillent en raies longitudinales blanches irisées suivant l'incidence de la lumière, tandis que les nageoires rouge vermillon semblent des ailes de papillon remuant dans l'eau. L'animal est d'ailleurs leste et adroit, prenant dans son élément des poses pleines de désinvolture, se cambrant et se contournant avec grâce. Les écailles sont grandes (*fig.* 716 et 717), à bord extérieur arrondi et légèrement festonné, à 6 à 8 canalicules longitudinaux, les stries circulaires assez espacées entre elles. Chez ces poissons, comme

chez tous les Chondrostomes, du reste, les dents pharyngiennes (*fig.* 715) sont remarquablement longues et aiguës; elles s'enchevêtrent profondément dans l'état de vie et forment un appareil de lacération très-puissant, plus propre à triturer les insectes et les vers que les graines. La nourriture du Nase est donc, par cela même, assez bien indiquée. Leur nombre varie de 5 à 7 toujours sur un seul rang, et l'os qui les supporte est beaucoup plus arque sur lui-même et recourbé en crochet que le similaire des autres poissons blancs, et surtout des Chevesnes dont le Nase se rapproche beaucoup au premier coup d'œil. La première dent antérieure, la plus petite, en un mot, a une forme toute spéciale, élargie en spatule et coupée obliquement; elle n'a, non plus que ses compagnes, aucune dentelure sur les bords. (Voy. DENTS PHARYNGIENNES.)



Fig. 716. — Écaille du Chondrostome Nase. *Fig.* 717. — Écaille du même, ligne latérale.

Appendice écailleux auprès de chaque ventrale : canal intestinal présentant plusieurs sinuosités. Épine dorsale à 44 vertèbres, soutenue par 18 côtes de chaque côté.

Chair molle, fade, remplie de beaucoup d'arêtes et noire dans la région abdominale; elle est peu recherchée.

Ce poisson quitte les grandes étendues d'eau au printemps (voy. TEMPS DE FRAI) pour les plus petites rivières. Les jeunes mâles sont quelquefois couverts de taches noires à centre saillant, par une éruption analogue à celle que l'on constate sur la Brême, à la même époque.

NASE. — Le Chondrostome Nase a des mœurs tout à fait semblables à celles du Dard et du Chevesne, aussi ne lui fait-on pas de pêche spéciale : on emploie les mêmes moyens que pour les deux autres poissons. Les rivières où il est le plus commun sont celles de la Lorraine, des Ardennes, de l'Alsace; cependant on le trouve encore dans la Côte d'Or. Il est fort rare dans la Seine, quoique non sans exemple, et se trouve plus communément dans la Somme. Vers le Rhin, dans le canal du Rhône au Rhin, il est plus commun que le Chevesne et se prend comme lui aux filet, senne, tramail, carrelet, etc., mais beaucoup moins facilement à la mouche. Le ver est le meilleur appât pour le prendre à la ligne.

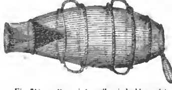


Fig. 718. — Nasse à Anguille, à double goulet.

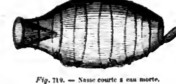


Fig. 719. — Nasse courte à eau morte.

NASSE. — Ce sont des espèces de paniers faits en cannes, en joncs, osiers, en simples branchettes d'arbres qui, étant à claire-voie, laissent passage à l'eau, et munies d'un goulet retiennent le poisson. Elles ont une infinité de formes et de noms

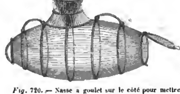


Fig. 720. — Nasse à goulet sur le côté pour mettre devant les crônes de la rive.

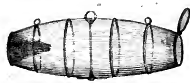


Fig. 721. — Nasse longue à Lamproie, sur la Loire.

différents. Nous représentons ici les plus usitées (*fig.* 718, 719, 720, 721, etc.). A l'extrémité opposée à celle par où entre le poisson, on ménage une petite porte ou un

bouchon par lequel on puisse le faire sortir. Il est toujours utile d'amorcer dans l'intérieur des nasses. Si le courant de la rivière est rapide, on se sert de nasses longues (*fig.* 721 ou 722), dont les embouchures sont très-évasées. On doit naturellement proportionner l'écartement et la grosseur des osiers, à la dimension des poissons que l'on veut prendre. On charge de pierres le bas des paniers, afin qu'ils calent facilement, le bois dont ils sont composés leur donnant une tendance à surnager, surtout quand ils sont neufs. On les relève au moyen d'une gaule armée d'un crochet de fer, que l'on passe dans les anses supérieures, dont ils sont munis. Le poisson que l'on prend le plus souvent avec ces engins, est celui en vue duquel ils sont pour ainsi dire créés, c'est l'Anguille, et alors il est nécessaire que les barreaux soient très-rapprochés, car si elles peuvent introduire le bout de leur museau ou l'extrémité de leur queue entre des barreaux, elles passent tout entières et s'échappent. Il est également indispensable que les nasses à Anguilles soient munies d'un double goulet (*fig.* 718, 722). On a raison de placer ces nasses le plus près possible des rochers, des digues, des perrés, des crônes, etc., en un mot de tous les endroits qui présentent des abris et des trous dans lesquels l'anguille aime, avant tout, à se retirer. On peut amorcer avec de la viande, des grenouilles coupées, des vers de terre, des limaces, des moules d'eau douce concassées, des limaçons d'eau...

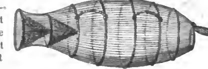


Fig. 722. — Nasse longue à eau vive. Double goulet.

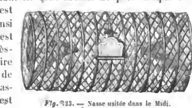


Fig. 723. — Nasse usitée dans le Midi.

Les meilleurs moments pour réussir à cette pêche sont les temps orageux et les jours où les eaux sont troublées par des crues. Il en est de même en mer. Les nasses rapportent davantage de poissons pendant les grandes vives-eaux que pendant les mortes eaux. Il est toujours bon de les poser le plus près possible des rochers, et si l'on est au temps des grandes marées, il faudra aller placer ces nasses au relais de mer le plus avant possible, pour ne les relever qu'au jusant suivant.

On se sert également de nasses en grande eau : on les munit alors d'un orin et d'une bouée (*fig.* 724) et on les mouille par 30 ou 60 brasses de fond. Si l'on a reconnu des roches sous-marines, la position n'en sera que meilleure. Dans ce cas on les amorce abondamment avec des poissons ou de la chair, des sèches, des crabes, etc., on y prend

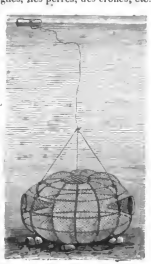


Fig. 724. — Nasse de mer, munie de son orin et de sa bouée, servant à prendre les petits poissons de fond. (Méditer.)

des Homards, Langoustes, Crabes, Mayas, des Congres, des Murènes, Pagels, Trigles, Rougets, etc.

NASUS (Chondrostoma). — (Voy. Nase.)

NASUS CYPRINUS. — (Voy. Able Nase.)

NAVETTE. — On appelle ainsi les instruments de formes et de grandeurs différentes dont se servent les pêcheurs pour mailler leurs filets. Pour les très-petites mailles, les navettes sont construites en fer et à pinces (*fig.* 725, 726). Pour les filets ordinaires on les fait en bois légers, tels que le *fusain*, le *coudrier*, le *saule*, le *peuplier*, etc. (Voy. ces mots.)

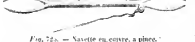


Fig. 725. — Navette en cuivre, à pince.

Ces navettes se terminent à l'une de leurs extrémités (*fig.* 727) en pointe moyennement aiguë, et dont tous les angles sont arrondis et polis, afin qu'elles ne puissent ni accrocher ni couper le fil.

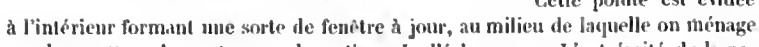


Fig. 726. — Navette en fer, à pince.

Cette pointe est évidée à l'intérieur formant une sorte de fenêtre à jour, au milieu de laquelle on ménage une languette qui monte aux deux tiers de l'échancrure. L'extrémité de la navette opposée à la pointe est entaillée d'un centimètre, soit en carré, soit en rond, de manière qu'une plus grande provision de fil puisse être enroulée autour de l'instrument. On évide quelquefois les côtés latéraux de la navette, de manière qu'elle passe plus facilement dans les mailles et entre les doigts. Celles que l'on construit en matières moins flexibles que le bois, mais plus glissantes, telles que l'ivoire et l'os, ne sont pas évidées, car elles deviendraient trop fragiles, leurs côtés restent droits. Les plus grandes navettes ont environ 0^{m},25 de longueur sur 00^{m},007 à 0^{m},008 d'épaisseur. On en emploie cependant jusqu'à 0^{m},40 de longueur. Celles de 0^{m},15 servent à raccommoder les filets fins.

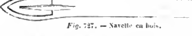


Fig. 727. — Navette en bois.

Fig. 728. — Navette en bois ou en os, à pince.

Pour couvrir de fil la navette, on met l'extrémité de celui-ci près de la languette, on fait un tour autour d'elle, on le ramène vers le talon, puis, tournant la navette sur l'autre face, on remonte le fil que l'on fait passer, en y formant une petite anse, autour de la languette. On redescend vers le talon, on passe dessus, on retourne l'aiguille sur l'autre face, on retourne le fil vers la languette, et ainsi de suite.

Lorsque les navettes sont en bois flexible, on facilite beaucoup ce pelotonnage en appuyant le pouce de la main gauche sur la languette, de manière à en faire ressortir un peu la pointe du côté où l'on veut faire passer le fil par-dessus.

NÉFLIER (Scions en). — (Voy. Perche ou Canne a pêche.) — Cet arbre fournit de bons scions, suivant le vieil Isaac Walton; nous ne nous en sommes jamais servi ; c'est un essai à faire et intéressant.

Le Néflier (*Mespilus Germanicus*, Lin.) est un arbrisseau qui semble pousser toujours tortu; nous ne savons comment notre vieil auteur y trouve des rejets propres à faire des scions, à moins que ce ne soit dans de jeunes rejets. Tout le monde connait les grandes feuilles cotonneuses du néflier, ses fleurs rosées, grandes et solitaires au bout des branches. Son fruit est la nèfle.

NÉGACHIN. — Nom provençal du *Négafol.* — (Voy. ce mot.)

NÉGAFOL. — Petit batelet plat servant, dans le Languedoc, pour la pêche au Globe. — (Voy. GLOBE.)

NEGRA (Raja). — (Voy. RAIE NÈGRE.)

NÈGRE (Raia). — (Voy. RAIES, §).

NEPHTHYS DE HOMBERG (Nephtys Hombergii, Cuv.). — Genre d'Annélides errants, famille des Néréidiens, tribu des Non-tentaculés.

Cet Annélide est d'un blanc argenté et irisé tirant sur le rose. Sur la partie médiane, un remarque une ligne rougeâtre, tandis que le fond est d'un jaune plus foncé que le reste du corps. Les branchies sont rouges.

Cet Annélide vit dans le sable du rivage de la mer, comme les arénicoles, et, de même que celle-ci, dit Audouin et Edwards, il est souvent recherché par les pêcheurs pour servir d'appât. Aux environs de Saint-Malo, on le connaît sous le nom de *Chatte.* Ses mouvements sont très-vifs, et la manière dont il creuse le sol pour s'y enfoncer est assez curieuse. C'est sa trompe qui, à cet effet, lui sert de tarière. Si l'on place un de ces Nephtys sur la surface du sable dont on vient de le retirer, on le voit chercher, en tâtonnant pour ainsi dire, un point convenable pour y commencer sa galerie. Lorsqu'il en a fait choix, il y enfonce un peu sa tête et déroule tout à coup sa trompe qui pénètre dans le sol en le refoulant. Sa trompe ainsi complétement sortie, il ouvre l'espèce de lèvre qui en compose l'extrémité, et, saisissant le *fond* du trou en retirant sa trompe, il avale d'une bouchée toute la portion de sable à laquelle il était en quelque sorte accroché. A l'aide de ses pieds il se soutient dans le tube et recommence, avançant ainsi assez vite pour miner le sol à 0m,30 en quelques minutes.

Ce doit être la *Gravelle* ou *Pelouse* de la plupart de nos côtes sablonneuses.

NÉRÉIDES (Noroia, Blain.). — On donne ce nom à un genre d'Annélides errants (voy. DORSIBRANCHES) à branchies molles ou rudimentaires, à *soies* bilotérales sur tous les anneaux du corps fort nombreux et tous semblables, qui compose ordinairement la 4e famille. Ce sont des vers marins auxquels on donnait autrefois le nom de *Scolopendres de mer*, et qui vivent sur les côtes plus ou moins au large dans les trous des rochers ou des pierres qui en ont été détachées, dans les coquilles vides de mollusques, dans le sable, dans la vase, et dont plusieurs espèces sont très-recherchées des pêcheurs pour amorcer leurs hameçons.

Parmi les Néréidiens, les uns ont des mâchoires, les autres en sont privés, mais tous sont dépourvus d'élytres et ont, comme nous venons de le dire, les pieds similaires. La plupart portent des antennes et des cirrhes tentaculaires.

Les branchies sont molles ou peu développées, en forme de petites languettes, de mamelons ou de lobes charnus.

Les genres qui composent cette famille sont très-nombreux, il faut y remarquer les genres : *Cycastis, Aricie, Glycère, Myrane, Syllis, Nephtys,* etc. Ce dernier contient la Gravette et ses variétés. (Voy. NEPHTYS DE HOMBERG.)

NERVEUX (Système). — (Voy. SYSTÈME NERVEUX.)

NEZ. — (Voy. SQUALE-NEZ.)

NIGER (Gobius). — (Voy. GOBIE COMMUN.)

NŒUD ANGLAIS. — (Voy. LIGNE.) — Le nœud anglais sert à assembler les différentes parties d'une ligne et offre surtout les avantages suivants : 1° les deux parties tirent droit l'une sur l'autre, sans former un redoublement de la ficelle qui pourrait les couper; 2° ce nœud se fait très-facilement et vite; 3° on peut le faire pour rattacher les deux parties d'une ligne brisée, sans être obligé de faire passer aucune des extrémités dans le nœud. Ce dernier avantage est grand quand on pêche avec des poissons vifs ou des esches qui, par leur volume, forceraient à faire un nœud d'une trop grande dimension.

Fig. 729. — Nœud anglais ouvert.

On exécute ce nœud (*fig.* 729) de la manière suivante : on place les deux fils l'un sur l'autre DE, NN, les deux bouts opposés, puis avec le bout E on fait un nœud simple autour de NN, et avec le bout N on fait un nœud simple autour de DE On tire sur chaque partie, les deux nœuds D et N se rapprochent l'un de l'autre

et tiennent très-solidement, pourvu que l'on ne coupe pas les bouts ras les nœuds. La seule précaution à prendre est que les nœuds D et E soient parallèles pour bien s'appliquer l'un sur l'autre (*fig.* 730) ; s'ils étaient symétriques, il faudrait en recommencer un à l'envers pour le faire parallèle.

Fig. 730. — Nœud anglais fermé.

NŒUDS DE CABLIÈRES. — Il est important pour un pêcheur de savoir faire les nœuds dont il a besoin chaque jour, d'autant plus qu'à chaque instant de la vie, cette connaissance trouve une heureuse application en dehors des choses de la pêche à la ligne. Les nœuds de câblières résolvent le problème d'attacher une corde plus fine, solidement et sans glissement, sur une corde plus grosse et courant à angle droit de la plus mince.

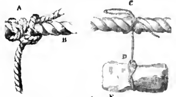


Fig. 731. — Nœud d'empile sur une bauffe. *Fig.* 732. — Nœud croisé d'attache et de câblière.

Nous avons fait dessiner plusieurs de ces nœuds dont les détails sont faciles à comprendre. La manière d'apprendre à faire un nœud, c'est de l'essayer soi-même avec un bout de corde : on le manque plusieurs fois, mais avec un peu de patience on se crée une manière de réussir que l'on n'oublie plus.

La figure 731 représente le nœud d'attache A d'une empile, sur une bauffe B. Ce nœud se fait très-facilement en suivant attentivement la figure.



Fig. 733. Nœud de l'empile à boucle. *Fig.* 734. — Nœud croisé d'empile sur la bauffe.

La figure 732 fait voir un autre nœud d'empile C sur la bauffe et en D la manière d'attacher la câblière E à la corde qui doit la maintenir. Le nœud D nous semble beaucoup moins solide que celui F (*fig.* 733) qui est une espèce de nœud d'artificier, lequel, une fois serré, ne se desserre pas seul.

La méthode (*fig.* 733) est très-simple, tout le monde la connaît : on a une boucle au bout de l'empile F, on passe celle-ci dans la boucle autour de la maîtresse corde et on tire. Mais ce nœud glisse et change de place, il n'est bon que quand les deux branches du nœud comprennent entre elles un nœud simple fait à la corde maîtresse : ce qui indique qu'elle ne peut elle-même être très-grosse. On peut également faire un nœud simple à droite et à gauche.



Fig. 735. — Nœud croisé d'artificier pour les câblières.

La figure 734 indique un nœud croisé G qui ne glisse pas, et la figure 735 un nœud à corde double A qui est très-solide ; on l'empêche de fuir, et de quitter la bauffe B, en terminant les deux bouts de l'empile, réunis par un simple nœud.

D est une espèce de coulant, ou nœud d'artificier pour serrer la câblière et l'empêcher de s'échapper. On doit la choisir ou la faire dans la forme de DE (*fig.* 732).

NŒUDS D'EMPILAGE. — (Voy. EMPILAGE.)

NŒUDS DE PÊCHEUR. — Voici encore des nœuds qui ont leur utilité journalière et qu'il faut savoir :

Les figures 736 et 737 représentent le même nœud vu par devant DS et par derrière CR. Il sert à attacher une boucle CD d'empile à l'extrémité d'une ligne fixe SR, car nous savons que pour la pêche ordinaire on peut se servir de la

demi-clef. (Voy. ce mot.) Ces nœuds sont des nœuds fixes : on les emploie pour rallonger des empiles d'hameçons au moyen de cordelettes de soie filée, pour construire les jeux, les pater-noster, les grelots, etc.

La figure 738 représente l'attache d'une empile métallique B comme celles des lignes à Brochet pour l'eau douce et la plupart des poissons de mer. Tous ces nœuds se font très-facilement, en suivant attentivement la forme indiquée en détail dans ces trois premières figures.

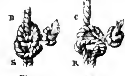


Fig. 736. Vu par devant. *Fig.* 737. Vu par derrière.
Nœud du pêcheur pour attacher une boucle d'empile à l'extrémité d'une ligne fixe.

Les figures 739, 740 et 741 indiquent le nœud de ligne spécialement appelé *nœud de pêcheur.* Il sert à réunir toutes les parties des lignes de crin et d'autres matières ; c'est lui qui fait le fond de tous les nœuds que doit savoir faire le pêcheur à la ligne, car, pour lui, il faut qu'un nœud soit non-seulement solide et peu apparent, mais encore qu'il ne puisse jamais glisser et ne laisser dans la main du pêcheur qu'une moitié de la ligne et la gaule, tandis que le poisson emporterait l'autre avec l'hameçon. Il faut, de plus, que les nœuds ne laissent pas dépasser de bouts qui tendraient à accrocher la ligne et à la mêler à chaque instant. Un seul nœud répond à tout cela et nous a semblé — bien des fois — un chef-d'œuvre de simplicité et de perfection.

Pour le faire, on prend les deux extrémités de fil à réunir A et B, et on les place comme dans la figure 739, c'est-à-dire empiétant l'une sur l'autre de 0m,07 à 0m,08. Maintenant, prenant les deux fils à la fois de la main gauche en B, on fait avec les deux autres bouts A, C une boucle dans laquelle on passe *deux fois* les deux bouts A et C ensemble, ce qui donne la figure 740. En un mot, c'est un nœud simple dans lequel on passe une seconde fois. Ceci fait, on serre le nœud N (*fig.* 741), en tirant sur les quatre bouts *à la fois* et bien également, et il devient R de la figure : c'est-à-dire un petit rouleau mince et en fuseau (*fig.* 742). On coupe les deux bouts dépassant assez ras ; le nœud est parfait, et rien ne s'échappe.

Fig. 738. — Attache d'une empile métallique à l'extrémité d'une ligne fixe.

Fig. 739. — Les deux bouts en présence.

Fig. 740. — Nœud lâche.

Fig. 741. — Nœud serré.

Il faut ici faire quelques remarques : si les deux extrémités que l'on attache sont de grosseur très-différente, comme un margotin de 12 crins et un brin de florence, il faut apporter la plus grande attention à la manière dont le nœud est fait, et surtout *serré*, pour être sûr qu'il ne glissera pas.

En second lieu, le nœud n'est bien fait qu'à la condition que quand il sera serré, aucune des spires n'empiétera sur l'autre.

Fig. 742. — Nœud du pêcheur fait entre margotins de vingt crins.

Le nœud n'offre que l'inconvénient d'être obligé de faire passer toute la ficelle C dans le nœud N, et si cette ficelle a plusieurs mètres de long, porte un bouchon, du plomb et des hameçons, ce n'est pas toujours une chose facile. Aussi, quand on veut rattacher une ligne cassée dans son milieu, vaut-il beaucoup mieux se servir du *nœud anglais.* (Voy. ce mot.)

On emploie également, quand on ne sait pas mieux, le *nœud de tisserand* pour attacher les lignes; mais il offre de nombreux inconvénients, entre autres celui d'avoir deux bouts saillants en cornes que l'on ne peut couper ras sans que le nœud s'échappe.

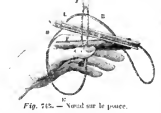


Fig. 743. — Clef pour fixer la ligne CFD sur l'empile à boucle, florence, devant et derrière du nœud. *Fig.* 744. — Demi-clef sur une empile métallique.

Le nœud ordinaire de tout le monde coupe la florence et le crin serrés par les deux bouts.

Il vaudrait mieux apprendre à faire le nœud de pêcheur, c'est l'affaire de cinq minutes et de la plus légère attention.

NŒUDS DES FILETS. — Il existe deux manières de former les nœuds des filets : 1° Le *nœud sur le pouce*, qu'on emploie pour les grandes mailles des *hameaux* (voy. ce mot), et pour les réparations des autres filets; 2° le *nœud sous le petit doigt*, qui sert pour toutes les espèces de filets ordinaires.


Fig. 745. — Nœud sur le pouce.

1° Nœud sur le pouce. — Après avoir passé l'extrémité ADC de la navette dans une boucle fixée à un clou à crochet, on place le moule sous les deux branches du fil et on les maintient avec le pouce (*fig.* 745).

On fait alors faire au fil B,C,D, la révolution DEF par-dessus la main, on passe la navette sous les deux branches primitives, et par-dessus le fil EDB, puis on serre le nœud en le maintenant avec le pouce. C'est ainsi que l'on commence un filet par un rang de ces demi-mailles nommées *pigeons* qui forment la levure. Voici comment s'exécute ce rang de pigeons. Après avoir fait un nœud simple N à l'extrémité du fil BA et avoir passé celui-ci dans la boucle Z sur laquelle on ourdit le filet, on ramène le nœud et le fil sur le moule tenu entre le pouce et l'index de la main gauche, et on les y maintient solidement avec le pouce. On fait alors faire au fil BCD, la révolution EF, par-dessus la main et l'on passe la navette par-dessus les deux branches AB et CD, en faisant bien attention de la faire sortir par dessus le fil DEF. On tire alors le fil pour serrer le nœud, lequel embrasse les deux branches du premier pigeon au-dessus du nœud simple N. C'est lui qu'on voit en DE (*fig.* 746).

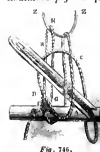


Fig. 746.

On fait alors passer le fil FGH, par-dessous le moule qui l'entoure ainsi à demi, la navette passe dans la boucle Z et revient avec le fil FGH, en avant du moule jusqu'en A, point où on le rend sous le pouce.

On lui fait faire alors la révolution ABC, de gauche à droite, par-dessus la main. On passe la navette sous les branches GH et AH du deuxième pigeon, en la faisant ressortir par-dessus le fil ABC de révolution, puis on tire la navette à soi pour serrer le nœud qui embrasse les deux branches GH et AH du deuxième pigeon terminé. Ainsi de suite suivant le nombre de pigeons nécessaires.

2° Nœud sous le petit doigt (*fig.* 747). — On place les pigeons devant soi,

de manière que le dernier fait P se trouve à la gauche du moule. On ramène le fil AB sur le moule où on le retient avec le pouce. On passe alors le fil AB d'avant en arrière sous le quatrième doigt en C, et on le remonte, par derrière le moule jusque sous le pouce qui le tient ferme en D où il croise le premier fil AB. On fait ensuite par-dessus la main, de gauche à droite, une révolution de manière à former la boucle DEFG, laquelle enveloppe le petit doigt en G. Voici maintenant la partie la plus délicate de l'opération. On fait passer la navette obliquement de gauche à droite entre les deux fils qui entourent le quatrième doigt, c'est-à-dire sous la branche BC, sur la branche CD, et derrière le moule en ayant soin d'engager la pointe dans le pigeon P. On tire alors le fil par-dessus le moule pour serrer le nœud en lâchant le fil du quatrième doigt et dessous le pouce, et ayant bien soin de retenir le fil FG, sur le petit doigt, lequel doit se replier pour l'accompagner derrière le moule jusqu'au point B, et ne lâcher le fil qu'à l'instant où on serre le nœud. Il faut prendre garde en serrant le nœud que le filet soit toujours tendu.

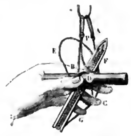


Fig. 747. — Nœud sous le petit doigt.

NŒUD SOUS LE PETIT DOIGT. — (Voy. NŒUDS DES FILETS.)

NŒUD SUR LE POUCE. — (Voy. NŒUDS DES FILETS.)

NOMBRE DES ŒUFS DES POISSONS. — (Voy. TEMPS DE FRAI, 4e colonne.)

NONNAT. — Alevin de poisson de mer, synonyme de *Melin*, *Mênuise*, *Blanchaille*, etc. (Voy. ces mots.) Ce nom est usité dans la Méditerranée, et s'applique presque exclusivement au frai des Muges et des Athérines. (*Val.*)

NOTIDANUS GRISEUS. — (Voy. GRISET.)

NOURMAN. — Nom provençal du *Homard*. (Voy. ce mot.)

NOURRITURE. — (Voy. DIGESTION.)

Non-seulement on trouve, dans la classe des poissons, des animaux analogues comme nourriture à des espèces des autres classes, mais on y remarque constamment des caractères généraux qui groupent de suite tel animal dans telle catégorie, d'après l'inspection de la nourriture qu'il doit préférer. Ainsi, parmi les poissons, on trouve des animaux qui cherchent leur nourriture dans la vase, d'autres dans le sable; d'autres qui vivent de vers, d'insectes; quelques-uns de coquillages et de plantes.

Ceux-ci ont une espèce de museau en trompe pour fouiller les vases molles; ceux-là, un boutoir robuste pour retourner les petites pierres, et fouir les berges plus résistantes. Les uns portent des milliers de dents coupantes et crochues; ceux-là sont carnivores; les autres ont des meules, des pavés, pour broyer les coquillages et les rudes plantes marines. Quelquefois, cependant, les mangeurs de plantes sont doués de mâchoires à dents tranchantes comme des ciseaux, ou crénelées comme des scies.

Il faut cependant faire une remarque à propos de la nourriture des poissons, c'est que si on compare ceux-ci aux diverses classes d'animaux supérieurs, on trouve, chez les premiers, un beaucoup plus grand nombre d'espèces *carnassières*. En effet, à peu d'exceptions près, les poissons, même les plus inoffensifs par l'*armure* de leur mâchoire, se nourrissent de chair, et même de chair vivante, en avalant, quand l'occasion s'en présente, un plus petit qu'eux passant à leur portée. Il ne faut pas oublier que certains de ces animaux, dont la bouche semble absolument dépourvue de dents, en possèdent souvent au pharynx, qui déchirent et broient au passage les aliments ingérés. C'est non-seulement sur cet auxiliaire que les poissons non carnivores comptent quand ils ingèrent une proie vivante, mais encore sur l'action énergique de leur estomac. (Voy. DENTS PHARYNGIENNES.)

En résumant donc ces remarques rapides, on peut dire qu'à de très-rares exceptions près, *tous les poissons se nourrissent de proie vivante*. En effet, les vers, les insectes, etc., ont leur vie aussi; et cette nourriture, sans être pour tous nécessaire, est par tous recherchée et adoptée quand l'occasion s'en présente, et cela fort heureusement, car les neuf dixièmes des *procédés* de la pêche à la ligne s'appuient sur cette propension *décidée*, sans laquelle les moyens de capture de l'homme se réduiraient aux filets qui ne vont pas partout, il s'en faut beaucoup.

NOURRITURE DES VERS DE TERRE. — Nous avons trouvé dans le livre de *Th. Barker* écrit en anglais, en 1651, quelques recettes curieuses, entre autres celle qui suit.

Après avoir recommandé de faire provision de vers de terre rouges à nœud, comme le meilleur pour la pêche avec le ver cannelé (voy. *Achées*), il indique de les mettre dans un pot de terre vernissé, sur une couche de mousse bien fraîche et le plus verte possible. Là, les vers commencent par maigrir : il s'agit de les nourrir alors pour leur donner de la force et pour qu'ils résistent longtemps à l'eau.

« Afin de les rendre vigoureux et gras, dit notre vieil auteur, il faut prendre un jaune d'œuf, huit ou dix cuillerées du dessus de lait frais, puis mêler parfaitement ensemble dans un bol et chauffer légèrement le mélange jusqu'à ce que vous le voyiez cailler. Otez alors du feu et laissez refroidir. Lorsque le mélange est froid, prenez-en une cuillerée et la mettez, goutte par goutte, sur la mousse dans le pot, chaque goutte étant à peu près de la grosseur d'un petit pois, et changez la mousse deux fois par semaine en été, une fois en hiver. Vous pouvez conserver, par ce moyen, vos vers gros et bien portants pendant plus d'une année.

NOVEMBRE. — (Voy. Calendrier du pêcheur a la ligne.)

NOYER. — (Voy. Confection des cannes.)

Le Noyer, en sa qualité de bois doux, liant et flexible, sert à faire les bas de cannes les plus recherchés. Comme il se polit admirablement, rien n'empêche de le revêtir d'un vernis qui augmente la durée et en même temps la beauté d'une canne faite avec soin. Je sais bien que ce luxe est blâmé par un grand nombre de pêcheurs qui regardent la rusticité des appareils comme une garantie de l'habileté de celui qui les emploie.

Je me permets d'être d'un avis tout à fait opposé à celui-ci. A la pêche — comme à la chasse — ce n'est pas le plus luxueux appareil qui — forcément — apporte le plus de gibier, mais ce n'est pas une raison pour nier qu'à égale adresse le mieux monté ne doive *forcément* l'emporter sur l'autre. Ce point nous suffit. Sans faire étalage de luxe, nous recommandons aux pêcheurs soigneux un certain respect de leurs outils qui les portera à les embellir autant que possible, non aux dépens de leur solidité ni de leur commodité, mais dans le but d'assurer et d'augmenter, s'il se peut, l'une et l'autre.

C'est ainsi que tout en recommandant l'emploi du Noyer, du Hickory, du Bambou, nous ne proscrivons pas celui du simple Roseau; bien au contraire, nous le recommandons presque partout, quand on voudra posséder une canne mince, solide, légère et résistante. Ainsi nous dirons toujours au pêcheur : Ayez soin de monter vos cannes à doubles viroles de cuivre et à épaulement, c'est la seule monture solide, mais en même temps, nous lui dirons : Vernissez au vernis noir toutes vos viroles de cuivre poli et brillant : au bord de l'eau trop *briller* nuit, trop *parler* cuit!... Soyez muet et invisible : passez comme l'ombre et le silence.

Le Noyer présente un défaut, c'est son poids : aussi ne le recommandons-nous que pour le bas de la canne : il portera la lance d'acier qui sert à fixer l'instrument en terre, et le moulinet, l'espoir, la ressource suprême du pêcheur en danger. Ce pied de ligne sera fait en bois de cœur, bois de fil, sans nœuds : on le vernira au tampon après l'avoir poli, et, par son aspect veiné, il rappellera au chasseur la crosse de son fusil de prédilection, crosse de pêche ou crosse de chasse, l'un vaut l'autre, et toutes deux sont chères au campagnard qui sait s'en servir.

NOYER BLANC D'AMÉRIQUE. — (Voy. Hickory.)



NOYER UN POISSON. — Lorsqu'on pêche avec attention, il faut toujours avoir soin que le *corps* de la ligne et la *monture* de l'hameçon, surtout, soient les plus fins possibles, parce qu'il est avantageux, avant tout, de les soustraire aux regards défiants des poissons un peu gros. Mais, par contre, plus la ligne est fine, plus il est difficile de se rendre maître du poisson qui a mordu.

Si l'on voulait relever une semblable ligne aussitôt après avoir ferré, le poids du poisson et la résistance dans l'eau la feraient ployer à tout rompre; il faut donc se garder, en ce moment, de laisser la canne horizontale, formant une ligne droite avec le fil, de lui à la main du pêcheur, car c'est la seule position dans laquelle l'élasticité de la canne, du scion, et de la ligne soit nulle, et si une secousse du poisson rencontre une résistance absolue, il faut, de deux choses l'une, ou que la ligne se brise ou que la blessure s'agrandissant l'hameçon sorte. Il arrive souvent, dans un cas semblable, que ce n'est pas l'hameçon qui s'arrache, mais une partie de la mâchoire de l'animal qui se déchire, et celui-ci n'en est pas moins perdu. Rarement le fer de l'hameçon se casse, mais cet accident n'en dénoue pas moins fatalement la lutte quelquefois.

Il est donc important, dès qu'un gros poisson est accroché, de se hâter de relever la canne avec le poignet sans autre mouvement du bras, puis d'amener la canne à faire, avec la surface de l'eau, un angle d'au moins 45°, souvent même il y a avantage à outrer ce mouvement et à ramener la canne dans une position presque verticale. Le scion oppose alors toute son élasticité aux secousses, et la défense du poisson, au lieu de s'exercer sur un point résistant, s'anéantit à faire décrire à la canne une courbe plus ou moins prononcée.

Bien entendu nous ne parlons ici que d'une canne simple, non munie d'un moulinet; car dans ce cas la manœuvre change, mais elle revient toujours, comme dernier acte, à celle que nous essayons de décrire.

Le relèvement vertical de la canne a forcé peu à peu le poisson à se rapprocher du pêcheur, c'est alors qu'à fleur d'eau, il ruse, il se déhat, il joue sa vie avec une audace, une ardeur et une adresse qui dépendent de son âge, et par conséquent de sa grosseur. Tout à coup il se calme, mais c'est pour recommencer ses sauts avec une plus grande violence. Il n'était pas vaincu, il était seulement fatigué, c'était un peu de repos qu'il cherchait pour se défendre encore.

Cette première bataille n'est souvent pas décisive, le seul moyen qu'elle le devienne, c'est de bien se garder de changer la position ployante de la canne, si le fil résiste, tout est bien. Il ne faut cependant pas oublier que le poisson, plongé dans l'eau, est beaucoup moins lourd que quand il en sera sorti : c'est donc ici le moment de ne pas s'éloigner de l'Épuisette, qui, comme le *Deus ex machinâ*, dénouera l'aventure victorieusement pour le pêcheur.

La lutte sera courte maintenant; la victime fatiguée se laisse aller sur le fleuve : voici le moment de la *noyer*, ce qui semble une singulière expression, quand il s'agit d'un poisson. Nous, nous nous noyons dans l'eau, lui, nous allons le noyer dans l'air ! Certains poissons existent cependant pour lesquels ce genre de noyade est impossible, leur conformation — différente de celle des autres, — leur permettant un assez long séjour hors de l'eau sans en être incommodés. L'Anguille est de ce nombre; aussi se monte-t-on solidement pour la pêcher, et, quand elle est prise, la tire-t-on d'autorité sur la rive.

Il est temps de faire sortir de l'eau la tête de la proie suspendue à la ligne, afin que le liquide et l'air entrent simultanément dans sa gueule forcément entr'ou-

verte. A chaque aspiration le poisson humera de l'air que ses branchies ne sont pas faites pour supporter, et l'asphyxie s'ensuivra, non de suite, mais peu à peu.

Il est bien rare que le poisson atteint ainsi dans son organisme, ne se ravive pas une dernière fois pour essayer, au moyen des plus violentes secousses, de recouvrer sa liberté. Il le fait, non plus par des efforts raisonnés, mais par des sauts convulsifs, plus dangereux peut-être, parce qu'ils ont toute l'énergie du désespoir. Cette lutte est la dernière : il faut y garder tout son sang-froid, si la ligne résiste, le scion aussi, tout est fini : fatigué, épuisé, demi-asphyxié, le poisson reste sur l'eau comme une masse inerte que l'on rapprochera doucement du bord où l'Épuisette, passée adroitement par-dessous, le fera monter. Heureux moment pour le pêcheur adroit !...

Quand il s'agit de se servir de l'Épuisette, il faut prendre de la main gauche la canne que l'on tient ordinairement dans la main droite, et se tenir prêt à lâcher encore au poisson s'il reprenait courage, ce qui lui arrive quelquefois à l'approche du petit filet; certains poissons, comme la Truite, le Barbillon, le Brochet, combattent jusqu'à la mort.

Surtout, pêcheur, ne saisissez jamais, à la main, la ligne quand le poisson est au bord, le moindre effort de sa part sur un fil court et non extensible comme celui-là, vous ferait perdre à coup sûr votre capture presque assurée. Enlevez-le avec la canne si vous n'avez pas d'Épuisette et si la rive est élevée. Si elle est basse, tachez de lui passer un couteau ou un petit bout de bois dans les ouïes, et tirez à vous.

Si vous n'avez à votre portée que le fil de la ligne, il faut tout risquer, mais doucement et avec prudence. La brusquerie ne faisant qu'augmenter vos chances défavorables, quoi que vous fassiez, vous ne pourrez anéantir le *poids* de votre capture, c'est lui qui reste votre ennemi, puisque vous êtes devenu maître des forces du poisson.

Une fois le poisson dans l'Épuisette, vous pouvez respirer... Ce que votre émotion ne vous aurait guère permis de faire ! Enveloppé d'un filet, le captif ne peut trouver sur les mailles un point d'appui suffisant pour sauter dehors; il est pris, et bien pris !

C'est alors qu'il faut se servir du dégorgeoir s'il est nécessaire.

Si, au contraire, pêcheur, vous possédez un moulinet sur votre canne, — ce que nous conseillons toujours, même pour pêcher des goujons, — le poisson ferré fuit sans obstacle, emportant le dard perfide qui ne le quittera que par male chance et qui doit le ramener dans votre panier.

Ayez soin surtout que le moulinet soit libre et doux, que le fil passe facilement dans les anneaux de la canne, car tant que le poisson en voudra, il faut qu'il l'attire à lui, 40 mètres, 50 mètres, si vous les avez... Quand il aura tout dévidé, vous serez dans la position du premier pêcheur de tout à l'heure, mais avec cet immense avantage, que le poisson ne pourra même pas tendre le fil que vous lui avez abandonné et qu'il épuisera ses forces bien plus rapidement, le fil formant entre lui et vous, un intermédiaire élastique au dernier degré. La canne, entre vos mains, n'est plus alors qu'un moyen de porter le moulinet, mais rassurez-vous, elle vous servira tout à l'heure.

Le poisson saute, se débat, va, vient, tire sur le fil auquel la force de l'eau ajoute encore son poids... voici les derniers efforts qui arrivent... la ligne flotte détendue, elle dérive au courant, c'est le moment d'user vivement du moulinet, de

repelotonner le fil peu à peu, le poisson flotte ou se tient entre deux eaux, et se laisse doucement attirer à vous. Ne vous y fiez pas, ses forces sont revenues. Il repart avec une ardeur inouïe... mais il use ses derniers efforts... il est à vous! Manœuvrez cette fois-ci, comme tout à l'heure. Déployez toute la prudence et toute l'adresse dont vous êtes capable pour empêcher que votre captif n'entortille la ligne dans les herbes, les racines, les pierres, et ne se décroche, ce qu'il fait quelquefois quand il est parvenu au bout de la ligne, laissant celle-ci tout entière perdue et irrecouvrable pour le pêcheur désappointé...

Si cet accident arrive, il faut tirer très-doucement, peu à peu, en rendant la main; souvent le poisson, ranimé par la souffrance, fuit encore et dégage la ligne des obstacles qui la retenaient. En somme, cette position est toujours périlleuse, et au moins fort délicate. Efforcez-vous donc de maintenir la victime en belle eau, même en roidissant un peu la ligne. Car, perdre pour perdre votre poisson, il vaut mieux le perdre *seul*, que de perdre la ligne avec.

Arrive enfin le même dénouement que quand on a une canne sans moulinet; le poisson, à bout de forces, flotte près du rivage, il faut le noyer et le retirer avec les mêmes précautions que tout à l'heure.

La durée d'une lutte semblable est plus longue qu'on ne le pense, et certains poissons de forte taille exigent une demi-heure, — ce qui est bien long, — d'efforts pour les capturer. Une belle Truite, ou un Saumon vous emmène au galop en remontant la rivière où il faut le suivre à toutes jambes, heureux si, au bout d'un kilomètre, il vous laisse respirer, et si, avant ce temps-là, un pont, un arbre, une roche ne vous ont pas fait briser votre ligne, à moins que vous ne vous soyez mis brusquement à plat ventre, sollicité par une racine perfide ou une pierre roulante, ce qui termine presque toujours la lutte, mais pas à la satisfaction des deux partners!

Il est un précepte qu'il ne faut pas un seul instant oublier, c'est qu'un poisson n'est jamais *trop noyé*, et que si la ligne et l'hameçon ont résisté cinq minutes, au *premier* assaut, il n'y a pas de raison pour qu'ils ne résistent pas une demi-heure et ne supportent pas le *dernier*.

La manière de noyer les gros poissons que l'on prend avec la ligne à la grande volée est un peu différente, parce que le mécanisme d'une ligne qui a plus de deux fois la longueur de la canne, — sans la soie du moulinet, — diffère évidemment de celui d'une ligne trois ou quatre fois plus courte. La force de l'hameçon qui, dans ce cas, retient le poisson, le nombre des pointes si c'est une bricole ou un grappin, tout rassure le pêcheur qui prend moins de précautions.

Presque toujours le poisson pique, gagne le fond et s'y tient un instant immobile : il faut le maintenir ainsi, tournant la canne de manière à pouvoir lui conserver toute son élasticité. Laissant alors le poisson prendre sa course furieuse, le pêcheur suit ses efforts, abandonne ou retire de la ligne au moulinet, selon le besoin, et conduit son opération comme nous l'avons dit ci-dessus. Seulement il faut amener ce poisson à terre.

Pour y parvenir, quand toute la ligne mobile est rentrée sur le Moulinet, le pêcheur place sa canne parallèlement à peu près au fil de l'eau, et, si le terrain le permet, marche à reculons jusqu'à ce qu'il ait tiré, ou fait sauter le poisson sur la rive, et l'ait traîné sur la grève assez loin du bord. Il pose alors sa canne et court au poisson. Si la rive est élevée, il faut qu'il se risque, et, prenant bien son temps, amène à ses pieds le poisson, pose la canne à côté de lui à terre, puis monte la pièce en prenant le fil le plus bas possible chaque fois et sans secousses; ou bien,

si la ligne n'est pas trop longue, il le fait sauter de loin sur la berge, en se fiant à la qualité de son scion, pour ne pas casser tout et perdre son poisson.

De toutes les manières, un compagnon muni d'une bonne épuisette et passant *par hasard* en ce moment, serait le meilleur envoi que l'on pût souhaiter.

NUIT. — (Législation) — (Voy. LOI SUR LA PÊCHE.)

La plupart des règlements préfectoraux interdisent la pêche de nuit, excepté aux endroits où se tendent les filets dormants, c'est-à-dire les arches de ponts, les digues et les écluses. Cette disposition est-elle également applicable aux autres engins dormants aptes à prendre le poisson, tels que *tambours*, *louves*, *verveux*, et enfin *lignes de fond*, *pater-noster*, etc.? C'est ce qui n'est nulle part décidé en termes formels; l'esprit de la loi et du règlement semble vouloir défendre la nuit la pêche qui nécessite la présence du pêcheur, et, dans ce cas, la prohibition est bonne, car la surveillance pendant la nuit est très-difficile, pour ne pas dire impossible, et la rébellion trop aisée envers les agents de l'administration. Ainsi comprise, la loi a raison, surtout appliquée aux pêcheurs de profession, et cependant elle a dû souffrir de nombreuses exceptions. Ainsi il existe telle rivière croupie et morte où le poisson ne peut être capturé que la nuit à l'épervier.

Or, suivant la coutume, la personne la moins bien informée, en fait de pêche, de tous les administrés est le préfet, qui, dans son arrêt, se garde bien de dire un mot des *exceptions* qu'il devrait faire. Aussi, qu'arrive-t-il? les pêcheurs se passent de la permission, ils jettent l'épervier la nuit, et, comme dans le pays tout le monde sait que c'est le seul moyen *possible* de tirer les poissons de la rivière, personne ne dit rien. Le bon sens public remplace la loi, et c'est à tort.

Autre exception : la pêche du Barbeau au fromage et aux jeux, à la ligne à soutenir, ne peut se faire que la nuit, de neuf heures à minuit. Elle se fait à cette heure en plein Paris, sur le pont des Invalides, par des pêcheurs qui ont une patente du fermier de pêche; mais la loi donne-t-elle à ce fermier le droit de se livrer à la pêche de nuit qu'elle ne permet pas explicitement?

Encore une lacune dans la législation sur la pêche! quand la remplira-t-on?

NUMÉRO DES HAMEÇONS, suivant l'espèce de poisson et la saison de l'année. — Il y a 32 numéros pour chaque espèce et chaque qualité d'hameçon, représentant 32 grandeurs différentes;

12/0, 11/0, 10/0, 9/0, 8/0, 7/0, 6/0, 5/0, 4/0, 3/0, 2/0, 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20.

Le nº 12/0 est le plus grand, le nº 20 le plus petit. Quelques fabricants montent même jusqu'aux nºs 22, 26 et 30. Les hameçons compris entre les nºs 12/0 et 4/0 exclusivement, sont employés en mer, les autres en eau douce. Les hameçons à anneaux et renforcés s'emploient pour les lignes de fond, les hameçons minces pour les lignes tenues à la main. Les hameçons doubles ont 13 grandeurs, depuis le nº 12 jusqu'au nº 24.

Nous sommes obligés d'adopter quelques abréviations pour le tableau qui suit, nous allons les expliquer; elles sont très-simples et portent seulement sur la désignation des hameçons. Ainsi, O, veut dire ordinaire; C, commun; B, à boucles; R, renforcé; CQ, courte-queue; L, limerick; LP, limerick à palette; G, hameçon à gardon (celui que nous appelons, *short shank roach hook*); A, aiguilles; HA, hameçon-aiguille; et ainsi de suite, tout pêcheur comprendra sans peine. Ces abréviations peuvent être combinées, ainsi OCQ veut dire : *ordinaire courte-queue*, LPR *limerick à palette renforcé*; CQR, *courte-queue renforcé*, etc.

I. Poissons d'eau douce.

ESPÈCE DU POISSON.	NATURE DE LA PÊCHE.	NOMBRE D'HAMEÇONS.	GENRE DE L'HAMEÇON.	N° DES HAMEÇONS SUIVANT LA SAISON. Printemps.	Été.	Automne.	Hiver.	OBSERVATIONS.
Ablette ordinaire......	surfaee.	3 à 4	G ou L	16	16	16	»»	Moucheartific. sur n° 16.
Ablette alburnoide...	fond. surface	2 1	G ou LP G	»» 12	10 12	10 12	»» »»	Moucheartific. sur n° 14.
Anguille....	à la canne. cordées	1 tant que possible	LP OR	8 1 et A	9 3	6 0 et A	4 1 et A	
Apron.......	à la canne.	1	LP	16	9	10	16	
Aspe.........	à la canne.	1	LP	6	6	6	6	Moucheartific. sur n° 11.
Barbeau.....	de fond à la canne.	1	LP	1	2, 3	O, R	O, R	
Bouvière.....	à la canne.	1	G	16	16	16	16	
Brême.......	de fond à la canne.	1	LP	16 à 11	12	8	6	
Brême bordelière......	à la canne.	2	G	14	16	14	14	
Brochet.....	bricole à la canne.	1	Bricole LPR	6	6, 2	00	6 à 000	Bricoles de 2, n°s 7 à 5.
Carpe.......	de fond à la canne.	1	LPR	0	12	5, 1	6	
Carpe Carrassin........	de fond à la canne.	1	LP	7	12	5	5	
Chabot......	à la canne.	2 ou 3	L	12	14	12	12	
Chevesne...	à la canne.	1	LP ou G	3 ou 4	0 ou 1 9 ou 16	8	1	Moucheartific. sur n° 9 ou 16.
Cyprin doré..	à la canne.	2	G	16	8	10	16	Petite bricole de 2, n°s 12 à 14.
Dard........	à la canne.	1	G	16	12	12	16	Moucheartific. sur n° 12 à 14.
Dobule......	à la canne.	1	LP	7	7	7	7	Moucheartific. sur n° 12.
Épinoche.....	à la canne	3	L	16	16	16	16	
Épinochette..	à la canne	3	L	20	20	20	20	
Esturgeon...	à la canne	1	LPR	000	000	000	000	rare.
Gardon blanc.	de fond à la canne.	cordées 1	OCQ G	9 12	9 13	9 11	9 10	Moucheartific. sur n° 14.
Gisèle (carpe.)	de fond à la canne.	1	LPR	8	12	8	8	
Goujon.......	de fond à la canne.	2	G	12	14	12	12	
Gravel last spring (saumonet).....	à la canne.	2	G	14	16	14	14	Moucheartific. sur n° 20.

ESPÈCE DU POISSON.	NATURE DE LA PÊCHE.	NOMBRE D'HAMEÇONS.	GENRE DE L'HAMEÇON.	N° DES HAMEÇONS SUIVANT LA SAISON.				OBSERVATIONS.
				Printemps.	Été.	Automne.	Hiver.	
IDE..........	à la canne.	1	G	8	8	8	8	Mouche artific. sur n° 12.
LAVARET.....	à la canne.	1	G	12	12	8	10	Mouche artific. sur n° 12.
LOTTE........	de fond à la canne.	cordée 1	O! Q LPR	8 8	9 10	7 10	7 8	
NASE........	à la canne.	1	L	6	8	6	5	
OMBRE CHEVALIER.......	à la canne.	1	HA ou G	12	14	11	12	Mouche artific sur n° 16.
OMBRE COMMUN........	à la canne.	2	HA ou G	12	14	14	12	Mouche artific. sur n° 16
PERCHE......	jeux à la canne.	0 1	LP LP	7 10	8 12	7 10	7 10	
PERCHE GOUJONNIÈRE...	à la canne.	1	G	12	12	12	12	
PLIE.........	jeux à la canne.	6 2	LP LP	10 11	12 13	10 11	10 10	
ROTENGLE, GARDON ROUGE.	de fond à la canne.	cordée 1	G G	8 10	10 12	8 11	8 10	Mouche artific. sur n° 12.
SAUMON......	à la canne.	1	LP	1	00	••	••	Mouche artific. sur n° 12.
TANCHE......	de fond à la canne.	2 1	CQR CQR	6 7	8 9	6 9	6 7	
TRUITES......	de fond à la canne.	1 1	LPR LPR	6 10 à 12	8 10	7 8	6 7	Mouche artific. sur n° 12 à 6.
VÉRON......	à la canne.	3	G	16	16	16	16	

II. Poissons de mer.

Il était nécessaire de séparer dans ce tableau les poissons de mer de ceux d'eau douce, par la raison que les hameçons que l'on emploie pour les uns sont le plus souvent différents de ceux dont on se sert pour les autres, et ne portent pas du tout le même numéro. En second lieu, il n'en existe à peu près que d'une forme pour la pêche de fond en mer : pour le poisson d'eau douce, on a essayé de mille formes différentes, parmi lesquelles cinq ou six au plus ont prévalu.

Quant à la pêche à la canne ou à la main en mer, il vaudra toujours mieux abandonner les grossières formes usitées dans les ports pour revenir aux engins délicats de l'eau douce. Ce sera là surtout que le pêcheur sérieux montrera sa supériorité. Déjà les pêcheurs marins s'aperçoivent qu'on peut substituer avec avantage à leurs anciens hameçons en fer étamé, les hameçons bleus ordinaires qui servent à la pêche d'eau douce. Ils en arriveront de même à reconnaître la supériorité des limericks de luxe sur ceux-là ; et, dès à présent, quand on leur en donne, ils savent parfaitement les apprécier. L'éducation se fera donc facilement et d'elle-

même ; elle changera, du même moment, la plupart des pêches usitées, mais l'avenir, c'est le progrès !

Nous avons peu indiqué, dans le tableau ci-dessus, l'emploi des hameçons O et C, surtout à boucles, parce que nous regardons C, B, comme très-mauvais. L'usage des O, R se comprend très-bien pour les cordées, ligne de nuits et jeux, mais pour tous les systèmes de pêche sans pêcheurs, — de pêches automatiques, — nous sommes persuadés par l'expérience que plus fins, plus délicats et plus parfaits seront les empiles et les hameçons, et mieux on réussira. Seulement il faut que le tout soit monté et manœuvré avec prudence et adresse, et, quand il s'agit de la pêche de l'Anguille, des Salmonidés ou de la plupart des poissons de mer : Maquereau, Orphie, Pagre, Pagel, etc., monté sur émérillon.

Evidemment, tout cela demande un peu plus de dépense, mais celle-ci est vite et largement compensée par l'augmentation des captures. Les amateurs comprendront cela et l'essayeront, mais nous n'écrivons pas, aujourd'hui, pour le pêcheur de profession : il n'en est pas encore là, en France du moins.

NUTRITION. — (Voy. Digestion, Anatomie, Nourriture.)

O

OBLADE ORDINAIRE (**Sparus melanurus**, Lin.). — Acanthopt. sparoid. Long. max. = 0^m,50.

Syn. : *Ochiatella*, ital. — *Blada*, Nice. — *Schwartzschwantzige Seebrasse*, all. — *Virador*, esp. — *Czarnogon*, polon. — *Kalili*, arabe.

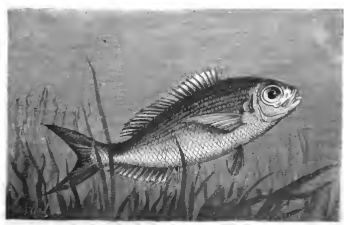


Fig. 748. — Oblade ordinaire (*Sparus melanurus*, Lin.).

Ressemble beaucoup à la Daurade et à la Saupe, avec lesquelles il habite, et plus encore au Bogue par l'ensemble de ses formes et la disposition de ses couleurs. Les yeux sont moins grands. C'est un poisson très-commun dans la Méditerranée (*fig.* 748). On le reconnaît facilement à une file

d'écailles arrondies, d'une dimension plus grande que les autres, et sur lesquelles on voit des points noirs. Il porte à la nageoire caudale une tache caractéristique toujours noire; et on le distingue du Bogue par une bande de dents en velours menues, situées derrière les incisives aplaties et échancrées qui bordent ses mâchoires.

$$D = 11 + 14. P = 15. V = 1 + 5. A = 3 + 13. C = 17.$$

L'Oblade est de couleur gris plombé, argentée sur le dos, cette teinte passant graduellement au blanc d'argent par sous le ventre. Sur les flancs on voit 20 à 24 lignes longitudinales noires et parallèles, dont 10 au-dessus de la ligne latérale sont fines comme un trait de plume. La ligne latérale semble un large ruban foncé étendu sur les flancs. Le bord de l'opercule est noir. Sans la caudale et la dorsale qui sont un peu grises, toutes les nageoires sont blanches.

OBLADE ORDINAIRE. — Ce poisson appartient, par ses mœurs et sa forme, au grand groupe des Dorades. Tout ce que nous avons dit des habitudes de ces poissons peut lui être appliqué. Cependant, plus que ses congénères, presque toujours il se cache dans la vase dont sa chair prend le goût. Il mord plus difficilement aux hameçons que les autres poissons de cette famille; on l'y prend cependant en employant les mêmes esches que pour la Dorade. Il est en quelque sorte, dans ce groupe, le représentant de la Tanche dans le groupe des Cyprins, et, comme elle, capricieux pour mordre aux esches qu'on lui présente.

L'Oblade séjourne le long des côtes pendant toute l'année, et s'y tient par de moyennes profondeurs. On voit souvent la femelle, poursuivie par le mâle, nager avec vitesse à la surface des eaux.

OBLATA MELANURA. — (Voy. OBLADE ORDINAIRE.)

OCTOBRE. — (Voy. CALENDRIER DU PÊCHEUR A LA LIGNE.)

OCTOPUS VULGARIS. — (Voy. POULPE COMMUN.)

ODORAT. — Les narines des poissons sont placées au-dessus de la bouche, mais ne servent point à la respiration. (Voy. BRANCHIES.) Comment ces animaux perçoivent-ils les odeurs?

L'appareil de l'olfaction réside dans deux cavités creusées à la partie antérieure de la tête, en avant des yeux, au-dessus de la mâchoire supérieure. Ces cavités sont tapissées par une membrane pituitaire très-plissée; l'orifice externe est souvent double et pourvu d'appendices ou d'espèces d'opercules encore peu étudiés.

Cet appareil olfactif diffère surtout de l'organe analogue des animaux terrestres, en ce qu'il ne communique pas avec l'arrière-bouche et n'est pas *traversé* par le fluide dissolvant les particules odorantes. Quoi qu'il en soit, il est hors de doute que les poissons perçoivent les odeurs, et de très-loin; mais comme elles ne peuvent, en définitive, leur parvenir qu'en dissolution dans l'eau ou dans l'air que celle-ci contient, on est plutôt fondé à les appeler *saveurs* et à considérer l'organe de l'odorat comme un véritable appareil de *gustation*.

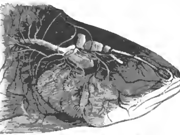


Fig. 749. — Disposition des nerfs olfactifs chez les poissons.

Cependant, il n'en faut pas moins considérer ce sens comme le premier par ordre d'importance chez ces animaux; la nature l'indique par les précautions qu'elle a prises pour assurer la perception des plus fugitives sensations. Les nerfs qui aboutissent à ces appareils partent immédiatement du cerveau (*fig.* 749), sont très-épais, et se distribuent en un très-grand nombre de ramifications dans chacun de ces organes géminés. En multipliant ainsi les surfaces de la substance sensitive, ils la rendent susceptible de ressentir des ébranlements extrêmement minimes.

Ajoutons que ces ramifications s'étendent sur des membranes très-nombreuses placées sur deux rangs dans les poissons cartilagineux, disposées en rayons dans les poissons osseux, et garnissant, chez tous, l'intérieur des deux cavités olfactives.

L'eau pénètre dans ces cavités chargée de particules odorantes, elle y circule, et en est expulsée à volonté par des contractions que l'animal peut opérer dans chacune des membranes olfac-

tives, admirable mécanisme qui remplace le transit de l'air à travers les organes analogues des animaux plus élevés dans l'échelle des êtres. Il est probable même que le double orifice de chaque narine, chez plusieurs espèces, est destiné à faire naître un courant entrant par l'une et sortant par l'autre, apportant ainsi les molécules odorantes et se renouvelant, sans cesse.

ŒGLEFIN. — (Voy. Églefin.)

ŒIL. — (Voy. Tête.)

L'œil des poissons (*fig.* 750) est extrêmement variable comme couleur d'une espèce à l'autre, et même d'une variété à sa voisine. Il est quelquefois un des caractères distinctifs d'une espèce, et l'on en use trop peu, car le forme de ses parties est bien constante.

En général il a la cornée très-plate, peu d'humeur aqueuse, mais un cristallin très-dur et sphérique.



Fig. 750. — Coupe de l'œil d'un poisson osseux (Brochet). C est le pli falciforme que forme la choroïde faisant saillie dans le corps vitré, à travers la rétine. L'utilité de cette disposition est encore ignorée.

De même que chez les autres animaux, la forme de l'œil, chez les poissons, est un globe plus ou moins sphérique logé dans une cavité des os de la tête — à laquelle cavité on donne le nom d'*orbite*, — et où il est mû par des muscles appropriés. La partie postérieure du globe porte une espèce de pédicule plus gros chez eux que chez les autres animaux : c'est le *nerf optique* venant du cerveau.

Les diverses membranes du globe de l'œil sont formées par l'expansion de celles qui enveloppent le nerf optique et par le prolongement de sa partie médullaire, mais cette production de membranes ne se fait pas de la même manière dans toutes les espèces. Ainsi la Carpe, la Lotte, la Tanche, le Chevesne, animaux qu'on pourrait appeler les *ruminants des poissons*, présentent dans ces parties la même constitution que les quadrupèdes. Au contraire, le Truite, le Saumon, l'Ombre Chevalier, qu'on devrait nommer les *faucons de l'onde*, présentent une conformation de l'œil analogue à celle des oiseaux. Rapprocher ceci des considérations présentées à *Dents*.

Dans l'œil, en général, la membrane externe, prolongement de la dure-mère (enveloppe du cerveau), est solide et dure, elle porte le nom de *sclérotique :* elle est opaque dans sa plus grande partie. Par devant, elle devient la *cornée transparente* dont le nom est significatif, d'autant plus que le reste de la sclérotique porte souvent le nom de *cornée opaque*.

Au-dessus de la sclérotique, est la *choroïde* qui le tapisse, excepté devant la partie transparente où elle se sépare, traverse le globe de l'œil et forme la base de la calotte sphérique de la cornée transparente. Elle est argentée.

Sur la partie antérieure de ce plan, est placé l'*iris*, cercle coloré souvent des plus admirables teintes, mais toujours à reflets métalliques, qui entoure l'ouverture de la *prunelle* généralement bleu-noir foncé.

Derrière cette membrane est la *couronne ciliaire* détachée de la même *choroïde* et tenant suspendu en face de la prunelle un corps transparent presque sphérique, beaucoup plus grand que chez les autres animaux, qui porte le nom de *cristallin* et qui concentre sur la rétine l'action des rayons lumineux entrés par la prunelle.

La choroïde est tapissée par un épanouissement du nerf optique que l'on nomme *rétine ;* c'est la partie sensitive de l'œil sur laquelle le cristallin porte l'image des objets extérieurs.

Maintenant remarquons que la cavité placée derrière le cristallin est petite et aplatie, et qu'elle est remplie d'une gelée transparente que l'on nomme *humeur vitrée*, tandis que les deux, en avant du cristallin, communiquent et sont remplies par l'*humeur aqueuse*.

Les poissons manquent de paupières. Certains d'entre eux possèdent cependant une espèce de membrane *clignotante*, — analogue à celle des oiseaux, — tantôt complète, tantôt incomplète ; c'est souvent un prolongement de la peau commune de la tête. Celle des *Muges* est remarquable.

En somme l'organe visuel des poissons ressemble à celui des mammifères, quant à la généralité des parties qui le composent; les différences gisent plutôt dans la valeur des courbures de chaque surface. L'humeur aqueuse placée entre le cristallin et la cornée est moins abondante ; l'humeur vitrée occupant le fond de l'organe est moins épaisse, le cristallin plus convexe, comme nous l'avons dit, est également plus réfringent. Il est à remarquer enfin que, proportionnellement aux autres animaux, les vaisseaux sanguins afférents aux yeux des poissons sont d'un plus grand diamètre que chez les autres animaux.

La prunelle est souvent ronde, mais d'autres fois ovale ou irrégulière, et aussi terminée par un angle, vers l'endroit où serait le point lacrymal près du museau.

Le cristallin est l'organe qui diffère le plus, dans les yeux des poissons, de celui des autres

animaux. Il serait extrêmement intéressant de savoir la cause de sa forme particulière. Est-elle destinée à corriger la réfraction puissante du milieu dans lequel ces animaux vivent ? est-elle appropriée aux exigences d'une vue *panchromique*, que rendrait presque nécessaire le peu de mobilité de l'organe entier ?

L'œil, en effet (*fig.* 751), chez la plupart des poissons d'eau douce, présente un mouvement d'arrière en avant *oo'*, et *vice versâ*, mais seulement vers la partie supérieure *oo'* ; le bas M de l'orbite semble contenir une charnière sur laquelle tourne le reste, dans le but de changer seulement l'obliquité CB de la surface plate de la cornée o par rapport au plan vertical AD médian du corps de l'animal. Ce plan qui est ordinairement CB peut ainsi devenir ED, et permettre à l'animal de regarder plus en dessous de lui, le fond de l'endroit où il se trouve. Nous ne pensons pas que les yeux du poisson soient doués de mouvement dans le sens d'arrière en avant, de la queue vers la tête, et réciproquement. Ce mouvement est sans doute suppléé, d'abord, par la grande étendue de l'œil qui, chez tous les poissons, est généralement remarquable, et (qui dans quelques espèces est extraordinaire : probablement, en second lieu, par la forme sphérique du cristallin. Il n'est pas un enfant qui ne se soit amusé avec les petites balles blanches qu'on trouve dans la tête des poissons quand ils sont cuits, c'est précisément là le cristallin devenu opaque par la cuisson.

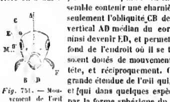


Fig. 751. — Mouvement de l'œil chez les poissons (Cyprin doré).

Quant à la position des yeux par rapport à la ligne centrale du corps, peu d'animaux offrent autant de dissemblances ; peu également en offrent autant, quant à la grandeur de ces organes ; malheureusement, nous sommes obligé d'avouer que la cause de ces différences, est pour presque tous, à peu près inconnue. Tantôt très-voisins, tantôt très-écartés, en dessus et en dessous de la tête, immobiles ou mobiles, ensemble ou séparément, plats, convexes, à peine visibles ou énormes. La cause de toutes ces anomalies n'est pas facile à démêler parmi des animaux qui souvent vivent ensemble dans les mêmes eaux et aux mêmes endroits.

Il y aura là, pour l'homme qui entreprendra cette étude d'anatomie comparée, une mine de bien précieuses découvertes.

Plus on examine cet organe chez les poissons, plus on est frappé de la difficulté qu'ils doivent avoir à soutenir sans paupières l'éclat variable de la lumière. Il est probable que l'ouverture de la pupille par laquelle accèdent les rayons est plus ou moins dilatable, ce qui semble résulter de la forme des muscles qui forment la contexture de l'iris. Quelques-uns (mais pas tous) ont la faculté de retirer l'œil en dedans de l'orbite, et de lui faire ainsi de la partie osseuse supérieure, en générale proéminente, un abri, une paupière immobile. Enfin, ces animaux ont la ressource de plonger dans des masses d'eau où la lumière n'arrive que considérablement affaiblie ; toutes ces facultés sont mystérieuses et problématiquement expliquées. Les fibres de la rétine, c'est-à-dire les plus petits rameaux du nerf optique, sont, suivant *Lacépède*, dans plusieurs poissons 1,166,400 fois plus fins qu'un cheveu. Quel merveilleux architecte a construit de telles machines !

ŒILLET. — Nom des *Blaquets* à Honfleur. — (Voy. ce mot.)

ŒSCULUS PAVIA. — (Voy. *Marronnier rose.*)

ŒUFS. — Les œufs des poissons sont jetés par les femelles à certaines époques de l'année. (Voy. Temps de frai.) Quelques espèces pondent des œufs qui restent *libres*, sont plus lourds que l'eau et vont au fond, comme les Truites, les Saumons, les Harengs, les Raies, etc. ; d'autres, des œufs agglutinés en masses isolées, comme les Perches ; certains, des grappes d'œufs qui se *fixent*, s'attachent aux corps environnants, herbes, perrés, etc. : ces œufs sont quelquefois plus légers que l'eau et surnagent, ce sont ceux des Tanches, Carpes, Goujons, etc. ; les derniers enfin rassemblent leurs œufs lourds dans des cavités qu'ils creusent, ou dans de véritables nids qu'ils bâtissent.

La nature, prévoyante en tout, a donné aux poissons qui frayent en hiver des œufs plus lourds que l'eau, afin qu'ils puissent aller au fond chercher une température égale et un abri contre les glaces et les crues. Au contraire, les œufs des poissons qui frayent en été surnagent la rivière, sont portés au loin sur les eaux libres de glaçons et s'attachent aux rivages, aux herbes qui poussent à ce moment, et y reçoivent l'influence de l'air — et de la lumière surtout — qui accélère le moment de l'éclosion.

On ignore combien de temps les œufs contenus dans un individu mort conservent la faculté de recevoir l'influence des animalcules spermatiques de la laitance. En un mot, combien de temps *au juste* ils restent féconds. Ce fait doit varier avec l'espèce du poisson et la température à laquelle il a été soumis. Des femelles déjà un peu altérées ent cependant fourni des œufs encore féconds.

Les œufs de poisson ne changent pas de couleur au contact de l'eau. Si la femelle, ce qui arrive souvent à la Brême et aussi à la Truite, surtout à la Truite des lacs, ne se débarrasse pas de ses

œufs à temps, ceux-ci se décomposent et nagent au milieu d'un liquide jaunâtre purulent qui cause souvent la mort de la femelle. Ces œufs décomposés deviennent opaques, puis blancs au contact de l'eau. Ils sont stériles.

Les œufs sont entourés d'une enveloppe mucilagineuse extrêmement mince et presque invisible. En quelques secondes cette enveloppe se gonfle au contact de l'eau, et les spermatozoïdes de la laitance ne peuvent plus parvenir à la substance de l'œuf. La fécondation, en ce cas, n'a pas lieu. Dès que la matière gluante qui enveloppe les œufs est gonflée par l'eau, la fécondation ne s'opère plus. C'est grâce à l'instinct particulier qui pousse, à l'époque du frai, les mâles à suivre les femelles, que la race des poissons ne disparait pas du monde.

Au moment où l'œuf vient d'être fécondé, son contenu se trouble et devient plus opaque ; mais peu à peu la transparence primitive reparaît, et il reste à l'intérieur une petite tache circulaire qui n'y était point avant la fécondation. Cette marque n'est cependant pas un signe absolu de fertilisation de l'œuf, car elle se développe aussi, mais plus tardivement, dans ceux qui sont restés stériles

Bientôt une ligne arquée se fait voir dans l'œuf fécondé, c'est le petit poisson dont on distingue très-bien, à la loupe, la tête avec ses petits yeux noirs et la queue. Les mouvements de la queue sont très-visibles et servent à briser l'enveloppe quand le jeune animal a acquis le développement convenable.

A ce moment l'alevin est muni d'une vésicule ombilicale, et sort tout enveloppé d'une membrane qu'il brise pour être tout à fait libre.

La vésicule ombilicale des poissons naissants est quelquefois intérieure — dans l'abdomen — comme chez la Carpe, quelquefois extérieure comme chez la Truite. Cette petite vessie fournit à l'animal la nourriture nécessaire à la vie pendant un temps variable d'après les espèces : ainsi la Carpe absorbe en 15 ou 20 jours sa nourriture ombilicale, tandis qu'il en faut 35 à 50 à la Truite et au Saumon.

Il est probable que, même pendant le temps de résorption, le poisson absorbe les animalcules microscopiques que charrie l'eau dans laquelle il est plongé.

Le temps qui s'écoule entre la fécondation de l'œuf et le moment où le petit poisson brise sa dernière enveloppe protectrice varie suivant les espèces de 8 jours à 30, 40, 50 et même 60 jours.

Avec la prodigieuse fécondité des poissons femelles, il y a lieu de s'étonner que les individus adultes ne soient pas mille fois plus communs. Mais si l'on réfléchit à combien d'accidents le frai reste exposé dans les pays *civilisés*, on ne s'étonne plus, au contraire, de la diminution constante et même de la disparition de certaines espèces.

Sur les cours d'eau, les usines, les prises d'eau qui changent le niveau à chaque instant, assèchent les bords où les œufs sont déposés et perdus ; sur les fleuves, les eaux, les bateaux à vapeur jettent le frai sur le rivage, broient le petit poisson contre les cailloux ou les plantes. Dans les petits ruisseaux tombent les produits chimiques des usines, les détritus de toute espèce, le chaux des *amendements* que la pluie entraîne, et mille causes infectent les cours d'eau et empoisonnent l'espoir de l'avenir.

Le braconnage en temps de frai enlève des milliers d'œufs au peuplement de l'eau. Si l'on joint à cela les ravages des oiseaux aquatiques, de ceux de basse-cour, on aura un total de causes de destruction effrayant.

Les ovaires des femelles ont une position et une forme analogues aux laites chez les mâles ; ils se remplissent périodiquement d'œufs presque ronds qui, en grossissant, compriment les organes qui les contiennent ; les femelles cherchent alors à s'en débarrasser et se frottent ordinairement le ventre contre les pierres et le fond de l'eau pour faciliter leur sortie : de là viennent, dit-on, les expressions de *frai*, *frayer* (*fricare*, frotter). La ponte achevée, les mâles, attirés sans doute par l'odeur ou la saveur des œufs, viennent les féconder en répandant dessus leur laite. Mais ces œufs sont exposés à une multitude de dangers, les parents eux-mêmes et les autres poissons, les oiseaux et les insectes aquatiques, les reptiles batraciens, tous leur font une guerre acharnée ; aussi l'équilibre ne peut-il être maintenu que par leur nombre excessif, et certaines espèces en pondent d'une seule fois jusqu'à sept millions ; l'agitation des eaux leur est également défavorable, et les fleuves ou rivières où l'on a établi la navigation à vapeur deviennent de moins en moins poissonneux.

Le temps au bout duquel les petits éclosent varie de 8 à 50 jours.

L'époque de la reproduction est un moment de perturbation dans les habitudes des poissons ; ceux qui vivent dans les eaux profondes se rapprochent des rivages, afin que leurs œufs jouissent de l'influence bienfaisante de la lumière et de la chaleur. Plusieurs espèces marines remontent très-haut les cours d'eau, sans doute dans le même but ; d'autres enfin, qui habitent constamment les eaux douces, quittent les courants et vont chercher dans les lacs et les étangs une plus grande tran-

quillité. Les obstacles tels que les digues, vannes, n'arrêtent pas la remonte des poissons, ils savent les franchir en se plaçant à plat sur la surface, courbant leur corps en arc dont la concavité est du côté de l'eau; en le débandant avec force, ils peuvent par ce moyen faire des sauts de plusieurs mètres.

Les poissons cartilagineux, Raies, pondent des œufs qui sont fécondés dans le corps de la femelle par un véritable accouplement du mâle. Celui-ci est pourvu près de la queue de deux appendices musculeux spéciaux au moyen desquels il retient la femelle pendant cette opération. Les œufs ainsi fécondés dans le canal oviducte sont ensuite pondus au moment de l'éclosion de la jeune Raie qui vient au jour vivante et entraînant les débris de la coquille. On estime à environ 30 jours le temps de cette incubation intérieure qui se renouvelle et dure toute la belle saison, sinon toute l'année.

Sans vouloir entrer ici dans des détails qui seront beaucoup mieux placés à l'article : *Pisciculture* des *Grandes Industries des eaux*, nous ne voulons pas omettre quelques détails intéressants extraits de F. T. Buckland sur le nombre des œufs de différentes espèces.

Truite	pesant	500 gr.	1,008	œufs.
Brochet	—	2,250	42,840	—
Perche	—	250	20,592	—
Gardon	—	675	480,480	—
Éperlan	—	60	36,652	—
Lump	—	1,000	116,640	—
Barbue	—	2,000	239,775	—
Sole	—	500	134,466	—
Hareng	—	225	19,840	—
Maquereau	—	450	86,120	—
Turbot	—	4,000	385,200	—
Morue	—	10,000	2,872,000	—

En février 1862, un beau spécimen de Baudroie montra un abdomen aux trois quarts rempli d'une substance colorée en rouge, celle-ci se répandit en sortant du ventre sous la forme d'un long ruban qui n'était que le frai de l'animal, c'est-à-dire une masse de véritables œufs. Déployé, ce singulier frai n'avait pas moins de 7 mètres de longueur sur une largeur de $0^m,17$, les œufs y étant serrés les uns contre les autres, comme dans un gâteau de riz se croisent les grains de cette céréale. Se figurer les millions et les billions de petites Baudroies que cette mère seule pouvait mettre au monde est impossible.

OFFICIER. — Nom donné en Bretagne au *Capelan*. — (Voy. ce mot.)

OGI et **OGIER.** — Nom populaire de la Gremille, sur la Meuse, aux environs de Mézières. — (Voy. *Gremille.*)

OISELIÈRES. — Sorte de filet fixé que l'on emploie dans la Méditerranée, et qui porte aussi le nom de *Tis* et *Tics*. — (Voy. ce mot.)

OLIVES. — (Voy. *Plombées*) [**Filets**].

OMBRE [*Genre*], (**Thymallus**, Cuv.). — Malacopt. abd. salmon.

La bouche de l'Ombre est aussi peu fendue que celle des Corégones, mais elle porte des dents petites, à peu près sur toute sa surface. La dorsale énorme est caractéristique. Écailles s'étendant presque jusqu'à la fourche de la queue. Vessie aérienne très-grande et communiquant à l'œsophage par un petit trou.

OMBRE CHEVALIER (**Salmo salvelinus**, Lin.). — Malacopt. abd. salmones. Long. max. $0^m,45$.

Syn. : *Charr*, angl.

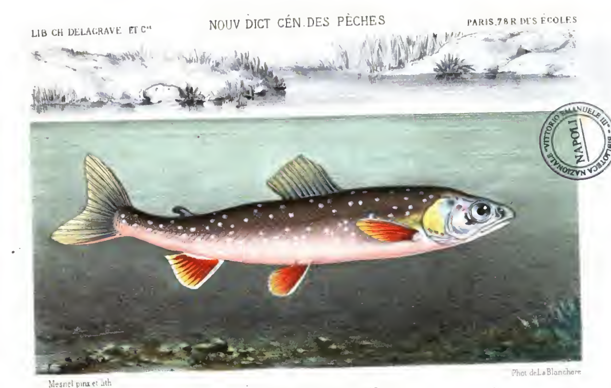
La plus grande incertitude a régné longtemps parmi les naturalistes au sujet du Saumon salvelin, de la Truite-Charr et de l'Ombre-Chevalier. Il est aujourd'hui prouvé que ces poissons ne diffèrent que par leur âge et sont de la même espèce.

L'Ombre-Chevalier se trouve dans les eaux de Suisse, de Savoie, de France, d'Angleterre et du Nord; il se distingue, au premier abord, de tous les autres Salmones par la petitesse de ses écailles et la teinte orange ou rouge brillant que prend son corps dans la saison du frai, ce qui dans le pays de Galles le fait appeler *rouge-queue :* on ferait mieux de dire *rouge-corps*. (Voy. Temps de frai.)

A ce moment les Ombres suivent les rivages en petites troupes et cherchent les endroits sableux et rocailleux, ce qui du reste est commun à toute la famille des Salmones.

Les nombreux changements de couleur de ce poisson lui ont fait donner beaucoup de noms,

LIB CH DELAGRAVE ET C[ie] NOUV DICT GÉN. DES PÊCHES PARIS. 78 R DES ÉCOLES



Mesnel pinx et lith

Phot de La Blanchère

OMBRE CHEVALIER

(Salmo Umbra Lin)

Imp. Lemercier et C[ie] Paris

… naturelles et surtout *artificielles*.

L'Ombre-Chevalier ne se prend presque généralement qu'en temps de frai, en

la longueur de sa téte est à celle de son corps :: 1 : 5. La dorsale est située au milieu entre le bout du museau et la nageoire adipeuse, le côté postérieur de la base dela nageoire adipeuse est au milieu de l'espace compris entre le dernier rayon dorsal et le bout du plus long rayon de la caudale. Les pectorales sont rouge vif vermillonné, petites de 10 à 12 rayons, la dorsale grise en a 11 à 13; les ventrales rouges bordées de blanc ont 9 rayons et sont placées à mi-distance entre le nez et le commencement du dessous de la queue. La nageoire anale est petite, rouge, bordée de blanc, elle porte 10 à 15 rayons, et la caudale fortement fourchue et grise un peu lavé de rouge à la pointe inférieure, en a 18 à 19. Toutes les nageoires de ce poisson sont comparativement plus petites que celles de l'Ombre commun, surtout la dorsale.

Le dessus de la téte et du dos est ombré de brun, les côtés plus clairs, le ventre, les pectorales, ventrales et anales rouge orange vif, le premier rayon de l'anale et celui des ventrales blancs; les côtés au-dessus de la ligne latérale tachetés de marques rouges nombreuses. Les yeux blancs ou oranges; les ouies olive jaunâtre. Caudale et dorsale brun foncé teintes de pourpre brun.

Dans sa jeunesse l'Ombre-Chevalier est un joli poisson argenté par tous les flancs, au dos vert foncé, au ventre jaunâtre, ainsi que le dessous du menton. La caudale est fortement échancrée et le restera toujours, plus ou moins, même dans la vieillesse; elle est vert-bouteille. L'anale, les ventrales et les pectorales, sont du même ton, mais plus claires. La dorsale est jaune sombre tachetée de points noirs. Sur les flancs ces animaux portent 9 à 10 bandes fondues plus sombres et verticales. Les flancs et les opercules sont marqués de rares points rouge foncé; le vert du dos est piqueté de points blanchâtres.

La jeune femelle adulte en costume de noces est plus brillante encore; le dos est si sombre qu'il en paraît noir, mais le fond est vert brun sur les flancs, tandis que le ventre est orange vif, tournant au blanc sous la gorge. La dorsale est brun sombre, la caudale a ses lobes bien levés de rouge sang. L'anale, les ventrales et les pectorales sont rouges, elles aussi, mais bordées de blanc. L'œil qui, dans le premier âge, était jaune d'or, a perdu sa belle teinte pour devenir gris argenté.

Mais la vieillesse arrive; le mâle surtout voit ses couleurs pâlir, et cependant il n'en conserve pas moins une robe charmante. Son dos blanchit et se couvre d'argent brun verdâtre. Les flancs sont orange pâle. La caudale est bleu clair, un peu verte avec une nuance jaune à la base; la dorsale est bien pâle, l'anale, les ventrales et les pectorales jaunes avec un peu de bleu en avant pour remplacer le blanc de l'âge moyen. Toutes ces teintes sont douces et fondues. Mais ce qui caractérise facilement cette époque dans la vie de l'Ombre, c'est l'aspect charbonneux, les macules noires qui envahissent son ventre, sa poitrine, ses opercules et ses lèvres. L'œil lui-même est ponctué de noir. La femelle arrivée au même âge prend une robe analogue mais plus pâle que celle du mâle, les nageoires sont moins bleues, de plus, elle n'a jamais de macules noires. Le jaunâtre envahit sa robe sur les flancs et gagne moins loin de l'œil; le ventre est blanc argenté, l'aiguillon du ventre est bleuâtre, tandis que celui du mâle est blanc, ainsi qu'il convient à un coq.

La chair tendre et grasse de ce poisson est préférée à celle de la Truite. (Voy. TEMPS DE FRAI.)

Le modèle de la planche coloriée vient du lac de Neufchâtel; c'est un mâle de deux ans, il a été photographié par nous à Huningue, en décembre 1866.

OMBRE-CHEVALIER. — L'Ombre-Chevalier habite les endroits les plus profonds des lacs où on le trouve, et présente peu de plaisir au pêcheur à la ligne. La meilleure manière de le pêcher est de laisser traîner une longue ligne après un bateau, de l'amorcer d'un véron, d'y placer une forte plombée à 1 mètre ou 2 de l'hameçon, et de la plonger ensuite dans l'eau profonde.

On en prend beaucoup par ce moyen au commencement de l'été, moment où ils sont dans leur beau, comme couleur et comme goût.

Le pêcheur à la mouche, en pêchant la Truite au lancer, prend, de temps en temps, un Ombre-Chevalier, mais pas assez souvent pour en faire une pêche spéciale. Ce poisson se nourrit principalement la nuit, d'après l'opinion commune. Il est d'ailleurs beaucoup moins vorace que la Truite et ne s'embusque jamais derrière les pierres ou les herbes. Il nage sans cesse entre deux eaux, balançant comme un papillon, ses belles nageoires bordées de blanc, et faisant reluire les couleurs orangées de son ventre et de ses flancs.

Employez de très-petites mouches naturelles et surtout *artificielles*.

L'Ombre-Chevalier ne se prend presque généralement qu'en temps de frai, en

novembre et décembre. Il ne remonte pas les rivières et les affluents pour frayer ; au contraire, il se tient toujours au milieu des lacs, et à des profondeurs allant jusqu'à 200 mètres. Il dépose ses œufs sur les parties rocheuses. Dans le Fuschlsee, en Allemagne, les pêcheurs conduisent tous les ans des bateaux remplis d'éclats de rochers et de moellons, gros comme le poing, qu'ils jettent au milieu du lac, et sur les parties où l'Ombre se tient ordinairement, pour lui faciliter le frai. Ce poisson se prend généralementau filet dormant, descendu jusque sur le fond du lac. Ces filets ont jusqu'à 200 et 300 mètres de longueur, sur 8 à 10 mètres de hauteur. On les lève tous les jours ou tous les deux jours en temps de frai. Ces poissons se prennent soit par la tête dans les mailles d'un filet très-fin, soit dans une espèce de nasse en fil formant la porte du filet dormant. Ce dernier engin est usité sur le lac Médiane Fuschlsee, en Allemagne.

L'Ombre-Chevalier (Sälbling) de ce lac atteint jusqu'à sept livres.

Le *Röthel* des lacs de Zug et de Zurich atteint bien rarement ce poids ; on le prend ordinairement d'un poids de un quart de livre. Ces poissons pêchés à une aussi grande profondeur sont presque intacts quand on les amène à la surface de l'eau, aussi les conserve-t-on assez longtemps dans des bateaux-réservoirs.

Les Ombres-Chevaliers des lacs de Neufchâtel et de Genève, au contraire, sont presque généralement *gonflés* quand ils sont amenés à la surface du lac. Cela semble provenir des efforts qu'ils font pour se dégager de leur étreinte, et de la quantité d'eau et d'air qu'ils avalent ainsi pendant qu'on les tire du fond. Ils atteignent, un poids maximum de sept livres, mais ils ne pèsent généralement pas plus de un kilogramme. Ils ne vivent que quelques jours au plus dans les réservoirs, et meurent après avoir été envahis vivants par le byssus ; aussi les pêcheurs ne cherchent-ils pas à les conserver. Ils les tuent immédiatement après les avoir pêchés.

Il est très-rare qu'on prenne l'Ombre-Chevalier en dehors de l'époque du frai. Sur le lac de Neufchâtel, cependant, on en prend au printemps et en automne à l'hameçon, avec un goujon pour amorce. En été on n'en prend pas.

OMBRE COMMUN (**Thymallus vexillifer, Agas.**). — **Malacopt. abd. Salmones. Long. max. = 0m,35.**

Syn. : *Harr*, med. — *Oen-hal*, hongr. — *Ascher*, suis. — *Temelo*, ital. — *Asch*, all. — *Thyme smelling*, *greyling*, angl.

L'Ombre, très-abondant dans certains cours d'eau, est un poisson tout à fait local. Il vit dans les rivières ombragées d'arbres des montagnes, des Ardennes, des Vosges, de l'Auvergne, mais les eaux où il abonde ne sont pas communes. Il préfère les rivières courant sur les cailloux, et qui offrent des alternatives de rapides et d'eaux tranquilles. Voy. Temps de frai, si différent de celui de la Truite, puisqu'il a lieu à la fin du printemps, et de tous les autres Salmons qui ne frayent ordinairement que dans l'eau froide vers la fin de l'année.

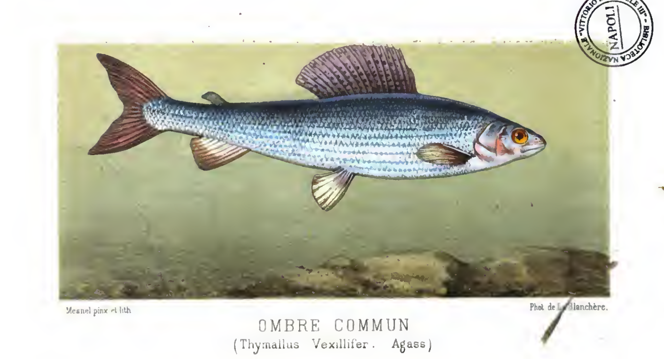
L'Ombre, au contraire, est dans toute sa bonté aux mois d'octobre et de novembre, et sa chair blanche et sèche est fort recherchée et présente une odeur particulière en sortant de l'eau.

La nourriture ordinaire de l'Ombre, consiste entre autres mouches, en larves de phryganes, cousins et libellules ; aussi les pêcheurs à la mouche doivent-ils rechercher ces insectes. Il se nourrit aussi de petits mollusques et insectes aquatiques, de frai, surtout de celui des autres salmones dont il est très-friand, et il détruit si bien les Truites dans leurs eaux communes, qu'il finit par y rester seul.

Quelques auteurs anglais considèrent l'Ombre comme un poisson émigrant qui passe l'hiver dans la mer, et l'été dans l'eau douce. La grandeur de la dorsale de ce poisson, comparée à la petitesse de ses autres nageoires, le rend incapable de remonter les courants rapides, et il est beaucoup plus porté à nager avec l'eau que contre elle : aussi ne le voit-on jamais franchir les chutes comme la Truite.

Dos verdâtre, flancs argentés, lignes d'écailles apparentes, en sillons longitudinaux partout. Grande dorsale en voile élevée. Caudale demi-écailleuse, brune et très-fortement échancrée, tête

LIB CH DELAGRAVE & CIE NOUV. DICT. GÉN. DES PÊCHES. PARIS, 78, R. DES ÉCOLES



Mesnel pinx et lith Phot de La Blanchère.

OMBRE COMMUN
(Thymallus Vexillifer. Agass)

pointue : telle est, en gros, la figure de l'Ombre. Les nageoires inférieures, anale, ventrales et pecto[illegible]



pointue : telle est, en gros, la figure de l'Ombre. Les nageoires inférieures, anale, ventrales et pectorales brillent d'un beau jaune un peu vert, et sur les épaules on voit une dizaine de points noirs très-inégalement espacés. L'œil est rougeâtre pâle, les opercules pointillés.

En avançant en âge, les couleurs se modifient. Le dos devient vert foncé et très-vif; cette couleur envahit même la plus grande partie de la dorsale à l'avant et englobe l'adipeuse. Le vert se fond sur les flancs autour des écailles et se mêle à une couleur d'ocre toute spéciale, parce que sur chaque écaille elle est mêlée d'un reflet blanc. La caudale, toujours très-échancrée, est devenue couleur sienne brûlée, les nageoires inférieures ont pris ce même ton, mais un peu plus clair, et se nuancent de vert vif en approchant du corps. Gorge ponctuée de vert-pré. Tête verte, lèvres et œil jaunâtres.

La nageoire dorsale présente 20 rayons, les premiers grands, et les autres décroissant graduellement; les pectorales de 15 rayons sont petites, courtes et pointues. Les ventrales de 10 rayons commencent juste sous le milieu de la dorsale. L'anale porte 13 rayons et la caudale 20, elle est fourchue, et les rayons du milieu sont plus petits que la moitié des plus longs.

L'adipeuse est épaisse et charnue; la mâchoire supérieure avance sur l'inférieure, la langue est sans dents; mais il y en a un grand nombre de petites, coniques, en une seule rangée, sous les mâchoires, le devant du vomer et le devant du palais.

OMBRE COMMUN. — L'Ombre est un poisson qui, par la conformation de sa bouche, ne peut rechercher les gros insectes ni les grosses mouches, mais bien les libellules et les moucherons qu'il chasse toute la journée avec une ardeur et une rapacité dont on ne peut pas se faire une idée.

Il abonde dans l'*Ain*, la *Sioule* et dans la plupart des *rais* ou ruisseaux torrentueux qui descendent des cimes du Jura, ou des Alpes, du Puy-de-Dôme, du Cantal, et des montagnes de la Haute-Loire.

Il faut, pour le pêcher, de très-petites mouches naturelles faites sur des hameçons très-fins limericks n° 20 longue-queue sans palette, ou, mieux encore, des hameçons-aiguilles (Voy. ce mot) usités dans les pays que ce poisson fréquente. Comme l'Ombre n'acquiert jamais de grandes dimensions et pèse rarement plus de 500 grammes, on fait le corps de la ligne en deux ou trois crins tordus, terminé légèrement en queue de rat, et portant sept ou huit petits moucherons artificiels, espacés sur 5 mètres de long. L'Ombre se tient dans le courant et vers le milieu de la rivière, il faut donc une canne de première longueur et une longue ligne, sinon, comme l'eau n'est jamais bien profonde, il faut pêcher à la dérive, suivant le cours de la rivière et lancer la mouche devant soi. L'emploi du moulinet est important, car le coup de queue de ce poisson est terrible.

L'Ombre commun se pêche dans le Rhin, la Chiers, la Creuse, les rivières et ruisseaux des Ardennes, la Moselle et la Meuse, mais moins souvent, près de Besançon, dans la Loue. Nous avons vu qu'il était abondant en Auvergne; il l'est autant aux environs de Nantua, dans le lac de Genève. On l'a trouvé aussi dans le Rhône, la Sorgue, etc.

Les Ombres communs du lac de Constance sont pêchés de la même manière que la *Féra*. (Voy. ce mot.)

Dans le Rhin, on les pêche à la senne dont un bout est tiré par des hommes à terre, et l'autre par un bateau qui décrit une portion de cercle autour des places où les Ombres viennent déposer leurs œufs. On ne les prend en grandes quantités qu'en mars et avril, époque de leur frai.

OMBRE D'AUVERGNE. — (Voy. OMBRE COMMUN.)

OMBRE DE RIVIÈRE. — (Voy. OMBRE COMMUN.)

OMBRINE. — (Voy. UMBRINE.)

Fig. 752. — Omoplate de la carpe.

OMOPLATE (os). — Chez les poissons, les omoplates (*scapulæ*) (*fig.* 752) consistent en deux os aplatis, rhomboïdes ou arqués, placés à la partie latérale du corps sous le bord postérieur des clavicules.

Ils servent de base aux nageoires pectorales. Lorsque le poisson n'a pas d'omoplates, ces nageoires sont attachées au sternum ou au bord des clavicules.

OPERCULES. — L'opercule est une des 4 pièces osseuses (la plus considérable) qui servent à fermer la grande ouverture des ouies. (Voy. Arcs branchiaux et Branchies.)



Fig. 753. — Pièces diverses de l'opercule chez la Truite.

C'est un os plus ou moins solide, quelquefois garni de petites écailles, de pointes d'aiguillons, etc.

La membrane branchiostège est placée sous lui, et c'est lui qui la maintient appliquée pour clore l'ouverture branchiale. (Voy. ce mot.)

Dans la figure, il est marqué B; c'est un os ordinairement rectangulaire comme on le voit dans la Truite (*fig.* 753); mais, chez la plupart des Trigles, il est triangulaire avec une pointe vivement épineuse. Placé derrière la section verticale du préopercule, son angle antéro-supérieur est attaché à l'os *épitympanique*.

Son côté postérieur, le plus ordinairement bordé d'une membrane, forme clôture sur l'omoplate et l'os coracoïdien, quand l'ouie est fermée. Au-dessous de lui est le subopercule souvent difficile à distinguer.

ORAGE. — (Voy. Tonnerre.)

ORBITE. — (Voy. Œil.)

Au-dessous de la narine et au-devant de l'œil, commence la chaîne de petits osselets qui complète en dessous le cercle de l'orbite. Ce sont les os qu'on nomme *sous-orbitaires* et qui varient autant par leur nombre que par leur grandeur.

On en compte 4 le plus souvent, mais quelques espèces en ont 10 et au delà; quelquefois ils sont si étroits et si petits qu'ils ne recouvrent pas la joue, d'autres fois au contraire, ils s'étendent jusque sous le préoperculaire et couvrent ainsi les joues d'une cuirasse osseuse.

Ces os sont souvent dentelés sur leurs bords ou ciliés, ou armés d'épines longues et saillantes qui présentent des caractères distinctifs très-faciles à reconnaître et, par cela même, très-précieux.

ORDRES. — Ce sont les premières grandes divisions d'une classe d'animaux, de plantes ou d'objets quelconques systématiquement classés. — (Voy. Classification.)

OREILLES. — L'oreille, chez les poissons, est presque toujours logée tout entière dans la cavité du crâne, sur les côtés du cerveau, et ne consiste guère qu'en un vestibule surmonté de 3 canaux semi-circulaires avec 1 à 3 osselets de consistance pierreuse.

Les ondes sonores ne peuvent arriver à cet organe qu'après avoir mis en vibration les téguments communs et les os du crâne, et cependant la sensibilité est grande, même quelquefois remarquable. Cette conformation de l'oreille manquant des organes extérieurs est commune à presque tous les animaux qui vivent dans l'eau.

Plus simples dans leur construction que les oreilles des mammifères, les oreilles des poissons présentent cependant plusieurs siéges de l'ouie évidents dans les 3 petits sacs membraneux et élastiques contenus dans le vestibule de chaque organe et remplis d'une gelée que tapissent des nerfs très-déliés, mais sans doute très-sensibles.

Les sensations auditives sont transmises au cerveau par un rameau de la 5me paire de nerfs, qui forme, dans le poisson, le véritable nerf acoustique; mais l'organe est très-près du cerveau, et par conséquent peut facilement transmettre à celui-ci l'impression des plus faibles ondes sonores.

Les oreilles occupent toujours, dans le crâne des poissons, l'angle le plus éloigné du museau.

OREILLETS. — Synonymes de *Blanchaille* et de *Blaquet*. (Voy. ces mots.) — Mélange de diverses espèces de petits poissons de mer dont les pêcheurs garnissent leurs hameçons.

ORFE (Leuciscus orfus, Val.). — Malacopt. abd. cyprin. Genre Ide.

Ce poisson, connu par Linnée et classé par Valenciennes comme une espèce spéciale propre aux eaux douces du nord de la France, n'est que le premier âge de l'Ide mélanote. (Voy. ce mot.) Alors le dos et les flancs sont d'un rouge plus ou moins vif, tandis que le corps est blanc au-dessous de la ligne latérale. Quand le poisson est adulte, le rouge s'efface, et le dos est noir bleu, tandis que toutes les écailles revêtent un reflet également bleuâtre. Cette teinte s'étend même aux nageoires qui deviennent rouges durant toute la vie de l'animal.

ORFUS (Leuciscus). — (Voy. Orfe.)

ORGE. — (Voy. Graines.) — Cuite, cette graine est employée pour composer des amorces, ou appâts de fond.

ORGANEAU. — Anse des Nasses des Duits. (Voy. LAMPROIE.)

ORIN. — (Voy. BOUÉES ET CABLIÈRES *grandes.*) — On nomme *Orin* la corde qui sert à joindre une bouée en mer à sa câblière située au fond de l'eau et qui maintient le tout en place.

ORME. — (Voy. CANNE A PÊCHE ET SETON.) — L'Orme (*Ulmus campestris,* Lin.) est un bel arbre indigène du midi de l'Europe, précieux au pêcheur à la ligne par la quantité et la qualité des scions que celui-ci trouve dans ses jeunes rejets d'un et deux ans. Plus légers que ceux d'épine et de cornouiller, ils sont moins élastiques et plus mous quand l'humidité les a pris; mais à cause de cette mollesse même, ils plient en cercle et ne rompent pas, et, de plus, peuvent être mis à sécher et être redressés sans reprendre leur courbure première.

On doit les cueillir au mois de janvier et les conserver avec leur écorce. Celle-ci est quelquefois très-irrégulière et fort épaisse, surtout par places où elle forme un véritable liége. Ce ne sont pas là les meilleurs scions : ceux dont l'écorce est partout fine et lisse valent mieux, leur bois a crû plus ferme et plus vite. Ils sont moins sujets à casser par la sécheresse.

L'Orme présente un tronc droit, élevé et revêtu d'une écorce épaisse, brunâtre, souvent raboteuse et crevassée. Ses feuilles sont alternes, simples, dentées en scie, un peu rudes, aiguës au sommet et inégales à la base. Les branches minces sont placées comme les feuilles et donnent à l'arbre un aspect palmé qui lui est tout particulier. Le fruit vient au printemps et est une petite samare à aile membraneuse qui l'entoure, et renfermant une seule graine. Cette fructification est extrêmement abondante.

Le bois de l'Orme est brunâtre, dense et d'un grain assez fin; il n'offre pas une grande action à l'eau, et devient fort dur quand il est sec. Pour les scions d'Orme il faut éviter d'en frotter l'écorce avec le papier de verre, parce que l'aubier est extrêmement chanvreux, et quand l'écorce proprement dite est partie, le scion devient fort laid à cause des fils qu'il présente ; il vaut mieux conserver l'écorce intacte ou l'enlever tout à fait.

On peut se contenter d'enlever seulement les excroissances du liége, et laisser l'écorce si elle tient et ne se lève pas par anneaux.

ORPHE (**Pagrus orphus**, Cuv.). — Acanthopt. sparoides. Long. max. = $0^m,80$.

Syn. : *Couch's sea Bream*, angl.

Ce poisson ressemble beaucoup au Pagre vulgaire à la Daurade, et à tous les autres poissons de cette famille, seulement les deux derniers rayons de la dorsale et de l'anale sont contigus à leur base, et le dernier rayon des ventrales est aussi divisé à sa base.

Le corps est plus gros et plus ramassé que celui du Pagel, la tête est épaisse et le museau aussi.

La couleur du front et du dessus de la tête est rouge brun, et sur le dos et les nageoires vermillon ou laque ; l'anale est rouge jaunâtre, les côtes sont jaune pâle et le ventre blanchâtre.

$$D = 12 + 10\text{-}11.\ A = 3 + 8\text{-}9.\ V = 1 + 5.\ P.\ \text{longues} = 15.$$

Caudale peu fourchue, mais assez grande sans être longue, de 29 rayons.

Les dents sont coniques et en bandes irrégulièrement espacées sur les mâchoires, la langue est non armée, ainsi que le palais.

ORPHE. — Tout ce qui a été dit pour la pêche du Pagel se rapporte à celle de l'Orphe qui se prend aux mêmes endroits, seulement il est beaucoup plus rare. L'Orphe est un poisson de la Méditerranée et du midi de l'Océan. Il vit sur les rochers peu profonds et se nourrit de mollusques à coquilles moyennement dures.

Il approche les côtes, de mars en novembre, et la femelle dépose, pendant l'été, ses œufs sur les galets des plages.

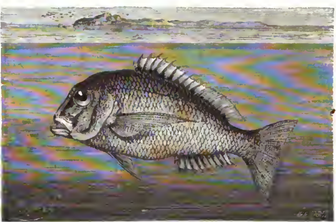


Fig. 754. — Orphe (*Pagrus orphus*, Cuv.).

ORPHIE (**Esox belone**, Lin.). — Malacopt. abdom. Esoces. Long. max. = 1 mètre.

Syn. : *Aguglia, acicula, angusiguta*, ital. — *Geepvisch*, holl. — *Nebbe sild, horn give*, norw. — *Hornfisch*, dan. — *Anguilleienc*, brot. de Vannes. — *Golien*, bret. de Brest. — *Hornhecht, Nadelhecht*, all. — *Agujo pescado, oguillo, aguja paladar*, espag. — *Oratço*, basq. — *Hornfish*, angl. — *Guard fish*, écoss.

L'Orphie a la forme générale d'une Anguille, mais elle est plus charnue et plus carrée ; le dos est vert teinté, la tête d'un noir qui se termine près de la dorsale par 7 à 8 petites taches espacées sur la ligne médiane du dos. Le ventre est argenté à reflets bleuâtres ; les côtés sont argentés brillants.

La tête porte un bec noir semblable à celui d'une bécasse, à mandibules inégales et qui représente en longueur la cinquième partie du corps entier. L'œil est blanc, grand et à iris noir ; l'opercule, lisse et argenté.

Ce poisson précède les Maquereaux sur les côtes, où il vient des profondeurs de la mer frayer dans l'eau plus douce, aux mois d'avril ou de mai. (Voy. Temps de frai.)

A la côte de Hollande, on en prend une telle quantité qu'on s'en sert comme esche pour les autres poissons. L'Orphie est d'ailleurs un poisson allant en troupes et voyageur, s'approchant en été des côtes par grandes masses et se retirant au fond des mers pendant l'hiver, quoique quelques-uns soient pris dans tous les mois de l'année. Sa marche est rapide, il nage près de la surface à des distances variables de la terre, et on le voit fréquemment sauter hors de son élément. Sa vivacité est extrême quand il joue avec un fétu qui flotte et qu'il bondit par-dessus à plusieurs reprises et sans interruption.

La forme si allongée des mâchoires de ce poisson a rendu très-intéressant de savoir quelle était la nature de sa nourriture habituelle : la manière dont il mord aux hameçons, et l'armure de sa mâchoire indiquent un poisson, sinon carnassier nécessairement, au moins carnivore à l'occasion, et l'on a trouvé trois petits poissons dans l'estomac de l'un d'eux, ce qui prouve au moins qu'ils s'en nourrissent en certains moments.

Des deux mâchoires, l'inférieure est un peu plus longue que la supérieure, les dents sont nombreuses et menues, l'œil est quelquefois à iris jaunâtre et pupille bleu foncé. La dorsale est blanche, teintée de vert brun à l'extrémité, l'anale est incolore ; elles commencent à peu près sur la même ligne verticale, le premier rayon de chacune est le plus grand. La dorsale a 17 rayons, l'anale 22. Les pectorales ont 13 rayons, elles sont petites, incolores, ou très-légèrement verdâtres et immédiatement attachées derrière le bout libre de l'opercule. Les ventrales de 6 rayons, également petites et incolores, sont placées plus près que le milieu du corps dans toute sa longueur ; l'anus est immédiatement en avant de l'anale. La caudale de 15 rayons est fourchue, les rayons extérieurs étant à

NOUV DICT GEN DES PECHES

LIB CH DELAGRAVE ET C[ie] PARIS 78 R DES ECOLES



Messel pinx & lith Phot de La Blanchere

ORPHIE ou AIGUILLETTE

(Esox belone Lin)

sur

la-
a-
lu

ue
u,
le
se

o-
ns
ce
s-
s-
is
r-

o.
r.

i-



(Esox Belone Lin.)

peu près aussi longs que ceux du centre ; elle est presque incolore et très-légèrement verdâtre sur sen contour.

ORPHIE. — La pêche des Orphies se fait absolument comme celle des Maquereaux, et on les prend souvent au même moment les uns et les autres. Les hameçons sont amorcés des mêmes substances et l'on tend de la même manière, du mois de mars jusqu'en juin.

Quand une Orphie est prise à l'hameçon, elle monte à la surface souvent avant que le pêcheur ait senti qu'elle a mordu, et là, son corps svelte à moitié hors de l'eau, elle se secoue par de violentes contorsions pour débarrasser ses mâchoires de l'hameçon qui y est implanté. C'est un des poissons de mer qui sait le mieux se défendre, il émet une forte odeur quand il vient d'être pris.

La meilleure esche est la chair de *Pilono* (voy. ce mot) que l'on coupe en losanges sur les flancs du poisson. On se sert d'une ligne tout en crin à douze brins et on la laisse emporter par le courant, de façon qu'elle se maintienne à la surface de la mer, ou au moins à très-peu de profondeur. Si l'on n'a pas de courant à sa dissition, on laisse la ligne à la traine derrière le bateau à la voile ou à la rame. L'essentiel est que l'amorce fuie sur l'eau et ne semble pas immobile. Quand on a pris un de ces poissons, on a beaucoup de chance pour en prendre d'autres, car ils marchent en troupes.

Chair bonne et de bon goût, blanche, les arêtes vert clair.

ORPHIE AIGUILLE (Balona aous, Riss.). — Malacept. abd. Esoces. Leng. max. = 0m,70.

Espèce de la Méditerranée, se distinguant de celle de l'Océan par le manque de dents au vomer. Les dents des mâchoires sont plus fortes.

ORTHAGORISCUS OBLONGUS. — (Voy. Môle oblong.)

ORTHAGORISCUS MOLA. — (Voy. Poisson lune.)

ORTHAGORISCUS SPINOSUS. — (Voy. Môle épineux.)

OS. — Dans le nembre des os qui composent le squelette du poisson, il y en a qui sont destinés à former des cavités, — poitrine, abdemen, — ou à defendre les organes que ces cavités renferment. Les autres seutiennent et attachent les parties dent dépendent les fenctions de l'animal : mâchoires, nageoires, etc.

Le squelette des poissens cependant présente une grande diversité dans le tissu des os, car tandis que certains d'entre eux les ent durs et forment la divisien des *poissons osseux*, d'autres les ent censtamment fibro-cartilagineux eu cartilagineux, et ent reçu le nem de *chondroptérygiens*. Cet état mou de leurs os persiste pendant toute la durée de la vie et concorde, ce qui est plus extraerdinaire, avec des animaux de taille souvent gigantesque, tels que certaines Raies et quelques squales.

Les es des poissons à squelette dur ne sent pas généralement creux et ne contiennent aucune moelle ; certaines espèces ent des laeunes extérieures aux es, remplies d'une graisse spéciale et caractéristique, ce qui arrive dans les Saumens, tandis que les Gades et les Pleuronectes ent les es serrés, secs et blancs.

La dureté des os est d'ailleurs extrêmement variable d'une espèce à l'autre ; la Derée a l'extérieur des os dur et l'intérieur mou et cartilagineux. Le Brochet, qui a tous les os du corps extrémement durs, garde teute sa vie un ethmoide mou et cartilagineux. La charpente des chondroptérygiens est molle teute leur vie, tandis que celle des Acanthoptérygiens est dure dès en naissant, à peine sortis de l'œuf.

OTTER. — Engin employé en Suisse pour prendre la Truite des lacs. — (Voy. Truite des lacs.)

Fig. 755. — Différents os des ouies.

OUIES. Le mot *ouie*, appliqué aux poissons, signifie deux cheses :

1° Le sens auquel satisfait l'ergane nemmé l'oreille ;

2° En style populaire, l'euverture des branchies que neus savons être l'ergane respiratoire.

Les ceuvercles ou valves par lesquels l'orifice externe des ouies est beuché et clos, sont intimement liés avec la membrane branchiostége ainsi qu'avec l'arcade des os du tympan et des mâ-

cheires. Teus les monvements de ces os se succèdent et marchent avec ceux des branches flexibles des arcades byeides.

La positien respective des quatre pièces esseuses du couvercle des euies est facile à distinguer sur la tête d'une Truite (*fig.* 755).

On veit l'os préeperculeire A en avant, l'epercule B derrière, le subopercule D au-desseus de l'opercule et l'intereperculc C au-desseus du préopercule. Au-dessous enfin sent les es E eu ereades branchiostéges.

OUMBRÉ. — Nom que les pêcheurs de la Provence donnent à l'*Ombre commun.* — (Voy. ce mot.)

OURNEOU-BIAS. — Nom marseillais du *Maquereau colias.* (Voy. ce mot.)

OUTIL. — Nom donné à Paris au *Houting.* — (Voy. ce mot.)

OVAIRES. — Chez les femelles des poissons, les evaires sent représentés par deux énormes sacs de la même grandeur et de la même ferme que la laite des mâles; ces sacs portent dans leurs replis des œufs en nombre souvent incalculable. (Vey. TEMPS DE FRAI.)

Quelques poissons seulement peuvent s'accoupler et sent vivipares; mais l'immense majerité n'a pas d'accouplement et la femelle pend des œufs sur lesquels le mâle ne fait que passer pour y répandre sa laite et les féconder.

OVELLE. — (Voy. ABLETTE.)

OVILLE. — Nom de la *Dorée* au cap Breton. — (Voy. DORÉE.)

OXYRHINCHUS (Coregonus). — (Voy. HOUTING.)

OXYRHINQUE (Raie). — (Vey. RAIE, §).

P

PAGEAU. — On dit aussi dans le Midi : *Pageur* et *Pogeu* pour signifier le *Pagel.* (Voy. ce mot.)

PAGEL A DENTS AIGUES (Pagellus centrodontus, Cuv.). — Acanthept. sparoid. Long. max. = 0m,50.

Syn. : *The common sea Bream*, engl. — *Roth schuppe*, allem. — *Roode brasen*, holl. — *Pagello, frangolino, alborne*, ital.

Corps plat, écailles blanches à reflets bleus au-dessus de la ligne latérale et cuivrés sur le dos. Au-dessus des deux yeux, une teche vert-noir les joignant en ferme de croissant. Sur le corps, à la naissance de la ligne latérale, au haut de l'epercule, une tache brun-vielet, presque noire, fermée de plusieurs plus petites, une sur chaque écaille. Au-dessous, une tache irrégulière, rouge-vermillon, sur le berd de l'epercule, à meitié de sa hauteur.

Ligne latérale mince, bleu foncé, saillante; ventre argenté très-brillant. Le Pagel a les mâchoires fertes et égales en longueur, armées de dents aiguës sur plusieurs rangs en avant, en pavés opaques, irréguliers en arrière seulement sur les mâchoires, point au palais, ni à la langue. Les yeux sont larges, grands, et leur iris est jaune doré, la pupille neire entourée d'un cercle blanc mince.

La tête est courte et le profil du corps se courbe depuis la nageoire dorsale, plus rapidement à partir des yeux. Les joues, l'epercule et l'interopercule sont couverts d'écailles. Le préopercule et une portion de l'espace qui s'étend en avant et seus l'orbite, ressemblent à une feuille d'étain.

Les côtés qui sont gris doré sont marqués de bandes longitudinales faibles mais brillantes, qui parcourent toute la longueur du corps comme chez les Mulets, mais moins apparentes.

Les dorsales de 11 à 12 + 13 rayons sont brunes et logées dans une rainure; pectorales de 17 rayons rouges; ventrales grises de 1 + 5; anales brunes de 3 + 12, et caudale de 17 rayons rouges.

Les nageoires sont blanc sale un peu verdâtres; caudale lavée de brun léger au bout; pectorales semblent formées de rayons annelés à leur attache au corps, un croissant plus foncé que le reste. Pectorales et anale piquetées très-finement, vers leur extrémité, de petits points bruns ou noirs très-menus formant comme une teinte.



Mesnel pinx et lith

Phot de La Blanchère

PAGEL OU ROUSSEAU.

Pagellus Centrodontus (Cuv)

la Brême

terra-
e, et
lus



Les jeunes manquent souvent de la tache noire caractéristique et ressemblent alors à la Brème espagnole (*Pagellus erythrensis*, Cuv.).

PAGEL A DENTS AIGUES. — Ce Pagel est commun dans la Méditerranée, et se prend également sur les côtes de la Manche, à Dieppe et Boulogne, et sur celles de l'Océan à Brest. Ces poissons se pêchent toute l'année, mais plus souvent en été et en automne que dans les autres saisons.

On les prend à la ligne dans les ports et près des roches qui s'avancent dans la mer; ils mordent avidement à toute espèce d'appât, surtout à la chair de leur propre espèce. Leur nourriture cependant, depuis la jeunesse jusqu'à l'âge adulte, n'est pas exclusivement animale, ils dévorent aussi les herbes marines, en broyant avec leurs dents tout ce qu'elles renferment, leur long et large intestin leur permettant de digérer tout cela.

Par leurs habitudes générales, les Pagels ou *Brêmes de mer* doivent cependant être considérés comme poissons solitaires, quoique les pêcheurs les aient souvent vus réunis en troupes et semblant marcher à quelque expédition commune.

Ils saisissent également les Equilles, les Crevettes et les crustacés qu'ils rencontrent et jusqu'à des coquillages. Tous ces appâts sont donc bons pour amorcer les hameçons qu'on leur tend.

On en prend beaucoup sur les bancs de rochers en haute mer. Sur les côtes du Midi on se sert de grandes nasses que l'on amorce avec des sardines fraîches. On emploie le filet dit *Brégin* près de Marseille. En automne, c'est le moment où ce poisson est de meilleure qualité.

PAGEL ACARNE (**Pagellus acarne**, Cuv.). — Acanthopt. sparoïd. Long. max. = 0m,25.

Syn : *Axillary Bream*, angl. — *Bezuga*, Madère. — *Fragolino*, ital.

Le corps (*fig.* 756), comme celui de la plupart des sparoïdes, semble rayé en long par chaque rangée d'écailles blanches, brillantes, reflétant une teinte très-fraîche de chair; le dos, vu par-dessus, est brun clair, bleuâtre à la lumière réfléchie.

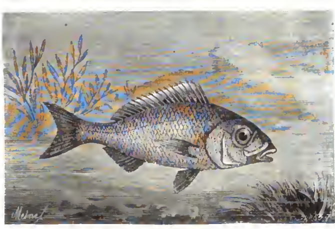


Fig. 756. — Pagel acarne (*Pagellus acarne*, Cuv.).

La queue et la dorsale sont teintes de rouge vermillon; l'anale, les pectorales et les ventrales sont blanches. Le dessus du nez et le tour des yeux sont piquetés de brun sur un fond doré au faux jour. Langue courte, blanche, pointue, l'extrémité un peu libre. Les lèvres blanches.

Dents antérieures petites et nombreuses sur plusieurs rangs, l'extérieur composé de 20 dents plus longues et plus crochues que les autres rangs, molaires larges disposées sur trois à chaque mâchoire.

L'œil est grand, blanc, un peu jaune; iris noir, irrégulier, échancré en avant. Opercule pointu en arrière, ligne du préopercule marquée en violet pâle.

D = 12 + 11. P = 15. A = 3 + 10. V = 1 + 5. C = 17.

De fines écailles couvrent la membrane entre les rayons de la caudale ainsi que les deux derniers rayons de la dorsale et de l'anale.

PAGEL ACARNE. — Ce poisson se prend à l'hameçon aussi facilement que tous les autres sparoïdes et aux mêmes lieux : nous renvoyons donc aux articles qui concernent le *Pagel à dents aiguës*, le *Pagre*, le *Sargue*, etc.

PAGEL BOGUERAVEL (**Pagellus bogaraveo**, Cuv.). — Acanthopt. sparoïd. Long. max. = 0m,25.

Syn. : *Pilono*, *Pilaneau*, bret.

Le Bogueravel ou Pilono (*fig.* 766) a la forme bien caractéristique des Pagels, les plus jolis et les plus gracieux des poissons argentés de la mer. Rarement il dépasse 15 à 20 centimètres. La

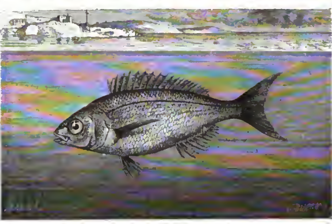


Fig. 757. — Pagel bogueravel ou Pilono (*Pagellus bogaraveo*, Cuv.).

couleur générale est blanche nacrée et non rose; le dos, quand on tire le poisson de l'eau, paraît brun rouge à la lumière réfléchie, jusqu'à la ligne latérale, qui sépare les flancs nuancés de reflets changeants et azurés. Les écailles affectent la forme de rangées longitudinales brillantes, mais moins vives que dans le *Rousseau* ou *Pagel acarne*.

La ligne latérale est bien marquée et semble double de près; elle est jaune terne et un peu moins arquée que la courbe du dos.

D = 13 + 11 au 12 + 12. P = 15. A = 3 + 12. V = 1 + 5. C = 19.

La dorsale, la caudale et les pectorales sont à peine teintées de rosâtre. Le préopercule en arrière n'est pas pointu, la peau dessine seule une espèce de petite avancée molle et indécise. Ce qui caractérise parfaitement le Pilono, c'est sa tête. L'œil est grand, blanc, l'iris noir, rond, non échancré en avant. Autour de l'œil, en avançant sur le côté du museau, derrière l'opercule et sur la nuque, se montrent, en deux chevrons irréguliers, des parties nacrées, brillantes et plissées ou striées, d'une forme tout à fait reconnaissable. Vus par-dessus la tête, ces deux chevrons semblent brun foncé.

La bouche est armée d'une seule rangée de molaires en haut et en bas. La narine est très-près de l'œil, un peu enfoncée, ce qui fait paraître le nez bossu et tronqué brusquement à partir des narines. Les commissures des lèvres sont également nacrées de chaque côté.

PAGEL BOGUERAVEL. — Dire avec quelle amorce on prend le *Pilono* est



Mesnel pinx^t et lith.

Phot de la Blanchère

PAGRE ORDINAIRE

(Sparus pagrus, Brün)

inutile : il vaudrait beaucoup mieux expliquer avec quoi on ne le prend pas. Que l'on pêche à la surface ou que l'on tende au fond, on prendra des Pilonos; ce rôdeur infatigable saura bien trouver l'esche qu'on ne lui destine pas, et venir la déchirer jusqu'à ce qu'il se soit enferré.

Lorsqu'on veut en faire une pêche spéciale, — pour se procurer des *boittes blanches* très-recherchées pour la pêche du soir ou du lendemain matin, — le mieux est de le pêcher avec la *gravette ;* mais comme ce ver n'est pas toujours commode à trouver sur certaines côtes où il s'enfonce profondément entre les rochers, on lui substitue très-bien les *bernicles* (patelles) qui réussissent à souhait et que l'on rencontre partout. Si par un coup de filet on parvient à se procurer de petits *Caranx* ou *chinchards*, qui pullulent dans les ports, on se fera une ample provision de Pilonos, que l'on conservera facilement en les fendant en deux, ôtant la grande arête et y mettant une couche de sel. La chair devient encore plus ferme qu'elle ne l'est naturellement, — ce qui n'est pas peu dire, — et cette esche rend de grands services pour prendre le Bar, le Congre, le Grondin, etc.

Si l'on n'a rien autre chose sous la main, on découpe en morceaux le premier Pilono que l'on prend, et tous ses camarades s'empressent de mordre sur lui à qui mieux mieux. C'est peut-être, de tous, le meilleur appât.

On peut pêcher le Pilono au moyen d'une ligne montée à une canne et armée d'un bouchon, absolument comme on pêche en eau douce. Dans les ports, on réussit souvent; ce poisson mord légèrement — pour un habitant de la mer — et demande de l'adresse pour être pris à la ligne au doigt; il faut ferrer court et promptement, et surtout ne pas employer des *crocs de garde-manger à la place d'hameçons*.

Les Bogueravels vont toujours par troupes, mais ne séjournent pas longtemps dans le même endroit; on a cependant le temps d'en prendre une bonne demi-douzaine avant que leur humeur vagabonde les porte ailleurs. Si l'on possède un peu d'amorce, telle que débris de poissons, têtes de sardines, etc., on leur en jette de temps à autre, et alors on les retient facilement à portée de la ligne.

Il tient bien dans l'eau pour un si petit poisson, ce qui dépend de la forme aplatie et ovalaire de son corps. Les Pagels, les Sargues, etc., sont de même.

PAGELLUS ACARNE. — (Voy. PAGEL ACARNE.)

PAGELLUS BOGARAVEO. — (Voy. PAGEL BOGUERAVEL.)

PAGELLUS CENTRODONTUS. — (Voy. PAGEL A DENTS AIGUES.)

PAGRE (**Pagrus vulgaria, Cuv.**). — Acanthopt. sparoides. Long. max. = 0m,80.

Syn. : *Braize, becker,* angl. — *Zack brassen*, holl. — *Parghi bezogo*, espag. — *Phagros*, port. — *Pagra, pagaro, arboretto,* ital. — *Arbum*, dalm. — *Sack flossem*, allem. — *Merstan*, turq.

Le corps de ce poisson, vu sous certaines incidences de lumière, paraît couvert d'écailles grandes, blanches, à reflets biens gris d'acier; sous une autre direction, la robe paraît blanche teintée de vermillon. La ligne latérale est large, bien marquée, claire, suit le contour supérieur du corps et va jusqu'au milieu de la fourche de la caudale.

La dorsale = 12 + 10 à 11, est rouge brun un peu foncé. Caudale = 17 à 20, vermillonnée; l'anale = 3 + 9 à 10, blanche; les ventrales = 1 + 5 également. Les pectorales = 15 à 16 sont teintes de rouge assez vif, surtout aux rayons longs. Le haut de leur articulation sur le corps porte une attache bronzée foncée, et, au commencement de la ligne latérale, tout près de l'opercule, se voit une tache à peu près circulaire d'écailles brun noir foncé, mais ne touchent pas l'épaule et séparée d'elle par un peu moins que la largeur de la tache.

Celle-ci est répartie sur la partie antérieure de 21 ou 22 écailles contiguës, dont la base restée argentée forme comme des festons découpés. Au contraire, la tache bronzée de la naissance des pectorales est formée de petits points très-rapprochés mais distincts.

L'œil est grand, enfoncé dans une orbite qui touche, en arrière, l'os operculaire. La pupille est vermillon surmontée de brun rouge; l'iris noir bleu entouré d'un cercle rouge vif.

Le dessus de la tête est brun rouge vif foncé, et le dos de l'animal rouge sombre, un peu blanc.

Ce qui est indescriptible c'est le papilletage des couleurs des os de la tête. Autour de l'œil, en dessous, à la base de l'opercule, on voit des espèces de plis bleus, blancs, changeant de couleur, d'un brillant métallique admirable et qui rappelle l'effet des paillettes ou des papiers métalliques moirés.

L'extrémité des nageoires est également remarquable par ses teintes de bronze florentin mêlé d'argent.

Les lèvres sont épaisses et blanches ; la bouche, médiocrement grande, est garnie de dents de deux sortes, pointues en avant, molaires en arrière. La langue est charnue, blanche et ronde. Il est impossible de rencontrer un poisson sur lequel on distingue mieux les détails de l'appareil operculaire ; opercule, subopercule, préopercule, tous ces os sont distincts et articulés. Les narines sont près de l'œil, et fendues verticalement.

Le haut des deux ouvertures des ouïes est relié par une bande rouge brun foncée, qui laisse au-dessus de chaque œil une tache ovale d'écailles plus claires et de la couleur des flancs. Les rayons des nageoires non piquants sont annelés Le Pagre est extrêmement vorace ; sa nourriture consiste en herbes marines, crevettes, crustacés et coquillages. Il se tient dans les eaux profondes, autour des rochers pendant l'été et l'automne, mais retourne aux grands fonds pendant l'hiver et le printemps. Quelle que soit la saison, on est parfois des mois entiers sans voir un seul de ces poissons. Très-commun dans la Méditerranée, il devient de plus en plus rare à mesure qu'on remonte vers le nord, et sur les côtes d'Angleterre on en prend quelques-uns pendant les mois d'été et d'automne. En Bretagne, on le regarde comme un poisson d'hiver qui se pêche vers mai et avril.

La chair du Pagre est fort bonne, ferme, blanche et solide, elle n'a aucun goût désagréable quand le poisson vient d'un bon fond, ce qui arrive d'ailleurs le plus souvent.

PAGRE. — Le Pagre est un poisson de mer qui vit en troupes, et se tient au fond de l'eau pendant le froid qu'il redoute. Il se pêche comme tous les poissons, c'est-à-dire en été quand l'air est chaud, tout près du rivage ; en hiver, dans les grands fonds.

Sur les côtes de la Manche on les prend à l'hameçon, par les grands fonds d'eau, près des rochers, en amorçant avec des moules. Dans la Méditerranée, les Pagres suivent et accompagnent les Dorades, les Pagels, les Sargues, dont ils ont les mœurs ; tous ces poissons se prennent de la même manière et mordent parfaitement aux hameçons. Les Crabes-mols, les Crevettes, les Gravettes, les Bigorneaux, les Patelles, etc., etc., sont de bonnes esches, suivant les lieux et la saison. Comme ces poissons sont des rôdeurs sempiternels, on ne peut pas dire que l'on fait d'eux une pêche spéciale, on les prend quand ils se présentent, et comme ils vont généralement en petites troupes, il est bon de savoir quelle est l'amorce qui, mise de suite sur l'hameçon, leur plaira le mieux.

Pêcher au doigt, au libouret, au quipot, etc.

PAGRUS ORPHUS. — (Voy. Orphe.)

PAGRUS VULGARIS. — (Voy. Pagre.)

PAIN. — La mie de pain blanc sert seule d'esche pour quelques poissons de rivière. On en forme une petite boulette entre les doigts, en lui donnant la grosseur d'un pois, puis on y enfonce l'hameçon de manière que tout le coude y soit caché et que la pointe saillisse d'une manière bien nette. La hampe n'a pas besoin d'être tout à fait cachée; mais la saillie de la pointe est indispensable, parce que la petite boulette blanche est rendue glissante et visqueuse par sa macération dans l'eau au bout de quelques instants et qu'elle peut glisser dans la bouche du poisson.

Ce dégagement difficile de la pointe de l'hameçon est d'autant plus fâcheux que le pain réussit très-bien pour le Gardon et la Brême, les deux poissons qui mordent le plus légèrement. Aussi, quand on pêche de cette manière, — et l'on prend force poissons dans les étangs et les eaux fermées, — il faut une flotte formée d'une simple plume très-légère, ferrer au premier tressaillement et un peu dur,

afin de briser la boulette de mie de pain. Lorsqu'on a trouvé le *coup*, on ne manque presque pas d'attaque, quelque légère qu'elle soit.

La Carpe se laisse quelquefois prendre au pain ainsi que le Barbillon,

On peut employer le pain pour pêcher la Carpe et la Tanche pendant tout l'été. La mie, pétrie en boule, peut être employée dans ce cas, mais il est préférable de prendre l'entre-croûte, dont le poisson se montre friand.

PAIN DE CRETON. — Dans l'opération de l'affinage des suifs, il reste sur les tamis et au fond des chaudières, des débris de fibres musculaires et de membranes que l'on soumet à la presse et que l'on livre au commerce en pains compactes plus ou moins volumineux.

Ces débris d'animaux, bouillis dans de l'eau, se gonflent et constituent une amorce excellente pour certains poissons, tels que le Chevesne et le Barbeau.

Dans la Tamise, près de Londres, c'est l'appât ordinaire des loueurs de bateaux qui préparent la pêche des amateurs, et se louent pour les conduire sur les endroits où leurs amorces ont été répandues, et où ils vous font faire des pêches extrêmement fructueuses.

PAIN D'ÉPICE. — Le pain d'épice est employé avec succès pour la pêche des Carpes et des Gardons dans les viviers.

PALAIGO. — Nom provençal de la petite *Sole*. (Voy. ce mot.)

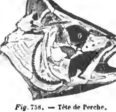


Fig. 758. — Tête de Perche.

PALAIS (Os du). — Ces os, qui forment le système ethmoïde, ont leurs côtés formés par une paire d'os (*sphénoïdes*) qui se rattachent au vomer qui constitue la base de l'arcade (voy. *fig.* 758).

Les os palatins sont ordinairement au nombre des quatre placés deux à deux, de part et d'autre. Ils sont plats, ovales, hérissés le plus souvent de petites dents plus ou moins rapprochées. Leur situation est telle que la base de l'un correspond au sommet de l'autre.

Les branchies sont attachées aux osselets par un cartilage.

PALAMIDIÈRE. — Sorte de filet fixe employé dans la Méditerranée pour prendre les *Pélamides*.

PALANGRE (Maître de). — (Voy. PÊCHE A LA LIGNE EN MER ET CORDES.)

PALEA (Coregonus). — (Voy. PALÉE.)

PALÉE Coregonus palea, Cuv.). — D'après les individus que nous avons comparés ensemble dans le musée de l'établissement de pisciculture de Huningue, il est hors de doute que la Palée n'est autre chose qu'une *Féra* un peu modifiée par l'habitat, peut-être par l'âge. Les Palées viennent du lac de Neufchâtel, tandis que les Féras sont habitantes du Léman ou lac de Genève.

Cependant, pour faciliter les recherches à faire, nous transcrivons ici le compte des rayons d'après Valenciennes (XXI, 348). L. 85-90 écailles. — B = 8. D = 16. A = 15. C = 31. P = 16. V = 13.

La Palée doit être une Féra de surface, analogue à la Féra verte du Léman.

PALÉMON PORTE-SCIE (Palæmon serratus, Penn.). — Crustacés décapodes macroures, Salicoques. Long. max. = 0m,20.

Syn. : *Prawn, shrimp*, angl. — *Seekrebs*, all. — *Granceola*, ital.

On connaît plusieurs espèces de Palémons, mais toutes sont facilement reconnaissables à leur carapace mince, allongée, cylindrique, terminée en avant par deux pointes aiguës et un rostre comprimé, relevé, long et en scie de 5 à 7 dentelures sur le tranchant supérieur (*fig.* 759). Ils deviennent rouges par la cuisson.

Ces petits crustacés nagent avec aisance, au moyen des fausses pattes en forme de nageoires dont le dessous de leur abdomen est pourvu; mais, quand ils se sentent poursuivis, leurs mouvements deviennent d'une incroyable vélocité. Ils font agir alors l'abdomen lui-même et les lames

natatoires qui en garnissent l'extrémité ; ils fuient ainsi dans toutes les directions à reculons. Presque invisibles dans l'eau, ils s'y tiennent immobiles et sans effort, en équilibre et à l'affût entre les petites herbes.

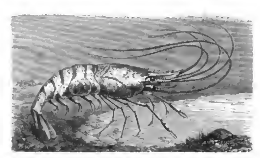


Fig. 759. — Palémon porte-scie (*Palæmon serratus*, Penn.).

PALÉMON PORTE-SCIE. — Tout ce que nous avons dit du Crangon doit se répéter du Palémon, en ajoutant que ce dernier étant beaucoup plus estimé, sa reproduction et sa culture doivent être plus étudiées. C'est ce qui a lieu en plusieurs endroits, et notamment sur les côtes de l'Océan, vers les plages des Charentes. (Voy. Crangons.)

Nous rendrons compte de ces travaux remarquables dans notre seconde partie des *Industries des eaux*. (Voy. Chevrettes.)

On pêche les Palémons en même temps et aux mêmes lieux que les Crangons, et par les mêmes moyens.

PALÆMON SERRATUS. — (Voy. Palémon porte-scie.)

PALET. — Cette pêche, qui se fait dans le golfe de Gascogne, se compose d'une enceinte circulaire de cinq cents pas de longueur, formée de pieux (*fig.* 760),



Fig. 760. — Palet ou Palès abattu.

qui ont au moins 3 mètres au-dessus du sol. Les perches sont enfoncées à $4^m,50$ environ l'une de l'autre. On creuse dans le sable, au pied des filets, et en suivant la ligne circulaire, un sillon de $0^m,60$ de largeur sur $0^m,30$ de profondeur. On place alors le filet sur les perches, et on accroche, de 2 mètres en 2 mètres, son pied dans le fond du sillon, au moyen de crochets de bois, solides, enfoncés dans le sable. La corde de tête du filet porte autant de cordelettes qu'il y a de piquets, et chacune de ces cordelettes passe sur la tête de l'un des piquets A, B. Elles sont toutes plus longues que la hauteur de chaque perche.

On laisse alors descendre le filet qui se couche dans le sillon et l'on amarre les

cordelettes au haut des perches, puis on couvre de sable le filet ainsi enterré. La marée montante passe sur le filet sans le déranger ; lorsqu'elle commence à baisser, les pêcheurs approchent sur de petites embarcations appelées *tillottes*, halent sur les cordelettes et remontent le filet. Plus ils sont nombreux, meilleure est la pêche, parce que le filet est d'autant plus rapidement tendu. On prend à cette pêche le poisson à raison de la largeur des mailles du filet.

PALETTE DE L'HAMEÇON. — (Voy. Hameçon, Dard et Avantage.)

La Palette de l'hameçon est cette partie *a* (*fig.* 761) un peu aplatie qui termine la tige droite de la hampe. On a beaucoup varié d'opinion sur la valeur de cet appendice, les uns y ont vu un inconvénient, les autres un avantage. Pour nous, nous sommes de ce dernier avis, pourvu que la palette soit de dimension aussi petite que possible et présente des bords arrondis et non tranchants.

Fig. 761. Palette d'un hameçon.

La Palette, en effet, maintient l'attache de l'hameçon à l'empile, attache qu'il faut surtout s'efforcer de rendre inattaquable et indissoluble, car c'est le premier point faible que rencontre la résistance du poisson et par conséquent le premier endroit critique de la ligne. Même pour la pêche à la mouche naturelle, pêche dans laquelle l'hameçon reste absolument à découvert, le plus souvent, nous ne voyons aucun inconvénient à nous servir d'hameçons à Palette.

On a dit que les hameçons Irlandais ou Limericks sans Palettes étaient préférables pour la confection des mouches artificielles, on a eu raison, mais ce n'était pas parce qu'ils n'ont point de Palettes, mais bien parce qu'ils portent la hampe plus longue que tout autre hameçon et par conséquent présentent plus de facilité pour y monter le corps des insectes. Si cette longue hampe était terminée par une légère Palette, bien faite, l'instrument n'en vaudrait que mieux. Quand même la Palette se verrait, elle simulerait la tête de l'insecte. Si on la cachait, elle aurait l'avantage sérieux de consolider les ligatures et d'empêcher l'hameçon de s'échapper, ce qui, malheureusement, arrive quelquefois. Aussi, le premier soin que nous prenons quand nous voulons monter une mouche artificielle sur un Limerick uni, c'est d'y faire une Palette.

Cette opération est la plus simple du monde, on fait rougir dans la flamme d'une bougie la pointe de la hampe, en tenant l'hameçon avec de petites pinces ; pendant que le bout est rouge, on l'aplatit avec un petit marteau sur un morceau de fer uni quelconque, puis, avec une lime fine, on arrondit la Palette en lui ôtant les barbes et les aspérités qu'elle peut porter. — Alors, on fait rougir la Palette de nouveau, et on la plonge dans le suif ou la cire de la bougie : la hampe s'y refroidit et se recuit de manière à ne pas être cassante; il faut éviter, en faisant cette Palette, de raccourcir sensiblement l'hameçon, car alors il perdrait la longueur qui fait précisément son mérite.

Dans le choix des hameçons à Palette, il faut refuser ceux dont la Palette est trop rejetée en arrière ; cette forme, absolument inutile, peut favoriser la rupture de l'empile en cet endroit, si par hasard les bords de la Palette sont restés tranchants.

Si l'on ne peut se procurer cependant des hameçons d'une autre forme, il faut prendre soin, en les empilant, de placer l'empile au-dessus de la Palette et du côté de la hampe opposé à sa courbure. Cette courbure, qui a été imaginée dans le but de rendre à l'empile la même direction que celle de la hampe, qui en semblerait

le prolongement, avait un semblant de raison d'être quand on empilait grossièrement les hameçons avec un nœud de corde qui, naturellement, déviait celle-ci de sa direction. Mais, aujourd'hui que le poisson, devenu plus rare et plus défiant, exige des engins mieux cachés et plus finement montés, les Palettes contournées devraient être abandonnées ; tous les hameçons d'un pêcheur digne de ce nom, doivent être empilés suivant notre méthode et n'ont pas besoin de Palette en dehors.

L'anneau substitué à la Palette est encore plus mauvais qu'elle et n'offre aucun avantage sur ses inconvénients, à moins que ce ne soit pour les aveugles et les maladroits. L'empile, en y passant, devient double, c'est-à-dire encore plus grosse et moins dissimulable qu'elle ne l'était ; or, une empile est toujours *trop grosse*, quelque fine qu'elle soit. On m'objectera que ces hameçons servent pour la pêche de nuit, aux cordes : je répondrai à cela qu'ils sont précisément très-mauvais pour cette pêche. D'abord, il est impossible de faire passer un ver par-dessus l'énorme bourrelet que forment l'anneau et les deux cordes qui la traversent ; si on empile avec un nœud d'arrêt, c'est encore pis.

En second lieu, l'hameçon, ainsi suspendu, n'a aucune raideur, il balance dans tous les sens au bout de l'empile, s'accroche à tout, tourne dans les pierres, se cache entre elles, sans que son empile puisse le soutenir, et se brise quand on veut retirer la ligne.

C'est le premier des hameçons qu'un pêcheur soigneux doit rejeter sans autre examen ; pour attacher les autres en les empilant, il aura un peu plus de peine, mais, au lieu d'empiles en ficelles, il en fera en crin ou en florence, ou en soie peinte et vernie, et il sera récompensé de ses soins par une réussite dix fois supérieure.

Pas de paresse ! à ce prix le succès !.....

PALINURUS LOCUSTA. — (Voy. LANGOUSTE.)

PALOTS. — (Voy. TENDUE SUR PALOTS.)

Les Palots sont des piquets de bois de 1 à 2 mètres de hauteur que l'on fixe solidement à coups de maillet dans le tuf ou dans le sable. Si sur la côte se trouvent des roches tendres et plates, on y fait des trous avec un ciseau et on y assujettit les piquets au moyen de coins enfoncés entre les parois du trou au marteau.

Suivant l'épaisseur de la nappe d'eau formée par la marée dans l'endroit de la tendue, les Palots sont coupés à une hauteur au-dessus du sol, qui varie de $0^m,50$ à $1^m,50$.

Très-faciles à placer dans les roches tendres de la côte, ils sont plus difficiles à assujettir dans les sables. Pour cela, on fait un trou dans le sable avec une bêche, on garnit le bas des piquets avec de petites torches de paille ou d'herbes sèches que l'on entortille autour, on place tout cela dans le trou ouvert, et on comprime mieux possible avec les pieds le sable que l'on rejette dessus pour remplir le trou.

PANIER. — Synonyme de CASIER. — (Voyez ce mot.)

PANIER A ANGUILLES. — Dans un grand nombre d'usines et beaucoup de moulins on se sert du Panier à anguilles (*fig.* 762) que l'on suspend sous la vanne ou le déversoir. Pendant la nuit les anguilles se laissent volontiers dériver avec le courant, surtout quand quelque crue leur procure une pâture nouvelle et abondante. D'ailleurs, il est à remarquer que l'eau trouble est pour l'anguille une occasion de voyager.

Fig. 762 — Panier à anguilles.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que toutes les espèces de pois-

sons des cours d'eau peuvent être prises dans le Panier à anguilles si elles y tombent, mais peu se laissent aller ainsi au courant. La violence de l'eau tue les poissons contre les parois solides du panier et amène un rapide dépeuplement de la rivière ou du ruisseau, parce que ce sont les jeunes qui périssent en plus grande abondance. Cet engin doit donc être prohibé.

PANIER DE BONDE. — Encore un engin meurtrier dont l'usage devrait être soigneusement défendu. L'ouverture carrée de cette chambre en bois fort encastre toute la largeur de la bonde de l'étang ou de la chute d'eau de l'usine. Tout le poisson y est emporté, meurtri, ballotté par les herbes et les branches. Une porte (*fig.* 763) à l'extrémité amincie permet de tout recevoir dans des paniers ou des filets, et le dépeuplement est complet.

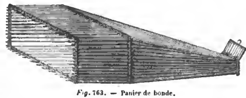


Fig. 763. — Panier de bonde.

PANIER DE FOND (Pêche au). — (Voy. COUFFE DE PALANGRE.)

PANIER DE PÊCHE. — Selon nous, le meilleur panier ne vaut pas le carnier de pêche que nous avons décrit. Mais comme beaucoup de pêcheurs préfèrent suivre la routine et se munir du classique panier, il faut faire une distinction dans son emploi et dans sa forme.



Fig. 764. — Panier à couvercle oblique, dit *Panier anglais.*

Pour la pêche à la mouche naturelle ou artificielle, le panier à employer est ce panier oblong et à couvercle oblique (*fig.* 764), que l'on vend partout et que l'on fixe autour de soi par une ceinture, ou sur son épaule par une bandoullière. Au fur et à mesure que l'on fait des captures, on les dépose dans ce panier sur des lits alternatifs d'herbe fraîche mouillée.

Si, au contraire, le pêcheur se livre à la pêche de fond ou au coup, à la pêche sédentaire, en un mot, il se fera confectionner un panier carré long de $0^m,50$ de longueur, sur $0^m,25$ de hauteur et $0^m,15$ de largeur. Il lui fera adapter une anse mobile se repliant et des montants en osier très-forts de façon à prendre son panier pour banc ou pour chaise pendant toute la journée. Il place à portée de sa main un filet plongeant dans l'eau et ayant un petit cerceau qui retient ouverte l'entrée; on le nomme Bourriche à poisson (*fig.* 765).

Le soir, les poissons sont encore vivants : on les sort de l'eau, on les dispose dans le panier par lits, sur de l'herbe fraîche humide, et l'on rapporte à la maison un butin bien conservé.

Fig. 765. — Filet à cercles.

PANNE. — Aile des *Bas parcs.* — (Voy. ce mot et FER A CHEVAL.)

PANTENNE. — La Pantenne était en usage dans la Méditerranée dès le XIVe siècle. Une ordonnance de Don Pèdre, roi d'Aragon et de Valence, rendue en 1339, en fournit la preuve. On y voit que ce prince permit à ses sujets la pêche en mer avec des Pantennes, sous la condition d'acquitter à son profit la dîme du poisson, sans égard aux dispositions des lois antérieures.

PANTERME. — Verveux final de la Bourdigue, où le poisson trouve la mort. — (Voy. BOURDIGUE.)

PAPILLONS. — L'emploi des Papillons est un des plus fructueux pour la pêche à la surprise et à la mouche au lancer. Malheureusement avec cette dernière pêche, la consistance du corps du Papillon n'est pas assez grande pour résister au choc de la ligne quand elle se déploie. Tous les Papillons sont bons pour la pêche à la surprise, et du haut des ponts, parce que là il n'y a pas de choc et que la poussière qui revêt les ailes de ces insectes ne permet pas à l'eau de les mouiller facilement, donc, il résulte qu'ils n'entrent pas dans l'eau, et restent aisément et longtemps à sa surface.

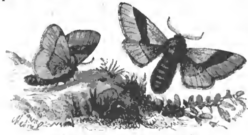


Fig. 766. — Bombyx livrée, mâle et femelle.

Les meilleurs Papillons sont ceux de nuit et les crépusculaires dont les corps sont gros et succulents : parmi eux, les plus commodes sont les papillons de couleur claire, et surtout blanche. Les bombyces qui couvrent en abondance les arbres fruitiers, les haies d'aubépines et les promenades de tilleuls sont, de tous, les plus recherchés des poissons de surface, qui les connaissent bien et passent une partie des crépuscules du matin et du soir à les recueillir comme une manne sur la rivière. Il va sans dire que les Papillons du bombyce de la soie sont très bons, et que, dans les pays des magnaneries, ils partagent avec les chrysalides mortes le privilége d'attirer toute espèce de poisson.



Fig. 767. — Bombyx de l'aubépine.

Citons, parmi les espèces faciles à trouver dans notre pays, le *Bombyce livrée*, (*Bombyx neustria*, Lin.) (*fig.* 766) à corps brunâtre et à ailes jaunes, à lignes plus foncées, qui se tient en forêt et dans les jardins, sur les arbres fruitiers. Le *B. de l'aubépine* (*B. cratægi*, Lin.) (*fig.* 767) à ailes gris brun ou cendré, avec des lignes plus foncées, un peu plus petit que le précédent, vit sur le prunellier, l'aubépine, le prunier sauvage, le cerisier, etc.

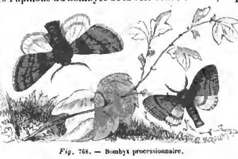


Fig. 768. — Bombyx processionnaire.

Le *B. processionnaire* (*B. processionea*, Lin.) (*fig.* 768) à ailes gris cendré, trois lignes plus foncées sur les ailes antérieures, une sur les postérieures. A côté, le *B. du pin* (*B. pityocampa*) commun dans les forêts de résineux.

Le *B. de la ronce* (*B. rubi*, Lin.) (*fig.* 769) petit, à ailes brunes et grises blanchâtres. Le *B. pudibond* (*B. pudibunda*, Lin.) (*fig.* 770), à ailes antérieures blanchâtres, à lignes ondulées, les secondes avec une large bande brune. Quelquefois excessivement commun.



Fig. 769. — Bombyx de la ronce.

Le *B. à cul-brun* (*B. chrysorrhea*) (*fig.* 771) et le *B. dispar* ou *zig zag*, (*B. dispar*, Lin.) tous les deux blanchâtres, et communs dans les jardins de la plus grande partie de la France, et des meilleurs pour les pêcheurs, tant en raison de leur couleur claire que de leur abondance.

Toutes les *sauterelles* sont également bonnes pour la pêche, mais sont rarement assez communes pour que l'on puisse en faire provision. Lorsque ce fait se présente, c'est au pêcheur à ne pas le négliger, puisqu'il fera deux bonnes actions à la fois, en concourant à la destruction de ces ennemis de nos bois et de nos vergers, et en se procurant une abondante pêche, car les poissons se montrent très-friands de l'esche qu'il leur présente.

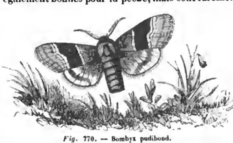


Fig. 770. — Bombyx pudibond.

Les *Papillons diurnes* sont bons pour la pêche, mais la petitesse de leur corps rend quelquefois difficile d'y introduire *solidement* un hameçon assez gros. Cependant quand on ne peut se procurer des Papillons de nuit, ceux de jour sont appelés à rendre de grands services, surtout les teignes des champs et des prés, dont les ailes sont molles et petites.

On renferme les Papillons dans une des boîtes à mouches (*fig.* 772 et 773), que l'on garnit d'un tulle assez large et assez flottant pour ne froisser leurs ailes que le moins possible. Dans tous les cas, le pêcheur fera bien de se souvenir que tous ces animaux, surtout les nocturnes, laissent échapper de leur corps des poils rigides qui s'introduisent partout, et dont le contact sur la peau détermine entre les doigts, et sur les mains, des boutons très-douloureux. A plus forte raison, faut-il éviter de respirer ces dan-

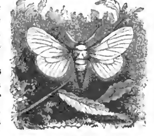


Fig. 771. — Bombyx cul brun.

gereux appendices qui peuvent porter dans les voies respiratoires les désordres les plus graves. Il est toujours prudent de ne manier la boîte à Papillons de nuit, et ces insectes eux-mêmes, que les mains munies de gants de peau. Cette coutume est fort gênante pour la pêche, mais elle nous a toujours semblé, à nous-même, indispensable, et au bout de quelques jours d'usage, la douleur nous la recommandait impérieusement.

Lorsque la provision de Papillons est faite et qu'ils sont devenus secs, leurs ailes et leur corps se briseraient au moindre choc si l'on voulait s'en servir alors que, la saison étant passée, on n'en peut plus récolter de frais. Il suffit de les ramollir en les suspendant avec la boîte à mouche, au-dessus d'un vase d'eau bouillante, sous une cloche ou sous un second vase renversé. Ils se ramollissent en absorbant de l'humidité, et le pêcheur peut employer ainsi cette esche précieuse pendant toute l'année. On pratique la même opération, avec succès, pour les mouches et autres insectes conservés et desséchés dont on ne doit jamais négliger de faire abondante provision en temps utile. Grâce à cette précaution, nous avons souvent obtenu des pêches miraculeuses dans des saisons où personne autour de nous ne pouvait réussir, et où l'on nous accusait de posséder des secrets..... Simple secret, que celui d'être persuadé que les poissons ne savent pas l'histoire naturelle !...

Fig. 772.

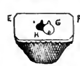


Fig. 773.
Boîte à papillons. Dessus et dessous.

PARADIÈRE. — Autre système de *Tour* (voy. ce mot) qu'on établit en pleine eau, dans la Méditerranée. Ce filet sédentaire, en usage aussi dans les étangs salés, se compose de hautes nappes tendues sur le fond au moyen de pieux et de

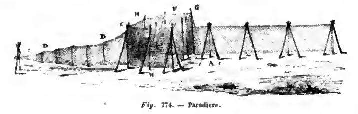


Fig. 774. — Paradière.

cannes contre-boutés les uns aux autres. Ce filet, fort simple, quoique très-ingénieux, se compose d'un barrage A dont la longueur peut être indéfinie et qui part perpendiculairement à la côte, absolument comme celui de la Madrague.

Ce filet conduit le poisson, qu'il vienne d'un côté ou de l'autre, dans une demi-enceinte CHFGM, au fond de laquelle il trouve l'entrée d'un énorme et long verveux DDE, dans lequel il s'engage et où on le prend à volonté.

PARAPLUIE. — Hélas! le nom du *pacifique rifflard* ne devrait pas trouver place dans la panoplie du pêcheur fashionable, et effectivement, pour la pêche à la mouche, on le remplace par un manteau en caoutchouc dont l'usage n'est pas toujours irréprochable. Le pêcheur sédentaire pense tout différemment, et il a raison; la grande question pour lui c'est de n'être pas mouillé, et il s'arrange pour cela.

Aussi lui conseillerons-nous de faire entrer dans son bagage un parapluie très-étendu et très-léger, fait simplement en coton et portant des baleines aussi longues

que le manche quand il est fermé. Ce parapluie peut même être construit de manière à s'emmancher dans un pied armé d'un pic de fer que l'on enfonce en terre ; de cette manière le pêcheur est sous une tente commode et conserve le libre usage de ses deux mains. Les peintres en portent de semblables.

On peut encore monter le manche du parapluie à l'extrémité de la canne-trépied ou au dos du pliant sur lequel le pêcheur est assis, et si cette disposition est moins commode, elle simplifie le bagage en supprimant le pied nécessaire.

N'oublions pas que les temps de pluie sont les plus favorables à la pêche !...

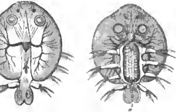
PARASITES DES POISSONS. — Le nombre des parasites internes et externes qui tourmentent les poissons, tant de mer que d'eau douce, est considérable. Il est peu d'espèces qui n'aient leur parasite correspondant et peu d'individus qui ne soient infestés souvent de plusieurs espèces différentes. La majeure partie de nos Ables des eaux de France porte, dans le canal intestinal, des *Tænias* ou des *Echinorhynques*, et des *Ligules* (*Ligula abdominalis*) dans leur abdomen. On les voit quelquefois pris comme de folie remonter sur l'eau en tournoyant, puis mourir. Ce fait provient de l'invasion du cerveau par un ver blanc filiforme.



Fig. 775. — Celochilus septentrionalis, observé sur le Hareng.

Certains poissons blancs (*Cyprinus*) de nos eaux sont renommés pour la quantité et la variétés des parasites intestinaux qu'ils renferment. La Brême, entre autres, en possède un véritable assortiment. On a trouvé chez elle : 1° l'*Echinorhynchus læviceps* ; 2° l'*E. nodulosus* ; 3° le *Distoma globiformis* ; 4° le *Caryophyllus mutabilis* ; 5° le *Tænia laticeps* ; 6° le *Fasciola bramæ* ; 7° le *Fasc. annulata* ; sans compter : 8° la *Ligula simplicissima* et des *helminthes* jusque dans ses yeux. Il en est de même du Brochet qui est tourmenté non-seulement par des parasites intérieurs, mais par des parasites extérieurs dont nous parlerons tout à l'heure.

L'Anguille a été reconnue habitée par des vers intestinaux dont l'expulsion avait donné lieu, disent les naturalistes, à la croyance par les pêcheurs que ce poisson faisait ses petits *vivants*; les pêcheurs répondent qu'un ver, même blanc, n'a pas les yeux noirs et saillants d'une Anguille naissante et qu'il faudrait y mettre de la bonne volonté pour se tromper. A cela les savants répondent qu'ils ne croiront que quand ils auront vu ; mais comme il n'est pas probable que les Anguilles viennent les trouver dans leur cabinet, il y aura toujours, — et nous sommes du nombre, — des gens sceptiques qui penseront que peut-être les pêcheurs ont bien vu. *Adhuc sub judice lis est....*



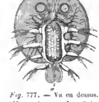


Fig. 776. — Vu en dessous. *Fig. 777.* — Vu en dessus.
Argule foliacé, pou de la Carpe (*Monoculus argulus*, Fabr.) Grossi 8 fois.

Fig. 778. — Caligus Mülleri. Observé sur la morue, le lingue, etc.

Le Hareng est tourmenté par un filaire particulier (*Filaris harengorum*) et en même temps par le *Celochilus septentrionalis* (*fig.* 775). Nous avons vu un Esturgeon en captivité avoir les branchies presque dévorées par une incroyable quantité de parasites larviques ressemblant à des annélides.

L'Anthias de la Méditerranée possède aussi ses parasites helminthiques.

La *Perche commune* ne compte pas moins, d'après Rudolphi, de 7 espèces de vers intestinaux vivant dans ses viscères. L'Épinoche est de même ; la Carpe ordinaire est attaquée par la *Ligule*, un *Caryophylle* et un *Echinocéphale*.

Fig. 779. — Dichelestium Sturionis, D. de l'Esturgeon.

Parmi les poissons marins, les parasites sont au moins aussi nombreux ; les vers intestinaux se trouvent partout, et ici les crustacés s'en mêlent. Certaines espèces de poissons se montrent

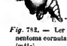
plus particulièrement atteintes que les autres. Ainsi, en Bretagne, on prend un qnart eu un tiers des Labres portant au dessus des ouies, nn, deux ou trois gros crustacés parasites (*Cymothoë*, *fig.* 787) accrochés, et qnelquefois, à eux tous, presqne aussi velumineux que la meitié du corps de leur victime. Celle-ci n'en paraît pas singulièrement affectée. On attribue dans le pays l'invasion de ces parasites, si fréqnente sur les *Vieilles* (Labres), à l'habitude bizarre qn'ont ces poissons de se poser au fond de l'eau en se couchant sur le côté, ce qui permet aux crustacés de monter sur eux et de s'y accrocher à demeure.


Fig. 780. — *Chalinus Scombri.* Sur le Maquereau.

C'est ainsi que les *Lernées* sont des crustacés parasites qui ne vivent qne sur les poissons et sont assez nombreux peur composer une sous-classe au-dessous des *Entomostracés*. Nous ne citerons que quelques exemples; pour l'eau douce, le *Pou des Épinoches* et de la *Carpe*, *Argule foliacé* (*Monoculus argulus*, Fabr.) (*fig.* 776) que l'on trouve dans les eaux stagnantes des environs de Paris. Les *Caligiens*, dont nn, le *C. minutus*, a été trouvé dans la cavité d'un Bar, sur les côtes de Bretagne, l'autre le *Caligus Mülleri* (*fig.* 778) a été observé sur les Gades : Morue, Lingue, etc. Les *Trebius* (Krœy), les *Nogagus* (Leach.), les *Dynématures* (Burm.), etc., sont tous parasites des *Squales*, les *Pandarus* également.

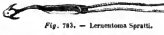

Fig. 781. — Lernentoma cornuta (femelle).

Sur les branchies du Brochet et de la Carpe, on a trouvé des *Ergasiles*, petits crustacés voisins des précédents et de la famille des *Pachycéphales;* on les a rencontrés également sur l'Anguille et le Silure; le *Dichelestium* (*fig.* 779) est parasite de l'Esturgeon, l'*Anthosoma* d'un Squale, le *Chalinus Scombri* (*fig.* 780) du *Maquereau.*


Fig. 782. — Lernentoma cornuta (mâle).

Enfin les Lernéides proprement dits, ces vers qui sont des crustacés inférieurs et semblent être des Annélides suceurs au premier coup d'œil, habitent la chambre des branchies. Nous voulons énumérer ici une partie des espèces chez lesquelles on les a observés, afin de bien démontrer que le parasitisme crustacéen est complet et étendu à toute la génération des poissons des eaux deuces et salées du globe. Voici cette curieuse liste des poissons attaqués : Serran, Fiétan, Diodon, Zeus âpre, Platax, Muges, Labres, Soles, Trigles, Pleuronectes divers, Thon, Cyprins, Silures, Saumon, Perche fluviatile, Carpe, Milandre, Squales, Anarrhique loup, Baudroie, Exocet, Harengule, etc., etc.

Ces Lernéides, qui ferment un ordre tout entier, sont assez nombreux pour être partagés en plus de vingt genres séparés en trois familles. Quelle hideuse population d'affamés! Rien, au reste, ne peut donner une idée des formes fantastiques et des métamorphoses bizarres de ces affreux petits suceurs. Voici, comme exemple (*fig.* 781 et *fig.* 782), un *Lernentoma cornuta*, dont le mâle et la femelle sont si différents qu'on les prendrait peur deux espèces étrangères l'une à l'autre.


Fig. 783. — Lernentoma Spratti.

Cette espèce de parasite se trouve sur le Maqnereau, nous y joignons le *Lernentoma Spratti* (*fig.* 783) que l'on rencontre sur le Sprat et le Hareng. Très-voisin de ces animaux, nous trouvons les *Lerneocères*, parmi lesquels nous représentons ici : le *Lernéocera cyprinacea* (*fig.* 784) qui se trouve sur la Carpe, et le *Lerneocera gobiana* (*fig.* 785) trouvé sur le Gobie, etc.

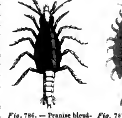

Fig 784. — Lerneocera cyprinacea. (Carpe) *Fig.* 785. — Lerneocera gobiana. (Gobie)

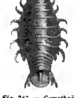
Les *Hypérines* sont encore d'autres crustacés voisins des *Crevettines* qui, pour le plupart, vivent en parasites sur les poissons et les méduses dont elles font leur nourriture. Les *Pranizes* (*fig.* 786), crustacés isopodes marcheurs, vivent sur les branchies. Enfin, nous terminerons cette curieuse énumération en arrivant aux *Cymothoadiens*, famille comprenant des crustacés tous parasites des poissons, mais non tous de petite taille : on en trouve dans toutes les mers du globe. Le type est le *Cymothoë œstre* (*fig.* 787) et une autre espèce, le *C. parallela* (Otto) que l'on rencontre sur les Spares de la Méditerranée. La plus grande longueur de ces poux marins est de 0m,033. Nous en avons vu, plus haut, d'énormes sur des Labres : ils ont jusqu'à 0m,10 de longueur.

Comme si ce n'était pas assez des parasites animaux, on signale encore des végétaux qui viennent prendre leur nourriture sur les malheureux poissons. Ainsi quelques Carpes ont la tête et une

partie du corps quelquefois couverts d'une sorte de mousse blanche (*Byssus*) que le vulgaire et quelques naturalistes mêmes ont pris pour un signe de vieillesse extrême, et qui n'est pas autre chose qu'une sorte de *muscardine*, un *Byssus* parasite végétal qui se développe quand l'eau offre certaines qualités encore inconnues. En changeant l'eau, on détruit quelquefois ce singulier parasite.

La Perche d'eau douce est attaquée par un petit animal auquel le docteur Nordmann donne le nom d'*Acteres Percarum* ou *Peste de la Perche* (*fig.* 788 et *fig.* 789). Ce parasite habite les eaux douces; il s'attaque à plusieurs percoïdes. D'ordinaire il établit son domicile dans l'intérieur de leur bouche, où il se fixe au moyen d'un suçoir destiné à cet usage. Ce suçoir s'implante si avant dans la membrane muqueuse que non-seulement l'animal ne peut s'en dégager, mais qu'on ne peut extraire ce corps étranger de vive force, sans rompre ce que l'on appelle les bras du suçoir. Le parasite adhère tantôt au palais, tantôt à la langue du poisson.


Fig. 786. — Pranize bleuâtre (*Oniscus cœruleatus*, Mont.).


Fig. 787. — Cymothoë, pou de mer (*Cymothoa œstrum*, Fabr.). Demi-grandeur.

Si nous considérons que la Perche avale quelquefois sa proie tout entière, nous comprendrons combien il fallait que le susdit parasite fût organisé de manière à se fixer fermement sur les Labres, à s'enraciner, si l'on ose ainsi dire, pour résister à la pression et à l'action violente de la nourriture s'engloutissant dans le gosier du poisson. Être en pareil cas dans le palais ou sur la langue d'une Perche, c'est occuper, on en conviendra, une situation difficile à maintenir.

Ces fléaux de la Perche se trouvent à leur tour soumis aux incursions et aux tracasseries d'un autre animal plus petit qu'eux-mêmes. Une mince espèce de mite en fait sa proie. Au moment où la Perche avale avec effort, il se forme dans la bouche de ce poisson une quantité de salive autour de la piqûre de l'Actère. Or, quand cette salive disparaît, on trouve le parasite tout couvert d'autres parasites — une espèce d'infusoires qui appartient au genre *Vorticella* (J. Franklin).

Nous renvoyons à l'article *Parasites*, des *Grandes Industries des eaux*, les détails si curieux sur les parasites des alevins, parasites qui ne sont que trop souvent un des fléaux de la pisciculture.

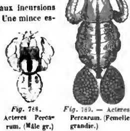

Fig. 788. Acteres Percarum. (Mâle gr.)

Fig. 789. — Acteres Percarum. (Femelle grandie.)

PARCS. — Les parcs en mer peuvent être construits de deux manières différentes, ou, parallèlement à la côte : ils ont pour objet de retenir les poissons qui se laissent aller au flot et s'approchent du rivage à chaque marée; — ce sont ordinairement les poissons plats, les Orpbies, etc., — ou bien ils se placent perpendiculairement à la côte, dans ce cas ils sont faits en vue de capturer les poissons qui, se plaisant aux endroits où l'eau a peu de profondeur, nagent par bancs, parallèlement à la côte.

(Voy. Ravoirs, Folles, Tramaux, Palets, hauts Parcs, bas Parcs, etc.)

La situation la plus favorable pour ces pêcheries est en général celle où l'eau coule avec rapidité : par exemple, l'embouchure des courants d'eau douce, les passes entre les roches, les débouchés des gorges, anses, etc., quoiqu'il soit imprudent d'établir les parcs dans le centre même du courant, parce que ces pêcheries risquent d'être rapidement comblées ou abattues par les algues, les sables ou les vases que l'eau charrie presque toujours.

Les parcs se font de plusieurs manières et au moyen de plusieurs matières différentes. On les établit d'ailleurs le plus près possible du relai de basse mer, et n'en valent que mieux, lorsqu'ils sont recouverts chaque jour d'un bon nombre de brasses d'eau.

Les règlements de la police maritime et de la pêche règlent d'ailleurs les dimensions de toutes les parties des parcs, dimensions qui varient suivant les quartiers où ils sont établis.

Parcs naturels (*fig.* 790). — On trouve quelquefois sur les côtes rocheuses et un peu basses soit des endroits où l'eau séjourne naturellement, soit des enceintes incomplètes de roches dans lesquelles il serait facile de la faire séjourner. On ferme alors les interstices ou les endroits faibles avec des clayonnages, des digues de pierre, ou simplement des murs de vase ou de sable. D'autres fois au lieu de fermer ces guides naturels, on y tend des guideaux, des verveux ou des nasses.

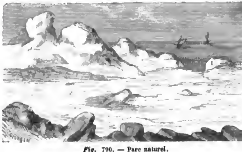


Fig. 790. — Parc naturel.

Parcs de pierre. — Ce sont des enceintes construites sur les grèves, (*fig.* 791) soit en petits murs de pierres sèches, soit en rangées de pierres debout, d'une hauteur qui ne dépasse généralement pas 0m,60. Les dimensions des pêcheries sont également déterminées par des arrêtés spéciaux. La forme des parcs de pierre varie avec les lieux, les matériaux et les traditions des pays. Tous dérivent d'une forme primitive et générale, celle d'un fer à cheval, dont la convexité est tournée vers la mer, et les deux pointes reviennent vers la terre.

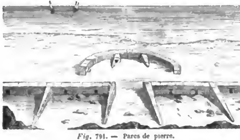


Fig. 791. — Parcs de pierre.

D'après l'art. 10 du décret du 10 mai 1862, il n'est plus établi aucune pêcherie (parcs en pierre, naturels ou sur palots) à poissons, soit sur les domaines maritimes, soit sur une propriété privée. De plus, les détenteurs de pêcheries actuellement existantes sont tenus, lorsqu'ils sont requis, et dans des délais déterminés, de justifier de leurs titres de propriété ou des actes d'autorisation. Cette prescription était indispensable pour sauvegarder l'intérêt général, en empêchant la destruction

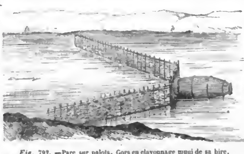


Fig. 792. — Parc sur palots. Cors en clayonnage muni de sa bire.

continuelle de l'alevin qui se faisait à chaque marée, dans ces parcs, sans profit pour personne. (Voy. Réservoirs a poisson.)

Parcs sur palots (*fig.* 792). — Lorsqu'on manque de pierres, on construit

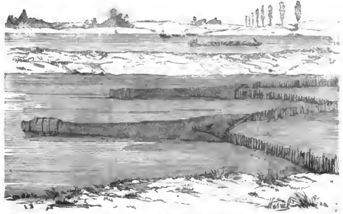


Fig. 793. — Parc sur palots. Gors en clayonnage et filet, terminés par leur nasse.

ces parcs en pieux ou palots, plus ou moins rapprochés les uns des autres et le plus souvent maintenus par un clayonnage fait entre eux. On leur donne quelquefois la forme des gors, et l'on établit une nasse ou bire, à leur extrémité vers la mer. On les appelle aussi *bouchots* ou *buchots*. (Même prohibition que ci-dessus.)

Parcs sur filets (*fig.* 794 et 795). — On remplace quelquefois les clayonnages dont nous venons de parler par des filets en nappes ou en tramaux de différentes grandeurs suivant le poisson que l'on espère prendre. D'après la forme qu'on leur donne, on les appelle *courtine*. *tournée*, *venets*, etc.

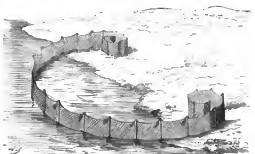


Fig. 794. — Parc sur filets, dit *Bas Parc*.

Parcs fermés. — Les parcs fermés présentent une enceinte close de toutes parts, excepté par une petite ouverture tournée du côté de la terre. Du milieu de cette petite ouverture part une ligne de filet, de palissades ou de murs qui remonte perpendiculairement sur la côte et qu'on appelle *chasse* ou *casse*. Les poissons nageant parallèlement à la côte, rencontrent cette chasse qui leur barre le passage. Ils la suivent du côté de la mer, puisque de l'autre côté elle les mènerait à sec et rencontrent ainsi la petite ouverture du parc dans laquelle ils s'engagent. Les pêcheurs des côtes de la Méditerranée ont

remarqué que, suivant les saisons, certains poissons suivent la côte et vont se rassembler dans certaines anses. D'autres espèces s'engagent de la mer par les **graux** dans les étangs salés, tandis que d'autres en reviennent. Forts de ces observations, ils établissent des espèces de parcs en pleine eau, avec des perches enfoncées dans

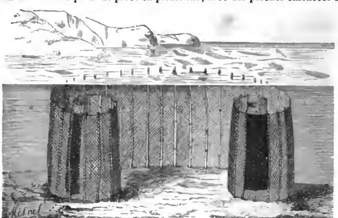


Fig. 795. — Parc sur filets, dit *Haut parc.*

le sable et entourées de filets. Ils donnent à ces parcs une forme circulaire comme une tour, et dirigent l'ouverture du côté où ils supposent que doit venir le poisson, du milieu de cette porte part une chasse en filet qui contient le poisson dans le parc. La tour communique elle-même en face de son entrée, avec un long verveux dont la queue est fixée à un piquet et dans lequel on va ramasser le poisson.

PARCS DE PIERRE. — (Voy. Parcs) (*fig.* 791).

PARCS FERMÉS. — (Voy. Parcs)

PARCS NATURELS. — (Voy. Parcs) (*fig.* 790).

PARCS SUR FILETS. — (Voy. Parcs) (*fig.* 794 et 795).

PARCS SUR PALOTS. — (Voy. Parcs) (*fig.* 792 et 793).

PAR FOND (pêcher). — (Voy. Pêche a la ligne en mer et Pêche de fond.) *Pêcher par fond* se dit quand, au moyen d'un corps lourd (voy. Plomb et Cablières), on force l'esche à se tenir près des fonds de la mer ou du courant d'eau douce dans lequel on espère capturer du poisson.

Cette pêche a besoin d'une licence.

PARIAUX. — (Voy. Cablières.)

PARR. — Nom anglais, adopté maintenant en France, pour signifier un jeune Saumon portant encore la première livrée de dix-huit bandes brunes, et par conséquent n'ayant pas encore fait la descente des fleuves vers la mer. (Synonyme de *Salmlet*.) Le *Parr* a $0^m,10$. (Voy. Saumon.)

PAS (pêche au). (Voy. Pied [*pêche à*].)

PASSAR ET PASSARD. — Nom languedocien de la *Barbue*. (Voy. ce mot.)

PASSER (pêche au). — La pêche *au passer* se fait surtout dans les chutes rapides produites par les moulins, les usines, les déversoirs, cascades ou rapides naturels. La Truite, la Perche, le Saumon, le Brochet, etc., se tiennent au fond des

tourbillons d'eau, et il est impossible de les y apercevoir : le Chevesne lui-même aime ces endroits, ainsi que les rapides des grandes rivières.

On peut pêcher avec toute espèce d'appâts vivants, surtout les petits poissons ; mais les hannetons, sauterelles, grillons, papillons, la viande crue et cuite, les boyaux de poulets, la cervelle, etc., sont également bons. La seule condition est qu'ils puissent tenir sur le grappin (*fig.* 796) dont on se sert.

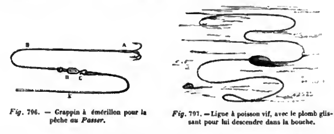


Fig. 796. — Grappin à émérillon pour la pêche *au Passer*.

Fig. 797. — Ligne à poisson vif, avec le plomb glissant pour lui descendre dans la bouche.

Si l'on emploie un poisson vif on lui mettra (*fig.* 797) dans la bouche un plomb un peu pesant, que l'on aura d'abord enfilé librement dans l'empile en florence de l'hameçon ou du grappin. Cela fait, on jette la ligne en haut du courant, puis, laissant la canne à fleur d'eau, on la tire en descendant plus ou moins rapidement suivant la force de l'eau. On fait ainsi descendre l'appât entre deux eaux, ce qu'on ne pourrait pas obtenir si l'on voulait pêcher *au passer* en remontant. Il est souvent utile, après cette manœuvre, de faire revenir la ligne en remontant le flot, pour y faire sautiller l'amorce ou le poisson.

Fig. 798 — Poisson monté sur bricole plombée, comme pour la pêche à Trolling. (Bon.)

Les houillons d'eau qui tombent sur la ligne ont bientôt mis à mort le petit poisson employé, mais au moyen des émérillons que porte le fil, — car il lui en faut au moins un, — on produit en tirant la ligne dans l'eau une rotation rapide du poisson qui paraît plus vif que jamais. Quand la chute d'eau est très-dure, il faut au lieu d'un grappin ou d'un simple hameçon, monter le petit poisson sur un tue-dia-

Fig. 799. — Manière solide de monter le poisson-amorce sur une bricole.

Fig. 800. — Manière différente de monter le poisson vif sur un hameçon simple.

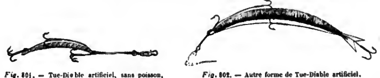


Fig. 801. — Tue-Diable artificiel, sans poisson, pour les grandes chutes.

Fig. 802. — Autre forme de Tue-Diable artificiel.

ble (*fig.* 803), se servir du tue-diable artificiel (*fig.* 801 et 802) ou de la cuiller (*fig.* 804), tout dépend des lieux et du poisson que l'on chasse.



Fig. 803. — Deux Tue-Diables différents pour monter un petit poisson vif.

Fig. 804. — Cuiller pour pêcher, sans poisson, dans les chutes d'eau les plus rapides, ou dans les bouillons des usines.

On se trouve également bien d'employer un des appareils figure 805 ou figure 806. Ils s'introduisent, par la bouche, dans le corps du petit poisson-amorce qu'ils traversent et où l'on cache le plomb oblong qu'ils portent et qui fait enfoncer l'esche sous l'eau rapide. Le crochet inférieur empêche l'appareil de ressortir du poisson-amorce, et assujettit celui-ci qui est plus difficilement arraché. Ces appareils s'emploient conjointement avec un tue-diable en florence (*fig.* 803 et *fig.* 808). Les ailes A (*fig.* 805, 806) restent en dehors de la bouche du poisson, et, recevant l'effort oblique de l'eau, le font tournoyer rapidement.

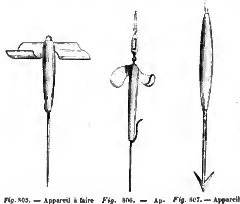


Fig. 805. — Appareil à faire tournoyer le poisson mort dans l'eau des chutes.

Fig. 806. — Appareil du même genre, mais d'une autre forme.

Fig. 807. — Appareil à piquer le poisson-amorce et à le maintenir dans les grands bouillons d'eau.

La figure 807 montre un appareil du même genre, mais sans ailes. La flèche s'enfonce dans la bouche du petit poisson et les barbes qu'elle porte s'opposent à sa sortie. Le manque d'ailes est quelquefois une qualité pour ces appareils : quand l'eau est trop forte, on est obligé de laisser les premiers pour prendre ceux-ci auxquels on joint un émérillon avant le tue-diable, comme dans la figure.

Fig. 808. — Autre forme de Tue-Diable en florence pour attacher un petit poisson vif.

Fig. 809. — Bricole plombée pour grandes chutes.

On peut également employer la bricole plombée (*fig.* 809), mais il faut l'introduire par le fil d'archal croisé afin que les bameçons coiffent le poisson-amorce et ajuster un ou deux émérillons en arrière sur le trajet de la ligne. Cette bricole supporte moins d'eau que les précédentes, et, si l'on veut avoir de bons bameçons, il faut la faire soi-même.

Munissez-vous d'une épuisette, d'un bon moulinet, et d'une ligne forte et longue, car les poissons attaqués sont vigoureux, et leur force est décuplée par celle de l'eau où vous les pêchez.

PASTENAGUE (Raie). — (Voy. RAIES, § 12).

PASTINACA (Raja). — (Voy. RAIES, § 12, RAIE PASTENAGUE).

PATER-NOSTER. — Cette pêche, d'origine anglaise, s'emploie dans les docks et réussit bien dans les eaux profondes et tranquilles des étangs où abondent la Perche et les poissons de fond : elle réunit la possibilité de les prendre tous.

Il est probable que cet engin (*fig.* 810) tire son nom de la ressemblance des perles ou rouleaux de gutta, dont on se sert pour sa confection, avec les perles qui séparent les dizaines sur les chapelets, perles ordinairement cannelées, tandis que les autres sont rondes.

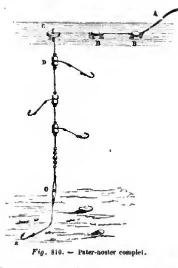


Fig. 810. — Pater-noster complet.

On peut remplacer les perles en gutta par des perles que l'on tourne soi-même en ivoire, en os, en bois, en métal, etc. Dans les endroits où le fond très-marécageux et plein d'herbes ne laisse pas voir l'esche du fond E (*fig.* 810), on remplace cet hameçon par un petit plomb de fond. A (*fig.* 810) est la portion de la ligne qui tient à une canne, à un grelot, ou que l'on fixe à un obstacle quelconque. On place en C, après avoir sondé exactement, un fort bouchon verni, ordinairement plat. Au-dessous, pend une avancée en florence qui, de distance en distance ($0^m,30$ environ), porte entre deux petits plombs fendus et fixés P,P (*fig.* 811) une portion MN de tube en gutta-percha.

Cette espèce de perle oblongue MN (*fig.* 811) est extérieurement munie d'une petite rainure sur laquelle on attache, par une empilure en R, une soie de sanglier S, forte et longue, portant à son autre extrémité X, une boucle ligaturée dans laquelle on passe la boucle de l'empile d'un hameçon approprié.

Fig. 811. — Détail de la perle D en gutta (*fig.* 810), et de sa monture.

Au-dessous de la dernière perle tournante du pater-noster (*fig.* 810), on place assez de plombs fendus pour bien équilibrer la ligne, puis on ajoute un hameçon G à l'extrême bout, et on fait en sorte que cet hameçon traîne sur le fond E, où il est destiné aux poissons qui se trouvent en cet endroit.

Il est bon de soutenir par des postillons B,B (*fig.* 810), la partie A de la ligne, allant du bouchon C à la canne, au scion, etc., parce que, sans cette précaution, la

ligne entrerait dans l'eau, et, par son poids, tendrait à ramener le pater-noster au bord.

PATES DIVERSES. — (Voy. AMORCES, APPATS, ESCHES, etc.)

I. *Pâte à boulettes* pour Brême, Dard, Barbillon, etc. Prenez :

Levain de pâte que vous durcissez de farine, suivant le besoin.
Fromage de gruyère râpé et mis à tremper dans du lait.
Ail pilé.
Faites une pâte un peu résistante.

II. On se sert encore de la même composition, avec la modification suivante :

Au lieu d'ail, prenez de l'huile composée, contenant du musc, de l'extrait d'absinthe, de l'extrait de camomille, de la poudre de cumin. Cette huile, mêlée à la pâte, l'empêche de se délayer à l'eau aussi vite.

III. — Pâte pour la Brême en été :

Fromage de gruyère, pourri et râpé;
Farine de seigle;
Essence d'anis;
Un peu de sel de cuisine.

IV. — Faites bouillir du blé dans du lait; quand il est bien attendri, fricassez-le sur un feu modéré, avec du miel et un peu de safran délayé aussi dans du lait.

V. — Laissez tremper une nuit un demi-boisseau de fèves, faites-les cuire à demi dans de l'eau, avec une demi-livre de miel et deux grains de musc. Retirez du feu pour les pétrir et en faire des boulettes. Cette pâte est très-bonne pour la Carpe.

VI. — Pétrissez dans vos mains pendant un quart d'heure, gros comme un œuf de mie de pain cuit de la veille, que vous aurez d'abord imbibé d'eau. Cette pâte ne doit jamais être employée quand elle est aigre. Le poisson a en horreur la saveur acide.

Ordinairement on colore cette pâte avec un peu d'ocre rouge, ou de vermillon pour lui donner la couleur de Saumon, de carotte ou d'œillet foncé. On ne s'en sert guère, blanche, que par une eau trouble : elle s'emploie ordinairement pour les Gardons, Vandoises, Tanches et Carpes.

VII. — Mêlez du miel ou du sucre à la pâte ci-dessus, quand elle est bien faite. Cette pâte est un excellent appât pour la Carpe dans les mois de juillet, août et septembre. Elle attire aussi les Chevesnes, Tanches, Vandoises et gros Gardons.

VIII. — Prenez de la mie d'un pain sortant du four, que vous mélangez avec une petite quantité de pain rassis, pétrissez bien le tout. Cette pâte est meilleure que celle n° VI, parce qu'elle se désagrége moins vite dans l'eau courante. On la colore de même en rouge ou en jaune.

IX. — Faites bouillir dans de l'eau du *pain de creton* ou marc de suif, passez au tamis, délayez dans cette eau un morceau de pain, et pétrissez bien; à défaut de pain de creton, mettez du suif ou du lard. On l'emploie pour Chevesnes et Barbillons. On peut y ajouter encore du fromage de gruyère.

X. — En automne on peut faire une pâte jaune avec du fromage bien fort, pilé avec du beurre et du safran, assez pour lui donner la couleur citron.

XI. — En hiver on fait cette pâte avec du fromage, et un peu d'essence de térébenthine, pour le Chevesne.

XII. — Pour la Tanche toute pâte est bonne si l'on y mêle du goudron.

XIII. — Prenez :

Esprit-de-vin ou Eau-de-vie	1 litre.
Miel	1,000 gr.
Huile de croiontiglion	20 gouttes.
Aloès citrin en poudre	8 gr.
Essence d'anis	2 gr.
Musc	4 grains.
Fenouil	60 grammes.
Essence d'opium	2 —
Essence de lavande	2 —

Laissez le tout infuser quinze jours, puis faites provision de fèves de marais, les plus belles possible, faites-les cuire dans l'eau avec du thym, ou du romarin; piquez-les avec une épingle pour qu'elles absorbent plus facilement, et jetez-y quelques gouttes de l'infusion ci-dessus.

XIV. — Les lentilles rôties, dont on fait une farine en les pilant, que l'on remet en pâte avec des blancs d'œufs, et dont on forme ensuite de petites boulettes, sont très-bonnes pour le Barbillon surtout.

XV. — Prenez de la grosse farine de seigle, du miel, du fromage de gruyère trempé pendant vingt-quatre heures dans du lait, haché menu, et du chènevis pilé.

Pétrissez le tout soigneusement, en ajoutant ce qu'il faudra de farine pour en faire une pâte assez résistante qui tienne bien à l'hameçon. Tous les poissons mordent à cette pâte; quand elle est molle, il faut ferrer à la première attaque.

XVI. — On se sert aussi de pommes de terre à moitié cuites, à la place de farine de seigle, ce qui réussit parfaitement.

XVII. — Le pêcheur de fond peut employer également de la mie de pain blanc frais, pétrit en boulettes et tout simplement mis à l'hameçon. Avec cet appât comme avec toutes les pâtes, il faut se souvenir que l'eau le rend glissant, et en ferrant il faut y faire attention. Le dard de l'hameçon doit toujours être apparent. (Voy. CRÊPE ET CHABOT.)

PAYOLLE. — Filet fixe, en nappe triple, que l'on emploie dans le 5e arrond. maritime (TOULON).

PEAU. — La Peau, chez les Poissons, est nue ou couverte d'écailles très-variables dans leur forme, leur consistance, leur grandeur. Elle est dans tous les cas lubréfiée par un mucus albumineux très-épais et très-abondant qui se délaye difficilement dans l'eau, où il n'est pas insoluble absolument comme on pourrait le croire; ce mucus se congèle par la chaleur en une couche épaisse et blanchâtre; il en est à peu près de même quand on le sèche et qu'on le mouille ensuite; il se délaye en longs filaments blancs et opaques.

PÊCHE A FOUETTER. — (Voy. FOUETTER [*pêche à*].)

PÊCHE A LA BOUTEILLE. — Cette pêche, qui n'est qu'une ingénieuse modification de l'emploi des nasses, ne sert que pour la capture des petits poissons, Vérons, Goujons, qui, tout en composant une excellente friture, sont également recherchés du pêcheur pour l'amorce de ses lignes.

La Bouteille se fait de deux formes différentes, mais toujours en verre blanc; elle peut être fabriquée dans toutes les verreries. La première forme ressemble absolument à une grosse carafe commune dont le fond serait saillant en cône à l'intérieur, comme celui des bouteilles à vin ordinaire. L'extrémité de ce cône intérieur est brisée et les bords de cette ouverture restent inégaux et remplis d'aspérités qui empêcheront les poissons, une fois entrés dans la Bouteille, de ressortir par là, parce qu'ils se piqueront le museau sur ces aspérités.

Pour pêcher avec cet engin, on ferme le goulot de la carafe par un morceau

de canevas tendu, quelquefois tout simplement par un bouchon de paille lâche ou un bouchon de liége, sur les côtés duquel on a pratiqué des entailles pour qu'il ferme très-imparfaitement. Ceci fait, on attache une corde au goulot et on descend doucement la Bouteille au fond de l'eau, dans un courant vif et par une eau limpide. Le moindre choc sur les pierres suffit pour la briser ; il faut prendre ses précautions également tandis qu'elle se remplit d'eau.

On a soin, avant d'immerger la Bouteille, de jeter dans son intérieur une poignée de son ou de mie de pain émiettée ; puis, une fois l'engin au fond, on tourne le goulot en *amont* et dans la direction du courant. Placé de la sorte, l'entonnoir du fond se présente aux poissons qui remontent toujours le nez vers le courant ; c'est, au reste, la même disposition que pour le placement des nasses ordinaires.

L'eau entre par la fermeture imparfaite du goulot de la Bouteille, et, en passant, entraîne des bribes de son ou de pain par l'ouverture de l'entonnoir : les Vérons, les Goujons se rassemblent dans le fil de l'eau qui amène de si bonnes choses. Un premier s'avance... il hésite... demeure quelques instants immobile, puis s'élance !.. Il a franchi le Rubicon !.. Le voilà prisonnier, tournant dans la prison transparente... Ses manœuvres appellent ses semblables, et en quelques minutes la Bouteille est pleine.

On la retire de l'eau avec les mêmes précautions qui ont été employées pour l'y mettre ; on vide les petits poissons en ouvrant le goulot ; l'on remet de l'appât et la pêche recommence.

La seconde forme de Bouteille est préférable, quoique un peu plus compliquée. C'est un cylindre de verre avec un entonnoir rentrant à chaque extrémité. Le goulot de sortie des poissons pris est sur le côté, au milieu de la longueur ; c'est à son rebord que l'on attache la corde qui sert à descendre l'engin au fond de l'eau. Ici les poissons peuvent entrer dans la Bouteille par les deux extrémités opposées, et cette disposition est avantageuse dans les endroits où le courant est excessivement mou, presque nul, et aussi dans les haïs, où le petit poisson se rassemble, aime à se tenir, et où l'eau arrive de tous les côtés.

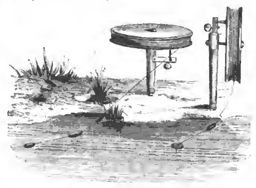
Ces pêches productives et amusantes ne se font que pendant l'été et par les eaux claires. La Bouteille plongée au fond est absolument invisible ; elle semble une bulle d'eau solidifiée, et le poisson s'y laisse prendre sans difficulté.

PÊCHE A LA CANNE EN MER. — La pêche en mer, au moyen de lignes attachées à des cannes, se fait de deux manières qui ressemblent à celles que l'on emploie dans l'eau douce : la *canne dormante*, qui est semblable à celle de la pêche en rivière, et la *canne à la main*, qui ne diffère de celle usitée en eau douce que par la plus grande longueur de l'engin, et par la manière dont on le tient, manière du reste employée aussi pour se servir des grandes cannes à Brochet, avec lesquelles on va chercher cet animal au milieu des rivières, parce que c'est là qu'il se tient dès qu'il est gros.

A la campagne, au bord des étangs salés ou des canaux de communication de ces étangs à la mer, rien n'est plus primitif que la ligne, instrument de pêche des paysans, et cependant ceux-ci prennent du poisson, la voracité des espèces et la nuit aidant. Par conséquent en choisissant mieux ses engins, l'amateur est sûr de prendre une grande quantité de beaux et bons poissons. Les paysans attachent une ficelle à une canne de roseau, au bout de cette ficelle un hameçon, un peu au-dessus, avec la même ficelle, une pierre : on amorce l'hameçon, on jette à l'eau, on pique la canne dans la rive : on fait cela le soir, et l'on revient le lendemain matin

chercher les poissons pris. Dans la crainte qu'un gros poisson n'emporte tout l'instrument, on soutient la canne par une petite fourche en bois, et on l'attache à un piquet planté en arrière.

Cette pêche ne peut se faire, pour la France, que sur les bords sans marées de la Méditerranée. On peut tendre ainsi dans les étangs salés, 200, 300 lignes semblables, par $0^m,60$ à 1 mètre d'eau et prendre une grande quantité de Dorades et autres poissons.


Fig. 812. — Grelots à poulie pour les lignes dormantes des étangs salés.

Il va sans dire que sans rien changer à la canne de roseau qui est la meilleure chose possible, si l'on monte un hameçon fin et fort sur une bonne empile de florence, si celle-ci tient à un fil de soie peinte, monté sur un grelot à poulie ou à un système analogue (*fig.* 812), on aura beaucoup plus de chance de prendre du poisson et surtout de ne pas le perdre.

La pêche à la canne tenue à la main peut se faire dans toutes les mers. Elle a lieu plus facilement que partout ailleurs du haut des rochers qui, avançant dans l'eau, permettent de trouver assez de profondeur à leur pied, pour que le poisson vienne à portée de la ligne. Sur le sable des grèves, il faudrait que le pêcheur s'avançât dans l'eau au moins jusque sous les bras, pour avoir espoir de prendre des poissons un peu respectables. De plus, les rochers forment un obstacle sur lequel l'eau se brise, le poisson y vient plus volontiers chercher des débris animaux et végétaux dont il fait sa nourriture. Enfin, il faut remarquer que presque tous les poissons, en mer comme en rivière, aiment l'eau battue : elle est sans doute plus aérée, plus vivifiante que l'eau morte.

La canne pour cette pêche sera la plus longue possible, et en même temps forte; nous renvoyons à l'article CANNES, pour choisir celle qu'il convient de se fabriquer dans ce but. Si le pêcheur n'a pas besoin de ployer sa canne, pour la rentrer chez lui, la meilleure sans contredit, à faire, est celle de sapin creusé, qui peut porter 8 mètres, sans danger de rompre et sans fatiguer le pêcheur. D'ailleurs comme cette pêche est sédentaire, rien n'empêche le pêcheur d'appuyer le pied de sa canne contre son pied droit, et de la soutenir de la main gauche dans une position inclinée; autrement, il peut installer sa canne sur le rocher en chargeant de pierres la lance. Il faut toujours mettre une lance à l'extrémité inférieure de la Canne, elle est plus facile à insérer dans les fentes du rocher, ou à charger d'une pierre plate; en plaçant une seconde pierre à 1 mètre en avant, sous la Canne, le tout se maintient en équilibre aussi bien qu'avec la fourche et le crochet, lesquels sur un rocher sont impossibles à installer (*fig.* 814). Cette manière, plus agréable aux paresseux, est moins sûre pour faire bonne pêche, parce


Fig. 813. — Lances diverses pour pêche en mer.

qu'à l'attaque du poisson le pêcheur ne peut pas répondre aussi vite, puisqu'il faut qu'il dégage d'abord sa canne et la prenne à la main.

C'est ici le lieu de dire quelques mots d'un crochet-support à piquet qui est une véritable amélioration dans la bagage du pêcheur. Que l'on ait mis une pierre, comme nous l'avons dit plus haut, sur la lame de sa canne, ou que le sol ait permis de la passer sous un petit crochet analogue à celui de la figure 816, on est souvent fort embarrassé pour relever ou abaisser, autant qu'il convient, la pointe de la canne dont dépendent la longueur et la forme de la bannière (voy. ce mot), une des choses importantes de la pêche à la ligne. Le piquet, (*fig.* 815), remédie à tous ces ennuis et évite les tâtonnements; — la bague portant le crochet-support glisse à volonté le long du manche du piquet, et, pour fixer celui-ci à l'endroit voulu, il suffit de donner un tour ou deux au crochet dont la tige à vis traverse la bague et serre contre le bois.



Fig. 814. — Canne installée quand il y a du fond sur le rivage.

Comme les poissons de mer sont de forte dimension, se défendent énergiquement et ont la vie très-dure, il est prudent d'avoir une ligne solide (*fig.* 817) et de la monter sur un moulinet qui en contienne une grande longueur : 50 à 60 mètres ne sont pas de trop, au contraire; le pêcheur, de plus, ne doit jamais oublier son épuisette.

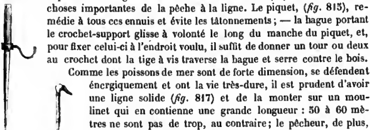


Fig. 815. Support à bague mobile.

Fig. 816. Crochet.

On pêche également en bateau; dans ce cas, on peut prendre une canne moins longue, 5 à 6 mètres suffisent; les lignes ont à peu près la même longueur afin que la bannière ne soit pas trop grande. Les lignes portent deux autres hameçons montés sur empiles de crin tressé de 0m,25 à 0m,20 de longueur.

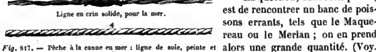


Fig. 817. — Pêche à la canne en mer : ligne de soie, peinte et vernie.

La question, dans cette pêche, est de rencontrer un banc de poissons errants, tels que le Maquereau ou le Merlan ; on en prend alors une grande quantité. (Voy. ces mots.)

PÊCHE A LA LIGNE COURANTE. — (Walton.) On pêche à la ligne courante, tout près de la rive, en attachant un gros ver de terre à l'hameçon, vers le milieu, et faisant ressortir celui-ci un peu au-dessus de son point d'entrée. Il ne faut pas enferrer le ver du côté de la tête, mais du côté de la queue, avec la pointe de l'hameçon.

Ce genre de pêche est ainsi appelé, parce que le pêcheur est toujours en mouvement au bord de l'eau. Il faut choisir un plomb d'après la force du courant, pour que l'esche aille au fond, et cependant ait encore de la mobilité.

Walton recommande de se rendre à la rivière, au coucher du soleil, le ciel devenant sombre, de se servir de lignes grosses, et d'hameçons forts, amorcés de deux vers de terre, les quatre bouts pendants. Le temps étant obscur tout à fait, on pêche presque de surface comme avec des insectes. La ligne, plongée dans le courant, remonte bientôt à la surface de l'eau, il faut alors la laisser aller

lâche au fond aussi loin que possible, puis la maintenir raide et la faire sautiller. Si le poisson mord, donnez-lui le temps, il n'y a point de danger de le perdre, pas un sur vingt ne rendra l'hameçon. Une fois pris, laissez-lui faire un tour ou deux en le fatiguant et vous le prendrez ensuite avec la main très-facilement ou avec une épuisette.

Quand le matin, au lever du soleil, le temps commence à s'éclaircir, ôtez les vers et mettez à leur place une mouche blanche ; lorsqu'il fait plus clair, une rouge, et tout à fait jour une noire, avec laquelle vous pourrez pêcher jusqu'au soir.

Walton observe qu'il faut ne pas se servir d'une ligne trop longue, et avant de commencer à pêcher, se placer de manière à tourner le dos au vent, le soleil devant soi, pêcher en descendant le courant, et tenir le scion de la ligne peu élevé, afin que l'ombre du pêcheur ou celle de la ligne n'effraye pas le poisson qui est très-peureux.

PÊCHE A LA LIGNE EN MER. — La pêche aux hameçons en mer peut être un amusement et aussi un métier, elle n'est pas dispendieuse comme la grande pêche au filet et par conséquent peut être pratiquée par tout le monde. En appropriant le mode et les instruments nécessaires, la pêche à la ligne fixe ou mobile peut se faire sur tous les fonds et même au milieu des rochers. Toute espèce de temps, pourvu que la mer ne soit pas trop grosse, et toutes les saisons, permettent au plus modeste amateur de s'en amuser. Il se procure ainsi du poisson vivant, non meurtri et non *oyé*, c'est-à-dire mort dans l'eau de mer, comme la plupart de ceux que l'on retire des grands filets.

Parmi les poissons qu'on peut prendre à la ligne, contentons-nous de citer sommairement les poissons plats : Turbot, Raie, Carrelet, Sole, Barbue, Plie, Limande, les poissons ordinaires, tels que Merlu, Rouget, Vives, Vieilles, Merlan, Maquereau, etc. Quelquefois, mais alors ce n'est plus un jeu d'amateur, les pêcheurs de profession — auxquels on donne le nom de *pêcheurs-cordiers* — prennent des Thons et même des Esturgeons à l'embouchure des rivières.

Nous avons vu que les cannes que l'on emploie diffèrent de celles qui servent à la pêche en eau douce ; il en est de même des lignes qui sont plus grosses et plus fortes.

Pêcher *à la ligne* en mer, se dit lorsqu'on ne se sert pas de canne et qu'on tient la ligne dans la main.

Si les lignes sont lestées de corps pesants, on dit alors *pêcher par fond*. Si les lignes sont abandonnées à elles-mêmes sur la grève et lestées de pierres, elles prennent le nom de *petites câblières*, et les pierres se nomment elles-mêmes *câblières*. La corde principale, dans l'Océan est une *bauffe*, dans la Méditerranée, c'est un *maître de Palangre* (*fig.* 819). (Voy. ces mots divers.)

Fig. 818 — Aussière et son empile.

Les lignes fines attachées à la bauffe sont des *lannes* ou *semelles*, on leur ajoute un bout en crin, en soie ou en fil solide et fin, auquel est attaché l'hameçon, c'est ce qu'on appelle *pile*, *empile* ou *bresseau* (*fig.* 818).

La pêche à corde flottante, dont le nom explique la méthode, porte le nom de *pêche à la Belée* ou *au Libouret*. (Voy. ces mots.)

Fig. 819. — Grelin.

Les lignes pour les petites pêches peuvent être faites en crins dont le nombre varie, en soie ou en florence. Pour les mattresses cordes, on se sert d'une corde-

lette de deux fils, ou de deux ou trois fils appelée *aussière* (*fig.* 818); si l'on a besoin d'une corde plus grosse, on commet trois aussières pour former un *grelin* (*fig.* 819).

Ces cordes sont généralement teintes ou tannées.

D'après le décret du 10 mai 1862, l'usage des lignes de fond ou palangres et de toute pêche à l'hameçon, est libre *pendant toute l'année* à une distance de 3 milles au large de la laisse de basse mer. En dedans de cette limite (art. IV), l'usage des hameçons n'est assujetti qu'aux mesures d'ordre et de police, déterminées par les préfets maritimes (art. XII).

D'après le décret du 19 novembre 1859, pour le 5ᵉ arrond. marit. (Toulon), la pêche à l'hameçon, ou pêche à la ligne et aux palangres, était permise pendant toute l'année sur la côte, et du 1ᵉʳ juillet à la fin de février, dans des étangs, ports et canaux.

PÊCHE A LA MOUCHE ARTIFICIELLE. — (Voy. Pêche au lancer.)

Nous voulons transcrire ici quelques conseils fort sages que nous trouvons dans un auteur anglais expert en la matière; ses recommandations se rapportent surtout à la pêche de la Truite, pêche que tout le monde fait avec succès dans son pays, d'abord parce que les Truites y sont conservées dans la plupart des rivières, et en second lieu parce que l'exercice de la pêche à la ligne y est en honneur et regardé comme un talent national.

« La manière la plus distinguée de pêcher la Truite est de se servir de la mouche; il faut pour cette pêche une canne de 4 mètres en quatre bouts construite en hickory pas trop flexible, munie de son moulinet multiplicateur et d'une ligne en queue de rat. On emporte une épuisette, un panier, sa courroie, de la florence roulée, des mouches, une bouteille de vernis et un portefeuille à mouches, etc. Si l'on doit pêcher dans un étang ou dans une eau très-étendue, on fait choix d'une canne plus longue.

« Le commençant ne doit jamais pêcher avec plus d'une mouche à la fois, ni s'efforcer de jeter sa ligne trop loin, mais bien faire attention qu'il n'en tombe que le moins possible dans l'eau : 10 mètres. »

PÊCHE A LA MOUCHE NATURELLE. — (**Ligne volante.**) Les meilleures places pour pratiquer cette pêche sont : un pont, une digue, un mur ou un obstacle quelconque élevé et dominant un courant d'eau; plus l'eau est vive, plus la pêche a de chance d'être fructueuse.

1° **De la canne.** — La canne se compose de quatre pièces toutes égales de 0ᵐ,75 chacune, ce qui donne une longueur de 3 mètres au tout monté, y compris les viroles en cuivre de 0ᵐ,15 pour les deux morceaux du bas et 0ᵐ,10 pour l'autre. On garnit le bas d'une virole de cuivre de 0ᵐ,05 de haut, et on y fiche une lame en acier fort, émoussée et très-légère, quoique large, que l'on fait faire par un bon coutelier.

Cette canne n'étant pas d'une grande longueur, les deux morceaux du bas peuvent être faits en sapin du Nord, sans nœuds, et les deux autres en orme, bien liant et coupé en bonne saison; le tout est très-élastique, mais serait trop lourd pour une canne plus longue.

Plus la levée d'où l'on pêche est haute, moins la canne a besoin d'être longue, si l'on s'est établi sur un pont de fil de fer, plus la canne sera courte, plus on sera à son aise. On peut également se servir de la canne en roseau ligaturé (Voy. Canne a pêche), en mettant de côté le bas de canne ou premier morceau, si on la trouve trop longue. Mais la meilleure canne possible pour ce genre de pêche, c'est la

canne à manche en bambou, de 4 mètres de long, dont on se sert pour pêcher la Truite au lancer dans les petites et moyennes rivières. Comme elle est extrêmement élastique, elle se plie à tous les poids qui peuvent l'assaillir, et du haut des ponts on est placé de manière à capturer les rois de la rivière.

2° Du moulinet. — Un moulinet pour être commode à cette pêche doit être le plus simple possible, et doit pouvoir être arrêté ou rendu libre par un simple mouvement du doigt. On s'en procurera un des modèles décrits au chapitre du *moulinet*. Il faut calculer la grandeur du moulinet (*fig.* 820) et la grosseur du fil de la ligne de manière à pouvoir en enrouler au moins 50 à 60 mètres, plus vaut mieux, pourvu cependant que le moulinet trop volumineux ne devienne pas un objet de gêne et d'embarras. De plus, il faut se souvenir que la ligne, étant très-longue, est toujours très-forte pourvu qu'elle soit très-homogène.

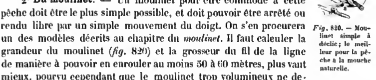


Fig. 820. — Moulinet simple à déclic ; le meilleur pour la pêche à la mouche naturelle.

3° De la ligne. — La ligne entière se compose de deux parties ; la première en cordonnet de soie ou de lin (*fig.* 822), léger, afin que le moindre vent le porte au loin, soigneusement peint et verni, afin que l'eau n'y ait plus d'action, et que le fil contracte une certaine roideur *relative* qui le rend beaucoup plus commode, parce que sous l'action du vent, il tend moins à se contourner en serpentant, mais bien à se développer en courbe continue qui permet à la mouche d'arriver *loin* sur l'eau avec le fil perpendiculaire à la surface, c'est-à-dire dans la position la plus favorable pour le pêcheur. L'autre, composée de florence tordue en trois, puis en deux, puis simple, le tout choisi, noué et assemblé de grosseur avec le plus grand soin, aura au moins 6 à 10 mètres suivant la hauteur de laquelle on pêche au-dessus de l'eau. Quand on pêche pour les grosses pièces, on remplace la florence par des crins tordus en queue de rat, depuis 16 brins, jusqu'à 8, et avec une avancée en grosse et forte florence. Le crin a sur la florence un grand avantage pour ce genre de lignes, c'est que pendant les chaleurs, — et c'est le moment où cette pêche est le meilleure, — comme les lignes sont en entier hors de l'eau et exposées au hâle, le crin garde mieux son élasticité et devient moins cassant. Quelque bien choisie que soit la florence, il sera toujours très-prudent, pour éviter les accidents, de *mouiller fréquemment l'avancée*. Elle sera toujours assez cassante, malgré cela.

Fig. 821. — Sa monture sur la canne.

Fig. 822. — Trois numéros de soie qui peuvent servir, mais le plus fin doit être préféré.

Les lignes de crin, étant beaucoup plus lourdes que les autres, conviennent moins quand il fait peu de vent, à moins qu'on ne les prenne extrêmement fines. C'est toujours une grande condition de succès que de se servir d'une avancée presque invisible ; il faut oser, se fier à son sang-froid et à sa prudence pour sortir avec honneur des difficultés de la position. On peut pêcher *sur un seul crin choisi*, si l'on pense que quelqu'un pourra s'approcher du bord et vous porter le secours d'une épuisette.

Si l'on n'ose pas aborder le crin seul, — *nec plus ultra* du talent du pêcheur, — on peut toujours commencer avec deux crins tordus, et, dans de telles circonstances, être beaucoup plus rassuré.

Quelle que soit la ligne dont on se sert, en crin ou en florence, on la teint volontiers en vert, le poisson la voit moins, et elle a moins de brillant.

4° **Ployer la ligne.** — Comme la portion que nous venons de décrire ne peut se rouler sur le mouliuet à cause des nœuds du crin ou de la florence qui ne passent pas bien dans les anneaux de la canne, on la plie de la manière suivante : on envide la ligne de soie jusqu'à ce que l'avancée touche au dernier anneau du scion, puis, prenant l'avancée dans la main, on la fait passer en bas derrière le moulinet, on la ramène alors vers le scion A, mais là il faut trouver un arrêt. On le fait d'un petit tube B de métal (porte-plume ou autre) auquel on adapte un petit crochet en laiton. On entre ce tube sur le scion où il passe, sur la boucle terminale, mais s'arrête au premier anneau. On passe l'avancée dans le petit crochet, on revient derrière le moulinet, puis sur le petit crochet, et ainsi de suite, mais enfin, il reste un bout trop court pour joindre l'une ou l'autre extrémité, et terminé par l'hameçon D. On prend du laiton dont on fait un petit crochet E et une boucle à l'autre bout, on y attache un morceau de fouet passé en double dans la boucle et formant lui-même, par des nœuds successifs, une série de boucles. On fait le tout à peu près de la longueur qui sépare, sur la canne, deux anneaux l'un de l'autre. Maintenant on passe le petit crochet de laiton dans l'anneau le plus proche, on accroche l'hameçon dans l'un des anneaux formés par les nœuds du fil de fouet, et la ligne est ployée, arrêtée et facile à démonter. Les nœuds successifs du fouet double de la figure E sont nécessaires, parce que, en changeant les hameçons, la florence qui les monte n'a jamais la même longueur, et par conséquent ils n'arrivent pas tous *au même endroit* de la canne, alors qu'on plie l'avancée qui les porte.

A
B
C
D
E

Fig. 823. Appareil pour ployer la ligne à la mouche naturelle

Cet arrangement pour ployer la ligne ne peut s'exécuter commodément que dans les endroits où la canne elle-même n'a pas besoin d'être démontée. Si l'on doit aller au loin au travers d'un bois dans lequel une ligne est toujours un grand embarras, il vaut mieux replier le tout sur des plioirs ordinaires, quitte, en arrivant au lieu de pêche, à laisser tremper l'avancée pendant une demi-heure s'il le faut pour la ramollir et la dresser complétement. Cette opération, essentielle au succès de la pêche, doit se faire le plus loin possible de l'endroit où l'on veut pêcher et auquel on arrivera sans bruit, à pas de loup, et observant que le meilleur coup de ligne à cette pêche est le premier.

5° **Conduite de la pêche.** — C'est au moment où la mouche naturelle, le papillon de nuit ou la sauterelle, viennent toucher l'eau la première fois que les gros poissons non défiants se précipitent. Ne les manquez pas, car ils se méfient vite, et vous les verrez tourner prudemment autour de l'appât, ne s'y livrant guère malgré leur gourmandise, et l'envoyant essayer par de jeunes imprudents qu'ils ont l'air d'attirer et que vous êtes contraints de prendre en pestant contre la malice des patriciens qui se promènent gravement, ou gobent tout autour de votre esche.....

Patience ! cependant, c'est au moment où l'on y pense le moins que, survenant dans une de ses promenades, un des monstres de l'onde *non prévenu* happe la mouche et vous procure le plaisir de prendre une belle pièce.

Si vous voyez que ce bonheur survenant se fait trop attendre, changez d'esche,

et peut-être un accès de gourmandise vous vaudra un respectable habitant de la grande eau.

Changez de place souvent; changez-en surtout après la capture d'une belle proie parce que l'eau a été battue par elle; vous avez fait le mouvement utile et nécessaire, aussi le poisson doit-il se défier, et il se méfie : or cela n'empêche pas qu'il rôdera à sa place habituelle, mais s'il attaque, il ne le fera pas franchement. Changez de place et revenez au bout d'une demi-heure. Le souvenir est passé, le présent appétit reste, la pêche réussira.....

6° **Pêche au fil de l'eau.** — Cette pêche très-facile réussit bien au printemps et en été; on se sert de la ligne et de l'avancée dont nous venons de parler et, restant sur le pont, on prend la canne dans la main droite, la soutenant sous le coude et la pointe élevée de manière à former une grande hannière.

De la main gauche, on déroule le moulinet de façon à laisser la ligne aller au courant qui l'emporte, on suit très-attentivement la forme de la hannière, car on ne sent point l'attaque à une si grande distance, mais le poisson ayant brusquement saisi l'esche et s'enfuyant avec la ligne, file, la hannière s'allonge, et il faut ferrer promptement en arrière, mais pas trop brusquement de manière à ne pas briser la ligne, ce qui est facile avec une grande longueur, si par hasard elle a un endroit faible, soit par construction, soit par accident.

PÊCHE A PIED. — (Voy. PIED.)

PÊCHE A ROULER. — (Voy. ROULER [*Pêche à*].)

PÊCHE A SOUTENIR. — (Voy. SOUTENIR [*Pêche à*].)

PÊCHE A TROLLING (ou traîner). — (Voy. TROLLING [*Pêche à*].)

PÊCHE AU COUP. — On donne le nom de pêche au coup, à celle où le pêcheur s'efforce, au moyen d'amorces qu'il jette un peu avant et pendant la pêche, de se faire *un coup* sur lequel il ait chance de prendre du poisson. Toutes les pêches au coup se ressemblent, elles ne diffèrent que par la diversité des esches qui s'adressent à divers poissons, et par la force des hameçons qui varient de même.

Le choix du lieu où l'on veut pêcher est une chose de la plus grande importance, et les pêcheurs soigneux et expérimentés y donnent toute leur attention. Ils choisissent autant que possible un fond uni, sans herbes, pierres, racines, pieux, etc. Aussi la confection du calepin de reconnaissance(voy. ce mot) est-elle la base de la pêche au coup, très-productive quand on sait la faire, et qu'on a la précaution d'amorcer ses coups souvent et d'une manière régulière. Ce résultat est si certain que l'on peut arriver en quelque sorte à se faire, en des endroits choisis, un réservoir de poissons d'espèces distinctes, ici la Carpe, plus loin l'Anguille et le Barbillon, là-bas le Gardon et la Brême, etc.

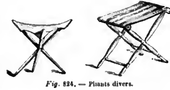


Fig. 824. — Pliants divers.

Le courant moyen et les baïs sont en général les meilleures places de pêche; aussi quand le pêcheur en a choisi une, il doit s'établir convenablement sur son pliant (*fig.* 824), sur son panier ou sur le sol arrangé le mieux possible, puis commencer à sonder (*fig.* 825) avec la plus grande précaution.



Fig. 825. Sonde.

Pendant le temps qu'il monte sa ligne, le pêcheur jettera un peu au-dessus du coup choisi trois ou quatre bonnes pelotes de terre grasse bien garnies d'asticots,

de blé cuit, de vers de terre coupés, ou de toute autre amorce propre à rassembler le poisson qu'il veut pêcher.

Autant que l'endroit le permettra, le pêcheur ne donnera à la ligne libre *depuis le haut du scion jusqu'à la flotte* que la longueur au plus de la canne.

La hauteur de l'eau étant prise exactement avec une sonde appropriée à la rapidité du courant, le pêcheur place sa flotte ou sa plume, juste vers cette hauteur, laissant traîner l'esche de 0m,03 à 0m,04, si le fond est de sable fin, et la soutenant à 0m,05 ou 0m,06, si le fond est formé de vase ou de pierres. (Voy. Flottes.)

Une fois que l'on a jeté sa ligne, il faut observer le plus profond silence et avoir constamment les yeux fixés sur la flotte, car c'est toujours pendant un moment de distraction, qu'une attaque foudroyante du poisson vient tirer le pêcheur de sa rêverie, et lui montrer *à ses dépens* qu'il ne faut pas faire deux choses à la fois.

C'est à cette pêche surtout qu'il faut faire provision et montre de patience. Je comprends que, pour le public non initié, cela paraisse une grâce d'état, une vocation particulière, et comme ce même bon public est très-loin de se douter de la dose d'*adresse* et de *sagacité* qu'il faut joindre à la dose de patience dont nous parlions tout à l'heure, pour réussir, il a poursuivi de ses railleries le pauvre et patient pêcheur qui a longtemps laissé dire et ne fait que depuis peu mine de regimber.

Si l'on voulait comparer les deux pêches à la mouche et au coup, il faudrait dire que la pêche à la mouche est plus difficile comme maniement de ligne et de canne, mais que la pêche au coup est beaucoup plus savante comme théorie et comme observation. Elle demande des préparatifs nombreux, elle nécessite la connaissance non-seulement des lieux parfaitement, mais celle des mœurs des poissons, et enfin elle produit un plus grand nombre de poissons de choix et de taille respectable.

Quoi qu'il en soit de ce parallèle qui démontre, une fois de plus, que la pêche à la ligne peut s'adapter à toutes les vocations, il faut attendre avec la patience nécessaire, car si l'on a amorcé seulement en arrivant, il faut donner le temps aux pelotes de faire leur effet et de produire un remontage de poisson, surtout si le temps ou le vent ne sont pas *absolument favorables*, ce qui n'arrive, hélas ! que trop fréquemment.

Il est cependant toujours plus sage et préférable de persévérer et de ne pas quitter sa place, quelque faibles que soient au bout d'un certain temps les résultats produits. Ils existent et font que cette place vaut mieux que la voisine où rien n'est préparé. Ainsi donc, il faut apporter un grand soin et une grande circonspection dans le choix de sa place de pêche, — de *son coup*, — mais une fois qu'on l'a adoptée, il faut s'y tenir, la nourrir d'amorces et n'en pas partir qu'elle n'ait rendu en poisson tout ce qu'elle peut donner.

Ceci se fait quelquefois attendre plusieurs heures, mais le pêcheur persévérant en est souvent glorieusement récompensé : nous avons vu un pêcheur fameux passer des nuits entières à la pêche des Carpes et en rapporter, presque chaque nuit, des échantillons du poids de 4 à 8 kilog. Mais quelle patience, quelle persévérance ! Quels combats grandioses se sont livrés au milieu du silence de la nuit entre le pêcheur et sa proie monstrueuse ! Quelle jouissance pour lui, quand il la tenait palpitante sur l'herbe !...

Le cas est tout différent quand on ne peut pas amorcer ; il faut alors courir après le poisson et changer souvent de place, sans faire de bruit et en marchant doucement.

Un principe général domine toute la théorie de la pêche au coup, c'est qu'on doit ferrer au moment voulu, sans retard comme sans précipitation. Or, il faut, pour cela, n'avoir que juste assez de bannière, ce qui a fait dire aux pêcheurs que moins on en avait, mieux cela valait.

Quand on voit sa flotte s'enfoncer faiblement plusieurs fois de suite, ou recevoir de légères secousses qui font rider la surface de l'eau en un petit cercle qui s'efface... il ne faut pas ferrer. Mais dès que la flotte plonge entièrement et d'un mouvement régulier sous l'eau, qu'elle y reste un moment... ferrez ! car le poisson a saisi l'esche et l'emporte au fond.

Ce coup, qu'on appelle *coup tirant*, est très-facile à distinguer *des attaques* ou titillements que le poisson imprime à l'esche en venant la reconnaître tout d'abord.

Chaque poisson attaque l'esche d'une manière qui varie et avec le poisson et avec la nature même de l'esche.

On peut cependant formuler, comme générale, la règle suivante : au ver rouge, à l'asticot, à la viande, ne pas se presser ; au fromage naturel, attendre l'entraînement ; au blé, au sang, à la boulette, au fromage trempé, à la mouche, à la cerise, au raisin, ferrer à la première attaque sérieuse. (Voy. Toucher du poisson.)

Il faut encore se souvenir qu'au printemps on choisit des hameçons moyens : qu'en été par les eaux vertes, claires comme le cristal, il faut des hameçons très-petits, invisibles, et montés sur des fils d'araignée s'il était possible. A l'arrière-saison, le poisson a toute sa force, les eaux sont troubles et fortes, on choisit des hameçons solides que l'on monte cependant encore le plus finement possible.

Lorsque l'on pêche dans une rivière dont le cours est rapide, il faut laisser la ligne suivre le courant de l'eau : s'asseyant alors au centre de *son coup*, on jette la ligne en amont d'un mouvement de poignet qui la fait sauter légèrement et sans bruit le plus loin possible. Il faut attacher au fil assez de plomb pour que l'appât descende de suite entre deux eaux et au fond. On suit alors la flotte du bout du scion pendant sa marche descendante, puis, quand elle arrive au bas du coup, en *aval*, c'est-à-dire à la plus grande distance où peut atteindre le bras, on donne un coup de poignet pour ferrer, et la ligne se trouve rejetée en haut du coup, en *amont*, pour recommencer... et ainsi de suite. Cette sorte de pêche paraît à beaucoup de gens extrêmement fastidieuse à cause de son mouvement perpétuel. Je suis de leur avis, et préfère ne pas pêcher au coup dans les rivières rapides, si je ne puis trouver un remous où l'eau ne me force pas à cette gymnastique perpétuelle et monotone.

Les nombreux pêcheurs de la Seine à Paris font cette pêche avec un acharnement et une persévérance qui n'ont jamais pu s'expliquer pour moi, surtout si on les compare aux piètres résultats qu'elle leur rapporte dans le parcours de la grande ville.

PÊCHE AU FUSIL. (Voy. Mulet.) — Nous avons indiqué au mot *Fusil* les différentes réglementations s'appliquant à ce genre de pêche que, dans quelques départements, on regarde comme prohibé, et nous avons fait voir l'erreur dans laquelle les législateurs étaient tombés à ce sujet. Au mot *Mulet*, nous avons raconté un épisode de la pêche au fusil telle qu'elle peut être pratiquée sur ces poissons de passage, pour lesquels, au moins, on accordera bien qu'elle jouit d'une innocuité absolue.

Cependant, comme nombre de propriétaires peuvent, chez eux, en lieu clos,

dans leurs parcs, jouir de la pêche à leur gré, — comme de la chasse, — nous devons ici indiquer au moins brièvement les différentes manières de *pêcher au fusil* suivant les poissons et les lieux.

Ce genre de pêche peut se faire partout avec la balle franche, ainsi que nous l'avons indiqué au mot *Mulet*, et nulle part nous ne conseillerons l'emploi du plomb, quelle qu'en soit la grosseur, non-seulement parce qu'il détériore le poisson, mais parce qu'il n'en assure point la capture. Dans quelques endroits où l'eau est très-limpide, où le pêcheur peut se bien cacher et par conséquent où il peut tirer de près, nous lui indiquerons qu'il peut remplacer la balle par une flèche. Non pas que ce tir diminue la difficulté — selon nous, celle-ci n'est jamais grande — mais parce qu'il assure la capture du poisson qui, transpercé par la flèche, est ramené au moyen de la ficelle que celle-ci a entraînée avec elle.

La flèche dont on se sert est plus longue de 1 décimètre que le canon du fusil qu'elle remplit aussi bien que possible, sans cependant frotter sur les parois. Cette condition diminue déjà la justesse du tir. La partie extrême qui sort du fusil est munie d'une pointe en fer conique au-dessous de laquelle est attachée la cordelette fine et résistante que la flèche doit entraîner avec elle, et qui, bien entendu, présentera le moins de poids possible.

La nécessité où l'on est de ne pas rendre cette corde trop longue est une des causes qui forcent à ne tirer que de près. La seconde cause d'embarras est qu'il faut lover cette corde avec soin en avant de soi, pour qu'elle se développe rapidement au moment de la détonation et qu'elle ne se coupe pas sur elle-même au moindre temps d'arrêt. Un troisième empêchement tient encore à ce qu'il n'est possible de tirer qu'en se servant d'une très-faible charge de poudre, car l'impulsion soudaine de la flèche est tellement rapide qu'il y a toujours lieu de craindre que le moment d'inertie de la corde ne la fasse se briser auprès de l'endroit où elle s'attache à la flèche, le mouvement de celle-ci n'ayant pas le temps de lui être communiqué. Cette rupture est d'ailleurs fréquente et n'est pas un des moindres inconvénients de ce mode de pêche.

Comme l'arme doit être, par le fait même de la position du chasseur, inclinée vers la terre, il faut que la flèche soit retenue par quelque chose, sans quoi elle glisserait et tomberait pendant qu'on vise. Pour cela, cette flèche porte, sur ses côtés, près du point d'attache de la corde, trois petits ressorts qui s'écartent et s'appuient, à frottement doux, sur l'intérieur du canon près de sa bouche.

Il va sans dire que quelques expériences préparatoires sont indispensables pour bien équilibrer le poids de la flèche et de la cordelette qu'elle emporte, avec la quantité de poudre qui doit déterminer le mouvement. On s'aperçoit bien vite, alors, que plus la flèche est courte plus le tir a de justesse : aussi est-on ramené à raccourcir d'autant le canon de l'arme dont on se sert. Un long canon de pistolet monté sur une crosse est la plus commode longueur que l'on puisse choisir, d'autant plus que la résistance de l'obstacle à vaincre — le poisson — n'est pas considérable, même chez les grosses pièces, les seules d'ailleurs auxquelles on s'attaque.

Un point délicat — surtout lorsqu'on se sert de flèche — est de savoir précisément *où* l'on doit viser. Commençons par déclarer qu'il ne faut *jamais tirer* quand un poisson a plus de $0^m,20$ d'eau au-dessus de lui, à moins que l'on ne veuille tenter un coup de hasard. Alors qu'il est à la profondeur que nous venons d'indiquer, la réfraction des rayons lumineux dans l'eau fait paraître l'animal à $0^m,10$ tout au

plus. Il faudra donc tenir compte de cette erreur d'appréciation, et tirer en conséquence à $0^{m},10$ en dessous, parce que la flèche, elle, ne dévie pas d'une manière appréciable.

En parlant du Mulet et de sa chasse à balle franche, nous avons dit qu'il fallait — pour lui, comme pour le Brochet — viser l'œil. Avec la flèche, nous recommanderons de viser plutôt la naissance des pectorales ou les ouïes, toujours un peu plus près du ventre. C'est l'endroit où la flèche, en passant, déshonorera le moins la pièce. Tant qu'on atteindra sa proie en plein corps, rien ne sera plus facile que de la retirer au moyen de la cordelette, à moins que la flèche, en frappant au delà du poisson sur le sable ou les pierres, ne se soit brisée en mille pièces, auquel cas la corde ne sert, le plus souvent, à rien. Mais ce n'est pas tout, il arrive encore plusieurs cas de désappointement que la balle franche ne présente pas, *quand elle a passé dans l'œil :* le cerveau est fracassé, le poisson vient sur le dos, et tout est dit ; il ne reste plus qu'à le repêcher soit à l'épuisette, soit avec un bateau. La flèche frappant le ventre n'y fait qu'une forte entaille; elle passe outre, le poisson bondit, fuit ou reste ; mais la ficelle ne sert à rien, il faut en revenir au moyen de tout à l'heure, l'épuisette et le bateau.

Ce n'est pas tout : un poisson manqué, c'est une balle perdue... Un poisson manqué avec la flèche, c'est une flèche brisée le plus souvent, et on ne fond pas des flèches en cinq minutes comme on fond des balles ! Si l'on tirait toujours avec 4 à 5 mètres d'eau au-dessous du poisson, la flèche aurait le temps de s'amortir dans l'eau et de revenir à la surface, prête à recommencer. Mais, malheureusement, il n'en est pas toujours ainsi, ou, pour mieux dire, ce ne sont là que des coups exceptionnels. Le poisson, quand il fait chaud, vient au bord, s'ébattre ou dormir ; c'est là que le pêcheur trouve les meilleures occasions. Autant de coups, bons ou mauvais, autant de flèches perdues ! Et la ficelle à rattacher ! Et l'ennui de ne pouvoir suivre un poisson qui marche lentement ou vite... la corde en empêche !

C'est pourquoi, tout bien considéré et avec soin expérimenté, nous disons : « vive la balle ! »

Au lieu d'employer le fusil pour lancer la flèche dont nous venons de parler, il vaudrait mieux, ce nous semble, faire un pas en arrière, et en revenir aux arbalètes du moyen âge. Bien conditionné, fait avec des ressorts d'acier suffisamment solides, cet instrument rendrait, nous n'en doutons pas, de très-bons services : il possède toute la force nécessaire pour *porter* à une aussi faible distance — quelques mètres en général, — une petite flèche très-courte rappelant les *carreaux* que l'on employait jadis. De plus, la soudaineté du mouvement imprimé à la flèche est incomparablement moins grande que celle que produit l'inflammation de la poudre, et elle permettrait d'enrouler la ficelle sur un petit treuil libre adapté sous le fût de l'arbalète.

Il nous paraît certain que, de cette manière, on aurait beaucoup moins souvent à craindre le bris de la corde et, par suite, la perte de la flèche, laquelle conserverait toujours assez de force pour percer le poisson et assez de vitesse pour arriver à lui avant qu'il ait pu prendre la fuite. Cet instrument ne permettrait pas, plus que le fusil, de tirer à de grandes profondeurs, mais sous ce rapport les latitudes seraient à peu près les mêmes. D'ailleurs plus la flèche sera courte, moins elle sera exposée à ployer dans son choc avec l'eau, et par conséquent à dévier lorsqu'on la tirera dans une direction très-oblique, ce qui est le cas le plus général. Nous livrons ces réflexions avec confiance, et les essais curieux qu'elles comportent, aux amateurs de la

pêche au fusil beaucoup trop connue et beaucoup trop peu employée, surtout par suite de l'erreur accréditée que ce tir est extrêmement difficile. C'est le contraire qui est strictement vrai.

PÊCHE AU GRELOT. — (Voy. GRELOT, CONFECTION DE LA LIGNE A GRELOT.)

La pêche au grelot est exactement la *pêche à soutenir* ou la *pêche dans les pelotes* dont les chances sont multipliées par le nombre des lignes que l'on a tendues. On prend ainsi tous les poissons de fond, Carpe, Barbeau, Anguille, gros Gardon, etc.

Alors qu'on pêche seul, et qu'on ne veut pas transformer une distraction en un travail, il ne faut pas tendre à la fois plus de quatre lignes, car à cette pêche, de même qu'à celle dans les pelotes la canne tenue dans la main, il faut avoir soin de renouveler la pelote au moins toutes les demi-heures. Or faire les pelotes, c'est-à-dire rendre la terre dans un état convenable au moyen de l'eau qu'on puise à l'éponge, la pétrir, y incorporer les asticots, placer le tout à l'hameçon puis jeter la ligne, enfin tous ces petits soins prennent assez de temps pour que l'on ait, toutes les huit ou dix minutes, une ligne à relever. C'est assez : plus, deviendrait une fatigue. Au reste l'activité des pêcheurs animés du feu sacré les poussera facilement à augmenter le nombre de leurs grelots et par conséquent à jouir du plaisir *inappréciable* d'être continuellement en mouvement.

Doit-on mettre, à sa ligne, un plomb ou un liége? Le premier maintient au fond de l'eau la brochette d'asticots en position d'être mangée par le poisson, *même après* que la pelote a été dissoute par le courant, mais le pêcheur ignore absolument comment il pêche, car la pelote la mieux faite peut se fendre en descendant au fond, et le pêcheur croit qu'il pêche dans une pelote depuis une demi-heure alors qu'il n'en est rien. l'eau en ayant charrié les morceaux au loin où ils amorcent les poissons.

Le second moyen, le liége, offre tous les avantages du plomb et n'en a pas les inconvénients. La pelote a disparu, le liége remonte l'hameçon à fleur d'eau et son apparition avertit le pêcheur de renouveler son amorce. Sans être distrait ou préoccupé, le pêcheur sera plus vite averti qu'avec le plomb qu'il ne pourra consulter qu'en retirant sa ligne, et dans ce cas, il brise inévitablement les restes de pelote autour desquels étaient peut-être plusieurs poissons qu'il ne voit pas.

Enfin, avantage inappréciable sur un fond de pierres, le plomb s'accroche souvent entre elles d'une manière irrémédiable ; il faut sacrifier sa ligne, et cela d'autant plus souvent à la pêche au grelot que l'on n'a pas de canne pour porter l'effort le plus près possible de l'hameçon et suivant une ligne verticale. On ne peut que tirer suivant une direction d'autant plus oblique que le plomb est tombé plus loin du rivage. Or cette traction oblique est précisément le moyen le plus favorable pour faire entrer le plomb dans les interstices des pierres posées sans ordre les unes sur les autres, et pour le fixer ainsi dans des fentes d'où il ne peut plus sortir.

Si, au contraire, vous pêchez sur un fond un peu mou et vaseux, la pesanteur du plomb pourra faire entrer votre pelote et votre hameçon dans la vase molle où le poisson ne la devinera plus, tandis que la pelote seule, soutenue par du liége, n'entrera pas ou entrera moins.

Tous les avantages se réunissent donc en faveur de la *pelote sur liége*, surtout pour la pêche aux grelots. On peut encore s'aider, dans tous les cas, pour relever et mettre à l'eau des lignes, de la *fourche à canne* que nous avons indiquée et qui rend de si grands services.

PÊCHE AU LANCER AUX MOUCHES ARTIFICIELLES. — (Voy. MOUCHES ARTIFICIELLES.)

L'observation la plus superficielle a permis à tous les pêcheurs de constater que la truite et les autres poissons de surface s'emparent *avidement* de tous les insectes qui approchent de la superficie des eaux. De là est venue l'idée de garnir son hameçon d'un insecte et de le laisser tomher sur l'eau... d'où est venue la pêche à la mouche naturelle volante, à la surprise... mais on s'est très-vite aperçu que si ces pêches réussissaient, c'est que la première se faisait du haut d'un pont ou d'un obstacle, la seconde de derrière les plantes du rivage... dans l'un et l'autre cas, parce que la ligne tombant perpendiculairement à l'eau ou à peu près, le poisson ne pouvait soupçonner la couverture de l'hameçon par un appât.

Or rien n'est subtil comme la vue et agile comme la défiance du poisson de surface. S'il aperçoit le fil qui va de l'appât au pêcheur, il restera sourd à l'appel de la meilleure esche et gobera, à côté, le premier insecte tombé, dès qu'il sera sûr qu'il ne cache aucun piége !...

Remarquons que les plus gros poissons habitent le plus loin possible du rivage, — surtout quand la rivière est claire, — ce qui est, pour nous, une circonstance défavorable. Si vous jetez vers ce point votre ligne amorcée d'un hanneton, d'une sauterelle, tout d'abord le fil se verra dans l'eau, puis l'insecte se détachera bientôt et, sautant au loin, sera happé prestement par le premier rôdeur de ces parages.

Il faut donc s'arranger pour que l'hameçon tombe perpendiculairement au plan de l'eau ou, du moins, sous un angle assez grand pour que la florence sur laquelle il est monté ne soit pas vue trop facilement du poisson. Mais, dans la pratique, une autre et non moins grave difficulté se présente. Pour maintenir l'esche dans la position voulue, il faudrait que le bout du scion fût très-élevé, de manière que la canne fit avec la ligne un angle de 45° à 50°, au lieu de 90° qui est l'angle moyen de la pêche à la ligne. Par conséquent la base du triangle, c'est-à-dire la distance entre le pêcheur et le poisson, se raccourcirait et l'on se heurterait à deux grands inconvénients : pêcher trop *près du bord* pour ramener de belles pièces, et *découvrir* trop le pêcheur, ce qui ferait fuir les pêchés aussi vite et aussi loin que le fameux chien que tout le monde sait.

Le remède est facile, allonger la canne jusqu'à 5, 6 et même 7 mètres, lui attacher une ligne plus longue de 10 mètres, et, avec cet engin, le pêcheur enverra dans de bonnes conditions son insecte naturel à 9 à 10 mètres de lui. Autre inconvénient : la canne de 6 à 7 mètres faite, comment la lancer ? Une semblable canne, quand on s'en sert pour la pêche de fond, est déjà une solive peu commode à manier ; aussi, les paysans qui s'en servent de pareilles pour la pêche du brochet, les laissent-ils à vau-l'eau appuyées sur le bord. Pour la pêche aux insectes, au contraire, il faut tenir et toujours tenir la canne : peu de bras et de poignets y résisteraient, et les pêcheurs doués de ces avantages d'Hercule se compteraient comme le phénix et ses descendants. Nous devons donc nous trouver mille fois heureux que la nature ait pensé aux pêcheurs en faisant pousser le roseau, pour eux et leurs plaisirs.

Le pêcheur se procurera donc une bonne canne en roseau, en quatre brins, de 1m,50 à 1m,75, ou en cinq brins de 0m,80 à 1m,40. La seconde division, celle en cinq morceaux, est plus portative, ployée, mais plus lourde et moins solide que la première en quatre parce qu'elle a plus de viroles. On renforcera chaque entre-nœuds d'une ligature soignée et bien vernie, l'on montera à la base de la

canne, un bon picot d'acier et l'on munira son extrémité d'un scion d'orme, d'épine ou de cornouiller, bien flexible et ligaturé également dans sa longueur. L'engin ainsi fait se trouvera parfaitement dans les conditions de flexibilité et de solidité nécessaires.

Muni de son moulinet libre, sur lequel un fin et solide cordonnet de soie bien verni et peint est enroulé, le pêcheur tient en main l'instrument qu'il a construit et qui doit répondre à tous les cas imprévus. Le choix du cordonnet n'est pas sans importance, il faut que, par la nature de ses éléments, il soit capable de fournir sous le plus petit volume possible la plus grande résistance et puisse supporter, sans se détériorer, les alternatives de chaleur, de sécheresse et d'humidité auxquelles il sera cent fois par jour exposé. C'est pourquoi nous recommandons de peindre la ligne et de la vernir avec beaucoup de soin. Cette ligne aura 50 mètres de longueur sans nœuds, et il sera bon qu'elle puisse supporter, en l'essayant, un poids mort de 5 à 6 kilogrammes, afin d'être certain qu'elle résistera aux secousses d'un poids vivant de 2 à 3 kilogrammes au moins.

A l'extrémité de la ligne, on fera une boucle de 0m,04 à 0m,05 de long, soigneusement maintenue par une ligature en soie fine. Quelques pêcheurs se contentent d'y faire un simple nœud, et joignent la ligne à l'avancée par une demi-clef. Ce système offre bien assez de solidité ; il s'attache et se détache surtout en un clin d'œil, tandis qu'avec la boucle, il faut passer dedans toute l'avancée pour que les deux soient liés; ce qui, quand la ligne est mouillée, est souvent assez long.

La question de l'*avancée* est des plus importantes, car c'est la partie de la ligne que le poisson ne doit pas voir. La florence est la plus commode — mais non la meilleure — matière pour cet objet ; on en fera donc une avancée de la longueur de la canne. Cette avancée sera soigneusement composée de brins choisis et attachés bout à bout, la grosseur de l'ensemble décroissant du haut en bas, et chaque extrémité sera terminée par une boucle de 0m,03 de longueur, ligaturée finement de soie blanche, cirée et vernie ensuite au vernis blanc.

Quelques pêcheurs remarquant les qualités si précieuses du crin, et sa facilité à s'étendre lors de la projection de la ligne, remplacent avec raison l'avancée de florence par une avancée de crin faite en queue de rat et finissant en bas par six brins : cette avancée peut avoir au moins la longueur de la canne, car elle n'est pas destinée à passer dans les anneaux.

On verra la manière de la ployer sur la canne, à l'article *Pêche à la mouche naturelle, ligne volante.*

L'empilage des hameçons se fait sur crin simple si l'on est très-habile, sur florence si on l'est moins ; on réussit en proportion de la difficulté vaincue. On peut faire l'empile un peu longue pour éloigner davantage de l'esche l'ensemble assez visible des deux boucles et des deux ligatures passées l'une dans l'autre.

Tout ceci étant prêt, les pêcheurs ont bien vite reconnu qu'envoyer au loin, avec succès, des insectes naturels étant impossible, il fallait inventer quelque chose, et ils ont créé les mouches artificielles (voy. ce mot) dont nous supposerons notre bonne ligne munie.

Le *lancer de la mouche artificielle* est une affaire d'habitude qui n'offre aucune difficulté que celle de vouloir l'apprendre : d'ailleurs tout le monde y arrive, les uns d'une façon, les autres d'une autre, et ce serait folie de vouloir réduire cela en un code hors duquel il n'y eût point de réussite possible. J'ai vu des paysans qui lançaient leur mouche très-gauchement mais très-loin, et qui rapportaient des

truites fort belles et fort nombreuses... Tout dépend de la manière dont la mouche touche l'eau. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Il est malheureux que pour toutes les pêches de surface en général, — et surtout pour celle-ci où le pêcheur est obligé de se donner du mouvement, — on ne puisse se rendre invisible à volonté ! Il n'est pas, sous le ciel, un seul pêcheur qui n'ait fait ce souhait merveilleux des *Mille et une Nuits* Malheureusement, il est on ne peut mieux avéré que le pauvre pêcheur a un corps visible et tangible, et qu'il ne peut même pas espérer le dissimuler — comme dans la pêche à la surprise — derrière un rideau d'aunes, de peupliers, de saules, ou à l'abri d'une haie bien garnie... La manœuvre de la ligne au lancer exige un terrain bien découvert et débarrassé de tout obstacle...

Autrement l'hameçon et la ligne elle-même s'enchevêtrent à chaque coup dans le branchage et y restent ! Or les soins que nous nous sommes donnés pour en arriver jusqu'ici ont pour but de prendre autre chose que des branches d'arbre !...

Cependant, nous dirons toujours au pêcheur : Profitez de la moindre touffe d'herbes, de la plus petite dépression du terrain pour dissimuler une partie de vous-même, mais en même temps ne vous dissimulez pas à vous-même que vous augmentez les difficultés en vous approchant d'objets saillants, et en vous mettant dans un endroit plus creux que le sol environnant.

Il est bon de ne pas faire le fier-à-bras et de prendre résolûment sa canne *à deux mains*, c'est beaucoup moins élégant, mais cela dure plus longtemps. On doit en même temps être vêtu d'un vêtement qui ne gêne point la manœuvre et dont l'étoffe n'offre pas une prise trop facile à la pointe de l'hameçon. Le velours de coton est la plus admirable invention que l'on ait pu adapter à la *pêche au lancer*.

Le mouvement de *lancer* la mouche est à peu près celui que nécessite un coup de fouet que l'on voudrait donner, à deux mains, en touchant un point éloigné avec la mèche du fouet : seulement, quand la mouche est arrivée à son plus grand éloignement à peu près, on arrête sa chute par un coup de poignet en dessus et elle descend doucement — sans impulsion et par son propre poids — sur la surface de l'eau, où elle arrive, *sans secousse*, comme un insecte fatigué qui vient s'y reposer.

Il faut faire la plus grande attention à ne pas *battre l'eau* du bout de la canne ni de la ligne, à ce que la mouche ne tombe pas *brusquement* en *faisant jaillir l'eau*... car le poisson fuirait aussi loin que possible. C'est déjà bien assez du mouvement des bras, sans y joindre le bruit. Aussi, en s'avançant sur le bord de la rivière, doit-on se souvenir de la marche silencieuse des Indiens de F. Cooper, et les imiter le mieux possible.

Les bords des cours d'eau n'offrent pas ordinairement d'allées sablées comme un jardin, il faut donc que le pêcheur ait, en même temps, un œil sur la rivière et un œil pour ses pieds : la moindre pierre roulante suffit, sur ce sol sonore, à faire fuir la Truite et le Chevesne... D'autre part, une racine fait butter le pêcheur, un trou lui fait perdre l'équilibre, tout cela se termine par un trépignement involontaire, — mais nécessaire pour reprendre son équilibre — et, pendant ce temps, la proie a fui et l'espoir est loin... Il faut encore se souvenir que le sol des rivages est souvent tremblant et creux en dessous, on devra donc éviter de *frapper du pied* en marchant, car le son se propage admirablement dans les cavernes des crônes. Il ne faut pas oublier, non plus, que le bruit des pas sera emporté *en aval* par le courant, et se propagera plus loin dans ce sens qu'en amont ; que, de plus, tous les poissons de surface se trouvent sur l'eau *la tête tournée vers le haut de la*

rivière, c'est tout naturel, puisque de là vient la nourriture et que la forme des écailles qui revêtent leur corps implique que l'eau, dans son cours, ne les relèvera pas. Il faudra donc pêcher *en remontant;* mais cependant, comme on ne peut pas toujours remonter et qu'il faut finir par redescendre, on devra se dire que si la pêche en remontant est plus facile et meilleure que celle en descendant, il faudra, — en faisant celle-ci pour aller ou pour revenir, — y redoubler d'adresse, de soins et de prudence ; quand on peut s'arrêter dans un endroit que l'on croit poissonneux, il est bon d'y pêcher plutôt en remontant qu'en descendant s'il y a du courant, et plus celui-ci sera rapide, plus cette règle sera intéressante à observer.

En suivant donc pas à pas le bord de la rivière, le pêcheur guette s'il voit un poisson s'élancer sur les insectes qui touchent la surface de l'eau ; s'il en aperçoit un, il y envoie sa mouche... S'il voit le poisson immobile, attendant dans le courant une bonne aubaine, il y envoie sa mouche... si, au contraire, il n'y voit rien que l'eau qui court rapide ou qui bouillonne sur des obstacles ou tourne sur elle-même, il y envoie encore et toujours sa mouche... et c'est à cet endroit souvent qu'il fait la plus belle capture ! Car les plus gros poissons se tiennent au fond ; ils voient tomber une mouche appétissante et curieuse, ils s'élancent comme un trait... et le tour est fait ! Aussi le moment où la mouche vient toucher l'eau est ordinairement celui où le poisson, — surtout la Truite, — s'élance avec une rapidité incroyable et la saisit. Quelquefois la mouche n'arrive même pas jusqu'à l'eau, elle est gobée *en l'air, au vol*, et le poisson est pris et ferré avant que le pêcheur ait pu savoir comment ce tour de force a eu lieu... Mais le moulinet fait entendre son joyeux cliquetis, *et le cœur est content !*

La mouche a touché l'eau et s'y est posée comme un insecte fatigué de ses ailes,... aucun poisson n'a paru ; il faut alors exciter la convoitise endormie de l'animal par de la coquetterie. On ramènera doucement vers soi la mouche, en la soutenant bien sur l'eau et la faisant frétiller doucement, comme tressaille un insecte qui se noie : bien souvent cette comédie rallume la convoitise du poisson, qui, sans doute, réfléchit que cette proie assurée puisqu'elle meurt va s'en aller à un confrère s'il ne la mange pas ; aussitôt dit, aussitôt fait... et le panier du pêcheur renfermera une belle Truite de plus !

On a fait beaucoup d'ostentation de la difficulté de *ferrer* à la pêche au lancer ; or, n'en déplaise aux pêcheurs les plus habiles, les trois quarts du temps le poisson *se prend tout seul*, et tellement vite que nul homme au monde ne pourrait transmettre la tension du fil assez rapidement à l'hameçon pour ferrer à temps. Ce sont là des exagérations dont il faut faire justice. Cependant, à quelque moment que le poisson se décide à mordre, le pêcheur doit avoir la main leste et l'œil au guet, puis répondre à cet appel par un vif et rapide coup de poignet,... c'est un éclair à saisir ! On le saisit quelquefois à temps, mais le plus souvent on arrive trop tard, le poisson s'est enferré lui-même, et le coup de poignet, — s'il est d'un maître, — assure la prise ; s'il est d'un novice, déchire la gueule du poisson et compromet sa capture...

Il faut avoir constamment à sa ligne un hameçon *de premier ordre*, à pointe irréprochable et neuve. C'est demander une grande consommation de mouches, mais comme le pêcheur doit savoir les faire lui-même, il se rappellera que : qui veut la fin, veut les moyens !... La perfection de la pointe de l'hameçon est d'autant plus à exiger, que le poisson qui s'est laissé séduire par les yeux, ne se laisse pas tromper par le goût ; en une demi-seconde, il sentira qu'il s'est trompé et essayera, par un

mouvement de lèvres rapide, de rejeter ce qu'il a dans la bouche ; c'est là où il faut que la pointe de l'hameçon rencontre une parcelle de chair et s'y attache....., le reste ira tout seul, et le poisson demeure pris. Aussi est-il bon de ne pas se servir — pour les poissons à large gueule, comme le Chevesne, — des limericks sans palette et droits. Un hameçon ayant de l'avantage a plus de chance de rencontrer les membranes des lèvres dans le mouvement que celles-ci font pour le rejeter.

Dès que le pêcheur novice a quelquefois lancé sa mouche, il s'aperçoit de l'avantage du vent, et combien une légère brise aide à la manœuvre de la mouche artificielle ; un vent plus fort dispense même le pêcheur de tout mouvement de lancer, car il emporte lui-même la mouche au loin et la dépose sur l'eau avec une légèreté que le pêcheur aura — tout seul, et sans ce secours, — bien de la peine à imiter. Ainsi donc, le vent, quand il est favorable, est l'auxiliaire béni du pêcheur à la mouche. Favorable pour cette pêche, il est, par cela même, tout à fait défavorable pour la pêche sédentaire. Ainsi va le monde, ce qui sert aux uns nuit aux autres !

En général, le temps où il fait du vent est celui où les poissons de surface sont en mouvement et chassent, parce que, sous la pression de l'air, une foule de proies sont précipitées à la rivière. Pour notre pêcheur, il faut que le vent vienne derrière lui, ou un peu de côté, car si le vent venait *debout*, c'est-à-dire en face de lui, il jetterait la mouche derrière lui sur le pré, où il ne prendra certainement pas de poisson. Il faut donc se placer, autant que faire se peut, *sur* le vent du poisson et non pas *sous* lui. Le vent bienheureux offre encore un avantage au pêcheur dans les rivières sans courant, et dans les étangs et les lacs, c'est qu'il ride la surface de l'eau sans la troubler, en sorte que le poisson voit aussi bien la mouche qui tombe à côté ou au-dessus de lui, tandis qu'il voit moins le pêcheur de loin à travers les lames de jalousie mobiles que forment les ondes de l'eau.

Nous avons dit que le *ferrer* à cette pêche était souvent un moyen d'assurer une proie qui s'était piquée elle-même. Si le poisson est petit ou moyen, il faut l'enlever brusquement et le faire sauter sur le pré derrière soi ; mais si la proie est belle, elle résiste au coup de poignet, et alors commence cette lutte si intéressante et si pleine d'émotions que nous avons décrite à l'article NOYER LE POISSON.

Deux méthodes sont en présence parmi les amateurs de la pêche à la mouche : les uns pêchent à la *ligne fermé*, moulinet fermé ; les autres pêchent à la ligne *flottante*, ou *courante*, le moulinet ouvert ; nous pourrions dire qu'il y a une troisième école, celle qui pêche avec une ligne forte et sans moulinet aucun, c'est la ligne du paysan ; elle manque souvent, mais quand elle tient, elle tient bon.

La seconde méthode est la seule à adopter : c'est surtout quand le poisson est noyé qu'il est utile d'avoir une épuisette pour le sortir de l'eau, mais c'est aussi à cette pêche que ce petit filet devient un embarras énorme, ainsi que nous l'avons exposé à l'article spécial qui le concerne. (Voy. ÉPUISETTE.)

La pêche au lancer ne réussit pas par tous les temps (Voy. TEMPS) ; elle a surtout des chances par les jours de vent modéré, mais il ne faut pas non plus dédaigner les soirées calmes et tranquilles qui succèdent aux journées chaudes et orageuses de l'été. A ce moment, le gros poisson quitte les crônes, sous-rives et cachettes de racines où il s'est retiré depuis le matin pour fuir la chaleur ; il a faim et chasse avec fureur, surtout au moment où le soleil se couche ; et, quand le crépuscule arrive, le fil de la ligne est absolument invisible.

C'est le moment de mettre une mouche un peu forte, et si les regards ne peu-

vent la suivre au loin dans ses évolutions au milieu de l'ombre naissante, le tact de la main avertit bien vite le pêcheur que le moulinet va partir emporté par un poisson qui a mordu.

On peut, à ces heures-là, mettre plusieurs mouches à sa ligne, en les espaçant de 0m,15 à 0m,20, et surtout quand on pêche le poisson blanc de surface, en prendre plusieurs d'un coup.

C'est aux lavoirs, aux gués, aux abreuvoirs qu'il faut se rendre : là où le poisson espère trouver des grèves plates, des pierres, peu d'eau. Pendant le jour, il n'eût pas osé s'aventurer en ces endroits, car rien ne l'eût protégé ; il sait que, depuis le matin, une certaine quantité de nourriture a dû s'y amasser sous l'action de l'eau, aussi il y va vers la brune, et le pêcheur aussi..... La pêche y est facile : le plus souvent les berges sont bien découvertes, et, de plus, la pente du rivage permet de tirer à soi, sans efforts, le poisson que l'on a noyé. On peut même, en prévision du manque d'épuisette, se monter un peu plus fortement sur la ligne, et alors agir avec moins de ménagement, car, au crépuscule, le poisson mord avidement, et, voyant moins bien, il avale de grosses mouches qu'il n'eût point attaquées pendant le jour.

Quand l'obscurité se fait, il faut s'arrêter : le poisson ne voit plus, et l'œuvre du pêcheur est inutile. Il en est de même quand l'eau est troublée par une cause quelconque, car la première condition de la pêche à la mouche — artificielle ou naturelle — est que l'eau soit limpide, afin que le poisson puisse voir.

On parle souvent du point du jour, du lever du soleil comme favorables à cette pêche, il faudrait ajouter : *en été*, et encore *dans les rivières mortes*, et enfin, *pour la Perche* surtout, le *Brochet* un peu, et le *Gardon* au blé, mais pour la pêche à la mouche, ce moment n'est généralement pas favorable. Presque toujours le point du jour, en été, est un moment de calme, et le temps n'offre pas le moindre vent ; le ciel est sans nuages, l'eau comme un miroir, rien ne remue dans la nature. Si le pêcheur fait un mouvement, le poisson, éveillé dans son cristal, se sauve et se cache..... Il faut attendre que le zéphyr vienne en aide au pêcheur, et presque toujours cet effet a lieu avant midi, de neuf à dix heures ; puis le vent cesse vers quatre à cinq heures pour laisser une douce et calme soirée terminer un beau jour.

Si le vent ne se lève pas, il faut alors *pêcher à la surprise* auprès des rives, des touffes de roseaux, sous les arbres, entre les racines, près des crônes, entre les feuilles de nénuphar. On arrive à remplir son filet, mais il faut une grande patience, beaucoup d'adresse, et l'on prend peu de grosses pièces, elles ont gagné les grands fonds d'eau. Si l'on pêche la Truite, elle a gagné le dessous d'une roche, d'un pont, et à l'abri, attend et jouit de la fraîcheur ; elle est là en compagnie. On ne peut y lancer sa mouche, c'est vrai, mais on peut l'y laisser couler au fil de l'eau..... On la fait alors remonter et redescendre quand elle est engagée sous le pont, et là, sans rien voir, on sent le poisson se prendre tout seul ; et l'on a le plaisir de rapporter de très-belles pièces. Ce ne sera pas toujours sans combat et sans danger, car la Truite est folle de douleur et se précipite dans le courant, se faufile entre les roseaux, sous les racines, et emporte la ligne à sa suite....., trop heureux quand tout se termine sans bris ni malheur !.....

PÊCHE AU PASSER. — (Voy. PASSER [*Pêche au*].)

PÊCHE AU VIF. — (Voy. VIF [*Pêche au*].)

PÊCHE AUX CORDES, LA NUIT. — (Voy. POLICE DES LIGNES EN MER.)

PÊCHE AUX HAMEÇONS. — Sous ce titre sont comprises toutes les espèces

de pêche à la ligne : *dormante*, *fixe*, *volante*, etc. Il est à remarquer qu'on fait la pêche aux hameçons sur tous les fonds, même sur les fonds rocheux, qu'elle est praticable toute l'année, par tous les temps, et par tout le monde. C'est celle qui contribue le moins à la destruction du poisson. Elle ne dérange pas, comme la pêche aux filets, les fonds ni les herbiers où le poisson dépose presque toujours son frai, et qui servent aux alevins de refuge contre les courants et contre les grosses espèces qui les chassent et les dévorent.

On prend, avec ces engins, toute espèce de poisson; dans les eaux douces, outre les Goujons, les Ablettes, les Éperlans, les Loches et les Gardons, on prend des Brêmes, des Barbeaux, des Lottes, des Anguilles, des Perches, des Tanches, des Brochets, des Carpes, des Truites, des Saumons, et quelquefois des Esturgeons, etc.

A la mer, on prend beaucoup de poissons plats, tels que Soles, Plies, Barbues, Limandes, Carrelets, Turbots, Raies; en poissons ronds, le Maquereau, le Merlan, le Thon, la Dorade, la Vieille, la Vive, le Grondin, les Bars, les Mulets, la Morue, les Chiens de mer, etc., etc.

A l'hameçon....., cependant ces deux expressions ne sont pas synonymes.

Quand l'on tient à la main une canne munie de sa ligne portant un ou deux hameçons, on dit qu'on *pêche à la canne*, quoique la canne soit souvent une perche ou tout autre bois, mais aussi elle est souvent faite avec un roseau qui en latin a le nom de *canna*.

Si, au contraire, on tient à la main une ligne garnie de ses hameçons, on dit qu'on *pêche à la ligne*. Cette distinction est surtout applicable à la pêche en mer. On nomme *Bricole* cette même ligne attachée à une pierre dans la rivière, ou à une pierre du bord, ou à un obstacle quelconque.

Si plusieurs lignes sont attachées à un corps pesant qu'on laisse aller au fond de l'eau, on appelle cela *pêcher par fond*.

Cette manière de pêcher prend encore différents noms, suivant la disposition des hameçons qu'on emploie. Autour d'un cerceau, ou d'un panier, on dit en Provence, *Couffe de Palangre;* à une croix de fer, on dit dans le même pays, *Fourquette;* à une baguette recourbée et chargée de plomb, on l'appelle *Archet*, etc., etc.

Dans l'Océan, on nomme *petites Câblières* des lignes garnies d'hameçons attachées à une pierre au bord de la mer. Les pierres dont on se sert pour caler les cordes se nomment aussi *Câblières*. La *grosse Câblière* consiste en une corde attachée à deux grosses pierres, et garnie, dans la longueur, d'empiles portant les hameçons.

Souvent, au lieu de tendre les bauffes sur le sable avec des câblières au bout, on les attache sur des piquets; c'est ce qu'on nomme *tendre sur Palots*.

Il y a quelques poissons de mer qui se tiennent entre deux eaux : pour en faire la pêche, on met quelques cailloux sur la maîtresse corde que l'on empêche de toucher le fond en la soutenant, de distance en distance, par des flottes de liége qui restent sur l'eau. Il est facile de comprendre qu'en laissant aux lignes plus ou moins de longueur, on maintient la tessure plus ou moins plongée dans l'eau. D'autres fois on place les flottes sur la maîtresse corde, et on charge les empiles de petits morceaux de plomb : c'est ce qu'on nomme *pêcher entre deux eaux*, ou *à la Belée*.

Nous renvoyons encore aux mots suivants : BRICOLE, BROCHET, PATER-NOSTER, BALANCE, JEUX, GRELOTS, etc.

PÊCHE DANS LES PELOTES. — La pêche dans les pelotes se fait surtout à

Paris et aux environs; elle est très-fructueuse dans certaines rivières, et peut être soit une pêche à la main, soit au grelot, soit à la canne.

On peut s'emparer, par elle, de presque tous les poissons d'eau douce : Gardons, Carpe, Lotte, Anguille, Vandoise, Truite, Perche, Brême, Barbeau, etc., pourvu que l'eau présente un courant moyen et que la rivière ait un fond non embarrassé d'herbes. Cette dernière condition restreint considérablement l'usage de ce genre de pêche, car la plus grande partie des rivières de troisième, quatrième ordre, fort poissonneuses d'ailleurs et très-profondes, sont remplies d'une énorme quantité de joncs et plantes aquatiques qui en tapissent le fond et les bords. On prend bien chaque année le soin de les faucher, mais sous l'influence des détritus fertilisants charriés par l'eau, la végétation est tellement active, qu'au bout de quelques semaines ce travail est à recommencer.

On fait choix, d'abord, de terre grasse ou argileuse, telle que souvent on en rencontre sur le bord des rivières. Il faut qu'elle ne soit ni trop forte ni trop maigre; la meilleure est celle que l'eau recouvre quelquefois : elle contracte ainsi un goût de marécage qui ne la rend pas suspecte aux poissons. Une des meilleures variétés de cette terre présente la couleur jaune ou rougeâtre. L'argile bleue ou verte est souvent trop compacte.

On pétrit dans l'eau une portion de cette argile de façon à en extraire les pierres et à lui donner une consistance molle, comme celle de la terre à modeler. On l'enveloppe d'un linge humide et on la conserve pour l'usage.

On confectionne un bouchon carré (*fig.* 826), AB, que l'on perce au moyen d'une aiguille, afin d'y passer le brin de florence fort MN qui compose l'avancée. Pour la pêche ordinaire des poissons de fond un peu gros, auxquels cette méthode s'adresse, on emploie un hameçon n° 3, ceux qu'il faut préférer sont à palette renforcée et courte queue. Arrivé près de l'endroit où l'on veut pêcher, on consulte la force du courant pour se guider sur la grosseur à donner à la Pelote, et l'on prend dans la main gros comme un œuf, je suppose, de terre dans laquelle, en l'étendant, on incorpore une ou deux pincées d'asticots; on couvre alors l'hameçon de ces mêmes asticots enfilés par la queue les uns à côté des autres. On place le bouchon AB au milieu de la boulette avec laquelle on l'enveloppe et on le recouvre bien. Faisant alors, vers le bout A, un trou dans la terre avec le doigt, on y place la partie N reployée de l'empile et l'hameçon avec les vers qu'il porte : on referme le trou, on arrondit les bords et tout est prêt.



Fig. 826. — Bouchon carré pour les pelotes.

Si l'on pêche à la main ou au grelot, la pelote peut être forte, si l'on pêche à la canne, elle sera plus petite. Dans tous les cas, on la jettera doucement au courant, assez au dessus du point où l'on veut pêcher, pour qu'elle y arrive doucement, ce que l'on sent en interrogeant la tension de la ligne.

Quand on pêche à la main, on lance la ligne de la manière suivante. La pelote étant terminée, on la prend dans la main droite, on saisit de la main gauche la ligne bien développée et lovée pour qu'elle ne se mêle pas, et l'on jette simultanément le tout à une distance convenable, qui peut aller de 8 à 10 mètres. On tient alors la ligne de la main droite et l'on attend le poisson.

La Pelote fond peu à peu sous l'action du courant de l'eau qui la baigne, les vers qu'elle contient sortent les uns après les autres, et sont entraînés en formant

une trainée de vers qui dérivent sur la même ligne. Le poisson qui rencontre la ligne de vers, les mange et remonte pour se rendre compte d'où lui vient cette manne imprévue. Or, il arrive bientôt à la pelote qu'il aperçoit garnie de vers en train de se débarrasser de leur gangue terreuse. Comme il ne voit point d'bameçon, celui-ci étant caché, comme il ne voit rien que les appâts, il frappe du nez pour casser la pelote et atteindre plus vite les vers. La Pelote étant ainsi peu à peu démolie, le. poisson trouve tout à coup la plus friande bouchée, la masse d'asticots qui cache le perfide hameçon, il se jette avidement sur elle.....

Or, pour le pêcheur, tout ce manége s'est traduit en coups et tremblements que la ligne a fidèlement conduits jusqu'à sa main. Les coups de nez ébranlent le peignet et sont quelquefois assez forts, tandis que le coup d'attaque est tirant et surprend le pêcheur qui n'y est point accoutumé ; c'est alors qu'il faut ferrer un coup sec, mais pas trop dur.

Certains pêcheurs ont comparé le coup d'attaque à l'effet que produirait sur la main du pêcheur quelque chose que l'on déchirerait.

Quand on pêche à la canne, dans les pelotes, on emploie exactement la même méthode ; mais les pelotes sont plus petites et ne dépassent pas la grosseur d'une forte noix. On se sert d'un hameçon Limerick à palette n° 5 et d'un très-petit plomb carré, monté à 0m,05 de l'hameçon. Le petit plomb est enterré avec l'hameçon dans la pelote, et sert à la maintenir aisément au fond.

On peut même ne pas mettre de plomb et employer l'hameçon seul garni d'asticots.

A la pêche dans les pelotes, que ce soit à la canne ou à la main, il faut toujours prendre soin de les lancer à la même place et dans la même ligne du courant, sans cela il se ferait divers remontages qui ne viendraient pas à la ligne. Une fois ce remontage du poisson effectué, tous demeurent attentifs dans le coup, et chaque pelote ramène un poisson; mais il faut souvent acheter ce résultat par deux ou trois heures de patience.

La nécessité de rester si longtemps le bras tendu et immobile à attendre l'attaque du poisson semble, à certains pêcheurs, un tour de force impossible à exécuter; aussi a-t-on cherché à remplacer le bras par un support immobile et l'attention par un avertissement matériel ; de là est venue la *pêche au grelot* dans les pelotes. Pendant cette pêche, on peut lire, causer, mais il faut éviter avec soin de piétiner sur le bord.

Nous avons décrit aux articles Grelots et Ligne a grelot la manière de confectionner ces petits instruments. On prendra donc la ligne et l'on y montera des pelotes comme nous venons de l'indiquer, en ayant soin que la ligne une fois lancée soit bien tendue, mais sans exagération.

Au premier coup de nez du barbillon démolissant la pelote, le grelot tintera faiblement, appelant le pêcheur à sa canne, et, au coup tirant, il sonnera fortement et par une brusque secousse, mais le pêcheur sera là, il ferrera un coup sec et le poisson viendra à lui, sauf les accidents !

Cette pêche offre un second avantage, c'est qu'on peut se servir d'un assez grand nombre de lignes à grelots simultanément, ce qui augmente naturellement les chances de réussite ; il est bon de n'en pas tendre plus de quatre à la fois, car il faut compter changer les pelotes ou remonter les lignes — comme pour les jeux — au moins toutes les demi-heures, parce qu'il ne resterait plus d'argile, et, comme l'arrangement des pelotes et celui de la bouchée sur l'hameçon

prennent un certain temps, il faut pouvoir mettre huit à dix minutes à monter chaque ligne.

Nous avons expliqué qu'une dissidence se faisait remarquer dans la manière de monter les lignes pour la pêche dans les pelotes ; les uns mettent un bouchon, les autres un plomb, ces objets se ressemblent si peu que les résultats devraient être diamétralement opposés. Ils le sont..... et cependant. tous les deux réussissent !.....

Le plomb offre l'avantage de retenir au fond la bouchée d'asticots après que la pelote est détruite; le liége, au contraire, quand la pelote a disparu, soulève l'hameçon et vient paraître à la surface. Or, quand le fond est de sable fin, sans herbes ni pierres, le premier mode est le meilleur, mais dans le cas contraire, il faut employer le second, sous peine de ne pouvoir retirer sa ligne les trois quarts du temps. De plus, si le pêcheur est inattentif, le bouchon en paraissant l'avertit de rechanger la ligne, aussi croyons-nous que, toutes choses balancées, l'emploi du bouchon est préférable.

A la pêche dans les pelotes, l'attaque du poisson est différente pour chacun d'eux, mais toujours la même pour chaque espèce; aussi le pêcheur expérimenté peut-il — à peu près à coup sûr — savoir, dès les premiers coups de nez, quel est le poisson qu'il va prendre. Nous allons essayer de donner une idée des attaques les plus remarquables.

Si le poisson attaque franchement coup sur coup, c'est un gros Gardon ou un Chevesne; si les coups sont petits, hésitants, et que le coup tirant soit allongé et glissant, sans secousses, c'est une Carpe, une Lotte ou une Anguille. Celles-ci attaquent quelquefois d'une manière brusque et sans chipoter.

Si le coup est vif, brusque et décisif, c'est un Dard, une grosse Perche, ou une Truite de fond. Si l'attaque est brève comme pour la Carpe, et que la ligne se détende au lieu de tirer, c'est une Brême.

Si les coups sont doubles et vifs, le coup tirant coulant et décisif, c'est un Barbeau.

« Il est essentiel — pour la manière de ferrer un poisson, qui est toute différente selon l'espèce — de reconnaître si la Pelote est attaquée par un *Barbillon*, un *gros Gardon*, ou une *Brême*. 1° Le *Barbillon* coupe une Pelote en deux forts coups de nez, et doit être ferré vigoureusement et vite. 2° En raison de sa conformation, la *Brême*, qui est plate, ne peut attaquer les Pelotes que la tête en bas et la queue en haut, verticalement, et la fait rouler trois ou quatre fois avant de la casser. Il faut la ferrer légèrement et sans trop relever la ligne du fond; car, si la Brême a manqué à prendre les hains contenus dans la Pelote, elle peut encore saisir les asticots qui les entourent quand les hains sont débarrassés de la masse de terre grasse. Alors elle emmène doucement la ligne et s'enferre toute seule. » (R. DE SAVIGNY, *Ms.*)

Fig. 827. — Balance à Goujons.

PÊCHE DU GOUJON A LA BALANCE. — On prend (*fig.* 827) du fil de fer ou de cuivre recuit de la grosseur d'une fine épingle. On le ploie en deux parties, et le passant sur un clou, on le tord sur une longueur de $0^m,15$ AD, puis écartant chaque branche DB, sur une longueur de $0^m,15$ DC, on les termine chacune par une petite boucle. On attache à chacune de ces boucles un hameçon limerick droit monté sur une

florence de 0^m,10 de long, BF, CG, de façon que les deux hameçons ne puissent s'accrocher l'un dans l'autre. Ces deux hameçons traînent simultanément sur le fond et remontent souvent deux Goujons à la fois.

Le même système s'applique à la pêche entre deux eaux pour la Perche, etc.

PÊCHE DU SQUALE. — (Voy. Squale.)

PÊCHERIES A POISSON. — Décret du 10 mai 1862. « Art. 10. A l'avenir, il ne sera établi aucune pêcherie à poisson soit sur le domaine maritime, soit sur une propriété privée.

« Les détenteurs de pêcheries actuellement existantes seront tenus, lorsqu'ils en seront requis, et dans les délais ultérieurement déterminés, de justifier de leurs titres de propriété ou des actes d'autorisation. »

Il faut, en effet, distinguer avec soin les *pêcheries*, des *réservoirs à poisson ;* les premiers sont et demeurent prohibés, les seconds peuvent toujours être autorisés; on comprend que les observations attentives des délégués à la Commission de la loi sur la pêche côtière ont dû les conduire à reconnaître la nécessité de restreindre certains modes de pêche défectueux ou dommageables pour l'intérêt commun. Ils ont dû distinguer parmi les établissements qu'on peut former sur les côtes de France, ceux qui sont réellement nuisibles et qu'on *doit* proscrire, de ceux, au contraire, qui, sans inconvénient sérieux, sont appelés à fournir des produits chaque jour plus recherchés.

En effet, tandis que les pêcheries détruisent souvent en une seule marée d'innombrables quantités de petits poissons, les réservoirs les conservent et leur offrent, pour ainsi dire, un refuge où ils grandissent ; et, comme les espèces qui se rendent naturellement dans ces réservoirs sont peu variées, les propriétaires, pour obtenir et garder celles qui ont le plus de valeur, devront les demander à la pêche, de sorte que, sans nuire à cette industrie, ils pourront livrer de nouvelles et abondantes ressources à une consommation qui chaque jour augmente et se développe à mesure que s'étend le réseau des chemins de fer dans notre pays. (Voy. Réservoirs.)

PÊCHERIES FIXES. — Les pêcheries fixes, — prohibées absolument par le décret du 10 mai 1862, — sont les *parcs de pierre*, naturels ou artificiels, les *pêcheries de bois* ou Parcs sur Palots ou *Bouchots*. (Voy. ces mots.)

PÊCHERIES TEMPORAIRES. — On appelle ainsi les *hauts* et *bas parcs* formés de filets tendus sur piquets dans différentes directions sur la côte. Sous le nom de *pêcheries*, ces engins seraient absolument prohibés par l'art. 10 du décret du 10 mai 1862, mais l'art. 3, § 1, les fait rentrer dans la catégorie des filets fixes, permis toute l'année, de jour et de nuit sous les conditions :

1° D'avoir la maille réglementaire de 0^m,025 en carré ;

2° De laisser, entre la ralingue et le sol, un espace vide de 0^m,65 à 0^m,33 de façon à ne jamais arrêter que les poissons voyageurs ; Hareng, Maquereau, Célans, etc., contre lesquels leurs mailles sont tendues.

(Voy. Hauts parcs, bas parcs, etc.)

PÊCHES SPÉCIALES. — Décret du 10 mai 1862. Art. 4. « Tous les filets, engins et instruments destinés à des pêches spéciales, telles que celles des *Anguilles*, « des *Joclets*, *Chevrettes*, *Lançons* et poissons de petites espèces, ne sont assujettis « à aucune condition de forme, de dimension, de poids, de distance ou d'époque.

« L'emploi en est déclaré aux agents maritimes.

« Ils ne peuvent servir qu'aux genres de pêches auxquels ils sont destinés et « pour lesquels ils ont été déclarés.

« S'ils sont employés autrement, ils seront considérés comme prohibés.

« L'usage des foènes, hameçons, n'est assujetti qu'aux mesures d'ordre et de police.

« Les sennes et filets destinés à la pêche des Éperlans et des Mulets sont, s'il y « a lieu, prohibés par les préfets maritimes. »

PÊCHETTE. — (Voy. ÉPUISETTE.)

PECTORALES (Nagooiros). — Ces nageoires, attachées aux os qui représentent l'omopleto et la clavicule ches les memmifères, forment sans controdit les membres antérieurs des poissons. Il est même facile de trouver une grande enalogie ontro le nombre des os qui composent le bras et le main des vertébrés supérieurs ot celul des osselets ou des arêtes qui soutionneut les pectorales.

Le jeu de ces nageoires que l'animal obtient ou ouvrant ou ressorrant les rayons osseux qui les soutionnent, sert à tous ses mouvements. Il faut encore remarquer que le modo d'attache an corps de ces membres est calculé de manière à laisser à l'orgeno sa complète liberté d'action. Ces nageoiros soni en quelque sorte comme pédicellées; derrière l'os d'articulation règno une cavité, une dépression, pour qu'ou besoin la nageoire so colle au corps sans former aucuno saillie nuisible au glissement dens le liquide.

Cetto mobilité si remarquable fait des nageoires pectorales le véritable instrument do direction du poisson; la candale donne lo mouvoment, les pectorales lo modifient dans le sens nécessaire.

Ce sont, en outre, les seulos nageoires efficaces pour procurer au poisson le mouvement de recul sur lui-même. Pour exécuter ce mouvement, la caudale resto étenduo verticalement, la dorsalo de même, l'analo couchéo et les abdominales aussi : le poisson alors egissani à l'envers, reculo, mais la flexibilité de la caudalo qu'il ne peut replier comme les pectorales, offro toujours un inégal effort à l'eau, et cette marcho est pénible, lenio et anormalo ches lo poisson.

Les nageoires pectorales, — j'allais dire les bras du poisson, — lui servent ancoro do support pour lo sommeil, aidées dans le même but par les nageoires ventrales. Appuyé sur ces quatre appuis et sur lo lobe inférieur do sa caudalo, lo poisson se livre au repos sans mouvement. C'est la *station* du sommeil. (Voy. ce mot.)

La partie supérieure, la plus procho du corps, des pectorales est très-souvent rougie par l'afflux dn sang et offre de bellos teintes. Cette convergenco de nutrition vers un organa toujours agissant est conforme au vœu conservateur de la nature.

PECTORALES PÉDICULÉES. — 13me Famille do l'ordre des Acanthoptérygiens.

Poissons souveot de grando taille, très-voraces, à estomac largo, à intestins courts, pouvant vivro assez longtemps hors de l'eau, à causo du pau d'ouverture de leurs ouies.

On les divise en deux genres : 1° *Baudroie*; — 2° *Batracoïdes*.

PEI-ANCHÉ. — Nom languedocien de l'*Ange de mer*. (Voy. ce mot.)

PEI-ESPADE. — Nom provençal de l'*Espadon*. (Voy. ce mot.)

PEI-ESPAZO. — Nom languedocien de l'*Espadon*. (Voy. ce mot.)

PEINTURE DES LIGNES. — (Voy. TEINTURE DES LIGNES.)

PÉLAMIDE A DOS RAYÉ (Scomber polamys, Cuv.). — Acanthopt. Scombér. Long. max. = 0m,35.

Syn. : *Pelamid*, angl.

Forme générale du corps fusiforme, portant une crête cutanée de chaque côté do la queue. De larges écailles formont un corselet à la région coracoïdienne ot pectorale. Le resto des écailles du corps est petit et délicat, passant, sous le ventre, à une espèce do couchonacréo.

Dorseles contiguës : la première de 21 rayons épineux (le troisième le plus grand) réunis par une membrane. La deuxième do 13 non épineux est suivie do 8 fausses nageoires.

Caudele de 21 en haut et 20 rayons en bas, très-échancrée comme dans le Thon dont elle rappelle le forme. Au-dessous d'elle, 6 fausses enales qui so joignent, la véritable do 12 rayons. Ventrales de 6. Pectorales triengulaires de 24, s'incrustant au ropos dans une dépression du corselet.

Généralement plus petite que la Bonite, la Pelemide a lo dos bien noir, manque do raios noires qui traversent les côtes ot descendent au-dessous de la ligne latéralo. Les dents sont coniques, espacées, et en présentent de potites s'elevant dens quelques-nns des intervalles. Cos dents sont peu courbées et placées sur les côtés des mâchoires. Une épino égalemeot espacéo arma chaquo pointe de ces os, et le resto ost disposé en rang ou on cercle. Celles du palais et du vomer sont plus fortes et plus courbes.

La Pélamide paraît en même temps que les Thons en Poitou, en Médoc, à Bayonne et en Provence, elle y reste jusqu'au mois d'octobre, où l'on en prend un grand nombre.

La chair de la Pélamide passe pour être plus délicate et plus estimée que celle de la Bonite.

PÉLAMIDE. — Les côtes de l'Océan, de Rochefort à Bayonne, et celles de la Méditerranée reçoivent les Pélamides au même moment que les Thons et les Bonites. La Pélamide se prend en même temps qu'eux et de la même manière ; on peut employer une ligne à Maquereau, mais plus forte ; on appâte avec un morceau d'étain poli (les écailles du Saumon seraient excellentes) taillé en forme de poisson volant, un morceau de couenne de lard ou la queue d'un Maquereau. L'hameçon est lesté de manière à n'enfoncer que très-peu dans la mer et à produire des jeux répétés, quand il est traîné par le bateau avec une vitesse de cinq milles à l'heure au moins.

Tous les appâts ou amorces employés au reste pour prendre le Thon, le Maquereau ou la Bonite conviennent à la Pélamide. Il faut seulement les assortir à sa grosseur présumée. On la pêche aux mêmes heures et aux mêmes lieux.

PÉLAMIDE COMMUNE. — (Voy. PÉLAMIDE A DOS RAYÉ.)

PELAMYS (Scomber). — (Voy. PÉLAMIDE A DOS RAYÉ.)

PELOTES. — (Voy. PÊCHE DANS LES PELOTES.)

PELOUSES. (Voy. NÉRÉIDES, GRAVETTES, etc.) — Insectes de mer à pattes multiples que l'on trouve sous les pierres, à marée basse ; ce sont des Néréides, excellentes pour amorcer les hameçons et prendre les Soles, Plies, Limandes, les Mulets dans les ports, et généralement *tous les poissons de mer*. Ce genre d'annélides est, pour la pêche de mer, ce que sont les *lombrics* ou *vers de terre* pour la pêche d'eau douce.

PÉOUGUE. — Tramail sédentaire du golfe de Gascogne. Mailles de la flue 0m,054 en carré, aumées 0m,244. Usage du 1er octobre au 1er juin.

PERCA. — (Voy. APRON, PERCHE VULGAIRE, PERCHE GOUJONNIÈRE.)

PERCA ASPER. — (Voy. APRON.)

PERCA CABRILLA. — (Voy. SERRAN proprement dit.)

PERCA CERNUA. — (Voy. PERCHE GOUJONNIÈRE.)

PERCA FLUVIATILIS. — (Voy. PERCHE COMMUNE.)

PERCA GIGAS. — (Voy. MÉROU.)

PERCA PUNCTATA. — (Voy. LOUBINE MOUCHETÉE.)

PERCA SCRIBA. — (Voy. SERRAN ÉCRITURE.)

PERCE-PIERRES. — (Voy. ACANTHOPSIE RUBANÉE.)

PERCHE OU CANNE A PÊCHE. — (Voy. CANNES A PÊCHE [*Choix et confection des*], etc.)

La perche ou canne à pêche est à proprement parler un morceau de bois auquel on attache la ligne.

Nous avons indiqué, dans des articles spéciaux, tout ce qui a rapport à l'histoire, à la confection et au choix de cet instrument si utile au pêcheur. Ici nous ne laissons que quelques extraits et quelques renseignements secondaires, mais non dénués d'intérêt.

Isaac Walton, le père des pêcheurs à la ligne anglais, indique les précautions suivantes pour se procurer de bonnes perches :

« Entre la Saint-Michel et la Chandeleur, dit-il, on coupe une belle branche « de saule, de coudrier, de tremble, etc., de 3 mètres de longueur et 0m,10 à 0m,12 « de circonférence. On la met à plat dans un four chaud jusqu'à ce qu'il « soit refroidi, on la conserve ensuite dans un lieu sec pendant un mois, puis

« on la lie fortement à une règle de bois carrée. Puis, pour la percer dans toute « sa longueur, on prend un morceau de fil de fer de chaudronnier que l'on fait « rougir au blanc, et on perce la gaule en l'enfonçant dans l'axe, tantôt par un « bout, tantôt par l'autre, jusqu'à ce que les deux trous se rencontrent ; on élargit « alors ce trou au moyen de mèches de plus en plus grosses en observant de pro- « portionner le diamètre de ce trou à la grosseur de la perche.

« Cette perche est ensuite bien unie à l'extérieur, on la fait tremper dans l'eau « pendant deux jours, puis on la met dans un lieu couvert où on l'expose à la « fumée jusqu'à ce qu'elle soit très-sèche. Le trou qui a été fait sert à recevoir « deux baguettes, car la perche est en tout formée de trois morceaux qui s'ajustent « les uns aux autres.

« Pour faire la baguette qui doit être ajustée au bout de la perche creuse, on « cueille dans la même saison une baguette de coudrier que l'on fait sécher de « même, on la réduit à une grosseur suffisante pour qu'elle entre dans le trou dont « nous avons parlé, et où elle doit pénétrer jusqu'à la moitié de sa longueur.

« Afin de rendre cette perche complète, on coupe des jeunes pousses droites et « minces d'épine noire, de pommier sauvage, de néflier ou de genévrier, que l'on « dépouille de leur écorce. On les fait sécher en faisceaux qu'on lie avec des ficelles « et on les amincit assez pour qu'elles puissent entrer dans le trou de la canne du « côté le moins gros. Ces trois pièces sont placées les unes au bout des autres au « moyen d'écrous et de vis de manière que les trois morceaux ne fassent qu'un. « De cette manière, lorsqu'on ne pêche pas, les trois morceaux peuvent être enfer- « més dans la canne. »

Au lieu de coudrier, on peut employer le roseau des Indes ; on fixe alors chaque partie à celle qui la porte, au moyen de goupilles pour qu'elles ne se séparent pas en pêche, quand un gros poisson résiste vigoureusement.

Il est facultatif encore de faire la perche avec quatre, cinq ou six morceaux de bois, taillés en biseau, aux bouts qui doivent se rejoindre. Il est nécessaire que ces parties taillées se couvrent exactement sur un espace de $0^m,10$ à $0^m,15$; on les enduit de cire grasse et on les lie par un fil dont on entoure toute la partie ajustée. Ou bien, au lieu de fil, on se sert de soie verte frottée de cire blanche.

On peut faire encore ces perches avec des bois des Iles. Il n'est pas nécessaire que la partie que l'on tient à la main soit légère, les autres parties peuvent être faites avec du bambou, du cèdre, du cyprès ou d'autres bois légers et pliants qu'on colore, si on le juge à propos, en les frottant avec de l'eau-forte (acide nitrique) allongée d'eau dans laquelle on a fait dissoudre un peu de limaille de fer. On polit ensuite avec de la prêle (*Equisetum vulgare*, Lin.). On met plusieurs couches de la solution ci-dessus en polissant à chaque fois.

Lorsqu'on veut pêcher avec des lignes amorcées d'insectes artificiels ou naturels, les perches doivent être légères, et sont faites avec des roseaux de Provence.

PERCHE COMMUNE (**Perca fluviatilis**, Lin.). — Acanthopt. Percoid. Long. max. = $0^m,40$ à $0^m,50$.

Syn. : *Perch*, angl. — *Ringel, Persing, Bürstel*, allem. — *Boccars*, holl. — *Persega*, ital.

Corps oblong, comprimé, assez épais, vert bronze clair, avec 4 à 5 bandes transversales vert bronze foncé. Yeux grands, noirs, opercule terminé en arrière par une pointe aiguë et couvert de plusieurs rangs de petites écailles en avant.

Première dorsale verdâtre transparente de 15 rayons portant en arrière une tache noire. Deuxième dorsale de 14 rayons. Pectorales de 14, ventrales de 6, et anales rouges, celles-ci de 10 rayons, dont les deux premiers seulement épineux. Caudale de 17 rayons, peu découpée et lavée de rougeâtre. Dents petites, langue lisse.

LIB CH. DELAGRAVE ETC^ie^ PARIS 78 R DES ÉCOLES

Mesnel pinx^t^ et lith Phot de la Blanchère

PERCHE DE RIVIÈRE

(Perca fluviatilis Lin)

[illegible] Brochets, Perches et Gardons, qui [illegible] vivant dans ces [illegible] de Perches.

[illegible] Il est vrai que [illegible]

[illegible] 1868, nous [illegible] parmi lesquelles nous avons trouvé [illegible] parfaitement mûre et les animalcules très-vivants, tandis que [illegible] ovaires peu développés et ses œufs en grappes embryonnaires.

PERCHE COMMUNE. — La Perche préfère, dans une rivière, [illegible] rapides du fil de l'eau, et elle se nourrit indistinct[illegible] hors de l'eau, pour [illegible]

[illegible]



Préopercule dentelé, l'opercule osseux, terminé par deux ou trois pointes aiguës. Quelquefois le sous-orbitaire et l'huméral dentelés faiblement.

Chez quelques individus, les larges bandes verticales noirâtres ressemblent plutôt à des reflets se présentant sous certaines incidences de lumière. Chez d'autres, ces bandes sont à peine visibles Elles s'effacent, chez tous, à mesure que le poisson est depuis plus longtemps hors de l'eau ; elles sont ordinairement inégales en longueur. (Voy. Temps de frai.)

La chair de la Perche est une des meilleures des poissons d'eau douce, elle est ferme, blanche, de bon goût et de facile digestion. C'est un animal qui n'arrive jamais à une grandeur considérable, une Perche de 2 kilogr. est un phénix très-rare ; les plus belles pèsent 1 kil. à 1 kil. 500 gr.

La Perche doit être écaillée avant qu'elle soit sèche, parce qu'alors il devient si difficile d'arracher les écailles qu'il faut, pour le faire complétement, la plonger dans l'eau chaude. En vidant les Perches à mesure qu'on les prend, leur chair se conserve plus ferme, et en jetant les intestins dans l'eau, on assure le coup, car les autres Perches s'amassent là pour les dévorer.

Peu de poissons sont aussi bien armés pour l'attaque par ses sauts, et pour la défense par ses nageoires dorsales et anales et ses opercules. C'est un poisson carnassier au premier chef, mais il trouve son maître dans les eaux où il habite, — et il se tient partout où l'eau est claire et le petit poisson abondant, — ce maître, c'est le Brochet. Si on le nomme le lion des eaux douces, la Perche sera assimilée au tigre ou à la panthère, et sa robe barrée sera un point de plus de rapprochement. Cependant, la Perche barrée est si bien armée, qu'il faut au Brochet une faim terrible pour l'attaquer : et cependant, il le fait avec succès ; il semble même aimer ce poisson, puisque beaucoup de pêcheurs amorcent leurs bricoles avec de petites perches auxquelles ils prennent soin de couper la dorsale et l'anale

La Perche a, de plus, pour ennemis les oiseaux d'eau, Plongeons, Harles et Canards, qui lui font une chasse très-active. Rudolphi a compté sept espèces de vers intestinaux vivant dans ses viscères. (Voy. Parasites.) Enfin, le tonnerre et les éclairs font périr un grand nombre de Perches.

On fait, en Laponie, une excellente colle forte avec la peau de ce poisson ; il est vrai que, dans ce pays la Perche atteint, dit-on, la fabuleuse dimension de 1m,35 de longueur. Dans nos pays elle reste toujours bien loin d'une pareille taille, mais on a cru constater que la dimension du poisson était toujours proportionnelle à la grandeur de la masse d'eau où il vit ; ainsi, dans les étangs et réservoirs, ne dépasse-t-elle guère une longueur de 0m,20 à 0m,25.

La Perche évite soigneusement l'eau salée et se plaît mieux à la source des rivières que près de leur embouchure. Comme plusieurs autres poissons d'eau douce, elle présente un phénomène qui pourrait faire supposer qu'elle fraye deux fois par an, à moins que certains individus, très en retard par une cause quelconque, ne retiennent leur semence et leurs œufs mûrs pendant six mois dans leur abdomen. A la fin de septembre 1866, nous avons pris, dans les eaux du Rhin, des Perches de 0m,20, parmi lesquelles nous avons trouvé trois mâles dont la laitance, à l'état de lait, était parfaitement mûre et les animalcules très-vivants, tandis qu'une femelle de même taille portait ses ovaires peu développés et ses œufs en grappes embryonnaires.

PERCHE COMMUNE. — La Perche préfère, dans une rivière, les *côtés* du courant aux parties rapides du fil de l'eau ; et elle se nourrit indistinctement d'insectes, de vers et de petits poissons ; elle s'élance hors de l'eau, pour saisir en été, les cousins, tipules, etc.

La Perche se tient généralement près de la surface, à un mètre environ de profondeur, elle profite, pour s'embusquer, des touffes de plantes aquatiques, des anfractuosités du bord, elle contourne doucement et cauteleusement le rivage, et tout à coup s'élance comme un trait sur les petits poissons qui passent à sa portée ou qui sont surpris par elle hors de leurs refuges. Patiente, rusée, défiante, la Perche épie, chasse : elle fait penser au chat,... elle en a en même temps la souplesse.

Pour pêcher la Perche, il faut une ligne forte mais mince ; ce poisson une fois pris ne se défend pas, il est sur le pré avant d'avoir fait des efforts sérieux. Il faut une ligne mince pour endormir sa méfiance et tromper sa gloutonnerie. Un seul brin de florence suffit, mais il faut en faire une avancée d'au moins deux mètres. La Perche cependant emploie un bon moyen pour se remettre en liberté, elle s'efforce quand elle est prise de couper la monture de l'hameçon avec ses

deuts. Malgré cela, nous osons pêcher la Perche sur un ou deux crins, et nous en prenons une plus grande quantité qu'avec la florence dont le brillant lui fait peur.

Il faut faire choix d'une flotte qui soit la plus petite possible et parfaitement équilibrée pour se tenir verticalement dans l'eau, afin que le pêcheur soit constamment averti de l'attaque de la Perche, attaque quelquefois comme foudroyante.

Ordinairement elle attaque par une ou deux secousses, et plonge franchement, emportant la flotte sous l'eau ; c'est une attaque à laquelle on ne se méprend pas, quand on l'a vue quelques fois.

Pour pêcher la Perche, on se sert du ver rouge *le plus vif possible*, et que l'on renouvelle souvent pour qu'il frétille sans cesse. On emploie également de petites grenouilles que l'on laisse nager et que l'on enferre par la peau du dos sur un hameçon n° 1, ou de petits vérons quand on pêche au vif. Les pattes d'écrevisses crues font également bien ; à défaut de Vérons, on prend le Gardon, le Goujon, l'Ablette, etc.

Les grosses Perches se tiennent ordinairement plus au fond ; il faut les pêcher au vif avec une bricole de deux hameçons n°s 9 à 12. On l'empile sur une très-forte florence ou une corde de crin en six brins.

Le meilleur moment pour pêcher la Perche est en août, le matin au point du jour. Masqué par un gros arbre, le pêcheur fera passer sa canne par-dessus les roseaux et laissera descendre dans l'eau sa ligne toute en florence, ou mieux en crin et sans flotte aucune, si l'eau est très-claire. Puis quand l'esche de ver rouge qu'il a mis à l'hameçon sera descendue jusqu'au fond de l'eau, il la fera remonter à la surface en élevant la main et le bout du scion, puis la laissant redescendre la fera remonter, et ainsi de suite, par un mouvement lent et régulier.

Le ver frétillant dans l'eau claire est un appel séduisant, auquel ne résistent pas les Perches des environs, elles arrivent sans méfiance, car elles ne voient ni plume, ni bouchon. Le pêcheur n'a pour se guider que la sensibilité de son tact, il sent à la tension du fil de la ligne que la Perche tient le ver, l'attaque, et qu'il faut ferrer parce qu'elle l'entraîne ; il faut remarquer que c'est surtout en remontant le ver que l'on sent le mieux la résistance du poisson qui se laisse entraîner. Cette manière de pêcher, que l'on nomme souvent *pêche à la Branlette*, rapporte plus de Perches moyennes et petites que de grosses qui ne s'y laissent pas prendre. Pour les avoir, il faut escher vif une petite bricole de deux n°s 12, avec un Véron que l'on ne lance pas comme les esches ordinaires, mais qu'on laisse tomber doucement aux places où la Perche se tient le plus volontiers, c'est-à-dire entre les roseaux qui bordent les rives, ou un peu en avant d'eux, sous les roches avancées dans l'eau, entre les racines des gros arbres.

On doit souvent changer de place à cette pêche, parce qu'il faut aller chercher le poisson ; mais si l'on vient de manquer une Perche en un endroit, il faut y retendre de suite, elle est assez vorace et assez peu prévoyante pour y retourner le plus souvent.

La Perche se prend parfaitement bien aux *pater-noster*, aux *jeux* et surtout à ceux de *notre système ;* quand l'eau monte, on la prend aux cordées de fond, elle suit alors les petits poissons qui gagnent la rive.

On la prend aussi très-bien *au grelot*. (Voy. tous ces mots.)

Dans tous les cas, il ne faut pas ferrer la Perche trop fort, car elle a la bouche tendre, et si elle n'est accrochée qu'au palais et aux lèvres, ce qui arrive souvent, elle achève en se débattant de déchirer la peau et s'échappe. Nous conseillons donc toujours une bricole, mais très-petite, car la Perche est sensible, et quand les deux dards seront pris, il est peu probable qu'elle fasse des efforts assez violents

pour se décrocher; elle tire fortement, mais elle ne bondit généralement pas, et les poissons qui bondissent sont ceux réellement difficiles à noyer.

Quant au temps de pêche de la Perche, il faut se reporter au *calendrier du pêcheur* et à l'*emploi des esches par individus et par saison ;* cependant nous devons faire ici quelques remarques supplémentaires. Pendant les jours orageux et chauds de l'été, quand souffle le vent du midi, la Perche chasse toute la journée ; dans les autres jours, elle mord beaucoup le matin, un peu le soir, point le jour. De novembre en février suivant la température, elle ne mord plus aux esches, à moins que le temps ne soit très-doux et qu'on ne la pêche qu'au vif.

Quand l'endroit où l'on pêche présente un grand fond d'eau, on peut mettre plusieurs hameçons à sa ligne: de 2 à 4, ou 5. On empile ces hameçons sur des soies de sanglier placées à 0m,30 l'une au-dessus de l'autre, ou mieux on se sert d'une ligne de pater-noster, ainsi qu'on le fait dans les docks de Londres, où la Perche est très-abondante et où l'on en prend ainsi de grandes quantités.

La plupart des pêcheurs choisissent un hameçon assez fort pour prendre la Perche, — en général des nos 4 ou 5, — nous sommes d'un avis absolument différent, et, nous fondant sur le peu de résistance des membranes qui revêtent la gueule de la Perche, nous cherchons à la prendre par l'estomac et nous y réussissons en nous servant d'hameçons limericks à palette nos 10 à 12, avec lesquels nous avons pris et ramené des Perches de 1 à 2 kilog.

PERCHE DE MER. — Nom souvent donné au *Serron.* (Voy. ce mot.)

PERCHE DES VOSGES. — Acanthopl. percoides. Long. max. = 0m,18.

Cette variété remarquable de la Perche commune habite les lacs de Longemer et de Gérardmer, dans les Vosges; elle a été trouvée par M. Godron, qui l'a communiquée à M. Blanchard, auquel nous devons une figure de la partie antérieure de cet animal.

Cette Perche a le corps moins élevé que l'espèce ordinaire, la forme des pièces de l'opercule est différente. Cette variété n'offre d'ailleurs aucune importance au point de vue de la pêche ou de l'acclimatation. D'une taille toujours petite, elle demeurera confinée dans ses deux étangs des montagnes et n'intéressera que le classificateur.



Fig. 628. — Perche goujonnière (*Perca cernua*, Cuv.).

PERCHE GOUJONNIÈRE (**Parca cernua**, Cuv.). — Acanthopl. percoid. Long. max. = 0m,20. — Poids max. = 100 gr.

Syn. : *Ruffe*, angl. — *Schroll*, dan. — *Raulbarsch*, all.

Corps oblong, comprimé, très-visqueux, tête et dos vert jaunâtre, yeux très gronds et noirs, fossettes creusées sur les os de la joue, du museau et des mâchoires. Côtés jaune argenté, tachetés de noir irrégulièrement. Écailles rudes, dents très-nombreuses. Elle diffère de la Perche, tout d'abord, parce qu'elle n'a qu'une seule dorsale parsemée de petites taches foncées. Elle se nourrit de fretin et d'insectes.

On le trouve surtout dans la Moselle, où elle porte le nom de Gremille, et dans la Seine. (Voy. TEMPS DE FRAI.)

Ce petit poisson (*fig.* 828) a la vie très-dure, il est moins haut de corps et moins comprimé que la Perche, la bouche n'est pas fendue jusque sous l'œil, mais les lèvres sont peu protractiles : 7 rayons branchiaux. Dents en velours, dents pharyngiennes en cardes.

La dorsale commence au-dessus de l'opercule qui est terminé en épine pointue. Elle a 14 rayons durs, 5e et 6e les plus grands, et 12 mous. Anale : 7 rayons, caudale en croissant, 17 rayons. Pectorales arrondies, 13 rayons très-mous ; ventrales, 6 rayons dont un épineux.

Écailles de médiocre grandeur, semblables à celles de la Perche ; 37 vertèbres. L'un des plus jolis poissons dans un Aquarium, mais l'un des plus voraces.

PERCHE GOUJONNIÈRE. — On ne prend guère la *Perche goujonnière* que pendant la belle saison, elle va volontiers en troupes : l'hiver elle se retire dans les grands fonds d'eau et l'été elle recherche les fonds de sable : on la trouve un peu partout, également dans les torrents et dans les marais tranquilles.

Dans le Rhin et la Seine on en prend beaucoup, au confluent des petites rivières avec ces fleuves.

On esche sa ligne avec un petit ver rouge, et cet appât semble trop tentant au poisson pour qu'elle résiste longtemps.

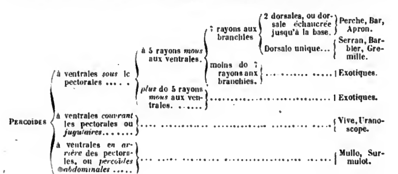
PERCO. — Appellation de la *Perche* en provençal. (Voy. ce mot.)

PERCOT. — Nom sous lequel les pêcheurs du Nord et du Pas-de-Calais désignent la *Perche*. (Voy. ce mot.)

PERCOIDES. — 1re Famille des Acanthoptérygiens. Elle a pour type la Perche commune, et comprend des poissons à corps oblong, couvert d'écailles généralement dures ou âpres, dont l'opercule ou le préopercule, souvent tous les deux, ont les bords dentelés ou épineux, et dont les mâchoires, le devant du vomer et presque toujours les palatins sont garnis de dents. Le plus grand nombre est pourvu d'une vessie natatoire.

La chair de ces poissons est généralement saine et agréable.

Cuvier les a divisés en huit genres, et, comme l'importance de cette famille est énorme, puisque ses représentants sont répandus dans toutes les eaux douces et salées du globe, nous allons donner un tableau de leur classification, d'ailleurs très-difficile. Les principales subdivisions ont été tirées du nombre des rayons des ouïes, de celui des nageoires dorsales et de la nature des dents.



PERDRIX DE MER. — Nom populaire de la *Sole*. (Voy. ce mot.)

PERISTEDION. — (Voy. Malarmat.)

PERLON (Squalus cinereus, Gmel.). — Chendropt. à branchies fixes; plagiesteme.

Ce Squale a 7 ouvertures branchieles très-larges, les dents en scie semblables aux dents inférieures du Griset et le museau pointu comme celui du Squale nez (*Squalus cornubicus*).

PERROQUET DE MER. — Acanthept. Labroid. Long. max. = 0m,25.

On appelle ce poisson *Castric* en Bretagne : c'est le *Crenilobre rupestris* (Yar.)? (voy. ce mot), mais neus laissens ici la descriptien de Noël (*m. s.*) qui est fort exacte pour l'animal, et peut être utile aux pêcheurs.

Tête en coin, petite, caractérisée par un creux placé entre le sommet et le museau. Dents nombreuses, pointues, sur une seule rangée et occupent le partie antérieure. Narines situées près des yeux; œil petit, iris orangé, pupille noire, pourvue d'une membrane clignotante. Derrière est une tache brunâtre allongée, qui fait ressortir l'effet des autres couleurs.

Couleur générale vert bleu, avec un tressis maillé rouge-brique qui règne sur tout le corps. Sur la tête, à partir de l'opercule la couleur rouge s'allonge en petits rubans qui ressortent d'autant plus que le vert de la tête est généralement plus foncé.

Ligne latérale parallèle au dos, mais fortement courbée à la queue. D = 15 + 9. Brune ou verte traversée par des stries orange sombre. P = 14. Larges, arrondies, jaune orange clair. V = 1 + 5. Très-rapprochées, vert-de-gris A = 4 + 9. Brune ou verte traversée par des stries orange sombre. C = 13. Égale, légèrement arrondie.

PÉTEUSE. (Voy. Bouvière.)

PETIT RIEUX. — Synonyme de *Demi-folle* et de *Petites cannières*. (Voy. ces mots.)

PÉTIT SARGUE. — (Voy. Sparaillon.)

PETITE CAUDRETTE. — (Voy. Caudrette.)

PETITE ROUSSETTE. — (Voy. Roussettes, § 2.)

PETITES CABLIÈRES. — (Voy. Cablières [*Petites*].)

PETITE ÉTRILLE. — (Voy. Crabes.) La petite Étrille, — bien petite, puisqu'elle n'a qu'un ou deux centimètres de largeur, — le *Portunus pusillus*, se trouve communément à marée basse sur les sables de nos rivages. Sa carapace est bosselée, dépourvue de poils comme celle de la grande étrille, ses pattes postérieures sont terminées en fer de lance, et quant à ses qualités natatoires, elles sont à la hauteur de celles de son chef de file.

PETITE SCORPÈNE (Scorpæna parvua, Lin.). — Acanthopt. joues cuirassées; 2 dorsales. Long. max. = 0m,20.

Syn. : *Rasquasso*, Nice. — *Scrofonello*, Ital.

Brune, écailles petites, nombreuses; plus de 60 sur la ligne latérale. Les membranes sont en plus grandes messes que chez la grande Scorpène avec laquelle elle a tant de ressemblance qu'on a cru qu'elle n'en était qu'un sexe.

Mêmes rayons des nageoires que la *grande Scorpène*. (Voy. ce mot.)

PETITE SCORPÈNE. — Ces poissons, à épines dangereuses, vivent en troupe dans les endroits rocailleux des côtes de la Méditerranée, mais plus près de terre que la grande espèce. La petite Scorpène se montre aussi dans la Manche : on l'a prise à Caen.

PETITES CANNIÈRES. — Sorte de *Cibaudière* employée dans la Manche et en Bretagne. (Voy. Cibaudière.) Mailles de 0m,054 en carré.

PETITES PENTIÈRES. — (Voy. Petites cannières.)

PETROMYZON FLUVIATILIS. — (Voy. Lamproie de rivière.)

PETROMYZON PLANERI. — (Voy. Ammocœte.)

PETROMYZON MARINUS — (Voy. LAMPROIE MARINE.)

PÉTROMYZONIDES (Famille des) (**Petromyzonidæ.**) — Poissons de l'ordre des Cyclostomes (voy. ce mot), caractérisés par des nageoires dorsales et anales, 7 branchies de chaque côté du cou, avec des orifices en boutonnières. Pas de vessie natatoire; pas de pectorales, ni de ventrales.

PEUPLIER (*Populus*). — Nous nous contenterons de dire que le peuplier compose un genre d'arbres de la famille naturelle des Amentacées. Tout le monde en connait les différentes espèces en France : nous rappellerons brièvement leurs noms.

Ce sont : le *P. blanc* (*P. alba*) appelé souvent *Blanc de Hollande* ou *Ypréau*, aux feuilles cotonneuses et argentées en dessous. Son bois est dur, liant, susceptible de poli, ne se déjette pas et peut fournir d'excellentes *premières* et *secondes* pour les cannes rustiques. Les rejets de cet arbre, quoique droits, ne forment pas de bons scions, parce que, très-pliants en vert, ils sont peu élastiques et deviennent très-cassants quand ils sont secs. Une des qualités de ce bois, pour le pêcheur, c'est d'être léger.

Le *peuplier-tremble* (*P. tremula*) simplement *tremble*, mou, peu droit, chanvreux, n'offre au pêcheur aucune ressource pour ses instruments favoris. A grand' peine prendrait-on une perche de ce bois pour faire un pied de gaule grossière.

Le *peuplier noir* (*P. nigra*) présente un bois un peu meilleur, mais encore à fibres lâches et difficiles à polir. Les jeunes rejets sont si ployants qu'on peut en faire des liens, ce qui les exclut sans retour de la confection des *scions en vert*. Nous ne les avons jamais essayés en sec : il est probable que, comme à tous les bois tendres, il faudra leur conserver leur écorce si l'on veut qu'ils ne soient pas extrêmement fragiles et sujets à se déjeter à l'eau.



Fig. 829. — Pharillon

Le *peuplier pyramidal* (*P. fastigiata*) ou *peuplier d'Italie*, donne d'assez bons *pieds de cannes*, en prenant soin de les débiter dans le bois de fil, près du cœur. Ce n'est pas encore un bois à polir, mais il peut remplacer une *première* ou une *seconde* quand un accident est arrivé. Les rejets ne valent rien du tout comme scions, la moelle est trop grosse, le bois trop cassant et sans consistance.

Le *peuplier de la Caroline* (*P. virginiana*) est celui dont le bois a le plus de qualités comme compacité, poli et solidité. Les jeunes rejets ne valent pas plus que les précédents, et d'ailleurs ne viennent pas droits et montrent toujours une courbe assez prononcée dès la racine.

PHARILLON. — *Petit phare :* sorte de réchaud en fer (*fig.* 829) dans lequel on fait, en dehors du bateau, un feu clair et vif pour la pêche de nuit. La douille en fer qui termine le réchaud, est emmanchée d'une perche de un mètre à $1^m,50$ que l'on attache en dehors du bateau, de sorte que le pharillon pende au-dessus de l'eau.

PHARYNGIENS LABYRINTHIFORMES. — 10me Famille de l'ordre des Acanthoptérygiens.

Ces poissons, tous exotiques, présentent la singulière faculté de pouvoir ramper à une assez

grande distance des eaux douces dans lesquelles ils vivent. En effet, la disposition de leurs pharyngiens supérieurs, divisés en petits feuillots qui forment des cellules closes contenant de l'eau, ne laisse tomber celle-ci que peu à peu sur les branchies et les maintient humides.

On divise cette famille en huit genres : 1° *Anabas* ; — 2° *Polyacanthe* ; — 3° *Macropode* ; — 4° *Hélostome* ; — 5° *Osphrorène* ; — 6° *Trichopode* ; — 7° *Spirobronche* ; — 8° *Ophicéphale* ;

PHARYNGIENS (os). — L'appareil osseux qui soutient l'appareil respiratoire et dont font partie les pharyngiens est très-compliqué, comme toutes les pièces osseuses des poissons. Généralement l'appareil branchial est soutenu par quatre arcs osseux formés chacun de 3 os courbes articulés par synchondrose les uns à la suite des autres (*fig.* 830). Ces arcs branchiaux ont leur bord creusé en gouttière sur laquelle viennent s'articuler les deux pointes de chevrons qui constituent les peignes de la branchie. Ces lamelles sont le plus souvent cartilagineuses.

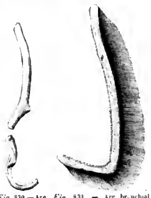


Fig. 830. — Arc branchial de la Carpe.

Fig. 831. — Arc branchial épineux du Brochet, avec sa branchie

Le bord opposé de l'arceau qui est tourné vers l'ouverture de la bouche est arrondi, mais hérissé d'aspérités de formes extrêmement variées, ce sont des dentelures (*fig.* 831) qui empêchent les corps étrangers de pénétrer avec l'eau dans les peignes de la branchie, et de venir blesser la muqueuse respiratoire.

Fig. 832. — Exemple de dents pharyngiennes supérieures à crans (Vieille rouge, *Labrus olbiventris*).

Ces aspérités ont encore un autre objet, elles servent à retenir la proie et viennent en aide ainsi à des plaques osseuses de formes assez diverses qui sont attachées dans la peau du pharynx, sous le crâne, et portent le nom d'*os pharyngiens supérieurs.* Presque toujours ils supportent l'articulation supérieure des arcs branchiaux dont l'autre extrémité s'articule avec le système de l'os lingual.

Ces os pharyngiens supérieurs prennent dans certaines espèces carnassières un développement considérable, par l'addition de stylets et de crans divers (*fig.* 832).

Derrière les branchies, au-dessous de l'ouverture de l'œsophage, se trouvent également d'autres pièces osseuses portant des dents destinées soit à retenir la proie, soit à une vraie mastication. Ce sont les pharyngiens inférieurs (*fig.* 833) ; les Labres, les Scares, les Pleuronectes, les Cyprins présentent des exemples remarquables de cette conformation. (Voy. DENTS PHARYNGIENNES.)

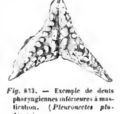


Fig. 833. — Exemple de dents pharyngiennes inférieures à mastication. (*Pleuronectes platessa.*)

PHASTIER OU PHESTIER. — (Voy. FASTIER.)

PHOSPHORESCENCE. — On nomme phosphorescence la propriété qu'ont certains poissons et certains vers, dans des circonstances encore non expliquées, de dégager, comme le phosphore dans l'obscurité, de la lumière sans chaleur sensible et sans combustion apparente. Non-seulement les poissons vivants offrent très-souvent ce phénomène, mais encore les poissons morts, surtout quand ils éprouvent un commencement de décomposition.

Les eaux de la mer sont souvent très-phosphorescentes : on attribue ce fait à des quantités

innombrables de petits mollusques qui vivent suspendus à la surface des flots, mais le phénomène n'est pas encore expliqué d'une manière certaine. Pour la phosphorescence des poissons, plusieurs opinions se font jour; ce qui prouve que la nature n'a point encore livré le secret de ce phénomène.

On a longtemps attribué la phosphorescence des eaux de la mer aux débris de poissons morts qui flottaient dans les eaux. Cette opinion, qui n'est pas soutenable après un instant de réflexion, lorsqu'on pense à l'énormité des espaces simultanément phosphorescents, reculait d'ailleurs, à notre point de vue, la solution sans la résoudre. Il fallait toujours en revenir à cette question : qu'est-ce qui rend la chair du poisson phosphorescente ?

Ici je ne sache pas qu'aucune réponse satisfaisante ait été faite jusqu'à ce jour. Nous en sommes réduits à l'explication de Sganarelle : la chair du poisson est phosphorescente parce qu'elle brille le soir. Des recherches consciencieuses et délicates faites sur la phosphorescence des eaux ont amené la découverte de quelques-uns des innombrables animalcules qui fournissent la lumière aux flots. D'après Rigaut, etc., le *noctiluque miliaire* de Lamarck serait l'infusoire qui fournirait le plus de phosphorescence aux eaux de la mer. Ajoutons-y la propriété du même genre dont sont doués certaines Méduses, des Astéries, des Néréides, des mollusques même, et nous aurons une faible idée des ressources lumineuses de la grande mer. Mais toutes ces découvertes ne font pas avancer d'un pas la question de la phosphorescence des poissons, laquelle, d'ailleurs, est *sui generis* et du même ordre que celle des infusoires, méduses, etc., etc.

Spallanzani, à la suite d'un grand nombre d'expériences sur la lumière de l'*Aurélie phosphorique* de Peron et Lesueur a cru reconnaître que la source de la phosphorescence résidait dans la sécrétion d'un liquide visqueux qui suinte à la surface des organes. Si, même, on mêle cette liquour à d'autres liquides, ceux-ci peuvent devenir plus ou moins phosphorescents. Réaumur avait observé le même fait au sujet d'une *Pholade*, et Milne-Edwards a vu se renouveler la phosphorescence de ces mollusques.

Quant à nous, nous ne faisons nulle difficulté de nous rallier à l'opinion de Spallanzani et de voir dans le mucus gélatineux qui revêt le corps des poissons et que sécrètent la ligne latérale et les pores de la tête, la source de la phosphorescence de ces animaux. Aussi me trouvé-je, sous ce rapport, en complète opposition avec M. Moquin-Tandon qui, dans le *Monde de la mer*, n'a pas hésité à écrire que « la plupart des animaux lumineux paraissent maîtres de leur phosphorescence, comme les vers luisants de leur petit fanal. » Cela peut être vrai des infusoires noctiluques et des méduses, mais ne l'est certes pas du poisson *mort*, le plus phosphorescent de tous et auquel, en écrivant sa phrase et celles qui l'ont suivie, l'éminent professeur n'avait point songé.

Dernièrement M. E. Duchemin vient de faire, à propos de la phosphorescence de l'huître, une découverte du plus haut intérêt et qui pourrait nous amener à penser même que la sécrétion gélatineuse des poissons n'est peut-être, comme celle de l'huître, que le milieu où vit un infusoire phosphorescent par lui-même, *motu proprio*. Mais, hélas! notre solution fuit devant nous; elle descend d'un degré dans l'échelle des êtres, et ne s'explique pas mieux pour cela.

« Quant à ce ver marin, dit M. E. Duchemin, il est doublement phosphorescent, puisqu'il l'est par lui-même, et qu'en même temps il a le pouvoir d'élaborer un genre de *mucosité* qui l'est aussi. Que l'animal déverse un liquide sur telle ou telle partie de l'huître, et nous aurons sur son passage une traînée lumineuse. »

Est-il plus simple d'attribuer la lueur à ce mucus d'un ver microscopique que de l'attribuer au mucus du poisson lui-même? Évidemment non. L'un et l'autre de ces liquides peuvent ou ne peuvent pas l'être, et la question ne marche pas davantage pour cela; elle n'a pas avancé d'un pas, au contraire, elle recule vers l'infiniment petit, où l'observation est moins sûre et les aberrations de la vue plus grandes. Il faut attendre.

PHOXINUS CYPRINUS ou **PHOXINUS LÆVIS**. — (Voy. Véron commun.)

PHRYGANE JAUNE. — (Voy. Frigane jaune et Stone-fly.)

PHYCIS BLENNOIDES. — (Voy. Mealu barbu.)

PHYCIS TINCA. — (Voy. Tanche de mer.)

PIBALE. — Nom que l'on donne à Bordeaux à la *Lamproie* encore petite. (Voy. ce mot.)

PIBEAUX. — On appelle ainsi les *Anguilles* en Vendée. (Voy. ce mot.)

PICAREL COMMUN (**Sparus smaris**, Lin.). — Acanthopt. ménoid.

Syn. : *Marida*, grec. — *Coramel*, espag. — *Agon*, *meridola*, ital.

Corps d'un gris plombé sur le dos, côtes et flancs argentés, une tache noire sur les côtés; se

distingue des *Mendoles* par l'absence de dents au vomer et le corps plus allongé. Œil grand; le sous-orbitaire recouvrant presque tout le maxillaire quand la bouche est fermée (*fig.* 834).

Bouche moyenne, mâchoires égales, très-protractiles; l'articulation des os de la bouche est très-compliquée.

D = 11 + 11. A = 3 + 9. C = 17. P = 17. V = 1 + 5.

La caudale est peu fourchue, les pectorales étroites et ollongées. Ligne latérale large.

Fig. 834. — Picarel commun (*Sparus smaris*, Lin.)

Ces poissons vivent, comme les Mendoles, sur les côtes vaseuses et herbeuses de la mer, et s'y nourrissent de petits poissons et de mollusques.

PICAREL GAGAREL (Smaris gagarellus, Cuv.). — Acanthopt. ménid.

Corps élevé plus que tous les autres, outant que celui des Mendoles; rayé et taché de bleu sur la tête, le corps, la dorsale et l'anale; la caudale sans points bleus; tache brune plus large à la dorsale, quatre rayons.

Pourrait bien n'être qu'une variété de sexe du *P. alcedo*.

PICAREL MARTIN-PÊCHEUR (Smaris alcedo, Cuv.).

Plus élevé que le *P. commun*, il a aussi l'œil plus petit, la dorsale et l'anale plus hautes. Dos gris à reflets dorés, côtés argentés, ventre jaune verdâtre; un trait bleu du museau à l'œil, et d'autres bandes de même couleur sur la tête et sur l'opercule; de même sur tout le corps Dorsale, anale, caudale, jaune vif taché de bleu, tache brune sur la dorsale. Ventrales bleuâtres et rouges au bas, bordées de jaune. Pour le nombre des rayons, voy. le P. COMMUN.

PICAUD. — (Voy. PLIE.)

PICHETTES. — (Voy. BALANCES et BALANCES DOUBLES.)

PICOT. — Nom ardennais de l'*Épinoche*. (Voy. ce mot.)

PICOTS DE GRELOT OU DE CANNE. — (Voy. CANNE et LANCE.) On désigne sous le nom de *picot*, *fer*, *lance*, un morceau de fer, en forme de pointe, implanté dans le dessous de la poignée ou de la bobine du grelot et qui sert à enfoncer en terre, dans la rive, pour maintenir l'engin en place (*fig.* 836).

Fig. 835. — Différents picots de canne.

On emploie également le mot *picot* pour désigner la lance de même nature dont est garni le bas d'une canne à pêche bien faite; cette lance sert à la planter en terre soit pendant la pêche, soit pendant le repos et à mettre ainsi la canne même et la ligne à l'abri de tout accident (*fig.* 835).

Cette lance enfin n'est pas une arme à dédaigner en certaines rencontres avec des chiens errants ou peu aimables de caractère ; si elle ne les perce pas d'outre en outre, — ce à quoi on regarde à deux fois, car il faudrait souvent payer le dégât, — elle les tient au moins en respect et garantit les mollets du pêcheur, chose à laquelle il tient ordinairement... qu'il en ait peu ou prou !...

Le picot d'un grelot sert encore quelquefois à passer dans l'ouïe d'un poisson trop gros pour être enlevé avec la ligne, alors que noyé il est amené au bord et que l'épuisette ne répond pas à l'appel qu'on lui fait toujours — à ce moment du fond du cœur — dans un cas semblable. Il vaut mieux un peu défigurer son poisson, même lui enfoncer le picot dans le ventre, que de le perdre sans remède. C'est ce que nous faisons sans aucune miséricorde, et le poisson arrive sur la rive embroché ou accroché par les ouïes.

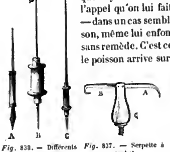


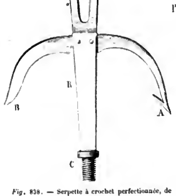
Fig. 838. — Différents picots de grelots.

Fig. 837. — Serpette à crochet.

Cet emploi du picot peut être avantageusement remplacé par celui d'un petit instrument dont l'usage est multiple et ne saurait être trop recommandé. C'est un crochet portatif. La figure 837 montre la forme que nous avions adoptée, et le crochet B se referme sur le manche C, comme la serpette ordinaire ; A se referme de l'autre côté, de sorte que l'ensemble n'est pas plus embarrassant qu'un couteau ordinaire.

M. de Savigny, habile amateur, auquel nous devons plusieurs perfectionnements, a su améliorer cet instrument comme (*fig.* 838), en joignant à la serpette B et au crochet-hameçonné A, se refermant en R sur le manche, une fourche à canne D, dont l'utilité est de tous les instants. (Voy. ce mot.)

Les deux systèmes précédents peuvent



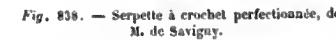

Fig. 838. — Serpette à crochet perfectionnée, de M. de Savigny.


Fig. 839. — Crochet et serpette droite, avec leur manche.

Fig. 840. — Crochet à double forme, sans serpette.

Fig. 841. — Crochet à masse pour la pêche des gros poissons.

encore être avantageusement modifiés : les figures 838 et 839 comportent en effet l'emploi d'une vis C, ce qui est trop long à installer : la jointure de l'outil de fer au manche doit être faite par une fermeture dite à bayonnette, cela est mis d'un seul coup.

La figure 839 montre un crochet muni d'une lame tranchante ou serpette droite ; la figure 840, un crochet double, formant foëne et crochet tout à la fois. Ces deux outils, de même que les deux précédents, doivent pouvoir s'adapter, soit au manche de l'épuisette, soit au *pied* même *de la canne*. La figure 841 représente le crochet à masse qui sert à haler à bord les Squales et gros poissons de mer : c'est un crochet de chargeur perfectionné.

PICOTS. — Les picots, que l'on appelle en quelques endroits *demi-folles* ou *filets à aiguillette*, sont des filets sédentaires employés en bateau toute l'année et à quelque distance que ce soit des côtes (2e arrondissement.) La maille a $0^m,027$ en carré. Ils portent 122 grammes de plomb par $1^m,62$ de longueur.

PIED DE FILET. — On appelle ainsi le bord inférieur d'un filet tendu verticalement. De même que la *tête* (voy. ce mot), il est garni d'une corde qui porte des plombs percés, des morceaux de fer, de fonte, des pierres, en un mot des corps pesants destinés à *faire caler* cette partie de l'engin.

PIED DE GAULE. — (Voy. Cannes a pêche, *Confection*.)

PIED (**pêche à**). — Cette pêche que l'on pourrait très-bien nommer la pêche à piétiner se fait aussi bien en mer qu'en eau douce. Combien de fois n'avons-nous pas vu, sur les grands bancs de sable de la Loire et de la Garonne, des hommes et des enfants occupés à poursuivre ainsi les Plies et les Flétans ! Ces poissons plats sont les seuls qui, en eau douce, peuvent donner lieu à ce genre de pêche. D'ailleurs ils sont moins nombreux qu'en mer, puisqu'un petit nombre d'espèces seules remontent dans les fleuves ; aussi la *pêche à pied* est-elle plus productive sur les grèves que partout ailleurs.

Les pêcheurs connaissent très-bien les endroits fréquentés de préférence par les poissons qui s'ensablent ; ils y vont pieds nus et marchent sur le fond alors que, la mer se retirant, il ne reste sur le sable qu'une faible épaisseur d'eau. Quand ils sentent sous leurs pieds des poissons enfouis, ils les saisissent avec les mains. Dans certains endroits, comme cette opération n'est rien moins que facile, les pêcheurs préfèrent les pêcher au moyen d'un petit instrument qu'ils appellent *Angon* ou *Digon*, et qui n'est, dans toute sa simplicité, qu'une pointe de fer, un clou ajusté au bout d'un canne, une sorte de crochet de chiffonnier. Si l'on fait cette pêche de nuit avec le feu, elle est encore plus productive.

En Picardie, à l'embouchure des rivières, on poursuit ainsi les Flets ; les pêcheurs, de même que dans la Seine, entrent jusque dans 1 mètre à $1^m,30$ d'eau, et quand ils sentent le poisson, ils le piquent avec leur bâton au bout duquel ils ont mis deux ou trois clous de $0^m,05$ de longueur. Cette pêche ne finit qu'avec les eaux qui deviennent froides ; elle donne tout l'été. Les plus avisés des pêcheurs de la Loire se font une sorte de foëne économique au moyen d'une fourchette de fer dont ils aiguisent le manche pour le ficher dans leur bâton, et les dents pour qu'elles entrent facilement dans le poisson.

On fait, dans le même fleuve, cette pêche d'une autre manière, — peut-être plus ingénieuse, — et qui dénote chez les pêcheurs une profonde observation des mœurs des animaux qu'ils poursuivent. Un homme ou un enfant entre dans l'eau, et gagne un des bancs de sable ou *corrées* qui garnissent le lit de la Loire. Ces bancs, de forme bombée, ont le plus souvent leur point culminant hors de l'eau. Le pêcheur se met à marcher en appuyant fortement le pied de manière à former de profondes empreintes dans le sable ; il commence, en suivant le bord de l'eau, de $0^m,20$ à $0^m,30$ de profondeur et tourne toujours en revenant sur ses pas, mais sans

les croiser. Sa trace décrit une spirale elliptique à trous plus ou moins éloignés les uns des autres, suivant la profondeur de l'eau. Si le banc descend vite, les tours sont plus rapprochés, et réciproquement.

Arrivé aussi loin qu'il suppose pouvoir aller, il coupe en travers tous ses tours marqués, et revient à son premier pas. Là, il recommence sa promenade, mais ayant très-soin de mettre chaque pied dans le pas qu'il a tracé. Or, voici ce qui est arrivé : les Plies, dérangées par le premier passage, ont aperçu le petit nuage de sable soulevé par le pas le plus voisin, elles ont vu la cavité formée, elles en ont profité pour s'y précipiter, l'agrandir d'un coup de nageoire, d'un trémoussement habile, et s'y installer coites et immobiles.

En revenant peu à peu, le pêcheur ne peut manquer de placer son pied sur le poisson. Au même moment, un coup de *digon* est donné, et la pauvre Plie enlevée ne fait qu'un saut du sable dans le panier que le pêcheur porte sur son dos.

—— **Législation.** — Nul ne peut se livrer à la pêche à pied, avec filets, sans autorisation du commissaire de l'inscription maritime, laquelle sera donnée de préférence aux marins hors de service, aux mères de marins en activité, aux filles et aux femmes de marins au service, aux veuves et orphelins de marins.

Tous les deux ans au moins, dans chacun des quartiers où la pêche à pied peut être pratiquée, la répartition, par la voie du sort, des portions de grèves affectées à cette pêche, sera effectuée par les commissaires de l'inscription maritime.

PIÉGE A ÉCREVISSES. — (Voy. Écrevisse, *Pêche*).

PIÉGE A SAUMONS. — (Voy. Pince a Saumons.)

PIERRE A AIGUISER. — La pointe de l'hameçon est une des parties de son armement sur laquelle le pêcheur doit toujours avoir l'œil attentif. Or, il arrive souvent que par l'effet du frottement sur les pierres du fond ou de la rive, par suite d'un coup de poignet un peu fort qui a ferré dans les os de la mâchoire d'un ou plusieurs poissons, la pointe de l'hameçon s'émousse, ou se brise à sa fine extrémité.

Il faut toujours munir son sac d'une petite pierre à aiguiser, à l'aide de laquelle on peut raviver cette pointe devenue mousse.

Ce n'est pas toujours une opération exempte de délicatesse quand l'hameçon est petit, mais on y parvient en agissant doucement et avec précaution.

La pierre doit être assez mince sur son bord pour pouvoir passer entre la petite et la grande branche de l'hameçon, car le principal point à aiguiser est celui qui s'étend de la pointe de l'hameçon à celle de la barbe. En lui appliquant l'aiguisement dans ce sens, on rejette au dehors le *morfil* de la pointe et on lui donne autant d'entrure et de vivacité que possible sans meule.

On peut remplacer avec avantage la pierre à aiguiser par une petite lime douce très-usée que l'on met dans son portefeuille; plus mince que la pierre et moins fragile, elle est d'un plus facile usage, mais elle a le défaut de se rouiller au milieu d'une foule d'objets qui ne craignent pas l'eau. Il y a donc un choix à faire, et si le pêcheur ne craint pas de trop charger son sac, il fera bien de prendre ces deux instruments ensemble.

La grande difficulté, en faisant la pointe d'un hameçon, est de lui redonner cet état particulier de la pointe qui lui fait happer et retenir les moindres aspérités de la peau pour y entrer. Ce n'est pas une acuïté parfaite ni extrême, c'est une acuïté spéciale que l'on pourrait nommer *anguleuse* et qui est préférable. Que de fois nous est-il arrivé de faire au moyen de la lime, ou de la pierre, des pointes excessivement ténues et fines à des hameçons, et, quand nous les essayions sur la main, de

voir qu'ils ne *happaient* point, tandis que tel autre, pris dans le papier du fabricant, présentait à l'œil une pointe dix fois plus grosse, mais qui *happait* parfaitement!

Nous pensons que cet état de la pointe doit être attribué aux petites déchirures microscopiques de la matière aciérée, sous l'action des meules de polissage sur lesquelles l'ouvrier fait la pointe. Il en est de même de la portion coupante de la barbe, elle est *déchirée* en quelque sorte et présente ainsi des qualités qu'on ne peut lui rendre quand elle les a perdues.

PIGEONS. — Demi-mailles qui s'emploient pour former la levure d'un filet, et qui se font au moyen du *nœud sur le pouce*. (Voy. ce mot.)

PILCHARD (**Clupea pilchardus**, Cuv.). — Malacopt. abdom. Clup. Long. max. = 0m,40.

Syn. : *Grande Sardine du commerce.* — *Pilchard*, *pilcher*, angl. — *Vas sield*, norw. — *Pelster*, holl. — *Pylcher*, *gysey*, *crue-herring*, écoss.

Nous laissons ici la caractéristique du Pilchard considéré comme variété de la Sardine, quoique, pour nous, ce soit seulement un âge différent. Le mot *pilchard* est anglais ; dans son pays natal, il signifie tout simplement ce que nous appelons *Sardine;* en France, il a été d'abord l'appellation d'une espèce différente qui est devenue une variété, et maintenant n'est plus qu'un âge du même animal. Combien d'anomalies semblables existent encore dans l'Ichthyologie, qui y jettent une obscurité déplorable !

Tête comprimée plus courte que celle du Hareng, bouche large, nez pointu, absence de dents aux mâchoires, à la langue et au palais. Narines simples, yeux médiocres, iris argentés, prunelle bleu noirâtre. Opercule composé de trois plaques assez larges. Ligne latérale basse, légèrement courbée ; écailles larges, épaisses, serrées, très-adhérentes à la peau, leur couleur est argentée. La partie inférieure du ventre est cuirassée par une ligne d'écailles très-dures, fortement imbriquées et formant une sorte de scie.

D = 18. P = 17. V = 8. A = 18. C = 22.

Il précède les Harengs auxquels il ressemble beaucoup, quoique plus mince.

Le Pilchard marche en troupes nombreuses, dit Noël (*m. s.*), comme le Hareng, et visite les baies peu profondes pour y frayer en été ; cependant, si l'on en excepte la terre de Cornouailles, il n'y a pas de contrée où ce poisson soit l'objet d'une pêche spéciale.

Le Pilchard se nourrit de très-petits poissons qu'il broie entre ses mâchoires et probablement d'œufs de Harengs. Les poissons voraces, ennemis du Hareng, le sont aussi du Pilchard, et ce dernier poisson attire, sur les côtes qu'il fréquente, des gros poissons dont la pêche est toujours fructueuse. (Voy. SARDINE.)

PILCHARD. — Les anciens naturalistes considéraient le Pilchard comme un Hareng, supposaient que, comme lui, il était un visiteur des mers lointaines, lui assignaient une place voisine, et le confondaient même souvent avec le Hareng. A ceci, il est facile de répondre en faisant remarquer que le Pilchard n'a jamais été vu dans l'océan du Nord, et que ceux que l'on rencontre au delà du Pas-de-Calais, vers le Nord, sont déjà hors de leur chemin et isolés.

Le Pilchard fréquente les côtes de France depuis celles de l'Espagne. C'est le même poisson que le Célan et que la Sardine, seulement, il en est l'âge adulte, la plus grosse manifestation ; de même que, petite, la Sardine est le Royan de Bordeaux. Ce poisson augmente de taille à mesure que le temps s'écoule, et qu'en même temps son voyage l'amène plus près du Nord.

Sur les côtes de Cornouailles, les Pilchards se rencontrent *pendant toute l'année*, mais leurs mœurs varient avec les saisons. En janvier, ils habitent les grands fonds, et on les trouve souvent dans l'estomac des poissons voraces. En mars, ils commencent à se rassembler en troupes, et on en prend quelquefois déjà un millier dans une senne. Cette réunion n'est cependant encore que partielle, et ce n'est que vers juillet qu'ils sont en bandes régulières et permanentes, mais alors à l'état de *Sardines vraies*.

On trouve quelques Pilchards par hasard, vers octobre, dans le Forth.

PILCHARDUS Clupea). — (Voy. PILCHARD.)

PILE. — (Voy. PÊCHE A LA LIGNE EN MER.)

PILEO. — Dénomination populaire de l'Anguille, en Vendée. — (Voy. ANGUILLE.)

PILONÉE. — (Voy. *Goujonnier*, à l'article CARRELET.)

PILONO ou **PILONEAU.** — On dit aussi quelquefois *Pirono.* Ce mot sert, en Bretagne, à désigner une petite espèce de Pagel très-commun en été, dans les ports et le long des côtes. — (Voy. PAGEL BOGUERAVEL.)

PILOTE Scomber ductor, Lin.). — Acanthopt. Scombéroïd. Long. max. = $0^m,35$.

Syn. : *Pilot fish*, angl. — *Pampana*, ital.

Ce petit poisson (*fig.* 842), remarquable par ses mœurs connues de tout le monde vis-à-vis des Requins, a le corps bleu avec de larges bandes transversales alternativement d'un bleu plus

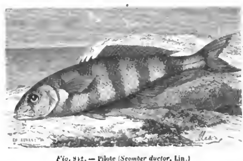


Fig. 842. — Pilote (*Scomber ductor*, Lin.)

foncé. Il porte une queue caréné, a des ventrales thoraciques et deux rayons libres en avant de l'anale.

$D = 3\text{-}4 + 1 + 26\text{-}27\text{-}28.\ P = 18.\ V = 1 + 5.\ A = 2 + 16\text{-}17.\ C = 17 + 8.$

Il se trouve à peu près dans tous les parages de la Méditerranée, et vient jusque dans la Manche, sans doute en suivant quelques vaisseaux.

PIMPERNAUX. — (Voy. ANGUILLE.)

PIN. — Nom de la poche du *Gangui* à un seul bateau. — (Voy. ce mot.)

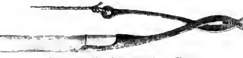


Fig. 843. — Pince à Congre ou à Anguille, etc.

PINCE A CONGRES ET ANGUILLES. — La Pince (*fig.* 843), usitée en Norwége pour prendre les Congres au fond de la mer, nous a semblé fort ingénieuse, et d'une application qui mériterait d'être importée dans le Midi pour les Anguilles de nos étangs salés. Deux formes sont usitées (*fig.* 843 et 844).

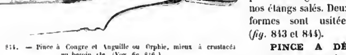


Fig. 844. — Pince à Congre et Anguille ou Orphie, mieux à crustacés au besoin, etc. (Voy. *fig.* 846.)

PINCE A DÉGORGER. — Il arrive, quand on prend un poisson de belle taille, que l'hameçon a été absorbé par lui et s'est piqué dans les téguments de son estomac. C'est, pour nous, la meilleure

manière de prendre les belles pièces, et c'est celle que nous mettons toujours en pratique. Mais, pour peu que le poisson pris soit un Brochet, une Truite, un Saumon, un Bar, ou la plupart des poissons de mer, il n'est rien moins qu'agréable d'aller chercher son hameçon au milieu des dents aiguës qui garnissent les mâchoires.

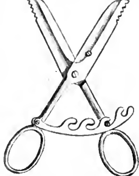


Fig. 845. — Pince à dégorger.

La pince à dégorger (*fig.* 845) est alors d'un concours inappréciable : les dentelures qu'elle porte en dehors s'appuient sur le dedans des mâchoires : une fois ouverte, on accroche la crémaillère, et le monstre, bâillonné, vous permet l'extraction de l'hameçon sans dommage pour vos doigts.

PINCES A HOMARDS. — Les deux modèles de pinces (*fig.* 844 et 846) sont employés, en Norwége, à prendre les Homards et autres crustacés, soit dans les parcs où on les conserve, soit dans la mer alors qu'on les aperçoit, ou aux basses eaux quand on les cherche. Leur forme, quoique très-simple, nous a semblé utile à mettre sous les yeux des pêcheurs de notre pays.



Fig. 846 — Pince à homard et à crustacés.



Fig. 847. Pince à plombs.

PINCE A PLOMBS. — Ce petit outil est extrêmement commode pour fendre les plombs de chasse qui servent à lester les lignes à cannes et dont le pêcheur emploie des spécimens chaque jour. L'emploi en est clairement indiqué par la figure 847.

PINCE A SAUMONS. — Les pêcheurs de Saumon sur le Rhin se servent d'un Saumon mâle comme appât (*fig.* 850). Ils le musèlent et l'attachent au-dessus d'un endroit qu'ils reconnaissent comme *frayère*, c'est-à-dire d'un creux formé dans le sable par ces poissons. Alors, les femelles œuvées et prêtes à frayer viennent tourner autour du prisonnier. Les pêcheurs guettent cette remonte du haut d'un mât ou de dessus un arbre, et dès qu'ils les aperçoivent, ils se hâtent d'en-

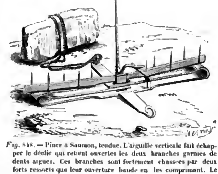


Fig. 848. — Pince a Saumon, tendue. L'aiguille verticale fait échapper le déclic qui retient ouvertes les deux branches garnies de dents aigues. Ces branches sont fortement chassées par deux forts ressorts que leur ouverture bande en les comprimant. Le piége est attaché à une lourde pierre, afin que le Saumon ne l'entraine pas au loin.

tourer les individus d'un filet. Ils tendent encore des pinces à ressort (*fig.* 848 et 849) autour du Saumon mâle prisonnier, et dès qu'ils voient une femelle prise, ils se hâtent de venir l'enlever. Si la femelle est percée par le ventre, les œufs se trouvent gâtés; mais si elle est prise vers les ouïes, la capture est bonne pour opérer une fécondation artificielle, ce qui est au bénéfice trouvé.

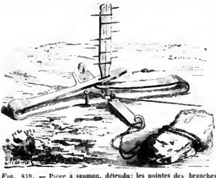


Fig. 849. — Piége à saumon, détendu: les pointes des branches formant la pince s'entre-croisent de manière que les écailles glissantes du Saumon ne le sauvent point.

Le muselage du Saumon-appât se fait en passant d'abord la corde d'attache dans une ouïe, au-dessous des branchies, la faisant descendre auprès de la gorge, et y attachant l'extrémité qui a passé par la bouche.

On passe alors une corde dans les deux narines, au moyen d'une grande aiguille, puis sous la mâchoire, à travers, de manière à entourer l'os qui se trouve entre les maxillaires, sous la langue; on attache le tout ensemble, de



Fig. 850. — Disposition du Saumon mâle, en avant de la pince, dans le courant.

manière que la bouche du Saumon demeure seulement entr'ouverte. Le captif a les ouïes libres, et vit ainsi huit jours au besoin.

PINI (**Trigla**). — (Voy. ROUGET-GRONDIN.)

PIQUER DEBOUT. — Quand on se sert d'une canne longue, flexible, et à scion très-fin par le bout, comme ceux qui servent toujours à la pêche à la mouche, il arrive quelquefois qu'en donnant le coup de poignet pour ferrer un poisson, toute la canne plie, mais que le dard de l'hameçon ne pénètre pas assez avant

dans les téguments et qu'à l'instant de prendre une belle pièce elle se décroche et on la perd.

Pour éviter cet accident, il faut, quand on se sert d'un tel scion, tenir la canne parallèle au plan de l'eau et piquer en levant les deux bras à la fois et la canne dans cette position. C'est ce qu'on appelle *piquer debout* le poisson, en gardant la canne dans la même position.

Avec la canne à moulinet on ne risque rien de se maintenir debout, mais avec une canne sans moulinet, il faut, tout en lui gardant sa position horizontale, la tourner un peu de côté, car si le poisson arrive à prendre la ligne debout, il la brisera à coup sûr et s'échappera.

PIQUER LE VERT. — En général, on dit que les poissons viennent *piquer le vert* quand, en mars, ils s'approchent des rives pour sucer les jeunes tiges des plantes aquatiques qui commencent à végéter.

C'est également le moment où la plus grande partie des poissons d'eau douce commencent à montrer les premiers mouvements du frai.

PIQUER UN POISSON. — (Voy. Ferrer.)

PIQUETS. — (Voy. Palots.)

PITTE. — (Voy. Aloès.)

PLACE. — Les meilleures places pour pêcher au coup ou à la ligne dormante sont les crônes, les remous, le voisinage des roseaux, les endroits profonds, les confluents de deux rivières.

Lorsqu'on veut choisir une place, on examine, à l'aide de la sonde, la profondeur de l'eau, la nature du terrain et les obstacles qui peuvent arrêter la flotte. Quand une place est amorcée, on ne doit plus la quitter. (Voy. Aspect de l'eau.)

PLANO. — Nom languedocien de la *Plie*. (Voy. ce mot.)

PLAT-BEC. — (Voy. Anguille.)

PLATESSA (Pleuronectes). — (Voy. Plie franche.)

PLATUCHE. — Nom gascon de la *Plie*. (Voy. ce mot.)

PLAYNE. — Nom de la *Limande* (voy. ce mot) à la Teste.

PLECTOGNATHES. — 6me Ordre des poissons osseux.

Ces animaux, quoique ayant des os fibreux, présentent cependant un squelette imparfaitement ossifié, et n'ont que des rudiments de côtes ; les maxillaires sont unies aux prémaxillaires. Leur vessie natatoire n'a pas de conduit aérien.

Ces poissons, pour la plupart exotiques, ne nous offrent aucun intérêt pour cet ouvrage.

PLEURONECTES MAXIMUS. — (Voy. Turbot.)

PLEURONECTES PLATESSA. — (Voy. Plie.)

PLEURONECTES SOLEA. — (Voy. Sole.)

PLEURONECTIDES (famille des). — Ce nom est composé de deux mots grecs : πλευρά, côté, et νηκτής, nageur ; il caractérise bien toute une famille de poissons malacoptérygiens qui nagent sur le côté, et présentent cette forme très-aplatie et particulière qui leur a valu le nom de *poissons plats*.

Chez ces animaux le corps, au lieu d'être symétrique comme dans les autres vertébrés, présente une disparité évidente entre ses deux moitiés. Ainsi les deux yeux sont placés d'un même côté de la tête, tantôt à droite, tantôt à gauche. La bouche est fendue obliquement ; les nageoires impaires sont déjetées d'un côté ou de l'autre, les pectorales, quand ils en ont, sont de longueur inégale, l'une en dessus, et l'autre en dessous du corps.

A cette famille appartiennent les : Plie, Turbot, Barbue, Sole, etc.

Tous ces poissons sont susceptibles d'être réduits en domesticité, soumis à la stabulation et apprivoisés comme les animaux de nos basses cours. « Je fais en ce moment (1861), dit M. Coste, des essais analogues dans les aquariums du collége de France, sur les jeunes de ces espèces, et je trouve que, à cet âge, ces poissons sont encore bien plus faciles à élever ; ils viennent manger à la main, suivent la pâtée qu'on leur présente vers tous les points de l'aquarium où on veut les diriger,

A l'aide de cet appât, on les entraîne jusqu'aux parois du vase, et, quand ils y arrivent, ils s'y appliquent et s'y maintiennent en formant ventouse avec la face de leur corps en contact.

« Quand ils sont ainsi fixés, ils continuent à suivre la proie sur la paroi verticale du récipient si lisse qu'elle soit, comme des lézards sur une muraille. Les rayons de leurs nageoires ou de leurs ailes leur servent d'ambulacres. Ce sont, en un mot, des espèces qui grimpent et qui perchent.

« Leurs nageoires ne font pas seulement office d'ambulacres ; ils s'en servent également comme de pelle pour soulever les nuages de sable dont ils poudrent leurs corps, afin de dissimuler leur présence aux animaux qu'ils redoutent et à ceux qu'ils veulent surprendre.

« Après avoir étudié ces faits sur ces espèces en stabulation, j'ai voulu savoir si les choses se passent de la même manière dans la mer. J'étais hier à Saint-Vaast-la-Haugue pour m'y livrer à cette étude. Je m'y suis placé sur la jetée, et j'ai vu ces espèces libres se livrer aux mêmes manéges que dans mon laboratoire. Ces manéges sont donc les manifestations normales de leurs instincts naturels. La portion du littoral sur laquelle je me livrais à cette étude forme, sur une longueur de dix lieues, un vaste cantonnement où, au sortir de la frayère, les jeunes générations de poissons plats prennent leur quartier d'été. Ils s'y rassemblent et y séjournent, d'avril en septembre, en telle quantité qu'on en détruit, en pêchant la Crevette grise, un nombre effrayant; c'est un véritable carnage.

« Voulant calculer avec précision jusqu'où va cette destruction, j'ai suivi la mer descendante, accompagné de M. le commissaire de l'Inscription maritime, afin de constater ce que prenaient les pêcheurs; mais je ne me suis pas borné à cette épreuve. L'inspecteur des pêches de la localité s'est mis à l'eau devant moi, poussant devant lui son havenet, et m'apportant, à chaque coup de filet, sa récolte, dont nous faisions le dénombrement. En l'espace de deux heures, il a pris douze cents sujets; d'où il suit que, s'il avait continué à pêcher pendant toute une marée, il en aurait récolté plus de trois mille, même en perdant le temps que nous mettions à compter. Or, comme il y a sur cette plage mille personnes qui se livrent à cette industrie, on peut affirmer, sans aucune exagération, qu'au moins 3 millions de jeunes Turbots, Soles, Barbues, Plies, etc., périssent pendant chaque marée, et 150 millions, par conséquent, pendant les 50 marées qui ont lieu durant le séjour de ces espèces précieuses sur ce seul cantonnement. Afin de ne pas les perdre complétement, on les donne en pâture aux animaux domestiques.

« Quelle richesse si ces troupeaux, au lieu d'être ramassés en germe sur le rivage, descendaient dans les vallées sous-marines pour s'y engraisser! La grande pêche et l'alimentation publique y trouveraient des ressources inépuisables. »

PLIANT. — Il n'est pas besoin de longs discours pour faire comprendre l'utilité d'un siége quand on veut passer sa journée au bord de l'eau : on peut certainement prendre pour siége celui que nos premiers pères trouvèrent tout fait avant eux, une motte de gazon, mais il faut avouer qu'au degré de civilisation où nous sommes parvenus, ce siége primitif offre plusieurs inconvénients.



Fig. 851. — Pliant ordinaire.

La première condition du siége du pêcheur, ce n'est pas tout à fait qu'il soit confortable, c'est qu'il soit portatif : comme ce siége ne sert que pour la pêche sédentaire ou pêche de fond et qu'il faut aller souvent chercher loin l'endroit favorable, le pêcheur amateur s'efforce avec raison d'alléger son bagage.

Deux genres de siéges sont les plus en usage : le pliant ordinaire de petite dimension (*fig.* 851) et la canne-pliant qui s'ouvre en triangle (*fig.* 852) et porte un petit siége triangulaire, partant des angles, que l'on y adapte quand elle est ouverte.

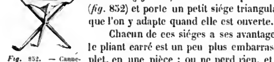


Fig. 852. — Canne-pliant ouverte.

Chacun de ces siéges a ses avantages et ses inconvénients, le pliant carré est un peu plus embarrassant, mais il est complet, en une pièce : on ne perd rien, et il fournit un siége stable et très-commode. On peut l'installer sur son carnier de pêche, car il ne doit pas être plus grand que lui. On l'y fixe par deux ficelles.

La canne pliante triangulaire est plus portative, elle se joint au paquet de cannes et le petit triangle se met dans le carnier ; mais elle offre un siége assez

peu commode, peu stable surtout dans les terrains tourbeux si communs au bord de l'eau et, de plus, elle forme *deux* pièces. Si l'on perd le triangle, la canne ne sert plus à rien.

Nous avons indiqué, au mot PANIER DE PÊCHE, une forme qui permet de s'asseoir dessus et supprime ainsi un pliant. C'est quelquefois un perfectionnement que de revenir à la primitive installation des paysans !

PLIE [*Genre*]. — Malacopt. subrach. Pleuronectes.

Le genre Plie a les dents tranchantes en un seul rang, les pharyngiens (*fig.* 853 et 854) chargés de molaires. Les yeux sont séparés par une crête élevée, le plupart du temps ils sont sur le côté droit et l'inférieur un peu plus en dehors.

Les écailles sont petites, douces chez quelques-uns, ciliées chez les autres; quelques espèces ont une épine anale.

PLIE FRANCHE (Pleuronectes platessa, Lin.). — Malacopt. subrach. pleuronect. Long. max. = 0m,60.

Syn. : *Rods putta, skrallo*, suéd. — *Leathag*, irland. — *Platija*, espag. — *Plaise*, angl. — *Karkole*, island. — *Scholle*, holl. — *Tarchène, tarche, terse*, bret. — *Platucha*, bosque. — *Plateisschalle*, all. — *Dutch plais*, écos.

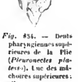

Fig. 853. — Dents pharyngiennes inférieures de la Plie (*Pleuronectes platessa*). Les deux mâchoires triangulaires sont soudées.

Corps très-aplati, ovale ; de petits grains à la ligne supérieure de la tête, et à la ligne latérale; des boutons durs à la base de chaque rayon des dorsale et anale. Elle est reconnaissable à 6 ou 7 tubercules formant une ligne sur le côté droit de la tête, entre les yeux et aux taches orange qui relèvent le brun du corps de ce même côté. Elle est trois fois aussi longue que haute, c'est l'espèce de ce sous-genre dont la chair est le plus tendre. Les jeunes Plies ont souvent une tache foncée au centre des taches rouges. Le ventre est entièrement blanc.

Dorsale de 68 rayons, pectorales de 11, ventrales de 6, anale de 54 à 56, caudale arrondie de 16. La ligne latérale est proéminente et commence au bord supérieur de l'opercule, se courbe au-dessus de la nageoire pectorale et se dirige droit vers le milieu de la portion charnue de la queue.

A chaque mâchoire une rangée de dents tranchantes, obtuses et aux pharyngiens des dents en pavés *fig.* 853, 854) ; le plupart des Plies ont des yeux à droite, on leur observe 2 ou 3 petits cœcums. (Voy. TEMPS DE FRAI.)

PLIE FRANCHE. — La pêche de ce poisson se fait près des côtes, sur les fonds de sable, pendant les mois d'octobre et de novembre ; mais la Plie habite également bien les fonds limoneux, mais est beaucoup moins bonne, parce qu'elle y contracte presque toujours le goût de vase dans ces endroits : on l'y pêche dès le mois de mai. La Plie se nourrit de petits animaux à corps mou, de jeunes poissons ou de crustacés.


Fig. 854. — Dents pharyngiennes supérieures de la Plie (*Pleuronectes platessa*). Une des mâchoires supérieures : elles ne sont pas soudées.

La Plie, en mer, se prend parfaitement au *libouret*, aux *câblières* et aux *lignes à la main* dans les ports et les canaux de communication des étangs et marais à la mer. On l'a très-bien acclimatée dans les étangs d'eau douce. On se sert d'un hameçon n° 4 ou 3, sur lequel on pose deux ou trois vers de sable ou gravettes.

La Plie nage à plat par un mouvement reptatoire, plongeant alternativement la tête et relevant la queue : toutes les nageoires étendues suivent ce mouvement. Lorsqu'elle veut descendre, elle *plane* en quelque sorte, toutes les nageoires étendues, et l'on voit l'eau les soulever en se déplaçant. La pectorale supérieure se redresse dans la nage, ainsi que la ventrale pour obtenir les changements de direction.

Sur le sable, les poissons plats ne sont pas absolument appliqués : ils abais-

sent les premiers rayons de leur dorsale et la ventrale, de manière à s'arc-bouter dessus et à tenir leur tête assez soulevée au-dessus du sable pour que le mouvement des ouïes soit libre et n'entrave point l'acte de la respiration.

Lorsque la Plie veut quitter le sable, elle lève la tête la première par un mouvement de flexion de la colonne vertébrale et d'appui sur la queue. Dans tous les cas, elle donne, en s'appliquant au fond, un léger coup de nageoires qui fait voler un petit nuage de sable et suffit pour en recouvrir légèrement le corps ; puis elle reste immobile, les yeux relevés et saillants, de manière à dominer le plan de son corps et à voir sa proie de plus loin.

La Plie remonte très-volontiers les fleuves et rivières à fond de sable, tels que la Loire, la Garonne, etc. On la prend dans ces endroits, au ver rouge de fond, absolument comme le Goujon et le Barbeau qui mordent en même temps. On en trouve toute l'année de plus ou moins grosses suivant la saison. (Voy. CALENDRIER DU PÊCHEUR, TABLEAU DES ESCHES.)

La Plie remonte la Dordogne jusqu'à Bergerac, mais dans l'Ille elle ne dépasse pas Coutras. On la pêche toute l'année, surtout pendant l'hiver, ce qui ferait supposer que ce poisson y est sédentaire.

La Plie fraye dans la Dordogne, puisqu'on en prend qui sont à peine de la taille de *un franc*. Le poids des plus grandes Plies n'excède pas 250 grammes. On les prend ordinairement avec des lignes amorcées de vers et de chevrettes ; on les pêche aussi avec des filets, mais cette manière de les prendre n'est pas usitée dans la Dordogne.

La Plie est aussi abondante dans les environs d'Angers. Les pêcheurs ignorent si elle vient de la mer ou si elle est indigène de la Loire, car on l'y prend dans toutes les saisons, quoiqu'elle soit plus rare en hiver. Ils en distinguent de deux espèces : l'une bonne à manger, c'est la Plie proprement dite ; l'autre beaucoup inférieure au goût, plus jaune, est sèche et maigre. On la nomme *courant* et elle est plus grande que la Plie ordinaire.

Est-ce une espèce particulière ? ou le mâle de la Plie ?

Sur les côtes de Morlaix, pour prendre la Plie on tend les filets en dehors des roches et à mer basse, puis à la marée suivante on va relever le poisson qui s'y trouve pris.

La Plie est un des poissons les plus communs des mers occidentales de l'Europe. Il est facile à distinguer d'avec la plupart de ses congénères, aux taches rouges, parsemées çà et là sur le côté droit de son corps, au nombre de 80 à 110. Ces taches sont d'autant plus vives que le poisson approche de la période du frai.

La Plie franche est un des poissons plats qui vit le plus longtemps hors de l'eau. Il peut, dit-on, résister pendant vingt-quatre heures.

PLIE TRUITÉE. — Nom donné, à Tréguier, à la Plie franche. (Voy. PLIE.)

PLIE VASEUSE. — (Voy. FLET.)

PLINCEL. — Appellation vulgaire du *Carrelet* ou *Plie franche*. (Voy. ce mot.)

Fig. 855. Plioir à 4 ailes, à centre évidé.

PLIOIR. — La question des Plioirs pour serrer les lignes et avancées est une de celles qui a le plus fait travailler l'imagination du pêcheur, car le problème à résoudre était celui-ci : Trouver un système qui permît de ployer le plus grand nombre possible de lignes dans le plus petit espace. On a fait des Plioirs à ailes comme celui de la figure 855, les uns à quatre, les autres à six (*fig.* 856), comme celui dont on voit le plan tracé. S'ils

sont commodes, ils sont volumineux et fragiles, car si le pêcheur s'appuie contre l'un d'eux, il court grand risque de l'aplatir.

On a varié cette forme en construisant un Plioir plat à divisions verticales, que représente assez bien celui à quatre ailes (*fig.* 855) dont on en supprimerait deux par la pensée. Il est assez commode, mais les divisions sont beaucoup trop grandes, et il n'en contient que quatre, ce qui est insuffisant. De plus, l'étui à plombs et à coulants de plumes, que l'on visse au milieu de tous ces Plioirs, et que nous représentons sorti de sa place (*fig.* 857), est une complication inutile. Les petits objets qu'il contient peuvent se serrer tout aussi bien dans une boîte spéciale, et si l'on ne veut pas compliquer son *bagage déjà bien assez nombreux*, on les met fort bien dans *sa poche*.

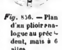


Fig. 856. — Plan d'un plioir analogue au précédent, mais à 6 ailes.

Il y a encore le Plioir en bois plat, B (*fig.* 860) ; c'est celui sur lequel les marchands vous vendent les lignes qu'ils fabriquent; le Plioir A en roseau (*fig.* 859) est un peu moins incommode, sous ce rapport, que le Plioir B, parce que la flotte et les hameçons peuvent se cacher dans la concavité du jonc ; mais il est tout aussi peu portatif sous un autre point de vue, celui des deux cornes aiguës qu'il porte à chaque extrémité et qu'il faut abattre incontinent.

Enfin, dernière considération : veuillez emporter plusieurs lignes, ce qui est indispensable ; mettez dans la même poche lesdites lignes enroulées chacune sur un Plioir (*fig.* 859 et *fig.* 860), et il y a dix à parier contre un que, quand vous arriverez au lieu de la pêche, vos lignes seront emmêlées les unes dans les autres, et que vous en aurez pour une demi-heure, — bonne mesure, — avant de les avoir débrouillées et mises à l'eau.

Fig. 857. — Étui à plombs et coulants, qui se visse au centre des plioirs fig. 855 et 856.

Frappé de ces inconvénients, nous avons longtemps cherché ; nous avons fait beaucoup d'essais, et enfin nous avons fini par établir un Plioir en portefeuille (*fig.* 858) qui semble réunir la plupart des conditions de commodité désirables. Il tient peu de place, n'est point fragile, parce que toutes ses feuilles évidées portent, sur la languette du centre, un renfort qui les fait butter les unes contre les autres, en même temps que les renforts extérieur et intérieur remplissent le même objet. Les ouvertures carrées intérieures ont les bords évidés en couteaux, de manière à permettre d'y accrocher, sans danger de rupture, les hameçons même les plus petits.



Fig. 858. — Vue générale du plioir en portefeuille, ouvert.

AB, CD, (*fig.* 861) sont les planchettes vues par leur extrémité : 1, 2, 3, 4, 5, 6, sont les petits tasseaux collés, un à chaque bout et un au milieu, de manière que quand les deux planchettes sont juxtaposées, les tasseaux portent les uns contre les autres et laissent, entre eux, un espace dans lequel se loge l'épaisseur des lignes roulées.

A B

Fig. 859. Plioir en roseau. *Fig.* 860. Plioir en roseau.

Le portefeuille se compose de quatre planchettes seulement (*fig.* 858). Chacune d'elles porte six crans en haut et autant en bas, ce qui donne place pour vingt-quatre lignes ou avancées à

emporter à la fois. C'est plus qu'il ne faut pour avoir tous les rechanges possibles pendant une partie de pêche même assez longue. Chacune des coches est *triangulaire* RG (*fig.* 863), et non pas arrondie; il fallait rassembler les lignes juxtaposées en un faisceau aussi serré, aussi peu divergent que possible : c'est ce qui a fait adopter la forme triangulaire au lieu de la forme arrondie. De chaque côté de la tringle du milieu, s'ouvrent (*fig.* 858) deux fenêtres, à bords en biseau, pour accrocher les hameçons quand ils restent sur les lignes, pour une raison ou pour une autre. Ces ouvertures permettent même de laisser sur la ligne une plume ou une très-petite flotte en fuseau, mais pas autre chose; il faut toujours enlever les flottes de dessus les lignes.



Fig. 861. — Les planchettes porte-lignes, vues par leur extrémité.

Les lignes étant ployées sur leurs planchettes, chacune de celles-ci porte en haut et en bas, du même côté et sur la tranche, un petit gond en cuivre ABCD (*fig.* 862), retenu par deux petites vis C, D, entrant dans le bois. Ces gonds passent sous une bride de caoutchouc AB, cousue en haut et en bas du portefeuille et arrêtée par un point entre la place de chaque planchette.

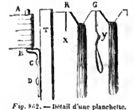
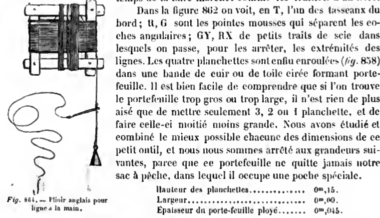


Fig. 862. — Détail d'une planchette.


Fig. 863. — Plioir de mer ou Gandol.

L'élasticité de ce lien laisse très-facilement, en appuyant en haut ou en bas, sortir la planchette et la remettre immédiatement à sa place, elle permet en même temps de la faire marcher comme les feuillets d'un livre.


Fig. 864. — Plioir anglais pour ligne à la main.

Dans la figure 862 on voit, en T, l'un des tasseaux du bord; R, G sont les pointes mousses qui séparent les coches angulaires; GY, RX de petits traits de scie dans lesquels on passe, pour les arrêter, les extrémités des lignes. Les quatre planchettes sont enfin enroulées (*fig.* 858) dans une bande de cuir ou de toile cirée formant portefeuille. Il est bien facile de comprendre que si l'on trouve le portefeuille trop gros ou trop large, il n'est rien de plus aisé que de mettre seulement 3, 2 ou 1 planchette, et de faire celle-ci moitié moins grande. Nous avons étudié et combiné le mieux possible chacune des dimensions de ce petit outil, et nous nous sommes arrêté aux grandeurs suivantes, parce que ce portefeuille ne quitte jamais notre sac à pêche, dans lequel il occupe une poche spéciale.

Hauteur des planchettes..............	0m,15.
Largeur..............................	0m,09.
Épaisseur du porte-feuille ployé.......	0m,045.

Il nous reste à dire quelques mots des Plioirs propres aux lignes de mer dont les dimensions beaucoup plus grandes ne se prêtent point aux petites combinaisons que nous venons d'indiquer. La figure 863 représente le Plioir le plus commun

LIB. CH. DELAGRAVE & Cie — NOUV. DICT. GEN. DES PÊCHES — PARIS 78 R. DES ÉCOLES



Mesnel pinx et lith. — Phot. de La Blanchère.

PLIE FRANCHE ou CARRELET
(Pleuronectes Platessa. Cuv.)




NAPOLI
BIBLIOTECA

pour les lignes tenues à la main : on lui donne, en Bretagne, le nom de *Gandol* : c'est un simple cadre de bois, formé de deux montants, plus épais pour garantir la ligne ployée, et de deux traverses rondes sur lesquelles on l'enroule.

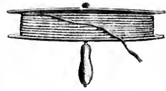


Fig. 865. — Plioir tournant pour ligne qui se dévide.

Le Plioir (*fig.* 864) est aussi simple : c'est celui qui est usité en Angleterre. Là, le cadre est formé par quatre planchettes égales, clouées deux à deux alternativement, passant dessus et dessous sa voisine. La forme de la ligne qui est jointe à ce Plioir, doit être remarquée du lecteur comme une des meilleures pour la pêche au doigt.

Le Plioir(*fig.* 865) est un plioir tournant : on l'emploie volontiers pour dévider les lignes qui se déroulent dans le sillage d'une embarcation. La figure 866 nous montre le dessus d'une des plaques qui contiennent la ligne enroulée entre elles. Le point du milieu est l'extrémité de l'axe, et les ouvertures, en 8, des extrémités sont des endroits dans lesquels on accroche les hameçons quand la ligne est ployée, pour les mettre à l'abri de tout accident.

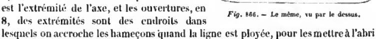


Fig. 866. — Le même, vu par le dessus.

On doit également comprendre, dans la catégorie des Plioirs, l'engin (*fig.* 867) qui sert à pelotonner les grosses et fortes lignes que l'on emploie à la pêche des poissons du Nord, des Squales, des Phoques, etc.

Le câble — car c'en est presque un ! — passe entre deux rouleaux verticaux qui le conduisent sur un troisième horizontal, d'où il va sur le treuil. La branche d'avant butte contre les bordages de l'embarcation. On voit, au milieu, le plomb en fonte et la chaîne qui servent pour la pêche des grands requins des mers du Nord.



Fig. 867. — Plioir pour les grosses lignes employées à la pêche du Phoque, etc. (Norw.)

PLOMB (pêche au). — Ce que sont les *jeux* en eau douce, les *plombs* sont en mer. Ce sont des morceaux de métal oblong percés à chaque extrémité (*fig.* 868 et 869), l'une porte une ligne de bouée qui vient à la surface pour retrouver et retirer l'engin, l'autre une ligne de fond munie de plusieurs empiles avec leurs hameçons appâtés.

On profite quelquefois de la position verticale de la ligne de bouée pour y attacher un hameçon ou deux empilés à $1^m,50$ à $3^m,00$ au-dessus du plomb de fond.

Cette disposition fort ingénieuse devrait être imitée dans la pêche aux jeux en eau douce profonde.

Le nombre moyen des empiles, attachées au même bout du plomb, est de cinq à six, quelquefois de une seulement (*fig.* 871). Au lieu d'employer des empiles de différentes longueurs, il vaudrait mieux employer une petite hauffe sur laquelle seraient montées les empiles à une certaine distance les unes des autres.

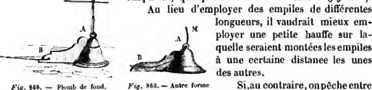


Fig. 868. — Plomb de fond.

Fig. 869. — Autre forme de plomb de fond.

Si, au contraire, on pêche entre les rochers, il vaut mieux un faisceau d'empiles (*fig.* 872), et les monter d'hameçons en fer étamé qui ne cassent pas comme ceux en acier.

PLOMB. — (Voy. Marteau commun.)

PLOMBÉE. — Ce mot, qui s'emploie pour celui de *plomb de fond*, indique le



Fig. 870. — Autres plombs qui peuvent être employés en mer.



Fig. 871. — Plomb de fond à une seule empile.

morceau de ce métal auquel on donne des formes appropriées aux diverses pêches de fond dans lesquelles il sert (*fig.* 870, 869, 868, etc.). Généralement il s'entend du plomb qui garnit la *ligne à soutenir* à la main, à la canne et les *jeux* de différentes grosseurs.

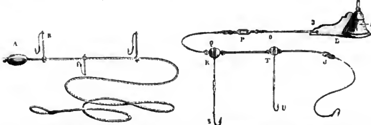


Fig. 872. — Disposition de la ligne à plomb entre les rochers.

Fig. 873. — Disposition perfectionnée pour pêche au plomb sur les fonds de sable. (Voy. Jeux à pater-noster.)

—— (**Filets**) On donne également ce nom aux corps pesants que l'on attache au *pied* des filets pour les faire *caler* (voy. ces mots). De l'équilibre que sait établir le pêcheur entre la plombée de son filet et ses flotles dépendent la position de l'engin et sa stabilité dans les eaux. En effet, les filets verticaux peuvent être placés, suivant les besoins, soit à la partie supérieure des eaux, *les flottes à la surface*, soit *entre deux eaux* ou submergés, soit *à fond* touchant le sol.

Tant qu'il s'agit de filets de petites dimensions, on enfile sur la corde du pied

des balles de plomb percées (*fig.* 874) et auxquelles on donne soit la forme ronde, soit une forme en olive, cette dernière préférable parce qu'elle s'accroche moins entre les pierres et glisse mieux sur le sol. On obtient déjà un poids très-considérable par ce système en rapprochant suffisamment les balles : par exemple, l'épervier où elles se touchent quelquefois, doit à leur action combinée avec la grandeur de ses mailles et la finesse du fil qui les forme, la rapidité de son immersion.

Fig. 874. — Balles de plomb percées, de différentes grosseurs.

Mais dès qu'il s'agit de grands filets, les balles ne seraient plus suffisantes. On se sert alors de ***tuyaux de plomb*** épais dans lesquels on enfile la corde de pied. (Voy. ce mot.) On remplace souvent les tuyaux de plomb par des plaques fendues dans la forme de la figure 875.

Dans le milieu, creusé en gouttière, se place la corde sur laquelle on referme le plomb en le frappant à petits coups de maillet de bois. Enfin, pour mieux l'assujettir, on rabat par-dessus les languettes découpées que l'on enroule les unes dans un sens et les autres dans l'autre. Quand il s'agit de sennes et des autres grands filets usités à la mer, l'emploi du plomb devient très-dispendieux. Beaucoup de pêcheurs le remplacent alors par de petits cylindres de fonte ou de fer de la même forme que les tubes de plomb dont nous avons parlé plus haut. Enfin, quelques pêcheurs, par mesure d'économie, se contentent de mettre au pied de leurs filets des pierres percées qu'ils fabriquent eux-mêmes (*fig.* 876 et 877), soit en creusant des morceaux de calcaire, soit en profitant, dans les pays où le silex abonde, de certains morceaux perforés naturellement, ou enfin choisissant les rognons qui ont la forme d'un 8, et les attachant par le milieu avec un fort brin de ficelle. Nous expliquons, à chaque filet particulier, la forme et l'arrangement des plombées qui lui sont les plus favorables.

Fig. 875. — Plomb à filets.

Fig. 876. — Pierre percée pour lest des filets.

Fig. 877. — Pierre liée pour le même usage.

PLOMBÉE A COULANT.—(Voy. PLOMBS DE FOND.)

Fig. 878. — Plomb de fond.

PLOMBS DE FOND. — Les plombs de fond servent non-seulement pour les *lignes à la main*, mais encore, et surtout, pour *les jeux*. Le plomb le plus simple est celui de la figure 879. Il se compose d'une espèce de cloche de plomb solide, terminée d'un côté par un gouvernail qui, obéissant à l'action de l'eau, prend exactement sa direction, et oriente ainsi la ligne portant les hameçons de manière qu'elle ne puisse se mêler. Quelquefois la corde M, qui sert à retenir le jeu (*fig.* 879), est arrêtée dans le trou de la cloche; d'autres fois elle passe dans celui de A, puis de B, et forme la continuation de la ligne qui porte les empiles. Nous préférons la première méthode (*fig.* 880), dans laquelle les deux cordes sont isolées et arrêtées chacune à une extrémité de la plombée A et B.



Fig. 879.

Dans la figure 881, la forme de la plombée est toute différente : elle se compose d'abord de la cloche en plomb R, mais qui porte alors quatre appendices C, D, E, F, chacun percé d'un trou. La corde C passe dans le trou C de la queue de la plombée R, et sert à la relever. Chaque empile D, P, Q, passe dans un des trous des appendices D, E, F, et se trouve ainsi étalée au fond de l'eau, tout autour de la plom-

bée. Meilleure dans l'eau peu rapide, presque dormante, cette disposition serait inacceptable dans les courants un peu forts où tout se mêlerait, et où la plombée serait entraînée en pirouettant, à moins qu'elle ne fût d'un poids considérable.



Fig. 880. — Plombée à lignes indépendantes.

Rien n'est plus facile que de faire soi-même ces plombées. Il suffit de s'en procurer une, si l'on ne sait pas modeler, et de faire avec elle un moule en l'enfonçant, le pied en dessus, dans du sable, de la terre glaise ou du plâtre fin. On peut également se faire un moule au moyen de cendres et de blanc d'œuf, ou enfin en tourner un, dans du bois, sur le tour en l'air.

Une fois le moule fait, il ne reste plus qu'à fondre du plomb dans une cuiller de fer et à le couler dans le moule. On fera bien d'huiler les parois intérieures du moule pour que la plombée ne s'y attache pas. Pour terminer l'engin, on perce les trous nécessaires avec un foret, ou avec l'extrémité d'un couteau pointu.

Fig. 881.

La figure 882 montre une petite plombette qui sert pour pêcher de fond dans les rivières; sa grosseur doit être calculée sur la force du courant. Elle sert aussi, lorsqu'on pêche à la mouche du haut d'un pont, d'une digue, ou d'une station élevée et qu'il fait du vent, à alourdir le fil de la ligne de manière qu'il puisse toucher l'eau. Il est évident que, dans ce cas, la direction du vent est très-importante. S'il *vient du bas* de la rivière, il sera favorable au pêcheur qui se mettra sur le parapet d'amont, mais ce vent, auquel on donne le nom de *vent de queue*, ne convient nullement aux poissons de surface. Il gêne sans doute le mouvement de l'eau sur leurs nageoires et leurs écailles, aussi tous le fuient. Ils gagnent les grands fonds, et le pêcheur fera bien de plier bagage, ou de changer de manière de pêcher.

Fig. 882.

Si, au contraire, le vent suit le cours de l'eau, et par conséquent *vient de l'amont*, le pêcheur devra changer de côté et se mettre sur le parapet d'aval, mais il arrive, dans ce cas, que souvent le vent est trop fort et enlève la ligne sans que celle-ci puisse toucher l'eau, ou ne la lui laisse effleurer que par des mouvements brusques et des soubresauts qui ne permettent pas au pêcheur de ferrer en temps utile. Comme, d'un autre côté, la pêche, par ces temps-là, est souvent profitable, parce que le poisson mord très-âprement, on a recours à un peu de plomb sur la ligne (*fig.* 883). Le plomb, que l'on enfile au-dessus de l'avancée, dans le fil de soie, doit être aussi léger que possible. Naturellement, il fait tomber verticalement la partie de la ligne à laquelle il pend, et ne laisse voltiger que l'avancée qui fait, avec le premier, un angle presque droit. Cette position bizarre de la ligne de pêche demande une certaine habitude de la part du pêcheur pour qu'il ne soit pas pris au dépourvu; d'autant plus que l'eau, un peu ridée par le vent, présente moins de transparence, et que le pêcheur suit beaucoup moins bien les mouvements du poisson. On voit cette disposition dans la figure 883.

Si, par malheur, le vent augmente encore de violence, on en est réduit à mettre sur le premier nœud de l'avancée, un petit plomb fendu, puis deux. Mais si l'on dépasse ce nombre, la ligne devient trop lourde à manœuvrer, et surtout à ferrer, et la pêche n'est plus possible. Toutes les fois d'ailleurs que l'on se sert d'une ligne volante chargée de plomb, il faut ferrer avec une extrême modération

et avec toute la légèreté possible, si l'on ne veut lancer sa plombée en l'air et la faire revenir, du coup, sur le pont à côté de soi. Une telle secousse, multipliée par l'élasticité de la ligne, a pour effet immanquable de déchirer la gueule du poisson.



Fig. 883. — Pêche à la mouche du haut d'un pont : plomb à la ligne.

La figure 884 est une plombée semblable à celle de la figure 882, mais dont le mode de suspension est tout différent : nous allons expliquer pourquoi. Lorsqu'on veut changer de plombée, soit parce qu'elle est trop légère, soit parce qu'elle est trop lourde, il est certain qu'il est peu agréable d'avoir à détacher sa ligne de l'avancée, puis à la rattacher, etc. On a donc pensé à suspendre la plombée à un petit morceau de florence double, dans lequel on ferait passer une S (*fig.* 885) construite au moyen d'un bout de fil de laiton recuit, tourné autour des branches d'un bec-corbin. Ce fil, assez malléable pour être facilement ouvert en tordant un peu chaque boucle de l'S avec l'ongle, permet de passer le fil de ligne dans l'S, de refermer celle-ci par-dessus et de pêcher ainsi avec la plombée doucement suspendue.

Fig. 884.

Cette innovation semble charmante en théorie, malheureusement elle est beaucoup moins satisfaisante dans la pratique. A chaque mouvement de la ligne, celle-ci s'entortille autour de cette plombée pendante; puis il arrive, surtout si l'on ferre un peu fort, que l'S s'ouvre peu à peu ou se tord, et la plombée s'échappe pour tomber à l'eau. En sorte que le système le plus simple est encore le meilleur. Souvent même au lieu de plombée en cloche (*fig.* 882), puisqu'il faut délier la demi-clef et enfiler le fil dans l'ouverture du haut, nous préférions nous servir d'une petite olive percée (*fig.* 886), qui offre moins de prise au vent et ne s'entortille pas autant dans le fil de la ligne.

Fig. 885. — S en laiton de différentes grandeurs.

Fig. 886.

L'inconvénient des plombées suspendues est tout aussi grand à la pêche de fond. Si la cloche se prend tant soit peu entre des pierres, ou sous une herbe, une

racine, la secousse légère qui en naît souvent, suffit non pour la dégager, mais pour ouvrir le chaînon en S et la ligne remonte sans plombée. Ce qu'on en perd ainsi est incalculable. Ajoutons-y l'ennui de couler ces plombées dans le moule, d'y monter le chaînon et la florence, celui de porter un kilo de plomb dans son sac pour le besoin de la journée, etc., etc.

La plombée que nous avons toujours préférée à tous les perfectionnements possibles est celle figurée n° 886, c'est une olive de plomb de différente grosseur et percée dans sa plus grande longueur, c'est le même plomb dont on se sert pour lester les filets, et on le trouve chez tous les marchands. Sa forme n'est point un obstacle pour le retirer quand il est pris parmi les pierres, et on lui donne toujours assez de poids en en mettant, l'une à côté de l'autre, le nombre nécessaire. Son seul défaut c'est de rouler facilement sur le fond par suite de l'effort de l'eau dans les courants rapides; mais on trouve toujours bien une poignée de petites pierres à jeter à l'endroit où l'on veut pêcher, et cela suffit pour arrêter le tout.

PLOMB-FOENE A POISSONS PLATS. — (Voy. Foene.)

PLUME. — (Voy. Flotte.)

PLYETTER. — (Voy. Pied [*Pêche à*].)

POCHE. — (Voy. Filets fixes.)

POIGNARD. — (Voy. Brochet et Lançon.)

POIL DE FLORENCE. — Encore un nom de la *Florence.*

POIS. — Les Pois se joignent à toutes les graines que l'on répand dans l'eau pour amorcer un coup.

Ils sont excellents pour prendre la Carpe, la Tanche, la Brême, la Vandoise, le Chevesne, et surtout le Gardon de fond. — (Voy. Amorces, Cuire les graines.)

POISSER LA SOIE. — (Voy. Soie poissée.)

POISSON [Définition] (Piscas). — Cette classe des êtres vivants est la dernière des *animaux vertébrés*. Ceux-ci sont en même temps *ovipares*, et présentent une *circulation double ; leur respiration ne s'opère que par l'intermédiaire de l'eau.*

Nous allons expliquer succinctement la valeur de ces qualificatifs, et cette explication fera comprendre la curieuse conformation des êtres que nous étudions.

Vertébrés. — Ils possèdent un squelette, osseux dans le poisson ordinaire, se changeant par gradations presque insensibles en squelette cartilagineux chez les poissons *chondroptérygiens*, et arrivant même à être membraneux chez quelques espèces qui forment la transition naturelle des poissons aux invertébrés.

Ovipares. — Nous indiquons aux mots Œuf et Frai les anomalies de la reproduction des poissons. Il nous suffit de faire remarquer que la reproduction par des œufs rapproche ces animaux des reptiles, mais ces derniers leur sont supérieurs, et par la forme de l'œuf, et par le mode de fécondation.

A circulation double. — Le sang, continuellement revivifié par les branchies, est envoyé par un cœur à un seul ventricule représentant l'organe droit du cœur des mammifères et des oiseaux. Après le contact de l'air, ce sang se rend dans un tronc artériel placé sous l'épine dorsale, lequel faisant office du ventricule gauche du cœur des animaux à sang chaud, envoie le sang dans toutes les parties du corps d'où les veines le ramènent au cœur.

A respiration ne s'opérant que par l'eau. — Pour cet usage, les poissons possèdent de chaque côté du cou des organes spéciaux nommés *branchies*, espèces de cribles, en feuillets arqués ou en lames minces, formés d'un tissu de vaisseaux rempli du sang envoyé par le cœur. L'eau baigne ces lames, amenée et chassée par un mouvement de déglutition spasmodique et régulier tout à fait analogue à la respiration aérienne des animaux à sang chaud.

Les poissons habitent donc exclusivement l'eau : *douce* dans les fleuves, les rivières, les étangs, *salée* dans les mers et certains lacs ; chaque eau possède ses espèces spéciales, et peu d'entre elles peuvent vivre dans l'un et l'autre milieu.

Sauf un petit nombre d'exceptions, les poissons présentent une forme symétrique.

Leur corps est recouvert d'écailles plus ou moins grandes, quelquefois d'une petitesse extrême

et sa surface est lubréfiée par l'exsudation d'une humeur huileuse et souvent gluante qui facilite sans doute l'isolement du corps au milieu de l'eau par laquelle il n'est pas mouillé et où il exécute des mouvements d'une excessive vitesse.

Les couleurs des poissons sont aussi variées que celles des oiseaux; plusieurs ne leur cèdent en rien pour la beauté des teintes et la vivacité des couleurs, et quoique nos pays tempérés soient moins bien doués sous ce rapport que les mers des tropiques, le pêcheur à la ligne retrouve dans les eaux de nos côtes certains poissons dont l'éclat réjouit la vue. Au sein de l'onde, cet éclat est beaucoup plus grand, et souvent fort différent de celui qui demeure à l'animal mort et placé hors de son élément.

La locomotion se fait au moyen de rudiments de membres appelés nageoires, et qui, par leur nombre et leur forme, servent de très-bons caractères de classification.

La queue, prolongement de l'épine dorsale, joue par sa nageoire un rôle très-important dans la locomotion des poissons. Non-seulement c'est un gouvernail que la nature leur a donné, mais encore c'est une hélice puissante dont les mouvements sont quelquefois, surtout dans les espèces chasseresses, d'une incroyable rapidité.

Les mouvements généraux de translation — surtout dans le plan vertical — paraissent aidés chez les poissons par la *vessie natatoire;* cet organe ne doit pas leur être absolument indispensable cependant, puisque quelques-uns qui en sont privés exécutent les mêmes mouvements que les autres et avec tout autant de facilité.

L'instinct du poisson est plus développé qu'on ne le pense en général, et à l'article Pêche nous en donnons quelques exemples.

La gloutonnerie et une voracité insatiables paraissent être le mobile le plus puissant des actions de ces animaux; leurs mouvements, leurs ruses, leurs courses ont tous le même but, celui de saisir, de dévorer une proie vivante ou inanimée. Moins bien doués sous ce rapport que les espèces de vertébrés supérieurs, ils n'ont pas de membres pour la préhension de leur nourriture. Il faut que leurs mâchoires happent, retiennent et engloutissent.

Ce serait une erreur de croire cependant que ces animaux sont dépourvus d'armes défensives et offensives. Chez quelques-uns les rayons des nageoires et surtout des dorsales, sont de véritables armes qu'ils savent relever et dresser au moindre danger. Les autres portent sur la tête et aux différentes pièces operculaires des pointes redoutables dont quelques-unes passent pour venimeuses quoique, jusqu'à ces derniers temps, on n'ait pu acquérir la certitude, dans nos pays, de la présence d'une liqueur toxique ou plutôt d'un canal afférent pour la verser. A ce sujet je crois que l'on a cherché autre chose que ce que la nature a pu faire. On a voulu voir dans les aiguillons soi-disant venimeux des poissons un appareil analogue à celui des insectes, c'est-à-dire, un canal aciculé, communiquant à une ou plusieurs glandes productives du poison que l'aiguillon verse dans la plaie.

Rien ne prouve, au contraire, qu'il en doive être ainsi. Il y a plusieurs manières d'empoisonner une arme. Qui dit que le mucus sécrété par l'animal et revêtant toute la surface extérieure des aiguillons n'est pas *précisément* l'agent toxique incriminé ou du moins son véhicule ? On a prétendu que les plaies faites par les poissons s'envenimaient à cause de la présence de corps étrangers. Que l'on veuille se reporter à notre article Vive, et l'on verra qu'il n'en est rien. Chaque jour les pêcheurs se piquent aux aiguillons dorsaux du Bar, à ceux des Trigles, et pas une fois la blessure ne s'empoisonne. Qu'un pêcheur se pique à ceux de la Vive, et, pour deux mois, voilà un homme cloué sur le lit, au milieu de la fièvre et des douleurs les plus vives!

Revenons aux armes diverses des poissons : certains d'entre eux ont les mâchoires prolongées en épée redoutable, d'autant plus à craindre que leur taille est considérable et leur force plus grande. D'autres ont à la queue des appendices barbelés, dentelés, de vrais poignards, des crids malais dont la blessure est très-dangereuse et dont ils se défendent avec une grande adresse, en animaux qui savent ce qu'ils veulent faire.

Nous ne pouvons passer sous silence les organes électriques de la Torpille et ceux, dernièrement découverts par M. Robin, des Raies. Il y a là un appareil de défense et en même temps d'attaque des plus curieux. Nous n'oublions pas non plus, quoiqu'ils soient rares dans les mers de notre pays, ces singuliers poissons à corps couvert de cuirasses dont quelques-uns s'enflent comme des ballons pour mettre un matelas d'air entre eux et les coups de leurs ennemis.

Les poissons ont, dans les organes de la bouche, une force d'inspiration et de répulsion très-considérable. Les cyprins plongent, tenant leur corps perpendiculairement, et dans cette position inspectent les portions du sable où ils supposent trouver des particules nutritives. Leur bouche aspire le sable à la distance d'un demi-centimètre, sans effort apparent, et, peu après, le poisson se relevant a fait dans ses organes le tri des parties absorbées, et il rejette fortement le reste sous forme d'un petit nuage rapide. Comment se fait ce tri?

De même, ils remontent à la surface, et là, de temps en temps, respirent une ou deux bulles d'air (voy. ce mot) qu'ils renvoient sous l'eau sans que cet air passe par les ouïes : ils semblent boire l'air comme nous buvons l'eau, par gorgées et suivant les besoins du moment.

La longévité des poissons est, sans aucun doute, considérable chez certaines espèces ; malheureusement la science n'a pas beaucoup de données authentiques à ce sujet ; nous ne pouvons oublier les Carpes de Fontainebleau qui datent de François Ier (1515), ce qui leur donne au moins *trois cents ans* d'âge. Elles sont devenues énormes et presque blanches, mais avouons qu'on le serait à moins. Celles de Chantilly et de Pontchartrain sont contemporaines du grand Condé ; celles qui habitent le jardin royal de Charlottembourg, près Berlin, ont plus de *deux cents ans!* Il est certain que les individus dont parlent certains ichthyologistes et qui avaient $1^m,50$ de long et un poids que l'on n'ose pas écrire, n'étoient pas d'une jeunesse beaucoup plus tendre. Les naturalistes anglais prétendent que le Brochet ne vit pas très-longtemps et que sa faculté digestive s'use vite. Les ichthyologues français, au contraire, s'accordent pour dire que la longévité du Brochet est très-grande et qu'il est *prouvé* pouvoir vivre plus de *cent ans*. C'est déjà joli ; mais ces Brochets-là ne sont que des enfants auprès des Carpes de Fontainebleau.

Bory de Saint-Vincent cite de pauvres poissons rouges qui ont vécu, sans grossir, onze ans dans un même bocal et qui, sortis de là, doublaient de taille en moins d'un an. L'Esturgeon, pour atteindre sa taille *maxima* de 6 à 7 mètres, en se nourrissant de vers et de mollusques mous qu'il fouille dans les vases, doit employer un certain nombre de printemps. Enfin une pauvre Anguille a été gardée une trentaine d'années par M. Desmarets, et nourrie dans une terrine, sans beaucoup grossir, il est vrai, mais sans paraître souffrir, et arriva au terme de sa carrière. Les individus de cette espèce que nous avons vus ayant la grosseur du Congre ($0^m,13$ de diamètre) avaient mis certainement plusieurs siècles à en arriver là ; le lieu, d'ailleurs, où le plus beau spécimen avait été pris, le prouvait.

Si maintenant nous envisageons en traits généraux la taille des poissons, nous la verrons varier presque autant que celle des mammifères et nous ne constaterons pas plus de différence entre le Rat des champs et l'Éléphant ou la Baleine qu'entre l'Épinochette et l'Esturgeon ou les grands Squales dont le Requin est le tambour-major.

Les formes ne varient pas moins que la taille ; vouloir en donner une idée seroit impossible : de la forme linéaire au cercle, en passant par les polygones, les ellipsoïdes et les figures les plus baroques, nous trouvons tout chez les poissons. Il y en a de plats et de ronds, de carrés et de pointus ; les uns ont des ailes, les autres des cornes ; ceux-ci des épées en avant du museau, ceux-là des glaives en arrière. On en trouve de serpentiformes, d'autres polygonaux ; les uns à peau lisse, les autres avec des écailles énormes, et ces appendices varient par toutes les formes et les couleurs imaginables.

Il nous resterait, dans ces vues générales sur l'ordre qui nous occupe, à dire un mot de la géographie des poissons ; malheureusement les notions précises manquent la plupart du temps sur ce sujet. Les notions sont difficiles à recueillir d'abord, et ensuite certains poissons semblent cosmopolites ; un certain nombre n'entre eux se cantonnent, mais beaucoup d'autres paraissent s'abandonner au gré des courants et des vagues et aller où le hasard les veut bien pousser. Certaines espèces que l'on est obligé d'appeler de *passage* viennent on ne sait d'où, et retournent on ne sait où.

Ce qu'il nous est permis de dire, c'est que dans les mers chaudes, les poissons semblent plus nombreux en espèces et chaque espèce parée de couleurs plus brillantes que dans les mers boréales. Cette différence est déjà sensible si nous comparons les habitants de la Méditerranée qui baigne nos côtes du sud, avec les poissons de la Manche sur nos côtes du Nord. Nos planches coloriées rendent cette remarque frappante, et cependant la communication se fait assez de l'une à l'autre latitude par l'Océan pour que nos plus belles espèces du nord soient précisément quelques-unes de celles de la Méditerranée. Que serait-ce donc, si, au lieu de nous être bornés à l'étude des poissons qui habitent nos côtes et les mers qui les baignent, nous avions pu décrire et figurer ceux que recèlent les latitudes équatoriales! Là, les poissons le disputent aux oiseaux et aux papillons par l'éclat, la variété et la splendeur de leurs couleurs. Chez nous, la majeure partie de nos poissons revêtent une livrée argentée ou verdâtre-brune ; les exceptions sont rouges ou vertes ; on compte quelques roses ; les bleus et les jaunes sont des exceptions, et brillent par leur petit nombre.

Au point de vue de leur *habitat*, les poissons peuvent se classer en quelques grandes divisions qui empiètent dans beaucoup de familles. Les uns sont exclusivement *fluviatiles*, les autres *mixtes*, c'est-à-dire habitant un certain temps l'eau douce et une autre partie de l'année la mer, et enfin les derniers ne quittant point l'eau salée. On pourrait encore esquisser une quatrième ligne de démarcation qui séparerait un petit nombre d'espèces *ambiguës*, pour lesquelles l'eau douce ou

l'eau salée est indifférente, et qui vivent aussi bien dans l'une que dans l'autre. Les ambigus sont peu nombreux dans notre pays.

Enfin, parmi le peuple des poissons, on remarque des différences de station très-apparentes. Certains ne quittent jamais les grandes profondeurs des eaux, qu'elles soient douces ou salées, tandis que d'autres habitent toujours la surface. Autant que nous l'avons pu, par nos propres observations et par celles des autres, en nous appuyant sur les meilleures autorités, nous avons indiqué toutes ces particularités à chaque espèce. Un grand nombre de lacunes existent encore, mais la science marche chaque jour, et quoique nous la présentions modestement sous le couvert de la *pêche*, nous avons la conviction que quelques-unes de nos observations s'ajouteront au bulletin exclusivement savant des hommes qui s'occupent d'ichthyologie pure. Après nous, les autres chercheurs feront leur part de ce grand œuvre. Le champ est immense, et le temps est infini.

POISSONS. — La pêche en général est l'art de prendre les poissons par tous les moyens possibles; or, ces moyens sont très-nombreux : les principaux sont les filets mobiles et les sédentaires, les hameçons et les instruments divers, tels que les foënes, etc.

Nous avons dû étendre ce livre à l'étude de toutes les manières de prendre les poissons, et, par conséquent, parler de la plupart de ceux qui hantent nos côtes et les mers qui les entourent.

La pêche, même limitée à celle qui se fait sur les côtes et dans les eaux douces, est encore une chose fort importante, car elle sert à l'alimentation générale en lui fournissant des poissons dans les meilleures conditions possibles de bonté et de conservation.

De même que certains poissons ne mordent pas aux appâts, de même d'autres ne se prennent qu'avec l'hameçon, et ce sont souvent les plus précieux comme qualité de chair.

Nous traiterons dans la seconde partie de cet ouvrage, sous le titre de : *les Grandes Industries des Eaux*, les grandes pêches nationales, et nous donnerons tous les détails statistiques et généraux qui s'y rapportent. L'objet, la durée, l'armement, les produits de ces pêches sont trop différents de ceux que nous traitons ici pour qu'il ait été possible de les réunir.

Nous y joindrons tout ce qui se rapporte à la pisciculture marine et fluviale, à la culture des Huîtres, Poissons, Crustacés, Coquillages, etc., Sangsues, etc. En un mot, nous nous efforcerons d'y ramener tout ce qui touche d'une manière quelconque à cette grande question actuelle de la *Culture des Eaux*, et des immenses produits qu'elle doit fournir à la France, nous en rapportant toujours à l'épigraphe qui commence ce volume :

« La mer doit un jour nourrir la terre! »

POISSON-JUIF. — (Voy. MARTEAU COMMUN.)

POISSON-LUNE. — (Voy. MÔLE MÉDITERRANÉEN.)

POISSONS ARTIFICIELS. — Les marchands d'ustensiles de pêche ont fait fabriquer de tout temps une multitude d'objets qui ne présentent aucune utilité, et, de ce nombre, sont les *poissons artificiels* dans la plupart des cas. Ce genre de leurre a été imaginé parce que dans les grandes chutes d'eau formées par les usines, les barrages, les cascades, il est impossible de garder un poisson naturel sur son hameçon. La violence de l'eau est telle que le corps du petit animal est déchiré et emporté en un instant.

Fig. 887. — Tue-diable ordinaire.

Cependant c'est dans ces forts bouillons d'eau que se tiennent les Saumons, les grosses Truites, les énormes Brochets, les Chevesnes monstres; comment les aller chercher? On a inventé le *Tue-diable* (voy.

ce mot), et c'est le meilleur de tous les engins (*fig.* 887). La *Cuiller* (voy. ce mot) réussit quelquefois bien pour la Truite, mais, en somme, la quantité des lieux où peut se faire ce genre de pêche est très-limitée, et peu de personnes ont occasion d'y pêcher. Encore faut-il des eaux d'une violence extrême pour qu'en attachant solidement un petit poisson sur l'hameçon (*fig.* 889) ou sur un tue-diable (*fig.* 888), il ne résiste pas assez longtemps pour faire son office, et, quelque mauvais qu'il soit, il vaudra mieux que le poisson artificiel.

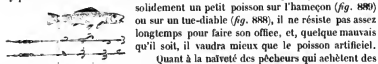


Fig. 888. — Petit poisson mort à attacher sur un des tue-diable placés dessous.

Quant à la naïveté des pêcheurs qui achètent des choses semblables pour aller pêcher le Brochet ou la Perche dans l'étang ou la rivière tranquille qui baigne l'extrémité de leur jardin, il n'y a rien à en dire, sinon que cet achat sera la source de bien des désillusions, et peut-être d'un dégoût complet.

Ces poissons me rappellent la colère d'un marchand auquel je disais que la Carpe ne mordait point à la mouche artificielle, et qui me voulait vendre des mouches à Carpe parce que sa carte d'échantillons en portait. Il est très-rare, très-rare que les Carpes mordent à la *mouche naturelle*, cela s'est vu cependant; mais à la mouche artificielle, je ne le crois pas.

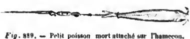


Fig. 889. — Petit poisson mort attaché sur l'hameçon.

POISSONS BLANCS. — S'il s'agit de poissons d'eau douce, on nomme en général *poissons blancs* la nombreuse famille des Ables qui comprend : le Gardon, le Chevesne, le Dard, l'Ablette et leurs différentes variétés. (Voy. ABLES DES EAUX DE FRANCE.)

Si l'on parle des poissons de mer, on entend sous ce nom : les Athérines, Sprats, etc., et autres petits poissons qui servent le plus souvent d'appâts aux lignes pour prendre les espèces carnassières. (Voy. ces mots divers.)

POISSONS CHANGEANT DE COULEUR. — (Voy. MUTATIONS DE COULEURS DES POISSONS.)

Un grand nombre d'animaux dans la nature — surtout parmi les oiseaux — changent de couleurs à certains moments de l'année. Tout le monde sait que ce moment correspond à celui des amours, à l'édification du nid et à l'éducation de la jeune couvée. Linnée, je crois, a donné à ce changement d'habit, quelquefois fort brillant, le poétique nom de *Plumage de noces*.

Un certain nombre d'autres animaux — cette fois disséminés dans tous les embranchements du règne — paraissent doués de la propriété de changer de couleur suivant les saisons. Tout le monde a entendu parler des lièvres blancs, des renards de même couleur, habitant au milieu des neiges où cette livrée nouvelle les dissimule. Nos pays eux-mêmes voient, dans nos montagnes, des phénomènes analogues : nous rencontrons chaque année le *Niverolle* ou Pinçon des neiges, le *Lagopède* ou Perdrix des mêmes endroits, tous les deux revêtus, en hiver, d'une robe presque entièrement blanche. L'hermine, grise en été, devient, dans nos forêts, blanche ou à peu près pendant les mois d'hiver.

Nous pourrions multiplier ces curieux exemples, mais ceux que nous venons d'indiquer suffisent aux grands traits de cette esquisse rapide. Ce n'est pas tout encore : la nature a voulu que certains animaux pussent accommoder, adapter leur parure à la couleur du milieu dans lequel ils devaient vivre ou se mouvoir. C'est ainsi que — parmi les reptiles — un certain nombre de genres, au milieu desquels le *Caméléon* est célèbre, jouissent de la faculté de refléter en quelque sorte sur eux les teintes des objets environnants et de se confondre ainsi avec eux.

Hé bien ! toutes ces modifications, si intéressantes et encore si peu étudiées, de la couleur propre des corps, se retrouvent chez les poissons. Plus riches, en cela, que toutes les autres classes d'animaux, ils ont tout à la fois le *plumage de noces* et l'*adaptation de couleur*, sans pour cela négliger de disputer aux oiseaux le privilége de faire porter une *livrée* aux jeunes de leur race. De même que les petits de toutes les espèces d'oiseaux revêtent, dans leur enfance, un plumage qu'ils ne conserveront pas et qui les rapproche tous des femelles, de même, chez nombre de poissons — et,

pour n'en citer qu'une famille, prenons celle des *Salmonidés* — les alevins revêtent soit une livrée terne et analogue à celle de la femelle, soit — ce qui arrive le plus souvent — un système de coloration par taches ou par bandes absolument différent de celui de l'adulte. Voyez aux mots : GRILSE, PARR, etc., les remarques intéressantes qu'a fait naître l'étude de ces curieux changements.

Il nous est impossible de donner ici à ces réflexions l'étendue que comporterait l'importance de la matière, nous nous bornerons à quelques aperçus. A l'article MUTATIONS DE COULEUR DES POISSONS nous avons rassemblé quelques notes de Franklin sur les variations du *Véron* (*Cyprinus phoxinus*), nous en avons recueilli de non moins intéressantes sur le *Turbot* (*Pleuronectes maximus*) et sur la *Barbue* (*Pleuronectes rhombus*). Mis, les uns et les autres, en captivité, dans un bac rempli de sable noir, vous les plongez dans un bac d'eau de mer reposant sur du sable blanc. Les Turbots, sur ce fond clair, ressortent par un vigoureux contraste; revenez deux heures après, ou plutôt demeurez attentif à suivre le phénomène qui va se passer sous vos yeux, et vous vous rendrez compte que peu à peu — et assez vite — les taches brunes et noires de la robe pâlissent : les piquetures jaunâtres s'effacent, et vous voyez insensiblement la robe du poisson s'adapter si bien à la teinte du sable qui le porte, que vos yeux ont bientôt peine à distinguer l'un de l'autre.

Ce n'est pas tout encore, l'expérience inverse peut être tentée, et ne réussit pas moins bien : que, pris sur le sable blanc, le Turbot soit apporté sur le sable foncé, sa robe reprendra en peu d'heures sa couleur primitive, et ce curieux phénomène se reproduira autant de fois que vous répéterez le changement des milieux.

Ces faits, que nous avons constatés à Concarneau, à Brest, et sur plusieurs autres points de nos côtes, ne sont pas certainement bornés à une ou deux espèces spéciales : tous les poissons sont si bien doués de cette propriété, que les pêcheurs distinguent, à première vue, les Soles, Plies ou Limandes venues d'un fond vaseux, de celles qui ont habité des plages de sable sous-marines. Le reflet de la couleur du fond est tellement vif sur ces êtres dont la vie se passe à moitié enfouis dans le sol, que rien n'est plus facile à distinguer.

Les poissons de mer ne seront pas les seuls à nous offrir ces exemples frappants ; nous avons tous les jours sous les yeux des faits analogues en ce qui concerne les poissons d'eau douce. Qui penserait à nier l'influence, sur leur couleur, de la pureté de l'eau et de la propreté du fond où ils ont vécu? Est-il une seule personne qui, avec un peu d'attention, puisse confondre la Carpe des étangs vaseux avec la Carpe de la Loire? Ces différences sont tellement frappantes, que nous-même en étions quelquefois stupéfait, en comparant les individus de même espèce mais de provenances très-différentes. C'est ainsi que nombre de pêcheurs d'eau douce critiqueront les teintes données, dans cet ouvrage, au Barbillon par exemple, à la Carpe, au Brochet, etc., parce qu'ils n'ont jamais vu des échantillons d'une pureté aussi remarquable que ceux que nous avions en notre possession. Mais leur étonnement cessera quand nous leur dirons que ces admirables animaux sortaient des lacs de la Suisse : Constance, Zug, Sempach, Léman, etc., sont les réservoirs où il nous a été donné — grâce à un obligeant et puissant concours, — de nous approvisionner, et nous avons pensé que nous trouverions, là, les poissons plus près du véritable état de perfection naturelle que dans nos rivières et nos étangs bourbeux.

Les Truites ont, depuis longues années, été étudiées au même point de vue de la coloration, et toutes les expériences ont conduit à cette démonstration que la robe était *mutable* dans cette espèce, et que la couleur plus ou moins foncée, plus ou moins jaune de la robe, s'assortissait à la couleur des eaux, des fonds et surtout à l'*importance du couvert*. Dans les ruisseaux des montagnes, qui coulent sous les sombres massifs du feuillage, la Truite commune devient la *Truite noire*, ses taches s'oblitèrent, sa couleur est uniformément brune et enfumée. Dans les torrents ouverts aux rayons du soleil, le même poisson devient — en quelques générations — la *Truite blanche*, la *Truite jaune*, la *Truite dorée*, etc. Nous avons même, en notre possession, de curieux spécimens de Truites communes dont la robe est mi-parti d'un ton et mi-parti de l'autre, figurant une sorte d'hybride entre les deux variétés, mais, dans ce cas, le changement de coloration est toujours limité par des lignes *obliques* sur les flancs.

C'est Agassiz qui a le mieux apprécié et décrit les changements que la coloration subit chez les Salmonides. L'habile naturaliste a reconnu non-seulement la puissance des milieux, mais surtout celle de l'âge et du sexe; ses tableaux, tracés de main de maître, sont demeurés inimitables. Écoutons-le parler de l'Ombre-Chevalier : « La jeune femelle adulte, en costume de noce, est plus brillante encore... l'œil, qui, dans l'enfant, était jaune d'or, a perdu sa belle teinte pour devenir gris argenté... Mais la vieillesse arrive ; le mâle surtout voit ses couleurs pâlir, et cependant il n'en conserve pas moins une robe charmante. Son dos blanchit et se couvre d'argent bruni, verdâtre : ses flancs sont orange pâle, etc... »

Cette question de coloration accidentelle ou temporaire est tellement grave, qu'elle a pu égarer les meilleurs esprits : « Dans les mêmes eaux que la Truite commune, dit Agassiz, on rencontre quelques individus dont la coloration est si différente que *Cuvier* les avait décrits sous le nom de *S. marmoratus*, alors que leurs taches noires sont entre-croisées... Certaines eaux donnent enfin aux Truites qui les habitent une coloration ardoisée sur les flancs, tout en leur laissant les couleurs des nageoires sombres de celles dont nous venons de parler (la *S. sylvaticus* de Schranck)... »

Nous devons dire quelques mots des changements de coloration qui tiennent aux phénomènes de la reproduction : ils sont excessivement nombreux et semblent affecter toutes les espèces, tant d'eau douce que d'eau salée. Le *Véron*, dont nous avons parlé, est un des plus petits, mais un de ceux de nos eaux douces où le changement est le plus brillant et le plus marqué : l'*Épinoche* (*Gasterosteus*) est dans le même cas. Nous n'avons qu'à renvoyer à la plupart de nos planches coloriées, pour présenter au lecteur des individus en livrée d'amour et dont les riches teintes sont ainsi plus remarquables.

Ce sont les nageoires pectorales qui, la plupart du temps, revêtent les couleurs les plus brillantes et, par leur rapprochement des organes principaux, indiquent le redoublement de circulation vitale qui se fait sentir à cette grande époque. Voyez la *Nase*, le *Chevesne*, les *Ombres*, la *Perche* et plusieurs autres. Ce n'est pas seulement sur les membres que se manifeste l'afflux du printemps chez un grand nombre d'espèces fluviales et marines : c'est par la croissance d'un certain nombre d'appendices fugaces qui changent la coloration générale. Ainsi nous voyons les Brêmes d'eau douce et les Aloses marines se couvrir de verrues noires qui ternissent l'éclat de leur miroir argenté.

Chez certaines espèces, le changement est plus considérable encore : tout l'animal y prend part, et, pour ne citer qu'un exemple, le *Lump*, gris toute l'année, mâle comme femelle, sait revêtir une livrée bleu-ciel superbe, alors que les soins de la paternité réclament son concours. Chez cette espèce, en effet, ils sont moins illusoires que chez la plupart des autres, car il paraît démontré, par les observations des auteurs du Nord, que ce poisson réunit ses œufs sur les roches, les couve, et défend ses petits comme la poule défend ses poussins.

Nous avons observé un phénomène très-analogue chez la plupart des *Labres* de nos côtes, chez lesquels, à l'époque du nid, les couleurs si splendides du corps prennent un éclat inusité. Le même phénomène se constate chez les *Gobies* et chez un certain nombre de *Phycis*, leurs voisins d'assez près, comme famille.

Mais nous arrêterons ici ces réflexions : elles suffisent au pêcheur naturaliste pour qu'il ait l'œil ouvert sur ces curieux phénomènes que, mieux que personne, il peut être appelé à constater au moment où il s'y attendra le moins. Ce sujet est plein de découvertes nouvelles : on peut l'appeler le chemin de l'inconnu ; souhaitons vivement que bientôt les observations s'y accumulent, elles auront tout le charme de l'imprévu.

POISSON SAINT-CHRISTOPHE. — Nom de la *Dorée* dans certains endroits. (Voy. Dorée.)

POISSON DE SAINT-PIERRE. — Nom populaire de la *Dorée*. — (Voy. ce mot.)

POISSONS DE SURFACE. — (Voy. Ables des eaux de France.)

POISSONS MORTS EMPLOYÉS COMME ESCHES. — La pêche avec les poissons vifs est la meilleure, mais dans certaines circonstances elle n'est pas praticable, soit parce que la vitesse de l'eau entraîne et déchire les poissons, soit parce que le temps manque pour faire sa provision. On peut toujours garder au contraire des petits poissons morts conservés dans le sel. Ils ne perdent rien de leur brillant, ils gagnent en solidité, parce que leur chair se raffermit et dans les circonstances tumultueuses où ils serviront, le poisson carnassier qui les engloutira n'aura pas le temps de s'apercevoir quelle saveur insolite ils ont revêtue.

Le meilleur de tous les poissons-amorces — vivants ou morts — est le *Véron*, aux écailles minces et molles et aux brillantes couleurs. Tous les poissons y donnent et avec préférence. Après lui vient la *Loche :* qu'elle soit d'étang ou de rivière elle est également recherchée : puis la *petite Carpe* et la *petite Tanche*, et enfin le *Goujon*. Au second rang, l'*Ablette*, la *Vandoise*, le petit *Chevesne*, etc. On conserve

donc ces petits poissons pour l'usage, enfermés dans une boîte de fer-blanc au milieu du sel et lorsqu'on veut s'en servir, on les monte sur une espèce de tue-diable (*fig.* 890). Cet engin se fait en florence tout simplement, car la disposition des hameçons qui le hérissent est telle que le plus fort poisson ne peut refermer la gueule une fois qu'il est pris, et par conséquent est incapable de couper la florence.

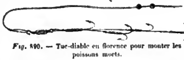


Fig. 890. — Tue-diable en florence pour monter les poissons morts.

On a beaucoup varié la forme de ces engins. Les figures 888 et 890 en donnent plusieurs différentes, mais le principe est toujours le même et consiste à munir l'amorce d'une grappe d'hameçons qui ne permette pas aux ravisseurs de l'attaquer sans se prendre. Le petit-poisson amorce se place sur le tue-diable de la figure 889, tout comme un tue-diable de plomb, c'est-à-dire que les hameçons prennent sur lui la même position. On peut simplement lier le petit poisson sur l'appareil au moyen de quelques tours de soie aux ouïes et à la queue ; mais il est préférable de l'accrocher lui-même à chacun des hameçons doubles par l'un d'eux, et de faire passer le simple du haut par la lèvre ou la narine. Nous ne devons pas oublier, en effet, que l'emploi de ces engins n'a d'efficacité que dans les eaux les plus violentes et qu'alors l'amorce ne saurait être trop solidement fixée, puisque souvent, malgré toutes ces précautions, elle est déchirée et emportée en un clin d'œil.

Il va sans dire que cette pêche sera d'autant plus fructueuse que le pêcheur pourra ou saura dissimuler sa présence en se cachant derrière tous les obstacles qu'il découvrira ou appropriera à cet objet. Par conséquent, plus sa canne et sa ligne auront de développement, mieux il sera armé pour la circonstance, car, malgré les bouillons de l'eau écumeuse, les poissons voient fort bien et sont très au courant de ce qui se passe sur la rive. Il ne faudrait donc pas s'imaginer pouvoir pêcher à découvert et sans précaution, sous prétexte que la rivière est tumultueuse.

POISSONS PLATS. — 2me famille des Malacoptérygiens subrachiens ; 3me ordre de poissons osseux.

Tous ces poissons se distinguent par le défaut de symétrie que présente leur tête ; car les deux yeux sont du même côté, c'est-à-dire sur le dessus de l'animal quand il nage, et rarement ils sont égaux.

Ces poissons ont une natation rapide au moyen de leur caudale puissante qui frappe l'eau de haut en bas et les lance comme sur un plan incliné. Ils habitent volontiers les fonds d'eau, sur le sable où ils vivent de proies, poissons et mollusques.

On n'y compte qu'un genre : *Pleuronectes* ; sous-genres : *Plie, Flétan, Turbot, Sole, Monochère, Achère*.

POISSONS PLATS. — On nomme ainsi les poissons qui se cachent dans le sable et se tiennent constamment au fond de la mer et des eaux douces : ce nom est du reste opposé à celui de *poissons ronds*.

La majeure partie des poissons plats est marine, et ils appartiennent : 1° à l'ordre des Malacoptérygiens subrachiens (IIIe de la 1re série), dont ils forment la 2e famille avec celle des *Pleuronectes ;* 2° à l'ordre des Chondroptérygiens à branchies fixes (IIe de la 2e série), dont ils forment le 3e groupe de la 1re famille, sous le nom de *Sélaciens*.

Tous ces poissons se distinguent par le défaut de symétrie qu'offre leur tête, dont les deux yeux, souvent inégaux, sont placés du même côté du corps, c'est-à-dire sur le dessus de l'animal quand il nage. Leurs mouvements, au reste, sont rapides parce qu'ils frappent l'eau, de haut en bas, avec leurs puissantes nageoires

latérales. Ces animaux vivent, seuls, dans le sable, où ils se nourrissent de vers, petits poissons et mollusques; presque tous séjournent près des côtes et fournissent à l'homme une nourriture saine et agréable. Dans la famille des Sélaciens, on remarque en outre des évents placés près ou derrière les yeux. Ce sont des ouvertures variables de forme, souvent en croissant, par lesquelles l'animal rejette l'eau qu'il a avalée et qui a passé dans ses branchies pour accomplir l'acte de la respiration. Chez ces animaux, le corps a la forme d'un disque et porte une queue généralement longue et grêle. Les yeux et les évents sont en dessus sur le dos, et à la face ventrale, on voit les narines, la bouche en travers et les ouvertures branchiales de formes variées. Les nageoires dorsales sont souvent rejetées jusque sur la queue.

Les principaux poissons plats des côtes de la France, sont :

Pleuronectes.

Plies (*Pl. platesso*).	Barbue (*Pl. rhumbus*).	Flétan (*Hypoglossus vulgaris*).
Flet (*Pl. flesus*).	Sole (*Pl. solea*).	Targeur (*Pl. hirtus*), etc.,
Turbot (*Pl. maximus*).	Carrelet (*Pl. passer*).	

Sélaciens.

Raie aigle (*Raja aquilina*).	Raie cendrée (*Raja cinerea*).	Raie oxyrhinque (*Raja oxyrhincha*).
— bâtis (*Raja batis*).	— chordon (*Raja fullonica*).	— ronce (*Raja rubus*).
— blanche (*Raja alba*).	— nègre.	— torpille (*Raja torpedo*).
— bouclée (*Raja clavata*).	— etc., etc.	

POISSONS RONDS. — On donne ce nom, par opposition à celui de *Poissons plats*, à la majeure partie des habitants des côtes et des eaux douces de la France; ce sont les *poissons* proprement dits.

POISSON ROUGE. — (Voy. Dorade de la Chine.)

POISSONS VÉNÉNEUX. — Notre pays ne renferme, heureusement, aucune espèce vénéneuse à proprement parler, mais nous sommes heureux d'emprunter à l'excellent mémoire de M. A. Duméril quelques considérations sur certaines espèces qui peuvent devenir accidentellement dangereuses. Dans la plupart des cas on doit croire que l'intoxication peut être attribuée au genre de nourriture dont les poissons ont fait usage. (Voy. Amorces et Végétaux propres a enivrer et empoisonner les poissons.) C'est, au surplus, dans la saison du frai, que l'on voit devenir dangereuses des espèces inoffensives en tout autre temps.

D'après Risso, le *Congre* donnerait à Nice la dyssenterie au moment de la ponte. Le docteur Franque a constaté l'effet d'empoisonnement causé à quatre personnes par les œufs de Barbeau. Ceux du Brochet sont également, sinon dangereux, au moins fortement purgatifs, et pour certains estomacs plus que pour d'autres. Il en est de même de ceux de la Lotte de rivière.

Le même Risso défend à Nice de manger le *Tétragonure cuspata*, dont la chair est malsaine d'après ses propres expériences.

La *Bonite* (*Thymnus pelamys*) peut causer de grands désordres dans les voies digestives, quand elle n'est pas servie presque immédiatement après sa sortie de l'eau. Le Thon lui-même produit quelquefois les mêmes accidents par retard de consommation. Il est vrai que la promptitude de la fermentation putride dans les climats chauds suffit seule à expliquer ces phénomènes morbides.

POISSON VIF A L'HAMEÇON. — (Voy. Vif.)

POISSONS VOLANTS. — (Voy. Dactyloptère volant et Exocet.)

POITRINE. — La poitrine est, chez les poissons, la cavité délimitée principalement par les vertèbres, le sternum, la clavicule et les omoplates; la capacité de la poitrine est beaucoup moins grande chez ces animaux que la cavité abdominale.

POIX DE CORDONNIER. — On donne le nom général de *poix* à plusieurs substances résineuses ou bitumineuses. La poix blanche ou jaune, qui n'est pas utilisée pour la confection des appareils de pêche, est de la térébenthine solidifiée par divers procédés.

La *poix noire* ou poix de cordonnier est celle dont le pêcheur enduit tous ses

fils d'empilage et de ligature. C'est tout simplement du goudron solidifié par l'évaporation solaire ou artificielle. On la prépare en faisant bouillir les résidus et filtres qui servent à préparer la téréhenthine et autres produits résineux : cette combustion se fait dans un four et les produits sont amenés par un tuyau dans de l'eau où ils se séparent en une couche huileuse qui surnage et une couche solide qui gagne le fond et qui est la *poix noire*.

POLICE DE LA PÊCHE MARITIME. — Décret du 10 mai 1862, art. 12 :

« Les préfets maritimes déterminent par des arrêtés, toutes les mesures de police, d'ordre et de précautions propres à empêcher tous accidents, dommages, avaries, collisions, etc., et à garantir aux marins le libre exercice de la pêche. »

Art. 13. « Tous les arrêtés rendus par les préfets maritimes en matière de pêche côtière sont soumis à l'approbation du ministre de la marine et des colonies. »

Dans l'impossibilité de réglementer les diverses pêches, soumises à des usages variés, faites dans des localités et au milieu de circonstances différentes, on a dû remettre aux préfets maritimes placés sur les lieux, le pouvoir de fixer par des mesures spéciales les règles de police et d'ordre propres à empêcher les accidents, les collisions, les empiétements, etc. Ces arrêtés, au surplus, ne font guère que sanctionner d'anciens règlements existant de temps immémorial et que souvent les pêcheurs ont faits eux-mêmes dans leur propre intérêt, mais auxquels l'expérience peut apporter d'utiles modifications.

Les conditions de la pêche qui se pratique en réunion de bateaux ou d'individus varient suivant les localités. On s'exposerait, en les généralisant, à contrarier sans nécessité des habitudes locales qui peuvent être parfaitement motivées; on pourrait même occasionner aux pêcheurs des dépenses qui ne seraient pas justifiées par l'intérêt public. L'art. 12 permet donc désormais aux préfets maritimes de prendre dans chaque arrondissement, suivant les usages des lieux, des mesures qui sont pleinement autorisées par l'art. 3, § II de la loi du 9 janvier 1852.

POLICE DES FILETS EN MER.— Il est interdit à tous pêcheurs d'amarrer ou de tenir leurs bateaux sur les filets, bouées ou toute autre partie de l'attirail de pêche d'un autre pêcheur. Il leur est également défendu de crocher, soulever ou visiter, sous quelque prétexte que ce soit, les filets et engins qui ne leur appartiennent pas.

Il est interdit aux pêcheurs de placer une embarcation sans équipage sur un lieu de pêche quelconque, pour garder ce lieu d'une marée à l'autre.

Les pêcheurs aux folles, tramaux et autres filets dormants sont tenus de placer des bouées sur leurs filets, afin que les bâtiments naviguant dans ces parages puissent les éviter.

POLICE DES LIGNES EN MER. — Tout bateau pêchant aux cordes doit se tenir sur ses lignes, soit en mouillant, soit en mettant en panne, suivant que la marée l'exige.

Lorsqu'un bateau pêchant aux cordes croise ses lignes avec celles d'une autre embarcation, le patron qui les lève, ne doit pas les couper, à moins de force majeure, et, dans ce cas, la corde coupée est immédiatement renouée. Si la pêche a lieu de nuit, les bateaux indiquent leur position en allumant, de temps à autre, un feu jusqu'à ce qu'ils mettent à la voile.

POLLACK. — (Voy. Lieu.)

POLTRON. — On appelle ainsi les crabes qui changent de carapace et qui se cachent, alors que leur armure n'est pas encore solidifiée. (Voy. Crabes.) C'est le moment où ils sont le plus recherchés pour la pêche.

POLYPRION CERNIER (**Polyprien cernium**, Val.). — Acanthopt. Percoid. Long. max. = 2 mètres.

Syn. : *Stone base*, angl.

Poisson de la Méditerranée, rare dans l'Océan et qui semble cosmopolite. Porte des dents en velours, des crêtes de dentelles sur l'opercule, et tous les os de la tête garnis d'aspérités (*fig.*891).

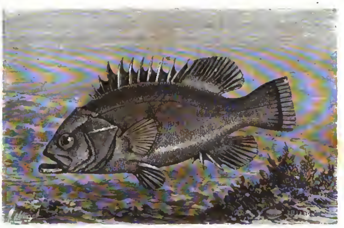


Fig. 891. — Polyprion cernier (*Polyprion cernium*, Val.).

Le dos de ce poisson est brun-pourpre foncé et le ventre blanc argenté; les membranes des nageoires se montrent brun foncé, et l'extrême bord de la queue blanc sale. Les jeunes sont quelquefois marbrés de deux taches brunes. La ligne latérale part de la base supérieure de la pectorale et court parallèlement au dos.

D = 11 + 12. P = 16. V = 1 + 5. A = 3 + 9. C = 17.

Mâchoire inférieure plus longue; narines doubles et rondes; yeux brun noir.

POLYPRION CERNIER. — Ce beau poisson approche des côtes, dans des circonstances spéciales : si un morceau de bois couvert de *Bernacles* est amené par les courants, il est toujours accompagné par un certain nombre de polyprions. Dans la gaieté de leurs évolutions, ils passent sur l'épave à la poursuite les uns des autres et quelquefois demeurent un instant à sec, dessus, jusqu'à ce qu'une lame vienne les remettre à flot. De ce fait qu'on trouve ce poisson toujours nageant autour des épaves couvertes de Bernacles, on peut supposer que ce coquillage forme sa nourriture, et cependant toutes les fois qu'on les a ouverts, on n'a jamais trouvé dans leur estomac que de petits poissons. Il est plus probable qu'ils ne font que la chasse des petits poissons qui suivent l'épave pour se repaître des insectes qu'ils y trouvent.

On prend souvent ce poisson avec un hameçon mis au bout d'une perche, quand on peut le harponner ainsi, auprès de son épave qu'il ne quitte point. Ordinairement il se tient en pleine mer, à 5 ou 6 lieues de terre. On a trouvé souvent des sardines dans son estomac.

POMMETER. (Voy. PIED [*Pêche à*].)

POMMIER SAUVAGE (**Scions en**). — (Voy. PERCHE ou CANNE A PÊCHE.) Isaac Walton recommande les scions en pommier sauvage : nous avouons ne nous en être jamais servi et craindre que la pesanteur de ce bois ne soit un obstacle; de

plus, que la fibre cassante du pommier ne soit également un danger. Néanmoins, devant l'autorité de ce pêcheur si émérite, nous devons nous incliner et passer à une courte description de l'arbuste qui donne ces scions.

Le pommier sauvage (*Malus acerba*) est commun dans les forêts ; les feuilles sont toujours globées, les pédoncules de ses fleurs sont doubles, de la longueur des calices et ses styles globés ne sont soudés qu'à la base. Son bois dur et à grain fixe est lourd, et ne nous semble par conséquent point propre à la fabrication de cette partie de la canne qui a besoin de la plus grande légèreté.

PONTS (pêche sur les). — (Voy. PLOMBS DE FOND.)

PORC-ÉPIC (flotte en). — (Voy. FLOTTE.)

PORES. — Une ligne de pores sécrétant l'humeur visqueuse qui enduit le corps se trouve de chaque côté des flancs et se poursuit de la tête à la queue. Elle prend le nom de *ligne latérale*, et l'en tire de très-bons caractères spécifiques du nombre de ces pores.

Le museau d'un grand nombre d'espèces est entouré d'un nombre considérable de vaisseaux qui naissent d'un tronc commun et s'ouvrent au dehors par de nombreux pores très-visibles autour de la mâchoire inférieure du Brechet, par exemple. Chaque poisson a presque ses vaisseaux diversement ramifiés et variables d'une espèce à l'autre.

Les pores sécrétants ont généralement une forme tubulaire, et toujours ils sont suivis, sur la ligne latérale, par l'expansion d'une branche de la huitième paire de nerfs.

La distribution des pores, dit Yarrell, ou orifices muqueux sur la tête de la Perche est une des plus belles et des plus avantageuses prévisions de la nature. On ne saurait trop l'admirer et l'observer. La Perche habite nécessairement une rivière ou un lac ; dans le premier cas le courant de l'eau, dans le second la marche du poisson portent en arrière cette sécrétion protectrice et la répandent sur toute la surface du corps. Chez les poissons dont les écailles sont petites, le fluide sécrété est, toute proportion gardée, plus abondant, et chez ces espèces, — parmi lesquelles les Anguilles représentent celles qui ont le corps le plus allongé,— on peut observer la présence des orifices muqueux sur toute la longueur de la ligne latérale. On peut dire, avec plus juste raison, que la ligne latérale elle-même n'est formée que par la succession des tubes saillants qui traversent chaque écaille de cette rangée.

Constatons au reste que la largeur, le nombre, la saillie, la couleur de ces pores varient considérablement suivant les espèces, et plus encore suivant les familles et les genres.

PORTE-BOIS. — Un des nombreux noms populaires de la larve aquatique de la *Frigane jaune*. (Voy. ce mot.)

PORTEFEUILLE DES AVANCÉES. — (Voy. AVANCÉES.)

PORTUGAISE. — Appellation dieppoise de la *Raie bâtis*. — (Voy. RAIES, § 4.)

PORTUNE. — (Voy. CRABES, ÉTRILLE et PETITE ÉTRILLE.)

PORTUNIENS (*Crustacés*). — Carapace très-peu élevée, quelquefois en forme de losange, ressemblant beaucoup à celle des cancériens. Pattes-mâchoires extérieures à 3e article constamment plus large que long, et fortement tronqué à l'angle antérieur. Pattes antérieures en général très-allongées, suivantes parfois natatoires, et postérieures (caractère essentiel) l'étant toujours, leur tarse étant lamelleux ; pattes de la seconde paire ayant le plus habituellement plus d'une fois et demie la longueur de la carapace.

POSTEAU et **POCHETEAU.** — Nom de la *Raie bâtis* à l'île Dieu, Nantes, etc. (Voy. RAIES, § 4.)

POSTILLONS. — Toutes les fois qu'une ligne est jetée loin du bord, le poids du fil qui la compose tend à la faire enfoncer sous l'eau, d'où résulte que pour la retirer, — comme on ne peut agir que suivant sa longueur, — elle doit forcément s'engager dans les joncs ou les herbes du bord. Si la ligne est soutenue par une flotte un peu forte, comme celle que l'on emploie pour la pêche au vif du Brochet, ce sera seulement la portion comprise entre la flotte et la rive qui décrira une courbe en plongeant dans l'eau. Si la ligne n'a point de flotte, ce sera tout le fil qui s'immergera.

Pour obvier à ces inconvénients, on place sur la partie de la ligne que l'on

veut empêcher de plonger dans l'eau, une série de petits boucbons en olive, fendus et vernis, qui ont pour but de la soutenir à la surface (*fig.* 892). Il suffit de les rapprocher à $0^m,50$ ou $0^m,60$ l'un de l'autre. Pour peu que, lors du relevage, on s'aide d'une *fourche à canne* (voy. ce mot), on ne court plus aucun risque de perdre sa ligne en la brisant dans les obstacles.



Fig. 892. — Postillons sur des lignes dormantes.

POUGAOU. — Nom de l'Anguille dans les Bouches-du-Rhône et sur les bords de la Méditerranée. (Voy. ANGUILLE.)

POULE DE MER. — Nom de la Dorée à l'île d'Yeu. (Voy. DORÉE.)

POULPE COMMUN (**Octopus vulgaris, Lin.**). — **Mollusque céphalopode, cryptodibranche. Long. max. = $1^m,20$.**

Animaux pourvus de 8 grands tentacules, à peu près égaux et dont la coquille intérieure est réduite à deux gaines de substance cornée renfermée dans la peau du dos. Le poulpe commun a les bras six fois plus longs que le corps et garnis de deux rangées de ventouses. La puissance de ces appendices est grande ; ils servent à l'animal à enlacer les proies qu'il peut atteindre, car il nage assez mal et à reculons par soubresauts. C'est pourquoi il se tient le plus ordinairement très-près des côtes.

POULPE COMMUN. — Cet animal se prend le plus souvent aux filets en même temps que les poissons littoraux ; la première chose qu'il fait, dès qu'il se trouve enfermé avec eux, c'est de les vider en suçant leurs entrailles, ce qui rend les poissons impropres à la vente, et cause ainsi un grand préjudice aux pêcheurs. Quelques côtes de Normandie sont tellement infestées de poulpes, que certains genres de filets ont dû être abandonnés, leur emploi ne rapportant que des poissons impropres à la vente, et des masses de poulpes dont la valeur est presque nulle.

On mange quelquefois le poulpe, mais c'est une triste nourriture, coriace et peu savoureuse.

POUMERENGUES. — Nom que donnent les pêcheurs de Narbonne aux Dorades qu'ils croient âgées de deux ans. (Voy. DORADE VULGAIRE.)

POUNCHUROTE. — Nom de l'Anguille dans les Bouches-du-Rhône. (Voy. ANGUILLE.)

POUPART. — (Voy. CRABE, TOURTEAU.)

POUPRÉ. — Nom provençal du *poulpe* (voy. ce mot.)

POUTASSOU VERO. — Nom du *Gade Sey* (voy. ce mot) à Nice.

PRABOT. — Nom du *Turbot* (voy. ce mot) à la Teste.

PRÉOPERCULAIRE (os). — L'os préoperculaire ou simplement le préopercule est marqué A (*fig.* 893). Il borne la joue postérieurement et généralement est fait en *hausse-col* et forme *croissant*. Quelquefois il est en *chevron*. Ses deux pointes se rejoignent en un angle plus ou moins aigu. A cet angle se trouve souvent une pointe aiguë et souvent une épine comme dans les Acanthoptérygiens, chez lesquels il est garni d'épines marginales ou de dentelures.

Souvent aussi une crête médiane divise le préopercule en deux parties plates dont l'antérieure est en pointe vers les parties molles de la joue.

Fig. 893. — Tête de Truite montrant les détails de l'opercule.

PRÊTRE. — La bandelette argentée qui coupe les flancs de l'*Athérine* (voy. ce mot) lui a valu sur les côtes de la Manche les noms de *Prestre, Aubusseau : Prestras*, en Languedoc : en Provence on les appelle : *Joels, Sauclets, Cabassons*, etc.

PRICKA. — (Voy. LAMPROIE FLUVIATILE.)

PRODUITS DE LA PÊCHE COTIÈRE. — D'après les renseignements que nous trouvons dans la *Revue maritime et coloniale* de mars 1867, il nous est possible de donner quelques détails statistiques sur les produits de la pêche côtière en France, depuis une période de quarante-huit ans. Nous ne formulerons que les chiffres suffisants pour faire bien comprendre la suite des efforts tentés et les résultats obtenus.

ANNÉES.	NOMBRE de bâtiments armés.	TONNEAUX.	NOMBRE d'hommes embarqués.	ÉVALUATION DU PRODUIT DE LA PÊCHE.
				fr.
1817	7,696	37,744	31,251	14,475,242
1820	8,189	41,343	31,281	13,593,537
1825	8,119	39,487	30,608	18,183,509
1830	0,910	40,055	30,076	17,044,648
1835	8,088	47,092	33,565	18,705,045
1848	11,255	49,848	45,813	25,356,943
1850	11,428	59,320	48,492	22,582,766
1855	11,837	59,611	44,189	24,811,110
1860	14,215	70,892	53,314	33,385,219
1865	15,321	86,141	57,104	40,201,240

La comparaison des ebiffres de ce tableau donne lieu aux constatations intéressantes qui suivent :

1° L'élévation de valeur des pêches a été plus rapide que l'augmentation du nombre de bateaux employés à la pêche, puisqu'en quarante-huit ans le nombre des bateaux a doublé — 7,700 à 15,300 — et qu'ils ont récolté une valeur presque triple — 14 millions 1/2 à 40 millions 1/4.

2° Cette différence tient à deux causes. Augmentation considérable du prix des matières nutritives et par suite de la valeur du poisson, et en second lieu, amélioration des moyens de capture. Ajoutons que, sous l'empire de la nouvelle législation du 10 mai 1862, cette progression ne peut que tendre à s'accroître.

3° L'amélioration est frappante de 1862 à 1863 ; la valeur du poisson pêché augmente de 5 millions la première année — 33 à 37. — Un mouvement d'oscillation la ramène en arrière en 1864. Elle revient à 35 millions, en croissant de 2 millions seulement, mais pour reprendre en 1865 une augmentation de 5 millions encore.

4° Le nombre d'hommes embarqués a subi une diminution sur le nombre des tonneaux de jauge des embarcations. Aussi le bénéfice moyen — ou le travail utile — de chacun d'eux a-t-il crû dans une proportion notable. De 462 fr. en 1817, il s'est élevé à 704 fr. en 1865 ; ce qui a dû sensiblement améliorer le sort de nos populations maritimes.

5° Le tonnage moyen des embarcations a augmenté : de 4,9 en 1817, il est monté à 5,6 en 1865.

6° On remarque, en prenant l'année 1818 comme un maximum, un mouvement de baisse manifeste dans le nombre de bateaux, leur tonnage et leur équipage, qui subsiste jusqu'en 1828, c'est-à-dire pendant dix ans. Pendant cette période, la valeur de la pêche demeure à peu près croissante, quoique stationnaire et oscillante, pendant les sept premières années.

7° La valeur de la pêche atteignant le taux moyen de 16 millions demeure en-

core stationnaire pendant dix ans. Puis en 1846, elle prend un nouveau niveau à la somme moyenne de 23 millions qu'elle garde pendant encore dix années. Ce n'est réellement qu'à partir de 1856, par un saut brusque de 8 millions — 24,814,110 à 32,425,083 — qu'elle entre dans la période qui se continue jusqu'à 1863 et la fait osciller entre 32 et 34 millions, jusqu'en 1865 où elle fait encore un brusque saut de 5 millions et qu'elle atteint le chiffre maximum de 40 millions 1/4.

8° Deux mille bateaux de plus, c'est-à-dire un cinquième, suffisent pour faire monter la pêche de 8 millions, c'est-à-dire de 1/4 — 1855 à 1856. — En 1864-65, au contraire, dix ans après, le même nombre de bateaux monté par huit cents hommes de plus, augmente la pêche de 5 millions, c'est-à-dire de un septième avec seulement 15 mille tonneaux de plus, c'est-à-dire un sixième d'augmentation. Tous ces rapports prouvent combien se sont modifiées et la valeur vénale des produits et leur quantité proportionnelle à la valeur pécuniaire engagée dans les entreprises.

9° Le tonneau de bateau pêcheur rapportait en 1817 : 383fr,50, tandis qu'en 1865 il rapporte 467fr,50, différence en plus : 84 fr.

10° De 1846 à 1847 le nombre de tonneaux a brusquement monté de dix mille, sans que le nombre de matelots engagés ait augmenté, non plus que le produit de la pêche, ce qui a dû nécessairement faire baisser d'un sixième le revenu du tonneau. En effet, en 1846, il a rapporté 508 fr., tandis qu'en 1847 il n'a donné que 430 fr., soit 78 fr. de moins.

Dans un rapport, présenté le 15 mars 1867, au Corps législatif par le comte Caffarelli, on constate que le produit annuel des pêches de France s'est élevé de 1860 à 1865, de 15 à 20 millions de francs. Les pêches maritimes y entreraient par conséquent pour une augmentation de 7 millions, et la pêche fluviale pour 8 à 13 millions.

Un dernier renseignement statistique. D'après le même rapport, la vente de la marée, faite sur le marché seul de Paris, n'est pas évaluée moins de 10 à 14 millions.

PRODUITS DE LA PÊCHE D'EAU DOUCE, EN FRANCE.— L'industrie de la pêche dans les eaux douces s'exerce sur les cours d'eau et les canaux, sur les lacs et les étangs, savoir :

Par l'État et l'inscription maritime qui exercent le droit de pêche sur 13,100 kilomètres de canaux et de cours d'eau ; par les particuliers qui exercent le même droit sur : 1° 1,500 kilomètres de canaux et rivières canalisées; 2° 185,000 kilomètres de petits cours d'eau; 3° 200,000 hectares de lacs et étangs. Il est intéressant de rechercher quelle peut être la valeur du poisson pêché dans ces diverses eaux.

Pour celles qui sont affermées par l'État, on a une donnée exacte dans les prix de location, qui sont pour l'administration des forêts et celle des ponts et chaussées de 722,000 fr.

D'après les documents du Ministère de la marine, les embouchures soumises à l'inscription maritime produisent 1,153,517 fr. Leur valeur doit être estimée au moins à la moitié de la production totale, soit 577,000 fr.

Dans les rivières et les canaux concédés temporairement ou à perpétuité, et dans les canaux appartenant en propre à des particuliers, la production totale en poisson d'eau douce peut être évaluée, d'après les baux de fermage et le produit des pêches périodiques, au moins à 67,000 fr.

Pour les 185,000 kilomètres de cours d'eau non navigables ni flottables, les documents statistiques et les résultats obtenus sur les portions affermées au profit

des riverains indiquent une production moyenne d'environ 28 fr. par kilomètre dans plusieurs départements répartis sur les diverses régions de la France. Mais pour rester toujours dans de sages limites d'évaluation, on adopte ici une moyenne plus basse, soit 20 fr. par kilomètre; on aura pour les cours d'eau une production totale de 3,700,000 fr.

L'étendue des lacs et des étangs est d'au moins 200,000 hectares (177,000 hect. d'étangs figurent au cadastre et sont imposés). D'après M. Masson, propriétaire de l'étang de Lindre, auteur d'un excellent travail sur le produit des étangs, le rendement annuel d'un étang serait de 75 fr. par hectare. On abaisse ce chiffre à 50 fr. pour les motifs exposés plus haut, soit 10,000,000 fr.

Mais dans l'évaluation du produit des canaux et des cours d'eau on n'a pas tenu compte du bénéfice des fermiers et des frais généraux de pêche qui représentent au moins une valeur égale à celle du produit net. On aura par conséquent :

Canaux et cours d'eau	10,000,000 fr.
Lacs et étangs	10,000,000
Production totale	20,000,000 fr.

Il en résulte que les eaux douces de la France livrent annuellement à la consommation une quantité de poissons représentant une valeur réelle de *vingt millions* de francs.

A Paris, où les produits de toute nature tendent à affluer des diverses régions de la France, la consommation annuelle du poisson donne, pour chaque habitant, une moyenne de 12k,767, savoir :

Poisson de mer	12k,112	soit : 0k,95
Poisson d'eau douce	0k,655	0k,05

Ces faits, extraits d'une note de M. de Forcade La Roquette, publiée par le *Bulletin de la Société d'acclimatation*, sont du plus grand intérêt. Nous nous permettrons de faire remarquer au savant statisticien que nous ne voyons pas la nécessité d'abaisser les prix d'évaluation de revenus quand ils sont établis sur des données aussi indiscutables que des baux et la déclaration d'un propriétaire qui ne craint pas d'affirmer ce que lui rend son étang, l'un des plus considérables de la France.

Nous remontons donc le rendement des cours d'eau non navigables ni flottables à sa vraie valeur, 5,180,000 fr.; les lacs et les étangs à leur vrai prix, 13,575,000 fr. ce qui nous donne en plus 5 millions passés, et porte la valeur *annuelle* du poisson consommé en France à *vingt-cinq millions de francs*.

PROHIBITION DE LA PÊCHE. — (Voy. TEMPS DE FRAI.)

PUNCTATUS (**Gobius**). — (Voy. GOBIE A DEUX TACHES.)

PUNCTATUS (**Salmo**). — (Voy. TRUITE COMMUNE.)

PUNGITIUS (**Gasterosteus**). — (Voy. ÉPINOCHETTE.)

PUISE. — Nom vulgaire du Carrelet ou *Plie franche*. (Voy. ce mot.)

PUNTAZZO (**Charax**, Cuv., ou **Sparus puntazzo**, Gmel.). — Acanthopt. sparoid. Charax. Long. max. = 0m,40.

Syn. : *Murada*, Triest. — *Moure-agut*, Nice.

Ce poisson, dont Risso a voulu faire un petit genre à part, se distingue des vrais Sargues par ses molaires très-petites, grenues, sur une seule ligne et non arrondies; son museau pointu et avancé, et sa caudale semi lunaire et noire. L'œil est ordinaire, et vers sa place, le front est un peu bossu; 8 dents incisives étroites, dirigées en avant et coupées en biseau. Une seule rangée de molaires très-petites.

D = 11 + 13. P = 16. V = 1 + 5. A = 3 + 12. C = 17.

Ligne latérale 45 à 60 écailles à tubes rapprochés; les ordinaires moyennes à bords dentelés et échancrés.

La couleur est grise argenté à reflets dorés; les flancs portent 7 bandes noirâtres, étroites et transversales, disposées comme celles de la Perche commune. De chaque côté de la queue, une tache carrée noire, D et A noirâtres. C jaune, bordée de noir très-intense dans le fond.

PUNTAZZO. — Le Charax se nourrit de fucus et de mollusques mous; il se tient habituellement au milieu des rochers. Sa chair est délicate.

Fraye au printemps, puisque la femelle a été trouvée pleine d'œufs à cette époque.

Q

QUADRIMACULATUS (**Gobius**). — (Voy. GOBIE A QUATRE TACHES.)

QUEUE (**Coup de**). — Quand un Brochet s'est emparé d'une amorce vivante, ne point tirer ni piquer que quand il a donné ce qu'on appelle *le coup de queue;* autrement il dégorge l'amorce. Ce poisson ne donne le coup de queue que quand il se sent blessé par les hameçons : c'est alors que, ne pouvant éviter les atteintes douloureuses de l'acier, il commence ces évolutions remarquables. (R. DE SAVIGNY.)

QUEUE (**Vent de**). — (Voy. VENT.)

QUEUE D'ÉCREVISSE. — L'Écrevisse fournit aux pêcheurs deux esches excellentes, la queue que l'on emploie, fraîche ou conservé dans le sel, pour prendre le Barbeau en été, et même en automne le Chevesne, quelquefois le gros Dard au printemps.

On enlève la carapace et l'on esche avec la petite virgule de chair gluante qui remplit la queue. On se sert également de la viande des pattes pour prendre la Perche qui en est très-friande.

La Truite elle-même doit y donner de toutes les manières, car dans certaines rivières, elle se nourrit d'Écrevisses qu'elle prend vivantes, et dont il faut qu'elle brise la carapace pour manger la chair. Dans certaines petites rivières où la Perche, la Truite et l'Écrevisse sont les seuls habitants de l'eau, avec le Brochet, il faut bien que les deux carnassiers vivent du crustacé.

(Voy. EMPLOI DES ESCHES PAR INDIVIDU ET PAR SAISON, *Calendrier du Pêcheur.*)

QUEUE DE RAT (**Ligne en**). — On donne ce nom à des lignes tissées de façon à diminuer progressivement et insensiblement depuis la canne jusqu'à l'hameçon. Toutes les lignes, quelles qu'elles soient, destinées à être tenues à la main, soit directement, soit par l'intermédiaire d'une canne, doivent avoir cette forme qui favorise le pêcheur. En effet, elle permet, sans diminuer sensiblement la force, de ne laisser voir au poisson qu'une partie aussi fine que possible et par cela même d'autant plus facile à dissimuler.

Mais quand on dit que toute ligne doit aller en diminuant de grosseur, du scion à l'hameçon, il faut entendre expressément qu'elle sera construite d'une seule et même matière. En soie, c'est l'affaire du tisseur, il faut acheter ces lignes toutes faites. En florence, en crin, c'est l'affaire du pêcheur, et il n'en est pas un

digne de ce nom qui ne se réjouisse de construire lui-même ses lignes, cette partie si importante de son bagage et dont dépend à chaque instant le succès de sa journée.

Pour faire une ligne en florence, on commencera par un seul brin fin, bien choisi, raide et égal, auquel on fait, par une ligature, une boucle où passera celle de l'empile. Cette empile sera elle-même de la *même grosseur* que ce brin, il vaudrait mieux même qu'elle fût encore un peu *plus fine*.

A ce brin on en attache un plus gros et ainsi de suite : quand on est arrivé à l'échantillon le plus fort que l'on possède, ou en corde deux faibles, puis deux forts, enfin trois faibles, puis trois forts, et l'on s'arrête là, car ceux-ci peuvent porter un poids énorme.

Si c'est une ligne en crin que l'on veut faire, on la commence par un margotin contenant un crin de plus que l'avancée, et l'on augmente le nombre de crins d'un ou de deux à chaque margotin, suivant la longueur que l'on veut donner à la ligne.

Même à la pêche à la mouche, nous conseillons de mettre au bout de la corde de soie, une ligne de crin ou de florence qui, avec l'empile de l'hameçon, fasse la longueur de la canne à peu près; plutôt moins que plus. La même construction est excellente pour pêcher de fond.

On fait des lignes en soie et crin, mais leur emploi est très-mauvais.

QUEUE DES POISSONS. — La queue des poissons ne doit pas être confondue avec la nageoire caudale; la queue semble, chez la plupart, former une partie du corps; généralement on comprend sous ce nom la portion qui s'étend de l'anus à la naissance de la nageoire caudale.

La *queue* est donc composée des os qui terminent la colonne vertébrale dorsale proprement dite et qui en constituent la *portion caudale*. Les apophyses de chaque vertèbre de la queue diffèrent beaucoup entre elles soit par leur nombre, soit par leur dimension.

Dans certains poissons, la Carpe, par exemple, la dernière vertèbre caudale se termine par des os aplatis et crénelés à leur extrémité pour fournir une solide insertion aux rayons de la nageoire (*fig.* 894).

Fig. 894. — Squelette de Carpe.

QUEUE DE GANGUI. — (Voy. GANGUI à deux bateaux.)

QUIDIATS. — Synonyme de *Guideau à hauts étaliers*. (Voy. GUIDEAU.)

QUINQUE-PORTE. — *Verveux* dont le corps est comme cubique, et qui a quatre ou cinq entrées. (Voy. LOUVE.)

QUIOULETTE. — Poche en filet munie de plusieurs goulets et adaptée aux parcs à Anguilles dans les étangs salés. (Voy. ANGUILLE, à l'art. *Pêche*.)

Fig. 895. — Ligne de fouet.

QUIPOT. — Nom donné par les pêcheurs du Boulonais à une variété de Libouret dont nous donnons ici la dénomination et l'usage. Cet engin sert surtout à prendre le Maquereau, quand il fait jour et que le soleil luit. (Voy. LIBOURET.)

On fait choix d'une ligne de fil de fouet (*fig.* 894) de la grosseur du tuyau d'une plume d'oie ordinaire, au bout de laquelle on attache un plomb conique ou ovale A (*fig.* 896) pesant 8 à 9 kilos. A proprement parler le mot *quipot* s'applique plutôt à l'*avalette* ou baleine qui complète l'engin. On attache donc un *quipot* B, puis 6 autres de 4 mètres en 4 mètres. Chacun d'eux a la forme d'une baleine B de 0^{m},15 que l'on fixe à la ligne en passant un fil deux fois en croix pardessus ; cette baleine porte à l'autre bout une empile de fil de lin (*fig.* 897), retors

Fig. 896. Plomb conique du quipot.



en deux, ce qui lui donne la grosseur d'une aiguille ordinaire à tricoter; cette empile a 10 mètres de long quand le Maquereau est commun, et 12 à 14 quand il est rare.

Fig. 897. — Empile de lin retors. en deux.

Notre figure 898 indique un quipot très-raccourci que les pêcheurs à la main emploient dans le port de Boulogne; mais la figure 899 montre très-clairement la disposition des grands quipots à bord des embarcations.

Cet engin se met à la mer au moyen des bateaux de pêche : chacun porte quatre lignes, deux de chaque bord, attachées au bout de perches qui éloignent la ligne du bord du bateau.

Fig. 898. — Quipot complet à 3 avalettes.

Chaque ligne a 35 ou 40 mètres environ et plonge dans l'eau de 16 à 20 mètres. Il faut que le bateau file assez vite pour que la ligne prenne une inclinaison moyenne de 45° avec la surface de l'eau, en sorte que les hameçons se trouvent à 3 mètres ou 3^{m},50 sous l'eau.

Derrière le maître bateau, à 200 mètres, on met à la remorque un canot qui porte encore trois lignes, une de chaque bord et une sur l'arrière.



Fig. 899. — Disposition approximative des lignes à la traîne, dans la pêche au quipot.

Par le mouvement de sa marche, les empiles attachées aux quipots de baleine, flottent entre deux caux; on amorce l'hameçon avec de la peau de maquereau taillée en forme grossière de poisson.

R

RABANENCO. — Nom provençal de l'*Ombre commun*. (Voy. ce mot.)

RABOT. — Synonyme de *Bouloir*. (Voy. ce mot.)

RACCOMMODAGE DES FILETS. — Sur dix personnes qui savent faire le filet, neuf ignorent comment on le raccommode, et cependant rien n'est plus commun qu'un accroc à la pêche. Une maille rompue est immédiatement l'origine d'un grand trou, si l'on n'y porte aussitôt remède. Dès qu'on s'aperçoit qu'un filet présente une déchirure, il faut étendre la nappe pour reconnaître le dommage et commencer par retrancher, non-seulement tout ce qui est endommagé, mais encore un peu de ce qui ne l'est pas, jusqu'à ce que le pourtour du trou soit formé par les *angles* des mailles. Il faut même que le nœud d'angle qui retient la maille soit entier et que les branches de la maille enlevée ne soient pas, si faire se peut, coupées ras le nœud.

On doit remarquer que, dans certaines mailles de la déchirure, les deux branches des mailles sont coupées, tandis que dans d'autres, vers les coins, une branche seulement a disparu. Il est encore utile d'avoir bien présente à l'esprit la *direction* des fils des mailles qui manquent. On fixe le fil au point A au-dessus du nœud d'une des mailles coupées, puis on fait les mailles AB, BC et CD. Aux angles A, B, C, D, se trouvent alors deux nœuds, celui de l'ancienne maille coupée et, par-dessus, celui qu'on vient de faire pour la maille nouvelle. Cet inconvénient ne peut être évité pour aucun des angles qui aboutissent à la circonférence du trou, mais les mailles qui remplissent le milieu de la déchirure n'en auront qu'un, comme dans le reste du filet.

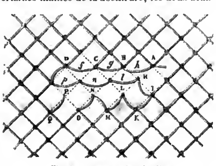


Fig. 900. — Raccommodage des filets.

Pour faire le second rang, il faut passer de D en E, ce que l'on fait au moyen d'une simple jambe DE que l'on attache au-dessus du nœud en E; puis, continuant de gauche à droite, parce qu'on ne peut pas retourner le filet, on jette la maille *p*, puis *n*, puis *l*, on arrive en H où l'on est obligé de jeter la jambe simple HI, pour regagner le troisième rang, puis une autre jambe simple IK, en descendant, puis une seconde KL en remontant, qui vient s'attacher au milieu *l* de la maille GLH du rang supérieur. On continue ainsi, par des jambes semblables, alternativement montantes et descendantes, jusqu'à ce qu'on ait fermé complétement le trou.

Si un seul brin est rompu dans une maille, on ne s'amusera pas à agrandir ce trou ; on se contentera d'y attacher adroitement une jambe au-dessus de chaque nœud. S'il y en avait deux contigus, on les réparerait de même. Le nettoiement, à la circonférence d'un trou, ne doit s'appliquer que quand l'accroc comporte une étendue suffisante.

Le raccommodage du filet se fait très-rarement en se servant du moule, et tous les nœuds se font sur le pouce (*fig.* 901) ; mais afin que les mailles soient à peu près d'égale grandeur, on passe deux doigts de la main gauche dans les mailles qui sont faites et le doigt du milieu dans celles qu'on forme. En appuyant les doigts plus ou moins dans les unes ou dans les autres, on amène les trois fils à former une ligne droite, et dans cette position les trois mailles sont à très-peu de chose près de même grandeur.



Fig. 901. — Nœud sur le pouce.

RACINE. — On appelle ainsi dans beaucoup d'endroits la *florence.* (Voy. VER A SOIE.)

RADOUBER. — Équivalent de *raccommoder un filet.* (Voy. ce mot.)

RAFLE. — Verveux à plusieurs entrées. (Voy. LOUVE.)

—— On donne aussi ce nom à une espèce de verveux tendu en mer sur la

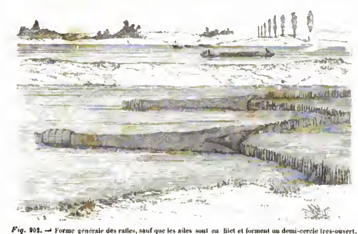


Fig. 902. — Forme générale des rafles, sauf que les ailes sont en filet et forment un demi-cercle très-ouvert.

plage avec deux longues ailes circulaires en forme de *gors* (*fig.* 902). Ces ailes sont faites en filet.

RAIE-PÊCHERESSE. — On appelle souvent ainsi la *Baudroie.* (Voy. ce mot.)

RAIES (famille des) (**Raja, Cuv.**). — Poissons Chondroptérygiens de la famille des Sélaciens Plagiostomes ; poissons abdominaux ayant des nageoires placées sur l'abdomen.

5 ouvertures branchiales de chaque côté du dessous du corps, bouche située à la partie inférieure de la tête, large, placée en travers, à la face ventrale ; mâchoires armées de dents menues.

Corps large, aplati horizontalement en forme de disque. Nageoires pectorales excessivement larges, amples et charnues ; queue souvent longue et grêle.

Ces poissons sont exclusivement maritimes, très-voraces, et se nourrissent de petits poissons et de crustacés. Leurs œufs ont une forme particulière et ressemblent à de petits sacs aplatis, carrés, dont les quatre coins se prolongeraient en fils secs ; ils ont l'air d'être faits en corne.

Les espèces de ce genre sont très-nombreuses sur nos côtes ; les plus grands individus habitent toujours la haute mer, mais sur les plages et en été le pêcheur à la ligne est exposé à en

prendre d'une grande variété d'espèces. Nous allons passer en revue les principales en indiquant les caractères spéciaux pour les reconnaître.

Le mode de pêche est le même pour toutes. Les espèces principales dont on pêche de petits ou moyens individus sont :

§ 1. — **Raie batis** (*Raja batis*, Cuv.).

Syn : *Glattrochl*, all. — *Kæ-hale*, dan — *Pletle rokken*, norw. — *Gladederogne*, holl. — *Saida*, esp. — *Flan*, breton.

Dans cette espèce les deux sexes adultes ont les dents pointues.

Cette Raie est extrêmement vorace, elle se nourrit non-seulement de poissons, mais de crustacés divers. Dents aiguës sur les bords cartilagineux de la bouche. Un seul rang d'aiguillons sur la queue. Museau un peu pointu; langue courte, large, sans aspérités. Narines sur le devant de la bouche munies d'une membrane occultante ; yeux situés sur l'autre côté de la tête au-dessus de la bouche, garantis par la peau en saillie.

Évents grands, placés derrière les yeux, munis d'une membrane occultante.

Couleur générale gris cendré en dessus, semé de taches noirâtres sinueuses, irrégulières ; côté inférieur blanc, présentant plusieurs rangées de points noirâtres.

Chair blanche et delicate.

§ 2. — **La Raie oxyrhinqua** (*Raja oxyrhinchus*, Lin.).

Syn. : *Sharp nosed Ray*, angl. — *Glattroche*, all. — *Perosa rasa*, ital.

Une rangée d'aiguillons sur le corps et sur la queue. Devant de la tête terminé en bec ; trois grands aiguillons près de chaque œil ; quelquefois trois rangs d'aiguillons sur la queue du mâle et quelquefois sur le dessus du corps.

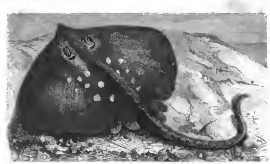


Fig. 903. — Raie oxyrhinque (*Raja oxyrhinchus*, Lin.).

Dessus du corps gris cendré, mêlé de rougeâtre, parsemé de taches blanches, de points noirs et de petites lentilles foncées. Dessous blanc. Cette Raie est très-estimée à Boulogne-sur-mer.

§ 3. — **Raie museau peintu** (*Raja rostrata*, Lac.). — Très-voisine de la précédente ; museau pointu, dessus du museau et du corps très-lisse ; trois rangs d'aiguillons sur la queue, deux dorsales petites et arrondies près de l'extrémité de la queue ; pas de caudale.

Reste de petite taille, couleur gris léger.

§ 4. — **Raie coucou** (*Raja cuculus*, Lac.).

Syn : *Striqueray*, breton. — *Foyeux*, Nice.

Se pêche à l'embouchure de la Seine et près de Cherbourg ; dos bleuâtre et brun fauve, ventre blanc sale; bouche petite ; au delà des dents aiguës de la mâchoire supérieure, un cartilage dentelé placé en travers.

Sa forme est presque circulaire. Elle porte 2 ocelles foncés et 8 points blancs disposés régulièrement sur le corps. Queue très-fortement épineuse par bandes. Commune à Cherbourg et à l'embouchure de la Seine; chair très-ferme, à tissu serré.

§ 5. — **Raie miralet** (*Raja miraletus*, Lac.).

Syn. : *Barracol*, Venise. — *Arzolina*, Rome. — *Homelyn ray*, angl.

Dos lisse, quelques aiguillons près des yeux, 3 rangs sur la queue, 2 dorsales sur la queue, une caudale au bout.

Dos brun ou gris rougeâtre semé de taches. Tache grande arrondie, pourpre, bordée de noir sur chacune des pectorales, d'où le nom de *miroir*. Taille petite, chair médiocre.

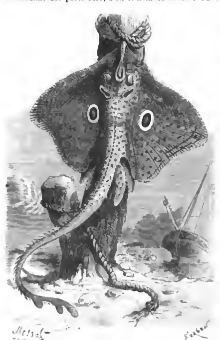


Fig. 901. — Raie miralet (*Raja miraletus*, Lac.).

§ 6. — **Raie charden'** (*Raja fullonica*, Lac.).

Syn. : *White horse*, *Gullet*, angl. — *Hommelin*, écoss. — *Cardaro*, ital. — *Sukiennik*, polon. — *Volker rakke*, dan.

Tout le dos garni d'épines, un rang d'aiguillons près des yeux, 2 rangs sur la queue; couleur du dos blanc jaunâtre, avec des taches noires eu très-foncées. Ventre blanc éclatant.

On trouve cette espèce sur presque toutes les côtes; ses œufs sont jaunes et formés dans l'ovaire en avril; elle se nourrit de petits poissons, de crustacés et de Chevrettes. Sa chair est inférieure à celle des autres Raies, elle est molle et sèche. La longueur de cet animal est de 1 mètre environ y compris la queue.

§ 7. — **Raie ronce** (*Raja rubus*, Lac.).

Syn. : *Rough Ray*, angl. — *Dornroche*, allem.

Un rang d'aiguillons sur le corps et sur la queue. Aiguilles très-fortes semblables à des clous, 2 piquants près des narines, 6 autour des yeux, 4 sur le dos, plusieurs rangées sur les pectorales. 10 très larges sur le ventre.

Toucher avec la plus grande précaution. Dos jaunâtre, tacheté de brun; ventre blanc; iris noir, prunelle bleuâtre.

Appendices du mâle très-grands.

§ 8. — **Raie blanche** (*Raja alba*, Lac.), ou cendrée. Pour quelques-uns la *Batis*.

Syn. : *Palouzo*, Languedoc.

Museau pointu; tête pentagonale; 2 dorsales sur la queue; 1 caudale, 3 rangs d'aiguillons sur la queue (femelle), 1 sur celle du mâle; 1 groupe d'aiguillons aux 4 coins du corps. Ventre blanc éclatant; corps épais, dos très-clair.

Aussi estimée que la *Raie bouclée* et moins que la *noire*.

§ 9. — **Raie bordée** (*Raja marginata*, Lac.). — Long. max. = $0^m,70$.

Museau pointu, 1 dorsale sur la queue, 1 caudale, 3 rangs d'aiguillons sur la queue, 1 aiguillon derrière chaque œil. Ventre blanc sale, bordé de noir largement, excepté du côté de la tête. Dos fauve clair; caudale et dorsale bordées de noir.

§ 10. — **Raie torpille** (*Raja torpedo*, Lin.).

Syn : *Cramp-ray*, angl. — *Ochiatella*, ital. — *Tremblador*a, espag. — *Zitterfisch*, all. — *Horad*, arab.

Dents aiguës, point d'aiguillons; corps presque ovale; 2 dorsales, 1 caudale à l'extrémité, divisée en 2 lobes, le supérieur plus grand. Ventre blanc; dos brun cendré rougeâtre, 5 grandes taches rondes, bleu foncé, cerclées de noir. Petite taille.

Appareil électrique sur le dos.

§ 11. — **Raie aigle** (*Raja aquila*, Lac.)

Syn. : *Glorieuse*, *Rate penade*, dans le Midi.

Un aiguillon dentelé et 1 nageoire à la queue, cette queue deux fois plus longue que le corps très-agile terminé en fil délié. Yeux gros et saillants; museau arrondi carrément.

Animal de très-grande dimension et de haute mer dont, par hasard, on peut prendre un petit près des côtes.

§ 12. — **Raie pastenague** (*Raja pastinaca*, Lin.). — Long. max. = 1 mètre.

Mesnel pinx et lith

Phot de La Blanchère.

RAIE BÂTIS ou RAIE GRISE.

(Raja batis. Lin.)



Syn : *Fire flaire*, angl. — *Bastango*, Provence. — *Bruccho*, ital. — *Pylstaert*, holl. — *Stachor roche*, allem. — *Kokkel*, dan.



Fig. 905. — Raie ronce (*Raja rubus*, Lac.).

Un aiguillon dentelé à la queue, sans nageoires; queue plus longue que le corps; museau pointu. Quelquefois 2 ou 3 piquants dentelés à la queue au lieu d'un. Se pêche à Boulogne-sur-mer comme dans la Méditerranée.

Comprend plusieurs variétés comme couleur.

Chair douce et désagréable. Cette espèce habite sur les fonds sablonneux à petite distance des



Fig. 906. — Raie torpille (*Raja torpedo*, Lin.).

côtes. Pendant l'été elle s'avance dans les eaux peu profondes et se fait prendre souvent par les filets des pêcheurs, car elle mord rarement à l'hameçon. La manière dont ce poisson se défend montre qu'il a conscience du formidable engin qu'il porte à la queue; lorsqu'on le saisit ou qu'on lui fait peur, il fouette sa queue longue, mince et flexible, autour de l'objet qui l'attaque et perce sa

surface avec cette épine denteléc lacérante, de manière à produire une violente inflammation. Sans supposer que cette épine possède réellement une qualité venimeuse, il n'y a rien d'extraordinaire que les blessures produites dans les tissus animaux déchirés, présentent des symptômes très-graves.

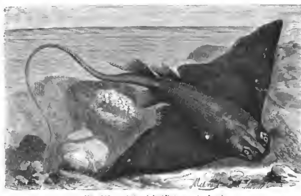


Fig. 907. — Raie aigle (*Raja aquila*, Lac.).

§ 13. — **Raie bouclée** (*Raja clavata*, Cuv.). — Long. max. = 3 mètres.

Syn. : *Thornback* et *Maide*, angl. — *Cerra*, basq. — *Stein Roche*, allem. — *Rokke*, holl. — *Rocka*, suéd. — *Sum Rock*, norw. — *Perosa*, ital.

Corps presque carré et aplati, hérissé sur les deux faces de tubercules osseux munis chacune d'un aiguillon recourbé en *boucle*, d'où vient son nom.



Fig. 908. — Raie pastenague (*Raja pastinaca*, Lin.).

On la prend en plus grande abondance au printemps et en été parce que ce poisson fréquente alors les fonds sableux des eaux peu profondes et s'approche des côtes plus près que d'habitude dans le but d'y déposer ses œufs. A cette époque, la chair de cette Raie est beaucoup moins ferme qu'en automne et en hiver. Sa nourriture se compose de poissons, surtout de poissons plats, de mollusques à coquilles et de crustacés. Dans cette espèce, le mâle diffère de la femelle par plusieurs caractères : les dents d'abord sont très-différentes ; quoiqu'elles soient toutes deux en pavés, la rangée inférieure du mâle adulte est beaucoup plus large que celle de la femelle.

RAIE BOUCLÉE.

Raja Clavata (Rond)

Phot de La Blanchère

Mulet. (Voy. ce mot.)



2 piquants au-dessus et au-dessous du museau, 2 devent les yeux, 3 derrière, 4 très-grands sur le des en carré.

La tête est déprimée, un peu longue ; les dents petites, plates et sur plusieurs rangs ; la bouche est large ; les narines grandes et ouvertes un peu en avant de la bouche.

Yeux saillents ; queue deliée plus longue que le corps et terminée par une nageoire.

Générelement le dos est bleuâtre et semé de taches blanches rondes.

Cette Reie, commune sur toutes nes côtes, est la meilleure pour le table.

§ 14. — **Raie nègre** (*Raja negra*, Lac.), ou **Raia rat.**

Museau pointu ; ensemble du corps et de la queue formant un losenge ; 1 rang de piqusnts du dos à l'extrémité de la queue. Dos neir plus eu meins foncé. Peeu très-chegrinée et très-épaisse, s'enlève en entier sur l'animal cult. Ventre très-blanc et très-doux au toucher, teinte bleuâtre vers les pectorales.

Chair ferme et peu agréable eu goût; se trouve à l'ambouchure da la Seine et est la plus estimée dans le nord de la France.

§ 15. — **Raie aiguille** (*Raja acus*, Lac.).

Museau pointu très-délie ; 1 dorsale sur la queue, quatre taches foncées placées au segment du cercle du dos. Dents mamelonnées. Côtes de Normandie.

§ 16. — **Raia mosaïqua** (*Raja mosaica*, Lac.).

Museau un peu evancé ; 1 rang d'aiguillons de la nuque au bout de la queue ; 2 à 3 piquants devant l'œil, 1 à 2 derrière l'évent ; 1 série de 5 à 6 de chaque côté de la qneue. Couleur jaunâtre tachetée de blanc en rond symétriquement.

Habite les côtes de la Manche.

RAIES. — On pêche les Raies avec des cordées ou câblières de 150 à 200 mètres de longueur, auxquelles on attache des hameçons distancés d'environ 10 à 15 mètres. Ces hameçons sont amoreés avec du foie de porc ou de vache, de la rate, des harengs ou des sardines.

Ce poisson se tient ordinairement au fond de l'eau ; il faut donc que les câblières soient tout à fait à fond et bien calées par des pierres.

La pêche des Raies est la pêche de fond la plus élémentaire : elle demande seulement que les engins soient solides, parce qu'on est susceptible de prendre des animaux de très-grande dimension, et cependant, nous répéterons aux pêcheurs amateurs : montez vos lignes de fond finement mais solidement, et vous prendrez une bien plus grande quantité de poissons que les pêcheurs de profession, avec leurs moyens grossiers et leur incurie du progrès.

Quant à la pêche des Raies aux filets, elle se fait avec les grands appareils et surtout par les grands fonds, en pleine eau. On y emploie les *folles*, que l'on nomme souvent *filets à raies*, les *chaluts*, les *ganguis*, etc., en un mot, tous les filets traînants par grande eau. (Voy. FOLLE, CHALUT, etc.)

RAÏS ou **RAÏSSON.** — Nom de l'*Épervier* dans la Méditerranée. (Voy. ce mot.)

RAISIN (**Pêche au**). — La pêche au raisin noir se fait, à l'automne, pour prendre les gros Chevesnes, elle se conduit absolument comme celle à la cerise. (Voy. ce mot.)

En hiver ou au printemps, quand le raisin n'est plus commun à l'état frais, ou dans la saison, si l'on en manque, on peut faire regrossir dans l'eau tiède des raisins secs, et s'en servir à l'hameçon de la même manière que des raisins frais et avec succès.

RAJA. — (Voy. RAIES) (famille des).

RALINGUE. — La ralingue d'un filet est la corde qui l'entoure en le bordant. (Voy. BORDER UN FILET.)

RAMENDER. — Équivalent de *Raccommoder un filet*. (Voy. ce mot.)

RAMODO. — Le *Ramodo* des pêcheurs du Rhône est le *Muge céphale* ou *Mulet*. (Voy. ce mot.)

RAPETISSURES. — La rapetissure consiste à prendre une maille de moins dans un rang en jetant une maille sur deux mailles adjacentes du rang supérieur, afin de diminuer la largeur d'un filet. Au lieu de jeter la maille C (*fig.* 909) sur la maille A, pour jeter ensuite la maille suivante sur la maille B adjacente à A, on jette la maille C à la fois sur A et B en passant successivement la navette dans A et dans B, et en les serrant dans un nœud commun D, ce qui produit naturellement une maille de moins qu'au rang supérieur.



Fig. 909. — Rapetissure.

RASCASSES. — (Voy. Grande Scorpène et Petite Scorpène.)

RASON ORDINAIRE (**Xyrichthys cultratus**, Val.). — Acanthopt. Labroïd. Long. max. = 0m,10.

Syn. : *Pesce pettine*, ital.

Très-beau petit poisson rouge-rosé, plus cramoisi sur le dos, plus argenté sous le ventre, et tacheté de lignes courtes verticales, bleues, violettes, figurant un dessin, quadrillé, régulier, au moyen de ses grandes écailles (*fig.* 910).

Joues marquées de raies verticales irrégulières, violettes, comme la marqueterie du corps. Nageoires un peu jaunes.

B = 6. D = 9 + 12. A = 3 + 12. P = 11. V = 1 + 5. C = 13.

Dents crochues, 2 en haut, 2 en bas, plus 10 ou 12 petites de chaque côté, ce qui fait une vraie mâchoire de chien. Dents pharyngiennes en petits pavés comme chez tous les Labres.

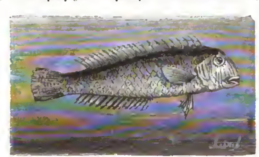


Fig. 910. — Rason ordinaire (*Xyrichthys cultratus*, Val.).

Le nom de Rason vient, dit-on, de leur forme comprimée et de leur tête tranchante qui les ont fait comparer à des lames de rasoir.

RASON ORDINAIRE. — Rare sur nos côtes du Nord et de l'Ouest, se tient dans le sable de la Méditerranée ou sur les fonds vaseux, et ne paraît avoir que des habitudes solitaires. La petitesse de sa bouche et sa taille exiguë ne doivent lui permettre de se nourrir que de faibles poissons et de très-petits mollusques.

Chair très-délicate, très-recherchée, légère, friable, et de facile digestion.

RAT. — Nom que les pêcheurs de l'embouchure la Seine donnent à la *Raie nègre*. — (Voy. Raies, § 14.)

RATE CRUE ET CUITE. — La Rate de bœuf s'emploie pour la pêche à la ligne en eau douce et en mer.

En eau douce, elle sert à prendre le Brochet, de janvier en avril, c'est-à-dire pendant l'hiver; on la met crue ou cuite. Elle est attaquée en automne par le Bar-

beau, et quelquefois, en été, par le gros Chevesne de fond. C'est une esche qui tient bien à l'hameçon et rend de grands services.

En eau de mer, elle sert à prendre les Raies et la plupart des poissons carnivores. (Voy. EMPLOI DES ESCHES PAR INDIVIDUS ET PAR SAISONS, *Calendrier du pêcheur*.)

RATE-PENADE. — Nom que l'on donne, à Montpellier, au *Dactyloptère volant* (voy. ce mot), synonyme de *chauve-souris*, en patois.

— On donne le même nom, dans le Midi, à la *Raie aigle* (Voy. ce mot. RAIES, § 11).

RATEAU. — (Voy. EQUILLE, *Pêche*.)

RAVE. — (Voy. ROGUE.)

RAVOIR. — Filet tendu aux embouchures des rivières et par le travers des ravines ou des courants d'eau, surtout à la chute des marées. On peut tendre *en Ravoir* toutes sortes de filets, suivant les espèces des poissons qu'on veut prendre, des *sennes*, des *manets*, des *folles*, des *demi-folles*, des *tramaux*, etc.

RAVOIR SIMPLE. — Ces filets (*fig.* 911), employés à la mer, se placent parallèlement à la laisse de basse mer, sur la plage, et perpendiculairement au courant. Ils sont donc une variété de *hauts-parcs*. (Voy. ce mot.) Les piquets qui les supportent ont environ 1 mètre hors de terre, et, si le sable est mouvant, on garnit le bas des perches avec des torchis de paille ou d'herbe sèche pour les affermir dans le trou. Les filets que l'on tend sur ces pieux sont de *simples nappes* dont les mailles ont au moins 5 centimètres d'ouverture. On en arrête la tête par un tour mort au sommet de chaque piquet, mais on n'arrête le pied de la nappe qu'au premier et au dernier piquet. Le filet se met en dedans des piquets, c'est-à-dire du côté opposé où vient la marée. On retrousse de place en place le bas du filet dans toute sa longueur,

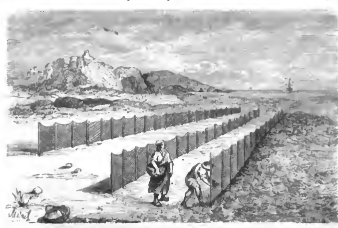


Fig. 911. — Ravoirs simples.

de manière à former des espèces de bourses, et l'on calcule la hauteur de la nappe, de façon que ceci fait, il reste au maximum $0^m,50$ entre les bourses et le sol, afin que les herbes que la marée apporte passent sous le filet, sans le charger et renverser la tendue.

La marée montante soulève le filet horizontalement, à la surfaee de l'eau, et le poisson circule par-dessous sans s'engager dans les mailles; mais lorsque le flot se retire, le filet retombe, l'eau l'appuie contre les pieux, et les poissons se maillent ou s'engagent dans les bourses.

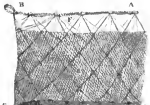


Fig. 912. — Tramail des ravoirs.

Cette pêche se fait toute l'année.

RAVOIR TRAMAILLÉ. — Les *Ravoirs tramaillés* se tendent comme les *Ravoirs simples*. Le tramail (*fig.* 912) a ordinairement 25 mètres de longueur, sur 1 mètre de hauteur. On ne retrousse pas le pied qui traîne sur le terrain. Les mailles varient suivant les lieux, communément celles des tramaux F ont de 190 à 220 millimètres, et celle de la flue ED 60 millimètres de côté. Cette pêche se fait en automne, octobre, novembre et décembre.

RAYONS [Nageoira]. — (Voy. VERTÈBRES ET NAGEOIRES.)

Les rayons sont de petits os articulés et en nombre variable qui servent au soution des membranes formant las nagcoircs des poissons. Ces rayons ont fourni d'excellents et très-naturels éléments de classification, tant qu'on ne les distingue qu'en rayons *épineux* formés d'un os unique ou *aiguillons*, et en rayons *mous* composés d'una grande quantité de petites articulations mobiles, ces dernières se ramifiant souvent à l'extrémité.

Mais dès qu'il s'agit d'asseoir des espèces sur le nombre *même* de ces rayons, cet élément de classification perd la plus grande partie da sa valaur, non-seulement parce que les poissons de la même espèce présentent ou des avortements ou de nombreuses superfétations parmi ces organes, mais par suite de la difficulté du comptage.

La proposition que nous venons d'énoncer a d'autant moins besoin de preuves que les livres d'ichthyologie en regorgent. A moins qu'il ne s'agisse de compier la pramièra nageoire épineuse du Bar ou de la Perche, auquel cas personne ne peut se tromper, nous voyens à chaque instant des nombres variables surtout pour las nageoires à rayons mous. Plusieurs espèces et même de nombreux genres portent des nageoires dont la charpente est formée de rayons entiers, c'est-à-dire qui, partant du corps, aboutissent à la périphérie de la membrane; mais, en avant ou en arrière de ce faisceau principal, se rencontrent des rayons soudés, demi-soudés, plus courts, régulièrement décroissants, etc, qui rendent presque impossible tout compte exact. On s'arrête pour ne compter que des rayons entiers, quand la mambrane durcit tout à coup et envaloppe plusieurs rayons à demi soudés, simples, après des rameux, et dont la transition des premiers aux seconds est insensible... .

Toutes ces difficultés et, — disons-le aussi, — le *parti pris* au moyen duquel les premiers nombres ont été adoptés, font que le caractère tiré du nombre des rayons conduit rarement jusqu'à la détermination des *espèces*, encore moins bian des *variétés*, exemple : les Cyprins. Il est donc essentiel que la classification méthodique des poissons soit beaucoup remaniée, et, malgré la difficulté, il serait à souhaiter que l'on pût trouver un caractère distinctif, extérieur, apparent, d'une plus grande fixité. La ligne latérale elle-même, sur laquelle on a jeté les yeux (voy. LIGNE LATÉRALE) comme moyen accessoire, n'est pas plus stable, et le nombre de ses écailles varie énormément dans la même espèca et autant dans les variétés. De plus, les écailles terminales da la région caudale sont souvent difficiles à compter et à déterminer sans le secours du microscope; de là, des erreurs de chaque instant.

On a complété les signes de reconnaissance ou de classification par la position, les uns vis-à-vis des autres, des *points d'insertion* des nageoires. Ce caractère serait peut-être, de tous, le plus stable, mais il demande des mesures proportionnellas, des tables de calculs qui ne sont pas dressées, ne le seront peut-être pas de sitôt, et reposeront elles-mêmes sur des mesures initiales qui ne seront rien moins que faciles à prendre exactement sur des corps de forme aussi compliquée que la plupart des poissons.

Les rayons des nageoires sont articulés sur les os inter-épineux qui se relient eux-mêmes à la colonne vertébrale sous les nageoires dorsales.

Les pectorales sont attachées aux os du bras et de l'avant-bras; les ventrales sont souvent les plus simples, et leurs rayons ne sont soutenus que par un seul os, souvent libre, et retenu simplement par les chairs.

RAYONS BRANCHIAUX. — (Voy. Pharyngiens [Os].)

RECLARES. — Filet en nappe simple très-claire, munie de flottes et de plombées, d'une longueur de 40 mètres, sur 5 de hauteur, et que l'on tend la nuit, depuis le commencement de novembre jusqu'en avril.

RÈGLE. — (Voy. Marteau commun.)

RÈGLEMENTS PRÉFECTORAUX sur la Pêche fluviale. — Pour se rendre compte comment des arrêtés préfectoraux ont pu être pris pour règlement des faits de Pêche fluviale, il faut se rappeler que l'art. 26 de la loi de 1829 délègue à des ordonnances royales différentes déterminations de temps, de lieu et de nomenclature. C'est en vertu de cette délégation que les règlements départementaux sont intervenus.

Puis est venue l'ordonnance royale du 15 novembre 1830, qui n'a pas statué sur les §§ 1 et 2 de l'art. 26 de la loi, c'est-à-dire sur la fixation des temps et engins prohibés, et par conséquent sur la détermination des heures, saisons et engins permis. Elle a délégué elle-même le pouvoir qui lui avait été, une fois déjà, délégué, et a remis aux préfets le soin de statuer sur ces deux points si complets et si importants.

« Art. 5. Dans chaque département, le préfet déterminera, sur l'avis du Conseil général, et après avoir consulté les agents forestiers (alors chargés de desservir la pêche, qui depuis a passé dans les attributions des ingénieurs des ponts et chaussées), les temps, saisons et heures pendant lesquels la pêche sera interdite dans les rivières et cours d'eaux.

« Art. 6. Il fera également un règlement dans lequel il déterminera et divisera les filets et engins qui, d'après les règles ci-dessous, devront être interdits.

« Art. 7. Sur l'avis du Conseil général, et après avoir consulté les agents forestiers, il pourra prohiber les procédés et modes de pêche qui lui sembleront de nature à nuire au repeuplement des rivières.

« Les règlements des préfets devront être h nologués par ordonnance royale.»

Tels sont les fameux règlements préfectoraux qui ont porté la confusion dans la législation de la pêche en France. Faits sans aucun ordre, sans aucune idée d'ensemble, remplis de faits et de prescriptions contradictoires, ils ont cependant vécu de 1830 à 1865, jusqu'à ce que, ému des plaintes unanimes qui s'élevaient contre ce chaos, le gouvernement se soit décidé à présenter une loi plus large.

On a cherché l'unité, et la loi nouvelle, — beaucoup trop écourtée d'ailleurs, — ne sera complète que par les règlements d'administration publique qui devront la suivre. Et, à propos de cette loi, qu'il nous soit permis de déplorer que, dans un but de concision qui n'est justifiable à aucun point de vue, on n'ait pas jugé convenable de replacer dans le texte de la loi actuelle les articles de la loi ancienne qui ne tombent pas en déchéance.

Il est fort joli de faire une loi en douze articles, et de mettre dans le douzième ces mots sacramentels : « Les dispositions législatives antérieures sont abrogées en « ce qu'elles peuvent avoir de contraire à la présente loi. » Mais cela ne peut s'appeler *faire une loi pour le public*, puisqu'il lui faut non-seulement apprendre celle-ci, mais encore les précédentes, puisqu'il lui faut, de plus, faire acte de jurisconsulte pour comparer les articles entre eux, et en tirer les conséquences nécessaires.

Il me semblerait à moi, — dans mon gros bon sens, — beaucoup plus simple et plus pratique que cette besogne fût faite par la commission qui élabore la loi, com-

mission composée certainement d'hommes spéciaux, et qui devrait aimer à faire sa besogne et non à la laisser faire par les autres. Ce serait une mine à procès fermée, ce serait, du même coup, une masse de vieux papiers à jeter au feu, puisqu'un seul texte de loi suffirait, et je ne peux pas penser qu'une considération de librairie puisse influer sur une délibération qui devrait être sérieuse.

Espérons donc que quand, dans cinquante ans, on fera de nouveau une autre loi sur la pêche, nos petits-neveux prendront soin de n'édifier qu'un corps de doctrine, afin que le premier venu puisse y connaître quelque chose, et lire cela couramment comme son *Pater*.

C'est la grâce que je souhaite à nos petits-enfants, pêcheurs ou non !

REISSOLLE. — Synonyme de Rissolle. — (Voy. ce mot.)

RELAIS DE BASSE MER. — (Voy. Laisse de basse mer.)

RELEVAGE. — (Voy. Coup.)

REMOUS. — Le *Remous* est, pour le pêcheur, un endroit d'un cours d'eau où l'eau tourne sur elle-même. Ce mouvement facile à constater s'exerce, par exemple, en aval de la culée d'un pont, et provient de ce que les deux courants d'eau qui coulent des arches contiguës frottent sur l'eau immobile qui remplit l'espace derrière l'arche, et lui communiquent un mouvement giratoire sur elle-même.

Ce *mouvement en repos*, si l'on peut parler ainsi, précipite toutes les matières que l'eau tient en suspension, et parmi elles une foule de détritus organiques dont se nourrissent les poissons, et qu'ils recherchent par conséquent avec avidité.

Ce fait explique la présence plus nombreuse et plus habituelle du poisson de toute espèce en ces remous. Aussi ce sont de très-bons endroits que les pêcheurs instruits et adroits ne négligent point, malgré les dangers que leurs lignes y courent par suite des pierres et des herbes accumulées qui peuvent en provoquer la destruction. — (Voy. Haïs.)

RENARD. — Nom donné en quelques endroits aux *Verveux*. — (Voy. ce mot.)

RENAY. — Nom du *Smolt*, ou Saumon du second âge, 0m,12 à 0m,15, dans les rivières des Vosges. — (Voy. Saumon.)

RENFORCÉS (Hameçons). — Il ne faut pas se dissimuler que le nombre des mauvais pêcheurs est supérieur à celui des habiles. C'est à la suite des plaintes des premiers, sans aucun doute, que les fabricants ont imaginé les hameçons *renforcés*, comme si, même pour un gros poisson, l'hameçon pouvait jamais être *trop mince !*

On a donc employé, pour faire des hameçons de même grandeur et de même courbure que les ordinaires, du fil d'acier plus fort; il en est résulté des *machines* râblées, lourdes et disgracieuses au possible, mais qui cassent moins, parce que la quantité de métal peut, jusqu'à un certain point, équivaloir à sa qualité. N'omettons pas de dire que la pointe de ces *renforcés* n'est plus aussi aiguë que celle des minces; il faudrait augmenter leur longueur, et alors ils ne seraient plus *renforcés*.

Un hameçon casse par deux causes : 1° mauvaise qualité de l'acier qui contient une paille, ou est brûlé, ou trop trempé; 2° parce que l'effort se fait *sur la pointe* et non sur la courbure.

Reprenons en quelques mots ces deux causes et étudions-les.

C'est eu égard à la première cause que nous avons dit plus haut, que, jusqu'à un certain point, la quantité d'acier peut suppléer à sa qualité. Cela se comprend de soi ; mais la seconde cause demande quelques explications. En thèse générale, sous la main d'un pêcheur exercé et judicieux, un hameçon ne doit pas pouvoir recevoir une traction sur sa pointe. Ceci est une règle générale : elle souffre des exceptions

fortuites, mais elle n'en est pas moins vraie. Qu'est-ce à dire, sinon que l'hameçon ne doit jamais — *jamais!* — avoir maille à partir avec les mâchoires et les dents du poisson?

Telle est en effet la théorie vraie et fructueuse de la pêche à la ligne : théorie qui surprendra beaucoup de pêcheurs, parce que, de leur vie, ils n'ont vu les poissons pris que par les lèvres ou les mâchoires. Or, ce système est défectueux, il oblige à employer de gros hameçons, — des hameçons *renforcés!* — le poisson les sent et les recrache... Dans l'autre méthode, on emploie des hameçons excessivement fins et minces, le poisson ne les soupçonne pas et les avale. Les premiers agissent de leur pointe contre des os ou des dents, ils se brisent ou s'ouvrent. Les seconds s'enfoncent dans des muscles ou des téguments, agissent par le plein de leur courbure, et ne peuvent ni s'ouvrir ni se briser.

Forte empile, mince hameçon, telle est la devise vraie du pêcheur.

Fine empile, mince hameçon est la devise de l'habile, de celui qui réussit où les autres échouent, mais qui a recours à l'intercession de deux aides fidèles : le *Moulinet* et l'*Épuisette*. (Voy. ces mots.)

Les hameçons renforcés n'ont d'utilité que pour la tendue des lignes de fond. Comme ils sont exposés, là, à s'accrocher dans les herbes, les pierres et les racines, ils se briseront moins. Destinés à prendre des poissons voraces, ils feront quelquefois bien leur affaire, mais je les proscris, même des jeux qui se posent à la *fourche à canne*, et partant, sans danger.

En mer, on doit les préférer, surtout petits, aux hameçons blancs, la plus affreuse machine à pêcher, et la plus grossière que l'on puisse employer.

RESAIGUE. — C'est une *Sejetière* à mailles plus petites, et faite de fil beaucoup plus fin. (Voy. SEJETIÈRE.)

RÉSERVE — (Voy. SERVE.)

RÉSERVOIRS. — Nous ne pouvons donner ici que quelques lignes à ce sujet que nous traiterons avec l'importance qu'il mérite dans notre seconde partie, tant au point de vue de la réglementation que sous le rapport des dispositions matérielles. Ce sujet est l'un des plus importants de l'*Industrie des eaux*, et les résultats que doivent, un jour, procurer les réservoirs, ont une importance telle que nous ne craignons pas de dire que leur vulgarisation changera la nature de l'alimentation publique, dans notre pays.

Si, comme nous le pensons, *la mer doit*, dans l'avenir, *nourrir la terre*, ce seront les réservoirs qui apporteront la réalisation de notre prophétie. On a trop longtemps confondu les réservoirs à poisson avec les pêcheries proprement dites. Il existe cependant, entre ces deux sortes d'établissements, des différences essentielles.

La *pêcherie* fonctionne de manière à retenir le poisson surpris par la marée descendante, tandis qu'en général dans les *réservoirs*, il n'y a que des espèces bien peu nombreuses, telles que les Mulets et les Anguilles qui, à l'état de fretin, s'introduisent librement par les ouvertures assez étroites formées par les mailles de l'appareil destiné à empêcher la sortie du poisson quand il a atteint une certaine grandeur.

Sans porter aucun préjudice à la pêche en elle-même, — et au contraire, en lui venant en aide, puisqu'ils y ont recours pour leur peuplement, — les réservoirs peuvent donc offrir de précieuses ressources à l'alimentation publique : à la condition, toutefois, que les autorisations données par les autorités compétentes produiront un

mode d'exploitation qui ne permettra pas d'en faire de véritables *pêcheries*. Il y a là une question de tolérance et de latitude que l'administration sera toujours obligée de laisser, dans d'assez larges limites, à la bonne foi et à l'honnêteté du concessionnaire, sauf, en cas de contravention dommageable au pays, à sévir avec rigueur. Tel est, en effet, le seul mode efficace de procéder dans toutes les concessions qui ne sont pas mathématiquement délimitables par leur essence même? Beaucoup de latitude et de tolérance dans les permissions, une surveillance équitable mais sévère dans le fonctionnement. Ne devons-nous pas déplorer que, jusqu'au moment où nous écrivons ces lignes, la surveillance côtière soit si mal exercée, si pauvrement représentée et si insuffisamment faite? On se plaint avec raison de l'insuffisance de la surveillance des biens ruraux par les gardes champêtres, combien aurait-on mille fois plus raison de déplorer la surveillance côtière sur notre littoral!

Le temps viendra, nous n'en doutons pas, où l'abondance des établissements, pêcheries, huîtrières, etc., sera telle sur les bords de nos mers qu'on devra porter les vues du gouvernement de ce côté et qu'il paraîtra opportun d'y créer une milice spéciale, pacifique et utile, préposée à la garde, — non pas des produits de la fraude, — mais des récoltes de la mer, du grenier d'abondance de la France.

Appelons ce temps de tous nos vœux, et aidons-en la venue par tous nos efforts.

L'établissement des réservoirs, dit la note du Ministère de la marine aux préfets, n'est permis que sur des propriétés privées. Le domaine maritime est un domaine public qui ne saurait être aliéné, et dont la jouissance doit être réservée exclusivement aux populations du littoral, soit qu'elles s'y livrent à différents genres de pêches, soit qu'elles y aillent recueillir ce que la mer leur apporte. Cette explication se rapporte au texte de l'art. 9 du décret du 10 mai 1862.

« Art. 9. Des fossés ou réservoirs à poissons, peuvent, après autorisation, être « établis sur les propriétés privées recevant l'eau de la mer.

« Les arrêtés d'autorisation rendus par notre Ministre de la marine et des « colonies déterminent, suivant la disposition et l'étendue « des lieux, les conditions d'exploitation de ces réservoirs. »

Fig. 913. — Branchies et arc branchial du Brochet.

RESPIRATION. — L'appareil de la respiration est formé par les branchies; ce sont des membranes lamelleuses et découpées en franges (*fig.* 913) attachées 2 à 2 aux arcs branchiaux qui sont ordinairement au nombre de 4 de chaque côté de la tête; l'eau avalée par le poisson passe entre les fentes formées par ces arcs branchiaux, baigne la surface des branchies sur lesquelles rampe l'extrémité des vaisseaux de l'artère pulmonaire, et cède l'oxygène qu'elle tient en dissolution au sang veineux qui devient ainsi artériel; elle s'échappe alors par les ouïes, et, chassée d'avant en arrière, sert en outre à faciliter la progression du poisson.

Certains poissons cartilagineux ont l'opercule fixe; dans ce cas, il y a, pour la sortie de l'eau, autant de trous de chaque côté de la tête que d'espaces *interbranchiaux*.

Outre l'air en dissolution dans l'eau, beaucoup d'espèces viennent encore à la surface, de temps à autre, pour humer l'air directement. Mais ce procédé ne semble concourir en rien à la respiration proprement dite.

La mort de ces animaux, lorsqu'on les sort de leur élément, est une sorte d'asphyxie: leurs lamelles s'affaissent, se dessèchent au contact de l'air et ne laissent plus circuler le sang; aussi les poissons qui vivent le plus longtemps hors de l'eau, sont-ils ceux dont les ouïes ont la plus petite ouverture et ne permettent qu'un léger accès de l'air atmosphérique sur l'organe respiratoire.

RESSAUT. — (Voy. RISSEAU.)

RESURE. — (Voy. ROGUE.)

RÉTRÈCE. — Synonyme de *Rapetissure.* (Voy. ce mot.)

RETS. — Nom des petites *Caudrettes* qu'on emploie sur la côte de Vendée. (Voy. CAUDRETTES [*petites*].)

RETS A CROC. — Sorte de *petites Canières* (voy. ce mot), à mailles simples, de l'arrondissement de Brest.

RETS A ROBLOTS. — Synonyme de *Hauts palis.* (Voy. ce mot.)

RETS ENTRE ROCHERS. — Espèces de *petites canières* ou *Cibaudières* (voy. ce mot) employées en Bretagne.

RETS TRAMAILLÉS. — Synonyme méridional de *Tramaux.* (Voy. TRAMAIL.)

RETS TRAVERSANTS. — Synonyme de *Palet.* (Voy. ce mot.)

RETS TRAVERSIERS. — (Voy. CHALUT.)

REVENUS DE L'EAU. — Le kilomètre de canaux et cours d'eau rapporte, loué par l'État.. fr.

Les embouchures des fleuves, rapportent par kilomètre............

Le kilomètre de petits cours d'eau, non navigables ni flottables, rapporte. 28

L'hectare d'étang rapporte...................................... 75

REZZAJO. — Nom corse de l'*Épervier.* (Voy. ce mot.)

RHEINLANCKEN. — (Voy. SAUMON ARGENTÉ.)

RHODEUS AMARUS. — (Voy. BOUVIÈRE AMÈRE.)

RHOMS. — Nom du Turbot, dans plusieurs départements de la France. (Voy. TURBOT.)

RHUMBUS. — (Voy. TURBOT, Genre.)

RHUMBUS (Pleuronectes.) — (Voy. BARBUE.)

RIEUX. — Synonyme de *Cibaudière.* (Voy. ce mot.)

RIGOLES. — On nomme *Rigole*, en termes de pêche, un endroit d'une rivière où le courant, resserré par des bas-fonds ou des touffes de végétation aquatique, s'ouvre un rapide passage. C'est là qu'il convient de pêcher le Barbeau et autres poissons analogues.

La pêche se fait à la *ligne à soutenir.* On y tend également des *jeux*, des *lignes de nuit* et des *lignes à grelot.* (Voy. ces mots.)

RINGARD. — (Voy. CONGRE, *Pêche.*)

RIPE. — Nom de l'Épinoche dans quelques provinces : sur la Loire, au Mans, à Orléans, etc. (Voy. ÉPINOCHE.)

RISSEAU OU RISSAUT. — Nom provençal de l'*Épervier.* (Voy. ce mot.) Ce qu'on appelle plus particulièrement *Risseau*, c'est un petit épervier dont les pêcheurs de la Méditerranée font souvent usage, quand ils voient les poissons rassemblés entre les rochers ou dans certains endroits des étangs salés qui communiquent avec la mer. Sur la côte de Fréjus et Saint-Tropez entre autres, les Risseaux que l'on emploie, ont 3^{m},50 de haut sur 18 à 20 mètres de circonférence. Ce genre de pêche est beaucoup moins employé dans les mers à flux et à reflux comme l'Océan ; on préfère s'y servir de filets qui pêchent seuls ou de *lanets.* (Voy. ce mot.)

RISSOLLE. — Filet dont on se sert en Provence pour prendre les *Melètes*, les *Anchois* et les petits *Sardines.* C'est une espèce de *Battude* (voy. ce mot), qui peut se rapprocher du *Manet* (*fig.* 914) employé pour les Sardines. Une Rissolle a au moins 65 mètres de longueur sur 8 à 9 mètres de hauteur ou de chute. Les mailles en sont assez serrées pour que les anchois ne puissent passer au travers,

mais soient certains de se mailler, c'est-à-dire de se prendre entre les ouïes et les pectorales et d'y rester accrochés.

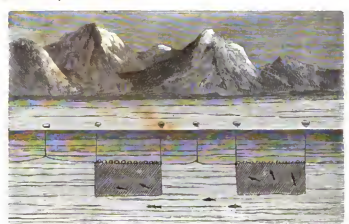


Fig. 914. — Rissolles, en Provence; Manets, en Normandie.

Ce filet s'emploie flottant et mobile, quelquefois fixe et stationnaire. La Rissolle sédentaire a, dans son milieu, une grande bourse ou *manche*.

RISSOLLIER. — On appelle *bateau rissollier* celui qui, dans la pêche aux Anchois, porte le filet appelé *rissolle*. Il est monté par quatre ou cinq hommes.

ROBINETTE. — Nom du *Saurel* à Dieppe. (Voy. Saurel.)

ROCHÈRE. — Nom de la *Raie-Cardon* à Noirmoutiers. (Voy. Raies, § 6.)

RODE. — Nom de la *Dorée* à Antibes. (Voy. Dorée.)

ROGUE. — Composition employée pour la pêche, en mer, de la Sardine et du Maquereau. Elle est formée d'œufs de Morue et de Maquereau mélangés avec du sel. Celle de Morue est apportée de Terre-Neuve et de Norwége, et celle de Maquereau vient de l'île de Bas. Les pêcheurs bas-bretons composent quelquefois une espèce de Rogue au moyen de chair pilée de Maquereaux cuits. On prépare maintenant, sur un grand nombre de points des côtes de l'Océan, une Rogue artificielle dans laquelle il n'entre que du fretin d'espèces peu utiles, *blaquet*, *blanchaille*, etc. (Voy. Gueldre.)

Les pêcheurs jettent la Rogue, en l'éparpillant à la surface de l'eau, pour attirer les sardines dans leurs filets où elles se maillent en voulant les traverser pour prendre les brins de Rogue qu'on jette du côté opposé à celui où elles sont.

ROI DES ROUGETS. — Nom de l'*Apogon commun*. (Voy. ce mot.)

ROMATIÈRE. — Nom d'un filet fixe employé dans la Méditerranée.

RONCE (Raie). — (Voy. Raies, § 7.)

RONDOLE. — (Voy. Landole.)

ROSE. — Nom de la Bouvière dans quelques endroits. (Voy. Bouvière.)

—— Nom de la *Dorée*. (Voy. ce mot.)

ROSEAU. — (Voy. Cannes a pêche.) — Le Roseau ou canne de Provence (*Arundo donax*, Lin.), est une grande graminée qui atteint souvent 4 à 5 mètres d'élévation. Cette plante est originaire des parties orientales de l'Europe, et on la

cultive dans le midi de la France, tant pour le produit de sa tige que comme ornement, car ses longues feuilles rubanées, ses panaches ondoyants de fleurs et de graines en font une très-belle plante.

On cultive en Italie l'*Arundo maritimus*, Delf., qui, tout en ressemblant beaucoup au *Donax*, lui est supérieur comme finesse et comme solidité.

Un bon roseau doit avoir deux ans au moins ; la première année, la tige se termine par un panicule de fleurs qui tombe, et, la deuxième année, du milieu de ce premier roseau sort une seconde tige flexible et à nœuds très-rapprochés. Cette tige en *queue de rat*, est très-mince et en même temps très-résistante. C'est de la solidité des 3 ou 4 nœuds presque contigus, qui indiquent l'endroit où étaient les fleurs que dépend la bonté de ces scions.

Les meilleurs roseaux viennent des environs de Rome, et l'on doit préférer ceux qui ont poussé sur le tuf, parce que la plante ayant souffert, les nœuds sont plus rapprochés, et la texture du roseau est plus solide et plus élastique, quoique très-résistante.

ROSERET. — Nom que les pêcheurs de la Normandie donnent à l'*Athérine*, petit poisson qui forme une des meilleures esches pour la pêche de mer.

ROSETTE ou **ROSET.** — (Voy. ROSERET.)

ROSIÈRE. — Nom de la *Carpe bouvière amère*, en Picardie. (Voy. ce mot.)

ROSSE ou **GARDON BLANC** (**Cyprinus rutilus.**) — Malacopt. abdem. Cyprinoïdes. Long. max. = 0m,35.

Syn. : *Roach*, angl. — *Rothauge*, *Plotze*, allem. — *Fiota*, ital. — *Voorn*, holl. — *Mört*, suéd. — *Rudskalle*, dan. — *Rödskalle*, norw. — *Soréga*, russ. — *Ruseck*, tart.

Quoique préférant les eaux claires et limpides, à fond marneux et sablonneux, l'*Able rosse* ou *Gardon blanc* vit et est commun dans toutes les eaux dormantes de France, où il se nourrit de plantes, d'insectes et d'animalcules.

Dans les rivières et fleuves qui communiquent avec la mer, les meilleurs Gardons blancs sont pris vers le mois de mai, quand ils remontent en troupes venant du côté de la mer pour déposer leurs œufs dans les parties les plus élevées de la rivière ; mais, il ne faut pas s'y tromper, le Gardon blanc vient, en cette circonstance, de la *direction* où est la mer, mais jamais de la *mer elle-même*. Il cherche à gagner les plus hautes parties de la rivière où l'oxygène est en plus grande quantité dans une eau plus battue.

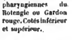


Fig. 915. — Dents pharyngiennes du Rotengle ou Gardon rouge. Cotés inférieur et supérieur.

Il ne faut pas confondre la *Rosse* ou Gardon blanc avec le *Rotengle* ou Gardon rouge ; ce dernier a la dorsale au-dessus de l'*espace* qui s'étend entre les ventrales, et l'anale tandis que la dorsale du Rosse ou Gardon blanc commence juste au-dessus des *ventrales* plus en avant sur le corps que l'autre espèce. La distinction des deux espèces est souvent difficile à faire par la seule coloration de chacune, parce qu'elle varie énormément par individus, et sans qu'un caractère constant et anatomique invariable permette de les distinguer à première vue.

Ce caractère distinctif se trouve seulement dans la comparaison des *dents pharyngiennes*. Il n'y a, chez le Rosse, qu'une seule rangée de dents et aucune de ces dents n'a le bord dentelé. La première est crochue à la pointe, la seconde l'est un peu moins, les autres ont la couronne en tubercules arrondis et uniques (Val.). De plus, et *proportionnellement* à la taille de l'individu, les dents du Gardon blanc (*fig.* 915, 916) sont beaucoup plus solides, plus massives que celles du Gardon rouge (*fig.* 917).

Fig. 916. — Dents pharyngiennes du Gardon pâle (*Leuciscus pallens.*) Vues en dessus.

Le Gardon-rosse marche en troupes, nageant toujours en grandes quantités et se nourrissant de vers et d'herbes ; se dispersant dans toutes les directions à l'approche du Brochet. On remarque que c'est en octobre que ce poisson a acquis sa plus belle couleur et qu'il est de meilleure condition amenée probablement par la variété et l'abondance de la nourriture qu'il a trouvée pendant la longueur de l'été.

Sain ou *vif comme un Gardon*, est un proverbe qu'il ne faut accepter qu'avec le degré de conviction qu'on attache aux apophthegmes populaires.

La chair est blanche, légère et facile à digérer, mais remplie d'arêtes petites et fourchues; la cuisson donne quelquefois une teinte rouge à la chair.

Tous les poissons carnassiers en sont friands, aussi les emploie-t-on comme appâts.

(Voy. **Temps de frai.**) Pendant cette période les écailles du Gardon deviennent rudes au toucher.

Corps élevé et comprimé; dos verdâtre à côtés un peu bleutés; ventre argenté; tête moyenne, la mâchoire inférieure continue presque en droite ligne la courbe du ventre qui est très-peu arquée en comparaison de celle du dos. Yeux grands, *rouge-aurore*, plus foncés en haut; écailles larges, épines dorsales de 41 vertèbres. Dorsale brun clair, 10 à 12 rayons noirâtres, caudale brun rouge surtout aux extrémités; 19 à 20 rayons. Anale de 12 à 13 rayons. Celle-ci et les ventrales orangées à rayons rouge carmin vif. Pectorales rougeâtres de 17-19 rayons.

Fig. 9 7. — Dents pharyngiennes du Gardon pâle (*Leuciscus pallens*). Vues en dessous.

Les premiers rayons de la dorsale en pointe, à moitié distance entre le bout du nez et la fin de la partie charnue de la queue. Le premier rayon est court, et le deuxième est le plus long de la nageoire. Ces deux rayons sont simples, les autres branchus, et diminuant successivement de longueur.

Les pores de la ligne latérale sont au nombre de 43 (Val. dit 45). La bouche est petite, les narines doubles, toutes deux percées dans une dépression circulaire.

La ligne du dos est plus convexe de profil que celle du ventre.

ROSSE ou **GARDON BLANC.** — Le Gardon blanc est susceptible d'acquérir un volume assez considérable. On en voit qui pèsent 1 kilogramme, mais ils ne sont pas communs. Ce poisson aime les eaux vives et peu rapides, mais se contente fort bien des endroits sans courant, pourvu que l'eau y soit claire et le fond sableux ou pierreux.

Les plus beaux Gardons se cantonnent dans des fonds de 2 mètres au plus, et il n'est pas rare d'en prendre de très-beaux qui ont poussé une reconnaissance dans 0m,30 d'eau et y happent les mouches, parmi lesquelles celle du pêcheur caché vient le ravir à son élément.

Le Gardon de fond se prend parfaitement aux pelotes de terre glaise. Mais pour le pêcher, il faut toutes sortes de précautions, car s'il est curieux, il est aussi extrêmement craintif. Il a peur de tout bouchon, de toute flotte un peu volumineuse, aussi ne doit-on jamais se servir avec lui que d'une simple plume, la plus petite possible. (Voy. **Flottes.**)

On le pêche très-bien *au coup*, avec un simple asticot; on règle la ligne de façon qu'elle porte l'hameçon à 0m,05 à 0m,06 du fond qui sera le plus possible dégarni d'herbes, car c'est entre elles que le gardon se cache, c'est autour d'elles qu'il fait de la gymnastique, en laissant miroiter son ventre blanc; mais ce n'est pas là qu'il faut lui présenter l'esche, car elle se cache parmi les feuilles et il ne la voit pas bien, tandis que si elle passe entre les touffes d'herbes, après lesquelles il est comme suspendu, il les quittera pour courir après et se fera prendre.

On devra soutenir la ligne en la mettant à l'eau, afin qu'elle ne fasse aucun bruit: alors, on la laisse obéir au courant qui l'entraîne, et on maintient en le suivant sa bannière moyennement tendue et le plus courte possible, pour pouvoir ferrer au premier mouvement. Arrivé au bout du coup, il faut toujours ferrer, car très-souvent on prend ainsi un Gardon qui s'en allait dérivant en suçant l'esche et qui ne s'attendait point à ce brusque réveil dans sa gourmandise de contrebande: or, il faut ne jamais oublier que le Gardon mord à peine, lâche vite, revient, attaque, quitte, le tout en une minute et avec une légèreté sans pareille.

Je le crois d'un caractère indécis et porté à la controverse, car très-souvent il s'élance sur l'esche, au moment où le pêcheur retire sa ligne, soit pour la rejeter dans le coup, soit pour changer de place, il mord, il ne mord pas, on ne sait jamais pourquoi, mais, avec lui, le pêcheur doit avoir l'œil subtil et la main leste, voilà la



Mesnel pinx et lith. Phot. de La Blanchère

GARDON BLANC ou ABLE ROSSE.

(Cyprinus, vel Leuciscus rutilus. Yarr)

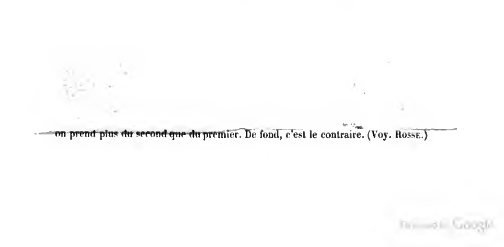
LIB. CH. DELAGRAVE ET Cie
NOUV. DICT. GEN. DES PÊCHES
PARIS 78, R. DES ÉCOLES

Mesnel pinx et lith

Phot de La Blanchère

ROTENGLE ou GARDON ROUGE.

(Scardinius Erythrophthalmus. Heck)


on prend plus du second que du premier. De fond, c'est le contraire. (Voy. ROSSE.)



règle. Le Gardon ne fait qu'effleurer l'esche, vous ferrez, il est déjà loin, non, il est revenu, il attaque encore rapidement, quitte... preste !... ou vous ne le tiendrez jamais !

Le Gardon est eneore friand d'épine-vinette, on le prend parfaitement au blé, quand il veut y mordre ; eela en été, juillet et août : aux vers rouges au printemps, au eherfaix en septembre et octobre. (Voy. Cnoix des esches.)

Quand on pêche le Gardon dans un étang, il ne mord guère qu'au ver rouge. Dans eertains endroits, il donne parfaitement sur le ver de vase. Enfin on le prend en été, à la crêpe, à la mie de pain et à la pâte, etc.

Comme on le voit, c'est un poisson omnivore s'il en est, et nous ajouterons que presque toujours, s'il ne veut pas mordre au blé, au ver ou au cherfaix, on est sûr de le prendre à la mouehe naturelle, en pêchant *à la surprise;* il s'y laisse toujours attraper, mais il faut se bien eacher et ne faire aucun bruit ni en pêehant, ni en marchant. (Voy. Emploi des esches, *Calendrier du pêcheur.*)

ROSTRATA (**Raja**). — (Voy. Raies, § 3. Raie a museau pointu.)

ROTENGLE (Genre), (**Scardinius**, **Bonap.**). — Malacopt. abd. Cypriu.

Voilà certes un genre que l'on ne séparerait presque jamais du genre Gardon, tant la couleur est variable chez les deux, et même les rayons des nageoires inconstants, si l'on n'evait recours aux dents pharyngiennes. (Voy. ce mot.) Heureusement ce caractère est frappant. Les dents du Rotengle sont grosses, fortes, *très-fortement en scie* sur le bord intérieur du gosier. Elles sont plantees sur deux rangs, 3 en dedans et 5 en dehors. Tandis que le Gardon blanc n'a qu'un rang de dents, 6 à gauche, 5 à droite, *sans dentelures* et comme tronquées en arrière.

Une seule espèca en France, mais d'innombrables variétés et variations.

ROTENGLE OU GARDON ROUGE (**Leuciscus arythrophthalmus**, Val.). — Malacopt. abd. Cyprinoid. Long. max. = 0m,35.

Syn. : *Rud*, *Red Eye*, *Findscale*, angl. — *Plotze*, *Rothauge*, all. — *Rinoch*, holl. — *Sart*, suéd. — *Flal roje*, norw. — *Rudes kall*, *Rödmört*, Scanie. — *Skalle*, *Rödskalle*, dan. — *Rossette*, Belg. — *Schwall*, Zurich. — *Förne*, *Furse*, *Schneider fisch*, Suisse. — *Platelt*, *platelle*, Genève. — *Plotwa*, russe.

Le Gardon rouge ou Rotengla est remarquable par les belles couleurs de ses yeux et de la plus grande partie de son corps; c'est un poisson qui a la vie dure, et c'est celui que préfèrent les pêcheurs pour la pêche *à Trolling* pour la Truite et le Brochet.

La Gardon rouge se nourrit de vers, mollusques, insectes et végétaux.

On le distingue facilement du Gardon blanc parce qu'il porte la nageoire dorsale *au-dessus* de l'espace qui sépare les ventrales de l'anale, tandis que la dorsale de l'autre est juste au-dessus des ventrales (Blan.).

Si l'on regarde le profil de ce poisson, le ventre est convexe, l'épaisseur du corps décroissant soudainement au commencement de la nageoire anale, ce qui forme, au poisson, comma une dépression à la ligne du ventre et une moins marquée à la ligne du dos. Dans tous les cas, la longueur du corps du Gardon rouge est beaucoup plus considérable que celle du Gardon blanc, toute proportion gardée.

Dos vert noirâtre à côtés un peu bleus, quelquefois les côtés ont une nuance mauve jaune. Ventre blanc, à reflets un peu irisés et cuivrés.

Yeux petits, jaune orangé ; ouïes jaune orange, épine dorsale 37 vertèbres, 16 côtes de chaque côté, ce qui le distingue de l'*Able rosse* ou *Gardon* qui a 44 vertèbres, et ce qui fait paraître le corps du Rotengle plus large et moins long que celui du Gardon blanc.

Dorsale petite 10-11 rayons, verdâtre clair, placée en arrière des pectorales de 15 rayons : elle est lavée de brun et de rouge en avant. Caudale verdâtre de 19-20 rayons, rouge vif au bout des lobes. Ventrales 9 rayons, anale de 13 rayons très-rouges. Teinte rouge minium très-vif.

(Voy. Temps de frai), pendant lequel les écailles deviennent rudes au toucher.

Se transporte facilement en vie. Sa chair renferme beaucoup d'arêtes, elle est blanche, saine, agréable et meilleure que celle du Gardon blanc ou rosse.

ROTENGLE ou **GARDON ROUGE**. — Tout ce que nous avons dit de la pêche du *Gardon blanc*, s'applique à la pêche du *Gardon rouge*, seulement, à la mouche, on prend plus du second que du premier. De fond, c'est le contraire. (Voy. Rosse.)

Walton pense que le Rotengle et la Brême mêlent leurs œufs, et les fécondent souvent ainsi, d'où naissent des métis qui ne deviennent pas aussi gros que la Brême, mais dans certains endroits sont en nombre considérable. On peut douter de ces hybrides naturels, car, en général, c'est à la *domestication* seule des espèces qu'on doit ces produits, et cependant l'*opinion de Walton*, — et celle des pêcheurs, — se prononcent pour l'affirmative. D'un autre côté, les espèces sont bien voisines..... le point n'est pas encore élucidé.

ROTHEL. — Nom de l'*Ombre-Chevalier* dans le lac de Zug. (Voy. OMBRE-CHEVALIER.)

ROTTEL. — Nom vulgaire du *Gardon blanc* en Alsace. (Voy. GARDON BLANC.)

ROUET à tordre les lignes. — (Voy. CRIN. [*Machine à filer le*].)

ROUGET. — (Voy. MOINE.)

ROUGET GRONDIN ou **COMMUN** (**Trigla pini**, Bl.). — Acanthopt. Joues cuirassées. Long. max. = $0^m,35$.

Syn. : *Red Gurnard*, angl. — *Cuchillo, escacho*, galicien. — *Rubie*, catalan. — *Oriola, chiulido*, espag. — *Knor-acknen*, flam.

Poisson à peu près rond, un peu polygonal, présentant le long de chaque côté du corps de nombreuses lignes verticales et parallèles qui coupent la ligne latérale et sont fermées par des replis de la peau dans chacun desquels est une lame cartilagineuse ; son museau est oblique. Il porte des barbillons ou appendices attachés près des articulations des nageoires sous la gorge, ce qui le distingue du Mulet rouget qui les a sous la mâchoire inférieure. Le Grondin est un poisson de bon goût, d'une belle couleur rouge qui le fait confondre trop souvent avec le rouget dont nous venons de parler. Sa chair s'enlève par écailles et est sans arêtes.

La qualité des eaux et des plages où il vit, peut-être l'âge et le sexe, influent beaucoup sur la couleur de ce poisson. C'est dans tous les cas un magnifique animal dans l'eau ou au soleil.

On lui donne le nom de Grondin, parmi les pêcheurs, par suite de la prétendue observation d'une espèce de bruit, de mugissement que ferait entendre ce poisson, les uns disent quand il marche par troupes, les autres quand on le tire de l'eau. La tête est la plus grosse partie de ce poisson dont le corps va en diminuant vers la queue, et cette tête cubique présente l'entre-deux des yeux concave. Toutes les parties de la tête ainsi que la plus grande partie du corps sont d'ailleurs âpres et chagrinées. L'orbite des yeux touche la partie supérieure du crâne. La fente de la bouche est médiocre, les dents sont en velours.

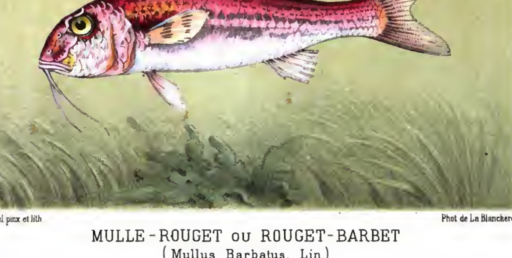
Ventrales immédiatement sous les pectorales.

1[re] Dorsale triangulaire, 9 épines fortes ; 2[me] de 18 semble toucher à la 1[re], est moitié moins haute. Anale de 16 rayons articulés, caudale de 11 rayons très-légèrement en croissant. Ventrales de 7 rayons. Pectorales longues de 10, et 3 moyens barbillons. Le corps est couvert de petites écailles ovales et très-ciliées ; la ligne latérale est peu visible, si ce n'est par un trait près de la ligne du dos, et parallèle avec elle. Elle se bifurque vers la queue. Le dos est creusé en gouttière où se replient les nageoires, et dont les bords sont dentelés. Vessie aérienne ovoïde et pointue en arrière.

13 vertèbres abdominales, 23 ou 24 caudales.

Il nous est impossible de ne pas dire quelques mots de l'utilité, pour ce poisson, des six appendices blanc rosé placés, trois par trois, en avant de ses pectorales. Ce sont de *véritables pattes* dont l'animal se sert pour *marcher* sur le fond, en soutenant la partie postérieure de son corps sur la pointe inférieure de sa queue carrée. Toute la conformation générale de l'animal indique d'ailleurs un habitant exclusif des fonds : en effet, sa tête énorme, cubique, tronquée en avant en plan incliné, est une excellente machine pour soulever et déplacer les cailloux, tandis qu'en pleine eau elle le gêne, elle charge sa marche, et, vu l'exiguïté de la partie postérieure du corps, l'oblige à nager en tortillant.

La force de ce poisson est considérable : il s'aide de ses six pattes pour pousser son museau dur, cuirassé, mince horizontalement, sous les pierres et renverser celles-ci en s'en servant comme d'un coin : c'est dans ces retraites que le Grondin recueille les vers et mollusques mous que sa bouche peu grande et très-peu armée lui permet seulement d'attaquer. Les angles de la tête sont en outre richement munis de crans, tous dirigés en arrière, et qui aident le Grondin à ne pas rétrograder sous la pression de l'obstacle à demi soulevé, et font, pour lui, le même effet que le déclic pour le cric inventé par l'homme. Chez le *Mulle rouget*, les deux appendices de la mâchoire inférieure peuvent se replier dans une gouttière spéciale, ce qui n'a pas lieu pour les six du Grondin. La raison en est



Mesnel pinx et lith

Phot de La Blanchère

MULLE-ROUGET ou ROUGET-BARBET
(Mullus Barbatus. Lin.)

ne,



simple : les premiers sont des *antennes*, des organes de tact, les seconds de simples *pattes*, des organes de *pulsion*.

ROUGET COMMUN. — Ce poisson, pris au large à la ligne, présente une couleur plus belle et une chair moins meurtrie que ne peuvent en offrir eeux que les filets traînants ont roulés et meurtris pendant plusieurs heures dans l'eau de la mer.

La manière de les pêcher et les appâts à mettre aux hameçons se ressemblent en tout point avec ce qui a été dit aux mots MAQUEREAUX et MERLANS : on les prend du reste souvent aux mêmes cordes ou lignes de fond et à la Beléc.

ROUGET-GRONDIN. — (Voy. ROUGET COMMUN ET TRIGLE.)

ROUGET MULLET ou BARBET ou VRAI ROUGET (**Mullus barbatus**, Lin.). — Acanthopt. Mulles. Long. max. = 0m,35.

Syn. : *Red surmulet*, angl. — *Geistreiftes rothbart*, allem. — *Imbriaco*, Martigues. — *Meill-ru*, breton. — *Mulletto*, ital.

Ce poisson est célèbre par son bon goût et le plaisir que prenaient les Romains à contempler, sur leurs tables, les changements de couleur que revêtait cet animal en macérant dans l'eau chaude qui le cuisait.

Il présente sur ses larges écailles, dont les rangées sont bien visibles, une couleur uniforme d'un rouge vif, plus carminé que le Surmulet, avec des reflets irisés mais sans lignes jaunes, le ventre étant argenté et les nageoires jaunes. Ligne latérale à peine visible.

On le confond trop souvent avec le Surmulet et surtout avec le Rouget-grondin commun, quoique ses deux barbillons soient attachés *sous la mâchoire inférieure*, tandis que les six des Grondins se sont sous la gorge, *auprès des pectorales*, et paraissent de tout autre nature. Ces derniers sont de vraies pattes, ceux du Rouget de véritables *antennes* qu'il dirige en avant, en arrière, de côté suivant le besoin, et au moyen desquels il *palpe* tous les objets qu'il rencontre. Les appendices, au contraire, du Trigle rouget ou Rouget rouge sont des ambulacres au moyen desquels il avance sur le fond ou sur lesquels il se repose.

La forme de la tête est très-verticale, mais toute différente de celle du Grondin à laquelle on pourrait appliquer la même qualification. La tête du Mulle est bombée, elle a le front rond, vu de profil; celle du Trigle est toujours plus ou moins angulaire et munie de pointes ; le museau du Mulle est *tombant*, celui du Grondin, en coin : l'ouverture de la bouche est, d'ailleurs, différente comme direction. La langue est blanche, lisse, adhérente en bas. Les narines simples et serrées plus près de l'œil que du bout du museau; les 2 dorsales relativement peu considérables, sont séparées par un intervalle égal à elles, la 1re dorsale a 7 épines minces, la 2me 9, dont la première dure.

L'anale de 8 rayons dont un ou deux simples en avant. La caudale égale 1/5 de la longueur, 13 rayons, las ventrales 6 rayons dont 1 simple en avant. Écailles blanches, grandes, à bord visible demi-circulaire, lequel est peint au carmin plus ou moins étendu et donne la nuance du poisson. Point de vessie natatoire. Péritoine rouge violacé.

Ce Mullet vit, sans doute, d'insectes, de mollusques et d'œufs, mais une odeur de varech assez forte qu'il exhale, sans être désagréable, semble annoncer qu'il ne dédaigne pas les feuilles tendres de quelques plantes marines et qu'il s'attache de préférence à celles du *Fucus saccharinus*. Quant à nous, nous l'avons vu manger avec appétit les fragments de poissons vifs et surtout de crustacés, Homards, etc., que nous lui donnions et, qu'apprivoisé facilement, il venait saisir entre nos doigts.

ROUGET-MULLET. — Ce poisson ne se prend pas à la ligne. La nécessité de le faire distinguer des autres espèces marines de poissons *rouges*, et la grande confusion que les auteurs ont introduite entre ces animaux divers, nous engagent à donner l'ensemble détaillé de ses mœurs afin que le pêcheur puisse reconnaître ses caractères distinctifs et le bien discerner des autres espèces.

C'est cependant un poisson qui se prend sur les côtes de la Méditerranée, près de Toulon; sur les côtes de l'Océan il est plus rare; sur celles de la Manche encore davantage. Il approche des rivages depuis mai jusqu'en septembre, quand les grandes chaleurs de l'été se font sentir, la pêche en est abondante, mais les pêcheurs du Finistère, en particulier, ne s'en occupent que médiocrement, et à temps perdu, quand la Sardine ne donne pas.

On le pêche à la *senne* et au *tramail*. Quoique ce poisson ait la chair ferme,

il faut qu'il soit consommé de suite, et il soutient très-mal le transport. Dans la Manche, le hasard seul procure ce poisson pendant la saison du Maquereau, encore faut-il que les pêcheurs aient des filets à la mer et ne pêchent pas à la ligne, car le Mullet-Rouget ne mord pas aux amorces qu'ils emploient. De Dunkerque à Brest la pêche de ce poisson n'a aucune importance, mais de Brest à Bayonne c'est tout autre chose.

A Cherbourg, on le prend de fin juin à fin octobre. Il se pêche au filet, quoique, dit-on, il morde quelquefois à l'hameçon, — ce qui ne nous étonne pas, surtout en amorçant avec de la chair de crustacés. — Il voyage par petites bandes, et fraye sur la côte, puisqu'au commencement de l'automne, on en prend qui n'ont pas plus de $0^m,10$ de longueur. Tantôt très-rare, tantôt très-abondant.

En Bretagne, on le regarde comme difficile à prendre, même au filet, parce que, quand il sent la maille, il profite de son agilité pour sauter 1 à 2 mètres pardessus.

ROUGETS BARBETS. — (Voy. Mulles, Rouget, Mullet, Surmulet.)

ROULEAU A FILER LES LIGNES. — Dans la pêche aux gros poissons et aux squales, il est très-pénible de remonter des fardeaux composés de l'engin de pêche et de la capture, lesquels forment ensemble un poids considérable. Les matelots atténuent alors l'effort à faire au moyen d'un Rouleau mobile (*fig.* 918), qu'ils placent sur le bord de l'embarcation et sur lequel coule la ligne.

Quand la ligne dont on se sert est de moindre dimension, par exemple comme celle que l'on emploie pour la pêche des Morues, des Lingues, des Lieux ou des Maquereaux, on se contente de la faire glisser sur une corne de bœuf très-polie (*fig.* 919) et fixée à un manche qui se place dans les trous des *tollets*.

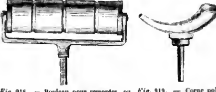


Fig. 918. — Rouleau pour remonter ou filer les grosses lignes. *Fig.* 919. — Corne polie montée sur un pied de bois pour filer les lignes.

Ce petit engin sert également à faciliter le mouvement pour *troller* en mer quand on veut pêcher le Maquereau à la volée. Le va-et-vient continuel que l'on imprime à l'hameçon est rendu beaucoup plus facile.

ROULÉE. — Nappe de filet qui sert, dans la Loire, à prendre les Lamproies.

ROULER (Pêche à). — La pêche *à rouler* se fait dans un bateau sur les rivières et fleuves à courant rapide et à eau claire. Le pêcheur laisse aller derrière lui une ligne de florence qui a trois fois au moins la longueur de la canne, c'est-à-dire 12 à 15 mètres. On pourrait, avec au moins autant d'avantage, la faire en crin sur six brins (*fig.* 920). La canne est un grand jonc simple de 4 mètres qui traine dans l'eau. Le pêcheur jette de temps en temps, à côté de sa main, en dehors du bateau, quelques pincées de terre, crottin et peu d'asticots comme dans la pêche à fouetter.

Fig. 920. — Ligne à rouler en 6 crins.

Quand un poisson est pris au seul hameçon qu'on met à la ligne, on remonte la canne en tirant à soi; puis, en la penchant en avant, on la couche sur le bateau; on amène le poisson vers sa main et, s'il est fort, on le prend avec une épuisette.

Le poisson que procure ce genre de pêche sont les espèces de surface : Chevesnes, Dards, Vandoises, etc.

Suivant la rapidité et la force du courant, il faut mettre, de place en place,

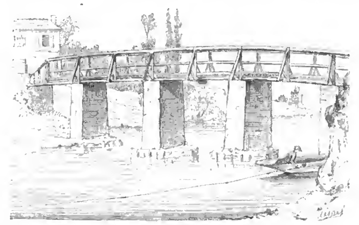


Fig. 921. — Pêche à rouler, en bateau.

sur la ligne des petits plombs fendus de façon à la faire descendre entre deux eaux. Cette pêche se fait, en été seulement, toute la journée (*fig.* 921).

ROUMB. — Nom du *Turbot* à Saint-Tropez. — (Voy. Turbot.)

ROUMBON. — Nom de la *Barbue* à Nice. — (Voy. ce mot.)

ROUMBON CLAVÉLAT. — Nom du *Turbot* à Nice. (Voy. Turbot.)

ROUN. — Nom de la *Barbue* aux Martigues. — (Voy. Barbue.)

ROUN CLABÉLAT. — Nom languedocien du *Turbot*. — (Voy. ce mot.)

ROUSERET. — C'est le nom qu'on donne, à Calais, aux *folles* ou *bouteux* qui servent à prendre les Chevrettes.

ROUSSE (Able). — (Voy. Rosse.)

ROUSSÉ. — Nom de la *Raie bouclée* en quelques endroits. — (Voy. ce mot.)

ROUSSEAU. — (Voy. Pagel a dents aigues.)

ROUSSETTES. — Chondropt. branchies fixes. plagiost.

§ 1. — **Grande Roussette** (**Scyllium stellaris**, Cuv.). Long. max. = 1m,30.

Syn. : *Larg-spotted dog-fish*, angl.

Ce Squale ne se distingue guère du suivant que par ses taches beaucoup plus grandes et moins nombreuses, quelquefois en forme d'ocelles, et par ses ventrales coupées carrément. Le museau est court, obtus, les narines percées près de la bouche, continuées en sillons jusqu'à la levre, et plus ou moins fermées par des papilles cutanées. Dents en fleurs de lis pointues; caudale non fourchue, tronquée au bout; ouverture des branchies en partie au-dessus des pectorales ; le dessus du corps est d'un gris brun et le dessous blanchâtre.

Ces poissons sont très-féconds, les femelles s'accouplent plusieurs fois dans l'année et produisent un nombre très considérable d'œufs qui, d'après les dernières observations, mettraient 9 mois à éclore. La chair de ces Squales est dure et peu recherchée, leur foie, d'après le docteur Sauvage, peut, dans certaines saisons, produire des accidents graves quand il est mangé.

§ 2. — **Roussette** (Petite) (**Squalus saxatilis**). — Long. max. = 0m,50 à 1 mètre.

Syn. : *Picked dog, hound fish*, angl.

La petite Roussette a le museau court et obtus, la gueule armée de 3 rangées de dents allon-

gées, aiguës et munies à leur base de deux appendices aigus qui les font paraître trilobées ou en fleur de lis. Les narines sont près de la bouche et sont fermées par 2 membranes. La teinte générale de son corps est pâle et marquée de taches rouges, rondes et inégales, tandis quo les Chiens de mer les ont noires ou du moins brun foncé. (Voy. ci-dessus, § 1.) Les yeux ont une forme oblongue.

Les 2 nageoires dorsales sont munies, à la partie antérieure, d'un aiguillon au premier rayon épineux, très-dur, fort, bleu et triangulaire, mais qui n'est pas venimeux. Les ventrales sont coupées obliquement et forment un losange.

Ce poisson est vivipare : les 19 à 20 petits retirés vivants du ventre de la mère que l'on vient à ouvrir se sauvent à l'eau, en nageant. Il vit dans la vase et parmi les algues des rivages, se nourrit de mollusques, crustacés et poissons.

Ses dents sont de terribles armes et généralement disposées pour couper et déchirer.

ROUSSETTE. — La Roussette se tient souvent près du fond et se retire dans les trous de rochers. On la pêche très-facilement à l'hameçon sur les côtes de Normandie, du mois de décembre au mois de mars.

Ces poissons sont extrêmement voraces, et vont ordinairement par troupes. Il est nécessaire que les empiles des hameçons soient faites en métal, ou au moins en corde filée.

On amorce les hameçons avec de petits poissons, Maquereaux ou Harengs; avec le Merlan, chaque poisson en rapporte un autre. Il en est de même des petites Limandes, petits Flets, petites Lamproies, Rougets, etc.

La chair a quelque ressemblance avec celle de la Raie; elle est meilleure que celle des grands Chiens de mer, mais ne sert d'ordinaire qu'à la nourriture des habitants pauvres des côtes.

ROYAN. — Même poisson que le *Celan*. (Voy. ce mot et SARDINE.)

ROYES. — On nomme ainsi, à Calais, les pièces de filet qui, étant jointes ensemble, forment une *tessure* de *manet* pour le Hareng et le Maquereau.

RUBELLIO. — (Voy. ROUGET-GRONDIN.)

RUBUS (Raja). — (Voy. RAIES, § 7; RAIE RONCE.)

RUFFOLK. — Nom strasbourgeois de la *Lotte commune*. — (Voy. ce mot.)

RUTILUS CYPRINUS. — (Voy. ABLE ROSSE OU GARDON.)

S

SABAILLE. — Maîtresse ligne des barques de l'Ile-d'Yeu, pour la pêche des *Germons* et du *Thon*. — (Voy. GERMON.)

SABLEUSE. — Nom de la *Raie blanche* à Belle-Ile. — (Voy. RAIES, § 6.)

SABOUNIER (Muge). — (Voy. MUGE-LABÉON.)

SAC. — Espèce de filet en forme d'épuisette faite en toile claire, et montée sur un cercle, qui sert à prendre la Blanchaille. On appelle encore *Sac*, la manche de filet que l'on voit quelquefois au milieu d'une senne, et toujours au milieu du filet qu'on appelle, en Provence, *Eissaugue*. — (Voy. ce mot.)

—— Nom de la bourse qui termine les *Ganguis*. — (Voy. ce mot.)

SACAGNE. — Nom de la *Vive rayonnée* en Normandie, à l'embouchure de la Seine. — (Voy. VIVE RAYONNÉE.)

SAC A POISSON. — Le Sac à poisson (*fig.* 921) est un des ustensiles que le pêcheur emporte, dans son bagage, avec le plus de plaisir, car il a l'espérance de le rapporter bien garni. On fait ces ustensiles de plusieurs manières. Le plus simple a la forme d'un sac en filet à mailles, et se ferme au moyen d'une cordelette passée, en coulisse, dans les mailles du haut.

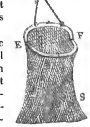


Fig. 922. — Sac à poissons, à fermoir.

Quand on pêche un poisson d'une taille respectable, et que l'on place ce sac à côté de soi sur la rive, ou sur un pont en fil de fer, il arrive que par ses sauts le poisson ouvre le sac, en sort, et saute à l'eau. Il y retombe le plus souvent sur le dos et le ventre en l'air, mais il n'en est pas moins perdu pour le pêcheur. Aussi avons-nous modifié la fermeture du Sac à poisson S (*fig.* 922), en y adaptant un fermoir EF en cuivre, à ressort, analogue, ou tout à fait semblable, à celui des petits sacs de voyage que tout le monde connaît.

Le fermoir une fois clos, le poisson est pris et bien pris, il ne sortira plus de sa prison, et le seul malheur à craindre c'est qu'il ne l'entraîne, mais cela est assez difficile, et on peut y remédier en attachant le Sac à un point fixe. — (Voy. Bourriche a poisson.)

SAC DE PÊCHE. — (Voy. Carnier de pêche.)

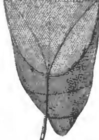
SADOURE. — Sorte de *tramail sédentaire* usité dans le golfe de Gascogne. Mailles de la flue, 0m,35. Employé toute l'année et partout.

SAINE. — Synonyme de *Senne*.

SAISON FAVORABLE (Pêche en mer). — (Voy. Temps favorable en mer.)

SALABRE. — Nom provençal d'une espèce de truble à manche (*fig.* 923), avec laquelle on prend le poisson dans les *Bourdigues* (voy. ce mot.)

On donne aussi le nom de *Salabre* de fond à une espèce de drague qui se traîne, avec des cordages, au fond de la mer. Ce genre de Salabre est un filet de 1 mètre de profondeur monté sur une armure en fer de 0m,40 à 0m,50 de largeur ou diamètre. Les deux extrémités de la courbe répondent à une traverse droite, dentée comme une roue de grosse horloge. La partie cintrée porte une douille qui reçoit un manche de 5 mètres de long. On garnit ordinairement cette armure avec des paquets de vieux filets.


Fig. 923. — Salabre.

Lorsque les pêcheurs veulent s'en servir, ils laissent aller leur Salabre au fond par quatre à cinq brasses d'eau, et quelquefois beaucoup plus. Ils le tiennent amarré par deux cordes dont l'une est attachée au bout du manche, l'autre l'est environ au tiers de sa longueur du côté du fer en cercle. On traîne alors le filet lentement, et, en roidissant une des cordes, on fait entrer les dents, plus ou moins, dans le sable qu'elles grattent, alors le sac se remplit de coquillages et de terre.

Cette pêche se fait en mars sur les sables et par un temps calme.

SALABRE DE FOND. — Sorte de filet employé dans la Méditerranée, et qui n'est que le *Lanet* de Dieppe. — (Voy. ce mot. — Voy. aussi Caudrette.)

SALAIS. — Synonyme de *Foëne*. — (Voy. ce mot.)

SALAR (Salmo). — (Voy. Saumon commun.)

SALBLING. — Nom allemand de l'OMBRE-CHEVALIER. — (Voy. ce mot.)

SALICOQUES (Edw.). — Famille de décapodes macroures : crustacés dont le corps comprimé latéralement a l'abdomen très-grand. Leurs téguments sont simplement cornés, leurs antennes externes portent, au-dessus de leur pédoncule, une lame mobile, très-grande, ovale ou triangulaire. Leurs pattes sont longues et grêles, leurs nageoires caudales grandes, et leurs bronchies à lames horizontales nombreuses.

Espèces très-nombreuses et de petite taille. Comprend les *Crangoniens*, les *Alphéens*, les *Palémoniens* et les *Pénées*.

— Ce mot est aussi synonyme de *Crevettes*.

SALIENS (Mugil). — (Voy. MULET SAUTEUR.)

SALMLET. — (Voy. PARR, dans l'article *Saumon*, c'est le même animal.)

SALMO. — (Voy. SAUMON, genre).

SALMO ALPINUS. — (Voy. TRUITE COMMUNE.)

SALMO FARIO. — (Voy. TRUITE COMMUNE.)

SALMO HUCHO. — (Voy. SAUMON HEUSCH.)

SALMO LACUSTRIS. — (Voy. SAUMON ARGENTÉ ET TRUITE DES LACS.)

SALMO MARMORATUS. — (Voy. TRUITE COMMUNE, Var.)

SALMO PUNCTATUS. — (Voy. TRUITE COMMUNE, Var.)

SALMO SALVELINUS. — (Voy. OMBRE CHEVALIER.)

SALMO SALAR. — (Voy. SAUMON COMMUN.)

SALMO SYLVATICUS. — (Voy. TRUITE COMMUNE, Var.)

SALMO TRUTTA. — (Voy. TRUITE SAUMONÉE.)

SALMO UMBLA. — (Voy. SAUMON UMBLE.)

SALMONIDÉS (Salmonidæ, Val.). — 4me Famille des Malacoptérygiens abdominaux; 2e ordre des poissons osseux.

Cette famille a pour caractères :

Corps oblong et couvert d'écailles dures, rudes au toucher, disposées avec régularité. La 1re dorsale garnie de rayons mous, la 2me, *adipeuse*, renfermant une substance graisseuse, et sans rayons.

Ces poissons ont une grande partie du bord de la mâchoire supérieure formée par les maxillaires, une rangée de dents pointues aux maxillaires, aux intermaxillaires, aux palatins et aux mandibulaires, etc. Deux rangées au vomer, sur la langue et les pharyngiens, en sorte que ce sont les plus complétement dentés de tous les poissons. Dans les vieux mâles, dit-on, le bout de la mâchoire inférieure se recourbe vers le palais, où se creuse une fossette pour la loger quand la bouche se ferme, mais ce dicton de pêcheur mérite une étude plus approfondie sur laquelle nous reviendrons à propos du *S. Bécard*. Il est démontré que les Bécards sont mâles et femelles : mais d'un autre côté, la Truite Saumonée a été, par nous, trouvée *Bécarde*. Y aurait-il également deux variétés parallèles chez cette espèce de Saumon, comme chez le *Saumon commun?*

Tout le monde connaît la forme de ces beaux poissons. Leurs ventrales répondent au milieu de leur première dorsale, et l'adipeuse à l'anale. Leurs rayons branchiaux sont au nombre de 10 environ.

Leur estomac étroit et long fait un repli, et est suivi de très-nombreux cœcums. Leur vessie natatoire est située d'un bout de l'abdomen à l'autre, et communique dans le haut avec l'œsophage. Ils ont presque toujours le corps tacheté, et leur chair est généralement très-bonne.

Quelques-uns remontent les rivières, pour frayer dans des trous qu'ils se creusent, et sautent même par-dessus les chutes et les cataractes, on en trouve jusque dans les ruisseaux des plus hautes montagnes; d'autres sont sédentaires, et ne quittent ni les rivières, ni les lacs où ils sont nés.

La cuisson détermine chez la plupart de ces poissons, une coloration de la chair en rouge assez intense. Deslandes a cru en trouver la cause en découvrant dans leur estomac un petit corps rouge semblable à une grappe de groseilles, et cédant facilement sous la pression du doigt. Cette substance placée dans de l'eau chaude s'y dissout en la colorant immédiatement en rouge intense. Il a donc supposé que, pendant la cuisson, cette grappe se dissolvait, et, par une transfusion insensible, communiquait sa couleur à la chair.

Cependant des objections se présentent, c'est que les extrémités de la queue devraient être moins rouges, ce qui n'est pas; de plus, à moins que la proportion de liquide rouge ne soit mathématiquement exacte, il devrait s'en trouver en excès dans l'eau de cuisson, ce qui n'est pas, car

elle reste blanche. Enfin, le Saumon cru a souvent la chair rouge, plus ou moins selon les espèces. On peut dire, en somme, que le principe de cette coloration est fort incertain, sinon inconnu.

Les Salmonidés, — que l'on peut appeler les *poissons nobles* de nos eaux, — doivent se diviser en 10 genres, ainsi qu'il suit :

Genre Corégone (*Coregonus*),	comprenant	2 espèces.	— Lavaret ou Féra, Reuting.
— Ombre (*Thymollus*),	—	1 —	Ombre commun.
— Éperlan (*Osmerus*),	—	1 —	Éperlan commun.
— Saumon (*Salmo*),	—	3 —	Ombre-chevalier, Saumon commun, Saumon bécard.
— Truite (*Trutta*),	—	3 —	Truite des lacs, Truite de mer ou saumonée, Truite commune.

Genres 10, renfermant un très-grand nombre de variétés.

Le genre des Salmonidés constitue une famille extrêmement naturelle, d'une organisation parfaitement similaire dans chacune des espèces et devant, par conséquent, répondre, par son *adoption naturelle*, à toutes les circonstances du milieu dans lequel elle vit.

Quoique la nageoire adipeuse semble le signe distinctif de ces poissons essentiellement chasseurs, la différence des *nourritures possibles* a constitué des différences analogues entre les diverses espèces, et fait que leur organisme a dû être modifié en conséquence. Les Saumons et les Truites représentent les *carnivores purs* : leurs dents nombreuses et acérées indiquent assez des instruments faits pour couper la chair. Les Corégones, au contraire, avec leur bouche sans dents, représentent les *insectivores*. L'ouverture énorme des mâchoires chez les premiers, la petitesse des mêmes organes chez les seconds, sont des contrastes qui s'adaptent merveilleusement à la distinction que nous venons de faire.

Il n'y a pas jusqu'à la forme du corps, jusqu'à la couleur des écailles, qui ne donne lieu à de curieux rapprochements. La Féra n'est-elle pas le Chevesne des Salmonidés ? Tant par la couleur blanche que par la grandeur de ses écailles et par la forme de son corps comprimé, n'indique-t-elle pas un poisson éminemment de surface? C'est le *poisson blanc* des Truites, c'est-à-dire l'organisation salmonique adaptée à la chasse de surface, de même que la coloration sombre, énergique, les nageoires grasses, puissantes, — au lieu que celles des Féras sont blanches et transparentes — des *vraies* Truites indiquent des *poissons de fond* et des grandes masses d'eau. Aussi tous les pêcheurs savent-ils que s'ils veulent pêcher des Truites de grande dimension, c'est dans les grands fonds qu'il faut aller les chercher ; les petits ruisseaux plats des montagnes ne contiennent le plus souvent qu'une Truite à chair blanche et dont la parure a pâli, parce qu'elle a trop vu le soleil. La *Steinforelle*, ou Truite des roches, ne se rencontre dans les petits ruisseaux, que quand ceux-ci dérobent longtemps leur cours sous le couvert des forêts, ou lorsque leurs eaux brisées par des lits de rochers offrent à la Truite mille retraites profondes dans lesquelles elle s'abrite contre les rayons lumineux et où elle garde la robe noire des enfants des ténèbres. (Voy. Poissons changeant de couleur.)

Fig. 921. — S. Salmulus de Turton ou Parr

SALMULUS. — (Voy. Saumoneau.)

Le *S. Salmulus* de Turton est le *Parr* (*fig.* 921), ou jeune Saumon portant encore la livrée à bandes, et n'étant pas devenu *Smolt*, quand il descend pour la première fois à la mer, d'où il reviendra deux mois après (mai, juin), à l'état de Grilse. (Voy. ces mots.)

SALONGNE. — (Voy. Rotengle.)

SALPA (Sparus). — (Voy. Saupe.)

SALVELIN. — (Voy. Saumon salvelin.)

SALVELINUS (Salmo). — (Voy. Ombre chevalier.)

SAME. — Nom du *Mulet céphale* dans plusieurs provinces méridionales de France. (Voy. Mulet céphale.)

SANDAT. — (Voy. Sandre d'Europe.)

SANDRA (Lucioperca). — (Voy. Sandre d'Europe.)

SANDRE D'EUROPE (Lucioperca sandra, Cuv.). — Acanthopt. perceid. Long. max. = 0m,50 ; haut. = 0m,10.

Syn. : *Gjörf*, norw. — *Pike-perch*, angl. — *Sudoki*, russ. — *Sülle*, hong. — *Hechl*, *Barfisch*, *Sander*, *Sandbar*, all.

Le Sandat appartient aux lacs de l'Allemagne, de la Prusse, des contrées voisines et de la Russie. La France en est privée; mais il serait à désirer que des efforts sérieux et intelligents fussent tentés pour réparer l'oubli de la nature et introduire dans nos eaux ce beau poisson, en ne perdant pas de vue, toutefois, que ce serait un carnassier puissant et vorace auquel nous ouvririons nos rivières déjà fort bien douées sous ce rapport, puisqu'elles contiennent en abondance le Brochet, la Perche, la Truite, le Saumon, l'Anguille, la Lotte, etc.

Comme forme, le Sandat a beaucoup d'analogie avec le Brochet et la Perche; son corps allongé, ses mâchoires et ses dents fortes le rapprochent du Brochet, tandis que ses écailles dures et les raies foncées de sa peau font penser à la Perche. Aussi lui a-t-on donné le nom de *Brochet-Perche* (*Lucio perca*) (*fig.* 925).

La tête du Sandat est allongée, terminée en pointe émoussée. Gueule large, mâchoire supé-

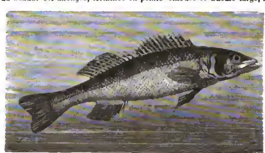


Fig. 925. — Sandre d'Europe (*Lucioperca sandra*, Cuv.).

rieure plus avancée que l'inférieure, toutes deux munies d'un grand nombre de dents d'inégale longueur et fort espacées entre elles, surtout les plus grandes qui sont de véritables crocs. Vers l'extrémité du bec sont deux narines doubles; les yeux, assez grands, semblant recouverts d'une pellicule, ainsi qu'il se remarque dans le Maquereau, vers la fin du mois de mars. Les côtés de la tête sont épais, les opercules dentelés.

Corps long, arrondi sur le dos; écailles dures et rugueuses au toucher; celles du ventre plus petites et plus molles.

Le Sandre a le dos gris-verdâtre, un peu plus blanc sur les flancs, et en dessous presque argenté, quelques taches en nuage bleuâtre sur la partie foncée, taches noires aux dorsales, pectorales rosées. — 48 vertèbres. Pectorales jaune clair, ventrales, anale et caudale grisâtres; des taches d'un brun très-foncé sont distribuées sur le même fond de couleur dans les deux dorsales. Chez quelques-uns de ces poissons la tête présente diverses marbrures comme on le remarque chez le Brochet.

Ce poisson vit dans les eaux pures coulant sur des fonds de gravier ou de glaise là où il peut aisément fouiller le limon; il ne prospère pas sur les fonds de roche.

Le Sandre se nourrit de petits et de gros poissons, d'œufs, même de ceux de sa propre espèce, et de vers qu'il va détorrer dans le limon. Il a plusieurs ennemis dans les eaux qu'il habite: pendant son jeune âge, la Perche et le Brochet; quand il est adulte, le Silure.

La chair du Sandre est blanche, de très-bon goût et d'une digestion facile; c'est pour cela surtout que l'on peut souhaiter son acclimatation dans les eaux de France. (Voy. PISCICULTURE dans le deuxième volume.)

SANDRE D'EUROPE. — Le *Sandat* ou la *Sandre* se prend au moyen de filets dans le Jaïck, dans le lac de Lubahn; dans le Danube et la Fisza; dans les lacs de Saxe et de Prusse. Dans ces contrées, on le consomme non-seulement frais, mais encore on lui fait subir diverses préparations qui en font une denrée de commerce: on le sale, on le fume pour l'expédier dans les pays qui en sont privés. On l'expédie aussi à l'état frais, après l'avoir percé près de la queue pour faire sortir le sang, et retarder par ce moyen la corruption des parties internes. Après cette opération, on le met dans de petits barils qu'on garnit, en dedans, avec de la neige et des herbes pour que l'air n'y pénètre pas.

SANG. — Le sang des poissons est rouge, froid, à globules elliptiques, gros et peu nombreux. (Voy. CIRCULATION.)

Le cœur, composé d'une seule oreillette et d'un seul ventricule, se trouve placé sous la gorge, dans une cavité thoracique très-petite, séparée de l'abdomen par un diaphragme; le sang veineux y arrive et de là passe, par une artère pulmonaire, dans les branchies où il respire et devient artériel. Les veines pulmonaires le ramènent dans un *vaisseau dorsal* d'où il se répand dans toutes les parties du corps. Dans ce système, le sang ne traverse, pour aller des branchies aux organes qu'il nourrit, qu'une fois le cœur qui est réduit à la partie droite, mais il y passe *en entier* pour aller respirer : aussi dit-on que la circulation est *simple et complète*.

L'organe moteur du sang étant réduit à un cœur simple, au cœur veineux, il s'ensuit que la circulation de ce fluide est peu rapide et que cette cause, jointe au peu d'activité de la respiration, donne la raison de la faible température du corps des poissons.

SANG (Pêche au). — Cette pêche est extrêmement productive en Chevesnes gros et moyens, mais elle répugne à certaines personnes, parce que les mains sont souillées au contact du sang. Nous indiquerons cependant un moyen de le coaguler et de s'en servir sans se tacher en aucune manière. Reste son odeur, mais on peut la masquer, et le pêcheur possède alors le meilleur appât possible pour faire une des plus amusantes pêches dans les fleuves.

1re méthode. — Si l'on habite une ville, il faut retenir la veille au boucher une certaine quantité de sang de bœuf. Si l'on habite la campagne, on fait mettre de côté du sang des volailles dont on se sert, mais le sang des bêtes de boucherie est préférable. Or, on sait que le sang, quand il se refroidit, se sépare en deux parties : le *serum* qui reste sous forme d'un liquide jaunâtre, et la *fibrine* qui prend une sorte de consistance demi-solide et ressemble à du foie un peu mou.

A B C D E F

Fig. 926. — Boîte pour emporter le sang coagulé.

Exposons donc le sang à la chaleur, et laissons-le refroidir; quand le caillot de fibrine sera froid, plaçons-le dans l'eau fraîche et coupons-le en morceaux de la grosseur du pouce, que nous remettrons à mesure, dans une boîte à poisson vif, également remplie d'eau fraîche (*fig.* 926).

L'appât est préparé. Il faut le porter sur le bateau où l'on veut pêcher, sur la jettée, sur le pont, n'importe où le courant est vif, l'eau profonde et le fond uni et sableux. On fera choix d'une ligne solide (*fig.* 927), et au moyen du moulinet, on lui donnera un peu plus de longueur que la canne, 1 mètre au plus. La ligne portera un hameçon limerick courbe, n° 1, ou, ce qui vaut mieux, un grappin de trois numéros 10 (*fig.* 928). Le plomb mis à la ligne doit être peu considérable, il faut qu'elle reste *entre deux eaux*, on devra donc se régler sur la force du courant.

Fig. 927. — Ligne solide en soie.

Eschez et laissez doucement tomber la ligne à l'eau, le plomb fait de suite disparaître l'appât, le courant l'entraîne : allongez le bras, et lorsqu'il ne peut plus s'étendre, que la ligne a toute sa portée et va former un petit remou... allons!... ferrez: l'hameçon revient nu, le sang est parti à vau-l'eau. Remettez un autre morceau et recommencez le même manége : vous semez pour recueillir, car ces morceaux ne sont pas perdus. Ils roulent entre deux eaux, ou au fond, là où se tiennent les plus gros Chevesnes : la couleur rouge de ce tentant appât a relui au soleil et attiré les amateurs qui s'en sont repus; mais un autre morceau passe, un autre Chevesne s'en régale... Les

Fig. 928. Grappin en acier soudé.

voilà donc assemblés sur la route de ce joyeux pays de bombance ! Tous veulent y aller et tous fendent l'eau avec vigueur, nageant à qui mieux mieux vers la source de toutes ces bonnes choses : c'est, comme vous voyez et savez, la gourmandise qui a perdu le monde, et la poule aux œufs d'or est éternellement de mode, du haut en bas de l'échelle des êtres !

Les voilà donc qui arrivent autour de la poule, mais ils sont défiants, ils voient que l'appât ne flotte pas, ils voient la ligne et hésitent; ne vous lassez pas, remettez des morceaux et ferrez à bout de ligne... enfin, les plus hardis se risquent ; vous êtes attaqué, vous ferrez... et voici le carnage qui commence : car, enivrés par le sang, les Chevesnes ne connaissent plus de danger et attaquent franchement et sans relâche. A cette pêche, comme il se trouve un grand nombre de poissons rassemblés au même lieu, il ne faut pas les laisser *s'ennuyer ;* vous n'en avez pas le temps, et la ligne est solide. Il faut les enlever sans rémission, ils effrayeraient leurs compagnons, qui doivent venir au fond du panier ! Il faut dégorger le plus tôt possible la provision de sang que le poisson a avalée, et se servir souvent de l'éponge (*fig.* 929) si l'on emploie le sang dans l'état où nous le supposons ici. Mais nous allons le préparer de manière à garder les mains à peu près propres, et à ne pas ressembler à un boucher dans l'exercice de ses fonctions.

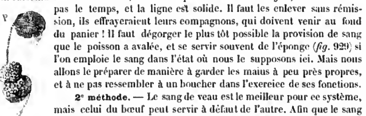


Fig. 929. — L'éponge du pêcheur au sang.

2e méthode. — Le sang de veau est le meilleur pour ce système, mais celui du bœuf peut servir à défaut de l'autre. Afin que le sang soit caillé comme il faut, on emportera à l'abattoir une certaine quantité de sel de cuisine égrugé très-fin, et, à mesure que le sang coule de la blessure de l'animal, on le reçoit dans un vase et on le saupoudre de sel : ceci fait, on y ajoute deux petits verres d'absinthe, ou plus s'il est nécessaire.

On verse alors ce sang dans un sac de toile, et on le laisse passer la nuit entre deux planches, comprimées par des pierres que l'on met dessus. Le lendemain matin il est assez dur et assez consistant pour tenir parfaitement à l'hameçon et pêcher de fond au plomb ou au coup, à la flotte légère. Dans ce dernier cas, il faut ferrer vivement et à la première attaque.

Fig. 930. — Palette de bois et couteau pour le sang caillé.

Parvenu sur le lieu de la pêche, on a une petite palette de bois de noyer de 0m,10 à 0m,15 de diamètre (*fig.* 930), et un couteau à papier en bois ou en os ordinaire ; on coupe un morceau du caillot de sang que l'on place sur la planchette, où on le façonne en dés avec la plus grande facilité au moyen du couteau, et sans y mettre les doigts. Il en est de même pour escher ; comme le sang est *tendre*, on le pique sur la palette, et quand on veut amorcer, c'est encore sur elle qu'on fait un hachis des petites recoupes, et c'est avec elle qu'on les lance au loin, mais toujours sur la même ligne du courant où l'on doit pêcher. Ce point est essentiel.

SANGLE. — Nom donné, par les pêcheurs de Dieppe, à des pièces d'appelet de moyenne grandeur, dont ils se servent pour prendre les Soles et autres poissons plats.

SANGLIER (*Zeus aper*, Lin.). — Acanthopt. scombéroïd. Zeidés. Long. max. = 0m,20.

Syn. : *Boar-fish*, angl. — *Strivale*, ital. — *Tariolo*, sicil. — *Tinta empe*, espag.

Ce petit poisson jaunâtre (*fig.* 930) se prend quelquefois dans la Méditerranée, rarement dans l'Océan, cependant on l'a vu remonter jusqu'en Angleterre ; la forme de son corps rappelle celle de

la Dorée ; mais ses yeux sont inermes. Tout son corps est couvert d'écailles ciliées qui en rendent le toucher rude dans certains sens. Les yeux sont orange et les pupilles bleu-noir. La bouche est

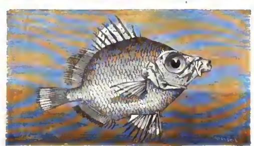


Fig. 931. — Sanglier (*Zeus aper*, Yarr.).

très-protractile et porte une bande de menues dents saillantes sur chaque mâchoire ; la première dorsale et les ventrales sont très-épineuses.

$$D = 9 + 24.\ P = 14.\ V = 1 + 5.\ A = 3 + 24.\ C = 12.$$

SANGSUES. (Voy. Annélides.) — Ces animaux — qui portent, parmi les Annélides, le nom de Hirudinées, du mot latin *hirudo* qui veut dire sangsue, — ont le corps nu, contractile, formé d'un très-grand nombre d'anneaux, et terminé à chaque extrémité par une ventouse dilatable et préhensile.

La bouche est située dans la ventouse antérieure, avec ou sans mâchoires au nombre de 3, rarement de 2 denticules ou de un. Des points oculaires, que l'on nomme ainsi sans être certain qu'ils

Fig. 932. — 1. Trochète verdâtre (*Trocheta subviridis*, Derbrock). — 2. Aulostome vorace (*Aulostoma gulo*, Moq.-Tand.). — 3. Hæmopsis chevaline (*Hæmopsis sanguisuga*, Moq.-Tand.).

servent à la vision, sont placés, en nombre variable de 2 à 10, à la partie supérieure de la ventouse buccale.

La ventouse anale est simple, nue, rarement armée de petits crochets, tantôt oblique, tantôt exactement terminale.

Les branchies sont nulles de même que les Lombrics ; les sangsues sont androgynes, mais ont besoin du rapprochement de deux individus pour devenir fécondes. Elles déposent, de mai en octobre, des capsules ou œufs qui se forment d'une manière extrêmement remarquable chez ces animaux

Les œufs sont attachés aux plantes aquatiques et aux corps solides submergés. Les organes générateurs sont placés sur une partie — plus renflée au moment des amours — et que l'on nomme la *ceinture*. Elle se trouve vers le premier tiers de chaque individu. Cette partie se gonfle et se couvre d'une viscosité qui sert à l'adhérence des individus. Après la fécondation, la ceinture se tuméfie, retire ses extrémités, exsude une matière visqueuse qui se condense à sa surface ; enfin, la sangsue en sort à reculons, les deux extrémités de la capsule se ferment comme par un ressort, et il reste une espèce de cocon plein d'une matière gélatineuse sans germe visible, mais d'où sortiront plus tard les jeunes individus.

Les femelles forment, pendant le temps de la ponte, plusieurs capsules semblables, de 5 à 8.

On peut ranger les Sangsues de nos pays en un petit nombre d'espèces, mais la grande variété de couleurs que prend chaque individu, tend à faire croire à une bien plus grande diversité que celle qui existe réellement.

Dans les fontaines, ruisseaux et fossés qui retiennent de l'eau, on trouve la *Néphélis octoculé*, **Sangsue vulgaire** (*Hirudo octoculata*, Berg) (*fig.* 932), portant 8 yeux sur la lèvre supérieure,



Fig. 933. — Sangsue vulgaire (*Hirudo* ou *Nephelis octoculata*; Berg).

elle ne se contracte pas en olive, mais roule son corps comme les lombrics. Elle ne peut sucer le sang, n'ayant pas d'organe : elle meurt en quelques minutes hors de l'eau. Elle est brun-rougeâtre, couleur chair, cendrée, grise ou verdâtre. Elle se nourrit de planaires, monocles et autres animaux infusoires.

I. **La Trochète verdâtre** (*Trocheta subviridis*, Derbrock) qui se tient dans les rigoles des prairies, les petites sources, les lieux humides, les canaux souterrains, où elle poursuit les lombrics qu'elle dévore. Ces Hirudinées sont impropres à la succion, et sortent de l'eau pour déposer leurs capsules.

Le dos est verdâtre-olive, avec deux bandes noirâtres peu visibles ; le ventre plus pâle sans bandes ni taches. On trouve quelquefois des individus rouge vif, bruns, chair, mais tous trois sans bandes (1, *fig.* 932).

II. **Aulostôme vorace** (*Aulostoma-gulo*, Moq. Tand.) commune dans les étangs. C'est la sangsue noire commune ; elle a le corps allongé et se contracte difficilement en olive. Elle est brun-noir foncé ou vert-olivâtre uniforme ; le ventre est olivâtre, quelquefois cendré ou jaunâtre. Elle est demi-terrestre et se cache sous les pierres autour des mares et des étangs. Très-friande de lombrics, elle ne peut mordre la peau humaine (2, *fig.* 932).

III. **Hæmopsis chavalina** (*Hæmopsis sanguisugo*, Moq., Tand.), peu commune, excepté dans le midi de l'Europe (3, *fig.* 932) s'attaque aux narines des chevaux et autres animaux qui viennent boire aux sources. Ajoutons la **Sangsua médicinala** (*Hirudo medicinalis*, Lin.) (*fig.* 934), qui se trouve souvent dans les étangs : remarquable par sa contractilité en olive, et sa couleur qui varie du gris au vert moucheté et à des marbrures noires et jaunâtres. Elle se trouve en Bretagne, etc.

Fig. 934. — Sangsue médicinale (*Hirudo medicinalis*, Lin.).

SANGSUES. — Les Sangsues sont, pour le pêcheur à la ligne, une excellente esche que la plupart des poissons carnassiers recherchent avidement. L'Anguille surtout en est extrêmement friande, et pour les cordées de nuit, c'est l'appât à préférer. Les Sangsues ont l'avantage de vivre très-longtemps à l'hameçon.

La Sangsue est encore une excellente esche pour la grosse Truite de fond ; on a soin de s'en servir dans l'eau un peu troublée par une crue ou par un orage, et d'approcher de la rive avec les plus grandes précautions pour ne pas faire de bruit. On peut l'employer de m me pour la Truite saumonée et pour le Saumon.

La Sangsue est encore excellente pour le Barbeau qui y mord bien par tous les temps, même par l'eau la plus limpide.

SANGUINEROL. — Nom du *Véron* dans quelques localités. (Voy. VÉRON.)

SANTÉ. — Nom de la Crevette à Royan. (Voy. CREVETTES.)

SAOUMO. — Nom béarnais du *Saumon*. (Voy. ce mot.)

SAOUMON. — Nom du *Saumon* en Gascogne. (Voy. SAUMON.)

SAPIN CREUSÉ (Canne en). — (Voy. CONFECTION DES CANNES A PÊCHE.)

SAR. — Nom populaire du *Sargue* aux environs de Marseille. (Voy. SARGUE.)

SARAGA. — Nom du *Sargue* dans le Midi. (Voy. SARGUE.)

SARDE GRISE. — (Voy. CANTUÈRE GRISE.)

SARDINAL OU SARDINEAU. — Nom provençal des *manets* ou *filets en nappe simple*, dont les mailles sont calibrées pour prendre les Sardines, les Anchois et les Melettes, etc.

On prétend que le Sardinal n'a été inventé, sur les côtes de Provence, que vers la fin du treizième siècle. Ce n'est guère probable, — bien que Ducange l'assure d'après des mémoires qui n'existent plus, — puisque, du temps même des Romains, on prenait des petits poissons que nous estimons être des Anchois et des Sardines ; il faut bien en conclure qu'on employait des filets propres à cette pêche, et comme ces poissons ne se prennent qu'en s'emmaillant, il fallait également que la maille du filet fût proportionnée à leur grosseur.

SARDINE (Clupea sardinia, Yarr.). — Malacopt. abd. clupéoid. Long. max. = 0m,30.

Syn. : *Chardina*, basque. — *Sardella*, *sardenne*, ital. — *Sprat*, angl. — *Sardrinette*, *Zardin*, bret. — *Apra hering*, hongr. — *Breetling*, allem. — *Brisling*, norw. — *Hwafsbuk*, suéd. — *Sardina*, esp. — *Sardinha*, port. — *Sardela balyghy*, turc.

La Sardine (*fig.* 935) ressemble beaucoup au Hareng, mais est plus petite et plus mince. La bouche est petite, presque sans dents, la mâchoire inférieure est la plus longue ; les yeux sont jaune



Fig. 935. — Sardine (*Clupea sardina*, Yarr.).

blanchâtre ; les ouies et toutes les parties des côtés de la tête, jaune doré, marqué de stries variées ; le dessus du corps, bleu verdâtre ; les côtes et le ventre, blanc argenté ; la dorsale et la queue, foncées.

La dorsale de 18 rayons est *placée* un peu en avant du milieu du corps ; les 1er et 2e rayons plus courts que le 3e qui est égal à la base de la nageoire ; ces trois rayons simples, les autres branchus.

Les pectorales, de 16 rayons, et la ventrale, de 8 rayons, sont petites. L'anale a 18 rayons, et la queue fortement fourchue 19.

Ce poisson, qui marche par bandes énormes, forme un article de pêche des plus importants et dont la description sort de notre sujet. (Voy. *Grandes Industries des eaux*, 2e vol.)

SARDINE — On a vu des Sardines se prendre à des hameçons amorcés avec des vers. Il est probable que cet animal se nourrit du frai des autres poissons, et il est certain qu'il dévore les petits crustacés qui habitent le sable et qu'il y cherche sans relâche.

La véritable pêche de la Sardine se fait avec des nappes de filets flottants. Nous allons la décrire telle que nous l'avons vu exécuter dans les baies de Concarneau et de Douarnenez, les points de France où l'on prend le plus de ces poissons utiles

Les pêcheurs partent avec la marée, de manière à commencer leur pêche le plus matin possible. Ils montent des barques non pontées, à deux mâts inclinés sur l'arrière. Les filets consistent en *nappes non plombées* faites en fil très-fin dont la maille a juste la grandeur nécessaire pour que la Sardine puisse y passer la tête et se trouver prise par les ouïes. Ces filets sont garnis de nombreux liéges à la tête; une fois jetés à la mer, ils y flottent sans obstacle.

Les pêcheurs sont ordinairement au nombre de trois : le patron de la barque, un ouvrier et un mousse. Chaque pièce de filet a 20 mètres de long, sur 6 à 7 mètres de haut. Une fois parties, les barques vont dans la baie, cherchant à faire *lever* la Sardine, c'est-à-dire jetant de la rogue parcimonieusement, de temps à autre, pour forcer le poisson à monter à la surface de l'eau voir d'où lui vient une si bonne aubaine. Cette rogue est un amas d'œufs de Morue que l'on tire maintenant de la Norwége. Ces œufs jaunâtres ressemblent, au premier coup d'œil, à du gros sable mouillé.

La Sardine, très-friande de ces œufs, qui composent probablement une nourriture analogue à celle qu'elle recherche et pour laquelle elle est entrée dans la baie, quitte le fond et vient à la surface. Disons de suite que cette manœuvre est quelquefois inutile et que les bancs ou troupes de ces poissons passent, immenses et renouvelés sans cesse, autour des pêcheurs.

Dans l'un ou l'autre cas, on met à la mer un premier filet, puis le bateau, auquel il reste accroché à l'arrière, se maintient en ramant légèrement la pointe dans le vent, mais avançant le moins possible, juste assez pour que le filet s'étende bien dans l'eau. Alors, debout à l'arrière, le patron jette de la rogue par poignées, du côté du filet où les Sardines sont le moins nombreuses. Toutes rencontrent le filet, se précipitent vers l'appât, et la troupe en désordre se prend par la tête dans chaque maille ouverte, où elle est retenue par les ouïes, et d'où elle ne peut plus se dégager. Comme la rogue est très-chère, — elle coûte de 80 à 120 francs le tonneau, — les pêcheurs ont cherché à l'économiser. Ils y mêlent du sable qui, aux yeux des Sardines, paraît un moment augmenter la provende.

Ils se servent aussi de *Gueldre* (voy. ce mot), appât formé de poisson, sardines, têtes, etc., broyés et macérés dans l'eau. Ils emploient également la gueldre de Crevettes, la plus désastreuse récolte que l'on puisse laisser faire à la mer. De temps en temps, le patron se contente de jeter une grande *écoppée* d'eau sur la mer, cela fait du bruit et suffit pour faire *travailler* la Sardine., — suivant la pittoresque expression du pêcheur bas-breton, quand il parle des girations folles auxquelles se livrent, dans tous les sens, les bandes de ces petits poissons argentés.

Essayer de décrire les évolutions d'une bande de Sardines est impossible : ce sont des étincelles d'acier ou d'argent qui roulent et roulent encore, comme les

vagues qu'elles suivent et éclairent. Ce sont des plongeons fous, des sauts insensés à la poursuite des bribes de rogue ou de gueldre qui tombent du bord; le tout pour aboutir au filet perfide dont la nappe flottante et molle offre toujours une maille ouverte à l'imprudente qui n'y regarde pas de près. Et comment y regarder de près au milieu de l'ivresse d'un festin si libéralement servi?

Peu à peu le filet se remplit, les liéges baissent dans l'eau, les pêcheurs se hâtent de détacher du bateau la nappe devenue inutile, et de la laisser aller à la dérive emportant son butin. Une seconde lui succède, et la même manœuvre recommence tant que la Sardine veut bien travailler. Si, par une cause subite, le banc disparaissait tout à coup, on cherche un peu plus loin une meilleure chance. Plus tard on recueillera les filets abandonnés, et on les débarrassera de leur cotte de maille d'argent en les remontant dans le bateau.

Telle est cette pêche élémentaire et pour laquelle cependant une certaine habitude de manœuvre est nécessaire. La distribution de la rogue n'est pas, non plus, une opération qui doive se faire au hasard ; c'est de bel et bon argent que l'on jette à l'eau ; c'est vous dire si le pêcheur y regarde à deux fois et s'efforce de tirer le meilleur parti possible de sa marchandise. On prend ainsi jusqu'à 20 et 30,000 Sardines dans la journée.

Or, le seul petit port de Concarneau a, tous les jours, 500 barques semblables à la pêche. Essayons, au moyen de ces données, de dénombrer cette manne bienfaisante que la mer apporte au pays. En admettant une moyenne de 20 milliers de Sardines par bateau et par jour, et, de 500 barques à la pêche, elles rapporteront, en tout, 10 *millions* de Sardines à la fin de la journée. Or, cette pêche dure pendant 8 *mois*, que l'on peut diviser en quatre mois forts et quatre mois faibles : les premiers à 10 millions par jour, les seconds à 5 seulement ; ne mettons que 25 jours de pêche en moyenne par mois, total 100 *jours* forts et 100 *jours* faibles :

Cent *jours* forts, 1,000,000,000 ; cent *jours* faibles, 500,000,000 ; total 1,500,000,000.

Un milliard et demi de Sardines!!! — pour un seul petit port.... Et toute la Bretagne pêche! Et toute la côte pêche jusqu'en Espagne! Et toute l'Espagne pêche! Et toute l'Europe du Midi pêche!!! L'Angleterre elle-même pêche aussi.... Plus au nord, la Sardine ne paraît plus, le *Hareng* la remplace. — Admirable répartition du grand dispensateur!

Cette pêche merveilleuse ne manque pas toujours d'incidents désastreux. Tantôt c'est un Thon gigantesque qui, semblable à un Maquereau apocalyptique de 2 mètres de long, vient mettre toutes les bandes en fuite. D'autres fois c'est le *Maigre* qui s'en mêle, comme nous le voyons à son article. Un autre jour c'est le *Milandre*, — un cousin germain du requin, — qui, content de voir les Sardines maillées, se met à les dévorer sans se préoccuper si les mailles du filet se happent dans ses dents aiguës et tranchantes. Hélas! il arrive à la fin qu'en se gaudissant il s'enveloppe lui-même dans le filet, le met en pièces et finit par être hissé à bord à coups de croc par les pêcheurs désolés, mais se vengeant sur le stupide dévastateur du mal qu'il leur a fait! On le porte en triomphe le soir, sur une civière, on le mène à la presse pour en tirer un peu d'huile, mais le filet est perdu et la pêche avariée, sinon détruite!....

N'omettons pas de faire remarquer que lorsqu'on retire le filet de l'eau, la Sardine fait entendre un petit cri — de même que le Hareng — cri que l'on compare à un gazouillement d'oiseau, ou au cri d'une souris, et qui est *peut-être* pro-

duit par l'ouverture des ouïes. On..... on ne sait pas! — *C'est le cri de la Sardine!....*

Toute barque de pêche de Sardines est fatalement remorquée et suivie par des bandes de Mouettes et de Goëlands qui l'entourent; voici pourquoi : les plus grosses Sardines se frappent la tête contre les mailles sans pouvoir y entrer, s'étourdissent et remontent sur l'eau en tournoyant. C'est là que les oiseaux les attrapent et en font chère-lie....

Le Maigre donne la chasse aux Sardines, aux Muges, et autres poissons de même taille dont on trouve les débris dans ses intestins. Aussi le voit-on particulièrement nager en petites troupes dans la saison où les Sardines s'approchent des côtes, où les Muges se réunissent aux embouchures des rivières. La guerre acharnée qu'il fait à ces poissons sans défense justifie assez la frayeur que ceux-ci éprouvent quand un ou plusieurs Maigres se montrent dans les mêmes eaux.

Les pêcheurs ne s'accordent pas à dire que les Sardines fuient avec précipitation comme le Hareng quand ces derniers sont poursuivis par des troupes de Roussettes ou d'Aiguillats. Plusieurs pensent au contraire que, dans ces moments d'alarme, elles gagnent les couches inférieures de l'eau, et s'y entassent, les unes sur les autres, en forme de bancs. Les Sardines, disent-ils, restent dans cette situation tant que l'ennemi est en présence, et aucune amorce ne peut les attirer à la surface de l'eau, tant qu'elles ont la crainte du danger. Noël de la Morinière (*M. S.*) rapporte un fait qui semblerait confirmer cette opinion. Il est arrivé à l'embouchure de la rivière de Pont-l'Abbé que les barques sortirent pendant huit jours de suite, mais sans parvenir à prendre une seule Sardine, parce qu'il y avait des Maigres dans les eaux. Le découragement des pêcheurs allait toujours croissant, lorsqu'un ancien marin leur conseilla de mettre des plombs à leurs filets pour qu'ils pussent atteindre le fond. Ils suivirent ce conseil, et l'expédient réussit. Le lendemain, toutes les barques revinrent à Pont-l'Abbé avec un plein chargement de Sardines.

Il n'est pas rare que, dans le fort de la pêche, au moment où les Sardines s'emmaillent en foule dans les filets, elles disparaissent tout à coup, le pêcheur en conclut qu'il y a des Maigres dans le voisinage et, comme l'expérience lui a appris qu'il n'y a plus de capture à espérer, il se met en devoir de tirer ses filets à bord de la barque. Quand il est arrivé aux derniers, il voit les Maigres occupés à dévorer les Sardines, et même à déchirer les filets comme pour se venger de ce qu'on leur enlève leur proie favorite. Ils s'élèvent quelquefois de manière à être bien distingués, frappent l'eau de leur queue et occasionnent à la surface un remou semblable à celui d'un flot qui se brise contre un rocher. Mais ce n'est ni la voracité du Maigre, ni la chasse donnée aux Sardines en particulier qui doivent nous étonner — à peu d'exceptions près, les poissons vivent dans un état de guerre continuelle, — c'est le bruit que le Maigre produit sous l'eau à un degré beaucoup plus remarquable que les *Grondins*, bruit sourd, qui ne peut être que le résultat d'une organisation privilégiée; autrement il arriverait que tous les habitants des eaux, pourvus de branchies au lieu de poumons, en produiraient un pareil d'après leur organisation relative. Ici, comme en beaucoup d'autres endroits, nous sommes obligé de dire : on ne sait pas....

SARDINIA (Clupea). — (Voy. Sardine.)

SARDINIÈRE. — Nom que l'on donne, dans le golfe de Gascogne, aux filets qui servent à prendre des Sardines.

SARDO. — Nom languedocien de la *Sardine.* — (Voy. ce mot.)

SARGO. — Nom provençal du *Sargue.* — (Voy. ce mot.)

SARGOU. — Nom niçois du Sargue. — On dit *Sargué* aux Martigues. — (Voy. SARGUE.)

SARGUE [*Genre*] (**Sargus**, Cuv.). — Acanthopt. sparoid. : ont, en avant des mâchoires, des incisives tranchantes presque semblables à celles de l'homme.

La Méditerranée en possède quatre espèces peu différentes les unes des autres, et ces poissons s'avancent jusque dans le golfe de Gascogne ; leurs couleurs consistent en bandes verticales noires sur un fond argenté.

Il y a des Sargues qui ont des incisives échancrées, d'autres qui se distinguent parce que leurs molaires rondes sont sur une seule rangée et très-petites. (Méditerranée.) Ce sont des poissons littoraux, communs dans les eaux du Midi, mais qui ne s'avancent pas loin au nord dans l'Océan et ne vivent point dans la Manche.

Ils se nourrissent de crustacés, d'insectes, de fucus, de mousses, de varech, etc., ils sont très-voraces et se prennent très-facilement à l'hameçon.

SARGUE (**Sparus sargus**, R.). — Acanthopt. sparoid. Long. max. = 0m,35.

Syn. : *Base*, angl. — *Geissbrassen*, allem. — *Sarogo*, ital. — *Pagaro*, dalm.

Sous le nom de *Sargue*, il faut réunir plusieurs variétés de poissons qui ne se séparent entre elles que par de faibles différences. Le caractère général de ces animaux, est d'abord un corps comprimé et élevé, à dos plus courbé que le ventre ; à dents incisives analogues à celles de l'homme dans une bouche médiocrement grande et à lèvres épaisses. Les dents sont au nombre de 8 et en arrière se trouvent des molaires arrondies en pavés.

Dorsale 1re, 12 rayons épineux ; 2e, 12 mous ; elles se tiennent ensemble ; la 2e en a souvent 13



Fig. 836. — Sargue (*Sparus sargus*, R.).

ou 14 ; la caudale 17, l'anale 13 mous et 3 épineux en avant ; les ventrales 5 mous et 1 épine, les pectorales 16 non articulés.

L'anale est noirâtre, les ventrales aussi, et les autres blanchâtres.

Les écailles du corps minces, flexibles et peu adhérentes.

La couleur varie du gris argenté au gris rougeâtre, et ce poisson a le corps marqué en long de raies jaunes et en travers de raies noires et argentées ; queue présentant une tache noirâtre.

Le *petit Sargue* ou *Sparaillon* est un tout petit poisson de même espèce habitant les rochers des côtes de Provence ; il entre dans les étangs salés.

On donne, en Bretagne, différents noms à un Sargue qui y est fort commun, on le nomme *Scolète* à Brest, *Glazelle* à Concarneau. Ce dernier mot, qui signifie *violet* en breton, lui est parfaitement appliqué par suite du ton pensée-pâle qui apparaît, au premier coup d'œil, sur tout le corps posé à plat.

D = 11 + 13. A = 3 + 11. P = 14. V = 1 + 5. C = 13.

La Scolète a, sur le front, au-dessus de l'œil, une dépression très-remarquable, couverte par un chevron de couleur brun foncé, avec une petite tache brillante en croissant au-dessus de l'iris qui est moyennement grand.

Le museau est pointu, la bouche petite, les dents pointues, longues en avant, sur un seul rang; en arrière, point de molaires. Lèvres brunes, langue blanche. L'opercule est strié et nacré. On remarque au haut de l'ouïe, et vers la naissance de la ligne latérale, au-dessus d'elle, une grande écaille brunâtre, striée et ovale.

Toutes les nageoires, sauf les pectorales, sont d'un ton brun verdâtre plus ou moins foncé. L'aspect général du corps est blanc verdâtre sur quelques individus, mais, quand ils sont gros, plus mêlés de bleuâtre; et quoique la couleur réfléchie soit un peu *p[illegible]*, on ne voit sur l'animal ni rouge ni rose nulle part.

La ligne latérale est saillante, comme tressée d'écailles menues, et suit la courbe du dos; elle se continue jusqu'à la caudale même.

SARGUE. — Le Sargue habite l'Océan et la Méditerranée. Il se pêche en septembre et octobre, de la même manière que le Pagre, le Pagel, etc. Il est très-vorace.

On met un morceau de sardine ou d'anchois frais ou salé à l'hameçon, et on le prend très-facilement. Il coupe et use rapidement le fil des lignes qu'il faut faire en corde filée forte ou en chaînettes de laiton. C'est un poisson solide et qui se défend bien dans l'eau; il demande à être noyé avec précaution.

Tout ce que nous avons dit de la pêche de la Daurade, du Pagel, etc., s'applique au Sargue, dont les mœurs et la nature sont les mêmes.

Quant à sa chair, elle varie, comme celle de tous les sparoïdes, suivant le fond où ils ont été pêchés, et où ils se sont nourris. Sur la vase, ce poisson ne vaut rien; sur les rochers et le sable, il est bon, surtout au printemps et à l'automne.

Il se tient souvent à la suite des Mulles, et quand ceux-ci ont remué la vase, il avale les parties alimentaires ainsi soulevées. On le prend dans les ports, au milieu de l'eau, en compagnie des Chinchards, des Pilonos et des Officiers. (Voy. ces mots.) Il mord légèrement, mais franchement sur la *boite-blanche*.

Il entre dans les étangs, et se rend dans les bourdigues. On le prend, en pleine mer, aux filets traînants.

SARGUE DE SALVIEN (Sargus Salviani, Cuv.). — Acanthopt. sparoïd. Joues écaill. Long max $= 0^m,20$.

Syn. : *Chargouch*, arab. — *Sargo*, *Sargone*, ital. — *Sargou rascas*, Nice.

Ce petit Sargue a le museau pointu, les dents plus petites et plus obliques que l'espèce commune; ses couleurs sont plus belles. Il porte une tache dorée au-dessus de chaque œil et, sur le corps, des raies dorées et brillantes.

L'anale est noirâtre, les ventrales aussi, et les autres nageoires blanchâtres; la caudale n'a pas de noir au croissant; le front et le dos se montrent avec une teinte bleu foncé, presque noir, changeant en reflets pourprés vers la tête. Flancs dorés, ventre jaune.

$$D = 11 + 15.\ P = 14.\ V = 1 + 5.\ A = 3 + 14.\ C = 17.$$

Commun dans la Méditerranée, chair très-estimée.

SARGUE VIEILLE (Sargus vetula, Val. et Cuv.). — Acanthopt. sparoïd.

Syn. : *O·ada vecchia*, ital.

Cette espèce se fait remarquer par l'élévation et la courbure de son dos. Museau obtus, dents plus nombreuses que dans les autres espèces; œil médiocre, mâchoire inférieure plus courte que la supérieure; elles ont chacune 8 incisives; la supérieure porte quatre rangées de molaires arrondies, l'inférieure trois seulement.

$$D = 11 + 14.\ A = 3 + 13.\ C = 17.\ P = 17.\ O = 1 + 5.$$

La pectorale est longue et pointue.

Corps gris doré, à reflets argentés; 20 lignes longitudinales foncées sur les flancs. Ventrales noires. Dorsale, anale et caudale brunâtres lisérées de noirâtre.

SARGUET. — (Voy. SPARAILLON.)

SARGUS. — (Voy. Sargue (Genre).)

SARGUS SALVIERI. — (Voy. Sargue de Salvien.)

SARGUS SPARUS. — Voy. Sargue.)

SARGUS VETULA. — (Voy. Sargue vieille.)

SARTIS. — Cordes de *sparterie* avec lesquelles, dans le Midi, on hale les filets.

SARVE (abla). — (Voy. Rotengle.)

SATOUILLE. — (Voy. Acanthopsis rubané.)

SAUCANELLES. — Nom que donnent les pêcheurs de Narbonne aux *jeunes Daurades* de l'année, ayant $0^m,10$ à $0^m,15$ de long. — (Voy. Daurade vulgaire.)

SAUCLETS. — On appelle ainsi, en Languedoc et en Provence, les *Athérines*. (Voy. ce mot.)

SAULE BLANC. — L'un des plus communs parmi les Saules qui bordent nos chemins et nos bois, le Saule blanc (*Salix alba*), ne doit pas servir au pêcheur à la ligne, car il n'en retirera que déception. Nous en exceptons l'usage d'une *première*, où le Saule blanc peut remplacer le Marceau; seulement, plus chancreux que lui, il se polira beaucoup moins bien. Le bois du Saule blanc est cependant souple et tenace, mais non élastique; ployé, il demeure ployé; mouillé surtout, il prend toutes les formes. Le scion ou la seconde ne peuvent servir ainsi.

SAULE MARCEAU. — Le Saule Marceau (*Salix capræa*), est l'un des bois les plus communs de notre pays. *Saule* rappelle toujours l'idée de *ployant :* ici ce ne serait pas le cas d'employer ce bois à un tel usage, car le Marceau, — surtout sec, — est cassant. La véritable utilité du Marceau pour la pêche, est de fournir de très-bonnes *premières* rectilignes; lesquelles, sèches et passées au feu, ne sont pas élastiques, — elles n'en ont pas besoin, — mais sont très-légères, ce qui est un grand point.

On emploie encore ce Saule en gaules vertes, coupées à même la cépée pour pêcher les petits poissons qui peuplent le ruisseau. C'est avec lui que les gamins du village font leur pêche quotidienne; la pêche finie, la gaule est jetée de côté et tout est dit.

SAUMIER. — Sorte de grappin ou harpon dont on se sert dans la Dordogne pour saisir les gros Saumons, lors de la pêche de ce poisson. C'est une espèce de fouane, dont le manche est attaché à une ficelle.

Vomers dentés de diverses truites (Bl.).

Fig. 937. Truite des lacs.

Fig. 938. Truite de mer.

Fig. 939. Truite commune.

SAUMON (*Genre*) (Salmo, Lin.). — Malacopt. abdom. salmones.

Vouloir distinguer méthodiquement les Saumons des Truites, est une tâche difficile, car les différences qui doivent servir de base sont quelquefois si faibles qu'on reste forcément dans le vague. Cependant ces deux poissons présentent un *facies* particulier qui les fait, la *plupart du temps*, reconnaître, et, bien que la Truite soit certainement le *Saumon des eaux douces*, nous sacrifierons à l'habitude des pêcheurs en ne réunissant pas tous ces animaux sous la seule rubrique *Saumon*.

Ici nous serions presque tenté de dire, pour toute délimitation : le Saumon est le Saumon, la Truite est la Truite, si certaines espèces intermédiaires ne nous demandaient quelques détails de plus. Les Saumons ont, comme les Truites, des dents fortes et pointues aux mâchoires, aux os palatins et à la langue. Les dernières en ont au vomer (*fig.* 937), les autres non. Malheureusement, pour la clarté et la certitude de cette distinction, il ne faudrait pas que quelques auteurs fissent, de la *Truite de mer* dont nous donnons (*fig.* 938) le vomer denté, un Saumon.

Les Saumons ont les écailles petites, ovales; les yeux plus grands, proportionnellement, les pièces operculaires allongées en arrière et des stries autour de l'œil. Les caractères de l'opercule sont les meilleurs.

Combien avons-nous d'espèces de Saumons en France ? Cette question est, encore aujourd'hui, résolue d'une manière peu satisfaisante; les uns en comptent beaucoup, les autres très-peu. Les auteurs actuels ne voient que :

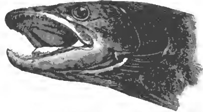


Fig. 940. — Tête bien caractérisée de Saumon Bécard (femelle).

Le *Salvelinus*, Ombre-Chevalier;

Le *Salar*, Saumon commun;

Le *Hucho*, Heusch, introduit récemment par la pisciculture dans plusieurs cours d'eau de l'est de la France, originaire du Danube.

On laisse de côté le *Salmo hamatus* ou Bécard (*fig.* 940), comme étant un vieux mâle ou une particularité individuelle, nous, nous le regardons comme une espèce distincte. (Voy. Bécard.)

SAUMON ARGENTÉ (**Salmo lacustris**, Agass., vel **Fario argenteus**, Val.). — Malacopt. abd. salmones. Long. max. = 1 mètre.

Syn. : *Silberlacks, der Rheinlanke, der Manke, die Groud forelle*, all. — *Silver Trout*, angl.

Bloch et Agassiz ont appelé *Saumon argenté*, le Rheinlanke du lac de Constance que l'on a jusqu'à ce jour confondu avec la *Truite des lacs*, de Neufchâtel. Valenciennes l'appelle *Forelle argentée* ou *grande Truite des lacs argentée* (*Fario argenteus*). Il serait temps, afin de distinguer cette espèce de la *Truite des lacs*, de Neufchâtel, avec laquelle elle a peu de ressemblance, de lui donner l'une ou l'autre des dénominations, par exemple, celle d'Agassiz.

Dans cette espèce propre au lac de Constance et aux lacs d'Écosse, les jeunes sont, d'après Agassiz, beaucoup plus marqués de taches que les vieux. Ce Saumon est un poisson argenté à dos bleu. La dorsale, la caudale et l'adipeuse ont une couleur verdâtre sombre, plus foncé à la courbure de la caudale; l'anale, les ventrales et les pectorales sont plus jaunes, couleur paille claire. L'œil est blanc d'argent. Les taches nombreuses sont bleuâtre foncé et rangées, assez régulièrement même, sur les ouïes. Agassiz dit que ce poisson est le *Salmo Schiffermulleri* de Bloch.

De même, les ichthyologistes ont donné le nom de *S. Illanca* à l'âge adulte du même animal. A cet âge, l'argent a tout envahi, même le dos qui n'est plus que bleuâtre; les taches sont rares, minces, très-écartées, effacées. La caudale est vert foncé vif, ainsi que la dorsale; l'adipeuse un peu plus claire; les anales, ventrales et pectorales jaune verdâtre très-clair. L'œil jaune brille dans la tête bleu foncé à lèvres verdâtres lavées de jaune.

Pour nous, ce poisson est la grande Truite du lac de Genève ou la Truite du Rhône, le *Salmo ferox*, le *Great-lacke-Trout* des Anglais. (Voy. Truite des lacs.) Il faut bien se garder de confondre le Saumon argenté avec la *Truite argentée*. (Voy. ce mot.)

SAUMON BÉCARD. — (Voy. Bécard.)

SAUMON COMMUN (**Salmo salar**, Lin.). — Malacopt. abdom. salmones. Long. max. = 2 mètres.

Syn : *Łósos*, pol. — *Somga*, russ. — *Salmon*, angl. — *Lax*, irland. — *Zalm*, holl. — *Zomon*, bret. — *Haslat*, dan. — *Lax*, suéd. — *Lazatz*, hongr. — *Salm*, all. — *Salmon*, espag. — *Smont*, écoss. — *Salmao*, portug.

C'est la plus grande espèce du genre; elle a la chair rouge, et porte des taches irrégulières brunes qui s'effacent rapidement après séjour dans l'eau douce. Sa pêche est très-importante dans les pays septentrionaux, où l'on en sale et en fume beaucoup.

Ligne latérale, 120 à 130 écailles, 25 ou 26 rangées au-dessus, 18 au-dessous. Plus rapprochée de la tête que de la caudale, la dorsale porte 12 à 15 rayons, en moyenne 14, dont 3 ou 4 sont simples. Pectorales, 14 rayons; 10 à 11 à l'anale; 9 à 10 aux ventrales; caudale bleuâtre, fortement échancrée; adipeuse noire. Des dents aiguës hérissent les maxillaires, les intermaxillaires, la mandibule inférieure, les palatins, le chevron du vomer et la langue. Ce qui distingue ce poisson, de toutes les espèces de Truites de mer, qui lui ressemblent comme forme et comme grandeur, c'est qu'il n'a jamais de dents au vomer.

Le Saumon, comme la Truite, est un poisson qui manque d'élégance dans la tête : si les pêcheurs ne voyaient, à travers ses formes, la succulente chair qu'il promet à leur souper, ils n'hési-

Mesnel pinx & lith Phot de La Blanchère

SAUMON COMMUN
(Salmo Salar Lin)

Imp Lemercier & Cie Paris

teraient pas un instant à dire que le Saumon est un *laid* poisson. Sa tête massive, arrondie, sans modelé, son œil petit rappelant celui du porc, tout cet ensemble est lourd, brutal et disgracieux. Les



terait pas un instant à dire que le Saumon est un *laid* poisson. Sa tête massive, arrondie, sans modelé, son œil petit rappelant celui du porc, tout cet ensemble est leurd, brutal et disgracieux. Les mœurs ressemblent, du reste, à ce portrait; qui a observé les Saumons et les Truites en liberté dans les grands bassins des établissements de pisciculture, en vient bientôt à les considérer comme les poissons les plus voraces, les plus bruteux et les plus dénués d'intelligence qu'il y ait. Ce sont des *mâchoires organisées*, et voilà tout. Le vieux Jack, — le Brochet lui-même — n'est pas plus hideux avec son bec de crocodile en miniature.

La robe du Saumon est différente, suivant qu'il monte de la mer ou qu'il redescend des fleuves. Son dos est toujours bleu d'acier, ses flancs argentés avec des taches noires, irrégulières, disséminées comme au hasard sur la tête et les opercules. La surface du corps est quelquefois, même presque toujours, nuancée de nuages bleuâtres, obscurs, plus ou moins visibles et fugaces après la mort. En parure de noces, le ventre s'empourpre ainsi que la base et la pointe de presque toutes les nageoires, excepté la dorsale et les pectorales.

L'opercule, l'interopercule et le subopercule sont tous trois soudés et forment comme une seule bande sur laquelle se dessinent des stries en divers sens. L'œil est, de même, enchâssé au milieu de stries rayonnantes en arrière; ce caractère, propre au Saumon dès l'état de *Smolt*, permet toujours de le distinguer de la Truite, et est l'un des meilleurs, sinon le seul, selon nous.

Le Saumon mâle, après avoir séjourné quelque temps dans les rivières, devient verdâtre sur le dos, avec les flancs jaune obscur. Les taches sont noires entourées de rouge sombre, la queue échancrée légèrement en croissant. Toutes les nageoires sont vertes.

La femelle, après le frai, alors qu'elle a séjourné longtemps dans les rivières, a le corps maigre, affaissé et allongé. Le dos est vert pâle, les flancs jaunes, le ventre blanc, les taches rouges et brunes sans auréole; la caudale et la dorsale vert jaune pâle tachetées fortement, les autres nageoires brun bleuâtre; chez tous les Salmonés, la caudale de la femelle est sensiblement plus courte et moins étendue que chez le mâle.

Alors que les Saumons entrent dans les rivières, ils portent encore la brillante livrée de la mer. Dos brun-vert foncé, flancs et ventre argentés, taches brun-noir sans auréoles, irrégulières. La caudale, la dorsale, l'adipeuse, la pectorale vert-noir; ventrales et anale, jaune rougeâtre.

A sa naissance, le Saumon est plutôt brun pâle que blanc, il porte des taches nombreuses descendant, en festons profonds, du dos sur les flancs; ces bandes varient de 15 à 18. Cette livrée dure au moins un an; à cet état, on le nomme en Angleterre, *Parr* (*fig.* 941). Cependant le temps approche où le Saumon va revêtir un plus brillant habit et devenir le *Smolt* (*fig.* 942) ou Saumon du second âge. Il est alors vêtu de bleu. Bleu foncé sur le dos, 8 ou 10 taches bleues sur fond d'argent à tons changeants rougeâtres, ventre blanc brillant; l'opercule marqué d'une profonde tache noire, dorsale tachetée de brun. Telle est la parure du fringant Smolt. A cet état, si l'opercule n'était pas bossu en arrière et strié sur le dessus, on prendrait facilement le Smolt pour une Truite. Cette brillante livrée est la *parure de voyage;* aussi le besoin de locomotion, de migration, devient si impérieux, à cette époque de leur vie, que le docteur Shaw remarqua un jour une sensible diminution parmi les *Smolts* qu'il conservait dans un bassin où il les observait depuis leur état de *Parr* ou de premier âge. Il s'aperçut bientôt qu'ils s'élançaient hors de l'eau et mouraient bientôt étendus sur le rivage à quelque distance du bord. Ceci se passait dans la première

Les trois âges du Saumon.

Fig. 941. — Parr, 1er âge : eau douce.



Fig. 942. — Smolt, 2e âge : allant à la mer.

Fig. 943. — Grilse, 3e âge : Saumon de premier retour.



semaine de mai. C'est alors le moment où les *Smolts* se réunissent en troupes, ce que ne font jamais les *Parrs*.

Le temps ordinaire pour que les *Parrs* se changent en *Smolts* est de deux ans pleins, au moins ; cependant on en voit qui opèrent ce changement dès la première année ; mais ceci n'est qu'une exception, produite vraisemblablement par une abondance extraordinaire de nourriture, ou des circonstances que nous ne connaissons pas encore. La plus grande partie des *Parrs* restent *Parrs* à la fin de la première année, et passent encore la seconde dans les eaux douces qui les ont vus naître, sans changer de lieu, conservant toujours les 18 bandes caractéristiques de l'enfance. Quelques-uns mettent même trois ans à acquérir la force nécessaire pour revêtir la robe prétexte de l'adolescence.

Nés au printemps, c'est-à-dire au moment où la nature pouvait leur servir leur première nourriture en petits insectes volant à la surface des eaux, c'est aussi au printemps que les Smolts prendront la parure du voyage ou des adolescents, et se mettront en devoir de gagner la mer où ils doivent aller retremper leurs forces pour en sortir adultes et propres à la reproduction. Cependant le nombre de poissons qui ont, dès le printemps, assimilé assez de nourriture pour accomplir ce voyage est faible, comparé à ceux qui ne le feront qu'en été, et, pendant ce trajet, deviendront la proie fréquente des pêcheurs à la mouche.

Les *Smolts* descendent à la mer par petites troupes de 40 à 60 individus ; leur vitesse est à peu près de 2 milles à l'heure. Les grands courants, les endroits rapides leur font d'autant plus peur qu'ils sentent avoir moins de force pour les surmonter ; aussi, dès qu'ils se sentent emportés par l'eau, rien n'est plus curieux que de les voir immédiatement exécuter un leste demi-tour et faire tête au courant. Dans cette position, ils se laissent peu à peu dériver, à moins que un ou deux, plus hardis que les autres, ne se laissent emporter, auquel cas toute la famille les suit immédiatement, et, à peine arrivé dans un endroit un peu plus calme, tout le monde se retourne, la tête au flot, pour se reposer un peu de la fatigue d'un tel voyage.

Arrivés à la portie du fleuve ou de la rivière dans laquelle le mélange des eaux devient saumâtre, les Smolts demeurent quelques jours à jouer là par grandes troupes comme pour prendre goût à l'eau salée, puis tout à coup ils disparaissent comme par enchantement. Ils ont pris le chemin de la grande eau !

Deux mois après, ils reparaissent, mais ils ont encore une fois changé de nom et d'habit.

Ce sont alors des *Grilses* ou Saumons de *premier retour* (*fig.* 943).

Ici, la métamorphose est telle que si quelques observateurs n'avaient pas pris la peine de marquer des *Smolts* avant leur départ, personne ne les eût reconnus à leur retour. Ils sont partis la queue fourchue, ils reviennent avec une caudale carrée (le dessinateur a commis une erreur que nous relevons), ils avaient des bandes marquées sur le corps, plus rien ne paraît que la robe argentée du Saumon adulte ; ils sont partis avec une grosse tête, ils reviennent avec la tête effilée, le corps mince et élancé. Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est la rapidité de croissance de ce poisson qui, en deux mois, à la mer, a crû de 0m,25 à 0m,30 ou 0m,40 et, du poids de 200 grammes, est arrivé à celui de 1kil,500 à 2 kilog.

Ceci n'est rien encore. L'année s'écoule, les Grilses ont fait leur frai dans l'eau douce ; ils ont monté les fleuves, puis les ont redescendus accablés de fatigue ; ils reviennent passer deux mois au plus à la mer, reparaissent... et pèsent alors 4, 5 et 6 kilog. ! En deux mois, de 0m,30 ils ont passé à 0m,50 ! Cet accroissement prodigieux dure pendant les deux ou trois premiers retours à la mer ; au bout de ce temps, le Saumon, complètement adulte, a pris toute sa croissance ; il pèse 10 à 15 kilog. et ne fait plus que s'entretenir et grossir lentement.

N'y aurait-il pas dans cet accroissement inouï un secret d'alimentation spéciale à découvrir ? Il est supposable que pendant son *premier âge de mer* le Grilse mange une nourriture très-abondante, partout à sa portée, à laquelle il répugne, plus tard, quand toutes ses facultés sont développées. Quelle peut être cette nourriture ? Il n'est pas probable que ce soit le poisson ; mais ce pourraient bien être les crustacés littoraux qui peuplent les plages en immense abondance. Il serait intéressant d'examiner l'estomac d'un jeune Saumon pris en mer — ce qui arrive quelquefois — au moment où il sort de l'eau : on trouverait peut-être là la solution de cette immense croissance.

Les naturalistes écossais ont tenté quelques expériences, ont fait quelques observations, mais fort incomplètes, parce que l'estomac du Saumon pris en mer est, paraît-il, toujours vide. N'y a-t-il pas là un fait analogue à celui bien connu du Brochet qui, pris et mis dans une boutique, commence toujours par dégorger tout ce qu'il a dans l'estomac ? Ce fait est probable. Peut-être les Saumons se nourrissent-ils des œufs innombrables des oursins, des mollusques de toute espèce, du frai des étoiles de mer. Quant à celui des poissons, cela va sans dire. Cependant il faut admettre que là se trouve une nourriture quelconque qu'ils peuvent absorber *à tout instant* et *en quantité* : c'est le seul moyen de se rendre compte de leur croissance phénoménale.

Le Grilse est habile à reproduire sa race ; le Smolt et le Parr mâles peuvent aussi féconder les œufs de leur espèce, mais la femelle ne devient féconde que quand elle remonte de la mer, à l'état de Grilse et surtout de Saumon parfait ; ce qui semble prouver que, dans cette espèce, le mâle est plus précoce que la femelle. Quelque curieux, ce fait n'est pas sans exemple.

Allean Dulac (*Mémoires pour servir à l'hist. nat. des départ. du Rhône et de la Loire*, I. 171), assure qu'à l'époque du frai, les Saumoneaux mâles — et par Saumoneaux il entend les poissons âgés d'un an, *Parrs* — fécondent déjà les femelles parce qu'ils ont des laitances, tandis que les femelles de même âge et de même taille n'ont point encore d'œufs dans les ovaires.

Cette observation importante remonte à cinquante ans environ, et n'a pas été mieux faite depuis par les observateurs anglais qui l'ignoraient sans doute, et n'auraient pu qu'en constater la justesse.

Le Saumon, jeune ou vieux, quitte la mer au commencement du printemps et entre par troupes dans les fleuves; il nage ordinairement à la surface de l'eau qu'il agite violemment; sa rapidité est très-grande, 40 lieues à l'heure, dans les moments de danger; des digues de 4 à 5 mètres de hauteur ne peuvent l'arrêter. Il les franchit en courbant son dos en arc et le débandant avec la force d'un ressort. Le choc contre l'eau suffit pour enlever l'animal à une grande hauteur dans les airs. C'est ainsi que ce poisson remonte les fleuves et même les petites rivières, — dès le mois d'octobre en Bretagne, — et vient frayer dans les eaux limpides à fond de sable et de gravier, souvent jusque dans les ruisseaux.

Les œufs sont déposés au fond d'un trou, de 0^m,15 à 0^m,20 de profondeur moyenne, creusé dans le sable par la femelle aidée du mâle : souvent, au lieu de trous, les deux animaux formant le couple creusent, au moyen des abdominales et caudales, des sillons longs de 2 à 3 mètres, larges de 0^m,08 à 0^m,10, au fond desquels ils déposent les œufs et les fécondent. Comme ces sillons sont placés au plus fort du courant, ils les recouvrent de sable, et même, assure-t-on, les entourent de petites pierres en forme de rempart contre la force de l'eau.

Une eau courante et écumante est *absolument* nécessaire au développement des œufs du Saumon. Nous avions pensé que cette nécessité venait d'un besoin incessant d'air dissous dans une eau fréquemment et constamment agitée : il n'en est rien. Il résulte des expériences de M. Gauckler, ingénieur des ponts et chaussées, chargé de la direction de l'établissement de Huningue, expériences qu'il vient de nous communiquer, qu'on a fait parfaitement éclore des Truites et Saumons *dans de l'eau distillée* (décembre 1866).

C'est de novembre en décembre ordinairement qu'a lieu la ponte; après cet acte, le Saumon devenu mou et faible, retourne à la mer en même temps que les jeunes Saumons qui ont remonté les eaux douces pour la première fois (*Grilses*).

Il paraît que ce poisson revient chaque année au lieu où il a déjà frayé.

Ces faits sont mis hors de doute par des expériences répétées faites en Angleterre. Jurine marqua, dans les pêcheries du Sutherland, plusieurs milliers de *Smolts* qui, marqués en avril, revinrent au 25 juin à l'état de *Grilses* pesant 3 livres et, pendant la saison, atteignirent le poids de 6 livres 1/2. D'après A. Yung, les *Grilses* reviennent non-seulement dans les rivières qu'ils ont quittées et où ils sont nés, mais la nature les a doués d'un instinct si merveilleux que pas un d'entre eux ne dépasse sa propre demeure et ne s'arrête à un endroit voisin.

Par son genre de vie, le Saumon tient le milieu entre les poissons de mer et les poissons de rivière. Il naît dans l'eau douce et croît dans l'eau salée, où chaque année il va reprendre ses forces pendant l'hiver, attendant que l'été le ramène dans les fleuves et jusque dans les ruisseaux. Cependant quelques individus semblent élire domicile dans certains fleuves qu'ils ont parcourus, et ils y restent pendant l'hiver, mais ils sont toujours en petit nombre si on les compare à la masse de la remonte.

La manière dont les Saumons remontent les fleuves est tout à fait remarquable; c'est toujours dans le moment où les eaux sont troubles et grossies par les pluies que les Saumons quittent la mer pour se jeter dans l'eau douce en remontant le courant jusqu'au lieu qu'ils trouvent commode pour la ponte.

Ce remontage ne se fait pas par individus, mais par bandes, par compagnies, marchant en bon ordre, sur deux rangs qui forment les deux côtés d'un angle aigu. Disposition remarquée dans le vol des oies, des grues, des cygnes sauvages, etc. Les plus gros Saumons, — presque toujours une femelle, — ouvrent la marche en tenant le sommet de l'angle.

La question de savoir si les Saumons peuvent vivre constamment dans l'eau douce est maintenant résolue d'une manière certaine. Les expériences faites en Norwége sont probantes. Les premiers essais de repeuplement, en Saumons, de lacs de montagnes ne communiquant point avec la

mer, datent du printemps 1857 et eurent lieu dans un étang de Vefferstad, à Lier, près de Drommen. On y déposa des alevins, mais le manque de nourriture les força à ne croître qu'avec une extrême lenteur. En 5 ans, ils ne pesaient qu'une livre et demie; leur chair était blanche. — Est-ce donc au genre de nourriture *marine* du Saumon, qu'il doit la couleur rouge de sa chair? — L'expérience fut répétée en 1850, dans les deux lacs Siljevandene, près de Laurdal, dans le Lanrvig: là, comme la surface d'eau était de près de 7 kilomètres, et sa profondeur parfaitement peuplée de *Vérons, Grenouilles* et insectes, les jeunes Saumons se sont parfaitement développés, et, en 1864, on a pris un Saumon de 9 kilogrammes.

L'expérience inverse — de parquer les Saumons exclusivement dans l'eau de mer — a été faite, en Angleterre, par M. Hetting, dans deux étangs communiquant à l'eau salée. Le supérieur, contenant l'eau saumâtre, recevait des *Grilses* que l'on faisait passer, quand ils pesaient 50 à 80 grammes environ, dans le premier, où chaque marée leur apportait le fretin habituel des côtes et autres victuailles qu'ils dévoroient avidement. En dix mois, ces Grilses pesaient 1 livre et demie (750 gram.). La malveillance interrompit l'expérience, laquelle a été reprise à Ladejerd, près Bergen (Norwége), en ce moment, et réussira très-probablement. Cependant il est probable que la croissance des animaux ainsi séquestrés sera toujours plus lente que quand ils pourront remonter et descendre à la mer, chercher l'abondante nourriture qui leur est utile. D'un autre côté, il nous est parfaitement démontré qu'en nourrissant en eau douce des Saumons d'une manière suffisante, on peut les faire croître et frayer dans un étang dont ils ne quittent pas l'enceinte. Nous examinerons d'ailleurs toutes ces questions plus en détail dans notre seconde partie de cet ouvrage intitulé : *Les Grandes Industries des eaux*, articles PISCICULTURE, ÉLEVAGE, SAUMON, etc.

Le Saumon vit d'insectes, de vers et jeunes poissons, il saisit la proie avec une grande agilité et saute en l'air pour la prendre, au vol, avec la rapidité d'une flèche.

Les papillons sont surtout de son goût.

SAUMON COMMUN. — Le Saumon est le roi des rivières du Nord; déjà, dans la zone tempérée, il devient plus rare, pour cesser tout à fait d'habiter les pays chauds. Cette disposition climatérique n'est pas seulement propre à l'Europe, elle se retrouve identique en Amérique. Pour se rendre compte de ces curieuses délimitations d'espèces, il suffit de comparer l'abondance du Saumon en Norwége et en Écosse avec sa rareté dans notre pays et son absence en Afrique. Les dernières stations de ce magnifique poisson paraissent être les fleuves et rivières de l'Espagne qui versent leurs eaux dans l'océan Atlantique, et surtout dans le golfe de Gascogne.

Quant à la Méditerranée, ses eaux, sans doute trop salées et trop chaudes, ne conviennent point au Saumon; aussi ne devons-nous pas être surpris que les Grecs n'aient point connu ce superbe poisson et que les Romains eux-mêmes n'en aient parlé que très-tard. Pline est, je crois, le premier qui ait mentionné le Saumon comme venant de la Gaule aquitanienne où les habitants le regardaient comme le meilleur poisson du pays. — Remarquons, en passant, que l'abondance du Saumon, dans le bassin de la Gironde et de ses affluents, ne semble pas avoir autant diminué que dans certaines localités plus septentrionales de la France actuelle, la Bretagne, par exemple.

Ausone, l'un des derniers poëtes latins d'origine gauloise, connaissait parfaitement le Saumon; aussi ne l'a-t-il point oublié dans ses vers, où nous trouvons la trace de la désignation d'espèces différentes. On nous pardonnera — en faveur de l'importance du sujet, — une courte citation de ces vers curieux, qui ne nous vaudra pas, nous l'espérons, le reproche de pédantisme que nous redouterions. Voici ces vers :

Nec te puniceo rutilantem viscere, Salmo,
Transierim.........................
Teque inter geminas species neutrumque et utrumque,
Qui necdum Salmo, nec jam Salar, ambiguusque
Amborum, medio Farie intercepte sub ævo.

Ce qu'il y a de plus curieux dans cette citation, c'est qu'elle prouve qu'Ausone connaissait le *Smolt* et le *Grilse*, et, confondant la Truite avec eux, en faisait un âge ou un état intermédiaire. On peut se tromper plus grossièrement, surtout pour des gens qui n'examinaient des animaux que l'extérieur, et parmi les Truites blanches et argentées de certaines rivières, la ressemblance générale est grande avec les Saumoneaux.

Dans notre France, le Saumon est un habitant de tous nos grands fleuves, — excepté du Rhône qui se jette dans la Méditerranée, — et certains d'entre eux, comme la Garonne, la Dordogne et la Loire, sont remarquables par les pêches que ce poisson alimente. Il remonte fort haut leur cours et celui de leurs affluents. Comme exemple, on peut citer la pêcherie de *Pont-des-Eaux*, sur l'Allier, affluent de la Loire, laquelle pêcherie est en pleine montagne, au milieu de l'Auvergne. Les rivières *marines* — j'appelle ainsi les petits cours d'eau qui se jettent directement à la mer, — de la Bretagne et de la Normandie recevaient autrefois une quantité de Saumons tout à fait comparable à celle qui a fait longtemps la richesse des rivières de l'Écosse et de l'Irlande.

Malheureusement, chez nous comme chez nos voisins, nous avons tué la poule aux œufs d'or, quand je dis *tué*, je me trompe, nous l'avons laissée mourir, nous ne l'avons pas nourrie, ou, pour mieux dire, nous l'avons empoisonnée. Là-bas comme ici, on a pêché à tort et à travers, au temps du frai comme en bonne saison...; là-bas comme ici, on a élevé des usines qui déversent dans les eaux limpides — *indispensables* au Saumon, — des produits délétères...; là-bas comme ici, le Saumon s'en est allé !... Où ? — Nul ne le sait !... Mourir en quelque bas-fond, des conditions non remplies de sa nature, des obligations inassouvies de son organisation !...

Nous ne pouvons entreprendre ici l'étude que comporte ce sujet si vaste, nous la reprendrons dans la seconde partie de cet ouvrage — qui portera le titre des *Grandes Industries des eaux*, — en lui consacrant les développements nécessaires. Qu'il suffise ici d'indiquer, en traits généraux, ce qu'il importe au pêcheur de connaître. C'est que le Saumon vient dans *tous* nos fleuves, excepté le Rhône : la Seine elle-même en fournit. J'en ai vu prendre un magnifique, à l'épervier, près d'une des piles du pont d'Asnières ! Endroit bien choisi ! J'en ai vu des troupes remonter la nuit — reconnaissables à leur bruit, à leurs écailles argentées et à leur marche, — au-dessus de Melun, gagnant les petites rivières de la Bourgogne. Malheureusement la quantité de ces poissons n'est pas assez considérable, dans tous ces endroits, pour nécessiter une pêche *spéciale*. D'ailleurs on *pêche* peu en France, comparativement à ce que l'on devrait faire si l'on savait élever le poisson, et l'on prend le Saumon par hasard, un peu partout.

Nos rivières du Nord-Est, et surtout le Rhin, sont parfaitement peuplées du Saumon ; dans ce dernier fleuve même, ce poisson fait l'objet d'une pêche spéciale extrêmement lucrative. Nous ne connaissons que la basse Loire, de Nantes à Ancenis, qui donne lieu à un mouvement de Saumons semblable.

En attendant qu'on lui construise une *échelle* qui lui permette de remonter la chute du Rhin, le Saumon s'arrête à l'aval de cette cascade, car malgré sa réputation de *sauteur*, justement méritée, il n'est pas encore parvenu à escalader la chute de Schaffouse. C'est donc à partir de là que nous allons suivre la pêche du Saumon dans les eaux du Rhin.

Voyez-vous ce pêcheur dans sa barque, lutter contre le courant, et s'avan-

cer jusque sous la pluie fine, argentée, produite par la chute majestueuse de ce beau fleuve ? C'est Hanslé, le Boiteux, qui vérifie l'état de ses *pinces*. (Voy. ce mot.) La nuit vient... il s'assure si ses engins sont convenablement placés sur les frayères, si le Saumon *mâle* — devant attirer la femelle remplie d'œufs sur la frayère — est bien attaché après son gros moellon, et s'il est à distance conve-



Fig. 944. — Hanslé pêchant le Saumon à la pince, dans le Rhin.

nable de la pince, de manière que la femelle puisse y être prise sûrement (*fig.* 944). Il a six et même huit pinces pareilles placées l'une près de l'autre ; il les vérifie toutes, et si, par hasard, il voit que l'une d'elles est fermée, il la retire, en cherchant d'abord avec son crochet en fer muni d'un long manche en bois, la corde qui la retient fixée à une lourde pierre. Il écarte les deux branches munies de dents meurtrières serrées sur le poisson qui n'est généralement pas mort, parce qu'il a été pincé près de la queue ; il abaisse ces deux branches du piége pour le retendre, et le place de nouveau sur la frayère pour revenir le surveiller le lendemain de bon matin.

Plus loin, n'apercevez-vous pas cet homme au teint jaune, aux yeux perçants, grimpé au haut d'un sapin ou d'une échelle placés près des bords du fleuve ? C'est un guetteur qui surveille le passage des Saumons. En bas, au bord, se tiennent quatre ou cinq pêcheurs dans une barque, tout prêts à lancer leur embarcation dans le fleuve, et à entourer le poisson annoncé par le guetteur, de leur *grand filet*, — une vraie *senne claire*, — pour tirer ensuite le tout sur le bord. En cette saison, les eaux du Rhin sont si claires que l'homme perché en haut de son sapin ou de son échelle, distingue parfaitement le Saumôn qui vient se placer sur la frayère, et peut alors prévenir, par un signe, les pêcheurs qui attendent non loin de lui.

Ailleurs, les pêcheurs connaissent les *bonnes places*, là où le Saumon passe ordinairement,et, quoiqu'ils tirent leur senne au hasard, sans savoir si leurs peines seront récompensées, ils ramènent quelquefois avec leurs filets deux, trois et jusqu'à quatre de ces magnifiques poissons.

Du côté de Laufenbourg, on emploie encore un autre système pour pêcher le

Saumon. C'est ce que les pêcheurs appellent un *Lachrestand*. Cette pêcherie consiste en une nasse en fil de fer suspendue dans le Rhin, dans la partie où le lit ne présente pas un fort courant. L'ouverture de la nasse est dirigée du côté d'aval, afin de prendre les Saumons à la *montée*. Comme alors ils évitent autant que possible les chutes, ils sont pris dans la nasse, et montés à la surface au moyen d'un levier fixé à ce piége. Ce mode de pêche qui n'existe qu'à Laufenbourg détruit énormément de frai. Les Saumons sont pris avant que leurs œufs soient arrivés à maturité.

Plus bas encore que Bâle, la nasse est remplacée par un carrelet placé sur la frayère, et nous retrouvons l'emploi du même grand carrelet en France, dans la Dordogne et le bassin de la Gironde ; mais les pêcheurs du Midi et même ceux de la Loire n'ont pas étudié les mœurs du Saumon avec autant de soin que les Alsaciens, et n'ont pas appris à se servir du mâle pour attirer la femelle : en France on prend le Saumon au hasard, quand il passe sur le carrelet, lequel bascule au haut d'un poteau comme une machine à tirer l'eau d'un puits. En Alsace on *fait venir* le Saumon *dans le filet*. Voici comment : devant le filet on attache un Saumon mâle qui attire la femelle : dès que celle-ci se place sur le filet, elle agite une petite sonnette et prévient ainsi le pêcheur qu'il est temps de retirer son carrelet.

Du côté de Huningue, et jusqu'à Strasbourg, on pêche avec cet engin. On se sert aussi, dans les endroits convenables, de la grande senne dont un bout est tiré par des hommes à terre, et l'autre par un bateau qui entoure une portion du Rhin pour ramener l'autre extrémité du filet au rivage. Ce filet, la senne, est employé partout, c'est l'enfance de l'art.

Nous devons ici rapporter une remarque curieuse qui a été faite dans la partie supérieure du Rhin, c'est qu'on y prend toujours le mâle en premier lieu. Il paraît que le Saumon mâle devance la femelle, et que celle-ci le poursuit, le recherche, comme le sauveur de ses œufs. Les pêcheurs assurent que les femelles de Saumons se battent, se mordent entre elles pour se disputer un mâle, quand leurs œufs sont arrivés à maturité. Ce qui paraît démontré pour nous, — tant par les renseignements particuliers que nous avons pris en Suisse et en Alsace, que par les expériences faites à ce sujet en Angleterre, — c'est que, dans l'espèce Saumon, le nombre des femelles est au moins dix fois plus considérable que celui des mâles. Ce fait — qui cependant mérite encore une confirmation plus certaine, que peut donner seule une statistique des captures, — ce fait serait du plus haut intérêt pour la reproduction de ces poissons, le repeuplement des fleuves et la conduite des pêches.

Quoi qu'il en soit, le haut prix auquel sont, chaque année, cotés les mâles — nécessaires aux pêcheurs du Rhin et de la Suisse pour faire leurs captures, — semble prouver leur rareté comparative. D'autant plus qu'un mâle, bien muselé et attaché à sa pierre, *dure* plusieurs jours de suite dans l'eau, servant d'appât et faisant prendre quelquefois un fort grand nombre de femelles à la suite les unes des autres. Or, le nombre des femelles ne diminue point, et celui des mâles n'augmente pas. Il y a donc là une disproportion générique dont le pêcheur et surtout le pisciculteur doit faire son profit.

La pêche du Saumon a lieu au confluent de la Wiesen et du Rhin, trois fois par jour, à midi, à 3 heures et à 6 heures pour les pêcheurs du petit Huningue. Ces pêcheurs se servent d'un filet appelé *Loup* (voy. ce mot), qui d'un seul coup amène quelquefois plus de 30 Huchsfisch. Ce poisson, que nous nommons *Saumon*

Heusch, remonte du Rhin dans la Wiesen, où il dépose ses œufs dans les endroits très-profonds. On observe également pour cette espèce, comme pour le *Saumon commun*, que la femelle est suivie par un ou plusieurs mâles qui l'accompagnent et arrosent les œufs de leur laitance, ainsi que le font les *Nases* (Chondrostômes) à Saint-Jacob.

Le Saumon s'avance et fraye quelquefois dans le Rhin sur des endroits où le fleuve n'a qu'un pied d'eau (0m,35). On prend, dans le pays, le Huchs et le Saumon pour le même poisson, et on les pêche de la même manière. Il est nommé *Salmen* depuis l'aube du jour et *Huchs* depuis son déclin. La viande du Salmen en général a un meilleur goût, elle a plus de consistance et porte plus de graisse. La taille ordinaire d'un Saumon adulte est de 1 à 2 mètres de long sur 0m,30 de large. Le Saumon se trouve dans les environs de Huningue vers le mois d'avril; on remarque que plus il remonte le fleuve, plus sa chair est délicate. On attribue cet effet à la fraîcheur et à la tranquillité des eaux de la partie supérieure du Rhin. La chair du Saumon, qui est d'abord rouge, devient ensuite blanchâtre et perd une partie de sa saveur.

En automne, le poisson se rassemble donc, fraye dans les petites rivières où il remonte par troupes et regagne ensuite le Rhin, où il se réfugie dans le fond et auprès des rochers pour réparer ses forces. On en trouve même en ces endroits pendant l'hiver, qui ont conservé toutes leurs forces et ne sont pas descendus à la mer.

C'est en mars que l'on commence à prendre les Saumoneaux longs de 0m,08 à 0m,15 sur 0m,03 de grosseur. On les pêche en abondance dans le Rhin et les rivières adjacentes et leur chair est très-estimée; mais il importerait à la conservation du Saumon dans nos eaux que cette pêche fût aussi sévèrement défendue par la loi qu'elle l'est en Angleterre. Malheureusement la loi dont nous parlons n'est pas observée là-bas, ce qui produit à peu près le même effet que chez nous. La première loi connue sur la conservation du jeune Saumon remonte à 1030. Elle fut faite en Écosse, du temps de Macbeth : la première loi semblable anglaise du même genre ne remonte qu'à 1285. En France nous n'avons qu'une législation plus moderne, mais le frai y est beaucoup moins ménagé encore qu'en Écosse et en Irlande, où le reflet de prohibition de ces antiques règlements se fait encore sentir, quoique trop faible, au dire des hommes compétents.

En automne ces jeunes poissons se rassemblent et forment des troupes composées de *Parrs* et de *Smolts* (voy. ces mots), et, soit que le courant les entraîne, soit qu'ils cèdent à leur instinct naturel, ce qui est plus probable, ils se dirigent vers la mer d'où ils reviendront l'année suivante à l'état de *Grilse* et de Saumons parfaits.

Les Saumoneaux qu'une cause accidentelle a empêchés de se rendre à la mer ne grossissent pas sensiblement : il en est de même de ceux que l'on retient dans les eaux douces d'un endroit fermé, ainsi que nous l'avons vu plus haut.

On prend le Saumon à la ligne dans nos rivières en amorçant son hameçon au moyen de l'Ammodyte (*Ammodytes tobianus*). Ce petit poisson étant, pour cette pêche, le meilleur appât de fond, ainsi que les diverses espèces de *sangsues*. On se sert également de gros vers de terre bien dégorgés et conservés avec du musc, mais cette dernière Esche réussit surtout quand l'eau est troublée par une crue ou un orage, et avec des lignes de fond, de nuit.. Le Saumon est très-difficile sur le choix des lieux qu'il habite, partout où on le trouve on peut espérer prendre de

la Truite, mais la proposition réciproque n'est pas vraie, et la Truite abonde et se plaît dans des eaux où ne va pas le Saumon. Cette espèce d'élection ne peut être attribuée au peu de volume des eaux, car les Saumons remontent souvent dans des rigoles tellement petites qu'ils y restent emprisonnés au moindre changement de niveau du ruisseau qui leur coupe la retraite.

Quand il s'agit de pêcher le Saumon, il faut le faire à la mouche naturelle ou artificielle et de la même manière que pour les Truites, seulement y mettre la différence de grosseur que comportent la taille et la force des deux poissons. Pour celui-ci, il est toujours prudent de monter une grosse mouche bien vigoureuse sur un hameçon limerick n° 1 ou 2, et d'empiler celui-ci sur deux forts brins de florence bien choisis, car le Saumon se défend jusqu'à la mort; et, s'il est un peu gros, c'est la plus belle bataille à laquelle un pêcheur à la ligne puisse être convié.

Le Saumon cependant ne doit être pêché à la mouche que dans une rivière où il ait la liberté de s'ébattre et sa pleine tranquillité ; dans les ruisseaux où quelquefois il s'aventure, il est en train de frayer, malade par conséquent, et il a peur des rives qui se pressent tout contre lui et semblent l'étreindre ; là, il ne mordra pas à la mouche du pêcheur....

Dans les rivières de troisième ou de quatrième ordre, on voit le Saumon remonter dans sa puissance le cours de l'eau en y traçant un sillon capricieux, mais bien facile à distinguer ; qu'un insecte vienne à tomber à sa portée, il s'élance...., c'est un trait !.. il a déjà disparu. Il se plaît aussi près des rochers, des ponts, des barrages, partout où l'eau agitée, battue, lui promet une ample moisson d'insectes ou de petits poissons étourdis par la violence du flot et qui deviennent ainsi sa proie facile.

Quand un Saumon a saisi la mouche artificielle, il oppose une résistance terrible comme nous l'avons déjà dit, le moulinet tourne avec une vitesse effrayante, la ligne est bientôt toute à l'eau sans qu'il soit possible au pêcheur de s'opposer à cette fuite dont la soudaineté est irrésistible. La corde toute déployée, une seule ressource lui reste, c'est de suivre — souvent en courant — le poisson qui remonte ou redescend la rivière, selon que la peur et la rage le guident dans un sens ou dans l'autre. Malheur au pêcheur auquel un obstacle barre le passage !.. tout s'y brisera sans remède, à moins qu'il ne se résolve à jetter sa canne à l'eau et à courir après dans le bateau le plus proche. Le poids subit de la canne et la résistance que celle-ci oppose à l'eau — si rien ne casse, — ralentira un peu la fuite du Saumon....

Cette course folle continue ainsi pendant des distances considérables, c'est-à-dire jusqu'à ce que les forces du poisson — le plus énergique de tous ! — soient épuisées ; cherchant alors le fond, il s'y blottit, et la ligne flotte détendue comme s'il avait reconquis sa liberté. C'est alors que le pêcheur repliera sa ligne en agissant sur le moulinet avec la plus grande prudence, car au moment où, par la plus légère traction sur l'hameçon, la douleur se fera sentir au Saumon, il reprendra d'un bond sa course effrénée. Mais la lutte n'est plus aussi vive, ses forces s'épuisent...., et, pourvu que le pêcheur ait du sang-froid et une épuisette.... il peut espérer conquérir sa magnifique proie.

C'est surtout à cette pêche que l'on sent l'avantage de pêcher du rivage des rivières qui possèdent un chemin de halage ; là, point d'obstacle à la course, mais... combien peu sont dans ce cas ! Heureusement l'hameçon qui accroche un Saumon, le fait ordinairement d'une manière solide et permet de lutter avec quelques chances du côté du pêcheur.

Le Saumon se prend souvent seul, à la mouche, sans qu'on le sente, s'enferre lui-même avant que le pêcheur ait eu le temps d'y penser. Cela tient à la secousse que donne le poisson sur l'hameçon avec des mouches artificielles, rien n'arrête le choc, et le poids du poisson l'enferre d'autant mieux qu'il est plus considérable. Le Saumon, et cela dépend du temps, attaque également du bout des dents, et dans ce cas-là le pêcheur ne doit pas craindre de ferrer vigoureusement afin d'assurer sa capture. La ligne, l'empile, la canne, tout est solide, il faut en profiter.

Le Saumon se pêche également au poisson vif, au passer, et, dans les chutes d'eau et les cascades, à la cuiller et au tue-diable monté de poisson mort, ou d'un simulacre de poisson : tout cela réussit parfaitement quand le temps et le vent sont à la pêche et que le Saumon mord. Mais nous ne pouvons assez le redire aux pêcheurs qui ne connaissent pas encore les mœurs du Saumon et brûlent de se mesurer avec le maître de nos eaux douces, il ne faut essayer la pêche à la ligne du Saumon que dans les endroits où il vient prendre les mœurs de la Truite, c'est-à-dire dans les rivières *marines* et dans les affluents des grands fleuves, près de leurs sources. Arrivé en ces endroits, le Saumon est *chez lui*, il s'y crée un domicile et y demeure happant..... quoi ? Ici se présente une lacune dans l'histoire naturelle de ce poisson ; tout porte à croire — sa pêche surtout — qu'il est carnivore, mais on ignore aussi bien quelle est sa nourriture préférée, habituelle en eau douce qu'en mer. Pour nous, les Saumons vivent comme le Brochet, de tout ce qui vit et remue ; à Huningue nous leur faisions manger — non, avaler — des morceaux de poisson d'une incroyable grosseur, mais ils ne se jetaient dessus que tant que le morceau, *en mouvement*, gagnait le fond de l'eau : une fois arrivé sur le sol et devenu immobile, personne n'y touchait. La rapidité de ces poissons à saisir au vol leur proie dans un parcours de 1 mètre environ, alors qu'ils semblent inattentifs et endormis, est incroyable et indescriptible !

Ce serait une insigne folie de penser que l'on peut attaquer le Saumon à la ligne, à la mouche, dans les grands fleuves. Il faut laisser la pêche en ces endroits aux grandes sennes et aux immenses cordées de nuit des pêcheurs de profession. D'ailleurs, les Saumons, excessivement farouches en tout temps et surtout quand ils sont en troupes, fuient le bruit des rives, ne remontant guère les fleuves que la nuit au milieu du grand courant, et nulle ligne, nulle mouche ne peut les y aller chercher !

Au temps du frai, on peut employer le moyen suivant : on se place sur un pont traversant une rivière qui communique directement avec la mer, — comme l'Aulne à Chateaulin, — ou qui arrive à son cours supérieur dans les montagnes — comme l'Allier à Pont-des-Eaux, — là, on monte sur un grand moulinet en bois une forte ligne de soie ou de fouet ayant 400 à 500 mètres de longueur. On a mis au bout un solide hameçon limerick n° 0 ou 1 avec un gros insecte bien vif, et l'on déploie la ligne au courant. Presque toujours un Saumon ou une grosse Truite saute sur cet appât qui descend l'eau, à une distance impossible des obstacles que peut craindre le poisson le plus défiant.

Si la descente n'a rien produit, on remonte la ligne en tournant le moulinet aussi vite que possible, et très souvent un Saumon s'élance sur cet insecte qui fuit devant lui emporté par un mouvement inconnu.

On prétend que quelques Saumons élisent domicile dans le haut des rivières qu'ils ont choisies et ne retournent point à la mer. Ce fait rendrait la pêche du Saumon plus attrayante en permettant d'en prendre toute l'année, mais il n'est pas bien prouvé.

« Un pêcheur de Quimperlé, fort habile à pêcher le Saumon et la Truite, passait pour avoir rapporté d'Écosse un appât merveilleux, et s'y prenait de manière à ne jamais jeter ou retirer sa ligne en présence de personne ; il usa de ce secret pendant plusieurs années sans pouvoir être surpris.

« Comme le Saumon se cantonne et que, quand on l'a vu quelque part, le pêcheur l'y attaque pendant six, huit et même quinze jours de suite, jusqu'à ce que le poisson prenne l'appât, un paysan breton, ayant observé le fait, plaça pendant la nuit un lit d'épines, liées en fascines, dans le lieu où *le sorcier* cherchait à faire mordre un Saumon dont il avait eu connaissance. Le lendemain, au troisième coup de ligne, l'hameçon s'accroche et s'engage dans les fascines, la ligne se rompt au-dessus des empiles et le pêcheur change de place pour ne pas éveiller l'attention : il avait laissé l'hameçon tout amorcé dans le faisceau d'épines et livré son secret au paysan qui l'observait et qui, la nuit suivante, s'en empara....

« C'était un fort hameçon irlandais recouvert, dans son entier, d'un trousseau de gros vers de terre à tête noire bien purgés, piqués par le milieu du corps, et placés sur le fer se touchant, se pressant les uns à côté des autres, avec deux émérillons à une ligne ne portant aucune flotte.

« Un Saumon d'un grand poids demande environ une heure pour être noyé. Pour la Truite, employer aussi le trousseau de vers rouges bien purgés et bien fermes. L'un et l'autre de ces poissons se pêchent aussi au *Véron mort*.

« On empile deux hameçons, un gros et un petit, de façon à ce que le petit, sur une empile courte, descende à moitié du gros, pour saisir le Véron par la tête et la queue et lui donner de la courbure. La ligne n'a pas de flotte, mais elle est munie des deux émérillons. — Laisser tomber la ligne à l'eau sans bruit, puis monter et descendre, aller à droite et à gauche, agiter sans cesse l'appât en avant, en arrière, en haut et en bas, à droite, à gauche et sans clappotement. »

(R. de Savigny.)

SAUMON GREC. — (Voy. Bécard.)

SAUMON HEUSCH *ou* **SAUMON DU DANUBE** (**Salmo hucho, Lin.**). — Malacopt. abd. salmones. Long. max. = 0m,50.

Syn. : *Rived salmon*, angl. — *Huch*, *huche*, *heuch*, all. — *Salmo reo*, espag.

Corps plus long et plus rond, tête plus allongée que chez le Saumon ordinaire. Dos large et arrondi ; dessus de la tête méplat. Œil médiocre, placé sur le devant et le haut de la joue. Opercule petit, triangulaire, à angle supérieur tronqué, et inférieur très-aigu. Préopercule à bord mince, arrondi, avec quelques légères ondulations; interopercule quadrilatère, mais rétréci en avant.

Gueule assez grande; dents palatines fortes, en crochet et sur une seule rangée. Il y en a trois ou quatre sur le chevron du vomer; mais le corps de l'os est lisse et sans dents. Mâchoires égales, langue grande, libre, cannelée, comme celle des Saumons, et de chaque côté, une rangée de 7 ou 8 dents.

Dorsale sur le milieu de la longueur du corps. Adipeuse large. Ventrales implantées sous les derniers rayons de la dorsale. Anale un peu pointue de l'avant ainsi que la pectorale. Caudale fourchue. D = 13. A = 12. C = 29. P = 17. V = 10. Écailles très-petites, elliptiques.

Les bandes transversales foncées que l'on observe sur les jeunes des autres espèces de Salmonidés se retrouvent également sur les jeunes Saumons du Danube, mais à mesure que le poisson grandit, elles se transforment en taches *isolées* plus ou moins irrégulières qui, chez les vieux, n'existent plus que sur le dos. C'est un joli poisson tout argenté, aux reflets lilas. Les pectorales sont jaunes, la dorsale brune, les ventrales et l'anale claires dans le même ton, ainsi que la caudale qui se montre jaunâtre bordée de vert foncé et fortement échancrée à pointes assez aiguës.

En vieillissant, la teinte d'argent violacée envahit le corps et ne laisse sur le dos qu'une bande vert-bleu sombre marquée de quelques petites taches noires. La tête est verte, les ouïes piquetées de points verts sur un fond argenté bleuâtre. La queue est jaunâtre à bordure plus verte, encore échancrée, mais à lobes moins aigus ; l'adipeuse est grande, vert foncé, arrondie et couverte d'é-

cailles à sa base. L'anale, les ventrales et les pectorales presque jaune-paille. La dorsale vert gai. La forme de ce poisson est cylindrique.

Fraye en juin. Chair blanche, mais un peu molle.

SAUMON HEUSCH. — Dans les affluents du Danube où le Saumon heusch se retire pour frayer, les propriétaires riverains le pêchent au trident (*fig.* 945) ou au lacet. Mais on emploie plus communément le mode de pêche suivant. On prend une perche de 8 à 10 mètres de longueur, très-mince et très-légère, de manière à ce qu'un homme puisse la lancer d'une main. Au bout mince de cette perche est adaptée une corde de 1 mètre portant un petit filet de 3 mètres de large sur 1 mètre de haut (*fig.* 945).

L'autre extrémité du filet est munie d'une seconde corde de 8 à 10 mètres de longueur. Le pêcheur s'assure d'abord des endroits où le Saumon vient frayer, et quand il a découvert une frayère, il la surveille jusqu'au moment où il aperçoit le poisson placé dessus. Alors, de la main droite il saisit la perche, tandis que, de la main gauche, il tient le bout libre de la corde ; puis il lance vivement la perche perpendiculairement à la direction du courant dans l'eau, sans cependant le lâcher complétement. Le petit filet est entraîné avec une partie de la corde dont l'extrémité est maintenue dans la main gauche du pêcheur. Quand le filet se trouve tout près de la frayère, le pêcheur retire brusquement la perche en la laissant glisser dans sa main, tire le filet à lui au moyen des deux cordes attachées à ses extrémités, et ramène ainsi le plus souvent le Saumon entortillé dans les mailles ou entraîné dans la petite poche que forme le filet.

Fig. 945. Trident à Saumon.



Fig. 946. — Pêche du Saumon Heusch.

Ce filet est toujours lancé *à l'amont* de la frayère depuis le bord de la rivière ou du cours d'eau, de manière à ce que le courant en entraînant le filet lui fasse décrire une poche qui, arrivée près du poisson, est tirée vivement sur la frayère et de là au bord. Ce mode de pêche demande beaucoup d'adresse et de force. On le pratique aussi la nuit au moyen d'une torche allumée qui permet de reconnaître la place où se trouvent les poissons. C'est surtout le long du *Lech* et de l'*Il-*

ler, en Bavière, que cette pêche s'effectue, je la crois inédite, et l'une des plus curieuses et des plus difficiles que je connaisse. Le jet de ce filet fantastique dépasse en difficultés celui de tous les éperviers du monde.

SAUMON SALVELIN (**Salme salvelinus, Bl.**). — Malacopt. abd. salmenes. Long. max. = 0m,35 ; haut. = 0m,14.

Syn. : *Salbling*, Bav. — *Salmarino, salamandrino*, ital. — *Schwartz Reutsrl*, Salzbourg. — *Piros Pisztrang*, hengr. — *Salvelin*, pol.

Dos brun, côté blanc, taches jaune-rougeâtre ; écailles très-petites, ventrale t rayon blanc, caudale rouge. (Vey. Temps ee frai)

Chair exquise très-recherchée, se trouve dans le nord de la France et en Belgique, où on l'a acclimaté.

Quelques auteurs le confondent avec l'*Ombre-Chevalier*, et le *Saumon umble* dont il serait une dénominatien différente; peut-être même ces trois dénominations désignent-elles un seul et même poissen, et les différences que l'on remarque dans le temps de frai et les mœurs, tiendraient-elles à la différence de température des milieux où ils vivent. (?)

SAUMON UMBLE ou **OMBLE** (**Salmo umbla, Lin.**). — Malacopt. abd. salmon. Leng. max. = 0m,40.

Syn. : *Charr*, angl.

Écailles très-petites, corps non tacheté. Dorsale de 14 rayons, anale de 11; yeux très-grands.

Ce poissen se trouve dans les lacs des montagnes des Alpes, etc., accidentellement dans les rivières; ceux que l'on prend dans le lac de Genève sont renommés; ils sent beaucoup supérieurs à la Truite. Cependant le Charr est, pour les Anglais, une Truite et nen un Saumon. (Voy. S. Salvelin.)

SAUMONEAU (**Salmulus, Will.**). — Malacept. abd. salmones.

Le verdâtre du dos forme avec le blanc du ventre des zigzags dans chacun desquels est une tache rouge. On reconnait parfaitement ici la livrée du *Parr*. (Vey. Salmulus.) C'est un poisson délicieux sur lequel beaucoup de discussions ont eu lieu. On le trouve généralement dans toutes les rivières abondantes en individus du genre Saimeue, Truite ou Saumon; les uns ont voulu y voir un jeune frai de Saumon, les autres une petite espèce particulière : pour naus les premiers ent eu raison.

On le pêche en France, dans plusieurs rivières des Ardennes; on le trouve dans le Rhin ; en Angleterre, sous le nem de *Salmlet*.

La grande ressemblance de tous les Salmones quand ils sont jeunes aura sans aucun doute empêché de distinguer les caractères particuliers à chaque espèce.

C'est à leurs barres transversales qu'ils doivent en Angleterre le nom de *Brandling* et de *Graveling* dont on avait d'abord fait deux espèces particulières, et que l'on confend généralement aujourd'hui sous le nom de *Parr*. Le *Parr* lui-même n'est rien autre chose que le *Salmlet* ou Saumoneau ou *jeune Saumon commun* (vey. ce mot), n'ayant pas encore atteint sa deuxième année.

Ces poissons se prennent très-facilement à la mouche artificielle et naturelle, ils y mordent comme l'Ablette ordinaire ; nous en avons pris dans la Loire à la mouche naturelle.

Nota. — Si nous avons laissé subsister cet article, c'est entièrement pour la commodité de recherche des pêcheurs habitués à ce nom et à la pêche que le jeune Saumau leur procure.

SAUMONELLE. — (Voy. Menus et Blanchaille.)

SAUMONIÈRE. — (Synonyme de Saumier.)

SAUPE (**Sparus salpa, Lin.**). — Acanthept. spar. Leng. max. = 0m,35, ord. 0m,15.

Syn. : *Salpsechrasse*, allem — *Pampana*, espag.

Poissen tout à fait voisin du Bogne, dent le corps est long, comprimé; les écailles grandes. Chaque mâchoire, peu extensible pour la famille à laquelle il appartient, porte une rangée de dents tranchantes. Son corps présente dans toute sa lengueur une raie droite, noire de chaque côté, et des bandes jaune doré parallèles au dos, qui sont au nombre de huit eu neuf, tandis que le Bogne n'en a que 3 ou 4.

1re nageoire dersale, grande, de 12 rayons pointus; nageoire anale de 5 rayens dont les 2 premiers forts et piquants. Caudale fourchue.

SAUPE. — On rencontre surtout ce poisson sur les côtes de la mer Méditerranée; il se pêche comme la Daurade et vit aux mêmes lieux qu'elle. Ses mœurs, sa nourriture sont semblables, seulement sa chair est moins estimée.

SAUREL (Caranx trachurus, Cuv.). — Acanthopt. scombér. Long. max. = $0^m,50$.

Syn. : *The scad, horse mackerel*, angl. — *Steikker*, dan. — *Pür*, norw. — *Horsmokrill*, suéd. — *Marsbaneker*, holl. — *Suvurou*, ital. — *Müseken*, all. — *Xurel*, espag. — *Chicharro*, galicien. — *Casec, chécher, queinec, creenic, graenic*, bret.

La couleur du Carangue (*fig.* 947) est très-belle, mais n'approche pas de celle du *vrai Maquereau*. Cependant le ventre et les flancs offrent des reflets bleus, roses et pensée très-doux, tandis

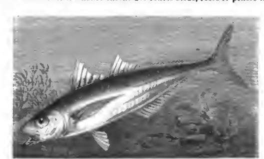


Fig. 947. — Saurel (*Caranx trachurus*, Cuv.).

que le dos est olive, vert et bronzé par places irrégulières. Vus par-dessus, la tête et le dos paraissent d'un vert bouteille, presque noir.

L'opercule présente, au-dessus de la ligne latérale, une tache noire irrégulière qui se continue sur l'arcade des ouïes, en face, et semble correspondre à une petite échancrure naturelle de cette arcade.

Le Caranx, Saurel, ou Chinchard n'a pas de fausses nageoires près de la queue, et porte de chaque côté, une rangée de 74 écailles imbriquées, armées d'une épine charnue. Les nageoires pectorales, teintées de vert sale, sont longues et pointues; au-devant de l'anale qui est blanche se trouve une petite nageoire que maintiennent deux épines.

Les dents sont petites, visibles à la loupe seulement, mais la bouche est large, et la lèvre supérieure capable d'une projection considérable. La langue fort singulière est revêtue de nacre, sauf l'extrémité qui représente une petite spatule sans revêtement. Les yeux sont grands, égaux, presque à moitié de la hauteur de la tête, moitié argentés, moitié bruns.

Les nageoires ventrales, blanches, sont placées dans une dépression, et la 2e épine de devant l'anale aussi, elles ont 5 rayons, les pectorales 21, la caudale en croissant 17; dorsales : les premières 8, les deuxièmes, 32.

La courbe brusque de la ligne latérale est au-dessus de l'anus, et le corps, à partir de là jusqu'à la queue, devient quadrangulaire par suite des plaques de la ligne latérale et de leurs épines ressemble à une scie tournée vers la caudale.

Ces poissons paraissent sur nos côtes comme le Maquereau dont ils ont les mœurs, allant en troupes ou bancs comme eux, et se mêlant même ensemble. Ils sont peu estimés et leur chair est sèche, quoique ayant le goût de celle du Maquereau; on ne les vend que rarement dans l'intérieur des terres.

On prétend que le Saurel est le meilleur appât possible pour la pêche de la Morue.

SAUREL. — L'apparition des Saurels a lieu, sur nos côtes, en mars comme celle du Maquereau. Ils voyagent aussi en troupes souvent d'une étendue incroyable et dont il n'est pas possible de dénombrer les individus. Ils semblent faire bouillonner la surface de la mer.

Ces poissons poursuivent le frai du Hareng, et très-probablement celui de la Sardine : ils n'apparaissent pas avant la fin d'avril, et ne sont pas abondants pendant les mois chauds de l'année. Le Saurel se tient ordinairement près du fond, mais, quand il se rassemble à la poursuite des Équilles ou de quelque autre nourriture favorite, il se montre en innombrable multitude qui s'avance turbulente jusque sur le rivage.

Ce poisson se prend de la même manière que le Maquereau ; mais, dans les ports où il n'est que trop commun, il empêche toute espèce de pêche à la ligne en démontant toutes les Esches avec une dextérité et une adresse dont l'*Ablette* d'eau douce peut seule donner une idée. J'ai vu ne pas pouvoir faire arriver une seule amorce au fond, tant la troupe des Saurels ou Carangues les dévorait, à peine si elles avaient touché l'eau. Heureusement, ces poissons sont assez bons eux-mêmes comme amorce parce que leur chair crue est ferme et soutenue par une peau un peu parcheminée. On les découpe en losanges sur les flancs, et on s'en sert pour prendre les *Daurades*, les *Sargues*, les *Pagres* et les *Pagels*. (Voy. ces mots.)

Vus dans l'eau, ces poissons, aux mouvements gracieux et rapides, ont l'air presque transparents et de couleur feuille-morte un peu verdâtre.

Le Carangue remonte, à Nantes, la Loire en même temps que les Aloses. C'est peut-être lui que les pêcheurs appellent *Alose à gros-œil*. (Voy. ce mot à Alose feinte.)

La présence du Saurel porte préjudice à la pêche de la Sardine parce qu'il donne la chasse à ce poisson. Aussi en voit-on des troupes excessivement nombreuses dans la baie de Concarneau tant que dure la pêche ; mais il en gêne beaucoup les opérations en dévorant l'appât destiné à la Sardine.

On consomme le Saurel frais sur la plupart des côtes. Sa chair peu délicate, coriace même, quoique huileuse, n'est que médiocrement appréciée. A Douarnenez, à Audierne et dans d'autres ports voisins, on emploie le Saurel à faire des amorces.

On pourrait extraire l'huile des Saurels et en tirer un bon parti. Malheureusement l'apparition de ce poisson est si incertaine, que les frais de la pêche ne seraient pas compensés par la valeur du produit. En outre, il fait son apparition sur nos côtes en même temps que le Maquereau et la Sardine qui offrent aux pêcheurs des résultats beaucoup plus sérieux.

Le Saurel voyage quelquefois en troupes considérables. Vers le mois de mai 1818, on prit, sur les côtes de la Seine-Inférieure et de la Somme, une grande quantité de ces poissons appartenant à un banc considérable qui avait longé la côte. Les Saurels étaient en si grand nombre qu'ils s'échouèrent sur le sable, et on en ramassa une énorme quantité à la main. Il paraît que, dans le cours de leur passage, ces poissons avaient frayé, car, huit à dix jours après, les bords de la mer étaient couverts d'une incroyable quantité d'œufs qui nageaient dans une matière roussâtre huileuse et que les vents du N.-E. poussèrent sur la côte pendant plusieurs jours de suite.

SAUTADE ou **SAUTADO.** — Espèce de filet d'entremaillade qui fait partie de grands filets (Méditerr.) munis de flottes et de plombées avec lesquels on entoure les bancs de Mulets et de Bars qui viennent dans les ports. (Voy. Mulet Céphale, *Pêche*.)

SAUTERELLE. — Avec les Criquets et les Grillons, la Sauterelle est la dernière ressource du pêcheur en été. Ce sont des insectes de grande taille que tout le monde a vus dans les prairies. On en connaît un certain nombre d'espèces, mais le type est la Sauterelle verte (*Locusta viridissima*, Lin.), si abondante partout à la fin de l'été et en automne, où on la trouve jusque sur les arbres.

Les longues pattes de ces Sauterelles sont caractéristiques ; leurs antennes longues et ténues les distinguent des Criquets, qui, comme elles, appartiennent aux *Orthoptères*, mais les ont épaisses et moins longues.

Les organes du vol sont plus complets chez la Sauterelle que chez les Criquets : enfin la femelle porte à l'abdomen une robuste tarière en forme de faux qui lui sert à introduire ses œufs

dans la terre. Ceux-ci caulent entre les deux lames dont cet organe est formé et que l'animal entr'ouvre pour cet objet.

Les mâles font entendre le bruit appelé *chant*, en frottant leurs élytres l'une contre l'autre, pendant les soirées chaudes de l'été pour appeler les femelles. Les Sauterelles éclosent au printemps : d'abord très-petites, elles grossissent rapidement et ressemblent bientôt aux animaux adultes.

SAUTERELLES. — Nom populaire des *Crevettes* en certains endroits. (Voy. CREVETTES.)

SAVARY. — Nom du *Doucet* à Caen. (Voy. ce mot.)

SAVENEAU, SAVENELLE ET **SAVONEAU.** — Ce filet à main se compose d'une nappe simple de filet AB, montée sur deux bâtons (*fig.* 948) que l'on nomme *quenouilles*.

Fig. 948. — Saveneau.

Très-proche parent d'autres filets employés sur nos côtes, il se confond souvent avec eux, d'autant plus facilement que tous forment la catégorie des filets que le pêcheur pousse, à pied, devant lui, sur les grèves pour prendre les petits crustacés littoraux et quelques poissons.

Parmi les Saveneaux, les uns ont des *quenouilles* qui peuvent se croiser, les autres non : celui que représente la figure 948 est de ces derniers. Les premiers rentrent tout à fait dans la catégorie des *Bichettes* (*fig.* 949), alors les quenouilles sont courbes ; ou des *Haveneaux* (*fig.* 950), et les bâtons demeurent droits.

Le filet du Saveneau a environ 3 mètres de longueur, la corde A, qui borde le filet en avant, est un peu plombée. Quand les saveneaux sont petits, les pêcheurs prennent une quenouille dans chaque main et présentent à l'eau le filet tout ouvert : aussitôt qu'ils sentent qu'un poisson a donné dedans, ils rapprochent les quenouilles, ce qui plie le filet, et le poisson est pris. Cette manœuvre doit se faire rapidement.

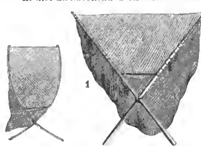


Fig. 949. — Bichette ou saveneau à quenouilles courbes.

Fig. 950. — Haveneau ou Saveneau à quenouilles croisées.

Lorsque les Saveneaux sont plus grands — à 4 mètres de longueur, — les pêcheurs se mettent deux, un à chaque quenouille. Ces filets servent, comme la Bichette, à prendre les poissons qui restent dans les endroits où séjourne peu d'eau : les femmes les emploient pour les chevrettes.

SAVETIER. — (Voy. ÉPINOCHE).

SAVONCEAU. — Synonyme de *Caudrette.* (Voy. ce mot.)

SAVRE OU **SAVREAU.** — Ce filet sert surtout à prendre les Lançons. (Voy. ce mot.) On fait ainsi des Savres à râteau, qui servent à ramasser la *Gueldre* ou à prendre la *Blanchaille.* (Voy. ces mots.)

Le Savre (*fig.* 951) est composé d'une grande poche en filet dont les mailles ont 25 à 30 millimètres à l'ouverture, et 8 à 10 au fond. Ce filet est monté sur une grande traverse de 2 mètres à 2^{m},50 de longueur qui sert à maintenir un demi-cercle de bois. Un manche fort long de 4 mètres à 4^{m},50 est posé sur le cercle et sur la tra-

verse, mais il dépasse cette dernière en dessous de 0m,20 à 0m,25. A cette extrémité inférieure du manche on attache d'abord une corde qui va rejoindre les deux bouts de la traverse et sert à la consolider, puis une corne recourbée en avant, afin que l'instrument glisse plus facilement sur le sable. La pêche au Savre est très-simple. Elle se fait depuis juin jusqu'en novembre. Le pêcheur choisit la nuit ou un temps couvert ; il s'avance dans l'eau jusqu'à la ceinture tenant le Savre dressé devant lui ; mais il a soin de se placer à l'envers de ceux qui pêchent au *bouteux*. Au lieu de regarder la grande mer, il lui tourne le dos et regarde la plage. La marée montante vient donc derrière lui et il marche dans le même sens qu'elle. Avec ses pieds il frappe le sable et le remue pour en faire sortir les Lançons (*Ammodytes tobianus*) qui se sont cachés dans le sable et n'en sortent qu'avec le flot.

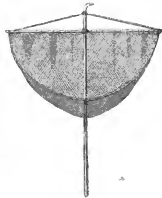


Fig. 951. — Savre.

SCARDINIUS. — (Voy. Rotengle [Genre].)

SCHIETTA. — Nom de la *Réclare* dans le 5e arrond. (Corse). (Voy. Réclare.)

SCHIFF. — Appellation du *Nose* par les pêcheurs de la Lorraine. (Voy. Chondrostôme Nase.)

SCHIFFERMULLERI (Salmo). — (Voy. Saumon argenté.)

SCHNEIDER-KARPFCHEN (litt. *Petite Carpe de tailleur*). — Terme de mépris ou de raillerie employé pour désigner la *Bouvière* à Strasbourg. (Voy. Bouvière.)

SCIABICA. — Nom corse de l'*Eissaugue*. (Voy. ce mot.)

SCIABICOTO. — Filet spécial au quartier de Bastia, 5e arrond. marit. Le décret du 19 novembre 1859 lui donne les dimensions suivantes : Long. de chaque aile, 32m,50. — Haut. moyenne, 7m,60. — Long. de la poche, 8m,60. — Circonf. moyenne, 15m,20. — Maille de l'extrémité de la poche, 0m,20. — Poids total du plomb adapté au filet, 15 kilogr.

A l'embouchure du sac il y aura en outre 2 kilogrammes de plomb. Ce filet sera soutenu par des flottes carrées de 0m,06 à 0m,08 sur 0m,02 à 0m,03 d'épaisseur espacées à 0m,40.

SCIE. — (Voy. Seyche.)

SCIENA AQUILA. — (Voy. Maigre.)

SCIENA CIRRHOSA. — (Voy. Umbrine commune.)

SCIÈNE [*Genre*]. — Acanthopt. sciénoïd.

Ce genre de poissons, dont le principal type est le *Maigre* (voy. ce mot) se distingue par sa tête bombée, par sa dorsale profondément échancrée, et dont la partie molle est beaucoup plus longue que l'épineuse. Anale courte; préopercule dentelé, opercule terminé par des pointes. Tête entièrement écailleuse. Dents fortes aux deux mâchoires, pas de canines ni de barbillons.

Trois espèces, dont le *Maigre* seul habite nos eaux.

SCIÉNOIDES. — 3e famille des Acanthoptérygiens. Cette famille a les plus grands rapports avec celle des Percoïdes, et se subdivise de la manière suivante : 1° 2 *dorsales*, Maigre, Corbs, Umbrine, etc.; 2° 1 *dorsale*, et subdivisé en *plus ou moins de 7 rayons branchiaux*, exotiques.

SCIÆNA. — (Voy. Sciène [Genre].)

SCIÆNA CIRRHOSA. — (Voy. Umbrine.)

SCION. — Dans la canne ordinaire pour pêcher de fond, le scion est une partie intéressante mais qui ne demande guère d'autres qualités que de n'être pas trop lourde : dans la canne à la mouche, c'est la partie la plus essentielle ; aussi difficile à faire que difficile à sauver des mille accidents qui la menacent. Un bon scion est d'un prix inestimable, et, malheureusement, les scions ne deviennent excellents que par l'usage, et c'est par là qu'ils périssent. Cette partie de la canne est le désespoir du pêcheur qui non-seulement prend des soins très-justifiés de ceux qu'il a, mais encore n'oublie pas de faire des provisions pour n'en jamais manquer.

On parvient à construire de bons scions avec un grand nombre de bois d'essences très-différentes, et cette matière nous a semblé assez importante puisque nous avons donné un court article sur chacun de ces bois, afin que l'amateur puisse apprécier et comparer les qualités et les défauts de chacun. Nous répéterons donc, qu'on fait des scions en *orme, épine noire, épine blanche, bambou, cornouiller sanguin, lilas, roseau naturel, troëne, bois des Iles, genévrier, coudrier, baleine, fusain, néflier, pommier sauvage*, etc.

Plusieurs causes font rompre les scions : ce peut être d'abord le poids d'un poisson trop volumineux, mais le plus souvent ce sont des accidents et des chocs. La pointe du scion se prend entre les branches d'un arbre, un coup sec est donné à la canne pour vaincre la résistance du vent dans la pêche au lancer, ou pour faire parvenir la mouche à une distance insolite, là où l'on voit sauter et chasser un poisson monstre..... C'est le scion qui en pâtit.

Un vrai pêcheur répare immédiatement le bris de son scion : pour cela, il pratique une *enture* de la manière suivante : au moyen d'un canif bien tranchant, il taille en biseau très-allongé les deux extrémités brisées et les rapproche l'une *sur* l'autre, puis au moyen de bonne soie poissée — dont il faut toujours avoir une petite provision dans son carnier de pêche, — il fait une solide ligature sur les deux parties réunies. Si parmi ses provisions il possède un peu de cire blanche ou mieux de poix de cordonnier, il en enduira séparément les deux surfaces qui se touchent ; cette poix vaut de la colle, et les empêche de glisser l'une sur l'autre. Ces scions réparés ainsi sont quelquefois meilleurs, mais toujours aussi bons qu'avant : il est utile que la ligature remonte à 1 ou 2 centimètres sur chaque morceau au-dessus des becs de l'enture.

On fait d'excellents scions au moyen du bambou coupé, refendu et arrondi en mince baguette ; seulement, comme ces petites baguettes n'ont que la longueur d'un entre-nœud, il faut en réunir quatre bout à bout par des entures, pour construire un scion de longueur ordinaire.

Un scion de 1 mètre pour la pêche à la mouche porte ordinairement six anneaux et se termine par le septième qui en forme l'extrémité. Cet anneau se fait en tordant sur un clou un peu fort un bout de fil d'archal ou de cuivre recuit de la grosseur d'une épingle. Quand les deux extrémités sont bien cordées l'une sur l'autre, on les aplatit sous un marteau, et l'on fait, au bout du scion, un petit méplat du côté où l'on veut lier la queue de l'anneau. Le tout est maintenu en place par une longue et solide ligature en soie poissée, vernie le mieux possible et imbibée de vernis gras.

La distance des anneaux entre eux sur la canne n'a pas une énorme importance, pourvu qu'elle ne dépasse pas 0^{m},30 à 0^{m},40 ; mais leur espacement sur le scion a des effets plus directs sur les manœuvres du pêcheur.

Si les anneaux sont très rapprochés, surtout vers la pointe, on pourra faire bien

plus facilement passer la pointe de la canne *entre* les branches des arbres, on la retirera plus aisément aussi d'un mauvais pas, parce que le fil fait des anses d'autant moins grandes que les anneaux sont plus près, mais d'un autre côté, si un ou deux de ces anneaux se couchent, le fil de la ligne n'obéira pas aussi bien au moulinet, et malgré l'impulsion d'un beau poisson, pourra s'arrêter brusquement et compromettre le scion et la pêche, car un temps d'arrêt en pareil moment c'est le bris du tout.

Comme on le voit par ces réflexions, les précautions à prendre méritent une certaine attention. Les anneaux trop écartés permettent à l'anse terminale, quand la ligne est détendue par une cause quelconque, de passer par-dessus le bout du scion, ce qui forme en tirant un véritable nœud. La ligne ne coule plus : arrive le besoin du moulinet, tout casse.....

Nous devons encore recommander, comme une très-bonne précaution, de peindre les scions préparés avec au moins deux couches de bon vernis noir ordinaire. Cet enduit les met à l'abri de l'action de l'eau, qui, en détendant les fibres du bois, le ramollit et lui fait souvent perdre sa rectitude et prendre des formes bizarres et toujours gênantes pour un scion, dont la première qualité doit être de se maintenir *très-droit* et de revenir sans oblitération à cette forme, après avoir été courbé jusqu'au maximum de son élasticité.

On a demandé ces qualités à la Baleine, mais elle offre deux graves inconvénients qui en ont beaucoup restreint l'emploi. Elle est lourde, c'est un défaut capital pour l'extrémité d'un scion, elle s'amollit à l'eau, ce qui est encore mauvais, et enfin, elle se déforme au moins autant que le bois. Son emploi reste limité au service des grelots. (Voy. ce mot.)

SCOLÈTE. — Nom populaire du *Sargue*, à Brest. (Voy. ce mot.)

SCOMBER BONITO. — (Voy Bonite.)

SCOMBER COLIAS. — (Voy. Maquereau colias.)

SCOMBER DUCTOR. — (Voy. Pilote.)

SCOMBER PELAMYS. — (Voy. Pélamide a dos rayé.)

SCOMBER SCOMBRUS. — (Voy. Maquereau vulgaire.)

SCOMBER THYNNUS. — (Voy. Thon.)

SCOMBER TRACHURUS. — (Voy. Saurel.)

SCOMBÉROIDES. — 7e famille des Acanthoptérygiens ; se compose d'une multitude de poissons à petites écailles, à corps lisse, à cœcums nombreux, souvent réunis en grappe, dont la queue, et surtout la nageoire caudale, sont très-vigoureuses.

C'est une des familles les plus utiles à l'homme par le goût agréable de ses espèces, par leur volume, et par leur inépuisable reproduction, qui les ramène périodiquement vers les mêmes parages, et en fait l'objet des plus grandes pêches.

Cette famille, de forme élégante, est composée de poissons marins et vivant en troupes innombrables.

On la divise en 15 genres, dont un petit nombre nous occupera.

1. *Scombre*, Maquereau, Thon, Germon, Pélamide.
2. *Espadon*.
3. *Centronote*, Pilote, Liche.
4. *Rinchobdelle*.
5. *Notacanthe*.
6. *Sériole*.
7. *Pasteur*.
6. *Temnodon*.
9. *Caranx*, Saurel.
10. *Vomer*.
11. *Zeus*, Dorée, Sanglier.
12. *Lumpris*, Poisson-Lune.
13. *Centrolophe*.
14. *Kurte* (?).
15. *Coryphène*, Dorade.

SCORPŒNA. — (Voy. Scorpène, [Genre].)

SCORPŒNA PORCUS. — (Voy. Petite Scorpène.)

SCORPŒNA SCROPHA. — (Voy. Grande Scorpène.)

SCORPÈNE [*Genre*] (Scorpœna, Lin.). — Acanthopt. joues cuirassées.

Ce genre de poissons bizarres et très-laids, est caractérisé par une tête cuirassée, hérissée de pointes et d'épines, comprimée sur les côtés, tandis que celle des Cottes est aplatie. Les joues et les mâchoires sont sans écailles, la tête, le gorge, les flancs portent des lambeaux cutanés dont on ignore l'usage, mais qui ne contribuent pas peu à l'aspect hideux de ces poissons. En somme, cependant, la forme des Scorpènes est celle des Perches, etc.; n'étaient ces appendices, leur conformation ne serait pas désogréable. Les piqûres de leurs épines sont redoutables. La chair de ces poissons est recherchée et forme la base de la célèbre *bouillobaisse* marseillaise.

Deux espèces méditerranéennes.

SCORPÈNE RASCASSE (Scorpœna acrepha, Lin.). — Acanthopt. joues cuirassées; poids = 1 kilog.

Syn. : *Cabra roquera*, espog. — *Schwein drachenstbart*, allem. — *Scaropoli*, Ital.

Couleur générale gris-rougeâtre, avec quelques taches noires sur la partie supérieure, et passant à des teintes plus claires sur les flancs et sous le ventre. Tête grande, bouche ample, mâchoires et palais garnis de plusieurs rangs de dents aiguës; langue courte et lisse. Yeux rouges, iris doré, prunelle noire.

Opercule garni d'aiguillons et de filaments. Ligne latérale droite. D = 12 + 9. A = 3 + 15. V = 1 + 5. P = 10. C = 18.

Ce poisson est fort commun dans la Méditerranée; il aime le voisinage des roches; il forme quelques très-belles variétés : une rouge carmin, une jaune safrane, et la troisième noire.

Chair très-savoureuse.

SCORPÈNE RASCASSE. — Ce poisson, très-commun sur les côtes méditerranéennes, se prend aux Martigues avec des filets appelés *Araignols* dans lesquels il s'embarrasse et s'emmaille.

SCORPÈNE ROUGE. — (Voy. GRANDE SCORPÈNE.)

SCORPION. — Nom de la *grande Scorpène*, à Marseille et à Gênes, d'après Bélon. (Voy. GRANDE SCORPÈNE.)

SCRIBA (Parca). — (Voy. SERRAN ÉCRITURE.)

SCROPHA (Scorpæna). — (Voy. GRANDE SCORPÈNE.)

SCYLLIUM STELLARIS. — (Voy. ROUSSETTE.)

SÉBASTE DACTYLOPTÈRE (Sebastes imperialis, Cuv.). — Acanthopt. joues cuirassées. 1 dorsale.

Cette espèce est le seul Sébaste de nos mers, et encore il est propre à la Méditerranée. Très-voisins des Scorpènes, ces poissons ont le corps, les joues et les mâchoires écailleux, sans lambeaux cutanés.

Le Dactyloptère de Laroche est d'un beau rouge vif en dessus, blanchâtre en dessous, avec une tache noirâtre sur l'opercule.

SEBASTES IMPERIALIS. — (Voy. SÉBASTE DACTYLOPTÈRE.)

SÈCHE (Sapia, Lin.). — Genre de mollusques céphalopodes, communs dans nos mers et dont les pêcheurs font souvent usage pour amorcer leurs grandes lignes de fond aux poissons voraces : Congres, Anges, etc., etc. La Sèche commune (*fig.* 952) a le corps ovale allongé, un peu déprimé, couvert d'une peau blanchâtre, molle et visqueuse, comme formée d'albumine coagulée. Cette peau forme sur le dos de l'animal une espèce de sac qui contient la matière vulgairement appelée *os de sèche*, et qui est engagée sous la peau.

Ce sont des animaux très-carnassiers pouvant répandre une liqueur noire, et munis de cinq bras armés des ventouses qui leur servent à saisir leur proie et à l'amener à portée du bec corné au moyen duquel ils la déchirent. Les Sèches nagent à reculons et avec vitesse, en refoulant l'eau par leur siphon; leurs bras leur servent quelquefois de rames et elles marchent au fond la tête en bas.

Fig. 951. — Sèche commune (*Sepia*).

SÈCHES. — (Voy. APPATS.) Les Sèches ou Sciches (*fig.* 952) sont des mollusques céphalopodes marins très-communs sur nos côtes. Ils ont en général la forme d'un sac membraneux, terminé vers l'ouverture en une gerbe de bras ou tentacules couverts de ventouses, par lesquelles ils se fixent aux corps inertes ou retiennent les animaux qu'ils saisissent pour s'en nourrir.

La Seiche contient, dans l'intérieur de son corps, une coquille interne, ovale, épaisse, spongieuse que l'on trouve au bord de la mer et qui porte le nom d'*os de Seiche* ou *Biscuit de mer*. Cet animal porte une bourse intérieure remplie d'une substance noire qui, desséchée, fournit la Sepia. Les œufs de la Sèche sont attachés les uns aux autres et se trouvent sur le rivage où ils portent le nom de *Raisin de mer*. Cet animal *sert d'appât*.

SÉCHÉES. — Espèces de *Petites couères* (voy. ce mot), usitées en Bretagne.

SÉCHOT. — Sur le Rhône, on nomme ainsi le *Chabot*. (Voy. ce mot.)

SECONDE. — (Voy. Cannes a pêche [confection des]). La seconde est une partie très-intéressante de la canne à pêche ; sans avoir l'utilité essentielle et décisive du scion, elle participe à ses qualités et à ses défauts, et a besoin d'être assortie à lui pour une certaine somme de qualités.

Si à un scion raide, on met une seconde élastique et pliante, la canne ne vaudra rien ; elle serait meilleure dans le cas contraire d'une seconde roide et d'un scion très-ployant.

Il faut ne pas perdre de vue que, sous l'effort qui courberait la canne en demi-cercle, la seconde doit donner aussi bien que le scion toute sa somme d'élasticité : ces deux parties, bien assorties, constituent une canne parfaite et sont d'autant plus difficiles à combiner qu'elles sont presque toujours faites de matériaux différents.

Cette élasticité est encore cause que l'assemblage des deux — par une Douille, avec ou sans épaulement, — est celui qui tient le moins de toute la canne et sur lequel il faut que le pêcheur ait souvent les yeux fixés. Lorsque la canne porte un moulinet, la séparation n'offre pas de danger, le fil de la ligne retient le tout, mais, avec une canne simple, le scion peut tomber et être perdu, etc.

Nous n'entrerons pas ici dans les discussions de la matière qui compose les meilleures *Secondes*, elle est ordinairement la même que celle du reste de la canne, et le lecteur trouvera tous les renseignements nécessaires à l'article *Confection des lignes de pêche*.

SECRETS DE PÊCHE. — Quoique nous ne croyions que très-faiblement à l'influence des *secrets* sur le résultat de la pêche à la ligne, — ce qui ne veut pas dire qu'il soit *impossible* de trouver une amorce meilleure que les autres, — nous allons transcrire ici une recette qui a été reconnue efficace par un pêcheur tout à fait émérite, aux manuscrits duquel nous avons la bonne fortune de pouvoir recourir :

« Fameux secret de *Cerisier*, dit *Garbot*, de Nevers, pour la pêche de la Perche :

Pain de chènevis. Orge ou froment nouveau. Serpolet, une forte poignée. Lavande. Citronnelle. Romarin. Son.	Cuire le tout dans un grand vase avec eau suffisante.

« Composez, avec ceci, des pelotes au moyen de terre grasse et de fiente de bœuf. En eau stagnante, les jeter, de deux à trois heures d'avance, pour la Perche en particulier et pêcher avec de gros vers à tête noire, des Goujons ou des Ablettes piqués par le milieu du corps, et laissant passer *fortement* la pointe de l'hameçon qui doit être un peu gros.

« En eau courante, jeter les pelotes dans les profonds et les tournants (haïs).

Cet appât attire toute sorte de poissons et s'emploie pour la ligne et l'épervier. Pour le *Barbillon*, attiré par l'appât ci-dessus, on pêche aux lignes dormantes amorcées de carrés de fromage de gruyère trempé dans du lait, et cinq à six gouttes d'eau de Cologne. » (H. de Savigny, ms.)

Nous avons laissé à cette note toute sa naïveté, rappelant qu'elle a été prise *sur le fait*, mais nous ferons remarquer que ce secret se rapproche extrêmement de la recette VII, des Amorces, p. 22, et du n° XIV, p. 24 de ce volume. (Voy. SAUMON, *Pêche*.)

SÉDOR. — Filet à Saumon employé dans l'arrondissement de Lorient. Maille de la flue 0m,060, aumées 0m,170. Dans l'arrondissement de Brest, les mailles du filet à Saumon sont lacées de suite et ont 0m,060 en carré.

C'est aussi un Tramail qu'on laisse à la dérive d'un bateau, auquel une de ses extrémités est attachée, tandis que l'autre, garnie d'une bouée, flotte au gré du courant.

SÈGE. — On donne, à Bordeaux, ce nom à l'*Able Dobule* : on l'appelle aussi *Brigne Bâtarde*. Il est probable que l'on confond souvent aussi, sous ce nom, l'Able *Jesse* ou *Chevesne*. (Voy. ces mots.)

SÉGÉTIÈRE. — Encore un tramail dont on se sert dans la Méditerranée pour pêcher dans les grands fonds. Il est composé de trente pièces de filet qui ont chacune 50 mètres de long sur 20 mètres de haut.

SÉGINE. — Nom de la *Senne* en Suisse. (Voy. ce mot.)

SÉLACIENS. — 1re famille des Chondroptérygiens à branchies fixes, 2e ordre de la branche des *Poissons cartilagineux*.

Cette famille se divise en 5 genres :

1. *Squale*. — Sous-genres, Roussette, *Squale*, *Requin*, *Milandre*, *Émissole*, *Griset*, *Cestracion*, *Aiguillat*, *Humantin*, *Leiche*.
2. *Marteau*.
3. *Ange*.
4. *Scie*.
5. *Raies*. — Sous-genres : *Rhinobate*, *Rhina*, *Torpille*, *Raie*, *Pastenague*, *Anacanthe*, *Mourine*, *Céphaloptère*.

SEMELLES. — (Voy. PÊCHE A LA LIGNE EN MER.)

SENNE. — La Senne est un des filets les plus anciens, puisqu'elle était connue sous les Grecs et les Romains. En 1173, on se servait de la Senne sur les bords de la Manche, entre la Canche et l'Authie, ainsi que l'établit un acte de Mathieu, comte de Boulogne. Une lettre de Florent, comte de Hollande (1281), dit aussi que la Senne est employée comme instrument de pêche.

La Senne est toujours un filet en *nappe simple* et qui a beaucoup plus de longueur que de chute. Comme elle doit se tenir verticalement dans l'eau, la ralingue de tête est garnie de flottes et celle du pied est chargée de lest. Aux extrémités de la ralingue de tête, sont frappées (*fig.* 954) des cordes plus ou moins longues, appelées *bras* et qui servent à tendre et à traîner le filet. Il est évident que la Senne devant traîner sur le fond, son usage n'est praticable que sur des plages ou des fonds unis.

Outre le danger de détruire le frai, parce que la ralingue du bas bouleverse les sables et les vases, il est certain que ce filet est d'autant plus nuisible que ses mailles sont plus serrées, et même lorsque les mailles ont une certaine grandeur, il s'amasse dans la Senne des herbes, des branches et immondices qui empêchent le jeune poisson de s'échapper. Lorsque la Senne doit passer sur un fond rempli de beaucoup d'herbes et qu'il est à craindre que le poids de ces herbes arrachées ne fasse briser le filet, les pêcheurs attachent à la ralingue du pied des cerceaux de

bois d'environ 0^m,60 de diamètre, lesquels, n'étant fixés que par un point de la circonférence, traînent derrière le filet, et, maintenant les herbes couchées, permettent à la Senne de passer sans se soulever et laisser fuir le poisson.

Il est impossible de donner une mesure approximative des nombreuses grandeurs de mailles employées, les règlements locaux d'ailleurs les indiquent. Quelquefois même, le corps de la Senne est formé de mailles de grandeurs différentes. Les plus



Fig. 253. — Pêche à la Senne, en rade de Brest, par les matelots de *l'Espiègle*, capitaine de Loulay, lieutenant de vaisseau.

grandes, faites en fil plus fin, sont vers la tête, et les plus petites, tissées en fil plus gros, s'étendent près de la ralingue du pied. Ce qui différencie toujours la Senne des *Manets*, c'est que les poissons se maillent dans les seconds, et jamais, ou du moins très-rarement, dans la première. Comme ce filet forme poche par sa concavité pendant le traînage, les poissons y sont retenus par le corps ou s'y accrochent par les nageoires.

I. **De la Senne en eau douce.** — Lorsqu'on se sert de ce filet dans les petites rivières, on le choisit plus ou moins long, suivant la largeur du courant qu'il s'agit de barrer, mais il faut toujours que, dans sa marche, le filet forme une courbe très-allongée en arrière. De même pour la chute du filet, qui doit être plus considérable que la hauteur de l'eau, afin que la traction ayant lieu sur la ralingue des flottes et sur celle des plombs, le filet forme, entre les deux, une poche concave dans le sens du courant. La manière de traîner la senne en aval ou en amont, dépend du poisson auquel on s'adresse et du nombre d'hommes dont on peut disposer. Il est toujours utile de bouler vigoureusement le long des crônes et en avant en redescendant vers le filet, afin d'y faire jeter le poisson. Puisque nous venons de voir que le poisson ne se maillait pas dans la Senne, il est évident que, pour le prendre, il faut fermer le filet sur lui-même. Le moyen d'y réussir est très-simple.

On fait choix, autant que possible, d'un endroit où la rive s'enfonce sous l'eau en pente régulière et la plus douce possible. Les pêcheurs qui suivent le bord opposé, font passer le bras qu'ils traînent à ceux qui se trouvent sur la rive où l'on doit retirer le filet. La Senne forme alors dans l'eau une courbe plus ou moins

allongée fermée par le rivage. Les pêcheurs rapprochent alors l'un de l'autre les deux bras, jusque vers l'endroit en pente, en croisant ces cordes, et lorsque les deux extrémités des flottes sont près de se joindre, on saisit les ralingues de fond, on les croise l'une sur l'autre, et l'on tire doucement cette partie du filet, toujours croisé à plat dans la même position, sur le rivage. Tandis que ce mouvement s'exécute, lentement mais régulièrement, les pêcheurs halent sur les deux ralingues de tête, de manière à leur faire suivre le mouvement de celles de fond, tout en les laissant un peu en arrière. De cette manière, on arrive à former un sac, lorsque les deux ralingues de fond se sont rejointes au milieu du filet ; à ce moment, on hale vivement sur la corde de tête pour empêcher le poisson de sauter au dehors, en fermant brusquement le filet, et l'on tire le tout à terre, où il ne reste plus qu'à l'ouvrir et à trier le poisson.

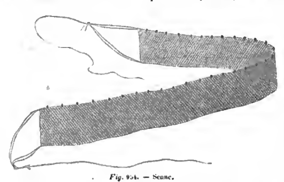


Fig. 954. — Senne.

Cette manœuvre de la Senne est la même pour tous les endroits où on l'emploie.

Quelquefois on amarre un des bras à un piquet, sur l'un des bords de la rivière, puis on jette ou l'on fait passer l'autre bras aux pêcheurs qui sont sur l'autre bord et qui remontent la rivière en le halant, jusqu'à ce qu'arrivés à la distance voulue, ils le fassent passer sur l'autre bord, où les pêcheurs le rapprochent du piquet initial.

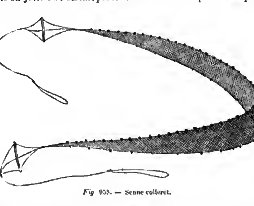


Fig 955. — Senne colleret.

Si la rivière est trop large pour exécuter la manœuvre que nous venons de décrire, le bras marchant est attaché à un bateau, qui décrit la demi-circonférence nécessaire et finit par le rapprocher du bras sédentaire et tirer le filet auprès du piquet.

La Senne, dans les rivières, est très-souvent un filet complémentaire du Tramail. Ce dernier étant tendu, soit au moyen de bateaux, soit au moyen de pieux tendus verticalement en travers du cours d'eau, la Senne est placée en aval et traînée à

l'encontre du Tramail, auquel elle se réunit. Elle ramasse ainsi tout le poisson qui ne s'est pas pris dans les poches du filet immobile.

Dans les étangs et dans les endroits où il y a peu d'eau, on emploie souvent une Senne que l'on appelle *Colleret* (*fig.* 955), dont les extrémités n'ont qu'un mètre de hauteur, tandis que le milieu a 3, 4, 5, 6 mètres de chute et forme en cet endroit une poche qui retient le poisson. Souvent on réunit à un bâton nommé *bourdon*, les ralingues de pied et de tête de ce filet. L'extrémité inférieure de ce bourdon est fortement plombée, et contribue, avec le lest, à faire prendre au filet une position verticale.

II. **De la senne en mer.** — L'emploi de ce filet est extrêmement commun dans les anses à fond plat et sur les grèves. Il est d'autant plus facile à mener que le fond contient moins de roches et d'herbes. La méthode que l'on emploie le plus souvent consiste à faire tenir un des bras sur le rivage et à faire porter l'autre par un bateau qui fait décrire au filet la courbe nécessaire pour ramener à terre le second bras qu'il a emporté.

On emploie de la même manière le Colleret dont nous avons parlé, particulièrement sur les côtes de la Saintonge. Son nom lui vient de ce que les pêcheurs se font une espèce de bandoulière ou *collier*, avec les cordes ou bras, pour traîner l'engin plus facilement. Les pêcheurs nomment chaque coup de filet un *trait*. Ordinairement ils commencent leur pêche deux heures avant la marée basse et la continuent deux heures après qu'elle a commencé à remonter. Passé ce temps, la mer trop haute les empêcherait de s'éloigner assez des côtes. Tout cela dépend de la hauteur et de la force des marées.

Sur les côtes de Flandre, où les sables sont très-unis, les Collerets sont beaucoup plus grands et sont traînés par des chevaux.

Cette pêche, comme la première, se fait ordinairement d'avril en septembre, par les beaux temps et lorsque la mer est calme. En dehors de ces limites, les eaux sont froides et les poissons se retirent dans les grands fonds: la pêche sur le rivage deviendrait donc infructueuse.

On prend avec ces filets un grand nombre d'espèces de poissons : *Soles*, *Plies*, *Turbots*, petits, *Limandes*, etc., *Congres*, petits, *Vieilles* de toute espèce, *Gades* de petite et moyenne dimension, *Orphies*, *Mulets*, *Bars*, *Vives*, *Rougets*, petits, et enfin tout le menu fretin des côtes : *Équilles*, *Prêtres*, *Spinachies*, *Syngnathes*, etc.

Dans la baie d'Arcachon, la pêche à la Senne se fait toute l'année, à la traîne, au bord de l'Océan. Ces filets ont jusqu'à 150 mètres de long et 2 à 4 mètres de chute au milieu. A la Teste-de-Buch on prend ainsi des *Dorades*, des *Loubines*, des *Maigres*, des *Soles*, etc.; dans le bassin, des *Orphies*, des *Seiches*, des *Congres*, des *Sardines*, des *Carrelets*, des *Pastenagues*, etc.

A Arles, les Sennes ont jusqu'à 4 à 500 mètres de long sur 6 à 8 mètres de chute.

La pêche à la Senne se fait encore, à la mer, en pleine eau. Aux environs de la Rochelle, des bateaux à la voile traînent, sur les fonds de sable et ceux de vase, des sennes de 200 à 300 mètres de long; les mailles de ce filet ont environ 0^m,10 d'ouverture en carré. Les bras de la Senne sont attachés l'un à la poupe, l'autre à la proue, sur l'un des bords du bateau qu'on laisse dériver par le travers. On ne peut relever ce filet que dans l'embarcation, ce qui demande des précautions particulières, afin que les deux ralingues de pied soient halées avec une égalité parfaite, de crainte que la poche ne se ferme pas bien ou ne se dérange. Cette pêche rapporte beaucoup de poissons plats, et les pêcheurs regardent comme favorables pour la faire les vents du N. et du N.-E. Dans la Manche, sur les côtes du Calva-

dos, on traîne avec deux bateaux, en pleine eau, des Sennes qui ont 80 mètres de long sur 8 mètres de chute. Les deux bateaux mettent le filet à l'eau en s'éloignant l'un de l'autre, car ils l'ont chargé par moitié, puis chacun hale sur son bras, tirant le filet de concert. Si la côte est bonne, ils atterrissent pour tirer le filet sur le sable ; si, au contraire, elle n'est pas favorable, ils le relèvent à bord avec les précautions que nous avons indiquées. (Voy. SPRAT.)

Sur certaines côtes dures et pleines de pierres, comme dans les environs de Dieppe, au lieu de plomber la ralingue de pied, on y substitue ce que les pêcheurs nomment de la *Souillardière*, qui est un rouleau de vieux filets. Aux environs de Morlaix, sur un fond semblable, on ne met pas de plomb à la ralingue du pied, mais on y attache de petites cordes courtes, dont chacune porte une pierre. De cette manière le pied du filet ne porte pas directement sur le fond, et il est évident qu'avec ce système on ne prend pas de poissons plats.

A l'embouchure de la Seine, on emploie la *Senne claire*, dont les mailles ont $0^m,25$ à $0^m,30$ d'ouverture. Elle sert à prendre surtout les *Aloses* et les *Saumons*. Quant à la *Senne drue*, dont les mailles ont $0^m,01$ à $0^m,02$ d'ouverture, elle sert à prendre des *Éperlans*.

L'emploi de la Senne ou d'une de ses modifications est, du reste, général sur nos côtes, les dimensions, avons-nous dit, les différencient surtout. La Senne, d'ailleurs, passe très-facilement à l'état de *Folle* ou de *Demi-folle dérivante*, suivant l'emploi qu'on en fait.

SENNE A CHEVRETTES. — Ce filet autorisé exclusivement et toute l'année, n'est assujetti à aucune dimension de mailles. Il sert dans la rivière de l'Arguenon, près de Dinan. Cette Senne, montée sur deux bâtons ronds, ne peut avoir plus de 2 mètres d'ouverture sur 3 mètres de longueur.

SENNE DE BISTEOU. — Filet en nappe simple destiné à la pêche du *Mulle* dans le golfe de Gascogne. Mailles $0^m,018$. Usage du 1er novembre au 1er mars.

SENNE DRUE. — Appelée aussi *filet à Éperlans et à Lançons* (1er arrond.). Mailles $0^m,011$. — *Petite Senne* (2e arrond.). Mailles $0^m,006$.

Longueur 49 mètres, sans poche ; hauteur $9^m,74$.

SEPIA. — (Voy. SÈCHE.)

SEPTEMBRE. — (Voy. CALENDRIER DU PÊCHEUR A LA LIGNE.)

SEPT-ŒIL. — Nom vulgaire de l'*Ammocète*, dans quelques départements du nord et du centre de la France.

SERGENT. — Désignation du *Rotengle* dans les Basses-Pyrénées. (Voy. ROTENGLE.)

SÉRIOLE DE DUMÉRIL (Caranx Dumarilii, Riss.). — Acanthopt. scombéroid. Long. max. = $1^m,20$.

Syn. : *Aliccosa*, *arricinola*, sicil.

Poissons se rapprochant beaucoup des Carangues par leur corps comprimé et leur ligne latérale non cuirassée ou très-peu saillante. C'est un joli poisson à dos bleu-ciel plus ou moins foncé, avec des nageoires un peu jaunâtres et la caudale très-échancrée bordée de brun.

La Sériole a bien la tête des Pagres, un peu mitigée dans sa forme bossue, mais la partie postérieure du corps est tout à fait un Scombéroïde ; évidemment c'est une espèce ambiguë, un genre de transition. Les mâchoires, le vomer et le palais n'ont plus que des dents fines en velours ; la langue en porte trois bandes aussi.

$$D = 7 - 1 + 32.\ A = 2 - 1 + 20.\ C = 17.\ P = 20.\ V = 1 + 5.$$

Les écailles sont petites et ovales, et viennent en petit nombre sur la joue.

Ce beau poisson habite la Méditerranée, la haute mer vis-à-vis de nos côtes ; il se tient le plus souvent hors de portée des pêcheurs, mais lorsque la faim l'attire, il s'approche des côtes. Sa chair est rougeâtre, saine et d'un goût exquis.

SERPETTE A DÉCROCHER LES LIGNES. — La pêche à la ligne est d'autant plus favorable qu'elle se fait dans des endroits qu'on pourrait appeler *primitifs*, c'est-à-dire où personne ne va pêcher et où l'on se trouve le premier depuis un fort long laps de temps. Ainsi, derrière une haie, une rangée d'arbres que l'on n'a pas coupés depuis huit à dix ans, le poisson a l'habitude de se regarder comme à l'abri de toute attaque. Si donc le pêcheur parvient à se faire une ouverture sur ce point, il est certain d'y remporter une belle victoire ; mais comme toute chose ici-bas, ce ne sera pas sans accidents, les plus communs seront des embarras de ligne dans les branches de toute espèce et de toutes manières. Tirer brusquement sur sa ligne, surtout si l'on est monté finement, — condition de réussite, — c'est la briser et en perdre une grande partie. Or, quand la ligne est bonne et bien faite par soi, en matières choisies, on ne se résout pas facilement à ce sacrifice. Aussi l'invention fertile des pêcheurs au désespoir a-t-elle trouvé les Serpettes dessinées ci-contre.

Fig. 956. Serpette droite.

Fig. 957. — Serpette fermante avec crochet.

Les deux premières ED (*fig.* 956) et ABC (*fig.* 957) se vissent au bout du manche de l'épuisette (*fig.* 958) ; — ceci est très-bon quand on porte une épuisette, — ce qui malheureusement n'arrive pas toujours — et très-solide, parce que ce manche est fort, mais il est rarement assez long, car c'est le plus souvent à longueur de canne à pêche que la ligne s'accroche à une branche d'arbre. Si l'on pouvait avoir un manche d'épuisette aussi long que la canne à pêche, ce serait souvent bien commode pour saisir son poisson, de l'autre côté d'un banc de roseaux ou de nénupbars, mais un pareil engin ne serait pas aisé à manier d'une seule main, et c'est tout ce qu'il en reste au pêcheur quand il tient sa canne avec le poisson dans l'autre.

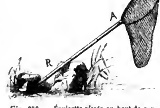


Fig. 958. — Épuisette vissée au bout de son manche.

De plus un pareil manche serait ployant et peu commode à maintenir en place pour faire entrer le poisson dans le filet par un courant rapide.

L'emploi des deux instruments (*fig.* 956 et *fig.* 957) est donc très-limité, et cependant, dans leur spécialité, ils rendent de grands services, mais ils ont conduit à inventer la serpette (*fig.* 959), généralement plus commode.

Cette serpette ACB est un vrai perfectionnement. Elle est très-petite ; la lame AC a, en tout, d'un bord extérieur de la courbure à l'autre, 0m,06. La lame a 0m,01 de large, elle forme une courbe très-fermée et coupe comme un rasoir dans l'intérieur.

La soie B est terminée, au bas, par un petit crochet. Or voici l'usage de cette pièce : quand la ligne est accrochée dans une brindille, on défait le scion, et au bout de la seconde, on place la serpette dans la position de la figure 960, c'est-à-dire le crochet de la soie accroché dans le dernier anneau R, on serre solidement la soie sur la seconde par plusieurs tours de ficelle D, puis, posant la serpette au-dessus du point où la ligne est emmêlée et autant que possible contre une feuille, une

Fig. 959 et 960. Serpette à mettre au bout de la canne.

branchette, un petit arrêt quelconque pour qu'elle ne glisse pas, on donne, en tirant, un léger coup sec et la branche tombe coupée.

Il faut éviter que la serpette ne glisse sur la branche flexible parce qu'elle pourrait, en passant, couper la ligne.

On ne peut s'imaginer le nombre de lignes précieuses que le pêcheur sauve au moyen de cet instrument qu'il renferme dans un petit sac de peau, afin que l'humidité n'altère pas la pureté du tranchant, ce qui est une condition essentielle de réussite.

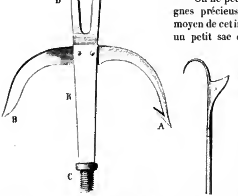


Fig. 961. — Serpette fermante avec un croc pour arracher les herbes et une fourche à canne.

Fig. 962. — Serpette droite à crochet.

La figure 962 représente une serpette en forme de lame oblique destinée à couper en poussant et non en retirant à soi, comme les précédentes. Elle est accompagnée d'un croc pointu très-commode pour amener une branche trop grosse pour être coupée, ou pour arracher une herbe ou une racine dans laquelle l'hameçon est arrêté.

La serpette B (*fig.* 961) inventée par M. de Savigny est fort commode aussi. Elle se ferme sur le manche R, en fer, ainsi que le croc A. Ce dernier présente le même emploi que celui dont nous venons de parler (*fig.* 962), mais, de plus, il est barbelé et peut être utile, en le passant dans l'ouïe d'un fort poisson, pour ramener celui-ci sur le rivage. Le manche de fer R se termine en D par une fourche à canne. (Voy. ce mot.)

SERPOLET (**Thymus serpillum**, Lin.). — Le Serpolet est un Thym sauvage, un peu moins aromatique que le thym, cultivé, qui, pour les usages de la pêche, peut le suppléer, mais ne porte pas le même parfum.

Cette petite plante est commune sur les coteaux sableux ou les perrés exposés au midi. On la reconnaît à ses tiges nombreuses et étalées à terre, divisées en petits rameaux qui se relèvent pour former des touffes de 0m,03 à 0m,10 de hauteur au plus, quelquefois même restent étalées.

Les feuilles, sessiles, petites, ovales, rétrécies en un court pétiole, glabres ou velues, sont souvent ciliées sur les bords. Les fleurs sont purpurines, disposées en épis oblongs ou rapprochées en tête à l'extrémité des rameaux. Calice strié, fermé par des soies pendant la maturité, 2 lèvres, supérieure à 5 dents, inférieure bifide. Corolle à 2 lèvres, supérieure plate et échancrée, inférieure à 3 lobes, celui du milieu plus large. (Labiées.)

SERRAN [*Genre*], (**Serranus**, Cuv.). — Acanthopt. percoïd.

Ce genre a les ventrales sous les pectorales et une dorsale unique. Les Serrans ont les canines longues et aiguës, mêlées à des dents en velours. Leur préopercule est dentelé, l'opercule et le crâne couverts d'écailles, et le bord postérieur du premier porte une ou plusieurs pointes qui ont été l'origine du nom, *Serra*, scie.

Cinq ou six espèces dans nos mers et surtout dans la Méditerranée.

SERRAN BRUN. — (Voy. MÉROU.)

SERRAN PROPREMENT DIT (**Perca cabrilla**, Lin.). — Acanthopt. percoïd. Long. max. = 0m,30.

Syn. : *The smooth serranus*, angl.

Le Serran est d'un gris jaunâtre avec des reflets bleus, à corps comprimé. Il n'a pas de traits

sur la tête, ce qui le distingue du Serran écriture (*Perca scriba*, Lin.). Il porte 3 ou 4 bandes horizontales d'un roux foncé sur la joue et l'opercule, et 9 ou 10 bandes verticales sur le corps, en même temps que quelques autres longitudinales de la tête à la queue.

L'iris de l'œil est jaune; et les nageoires rayées longitudinalement de rouge et de jaune. La dorsale a 10 + 14 rayons, les pectorales 11-15 et les ventrales 1 + 5, l'anale 3 + 8 et la caudale 17.

Cette espèce, très-commune, habite tout le bassin de la Méditerranée et remonte dans l'Océan jusqu'aux côtes de l'Angleterre. Il se prend, à Nice, en mai et septembre; la femelle approche du rivage en août pour déposer ses œufs; il se nourrit de petits Crabes et Crevettes.

On donne aussi, en Provence, le nom de Serran (Duhamel) à un autre poisson de la même famille.

SERRAN.— Le Serran, que l'on nomme, à Brest, *Fougère*, se nourrit de proie, quoiqu'il mange en même temps des herbes marines.

On le prend aux environs des rochers, et jamais très-loin de terre, il reste après sa mort dans un état de rigidité singulier, les nageoires dressées et le corps contourné.

Si nous passons à la seconde espèce de Serran, nous savons également qu'il se nourrit d'herbes marines quelquefois, mais surtout de proie : les Moules dégarnies de leur coquille sont bonnes pour amorcer les hameçons avec lesquels on le pêche : des morceaux de Pagre, ou encore mieux des lambeaux de chair coupée sur les côtes d'un Maquereau, sont ce qu'il y a de meilleur pour pêcher ce poisson.

On le prend à l'entrée des rivières d'eau douce qu'il remonte un peu, dans le même temps que les Saumons, vers l'automne ou le commencement de l'hiver.

SERRAN ÉCRITURE (*Perca scriba*, Lin.). — Acanthopt. percoïdes. Long. max. = 0m,25.

Syn. : *Bolaccio*, Ital. — *Serrango*, espag. — *Chassin*, Turq.

Ce poisson (*fig.* 963) est un très-original et très-bel hôte de la Méditerranée. Les traits bleus qui balafrent sa tête, ses joues, son museau, ont l'air de caractères bisarres tracés au pinceau. Le dos est rouge vif bandé de plaques sombres comme celles de la Perche commune; le ventre est jaune un

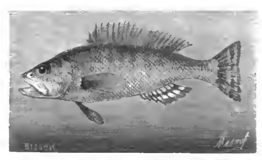


Fig. 963. — Serran écriture. (*Perca scriba*, Lin).

peu argenté sous la poitrine. La queue est carrée et toutes les nageoires jaune-roux et sont émaillées de taches rouges, jaunes, noires, brunes en pointillé régulier. Couleurs fugaces après la mort.

Dents en velours aux deux mâchoires. D = 10 + 14. A = 3 + 7. P = 13. V = 1 + 5. C = 17. Ligne latérale parallèle au dos.

SERRAN ÉCRITURE. — Ce poisson, qui n'est jamais bien gros, se trouve très-abondamment sur tous les marchés du midi de la France : on en aime beaucoup la chair. Il se tient sur les fonds de roches où on le prend toute l'année. Il vit de petits Crabes, Cloportes marins et petits poissons. Carolini assure qu'il

recherche beaucoup le *Poulpe* (*Sepia Octopodia*, Lin.), qu'il se tient en embuscade à l'entrée du trou dans lequel ce mollusque se cache et que, saisissant un tentacule dès qu'il le peut, il l'attire à lui.

SERRANUS. — (Voy. Serran.)

SERRATUS (Palemon). — (Voy. Palémon porte-scie.)

SERVE. — Partie de la Bourdigue où le poisson demeure enfermé à portée des besoins et de la vente de chaque jour. — (Voy. Bourdigue.)

SETGE. — (Voy. Letche.)

SEUFFLE. — Nom de l'*Ablette*, en Bourgogne. — (Voy. Ablette commune.)

SEUFFRE ou **SEUFFLE.** — Nom vulgaire du *Nase*, dans la Côte-d'Or. — (Voy. Chondrostôme Nase.)

SEUIL. — Traverse inférieure de la *Grenadière*. — (Voy. Bouteux.)

SEVEREAU. — Nom du *Saurel*, aux Martigues. — (Voy. Saurel.)

SEYCHE et **SIÈCHE.** — Nom vulgaire du *Chondrostôme de Drême*, dans les départements du Lot, du Lot-et-Garonne et de la Haute-Garonne. — (Voy. Chondrostôme de Drême.)

SIEUREL. — Nom du *Saurel* ou Caranguè, dans le Midi. (Voy. ce mot.)

SILENCE. — A la pêche, il faut absolument garder le silence. Le poisson a l'ouïe très-subtile et l'œil perçant. Il est curieux; cependant, tout ce qui lui paraît extraordinaire l'attire; il s'en approche, et ne cesse point de nager autour, qu'il n'ait reconnu ce que c'est.

S'il entend un léger bruit, il y court; si le bruit est un peu plus fort, il se méfie et prend la fuite. Mélange d'envie de savoir et de peur de voir, le caractère du poisson n'est bien défini que pour le pêcheur qui a beaucoup observé et qui a, en quelque sorte, mesuré quelle sorte de bruit fait venir, et quelle quantité de bruit fait fuir la proie qu'il convoite.

Le Gardon, l'un des poissons les plus craintifs, est un exemple de ce fait; il entend tomber à l'eau la petite plume qui forme la flotte unique de la ligne avec laquelle on le pêche; il arrive : si le choc n'a pas été effrayant (une plume !), il rôde autour du grain de blé, il le hume, il le mange, le voilà pris. — Si la plume ou la ligne ont frappé l'eau d'une manière suspecte, il a pris la fuite sans remords et sans regret.... et ne reviendra au même endroit qu'avec défiance et plusieurs heures après.

La Carpe ne vient pas au bruit, mais s'en défie toujours; aussi, pour la prendre, le pêcheur doit arriver au bord de l'eau avec la marche du guerrier *Pawnie*, cette marche silencieuse, qui surprend l'ennemi, même en veille.....

La pêche *à la surprise* (voy. ce mot), la plus abondante de toutes les pêches, ne réussit que grâce à un silence absolu : il faut être là par sa mouche, et n'y pas paraître par son corps; à ce prix, la réussite. Aussi, n'est-il pas de soins que ne prenne le pêcheur expérimenté pour dissimuler sa personne et ses pas.

Cependant, quand on parle du silence nécessaire, c'est un silence partiel et relatif. Le pêcheur peut causer aussi fort et aussi longtemps qu'il le veut; les vibrations que sa voix imprime à l'air ne sont pas assez puissantes pour ébranler la masse d'eau où nage le poisson, et arriver ainsi à ses oreilles. Mais le moindre choc que le pêcheur communique à la terre la fait vibrer, et avec elle l'eau qui la touche et le poisson qui y est emprisonné. C'est donc de la rive que le pêcheur doit se méfier constamment, car c'est par elle que le poisson est averti et tenu en éveil. Tel bruit, tel choc que le pêcheur croit imperceptible, est un coup de canon



Mesnel pinx & lith   Phot de La Blanchère

SILURE D'EUROPE
(Silurus glanis. Lin)

quand il arrive au poisson, grossi par l'écho des crônes et cavernes creusées sous



quand il arrive au poisson, grossi par l'écho des crônes et cavernes creusées sous le rivage.

Une pierre qui roule sur d'autres, un gravier qui tombe dans l'eau indiquent au poisson l'approche d'un être terrestre ; il sent qu'il n'est plus seul, il se méfie et guette. Les poissons de surface sont doués, à cet égard, d'une perspicacité singulière qu'ils doivent probablement à une vue très-perçante et faite pour voir aussi bien hors de l'eau que dedans. Les poissons voient, en effet, de fort loin en dessus et par côté ; nous en avons eu l'expérience mainte et mainte fois, dans la pêche sur des ponts suspendus très-élevés ou sur des rives très-éloignées.

Le pêcheur doit sans cesse avoir présent à l'esprit que le poisson, que sa voracité compromet sans cesse, est très-malin et très-défiant. On le dit sourd ; mais il y a tant de manières d'entendre, sans compter la défiance qui supplée à tout !

SILUROIDES. — 5e famille des Malacoptérygiens abdominaux. 2e Ordre des poissons osseux. Ces poissons sont dépourvus de véritables écailles.

On les divise en 4 genres.

1° *Silure* ; — 2° *Malaptérure* ; — 3° *Platysie* ; — 4° *Loricaire*.

SILURE (Silurus glania, Lin.). — Malacopt. abd. siluroïdes. = Long. max. = 2m,00.

Syn. : *Salnth, Glane*, suiss. — *Weller, Weller fisch*, lac de Constance. — *Wels*, ou *Wils*, allem. — *Schaid, schaiden*, Autrich. — *Hardscho, hartso, Hözönseges*, hongr. — *Comb, somb*, slave. — *Som*, russe. — *Sum*, polon. — *Malle*, dan — *Mahl*, suéd. — *Dsh-hen-balyk*, tartare. — *Trchalgurtu*, kalmouq. — *Loko*, armén

Ce poisson est un véritable monstre. Tête énorme et aplatie ; gueule large, armée d'une infinité de petites dents pointues, et garnie de chaque côté de plusieurs barbillons qui peuvent atteindre 2 pieds de long et servent à attirer le petit poisson. Le Silure vit solitaire, enfoncé dans la vase dont il sort, la nuit, pour faire la chasse aux petits poissons. Pris dans les filets, il les rompt fréquemment, et dans les viviers il avale tous les autres poissons qui se trouvent avec lui.

Pond, en juin, des œufs petits, très nombreux ; les poissons qui en sortent se développent très-rapidement puisqu'ils pèsent 1k,50 au bout d'une année.

Corps dépourvu d'écailles ; ligne latérale formée d'une série de petites lignes très-fines.

Dos brun olivâtre tirant au noir ; flancs et ventre plus pâles ; lèvre inférieure rouge. Anale brune ; pectorales et ventrales portant à leur base une tache brune entourée d'un cercle plus pâle.

Quand le poisson est étendu, sa ligne dorsale est presque droite du bout du museau à la queue. Orifices antérieurs des narines percés près de la bouche ; ils sont ronds, petits et entourés d'un rebord tubuleux en pointes. Les yeux sont très-écartés, le sous-opercule manque et le préopercule est invisible à travers la peau.

D = 90, va se réunir à la caudale et conserve à peu près partout la même hauteur C = 17, coupée carrement, P = 1/16. Arrondie. Son premier rayon d'un tiers plus court, est épineux, très-robuste, et de petites dentelures vers la pointe. V = 12. Arrondies.

SILURE. — Le Silure habite ordinairement le fond de l'eau, et ne monte à la surface que quand il tonne. C'est en faisant des trous dans la glace que l'on en prend le plus, en hiver. Il est très-vorace, et parvient au poids de 200 kilogrammes. Il est très-fort de la queue, saute bien, rampe sur le sol à la manière de l'Anguille ; se cache sous les racines, dans les trous et sous les crônes.

Le Silure n'existe ni en France, — où on cherche à l'introduire dans nos départements de l'Est, — ni en Angleterre, ni en Italie, ni en Espagne. La Suisse en possède quelques-uns dans les lacs de Morat et de Neufchâtel. Il commence à être abondant dans le Danube, l'Elbe et leurs affluents.

On en a mis en liberté, dix individus, dans un bassin du canal du Rhône au Rhin, et, l'année suivante, on en a pris dans le Doubs, près de Montbéliard, à Hombourg et à Mulhouse, entre deux vannes. Bloch avait donc tort de dire qu'on ne l'introduirait jamais en France, puisqu'il s'y acclimate si facilement.

SINA. — (Voy. Soie de Chine.)

SINCHE ou **ENCEINTE**. — Pêche où l'on se sert du *Sautada*. — (Voy. ce mot.)

SIX-DOIGTS. — Nom des *petites Canières* (voy. ce mot), dans l'arrondissement de Brest.

SMARIS ALCEDO. — (Voy. PICAREL MARTIN-PÊCHEUR.)

SMARIS GAGARELLUS. — (Voy. PICAREL GAGAREL.)

SMARIS (Sparus). — (Voy. PICAREL COMMUN.)

SMOLT. — Nom anglais, maintenant adopté par nos pêcheurs, pour indiquer un jeune Saumoneau qui a quitté la livrée brune des dix-huit taches du premier âge pour revêtir la parure de voyage, bleu argenté, du second âge. Il va se réunir en petites familles et descendre dans la mer. A ce moment, il a $0^{m},15$ de long, et est dans sa troisième année. — (Voy. SAUMON, PARR, GRILSE, etc.)

SOAFE. — Nom populaire du *Chondrostôme*, à Lyon et dans les environs. — (Voy. ce mot.)

SOCLETIÈRE. — Espèce de *Rissole* employés spécialement, dans la Méditerranée, à la pêche des *Soclets*. — (Voy. ces mots.)

D'après l'article 4 du Décret impérial du 10 mai 1862, ces filets ne sont plus assujettis à aucune condition de force, de dimensions, de poids, de distance ou d'époque. Leur emploi doit seulement être déclaré aux agents maritimes, et leur destination ne peut être changée sans contravention.

SOCLETS. — Sorte de petits poissons méditerranéens. (Voy. MELETTE.)

SOEFFRE. — Nom du *Dard*, sur le Doubs. (Voy. DARD.)

SOFFI. — Nom du *Blageon*, dans le département de Vaucluse. — (Voy. VANDOISE BLAGEON.)

SOIE (Lignes en). — Les lignes en soie sont faites d'un cordonnet très-retors et de différentes grosseurs. Elles sont généralement composées de neuf brins, filés à part, et retors ensemble. Elles sont nécessaires pour la canne à moulinet, où le pêcheur a besoin d'une grande longueur de ligne, pouvant glisser sans secousses dans les anneaux qui garnissent toute la longueur de la canne. Nous donnons ici (*fig.* 964) trois grosseurs de ligne de soie, choisies parmi les plus usitées, tant en mer qu'en rivière.

Fig. 964. — Lignes en soie.

Ces cordonnets présentent un inconvénient grave, résultant de la matière même qui les compose : cette substance textile est essentiellement hygrométrique, c'est-à-dire sujette à l'influence de l'humidité. Aussitôt qu'elle est mouillée, une cordelette de soie éprouve, dans toutes ses parties, une contraction qui tend à la raccourcir ; chacune de ses parties exerce alors, sur la cordelette, un retrait qui se neutralise dans le sens où la corde n'est pas compressible, et s'exerce dans le sens de la longueur par une torsion considérable, dont on peut facilement mesurer l'effort en suspendant un poids à l'extrémité de la corde avant de la mouiller.

Si, de plus, nous supposons que la corde est coupée de distance en distance par des nœuds ou des ligatures, nous aurons l'explication du *vrillement* sur elles-mêmes, que présentent les lignes de soie neuves la première fois qu'on les met à l'eau.

Il existe deux moyens de combattre cet inconvénient : le premier, c'est de dévriller sa ligne neuve (voy. DÉVRILLER) ; le second, c'est d'en imbiber le corps

avec une substance grasse ou résineuse, qui la rende imperméable à l'humidité.

On se sert ordinairement d'un bain d'huile très-siccative, comme l'huile de lin que l'on applique bouillante. On y laisse bien tremper la cordelette neuve, on l'étend ensuite à l'air, et, au bout de vingt-quatre heures, on peut la ployer sans craindre que l'huile se détache ; elle a séché et formé un enduit solide qui ne tache plus les doigts. Si l'on ne peut étendre la ligne huilée au grand air, il faudra un peu plus de temps pour qu'elle sèche dans un appartement.

Cette préparation offre l'avantage secondaire que, outre l'imperméabilité communiquée à la soie, elle lui donne une certaine transparence qui aide à dissimuler le corps de ligne dans les eaux très-claires.

On peut encore employer le moyen suivant, qui évite de se servir d'huile bouillante, et qui produit de très-bonnes lignes : on compose une liqueur avec une certaine quantité d'huile lithargée ou siccative, dont se servent les peintres ; on y joint un peu de blanc de céruse broyé à l'huile, un peu de vernis à tableau, et une couleur verte quelconque broyée à l'huile également. On fait ce mélange chez le premier venu des marchands de couleurs à l'huile. On tend sa ficelle de soie à plusieurs clous espacés, et, prenant un morceau de peau de gant sur lequel on verse quelques gouttes de cette peinture, on enduit la cordelette très-également et en mettant le moins possible de matière, pourvu que la surface soit recouverte partout. On laisse bien sécher, — ce qui, en été, demande vingt-quatre heures, — et un peu plus du double en hiver ; puis on donne une seconde couche, et même une troisième, s'il est nécessaire.

La ligne contracte non-seulement une imperméabilité complète à l'eau, mais acquiert une certaine roideur extrêmement commode pour la pêche à la mouche. Enfin, la couleur vert pâle qui la revêt, la rapproche des herbes qui flottent dans l'eau, et n'en fait pas un objet de défiance pour le poisson.

SOIE DE CHINE. — C'est de la Soie à laquelle on a donné la couleur des cordes à boyau, au moyen d'une préparation qui la rend plus durable et l'empêche de se vriller. Cette Soie est excellente pour faire des lignes.

SOIE DE SANGLIER. — L'emploi des crins ou Soies du sanglier est extrêmement précieux pour la pêche. Ces crins, en effet, choisis bien blancs et transparents, sont peu visibles dans l'eau et y conservent une roideur qui manque à la florence et au crin de cheval, et une élasticité *latérale* que ne possède pas du tout le crin, et très-peu la florence. Malheureusement, le revers de la médaille est que chaque soie a une très-faible longueur. Des soies de $0^m,20$ sont une rareté.

Dans la confection du Pater-noster, dans celle de la ligne de fond, des jeux, la Soie de sanglier rend de grands services, car elle est extrêmement forte comme résistance à une traction longitudinale ; elle a quelquefois le défaut d'être cassante ; il ne faut la travailler que bien mouillée, elle est alors un peu moins roide.

SOIE MÊLÉE DE CRINS. — (Voy. LIGNES EN SOIE.) — Les lignes tissées en Soie mêlée de crin ont toutes les qualités voulues pour ne pas faire un bon service ; elles ont les inconvénients séparés de chaque matière sans leurs avantages spéciaux ni aucun avantage nouveau. En effet, l'action de l'eau est inverse sur les deux matières composantes ; le crin s'amollit et s'allonge, la soie se durcit et se retire.

Le crin, isolé dans la soie, se casse vite, et la ligne, inégale de résistance, devient très-facile à briser. De plus, l'adjonction du crin ne donne pas plus de trans-

parence ni moins de grosseur à la ligne ; et, d'un autre côté, si nous considérons l'adjonction de la soie, nous nous apercevrons qu'elle ôte au crin sa transparence et son élasticité si précieuse. Laissez donc ces mélanges de côté, et gardez-vous de vous en servir, si vous ne voulez courir à des déceptions continuelles.

Leur seul avantage est dans leur rigidité, utile pour le jet de la mouche ; mais le vernissage produit le même résultat sur la soie seule, et sans danger de rupture.

SOIE POISSÉE. — La Soie que l'on emploie pour les ustensiles de pêche, est de deux grosseurs au moins. Extrêmement fine pour les empilages, un peu plus grosse pour les ligatures. Quelle qu'elle soit cependant, il faut lui faire subir l'opération du *poissage*, qui, en lui donnant la qualité de happer, d'adhérer aux objets, lui communique en outre celle de ne plus absorber l'eau, et par conséquent de ne pas se pourrir et se détruire si vite.

On se sert, pour cette opération indispensable, d'un morceau de cuir sur lequel on étend de la poix de cordonnier, la plus molle possible. On fait un écheveau de plusieurs brins de soie de la longueur nécessaire, et on les passe *tous réunis* dans la poix, en refermant le cuir sur le petit écheveau qui se soutient ainsi, et dont les fils ne se brisent pas, ce qu'ils feraient s'ils étaient isolés. C'est le cas de dire : l'union fait la force. Lorsque le petit écheveau est bien enduit, on sépare les fils, et, pour les égaliser, on les passe dans un morceau de cuir doux de peau de gants.

On fait subir la même opération aux fils de chanvre et de lin.

SOLE (Pleuronectes solea, Lin.). — Malacopt. subrach. pleuronectes Long. max. = 0m,70.

Syn. : *Sole, soul*, angl. — *Zunge, Zungen, Schulle*, all. — *Garlizen, sol, soll, solenn, soualen*, breton — *Lenguada*, espag. — *Sogliola, linguata Paluja*, ital. — *Tanga*, sued. — *Tonge, saal*, norw. — *Tunge, haw zager*, dan. — *Tong*, holl. — *Dil balyghy*, turc. — *Laposhal*, hongr.

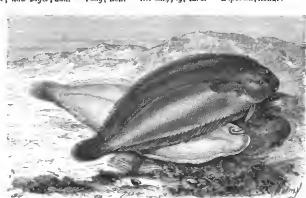


Fig. 965. — Sole (*Pleuronectes solea*, Lin.).

La Sole (*fig.* 965) présente le caractère, particulier aux Pleuronectes, d'avoir les yeux placés du même côté. Son corps est aplati, et chacune de ses faces a une couleur particulière.

Les écailles sont dures, raboteuses, dentelées et fortement attachées à la peau. La bouche est placée perpendiculairement à la face aplatie dans le bout de laquelle elle forme comme une échancrure; elle renferme de petites dents très-fines et très-pointues à la mâchoire inférieure et des barbillons blancs et très-courts au côté gauche des deux mâchoires. Le museau est arrondi. La dorsale de 84 rayons, et l'anale de 67, se continuent jusqu'à la caudale. Les pectorales ont 7 rayons, les ventrales 5 et la caudale 17.

Les yeux sont petits, l'iris est jaune et la pupille bleue ; l'espace entre les yeux, les ouïes, l'opercule, tout cela est aplati et couvert de petites écailles ciliées, rondes, et de faible dimension. Les nageoires pectorales et ventrales sont peu considérables, la ligne latérale est droite de l'opercule à la queue. D = 81. P = 10. V = 7. A = 61. C = 17.

Ce poisson se nourrit d'œufs ou de très-petits individus de quelques espèces de poissons et de petits animaux testacés. Lorsqu'il est encore jeune, il devient la proie des Crabes, qui l'attaquent, le déchirent et le dévorent.

Pendant l'hiver, la Sole habite les grandes profondeurs. Au printemps elle vient sur les rivages et vers les embouchures des cours d'eau pour chercher sa nourriture et les rayons du soleil qui, en pénétrant jusqu'à ses œufs, leur apportent la chaleur nécessaire à l'éclosion. (Voy. TEMPS DE FRAI.)

Les Soles pénètrent même souvent dans l'eau douce et sont prises assez avant dans certaines rivières ; elles sont meilleures dans ces endroits et plus fermes que celles que l'on prend dans la mer même.

SOLE. — La Sole se tient presque toujours au fond de l'eau ; on la prend à la ligne depuis le mois de février jusqu'au mois de juillet. Amorcer l'hameçon avec des pelouses. Se prend au libouret, aux cordes de fond, à la pêche à soutenir, etc.

La Sole est commune dans la mer du Nord, la Manche, l'Océan et la mer Méditerranée. Elle se nourrit d'œufs de poissons, de jeune frai, de vers marins, de coquillages, d'algues et d'herbes marines.

En Corse, on prend les Soles dans des labyrinthes en spirales, construits avec des pieux ; les Soles s'engagent dans ce labyrinthe, et sont pêchées à la fouanne. A l'entrée du bassin d'Arcachon, on emploie les sennes traînées ; dans la Manche, on se sert de traîneaux flottants et dérivants qu'on lève au moment où la mer est à son plus haut point. On les pêche plus difficilement à la ligne, parce qu'elles sont très-délicates sur la qualité de l'amorce. Dans la baie de Cancale, on prend les Soles avec la drague, de même qu'à Bourgneux.

SOLEA PLEURONECTES. — (Voy. SOLE.)

SOLLO. — Nom de la *Sole* (voy. ce mot), à Nice.

SOLLO DE PLANO. — Nom de la *Plie* (voy. ce mot), à Nice.

SOLO. — Nom languedocien de la *Sole*. (Voy. ce mot.)

SOMMEIL. — Le sommeil des poissons est très-léger, probablement parce que leurs yeux, dépourvus de paupières, ne peuvent se fermer. Beaucoup d'entre eux s'enfouissent dans la vase pendant l'hiver et y restent engourdis sans prendre aucune nourriture.

Le repos et le sommeil se confondent en une même manière pour ces animaux ; on peut séparer ce temps en *repos terrestre* et *repos aquatique*.

Le *repos aquatique* existe quand leur vessie natatoire est très-gonflée et remplie d'un gaz très-peu dense ; ils sont alors soutenus par leur simple légèreté et prennent, — comme le Gardon, par exemple, — une station quelquefois perpendiculaire, la tête en bas ; ils *flottent* en un mot, et peuvent goûter un repos ou un sommeil paisible, en choisissant un endroit tranquille.

Le *repos terrestre* (*fig.* 966) est caractérisé par la station — sur le fond ou sur les rochers, — sur 5 nageoires pour quelques espèces, 2 pectorales, 2 ventrales, 1 lobe inférieur de la caudale, sur 3, pour d'autres qui replient les ventrales sur leurs flancs. Dans cette station les nageoires sont écartées à 15° du corps, et l'animal demeure ainsi livré, sans mouvement, à un repos d'autant plus profond que la nuit couvre les eaux, et qu'il s'est retiré dans une cavité, ou sous des abris qu'il recherche.

Fig. 966. — Station à cinq points, pour le sommeil (*Goujon*).

Quelques poissons, notamment les *Labres*, se *perchent* littéralement au milieu des branches des Algues et des Corallines ; ils y demeurent les nageoires repliées et absolument immobiles.

SON. — Le son est l'écorce ou l'épiderme des céréales, séparée de la farine par la mouture. On appelle son *gras* celui dans lequel est resté le plus de farine. Les sons se présentent de plusieurs grosseurs suivant les blutoirs par lesquels on a fait passer la farine pour les en séparer. Quelle que soit sa grosseur, il est bon pour la pêche ; mais, quand il doit être employé à l'amorce de petits poissons, tels que les

Vérons, pour la pêche à la bonteille, on fera mieux de prendre le plus fin possible.

SONDAGE. — L'opération du sondage est une de eelles que le pêchcur à la ligne de fond doit faire avec le plus de soin. Pour reconnaître les rivières où il arrive, — quand il doit y pêcher pendant un certain temps — il exécute des sondages pour établir son *Carnet de reconnaissance*. (Voy. ce mot.) Mais, la première chose à faire en arrivant sur le lieu de la pêche de fond ou au coup, c'est de s'assurer de la profondeur de l'eau et de la nature du fond.

Fig. 967. Sonde tronc-conique.

On prend, pour sonder, un petit plomb conique ou formé en pyramide quadrangulaire tronquée (*fig.* 966). Ce petit plomb porte, en dessous, une entaille remplie d'un morceau de liége taillé à queue d'hironde pour qu'il ne puisse pas sortir de sa logette. A l'extrémité supérieure de la pyramide est fixé un petit anneau en fil de laiton. Le pêcheur passe son hameçon dans l'anneau et enfonce la pointe en dessous du liége, de manière que la sonde se tienne verticalement, et que la base arrive la première au fond de l'eau.

S'il s'agit de faire un *Carnet de reconnaissance*, on frotte de suif le dessous de la sonde et l'on rapporte ainsi la nature du fond, sable, terre, vase, herbes, etc. Il est du reste facile, avec un peu d'attention et d'habitude, de reconnaître la nature du fond à la manière dont la sonde se pose sur la partie solide qu'elle rencontre.

On descend — ou l'on remonte — la flotte suivant l'endroit de la ligne où s'arrête le niveau de l'eau, et en sondant à plusieurs endroits sur la longueur du coup, on prend une moyenne suivant l'endroit où l'on veut que parvienne l'hameçon, car pour chaque genre de pêche, pour chaque espèce de poisson, cette longueur varie. Ainsi, pour pêcher le Gardon, on fera descendre l'hameçon à 0m,10 du fond environ. Pour la Carpe, on le fera traîner de 0m,30, etc., etc. Aussi le pêcheur juge-t-il, par la force du courant, la profondeur et la qualité du fond, quelles sont les espèces de poissons qui doivent habiter l'endroit sondé et par conséquent le genre de pêche qu'il faut adopter pour les prendre.

Il faut, quelle que soit la pêche que l'on veut employer, éviter de faire jaillir l'eau en y plongeant la sonde : le silence étant, à la pêche, une des meilleures conditions en faveur du pêcheur.

Si, en promenant la sonde sur le coup que l'on a choisi pour pêcher de fond, on acquiert la certitude que la hauteur de l'eau n'est pas à peu près la même partout, il faut abandonner l'endroit parce qu'on se place dans une mauvaise condition. Le pêcheur soigneux a bien assez de chances contraires pour ne pas s'assurer *toutes* celles dont il est maître et se les rendre favorables à coup sûr.

Le sondage doit être exécuté, dans tous les cas où l'hameçon doit entrer dans l'eau, car, sans cette opération, rien n'indique qu'au premier coup la ligne ne sera pas accrochée dans les herbes ou autres obstacles. Il faut donc prendre l'habitude de toujours commencer par là.

SONDE. — (Voy. SONDAGE.)

SOPHIE. — Nom de la *Vandoise* dans le Languedoc. — (Voy. VANDOISE.)

SORCIER. — Nom que l'on donne aux environs de Lyon à l'*Apron*. — (Voy. ce mot.)

SOTTE. — Synonyme de *Armaillade*. — (Voy. ce mot.)

SOUFFLARD. — (Voy. MARGAGNE.) — Dénomination de l'Anguille adulte en Anjou. — (Voy. ANGUILLE.)

SOURIS. — La souris est quelquefois, dit-on, un bon appât pour le gros Brochet qui y mord très-bien. — (Voy. Brochet.)

SOUS-ORBITAIRE (os). — (Voy. Orbite.)

SOUS-RIVES. — (Voy. Crônes.)

SOUTENIR (**Pêche à**). — (Voy. Ligne a soutenir.)— La pêche à soutenir en eau douce se fait soit à la main, soit à la canne.

1° **Pêche à la main.** — Il est bon, pour faire cette pêche commodément, de se placer sur un endroit élevé qui domine l'eau, comme une berge, un chemin de halage, un pont, une jetée, etc. La ligne (*fig.* 968) étant construite et eschée comme nous l'avons vu, il faut la lancer. On commence par la dévider de son plioir, et on la déplie, en la rangeant en rond sur un assez grand espace (ce qu'on appelle la *lover*, en termes de marine), afin qu'elle ne se mêle pas au développement rapide qu'elle éprouvera. Quand on est arrivé au plomb, on le tient dans sa main, on place l'esche à l'hameçon, en dévrillant la florence sur un morceau de caoutchouc, puis on fait descendre le plomb sur le petit grain placé à demeure (*fig.* 969), et, prenant la ligne à 0^m,50 au-dessus du plomb, on la balance comme une fronde *d'avant en arrière.* Quand elle a bien pris son élan, on lui fait exécuter un tour complet et on la lâche brusquement de manière que le plomb parte *de bas vers le haut*, et non du mouvement opposé. Le plomb, partant ainsi, décrit une courbe, emportant à 15 ou 20 mètres la ligne qui se développe rapidement derrière lui. Il faut toujours prendre soin de mettre le pied sur l'extrémité de la ligne, ou mieux, de l'attacher à son bras gauche pour éviter que le tout ne soit emporté à l'eau.

Fig. 968. — Ligne à soutenir à la main.

Lorsque le plomb est à l'eau, on soutient un peu la ligne pour sentir le poids se poser doucement sur le fond, au courant : avec un peu d'habitude, on sent fort bien, à la main, s'il est tombé sur du sable, des pierres, ou des herbes, car alors les obstacles l'empêchent de rouler assez pour prendre juste la ligne du courant, la ligne reste un peu oblique, ce qui d'ailleurs n'offre pas d'inconvénients.

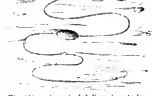


Fig. 969. — Avancée de la ligne à soutenir.

On attend alors patiemment que le poisson vienne, en tenant la ligne de la main sans trop la tendre, et faisant attention, dès le premier moment, qu'elle joue librement dans la balle percée. S'il en était autrement, c'est qu'elle serait mêlée ; il faudrait la relever et la retendre, car il ne servirait à rien d'attendre avec une ligne mal tendue et qui ne prendrait rien.

Quand le poisson mord, quelle que soit sa manière d'attaquer, il faut rendre un peu la main avant de ferrer : ce dernier mouvement se fait vivement et d'un petit coup sec, pas assez fort pour déchirer la gueule du poisson, ce qui est beaucoup plus facile à la main qu'avec la canne, parce que l'élasticité du scion n'est plus là pour atténuer la saccade. Étudions donc les différentes manières d'attaquer. Si l'esche est un morceau de viande, ou un ver, il faut, avant de ferrer, que le pêcheur sente un coup qui *tire* sur sa ligne. Quand une fois on l'a éprouvée, on n'oublie plus cette sensation assez difficile, pour ne pas dire impossible à expliquer. Si l'on pêche au fromage et que le premier coup d'attaque soit brusque et

tirant, il faut ferrer vivement, l'esche est un peu dure. On reconnaît le barbillon à sa manière d'attaquer : presque toujours il commence par un double coup de boutoir, coup tirant, décisif : il faut ferrer. On pourrait donner comme règle générale que les plus gros poissons attaquent souvent le plus légèrement, et voici pourquoi : s'ils se défient, — et tous ont de l'expérience, — ils attaquent doucement et par petits coups successifs : s'ils ne se défient pas, ils attaquent brusquement, sans ménagements, comme quelqu'un qui agit dans son droit et sa force, et qui ne craint rien. D'autres fois, on sent dans la ligne un léger tremblement tirant, il faut alors rendre la main et ferrer : la même manœuvre est à faire, quand le poisson a pris l'esche et s'en va tranquillement avec elle. Dans ce cas, le pêcheur sent tirer sa ligne sans secousses comme ferait une herbe qui la chargerait en s'arrêtant contre. C'est un des cas les plus difficiles à bien distinguer, mais le pêcheur ne risque rien de ferrer : s'il le fait à faux, il retendra sa ligne, et tout sera dit.

Quand le poisson est ferré, il est lourd, ce qui est le cas le plus ordinaire, il faut donc le ménager en le soutenant dans l'eau sans faiblesse ni soubresauts, et s'il fait de très-grands efforts, en lui rendant peu à peu de la ligne, la laissant glisser doucement entre les doigts, ou ce qui vaut mieux, en allongeant le bras, au fur et à mesure. Dès que l'on voit que la résistance cesse, il faut tirer le poisson à soi, avec précaution, en ployant la ligne à côté de soi en rond afin que s'il reprenait de nouvelles forces et repartait, — ce qui arrive quelquefois, — on pût lui fournir de nouveau fil sans tout mêler. On l'amène donc auprès du rivage ou du pont, et on lui sort la tête de l'eau ; quand il ne fait plus de mouvement, on le monte doucement, en prenant chaque fois la ligne le plus bas possible, faisant attention de ne donner aucune secousse au fil, et de l'écarter de tout obstacle, car si le poisson en touche un, si légèrement que ce soit, il fait des bonds et des efforts désespérés, se déchire la mâchoire ou brise l'empile. Il est perdu...

Si la pêche à soutenir se fait du haut d'un pont, et que l'eau y produise un courant d'une force suffisante, on descend doucement son plomb dans le courant qui emporte le tout en avant. On met le plomb à l'eau en se tenant au milieu de l'arche : pendant que la ligne est entraînée, on se porte au-dessus de la pile, ce qui donne une certaine obliquité au fil. L'eau, en frappant dans cette position sur la ligne la ramène dans le haï formé derrière la pile par le remous des deux courants qui roulent l'un à côté de l'autre, le plomb y tombe, et c'est là que se tiennent les plus fortes pièces. Il faut cependant tâcher, en faisant cette manœuvre, de savoir l'état du fond en cet endroit, car si l'on envoie ainsi son plomb au milieu d'un éboulis de pierres comme il s'en trouve, ou parmi des pieux et des palplanches, il est à craindre qu'on ne puisse l'en retirer. Même sur un fond de sable, la manœuvre pour la retirer si aucun poisson ne mord n'est pas toujours facile à cause des corniches, etc., de cette partie du pont. Cependant cette tactique est tentante, car c'est là que se font les plus belles captures.

Quelques pêcheurs ont pour principe de ne jamais pêcher plus près que 2 mètres d'une arche. Cette sage précaution suffit pour annuler une partie des inconvénients que nous venons de signaler. En amont, dans l'arrière-saison, on prend beaucoup de gros *Chevesnes*. En aval, près de la culée de l'arche, on pêche pendant toute l'année et l'on prend généralement des poissons de toute espèce, *Chevesnes*, *Barbillons*, *Anguilles*, *Lottes*, *Carpes*, *Brêmes*, etc.

On a souvent monté la ligne à soutenir sur un petit manche A (*fig.* 970), ana-

logue à celui d'un grelot. Cette méthode ne nous semble pas préférable à la pêche à la main dans laquelle le toucher du poisson est plus rapide et qui offre l'avantage de ne laisser aucun signe extérieur au pêcheur. D'un autre côté, la flexibilité du petit scion de baleine est une garantie contre un ferrer trop précipité et trop brusque, et enfin le manche permet d'y adapter un moulinet dont l'emploi est toujours préférable au dévidement de la ligne avec la main. Ces avantages et inconvénients doivent être pesés par le pêcheur intelligent en raison du lieu même où il va s'exercer, et c'est à lui de décider, en dernier ressort, ce qu'il faut adopter ou rejeter.

Fig. 970. — Manche de ligne à soutenir.

2° **Pêche à la canne.** — Cette pêche se pratique partout, d'une rive plate aussi bien que d'un pont ou d'un point élevé dominant l'eau. Elle offre l'avantage de pouvoir se faire en tous endroits par-dessus les roseaux, les haies, les jeunes arbres et les broussailles, de près, de loin : rien ne gêne le pêcheur. Si la rivière est couverte d'arbres, il passe sa ligne entre deux branches pourvu que, la canne une fois passée, il ait assez de place pour jeter le plomb à la main. Tout cela ne demande qu'une canne à moulinet et 50 à 60 mètres de bon cordonnet de soie (*fig.* 971) roulé dessus. Nous n'avons pas besoin de dire que cette soie a été dévrillée avec le plus grand soin, peinte et vernie : qu'elle porte un plomb et ses accessoires, comme nous l'avons expliqué à la pêche à soutenir à la main, ci-dessus (*fig.* 969). C'est, en un mot, la ligne à la main roulée sur le moulinet de la canne...

Fig. 971. — Cordonnet pour la pêche à soutenir à la canne à moulinet.

Le maniement de cet instrument demande cependant certaines remarques. Si l'on pêche de fond, il ne faut jamais, à moins que le plomb ne soit à la longueur de la canne, tirer ce plomb à soi en tournant le moulinet. Il y a dix à parier contre un que la ligne sera accrochée et brisée avant de venir dans votre main : si le plomb a été jeté à la main à une grande distance, ce qui arrive à chaque instant, il faut avec le moulinet faire avancer la canne le plus loin possible vers le plomb. On relève alors la canne bien en arrière, ce qui soulève le plomb, le ramène en avant : on le laisse doucement retomber au fond et l'on pelotonne la partie de la ligne devenue lâche. En recommençant cette manœuvre deux ou trois fois, le plomb revient au pêcheur sans aucun accident.



Fig. 972. — Bouchon quadrangulaire sur l'avancée.

Que ce soit à la main ou à la canne que l'on pêche, il faut, si l'on a devant soi un terrain rocheux ou pierreux, employer le bouchon quadrangulaire AB (*fig.* 972) et la pelote de terre glaise afin de ne pas perdre et plomb et ligne.

Si, au milieu des arbres ou parmi d'autres obstacles, on ne peut jeter le plomb avec la canne, on le jette avec la main après avoir passé, dans le créneau, la canne par le petit bout. Rien de plus facile que cette manœuvre, mais celle qui est nécessaire pour le retirer est un peu plus compliquée. Pour cela, on avance avec le bras la canne vers le plomb, puis, tournant le moulinet de l'autre main, on pelotonne ce qui se trouve de ligne libre. On recommence cette opération en relevant chaque fois la canne pour rapprocher le plomb. Enfin, on parvient à amener le plomb à longueur de canne, puis, relevant celle-ci, on balance le plomb devant

soi, et enfin on le reçoit dans la main près de la canne, on baisse celle-ci, et l'on retire le tout ensemble, horizontalement.

Si l'on est obligé de pêcher entre les pieux d'un moulin, d'un barrage, etc., c'est-à-dire à ses pieds, et que l'on ne veuille pas pêcher à la main, il faut démonter la canne, et se servir du scion seulement, que l'on fait entrer dans le gros morceau du bas en le garnissant de papier, de bouchon, etc. De cette façon, on garde le bénéfice de son moulinet.

Nous voyons donc que la pêche à soutenir à la canne peut, quand elle est bien comprise, embrasser tous les cas possibles, même les plus difficiles. Quoiqu'elle s'adresse principalement aux *barbillons* et aux poissons de fond, on peut, en changeant les hameçons de grosseur, pêcher depuis le *Goujon* jusqu'à la *Carpe*. Pour le gros poisson, on ne met jamais qu'un hameçon : pour le moyen, on peut mettre deux hameçons, mais dans ce cas, il ne faut jamais escher de deux matières différentes, car le *ferrer* n'étant pas le même pour toutes les esches, — plus ou moins résistantes, — on ferrera ou trop tôt ou trop tard; pour le petit poisson de fond, *goujon*, *petit barbillon*, *lotte*, *civelles*, *plie*, etc., on met une traînée de 3 ou 4 n°s 12, tous eschés de la même manière.

Au printemps, on pêche avec des vers rouges gros et moyens; en été, à la boulette, au fromage de Gruyère, aux asticots, etc.; en automne, à la viande, aux queues d'écrevisses, etc., etc.

Quelle que soit l'esche dont on se serve, il faut savoir lancer sa ligne dans les cas ordinaires; c'est ce que nous allons expliquer, maintenant que nous avons passé en revue les cas les plus difficiles : avant tout, il faut apprendre à la monter : rien n'est plus aisé. On passe d'abord la ligne vernie du moulinet dans les anneaux de la canne, et l'on en fait sortir environ aussi long que la canne elle-même. On choisit alors une avancée de racine forte, de 1 mètre, à laquelle on a attaché un hameçon empilé, en passant les boucles de l'empile et celles de l'avancée les unes dans les autres. On enfile une ou deux olives de plomb (*fig.* 973) (suivant la force du courant) dans le fil de la ligne, et l'on attache le bout de la soie à la boucle supérieure de l'avancée par une demi-clef soigneusement arrêtée (*fig.* 974).

Fig. 973. — Olives de plomb.

Fig. 974. — Demi-clef.

On pose sur la soie, près de la demi-clef, un petit plomb à demeure, et, très-souvent cette précaution est inutile, la soie de la ligne formant le nœud de la clef suffit pour arrêter la plombée autant qu'il est nécessaire.

On pose à son hameçon l'esche choisie, soit un ver mis avec beaucoup de soin, soit un dé de fromage, etc., puis on lance le tout à l'eau.

Pour cela, on descend la plombée, que l'on tient de la main gauche, à 0^{m},50 ou 1 mètre plus bas que la canne, ce qui allonge la ligne d'autant, et l'on présente la canne *horizontalement* au-dessus de l'eau. La relevant alors d'une secousse modérée et lâchant le plomb, celui-ci décrit une courbe dans l'air et s'éloigne du pêcheur. Quand il est arrivé à la portée désirée, on baisse doucement la canne pour maintenir la ligne tendue par le plomb, et celui-ci tombe à l'eau sans bruit et sans secousse. Soutenu ainsi par la main et par le courant de l'eau, le plomb gagne le fond tout doucement; le pêcheur s'aperçoit bien sur quoi il repose, car s'il ne sent aucune secousse, le plomb est sur de l'herbe ou dans de la vase,

alors, pour que le poisson puisse voir l'escbe, on retire la ligne un peu à droite ou à gauche pour tâcher de la placer plus avantageusement.

Comme cette pêche est tout à fait sédentaire, et qu'il serait fatigant de tenir la canne à la main pendant de longues heures, le pêcheur s'assied et place la canne en travers sur la cuisse droite, et le bras gauche appuyé sur la cuisse gauche. Dans une quelconque des positions qu'il prendra, le pêcheur doit se souvenir qu'il n'a pas de flotte à suivre de l'œil, que sa main seule lui indique ce qui se passe auprès de l'hameçon, et qu'il est donc indispensable que la canne reste dans sa main pour lui transmettre les vibrations et les coups qu'elle reçoit de la ligne. Quant au ferrer, il faut se reporter à ce que nous avons dit plus haut de la pêche à soutenir *à la main*.

On peut encore placer la canne le fer en terre, et appuyée le long de la cuisse droite, la main dessus ; mais on fera bien alors de ne pas quitter le scion de l'œil, car c'est lui qui indiquera l'attaque du poisson.

Lorsqu'on pêche à la boulette, il ne faut jamais le faire plus loin qu'à longueur de canne, et comme cette escbe est très-tendre et tient très-peu, il faut ferrer à la moindre attaque : il en est de même avec la crêpe pour le Gardon de fond. (Voy. ces mots.)

Si l'eau est claire et transparente, le succès de la pêche à soutenir est moins probable que si l'eau est troublée et jaunie par un orage ou par des pluies abondantes, à moins que l'on ne pêche de nuit ou de très-grand matin : car, il ne faut pas oublier que cette pêche est vraiment la pêche d'un aveugle, et par conséquent qu'elle peut se faire aussi bien — et même mieux — la nuit que le jour. C'est toujours en l'absence d'une forte lumière, et dans une eau trouble que les *Barbillons* surtout, et la plupart des poissons de fond, abandonnent les crônes, les sous-rives et les cavernes du bord pour aller à la découverte.

Fig. 975.

SOUTENIR, EN MER. (Pêche à) — Cette pêche se fait surtout à l'entrée des ports et sur les jetées ou les rochers qui se trouvent surplomber le niveau de la mer. On choisit un cordeau de chanvre bien dévrillé (*fig.* 975), auquel on donne environ 60 à 100 mètres de long : il vaudrait mieux se servir d'une ligne de soie très-forte (*fig.* 976), bien dévrillée, peinte et vernie. A l'extrémité A (*fig.* 977), on attache un plomb de fond en olive. Les pêcheurs de la côte y mettent tout simplement une pierre, ce poids est nécessaire pour que le courant — qui porte du large au fond du port et *vice versâ*, à la marée montante ou descendante, — n'entraîne pas la ligne et ne la fasse pas revenir au bord.

Fig. 976. — Soie forte.

Au-dessus du plomb, à 0m,15 de distance, on attache une première petite baleine B de 0m,15 de longueur, puis une seconde à 0m,50 plus haut, et une troisième à 0m,50 au-dessus. Ces petites baleines, minces et flexibles, ont pour but d'empêcher les empiles des hameçons de se mêler au corps de ligne. A chaque extrémité des baleines on attache une



Fig. 977. — Avancée de la ligne à soutenir, en mer.

petite boucle de fil dans laquelle on passe celles des empiles qui ont 0m,10 de longueur et sont montées à des limericks à palette nos 0 à 2.

Chacun de ces hameçons est esché avec les grosses pattes dépouillées des Crabes mous, ou avec des portions de leur corps. On trouve ces Crabes mous sous les pierres de la côte, ils s'y cachent pour attendre que leur carapace se soit renforcée et que sa dureté garantisse de nouveau les parties intérieures de leur corps.

On lance alors, devant soi, la ligne bien lovée à la manière que nous avons indiquée pour lancer la ligne à *soutenir*, à la main, ci-dessus. Il faut ne pas oublier d'attacher à son pied ou à son poignet l'extrémité de la ligne ou du cordeau pour que, dans l'élan, tout n'aille pas à la mer.

Le poisson qui attaque le fait franchement et le pêcheur n'a pas d'ambiguïté à craindre. On prend ainsi de petites Morues et autres poissons analogues.

SPARAILLON (Sparus aparulus, Raf.). — Acanthopt. sparoid. Long. max. = 0m,25.

Syn. : *Annular gilt head*, angl. — *Swartz-ruiger*, allem. — *Sparitelli*, ital. — *Spargoil*, esp. — *Esperoy*, mayorq. — *Sparlo*, Gênes. — *Sparlin*, Antib. — *Raspaillon*, Narbonne. — *Curlinetto*, Rome.

Le Sparaillon a le corps plus allongé que celui des autres *Sargues* méditerranéens, le museau est pointu entre la courbe du dos et celle du ventre qui se coupent à ce point. Le dos est jaune doré avec le ventre gris argenté, chacune des écailles au-dessus de la ligne latérale est bordée de brun, ce qui forme les lignes longitudinales. La queue porte, avant la nageoire fourchue qui la termine, une tache en bandelette carrée reployée sur le tranchant supérieur, de couleur noire.

Toutes les nageoires sont grises à l'exception des ventrales et de l'anale qui sont orangées plus ou moins vives. Les pectorales sont longues et pointues.

D = 11 + 19. A = 9 + 10. C = 17. P = 14. V = 1 + 5.

L'œil n'est pas très-grand, brun clair, la lèvre supérieure épaisse et sans plis, l'inférieure mince; les dents incisives sont larges, carrées, verticales; il y en a 8 à chaque mâchoire, qui ressemblent parfaitement aux incisives de l'homme. Molaires nombreuses et serrées sur trois rangs.

Ce poisson est très-commun sur toutes nos côtes de la Méditerranée, Provence, Nice, etc., etc. On le trouve, avec la Dorade, dans les étangs salés. Il vit comme elle.

SPARAILLON. — Ce petit poisson entre dans les étangs salés de la Provence et habite volontiers les côtes rocheuses.

SPARE A RAIES. — (Voy. Canthère Grise.)

SPAROIDES. — 4e famille des Acanthoptérygiens. Ont, comme les Sciénoïdes, le palais dénué de dents. Leurs formes générales, plusieurs détails de leur organisation, sont les mêmes, ils sont aussi couverts d'écailles plus ou moins grandes, mais ils n'en ont point aux nageoires; leur museau n'est pas bombé, ni les os de la tête caverneux. Il n'y a ni dentelure à leur préopercule, ni épines à leur opercule; leur pylore a des appendices cœcals. Aucun d'eux n'a plus de 6 rayons aux branchies.

On les divise d'après les formes de leurs dents :

1. *A molaires rondes de chaque côté des mâchoires* : Sargues, Dorade, Pegre, Pagel, etc.
2. *A dents en crochets* : Denté.
3. *A dents en velours ou en corde serrée* : Canthère.
4. *A dents tranchantes* : Bogue, Oblade.

SPARUS AURATA. — (Voy. Daurade vulgaire.)

SPARUS CENTRODONTUS. — (Voy. Rousseau ou Pagel a dents aigus.)

SPARUS ERYTHRINUS. — (Voy. Pagre.)

SPARUS MELANURUS. — (Voy. Oblade ordinaire.)

SPARUS MENDOLA. — (Voy. Mendole commune.)

SPARUS SALPA. — (Voy. Saupe.)

SPARUS SARGUS. — (Voy. Sargue.)

SPARUS SMARIS. — (Voy. Picarel commun.)

SPECULARIS (Cyprinus). — (Voy. Carpe a miroir.)

SPENS. — On appelle ainsi, en Provence, les pièces de filet qui servent à composer un grand *sardinal*. (Voy. ce mot.) Cinq Spens font une *bande* de filet.

SPET (Esox sphyræna, Lin.). — Acanthopt. perceïd. abdom. Long. max. = 1m,20.

Poisson de grande taille, bronzé sur le dos, argenté sous le ventre, et dont les joues portent des taches brunes, seul de son espèce dans nos mers, et encore propre à la Méditerranée. C'est un sphyræna, c'est-à-dire une grande Perche, dont les ventrales sont en arrière des pectorales, les deux dorsales écartées, la mâchoire inférieure en pointe et proéminente, des dents canines grandes et mêlées à de plus petites; préopercule sans dents et opercule sans épines.

SPHYRÆNA (Esox). — (Voy. Spet.)

SPINACHIA (Gasterosteus). — (Voy. Spinachie.)

SPINACHIE (Gasterosteus spinachia, Lin.). — Acanthopt. joues cuirassées. Long. max. = 0m,15.

Syn. : *Stein bicker*, all. — *Erd Krüpper*, *Erd kraber*, dan. — *Store tin doure*, norw. — *The fifteen-spined stickleback*, angl. — *Tångspigg*, *tångsnipa*, suéd.

Cette Épinoche, bien facilement reconnaissable à ses quinze épines du dos, ne vit que dans l'eau salée, tandis que l'Épinoche ordinaire vit aussi bien dans l'eau douce que dans l'eau absolument marine (novembre 1867). La couleur de ce petit poisson est uniformément d'un vert brun sale, qui rappelle tout à fait celle des Syngnathes dont il a un peu la forme anguleuse, ce qui tient à la saillie de ses lignes latérales cuirassées, carénées, etc. Il n'a de blanc qu'au-dessus de la gorge, et un peu sous le ventre.

La dorsale et l'anale portent, chacune, une tache noire et ronde sur leur avant. Les nageoires sont d'ailleurs petites, transparentes, et la caudale coupée carrément. La ligne latérale a 41 écailles.

$D^1 = 15.\ D^2 = 6\text{-}7.\ P = 10.\ A = 7.\ C = 12.$

SPINACHIE. — Ce petit poisson de mer, ainsi que les Épinoches d'eau douce, ne se pêche pas exprès; il n'est bon à rien, pas même à faire un appât. De même que du *Syngnathe*, les poissons s'en détournent et le dédaignent. On ne le prend que trop souvent dans les coups de sennes que l'on donne sur les côtes, dans les anses de sable et au milieu des rochers. En Bretagne, il est extrêmement commun, ainsi que sur toutes les côtes de la Manche. On le retrouve également dans le golfe de Gascogne.

Dans le cas où on la prendrait en très-grande quantité, la Spinachie ne serait bonne qu'à faire de l'engrais, ou à fournir, par la pression, une huile grossière.

SPINAX ACANTHIAS. — (Voy. Aiguillat.)

SPINOBÉ. — Nom de l'*Épinoche* en Provençal. (Voy. Épinoche.)

SPIRLIN. — (Voy. Ablette spionctuée.)

SPIRULA (Cobitis). — (Voy. Loche a queue rayée.)

SPISSER. — Nom de l'*Épinoche* dans la Lorraine allemande (de *spiessen*, enfoncer, piquer). (Voy. Épinoche.)

SPRAT (Clupea spratus, Lin.). — Malacopt. abd. Long. max. = 0m,15.

Syn. : *Garvie-herring*, écoss. — *Gliziguen*, Douarnenez. — *Sprot*, Port-Louis. — *Menuse*, Granville. — *The sprat*, angl.

Le Sprat (*fig.* 978) paraît après le Hareng, auquel d'ailleurs il ressemble beaucoup. On le prend en immenses quantités au filet pendant les mois d'hiver et il supplée à l'utile et agréable nourriture que fournit son congénère.

La dorsale, de 17 rayons, commence exactement à moitié distance de la pointe de la mâchoire inférieure à la fin de la caudale. Celle-ci a 19 rayons. La nageoire ventrale, de 7 rayons, est placée dans la ligne du premier rayon de la dorsale, et n'a pas d'écailles axillaires. L'anale a 18 rayons.

La mâchoire inférieure est proéminente, la ligne du dos et du ventre est très-convexe. Le ventre est garni de crans d'écailles en avant des ventrales, et plus fortement encore en arrière d'elles; les écailles sont larges, rondes et peu solides, le dessus de la tête et du dos est bleu-noir avec reflets verts argentés sur les cotés, les côtés et le ventre. La dorsale et la caudale sont foncées; les autres nageoires, blanches.

Le Sprat fréquente les grandes profondeurs et les courants. Il est très-abondant dans la Manche et l'Océan. En Bretagne, les bancs des Sprats sont si serrés, qu'il n'est pas rare de voir des Turbots à demi étouffés par la compression que ces poissons exercent sur eux, s'élever un peu au-dessus

des bancs de Sprats. Les Merlans en font une grande consommation, et il arrive souvent de voir les Sprats, serrés de trop près par leurs ennemis, se jeter à la côte et venir s'échouer sur le rivage.

On sale et on prépare le Sprat de la même façon que la Sardine. L'huile qu'il donne est même plus claire et moins forte que celle de la Sardine.



Fig. 878. — Sprat (*Clupea spratus*, Lin.).

SPRAT. — Le Sprat est regardé comme un bon appât par le pêcheur à la ligne, car c'est l'amorce favorite du Maquereau, du Saumon qui remonte les embouchures des rivières, de tous les poissons de proie en général, — et à la mer, ils sont nombreux ! — le Merlan en est friand.

La saison de les pêcher commence en novembre et dure tout l'hiver. On en prend beaucoup pendant les nuits noires. S'en servir pour toutes lignes de mer.

Il se montre dans la baie de Douarnenez en toutes saisons, mais en plus grand nombre vers la fin d'avril. Il y a des années où l'on n'en voit pas un seul, sans qu'on puisse en deviner la cause. On les sale et on les prépare absolument comme la sardine.

On pêche aussi le Sprat avec des filets composés d'un jeu qui a des ailes et une poche. Les mailles des filets de chaque aile sont d'un calibre plus petit que celles du filet à sardines ordinaire, celles de la poche sont encore d'un moule plus étroit. Le pêcheur cerne les poissons par six ou sept brasses de fond. Dès que la vigie placée sur la côte avertit que le poisson *marque* (voy. ce mot), le bateau part à force de rames, et après avoir jeté son filet en tournant autour de la bande de Sprats, il en reprend les deux bouts qu'il hale ensemble et en même temps dans le bateau, mais en tirant plus vivement la corde basse du filet à mesure que la poche approche, afin de fermer le filet et d'ôter au poisson le moyen de s'échapper par-dessous, entre le bateau et le filet. C'est ce que l'on appelle *faire la clef*. On retire alors le filet bien également dans le bateau, jusqu'à ce que la masse des poissons cernés soit assez près pour que l'on puisse y puiser avec des paniers. Pendant que l'on ferme la clef, des pêcheurs plongent des avirons le long du bateau pour épouvanter le poisson et le forcer à se jeter dans le sac au fond du filet. Il arrive aussi quelquefois que, tirant trop fortement sur la corde basse, on fait couler la corde haute où est le liége à la surface de l'eau et qu'une partie du poisson s'échappe. Pour prévenir ceci, on frappe sur la mer, en dedans de la senne, avec des avirons.

SPRATUS (Clupea). — (Voy. Sprat.)

SPRATTUS (Harengula). — (Voy. Harengule esprot.)

SQUALE BLEU (Squalus glaucus, Lin.). — Chondropt. à branchies, fixes : plagiost. Long. max. = 3 mètres.

Syn. : *Blue shark*, angl.

Ce squale, qui habite la Méditerranée, se rencontre assez souvent sur nos côtes (*fig.* 979) et même sur les océaniennes. Le dos est bleu-ardoise en dessus, les yeux et la surface supérieure des pectorales et des ventrales sont bleus également. Le reste du corps et des nageoires est blanc.

Les pectorales sont très longues et pointues; les ouvertures branchiales, en avant; les dents supérieures en triangles curvilignes dirigés vers le dehors de la bouche; les inférieures plus droites, et toutes dentelées sur leurs bords. Elles diminuent graduellement d'avant en arrière.



Fig. 979 — Squale bleu (*Squalus glaucus*, Lin.).

SQUALE BLEU. — Le Squale bleu est voyageur : on le rencontre sur nos côtes vers le milieu de juin, et dans certaines contrées il n'est que trop abondant, si l'on considère les dégâts qu'il cause aux pêcheurs. Non-seulement, il saisit le poisson déjà pris à la ligne, mais il se jette sur les filets pour la Sardine, le Hareng ou le Maquereau. En passant, dans toute la longueur du filet, il le coupe comme avec des ciseaux, emportant le poisson et le filet qu'il avale à la fois.

Quelquefois, lorsque ses dents sont embarrassées dans une ligne, il s'enroule dans les cordes jusqu'à ce qu'il n'en trouve plus et quelquefois d'une manière si compliquée, que des pêcheurs l'ont pris emmaillotté ainsi sans pouvoir presque se défendre. Il fait ses petits vers le milieu de juin.

SQUALE NEZ (**Squalus cornubicus**, Schn.). — Chondropt. à branchies fixes, plagiost. Long. max. = 4m,50.

Syn. : *Poor beagle*, angl. — *Cabléron*, esp.

Presque aussi grand que le Requin et de la même couleur, mais se distinguant surtout par une carène saillante qu'il présente de chaque côté de la queue et par les *lobes* de sa caudale presque égaux; les trous de ses branchies sont tous en avant des pectorales.

Son museau est pyramidal et les narines sont en dessous; les dents sont en forme de lancettes, non dentelées, mais un denticule nasal de chaque côté.

SQUALE NEZ. — Ces Squales sont nombreux dans le golfe de Gascogne et sur la côte nord de l'Espagne. Les pêcheurs en connaissent quatre espèces qu'ils appellent *Lich*, *Touilh*, *Marache* et *Mirque*. Le Touilh seul ou Squale nez se prend dans le bassin d'Arcachon.

Ce Squale s'associe en petites compagnies à la poursuite de sa proie : ces troupes chassent alors les poissons cartilagineux, les gades et autres animaux sembla-

bles en sautant hors de l'eau à la façon des Marsouins. Il est un des plus grands troubles-fête de la pêche du Maquereau au filet : on en a pris en Angleterre dans des filets à Saumon, et plusieurs fois à des lignes tendues pour le Merlan et la Morue.

SQUALE ROCHIER. — (Voy. Roussette [*Petite*].)

SQUALES (Pêche des). — Dans la mer du Nord, vers les côtes de la Norwége, se trouvent des Squales en telle abondance, que la pêche peut en être faite sur certains bancs, comme on fait celle des Morues. Parmi les espèces les plus communes, il faut compter le *Scymnus borealis*, le *Squalus spinax*, le *Squalus acanthias* (*fig.* 4), le *Seloche maxima*, mais ce dernier de plus en plus rare. Ces animaux sont d'une taille considérable pour quelques espèces, puisqu'il y a des Squales dont les foies — la partie que l'on recherche pour faire l'huile — ne pèse que 12 à 15 kilos, tandis que chez certains autres, le même organe en pèse 100 à 200.



Fig. 980 — Ligne et appareil pour la pêche des Squales.

La pêche des Squales se fait de deux manières : au large et dans les baies (*Fjords*) près de terre. Au large, il faut les chercher à 150 ou 200 kilomètres de terre, et par une profondeur de 250 à 300 brasses. Les bateaux qui font cette pêche, jaugent 20 à 30 tonneaux et sont montés par 5 ou 6 hommes. L'engin dont ils se servent est une ligne de fond (*fig.* 980), dont le diamètre est de 1 centimètre et qui porte une pièce oblongue de fer fondu du poids de 3 à 4 kilogrammes.

L'hameçon, de forme arrondie et sans avantage (*fig.* 980), a environ $0^{m},10$ de longueur sur une grosseur de 5 millimètres. Il est monté sur une avancée en chatnette de fer étamé afin que le Squale qui, une fois piqué, a la manie de se rouler dans la ligne, puisse le faire sans se décrocher et sans rien briser. La masse de fer qui fait caler la ligne est placée au-dessus de l'avancée de chatne et suspendue sur le côté d'une tige de fer un peu plus longue qu'elle et qui est attachée à la ligne par une solide épissure.

Fig. 981.

Au-dessus de l'hameçon, à quelques brasses sur la ligne, on adapte une caisse percée de trous et remplie de lard putréfié ou de morceaux de marsouin. Cette amorce sort par les trous et est entraînée au loin par le courant qui la porte aux Squales qui sont ainsi attirés. Le pêcheur qui tient la ligne sent facilement l'attaque et ferre d'un tour de bras, puis, comme il serait incapable de remonter l'engin et la proie à lui tout seul deux ou trois hommes se mettent au cabestan que l'on voit dans la (*fig.* 980), et l'on remonte le tout à bord.

Dès que l'animal est arrivé à la surface, on le tue en le frappant à la tête avec

l'instrument en marteau (*fig.* 981), dont la pointe sert en même temps de crochet pour hisser le Squale dans le bateau.

En automne et en hiver, la pêche des côtes se fait avec les mêmes lignes ou avec de grandes câblières dont la monture et les hameçons sont suffisamment solides. (Voy. Rouleau a dévider.)

SQUALIUS AGASSIZII. — (Voy. Vandoise blageon.)

SQUALIUS BEARNENSIS. — (Vandoise aubour.)

SQUALIUS BURDIGALENSIS. — (Voy. Vandoise bordelaise.)

SQUALIUS CLATHRATUS. — (Voy. Chevesne treillagé.)

SQUALIUS MERIDIONALIS. — (Voy. Chevesne méridional.)

SQUALUS ACANTHIAS. — (Voy. Aiguillat vulgaire.)

SQUALUS CENTRINA. — (Voy. Humantin.)

SQUALUS CINEREUS. — (Voy. Perlon.)

SQUALUS CORNUBICUS. — (Voy. Squale nez.)

SQUALUS GALEUS. — (Voy. Milandre.)

SQUALUS GLAUCUS. — (Voy. Squale bleu.)

SQUALUS SAXATILIS. — (Voy. Roussette petite).

SQUALUS SQUAMOSUS. — (Voy. Leiche bouclée).

SQUALUS SQUATINA. — (Voy. Ange de mer.)

SQUALUS ZYGŒNA. — (Voy. Marteau commun.)

SQUAMOSUS (Squalus). — (Voy. Leiche bouclée.)

SQUATINA ANGELUS. — (Voy. Ange de mer.)

SQUATINE ANGE. — (Voy. Ange de mer.)

SQUELETTE. — Le squelette des poissons est osseux ou cartilagineux; il devient même quelquefois tellement mou qu'il se distingue à peine des parties environnantes; aussi certains de ces animaux forment-ils le passage insensible des vertébrés aux invertébrés.

Fig. 982. — Squelette de la Perche. — 1, os frontaux. — 2, os pariétal. — 3, os intermaxillaire. — 3', os nasal. — 4, os maxillaire supérieur. — 5 et 6, pièces de l'os maxillaire inférieur. — 7, rayons branchiosteges. — 8, préopercule. — 9, interopercule. — 10, os qui rattache l'épaule au crâne. — 11, 12, 13, os de l'épaule et du bras. — 14, nageoire pectorale. — 15, os du bassin. — 16, nageoire ventrale. — 17, côtes. — 18, nageoire anale. — 19, vertèbres caudales. — 20, nageoire caudale. — 21, nageoire dorsale à rayons mous. — 22, nageoire dorsale à rayons épineux. — 0, orbite.

Les os du corps, même les plus volumineux, n'ont jamais de canal médullaire. Quant aux os petits et allongés, ils prennent le nom d'*arêtes*. (Voy. ce mot.) La colonne vertébrale n'a pas de région

cervicale ni de sacrum, les vertèbres sont toutes articulées et présentent, sur les deux faces, une cavité conique qui les perfore souvent d'outre en outre.

Les apophyses épineuses sont longues, et les apophyses transverses généralement moins développées. Les côtes manquent quelquefois; mais le plus ordinairement elles entourent tout l'abdomen, mais ne se réunissent que rarement en dessous à un os qui représenterait le *sternum*. De petits stylets qui pénètrent dans les muscles partent souvent des vertèbres et des côtes, de sorte que les poissons, suivant les espèces, ont plus ou moins d'arêtes. Sur la ligne médiane du corps, on remarque d'autres petits os appelés *os interépineux* qui sont placés à l'extrémité des apophyses épineuses et servant de base à l'articulation des *rayons* des nageoires; ces rayons se distinguent en *rayons épineux*, formés d'un os unique ou aiguillons, en *rayons mous*, composés d'une grande quantité d'articulations mobiles; ces derniers se ramifient souvent à l'extrémité.



Fig. 983. — Squelette de la Carpe.

Autre squelette de poisson osseux, appartenant à une famille différente, squelette de la Carpe. — O, orbites. — C, crâne. — R, rayon dentelé de la dorsale. — P, nageoire pectorale. — V, ventricule. — T, anale. — D, côtes.

On est généralement loin de se douter du nombre énorme de parties osseuses qui composent le squelette des poissons. Variable suivant les espèces et les familles, ce nombre est tel que la Carpe vulgaire renferme dans son corps 4,386 pièces osseuses.

Il n'est pas sans intérêt de se rendre compte du nom et de la position des différents os qui composent la charpente osseuse des poissons osseux et cartilagineux. Nous en avons choisi deux exemples, un de chaque type.

Squelette d'une Perche (*fig.* 982) avec légende au moyen de laquelle on peut se rendre compte des différentes parties. Squelette d'une Carpe (*fig.* 983).

Squelette d'un poisson cartilagineux (*fig.* 984), vu en dessus et un peu de trois quarts par le côté gauche. Le crâne de ces animaux n'offre pas de suture, on ne peut donc qu'indiquer les régions analogues à celles du crâne des poissons osseux.

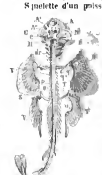


Fig. 984. — Squelette d'une Raie.

A, région frontale; — A', apophyse anté-orbitaire; — A'', apophyse post-orbitaire; — B, région pariétale; — C, région occipitale; — G, région ethmoïdienne; — I, région mastoïdienne; — H, os hyoïde portant à son bord 7 cartilages en forme de côtes; — *dr*, arcs branchiaux composés chacun de 4 pièces; — V', colonne vertébrale; — O, côtes; — P, os interépineux supportant les nageoires verticales; — *q*, ceinture osseuse d'une seule pièce portant les nageoires pectorales; — *q'*, extrémité de cette ceinture représentant les scapulaires des poissons osseux; — R, os du métacarpe; — S, phalanges qui constituent les nageoires pectorales; — T, ceinture osseuse portant les ventrales et représentant le bassin des autres animaux vertébrés; — *u*, os du métatarse; — V, phalanges formant les nageoires ventrales.

SQUILLES. — Nom donné aux *Crevettes* dans certaines localités. (Voy. CREVETTES.)

STERNUM. — Chez les poissons, le Sternum n'est pas cartilagineux comme dans les autres animaux; il est toujours osseux et varie beaucoup dans sa conformation. Il est tantôt triangulaire, ou arrondi en avant, pointu en arrière, mais le plus souvent rhomboïde.

Cet os occupe le devant de la poitrine et limite cette cavité de ce côté.

On le regarde souvent comme un *prolongement* de l'os hyoïde sur lequel les arcs branchiaux s'articulent d'une façon plus libre que dans les animaux des classes supérieures.

STICHLING. — Nom allemand de l'*Épinoche*, conservé en Alsace pour désigner ce petit poisson. (*Stich*, piqûre.) (Voy. ÉPINOCHE.)

STOCOFIC. — Nom de la *Lotte de mer* (voy. ce mot), à Nice.

STONE-FLY. — Mot à mot *Mouche des pierres;* nom que donnent les pêcheurs anglais et les fabricants de mouches artificielles à la *Phrygane jaune* et à sa larve, le *Cherfaix;* les deux sont très-employés de France, mais nous avons cru de-

voir indiquer le nom usuel anglais pour guider les pêcheurs dans l'achat de leurs mouches et qu'ils sachent ce qu'elles doivent représenter.

STOUEYRES. — (Voy. Estoueyres.)

STRIATUS (Cyprinus). — (Voy. Cyprin strié.)

SUBLET GROIN (Lutjanus rostratus, Bloch). — Acanthopt. Lobroid. Long. max. = 0m,10.

Le Sublet est, chez nous, le représentant des Labres à museau protractile : ses dents sont coniques et sur un seul rang. Très-voisins des *Crénilobres*, ces poissons ont leur ligne latérale non interrompue. Cuvier les place à la suite des *Acantholabres*. Celui-ci est un petit poisson de couleur rouge-orangé un peu lavée de verdâtre, et portant une grande tache bleue à l'anus. Les pectorales sont rouges et les ventrales jaunes; la caudale est souvent lisérée de noirâtre et ponctuée de même. La dorsale porte une tache noire sur les membranes des 3 premières épines, et des points sur le reste, en deux séries. Bande brune près de l'œil sur l'opercule et qui fuit sur le flanc.

$B = 5.\ D = 15 + 10.\ A = 3 + 9.\ P = 14.\ V = 1 + 5.\ C = 13.$

SUBLET GROIN. — Ce petit poisson rouge se trouve en abondance dans la Méditerranée ; on le rencontre toute l'année sur les côtes rocheuses et peu profondes. Sa chair est tendre et savoureuse. La femelle fraye au printemps.

Se prend comme tous les labroïdes.

SUBOPERCULAIRE (Os). — Dessous et derrière l'opercule se voit le subopercule C (*fig.* 985) quelquefois fort difficile à distinguer du premier situé au-dessus de l'angle et du côté d'en bas, formant, dans beaucoup de cas, par sa jonction avec la membrane qui borde le tout, l'aiguillon de l'appareil operculaire.

Cet os porte les épines propres à chaque espèce plus souvent que l'opercule.

En avant de lui est situé l'interopercule. (Voy. Opercule et osies.)

Fig. 985. — Tête de Truite.

SUCEURS. — 2e famille des Chondroptérygiens à branchies fixes. 2e Ordre des poissons cartilagineux.

Cette famille se divise en 2 genres : 1. *Lamproie*; 2. *Mixine*.

SUCK et **SUCK CAGNENCK.** — Nom donné au *Saurel* aux environs de Nice. (Voy. Saurel.)

SUIFFE. — Nom de la Vandoise à Marseille. (Voy. Vandoise.)

SUIFFAGE DES CHAUSSURES DE PÊCHE. — Prenez :

Suif	250 gram.
Graisse de porc ou saindoux	125 —
Cire jaune	65 —
Huile d'olive	65 —
Essence de térébenthine	65 —

faites incorporer soigneusement à un feu doux ; pour étendre, il faut faire tiédir sur les charbons et se servir d'une patte de lièvre dont on a coupé les ongles. Le cuir ainsi enduit est impénétrable à l'eau.

SURMULET ou **GRAND MULLE RAYÉ DE JAUNE** (Mullus surmuletus, Lin.). — Acanthoptérygiens, genre *Mullus*. Long. max. = 0m,25 à 0m,30.

Syn. : *Tria*, ital. — *The striped surmullet*, angl.

Plus grand que le Rouget (*Mullus barbatus*), à profil moins vertical, rayé en longueur de jaune ; plus commun dans l'Océan. Ce Mulet, avec sa robe rouge interrompue, habite aussi la Méditerranée. On en prend beaucoup dans la Manche en avril et mai : pouvant assurer qu'il reste sur les côtes de Dovinstrie ; à partir de cette mer, il devient plus rare en montant vers le nord.

C'est un poisson bossu près de la tête comme le Mulet véritable, la ligne du ventre est droite comme dans l'autre espèce. L'œil est grand, il tient le quart de la tête. La bouche est petite, située en avant et à lèvres peu mobiles; la mâchoire inférieure porte un filet de dents en velours qui en font le tour, la supérieure n'a rien, mais le palais est pavé de petites dents plates très-curieuses parce qu'elles sont enchâssées dans une plaque ovale cornée.

La fente des ouïes est verticale et revient au-dessous en face de l'œil. Deux barbillons, comme dans l'espèce type, se cachent entre les branches de la mâchoire inférieure, mais ils sont moins longs que chez le *Rouget*.

$$P = 4.\ D = 7 + 1 + 8.\ A = 2 + 6.\ C = 13.\ P = 17.\ V = 1 + 5.$$

Les côtés portent trois lignes dorées au milieu du beau vermillon des flancs, elles sont surtout marquées au temps du frai, en mai. Le dessous du poisson est blanc rosé. Les nageoires sont rouge variable, un peu jaunâtre, sur l'anale et les ventrales.

L'œil est or pâle portant quelques points rouges, prunelle grande et noire.

Les œufs sont excessivement petits et en nombre énorme. Point de vessie natatoire.

SURMULET. — Ce poisson se pêche en grande eau pendant tout le mois de juillet. Sa chair est très-bonne durant l'été, il s'approche alors de la surface de l'eau ; on en trouve sur la côte de Bretagne.

SURMULETUS (**Mullus**). — (Voy. SURMULET.)

SURPRISE (**Pêche à la**). — Cette pêche qui, dans les fleuves et les grandes rivières, rapporte beaucoup de poissons en *Dards*, *Chevesnes*, *Vandoises*, etc., donne des *Truites* dans les ruisseaux où il s'en trouve.

Voici comment on la pratique. On est armé d'une canne en sapin creusé et collé, terminée par un scion d'orme formant, en tout, une longueur de 7 à 8 mètres. On y adapte un tout petit moulinet, avec 15 mètres de soie pour les très-gros poissons. On monte une avancée de 1 à 2 mètres de florence, à laquelle on pend un hameçon n° 5 à 8 *Short Shank Roach* à palette. Aucun hameçon, — même les limericks à palette qui sont très-bons, — ne remplace tout à fait cette variété exceptionnelle. On esche au papillon blanc, à la sauterelle, ou mouche ou insecte ; puis, marchant *sans aucun bruit*, on avance le long des perrés et près des racines et des obstacles avançant dans le courant de l'eau. Si l'on voit un poisson de surface, on fait sautiller la mouche et on la laisse tomber adroitement à 3 centimètres *en arrière* de sa tête...., il se retourne aussitôt. Il faut être très-vif à ferrer, et enlever de suite le poisson afin de ne pas effrayer les autres.

Ne pas faire de bruit, ne pas piétiner. Se tenir hors de vue, caché par les arbres et les buissons. Si l'on ne voit pas de gros poissons à la surface, on fait danser la mouche, en évitant de la laisser manger aux *ablettes* et *petits dards* qui ne manquent pas d'arriver. Au bout d'un instant le bruit et le mouvement que les petits mènent sur l'eau attirent, réveillent les gros, et on fait leur capture.

Il faut avoir soin, 1° de remonter le courant, afin d'arriver toujours *derrière* le poisson ; 2° de choisir le vent de façon qu'il chasse la mouche en avant du pêcheur, et loin du bord ; 3° de pêcher depuis 11 heures du matin jusqu'à 3 ou 4 heures du soir, car, quand le soleil frappe la florence en face, le poisson la voit, se méfie et ne mord plus.

Il faut avoir soin encore que la monture entière de la ligne soit solide, afin de ne pas ménager un poisson, même s'il se rencontre un peu fort. Il est important de l'enlever brusquement et de suite afin d'éviter le plus petit bruit. Le moulinet ne sert que pour les grosses pièces que l'on est forcé de noyer.

On pourrait remplacer avec avantage une partie de la florence par du crin en 6, 8 et 12 brins en haut, pour éviter le luisant.

Nous ne pouvons nous empêcher de déclarer que, pour nous, cette pêche est la reine de toutes les autres. Elle tient de la chasse par la marche continuelle qu'elle exige et les ruses sans nombre qu'elle force à employer. Il faut savoir à propos user des arbres, — ces ennemis du pêcheur à la ligne, — et en tirer tout le profit qu'ils donnent à qui sait les utiliser. Combien de fois, passant ma canne entre leurs bran-

ches, avec mille précautions et des soins infinis, n'ayant plus que 0m,50 d'avancée, n'ai-je pas capturé, sous les racines, d'énormes truites qui ne pouvaient supposer qu'un être humain eût la diabolique pensée de venir les narguer dans leur fort!

Il fallait voir les bonds désordonnés de ces captives, mes efforts pour mitiger leurs écarts, au milieu des branches feuillues qui ne demandaient pas mieux que de saisir ma ligne pour ne plus me la rendre! Mais aussi quel plaisir quand la belle sauvage aux mouchetures sanglantes entrait, la tête la première, dans l'épuisette secourable que me tendait mon compagnon!.....

Car, j'allais oublier de vous le dire, cette pêche n'est guère possible seul, il faut un compagnon : double plaisir s'il est bon, inconvénient s'il est peu sociable. Quelle médaille, en ce bas monde, n'a pas de revers?

— Pourquoi un compagnon?

— Parce que le pêcheur, muni d'une canne de la longueur indiquée, ne peut, seul, en faire le service.

L'armement strictement nécessaire se compose, pour le pêcheur en action, de la canne gigantesque (7 mètres), et il en a assez. Son compagnon, lui, porte le *carnier* ou le *panier de pêche*, un *filet à papillons* et une *boîte à mouches*. (Voy. ces mots.) Il va sans dire que l'on peut, dans le courant de la pêche, intervertir les rôles autant de fois qu'on le veut, et le porteur de la canne ne demande pas mieux, au bout d'une heure d'exercice, que de se reposer un peu, d'autant plus que, pour bien réussir, cette pêche doit être faite en juillet et août, au moment du *grand soleil* le plus chaud de la journée, de midi à 2 heures.

Le pêcheur marche donc devant, à une trentaine de pas : à chaque minute sa canne décrit une immense circonférence, un poisson saute en l'air et vient tomber aux pieds du compagnon, lequel, sans mot dire, le décroche, le met dans son sac, retient l'hameçon entre deux doigts et y enfile une mouche *quelconque*, un *insecte* qu'il vient de prendre avec son filet sur les herbes et les feuilles d'alentour..... Le pêcheur relève sa canne, la mouche se promène sur l'eau..... Paff!.... le même manége recommence, et souvent il arrive — que malgré l'abondance des insectes qui bruissent et bourdonnent de toutes parts, — le malheureux acolyte est gourmandé parce qu'il n'a pas le temps de se mettre en règle et de prendre les insectes nécessaires!.... Halte! alors..... Le pêcheur demeure en place, les pieds rivés au sol. Son compagnon rétrograde de quelque cinquante pas et chasse en reculant, jusqu'à ce que la boîte à mouches soit de nouveau approvisionnée. Il revient vers son chef de file, et n'en approche jamais.... qu'à longueur de canne!.... Si, cependant, à longueur d'épuisette, quand la chose devient indispensable. L'épuisette est souvent portée par le pêcheur. Elle est d'ailleurs indivise entre les deux, et les incommode autant l'un que l'autre, mais elle est indispensable et par conséquent inévitable.....

On se résigne, en la voyant à l'œuvre.

L'acolyte fera bien de se munir de gants de peau, parce que les atteintes des insectes ne sont pas toujours agréables, surtout quand il s'agit de guêpes, d'abeilles et autres, domestiques ou sauvages. Il y en a beaucoup et de beaucoup d'espèces; qu'on ne l'oublie pas, parce que les malignes bêtes vous en font parfaitement souvenir!....

Cette pêche est extrêmement fructueuse : nous avons pris souvent 25 à 30 livres de poissons dans une après-midi, et dans un ruisseau de 2 mètres de large, coulant au milieu des prairies sous les peupliers.

SUVEREOU. — Nom marseillais du *Saurel*. (Voy. ce mot.)

SYLLIS TACHETÉE. — (Voy. Dorsibranches, Néréides, Gravette, Pelouse.)

SYLVIATICUS (Salme). — (Voy. Truite commune.)

SYMPHYSE. — Ce mot, formé du grec, veut dire, *naître, croître ensemble;* on l'applique, en anatomie, à tout ensemble des moyens naturels qui retiennent en rapport les os des articulations.

SYNGNATHES (Syngnathi, Lin.). — Lophobranches, syngnathid. Long. max. = 0m,50.

En raison du peu d'importance de ces curieux poissons au point de vue de la Pêche, nous passerons rapidement sur leur histoire. Ils ne présentent, en effet, aucune utilité, pas même celle d'Esche, que leur dimension presque toujours exiguë et leur figure anguilliforme rendraient extrêmement commode. Il est probable que ces poissons possèdent une odeur ou une saveur particulière, inappréciable d'ailleurs à nos organes, car, donnés à des poissons en même temps que d'autres espèces, avant ou après elles, ils ont constamment été rebutés.

Les Turbots, la Vive, les Vieilles, les Trigles ont toujours refusé de manger les fragments de Syngnathes qui leur étaient jetés par nous. Ils se précipitaient instinctivement sur le morceau qui descendait dans l'eau, mais arrivés après, ils se détournaient prestement, ou bien, si dans leur précipitation, ils l'avaient avalé, ils le rejetaient avec dégoût.

Nos côtes renferment un assez grand nombre de Syngnathes d'espèces différentes, et, en Bretagne surtout, le nombre des individus est innombrable; lors du frai, les jeunes, ramassés sur la plage au moyen de paniers ou de filets en toile d'emballage servent à faire du *gueldre* qui serait un bienfait de toutes manières, si les pêcheurs n'y mêlaient le frai d'excellentes espèces littorales et surtout les jeunes des deux espèces de Crevettes comestibles. (Voy. Gueldre.)

Les caractères génériques de Syngnathes sont d'avoir le corps allongé, mince, couvert de séries de plaques dures arrangées en lignes parallèles qui donnent au corps une forme polyédrique. La tête est très-longue, le bec s'ouvre au bout, et en dessus, formant tube. Les yeux sont saillants. Ces poissons manquent de nageoires ventrales. Leurs plus curieux appendices sont ceux qui servent à la reproduction et à la respiration.

I. — **Syngnathus acus**, Lin. — Long. max. = 0m,45.

Syn. : *Great pipe-fish*, angl.

Ce Syngnathe est un des plus communs. Chez lui, le mâle porte une poche au ventre dans laquelle la femelle vient déposer ses œufs, lors du frai qui a lieu en été. Cette poche est fermée par deux lèvres oblongues : c'est là que se fait l'incubation des petits qui y demeurent jusqu'à ce qu'ils aient 0m,02 à 0m,03 de long. Le mâle a pour eux le plus grand attachement, il les fait sortir de sa poche où ils rentrent au moindre danger.

L'opercule est couvert de rayons divergents : tête plate entre les yeux ; corps heptangulaire jusqu'à l'anus, avec trois côtes de chaque côté, hexangulaire au delà, le pli du ventre étant disparu, et enfin quadrangulaire à la queue. Caudale en éventail.

D = 40. P = 12. A = 4. C = 10.

Couleur brun-pâle, barrée transversalement de brun foncé.

II. — **Syngnathus Typhle**, Lin. — Long. max. = 0m,35.

Syn : *Deep-nosed pipe-fish*, angl.

On le distingue de suite par son tube buccal beaucoup plus épais. Il pourrait bien n'être qu'un jeune de l'*acus*. La queue est plus pointue, l'anale petite.

D = 39. P = 15. A = 3. C. = 10.

III. — **Syngnathus æquoreus**, Lin. — Long. max. = 0m,40.

Syn. : *Æquoreal pipe-fish*, angl.

Ce Syngnathe n'a ni pectorale, ni ventrale, ni anale, ni caudale, ni poche ventrale : il n'a qu'une dorsale pour toute nageoire. Ressemble beaucoup, du reste, à l'*acus* dont on aurait coupé vif la queue avant la caudale.

D = 40. Couleur jaunâtre avec une ligne pâle sur chaque joint des plaques.

IV. — **Syngnathus ophidion**, Bloch. — Serpent de mer. — Long. max. = 0m,35.

Syn. : *Snake pipe-fish*, angl.

Très-facile à distinguer à sa forme beaucoup plus ronde et plus grêle ; queue se terminant en pointe fine, un peu aplatie à l'extrémité. D = 38. Tête à tube moyen. Les mâles n'ont pas de poche anale ni les femelles non plus, mais les premiers possèdent des espèces de coupes creusées sur les côtes de l'abdomen, semblables à la poche de l'*acus* dont on aurait enlevé les membranes fermantes. C'est là que la femelle dépose ses œufs, au mois d'août, un dans chaque cellule.

V. — **Syngnathus lumbriciformis**, Jenyns. — Long. max. = 0m,15.

Syn. : *The Worm pipe-fish*, angl.

Le plus petit de nos Syngnathes ; porte ses œufs comme le précédent, attachés sous son abdomen. Le museau est beaucoup plus court que chez les précédents, relevé ; n'a qu'une dorsale = 30. Corps terminé en pointe comme l'*ophidion*. Marqué de raies annulaires fines et brunes : couleur olivâtre, côtes moins marquées.

SYSTÈME NERVEUX. — L'instinct des poissons paraît être moins développé que celui des autres vertébrés : la cavité du crâne est petite relativement au volume du corps, et encore n'est-elle pas remplie complétement par l'encéphale (*fig.* 986). Le cerveau, dans cette classe d'êtres, est réduit à une grande simplicité : pas de replis, pas de circonvolutions, un nombre simple de masses cérébrales lisses correspondant aux sens strictement nécessaires, tel est leur appareil automoteur. Il faut cependant remarquer que, d'autre part, la moelle épinière est très-forte, et que cette disposition explique la grande vitalité de certains de ces animaux dont, par la prédominance du système ganglionnaire, on peut dire que le cerveau est réparti tout le long du corps. Aussi la destruction du cerveau, chez certains poissons, ne termine-t-elle pas la vie immédiatement, tant s'en faut. Chez un grand nombre d'entre eux, un éréthisme particulier persiste fort longtemps et leur corps est découpé en morceaux nombreux que ceux-ci palpitent encore.

Fig. 986. Encéphale d'un Cyprin.

Nous avons représenté ici (*fig.* 986) le cerveau d'un Cyprin ; cet organe est vu en dessus et de grandeur naturelle : *a*, sont des rudiments d'hémisphères cérébraux ou de ganglions olfactifs ; — *b*, sont les masses optiques ; — *c*, masse impaire, représente le cervelet ; — *d*, moelle épinière dont la grosseur est remarquable.

La figure 987 représente le cerveau d'un Trigle en Grendin, de la famille des Acantheptérygiens. La même simplicité s'y remarque : seulement les ganglions de la moelle épinière sont plus marqués encore ; — *a*, masse ganglionnaire olfactive formant rudiment d'hémisphères cérébraux ; — *p*, nerfs olfactifs ; — *b*, masses optiques. La droite, qui est ouverte, laisse apercevoir les ganglions intérieurs ; — *c*, masse impaire, représentant le cervelet ; — *d*, paire de ganglions de la moelle allongée ; — *n*, moelle épinière.

La sensation tactile, à peu près nulle sur le corps, sauf sous l'abdomen, réside essentiellement dans les lèvres qui sont charnues et souvent munies d'appendices appelés *barbillons* dont le nombre est variable de 2 à 6.

Fig. 987. Encéphale d'un Trigle.

Le goût est très-imparfait, la langue est souvent osseuse et immobile et les dents ne servent pas à la mastication, mais seulement à retenir la proie, dans le choix de laquelle le poisson n'a d'autre considération que la grosseur. L'appareil de l'olfaction réside dans les deux cavités creusées à la partie antérieure de la tête et tapissées d'une membrane pituitaire très-plissée ; il diffère surtout de l'organe analogue des animaux terrestres en ce qu'il ne communique pas avec l'arrière-bouche, et n'est pas traversé par le fluide dissolvant des particules odorantes. Quoi qu'il en soit, les poissons perçoivent les odeurs de très-loin, et comme elles ne peuvent leur parvenir qu'en dissolution dans l'eau, on est plutôt en droit de les appeler *saveurs* et de considérer le sens qui nous occupe comme un appareil de *dégustation*.

T

TABLEAU DE L'EMPLOI DES ESCHES par espèces et par saisons.— (Voy. EMPLOI DES ESCHES PAR ESPÈCES ET PAR SAISONS.)

TABLEAU DES ESCHES OU APPATS, POUR L'EAU DOUCE. (V. PATES.)

NOMS DES ESCHES OU APPATS.	POISSONS QUI Y MORDENT.	NUMÉROS DES HAMEÇONS.
Asticot...................	La plus grande partie des poissons, en été, dans les pelotes..............................	10-14
Blé cuit..........................	Gardon, Carpe, Brême, Tanche, Barbillon.	14-20
Boulette en pâte..............	Tous les poissons de fond..................	7-10
Cerise...........................	Chevesne et Dard..............................	00-2
Cervelle de veau crue.........	Chevesne et Dard..............................	1
Chabot...........................	Truite, Perche, Brochet......................	bricole 5
Chênevis cuit..................	Carpe, Gardon, Brême et Tanche...........	10-16
Chenilles sans poils...........	Chevesne, Dard, Truite.......................	7
Cherfaix.........................	Tous les poissons moyens....................	10
Chevesnes très-petits..........	Chevesne, Barbillon, Truite..................	bricole 7
Cocons de vers à soie..........	Chevesne, Dard, Truite........................	00-2
Concombre......................	Chevesne, Dard..................................	2
Corps de papillons.............	Chevesne..	4
Demoiselles libellules..........	Chevesne, Dard, Gardon, petits Barbillons	5
Épine-vinetie (asticot en nymphe)	Gardon..	12
Fèves cuites....................	Carpe, Brême, Tanche grosse...............	2-4
Fourmis..........................	Dard...	16
Fromage de Gruyère...........	Barbillon, Chevesne, Gardon et gros Gardon blanc de fond..............................	2-8
Goujon...........................	Brochet, Perche, Truite, Saumon...........	bricole 5
Grenouille petite..............	Perche, Brochet.................................	bricole 5
Groseille à maquereau.........	Chevesne...	2
Grillon...........................	Chevesne, Dard, Truite........................	bricole 4
Hanneton........................	Chevesne, Truite................................	1
Jaunes d'œufs durs............	Barbillons...	9
Lamprillon......................	Anguille de nuit.................................	2
Limace...........................	Anguille, gros Barbillon.......................	2-1
Limaçon d'eau (sans coquille)...	Brême, Carpe, Dard, poissons de fond	14
Morue dessalée.................	Gros Barbillon, Chevesne, Dard de fond...	4
Mouche commune de viande....	Chevesne, Dard, Truite, Gardon, Ablette, rarement Carpe et Perche.................	10
Mouches artificielles...........	Ablette, Chevesne, Dard......................	10-20
	Truite, Saumon, Ombre Chevalier........	3-9
Mouches grosses, abeilles.......	Chevesne, Truite, Saumon..................	8
Pain de creton..................	Chevesne et Barbillons........................	4
Papillon de nuit.................	Chevesne, Truite, Saumon..................	3
Pâtes.............................	Tous les poissons de fond....................	2-8
Pétense ou Bouvière...........	Chevesne, Barbillon, Truite, Perche, Brochet..	bricole 10
Portefaix........................	Voy. Cherfaix....................................	10
Queue d'écrevisse et pattes crues ou conservées dans du sel...	Tous les poissons..............................	6
Raisin............................	Chevesne..	1
Rate crue ou moitié cuite......	Barbillon, Perche, Brochet..................	0
Sang caillé......................	Chevesne, Dard..................................	00
Sangsues.........................	Anguilles, Barbillons.........................	2
Sauterelle........................	Chevesne, Dard, Truite.......................	1
Taon de couches................	Anguille, gros Barbillon......................	1

NOMS DES ESCHES OU APPATS.	POISSONS QUI Y MORDENT.	NUMÉROS DES HAMEÇONS.
Tripes de poulet..............	Chevesnes........................	000
Véron....................	Perche, Brochet, Truite, Chevesne........	8
Viande de bœuf, dite flanchet...	Barbillon, Perche, Brochet................	8
Viande de poisson sur les côtes.	Barbillon, Truite, Perche, Brochet........	4-8
Viande de veau...............	Barbillon, Perche, Brochet................	4-8
Vers blancs à queue, d'urine de vache....................	Tous les poissons......................	8
Vers rouges à tête noire.........	Tous les poissons printemps et automne; très-vif pour la Perche, bien vif pour la Carpe de fond, le Gardon, le Barbillon, la Lotte, le Goujon, etc................	5-20
Vers rouges cannelés de fumier.	Dard, Gardon, Chevesne, Barbillon, petit...	10-20
Ver de farine...	Dard, Gardon, Chevesne, Barbillon........	12
Ver de jonc..................	Tanche, Brême, Carpe, Dard, Truite.... ...	11
Ver de vase...............	Tous les poissons en été..........	12-16
Ver blanc et jaune d'iris...	Tanche, Brême, Carpe, Truite............	16

TABLEAU DU TEMPS DE FRAI. — (Voy. Temps de frai.)

TABLEAU SIGNALÉTIQUE DES CYPRINS. — (Voy. p. 758 et 759.)

TACARD et **TACART.** — Nom du *Tacaud* (voy. ce mot), à la Teste de Buch et à l'île Tudy.

TACAUD, TACAUT et **TACOT.** — En Basse-Bretagne, Douarnenez, etc., on donne ce nom au *Capelan*, et en général aux différentes espèces de petites Morues, Officiers, etc. (Voy. ces mots.)

TACO. — Nom du *Tacaut* (voy. ce mot), à l'île de Ré.

TACON. — On donne le nom de *Tacon*, dans la Dordogne et la Corrèze, aux jeunes Saumons qui descendent vers la mer, réunis par bandes de plusieurs milliers, en mars ou avril, et quelquefois en mai seulement, quand les eaux sont trop froides. Les Tacons pèsent alors 80 gr. environ et descendent dans la Dordogne avec une vitesse extrême. Ce sont des *Grilses*. (Voy. ce mot.)

Les vieux Saumons remontent, au printemps, cette rivière jusqu'à sa source, vers le pied du Mont-Dor, s'ils peuvent surmonter les barrages : ils frayent aux premières gelées, de novembre à décembre, et le produit du frai demeure près de quinze mois sur les lieux à l'état de *Tacon*. Descendu à la mer, il y reste environ quatre mois, et reviendra en juillet ou août pour remonter la rivière et frayer à son tour. A ce moment il s'appelle, dans le pays, *Martineau* et pèse 2 à 3 kilog. En quatre mois il a donc acquis un poids 20 à 30 fois plus considérable que celui qu'il avait en descendant à l'eau salée. Quelle quantité de nourriture il a dû absorber !

Cette remonte du *jeune* saumon est postérieure à celle des vieux qui entrent en rivière les premiers et pèsent de 6 à 10 kilog. Cela fait donc deux passages par an. Après le frai, les Saumons redescendent maigres et porteurs d'une chair pitoyable : on les nomme dans le pays, *Redouleurs*.

En Dordogne, la Truite et le Saumon frayent ensemble et aux mêmes lieux, mais la différence de robe fait facilement distinguer leurs produits.

TAGE. — Synonyme de *Casier*. (Voy. ce mot).

TAILLE DES POISSONS. — (Voy. Poissons.)

TAIRE et **TEIRE** ou **TERE.** — Nom populaire de la *Raie-coucou*, à Pouillac et à Belle-île. (Voy. Raies-Is, § 7).

TALON. — (Voy. Navette.)

TAMBOUR. — Nom du Verveux à deux ouvertures. (Voy. Verveux, *Louve*.)

TAMBOUR A ÉCREVISSES. — Quelle que soit l'amorce que l'on offre aux Écrevisses, il faut bien se persuader que ces animaux voraces ne viennent point sur les balances pour se promener, mais bien pour manger. Elles y vont, comme

NAGEOIRES									
NOMBRE DES RAYONS					COULEUR DES				
DORSALE.	PECTORALE.	VENTRALE.	ANALE.	CAUDALE.	DORSALE.	PECTORALE.	VENTRALE.	ANALE.	CAUDALE.
									2e ET 3e RAYONS DE
21-24	16	9	8-9	19	Brun foncé	Brun foncé	Violacée	Rouge brun	Violacée
20-21	18	9	7-8	25	Brun violet	Brun violet	Brun violet	Brun violet	Brun violet
19-21	13	9	9-10	21	Brun foncé	Brun foncé	Brun foncé	Brun foncé	Brun foncé
21-22	»	»	9	»	Blanc jaune	Blanc jaune	Blanc jaune	Blanc jaune	Grise
19	15	9	8	20	Verdâtre et rouge	Rouge orangé	Rouge orangé	Rouge orangé	Verdâtre et rouge
10-11	7	7	11	11	Verdâtre	Rougeâtre	Rougeâtre	Rougeâtre	Verdâtre
29	19	9	9	27	Rouge, jaune ou incolore	Rouges	Rouge, jaune ou incolore	Rouges	Le plus souvent incolore
									DORSALE
10-12	17	9	8	19	Brune teintée de rouge	Rougeâtre	Rougeâtre	Rougeâtre	Brune, teintée de rouge
									PAS DE RAYONS
9	16	9	10-11	18	Brun pâle taché de brun foncé	Blanc teinté de brun	Blanc teinté de brun	Blanc teinté de brun	Brun pâle, tachetée de brun foncé
11-12	18	9	11	18	Violette	Violette	Violette	Violette	Violette
11-12	17	9	27-29	19	Blanc teinté de brun	Blanc teinté de rouge	Blanc teinté de rouge	Blanche bordée de brun.	Blanche bordée de brun
10-12	15	10	22-25	22	Noirâtre, bordée d'azur	Jaune d'ocre.	Jaune d'ocre.	Rougeâtre	Noir, brun, avec un peu de rouge ou de bleu
11	18	9	11	18	Grisâtre	Jaunâtre	Rouge	Rouge	Grisâtre
10	15	9	10-11	19	Grisâtre	Blanchâtre	Blanchâtre	Blanchâtre	Grisâtre
10	17	11	18	19	Grise	Jaunâtre	Rayée rouge et blanc	Rayée rouge et blanc	Grise
12	16	9	14	20	Claire verdâtre lavée de rougeâtre.	Brun rouge	Jaune orangé.	Jaune orangé.	Verdâtre clair bordée de noir
11	20	8	18	20	Grise et bleue plus tard	Jaunâtre, puis bleuâtre	Jaunâtre, puis bleuâtre	Jaunâtre, puis bleuâtre	Grise, puis bleue
11-12	19	13	12-18	22	Blanc jaune, quelquefois noirâtre.	Tachée rouge.	1 tache rouge.	1 tache rouge.	Lobe supérieur noirâtre, lobe inférieur rougeâtre.
10-12	19	10	12-14	20	Brun pâle taché de rouge	Jaunâtre	Rouge	Rouge	Rouge brun
11-12	19	10	18-14	20	Verdâtre rouge et brun	Rouge vif	Rouge vif	Rouge vif.	Vert et rouge
10	14	8	20-21	19	Pâles	Pâles	Pâles	Pâles.	Pâles
10	13	8	19	20	Très-rouge à la base	Rouge à la base	Rouge à la base	Incolore	Incolore
12	17	11	28	20	Verdâtre	Légèrt jaune.	Blanche	Blanche	Verdâtre
10	17	10	10	20	Tachée rouge	Tachée rouge	Tachée rouge.	Tachée rouge.	Tachée rouge

FORME DE LA CAUDALE	LIGNE LATÉRALE. FORME.	NOMBRE DES PORES.	COULEUR.	BARBILLONS	ÉCAILLES.	SOUS-OPERCULE	LONGUEUR MAXIMA.	NOMS DES CYPRINS.
LA DORSALE ÉPINEUX.								
Fourchue....	Droite, interrompue....	49	Noires......	4	Grandes..	Lisses...	1m,00	Carpe vulgaire (*Cyprinus Carpio*).
Fourchue....	Droite, élevée.	48	Noirs........	4	Très-fines..	••	0m,50	Carpe Tanche ou C. à miroir (*C. coriaceus*, ou *C. specularis*).
Presque carree......	Droite.......	33-34	••	•	Grandes..	Rugueux	0m,28	Carpe Carrassin (*C. Carrassius*).
Échancrée...	Légert courbe.	38	Jaunâtre.....	•	Grandes..	Strié....	0m,35	Cyprin strié (*C. striatus*).
Échancrée ...	Se perd dans la queue .	•	Points bruns..	•	Arrondies et grandes.	••	0m,25	Gyprin Gibèle (*C. Gibelio*).
Fourchue. ..	Presque droite	•	Noire ou bleu d'acier.....	•	Finement ponctuées de noir.	••	0m,06	Cyprin Bouvière (*C. amarus*).
Échancrée. ..	Droite........	•	••	•	Grandes...	••	0m,3	Cyprin doré (*C. auratus*).
COURTE.								
Fourchue....	Droite.... ...	•	••	4	Petites....	••	0m,50	Barbeau commun (*C. Barbus*).
ÉPINEUX A LA DORSALE.								
Un peu échancrée	Droite, un peu inclinée....	•	Bleue........	2	Grandes. .	••	0m,23	Goujon commun (*C. Gobio*).
Légerement chancrée....	Courbée vers le bas.........	•	••	2	Très-petite.	••	0m,30	Tanche vulgaire (*C. Tinca*).
Échancrée à lobes pointus.	Id.	•	••	•	Grandes...	••	0m,40	Brême commune (*C. abrama*).
Fourchue....	Courbe, un peu droite......	45-50	Jaune........	•	Grandes bordées de noir.	••	0m,20	Brême bordeliere (*C. blicca*.
Peu fourchue.	Presque droite, courbée vers le bas.	46	Jaunâtre	•	Grandes, bord supérieur noir.	••	0m,60	Dobule (*C. Dobula*).
Tres-échancrée.....	Droite	50-52	Jaunâtre.. ..	•	Asses grandes.....	••	0m,15-0m,30	Vandoise (*C. leuciscus*).
Tres-peu fourchue....	Un peu courbée vers le bas	•	••	•	Fort grandes.....	••	0m,40	Ide (*C. Idus*). Meunier Ide.
Tres-peu échancrée....	Presque droite	46 56	Petits points jaunâtres...	•	Grandes...	••	0m,40	Jesse (*C. Jeses*), Chevesne.
Échancrée...	Courbée vers le ventre...	•	••		Moyennes..	••	0m,50	Aspe (*C. Aspius*).
Échancrée ..	Courbée vers le bas........	•	Jaune........	•	Grandes...	••	0m,26-0m,40	Nase (*C. Nasus*).
Échancrée...	Presque droite	43	••	•	Grandes et marquées de lignes concentriques et rayonnantes.	••	0m,23	Rosse (*C. rutilus*), Gardon.
Grande et échancrée. .	Courbée vers le bas......	40	••	•	Grandes...	••	0m,30	Rotengle (*C. erythrophthalmus*).
Tres-fourchue..... ...	Courbée vers le bas......	•	••	•	Petites.....	••	0m,15	Ablette (*C. alburnus*).
Peu fourchue	Courbée vers le bas......	50	Jaunes avec 2 rangs de points noirs.	•	Petites....	••	0m,12	Spirlin (*C. bipunctatus*).
Échancrée...	Courbée vers le ventre ..	48	Blanc-jaune...	•	Grandes..	••	0m,18	Alburnoide (*C. alburnoides*).
Ft échcrée, lobes pointus	Droite........	•	••	•	Petites....	••	0m,09	Véron (*C. Phoxinus*).

on dit, *bon jeu bon argent*. Aussi quand l'amorce leur plaît, elle disparaît comme neige au soleil.

L'amorce enlevée, personne n'est plus attiré ; les repus quittent la table, et chacun rentre chez soi !.... Voilà pourquoi la pêche aux balances demande une surveillance continuelle et un incessant remplacement de l'appât. Pour les personnes qui veulent prendre des Écrevisses sans se donner de peine, il faut recourir à l'emploi des nasses ou des verveux en tambour. Mais voici ce qui se passe : les premières venues dans le piége déchirent l'appât à belles dents, s'en gorgent le plus vite possible..... L'appât disparu, son odeur est partie, personne ne vient plus. Par conséquent le nombre des Écrevisses à prendre diminue avec le temps que peuvent mettre les premières à tout dévorer.

Frappé de cet inconvénient, j'ai cherché à soustraire l'appât à l'attaque des terribles pinces et des mandibules, et à le laisser produire son effet attractif sur toute la population environnante. Voici le moyen qu'il faut employer. On fait confectionner une douzaine de petits tambours (verveux) en filet, de $0^m,35$ de diamètre sur $0^m,50$ de long : on les soutient sur trois petits cercles de fer, un à chaque bout, un au milieu. Celui de l'extrémité sert à monter les goulets qui rentrent à l'intérieur. Celui du milieu est tendu de deux ficelles en croix, au centre desquelles on attache l'amorce.

Chaque goulet a ses mailles intérieures réunies à quatre ficelles que l'on va attacher au milieu de celles en croix du cercle du centre. De cette manière l'ouverture des goulets est grande et bien dégagée : ce qui n'offre aucun inconvénient, parce que les Écrevisses, une fois tombées dans le tambour, ne peuvent en sortir, et vont toujours s'entasser dans les bouts, entre le filet extérieur et le goulet.

Ces petits tambours s'emportent très-aisément parce que les cercles se plient l'un contre l'autre : au moment de mettre le tout à l'eau, il suffit de les tenir écartés chacun par trois petits bâtonnets encochés, qui forment un paquet supplémentaire. Les tambours une fois à l'eau, l'amorce fait son effet, les Écrevisses arrivent en foule, entrent une à une, mais, les *raisins sont trop verts !....* pas une n'y peut atteindre, et la population du tambour va s'augmentant d'heure en heure pendant toute la durée de la nuit. Au matin on vient relever les engins et verser les captifs dans un sac.

Pour les faire sortir, rien n'est plus facile : on détache, de la croix centrale, les quatre ficelles de l'un des goulets, celui-ci se retourne en dehors du tambour et forme une espèce d'entonnoir par lequel on verse les Écrevisses. Il ne reste plus qu'à faire un paquet des bâtonnets, ployer les tambours, enlever les amorces de Hareng salé — dont les débris resservent jusqu'au dernier — et rentrer au logis pour procéder à la cuisson de sa capture.

TANCHE [*Genre*], (**Tinca, Cuv.**). — **Malacopt. abd. Cyprin.**

L'un des plus faciles à distinguer de toute la famille. Corps large, trapu, nageoires grasses, brunes ; bouche petite, un petit barbillon à la commissure des lèvres. Peau épaisse, visqueuse, bronzée.

Une seule espèce en France.

TANCHE (**Cyprinus tinca, Lin.**).— Malacopt. cyprinoid. Long. max. = $0^m,35$; haut. = $0^m,09$.

Syn. : *Tench*, angl. — *Schlei*, allem. — *Zeelt*, holl. — *Tenca*, ital. — *Schumacher*, liv. — *Kuppesch*, *lichnis*, *luie*, Esthonie. — *Schomackore*, *sutore*, suéd. — *Suder*, dan. — *Muytonden*, Frise.

Ce poisson joint aux caractères généraux des Cyprins, celui de n'avoir que de très-petites écailles et des barbillons très-petits.

Dorsale de 11-12 rayons, anale de 11, ventrale de 8, pectorales de 18, caudale légèrement échancrée de 19. La Tanche se reconnaît de suite à la grande épaisseur de la partie du corps qui seu-

tiout la caudale, ce qui donne au poisson un aspect lourd et courtaud. L'œil paraît petit pour l'animal, il est rouge carmin ; la tête est un peu en groin, les lèvres épaisses, le front large.

La couleur du poisson varie d'un brun jaunâtre à un beau ton vert bronzé, suivant les eaux, l'âge et peut-être le sexe. Les nageoires varient également. La gorge est généralement blanchâtre ainsi que le ventre, les nageoires sont violettes. La Tanche est couverte d'une abondante mucosité qui, à l'air, masque les écailles, mais dans l'eau les laisse voir parfaitement. Ces écailles, sont, dit-on, plus grandes chez la femelle que chez le mâle et on a fait le calcul que leur nombre n'était pas moindre de *trente mille.*

Ce poisson fraye à la fin du printemps ou au commencement de l'été, vers le milieu de juin (voy. *Temps de frai*) ; il forme son nid parmi les racines ou les tiges des plantes aquatiques. Les



Fig. 988. — Tanche (*Cyprinus tinca*, Lin.).

œufs éclosent vite, et le jeune fretin croît et se disperse rapidement. La Tanche femelle, quand elle est prête à pondre, est ordinairement accompagnée de deux mâles qui la suivent au milieu des buissons d'une plante qu'elle affectionne beaucoup, le *Potamogeton natans*, végétal que, dans quelques pays, on nomme spécialement *herbe à Tanche* ; c'est là-dessus que les œufs sont déposés et, en ce moment, les pauvres animaux sont si bien occupés de leur affaire que bien souvent je les ai pris tous trois en plongeant une épuisette sous eux et la relevant vivement. Les œufs sont nombreux, Bloch en a compté trois mille chez une Tanche de 2 kilog. C'est peu ; nous pensons qu'elle en porte davantage : c'est au mois de septembre que la Tanche est dans le meilleur moment pour être consommée.

La résistance de la Tanche, comme vitalité, est incroyable. L'eau de rivière contient ordinairement $\frac{1}{100}$ d'oxygène, mais ce poisson peut vivre dans de l'eau où la quantité d'oxygène est réduite à $\frac{1}{1000}$ (Dr Roget) ; ce qui explique la présence d'un animal vivant au milieu des vases méphitiques dont nous parlerons plus loin. Dans l'aquarium, la Tanche se promène gravement comme chez elle ; malheureusement elle n'y vit pas très-longtemps ; son corps, surtout s'il a été un peu froissé par le transport, se couvre d'un mucus très-abondant qui se décompose, devient blanchâtre, est envahi par un byssus et bientôt fait périr le poisson. C'est dommage, car la couleur bronze doré de l'animal, ses écailles petites et ses nageoires grasses et opaques contrastent bien avec les poissons blancs et les Carpes qui l'accompagnent.

Nous extrayons du *Daniel's rural Sport*, un fait qui confirme notre manière de voir : « Une pièce d'eau devait être vidée et nettoyée, et dans cette pièce tombaient depuis des années du bois et des ordures. On mit donc des paysans à l'œuvre, et bientôt en fut si bien envahi par les herbes et la boue, tant il restait peu d'eau, que personne ne pensait y rencontrer le moindre poisson, excepté quelques Anguilles, quand on y trouva deux cents paniers de Tanches de toute grandeur et presque autant de *Perches*. Après que l'étang fut presque tout vidé, on vit, sous quelques racines, se mouvoir un animal que l'on crut être une loutre. On entoura l'endroit et, en agrandissant l'entrée sous les racines, on trouva une Tanche, mais de la figure la plus singulière et qui avait en quelque

sorte pris la forme du trou dans lequel elle vivait depuis longues années. Sa longueur, de l'œil à la queue, était de $0^{m},82$, sa circonférence de $0^{m},67$, son poids de $5^{kil},280$. Sa couleur était également remarquable, car son ventre était vermillonné comme celui de l'Ombre-chevalier. On conserva ce curieux poisson dans un étang, et plus d'un an après il se portait encore très-bien. »

TANCHE. — La Tanche fréquente les mêmes lieux que la Carpe et préfère les étangs aux rivières. Elle aime toutes les pâtes où l'on a mêlé du goudron.

Le meilleur temps pour la pêcher est pendant les mois d'avril et de mai. Cette pêche se fait près de terre et demande que l'on jette de temps en temps de petites boulettes d'amorces, car ce poisson est capricieux et paresseux à mordre. Quelquefois, en été, la Tanche s'élancera tout à coup hors de l'eau pour happer les insectes au vol, ou faire tomber une mouche.

Quand le temps est couvert, et qu'il tombe une petite pluie douce, c'est le moment où dans les étangs la Tanche se promène au fond de l'eau et mord bien. Hors cela, elle est peu gloutonne, et, dans certaines eaux, ne mord pas du tout.

La Tanche s'engourdit à demi dans la vase des eaux tranquilles qu'elle fréquente de préférence ; elle se nourrit comme les Carpes et habite volontiers avec elles ; mais, plus heureuse que ses voisines, elle est à l'abri des attaques des poissons de proie, mais hâtons-nous d'ajouter pas à l'abri de celles des oiseaux de proie.

Quoi qu'il en soit, des observations récentes sont venues confirmer ce fait, avancé depuis l'antiquité, que le Brochet, l'Anguille, la Perche ne mordent pas sur la Tanche. Jamais on ne prend une seule Tanche, grosse ou petite, dont le corps ou les nageoires portent les atteintes du glouton, tandis qu'à chaque instant, tous les poissons de l'étang se montrent amputés ou estropiés de quelque partie de leur corps. A quoi tient cette curieuse immunité ? Certains auteurs l'attribuent à la viscosité abondante qui suinte du corps entier de la Tanche et qui, sans doute, présente une odeur et une saveur particulières. Que ce soit là le motif de la répulsion du Brochet, j'en doute presque, car, sous l'élan subit et irrésistible de l'ogre des eaux douces, la Tanche serait atteinte et blessée quoique recrachée, si son odeur est, pour le Brochet, insupportable, mais au moins elle en porterait les marques et ce phénomène devrait se reproduire. Or, il n'en est rien.

Quant à moi, j'attribue l'immunité de la Tanche vis-à-vis du Brochet à ce fait bien simple que l'un et l'autre habitent, dans la même eau, des endroits tout à fait différents et comme séparés par une barrière infranchissable. La Tanche ne quitte pas les fonds, elle vit sur et dans la vase, et quelquefois plongée dans une vase si noire et si fétide qu'on s'étonne qu'une créature animée n'y soit pas immédiatement asphyxiée. Le Brochet, au contraire, n'approche jamais ces lieux-là : il vit entre deux eaux, ne descend aux grands fonds qu'à demi engourdi par le froid de l'hiver, et alors il se choisit des endroits propres à le receler et non à le voir chasser. Telle est, tirée des mœurs certaines des deux poissons, la raison de l'immunité de l'espèce inoffensive.

La même raison qui sauve la Tanche des atteintes du Brochet, la garantit en même temps des attaques de la Perche. Celle-ci vit également plutôt à la surface ou entre deux eaux qu'au fond ; elle fuit comme le Brochet les fonds vaseux, le milieu des herbes grasses ; elle ne parcourt que la cime des joncs submergés, entre les touffes desquels elle s'embusque pour atteindre les petits poissons de surface.

Et cependant, bizarrerie inexplicable ! le Goujon, ami du fond, est très-recherché du Brochet et de la Perche. Mais hâtons-nous de rappeler que le Goujon est un ami des fonds, il est vrai, mais des fonds sableux, et qu'il ne contracte que rarement le goût et l'odeur de la vase.

Enfin, si l'explication me semble à peu près possible vis-à-vis du Brochet et de la Perche, elle est, je dois l'avouer, tout à fait en défaut vis-à-vis de l'Anguille. En effet, l'Anguille est dans le même milieu que la Tanche : la même boue les recèle toutes les deux, et cependant l'Anguille paraît oublier sa voracité naturelle alors qu'elle peut attaquer la Tanche de jour aussi bien que de nuit. Est-ce que visqueux contre visqueux ne feraient pas bien leurs affaires ? Qui le sait ?....

« J'ai vu tendre, dit J. Franklin, pendant la nuit, plusieurs lignes amorcées avec des poissons vivants : Gardons, Vandoises, Ablettes et Tanches. Or, quand le matin on venait relever ces lignes, on trouvait des Anguilles et de jeunes Brochets pris aux hameçons garnis avec les autres poissons, mais non à ceux qui avaient des Tanches pour appât : ces dernières étaient, au contraire, aussi vives qu'au moment où on les avait plongées dans la rivière la nuit précédente, tout annonçait qu'elles n'avaient pas même été attaquées. Je cite le fait, après en avoir souvent renouvelé l'expérience, et je n'ai pas trouvé cette règle démentie par une seule exception. J'ai consulté mes confrères en l'art de la pêche, et tous m'ont répondu avoir observé comme moi, à quel point la Tanche jouissait du droit d'immunité vis-à-vis des attaques que les voraces habitants de l'eau dirigent continuellement contre les autres poissons. »

TANCHE DE MER (**Physis tinca**, Cuv.). — Malacoptérygiens subrachiens, gadoïdes. Long. max. = 0m,70.

La Tanche de mer se distingue du Merlu barbu parce qu'au lieu d'avoir la 1re dorsale haute et pointue, elle l'a basse et triangulaire, tout à fait semblable à celle de la Lotte. Elle a en même temps, les rayons des ventrales beaucoup plus courts.

La tête est grosse, le menton porte un barbillon, et le dos 3 nageoires plus longues. La Tanche de mer a le corps oblong d'un gris noirâtre sur le dos, et le ventre bleu argenté.

Très-commune dans la Méditerranée et très recherchée pour la délicatesse de sa chair.

TANCHE DE MER. — (Voy. LABRE VIEILLE.) La Tanche de mer se prend dans la Méditerranée de la même manière que le Merlu barbu, dont elle a les mœurs.

TANNAGE. — Le tannage des filets a pour but de les empêcher de pourrir. Pour l'exécuter, on prend une certaine quantité de bon *tan de chêne* moulu, que l'on place dans une chaudière remplie de la meilleure eau possible, d'eau de pluie, si l'on peut s'en procurer ; puis on fait bouillir le tout pendant une couple d'heures.

Les filets bien séchés à l'air et parfaitement nettoyés, on les place dans un baquet et l'on verse sur eux la solution de tan encore bouillante. On pétrit bien les filets dans le liquide, les retournant plusieurs fois dans la journée, et on les laisse tremper pendant trente-six à quarante heures, au bout desquelles on les retire du liquide et on les met à sécher. On répète cette opération une fois par an.

L'emploi de plus en plus usuel du cachou, importé dans nos pays, l'a fait appliquer au tannage des filets marins, et aujourd'hui presque tous sont conservés au moyen de cette matière. Le cachou, étant beaucoup plus riche en tannin que l'écorce de chêne, tanne bien plus énergiquement les fils et les préserve mieux. L'opération se fait également au moyen de l'eau chaude saturée de cachou, souvent mélangé de tan de chêne pour en abaisser un peu le prix.

On a également tanné les filets par l'emploi de certains goudrons que l'on retire de la houille. Le Coal-tar est le plus employé et les pêcheurs se louent, dans certains cas, de son emploi, malgré la couleur noire qu'il communique aux filets, et l'odeur pénétrante dont il l'imprègne.

TANNAGE DES LIGNES. — Le tannage des lignes, surtout pour la pêche en

mer, est une opération très-importante, d'abord parce qu'elles durent davantage, et en second lieu parce qu'à l'eau elles se voient moins.

I. Couleur feuille morte. On prend de l'écore de noyer (*Juglans regia*), ou de chêne (*Quercus robur*), on la hache en petits morceaux que l'on fait bouillir une heure dans l'eau. On place alors les lignes dans le vase parmi l'écorce, et on laisse tremper vingt-quatre heures ; on retire, on tord et on étend pour sécher.

On peut également employer le cachou (*Acacia catechu*), qui se trouve chez tous les droguistes, et agit de même, mais plus vite et peut-être plus solidement.

II. Couleur orange sale. On prend, dans les champs, une certaine quantité de la plante nommée *chélidoine* (*Chelidonium majus*, Lin.), que l'on appelle également *éclaire* en beaucoup de pays, et qui contient un suc jaune foncé, amer, âcre et caustique qui sert à détruire les verrues.



Fig. 989. — Pêche à la Tartane.

On frotte les lignes avec la plante même, et, quand elles sont sèches, la teinture est terminée.

III. Couleur verte. On l'obtient avec du blé vert, haché et pilé en bouillie dans laquelle on laisse vingt-quatre heures tremper les lignes.

Il n'est pas besoin de dire que, quand les lignes sortent de l'eau, elles ne doivent pas être laissées étendues sur le sable, mais mises en l'air à sécher sur des piquets, et mieux, étendues s'il est possible. Leur conservation est à ce prix.

TARDINEAU. — Nom de la *Plie* (voy. ce mot) à la Rochelle.

TARE. — Nom granvillais de la *Raie coucou*. (Voy. RAIES, § 7.)

TARTANE. — Nom du *Gangui* à un seul bateau. (Voy. ce mot.)

Cette pêche se fait dans la Méditerranée au moyen d'un bateau qui a donné son nom au filet et à la pêche elle-même. Le filet à manche ressemble un peu au *Gangui*, étant composé d'une poche centrale et de deux ailes.

Pour exécuter cette pêche le bateau se laisse dériver sous ses voiles orientées comme l'indique la figure 989. Les voiles triangulaires extérieures sont des espèces de Focs, que l'on nomme *Coutelas* ou *Trinquettes*. La *grande voile* est au milieu et forme la partie supérieure d'un grand losange aigu dont la *tente* fait le dessous.

Les ailes du filet sont connues sous le nom de *Bandes ;* elles sont composées

de deux parties, la première en grandes mailles, la plus rapprochée de la poche, en mailles plus serrées. Celle-ci se nomme *Enclestre*. Ces ailes sont suspendues par des cordages ou *Halins* à des *bouts-dehors* ou bras que les pêcheurs appellent des *Paux*.

Enfin, pour terminer cette énumération de noms patois dus au pays, nous devons faire remarquer que la poche ou manche terminale qui traîne au fond, présente un étranglement à l'entrée qui s'appelle la *Margue ;* la partie la plus large qui vient ensuite, et où les mailles sont différentes, c'est le *Ségarié ;* enfin le fond tout à fait porte le nom de *Culaignon*.

Ce filet qui traîne quelquefois au fond, d'un mouvement lent, porte des flottes de liége sur la tête des *Bandes* passant en avant de la *Margue*, et des plombs sur le bord opposé du filet. Deux pièces de bois tiennent les *bandes* ouvertes en prêtant leur appui à la traction des *Halins*.

TAUNE, TONE ET TONNE. — Nom populaire de la *Raie coucou* à l'Ile-d'Yeu. (Voy. Raies, § 7.)

TEINTURE DES CRINS DE FLORENCE. — On teint les crins et surtout la florence dans une forte infusion chaude de thé ou de café, où on les laisse macérer pendant plusieurs jours. Ils acquièrent, par ce traitement, une couleur légèrement brune, très-transparente, laquelle enlève une partie du brillant qui forme la seule mauvaise qualité de ce produit. Sans ce défaut il serait parfait, car, à la transparence il joint une grande solidité et l'incorruptibilité.

On peut également teindre la florence en vert en la laissant tremper quelques heures dans une solution de vert-de-gris, ou acétate de cuivre dans du vinaigre (acide acétique dilué). Mais ce traitement rend souvent la florence sèche et cassante, il doit donc être rejeté et utilisé seulement pour le crin sur lequel il n'a pas la même action et qu'il préserve fort bien de l'attaque des mites, l'ennemi du matériel du pêcheur.

TEINTURE DES LIGNES. — Faites bouillir un demi-litre de bière avec une demi-livre de suc des feuilles de noyer et un peu d'alun. Quand la liqueur est refroidie, on y trempe les lignes qu'on laisse plus ou moins, suivant le degré de vert qu'on veut leur donner (Walton). (Voy. Tannage des lignes.)

Nous renfermerons sous le titre ci-dessus, quoique ce soit plutôt une véritable *peinture*, la préparation que l'on fait subir aux lignes de soie ployées sur le moulinet, pour les soustraire aux funestes atteintes de l'humidité. Cette préparation, qui empêche la ligne de soie de se vriller dans l'eau autant que si elle était nue, a, de plus, la propriété de la rendre plus lourde et plus roide, ce qui est un immense avantage lors du jet de la mouche, à la pêche à la grande volée.

On commence par dévriller, aussi bien que possible, la ficelle de soie grège que l'on achète blanche chez le marchand : on la laisse parfaitement sécher. Puis, la tendant à deux points éloignés, on la frotte dans toute sa longueur au moyen d'un morceau de gant de peau sur lequel on verse quelques gouttes d'un mélange d'huile siccative, de couleur blanche et d'un peu de couleur verte. Il faut frotter fortement, longtemps, et mettre peu de couleur à la fois, afin qu'à la faveur de l'huile, la corde soit bien imbibée. La première couche étant parfaitement séchée au grand air, on recommence, au bout de quelques jours, la même opération, une seconde, puis une troisième fois. A ce moment, tous les interstices des tours de la ficelle sont remplis d'une matière ployante, la ligne a l'air d'un cordonnet parfaitement rond et homogène, elle est prête, bien sèche, à être roulée sur le mou-

linet, et elle y durera plusieurs années sans accident. On peut, au reste, lui redonner une couche légère à la fin de chaque campagne.

Nous employons la même préparation pour les lignes de nos pater-noster, et les empiles de nos jeux et lignes de fond. La durée de ces engins en est considérablement augmentée.

En mer, l'emploi de ces vernis est surtout inappréciable, car la soie nue est promptement hors de service sous l'action des sels qui sèchent à sa surface et l'on ne s'aperçoit jamais de sa vétusté que quand elle vous l'indique clairement par un accident... la perte d'un beau poisson !

Quelques pêcheurs et la plupart des marchands d'ustensiles emploient un procédé analogue, en faisant bouillir les lignes dans de l'huile siccative. Certainement cette méthode vaut mieux que rien, mais elle ne comble pas les vides des torons sur la ligne et n'aide pas, comme la précédente, au passage du fil dans les anneaux de la canne. Sous ce rapport, ce procédé est inférieur, mais il pourrait être très-bien adopté comme préparation préliminaire à l'application de la peinture.

TEINTURE DU BOIS DES CANNES. — On teint d'une belle couleur le bois des cannes au moyen d'une dissolution de bois de sandal rouge dans l'alcool. Cette teinture s'imbibe profondément dans le bois et, en la garantissant par un vernis au tampon ou par des couches de vernis blanc (voy. ces mots), on possède des cannes luxueuses qui n'ont demandé de frais que le temps et les soins qu'on a bien voulu leur donner.

On peut employer également de l'eau-forte affaiblie d'eau, dans laquelle on a dissous de la limaille de fer. On polit le bois à chaque couche, et l'on termine de même que tout à l'heure.

Si l'on préfère une couleur brune, il faut se servir de la liqueur de brou de noix qu'emploient les ébénistes et menuisiers pour donner aux bois la teinte des vieux meubles. On polit à chaque couche, et l'on vernit, soit au tampon, soit au pinceau.

TEMPS DE FRAI. — (Voy. Époque du frai.)

En se restreignant à une localité, le temps du frai est d'environ 15 jours pour une espèce, mais il peut être avancé ou reculé suivant les variations de la température; d'un autre côté, pendant les 15 jours qui suivent la ponte et la fécondation, les poissons sont dans un état de prostration tel qu'on pourrait les détruire facilement, et cela sans profit, puisque leur chair est devenue molle et de mauvaise qualité; on est donc obligé de porter la défense de la pêche au moins à un mois et demi pour une seule espèce.

Mais la surveillance de la pêche serait impossible si la prohibition n'était que partielle, et si l'on pouvait en tout temps prendre telles ou telles espèces. On a donc cherché à réunir toutes celles qui frayent à peu près dans la même saison, et à déterminer un temps prohibitif moyen pendant lequel les plus intéressantes aient le temps de se reproduire.

On peut, sous ce rapport, classer les poissons en deux catégories : 1° ceux qui frayent au printemps, ce sont les plus nombreux ; 2° ceux qui frayent à l'automne ou en hiver. Cette distinction sera d'autant plus facile, dans la pratique, qu'en général les uns et les autres habitent des cours d'eau différents et qu'ainsi la défense de pêcher sera toujours générale pour l'un ou l'autre.

Il suit de tout ceci que l'on doit distinguer deux époques de prohibition, l'une au printemps, qu'il faut étendre à 2 mois 1/2 ou à 3 mois, afin que presque toutes les espèces printanières aient le temps de faire leur ponte et de rétablir leurs forces ; l'autre, à l'automne ou en hiver, qui n'a pas besoin d'être aussi longue, parce qu'elle ne porte que sur peu d'espèces.

Il est évident que ces temps d'interdiction doivent varier suivant les localités, car les poissons frayent d'autant plus tôt au printemps, d'autant plus tard en hiver que le pays est plus méridional et moins élevé au-dessus du niveau de la mer ; aussi le code de la pêche fluviale dispose que les époques prohibées seront déterminées, pour chaque département, par un arrêté du préfet, homologué par une ordonnance royale. Les poissons de mer qui ne remontent les fleuves et rivières que pour frayer, doivent être exceptés, puisqu'autrement on en interdirait tout à fait la jouissance.

TABLEAU GÉNÉRAL DES CIRCONSTANCES DU FRAI

des poissons d'eau douce et d'eau salée de la France.

NOMS DES POISSONS.	FRAI. Époque.	FRAI. Lieu de dépôt des œufs.	ŒUFS. Nombre.	ŒUFS. Couleur et taille.	OBSERVATIONS.
ABLETTE ALBURNOÏDE (*Aspius alburnus*, Lin.).	Mai juin...	Sur les plantes aquatiques flottant à la surface des eaux......	Prodigieux..	Blancs translucides.......	»»
ABLETTE BIPONCTUÉE (*Aspius bipunctatus*, L.).	Mai.......	Au fond de l'eau. Entre les cailloux. Eau douce	Très-nombreux....	Très-petits...	»»
ABLETTE COMMUNE (*Aspius alburnus*, Lin.).	Mai-juin...	Sur les plantes aquatiques flottant à la surface des eaux douces..........	Prodigieux..	id.	»»
ALOSE VRAIE (*Clupea Alosa*, Lin.)........	Mai-juin... +10° à +12°	Fleuves et rivières........	Très-nombreux.	id	En troupes et faisant beaucoup de bruit. 20 à 25 jours d'incubation. (Vogt.)
ALOSE FEINTE (*Alosa finta*, Cuv.).........	Fin juin à juillet...	Fleuves et rivières........	»»	id	»»
AMMOCÈTE (*Ammocœles branchialis*, Lin.)...	Mars-mai..	Rivières et fleuves.........	Énorme....	»»	»»
ANGUILLE COMMUNE (*Anguilla muræna*).....	Mars et avril...	Dans la mer..... Ovovipare.......	Énorme ...	»»	Les petits remontent en masse les rivières, et, à l'embouchure des cours d'eau, forment des masses gélatineuses.
APRON (*Perca aspera*, L.).	Mars et avril, quelquefois plus tôt...	Eau douce.......	»»	Petits et blanchâtres......	Les petits demeurent assemblés en masses pendant les premiers jours de l'éclosion.
ATHÉRINE (*Atherina hepsetus*).............	....	En mer........	....	Gros...	Les petits restent ensemble après l'éclosion.
BAR (*Labrax lupus*, Cuv.)...............	Avril, mai, juin	Plages sableuses.	Très-considérable...	Jaune pâle. ...	La plus grande partie du frai sert de pâture aux poissons littoraux.
BARBEAU FLUVIATILE (*Barbus fluviatilis*, Agass.)............	Mai-juin... +8° à +10°	Sur les graviers, au fond des courants profonds et rapides......	7,000 à 8,000	Jaune-orange, gros comme un grain de millet.	Fraye à 4 ou 5 ans ; — œufs vénéneux qui éclosent, en chaude saison, du neuvième au quinzième jour.
BLENNIE ALPESTRE (*Blennius alpestris*, Blan.).	»»	»»	»»	»»	»»
BLENNIE CAGNETTE (*Blennius cagnota*, Val.)..	En été.....	Eaux vives et douces.......	Nombreux..	»»	»»
BONITE (*Scumber bonito*, Lin.)........	Juillet.....	En mer..	»»	»»	»»

NOMS DES POISSONS.	FRAI.		ŒUFS.		OBSERVATIONS.
	ÉPOQUE.	LIEU DE DÉPÔT DES ŒUFS.	NOMBRE.	COULEUR ET TAILLE.	
BOUVIÈRE AMÈRE (*Rhodeus amarus*, Lin.).	....	En eau douce...	....	Très-petits, blancs et très-tendres.	»»
BRÊME COMMUNE (*Abramus bramo*, Lin.)...	Avril, mai. + 12°	Sur les roseaux et plantes du rivage. Eaux douces...........	137,000	Blancs transparents......	Les grosses frayent avant les petites ; on remarque trois époques de frai. 8-10 jours d'incubation.
BRÊME BORDELIÈRE (*A. blica*, Lin.)	Mai, juin..	Sous les herbes des rivages des eaux peu rapides. Rivières avec beaucoup de bruit.....	108,000	Id.	Comme la Brême commune, 3 époques de frai : les grosses d'abord, les moyennes, puis les petites à une semaine d'intervalle.
BRÊME-ROSSE (*Abramus-abramo-rutilus*, H.)..	Avril, mai.	Eau douce......	»»	»»	»»
BROCHET (*Esox Lucius*, Lin.)...............	Févr.-mai. +6° à +10°	Sous les plantes aquatiques des endroits déserts et retirés. Eaux douces........	148,000	Verdâtres	Fraye par couples. Les œufs éclosent en 8 à 10 jours au soleil, 15 à 18 à l'ombre.
CAPELAN (*Gadus minutus*, Lin.)...........	Fév., mars.	En mer, sur les fonds unis, entre les cailloux et les plantes marines.......	»»	»»	»»
CHABOT COMMUN (*Cottus Gobio*, Lin.).........	Avril, mai.	Rivières et fleuves limpides, à fond sablonneux....	Très-fécond.	....	Dès mars, si la température est douce.
CHATOUILLE, PERCE-PIERRE.............	Mai.......	Eaux douces.....	»»	»»	(*Voy.* Loche épineuse.)
CHEVESNE (*Squalius cephalus*, Sieb.)........	10 au 20 avril, huit jours, pas plus.	Dans les petits fonds. L'eau vive des rivières.........	Énorme....	Jaune........	Frai pesant 15 gr. Œuf gros comme une graine de pavot.
CHONDROSTOME NEZ (*Chondrostomanasus*, Lin.)	Avril, mai.	Sur les pierres du fond, en masses compactes, agglutinées au contact de l'eau. Rivières.......	....	....	Se fécondent difficilement par les méthodes artificielles. (*Voy.* Cyprin naze.)
CONGRE (*Muræna conger*, Lin.)......	Décembre ou janvier.	En mer, sur les rochers.	»»	»»	»»
CRÉNILABRE (*Crenilabrus melops*, Cuv.)...	Avril......	Côtes maritimes.	....	....	Fries et Erkströem pensent qu'il y a chez ces poissons véritable accouplement, ainsi que l'a annoncé Krüger (1).

(1) Hic autor se observasse commemorat, unde conjicere liceat, coitum verum unius maris uniusque feminæ a labris celebrari. Et enim aliquando unus e fucis marinis prosiliens, altecum persequi visus est, moxque ambo subsistentes, ventres componebant, quo in statu aliquandiu remanebant. Separati inter fucos sese occultabant, quod spectaculum pluries repetitum est. Papilla nigricans, paulo post anum, ad apicem perforata et in fœmina multo major quam in mare, sine dubio vice organi copulatorii in hoc ludo functa est.

NOMS DES POISSONS.	FRAI.		ŒUFS.		OBSERVATIONS.
	ÉPOQUE.	LIEU DE DÉPÔT DES ŒUFS.	NOMBRE.	COULEUR ET TAILLE.	
CYPRIN ASPE (Voy. *Meunier Rotengle*)......	Mai......	Sur les plantes aquatiques. La ponte dure plusieurs jours...	Très-grand	.. ..	Verrues sur les écailles au temps du frai.
CYPRIN CARRASSIN (*Cyprinus Carrassius*, Lin.)	Mai, juin. +16° à +20°	Eaux douces.....	90,000	Jaunâtres....	Fraye à 2 ans; œufs gros comme une graine de pavot. 6 à 8 jours d'incubation.
CYPRIN CARPE (*Cyprinus Carpio*, Lin.).......	Mai, août.. +16° à +20°	Sur les feuilles des végétaux aquatiques. Eaux douces........	200,000 à 700,000..	Verdâtres.....	Est féconde à 3 ans. Certains individus portent des œufs jusque pendant l'hiver. 6 à 8 jours d'incub.
CYPRIN DORÉ DE LA CHINE (*Cyprinus auratus*, L.	Mai......	Sur les herbes, les racines et branches immergées. Eaux douces........	Laites et œufs très-abondants	Blancs transparents.... .	..
CYPRIN GIBÈLE (*Cyprinus Gibelio*, Bloch.)..	Fin avril et mai. ...	Eaux douces. ...	Considérable........	....	Fraye à 3 ans.
CYPRIN IDE (*Cyprinus Idus*, Lin.)..........	Printemps.	Rochers nus dans les courants rapides....	... .	Jaunes... .. .	Œuf gros comme une graine de pavot. Fraye à 3 ans.
CYPRIN NAZE (*Cyprinus nasus*, Lin.)........ (*Voy.* Chondrostôme.)	Printemps.	....	....	Blanchâtres...	Gros comme un grain de millet. Remonte les rivières. Verrues sur les écailles.
CYPRIN SPIRLING (*Cyprinus bipunctatus*, Sel.).	..	..	..	..	*Voy.* ASLETTE SIPONECTÉA.
CYPRIN STRIÉ (*Cyprinus striatus*, Holl.)......	..	..	..	..	C'est la *Carpe de Kollar*. (Cypr. Kollari, Val.)
ÉGREFIN (*Morrhua Æglefinus*, Lin.)........	Février, mars.....	Dans les algues. En mer, dans les anses et près des rivages....	....	Rouges pâles..	Les femelles forment une première bande et les mâles une seconde qui les suit pour la fécondation.
ÉPERLAN (*Osmerus Eperlanus*, Val.).......	Mars et commenc^t d'avril. +8° à +10°	Rivières. Eaux saumâtres.....	....	Petits et blanc-jaune......	5 à 10 jours d'incub.
ÉQUILLE (*Ammodytes lancea*, Cuv.)........	Mai, août, décembre.	En mer........	..	..	..
ESTURGEON (*Acipenser sturio*, Lin.)...	Avril, mai.	Dans les fleuves.	100 kil. dans les grands individus	..	Dans le Rhône, les petits atteignent 0^m,20 en 15 jours après l'éclosion, en mai; en sept., ils ont 0^m,60; en nov., 0^m,80.
FÉRA (*Coregonus fera*, Jur.).............	Fin nov. et déc.	Profondeurs des lacs.........	1,500	Blancs........	Éclosent en 25-30 jours. Appareils 40 j. au plus.
FLÉTAN (*Hippoglossus vulgaris*, Cuv.)......	Printemps.	En mer.........	Très-nombreux...	Rouge pâle....	..
GASTÉROSTÉE ÉPINOCHE (*Gasterosteus aculeatus*, Lin.)..........	Avril, mai.	Eaux douces et en mer, car elles habitent les deux.	... .	Blancs transparents.......	Remontent vers les eaux vives des sources.

NOMS DES POISSONS.	FRAI.		ŒUFS.		OBSERVATIONS.
	ÉPOQUE.	LIEU DE DÉPÔT DES ŒUFS.	NOMBRE.	COULEUR ET TAILLE.	
GOUJON FLUVIATILE (*Gobio fluviatilis*, Ag.)...	Avril, mai, jusqu'en nov. (Kauf.)	Entre les pierres. Fonds sablonneux, du lever au coucher du soleil. Eaux douces.	....	Bleuâtres, très-petits	Met un mois à se débarrasser de ses œufs, ce qui prouve qu'ils ne sont pas entièrement mûrs ensemble.
GRÉMILLE GOUJONNIÈRE (*Acerinus cernua*, L.).	Mars, avril +3° à +10°	Sur les pierres du fond ou au milieu des roseaux. Rivières.	....	Jaunâtres.....	15-28 jours d'incub.
HARENG (*Clupea harengus*, Lin.).........	Octobre, novembre.	En mer, près des côtes.........	70,000	....	7 femelles pour 3 mâles. Éclôt 30 à 40 jours après le solstice d'hiver.
IDE MÉLANOTE (*Idus melanotus*, Heck.)......	Avril et mai.....	Eau douce......	»	»	»
LABRE MÊLÉ (*Labrus mixtus*, Fries et Eck.)	Mars et avril, 2 fois par an....	En mer, près des rivages.......	....	....	Il est très-probable que ces poissons font des nids en herbes accrochés aux rochers.
LAMPROIE FLUVIATILE (*Petromyzon fluviatilis*, Lin.)...............	Mai.......	Eaux douces....	....	....	S'accouplent par paires, ou par nid en grandes réunions.
LAMPROIE MARINE (*Petromyzon marinus*, L).	Juin......	Eau douce......	Très-nombreux....	Jaunes........	Fait un sillon ou espèce de nid.
LAVARET (*Coregonus lavaretus*, Val.)........	Décembre..	Lacs..........	50,000	Analogue à ceux de la Truite, plus blancs.	Dans l'eau tranquille, au bord des eaux, sur le sable.
LAVARET OMBRE (*Coregonus lavaretus*, Lin.)..	»	»	»	»	(Le même poisson)
LIEU (*Gadus virescens*, Lin.)	Printemps.	En mer.........	»	»	»
LIMANDE (*Pleuronectes Limanda*, L.)........	Mai, juin..	Eaux profondes. En mer......	»	»	»
LINGUE (*Gadus malva*, L.)	....	En mer.........	....	....	Très-prolifique.
LOCHE ÉPINEUSE (*Acanthopsis rubané*, *Acanthopsis tænia*, Ag.).	Avril, mai.	Sur les pierres du fond des eaux douces des fleuves...........	»	»	»
LOCHE DE RIVIÈRE (*Cobitis tænia*, Lin.)....	Avril, mai.	Sur les pierres du fond.......	»	»	»
LOCHE D'ÉTANG (*Cobitis misgurn*, Lin.).....	Printemps.	Eaux douces....	137,000	»	»
LOCHE FRANCHE (*Cobitis barbatula*, Lin.).....	Mars, avril.	Eaux douces	Énorme...	»	Mai, juin, d'ap. Kaufm.
LOTTE COMMUNE (*Lotta vulgaris*, Jenyns)...	Décembre, janvier..	Bords plats des eaux coulant sur le gravier et à rivages escarpés et creux. Eaux douces et salées.	Innombrables: 198,000	Blancs et microscopiques	Frai malfaisant, sinon vénéneux.

NOMS DES POISSONS.	FRAI.		ŒUFS.		OBSERVATIONS.
	ÉPOQUE.	LIEU DE DÉPÔT DES ŒUFS.	NOMBRE.	COULEUR ET TAILLE.	
MAQUEREAU (*Scomber scombrus*, Lin.)......	Juin.....	En mer........	55,000	»	»
MERLAN (*Gadus merlongus*, Lin.)..........	Octobre à février..	En mer...... ..	»	»	»
MERLU (*Gadus merlucius*, Lin.)........	Janvier à avril....	En mer.........	....	. . ..	S'approche des côtes.
MERLU SARRU (*Phycis blennoïdes*, Cuv.). ..	Hiver.....	En mer, eaux profondes........	....	....	S'approche des côtes.
MEUNIER (*Leuciscus jeses*, Lin.)...........	10 au 20 avril, 8 jours, pas plus....	Dans les petits fonds d'eau douce.........	Énorme ...	Jaunes........	Son frai pèse quelquefois 15 gr. Les œufs sont gros comme une graine de pavot.
MEUNIER ARGENTÉ, VANDOISE (*Leuciscus argenteus*, Ag.)........	Mai, juin..	Eau vive et limpide parmi les herbages......	....	Blanchâtres et très-petits..	»
MEUNIER DOSULE (*Leuciscus dobula*, Lin.)...	Avril, mai.	Rivières........		....	Corps et nageoires des mâles avec petites taches noires pendant le frai.
MEUNIER IDE (*Leuciscus idus*, Lin.)..........	Mai.......	Courants les plus rapides et sur les rochers ees.	....	Jaunes........	Fraye à 3 ans; œufs gros comme une graine de pavot.
MEUNIER NASE (*Cyprinus nasus*, Lin.)	Avril, mai.	Rivières....	....	Blancs...... ..	Gros comme une graine de millet. (*Voy* Cyp.)
MEUNIER ROSSE, GARDON (*Leuciscus rutilus*, Yarr.)	Mai.......	Étangs et rivières; sur les branches et herbes plus ou moins enfoncées......	85,000	Verdâtre. Rouges cuits....	Remontent en trois troupes séparées, une de mâles, une de femelles, et enfin la dernière de mâles.
MEUNIER ROTENGLE (*Leuciscus erytrophthalmus*, Yarr.)........	Mai. + 10° à + 12°.	Sur les plantes aquatiques, la ponte dure plusieurs jours...	Considérable......	....	Écailles chargées de petites excroissances pointues pendant le frai. 5 à 10 j d'incub.
MORUE (*Gadus morrhua*, Lin.)............. .	Février....	En mer...... ..	9,000,000	»	»
MUSTÈLE VULGAIRE ou à 3 barbillons (*Motella vulgaris*, Cuv.)	Automne. .	En mer.......	....	....	Ceci est peut-être une seconde ponte, la première ayant lieu au printemps.
MULLET (*Mugil cephalus*, Cuv.)...........	Juillet	En mer........	....	....	En août, les petits remontent à l'eau douce, ils ont de 1 à 2 centimèt. de long.
OMBRE-CHEVALIER (*Salmo umbla*, Lin.).....	Décembre-février..	Autant que possible dans les cours d'eau rapides qui tombent dans les lacs; gravier..	Comme la Truite..	Assez gros et jaune clair..	71 jours à l'éclosion.
OMBRE COMMUN (*Thymallus vexillifer*, Ag.)...............	Avril, mai. $+8°$ à $+12°$	Eau douce, sable et gravier.....	Gros et nombreux..	Orange.... ...	18 j. d'incub. à $+ 10°$.

NOMS DES POISSONS.	FRAI. Époque.	FRAI. Lieu de dépôt des œufs.	ŒUFS. Nombre.	ŒUFS. Couleur et taille.	OBSERVATIONS.
Orphie (*Esox belone*, L.).	Avril, mai.	A la côte, en mer.	»	»	»
Pagre (*Pagrus vulgaris*, Cuv.)............	Été........	En mer.........	»	»	»
Perche de rivière (*Perca fluviatilis*, L.)	Mai, juin, avril.... +8° à +12°	Endroits peu profonds, eaux douces et chaudes; les œufs sont attachés à un corps quelconque et forment des cordons de 2 à 3 mètres flottant à la surface de l'eau .	300,000 à 992,000..	Gros comme une graine de pavot.......	Friand de ses semblables; fraye à 3 ans. 8-14 jours d'incub.
Perche goujonnière (*Acerina cernua*, Cuv.).	»	»	»	»	Voy. Gremille.
Pleuronecte flez (*Pleuronectes flesus*, Lin.).	Fév., mars.	En mer.........	....	....	Environ un mois à éclore.
Plie (*Pleuronectes platessa*, Lin.).........	Fév., mars.	En mer....... .	»	»	»
Raies (*Raja*, Lin.).....	....	En mer...	»	Gros, bruns, en forme d'oreiller.	Pondus peu à peu par une sorte d'accouchement.
Sargue (*Sparus sargus*, Lin.)...............	2 fois par an, aux équinoxes.	En mer.........	... . ..	....	Habite les parties vaseuses.
Sandre d'Europe (*Lucioperca Sandra*, Lin.)	Avril, mai. +6° à +10°	Sur les pierres et les branches dans les eaux tranquilles, vives et profondes...........	... .	....	Dévore son frai lui-même. Temps d'incub. (?)
Saumon argenté (*Salmo Schiffermülleri*, L.)..	Mai.......	Eaux vives et courantes sur fond de gravier et de cailloux. Eaux douces........	»	»	»
Saumon commun (*Salmo salar*, Lin.).........	Novembre, février..	Entre les graviers et les cailloux. Eaux douces...........	10,000 pour une femelle de 5 kilog...	Rouge safran, pâle........	Les œufs mettent 40 jours à éclore. Fraient de 4 à 5 ans, et dès l'état de *Grilse*.
Saumon Heusca (*Salmo hucho*, Lin.).........	Avril, juin.	Parmi les graviers et le sable, dans des cavités creusées avec sa queue. Eaux douces	Même proportion..	Saumon pâle..	Incub. à + 5° ou + 8° à l'obsc. Dans les appareils, 57 à 62 jours; libres 3 mois.
Saurel (*Scomber trachurus*, Lin.).	Juin......	En mer.........	»	»	»
Silure (*Silurus glanis*, Lin.)	Mai, juin.. +16° à + 20°	Eau douce et stagnante, vase et boue..........	»	»	12 à 14 jours (Kaufm.). 4 semaines (Schev.).
Sole (*Pleuronectes solea*, Lin.)..	Fév., mars.	En mer.........	»	»	»

NOMS DES POISSONS.	FRAI.		ŒUFS.		OBSERVATIONS.
	ÉPOQUE.	LIEU DE DÉPÔT DES ŒUFS.	NOMBRE.	COULEUR ET TAILLE.	
SPRAT (*Clupea sprattus*, Lin.)............	Juin......	En mer.........	» »	» »	» »
TANCHE VULGAIRE (*Tinca vulgaris*, Lin.)......	Mai, juillet. + 18° à + 25°	Eaux dormontes, parmi les plantes aquatiques. Rivières et étangs.........	297,000	Verdâtres et calleux......	6 à 7 jours d'incub.
THON (*Scomber thynnus*, Lin.).........	Juin......	En mer.........	» »	» »	» »
TRUITE COMMUNE (*Salmo fario*, Lin.)..........	Septembre-mars; très-variée, suivant la température......	Entre les cailloux et le gravier des sources dans les cavités faites avec sa queue. Eaux douces..	1,000 par kil. du poisson..	Gros et ambrés.........	Éclos. au bout do 5°-58 jours, temp. de + 5°; + 8° dans les app.
TRUITE DES LACS (*Salmo lacustris*, Bl.)......	Septembre-novembre....	Gravior des courants les plus rapides des montagnes. Eaux douces........	Même proportion ..	Gros de 6 millimetres......	» »
TRUITE SAUMONÉE (*Salmo trutta*, Lin.)........	Novembre-février..	Fonds de sable et cailloux des eaux vives et courantes. Eaux douces.........	Meme proportion ..	Plus foncés....	» »
TURBOT (*Pleuronectes maximus*, Lin.)......	....	En mer.........	....	Rouges.........	» »
VAIRON LISSE (*Phoxinus lævis*, Ag.)...........	Mai, juin..	Eaux douces	Énorme....	....	Fraye à l'âge de 1 ans.
VANDOISE (*Cyprinus leuciscus*, Bl.).........	Fin du printemps...	Parmi les herbagos des eaux douces.	» »	» »	» »
VIEILLE DE MER (*Labrus Vetula*, Lin.).......	Printemps, avril....	Fucus en mer....	.. .. ..	.. ..	Ces poissons forment, sur les rochers, des nids d'herbes marines tout à fait semblables à ceux des Epinoches, mais beaucoup plus gros: nous en avons vu en 1866 à Concarneau, recueillis par M. Hautefeuille, commandant le *Sylphe*.
VIVE (*Trachinus draco* ou *Vividus*, Lin.)....	... .	En mer........	» »	» »	» »

TEMPS FAVORABLE. [Pêche en mer.] — (Voy. APHORISMES.)

I. — (Voy. TEMPS DE PÊCHE EN EAU DOUCE), avec lequel les remarques suivantes ne sont pas sans analogie :

II. — (Voy. TEMPS DE FRAI), pendant lequel les poissons mordent peu ou point, et n'offrent qu'une chair de peu de valeur, molle et sans goût ;

III. — Les petites marées procurent une pêche généralement moins abondante que les grandes eaux.

IV. — Temps clair et serein, pêche mauvaise.

V. — Neige, vent du Nord ou de l'Est, les petits poissons gagnent les grands fonds où les poissons voraces les suivent : par le froid, il faut pêcher au large et dans les grands fonds d'eau.

VI. — Eau claire et limpide, pêche mauvaise.

VII. — Eau trouble, par un coup de vent ou une grande marée, bonne chance.

VIII. — Temps couvert, sombre, après ou pendant une pluie douce, eau légèrement troublée, pêche excellente et temps à souhait.

IX. — Pêche de nuit meilleure que de jour, même par un temps couvert.

X. — Les poissons de passage se prenant quand ils arrivent en eaux sédentaires, ont, après le temps du frai, un moment où ils mordent mieux qu'en toute autre saison. Nous donnons ce détail à chaque poisson.

TEMPS POUR LA PÊCHE. — La nature du temps influe beaucoup sur la réussite plus ou moins grande de la pêche à la ligne. La chaleur excessive rend le poisson de fond malade, il se refuse au mouvement et à la recherche de sa nourriture. Près de la surface, où se tiennent les insectes, se montrent seulement les poissons blancs qui trouvent là leur proie. Si le temps est orageux, le poisson de fond se rapproche des endroits où l'eau est profonde, et y demeure sans mouvement. De même, s'il fait un vent froid, il se réfugie dans les cavités creusées contre les rives par les courants.

Après une légère pluie, au contraire, il quitte le fond de l'eau pour gagner les rives où il trouve du limon et des insectes.

S'il tombe de petites mouches nommées *éphémères* qui forment ce qu'on appelle la *manne*, les poissons de presque toutes les espèces viennent avidement s'en repaître à la surface. (Voy. ÉPHÉMÈRE.)

En hiver, avant onze heures du matin et après trois heures du soir, le poisson ne mord plus. C'est le contraire en été.

Le poisson cesse de mordre quand il tonne beaucoup, qu'il éclaire ou qu'il tombe de la grêle. Si le ciel est sans nuages et l'eau transparente, le poisson fréquente le fond, pêchez alors de fond après une pluie, et, s'il n'en tombe pas, pêchez à la mouche seulement les poissons de surface.

Dans les grandes chaleurs, pêchez le matin et le soir après le coucher du soleil.

Quand le temps est couvert et qu'il tombe une pluie douce, la Carpe et la Tanche se promènent au fond de l'eau, c'est le moment de les pêcher à la ligne.

Quand il fait un vent froid, le poisson se réfugie dans les endroits abrités.

Placez-vous de façon que le poisson ne puisse pas voir votre ombre sur l'eau s'il fait du soleil.

Pendant les crues où l'eau est trouble, on prend le Barbillon, en ayant soin de ne mettre de plomb que ce qu'il faut pour que les esches se promènent avec le flot sur le sable.

A la mer, ainsi que dans les rivières, on fait rarement une bonne pêche quand le ciel est clair et serein.

Quand il neige, et qu'il fait un vent froid du nord, les poissons de rivière se retirent dans les crônes, et ceux de mer gagnent la grande eau où la fraîcheur ne pénètre pas.

Lorsque l'eau est claire et pure, la pêche est moins abondante que lorsqu'elle

est trouble, comme il arrive presque toujours quand le temps tourne à l'orage par les vents du sud-est, ou, à la mer, après une petite moture. Les poissons, alors agités, rencontrent les appâts et se jettent dessus; pour ces raisons, les temps sombres et les petites pluies douces sont très-avantageux, surtout pour la pêche en mer.

Quand on voit, dans les rivières, le poisson s'élancer hors de l'eau pour saisir les insectes qui volent à la surface, il faut pêcher à la mouche ; on aura une réussite abondante.

Dans les cours d'eau basse et limpide comme le verre, il faut pêcher dans le courant, au milieu : dans ceux au contraire qui ont de la profondeur, il vaut mieux pêcher près des bords, dans les remous et tournants d'eau ; c'est là que le poisson cherche sa nourriture.

Si le ciel est pur et l'eau très-claire, il faut employer une flotte très-petite afin que le poisson ne la voie point, ou, s'il la voit, ne s'en effraye pas. Toutes les eaux claires qu'une pluie trouble légèrement offrent d'ailleurs beaucoup plus de chances de réussite. Certaines rivières, à cours lent et à lit très-profond, ne se troublent jamais et offrent au pêcheur une eau d'une désespérante limpidité dans laquelle la pêche est extrêmement difficile.

En hiver ou par un vent froid du nord ou du nord-est, les poissons recherchent les endroits profonds; mais s'il fait du soleil ils cherchent les endroits abrités où ils puissent jouir des rayons calorifiques, c'est l'heure d'aller pêcher dans ces endroits, mais en s'y plaçant de façon que non-seulement l'ombre du pêcheur mais même celle de la canne ne se projettent pas sur l'eau.

Le pêcheur habile ne fait aucun bruit, aucun mouvement brusque, il marche sans remuer les cailloux de la rive, il apprend le pas muet des sauvages de l'Amérique, il se dissimule en un mot, car le poisson entend et voit de très-loin, le milieu où il est lui transmettant les sons avec une extrême facilité, surtout ceux qui touchent le sol, et quand un pêcheur inattentif marche sur des *crônes*, il est facile de se faire une idée du bruit qu'il doit produire en dessous.

Le vent doit être constamment consulté pour la pêche en général, et pour la pêche à la mouche en particulier.

TENDUE SUR PALOTS. — (Voy. Palots). Les palots ne doivent pas être trop espacés pour que le poids de la corde ou *bauffe* qui les joint, lui fasse faire une courbe qui touche terre; par conséquent, moins les palots sailliront du sable, plus ils seront rapprochés. On fait faire à la bauffe une demi-clef, sur la tête des palots, et elle y demeure suffisamment fixée.

La Tendue se place à la mer basse, l'eau en montant soulève les empiles et fait flotter les appâts : on doit détacher le poisson en se mettant dans l'eau jusqu'aux genoux, à mesure que la mer se retire à l'autre marée, sans cela les Crabes, Homards, Sèches, que l'eau laisse ou qui sortent à ce moment, dévorent une portion des poissons pris.

La grande voracité de ces ennemis du tendeur sur palots rend la pêche d'été souvent peu productive, car alors, non-seulement le poisson, mais tous les animaux s'approchent des côtes et y viennent abondamment, vous prenez plus de poisson, mais il y a dix fois plus d'ennemis prêts à l'attaquer.

TÉRÉBENTHINE. — La Térébenthine est un suc résineux, poissant, de la consistance du miel, qui découle de certains conifères, pin, sapin, mélèze et cyprès. Douée d'une odeur extrêmement forte, cette résine s'emploie en petites proportions dans la préparation des appâts et des amorces pour la pêche. C'est une des moins

chères et une des plus à portée, généralement, des substances odorantes que l'on emploie dans ce cas.

TESSURE. — (Voy. Appelet.)

TESTICULES. — Les testicules chez les poissons sont deux énormes glandes appelées communément *laites*.

Les ovaires forment, chez la femelle, deux sacs à peu près correspondants aux laites pour la forme et la grandeur, et dans les replis intérieurs desquels sont logés une quantité souvent innombrable d'œufs.

TESTU. — Énonciation qui, dans beaucoup de nos campagnes, sert à désigner le *Chabot commun.* (Voy. ce mot.)

TÊTARD. — (Voy. Chabot de rivière.)

TÊTE. — La tête des poissons (*fig.* 990) est d'une structure très-compliquée; les os qui la composent ne se soudent pas entre eux et la mâchoire supérieure reste mobile comme l'inférieure. Les dents, qui ne s'y rencontrent pas toujours, sont souvent très-nombreuses et garnissent tout le palais, elles n'ont pas de racines et sont analogues à celles des reptiles.

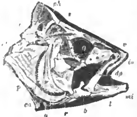


Fig. 990. — Tête de Perche

De chaque côté, et en arrière de la tête, se trouve un appareil osseux destiné à soutenir et à protéger les organes de la respiration. Il se compose des rayons *branchiostéges* destinés à compléter les parois de la cavité branchiale, des arcs branchiaux qui supportent les branchies et des préoper cules, opercules et sous opercules, espèces de plaques osseuses, généralement mobiles, qui protégent les organes respiratoires et dont les noms indiquent assez les positions relatives. En somme, quoique variant considérablement par la forme, la tête des poissons se laisse presque toujours diviser dans le même nombre d'os que celle des autres ovipares. (Voy. Narines, Œil, Oreille, etc.(

Dans la figure 990 on a représenté la tête osseuse de la Perche dont on a enlevé, d'un seul côté en face du spectateur, les mâchoires, la cloison jugale et l'opercule, ce n'est donc que la moitié gauche de la tête, vue par dedans afin de laisser apercevoir l'intérieur de la bouche et l'appareil hyoïdien intimement lié à l'appareil branchial.

c, crâne; — *or*, orbite; — *v*, vomer (dans la Perche il est armé de dents); — *im*, mâchoire supérieure; — *dp*, dents implantées dans l'arcade palatine; — *l*, os lingual; — *b*, branches latérales de l'appareil hyoïdien; — *s*, stylet servant à suspendre les branches *b* à la face interne des cloisons jugales; — *r*, rayons branchiostéges; — *a*, arcs branchiaux; — *ph*, pharyngiens supérieurs; — *oh*, ceinture osseuse supportant la nageoire pectorale; — *p*, nageoire pectorale; — o,o', omoplate composée de 2 os; — *h*, humérus; — *ab*, os de l'avant-bras; — co, os du Carpe; — *co*, os coracoïdien;

TÊTE D'ANE. — (Voy. Chabot.)

TÊTE DE FILET. — On nomme ainsi le bord supérieur d'un filet, lorsque celui-ci est tendu verticalement. Cette tête est souvent bordée d'une corde dont la grosseur est calculée sur l'effort de traction que doit supporter l'engin. C'est à cette corde que sont attachés les morceaux de liége, de bois léger, de joncs, ou de toute autre matière semblable, destinés à faire surnager cette partie. (Voy. Flotte.)

THÈRE ou **THIRE.** — Nom d'une Raie dans la baie d'Arcachon et sur les côtes de l'Océan. C'est la *Pastenague*. (Voy. ce mot.)

THEUTYES. — 9e famille des Acanthoptérygiens. Ce sont des poissons herbivores, vivant d'algues et de fucus au fond de la mer. Ils ont, en général, le corps comprimé, oblong, la bouche petite, armée de dents tranchantes, et les intestins d'une grande longueur.

On divise cette famille en 6 genres : 1° *Sidjan*; 2° *Acanthure*; 3° *Prionure*; 4° *Noson*; 5° *Axinure*; 6° *Priodon*.

THON (Scombar thynnus, Lin.). — Acanthopt. scombér. Long. max. = 2m,50.

Syn.: *Tunny fish*, angl. — *Thunen fisch*, allem. — *Macrell sopaen*, gal. — *Mackrellsture*, écoss. — *Tomo*, ital. — *Atun*, espag. — *Esom*, *alliona*, arabe. — *Jordon*, galic. — *Hegolo Lobourro*, basque.

Le Thon, dont le corps varie dans son épaisseur, est arrondi en fuseau et présente la forme

massive et ventrue des Scomberoïdes, et surtout du Maquereau auquel il ressemble en grand ; le museau est épais et pointu, le dos noirâtre, la queue large et en forme de croissant mince. Il porte un corselet thoracique formé de larges et fortes écailles, lequel se termine postérieurement en pointe.



Fig. 891. — Thon commun (*Scomber thynnus*).

Tête petite, œil gros, iris argentin, ouverture de la bouche large ; mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure, cette dernière en pointe. Toutes deux sont armées de dents nombreuses, aiguës, mais extrêmement petites, la langue est courte et lisse, l'ouverture branchiale assez large, et l'opercule composé de deux pièces.

Ligne latérale sans armes, mais présentant vers la queue une erête cartilagineuse et relevée en quille de navire. Pas d'épines libres devant les nageoires dorsales et anales : les deux dorsales sont presque toujours confondues. L'animal porte de fausses nageoires au nombre de 8 ou 9 au-dessus et au-dessous vers la queue ; il acquiert parfois un poids considérable, car le Thon est une des plus grosses espèces de poisson que possède la Méditerranée. Les petits atteignent 300 livres : au-dessous de ce poids, ce sont des Thons ordinaires. Parmi eux, le mâle est toujours plus grand que la femelle.

Le Thon se nourrit des algues qui poussent sur les fonds limoneux de la mer, de petits poissons, insectes marins, petits crabes ; il ne dédaigne pas les restes d'aliments jetés à la mer par les navires et n'épargne même pas les jeunes membres de son espèce, et cependant il vit en troupes. Ces poissons d'ailleurs nagent avec une vitesse incroyable. (Voy. Temps de frai.)

En juillet, les jeunes Thons pèsent 45 grammes ; en août, déjà 120 grammes ; en octobre, 900 grammes. Ce qui prouve combien la croissance de ce poisson est rapide.

C'est pour prendre ce poisson par bancs immenses que sont installées les Madragues des côtes de la Méditerranée française qui fournissent une quantité incroyable de ces magnifiques animaux. Cette mer cependant n'a pas seule le privilège de posséder les Thons : ils habitent également l'Océan et remontent jusqu'aux côtes de l'Angleterre, mais ils y sont plus rares, et dans le nord, presque accidentels. Ils arrivent toujours dans ces parages à la poursuite des bancs de Harengs.

Les nageoires sont ainsi rayonnées : P = 14 rayons = 1 + 13 — VIII. P = 31. V = 1 + 5. A = + 12 — VIII. C = 19.

Le dessus du corps de ce poisson est d'un bleu foncé, le corselet plus clair, les côtés et la tête blancs, et le dessus du ventre blanc sale avec des taches argentées qui se prolongent sur les flancs. La 1re dorsale, les pectorales et ventrales sont noires, la 2e dorsale et l'anale couleur de chair glacée d'argent.

THON. — Le Thon se pêche dans la Méditerranée depuis avril jusqu'au mois d'octobre. Ce poisson voyage en bandes comme le Maquereau, dont l'arrivée précède la sienne de fort peu de temps.

On prend beaucoup de Thons avec la ligne ; on se sert d'hameçons en bricoles, que l'on amorce avec un appât animal quelconque, souvent même avec des leurres de liége, converts de plumes et empilés sur du laiton, des mouches à Saumon, des tue-diable et cuillers, tout ce qui chatoie en un mot. Mais, dans ce cas, il faut être en bateau et laisser traîner la ligne, ou, si l'on est stationnaire, pêcher à *Trolling*. Enfin, de quelque manière qu'on s'y prenne, il faut au moins un émérillon à la ligne et il est bon que la bricole soit montée, comme pour le Brochet, sur laiton ou corde filée. Quand, en été ou vers l'automne, le Thon approche des côtes, on en prend facilement si on sait leur présenter l'amorce qui leur convient.

Ce poisson se nourrit de Harengs, de Sardines, et probablement de beaucoup d'autres petits poissons, mais l'Orphye et le Scombresox semblent sa proie de prédilection, car, non-seulement le Thon le force à chercher sa sûreté dans un autre élément, mais il saute après lui d'une force si considérable, ordinairement en croisant sa course, qu'il réussit à atteindre sa proie avec sa queue. Le Thon se nourrit aussi volontiers de Sèche.

C'est un poisson timide et peureux. A la vue du squale Requin, son ennemi, il gagne le fond de la mer, se cache sous les algues ou les sables, et rien ne peut le déterminer à quitter son abri.

On a observé une curieuse habitude des Thons; quand ces poissons voyagent et que la mer devient calme, toute la troupe s'arrête pour chasser et jouer à la surface des flots. Ils ne se remettent en marche que quand le vent vient agiter la mer.

Les Thons suivent volontiers les navires, tant à cause des substances alimentaires que ces navires rejettent, que de l'ombre qu'ils projettent sur la mer et dans laquelle ils s'abritent.

On pêche le Thon dans la Méditerranée à l'aide de la *madrague* (voy. ce mot), de la *thonaire* (voy. ce mot) et la *courantille* (voy. ce mot).

THON A PECTORALES COURTES (**Thynnus brachypterus**, Cuv.). — Acanthopt. scomber. Long. max. = 1 mètre.

Syn. : *Alicorti*, Sicile.

Ce Thon se distingue de l'espèce commune par le peu de longueur de ses pectorales, sa seconde dorsale et son anale plus basses, et son corselet moins étendu. Le détail et le nombre des rayons, la forme du preopercule, tout cela est si semblable que, de même que pour la Thonine, nous sommes porté à y voir un âge ou un sexe differents du Thon commun adulte.

B = 7. D = 13-1-2 + 13 — IX. A = 2 + 12 — VIII. P = 31. V = 1 + 5. C = 19 à 35.

Le bleu du dos est plus pâle et nuancé de taches irrégulières qui semblent bien *une livrée* — si on les compare à celles des jeunes salmonidés. — Le corselet est moins complet, moins envahissant; la ligne latérale est plus saillante, au contraire, et dorée. Les teintes des nageoires sont plus vives, etc. Tout annonce un animal, adulte peut-être, mais jeune encore, et auquel l'accumulation des années donnera les caractères plus effaces du Thon commun.

THONAIRE. — Filet qui sert dans la Méditerranée à prendre les Thons. Quand on le tient sédentaire, on le nomme *Thonaire de poste*. Quand on le laisse dériver, on le nomme *courantille*. L'un et l'autre ont quelques rapports avec les *folles*. (Voy. ce mot.)

Cet engin se compose de trois pièces de filet de quatre-vingts brasses chacune de longueur. La chute ordinaire est de six brasses que l'on peut doubler au besoin, en mettant deux pièces l'une au-dessus de l'autre. Ces filets sont fabriqués avec de gros fils de chanvre; le bas de la nappe est garni de pierres, tandis que des flottes de liége soutiennent la partie supérieure.

Une des extrémités du filet est attachée à un pieu fixé sur le rivage, l'autre se

porte à la mer, d'abord en ligne droite, puis, en revenant sur lui-même, on lui fait décrire un long circuit et les pêcheurs reviennent au point d'où ils sont partis. Comme les Thons suivent ordinairement les côtes, lorsqu'ils rencontrent ce filet, ils se trouvent arrêtés, puis entourés, ils s'effarouchent, s'agitent et se débattent, mais ils ne peuvent franchir la barrière; les pêcheurs tirent le filet à terre et les prennent avec d'autres grands poissons. Il est fait mention de la thonaire dans une charte de René, comte de Provence, accordée aux pêcheurs de Marseille, en 1447.

THONINA (**Thynnus**). — (Voy. Thonine commune.)

THONINE A PECTORALES COURTES (**Thynnus brevipennis**, Cuv.). — Acanthopt. scombér. Long. max. = 0m,80.

Ressemble beaucoup à la Thonine commune et se trouve, comme elle, dans la Méditerranée. Les pectorales sont encore plus courtes : elle remplace, dans cette série diminutive, le Thon à nageoires courtes vis-à-vis du Thon commun.

B = 7. D = 15 — 2 + 12 — VIII. A = 2 + 12 — VII. P = 26. V = 1 + 5. C = 35. Cependant le nombre des rayons des nageoires est trop pareil pour bien indiquer une espèce dissemblable.

Ces deux similitudes de cette Thonine et du Thon correspondant n'indiqueraient-elles pas un âge semblable pour les deux, un état transitoire? Elle est plus courte que la T. commune. Les macules sont un peu différentes, elles tombent du dos sur les flancs. Le reste est semblable, sauf l'œil qui paraît plus brun-rouge. La joue est lisse, tandis que dans l'autre elle est piquetée de cavités.

THONINE COMMUNE (**Thynnus thonina**, Cuv.). — Acanthopt. scombér. Long. max. = 0m,90.

Syn. : *Cavarita*, sicil. — *Tenn*, égypt.

Ce poisson, qui ressemble énormément au Thon quoique de taille plus petite, s'en distingue d'abord par les macules noires, contournées et anguleuses qui courent sur son dos et ne dépassent pas la ligne latérale, laquelle est comme dorée tandis que le ventre est blanc d'argent avec quelques taches plus en avant. Dessus de la tête et du dos brun-noir, flancs bleu azuré, pectorales rougeâtres. Œil jaune doré, verdâtre. Mâchoire inférieure proéminente.

B = 7. D = 1 — 51 + 2 — VIII. A = 2 + 12 — VII. P = 26. V = 1 + 5. C = 35.

THONILAUD. — Filet servant, exclusivement dans le golfe de Gascogne, pour les pêches de l'Esturgeon et du *Thonil* ou *Créac*. C'est un filet en mailles remplies, dont chacune a au moins 0m,080 en carré. S'emploie toute l'année et à quelque distance que ce soit des côtes.

THOUN. — Nom du Thon aux Martigues. (Voy. Thon.)

THYMALLUS. — (Voy. Ombre [*Genre*].)

THYMALLUS (**Salmo**). — (Voy. Ombre commun.)

THYMALLUS VEXILLIFER. — (Voy. Ombre commun.)

THYNNUS ALALONGA. — (Voy. Germon.)

THYNNUS BRACHYPTERUS. — (Voy. Thon a pectorales courtes.)

THYNNUS BREVIPENNIS. — (Voy. Thonine a pectorales courtes.)

THYNNUS (**Scomber**). — (Voy. Thon commun.)

THYNNUS THONINA. — (Voy. Thonine commune.)

THYNNUS THOUNION. — (Voy. Thonine.)

THYOUC. — Nom populaire de la *Lubine mouchetée*. (Voy. ce mot.)

TILLOLE. — Embarcation légère, montée par neuf hommes, le patron compris, dont on se sert à Arcachon pour la pêche des *Muges*. (Voy. ce mot.)

TILLOTES. — Petites barques qui servent à relever le *Palet*. (Voy. ce mot.)

TINCA (**Cyprinus**). — (Voy. Tanche.)

TINCA VULGARIS. — (Voy. Tanche.)

TINGRE. — Nom de la *Raie bâtis*, en quelques endroits. (Voy. Raies, § 4.)

TIOUC. — Nom populaire de la *Lubine mouchetée*. (Voy. ce mot.)

TIRE. — Appellation populaire, dans quelques départements, de la *Raie bâtis*. Voy. Raies, § 4.)

TIREAU. — Nom donné aux Martigues aux nappes simples qui s'étendent des deux côtés du *Sautado*. (Voy. ce mot.)

TIREMAGUE. — Un surnom de la *Raie bâtis*. (Voy. RAIES, § 4.)

TIRIAT. — Synonyme de *Guideau à hauts étaliers*. (Voy. GUIDEAU.)

TIROLET. — Filet sédentaire tramaillé, servant dans le golfe de Gascogne, à la pêche des Loups et des Loubines. Flue, mailles, 0m,023; auméés, 0m,108.

TIROLLE. — Tramail à très-petites mailles, qui sert aux pêcheurs de la Gironde, à prendre de petites Soles, des Plies, des Mulets, etc. Il a 2 à 3 mètres en carré, et est monté sur une perche de 4 mètres de long.

TIS ET TICS. — Sorte de filet fixe, employé dans la Méditerranée, et qui doit se faire en nappe simple ou en nappe tramaillée.

TOBIANUS (**Ammodytes**). — (Voy. LANÇON.)

TŒNIA (**Cobitis**). — (Voy. LOCHE DE RIVIÈRE.)

TŒNIOIDES. — 5e famille des Acanthoptérygiens. Ces poissons portent aussi le nom de *Poissons en ruban*. Ils ont le museau allongé, la bouche fendue et armée de dents tranchantes, et en général de très-petites écailles.

Cette famille contient 6 genres : 1° *Lépipode*; 2° *Trichiure*; 3° *A bouche petite et peu fendue* : Gymnètre; 4° *Styléphore*; 5° *A museau court et bouche oblique* : Ruban; 6° *Lophote*.

TOILE. — Filet intérieur, à petites mailles, du *tramail*. (Voy. ce mot.)

TOLE VERNIE. — (Voy. ANNEAUX.)

TONNAGE DES BATEAUX DE PÊCHE. — Le décret du 10 mars 1862 laisse une entière liberté aux pêcheurs français. La disposition qui, dans divers quartiers, imposait des conditions de tonnage ou de forme pour les bateaux employés à la pêche, s'opposait à tout progrès. S. E. le Ministre de la marine n'a pas hésité à en proposer l'abrogation.

TONNERRE. — Pendant les orages violents, quand le tonnerre gronde et éclate, lorsque le ciel est plein d'éclairs et que la grêle tombe, le poisson ne mord pas; on a même remarqué qu'il cesse de mordre et semble malade plusieurs heures avant l'orage; ce fait s'applique seulement à la pêche de fond.

Quant à la pêche à la mouche, c'est presque l'opposé, à moins que le choc des éléments ne soit par trop formidable. Le temps et les moments d'orage sont ceux d'une pêche fructueuse. La cause en est simple à déduire : c'est l'ébranlement de l'air et le vent rapide et tourbillonnant qui précipitent sur les eaux, et la mouche qui vole, et l'insecte suspendu aux branches ou aux herbes du rivage. Dans ces moments le poisson, qui a l'expérience et l'instinct pour lui, est aux aguets; il chasse, et vous le voyez et l'entendez bondir pour atteindre sa proie avant qu'elle se relève, car la plupart des insectes ont la propriété de n'être pas mouillés par l'eau et de pouvoir reprendre leur vol s'ils trouvent un endroit calme pour se remettre de leur chute.

Cette observation est surtout intéressante pour les plus gros insectes, qui restent ainsi à la surface un temps appréciable, tandis que les petits moucherons, ballottés et brisés par le courant et les vagues, disparaissent presque aussitôt qu'ils ont touché l'eau.

De là, le pêcheur habile apprendra ce qu'il doit faire, imiter la nature. Quand un vent violent tourmentera les arbres, soulèvera la rivière, il adoptera des avancées les plus solides, et y montera des mouches artificielles de forte dimension. C'est ce que lui a enseigné l'expérience, mais, par suite de ce choix de mouche, il sait qu'il ne prendra que de gros poissons; car, si les gros attaquent quelquefois de petites mouches, jamais les gros insectes ne sont attaqués par les petits poissons.

En somme, l'électricité a pour effet, sur les poissons de surface, de surexciter leurs mouvements et leur appétit; sous cette excitation, les gros sortent de leur retraite, se montrent, jouent et chassent; et telle rivière qui, à ce moment, vous semble fourmiller de Truites, ne vous en montrera pas une par une calme journée et un beau soleil.

TORCHON (Pêche au). — Les Torchons sont de petits paquets cylindriques de joncs séchés, que les vents d'hiver ont roulés sur les rives. Ces paquets, longs de $0^m,35$. sont serrés à l'une de leurs extrémités (*fig.* 992), de façon que l'autre puisse s'écarter comme un éventail; une ficelle très-mince, longue de 20 brasses, mais dont les trois quarts environ sont roulés autour du Torchon, porte un hameçon de forme carrée attaché à un fil métallique, ou, mieux encore, à une corde filée : cette précaution a pour but d'empêcher le Brochet de couper, avec ses dents tranchantes, la ficelle qui le retient captif.

L'amorce est, en général, une Perche de 100 à 125 grammes, que l'on suspend à l'hameçon d'une manière particulière. On commence (*fig.* 992) par perforer le dos du poisson près de la nageoire dorsale, mais en ayant bien soin de ne pas blesser la colonne vertébrale; puis on fait passer l'hameçon tout entier par la plaie, et on l'introduit sous les branchies, de façon à en faire sortir la pointe au coin de la bouche. Cela fait, on laisse aller le poisson dans le lac, avec 25 pieds de ficelle environ, le reste servant à maintenir les joncs serrés les uns contre les autres, de manière à leur donner une forme cylindrique (*fig.* 992). L'amorce descend ainsi lentement sous l'eau, et chemine jusqu'à ce qu'un Brochet ou d'autres gros poissons aperçoivent cette proie facile à saisir.

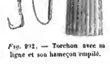


Fig. 992. — Torchon avec sa ligne et son hameçon empilé.

Lorsqu'un poisson a mordu, il tire la ficelle du Torchon, qui se dresse, — fait la quille, — et bientôt laisse dérouler le reste, après quoi les joncs s'écartent tout à coup et disparaissent sous l'eau. C'est alors que commence la pêche. Lorsque le Torchon reparaît à la surface, on s'en approche sans faire de bruit, et l'on y en ajoute un second au moyen de sa ligne, puis, s'il le faut, un troisième, lesquels ne tardent pas à disparaître si le poisson pris est de grande taille. Il arrive souvent que celui-ci entraîne très-loin après lui tous ces appendices désagréables, et ce n'est que quand ils sont immobiles à la surface, que le pêcheur peut songer à retirer doucement l'un après l'autre les Torchons, en enroulant leur fil avec précaution, et surtout en les tenant très-légèrement entre les doigts; car, si le Brochet vient à donner une forte secousse, comme cela arrive très-souvent, il faut immédiatement tout lâcher, sinon le fil se brise.



Fig. 993. — Attache du poisson amorce au moyen d'une bricole.

C'est à cette pêche-là qu'on prend les plus beaux Brochets; si le jour et le temps sont favorables, on en capture quelquefois plusieurs dans la même soirée.

Lorsqu'un Brochet de petite taille a avalé l'amorce du Torchon, il arrive quelquefois des complications de cette pêche; en voici un exemple : un pêcheur était occupé à retirer de l'eau un Torchon auquel un petit Brochet était suspendu;

déjà plus de la moitié du fil était enroulée, lorsque, tout à coup, une forte secousse se fit sentir, et le Torchon sauta hors des mains qui le tenaient. Lorsqu'il reparut à la surface, un second lui fut amarré ; tous les deux plongèrent : un troisième,

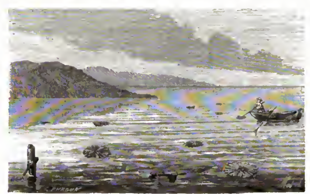


Fig. 991. — Pêche au Torchon. On en voit de couchés et d'ouverts en éventail.

puis enfin un quatrième furent de nouveau entraînés sous l'eau et emmenés très-loin dans le lac. Quand le pêcheur supposa que le poisson était assez fatigué pour être pris sans trop de danger, il retira l'un après l'autre ses Torchons ; mais il ne trouva pas de poisson pris, sinon le premier, qui avait été complétement avalé par un autre, et dont le corps portait plusieurs incisions. Le ravisseur avait rejeté sa proie, parce que l'hameçon n'avait pas pu s'accrocher dans sa gueule ; mais le pêcheur assura que ce Brochet devait être d'une taille considérable, à en juger par l'écartement des plaies du petit, qui ne pesait pas moins de trois livres.

TORDRE LE CRIN (Machine à).—(Voy. Machine a filer le crin ; Margotin.)

TORONS. — Mot synonyme de *Margotin*.

TORPEDO (Raja). — (Voy. Raies, § 10. Raie torpille.)

TORPILLE (Raie). — (Voy. Raies, § 10.)

TOUCHER DU POISSON. — (Voy. Attaque des poissons.) Le tact le plus délicat est nécessaire pour la pêche, car l'instant de ferrer le poisson varie suivant les espèces et les individus.

Le poisson joue souvent avec l'appât placé à l'hameçon sans le prendre, il le frappe du nez, de la queue, passe son ventre dessus, le retourne, le soulève, tous ces mouvements sont compris dans l'appellation du pêcheur : *Chipotter*. Ils produisent, pendant qu'ils ont lieu, de très-petites secousses ou de petits coups qui fatiguent et impatientent le pêcheur. Quelquefois la ligne obéit à un tremblement que l'on pourrait croire au premier abord produit par le frôlement d'une herbe qui passe emportée par le courant. Le pêcheur même, trompé par tout ce manége, ferre et ne prend rien. Ce n'est qu'à la longue que l'on parvient à savoir d'une manière sûre que le poisson a attaqué, et la bonne manière de l'amener. Et encore, dans les grands courants, les bouillons, l'eau qui pèse par secousses sur la ligne fait faire à la flotte des évolutions souvent difficiles à distinguer d'une véritable attaque.

Le Brochet en chasse a une attaque franche, il faut alors le ferrer promptement ; si, au contraire, il entraîne la ligne lentement, il faut ferrer fort et de côté.

La Truite mord bien par le temps nébuleux ; il ne faut pas forcer la main, elle ne lutte pas longtemps.

La Perche mord surtout quand il tombe de l'eau, il faut faire varier le fond, elle se défend énergiquement, mais peu de temps.

L'Anguille, prise à la ligne à la main, combat jusqu'à sa mort. Elle est très-difficile à décrocher, il faut s'aider de sable pour empêcher qu'elle ne glisse. On la prend surtout le soir près des pierres, sur un fond de sable et avec des vers rouges.

Pour la Carpe et la Tanche, il ne faut pas se presser, elles jouent longtemps avec l'Esche et l'entraînent, lentement d'abord, puis plus vite.

La Lotte se traite comme l'Anguille. Le Barbeau attaque vite et donne deux coups quand il prend, ou bien un seul très-marqué. Le Barbillon n'a qu'un coup brusque et cède facilement au tiré, puis il se débat.

Le Chevesne et le Dard ou Vandoise attaquent légèrement, il faut ferrer très-vite : seulement le Dard fait beaucoup d'efforts pour se dégager, il faut tirer avec ménagement.

Le Gardon ordinaire attaque vite et lâche de même, il faut le ferrer très-vite.

Ne pas se presser pour le Goujon qui est très-gourmand. On peut en dire autant pour l'Ablette, l'Éperlan de Seine et le Véron. A côté de ceux-ci et du Goujon, on peut ranger la Plie qui mord âprement et se prend souvent seule de fond et au coup ; son toucher est si délicat que, souvent, elle a le ver dans le corps sans avoir fait remuer la plume, mais elle ne se décroche presque jamais.

TOUCHER (**Sens du**). — Chez les poissons, on ne peut nier que la sensibilité, l'aptitude au contact des corps extérieurs ne soit émoussée par les écailles qui recouvrent la peau. La bouche, ou pour mieux dire les barbillons qui se développent au voisinage de cette ouverture, paraissent être le siége principal du toucher.

Remarquons ici que, chez tous les animaux où les fonctions végétatives sont prédominantes, la faculté du toucher se montre à la région buccale, jusqu'à ce qu'on remontant la chaîne des êtres, on arrive à ceux chez lesquels la langue acquiert assez de sensibilité pour devenir l'organe du goût.

Il ne semble enfin pas douteux qu'on ne doit pas ranger dans les organes du toucher, les appareils électriques des torpilles, etc. ? Ce sont de véritables armes, et non l'organe d'un sens.

TOUILH ou **TOUILLE**. — Nom du *Lami*, dans le golfe de Gascogne. — (Voy. SQUALE NEZ.)

TOUN. — Nom languedocien du *Thon*. — (Voy. ce mot.)

TOUNA. — Nom de la *Thonine*, dans la Méditerranée. — (Voy. ce mot.)

TOUR. — Enceintes rondes des Bourdigues, dans lesquelles le poisson se rassemble. Il y en a ordinairement cinq. Les deux plus près de l'entrée s'appellent *Recoulado ;* celle du milieu *Requinquette*, et celle de la pointe *du dehors*.

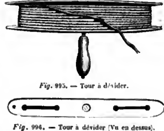


Fig. 995. — Tour à dévider.

Fig. 996. — Tour à dévider (Vu en dessus).

TOUR A DÉVIDER LES LIGNES. — Alors que l'on pêche en mer sous voile, et que le bateau court, poussé par une bonne brise, il est difficile de laisser filer, en la dévidant, une ligne montée sur un ploir ordinaire. C'est pour rendre cette manœuvre commode que le Tour à dévider (*fig.* 995) a été inventé.

On tient la poignée à la main. Cette poignée est traversée par une broche autour de laquelle tourne le châssis qui porte la ligne enroulée. Une fois l'amorce à

l'eau, on laisse tourner le dévidoir, et la ligne marche suivant la vitesse du bateau, sans effort et sans arrêt.

La figure 996 montre le dessus du dévidoir, portant deux fentes dans lesquelles s'accrochent les hameçons, lorsque l'instrument est au repos.

TOURD. — On en pêche sur les côtes du Morbihan, du poids de 2 kilogrammes et de plus de 0m,50 de longueur. Il s'appelle *Vieille*, à Vannes. (Voy. LABRES).

TOURNÉE. — (Voy. PARCS.)

TOURTEAU. — (Voy. CRABE.) — Cette espèce (*Cancer Pagurus*), dont le poids est quelquefois de 2 à 3 kilogrammes, se tient ordinairement cachée dans les trous des rochers et sous les touffes de varechs. Assez agile, il se hâte de chercher un refuge si vous le surprenez à découvert sur le sable. Il vous menace constamment de ses serres, et, quand l'animal est d'une certaine grosseur, le pêcheur doit se tenir en garde contre leur atteinte. Car, lorsqu'il tient, il ne lâche pas facilement. Heureusement, il lui arrive assez souvent de se donner un tour de reins qui lui casse le poignet ; la pince vous reste dans la main..... quelquefois sur la main, et il s'enfuit, manchot, dans son trou.

TRABACS et **TRABACONS**. — Espèce de filets fixes, employés dans le 5e arrondissement maritime (Toulon), pour la pêche spéciale des Anguilles. Ne peuvent être calés que pendant la période permise pour cette pêche (art. 7, § 9 et 14).

TRABOT. — Nom du *Turbot*, à la Teste. — (Voy. ce mot.)

TRACHINUS ARANEUS. — (Voy. VIVE ARAIGNÉE.)

TRACHINUS DRACO. — (Voy. VIVE.)

TRACHINUS VIVIDUS. — (Voy. VIVE.)

TRACHTGARN. — Nom de la *Senne*, en Suisse. — (Voy. ce mot.)

TRACHURUS (**Caranx**). — (Voy. SAUREL.)

TRACHURUS (**Scomber**). — (Voy. SAUREL.)

TRAHINES. — (Voy. BOULIÈCHE.)

TRAINE. — Synonyme de *Senne*. (Voy. ce mot.)

TRAINE (Grande). — (Voy. DREIGE.)

TRAINEAU. — Synonyme de *Grande Senne*.

TRAINÉE (**Pêche à la**). — A proprement parler, la Traînée de mer n'est que la pêche aux cordes dormantes en eau douce : on lui donne aussi le nom de *lignes* ou *cordes de fond*. La Traînée se place le soir, et se relève le lendemain matin ; c'est une pêche sédentaire de nuit. Pour la faire en grand, ainsi que la pratiquent les pêcheurs de profession, il faut un bateau dans lequel deux pêcheurs au moins apprêtent ce qui est nécessaire.

Fig. 997. — Traînée vue en long, au fond de l'eau.

Le corps de ligne est pelotonné sur lui-même, ou lové dans une corbeille ; on attache une grosse pierre à son extrémité A, et on la laisse aller à fond : puis on a, dans une corbeille, des empiles *p*, *q*, *r* que l'on amorce au fur et à mesure, soit au vif, soit au ver rouge, soit à toute autre esche ; on les attache à la ligne en corde (*fig.* 997), et de place en place, à mesure que le bateau avance doucement. Ce nœud se fait par deux tours sur la corde, et une demi-clef. En

général, les empiles sont beaucoup moins longues que pour les lignes de mer. Nous nous sommes toujours très-bien trouvé d'empiles de 0m,40, en les espaçant de 1 mètre les unes des autres.

Alors que l'on a noué une demi-douzaine d'empiles, plus ou moins, suivant la force du courant, on attache à la ligne une pierre moyenne *m*, et l'on continue ces opérations jusqu'à ce que toute la ligne soit à l'eau et garnie d'empiles; on termine par une grosse pierre B pour laquelle on prend des *Amers* sur les objets du rivage, ou bien à laquelle on laisse un petit flotteur, si le braconnage n'est pas à craindre, ni le passage des bateaux à vapeur, dans l'hélice desquels la corde pourrait s'emmêler, ce qui emporterait toute la Traînée. On y fait d'autant plus attention, qu'un engin semblable ne manque pas de valeur, — surtout quand il a 1,000 à 1,500 mètres de long, — plutôt encore par le temps qu'il exige pour sa confection que par sa valeur intrinsèque.



Fig. 998. Différents modes d'attache des empiles.

On remplace quelquefois le *pariau* d'amont par un grapin de fer (*fig.* 1000) ou une petite ancre, si l'on craint que le courant n'emmène la ligne et ne mêle tout l'engin, ce qui demande un temps énorme à démêler, et fait perdre le poisson qui peut s'y prendre. Il faut, si les avancées sont faites sur cordelette, que celle-ci soit parfaitement dévrillée pour éviter qu'elle ne s'enroule autour de la ligne principale, auquel cas l'hameçon étant trop près, le poisson ne se prend pas, et les petits ont tout le temps de manger l'esche en la dépeçant.



Fig. 999. — Mode d'attache du Pariau.

La prise du poisson n'est assurée qu'autant que l'esche flotte entre deux eaux, et garde une certaine élasticité au moyen de l'empile et de la corde pour que le poisson l'avale sans s'apercevoir qu'elle tient à quelque chose. Une fois pris, le poisson demeure coi jusqu'au jour; mais alors, il fait tous les efforts possibles pour s'échapper, et n'y réussit que trop souvent, surtout si les hameçons dont le pêcheur s'est servi ne sont pas de bonne qualité et très-petits. Nous avons expliqué ailleurs quel était le but de cette préférence de notre part.

Tant que l'eau est claire, la Pêche à la Traînée ne peut se faire que la nuit; si l'eau est trouble, on peut en essayer le jour; mais elle ne vaut jamais la première. — (Voy. CORDES DE FOND.)

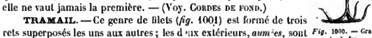


Fig. 1000. — Grapin de fer.

TRAMAIL. — Ce genre de filets (*fig.* 1001) est formé de trois rets superposés les uns aux autres; les deux extérieurs, *aumées*, sont ourdis à grandes mailles; l'intérieur ou *flue* est à petites mailles.

Les aumées se font soit en mailles carrées, soit en mailles en losange. Dans tous les cas, elles doivent être fortes; aussi, y emploie-t-on de la ficelle de choix, et plus grosse que pour la flue. Les mailles des aumées ont de 0m,15 à 0m,30 en carré, car il faut qu'elles soient assez grandes pour que les poissons que l'on veut prendre passent à travers et arrivent à la flue, qui seule doit les arrêter en faisant bourse à travers les mailles de l'aumée opposée, par laquelle elle ressort sous l'impulsion de l'animal. C'est là qu'il reste embarrassé et accroché. Les aumées, en somme, ne servent qu'à soutenir la flue qui est flottante entre elles, et qui doit avoir de deux fois à deux fois et demie l'étendue des aumées.

La flue s'ourdit toujours en mailles à losange, qui ont de 0m,025 à 0m,060 d'ouverture. En général, elle se fait en fil très-fin, retors en deux et d'excellente qualité.

Pour monter ces trois filets ensemble, on fait choix d'un endroit bien net sur le sol, soit sur du sable, soit sur l'herbe fine d'une prairie. On déploie l'une des aumées que l'on tend fortement par les quatre coins, au moyen de piquets passant dans les boucles des angles. Ceci fait, on passe dans le dernier rang de mailles de la flue, tout autour, un solide fil de fouet bien détordu et d'un seul morceau. On place alors la flue sur l'aumée tendue, attachant cette ficelle et les angles de la flue aux piquets qui tendent l'aumée ; la ficelle du tour se trouve parfaitement tendue, mais la flue ne l'est pas, puisqu'elle est ourdie beaucoup plus grande que l'aumée, qui est dessous. On distribue alors avec la main les plis de la flue le plus régulièrement possible sur la ficelle, tout autour, afin qu'elle fronce et fasse poche uniformément sur toute l'étendue de l'aumée. On place alors sur la flue la seconde aumée, que l'on tend, comme la première, au moyen des boucles des angles, sur les mêmes piquets, puis, au moyen de fil retors, on attache solidement chaque maille des aumées correspondantes sur le bord, en ayant soin de prendre entre elles une maille de la flue. On termine le travail en bordant les trois filets ensemble, au moyen d'une corde solide. Le Tramail est alors en état de servir. Il ne reste plus qu'à garnir le haut de flottes de liége et le pied de plombées.

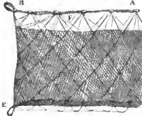


Fig. 1001. — Tramail.

La pêche au Tramail, dans les fleuves et dans les rivières, constitue une véritable battue ; ce filet se place à poste fixe en travers du cours d'eau ; il n'est pas nécessaire même qu'il le barre tout à fait. Le plus souvent, il n'en occupe à peu près que le tiers du milieu ; mais, comme il est destiné par les pêcheurs de profession à prendre les poissons de grandes dimensions, il se trouve bien placé, puisqu'il est, dans la grande eau, leur chemin de prédilection. Le Tramail est généralement soutenu à chaque extrémité par un bateau soit amarré au rivage, soit maintenu par une pierre coulée au fond de l'eau, qui lui sert d'ancre.

Le Tramail posé, les pêcheurs descendent à quelques centaines de mètres au-dessous, et là, déployant une senne à larges mailles qui, cette fois, barre la rivière entière, ils remontent lentement vers le Tramail. La senne, ici, n'agit que comme cloison mouvante. Aussi, dans la Loire, par exemple, les pêcheurs la remplacent-ils par une simple chaîne de fer, garnie de cliquets de bois, qu'ils traînent au fond de l'eau. Quel que soit l'engin employé, chaîne ou senne, le poisson effrayé s'enfuit la tête au courant, et va donner dans le Tramail, où il demeure embarrassé. Il se méfie d'autant moins que, voyant les larges mailles des aumées, il y passe facilement, et, rencontrant le tissu flottant de la flue, qui cède sous la moindre pression, il croit le refouler pour se livrer passage, mais il n'aboutit qu'à former une poche à travers une des mailles de l'aumée opposée, poche qui augmente avec la furie de ses mouvements, les paralyse bientôt et le conserve empêtré. Dans les petits ruisseaux, on ne se donne plus la peine de rabattre le poisson dans le filet avec la senne ; on boule vigoureusement sur chaque bord et au milieu avec des perches, etc., remontant vers le Tramail, on y fait fuir le poisson. On cerne également, au moyen du Tramail, les abords des crônes ou cavernes sous les racines et les berges, puis le bouloir fait son jeu ; les poissons, attaqués dans leurs retraites, fuient éperdus le tapage, et s'emmaillent d'autant plus aisément que la vase, sou-

levée par cette manœuvre dans un ruisseau de peu d'étendue, trouble rapidement l'eau et empêche le poisson de discerner son chemin. En somme, le Tramail est le véritable filet du pêcheur de profession ; c'est l'engin qui lui rapporte le plus, et, quoique la manœuvre en soit assez pénible, tant à cause du poids du filet que de sa longueur, c'est celui auquel il a recours le plus souvent. C'est la véritable *nappe des morts* de nos rivières. Tous les poissons s'y prennent, sans exception ; même les petits, qui pourraient passer à travers les mailles de la flue, et cependant s'y accrochent et s'y embrouillent par les épines de leurs nageoires.

TRAMAUX SÉDENTAIRES. — Les tramaux sédentaires et toute espèce de rets tramaillés, soit qu'on les destine à devenir fondriers, demi-fondriers ou flottants, auront les mailles de la flue de 0m,035 en carré, et les mailles des aumées de 0m,200 en carré (2e arrond.), 0m,150 (1er arrond.), 0m,244 (4e arrond.).

TRANCI. — Espèce de Senne employée à l'embouchure de l'Adour, pour la pêche des *Muges*. (Voy. ce mot.)

TRAVAM. — Nom breton de la *Raie bâtis* à Douarnenez ; à Vannes, on dit *Dravant*. (Voy. Raies, § 4.)

TRAVERSIÈRES. — Espèce de *petites cannières* (voy. ce mot) usitées en Bretagne.

TREILLE. — Nom donné, sur la côte des Deux-Sèvres, au Carrelet avec lequel on prend les Crevettes et les petits poissons.

TREMACI. — Nom corse du *tramail*. (Voy. ce mot.)

TRÉMAILLADE. — (Voy. Entremaillade.) Cette sorte de filet fixe s'emploie dans la Méditerranée.

TRESSEAU. — Nom du câble des nasses du Duit. (Voy. Lamproie.)

TRESSONS ET TRESSURES. — Espèces de *petites cannières* (voy. ce mot), usitées en Bretagne.

TREUILLE. — Truble à chevrettes dont on se sert à l'île de Ré. Au lieu d'être montée sur deux cercles, elle l'est sur deux règles parallèles, la figure 1002 donne une idée parfaitement exacte de cette pêche élémentaire qui se fait entre les rochers de la côte.



Fig. 1002. — Pêche à la Treuille

TREULOT. — Nom d'une sorte de *Trouble* adoptée pour la pêche des Crevettes. (Voy. Truble.)

TREUX. — Truble à chevrettes, aux environs de Royan.

TRIDENT. — Synonyme de *Foëne*. (Voy. ce mot.)

TRIGAN. — Nom du *Goujon* dans le Lot. (Voy. Goujon.)

TRIGLA. — (Voy. Grondin, *Genre*.)

TRIGLE [*Genre*] (Trigla, Lin.). — Acanthopt. à joues cuirassées.

Premier genre de la famille qui suit immédiatement celle des Percoïdes, mais comprenant des poissons dont la tête, armée de plaques et d'épines, prend un caractère singulier et spécial qui les en fait séparer, quoiqu'ils n'aient pas non plus d'épines lisses en avant de la 1re dorsale.

Ce genre comprend les *Trigles* ou *Grondins*, nommés *Rougets* à Paris, mais improprement

car ce nom doit appartenir aux Mulles (voy. ce mot), les *Malarmats*, les *Chabots* ou *Cottes* et quelques espèces accessoires peu importantes pour notre pays.

Les Trigles ont les côtés de la tête verticaux et le museau tombant rapidement en avant, ce qui fait paraître la tête cubique. Les Chabots au contraire ont les côtés de la tête écartés, ce qui la fait paraître comme écrasée.

Les *Scorpènes* font également partie de ce genre ; leurs mœurs, encore peu connues pour le plus grande partie des espèces, doivent être des plus curieuses, si l'on en préjuge par ce que l'on sait. En effet, il est impossible de ne pas accorder au type de la petite famille naturelle dont nous parlons, le *Trigle*, la qualification de *marcheur*. Il est un *rampant*, un *hexapode*.

L'observation des individus acclimatés dans les réservoirs formés depuis quelques années au bord de la mer, a mis hors de doute ce fait, inattendu chez un poisson, que celui-ci se sert pour avancer des 6 appendices musculeux qu'il possède sous la poitrine et qui lui servent de pattes réelles. Destiné à se glisser sous les herbes et parmi les pierres qu'il soulève, la nature lui a garni la tête d'une puissante cuirasse dont toutes les pièces se recouvrent et finissent en pointes vers l'*arrière* ; de cette façon, rien ne l'arrêtera pour se glisser. Ce n'est pas tout, son dos est muni d'une gouttière à bords rigides et crénelés, toujours en *arrière*. C'est dans cette gouttière profonde que ses deux dorsales peuvent se coucher en basculant tout à fait par un mécanisme spécial, bien appréciable en avant de la première. Dernière précaution : le premier rayon de la première dorsale est crénelé en arrière, lui aussi, pour protéger les autres. Bien plus, le deuxième rayon, plus long que le premier, est aussi crénelé, mais dans la partie seulement qui dépasse le premier, afin que lui aussi protège la membrane qui l'unit aux autres plus petits qui sont derrière lui. Les deux carènes latérales sont, de même, de véritables chevaux de frise destinés à garantir le corps du frottement des corps solides et à surfaces rugueuses au milieu desquels rampe le poisson. Enfin, la forme en coin de cet animal est calculée pour que, où passe la tête tout le corps passe sans difficulté. Les yeux eux-mêmes sont garantis par des expansions foliacées du casque osseux, et le museau, plat en bas et en avant, ne demande qu'à se glisser sous les pierres et les algues pour les soulever et les renverser.

TRIGLE A CORPS CERCLÉ (Trigla lineata, Lin.). — Acanthopt. joues cuirassées. Long. max. = $0^m,35$.

Syn. : *Streaked gurnard*, engl. — *Rouget camard*, bret.

De tous les Trigles, celui-ci a la tête la plus verticale et le profil le plus droit ; son corps est comme cerclé par les files d'écailles descendant de la crête dorsale. Les yeux sont petits, à iris jaune, à pupille bleu foncé ; deux ou trois épines sur l'orbite.

Tout le corps est d'un beau rouge, sauf le ventre qui est blanc. Les longues pectorales sont tachetées de bleu et marquées de quatre rangées de taches bleu foncé qui ressemblent à une seule ligne quand la nageoire est fermée.

$$D = 10 + 16.\ P = 10 + 3.\ V = 1 + 5.\ A = 13.\ C = 11.$$

Plus rare que les autres espèces ; se nourrit, comme elles, de coquillages et de crustacés ; se prend au Chalut.

TRIGLE CATAPHRACTE. — (Voy. MALARMAT.)

TRIGLE GOURNAU (Trigla gurnardus, Lin.). — Acanthopt. à joues cuirassées. — Longueur max. = $0^m,50$.

Syn. : *Grey Gurnard*, angl. = *Graver sechahn*, all. — *Cuchillo*, *escacho*, espag. — *Knorhaan*, holl. — *Grending grise*, breton. — *Knowd*, irland. — *Knot*, suéd.

Couleur brunâtre mêlée de gris. Les points gris qui se trouvent semés çà et là sur sa peau, depuis la ligne du dos jusqu'aux lignes latérales, sont souvent d'une couleur olive verte et d'un éclat étonnant quand ces poissons sortent de la mer. Noël de la Morinière dit en avoir vu pêcher un, le 20 novembre 1818, dont les taches représentaient des sortes de perles d'une couleur de topaze très-vive.

Il est très-abondant à Douarnenez, vers la fin de la pêche de la Sardine, et l'on prétend qu'il lui porte préjudice, parce que, nageant dans les couches intermédiaires de l'eau, il effraye les Sardines et les éloigne du filet.

Le Gournau se distingue facilement des autres Trigles par ses pectorales plus courtes et son corps plus allongé et plus grêle, sans parler de sa couleur particulière. Sa tête est moins élevée que celle du Grondin, et son profil a le front concave ; de plus, il porte deux ou trois petites pointes en avant de la mâchoire supérieure.

Les yeux sont grands, à iris blanc argenté, à pupille noire, et chaque orbite porte une petite épine sur le bord. La ligne latérale est remarquable par sa forme en scie et ses écailles blanches. La première dorsale est brune, quelquefois piquetée de noir, la seconde plus pâle. Les pectorales sont gris obscur, les ventrales et anale presque blanches ou incolores.

(Trigla pini. Bloch.)



Mesnel pinx. et lith. Phot de La Blanchère

TRIGLE, GRONDIN ROUGE.

(Trigla pini. Bloch.)

Mesne, pinx et lith

Phot de la Blanchère

GRONDIN OU TRIGLE HIRONDELLE

Trigla hirundo



Au surplus, ce poisson est susceptible des plus grandes variations de couleur; beaucoup d'individus sont rouges, mais plus pâles que le *Cuculus*; la longueur réduite des pectorales et les pointes du nez les font facilement distinguer. Jeune, ce poisson porte une tache noire à la partie supérieure de la première dorsale.

D = 8-20. P = 10-3. V = 1 + 5. A = 20. C = 11.

Le Gournau abonde dans la mer Baltique, dans la mer du Nord, sur les côtes d'Ems, aux Açores et jusqu'en Islande. On le trouve cependant sur les côtes d'Espagne, dans la Méditerranée et dans les eaux de la France et de l'Italie. Il fraye en mai ou juin.

TRIGLE GOURNAU. — Ce poisson se prend rarement au filet. On le pêche ordinairement à la ligne, au large, dans les eaux profondes, sur fond de sable où il se meut à l'aide des *pattes* qui avoisinent ses nageoires pectorales.

TRIGLE GRONDIN (**Trigla cuculus**, Lin.). — Acanthopt. joues cuirassées. Long. max. = $0^m,60$.

Syn. : *Red Gurnard, Soldier, Cuckoo gurnard*, angl. (Voy. GRONDIN.)

TRIGLE HIRONDELLE (**Trigla hirunde**, Lin.). — Acanthopt. joues cuirassées. Longueur max. = $0^m,65$.

Syn. : *Tub-fish, Sapphirine-Gurnard*, angl. — *See-schwalbe*, all. — *Sœhann*, dan. — *Golandrina, Alfondega*, esp. — *Cheussano*, ital. — *Knorrhahn, seehahn*, holl.

La grandeur de ses nageoires pectorales et la magnifique couleur bleue qui avive leur face intérieure rendait cette espèce facilement reconnaissable; c'est une des plus grandes, des plus belles et des meilleures espèces de nos pays.

Très-ressemblant au Grondin ou *T. cuculus*, il a cependant la tête plus large et moins aplatie; ses yeux grands ont l'iris jaune et la pupille bleu noir; l'ensemble de la couleur du corps est un rouge un peu brunâtre. Les pectorales sont assez longues pour arriver derrière l'anus; nous avons parlé de la magnifique couleur qui revêt leur face interne et qui fait ressembler le T. hirondelle à un papillon magnifique, lorsqu'il déploie ses nageoires comme deux ailes; l'extérieur est rouge obscur avec les rayons blancs.

D = 9 + 16. P = 11 + 3. V = 1 + 5. A = 15. C = 11.

Commun dans la Manche et sur les côtes de Bretagne, le T. hirondelle y est fort recherché pour la bonté de sa chair. Il fraye en deux saisons, la plus grande partie pendant la fin de l'hiver, mais on en prend encore en frai aux mois de juillet et d'août. Frayerait-il deux fois? C'est ce que l'on ignore encore; dans tous les cas sa fécondité n'est pas très-grande.

TRIGLE HIRONDELLE. — On pêche le Trigle-hirondelle en janvier, février et mars, à 8 ou 10 kilom. des côtes par 40 à 60 brasses d'eau, sur fond de sable. L'engin employé est la Palangre et la Sardine pour appât.

Le Trigle-hirondelle ne va point en troupes, et un pêcheur en a pris beaucoup, quand il en a capturé cent cinquante à deux cents. Le temps couvert est contraire à cette pêche qui se fait pendant le jour. A Antibes, on pêche ce poisson toute l'année, au moyen de filets traînants.

Fig. 1003.

Ce poisson est consommé frais dans les ports de mer. On peut le transporter à plusieurs myriamètres de distance, en ayant soin d'effectuer ce transport pendant la nuit.

TRIMER. — (Voy. BRICOLES ENGINS). On donne le nom de *Trimer* à une pêche qui se fait en Angleterre avec une espèce de bricole tout à fait analogue à celle décrite à ce mot (*fig.* 1003), mais, où la petite bouée de liége B (*fig.* 1003) est remplacée par une vessie de porc remplie d'air

Fig. 1004 — Bricoles en liége.

On laisse la vessie flotter pendant la nuit, sur un étang, et le lendemain, on va relever ses lignes, et l'on voit facilement, par ses mouvements, celle qui est entraînée par un poisson.

TRIPES. — On entend parler, — sous ce nom un peu vulgaire, — des entrailles de volailles dont on fait usage avec beaucoup de succès pour prendre certains poissons. Nous sommes obligé d'avouer que nous n'avons jamais eu le courage de plusieurs de nos confrères qui prenaient ces matières *in naturalibus*, telles que la cuisine les leur fournissait, et en faisaient usage de la sorte. L'odeur *sui generis* de ces ingrédients nous a toujours rebuté, et sans feindre des airs de petite maîtresse, nous n'étions pas disposé à attribuer à cette odeur le succès de cet appât. Cependant !......

Ce point restait donc à éclaircir : et ma foi, nous l'avons éclairci, et éclairci tant de fois que, pour nous, le moindre doute n'existe plus. Le poisson s'élance sur la tripe sans s'apercevoir si elle sent, ou non, mauvais. D'où nous avons conclu, que, pour le pêcheur, il était infiniment préférable qu'elle sentît bon..... ou du moins, qu'elle conservât l'odeur la moins désagréable possible. En conséquence nous avons toujours fait laver à grande eau les entrailles de poulet, etc. dont nous voulions nous servir pour escher; nous nous en sommes toujours bien trouvé, aussi bien que nos voisins qui auparavant se barbouillaient intrépidement les doigts d'une matière dont l'odeur est aussi tenace que peu agréable.

La véritable pêche à la tripe se fait, en hiver, du haut des obstacles et des ponts, pour le Chevesne; mais le gros, celui du fond, le maître des arches et des pilotis ! A cette époque les grandes eaux sont venues, les bouillons se forment, puissants au remous des arches, les gros Chevesnes demeurent là, en embuscade, oscillant au milieu des eaux roulantes qui les bercent, et attendant qu'une aubaine passe à la portée de leur grande bouche blanche toujours prête à happer.

Ces mœurs du poisson bien connues, la pêche n'a pas été difficile à inventer, et naturellement elle devait être fructueuse. Elle l'est en effet : malheureusement elle doit se faire dans une saison passablement froide, le vent qui souffle sur les parapets n'est pas précisément le zéphyr qui fait fleurir les roses, et une station de deux heures à la tombée du jour, de décembre à février, n'est pas toujours une faction très-agréable. Mais bah ! autant en emporte le vent ! On souffle dans ses doigts, on piétine un peu sur le pont, mais on ne perd pas de vue les capricieux méandres de la flotte qui bondit, et roule..... et l'on attend toujours le *maître meunier* qui doit venir la faire soudainement plonger.

Fig. 1005. Flotte forte.

Le temps est sombre, l'heure avancée, il faut une flotte voyante : l'eau d'ailleurs est trouble, abondante, le poisson plongé dans ses profondeurs ; rien donc à craindre de ce côté. Ma flotte est composée d'un gros bouchon à Brochet soigneusement recouvert de peinture blanche (*fig.* 1005) au moins sur sa plus grande partie. Au delà de la flotte, s'étend une avancée solide en 12 crins ou 2 florences tordues, qui n'a pas moins de 4 à 5 mètres, quelquefois de 6 et 7, cela dépend de la force du courant et de la profondeur calculée de l'eau, laquelle profondeur on estime à vue..... de nez ! car le courant est trop rapide pour que l'on puisse sonder : on est quitte pour consulter le *carnet*. (Voy. ce mot.)

Fig. 1006. — Avancee avec émérillon et grappin.

A l'extrémité de l'avancée (*fig.* 1006) est placé un émérillon, puis, après lui, une bricole montée sur florence solide ou sur 6 crins. Le Chevesne n'ayant pas de dents aux mâchoires, cela suffit. J'ai souventes fois remplacé la bricole de deux n° 1 par un

grapin de 8, n° 6. C'est beaucoup plus petit, mais bien plus traître et aussi solide. Quel que soit l'hameçon d'ailleurs que l'on choisisse — car on peut prendre tout simplement, un 0 ou 00, — il faut lui faire une esche de boyaux de poulet formant un bouchon aussi gros qu'une noix, au moins, en ayant soin de laisser *pendre* un ou deux petits bouts de 3 à 4 centimètres. La pointe de tous les hameçons doit être suffisante.

Ceci fait, on met sa ligne à l'eau. Elle doit être équilibrée de plomb sur toute sa longueur jusqu'à la flotte, de manière à se tenir entre deux eaux : roulant au milieu des vagues et balayant de temps en temps le fond — ordinairement de sable, — près de l'hameçon les plombs fendus seront un peu plus lourds et plus rapprochés.

Le Chevesne voit se balancer devant lui, dans la profondeur des eaux, ce paquet de tripes qui semble abandonné à lui-même, il s'élance d'un bond irrésistible et *engame* le tout en un clin d'œil ! Aussi le coup tirant est-il, à cette pêche, le seul indice de l'attaque, mais il est terrible. La flotte plonge, emportée tout à coup, sans hésitation, sans précaution..... le doigt sur le moulinet ouvert, vous rendez tout. Le Chevesne commence alors une course folle. Malheureusement pour lui, le poids de l'eau rapide, les bouillons, les vagues alourdissent singulièrement la ligne, et à une cinquantaine de mètres plus loin, le blessé commence à faiblir.....

C'est le moment de la prudence. Si vous pouvez le traîner sur l'eau vers un escalier, un abreuvoir, faites-le. Abandonnez un instant la canne sur le pont et courez à votre prisonnier. Si vous avez un ami, un aide, tant mieux : servez-vous-en avec l'épuisette comme refuge. Que ce ne soit qu'à la dernière extrémité que vous vous résolviez à monter votre proie sur le pont, par le chemin le plus court, de la ligne droite... qui ne devient — que trop souvent, hélas ! celui de la *ligne brisée !...* — Pardonnez-moi, lecteurs, celui-ci; il n'est pas de moi, mais il vous représente le cri de désespoir d'un pêcheur malheureux, et trahi par le destin !...

Le poisson, en montant, dans son voyage aérien, doit être tenu immobile, loin de tout obstacle : s'il en touche un du bout de la queue, il recommence ses bonds et au bout du fil, à plomb, il casse tout et se sauve.....

Il faut le monter *sans secousses*, en prenant la ligne de bas, à chaque brasse, sans se presser, mais avec continuité. Gare le parapet, en passant par-dessus ! C'est le dernier saut périlleux !

Cette pêche, très-productive — et fort amusante, car elle est féconde en incidents — demande une canne solide, longue et un scion un peu roide. Il faut, en un mot, être monté comme pour la Carpe. Cela dit tout. Dans les rivières à Truites on doit en prendre comme cela : nous l'avons entendu affirmer, mais nous ne l'avons pas éprouvé par nous-même. Lorsque l'on ne peut se procurer les boyaux de poulet, on peut les remplacer par un paquet de vers rouges, mais cela est loin d'être aussi bon.

TROËNE. — (Voy. CANNES A PÊCHE et SCION.)

Encore un arbrisseau qui fournit aux pêcheurs des scions remarquablement bons quand ils sont bien choisis. Le Troëne (*Ligustrum vulgare*, Lin.) est un petit arbrisseau qui croît dans les haies et les taillis : il se divise, vers sa base, en branches flexibles généralement opposées : ses feuilles sont assez petites, un peu coriaces, oblongues, lancéolées, luisantes en dessus.

Ses fleurs blanches forment des grappes composées, terminales, au printemps :

elles produisent des baies noires de la grosseur d'un pois et qui persistent pendant l'hiver, servent à colorer les vins, et à faire l'encre des chapeliers.

Les branches du Troëne sont assez flexibles pour servir comme liens : bien préparées en scion, elles n'ont que le défaut d'être trop flexibles, aussi sont-elles excellentes quand on peut se les procurer un peu grosses. Elles acquièrent ainsi un peu de roideur et servent à faire de solides scions pour la pêche du Brochet sans moulinet.

TROGOU et **TREGOU.** — Nom vulgaire du *Goujon* dans le département du Lot-et-Garonne. (Voy. GOUJON.)

TROLLING [**Pêche à**]. — (Voy. TURLOTTE.)

La figure 1007 représente la disposition adoptée pour la pêche qu'on nomme en Angleterre *Trolling*, et en France *Turlotte*.

On se sert d'un morceau de plomb oblong garni de deux forts hameçons en bricole que l'on place dans le corps d'un petit poisson quelconque, on attache la queue avec un fil sur l'empile qui doit être en corde filée.

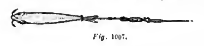


Fig. 1007.

On fait aller et venir par saccades cet appât dans l'eau, surtout dans les étangs, et les poissons carnassiers se précipitent dessus : on prend ainsi : *Truites*, *Brochets Perches*, etc.

Quand on veut pêcher dans de fortes chutes d'eau, où le poisson serait emporté et déchiré, on se sert du *Tue-diable*. (Voy. ce mot.)

TROQUE. — Nom de l'*Éperlan* à la Teste. (Voy. ÉPERLAN.)

TROUBLE. — Il y a peu de filets dont la forme et le nom, sans compter la grandeur, varient autant que celui-ci, suivant les lieux et le but auquel on le destine. Le plus ordinairement, la Trouble est composée d'un demi-cercle en bois dont les extrémités sont reliées par une corde tendue entre les deux. Une perche droite et terminée le plus souvent par une fourche, est assujettie sur le demi-cercle et vient attacher ses deux extrémités au milieu de la corde prenant la position d'une flèche sur un arc. Sur le demi-cercle en bois est montée une poche de filet à mailles plus ou moins grandes suivant l'usage auquel on la destine. Les mailles sont traversées par la ficelle et attachées solidement autour du demi-cercle qui tient la poche ouverte.

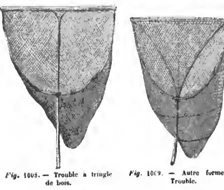


Fig. 1008. — Trouble à tringle de bois. *Fig.* 1009. — Autre forme de Trouble.

Lorsqu'on craint que le passage de la perche ou de la fourche, devant l'ouverture, ne gêne pour prendre le poisson, on fait le demi-cercle en fer, et dans ce cas, il porte, au milieu de sa circonférence, une douille creuse, de même matière, dans laquelle s'emmanche la perche. Lorsqu'on doit pêcher dans des marais ou dans des eaux vaseuses, on remplace souvent la corde de l'arc par une tringle en bois

léger (*fig.* 1008), qui permet d'appuyer et de courber les herbes pour en faire déloger les animaux que l'on veut prendre.

Lorsque la Trouble est destinée à prendre des poissons dans un réservoir en planches ou en maçonnerie, boutiques à poissons, etc., on donne généralement à la monture une forme rectangulaire dont les côtés s'appliquent mieux sur le fond et s'ajustent plus facilement dans les coins des réservoirs. Cette Trouble prend le nom de *Troubleau*, dans ce cas, en raison de ses petites dimensions.

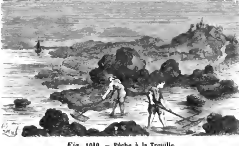


Fig. 1010. — Pêche à la Treuille.

Ce mode de filet si simple a de nombreuses applications à la pêche des côtes. Sur les côtes de Bretagne on modifie un peu la forme de la *Trouble*, ainsi que son nom qui devient *Treuille* ou *Treulot* (*fig.* 1010). C'est une Truble carrée dont les côtés latéraux ont disparu. L'instrument se compose alors d'une perche, au bout de laquelle sont assemblées deux traverses parallèles, à peu près à 30 ou 40 centimètres l'un de l'autre. Ces traverses, percées d'une rangée de petits trous, soutiennent entre elles un filet lâche qui prend la forme d'une grande tuile creuse, et dont les mailles ont 5 à 6 millimètres d'ouverture. Cet engin sert à la pêche des Crevettes, à mer basse, parmi les Algues et près des rochers.

Sur d'autres côtes, la *Trouble* se modifie encore, quoique servant au même usage, à la pêche de Crevettes en Bretagne, on en fait beaucoup ainsi. La monture d'ouverture a une forme en poire et ressemble à une raquette, sauf que le filet est beaucoup plus profond. On lui donne alors le nom de *Sanet*.

Fig. 1011. — Truble ronde.

En Provence et sur les côtes de la Méditerranée, on modifie encore la forme traditionnelle de la Trouble. L'ouverture en est maintenue par un demi-cercle de bois et une traverse de même matière : seulement, à partir du demi-cercle auquel il est attaché, le manche se bifurque et va rejoindre chacune des deux extrémités de la traverse. C filet, appelé *Salabre* dans le pays, sert à prendre la *Blachaille* que l'on sale et que l'on vend au peuple.

TROUBLEAU. — *Petite Trouble.* (Voy. ce mot.)

TROUCHO. — Nom languedocien de la *Truite*. (Voy. ce mot.)

TROUELLE. — Baguette menue et pliante, formant le demi-cerceau qui tient le *verveux* ouvert. (Voy. ce mot.)

TROUGUEREY. — Filet à Éperlans, dans le golfe de Gascogne, en usage du 25 janvier au 15 mai. Mailles : $0^m,012$.

Fig. 1012. — Salabre ou Truble à manche bifurqué.

TROUSSE DU PÊCHEUR A LA LIGNE. — La trousse du pêcheur est simplement un petit sac de $0^m,25$ de long sur $0^m,15$ de large, muni

de plusieurs poches et servant à renfermer les différents petits objets qui forment le mobilier du sac à pêche. La Trousse est ordinairement faite en peau, afin que les hameçons des lignes ne s'y accrochent pas et que l'humidité la pénètre moins facilement. Nous avons construit les nôtres en toile cirée et nous nous en trouvons très-bien, à condition que la toile cirée soit bonne, flexible, point poissante : ce qui ne se rencontre pas toujours.

Nous avons scindé la Trousse du pêcheur en trois parties. La plus grande est demeurée celle qui contient le plioir à ligne, décrit au mot *Plioir*. La seconde forme une double poche dans laquelle est rangée notre collection de flottes de différentes espèces et dont quelques-unes, les anglaises creuses, par exemple, sont fragiles. La troisième partie forme le *portefeuille* des *avancées*, dont nous avons donné la description à ce mot.

La Trousse du pêcheur à la ligne doit toujours contenir une petite pierre à aiguiser les hameçons, une lime douce pour le même usage, une ou deux aiguilles à enferrer le poisson vif, un ou deux dégorgeoirs de grandeurs différentes, de petits ciseaux, du fil et de la soie cirés et poissés tout prêts, de la ficelle de lin ou de soie, un morceau de feuille de plomb, du taffetas d'Angleterre, une petite pince plate dite *Bec-Corbin*, un couteau ou deux à décrocher les lignes, un couteau bien coupant ou un fort canif, etc., etc.

Cette énumération, fort incomplète malgré sa longueur, effraye au premier coup d'œil le pêcheur novice, mais tout cela se case dans un petit espace et, au bout de quelque temps de service, la Trousse du pêcheur soigneux contient bien d'autres choses qui trouvent leur emploi et dont souvent il serait fort embarrassé de dire la provenance et le but. Le sac du pêcheur est comme celui du soldat, une *boîte à la malice* dont les ressources ne sont connues que de son maître !...

TROUSSE [Pêche de l'Anguille à la]. — Cette pêche est simplement celle à la *Vermée* (voy. ce mot), dont le nom change suivant les lieux. L'anguille, ne craignant pas l'eau salée ou du moins l'eau saumâtre, se prend tout aussi bien dans les ports, — comme à Dieppe, dans les angles du port à flot, — que dans les petites rivières des environs ou à la retenue du Pollet.

Les pêcheurs à la trousse déposent leurs Anguilles à mesure qu'ils les prennent dans un vieux parapluie retourné le manche en l'air et perpendiculairement, le bout opposé fixé dans la terre (*m. s.* de Savigny). Dans ce pays, on pêche l'Anguille de nuit aux *jeux* (voy. ce mot) amorcés de *vers de terre* à tête noire, de *Crevettes*, de *Crabe mou* ou *poltron*. Pendant le jour on la pêche à la *trousse*, et un pêcheur en prend ainsi 80 par jour ; enfin, de bonne heure le matin et tard le soir, la ligne de fond avec flotte, ligne traînante amorcée de *capeleuses* ou *gravettes*, et mieux d'un *ver de terre* ou *achée*. Laisser beaucoup mordre. On emploie aussi la *ligne à soutenir*. (Voy. ce mot).

TRUBLE et **TRUBLEAU**. — Poche de filet montée à la circonférence d'un cercle de bois ou de fer auquel est attaché un manche plus ou moins long. (Voy. TROUBLE.)

TRUELLE. — (Voy. DORÉE.)

TRUETTE. — Nom provençal que les Marseillais donnent à la *Dorée*. (Voy. ce mot.) — Nom gascon de la *Truite*. (Voy. ce mot.)

TRUITE [*Genre*] **(Trutta, Riss.)**. — **Malacopt. abd. salmones.**

Distinguer la Truite du Saumon, et réciproquement, est plus facile d'un trait, à vue, et par l'habitude, qu'au moyen de signes bien franchement distinctifs. Il en est des genres de cette grande famille

Mesnel pinx^t et lith Phot de la Blanchere

TRUITE ARGENTÉE. (Lac de Constance)
(Trutta argentea Nob)







un peu comme de ceux de certains Cyprins où la classification est forcée de se baser sur des caractères anatomiques.

Les Saumons, comme les Truites, ont des dents fortes et pointues, non seulement aux mâchoires, mais aux palatins et à la langue; un certain nombre monte au vomer précisément, tandis qu'ils peuvent être confondus avec les Truites par leur jeune âge et leur taille. Plus âgés, ces dents tombent et ne sont point remplacées.

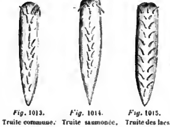


Fig. 1013. Truite commune. *Fig.* 1014. Truite saumonée. *Fig.* 1015. Truite des lacs.

De sorte que le caractère des dents au vomer, caractère qui persiste chez les Truites, perd de sa valeur pour les distinguer des jeunes Saumons, mais la conserve pour séparer les espèces entre elles. Quand nous disons les *espèces*, il faut être très-modeste, car la science n'a point encore formellement prononcé sur la division bien tranchée des espèces et des variétés. Nous avons représenté ici la dentition vomérienne d'après Blanchard, de trois des espèces les mieux tranchées parmi nos Truites : nous regrettons que l'on ait confondu dans le livre qui nous a fourni ces images la Truite argentée avec la *Truite saumonée* qui en est toute différente.

Il convient donc de ne regarder la présence des dents vomériennes que comme caractère accessoire pour la distinction de la Truite du Saumon; on en trouvera un meilleur dans la forme de l'opercule. Chez la Truite, il n'est jamais *strié* et se montre plus carré que chez le Saumon, où toutes les pièces sont jointes entre elles et présentent une forte courbure en arrière.

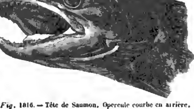


Fig. 1016. — Tête de Saumon. Opercule courbe en arrière.

TRUITE ARGENTÉE. — Cette truite, propre au lac de Constance dont elle est l'un des poissons les plus recherchés, n'a jamais été trouvée en frai par aucun pêcheur à aucune époque de l'année. On cite comme une rareté, que M. Bienner, explorateur de l'établissement de Huningue, dans une de ses tournées en Suisse, ait cependant trouvé *une femelle* ayant des œufs. Ces œufs, contenus dans l'ovaire, avaient à peine la grosseur de ceux de la Carpe commune. Or, si cette Truite était bien une espèce particulière, ne serait-il pas extraordinaire que, *seule*, elle présentât des œufs très-petits, différant autant, en cela, de ceux de toutes les Truites connues.

La condition de la Truite argentée ne serait-elle pas celle d'un âge où la Truite commune deviendrait *stérile?* Ou encore, serait-ce un arrêt de développement particulier qui tendrait à une atrophie des ovaires, et ferait changer la coloration générale du poisson? Toutes ces questions sont jusqu'à présent sans réponse, et l'on en est réduit à déplorer de ne pouvoir introduire dans nos eaux une espèce si remarquable, tant pour la qualité de sa chair que pour la splendeur de sa robe.

Cependant on trouve, dans leurs eaux natales, des Truites argentées — dites *Silber Forelle* — de toutes les tailles. Comment expliquer cela encore? Les pêcheurs allemands donnent d'ailleurs un grand nombre de noms à leurs Truites, suivant l'endroit où ils les prennent et ceux qu'elles paraissent affectionner. En général, la coloration change suivant ces différents milieux. Ils ont la *Grund Forelle*, ou *Truite de la boue*, qui prend une coloration blanc blafard, sur laquelle ses taches rouges ressortent à merveille. Ils ont la *Stein Forelle* ou *Truite de roche*

qui n'est autre que notre *Truite noire* des eaux de source vive ; puis enfin la *Berg Forelle* ou *Truite des montagnes*, telle que nous la connaissons en France.

TRUITE CHARR, TRUITE ROUGE. — Malacopt. abd. salmones.

Cette Truite des anciens auteurs a des taches rouges sur les flancs, le ventre orangé, l'anale et les nageoires pectorales rouges. Son premier rayon est gros et blanc. C'est tout simplement le *Salmo salvelinus* ou *Ombre-chevalier*. (Voy. ces mots.)

TRUITE COMMUNE (Salmo fario, Lin. ; Trutta fario, Sieb.). — Malacopt. abd. salmones. Long. max. = 0m,40.

Syn : *Dr ute bichom*, bret. de Vannes. — *Brachteien*, Constance. — *Trucha*, espag.— *Pstrag*, polen. — *Trotta*, ital. — *Trout*, angl. — *Orret*, norw. — *Brack*, irland. — *Lasots*, bongrois.

14 rayons à la dorsale tachetée de rouge, 11 à l'anale tachetée aussi, mais moins visiblement, 13 à la caudale peu échancrée, nageoire adipeuse noire ou vert-bouteille ; dos marqué de taches noires et flancs de taches rouges bordées de bleu clair.

La couleur de l'animal varie considérablement du blanc au vert bronze foncé qui, quelquefois, couvre irrégulièrement la majeure partie du dos, des flancs et même du ventre, par des taches analogues à celles des Perches, et qui, elles-mêmes, sont recouvertes par le pointillé général des écailles, blanc et rouge.

Le dos est souvent noir ou vert foncé, ainsi que le dessus de la tête.

La Truite habite les eaux claires et froides des montagnes à courant rapide, nage avec rapidité contre la direction des eaux et franchit des digues, cascades, de plus de 2 mètres de haut ; elle se nourrit de poissons, coquillages, crustacés, vers, insectes, surtout des éphémères et phryganes, qu'elle chasse sur l'eau et en dessous. Ce poisson remonte toujours dans les ruisseaux et même dans les fossés pour frayer ; il dépose ses œufs, gros comme un pois, entre les racines des arbres, les grosses pierres, etc. Le temps du frai commence avec les premiers froids, et par conséquent varie beaucoup ; en général, il est d'autant plus tardif qu'à hauteur égale, la région est plus méridionale, et qu'à latitude égale, l'élévation au-dessus du niveau de la mer est moins considérable. Le frai a lieu bien plutôt aux embouchures des rivières qu'à leur source, dans le nord que dans le midi.

La chair de la Truite est blanche, et, si ce n'est pendant le temps du frai, elle est d'excellente qualité.

On ne peut s'empêcher de remarquer la physionomie brutale et sans expression de la Truite, l'air est féroce, l'œil mauvais. La tête est grosse et la mâchoire inférieure, plus avancée que la supérieure, porte chez les vieux et gros individus un crochet obtus, blanc et corné qui arme l'extrémité antérieure et se loge dans une cavité correspondante creusée dans la mâchoire supérieure. Nous avons constaté ce caractère, absolument semblable à celui du Saumon bécard, sur une Truite de 2 kilogr. prise dans le département d'Eure-et-Loir. Les deux mâchoires de la Truite sont garnies de dents pointues et recourbées, inégalement espacées et implantées dans l'os maxillaire qui porte entre chaque, une cavité pour recevoir la dent correspondante du haut, de sorte que le système des deux mâchoires engrène l'un dans l'autre. La langue porte 6 à 8 dents, et on en compte trois rangées de chaque côté du palais. (Voir ci dessus TRUITE, *genre*.)

La ligne latérale est droite, à écailles très-petites, la peau de l'estomac est très-forte.

Somme toute, c'est un poisson fort laid, à tête lourde et empâtée, à forme trapue et non élégante, dont la queue arrondie aux angles et carrée, presque non découpée, indique une grande force, mais manque d'élégance. Extrêmement vigilante et défiante, la Truite est en même temps courageuse et active. Un Brochet et une Truite renfermés dans un vivier se livrèrent de nombreuses batailles pour prendre la suprématie et la première place, mais la Truite finit par demeurer maîtresse. (Voy. TEMPS DE FRAI.)

Il n'est pas de poisson qui varie davantage comme apparence suivant les localités, ce qui a pu induire les classificateurs à en créer un certain nombre d'espèces qui ne sont que des variétés. Il est encore probable que la saison n'est pas sans influence sur la coloration de cet animal ; la saison du frai passée, les Truites semblent avoir la tête plus grosse et le dos plus large en proportion du corps ; elles ont, en effet, maigri.

Les Truites de la Sorgue ont des taches rouges, vertes ou blanches. Celles qu'on prend dans les Gaves des Basses-Pyrénées ont des taches blanches et noires. Celles de la Saintonge sont blanches. Celles du Languedoc jaune brun ; celles qu'on prend dans l'Ain sont blanches et rouges. La couleur de quelques Truites est d'un bleu d'acier avec des reflets cuivrés et irisés. Du reste, ces poissons présentent quelquefois des anomalies de couleurs qu'on ne peut guère expliquer d'une manière plausible. Ainsi, dans les montagnes du bas Jura, on a pris des Truites blanches dont la tête et les nageoires étaient entièrement noires.



Mesnel pinx et lith

Phot de La Blanchère

TRUITE COMMUNE, Var brune
(Trutta Fario. Sieb)

Imp. Lemercier & Cie Paris

jeune Truite est jaune à reflets argentés; la queue est échancrée et bordée de [illegible]



On a remarqué que les Truites noires semblaient presque toujours plus courtes, plus massives que les blanches et les jaunes.

On doit cependant constater, en thèse générale soutenue par l'expérience, que les Truites foncées ont la chair plus ferme et meilleure que les Truites pâles et blanches, de même grosseur et prises dans les mêmes eaux. L'une et l'autre variété présentent des individus des deux sexes.

L'idée la plus simple, celle des premiers observateurs, fut d'attribuer ces variations de couleur et de qualité de chair à la différence de nourriture que les Truites pouvaient rencontrer dans les portions de rivières ou les ruisseaux qu'elles habitaient. Aussi a-t-on fait, en Angleterre, l'expérience suivante. Des Truites furent placées dans trois viviers différents, les premières nourries de vers, les secondes de vérons vifs et les dernières avec des mouches d'eau et autres insectes, que l'on ramassait à la surface et sur les rives.

Les Truites nourries de vers croissaient paresseusement et avaient une apparence maigre et chétive ; celles nourries de vérons, qu'elles dévoraient avec une grande avidité, devenaient plus grosses ; enfin, celles qui vivaient de mouches seulement atteignaient en très-peu de temps des dimensions prodigieuses, pesant plus de deux fois autant que chacune de celles des deux autres catégories, quoique la quantité de nourriture absorbée par elles fût beaucoup plus petite.

La croissance de la Truite, dans l'état de liberté, est soumise à de nombreuses variations, suivant l'état des eaux et des lieux qu'elle habite ; cependant, on peut dire que la Truite est rarement reconnaissable à première vue pendant sa première année. La seconde, elle se mêle et se réunit aux vérons et au frai d'autres poissons ; le troisième été, on la trouve sur les bas-fonds : elle a 0m,15 à 0m,20 de long, et alors elle augmente rapidement, de 500 grammes à 1,500 grammes et plus, suivant la quantité et la qualité de nourriture qu'elle peut se procurer, suivant la saison et beaucoup de circonstances. On n'est pas bien fixé sur l'âge auquel peut parvenir ce poisson, cependant on a des exemples de Truites qui ont vécu trente huit ans dans des rivières, mais, passé une certaine grosseur, elles n'augmentent plus. M. Nicou propr., au Siang en Fouësnant (Finistère), possède une truite de 17 ans, longueur 0m,52, provenant de fécondation artificielle.

La Truite ordinaire présente les caractères suivants : la longueur de la tête est le quart de celle du corps sans la queue. La dorsale a 14 rayons, elle est brun clair avec de nombreuses taches plus foncées ; la troisième rayon de cette nageoire, qui est le plus long, est aussi plus long que la base de cette nageoire.

La nageoire adipeuse est brune, souvent avec une ou deux taches brun-noir, et bordée de rouge ; elle est placée à mi-chemin entre le commencement de la dorsale et l'extrémité de l'aileron caudal supérieur.

Les pectorales ont 14 rayons et, comme longueur, les deux tiers de la tête, elles sont de couleur orangé brun un peu pâle. Les ventrales, avec 9 rayons, sont attachées sous le milieu de la dorsale, elles sont de même couleur que les pectorales et que l'anale qui a 11 rayons et se trouve à michemin de l'origine de la ventrale au commencement du lobe inférieur de la queue.

La caudale présente 19 rayons et est peu fourchue, de même couleur que la dorsale. Chez les vieilles Truites, elle finit par devenir droite, et enfin convexe au lieu de concave.

La forme de la tête est grossière, les yeux grands et l'iris argenté avec une teinte d'œillet. Les dents sont nombreuses, fortes et courbées en dedans, s'étendant tout le long du vomer, et ressemblant à celles du Saumon, en gardant des dimensions proportionnelles.

La convexité de la courbe dorsale et ventrale est à peu près la même ; la couleur du dos et du dessus des côtes est fournie de nombreuses taches brun-rouge foncé, avec un fond jaune brun, quelquefois verdâtre ; le long de la ligne latérale, on compte 11 ou 12 taches d'un rouge brillant, tant en dessus qu'en dessous. Le reste du côté est argenté ou doré, le ventre blanc. La ligne latérale a 35 écailles.

Dans les rivières peu rapides, surtout dans les endroits où les rivages sont peu encaissés et le lit des eaux peu ombragé, la Truite commune possède une couleur brun-clair sur le dos, les ouïes et la tête jaunes. Les taches sont rouges et noires en étoiles assez grandes. La dorsale est tachetée, seule elle est brune comme la caudale. Le ventre est argenté surtout sous le cou. L'anale, les ventrales brun clair. Pectorales presque jaunes. Queue échancrée faiblement à pointes arrondies.

Le *Parr* ou jeune âge du Saumon, — que l'on pourrait, par suite de la similitude de taille, confondre avec la Truite, et que l'on a souvent décrit sous le nom de Saumeneau (*Salmo salmulus*), — porte très-distinctement, sur les flancs, les bandes verticales noirâtres qui, même chez l'espèce de la Truite commune surtout, caractérisent également la livrée du premier âge. Le corps de la jeune Truite est jaune à reflets argentés ; la queue est *échancrée* et *bordée de brun*, toutes les

nageoires sont jaunâtres, la tête aussi, blanche en dessous de la mâchoire. Les taches sont rouges sur les flancs, noires sur le dos.

Un peu plus âgée, la Truite ne porte presque plus de bandes transversales plus brunes, mais — comme le *Parr*, — elle conserve une forme de corps aplatie analogue à celle du Gardon, forme qu'elle changera plus tard contre le type cylindracé qui caractérise les adultes. A ce moment, quand les bandes ont disparu, la teinte générale du poisson est très-claire et les taches rouges très-visibles. Elles commencent à prendre une petite auréole pâle, les flancs sont d'un argenté violacé, le ventre argenté, le reste comme chez le *Parr*, mais le cran de la queue commence à s'oblitérer. Cet âge a été décrit sous le nom de *Salmo punctatus* par Cuvier et de *S. alpinus* par Bloch.

Dans les mêmes lieux où vit la Truite commune, on rencontre quelques individus dont la coloration est si différente que Cuvier les avait décrits sous le nom de *S. marmoratus*, alors que leurs taches noires sont entre-croisées. Ici le dos est vert-noir; les flancs, le ventre et les joues jaune d'or brillant. L'extrémité de l'adipeuse est rouge; la caudale et la dorsale jaune verdâtre, l'anale, les ventrales, les pectorales jaune-rougeâtre. Mais ce qui est plus remarquable, c'est que les taches noires sont plus nombreuses et plus irrégulières que dans la variété *commune*; les taches rouges également fort nombreuses d'une teinte très-vive et dont les plus grosses sont entourées d'une auréole bleue.

Le *S. sylvaticus* de Schrank n'est qu'une Truite commune — colorée de taches noires brunâtres très-foncées, couleur de suie, avec très-peu de taches rouges, — telle qu'on la trouve dans les rivières ou ruisseaux fortement ombragés ou dont le lit est très-encaissé, circonstances qui se trouvent souvent réunies dans les grandes forêts.

Quelquefois cette Truite noire prend, sur le ventre et les nageoires, des tons plus clairs sans abandonner sa couleur de suie ou de brou de noix. Dans ce cas, les taches rouges brillantes sont entourées d'un cercle d'un brun encore plus clair que le flanc.

Certaines eaux donnent enfin aux Truites qui les habitent une coloration ardoise sur les flancs, tout en leur laissant la couleur des nageoires sombre de celles dont nous venons de parler. Chez celles-ci, on voit une place argentée sombre sur la tête et l'operculo derrière l'œil, lequel, dans toutes ces Truites sombres, n'est plus jaune clair, mais bien sombre avec une ligne jaune seulement autour de la pupille. Cette dernière variété de Truites ardoisées ne porte que quelques rares taches rouges, vives, grandes, placées en ligne irrégulière, au-dessous de la ligne latérale, et entourées toutes d'une auréole blanchâtre. Elle n'a qu'une petite tache rouge au bout de l'adipeuse, et point de taches noires sur cette nageoire.

A mesure que la Truite vieillit, la forme de sa tête s'allonge et son museau s'aplatit, quelquefois sans devenir tout à fait *bécard*; les vieux mâles ont cependant la mâchoire inférieure proéminente. Leur couleur varie aussi; ils deviennent jaune orangé, le dos seul restant verdâtre. L'anale, les ventrales et les pectorales sont jaune vif, la caudale et la dorsale verdâtres, l'adipeuse rouge dans presque tout son pourtour. Ces poissons n'ont plus que de grandes et vives taches rouges entourées d'une auréole verdâtre sur le corps, bleue sur les ouïes. L'œil est rose et la pupille est un peu en fer à cheval tourné en avant. La queue est à peine échancrée, longue et à pointes minces.

TRUITE COMMUNE. — La Truite chasse ordinairement le soir et la nuit, puis le jour reste inactive et ne se dérange que lorsqu'on la touche. On la pêche volontiers avec un grappin. On jette l'amorce un peu en avant de sa tête et on la retire en la passant à sa portée, elle se précipite et se prend au grappin. Il est bon de lâcher d'avance le déclic du tourniquet, parce qu'elle fuit avec rapidité et pourrait briser la ligne.

La Truite qui chasse, au contraire, se pêche généralement à *la grande volée* avec une grosse mouche.

Les Truites de fortes dimensions se prennent par la même méthode que le Brochet à *Trolling*, ou *en suivant*, à la ligne munie d'un Véron, d'une Ablette, ou d'un Goujon sur sa bricole. Peu de personnes sont capables de vaincre la difficulté que présente la capture d'une Truite de 12 à 14 livres (6 à 7 kilos), et c'est une grande rareté qu'on en vienne à bout, à moins d'être un pêcheur de premier ordre.

Tout le monde sait que ce poisson doit être cherché dans les eaux claires, vives et à cours rapide, souvent froides, mais cette dernière condition n'est pas de

rigueur, car la Truite se trouve dans tous les départements de la France, et il s'en faut de beaucoup que tous aient des montagnes. Cependant il est toujours vrai de dire que la Truite aime et recherche une qualité d'eau de source claire et limpide. Une minime quantité de matières étrangères versées dans les eaux par une usine, ou par toute autre cause, suffit pour en chasser les Truites à une certaine distance. Quelques cours d'eau ne renferment jamais ces poissons, tandis que d'autres, voisins, venant des mêmes côtes, doués d'eaux aussi mais non plus vives, en sont abondamment pourvus. Sans doute les premières eaux, dans leur trajet souterrain, s'imprègnent de sels calcaires ou autres que redoute la Truite.

La Truite fuit en outre le bruit et la population des grands centres, et cependant, on en trouve au milieu de certaines villes; mais ce sont des villes tranquilles de province et il ne s'y fait pas beaucoup plus de bruit que dans la campagne à quelques kilomètres plus loin. Il est cependant bon de rechercher ce poisson dans les endroits ombragés et déserts, près des ponts, des barrages, des chutes d'eau, aux roues des moulins, etc. Partout où le cours de la rivière est plus ou moins brisé par un obstacle, s'il se rencontre une pierre, un rocher qui forme un remous dans l'eau, c'est là que se tiendra la Truite. Ce poisson présente alors une habitude singulière, c'est de se coller à une pierre, de s'y mouler, de s'y *incruster* pour ainsi dire en en suivant les anfractuosités, et de s'y tenir tellement immobile que le pêcheur, à moins d'être attentif, le prend pour un rebord verdâtre de la pierre, ou une touffe d'herbe ou de mousse. Dans ce cas, le pêcheur habile suit ce rebord du regard, et rencontre l'œil brillant du poisson qui décèle l'animal. Cette embuscade est d'autant plus facile à voir, que, avons-nous dit, la Truite se tient dans l'eau excessivement claire et que souvent la rivière n'a que quelques décimètres de profondeur. Ce poisson, étant un animal de surface, arrive à de fort belles dimensions dans des cours d'eau d'une profondeur si petite qu'elle semble incroyable : cependant il ne faut jamais perdre de vue que ce sera toujours dans les grands fonds d'eau qu'on devra chercher les belles pièces.

La Truite est un gobe-mouche d'une adresse et d'une voracité qui déconcertent la raison. Tout ce qui vit animé dans l'air, tout ce qui se laisse aller à toucher les ondes est bon à prendre, aussi ne s'en fait-elle pas faute ; elle bondit, elle glisse, elle retourne, elle évolutionne en un mot sans relâche ; à chaque fois, ses longues dents s'entr'ouvrent pour happer une proie qu'elles ne manquent jamais, et qui, sous la forme d'une mouche, semble indigne de si formidables crochets. Mais, tout fait ventre, dit le proverbe, — et la Truite le pratique à merveille, — au point même de s'attaquer à des objets brillants ou métalliques que le pêcheur malin fait danser à sa portée et qui cachent le perfide hameçon auquel elle reste accrochée. Mais enfin, si on la prend, elle est fine aussi..., et ne se laisse pas toujours prendre ! En somme, c'est une noble pêche, bien attaquée, bien défendue, où le courage se mesure avec le sang-froid, et où le vainqueur n'est pas toujours celui qui paraît le plus raisonnable.

Ainsi, de tout ce que nous venons de dire, il faut conclure que l'eau rapide, froide et battue renferme des Truites *quand la rivière en nourrit*, aussi est-ce là qu'il faut aller s'établir muni d'une bonne canne flexible, garnie de son moulinet, et y faire une pêche attentive à la grande volée. Si le temps et la saison le permettent, employez des insectes naturels : ils sont toujours les meilleurs; sinon, pêchez à la mouche artificielle, et alors cherchez un pont, un obstacle pour vous dérober aux regards perçants de votre proie future. Surtout, pas de bruit : mar-

chez comme un Mohican, d'un pas sauvage qui ne courbe pas l'herbe et qui ne laisse pas bruire les broussailles !...

Il ne faut pas croire cependant que la Truite passe sa vie à *gober ;* non. Quand elle est repue, elle se repose, et passe dans un doux *farniente* le temps chaud du milieu de la journée. Elle fait ses deux repas comme un bon bourgeois, un le matin, un le soir. Elle ne se lève pas matin ; il faut que le soleil soit levé lui-même, qu'il ait permis aux insectes de sécher leurs ailes humides de la rosée matinale, alors les imprudents s'élancent, tombent..., et la Truite est là, comme la Parque fatale, ne manquant jamais son coup.... Mais le pêcheur y est aussi, et, qui croit prendre est pris ! Elle fera ainsi la chasse jusqu'à 10 ou 11 heures, suivant que le soleil sera plus ou moins chaud, puis ira se reposer et recommencera le soir deux heures avant le coucher de son ami le soleil bienfaisant. A la nuit, elle va dormir ou bien faire encore quelquefois un petit tour à tâtons, au fond de l'eau, quand elle n'a pas assez dévoré ; ce que le pêcheur met à profit en lui tendant des lignes de fond qui rapportent les plus belles pièces.

Nous avons dit combien la Truite est défiante, il faudrait donc une ligne *invisible*...., le fait est qu'on n'est jamais monté trop finement ; mais aussi, nous avons observé combien elle est forte et courageuse, il faudrait donc une ligne *solide*. Mêlons ces deux conditions ensemble, il en résultera qu'il faut se monter finement, très-finement, et suppléer par l'adresse et le sang-froid au manque de force véritable. C'est ainsi qu'on réussit.

Surtout, nous le répétons, que les cannes portent un moulinet, et un moulinet libre, dont rien n'entrave les mouvements !

La Truite a les yeux très-perçants, de plus elle est timide et prudente : si par malheur elle aperçoit le pêcheur, aucune amorce, quelle qu'elle soit, ne la tentera plus, l'habileté et la dextérité les plus grandes ne serviront à rien.

Si vous voyez une Truite s'élancer sur une mouche naturelle, jetez la vôtre un peu au-dessus de l'endroit où vous jugerez que peut être la tête, un peu à droite ou à gauche.... Elle ne viendra probablement pas à votre première épreuve ; recommencez trois ou quatre fois..., mais, elle ne saisira votre mouche que lorsqu'elle se présentera tout près d'elle et de manière à la tenter. La Truite ne quittera pas sa position pour votre amorce, si celle-ci se trouve en dehors de sa tournée d'alimentation. Cependant, quelques jets répétés peuvent l'attirer dans l'endroit désiré, et c'est lorsqu'elle nagera à la surface de l'eau qu'elle prendra la mouche sans hésiter, mais elle ne sortira pas de sa route pour saisir *aucune* mouche.

Le temps a un effet extraordinaire sur ce poisson, et surtout sur sa disposition à manger. Avec le vent d'Est, la Truite ne se prend pas facilement ; elle a horreur des orages accompagnés de tonnerre ; les vents violents sont défavorables au pêcheur, de quelque côté qu'ils viennent. *Pendant et après des pluies douces*, sans trop de vent, voilà le moment *par excellence* pour prendre la Truite.

Il faut éviter un ciel très-clair, à moins qu'il n'y ait assez de vent pour soulever sur l'eau de fortes rides, et même alors, par un jour limpide, on prendra peu de Truites. Au contraire, un temps sombre, succédant à une nuit lumineuse, est excellent pour remplir le panier, car les Truites sont presque aussi timides dans une nuit éclairée par la lune que dans le jour ; aussi, pendant ces nuits-là, elles ne chassent pas. Si donc le lendemain le temps est couvert, la Truite aura faim, se croira en sûreté et mordra âprement. Lors de la saison froide, pêchez



Mesnel pinx et lith. Phot. de La Blanchère.

TRUITE SAUMONÉE.
(Trutta Trutta. Sieb.)


NAPOLI

seulement au milieu du jour ; dans la saison chaude, le matin et le soir. La soirée, en général, vaut mieux que la matinéec, sans doute parce que les Truites, ne mangeant pas du tout pendant la chaleur, ont faim le soir ; au contraire, si elles ont chassé librement pendant la nuit, elles sont moins friandes de l'amorce le matin. L'heure qui précède la disparition du crépuscule et celle qui la suit, si la nuit est très-sombre, sont les plus favorables ; c'est le moment d'ailleurs où les plus gros poissons commencent leur tournée.

A la pêche *à la surprise*, entre les arbres et les buissons, si l'on aperçoit un endroit où se tient probablement une Truite, il faut descendre la mouche très-doucement *en lui imprimant un mouvement cadencé ;* mais elle ne doit que toucher la surface sans que la plus petite portion de florence atteigne l'eau. Cette précaution est essentielle pour réussir, car il est bien rare de prendre une Truite à la ligne volante, si elle voit le plus petit morceau de florence dans le courant.

Il arrive très-souvent qu'on aperçoit une Truite tout près du bord du ruisseau, ou sous l'ombre d'un buisson, rien n'est plus facile que de s'en emparer. Ne vous placez pas devant elle, mais, vous portant en arrière, descendez la mouche très-doucement, à quelques centimètres à côté de sa tête, — mais jamais immédiatement en avant ! — si vous laissiez tomber la mouche *en avant*, le poisson verrait la florence et fuirait, tandis qu'en la plaçant sur le côté, il ne sera prévenu de son approche que lorsqu'elle tombera à l'eau ; il n'aura pas le temps de l'examiner trop scrupuleusement, il s'élancera dessus involontairement..., de crainte qu'elle ne s'en aille au courant.

TRUITE DE MER **Salmo Schiffermülleri**, Bl.). — Malacopt. abd. Salmones.

Moindre dimension que celle du Saumon. Dents plus grêles et plus longues ; o les flancs semés de petites taches en forme de croissant sur un fond argenté ; sa chair est jaune. Espèce douteuse (?). Semble être la Truite saumonée simplement.

TRUITE DES LACS (**Salmo lacustris**, Yarrell). — Malacoptérygiens abdominaux Salmones. Long. max. = 1 mètre.

Syn. : *Lake-trout*, angl.

La Truite des lacs est un poisson des grands amas d'eau des hautes montagnes. Sans avoir la certitude qu'elle existe dans nos eaux Alpestres et Pyrénéennes, il était utile d'en dire quelques mots, non-seulement pour compléter l'histoire générale des Truites, — histoire assez embrouillée par suite de leurs caractères non permanents, — mais ensuite parce que, si cette espèce manque en France, tout doit nous inviter à l'y acclimater par des repeuplements artificiels.

La Truite des lacs est en effet un poisson de grande taille se rapprochant du Saumon, d'un naturel féroce et hardi, pouvant par conséquent se sauver elle-même dans un grand nombre de cas. Elle se distingue de la Truite commune par un aspect général plus blanc, en même temps argenté et irisé, de sorte que ses points noirâtres et irréguliers ressortent sur un fond plus clair.

La tête est plus large et plus longue que dans l'espèce commune, et ses ouïes sont marquées de larges taches noires ; en général, la partie postérieure de cette Truite ne porte pas de taches.

La nageoire dorsale, de 13 rayons, est de la même couleur que le dessus du dos, et marquée de larges taches noires ; les pectorales ont 14 rayons, les ventrales 9, l'anale 11 et la caudale 19 ; toutes ont généralement une couleur gris-jounâtre, et sont plus foncées à leurs extrémités.

La chair, moins rouge que celle du Saumon, est d'un jaune orangé : les écailles, plus rondes que celles de la Truite commune, sont couvertes d'une membrane délicate, et sont fines et flexibles.

(Voy. Temps de frai.)

La description que nous donnons plus loin des divers modes de pêcher la Truite des lacs laisse deviner ses mœurs et ses habitudes que l'on peut résumer ainsi qu'il suit. — Au printemps, séjour à peu de distance de la surface du lac, pour jouir des premiers rayons du soleil ! En été, voyages dans les parties profondes ; promenades dans les gorges rocheuses, à 80 ou 100 mètres au-dessous de la surface de l'eau. En automne, quand les chaleurs diminuent, retour vers la surface ; recherche du courant rapide et de l'embouchure des fleuves et autres affluents ; excursion dans la montagne jusque dans la région des neiges perpétuelles dans l'intérêt de la reproduction. En hiver,

retour dans les lacs pour s'y reposer des fatigues de l'été, et pour y regagner l'embonpoint perdu pendant la saison des amours. Aussi, gare aux *Ablettes*, *Meuniers*, *Tanches*, *Carpes*, *Brèmes*, *Goujons*, *Loches*, *Barbeaux*, etc., etc. !!... Et, qu'il est temps que le printemps vienne à son tour procurer à cette pauvre blanchaille les avantages de la reproduction !...

TRUITE DES LACS. — Cette Truite est si vorace que quand elle a saisi l'amorce, elle se laisse traîner *par les dents* pendant 40 à 50 mètres ; vient-elle à se dégager, elle se rejette avec fureur sur l'appât. On la pêche à *Trolling* au moyen d'une petite Truite commune accrochée sur un *tue-diable* fort, monté de 8 à 10 hameçons n° 1. La canne et la ligne doivent être d'une grande solidité, car elle se défend autant que le Saumon, et est plus forte que ce poisson sous le même poids.

On la pêche aussi aux lignes de fond, tendues la nuit et amorcées de poissons vifs dont elle fait sa seule nourriture. On en prend très-peu à la mouche artificielle.

Sa voracité lui fait donner, en Écosse et en Norwége, où elle est commune, le nom de *Truite féroce*.

On la prend encore avec les poissons blancs à l'hameçon : l'Ablette réussit bien, le Chevesne est bon aussi. On en a pris qui pesaient de 15 à 16 kilogrammes. Dans cette espèce, les mâles sont meilleurs et beaucoup plus gros que les femelles.

En résumé ce poisson se pêche comme un Brochet du même poids.

Dans les lacs de la Suisse, la grande Truite des lacs se prend au *printemps* dans les *filets dormants* (*fig.* 1017) qu'on fait flotter à une profondeur de 4 à 7 mè-



Fig. 1017. — Pêche de la Truite aux *filets dormants*.

tres non loin des bords des lacs et quelquefois sur toute leur largeur, à des endroits où ils n'ont pas plus de 2 kilomètres d'un bord à l'autre. Ces filets sont posés le soir pour être retirés le lendemain matin. Outre ces filets qui ne servent que la nuit, on emploie aussi la *Senne*. (Voy. ce mot.)

On se sert encore d'un engin appelé *Otter*, sur le lac de Lucerne.

Il consiste en une boîte rectangulaire ou ronde, en bois, de 0m,60 de côté, flottant sur la surface de l'eau à côté de la barque du pêcheur (*fig.* 1018). Cette

boite supporte 4, 6 ou 8 lignes, amorcées de mouches artificielles attachées au haut d'une perche placée au milieu du bateau. Ce mode de pêche ne demande que peu de travail au pêcheur, aussi un bateau est-il toujours muni de cet engin, alors qu'il fait une excursion ou une pêche quelconque sur le lac.

En *été* la *Truite des lacs* se prend presque généralement dans des filets dormants, placés au fond des lacs. On pose aussi des hameçons pour elle. Mais l'époque



Fig. 1018. — Pêche de la Truite à *l'Otter*.

qui produit le plus de *Truites des lacs*, c'est l'*automne*. Alors elles remontent les affluents pour frayer. On les pêche à cette époque *au filet traînant*, *à la senne*, *au lacet*, *au trident*, *à la pince*, *à la ligne* selon les localités, les bords, ou le lit des cours d'eau où elles se trouvent. (Voy. ces mots.)

Dans la partie supérieure du Rhin et du Rhône, on ferme le fleuve au moyen d'un *Vanel* (*fig.* 1019), consistant en une rangée de piquets enfoncés dans le lit du fleuve, de manière à former une poche dont la pointe est dirigée du côté d'aval. Ces piquets sont reliés en haut par une grosse traverse en bois, à $0^m,80$ au-dessus de la surface de l'eau, et, sur toute la hauteur de l'eau, par un clayonnage en bois, permettant à l'eau de passer, mais forçant le poisson à glisser dans la nasse ou *nançoire* placée au sommet de l'angle formé par le vanel.

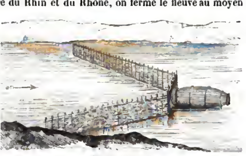


Fig. 1019. — Vanel.

Ce vanel n'est placé qu'au commencement de novembre. Jusque-là, et pendant toute la durée de la montée des Truites, chaque pêcheur pêche isolément et pour

son propre compte. Au commencement de novembre, ils se réunissent six, huit, dix, construisent un vanel en société, lèvent la nasse tous les matins ensemble et se partagent les Truites qui, après avoir frayé, se laissent ainsi entraîner par le courant jusque dans le piége tendu par les pêcheurs. On voit jusqu'à quatre vanels dans la partie supérieure du Rhin et du Rhône. Vers la fin de novembre, ces engins doivent être enlevés pour permettre le flottage des bois provenant des forêts environnantes. Tout près de la source du Rhin et du Rhône on ne pêche plus la Truite qu'au *trident* (*fig.* 1020 et 1021), le lit et les bords de ces fleuves ne permettant pas de pêcher autrement.

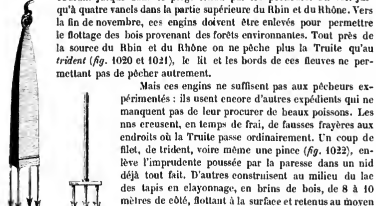


Fig. 1020. Plomb-foëne. *Fig.* 1021. Foëne ou trident.

Mais ces engins ne suffisent pas aux pêcheurs expérimentés : ils usent encore d'autres expédients qui ne manquent pas de leur procurer de beaux poissons. Les uns creusent, en temps de frai, de fausses frayères aux endroits où la Truite passe ordinairement. Un coup de filet, de trident, voire même une pince (*fig.* 1022), enlève l'imprudente poussée par la paresse dans un nid déjà tout fait. D'autres construisent au milieu du lac des tapis en clayonnage, en brins de bois, de 8 à 10 mètres de côté, flottant à la surface et retenus au moyen d'une corde attachée à un piquet enfoncé dans un endroit moins profond. Les petits poissons blancs qui viennent se réfugier sous cet abri artificiel attirent les gros poissons, surtout l'indolent Brochet et la Truite vorace. On prend alors ceux-ci, soit à l'épervier, soit aux filets flottants qu'on fait passer sous l'abri en clayonnages ; ou bien, on leur lance des crochets en fer munis d'une corde, ou encore on les harponne.

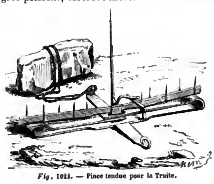


Fig. 1022. — Pince tendue pour la Truite.

TRUITE SAUMONÉE (**Salmo trutta**, Lin.). — Malacept. abd. Salmonea. Long. max. = 0m,80.

Cette Truite est marquée de taches ocellées ou en forme d'X, les supérieures sont quelquefois entourées d'un cercle plus clair, beaucoup de ces taches sur les opercules et l'adipeuse ; la chair rougeâtre. Caudale et adipeuse noires, les autres nageoires grises, — caudale très-échancrée. Les ruisseaux d'eau claire qui se jettent immédiatement dans la mer sont les eaux où l'on pêche les meilleures, mais il en monte à toutes les hauteurs. Cette Truite quitte, en effet, la mer (?) au milieu du printemps, et remonte les fleuves jusqu'à leur source ; elle fraye dans les lacs et ruisseaux à eaux vives des hautes montagnes, pendant l'hiver, plus tôt ou plus tard suivant la température : elle se nourrit comme le Saumon et est très-recherchée. Elle a la tête petite, couverte de taches noires, les côtés un peu violacés, le ventre blanc. (Voy. TEMPS DE FRAI.) Cette Truite se nourrit de vers, insectes aquatiques et poissons, absolument comme les autres salmonidés dans nos eaux dont elle se distingue par la forme et la position des dents vomériennes (*fig.* 1024).

Agée de moins d'un an, la Truite saumonée est d'une belle teinte argentée sur les flancs et le ventre, tandis que son dos est gris foncé, un peu verdâtre sur le bout du museau. La caudale est *très-échancrée* et bordée de gris-vert foncé, la dorsale tachetée, les pectorales, les ventrales et l'anale, jaunâtre très-pâle. *Aucune tache rouge* sur le corps ; des taches *noires*, plus ou moins foncées, —

suivant qu'elles sont plus ou moins près du dos, — et formées de plusieurs points réunis irrégulièrement. Forme du corps déjà cylindrique.

Mais l'âge adulte arrive, la livrée change; le dos est brun, les flancs entiers prennent un ton d'argent enfumé général. La queue est *égale* et, comme toutes les autres nageoires, présente un bleuâtre spécial. L'adipeuse est grande, en hacheron et un peu verdâtre. Les taches sont nombreuses, mais ne dépassant pas les flancs, noires mélangées de brun pâle. Les lèvres bleuâtres, l'œil brun-clair. Tel est le mâle dans ses atours de noce.



Fig. 1023. Truite des lacs. *Fig.* 1024. Truite de mer ou Saumonée. *Fig.* 1025. Truite commune.

La femelle, plus grosse, plus ramassée, a été décrite par Cuvier comme une espèce particulière à laquelle il a donné le nom de *S. Lemanus*. La caudale, toujours plus petite, tire, ainsi que toutes les autres nageoires, sur le verdâtre un peu lavé de jaune. Le dos est vert clair assez vif, les flancs et le ventre argenté un peu reflétés de lilas. Les taches sont nombreuses, petites, pâles et dépassent peu la ligne latérale. Le museau et l'œil sont plus pâles que chez le mâle dont toutes les couleurs sont d'ailleurs bien plus tranchées. L'adipeuse est toute petite, la queue un peu échancrée.

Bloch a trouvé le ver solitaire dans le Truite saumonée, mais plus mince que celui du Saumon. Les parties intérieures de la Truite saumonée diffèrent peu de celles du Saumon. On a cru que cette Truite était sujette à la consomption et qu'alors sa tête était plus grosse, son corps amaigri et ses intestins garnis de pustules. Nous croyons que cet état provient de ce que la Truite saumonée dont il s'agit s'était nourrie de substances vénéneuses qui avaient attaqué ses viscères et produit une maladie inflammatoire. Elle maigrit alors, et sa tête paraît plus grosse, quoiqu'en réalité elle n'ait pas changé de volume.

On prend quelquefois, dans le Rhin, des Truites saumonées magnifiques; nous en avons nous-même pris, à la mouche, dans l'Aigre, petite rivière de l'Eure-et-Loir, dans les Ardennes; en Bretagne, ces captures sont rares.

TRULOT. — Synonyme de *Treuille*. (Voy. Trouble.)

TRUTTA (Salmo). — (Voy. Truite saumonée.)

TUE-DIABLE. — Nous avons indiqué, à l'article *Cuiller* (voy. ce mot), l'origine de ces engins dont l'usage est peu répandu dans notre pays, et que nécessite la pêche des salmonidés dans les grandes chutes des rivières torrentueuses du nord de l'Europe et de l'Amérique. Ces engins sont fabriqués d'une manière assez compliquée par les marchands, mais l'amateur qui veut les essayer — dans les conditions où ils peuvent rendre des services, — doit pouvoir les composer lui-même. Cette précaution est d'autant meilleure que, quelle que soit la matière employée pour confectionner ces jolis leurres, elle se ternit très-vite, et que l'engin n'a de valeur qu'autant qu'il est brillant, vif et multicolore.

N'oublions pas de répéter encore une fois, que le Tue-diable n'a pas besoin d'être gros, au contraire. Le double des dimensions de la gravure 1026 suffit; son emploi est restreint aux *eaux bouillonnantes des torrents et des chutes*, à la pêche des Truites et du Saumon en eau douce, tandis qu'en mer, on pourra l'adapter merveilleusement à toutes les pêches *à traîner*, pour le Maquereau, la Dorade, la Dorée, la Pélamide, etc., etc. Mais alors il est bon qu'il soit plus gros et, comme l'eau salée le détruit en fort peu de temps, on ne se donnera pas la peine de confectionner un si joli modèle : on prendra de petits poissons de plomb dont nous avons expliqué l'usage au mot *Poissons artificiels*.



Fig. 1026. — Tue-diable.

Revenons à la confection du *Tue-diable* (*fig.* 1026). On prend un morceau de

plomb en forme d'olive très-allongée ou mieux de crayon aminci légèrement des deux bouts. A l'une des extrémités, on attache, au moyen d'une solide ligature entrant dans de petites encoches faites au plomb, un morceau de clinquant d'argent ou tout bonnement de fer-blanc mince figurant une queue fourchue de poisson. On recouvre alors le corps du plomb, de soie de couleurs les plus disparates possible, on y mêle quelques tours de fil d'or ou d'argent et l'on obtient une *chose* qui n'a point d'analogue dans la nature, mais qui brille beaucoup.

Ceci fait, il s'agit d'armer notre engin. On prend une belle florence, ronde, blanche et solide que l'on plie en deux moitiés inégales; l'une, la plus grande, doit être un peu plus longue que le corps du Tue-diable à faire, l'autre moitié plus courte environ. A chaque extrémité de cette florence, on empile soigneusement une bricole formée de 2 limericks nº 8 à 12, suivant la grosseur du Tue-diable. A moitié chemin du grand bout, on en empile deux autres, en bricole ou successivement, mais à l'envers, c'est-à-dire la pointe tournée vers la pointe des premiers.



Fig. 1027. — Autre forme de Tue-diable artificiel.

Cette première branche armée, on passe à la seconde, la plus courte. A son extrémité on empile, soit une bricole, soit un grappin des mêmes numéros ou un peu plus petit. Si l'on y met une bricole seulement, on termine par un hameçon seul près de l'endroit où sera la tête (*fig.* 102)7.

On empile alors vers le bout opposé à la queue de fer-blanc, cette florence ployée en ayant soin de former une boucle dans laquelle on pourra passer une des extrémités d'un émérillon. Si ce dernier n'a qu'un porte-mousqueton (*fig.* 1028), on passera la florence dans sa boucle fixe avant de monter les hameçons dont nous avons parlé.

Fig. 1028.— Émérillon à porte-mousqueton.

Il sera bon de mettre à l'émérillon une longueur de florence de 1 mètre environ portant encore un autre émerillon à son extrémité opposée, afin que le mouvement de rotation dans l'eau soit facile et continu.

Tout ceci fait, il ne restera plus qu'à courber légèrement entre les doigts le corps flexible du Tue-diable, pour que l'engin soit complet et prêt à servir. Cette courbure a pour but de permettre à l'eau de frapper obliquement sur le leurre et de le faire ainsi pirouetter sur lui-même.

TURBOT (**Pleuronectes maximus**, Burbo.). — Malacopt. subrachiens, Pleuronectes. Long max. = 0m,60; haut. = 0m,50.

Syn. : *Rodubal'o*, galicien. — *Butto*, suéd. — *Turbot*, *Bret*, angl. — *Butten schølle*, allem. — *Turbotɩenc*, bret. — *Rombo*, *Faggiano acquatico*, ital. — *Turboth*, holl. — *Rawn-fleuck*, ecoss.

Le Turbot ordinaire a le corps rhomboidal ou en forme de losange. Son dos est brun, et il a des nageoires blanches, la dorsale se prolongeant depuis la mâchoire inférieure jusqu'à la caudale. La natation de ce poisson s'exécute à plat, par une sorte d'ondulation du corps dans le liquide, ondulation aidée par un mouvement des nageoires qui entourent le corps, semblable à un plissement de poche en poche et à un déplissement successif et régulier de la membrane soutenue par les rayons. La progresion est rapide et puissante, puis l'animal redescend au fond en se laissant glisser immobile, obliquement, comme sur un plan incliné.

Les mâchoires portent deux dents très-aiguës, quoique la bouche soit grande et sans dents autres, les mâchoires sont couvertes de dents en cardes. L'inférieure porte deux barbillons.

La couleur du Turbot varie du brun foncé au brun clair. Le fond de la mer que ce poisson habite parait être la cause de cette variation. (Voy. Poissons changeant de couleur.) On prend quelquefois des Turbots dont le dessous du corps est brun comme la partie supérieure, mais dont la tête est blanche par-dessous.

Ce poisson est assez abondant sur nos côtes, il se nourrit de jeunes poissons, de crustacés, etc., et est extrêmement vorace, il se tient souvent à l'entrée des étangs qui communiquent à la mer, près de l'embouchure des cours d'eau, grands et petits. Sur les côtes de Bretagne, dans la baie de *Concarneau*, dans celle des *sables blancs*, et surtout sur les bancs de sable de ces parages, on trouve, vers



Fig. 1029. — Turbot (*Pleuronectes maximus*, Burbo).

le mois de septembre, très-abondamment les jeunes Turbots de la grandeur d'une main d'enfant. Leur couleur est alors pâle, et leurs taches tirent un peu sur la chair. (Voy. TEMPS DE FRAI.)

Il habite contre le sable, se couvre de limon, trouble l'eau autour de lui pour saisir plus facilement les poissons qui passent à portée, et se jette sur eux en les happant au moyen de sa bouche extrêmement dilatable et protractile. Il aime beaucoup la chair des crustacés, ce qui ferait supposer qu'il en fait sa proie quand il peut.

TURBOT. — La pêche du Turbot est analogue à celle de la Sole ; ce poisson se tient ordinairement près des côtes, à l'embouchure des fleuves.

En hiver, quand le Turbot se retire dans les mers profondes, on le prend également aux grandes câblières et aux lignes à la main. Il est doué par la nature d'un appétit délicat et capricieux, et il ne touche jamais à une esche si elle n'est pas fraîche, et il la rejette si un autre poisson y a déjà touché. Certains petits poissons sont en grande réputation pour servir d'amorces à cette pêche, spécialement ceux dont la peau est douce et brillamment luisante. On se sert surtout de la *Lamproie de rivière* ou *lamproyon*, du *Dauphin de mer* ou *Chabot*, et des *Cottes* différents, qui semblent sa nourriture favorite. Quand il ne trouve pas de poisson, le Turbot se nourrit aussi de mollusques et de crustacées.

Le meilleur poisson de cette espèce se prend sur les côtes rocheuses, toujours à la ligne. On en pêche beaucoup en Normandie. La chair en est blanche, grasse, feuilletée et délicate.

Le Turbot aime les grandes eaux ; aussi, le prend-on quelquefois à des profondeurs considérables. Sa nourriture consiste, dit-on, en œufs, vers marins, poissons de toute espèce ; mais il est très-difficile, ainsi que nous l'avons dit, sur le choix de ses appâts.

Sur les côtes du Morbihan, on prend le Turbot à la *drogue*, toute l'année. Les pêcheurs de la Manche se servent de filets fabriqués avec du fil très-fin. Le Turbot

s'embarrasse dans ce filet, mollement tendu, et tous ses efforts ne font que l'enchevêtrer davantage.

Ajoutons qu'on se sert aussi de la *dreige* et de *tramaux flottants*. La chair du Turbot passe pour très-nourrissante ; mais, quand il a vécu sur des fonds de vase ou d'algues, elle contracte une odeur fort désagréable.

Avant 1750, le Turbot n'avait aucune valeur en Écosse. Les pêcheurs le donnaient aux pauvres. Ce fut un officier général anglais, grand amateur de bonne chère, qui mit ce poisson en réputation dans ce pays, par la préférence qu'il lui accordait sur tous les autres.

A Concarneau, on ne prend guère le Turbot qu'à la drague, bien rarement à la ligne, ce qui est le contraire de beaucoup d'autres plages. Les fonds de sable dur, voisins de cette baie, donnent cependant, tant à ce poisson qu'aux Soles, Carrelets, etc., une qualité très-remarquable, qui permet de le transporter à de plus grandes distances, parce qu'il se conserve mieux.

Le Turbot est très-commun sur les côtes de Marseille, et a toujours eu la préférence sur les autres poissons.

On pêche le Turbot dans la Somme en eau douce ou mieux saumâtre, mais il est toujours plus petit que dans la mer. Sa chair est plus molle et moins délicate.

A Royan, on prend le Turbot avec des lignes de fond et la senne.

TURLOTTE (Pêche à la). — (Voy. Brochet.) — La Turlotte est une espèce de ligne volante décrite dans les plus anciens auteurs, et dont ils font le plus grand éloge. Je crains bien que la rareté toujours croissante des belles pièces n'en rende, de nos jours, l'emploi fort chanceux; mais je n'ai pas voulu omettre d'en transcrire la description un peu primitive. Quelque pêcheur la perfectionnera. On la construit de la manière suivante : on monte une bricole sur fil de laiton retors de la longueur de 0m,15 à 0m,20, puis on fait un cornet en carton épais, percé d'un trou de la grosseur d'une plume d'oie. Ce cornet sera long de 0m,07 à 0m,08 ; au travers du cornet, l'on passe le chaînon portant l'hameçon, et on l'y fixe avec du plomb fondu que l'on verse dans le cornet, de manière que la queue de l'hameçon soit cachée dans le cornet et bien fixée au milieu.

On construit ensuite une douille de fer de 0m,15 de long, faite de manière qu'on puisse y introduire, par un bout, la gaule ou canne à pêche, et qu'à l'autre extrémité, se trouve monté un petit anneau pour y passer la ligne. Cette douille est donc elle-même terminée en pointe. On amorce la ligne avec un Goujon, en lui passant le chaînon dans la gueule et dans le corps; il faut qu'il avale tout ce qui est couvert de plomb. On l'attache alors sur l'empile, avec du fil (*fig.* 1030).

Fig 1030. — Turlotte.

Une fois l'amorce placée, on passe, par l'anneau de fer qui termine la douille à l'extrémité de la canne, le bout de la ligne longue de 18 à 20 mètres, et entortillée autour d'un morceau de bois, que le pêcheur tient de la main gauche, et au moyen duquel il donne ou retire de la longueur à la ligne, la canne étant tenue de la main droite, et la ligne en étant indépendante.

Nous avons rapporté fidèlement cette pêche, fort ancienne, et qui a de beaucoup précédé l'invention du moulinet. On peut la modifier d'une manière plus commode.

D'abord, nous nous élèverons contre la grosseur de l'amorce de plomb, et la

grandeur des mesures indiquées. Sans doute, il y a dix à parier contre un que les Brochets étaient, en ce temps-là, plus gros et plus voraces, mais surtout moins pêchés qu'à présent, et l'on pouvait partir à leur conquête avec des engins aussi énormes. Aujourd'hui, nous devons prendre plus de soins ; le poisson, comme les hommes, s'est avancé dans la civilisation. Il ne faut donc pas craindre de diminuer le cornet en largeur et en longueur, de façon à ne couler sur l'empile métallique de la bricole qu'un petit lingot de plomb de $0^{m},04$ à $0^{m},05$ de long, avec la grosseur d'un crayon ordinaire. Ce sera bien suffisant pour entrer dans le corps de l'amorce vive, qui n'y résistera pas longtemps.

En second lieu, il faudra se servir d'une canne à anneaux, garnie de son moulinet, qui donnera beaucoup plus de facilité que le morceau de bois de nos grands pères. Enfin, la rigidité de la douille à anneau, qu'ils avaient montée et qu'ils soutenaient au bout d'une gaule, nous semble fort préjudiciable au succès, car, quoique le Brochet, auquel s'adresse cette pêche, ait la mâchoire solide, encore vaut-il mieux prendre des précautions pour le cas où l'hameçon n'aurait rencontré que les parties molles du gosier.

C'est la pêche qu'en Angleterre on nomme *Trolling*, en diminuant la grosseur des engins; elle s'applique admirablement à la Truite.

TUYAU DE PLOMB. — Pour faire soi-même les tubes de plomb destinés à lester les filets, on choisit deux pierres tendres que l'on creuse en forme de gouttière, et qui, rapprochées l'une vis-à-vis de l'autre, présentent un trou cylindrique vertical. On a eu soin de ménager au bas des deux gouttières une petite rainure dans leur milieu, laquelle, lorsque les pierres sont rapprochées, produit un petit trou suivant l'axe du cylindre, et dans lequel on place une baguette de fer à peu près de la dimension des cordes des filets, et plus grosse à l'extrémité supérieure qu'à l'inférieure, afin de la pouvoir retirer facilement du plomb moulé tout autour.

La baguette étant dressée au milieu du moule, on remplit celui-ci de plomb fondu ; on laisse refroidir quelques instants, on sépare les pierres, on retire la baguette en en frappant le petit bout sur une pierre, et le tube est fait.

TYMPANIQUE (os). — Cet os complète, sous le crâne, l'arcade ptérygo-palatine avec le jugal et le ptérygoïdien souvent formés de deux pièces. Un peu en avant de ces os, on trouve, à la voûte du palais, les deux palatins de chaque côté du vomer. Tous ces os ont une structure des plus compliquées et se doublent ou se dédoublent suivant les espèces.

Nous n'en parlons ici que pour donner une idée générale de la composition compliquée de la tête du poisson ; disposition qui, permettant à certains de ces organes des mouvements dont les autres vertébrés sont privés, supplée ainsi, jusqu'à un certain point, à la privation des mouvements du cou qui, chez les poissons, n'existent pas.

U

UMBLA (Salmo). — (Ombre-chevalier et Saumon umble.)

UMBLE. — (Voy. Saumon.)

UMBRINE COMMUNE (Sciœna cirrhosa, Lin.). — Acanthopt. scombér. Long. max. = $1^{m},50$; poids = 15 kilogrammes.

Corps aplati, tête assez grande et fortement arquée depuis le sommet jusqu'au museau (*fig.* 1031). Yeux de grandeur moyenne, iris argenté, pupille noire. Mâchoire supérieure plus longue que l'inférieure qui porte un barbillon gros et court. Dents en cardes fines; bouche petite, lèvres grosses, couleur de chair, extensibles et soutenues par des cartilages articulés. 8 petits trous au-dessus du

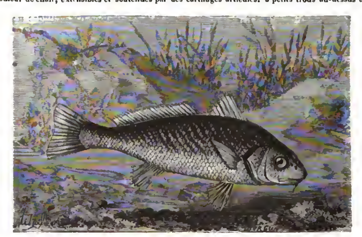


Fig. 1031. — Umbrine commune (*Sciæna cirrhosa*, Lin.).

museau, lui-même criblé de pores. Narines ovales doubles; langue courte, lisse et blanche. Opercule armé d'une pointe et portant une tache noire.

Les écailles de l'Umbrine sont larges, rhomboïdales et un peu dentelées; celles de la tête, petites. Ligne latérale courbe.

$D^1 = 10$. $D^2 = 1 +$ $V = 1 + 5$. $P = 17$. $A = 2 + 7$. $C = 19$, un peu échancrée.

Couleur générale argentée à nuances dorées avec des raies bleuâtres, obliquement, couleur d'acier.

Fraye au printemps et pendant plusieurs mois. Œufs très-petits, extrêmement nombreux, blanchâtres. Les femelles en train de frayer, viennent au rivage se frotter le ventre contre les pierres, et laissent tomber leurs œufs qui sont retenus sur les corps durs par de petits filaments.

UMBRINE COMMUNE. — L'Umbrine vit de petits poissons; elle poursuit indifféremment tous les bancs qu'elle rencontre, Sardines, Muges, Anchois, etc., elle ne dédaigne cependant pas les Sèches, les Crustacés, les Soles, etc., etc. On trouve ce poisson en toute saison dans la Méditerranée, mais c'est plus volontiers au printemps qu'il s'approche du rivage, et se cantonne sur les bancs de sable, dans les eaux saumâtres du Rhône, aux environs des Martigues. Sa marche, au printemps, est, comme celle du Thon, de l'ouest à l'est; en automne, de l'est à l'ouest.

L'Umbrine se prend de différentes manières; elle vient quelquefois si près du rivage, à la poursuite de ses victimes, que, dans les eaux peu profondes, on la prend en traînant une senne. On tend des paniers ou nasses, amorcés de Sardines.

On va quelquefois la chercher à deux ou trois lieues en mer, par trente brasses, avec les filets ou les lignes que l'on amorce de Muges, de Sardines, de Sèches, de Crevettes, etc. L'Umbrine mord très-avidement à ces esches.

Chair estimée que l'on sèche, sale, marine à l'huile, etc.

URANOSCOPE (**Uranoscopus scaber**, Lin.). — Acanthopt. percoïd. à ventrales couvrant les pectorales. Long. max. = $0^m,20$.

L'Uranoscope est l'un des plus laids poissons de nos pays. Son nom lui vient de ce que ses yeux, situés tout à fait à la partie supérieure du crâne, sur une grosse tête cubique, semblent ne pouvoir regarder que le ciel (οὐρανός; σκοπέω). La bouche de ces singuliers poissons est fendue verticalement, leur préopercule crénelé par le bas, et, sur chaque épaule, l'opercule envoie une longue pointe, dangereuse à l'instar de l'armure de la Vive, sa proche parente.



Fig. 1032. — Uranoscope (*Uranoscopus scaber*, Lin.).

Toutes les bizarreries extérieures de ce petit animal sont complétées par celles de l'intérieur. Au-devant de la langue, dans l'intérieur de leur bouche se voit un lambeau de chair long et étroit, extensible, une sorte de seconde langue dont l'usage est, peut-être, de simuler un ver pour attirer les petits poissons, alors que l'Uranoscope est caché tout entier dans la vase. Est-ce vrai ? — c'est au moins possible.....

Comme curiosité intérieure de ce poisson bizarre, nous ne pouvons oublier de signaler l'extrême grandeur de la vésicule de son fiel, fait connu des anciens.

L'Uranoscope proprement dit, celui de la Méditerranée, a le corps gris-brun, à nuages irréguliers de blanc sale ; sa dorsale est séparée en deux parties, une petite en avant, une longue en arrière.

URANOSCOPE. — La pêche de ce poisson, dont la chair est assez estimée, ne se fait point d'une manière spéciale : on le prend, pêle-mêle, aux *sennes* et *filets trainants*, avec les vives et les poissons de fond, car il ne quitte point les endroits vaseux.

URANOSCOPUS SCABER. — (Voy. Uranoscope.)

V

VACHE. — Nom du *Gangui* à un seul bateau. — (Voy. ce mot.)

VADIGO (Lichia). — (Voy. Liche vadigo.)

VAIRON. — (Voy. Véron.)

VAIRIN. — On désigne également sous ce nom, à Annecy, Haute-Savoie, le *Gardon pâle*, commun dans tous les cours d'eau des environs.

VALET. — On appelle ainsi un morceau de bois portant un crochet à chacune de ses extrémités, que l'on emploie pour tenir le filet tendu à la portée du lanceur; on passe l'un des crochets dans une maille du filet, et l'autre dans une corde disposée convenablement.

— *Avancée*. — Le Valet, dont il est ici question, est un petit morceau de bois, ou mieux une mince tringle de fer qui se passe dans une boucle d'empile ou dans la courbe d'un hameçon, afin de tenir le tout tendu plus facilement pendant l'empilage. L'emploi de cet instrument, si simple, rend les ligatures beaucoup plus solides, parce qu'on peut alors opérer une traction sur des objets qui, sans cela, glissent entre les doigts. (Voy. EMPILAGE.)

On appelle encore Valet, un petit instrument que tout le monde peut fabriquer en un instant, et qui sert à faire facilement la ligature des boucles, aux avancées, aux empiles, aux corps de lignes, etc.

Il se compose d'un petit crochet de fil de fer, ayant la forme d'une S allongée, gros comme une aiguille à tricoter, et long de 1 décimètre. Chaque extrémité recourbée a $0^m,02$. L'une est fixée à un ruban ou une lanière de cuir, attachée à la droite de l'opérateur; l'autre reçoit la boucle de l'avancée à empiler.

On tient de la main gauche les deux parties superposées de ligatures, et la main droite est libre, pour faire tourner la soie poissée et en placer les tours avec soin les uns à côté des autres.

VANDOISE, VAUDOISE, ou **DARD** (**Squalius leuciscus**, Heck.). — Malacopt. abdom. cyprinoïdes. Long. max. = $0^m,25$; hauteur = $0^m,08$.

Syn. : *Corcille, corsaye*, Nivernais. — *Dar, darce*, angl. — *Weis Fisch*, allem. — *Vitoye*, holl.

Corps allongé, arrondi en dessous (*fig.* 1033), verdâtre et bleu sur les côtés, flancs et ventre

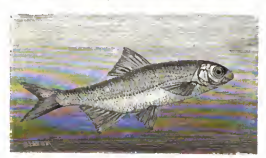


Fig. 1033. — Vandoise (*Squalius leuciscus*, Heck).

argentés à reflets bleus. Tête étroite, lèvres violacées, yeux blanc-jaune avec une tache noire au-dessus. 2 pièces à chaque opercule.

Dorsale et caudale vert clair, lavé de rougeâtre. Dorsale 10 rayons, ventrale 9, anale 11, pectorale 15, rouge pâle, lavé d'orangé sur les rayons. Son péritoine est d'une blancheur argentée, comme revêtu de nacre et semé de points noirs. La laite est double ainsi que l'ovaire. (Voy. TEMPS DE FRAI.)

Ce poisson vit dans les eaux pures, se tient à la surface et se nourrit de vers, insectes, etc. Il fraye à la fin du printemps parmi les herbages. Sa chair un peu molle et remplie d'arêtes, forme cependant une bonne friture. Sert d'appât à beaucoup de poissons carnassiers.

VANDOISE. — Ce poisson est extrêmement commun dans les rivières et fleuves à fond sableux et à eau courante; sa taille et ses mœurs en font comme une transition entre l'Ablette et le Chevesne, participant à la vivacité de l'une et à la voracité, mêlée de défiance, de l'autre. Aussi, sa pêche demande-t-elle à la fois adresse et attention.

« La Vandoise se prend, le matin surtout, par $1^m,20$ à $1^m,60$ de fond, dans l'eau légèrement courante, et très-bien dans les eaux vives et tournantes, auprès

de la chute des moulins. On emploie le sang caillé, le *porte-bois*. On amorce avec des boulettes de terre grasse, mêlée de bouse de vache, ou avec la terre qui se trouve sous les excréments, quand ceux-ci sont desséchés. La Vandoise se prend aussi très-bien à l'orge bouillie.

« Piquer promptement et vivement : employer le bouchon, bas de ligne et hameçon, dont on se sert pour la pêche du Mulet. (Voy. ce mot.) Quand on pêche dans l'eau courante, la ligne doit être plus longue que la baguette, afin qu'elle puisse parcourir plus de chemin avant d'être ramenée en amont. Cet excédant de longueur varie de 1 mètre à 1m,50. (R. de Savigny, *m. s.*)

A ces renseignements inédits, que nous devons à un pêcheur émérite, nous ajoutons que la Vandoise est surtout le poisson que l'on prend aux endroits où on lave les laines; qu'elle mord admirablement au blé bouilli, et encore bien mieux à la mouche, surtout naturelle; petite mouche de cuisine. On peut la laisser filer entre deux eaux; elle l'y attaquera très-vivement, mais on sera souvent démonté par les Ablettes, toujours très-nombreuses dans les endroits qu'affectionne la Vandoise. Quant à nous, nous prenons le Dard à la mouche naturelle, à la *pêche au lancer*, et surtout à la *pêche à la surprise*, qui nous en rapporte des quantités incroyables.

Le Dard ou Vandoise mord également bien sur la mouche artificielle, mais il ne faut employer pour lui que de petites mouches, appelées *cousins* (*gnats*), et avoir la main leste, car son toucher est d'une excessive rapidité. On met souvent trois ou quatre mouches le long de la ligne : comme on ne pêche qu'à petite volée et le long du bord, cela n'a point d'inconvénient.

« C'est surtout pendant les grandes chaleurs, aux mois de juillet et août, par une eau claire et profonde, le long des quais et des perrés, que se fait bien la pêche de la Vandoise ou Dard, à l'orge cuite. Il faut amorcer abondamment : ligne fine, hameçon n° 14 ou 15, flotte légère, empile fine et peu luisante, bas de ligne en crin de Florence, hameçon empilé en blanc, et non en noir. Traîner légèrement. Employer l'épuisette à cause de la finesse des engins; piquer vivement et finement dans le plan vertical. » (R. S.)

Ces lignes sont empruntées au même manuscrit que tout à l'heure; nous les contredirons quant à l'emploi de la florence. Quelle que fine qu'elle soit, quelque précaution qu'on ait prise de la plonger dans le thé noir bouillant pour lui ôter du brillant et lui donner une légère teinte grise, elle demeure toujours visible dans l'eau, tandis que le crin de cheval y disparaît absolument. C'est surtout quand on s'attaque à des poissons fins et rusés comme le Dard, qu'il faut redoubler de précaution. Sans doute, on réussit quelquefois avec la florence, mais on réussit toujours et mieux avec un simple crin : souvent même j'ai dû ma réussite, au milieu de compagnons dépités, au petit subterfuge, employé par moi, et auquel ils ne faisaient pas attention, de remplacer mon n° 14, empilé sur florence, par un n° 15, empilé sur crin simple, mais choisi. Empilage de soie blanche vernie. — (Voy. Ver de vase.)

VANDOISE AUBOUR (Squalius baarnensis, Blan.). — Malacopt. abd. cyprin.

Ressemble beaucoup au Chevesne, mais la dorsale n'a que 7 rayons branchus, comme le Dard, à la suite de 3 rayons simples, tandis que le Chevesne en a *un de plus*, 8 rameux. Ligne latérale, 50 écailles, 8 rangées au-dessus, 4 au-dessous.

Œil très-grand, tête grande baissant en avant, corps comprimé, dos brun, opercule très-large. Dos et têtes bruns à reflets bleus, écailles tachées de brun jusqu'au ventre, joue et opercule de même.

Vient du lac Mariscot près Biarritz.

VANDOISE BLAGEON (*Squalius Agassizii*, Val.). — Malacopt. abd. cyprinoid. Long. max. = 0m,20.

Ressemble au Dard, mais revêtu de couleurs sombres; dos et tête gris cendré obscur, bande noire en long au-dessus de la ligne latérale à points jaunes noirs; nageoires grises lavées de jaune à la base ainsi que l'opercule.

Tête courte, œil moyen, museau obtus; écailles petites. Ligne latérale 48 à 56 écailles, 8 à 9 rangées au-dessus, 4 à 5 au-dessous.

D = 8 rayons rameux, A = 8 à 9 id.

Se pêche dans l'Ouche près de Dijon; à Annecy, en Savoie; dans l'Allier, dans la Durance, la Sorgue, la Vaucluse à sa source. Nourriture et mœurs du Dard. Fraye en mars et avril; à ce moment sa bande noire devient encore plus intense.

VANDOISE BORDELAISE (*Squalius burdigalensis*, Val.). — Malacopt. abd. cyprinoid. Long. max. = 0m,20.

Ressemble beaucoup au Dard, mais elle a le museau plus pointu et le corps plus effilé, rappelant celui de la grosse Ablette. Dos gris bleu, verdâtre, blanc d'argent sous le ventre. Dorsale noirâtre à 7 rayons rameux. Anale = 9 à la suite des simples. Ligne latérale 51 à 52 écailles. Base des nageoires orangée. Se pêche dans la Gironde et la Garonne.

VANEL. — Nom d'un filet qui sert à prendre la *Truite des lacs*. — (Voy. TRUITE DES LACS.)

VARECHS ET VARECK. — Nom populaire et breton des Algues. (Voy. ce mot.)

VARNETTES. — Nom que l'on donne, dans la Manche, aux *Manets* spéciaux à prendre le Hareng. — (Voy. HARENG.)

VAUDOISE. — (Voy. VANDOISE.)

VÉGÉTAUX PROPRES A L'EMPOISONNEMENT DES POISSONS. — (Voy. ARBRES A ENIVRER LES POISSONS.)

La liste de ces végétaux, que nous empruntons à un mémoire de MM. Chevalier et Duchesne, se peut diviser en deux parties.

1° **Végétaux nuisibles à l'homme**, auquel cas il faut prendre la précaution de vider et nettoyer les poissons avec beaucoup de soin avant de les faire cuire.

1. *Cocculus suberosus* (Décand.), Coque du Levant. *Fruits.*
2. *Delphinium staphisagria* (Lin.), Staphisaigre. *Semences.*
3. *Delphin. Requienii* (Lin.). *Semences.*
4. *Hydnocarpus inebrians* (Vahl.). *Fruits.*
5. *Menispermum lacunosum* (Lamarck). *Fruits.*
6. *Taxus baccata* (Lin.), If. *Feuilles.*
7. *Veratrum sabadilla* (Retzius), Cévadille. *Capsules.*

2° **Végétaux non dangereux pour l'homme.**

1. *Barringtonia speciosa* (Rumphius), *Butonica speciosa* (Lam.). *Amandes*, mangées par les matelots chinois sous le nom de *Bonnets carrés.*
2. *Calophyllum inophyllum* (Lam.), Baume de calaba. Enivrant les poissons.
3. *Cerbera ahouai* (Lam.). *Bois.*
4. *Daphne fœtida* (Lam.). *Semences.*
5. *Euphorbia cotinifolia* (Lin.). *Toute la plante.*
6. *Galega sericea* (Thunb.). *Racine.*
7. *Galega toxicaria* (Sw.). *Feuilles.*
8. *Lepidium piscidium* (Forster). *Feuilles et semences.*
9. *Paullinia primata* (Lin.). *Semences.*
10. *Paullinia triternata* (Lin.), *Serjania lethalis* (Saint-Hilaire), Liane à persil, Timbo au Brésil. *Feuilles.*
11. *Phyllantus brasilensis* (Lam.), *Phyll. conami* (Wild.). Bois à enivrer. *Rameaux chargés de feuilles et racines contuses.*
12. *Phyllantus virosus* (Roxburg). *Rameaux chargés de feuilles et pilés.*
13. *Piscidia carthaginensis* (Lin.). *Rameaux et feuillages écrasés.*
14. *Potalia amara* (Aublet). *Tiges et feuilles.*
15. *Robinia nicou* (Aublet), *Rob. scandens* (Wilden.). *Sarments verts* pour battre l'eau et engourdir les poissons.

VEIROUN ou **VIROUN**. — Nom languedocien et provençal du *Vairon*. — (Voy. ce mot.)

VENETS. — (Voy. PARCS.)

VENGERON (**Leuciscus prasinus**, Agas.). — Malacopt. abd. cyprin.

Variété de Gardon commun, ou Rosse, propre à la Savoie, et portant la partie supérieure du corps d'un beau vert pomme. Dos un peu elevé.

VENT (Du). — Pour la pêche à la ligne en général, l'étude du Vent est indispensable et de tous les instants, car aucun météore, excepté le tonnerre, n'agit d'une manière plus marquée sur les habitudes des poissons,

Pour la pêche à la mouche, l'étude du Vent est d'une importance absolue, capitale, et constitue la moitié du succès.

Les Vents N., N.-E., N.-O., appelés aussi Vents de Galerne, sont généralement froids ou secs, suivant la saison; ils surprennent le poisson, le gênent et le forcent à se retirer en terre, dans les trous, les crônes, ou sous les herbes; retraites d'où il ne sort que la nuit. Le pêcheur n'a donc guère pour ressources que les *traînées* ou cordes dormantes, les *jeux*, les *Pater-Noster*, et les *lignes dormantes à grelots*.

Plus l'air est léger, plus le poisson se tient près du fond ; nous en exceptons les vrais poissons de surface, Ablettes, Dards, Chevesnes, qui ne quittent que par rare exception cette place.

Lorsque règnent les Vents du S.-S.-E. et du S.-O, l'air est lourd, le temps chaud et couvert: le Vent moite et faible, projette sur les eaux les insectes en myriades innombrables, le poisson s'agite, se fait prendre, et le pêcheur est heureux.

Les hirondelles sont de très-bonnes conseillères sur la hauteur du vol des insectes qu'elles suivent et chassent, elles aussi, sans relâche. Quand elles volent haut, à perte de vue, l'insecte est élevé ; si elles rasent les chemins et les eaux, c'est que, pressé par l'air humide et tiède, l'insecte est très-bas et ne peut gagner les régions élevées de l'atmosphère.

Par le Vent N. sec, le poisson sent qu'il ne trouvera pas d'insectes à la surface, qu'il ne doit atteindre sa nourriture qu'au fond de l'eau ; il va alors la quêter dans les remous et les courants. C'est là que le pêcheur ira le chercher, et il aura plus de chance au matin et au soir, que pendant le milieu du jour.

Ainsi, en résumant ces observations et prenant un exemple, le pêcheur doit se dire en partant pour une place, bien amorcée, et pour la *pêche de fond :*

Vent N.-E., frais : peu de chose.
— N.-E., fort : rien du tout.
— S.-E., temps clair et chaud : bon le matin et le soir.
— S.-E., bas et couvert : bonne pêche.
— S.-E., orageux : à souhait.

Pour la *pêche à la mouche*, un Vent fort est un auxiliaire des plus puissants ; les insectes, de forte dimension, sont précipités à la surface de l'eau ; les grosses Truites, les gros Chevesnes marchent et chassent ; on fait belle pêche quand on prend quelque chose. Se monter solidement dans ce cas-là, non-seulement à cause de la résistance possible d'un poisson respectable, mais à cause de la résistance certaine du Vent sur la canne, résistance ou effort qui en fait quelquefois deux morceaux. Ainsi donc, dans ce cas : forte canne, forte ligne, forte avancée, et forte mouche.

Si le Vent est faible, et qu'au lieu de vagues la rivière ne vous offre plus que des rides régulières, vous penserez que les branches, n'étant pas secouées comme

par un Vent d'orage, les gros insectes en seront plus abondants dans la rivière, vous pouvez alors faire comme la nature. Elle laisse tomber des mouches moins grosses; vous en offrirez à la Truite de moyennes, et même de petites, elle les prendra. Souvenez-vous que jamais il n'y a de dommages à se servir d'insectes, ou de mouches artificielles trop petites.

Mais si le pêcheur veut prendre du poisson par le calme, ou par une brise à peine sensible, il faut, en regardant sur l'eau, s'assurer du genre de moucheron qui vole, car ce ne sont que des insectes de petite dimension, à peu d'exceptions près, et ceux qui passent et qui sont gros ont assez de force pour narguer la gueule de la Truite ouverte pour les recevoir. L'air est donc rempli de tipules, de cousins, d'éphémères, de fourmis volantes. Il faut imiter cet exemple et choisir des mouches excessivement petites, se cacher autant que faire se peut, choisir une ligne invisible, une canne microscopique, et, ainsi armé en guerre, demander patience et adresse pour réussir.

Ainsi donc, pour la pêche à la mouche au lancer, le Vent est un auxiliaire toujours utile, on pourrait dire indispensable; tandis que pour la pêche à la mouche à la surprise, il est souvent nuisible, et pour la pêche de fond ou au coup, il l'est toujours.

Cependant, pour la pêche au lancer, le Vent peut se trouver contraire, c'est-à-dire venant vers le pêcheur ; dans ce cas, il faut qu'il plie bagage et cherche un coude, un détour de la rivière qui le place de façon à avoir ce Vent secourable ou derrière lui ou au moins de côté. De toutes les positions, la plus désirable est celle où le flot suit le Vent, et où le pêcheur est placé de façon à recevoir son impulsion par derrière ; d'abord le Vent, dans cette position, agite l'eau et fait monter le poisson à la surface, parce qu'il cherche sa prébende d'insectes; en second lieu, la ligne du pêcheur est emportée sans effort ; elle s'enlève seule, se pose sur l'eau comme une mouche ailée, et ne produit ni remous ni bruit.

Le Vent est indispensable au pêcheur au lancer qui veut prendre du poisson de surface, dans un lac, un étang, ou toute pièce d'eau dormante et limpide, au bord de laquelle il ne peut pas se dissimuler absolument.

Par rapport au cours des fleuves, rivières et ruisseaux, il faut encore étudier le Vent favorable ou contraire au pêcheur. On appelle *Vent de bec* celui qui suit le courant d'une rivière, parce que le poisson, tournant toujours la tête en amont, le reçoit sur la tête. Ce vent lui est désagréable. Il cesse alors de marcher, ne mange plus et plonge. Ce vent s'appelle aussi *Vent d'amont* ou *de haut*.

Si le Vent, au contraire, remonte le courant d'un fleuve, le poisson le reçoit par derrière, et on le nomme *Vent de queue,* aussi *Vent d'aval* ou *de bas;* quand il n'est pas trop fort, le poisson remonte, s'agite et mange. Quand il est très-fort, il retrousse les écailles des poissons de surface, ceux-ci alors plongent et ne reparaissent plus.

VENTRALES (**Nageoires**). — Les nageoires ventrales sont toujours placées à la partie inférieure du corps des poissons, mais elles sont plus ou moins éloignées de la tête.

Elles sont ordinairement attachées au bord postérieur du bassin, mais elles peuvent l'être au sternum ou aux clavicules.

Ces nageoires étant la représentation des membres postérieurs des quadrupèdes ou des membres inférieurs des bipèdes, on a pu dire que les poissons chez lesquels elles manquent sont : *apodes*, c'est-à-dire *sans pieds :* d'autres espèces les ayant placées sous la gorge, au-dessous des ouies, — parmi eux, nous trouvons les *gades*, — on les a nommés *jugulaires*.

Les *thoraciques* ou *pectoraux* ont les ventrales *sous* les pectorales : nous y trouvons les *Goujons*, les *Labres*.

Enfin les *Cyprins*, etc., nous montrent des poissons *abdominaux*, c'est-à-dire possédant des ventrales *en arrière* des pectorales et plus près de l'anus que celle-ci. (Voy. MALACOPT. ABD. SUBRACHIENS. APODES.)

VENTRE-NOIR. — Nom donné en quelques endroits à l'Able *Nase*.

VENTURON. — Nom d'une sorte de *Carrelet* de mer employé à Fréjus et dans le Midi. (Voy. ECHIQUIER.)



Fig. 1034. — Venturon.

VER BLANC MARIN. — Le *Ver blanc marin*, qu'en Bretagne on nomme *bourlottes*, n'est pas très-estimé des pêcheurs de profession qui le trouvent généralement trop petit et trop tendre. C'est la *Capeleuse* ou *Gravette* (*fig.* 1035). Pour nous, au contraire, qui savons pêcher avec des engins plus délicats et des hameçons beaucoup plus fins, le ver blanc est la meilleure esche possible. Presque tous les poissons y mordent. (Voy. GRAVETTE.)

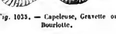


Fig. 1035. — Capeleuse, Gravette ou Bourlotte.

VER CANNELÉ. — Ces vers de terre (*fig.* 1036) servent pour pêcher les *Anguilles*, surtout la nuit aux lignes de fond; mais de jour, à la pêche au coup, ils sont les meilleurs pour prendre la *Perche*, le *Goujon*, le *Dard*, le *Chevesne*, les *Gardons* et autres poissons de surface ou d'entre deux eaux.

Les poissons de fond : *Carpe*, *Tanche*, *Truite* grosse, etc., préfèrent le verre de terre *rouge à tête noire*.

Le ver cannelé répand entre les doigts une liqueur jaune odorante et désagréable, quand on le pique par l'hameçon.

Depuis Pâques jusqu'à la Saint-Michel, on fait usage de ces sortes d'appâts qui ne détruisent pas le jeune frai de poissons ainsi que le font les pêcheurs qui mettent de la blanchaille à l'hameçon quand ils n'ont point de vers.



Fig. 1036. — Ver cannelé.

VER D'EAU. — Le *ver d'eau* ou *porte-bois* (*fig.* 1037) est la larve de la *frigane*. (Voy. ce mot.) Son corps blanc-gris est toujours recouvert d'un fourreau formé de feuilles, de petits morceaux de bois, de coquilles, etc., et l'insecte traîne constamment avec lui cette carapace artificielle. Quand on le prend, il cache jusqu'à sa tête même dans ce fourreau.

On trouve le *porte-bois* d'avril à mai dans les marais et les ruisseaux. Au mois de juin il se transforme en *Frigane*. Le ver d'eau est employé pour prendre la *Carpe*, le *Goujon*, la *Perche*, le *Gardon* et la *Tanche*. Il doit être enferré la tête en bas. Quand on veut faire provision de ces insectes, il faut, pour éviter qu'ils ne se dessèchent et ne meurent, les placer dans un sac de toile que l'on mouille de temps en temps.

Fig. 1037. Ver d'eau ou porte-faix.

VER DE FARINE. — Ces larves proviennent du *Tenebrio molitor*, Lin.; elles sont longues de 0m,01 à 0m,02 (*fig.* 1038), jamais lisses ni luisantes. Le coléoptère auquel elles donnent naissance est un *hétéromère* de la famille des *Mélasomes*. C'est

un insecte nocturne à corps allongé, étroit, commun dans les boulangeries, les moulins et les vieux murs (*fig.* 1038).

On emploie avec succès les larves du ténébrion de la farine pour pêcher les petits *Chevesnes*, *Dards*, *Gardons* et petits *Barbeaux*. Ces poissons s'en montrent très-friands.



Fig. 1038. — *Tenebrio molitor*, Lin. Ver de farine, et le coléoptère dont il est la larve.

VER DE MANNE. — C'est un petit ver jaunâtre, muni d'un très-grand nombre de pattes que l'on trouve dans la terre glaise humide. Cette larve se transforme au mois d'août en un papillon blanchâtre dont les hordes innombrables volent sur l'eau et servent de pâture aux poissons.

Le ver de manne est excellent pour la pêche du *Barbeau*, du *Gardon* et du *Chevesne*.

VER DE MARÉCAGE. — Ce ver, indiqué par les anciens auteurs, peut être le *Ver de vase*. (Voy. ce mot.) Cependant nous extrayons d'un vieux livre de pêche français les lignes suivantes qui rapprocheraient le *Ver de marécage* du *Ver d'iris* de Walton.

« Il faut aller au bout d'un vieil étang, arracher quelques joncs, remuer les racines dans l'eau : parmi les fibres, on aperçoit quelques bourses rougeâtres ou jaunâtres que l'on ouvre avec une épingle. On en tire un petit ver pâle, jaune ou blanc, dont la tête est rouge et verte, garni d'une rangée de pieds. C'est le *ver de jonc*, excellent pour la *Tanche*, la *Brème*, la *Carpe*, la *Vandoise* et la *Truite*. »

Avis aux chercheurs !

VER DE TERRE. — Les *Vers de terre*, ou *achées* ou *lombrics* (voy. ces mots), sont non-seulement innombrables en individus, mais encore très-nombreux en espèces. Toutes peuvent être employées pour la pêche, mais avec des chances inégales, car il est incontestable que certains poissons affectionnent telles espèces et dédaignent certaines autres. Les pêcheurs étendent souvent le mot *ver* à une foule d'êtres qui n'ont pas entre eux la moindre analogie, puisque les uns sont les larves d'animaux très-divers, les autres des annélides d'espèces aussi variées, tantôt terrestres, tantôt sous-aquatiques. Comme nous ne faisons ici un ouvrage didactique que pour eux, nous les suivrons dans leurs appellations fantaisistes, nous réservant d'étudier, à chaque lieu utile les animaux employés, à un point de vue un peu plus scientifique.

Pendant que nous parlons des vers de terre, il faut nous souvenir qu'il est préférable de ne les employer à l'hameçon que quand ils sont ce que l'on appelle *vidés* ou *purgés*. Si l'on a besoin de les faire vider de suite, on les laisse dans l'eau pendant une nuit et on les met ensuite parmi du fenouil, et dans un sac. Mais les *vers de tannée* et de *fumier* ne doivent rester qu'une heure dans l'eau, et être mis de suite dans le fenouil pour être employés presque aussitôt après.

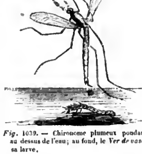
Dans le cas où l'on veut conserver les vers, le meilleur moyen consiste à les mettre dans un pot de terre avec de la mousse que l'on renouvelle tous les trois ou quatre jours en été, et toutes les semaines en hiver. Pour cela, on retire la mousse qu'on lave bien, on la presse entre les mains pour en enlever l'eau et on la remet sur les vers. Si les vers maigrissent ou deviennent malades, on remédie à cet inconvénient en versant tous les jours une cuillerée de crème ou de lait sur la mousse qui les contient, et en ajoutant à la crème un œuf battu qu'on fait bouillir avec elle. On reconnaît que le ver de terre est malade, au renflement du nœud qui se trouve vers la moitié de son corps.

La meilleure mousse que l'on peut employer est le Lichen : il y en a une autre espèce qui est blanche et molle, que l'on rencontre dans la bruyère, mais elle est difficile à trouver.

On emploie pour conserver les vers un autre moyen également très-bon, et qui consiste en ce qui suit : On lave parfaitement un morceau de grosse toile à sacs, on la laisse sécher, et on la trempe dans un bouillon de bœuf frais, puis on tord la toile sans la sécher complétement, on y met les vers, et le tout est placé dans un vase de terre. Après douze heures on les retire, et on fait subir à la toile la même préparation, et ainsi de suite les jours suivants.

Au mot *ver cannelé*, nous avons déjà vu l'une des meilleures variétés de Lombric : nous ne pouvons passer sous le silence la seconde espèce chère aux pêcheurs : le *ver rouge à tête noire* (*fig.* 582). Celui-ci, plus résistant que le premier, hante volontiers les fumiers et se rencontre davantage dans la terre humide. Il dégorge bien, et devient résistant et vivace dans l'eau. Ce ver ne dégorge point de liqueur colorée et de mauvaise odeur quand on le pique, ainsi que le fait le *ver cannelé*.

VER DE VASE. — Les vers de vase sont les larves aquatiques d'un insecte de la famille des Tipulaires, extrêmement voisin des cousins. On le nomme le *Chironome plumeux* (*fig.* 1039); sa larve, d'un beau rouge de sang, ressemble à un ver mince.


Fig. 1039. — Chironome plumeux pondant au dessus de l'eau; au fond, le *Ver de vase*, sa larve.

Pour se la procurer, on amoncelle en tas le sable retiré de la Seine, dans les environs de Paris, Asnières, par exemple, et on laisse l'eau s'égoutter. En fouillant alors dans ce sable, on y fait une abondante récolte de vers de vase, larves que l'on doit toujours conserver humides. Pour cela on les place sur de la mousse et dans des linges mouillés.

Ces grandes espèces de tipules volent dans les champs et les jardins potagers; les femelles pondent, appuyées sur leurs longues pattes et balançant leur corps d'un mouvement saccadé et rapide.

Le Ver de vase n'est guère employé, à Paris, que depuis 1857 comme amorce d'hiver et de printemps; il est meurtrier seulement pour le petit et le moyen poisson, *Gardon*, *Goujon*, *Vandoise* et petit *Chevesne*. On le va chercher ordinairement dans la boue au fond de la Seine et du canal, dans le sable même, vers Rueil, au moyen d'un bateau et d'une longue drague; on verse ce sable sur un tamis où on le lave pour le débarrasser de la boue.

Cette Esche est très-tendre, avons-nous dit, mais elle peut se garder huit à dix jours en hiver dans la mousse humide, ce qui est un grand avantage. Nous en avons porté dans certaines rivières éloignées, dans lesquelles les poissons en avaient peur et fuyaient au loin.

VER DE VIANDE. — Sous le nom de Vers de viande, il faut entendre les *Asticots* (voy. ce mot.) (*fig.* 1040). Les *vers de viande* s'obtiennent en assez grande quantité en prenant du foie de quelques quadrupèdes et le suspendant à un bâton au-dessus d'un pot rempli d'argile sèche. A mesure que les vers grossissent dans le foie, ils tombent sur la terre, et il s'en produit successivement pendant assez longtemps.

Fig. 1040. — Asticots.

Pour avoir de ces vers toute l'année, on laisse pourrir, après sa mort, un chat ou un oiseau de proie, exposé aux mouches. Quand les vers sont bien formés, on enfouit le tout dans de la terre humide, autant que possible à l'abri de la gelée. On en prend à mesure que le besoin se présente, mais comme ces vers se transforment en mouches au printemps, on recommence de la même manière dès qu'ils deviennent rares.

VERDILLON. — (Voy. Scion.)

VERDIN. (Voy. Merlu verdin.)

VER D'IRIS. — Il existe, dans les fibres de la racine de l'iris aquatique, des vers blancs ou jaune pâle, longs et minces, leur tête est rouge et leurs jambes distribuées le long du corps. « Cet appât, dit Walton, est très-bon pour certaines *Truites*, la *Tanche*, la *Brême*, la *Carpe*, etc. On doit faire dégorger ces vers dans l'eau pendant une heure ainsi que les *vers de tannée*. » — Cette comparaison indique que le Ver d'iris est une larve, mais laquelle !

Nous n'avons pu déterminer encore à quelle espèce appartient le ver jaune dont parle le vieux Walton. Malgré nos recherches dans plusieurs étangs, nous ne l'avons pas rencontré.

VER DU HAVRE. — Nom donné à l'*Arénicole*. (Voy. ce mot.)

VERGADELLE. — Nom populaire du *Mulet à grosses lèvres*, le moins estimé des trois que nous possédons en France. (Voy. Mulet a grosses lèvres.)

VERGEON. — Synonyme de Scion.

VERGNOLE. — Nom du *Vairon* en Auvergne. (Voy. Vairon commun.)

VERMÉE. — Manière de pêcher l'*Anguille*. (Voy. ce mot.)

VERMINIÈRES. — Creusez, dans un endroit hors de la portée des poules, une fosse — d'une longueur et d'une largeur proportionnées à la quantité de vers que vous voulez qu'elle fournisse, — profonde de $0^m,40$ à $0^m,50$; mettez au fond un lit de paille longue bien dressée, recouvrez-la de $0^m,10$ de fumier de cheval, puis de $0^m,05$ de terre sortie de la fosse, recommencez un lit de paille, une couche de fumier, etc., jusqu'à ce que la fosse soit pleine, et ayez soin de finir par de la terre ; battez bien le dessus, arrosez un peu chaque jour qu'il fera sec, surtout avec les eaux grasses de la cuisine. Au bout de trois semaines vous pourrez l'entamer par un bout et *sans bouleversement*, chaque bêchée de terre ramènera des vers en abondance. On pourra faire de semblables verminières toute l'année, excepté de décembre en mars.

VERNHE. (Voy. Véron.) Les eaux d'Auvergne renferment cette variété du Véron (***Phoxinus lævis***, Cuv.). On la trouva dans les lacs du Bord et de Saint-Andéol de la chaîne d'Aubrac. Long. max. = $0^m,05$ à $0^m,06$.

Tête comprimée et striée sur le sommet ; mâchoire supérieure un peu plus avancée que l'inférieure. Dos grisâtre, taches bleue jaune et verdâtres sur les flancs, ventre argenté, tache rouge ovale à la commissure des lèvres et sur la base des pectorales et des ventrales.

Rayons branchiostèges au nombre de 4. La nageoire dorsale présente 9 rayons ; les pectorales 10, les ventrales 7, l'anale 8 et la caudale 19.

VERNIAUX. — (Voy. Anguille.)

VERNIS DIVERS. (Pour les cannes, bouchons, empiles, etc.) — Les vernis à l'essence et à l'alcool du commerce sont excellents pour les différents usages des pêcheurs. Il est indispensable d'en posséder un flacon de chaque espèce, afin de pouvoir en faire usage à chaque instant, car, de leur application raisonnée et, disons-le, *réitérée*, dépend la conservation des meilleurs engins.

Le vernis blanc, à l'alcool, sèche vite, mais n'est pas très-dur : il sert à enduire

Mesnel pinx & lith

Phot de La Blanchere

VÉRON COMMUN

(Phoxinus lœvis Sélys L.)



les ligatures de soie des empiles et avancées, les empilages des bameçons ; mis sur de la soie blanche, il n'en change presque pas la couleur et augmente énormément l'adhérence de l'empilage sur l'acier de la hampe. Il ne faut pas qu'il soit employé trop épais, et il est bon d'en mettre au moins deux couches, afin que la ligature soit recouverte d'une surface polie et unie. Nous en avons fait usage, avec succès, pour consolider les *nœuds de pêcheur* faits à des brins de florence bout à bout. (Voy. Nœuds.)

Lorsqu'on a du temps devant soi, il est préférable d'employer le vernis blanc à l'essence. Celui-là est plus long à sécher, mais il est beaucoup plus solide. Il s'emploie aux mêmes usages que le précédent, et, de plus, il sert à recouvrir toutes les parties des scions et des cannes auxquelles on veut conserver soit leur couleur naturelle, soit celle qu'on leur a donnée au moyen d'une teinture appropriée.

On peut se faire un vernis opaque à la gomme laque, très-résistant, en mettant dans une petite fiole de l'esprit de vin et un morceau de cire à cacheter noire ou de couleur. Cette peinture-vernis est excellente pour enduire et recouvrir les flottes de liége, d'autant plus qu'on peut lui donner la teinte que l'on désire en se servant de cire appropriée. On aura soin, avant de peindre les flottes, soit avec ce vernis, soit tout simplement avec de la peinture à l'huile, de bien remplir tous les vides du liége avec du mastic clair qu'on laissera parfaitement sécher. Il faut surtout enduire avec soin le point par lequel la plume entre dans le liége afin que l'accès de l'eau soit défendu par là. Sans cela, le bouchon, s'imbibant par l'intérieur, sa légèreté est amoindrie, et si la flotte est minutieusement équilibrée, elle ne peut plus servir. Il faut attendre qu'elle ait séché.

Nous préférons beaucoup nous servir, pour la peinture opaque, du vernis noir à l'essence que l'on trouve partout dans le commerce. Il est plus liant, ne s'écaille pas, imbibe mieux les ligatures de ficelles épaisses faites sur les cannes, et tient même assez longtemps sur les métaux. C'est avec lui que nous recouvrons toutes les viroles de cuivre de nos cannes afin qu'elles ne brillent pas autant au soleil. Cette précaution a besoin d'être renouvelée de temps en temps, mais c'est un petit mal pour un grand bien.

En général nous recouvrons, en entier et soigneusement, tous nos scions de cette couleur appliquée à trois couches, car il faut surtout soustraire cette partie aux atteintes de l'humidité qui n'est que trop à sa portée et qui en change toutes les qualités en défauts.



Fig. 1041. — Ver noir marin.

VER NOIR MARIN. — Les Vers Noirs, que l'on nomme *France*, sont très-estimés sur les côtes de la haute Normandie et de la Picardie. La Sole, entre autres poissons, en est très-friande. Chacun de ces vers ne peut servir que pour un hameçon, à moins d'être très-gros. On les prend quand la marée s'est entièrement retirée. C'est l'*Arénicole du pêcheur* (*fig.* 1041). (Voy. ce mot.)

VÉRON (Genre), (**Phoxinus**, Agass.). — Malacopt. abd. cyprinoides.

Genre distingué par sa taille très-petite, ses écailles minuscules, quoique ses dents pharyngiennes soient très-semblables à celles des Chevesnes. Elles sont disposées en deux rangées, 2 devant, en dedans, 5 en crochets en dehors. Le museau obtus ne manque pas d'une certaine ressemblance avec celui des Chevesnes.

VÉRON COMMUN (**Phoxinus lævis**, Sélys). — Malacopt. abd. cyprinoides. Long. max. = 0m,09.

Syn. : *Pink*, *Minow*, angl. — *Sardela*, ital. — *Ellerling*, *Grimpel*, allem. — *Olszanca*, polon.

Couleurs très-nuancées, tête vert bouteille, dos noir ou bleu, presque toujours des bandes transversales bleues, jaunes ouvertes, les mâchoires bordées de rouge, l'iris couleur d'or. C'est, en somme, un charmant poisson quand il a été pris dans les eaux qui lui donnent toute sa parure, car souvent il porte une livrée beaucoup plus terne et plus uniforme.

Le canal intestinal du Véron présente deux sinuosités, son épine dorsale est formée de 34 vertèbres soutenues de chaque côté par 14, 15 ou 16 côtes. Les nageoires sont arrondies, molles et marquées d'une tache rouge, pectorale de 17, caudale de 20. (Voy. Temps de frai.)

Le Véron n'habite que les eaux claires et vives ; il se nourrit de végétaux, insectes, vers et graine de bouleau. Sa chair est analogue à celle du Goujon.

Ce poisson meurt très-vite hors de l'eau ; il aime les eaux pures et les endroits non fréquentés par d'autres poissons ; aussi le rencontre-t-on en grande abondance, mais presque seul, dans les remous ou les endroits qu'il affectionne. La chair est blanche, tendre, salubre et de très bon goût.

La Perche et le Brochet se prennent parfaitement à cet appât qu'elles préfèrent.

VÉRON. — Le Véron se pêche dans toutes les saisons au petit ver rouge, mais surtout au commencement de l'été. Il est peu de cours d'eau, si petits qu'ils soient, ruisseaux, canaux, fossés, saignées, qui ne le contiennent en compagnie quelquefois des Épinoches, Chabots, Loches franches, etc. Dans les rivières plus considérables, il existe aussi et se montre quelquefois en quantité considérable ; mais comme sa taille est minime et ses moyens de défense nuls, il ne se sauve que par son habitude de se cantonner le long des bords auprès des herbes, dans les *boires* ou bras-morts, à portée des barrages, etc., en un mot, dans tous les endroits où le peu de profondeur de l'eau ferme accès à ses plus dangereux ennemis. Dès septembre, il se retire aussi dans ses forts et se blottit dans la vase. Malheureusement il n'est point, même en ces lieux, à l'abri de la Perche, qui n'attend pas une forte taille pour le poursuivre, l'atteindre et en faire sa principale nourriture.

S'il arrive que le fleuve soit grossi par une crue subite, les Vérons sont emportés dans le grand courant, hors de leur demeure habituelle ; c'est surtout alors que les carnassiers les déciment, quoique le Véron, tout petit et tout léger qu'il est, sache lutter courageusement contre un fort courant.

Dans les rivières habitées par la *Truite*, nul poisson au-dessus du Véron ne peut lui être offert avec avantage ; aussi l'homme le poursuit-il surtout en vue de s'en servir comme *amorce vivante*. Les Anglais estiment que la proportion du Véron à la Truite dans les mêmes eaux est comme mille est à un. Il est aussi bon pour l'*Anguille*, et nous avons dit plus haut que le Brochet l'aimait autant que le Goujon.

Il faut une grande somme de patience pour pêcher à la ligne le nombre d'amorces nécessaires, aussi ai-je souvent cherché à simplifier et accélérer cette besogne fastidieuse. J'y suis parvenu en inventant le *filet à amorces*, que j'ai décrit en son lieu, et qui me ramenait souvent de vingt à quarante Vérons à la fois. On y parvient encore facilement en tendant des *bouteilles* (Voy. Pêche a la bouteille) dans les endroits graveleux et peu profonds des rivières fréquentées par ces petits poissons.

Quel que soit le moyen que l'on emploie, on peut garder les Vérons très-longtemps dans un baquet ou tonneau rempli d'eau fraîche souvent renouvelée. En liberté, il se nourrit d'insectes, de vers, de conferves et de débris de toutes sortes : il est très-avide et toujours en quête de sa nourriture, nageant en bandes et vivant par troupes. On ne les rencontre jamais isolés.

Quoique incapables d'avaler un poisson vivant de quelque taille qu'il soit, puisqu'ils sont toujours les plus petits de tous, les Vérons rongent et déchiquètent

très-bien un poisson mort. Yarrell les a vus ainsi au nombre d'une dizaine, rangés circulairement autour d'un de leurs camarades morts qu'ils étaient en train de faire disparaître. Si l'on attache un morceau de pain ou un fragment de ver à un caillou qui le fera descendre au fond dans un endroit habité par ces petits voraces, on en verra s'attacher à la proie autant que sa surface pourra en contenir, tête près de tête, et les queues divergentes comme les pétales d'une fleur.

Quoique le Véron soit de taille trop exiguë pour constituer un article sérieux de nourriture, ce serait une grande erreur que de le dédaigner. Sa chair vaut celle du Goujon ; en friture, il n'est pas déplacé près de la Loche ; mais il ne faut pas, pour cet usage, essayer de le prendre à la ligne ; on a raison d'employer là les moyens plus expéditifs que nous avons indiqués plus haut et qui réussissent d'autant mieux qu'aucun poisson n'est moins farouche et ne se trouble aussi peu de la présence de l'homme.

(Voy. Poissons changeant de couleur.)

VER ROUGE MARIN. — Ces vers qu'on nomme *Bâtards* ou *Vérotis* se trouvent dans les petits rochers qui bordent le rivage. On les prend en détachant, avec un pic, les éclats des rochers et on les rencontre dans les interstices de ces pierres qu'ils choisissent comme retraite. Ils se trouvent encore dans les *délits* ou détritus de toutes sortes, près des ports, au milieu d'une vase noire qui s'y forme, ils parcourent ces délits et laissent après eux une trace rougeâtre que les pêcheurs suivent pour prendre le ver.

Le ver rouge diffère du *ver noir* ou *arénicole du pêcheur* non-seulement par sa couleur, mais aussi par sa forme ; le ver noir est rond, le ver rouge est aplati et porte comme une queue filiforme. Il est plus petit, rouge vif, assez semblable à une achée de terre, par la forme générale du corps.

Ce ver est beaucoup plus petit que l'*Arénicole* et la *Gravette :* il est également plus mou, aussi ne s'en sert-on qu'à défaut de toute autre amorce.

VERTÈBRES. — Dans les paissons osseux, les vertèbres sant toutes articulées et présantent, sur leurs deux faces, une cavité caniqua qui les perfore sauvent d'outra en outre et qui est remplie d'una matièra gélatineusa. Cette substance réunit daux vartèbres canséculives en remplissant deux cônes creux adjacents par la base et communs, à un au deux cônes suivants, par la trau pratiqué dans la vertèbre, au sammet des deux cônes apposés.

Cette substance gélatineuse a une certaine dureté; elle est anvelappéa d'une membrane résistante; c'est en quelqua sorte una carde qui relia, camme un chapelat, toutas las vertèbras de l'épina dorsale depuis la nuqua jusqu'à la caudale. On la voit très-bien dans la *Lamproie*, où an lui danne le nem da Cerde de Lampraie ; daus la *Lampryon de rivière*, elle est d'un beau rauge et facile à vair. Les apophysas épineuses sont très-langues en généæal, mais les apophyses transverses sont généralement mains dévalappées dans les Cyprins, les 3 au 4 vertèbras sa saudent antra ellas et farment ce que l'an appelle la secanda vertèbra da ces poissans.

La dernière vertèbra, calla qui termine la colonne vartébrale, se termina en évantail; quelques petits os camplètant cette dispositian qui sert à sautenir la nageoire. (Vay. Squelette.)

Les côtes s'y articulent en nombre variable; celui des vertèbres est également très-irrégulier.

Les vertèbres sautiennent sauvent de petits stylats osseux qui pénètrent dans les muscles et concourent à farmar des arètes. Sur la ligna médiana du corps et à l'extrémité des apaphyses épineuses an remarqua camme appendica des vertèbres, da petits os dits *interépineux* qui servent de base à l'articulatien des rayans des nageoires.

Les vartèbres des poissons se divisent en deux classes seulement : darsales et caudales.

Parmi les premières, an distingue la 3me près du crâne, dont une apophyse est appelée *os mitral.* Catta apophyse ast recanvarta par la rein at sert aussi d'attache à la vessie natatoire.

VERVEUX. — Le verveux est un des filets les plus productifs que le génie du pêcheur ait inventé. Il revêt plusieurs formes différentes, la plus simple est

composée d'un filet en forme de pain de sucre de 1 à 2 mètres de long (*fig.* 1042). On soutient le corps du filet par trois ou quatre cerceaux en bois léger et de plus en plus petits à mesure qu'ils arrivent vers la pointe. Il ne reste plus qu'à attacher, à l'extérieur du cerceau le plus grand, l'ouverture de la *coiffe*. La coiffe (*fig.* 1043) est une espèce d'avancée aux mailles plus grandes qui s'évase plus rapidement encore que le verveux, et est soutenue à une ouverture, par un arc de cerceau dont les extrémités inférieures sont réunies, soit par une corde, soit par une tringle de bois. Si, au lieu de deux ailes séparées, elles étaient rejointes dans la figure 1043, et montées sur un graod cerceau, on aurait parfaitement la disposition d'une coiffe, à chaque entrée du verveux central.

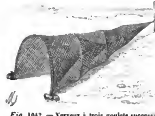


Fig. 1042. — Verveux à trois goulets successifs.

Ainsi combiné, le verveux ne retiendrait pas le poisson que lui amène la coiffe.

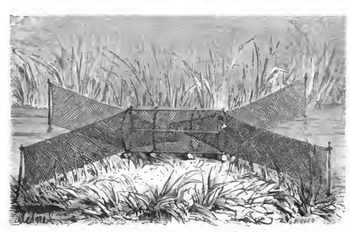


Fig. 1043. — Louve ou Verveux à double entrée, garnie de ses coiffes ou guideaux.

Il faut mettre au dedans un *goulet*, sorte d'entonnoir en filet, dont la pointe est retenue par une série de petites cordelettes attachées à l'extrémité pointue du verveux (*fig.* 1045). Ajoutons de suite, que pour empêcher les cercles du verveux de se rapprocher les uns des autres, on les maintient ordinairement écartés au moyen de trois ou quatre baguettes encochées, placées en dehors du filet et arc-boutées contre les cercles extrêmes. La figure 1043 montre parfaitement cette disposition sur le verveux central. On remplace quelquefois ces baguettes par des piquets enfoncés dans le sol et maintenant l'écartement du filet (*fig.* 1044).

Le poisson, amené par la coiffe, s'engage dans le goulet, écarte les fils de la pointe comme il le ferait des brins d'une touffe d'herbes, et, une fois dans le verveux, il ne peut plus en sortir, parce que, étant entré dans le piége en remontant le courant, il nage avec facilité dans l'intérieur, le nez au filet pour chercher une

issue. Pour retrouver celle par laquelle il est entré, il lui faudrait se retourner contre l'eau et démêler les fils du goulet. Il n'y parvient que très-rarement.

Ceci suffit dans les eaux courantes, mais dans les rivières dormantes et dans les étangs, il est bon de multiplier les goulets dans le verveux (*fig.* 1042). Le Brochet et la Carpe, une fois pris, nagent au milieu du verveux, rencontrent par hasard l'écartement de deux fils du goulet et s'échappent. Avec plusieurs obstacles semblables à franchir, on a beaucoup plus de chance qu'ils ne réussiront pas.

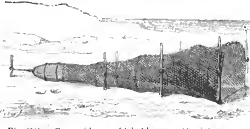


Fig. 1044. — Verveux à long goulet dont la queue est terminée en nasse.

Les verveux peuvent rendre des services aussi bien à la mer que dans l'eau douce. Dans ce cas, on leur ajoute, quand cela est possible, des guideaux en clayonnage ou en filets. Si l'on a la chance de pouvoir disposer les appareils à l'embouchure d'un petit ruisseau, d'une rivière, ou d'un courant quelconque, on est dans de bonnes conditions de réussite. Il va sans dire que ce verveux a l'ouverture tournée du côté de la terre, et que les meilleurs moments, pour établir ces engins, sont pendant les mois d'été où les eaux chaudes amènent les poissons à la côte.

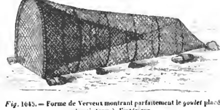


Fig. 1045. — Forme de Verveux montrant parfaitement le *goulet* placé et maintenu à l'intérieur.

On construit également des verveux à double ouverture (*fig.* 1049). On leur donne alors le nom de *Louves*. (Voy. ce mot.) On fait aussi des verveux cylindriques sans coiffe et qui ont un goulet à chaque bout ainsi que le verveux central de la figure 1049 ; on les nomme : *verveux à Tambours* ou plus simplement *Tambours*.

Dans le Midi, on se sert d'un engin (*fig.* 1046) appelé *Gombin* ou *Lance*, qui n'est qu'un véritable *tambour*, construit en cannes avec goulet de filet. On le tend de la même manière.

Tout ce que nous disons des précautions à prendre, à l'article *Louve*, pour tendre ces engins, peut être appliqué avec avantage à la pose du verveux. Il nous reste à dire quelques mots de la direction à donner à l'ouverture de ce filet. Lorsque le courant est très-rapide, il est avantageux de tourner l'ouverture du verveux vers le courant, parce que souvent les poissons sont entraînés, malgré eux, dans le filet. Si au contraire le courant est mou, il vaut mieux tourner l'ouverture vers le côté d'aval pour que les poissons, ayant toujours la tête tournée du

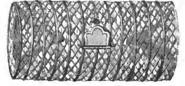


Fig. 1046. — Nasse Gombin, ou Lance.

côté d'où vient l'eau, trouvent en remontant l'ouverture de la coiffe et entrent dans le filet.

Si le temps est frais, on peut laisser les verveux tendus dans l'eau deux jours. Mais pendant les chaleurs, on doit relever les engins après une nuit passée sous l'eau. Dans un cas comme dans l'autre, il faut prendre soin de les bien laver en sortant de l'eau, et de les sécher si faire se peut, ce genre de filets tendant à pourrir extrêmement vite.

Mailles de 0^m,015, au moins, en carré. Embouchure d'au plus 1^m,60; le reste du filet est tenu ouvert sur au moins trois cercles de bois éloignés de 0^m,65 environ. Cette embouchure est garnie de deux ailes dont la longueur maximum est de 8 mètres, et dont les mailles ont au moins 0^m,15, en carré.

Leur usage est autorisé du 15 août au 15 mai, et ces engins ne peuvent être établis que sur les côtes, et à une distance minimum de 30 mètres les uns des autres, cette distance étant comprise entre les ailes.

VERVEUX A TAMBOUR. — (Voy. VERVEUX.)

VESSIE. — Les sécrétions spéciales des poissons ne sont pas aussi nombreuses que celles des autres vertébrés; la plus considérable peut-être est celle de l'urine. Elle est formée par les reins qui, après le foie, sont les plus volumineux des organes sécréteurs.

Les reins, chez les poissons, sont étendus en dessous de l'épine dorsale, tout le long de la cavité abdominale, et se renflent quelquefois au point d'avancer jusque sous le crâne au-dessus des branchies : ils s'unissent souvent ensemble par leur partie postérieure, et très-souvent aussi au-dessus de l'œsophage.

L'urine est portée par des urètres plus ou moins longs à la portie supérieure et postérieure d'une vessie urinaire assez grande, souvent fourchue et qui s'ouvre à l'extrémité par un orifice pratiqué au fond d'une fente servant de cloaque, derrière l'ouverture du rectum et des organes génitaux. Ce canal est quelquefois tellement uni au rectum qu'il semble se confondre avec lui, d'autres fois il se prolonge à l'extérieur en longeant le premier rayon de l'anale.

VESSIE NATATOIRE. — C'est une poche membraneuse placée dans l'abdomen, sous l'épine dorsale ; elle communique à l'estomac ou à l'œsophage par un conduit qui lui permet de se vider de l'air qu'elle contient et qui paraît être une sécrétion de ses parois.

Dans tous les poissons où elle existe, si, au moyen d'une aiguille, on vient à la percer sans blesser trop l'animal, on enlève à celui-ci la possibilité de s'élever dans l'eau, à moins qu'il ne soit doué de nageoires fortes et très-étendues, mais encore, dans ce cas, il n'y reste pas longtemps et l'on voit combien cette position lui devient pénible et fatigante.

Fig. 1047. — Vessie natatoire.

Dire que cet organe exerce la sagacité des naturalistes sans qu'ils soient d'accord, c'est signaler combien les nombreux faits recueillis manquent encore de liaison et d'ensemble. Aucun organe des poissons n'est plus variable dans sa forme d'une espèce à une autre. Il est tantôt simple, un peu plus renflé en avant qu'en arrière et n'a pas de communication avec l'estomac comme chez la Perche et la plupart des Acanthoptérygiens.

Chez les Aloses, les Harengs, les Clupées en général, la vessie est aussi simple, mais elle communique avec l'estomac, chez les Cyprins, beaucoup de Salmones, la vessie natatoire est double et communique avec l'estomac, mais il y en a aussi chez lesquels la vessie est double et ne communique pas avec l'estomac. Quelquefois la vessie est bifurquée en avant, d'autres fois en arrière.

La grandeur de cet organe n'est pas moins modifiée à l'infini que sa structure et sa forme, mais les formes sont constantes dans chaque espèce, et variables à l'infini d'une espèce à l'autre.

Dans des espèces voisines, l'une a une vessie, l'autre *n'en a point*, le Maquereau n'en a point; mais, parmi les Sébastes et les Polynèmes, on en trouve qui en sont pourvus. Les Mulles en sont privés : ainsi le Rouget et le Surmulet n'en ont point.

L'air que contient la vessie est variable, non-seulement suivant les espèces, mais encore suivant les individus. C'est certainement un phénomène curieux de trouver, dans des poissons vivant dans la même pièce d'eau, des vessies natatoires remplies de gaz fort différents.

On a pensé que la compression plus ou moins grande des côtes réagissait sur cet organe et, sans changer sensiblement le poids absolu du poisson, lui faisait acquérir un volume différent : sa

pesanteur spécifique, étant ainsi sujette à varier, lui donnait la facilité de descendre ou de monter dans l'eau. Mais si l'on examine, dans une Carpe ou dans tout autre poisson, l'articulation des côtes sur la colonne vertébrale et la disposition des muscles, on verra que la cavité abdominale ne peut pas changer de forme par l'élévation ou l'abaissement des côtes; la vessie ne peut pas plus se comprimer qu'elle ne peut se dilater. Ce qui le prouve, c'est qu'on peut enlever la vessie natatoire d'une Tanche et qu'elle nage aussi bien et aussi facilement après l'opération qu'avant. (De Humboldt.)

On peut vider la vessie d'un Goujon, d'un Gardon, et ils continuent à se tenir en équilibre dans l'eau (Valenciennes), exactement comme les individus de la même espèce qui avaient la vessie pleine de gaz.

Enfin, si l'on fait attention à la position naturelle de la vessie natatoire, on doit conclure que le poisson se tient en équilibre dans l'eau par suite de *sa force vitale*, tout comme l'animal qui maintient son état de station. Si la stabilité du poisson était un résultat *purement mécanique*, il est certain que le poids des muscles dorsaux placés au-dessus de la vessie, tendrait à renverser le poisson et à le faire basculer, le dos en bas et le ventre en l'air. C'est ce qui a lieu immédiatement après la mort de l'animal, ou même quand une gêne quelconque vient diminuer l'action des *forces vitales* qui le maintiennent dans sa station normale.

Il faut conclure de tout ceci que le but et l'utilité de la vessie natatoire des poissons sont encore un mystère.... Comme bien d'autres organes !

VETULA (Labrus). — (Voy. VIEILLE DE MER.)

VETULA (Sargus). — (Voy. SARGUE VIEILLE.)

VEXILLIFER (Thymallus). — (Voy. OMBRE COMMUN.)

VEYRADIERS. — Filets flottants employés dans la Méditerranée.

VIANDE. — La viande dont on peut faire usage pour la pêche, tant en eau douce qu'en mer, est de plusieurs espèces. Plaçons au premier rang celle qui provient du poisson mort. On emploie les morceaux de poisson mort coupés sur les côtés pour le *Barbillon*, la *Truite*, la *Perche* et le *Brochet*. Les poissons que l'on coupe ainsi sont le plus souvent : la *Bouvière*, le *Goujon*, l'*Ablette*, et le *Véron*.

A la mer, cette esche connue sous le nom de *boitte blanche* (voy. ce mot), s'emploie pour la plupart des poissons carnassiers. Le *Maquereau* mord le mieux sur un morceau du flanc de son semblable : le Pilono (*Pagel bogueravel*) forme une des meilleures esches pour tous les *Sparoïdes*, pour l'*Orphie*, le *Bar*, le *Merlan*, etc. Lorsque cette esche manque à l'état frais, on la conserve en la salant, et elle est presque aussi bonne, peut-être même meilleure, car elle devient plus ferme.

La *Morue dessalée* se met à l'hameçon pour prendre le gros *Barbeau*, le *Chevesne* et les *Vandoises* de fond.

A défaut de la chair de poisson, celle des crustacés produit encore un bon effet; c'est le *Crabe* qui en fait alors le plus souvent les frais. N'oublions pas la *Sardine*, le *Sprat*, les *Blaquets* qui, entiers ou en morceaux, servent à chaque instant à prendre les poissons que nous avons cités plus haut.

En eau douce, on emploie également des morceaux de viande de boucherie crue et cuite : la partie du bœuf, dite le *flanchet*, sert pour le *Barbeau*, la *Perche* et le *Brochet*. La viande de veau également, et pour les mêmes poissons, ainsi que la *rate* crue et cuite. La *cervelle* de veau est très-bien accueillie par le *Chevesne* et le *Dard*.

On emploie encore pour tous les poissons carnassiers et même *mixtes* de l'eau douce, la viande de crustacés, et l'on se sert alors de la *queue de l'écrevisse* crue ou conservée dans le sel.

Le sang caillé est très-renommé pour le *Chevesne* et le *Dard ;* nous en avons parlé à la *Pêche au Sang*.

En mer, on emploie la viande de porc, le *foie* ou la *rate* pour escher à la plupart des poissons carnassiers, mais les pêcheurs préfèrent toujours la boitte

blanche, et ne se servent de viande de boucherie qu'à leur corps défendant et alors qu'ils ne peuvent se procurer aucune autre esche.

VIE. [Durée hors de l'eau.] — La plupart des ichthyologistes, même jusqu'à ces derniers temps, ont écrit que les poissons à larges ouïes, comme le Hareng, mouraient aussitôt sortis de l'eau, et qu'au contraire, le poisson ayant des ouïes très-petites, comme l'Anguille, ont le pouvoir de demeurer en vie pendant un temps considérable dans les mêmes circonstances. Il est difficile de comprendre à quel point de vue ces auteurs ont pu se placer pour avancer ce fait comme absolu ; il est facile de rassembler un grand nombre d'observations qui prouvent que la durée de la vie des poissons, quand ils sont sortis de l'eau, est *indépendante* de la grandeur de leur ouverture branchiale operculaire.

Il est vrai que le *Hareng*, le *Maquereau* et beaucoup d'autres poissons qui nagent près de la surface, ont une large ouverture operculaire, et meurent aussitôt qu'ils sont sortis de l'eau, il est vrai aussi que l'Anguille, avec ses ouïes très-petites, peut vivre longtemps hors de l'eau, mais il est bien facile de trouver beaucoup d'exemples qui infirment cette règle, et de montrer que chez ces poissons à larges ouïes qui meurent de suite, la cause réelle de la mort n'est pas celle que l'on a assignée.

La plupart des poissons plats ont une large ouverture operculaire, et il est proverbial qu'ils peuvent soutenir leur vie longtemps après être sortis de l'eau. Cuvier, en écrivant sur le genre Trachinus, dit dans son *Histoire naturelle des Poissons*, t. III, p. 235 : « Le nom français de Vive, que ces poissons portent sur nos côtes de l'Océan et celui de *Warner* qu'on leur donne en Angleterre, venaient, dit-on, de ce qu'ils ont la vie dure et *subsistent longtemps hors de l'eau.* » Et dans sa description de la Vive et de ses ouïes il dit, p. 239 : « Et on voit même que la fente des Branchies est *très-grande*, et s'ouvre jusque vis-à-vis la commissure des mâchoires. »

Toutes les espèces de *Lottes* connues ont la tête large et les ouvertures branchiales *grandes*, et le même auteur écrit encore, t. IV, p. 157 : « Ces chaboisseaux vivent très-longtemps hors de l'eau. »

Dans le même ouvrage, il dit ailleurs, des poissons à large ouverture branchiale, t. I, p. 517, qu'ils meurent « non pas faute d'oxygène, mais parce que leurs branchies se dessèchent, » et, du Hareng, qu'il meurt au moment où on le retire de l'eau... Mais on peut objecter de suite que la dessiccation des branchies ne peut se faire dans un temps aussi court et par conséquent que ce ne peut pas être la vraie cause de la mort. Le docteur Manu a calculé que la surface des branchies chez une grande Raie bâtis, est égale en étendue au corps d'un homme ; et cependant, avec cette quantité de surface exposée aux effets de la dessiccation, les différentes espèces de Raies sont remarquables par la longueur du temps pendant lequel elles conservent la vie après être sorties de l'eau.

Parmi les poissons à petites ouvertures branchiales, la *Loche commune*, (*Cobitis fluviatilis*) et les *Dragonnets* de mer meurent tous deux immédiatement. Le *Chaboisseau de mer* au contraire, avec sa large ouverture branchiale, peut vivre longtemps hors de l'eau, tandis que si on le sort de la mer et qu'on le mette dans l'eau douce, il meurt immédiatement.

C'est l'inverse de la dessiccation qu'il faut voir dans cette circonstance, les branchies sont baignées par un fluide contenant plus d'oxygène que l'eau de mer, et le cédant plus aisément... la mort arrive de suite. De ce fait on peut inférer que

LIB. CH. DELAGRAVE & Cie — NOUV. DICT. GÉN. DES PÊCHES. — PARIS, 78 R. DES ÉCOLES

de La Blanchère.

LABRE PESQUIT (Méd.) ET VIEILLE VERTE (Océan)

(Labrus pesquit, Noël et Labrus Vetula, Lin.)

de
ar sé
une
oxygène
ns le vid

ce qui pré
raison inv
Chaboisseau de
ses opercules
membrane
parées et
que cette
a pour
nchie

...se ord
ces poissons, c'est un
ration des lamelles
nécessaire à la prolon

VIEILLE (Labrus
0m,35 à 0m,50 ; haut. = 0m

Syn. : *Old wife, Wra*
écoss. — *Grac'h*, breton de

Corps de forme oval
Opercule, préopercule et sou
tes, coniques, allongées par
pavés (*fig.* 1047 et 1048).

Nageoires. Dorsale 20 +
= 3 + 9, et caudale =
poissons abondent a
cependant former
nourrissent de pe
dont ils b
s.
con

r
et

permettre de les détacher.

S PÊCHES.



le poisson, étant incapable d'accommoder tout à coup ses organes respiratoires à des fluides de densités différentes, si on lui donne de l'eau de mer, le sang se trouvant imparfaitement aéré, le cerveau est attaqué, des convulsions s'ensuivent et la mort arrive tout de suite. Tandis que, des premiers exemples, ne peut-on pas conclure que le pouvoir qu'ont quelques poissons de conserver la vie un certain temps hors de l'eau doit être rapporté à un principe d'organisation intérieure, et qu'il est indépendant de la grandeur de l'ouverture branchiale ?

M. Flourens, physiologiste français, a expliqué ce qui semble être la vraie cause de la mort des poissons tenus hors de l'eau. Si l'on surveille attentivement leurs mouvements, on verra que, quoique la bouche s'ouvre et se ferme continuellement, et que l'opercule marche alternativement, les arcs qui supportent les branchies ou les ouïes ne se séparent pas et que les filaments branchiaux ne s'étendent pas, mais demeurent dans un état de flaccidité. L'intervention d'un liquide est d'absolue nécessité pour produire leur séparation, leur extension, sans quoi ces fibres délicates adhèrent toutes en une masse et ne peuvent, en cet état, recevoir la bienfaisante influence de l'oxygène. La position du poisson est semblable à celle d'un animal à poumons dans le vide, et la mort par suffocation en est la conséquence.

On peut ajouter encore à ce qui précède que la durée de la vie, chez chaque espèce hors de l'eau, est en raison inverse de son besoin d'oxygène. Car il est facile d'observer sur un Chaboisseau de mer, que quand on vient de le prendre, il fait battre rapidement ses opercules et hume de l'air par la bouche : il enfle ainsi autant que possible ses membranes branchiostèges, de sorte que les écailles des opercules se montrent séparées et leurs épines semblent plus proéminentes.

On suppose ordinairement que cette opération est un mouvement défensif de ces poissons, c'est une erreur, elle a pour but tout simplement de produire la séparation des lamelles pectinées des branchies, effet que l'on doit considérer comme nécessaire à la prolongation de la vie.

VIEILLE (Labrus vetula, Lin., vel **L. Bergylta.**) — Acanthopt. labroïd. Long. max. = 0m,35 à 0m,50 ; haut. = 0m,20. (Voy. Labres.)

Syn. : *Old wife*, *Wrasse*, angl. — *C'hrac'h*, breton de Tréguier. — *Gwrach*, gallois. — *Brassy*, écoss. — *Grac'h*, breton de Vannes. — *Groach*, bret. de Douarnenez. — *Grivrel* à Concarneau.

Corps de forme ovale, élégante, régulière. Lèvres épaisses et charnues, formant museau. Opercule, préopercule et sous-opercule écailleux, sans dentelures. Dents fortes, coniques, allongées par devant, bouche petite. Dents pharyngiennes en pavés (*fig.* 1047 et 1048).

Fig. 1048. — Dents pharyngiennes supérieures de la Vieille rouge (*Labrus albiventris*). Les deux mâchoires triangulaires ne sont pas soudées.

Nageoires. Dorsale 20 + 11 rayons. Pectorales = 15. Ventrales = 1 + 5. Anale = 3 + 9, et caudale = 13.

Ces poissons abondent auprès des côtes rocheuses où ils se trouvent réunis sans cependant former de troupes nombreuses. Ils aiment le bord des rochers et se nourrissent de petits coquillages, d'oursins, surtout de vers marins et de crustacés dont ils brisent l'enveloppe au moyen de leurs os pharyngiens fortement dentés.

La couleur de l'espèce commune est belle : le dos est bleu-verdâtre à reflets, passant au bleu nacré sous le ventre et tout le corps est couvert d'un réseau de mailles oranges aurore, brun sur le dos, rougeâtre sur la tête et sous le ventre. Les nageoires sont bleues. Les pectorales seules sont orangées. La lèvre supérieure et le dedans de la bouche d'un beau vert, l'inférieure blanche.

Le ventre est ordinairement blanc nuancé de jaune ; les couleurs de toutes les écailles sont changeantes et plus vives chez les mâles que chez les femelles ; ces écailles sont si dures que, pour faire cuire le poisson, on est obligé de passer dessus un fer rouge pour faire crisper les écailles et permettre de les détacher.

On désigne les différentes variétés sous le nom de *Vieille rouge*, *Vieille jaune*, *Vieille verte*, etc., suivant la prédominance de la couleur principale.

La *Vieille verte* offre souvent un réseau bleu, tandis que l'on trouve une disposition tout à fait contraire chez celles dont le corps est blanc-porcelaine, à réseau rouge. Les lèvres sont brunes dans cette dernière variété et se relèvent pour en laisser voir une autre paire blanche qui recouvre des dents blanches et transparentes.



Fig. 1049. — Dents pharyngiennes inférieures de la Vieille rouge (*Labrus albiventris*). Les deux mâchoires sont soudées en une seule.

Si maintenant nous contemplons ces admirables poissons dans leur élément, les couleurs dont ils sont revêtus nous paraîtront tout autres. La *Vieille verte* semble noire, avec une raie argentée sur les flancs, en long, suivant la ligne des pores. Son œil blanc-verdâtre a un aspect fantastique, auquel s'ajoute une pupille noire marquée de rouge au bas.

La *Vieille brune* ou *rouge*, au contraire, est zébrée, comme la Perche d'eau douce, de 6 raies en zigzag blanchâtres sur fond bois clair. La ligne latérale est blanche, brillante et semble un peu saillante. Elle part de l'œil et se continue jusqu'au bout du museau ; très-brillante au delà de l'œil. L'œil est rouge-vermillon, la pupille noire ; le dessous de la mâchoire est blanchâtre.

L'emploi de la longue dorsale chez ce poisson est fort singulier : la partie déchiquetée est ordinairement ployée et le commencement de la nageoire, vers la tête, remue rarement ; c'est la partie postérieure molle et plus haute, plus homogène, qui semble la vraie nageoire et qui sert aux mouvements de l'animal. Nous voyons d'ailleurs cette première nageoire déchiquetée se reproduire chez les Loches de mer (*Motelles*, voy. ce mot) et y devenir encore plus remarquable ; là, cette partie reçoit de l'animal une vibration continuelle dont le but est inconnu, mais la nageoire ne sert aucunement à la locomotion ni à la direction du poisson.

Les Labres ou Vieilles sont des poissons rôdeurs assez lourds et qui, sauf la différence de nourriture, remplissent à peu près sur les côtes marines le rôle dévolu à la Carpe dans les étangs. Peu rapides dans leurs mouvements, ils se tiennent parmi les herbiers sur fond de sable ou de roche, et là se couchent sur le flanc pour reposer et probablement la nuit pour dormir. Il faut attribuer sans doute à cette position singulière, la facilité que les crustacés parasites trouvent à s'attacher aux Vieilles. Ces animaux de la famille des *Cymothoadiens*, section des *Isopodes nageurs*, se fixent sur le front des Labres par deux et trois à la fois : cramponnés là, et quelquefois presque aussi gros que la bête à laquelle ils adhèrent, on ne comprend pas comment ils peuvent y vivre et comment celle-ci, chargée d'un tel fardeau, peut se mouvoir ; or, elle n'en paraît pas beaucoup incommodée, allant un peu de côté quand le parasite est trop lourd, et voilà tout.

La Vieille est un poisson très-sensible au froid. En hiver, quand les gelées sont fortes, elle vient expirer à la surface, se gèle, puis la marée et le vent la poussent à la côte. Les Vieilles ainsi ramassées sont salées, et l'on prétend qu'elles sont meilleures que celles qui sont prises à l'état frais. Dans les grands hivers qui ont signalé la fin du XVIII[e] siècle, les vents du N.-E. amenaient sur les côtes bretonnes une telle quantité de Vieilles mortes et gelées, qu'on aurait pu facilement en charger des charrettes.

En somme, ce poisson a une chair molle et peu substantielle, mais il est acheté par le pauvre, et, grâce à son bas prix, ne manque jamais d'acheteurs. Les essais qu'on a tentés pour le sécher n'ont pas réussi.

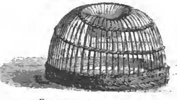
C'est le poisson le plus commun du genre Labre sur les côtes de la Bretagne. L'espèce, avons-nous dit, est très-nombreuse en variétés et chacune d'elles très-variable de couleurs ; on en trouve dont la peau est verte, jaune et verte, brune, rouge vif, rouge ocré, marbrée, noire, blanchâtre, sans compter que la famille elle-même comprend un nombre considérable d'espèces ; aussi la nomenclature de ces poissons laisse-t-elle beaucoup à désirer, et leur classification est-elle encore un peu dans le chaos.

Nous pensons qu'on donne à ce poisson le nom de Vieille, sans doute à cause de la forme et de la distribution de ses dents placées sur le devant de la mâchoire, assez longues et séparées entre elles.

Lorsque les Madrépores entrent en une espèce de fermentation et que les animalcules qu'ils recèlent sortent en dehors des cellules, ce qui indique le moment de la parturition, la Vieille en fait sa proie ; ce mets, qui n'est nullement dangereux pour elle, donne néanmoins à sa chair une qualité malfaisante, elle occasionne des nausées, des maux d'estomac, des vomissements et même des convulsions. Quelques personnes essayent de reconnaître si ce poisson est bon à manger en mettant une pièce d'argent dans l'eau où elles le font cuire, si la pièce noircit, on doit rejeter le poisson

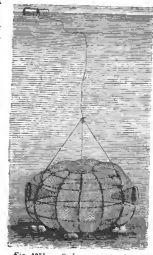
comme contenant des substances corrosives. Ajoutons immédiatement, que ce traitement, que l'on applique aussi à la cuisson des champignons, ne prouve absolument rien. (Voy. *Poissons vénéneux*.)

VIEILLE. — On prend ces poissons par différents procédés suivant les saisons et les fonds de pêche. Sur les fonds raboteux on emploie la *drague*, on peut aussi se servir de la *ligne* amorcée avec de petits Crabes, des Chevrettes, des Vers rouges (*arénicoles*) qu'on trouve entre les rochers. Sur les fonds unis, on fait usage de la *senne* et du *tramail*. La grande pêche des Vieilles se fait surtout autour des rochers et dans les herbes.


Fig. 1050. — Casier Breton et Normand.

Les *casiers* servent encore à la pêche des Vieilles. Ce sont des paniers d'osier (*fig.* 1050) que l'on pose à 3 ou 4 mètres de profondeur au pied des rochers escarpés que la mer ne découvre jamais. On garnit ces casiers de Crabes écrasés pour servir d'appât au poisson. On y introduit des pierres pour les fixer, et au moyen d'un orin ou d'une bouée (*fig.* 1051), on les visite de deux en deux heures.

La Vieille, ou, comme l'on dit en Normandie, le *perroquet de mer*, fournit à l'amateur de pêche à la ligne un des amusements les plus charmants qui existent. Pourvu que la côte soit un peu rocheuse, que le fond ne soit pas vaseux, la Vieille et ses nombreuses variétés seront communes. Or, toutes ces variétés, *Crénilabres*, *Cténolabres*, *Labres*, etc., tout cela mord âprement à l'hameçon amorcé d'un ver marin, *gravette* ou *arénicole*. Quelques auteurs prétendent prendre la Vieille à la *boitte blanche*, c'est-à-dire avec un morceau de poisson vif; nous avons souvent essayé, sans réussir. Ce n'est cependant pas une raison pour affirmer que ce moyen ne réussit jamais, car les mœurs d'un poisson, sur une côte donnée, ne sont point une règle pour la même espèce un peu plus loin.


Fig. 1051 — Casiers ou sortes de nasses employées en Provence.

On pêche les Vieilles du haut des rochers qui avancent dans la mer : dans ce cas il faut se munir d'une longue canne, absolument comme pour la pêche en rivière. On prend, en même temps que la Vieille, le *Congre* et le *Tacaud*. (Voy. ces mots.) Il est certain que ces poissons font leur proie habituelle des mollusques à coquilles plus ou moins dures, — qu'ils broient au moyen de leurs puissantes dents pharyngiennes, — de crustacés, de vers marins que leurs dents extérieures, aiguës et fortes leur permettent de chercher et de saisir. Ils ont, en même temps, un véritable organe de préhension dans leurs doubles lèvres, et on ne s'étonne plus quand on considère cette main naturelle, — qu'ils sachent faire des nids pour l'incubation de leurs œufs. Ces nids, de 0m,30 au moins en rond,

sont formés de zostères, de feuilles d'algues filamenteuses, de fucus roses parfaitement entrelacés et constituant une sorte de manchon arrondi accroché aux rochers, et dans lequel le *Labre* peut, — de même que l'Épinoche en eau douce, — faire entrer les femelles qui doivent y laisser leurs œufs.

Couch prétend que la *Vieille* marche en troupes; je ne le pense pas. Nombreuse dans les parages où elle se plaît, elle s'y pêche partout, mais chaque individu conserve parfaitement son libre arbitre. Les deux remarques suivantes le prouvent. Prenez 20 Mulets, mettez-les dans un bassin où déjà 20 autres Mulets se trouvent, — provenant d'un autre lieu et de la pêche d'un autre jour, — en un instant, les 40 poissons seront réunis et nageront de conserve comme s'ils s'étaient toujours connus. Jetez des Vieilles dans un bassin qui en contient déjà, chacune d'elles ira de son côté, et il est probable qu'elles seront fort longtemps avant de se réunir. Nous ne parlons pas ici d'un bassin de petite contenance, dans lequel les mœurs et les habitudes des poissons se trouvent forcées, mais d'un réservoir de capacité suffisante, tels que les plus grands de l'établissement de Concarneau.

La seconde remarque est celle-ci. Quand j'ai pêché la Vieille, je le faisais en bateau et sans changer de place, une fois le bateau amarré à sa *gueuse;* or, si les Vieilles avaient marché par troupes, j'aurais dû en prendre plusieurs de suite de la même espèce et de la même grandeur : c'est ce qui n'arrivait jamais. Non-seulement l'espèce et la grandeur changeaient à chaque fois, mais là où je venais de prendre cinq, six, dix *Vieilles* ou *Labres* divers, je pêchais tout à coup un *Tacaud*, ou un *Merlan*, ou un *Congre*, ou un *Pilono*, que sais-je? La mer, c'est l'imprévu! ..

Couch est plus vrai quand il dit que les pêcheurs ont remarqué que, quand ils pêchaient pour les premières fois dans un endroit ils en prenaient peu, mais de grosses, et, s'ils revenaient au même endroit quelques jours après, ils en prenaient un plus grand nombre, mais seulement de petites. Ils en ont conclu que les plus grosses Vieilles s'arrogent la domination d'un canton, et tiennent les petites à distance.

La meilleure ligne pour pêcher les Vieilles de dedans un bateau, est celle décrite au mot *Quipot*. On peut la modifier facilement, soit en raccourcissant les petites haleines, soit en allongeant les empiles, et par conséquent espaçant davantage les quipots entre eux. Seulement il faut faire attention de ne pas exagérer cet écartement, parce que l'on pêche *verticalement;* d'où il suit que le premier hameçon d'en haut sortira complétement des herbes et pêchera non plus de fond, mais *entre deux eaux*, prenant peu de poisson, quelques *Pilonos*, quelques *Chinchards*, etc. A moins que l'on ne pêche exprès pour les poissons d'entre deux eaux, ce qui se fait *au mouvement*, on prend très-peu de chose avec l'hameçon ainsi relevé.

Au lieu de cela, si l'on calcule son affaire de manière que le premier hameçon du bas traîne à peu près sur le sol, on y trouvera la *Vieille*, le *Congre*, les *Plies*, etc. Pendant ce temps-là, l'hameçon supérieur, pendant à $0^m,60$ au-dessus, se trouvera dans la région de la pointe des algues ordinaires et y sera rencontré par d'autres espèces de *Labres*, de *Pilonos*, de *Merlans*, etc., etc. C'est pour cela qu'il est quelquefois préférable d'escher les deux hameçons de deux esches différentes ; en bas la *gravette*, très-bonne pour les Labres, Congres et autres, au-dessus une petite *boitte blanche*, c'est-à-dire un losange découpé sur le flanc d'un poisson

à peau résistante, tel que le *Pilono*, le *Chinchard*, etc. La Sardine est excellente, — surtout la tête à laquelle attiennent les intestins, — mais elle a le grand défaut d'être excessivement fragile. Quand elle est attaquée par un gros poisson, rien de mieux, il l'*engame* d'un seul coup, et la fragilité de l'esche est une qualité avantageuse, puisqu'elle assure la pénétration de l'hameçon ; mais lorsqu'au contraire, c'est un petit poisson qui vient attaquer, ou un poisson dont la bouche est peu développée, alors la fragilité de l'esche devient un grand inconvénient, parce qu'à chaque instant, à chaque seconde, le pêcheur est démonté.

La chose la plus difficile d'ailleurs, dans la pêche en mer — où rien ne vous indique, si ce n'est le mouvement du fil sur le doigt, — que le poisson attaque, c'est de ferrer à temps, et de ne pas ferrer trop fort. S vous ferrez à faux, vous démontez votre esche, car le poisson tenant un bout de l'appât entre les dents, et vous tirant de l'autre avec l'hameçon, ce dernier s'arrache, remonte vide et l'amorce reste au pouvoir du voleur. Ceci est ferrer *trop tôt*.

Si vous ferrez *trop tard*, autre inconvénient. Le poisson à petite gueule aura mordillé toute l'amorce. Sentant bientôt le fer de l'hameçon — surtout sur les côtes de France où les pêcheurs de profession emploient des hameçons énormes — il usera de plus de précaution encore, et aidé des myriades de petits poissons voraces qui pullulent au fond des eaux, il aura bientôt dépouillé votre appât, et votre hameçon pendra tristement et inattaqué parmi les herbes, vous indiquant bientôt, par un délaissement absolu, que vous devez y remédier. En général les pêcheurs de la côte préfèrent ferrer trop tôt que trop tard. Cela leur réussit, et c'est aussi mon système. Mais en général, ils ferrent beaucoup trop fort, et nul doute que nombre des poissons qu'ils ne prennent pas sont manqués, la bouche déchirée, à moins que la pointe de l'hameçon, s'arrêtant dans les dents de ces animaux, ne se brise, ce qui arrive fréquemment.

Les casiers avec lesquels on prend les Vieilles dans l'arrondissement de Brest peuvent servir toute l'année. Ils ont, entre barreaux, un écartement de $0^m,027$ au moins.

VIF (pêche au). — Tous les poissons carnassiers et chasseurs ne peuvent être pris à l'hameçon qu'en satisfaisant leur goût, c'est-à-dire en leur offrant une proie *vive* et qu'ils croient capturer aisément.

Les appâts vifs sont toujours choisis parmi des poissons de petite taille, généralement à chair tendre et non défendue par des arêtes ou des épines externes. Dans le cas où ils en porteraient, on prendrait soin de leur enlever ces appendices avant de les mettre à l'hameçon.

Les appâts vifs qui servent en mer ou en eau douce sont nécessairement différents, nous allons les passer en revue, mais tout d'abord, il faut mettre en dehors des appâts vifs, tout ce qui n'est pas *poisson vivant* ; ainsi, pour parler vrai, les vers de terre, les asticots, les mouches, etc., sont bien des appâts vivants ou vifs, puisqu'ils vivent, mais, dans le langage du pêcheur, nous restreignons au *poisson-appât* vivant le nom seul d'appât vif.

Presque tous les poissons d'eau douce ne cherchent pas la proie vivante, tandis que *tous* les poissons de mer se nourrissent de leur semblable, vif ou mort.

Nous rapprocherons les espèces dévorantes et les espèces dévorées dans les tableaux suivants :

DÉSIGNATION DES ESPÈCES		OBSERVATIONS.
SERVANT D'APPAT.	QUI Y MORDENT.	
Poissons d'eau douce.		
Perche petite. Gremille.	Brochet.	A défaut d'autres appâts, il faut couper les épines des dorsales, et encore cet appât ne vaut pas grand'chose.
Chabot.	Tous les carnassiers.	»»
Epinoche. Epinochette.	....	Enlever les épines ; amorce très-médiocre.
Carpe, de $0^m,08$ à $0^m,12$ et ses variétés.	Brochet.	A la vie dure ; excellent pour tendre de nuit dans les étangs où les pareils abondent.
Bouvière.	Perche. Chevesne (gros). Barbillon.	»»
Barbeau très-petit.	Anguille.	»»
Goujon gros.	Brochet et Perche.	Avidement recherché ; c'est le meilleur des appâts vifs.
	Truite. Lotte.	»»
Tanche.	....	Ne peut jamais servir (voy. *Tanche*).
Brème. Brème bordelière.	Brochet.	Médiocre.
Chevesne, de $0^m,08$ à $0^m,12$.	Brochet.	Assez bon. Sert à défaut de Goujons, de Carpes et de Gardons : c'est le quatrième en-cas du pêcheur de rivière.
	Perche.	Médiocre.
	Truite.	Prendre de très-petits individus comme appât.
Able Ide.	Brochet.	Qui en est très-friand.
Dard.	Brochet. Perche.	Passe dans certains pays pour le meilleur appât dans les rivières limpides ; il vit plus longtemps que le Gardon à l'hameçon.
Gardon, de $0^m,08$ à $0^m,12$.	Brochets.	Un peu moins vivace que le Carpillon, mais bon dans les rivières à eau courante où le Brochet se rencontre en abondance.
	Perche.	Idem.
	Chevesne.	Attaque très-bien les petits Gardons.
Ablette.	Perche.	Médiocre, meurt trop vite.
	Brochet.	Très-médiocre.
Vairon.	Brochet. Truite.	Bon, mais souvent trop petit pour cacher la bricole nécessaire.
	Anguille.	Très-friande.
	Perche.	»»
	Chevesne.	Quand il est gros, attaque franchement.
Loches.	Brochet.	»»
	Perche.	Très-bon appât.
	Anguille.	»»
	Truite.	Le meilleur appât possible en Bretagne.

DÉSIGNATION DES ESPÈCES SERVANT D'APPAT.	DÉSIGNATION DES ESPÈCES QUI Y MORDENT.	OBSERVATIONS
Acanthopsis rubané	Tous les carnassiers	»
Ammocètes ou Chatouille	Anguilles	Excellent, a la vie très-dure.
	Truite	Très-friande de cet appât.
	Lotte	»
Grenouilles (Petites)	Perches (grosses)	On laisse les petites Grenouilles noyer à la surface.
	Brochet	Idem.
Sangsues	Anguilles Lotte Truite	Bonne amorce vivante, surtout pour la ligne de fond.

Poissons de mer.

DÉSIGNATION DES ESPÈCES SERVANT D'APPAT.	DÉSIGNATION DES ESPÈCES QUI Y MORDENT.	OBSERVATIONS
Crabes mous	Bar	On le prend aussi avec de la chair gâtée.
	Égrefin	»
	Morue	»
	Daurade	»
Crevettes	Maquereau	»
	Orphie	Mord à toute espèce d'appâts.
	Pagel	
	Daurade	»
Sardine	Raies Merlu Morue	»
	Bonite	Mord quelquefois à un poisson artificiel.
	Dorée Germon Lingue	»
Maquereau	Pélamide	»
	Roussette	Est très-vorace ; il faut une ligne métallique.
	Morue	
	Daurade	»
	Lançon	Mais de préférence le frai du Maquereau.
Harengs	Raies Roussette Lingue Merlan Morue Égrefin	»
Moules	Pagre	»
Bonite	Pélamide	»
Pelouses ou Gravettes	Sole Limande Labres	Presque tous les poissons de mer.
Lançon	Merlue Morue	»
Pagel (Pilono)	Pagel	La chair de sa propre espèce est le meilleur appât pour ce poisson.

DÉSIGNATION DES ESPÈCES		OBSERVATIONS.
SERVANT D'APPAT.	QUI Y MORDENT.	
Équilles..................	Pagel.................. Egrefin..................	»
Sprat......................	Maquereau............... Saumon................. Merlan.................	»
Anchois..................	Germon..................	»
Sèche......................	Limande................. Merlu....................	»
Cuiller....................	Thon..................... Dorée....................	»
Jeune Merlan............	Merlu Barbu............	»
Crustacés................	Sardine.................. Merlu Barbu............ Egrefin..................	»
Mullet....................	Germon..................	»
Mollusques..............	Limande................	»
Poisson volant..........	Thon.....................	»
Thon......................	Daurade................	»
Gardon et petits poissons de rivière............	Morue.................... Merlu....................	»
Vairon et autres appâts vifs......................	Flet.......................	»
Coquillages dépouillés....	Bonite................... Daurade................	»
Roserelt..................	Merlan..................	»
Tue-diable.............. Cosilles..................	Thon.....................	»

VILAIN. — (Voy. DOBULE) (Able).

VILNACHON. — Dénomination vulgaire du Chevesne à Troyes. (Voy. CHEVESNES.)

VIRESCENS (Gadus). — (Voy. LIEU.)

VIREVEAU. — Nom du tourniquet qui sert à manœuvrer la *fourcade*. (Voy. ce mot.)

VIROLES. — (Voy. CANNES A PÊCHE [*Confection des*].)

La première chose qui arrête le pêcheur, quand il veut confectionner lui-même une canne à pêche à compartiments, c'est, la plupart du temps, la difficulté et souvent l'impossibilité où il se trouve de se procurer les viroles nécessaires. Reste bien la ressource du ferblantier ; mais, outre que ces utiles industriels ne sont pas très-nombreux dans les campagnes, la grossièreté des moyens dont ils disposent ne fournit point au pêcheur des viroles commodes. La manière, en effet, dont les deux extrémités du fer-blanc se soudent l'une sur l'autre, empêche la circonférence d'être régulière et rend les compartiments de la canne vacil-

lants les uns sur les autres, ce qui constitue l'un des premiers défauts que l'on doit éviter.

Il existe un moyen beaucoup plus simple et tout aussi économique de se former une collection de viroles toutes faites, c'est d'aller à la ville, chez un marchand de parapluies, et d'acheter de lui un lot de viroles de rebut provenant des parapluies démolis. Les coulants que l'on emploie sont ceux dans lesquels passe le manche : il y en a de toutes les grosseurs, et tous sont en laiton ou cuivre jaune. On coupe, au moyen d'un trait circulaire de lime, la partie de la douille qui porte une fente pour le ressort et un rebord, et il reste une douille excellente pour garnir l'extrémité d'une des parties de la canne.

Il suffit alors de choisir, dans le tas, celle qui s'ajuste bien dans ou sur la première suivant les besoins, et l'on possède une monture excellente et à très-bon marché. Nous avons été si souvent heureux de connaître cette fabrication — économique et toujours prête — de viroles pour les cannes, que nous ne doutons pas de la gratitude de tous les pêcheurs auxquels nous l'enseignons ici. Le parapluie en désarroi offre d'ailleurs au pêcheur plus d'une ressource qui ont été expliquées en temps et lieu. Rappelons seulement que les roseaux ou les baleines qui soutiennent la couverture s'emploient pour faire des montures de grelots ou des extrémités de *scions* pour la mouche ; que les fourchettes qui supportent les baleines nous fournissent des *dégorgeoirs ;* que les douilles du milieu nous servent à faire des *viroles* et que le manche lui-même trouve mille petits emplois.

VISCOSITÉ. — Outre les écailles qui servent de tégument à la plupart des poissons, leur corps est revêtu d'une humeur visqueuse, secrétée par des organes spéciaux. Cette viscosité semble être d'autant plus abondante que la peau du poisson est plus dénuée d'écailles ou du moins en porte de plus petites. Ex. : *Tanche*, *Motelle*, *Lamproie*, *Anguille*, *Lotte*, *Brochet*, etc.

L'effet probable de cet enduit est d'isoler l'animal du liquide où il plonge ; de cette manière, il n'y a pas déperdition de chaleur, la surface du corps et celle de l'eau n'adhèrent pas, et de plus, il n'y a pas frottement, et par conséquent les mouvements sont plus faciles, plus rapides.

La ligne latérale paraît être le point où la majeure partie des glandes qui sécrètent cette viscosité sont accumulées. Après *la mort* de l'animal, cette humeur se concrète et devient opaque sous l'action de l'eau qui ne la dissout pas plus que pendant la vie. Ainsi un poisson mort hors de l'eau et séché légèrement à l'air, ne semble plus avoir aucun enduit sur son corps ; si on le replonge dans le liquide, le mucus sec se gonfle sous l'influence de l'eau, mais il est opaque comme une espèce d'albumine coagulée.

VIVE (**Trachinus draco ou vividus, Lin.**). — Acanthopt. Percoïd. thoraciques. Long. max. = 0^m,35 à 0^m,40.

Syn. : *Wever*, angl. — *Färsing*, suéd. — *Fiæsing*, dan. — *Pieterman*, allem. — *Perquit maremour*, bret. — *Pesce ragno*, ital. — *Araña*, esp.

La tête de ce poisson est couverte, comme le reste du corps, d'écailles dures, épineuses ; elle est aplatie latéralement, et les yeux rapprochés en dessus. Le museau aplati est proéminent sous la bouche, l'opercule porte une forte épine. Chaque œil est garanti par une petite pointe.

La première nageoire dorsale est courte et haute. La deuxième s'unit en pointe à celle de la queue. Les nageoires ventrales, au lieu d'être sous les pectorales, sont sous la gorge en avant de celles-ci. Le corps de ces poissons est d'une couleur brun jaune, et ils se tiennent près des côtes et le plus souvent cachés dans le sable.

On redoute beaucoup la piqûre des aiguillons de la première dorsale, même quand l'animal est mort. Cette piqûre occasionne enflure, inflammation, douleur très-vive et fièvre intense. Il est défendu de mettre en vente ce poisson sans le débarrasser de ses aiguillons, et quand on le pêche pour soi, il est également bon de prendre cette précaution.

Les Vives sont des poissons allongés dont les yeux sont resserrés d'une manière bizarre au bout d'un museau court et d'une gueule oblique qui leur donne un aspect frappant, tandis que les fortes épines de leurs opercules et l'acuité de celles de la première nageoire les font redouter à bon droit. Leur nom vient de ce qu'elles ont la vie très-dure et vivent même longtemps après leur sortie de l'eau.

L'Océan en contient deux espèces, la commune et la petite ; la Méditerranée, quatre.

Les dents sont en velours aux mâchoires, au vomer et au palais. La langue est unie, courte et à pointe libre. Ouïes très-grandes, 6 rayons arqués à la membrane branchiostège, l'opercule prolonge son lobe mitoyen en une forte épine pointue égale à moitié de la longueur de la tête.

1re dorsale à 6 épines grêles fermes et très-pointues, qui se replient et se cachent dans une fossette du dos, 2e dorsale 30 rayons. Anale à 1 petite épine et 31 rayons. Caudale presque droite. Pectorales larges, 9 rayons tronqués carrément. Ventrales, 6 rayons et une petite épine.

Écailles très-régulières, en lignes obliques d'avant en arrière. Ligne latérale formée d'une suite

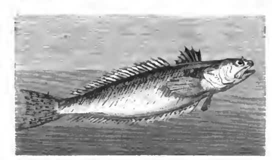


Fig. 1052. — Vive (*Trachinus draco* ou *viridus*, Lin.).

d'écailles ovales portant chacune une tache simple ; elle se dirige parallèlement au dos, se relève près de la caudale et se perd dans cette nageoire couleur gris roussâtre, tachetée de noirâtre en marbrures. Le ventre et les flancs sont plus clairs que le dos. Traits irréguliers bleu-azur sous l'œil, et des taches de même couleur semées dans le brun du dos. 1re dorsale avec une grande tache noire, 2e dorsale blanche, anale blanche à bandes jaunes, caudale brun noirâtre semé de taches jaunes.

Pas de vessie natatoire, 40 vertèbres : les teintes bleues disparaissant à la mort.

La **grande Viva de la Méditerranée** est plus noire, elle a 7 épines à la 1re dorsale noire à membrane blanche en arrière. 28 rayons à la 2e pectorale. A l'anale 2 épines et 29 rayons, mais bordés de jaune.

Elle porte 6 à 7 grandes taches noires sous la ligne latérale.

Long. max. = 0m,50, pèse 2 kilos, chair exquise, se tient dans les plus grandes eaux.

La troisième espèce est la **Vive rayonnéa**. Long. max. = 0m,13. (*Trachinus radiatus*, Cuv.), et la quatrième est la **petite Viva**, ou (*Trachinus vipera*, Cuv.), *Otter pitte* en anglais, et qui a deux caractères frappants qui la distinguent de la Vive commune ; c'est d'avoir une deuxième dorsale de 24 rayons et la joue presque sans écailles : elle paraît ventrue et aplatie. Dos gris-roussâtre, flancs et ventre argentés ; commune en Normandie. Première dorsale noire mouchetée le long du dos ; bord de la caudale noirâtre, quelquefois une bande jaune en travers sur le corps.

La fente de la bouche est plus verticale que dans la Vive commune. Les dents plus fortes.

VIVE. — Ce poisson se pêche dans l'Océan aux mois de juin et de juillet de la même manière que le Maquereau. Le véritable moment où il mord le mieux dure du commencement d'août à la fin d'octobre ; elle approche du rivage pour y déposer ses œufs.

Elle vit de petits poissons, de crustacés et même de quelques plantes marines. C'est un poisson dont les habitudes sont curieuses. Il passe l'hiver dans les grands fonds d'eau, et n'approche les rivages que pendant l'été. Il faut que cette habitude soit commune à toute l'espèce, car il n'est pas à notre connaissance d'en avoir vu prendre un mois avant ou après le solstice d'hiver dans les filets sédentaires et littoraux. On ne les trouve qu'avec les filets traînés dans les eaux profondes, où ils habitent les fonds sablonneux. Quelles que soient les raisons qui font que ce poisson adopte tel endroit de tel fond et qu'il s'y rassemble en troupes assez nombreuses,

on a observé que tout à coup la colonie entière le quitte pour se porter ailleurs, sans qu'on puisse assigner une cause à ce changement.

On peut citer comme exemple le *petit Fenlague* dans la Manche que fréquentent les pêcheurs de Dieppe et qui, autrefois, était abondamment pourvu de Vives, tandis qu'il n'en possède plus aujourd'hui. De même, vers le milieu du siècle dernier, il s'est établi de grandes troupes de Vives à l'embouchure de la Gironde sur des fonds où, de mémoire d'homme, on n'en avait jamais vu une seule. En France, on la prend sur toutes les côtes de la Manche et autour des îles bretonnes.

On pêche la Vive de différentes manières ; à l'hameçon, en été, lorsqu'il fait chaud, dans les *manets* qui servent à la pêche du Maquereau, ou avec de simples tramaux ou des dragues. En hiver on la prend à la *dreige*. (Voy. ce mot.) Cette pêche n'est pas régulière, parce que ce grand filet a été tantôt prohibé, tantôt permis, suivant que le gouvernement l'a cru nécessaire aux intérêts de la pêche.

Dans les fonds où les Vives sont très-communes, les pêcheurs mettent à l'arrière de leur bateau à voile, une petite Auguille d'étain dont l'éclat les attire ; elles viennent en foule et les hommes les piquent à la *foëne* et en prennent souvent plusieurs d'un coup.

Quand la Vive est prise, elle dresse ses aiguillons, agite ses opercules, lutte et se débat avec une espèce de fureur. C'est alors que sa piqûre est dangereuse. M. Noël, jeune encore, en fit la cruelle expérience en saisissant imprudemment un de ces poissons au milieu des rochers de Varangeville, près de Dieppe. La douleur la plus cuisante fut la suite de cette blessure, quoique la Vive ne l'eût atteint qu'avec l'aiguillon de l'opercule. Lémery conseille d'appliquer, sur la blessure, de l'esprit-de-vin ou un mélange d'oignon et d'ail pilés avec du sel. En Angleterre, on emploie l'huile d'olive avec succès, intérieurement un peu d'opium. Mais les pêcheurs ont rarement ces substances à leur portée. L'eau salée n'est qu'un palliatif. Sans contredit, le meilleur remède de tous consiste à écraser sur la place une partie du foie du poisson. L'huile animale qui s'en dégage suspend la souffrance ; trois heures après la douleur n'existe plus. L'emploi de l'ammoniaque liquide, de l'acide phénique, du protochlorure de fer et de tous les désinfectants et caustiques doit être recommandé. La blessure ne doit pas être traitée d'autre manière que les piqûres infectantes.

VIVE ARAIGNÉE (Trachinus aranaus, Riss.). — Acanthept. Percoides theraciq. Long. max. = 0m,50 ; poids, 2 kil.

La Méditerranée, avons-nous dit (voy. VIVE), produit quatre espèces de Vives, toutes recherchées pour leur chair ; deux se trouvent dans l'Océan. La *Vive commune* (*Trachinus draco*) vit dans les deux mers. La *Vive araignée* ou *grande Vive à taches noires* (*Trachinus araneus*), et *la Vive à tête rayonnée* (*T. radiatus*), sont propres seules aux mers du Midi.

La couleur générale de la première est gris-roussâtre, devenant plus pâle et teinté de jaune sous le ventre. Tout le corps est parsemé de petites taches brun-noirâtre, pâlissant aussi et devenant plus rares à mesure qu'elles se rapprochent du dessous de l'animal. Au-dessous de la ligne latérale, depuis la pointe de la pectorale jusqu'à la caudale, s'étendent six ou sept grandes taches noires, qui sont formées par la réunion de petites plus serrées en cet endroit.

$D^1 = 7$. Noire, marbrée de blanc à sa partie postérieure. $D^2 = 28$, marquée de petits points bruns et de marbrures blanches, quelquefois jaunes à sa base.

$A = 2 + 30$, portant une bande longitudinale jaune ou brune. Le tiers postérieur de la caudale est noir. Cette nageoire porte des taches brunes bordées de jaune ou mêlées de taches jaunes.

Les ventrales et les pectorales sont de la même couleur que le fond de la robe.

La Vive araignée a le museau plus court, plus vertical, les yeux plus petits et moins rapprochés que la Vive commune. Sa hauteur est contenue cinq fois et un tiers dans sa longueur. Ce

poisson atteint parfois un poids de 2 kilog.; il se tient ordinairement dans les profondeurs et sa chair est plus savoureuse et plus estimée que celle de la Vive commune.

VIVE A TACHE NOIRE. — (Voy. VIVE ARAIGNÉE.)

VIVE A TÊTE RAYONNÉE (Trachinus radiatus, Cuv. et Val.). — Acanthopt. Percoïd. thoraciq. Long. max. = 0m,35.

Cette Vive, plus petite que la précédente, est d'un gris brun roussâtre, marquée de points bruns sur la tête. Le dos et le haut du flanc portent de grands anneaux bruns ou noirs, irréguliers, entre lesquels se montrent des taches pleines plus petites. Ces anneaux sont disposés en trois séries : 8 ou 9 le long de la ligne latérale où ils sont le plus grands ; 15 le long du dos et 5 ou 6 le long des flancs ; mais il y a beaucoup de diversité à cet égard, et chez les vieux individus, le tout se confond en devenant nuageux.

D[1] = 6. Noire avec du blanc à la partie postérieure. D[2] = 25. Blanche, portant du jaune à la base, et trois séries longitudinales de taches brunes ou noires.

A = 1 + 26. Gris roussâtre. C = 13. Grise à bord noirâtre et à taches brunes. P = 16. Grise roussâtre. V = 1 — 5. Grise roussâtre.

Cette Vive est plus courte à proportion que les autres espèces, car sa hauteur n'est jamais contenue 5 fois dans sa longueur. Les deux pointes de son sous-orbitaire sont plus saillantes que chez la *Vive araignée*; le crâne et l'anneau des sous-orbitaires sont garnis de points rugueux rayonnant autour de certains centres, comme chez les *Trigles*. Ce qui différencie surtout cette Vive des autres espèces, c'est qu'elle porte sous la pectorale un repli de la peau rejeté en arrière, en forme de pointe courte, plate et flexible, repli que les autres Vives ne possèdent qu'à l'état rudimentaire.

VIVES-EAUX. — C'est le synonyme de *marée* ou *flux de la mer*, par opposition à la *morte eau*, quand la mer est toute retirée, et que le *reflux* est complet (Voy. LAISSE DE BASSE MER.)

VIVIDUS [Trachinus]. — (Voy. VIVE.)

VOIX. — Chez les poissons l'air est avalé en même temps que l'eau où il est dissous; cet air passe entre les lames des branchies et est expulsé par le mouvement spasmodique de celles-ci en même temps que l'eau. La respiration se fait donc par *déglutition* et non par *aspiration*; il n'existe donc pas de larynx chez ces animaux, par conséquent point de voix.

Le bruit plus ou moins remarquable que quelques-uns font entendre tient sans doute à des mucosités placées soit dans les ouïes, soit dans la bouche..... on ne sait rien de bien fixe à cet égard, pas même si l'émission du bruit est réelle pour tous les poissons auxquels on l'attribue.

Cuvier et Valenciennes ont observé que le Barbeau commun de notre pays rendait, de même que d'autres Cyprins, un son guttural très-prononcé dans les baquets où on le mettait après la pêche. Ces poissons produisent ce son *dans l'eau*, remarquent les célèbres naturalistes, et, dans ce cas, aucune bulle d'air ne s'échappe ni de leur ouïe, ni de leur bouche. Ils avouent ne pas connaître le moyen que l'animal emploie pour produire ce bruit, et le rapprochent de celui des Trigles, des Cottes, etc.

La Sardine crie comme la souris en mourant (voy. SARDINE); le Hareng pousse un gémissement que les Anglais appellent *Squeak*.

Les Loches d'étang, etc. (*Cobitis*) font, *toutes*, entendre un bruit distinct quand on les prend. Les Allemands les ont appelées, de ce fait, *peister*, de *pfeifer*, siffleur.

On en était là des observations sur la voix des poissons, et nombre de naturalistes distingués traitaient d'exagération les rapports de voyageurs affirmant que les eaux lointaines de l'autre hémisphère renfermaient des poissons — non plus grognants — mais *chantants*. Peu à peu le jour tend à se faire sur ces questions si curieuses, et l'existence des poissons émettant des sons variables nous est attestée en plusieurs endroits par des voyageurs absolument dignes de foi. Au Cambodge, un de nos amis, M. Lemesle, a trouvé, pendant son voyage scientifique, des poissons chantants dans un grand lac du pays.

Il devait arriver tôt ou tard que la physique vint étudier ces phénomènes qui semblaient inexplicables : elle est venue, le scalpel à la main, et n'a pas encore élucidé complétement la question ; cependant les travaux faits en 1866 par M. A. Moreau sont curieux et intéressants. « L'expérience, dit-il, que je vais citer, montre que le son se produit, chez les poissons, sous l'influence des nerfs comme la voix dans le larynx des animaux supérieurs. Les *Trigles* font entendre un son particulier qui les ent fait appeler *Grondins* par les pêcheurs. Les noms de λύρα (lyre) que l'on trouve dans Aristote, d'*organo* (orgue) qui est employé en Italie pour désigner certaines espèces, semblent empruntés à la fonction de phonation.

« Voici brièvement les dispositions anatomiques.

« Dans le genre Trigle, — et en particulier chez le *Trigle hirundo*, — la vessie natatoire possède des muscles épais et forts. Ces muscles, qui, vus au microscope, offrent la fibre striée, reçoivent deux nerfs volumineux naissant de la moelle épinière, au-dessous des nerfs pneumogastriques et tout près de la première paire dorsale. La membrane muqueuse de la vessie natatoire forme, en s'adossant à elle-même, un repli ou diaphragme qui subdivise la cavité en deux cavités secondaires, communiquant entre elles par une ouverture circulaire analogue à l'ouverture pupillaire. Ce diaphragme est assez mince pour pouvoir être examiné au microscope sans préparation. On distingue nettement des fibres circulaires concentriques, situées au pourtour de l'ouverture centrale, et constituant un sphincter dans lequel viennent se perdre des faisceaux de fibres musculaires dirigées perpendiculairement aux tangentes de ce cercle. Les fibres circulaires et les fibres radiées ne sont point striées comme les fibres des muscles des parois de la vessie natatoire; elles sont lisses.

« Ces diaphragmes existent plus ou moins complets dans plusieurs autres genres de poissons, et, en particulier, chez le *Zeus faber*, qui produit des sons analogues à ceux des Grondins, comme les pêcheurs l'ont observé de tout temps et comme je l'ai moi-même constaté. Les muscles de la vessie natatoire du *Zeus faber* reçoivent des nerfs venant de trois paires rachidiennes.

« Au mois d'août 1863, je sacrifiai un Grondin par la section de la moelle au-dessus de la région dorsale, et ayant ouvert l'abdomen, j'appliquai un courant électrique faible sur les nerfs qui vont à la vessie natatoire. Aussitôt les sons caractéristiques, que j'avais entendu l'animal produire volontairement pendant la vie, se répétèrent. J'appliquai le même courant sur les muscles de la vessie natatoire, mais sans résultat; m'étant ainsi assuré que la contraction des muscles n'était pas due à des courants dérivés, mais à l'action physiologique du nerf excité, j'augmentai l'intensité du courant et j'excitai de nouveau les muscles. Les sons déjà caractéristiques observés se reproduisirent; semblables à un grondement sonore et prolongé, ils furent entendus par des personnes situées à plusieurs pas de distance. J'ai ensuite, d'un trait de ciseaux, coupé l'extrémité inférieure de la vessie natatoire. La cavité inférieure de l'organe a été ainsi ouverte; le diaphragme et l'ouverture centrale qu'il présente sont devenus visibles. Alors j'ai de nouveau galvanisé les nerfs, et j'ai vu d'une manière très-manifeste le diaphragme vibrer pendant toute la durée de la galvanisation. Ces vibrations du diaphragme n'étaient pas sonores dans ces conditions. Il convient d'en appeler à de nouvelles expériences, que je me propose de faire pour déterminer avec précision le rôle de ce diaphragme dans la phonation des poissons.

« Dernièrement, en 1866, M. Dufossé s'est assuré que les *Saurels* ou Maquereaux bâtards (*Caranx Trachurus*), ont réellement une voix, c'est-à-dire qu'ils produisent des sons au moyen du frottement des os pharyngiens entre eux. Il les a épiés pendant six heures dans l'eau et les a entendus. Pour les réduire au silence, il n'avait qu'à introduire une lanière mince de peau de gant entre les aspérités des pièces osseuses pharyngiennes.

« On soupçonne maintenant que la structure singulière des *Donzelles* (*Ophidium*) à vessies natatoires compliquées, avec un refouloir ou piston, peut avoir pour but de produire des bruits particuliers qui seraient des sortes de signaux ou d'appels comme la voix des animaux. »

VOMER. — Le Vomer est un os impair de la tête qui se trouve au palais entre les deux narines; il tient aux os jugaux et aux palatins; dans les poissons il est souvent armé de dents.

La forme est remarquable et rappelle grossièrement celle d'une épée à deux moins ou d'une croix (*fig.* 1053).

Fig. 1053. — Vomer.

Les pêcheurs croient avoir remarqué une commune mesure entre cet os et la longueur de la gueule de l'animal qui le porte. Ils prétendent que *tout poisson*, — c'est bien absolu ! — contient dans son corps sept fois la longueur de l'os de son palais ?... Nous l'avons vérifié, et, sur la plupart des poissons d'eau douce, cette mesure est approximativement exacte.

VRAC. — Nom breton de la *Vieille*. (Voy. ce mot.)

VUE. — (Voy. *Yeux*.)

X

XIPHIAS GLADIUS. — (Voy. Espadon.)
XYRICHTHYS CULTRATUS. — (Voy. Rason ordinaire.)

Y

YEUX. — Les yeux des Poissons sont grands en raison du peu de lumière répandu dans l'élément où vivent ces animaux. Ils ont peu de mobilité et sont dépourvus de glandes lacrymales et de vraies paupières ; la cornée en est très-aplatie, mais par compensation le cristallin est presque sphérique ; enfin la peau passe devant ces organes et y devient transparente pour laisser traverser la lumière.

Fig. 1054.

Nous avons représenté ici une coupe horizontale de l'œil d'un brochet (*fig.* 1054). Il est facile de voir le cristallin avec sa forme presque sphérique, et la cornée au contraire très-aplatie. L'organe le plus remarquable est en *c*, où l'on voit un repli falciforme de la choroïde qui fait saillie dans le corps vitré à travers la rétine. L'emploi de cet organe est inconnu.

Z

ZEUS APER. — (Voy. Sanglier.)
ZEUS FABER. — (Voy. Dorée.)
ZÉE. — (Voy. Dorée.)
ZYGŒNA (Squalus). — (Voy. Marteau commun.)
ZYGÈNE. — (Voy. Marteau.)

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

Nota. — Les astérisques, à la suite d'un mot, représentent les gravures qui accompagnent l'article dans le texte ; un (c) indique une figure coloriée.

C

N

O

P

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Corbeil. Typ. et stér. de Crété.